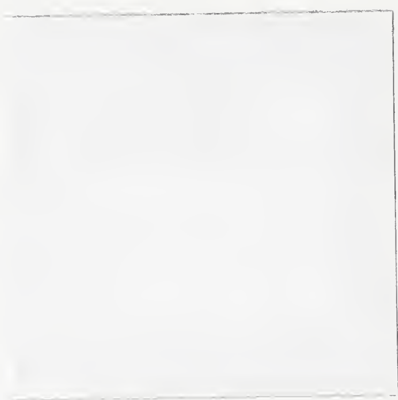


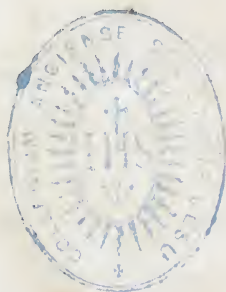
Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/lecorrespondant12unse

LE

CORRESPONDANT

REVUE MENSUELLE.





LE

CORRESPONDANT

REVUE MENSUELLE.



RELIGION, PHILOSOPHIE, POLITIQUE,
SCIENCES,
LITTERATURE, BEAUX-ARTS.

TOME PREMIER.

PARIS
V.-A. WAILLE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE CASSETTE, 8.
1843

LE

CORRESPONDANT.

DE L'ÉTAT ACTUEL

DE LA RELIGION CATHOLIQUE

EN FRANCE.

En 1833 on nous disait : « Le catholicisme est mort. Ce que vous appelez sa vie, ce n'est plus que la pompe de ses funérailles. » Et nous répondions : « Prenez patience; attendez dix ans, revenez et jugez (1). »

Les dix ans touchent à leur terme. Où en sont les choses?

Certes, nous pouvons le dire avec gloire, les oracles des faux prophètes ont été mensongers; certes, le christianisme vit et marche; certes, l'Eglise catholique est debout et vivante, et elles n'ont pas encore commencé, ces funérailles que l'on prophétise en vain depuis soixante ans.

Croirons-nous cependant le monde tout entier prêt à se faire chrétien? Exagérerons-nous les premiers et précieux symptômes d'un temps meilleur pour notre foi? Nous en tiendrons-nous à ces termes indéfinis de mouvement catholique, de réaction religieuse, termes dangereux parce qu'ils sont vagues?

Chez les incrédules et chez les catholiques, chez ceux qui se découragent comme chez ceux qui espèrent, il me semble découvrir le germe commun d'une erreur assez fréquente ; on

(1) Voir la *Revue européenne* du 10 octobre 1833.

cherche dans le passé un idéal qui sert à décrier le présent et à exagérer l'avenir; on veut trouver l'époque normale de la vie de l'Église : on s'accorde à rêver un siècle où elle gouvernait sans dispute, triomphait sans résistance, enseignait sans contradiction; où une foi naïve (combien ce mot a été répété!) amenait à ses pieds le roi et le pâtre, le serf et le gentilhomme, tous poussés par la persuasion moins que par l'instinct, tous frappés de la grandeur et de la puissance traditionnelle de l'Église, plus qu'instruits de sa mission sainte et de sa divine autorité. Ce temps auquel le chrétien donne ses regrets, l'incrédule se réjouit d'en avoir vu le terme. Parfois aussi lui-même il se prendra à le regretter, et demandera ce qu'est devenue l'heureuse simplicité de ses pères, cette enfance des peuples, cette facile domination d'un pouvoir qu'une raison audacieuse n'avait pas encore sommé de produire les titres douteux de sa mission. Il gémira volontiers sur son propre triomphe; il pleurera ces vertus d'un autre âge, sous la condition expresse qu'elles ne renaîtront pas.

Car aujourd'hui il n'en est plus ainsi : l'homme ne naît pas naturellement chrétien; la foi, quoique donnée d'en haut, coûte à acquérir, coûte à garder; le chrétien pour demeurer chrétien, l'Église pour demeurer l'Église, a besoin de combattre. Aussi : « la raison a triomphé, dit l'incrédule, cette foi naïve est éteinte. Le christianisme n'était qu'une vérité locale, temporaire, insuffisante au besoin de l'humanité devenue mûre. L'homme fait ne redeviendra pas enfant. » Et le chrétien, à son tour, semble prêt à dire : « Toute foi est perdue; il n'y a plus pour l'Église que revers à essuyer, combats à soutenir; nulle paix, nulle liberté, nulle puissance. Les temps sont venus, ces temps annoncés par l'Esprit saint, où un dernier vestige de la foi se montrera à peine parmi les hommes. »

Mais si, tout à coup, au milieu des douleurs de l'Église, Dieu vient à lui donner, comme il lui a donné en tous les siècles, quelque signe de son éternelle présence au milieu d'elle; si le christianisme, que l'infidèle déclarait mort, comme le fils de la veuve, se lève et parle : « N'en doutons plus! s'écrient aussitôt quelques chrétiens tout pleins d'espérance, la grande ère va renaître; l'Église va régner de nouveau. Le monde vient à nous, le monde va nous appartenir. Ce deuil d'un jour, ces ombres passagères seront bientôt dissipées! »

Que dirons-nous et de ces triomphes de l'incrédule, et de cette tristesse de bien des chrétiens, et de ces hâtives espérances de quelques autres ?

Un seul mot : on connaît mal les siècles passés ; on juge mal du sien. Si l'on veut dire que depuis trois siècles environ la foi a diminué, qu'il y a moins de croyants ou que les croyants ont moins de ferveur, je puis l'accorder. Mais si l'on prétend qu'en d'autres siècles la foi était d'une autre nature, qu'elle était dans l'homme comme purement instinctive, que le doute au contraire y était rare, caché, sans force logique, sans succès, bouillonnement des sens plus que révolte de l'esprit, on se trompe. Si l'on veut dire qu'en un siècle quelconque l'Église pour son autorité, le chrétien pour sa foi, a pu ne pas craindre et ne pas combattre, on se trompe encore.

En effet, cette paix dans l'Église, cette foi naïve dans l'homme aurait-elle été par hasard le lot des premiers siècles du christianisme? Avec l'Église, avec toutes ses grandeurs et toutes ses vertus, ont commencé toutes ses douleurs et toutes ses plaies; non-seulement les persécutions du dehors, mais encore les persécutions du dedans, les scandales, les abus, les dissensions, les hérésies, les opinions téméraires, les arguties captieuses. Voyez comme l'Apôtre les déplore et les réprimande ! comme il attaque les faux docteurs, comme il reprend les scandaleux, comme il reproche sévèrement aux chrétiens leurs abus et leurs vices, comme il combat ces subtilités du pharisaïsme dont le levain restait encore parmi eux! Au milieu de tels dangers et de tels ennemis, la foi naïve, ignorante et pleine de sécurité, cette foi légendaire et presque enfantine que l'on attribue au moyen-âge, est-elle donc la foi que l'Apôtre recommande aux fidèles? Non certes; mais la foi confiante, soumise, sérieuse, intelligente, réfléchie (*rationabile obsequium*). Cette foi ne se perd pas en vains raisonnements, elle évite les questions captieuses; mais en même temps elle sait ne pas prêter l'oreille à des fables vaines ou à des contes de vieilles femmes (1). Elle a sucé assez longtemps le lait de l'enfance; elle a

(1) Ineptas et aniles fabulas devita.

Neque intenderent fabulis et genealogiis interminabilibus. 1 TIM. I, 4.

Stultas enim quæstiones et genealogias, et contentiones, et pugnas legis devita; sunt enim et inutiles et vanæ. Tit. III, 9.

besoin du pain des forts; entourée d'ennemis, elle ne quitte point son armure spirituelle. Les images de lutte et de combat se rencontrent à chaque pas.

On nous parlera sans doute du moyen-âge. C'est un fait convenu que la raison humaine était, au moyen-âge, comme dans des langes. On se représente l'humanité, en ce siècle, tranquille et naïve, bercée par les chroniques et les légendes comme l'enfant par un chant de nourrice, pendant que l'Église toute-puissante formait à son gré le monde et les sociétés. Il semble, à lire bien des modernes, que le dogme eût disparu derrière la légende, et que la religion se fût réduite à une sorte de poésie traditionnelle, proposée sans gravité et acceptée sans effort. Sans doute l'Église, victorieuse du paganisme, pouvait accorder davantage à la simplicité des peuples et prolonger parfois jusqu'aux années de l'âge mûr la croyance naïve de l'enfant. Mais la critique, le doute, l'attaque n'existèrent-ils donc pas au moyen-âge? ne furent-ils pas publics, puissants, accrédités? Cette société que l'on peint si universellement soumise ne souleva-t-elle pas contre l'Eglise quelques-unes des plus rudes tempêtes qu'elle ait essuyées? Et quand le danger était si grand, l'Église pouvait-elle laisser ses enfants désarmés? Ne devait-elle pas leur donner, avec le lait de la légende, le pain de la doctrine? Pouvait-elle se contenter de cette foi naturelle, tout enfantine et toute poétique, qui eût cessé d'être une vertu ?

Et le moyen-âge, au contraire, que l'on peint tout instinctif et tout spontané, ne montre-t-il pas, comme un des caractères qui lui sont propres, l'excès et l'abus du raisonnement? N'est-ce pas cette société si peu logicienne qui s'éprit d'Aristote, qui poussa le plus loin les querelles de l'école, qui fit naître la scolastique, qui imposa le syllogisme, comme une forme absolue, à la théologie, à la politique, à la science? Non, jamais n'a manqué ni l'intelligence au chrétien ni le sophisme à l'infidèle. Saint Anselme et saint Thomas ne furent pas des chrétiens moins intelligents que Bossuet, ni Abailard ou Jean Scot des sophistes moins redoutables que Calvin.

Ainsi donc, soit qu'on s'en réjouisse comme infidèle, soit qu'on en gémisse comme chrétien, ce sera toujours une grande erreur d'identifier le christianisme avec ce qu'on veut appeler la naïveté du moyen-âge, de mettre un abîme entre les temps

passés et le nôtre, et de s'imaginer que d'autres siècles aient été, je ne dis pas plus chrétiens, mais chrétiens d'une autre façon que notre siècle. « Je ne suis pas venu, dit notre Sauveur, apporter la paix, mais le glaive. » — « La vie de l'homme sur la terre est une milice, » et la vie de l'Église est également une vie militante. « Il faut qu'il y ait des hérésies, » des révoltes, des épreuves, des combats. L'Église, sans doute, sait proportionner les armes et aux besoins de la lutte et à la force du soldat; elle nous arme davantage aux jours où la lutte est plus grave; elle instruit l'homme du monde autrement que le paysan; elle sait que la masse des hommes est plus souvent conduite par l'habitude que par la persuasion; elle sait aussi que, dans les temps de négation et de doute, où la force d'habitude est ébranlée, la force de persuasion doit être plus grande. Elle sait tout cela; mais qu'elle ait jamais conduit le monde par une foi toute d'habitude, que, pleine de confiance en une paix qu'elle n'a jamais eue, elle ait, comme les incrédules voudraient le faire admettre, désarmé le christianisme, et, par la légende ou par la poésie, l'ait rendu tel que la première controverse logique devait le détruire, c'est ce que toute l'histoire dément.

C'est sous ce point de vue que nous allons examiner l'état actuel de la société et de l'Eglise. C'est en nous aidant du passé que nous jugerons le présent; c'est en comparant avec plus de détail notre siècle avec les siècles qui l'ont précédé que nous pourrons sonder l'étendue de sa plaie. C'est ainsi que nous pourrons, si Dieu le permet, et démentir les chants de triomphe de l'incrédule, et modérer peut-être la pieuse tristesse de quelques chrétiens, et enfin ramener à de plus justes limites certaines espérances trop hâtives.

Car il nous semble inutile de dissimuler les plaies de notre siècle. La lutte contre l'erreur, qui ne doit finir qu'avec le monde, est devenue plus menaçante et plus grave. La réforme et les doctrines nées de la réforme ont donné à la négation et au doute un caractère, je ne dirai pas plus philosophique ni plus absolu, mais plus général, plus patent, plus audacieux. L'école du XVIIIe siècle a rendu l'incrédulité populaire chez le vulgaire de ceux qui lisent. Chez ces hommes, l'irréligion se présuppose; elle est quelque chose de convenu et d'accepté. De paradoxe elle est devenue préjugé. A son tour, le schisme déplorable de

1791 a réussi à populariser chez les petits les doctrines et les habitudes qui étaient déjà à la mode chez les grands: il a séparé le troupeau de son pasteur, interrompu par la force les habitudes pieuses, et brisé ce saint nœud de l'accoutumance qui entre bien pour quelque chose dans la foi de la plupart des chrétiens.

La révolte intellectuelle de l'Encyclopédie, la révolte politique de 1791, tels ont été les points de départ de notre siècle, et, il faut bien le dire, ces mêmes points de départ le gouvernent encore. Le XVIIIe siècle vit et règne encore au milieu de nous avec l'adhésion du plus grand nombre. J'examinerai plus tard quelles sont les victoires remportées sur cette école et la valeur des protestations qui, même hors du christianisme, se sont élevées contre elles. Un fait demeure toujours : si les hommes intelligents abandonnent de plus en plus les conclusions du XVIIIe siècle, elles n'en restent pas moins populaires; ses idées sont les préjugés d'enfance, ses jugements sont la monnaie courante dont se payent ceux qui ne méditent pas. Si l'éducation, à certains égards, tend à se rectifier, elle n'en est pas moins pleine de données encyclopédiques, et l'éducation même la plus chrétienne s'en ressent quelquefois. Si la science et la littérature sont affranchies maintenant ou presque affranchies du joug que le XVIIIe siècle leur avait imposé, il faut le dire, ce qu'on appelle proprement le monde se doute peu de cette insurrection de la littérature et de la science : pour lui, les systèmes antichrétiens sont restés debout; la science qui nie est toujours acceptée; l'objection, de quelque part qu'elle vienne, est toujours accueillie ; la réponse, bien connue des hommes qui savent, est presque toujours ignorée des hommes du monde.

Et ce qu'il y a de plus grave, c'est que le mouvement imprimé dans le XVIIIe siècle par les classes élevées aux classes inférieures, qui s'amortit et se ralentit chez les premières, est bien loin d'avoir épuisé chez les secondes sa force primitive d'impulsion. Ce que fut pour la finance et la cour 1720, cette époque des orgies de la régence, 1791, cette époque où commençait l'orgie révolutionnaire, l'a été pour le peuple; 1791 a initié le peuple à la négation et au doute. Et aujourd'hui, en 1843, le peuple en est à peu près au même point où pouvaient en être arrivées la cour et la finance, en 1773, au moment où se mourait Louis XV. Le peuple sait, croit, lit maintenant, et on peut

ajouter, il pratique ce que savaient, ce que croyaient, ce que lisaient, ce que pratiquaient en 1773 les courtisans de Mme du Barry et les Mécènes de l'Encyclopédie. Le flot n'est donc pas arrêté; l'ennemi n'est pas vaincu. La négation et le sophisme, dans ces régions inférieures de la société, n'ont pas reculé encore. Que dis-je? ont-ils même accompli tous leurs ravages? ont-ils touché l'apogée de leur puissance? ont-ils rencontré le terme où le doigt de Dieu les arrêtera? Je tremble de répondre, et j'aime mieux garder mon incertitude jusqu'au jour où mes doutes seront dissipés par l'évidence du bien.

Enfin, l'école du XVIIIe siècle a fait un grand mal, lorsque, par ses notions étroites et orgueilleuses sur l'origine et la nature du pouvoir, elle a tâché de mettre la politique hors de la religion, et a prétendu imposer à la puissance civile l'incrédulité comme une loi. Il ne s'agit ici ni de la séparation des deux pouvoirs, qu'il a toujours été facile de distinguer sans les désunir, ni de la tolérance pour les sectes égarées, qui n'implique pas nécessairement l'athéisme de la loi. Il s'agit de ces doctrines qui ont voulu, en dépit du simple bon sens, assigner au pouvoir une origine toute terrestre, une tâche toute matérielle, une loi toute arbitraire et toute humaine. Par là elles l'ont voulu constituer dans un état nécessaire d'indifférence, sinon d'hostilité envers toute foi, et, sous l'incroyable prétexte d'assurer la liberté des peuples, elles ont, par le fait, affranchi les gouvernants de toute loi divine, et je puis ajouter de toute loi morale. Une seule fois, grâce à Dieu, ces monstrueuses doctrines ont eu leur entière réalisation. Un seul pouvoir s'est rencontré, qui, conséquent à son point de départ, a proclamé l'athéisme comme principe, comme règle le droit absolu de la force, qui a expressément abjuré les sentiments d'humanité et de justice (1). Et ce pouvoir a dépassé, par l'énormité comme par l'impudence de ses crimes, toute tyrannie dont l'histoire ait gardé le souvenir. Mais il est peu de puissance dans l'Europe qui, à une époque ou à une autre, ne se soit ressentie du triomphe des idées du XVIIIe siècle. Il semble que les princes aient eu peur d'accroître la toute-puissance de Dieu, et qu'ils aient redouté un principe qui, en leur donnant plus de force, leur imposait aussi plus de devoirs. Ici le pouvoir, consti-

(1) La Convention nationale.... déclare *qu'elle renonce à toute idée de philanthropie.* Décret du....

tué en dehors de la vérité catholique, lui est positivement hostile; là, il est séparé et défiant; ailleurs enfin il prétend demeurer neutre et tremblera de paraître croire un peu plus que le moins croyant de ses sujets. Combien cette fausse notion des philosophes a troublé la paix des peuples, a mis en danger la fortune des rois! Que de volontés droites elle a rendues inutiles! que de sages conseils elle a pervertis! Combien elle a rendu plus difficiles dans l'avenir l'éducation et la régénération des peuples, tâche cependant inévitable, et que les gouvernements commencent à comprendre comme la condition absolue de leur sûreté!

Le pouvoir civil ainsi déclaré indépendant de la loi divine, n'était-il pas évident que la lutte tant de fois renouvelée entre l'empire et l'Eglise allait renaître plus violente que jamais? Certes, le pouvoir spirituel n'avait jamais été moins effrayant pour les princes, dont un ennemi bien plus menaçant aurait dû occuper la vigilance. Jamais sa modération n'avait été plus grande, sa patience plus longue, son désarmement matériel plus complet; et jamais les attaques ne furent plus acharnées, plus insultantes, plus implacables, qu'envers cet ennemi prétendu, si inoffensif, et, extérieurement parlant, si désarmé. Depuis les tyranniques emportements de Joseph II jusqu'au schisme où se jeta étourdiment l'Assemblée constituante, comme si les difficultés et les principes antisociaux manquaient autour d'elle; depuis la sanglante persécution de 1793 jusqu'aux récentes douleurs des Eglises d'Espagne, de Prusse et de Russie, l'Eglise catholique a-t-elle compté beaucoup de jours de repos? Au milieu de tels orages, combien n'a pas souffert la foi des peuples? A combien de reprises le fidèle a-t-il dû rester sans pasteur? Et que de temps ne faut-il pas pour fermer les plaies, apaiser les doutes, calmer les passions que laisse cette rupture entre l'évêque du dedans et l'évêque du dehors, entre celui qu'il faut croire et celui qu'il faut craindre, entre ceux, en un mot, dont l'union pour le bonheur des peuples devrait être éternelle!

C'est ainsi que l'école du XVIIIe siècle a pourchassé le principe chrétien, qu'elle l'a combattu et a cru le vaincre et dans l'esprit des classes élevées, et dans les habitudes des classes laborieuses, et dans les pouvoirs politiques, et dans l'Eglise. Mais après l'avoir vaincu il fallait le remplacer, et combler ce vide immense qu'il laissait dans les âmes humaines. L'enthousiasme po-

litique qu'on a voulu substituer à l'enthousiasme chrétien s'est éteint bien vite dans les ruines qu'il a faites ou dans les déceptions qu'il a rencontrées. La religion des partis ne saurait remplir le cœur de l'homme, ni la dévotion à la Charte tenir lieu de la dévotion selon l'Evangile. Que restait-il à faire ? Une seule chose : n'ayant plus d'aliment à donner au cœur et à l'intelligence, mettre au service des sens l'intelligence et le cœur; subordonner l'homme spirituel à l'homme corporel, agrandir le domaine des sens de tout le vide qui restait dans la pensée, ériger les soins et les jouissances matérielles en une philosophie, en un culte, en une religion. La préoccupation, ce n'est pas assez dire, la tyrannie des intérêts matériels a été non-seulement une chose ordinaire et pratiquée, mais une chose enseignée, réfléchie, prêchée, commandée. Le *virtus post nummos* est devenu un dogme. Voilà ce qu'on a trouvé pour remplacer Dieu.

Je n'ai pas à signaler ici les vices et l'insuffisance d'une doctrine qui commence nécessairement, dans la morale, dans la phisophie, dans la politique, par supprimer trois choses, quoi qu'on en dise, très-positives et très-réelles : le cœur, l'intelligence et l'imagination de l'homme. Il resterait d'ailleurs (vice capital par où le système périra) à concilier entre eux ces appétits que l'on excite sans mesure, en d'autres termes, à rendre riches tous en même temps, tous sans contestation et sans guerre, ces millions d'hommes que l'on pousse sans rémission vers la richesse comme vers le seul but de leur vie. Mais ce n'est pas ici ce qui m'occupe. Par cette préférence exclusive pour la vie matérielle, on n'a pas seulement voulu remplacer la foi; on a voulu encore se tenir en garde contre son retour et contre cette inquiétude native de l'âme humaine qui aspire malgré elle vers son Dieu. La philosophie même, la philosophie incrédule a paru dangereuse ; elle s'occupait de Dieu, ne fût-ce que pour le nier. Il a semblé plus sûr de ne pas y penser du tout. « Voyez ! nous a-t-on dit ; nous ne sommes pas ennemis, nous sommes indifférents ; nous ne nions pas la Divinité ni la religion, nous n'y pensons pas. Nous mangeons et nous buvons, nous allons à nos affaires et nous ne songeons pas au reste. D'ailleurs nous vous laissons vivre, prêcher même; nous vous permettons une certaine dose de liberté, pourvu qu'il n'arrive de vous aucun bruit à nos oreilles qui nous trouble et nous inquiète. Nous ne sommes pas athées, mais gastronomes. »

Il est vrai, le monde s'est fait indifférent. On a écarté Dieu comme une pensée importune, plutôt qu'on ne l'a rejeté comme une pensée fausse. Le temps est venu que, dans son coup d'œil prophétique, Bossuet prévoyait déjà au delà de l'incrédulité active du XVIII[e] siècle, « le temps où les libertins « et les esprits forts sont décrédités non par aucune horreur de « leurs sentiments, mais parce qu'on tient tout dans l'indiffé- « rence, excepté les plaisirs et les affaires (1). » Cette admirable prévision s'est littéralement accomplie. Mais en même temps est-ce à dire que cette indifférence ne cache pas la haine, que cette préoccupation absolue des affaires et du plaisir n'entraîne pas une hostilité défiante pour la foi, dont l'intervention importune troublerait les plaisirs et dérangerait les affaires ? Le christianisme reste au fond le grand ennemi; il tient encore trop de place au monde pour être soit inconnu, soit oublié, pour passer dans l'ombre sans haine et sans amour. C'est un ennemi, il est vrai, dont on croit avoir meilleur marché en cessant de l'attaquer de front, en faisant ses conditions avec lui, en lui laissant une certaine dose de liberté, pourvu qu'il ne s'ingère pas dans nos affaires, en lui abandonnant à côté de nous une petite place, pourvu qu'il se garde d'en sortir. Du reste, et cette place étroite et cette liberté restreinte que les esprits indépendants, disent-ils, et impartiaux par indifférence, veulent bien lui concéder, ils travaillent à la rétrécir tellement que bientôt, si Dieu les laissait faire, elle disparaîtrait. Ces indifférents, comme ils s'appellent, sont ceux qui, dans le sein de la famille, gênent, empêchent, interdisent, quelquefois avec dureté, les premières pratiques du christianisme; ceux qui, dans le gouvernement de la cité, chasseront, s'ils le peuvent, le pauvre Frère qui vient donner l'instruction au peuple, et, quoique juges fort impartiaux sans doute, trouveront toujours moyen de donner tort à Dieu; ceux qui, dans les affaires publiques, trouveront toujours à leur service une loi qui vexe le prêtre, et jamais une loi qui le protège. De tels indifférents ne sont-ils pas des ennemis ? Une telle impartialité n'est-elle pas de la haine ? Et ceux qui trouvent le christianisme si abattu et si au dessous d'eux qu'ils n'y pensent même pas, disent-ils, ne devraient-ils pas garder la dignité de leur victoire et cesser de persécuter l'ennemi vaincu?

(1) Sermons, tome I[er], page 281.

Mais, quoi qu'il en soit, il est trop certain que, grâce à l'hostilité active du XVIIIe siècle et à l'indifférence systématique du nôtre, le christianisme demeure comme exilé de toutes les affaires sociales : la société va ou plutôt prétend marcher sans lui; car, si son esprit n'était pas au fond, et si toutes les institutions, comme toutes les idées un peu saines, n'avaient pas en lui leurs lointaines racines, où en serions-nous? Mais, en apparence du moins, on s'en passe. Un grand nombre d'hommes vit, a une famille, élève des enfants, est gouverné ou gouverne, sans une pensée pour Dieu, sans une notion chrétienne, du moins avouée. Il y a un monde, en France, qui, à mesure qu'il va, se dépouille de plus en plus du christianisme et même de ces notions de morale chrétienne qui, pour la garde des sociétés, survivent encore à la foi. Il y a un monde qui, chaque jour mène une vie plus absolument matérielle, chaque jour diminue la part de Dieu dans le gouvernement des choses humaines, chaque jour affiche plus crûment, dans ses écrits, dans ses fêtes, dans ses mœurs, la négation et le mépris du bien. Le bon ton du XVIIIe siècle était la discussion hardie, railleuse, impertinente contre Dieu et contre la foi; le bon ton de notre siècle ne discute et ne raisonne plus. Il n'est point assez philosophe pour cela; la philosophie donne trop de peine à l'esprit, elle est passée de mode. Le bon ton de notre siècle, au lieu de raisonner contre Dieu, témoigne seulement par sa vie qu'il sait s'en passer.

Telles sont les douleurs et les plaies de l'Eglise. « Hommes de peu de foi, » à ce spectacle perdrons-nous toute espérance? Non certes, et c'est ici que nous devons montrer avec plus de détail qu'aucun de ces dangers n'est nouveau pour l'Eglise, qu'aucun ennemi n'apparaît devant elle qu'elle ne connaisse, qu'elle n'ait combattu, qu'elle n'ait subjugué une première fois.

Croyez-vous qu'il n'y ait pas eu toujours des sceptiques et des athées? que toute incrédulité date de Voltaire? Et ne voyez-vous pas, au contraire, que Voltaire se rattache, par une longue généalogie, aux sceptiques et aux incrédules de tous les temps? Au moyen-âge, l'incrédulité, dans les rangs les plus élevés de la société, ne se cachait pas toujours. Jean-sans-Terre proposait à un prince musulman de lui vendre son apostasie. L'empereur Frédéric II, véritable homme du

XVIIIe siècle, au milieu du XIIIe, vivait entouré de Sarrasins, et s'était fait une cour de tous les esprits forts de son temps. Bien des chrétiens revenaient de la croisade à demi musulmans, et plus incrédules encore que musulmans. Des capitaines et des hommes d'Etat, un Farinata, par exemple, sont placés par le Dante dans le cercle des athées. Ses *frati godenti* ne sont-ils pas de véritables épicuriens? Il n'y avait alors ni inquisition ni censure pour réprimer les écarts de la pensée; au contraire, il y avait toujours quelque prince brouillé avec le Saint-Siége pour accueillir et protéger le philosophe. Aristote et son commentateur, le musulman incrédule Averroès, aiguisaient les esprits au doute et au sophisme. Il n'y a ni panthéisme si monstreux, ni scepticisme si absolu, ni rationalisme si hardi, dont quelque trace en ces siècles ne se retrouve, ne serait-ce que dans les docteurs qui le combattent.

Dira-t-on que tout cela se passait chez les lettrés et chez les grands? que le simple gardait la pureté de sa foi? Que ferez-vous alors de ces grandes hérésies du moyen-âge, celle des Albigeois, par exemple, favorisées par les princes, accréditées chez les peuples, adoptées souvent par des contrées entières? Bien plus hardies que ne le fut à son début le protestantisme, ces hérésies ne se traînaient pas sur la lettre de l'Ecriture pour y chercher la justification des rêves d'une imagination égarée; mais, sorties, en général, de l'ancien manichéisme, elles s'élançaient tout de suite dans les régions les plus hautes où la pensée humaine puisse se perdre, contestaient la notion chrétienne du premier principe, ébranlaient le christianisme dans sa base, et, à travers une multitude de fables extravagantes, mais d'autant plus facilement adoptées, redescendaient à une philosophie pratique, ennemie de tous les devoirs et amie de tous les désordres. Là où le protestantisme, parti violent contre les institutions, hérésie presque timide en fait de dogme, n'est arrivé que par degrés, comme malgré lui, et par la puissance de son principe, le rationalisme ou le panthéisme du moyen-âge y arrivait dès le premier bond.

Voilà pour la lutte des idées, pour la guerre intellectuelle et dogmatique. Pour les combats extérieurs et matériels, que dirons-nous?

Parlera-t-on des injures et des souffrances de la papauté?

Croyez-vous que bien des papes, avant Pie VI, n'aient pas été captifs, fugitifs, outragés? Rappelez-vous le soufflet de Nogaret, et demandez-vous si ce siècle-là manquait d'esprits forts, si La Révellière et les agents du Directoire étaient, en 1799, plus indépendants que cet envoyé de Philippe-le-Bel en 1308? Quand on parle des longues querelles du sacerdoce et de l'Empire, on se figure deux puissances armées et faisant marcher leurs soldats l'une contre l'autre. On ne se figure pas Henri IV et Frédéric Barberousse armés comme pouvait l'être Bonaparte, Grégoire VII et Innocent III sans un soldat auprès d'eux, comme pouvait l'être Pie VI. Ces grands papes, que l'école du XVIIIe siècle ne manque pas de peindre le pied sur la tête d'un roi, n'eurent jamais un régiment à leur solde. Grégoire VII, fugitif, ne savait pas où poser sa tête. Rome s'insurgeait contre eux, et ces pontifes, si puissants dans la chrétienté, furent de tous les moins obéis entre l'Aventin et le Vatican.

Parlera-t-on des dangers de l'Eglise? Quel est le siècle qui ne les a pas vus? quel est le siècle qui n'a pas semblé prêt à donner victoire aux ennemis de la foi? Est-ce, par hasard, celui des Néron ou des Julien? est-ce celui même de Constantin, pendant lequel « le monde, dit un écrivain, se réveilla un jour tout étonné d'être arien? » Sont-ce les époques pendant lesquelles l'Eglise était en face d'Attila ou en face des successeurs de Mahomet? Sont-ce les temps de scandale et de schisme où une Marozia disposait du trône pontifical? Est-ce, par hasard, l'ère des papes d'Avignon, ces soixante-dix ans que l'Italie a nommés la captivité de Babylone, où le chef de l'Eglise semblait placé sous la main d'un prince temporel? Est-ce le temps du grand schisme, ces années pendant lesquelles la chrétienté ne sut plus quel était son chef? Et quand ces « horribles désordres, » pour me servir de l'expression de Bossuet, « eurent enfanté la révolte effroyable de Luther; » quand les princes, armés pour la doctrine nouvelle, se détachaient à l'envi de l'Eglise; quand toute l'Europe semblait prête à lui échapper; quand Rome était profanée par les soldats luthériens du connétable de Bourbon, était-ce une époque de puissance, de paix, de liberté? Quand les religionnaires, triomphant au milieu des guerres civiles de toute l'Europe, ouvraient l'Apocalypse pour y chercher le jour où devait finir la papauté, et trouvaient que l'année 1689 serait la dernière de

l'Antéchrist romain et de la Prostituée de Babylone; dites-moi, étaient-ce là des jours de sécurité, et, humainement parlant, l'Eglise devait-elle compter sur un long avenir? Si quelque chose manque dans son histoire, ce sont les trêves et les jours de repos. L'orage a produit l'orage; le revers a enfanté le revers. L'exil d'Avignon a amené le grand schisme; le grand schisme a produit Luther; la révolte luthérienne a enfanté la révolte des encyclopédistes; la révolte encyclopédique a donné le jour à la persécution révolutionnaire. Chaque ennemi s'est cru vainqueur à son tour; chaque ennemi, à son tour, a proclamé morte l'Eglise catholique, et, tout comme les grands génies de la Convention ou les beaux parleurs de notre temps, chaque ennemi a commandé son cercueil. Nul siècle n'apparaît dans l'histoire, dans lequel on ne rencontre un de ces jours d'angoisses qui ont dû être abrégés pour les élus, où tous les calculs de la raison humaine ont dû condamner le christianisme.

Là dessus écoutons Bossuet: « L'Église, dans sa plus profonde paix, n'est pas sans son Pharaon, du moins en quelque endroit. « Il vient quelque nouveau roi sur la terre qui ne con- « naît pas Joseph, » ni les gens pieux; et, en général, il est vrai, comme dit saint Paul, que « tous ceux qui veulent vivre pieuse- « ment en Jésus-Christ doivent souffrir persécution » en quelque sorte que ce soit (1). »

Comment tant de combats, comment tant d'orages ont-ils fini? Quel résultat ont eu tant de révoltes intellectuelles, tant d'attaques matérielles, tant d'outrages, tant de dissensions, tant de désordres même dans l'Église? L'Église a-t-elle triomphé par les armes? Humainement parlant, la victoire lui est-elle restée? Rarement. La victoire matérielle, palpable, visible, est le plus souvent restée à son ennemi. Qu'est-il donc arrivé en faveur de l'Église? une seule chose : son ennemi est mort et elle a survécu. Son ennemi est tombé parce qu'il était homme; elle a survécu parce qu'elle était immortelle. Tel a été le terme de toutes ces luttes et de tous ces combats. L'arianisme, si accrédité et si puissant, s'est perdu on ne sait quand, on ne sait où, comme le Rhin dans les sables. L'hellénisme de Julien, si brillant un jour, s'est évanoui comme une ombre. Le mahométisme est à l'agonie. Le pro-

(1) Élévations IX, 1.

testantisme se dissout, ou plutôt il reste et il restera toujours des protestants, c'est-à-dire des anticatholiques; mais il n'y a plus de luthériens, de calvinistes, d'anglicans, rien en un mot de ce qu'avaient voulu fonder les auteurs de la réforme.

Si ainsi sont mortes les sectes et les hérésies, que dirons-nous des hommes? Innocent III n'a pas vaincu en bataille rangée les princes de Souabe; Pie VI n'a pas renversé la Convention plus que Pie VII n'a détrôné Bonaparte; mais les princes de Souabe, et Philippe-le-Bel, et l'Assemblée constituante, et la Convention, et Bonaparte sont morts, eux et leur pouvoir. L'Église a vécu, elle et sa vérité. Elle ne triomphe pas, elle survit. Elle plie sous la tempête, le flot va l'engloutir, la nuit l'enveloppe, l'incrédule s'écrie qu'elle est abîmée, et il triomphe. Le fidèle ne la voit plus, et il se trouble. Puis, quand la tempête est passée et que le jour renaît, cette barque de pêcheur que l'on croyait chavirée est encore à flot, toujours, ce semble, faible, chancelante, mal appuyée, toute meurtrie encore par la tempête qu'elle a subie; mais elle survit, et le flot, qui la promène doucement, roule autour d'elle les débris de ces grands navires qui voulaient naguères l'écraser.

Et c'est ainsi, c'est à force de succomber et de souffrir, c'est d'orage en orage et de douleurs en douleurs qu'elle a vécu dix-huit siècles. Les institutions humaines les plus robustes n'ont pas eu cette durée. Rome, cette cité dont le nom veut dire *force*, Rome n'a pas eu plus de treize siècles, à compter de ses fabuleux commencements jusqu'aux temps où rien chez elle n'était déjà plus romain. Le mahométisme, cette conception si puissante, est mourant, de l'aveu de tous, aujourd'hui, au XIIIe siècle de son hégyre. Ni l'hellénisme alexandrin, ni l'arianisme n'ont vécu plus de deux ou trois cents ans. Trois siècles n'étaient pas passés que le protestantisme n'était déjà plus reconnaissable. L'Église seule, si faible et si désarmée en apparence, l'Église seule a vécu jusque-là. Sa gloire et sa puissance n'est pas de vaincre ni de commander, c'est de durer. Quand l'incrédule dit qu'elle a fait son temps, quand il la montre battue, affaiblie, entourée de présages sinistres, le chrétien parfois ne sait que répondre. Quelques années plus tard, l'ennemi aura disparu; l'Église subsistera, et la réponse sera donnée.

Venons-en donc à notre siècle. La philosophie encyclopédique,

passée à l'état de pratique, est encore le grand ennemi de notre foi. Fille de la réforme, elle a sur sa mère l'avantage d'une logique plus hardie et plus conséquente. Elle a su pousser à sa conclusion la négation luthérienne. Les incrédules sont aujourd'hui les vrais protestants. Et cependant l'école du XVIIIe siècle n'est-elle pas menacée à son tour? Des adversaires ne se sont-ils pas élevés contre elle de son propre sein? Beelzébuth ne s'est-il pas divisé contre lui-même? L'école du XVIIIe siècle, née d'hier, ne commence-t-elle pas à tomber, comme sont tombés et l'arianisme, et le mahométisme, et les institutions protestantes de Luther, de Calvin, d'Henri VIII?

L'école du XVIIIe siècle a été attaquée par ses propres disciples et par ses propres armes. Elle avait convoqué contre la religion toutes les connaissances humaines, en les pervertissant; de la science habilement exploitée, de l'histoire infidèlement traduite, de la morale rendue complaisante, de toutes les notions de l'art et du beau singulièrement dépravées, elle avait fait un faisceau, et comme une ligue antichrétienne dont son Encyclopédie était le symbole et le résumé. Elle avait discipliné toutes les sciences contre le christianisme. Qu'est-il arrivé? On a osé y regarder après elle. La science, par un mouvement naturel, est arrivée à mettre quelque peu en doute les affirmations si positives de ses devanciers. L'histoire a été refaite contre Voltaire, et refaite, il faut en convenir, avec une certaine science et un certain succès. La philosophie a rougi quelque peu du sensualisme ignoble auquel elle était condamnée et de la morale infime qui en dérivait. Enfin la ligue s'est rompue, le faisceau s'est brisé, la science s'est affranchie; les esprits élevés ont secoué le joug, pour suivre, il est vrai, des routes diverses, confuses, pleines d'égarements, mais cessant enfin de marcher en corps dans la route opposée au christianisme.

Peu de conclusions définitives sont sorties de là; les points importants sont demeurés dans le doute; on n'a pas abordé le dernier corollaire; cela est vrai. Mais enfin on est convenu, par exemple, que, les données scientifiques du XVIIIe siècle étant ébranlées, les conséquences antichrétiennes qu'on en tirait devaient tomber à leur tour. On a assez généralement admis que le rôle du christianisme n'était pas si petit dans l'histoire, et qu'il n'avait pas laissé que de rendre quelques ser-

vices à l'humanité. On lui concède plus volontiers encore une certaine action sur le développement de l'esprit humain, une certaine grandeur dans les arts, dans la parole, dans la poésie. En un mot, l'école du XIXe siècle (si je puis l'appeler une école), qui, toute différente de sa devancière, est toujours en crainte de décider et de conclure, se sentant gagner par la puissance de la foi chrétienne, au lieu de lui résister en face, cherche à temporiser avec elle, lui concède l'une après l'autre sa beauté, son utilité, sa grandeur, pour ne pas être obligée d'en venir à la grande et dernière concession, l'aveu de sa vérité.

D'un autre côté, un grand docteur travaille à nous instruire. L'expérience donne des leçons coûteuses; puissent-elles au moins être profitables! L'école du XVIIIe siècle, depuis cinquante ans, gouverne, ou à peu près, les sociétés par sa politique, les hommes par sa morale. N'est-il pas temps qu'elle « rende compte de son administration ? » Or ce compte (pour plaire à notre siècle positif et calculateur) est lui-même singulièrement arithmétique et positif. Dans l'ordre politique, beaucoup de révolutions, qui, sous le prétexte d'établir sur le papier des formes d'administration différentes, ont promené les peuples par toutes les catastrophes et toutes les douleurs, ont menacé leurs intérêts, troublé leurs rapports, altéré leurs mœurs, assombri leur caractère, et les tiennent sous la perpétuelle menace d'une révolution nouvelle; dans l'ordre moral, la statistique croissante des délits et des crimes, l'augmentation de cette classe d'hommes dont la vie est une menace constante pour la société : voilà le compte définitif que peut nous rendre la philosophie du XVIIIe siècle. Les crimes et les révolutions ne sont ni de la poésie ni de la rhétorique; ce sont de très-palpables réalités, de très-visibles et très-matériels dangers, et des dangers personnels à chacun de nous. La plaie est ouverte, elle est évidente. Il faut bien admettre que la morale du devoir selon l'Évangile vaut mieux que la morale de la nature selon Diderot, et que, matériellement parlant, il manquerait quelque chose à un peuple qui, pour simplifier la question sociale, en aurait tout uniment supprimé Dieu.

Ainsi, l'étude plus sérieuse dans les hommes de science, l'expérience du mal matériel dans les hommes politiques, que dis-je? dans tous les hommes qui voient et qui pensent, amènent à des conclusions semi chrétiennes. Ces conclusions, il ne faut ni exa-

gérer ni trop restreindre leur importance. Parce que le monde ou parce que l'école a la bonté de reconnaître que la religion chrétienne n'est pas *l'infâme* de Voltaire, et lui accorde une époque de grandeur, de puissance et de beauté; parce que la politique convient qu'on n'a rien su imaginer encore pour remplacer le christianisme dans la machine sociale, faut-il en conclure que le monde, que l'école, que la politique sont déjà tout chrétiens? Faut-il crier que le XVIIIe siècle est vaincu, pour qu'à nos cris de victoire le vieil ennemi se réveille et ait encore un jour de gloire et de puissance? On n'est pas chrétien par cela seulement que, dans un jour de sincérité ou de politesse, avec des restrictions plus ou moins formelles, on reconnaît au christianisme une certaine dignité morale, une certaine utilité sociale, une certaine gloire dans les arts, dans l'histoire une certaine grandeur. Un christianisme tout artistique et tout littéraire ne serait qu'un jeu de l'imagination et de l'esprit dont il est permis de faire peu de cas. Un christianisme tout politique ne serait qu'un calcul de l'intérêt, et parfois un calcul qui manquerait son but.

Assez de gens seraient tentés de prendre du christianisme tout à leur aise et de n'en accepter que ce qui leur est utile ou ce qui leur plaît. C'est, ce leur semble, une si grande grâce qu'ils lui font, dans son abaissement et dans sa défaite, de rendre justice à quelqu'une de ses qualités et d'apprécier quelqu'un de ses services! Ils peuvent bien prétendre à ne pas être importunés de son dogme ou de ses devoirs. Les louanges, en notre siècle surtout, ne coûtent guère, et que d'hommes s'épanouissent à la vue des beautés de la foi chrétienne, qui, au premier discours un peu sérieux sur le fonds même de la vérité évangélique, se retireront en disant : *Durus est hic sermo !* Il est si commode de prendre la religion comme une sorte de mythologie dont on peut à son gré accepter ou rejeter les traditions, et de s'estimer généreux parce qu'on lui donne une foi d'artiste lorsque tant d'autres lui refusent toute espèce de foi ! Il est si naturel et si aisé d'accepter le christianisme comme remède social, sauf à n'appliquer le remède que sur la partie de la société la plus dangereuse et la plus malade! C'est un vieux principe, en effet, *qu'il faut de la religion pour le peuple ;* il est sous entendu que les riches peuvent s'en passer. Je ne sais quel Anglais compare ces chrétiens politiques « à un alderman gros et gras, qui, bien rassasié de grives et de perdrix, goûte du bout des lèvres une soupe

économique, fait semblant de la trouver bonne, et déclare que *c'est une excellente nourriture pour le pauvre.* »

Est-ce donc à dire que nulle valeur ne doit être attachée à ces conclusions auxquelles arrivent de nos jours l'étude et la politique, en faveur de la beauté et de l'utilité morale du christianisme? que rien n'a été gagné depuis trente ans? que le vieil édifice de la philosophie encyclopédique chancelle et s'écroule, mais sans profit pour la foi chrétienne? que la science, rétablie dans des voies plus légitimes, ne remédiera en rien au mal que la science pervertie nous avait fait? Est-ce à dire que dans ces notions nouvelles, arrachées par la force de la vérité à des esprits souvent prévenus, dans ces notions qui tôt ou tard remplaceront les notions de l'école du XVIIIe siècle et seront populaires à leur tour, aucun germe utile, aucune semence féconde n'a été déposée par la Providence? Nul chrétien ne saurait à ce point méconnaître la conduite de Dieu. « Tout don parfait, dit l'Apôtre, nous vient d'en haut (1). » Nulle qualité surhumaine ne peut se trouver dans une œuvre purement humaine. Si le christianisme, sous une seule de ses faces, nous apparaît vrai et divin, il l'est dans son essence et dans son tout. Il y a donc, et pour tout chrétien qui veut y réfléchir, et pour tout incrédule qui de bonne foi et jusqu'au bout approfondira la question, il y a et dans la grandeur, et dans la beauté, et dans l'utilité du christianisme, une démonstration complète et logique de sa vérité; une démonstration qui, pour être moins technique que la démonstration de pure philosophie, n'en est pas moins acceptable par la raison la plus sévère, et n'en est que plus à la portée de la majorité des hommes. C'est là un grand syllogisme dont notre siècle en général a posé les prémisses et à la conclusion duquel quelques hommes ont déjà eu le bonheur d'arriver : la vérité a été la récompense de leur bonne foi. Ainsi donc, — que le problème, humainement, mais sincèrement posé, mais étudié avec conscience, se soit trouvé résolu d'une façon divine; — que l'historien, recherchant les lois qui gouvernent la destinée des nations, soit arrivé à reconnaître que tout dans l'histoire du monde converge vers le christianisme, et à ce signe ait compris que là est l'éternelle vérité; — que le philosophe, cherchant la connaissance et la base des devoirs, ait fini par trouver que ni leur

(1) Jacq. I, 17.

fondement ni leur perfection n'est ailleurs que dans la loi chrétienne, et par conséquent ait accepté la loi chrétienne comme l'unique règle admissible pour les consciences; —que le politique, frappé du désordre des sociétés une fois qu'elles s'éloignent du christianisme, non-seulement l'ait appelé comme remède, mais encore ait eu le bonheur de comprendre que le remède n'est efficace que parce qu'il est divin; — qu'enfin l'artiste et le poëte, cherchant le suprême modèle du beau et le trouvant à un degré supérieur dans les œuvres chrétiennes, se soient écriés qu'une telle perfection n'est point de l'homme, et que là est sans doute le doigt de Dieu;—que chacun, en un mot, amené par sa vocation particulière à étudier une des faces du christianisme, et à mieux apprécier l'une de ses perfections, ait reconnu que nulle chose humaine ne pouvait aller aussi loin, et qu'une telle perfection n'était qu'un rayonnement de la perfection divine; que par là, aidé et éclairé de cette « lumière » de la grâce qui «s'élève dans les ténèbres pour ceux dont le cœur est droit, » il soit arrivé à la conviction la plus entière, la plus sérieuse, la plus soumise, la plus pratique; c'est non-seulement ce qui est possible, c'est ce qui s'est vu et se voit chaque jour.

Ces preuves intrinsèques de la vérité chrétienne, non moins puissantes que les preuves d'une autre nature, ne sont pas nouvelles dans l'Eglise. Saint Paul faisait-il autre chose que prouver le christianisme par les faits acquis en dehors de lui, lorsque, devant l'Aréopage, il citait le poëte Aratus et montrait l'autel du Dieu inconnu? Plus tard, que de Gentils devinrent chrétiens par les sciences et par la philosophie humaine! Que de disciples furent comme amenés par Platon jusqu'aux portes du sanctuaire! Quel usage les Pères ne font-ils pas de la science, de la philosophie, de la mythologie, de toutes les traditions païennes! Quelle force les apologistes ne savent-ils pas tirer du spectacle que présente la société chrétienne, pleine d'union, de vertu et de paix, opposée à la société païenne, si criminelle, si discordante, si agitée, en d'autres termes de la beauté morale et de l'utilité sociale de l'Evangile? Quant au point de vue historique, qui l'a développé mieux que Bossuet? Qui, mieux que lui, a prouvé le christianisme par l'unité, la concordance, le caractère providentiel de l'histoire?

Au dernier siècle, il est vrai, la défense a dû se ressentir des caractères de l'attaque. L'attaque était philosophique et logi-

cienne par-dessus tout; elle contestait au christianisme sa vérité rationnelle ; elle le serrait de près par le sophisme: la défense, pleine d'ailleurs des traditions de l'école, a dû suivre l'ennemi sur son terrain. Dieu nous garde de répudier les fruits de cette polémique ! Les preuves philosophiques du christianisme restent debout et resteront toujours. Elles sont utiles, puissantes, nécessaires. Mais, en même temps, notre siècle a vu se développer un genre de preuves non pas nouveau, mais oublié ; un genre de preuves que, chaque jour, le progrès des sciences doit fortifier et rendre populaire; un genre de preuves enfin plus approprié peut-être aux générations actuelles. Notre siècle, en effet, peu philosophique et redoutant les formes solennelles de la discussion, se laisse prendre davantage par l'étude des faits plus facile et plus variée. Si, depuis quelques années, des conversions nombreuses ont réjoui l'Église, cette conviction acquise par l'étude, ce christianisme de la science n'en a-t-il pas été la plupart du temps l'instrument humain? Dans quelques-unes, il a été le guide principal ; dans presque toutes, il a servi de préparation; il a déblayé la route, il l'a débarrassée de mille objections vulgaires, de mille préjugés tout-puissants autrefois. Il a été utile même à ceux qui ne savent pas et n'étudient pas, par les dispositions qu'ils ont vues dans ceux qui savent et qui étudient ; en un mot, il a fait de l'atmosphère de notre siècle un air plus chrétien, où la foi peut se montrer, peut croître, peut prospérer davantage.

En effet, si une partie de la société se jette plus aveuglément que jamais dans l'athéisme pratique, il est certain qu'une autre partie devient plus chrétienne. Ce qui était sérieusement chrétien l'est aujourd'hui d'une manière plus forte, plus virile, plus positive, plus sérieuse encore. Ce qui approchait de la foi par quelques bons sentiments de plus ou par quelques préjugés de moins commence à réaliser ces velléités bénies de Dieu, et obligé, par la scission qui s'opère entre Babylone et Jérusalem, de prendre décidément un parti, se trouve porté vers le bien, ne serait-ce que par cette répulsion qu'inspire à l'honnête homme une vie affranchie de tout devoir. Dans ce qu'on appelle proprement le monde, l'excès du mal a produit le bien, et le dégoût de la vie commune a rejeté les âmes les plus droites et les plus pures dans l'heureuse singularité du chrétien. Parmi ceux qui avaient éprouvé l'enthousiasme des passions politi-

ques ou les illusions de la vie littéraire, un grand nombre s'est trouvé, ou par le désappointement de leur ambition, ou par l'inanité enfin reconnue de leurs doctrines, ou par le seul progrès de leurs idées, comme par un flot salutaire, jeté sur le sable du rivage où l'Église était prête à les recueillir. Et même les dernières classes de la société, celles où l'irréligion semblait plus incurable, parce qu'elle était plus grossière et plus absolue, nous laissent voir aujourd'hui un rayon d'espérance. La charité chrétienne, dans sa fécondité admirable, a trouvé un remède à ce mal particulier à notre siècle, l'athéisme du peuple. Ceux que les ténèbres de l'esprit ramenaient comme à une nouvelle enfance, elle leur a envoyé, comme à des enfants, ses humbles et pieux instituteurs, et aujourd'hui, dans la seule ville de Paris, deux mille adultes, hommes du peuple, fréquentent les écoles des Frères, y apprennent tout ce qu'on n'a pas su apprendre à leur enfance, et arrivent par l'instruction à l'humble pratique de la foi. En tout, une chose est certaine: les églises se remplissent; la population chrétienne augmente; celui qui n'entrait pas dans l'église aborde et l'autel et le confessionnal; il y a plus de piété parmi les chrétiens, plus de chrétiens parmi tout le peuple.

Gardons-nous donc, d'après le premier aspect de la société, de la proclamer en masse antichrétienne. Les hommes d'ailleurs appartiennent encore au christianisme, ne serait-ce que par leur baptême; la société lui appartient par sa constitution première et par son origine. C'est quelque chose encore que ce christianisme extérieur qui fait que les hommes souvent les moins croyants appellent la religion à consacrer les moments solennels de leur vie; c'est même beaucoup lorsque l'on pense que, grâce à ce christianisme extérieur, tous les enfants qui naissent appartiennent à l'Eglise et à Dieu, et reçoivent, dès leur premier jour, par la volonté de parents souvent incrédules, des grâces qui peuvent combattre et qui plus d'une fois ont vaincu les funestes influences de l'éducation. C'est aussi quelque chose que ce christianisme qui est au fond du système social, que cet ensemble de notions chrétiennes sur lesquelles reposent, quoi qu'on fasse, l'ordre et le bien-être des sociétés; car tôt ou tard on comprendra que la seule base possible des relations humaines est une base chrétienne, que toute civilisation est chrétienne par son principe, et qu'il n'y a

pas d'alternative entre la conservation de l'Evangile et le retour à la barbarie.

Ainsi le christianisme, à cette heure, n'est ni obscur ni oublié; il est écarté. On le met de côté autant qu'on le peut, par cela même que l'on sent malgré soi qu'on lui appartient, qu'on risque d'y revenir, que sa force agit, presse, tourmente, que son charme attire et persuade. Et dans l'hostilité et dans l'indifférence, telles qu'elles se produisent autour de nous, il y a quelque chose d'inquiet et de défiant qui caractérise la révolte. Ce n'est pas un vaincu que l'on néglige; c'est encore un maître contre lequel on s'insurge : on se tient en garde contre lui parce qu'on se sent, quoi qu'on fasse, sujet à l'universalité essentielle de son domaine, parce qu'on se sent chrétien par son baptême, chrétien par quelques habitudes extérieures dont on ne saurait s'affranchir, chrétien par la civilisation dans laquelle on vit, par l'air qu'on respire, par la société dont on est membre; chrétien par le spectacle qu'on a sous les yeux de la grandeur, de l'efficacité et de la vertu du christianisme, et par cet instinct qui nous avertit que tout ce qui est bon et salutaire vient de la foi. On ne résiste que parce qu'on se sent poussé. On a abandonné ou l'on commence à abandonner la négation et le doute réfléchi du XVIIIe siècle. On voit la philosophie et l'étude devenir plus chrétiennes : on s'en effraie; on redoute l'étude comme suspecte de christianisme; on met la philosophie hors la loi; on craint de penser. On voudrait s'en tenir à l'indifférence systématique, aux préoccupations matérielles, à la vie inintelligente : on ne peut, on ne pourra. L'irréligion est sur la défensive; elle craint d'attaquer parce qu'elle craint d'être repoussée; elle redoute toute conclusion parce qu'elle soupçonne que toute conclusion serait chrétienne. Mais tôt ou tard la conclusion ne viendra-t-elle pas? Tôt ou tard la foi chrétienne ne sortira-t-elle pas de la réflexion et de l'étude, la nécessité chrétienne, si je puis ainsi parler, des progrès mêmes, des besoins et surtout des périls de la société?

Voilà quelles sont les tendances du monde. Disons maintenant ce qu'est l'Eglise. « Sa vertu l'a abandonnée en même temps que sa puissance; elle n'est plus la même, » disent les incrédules. Quoi donc! son dogme, sa constitution, sa morale se sont-ils affaiblis? Je ne crois pas qu'il y ait besoin de répondre à cette question. Mais son énergie extérieure, ses œuvres visibles sont-elles moins puissantes?


SEINE

Un instant peut-être des yeux prévenus ont pu croire à cette diminution de la force agissante de l'Eglise. Tant d'orages avaient passé sur elle ; le sanctuaire avait été menacé de si près ! Il semblait qu'on ne dût pas penser à autre chose qu'à le défendre, et le siècle ne manquait pas de prêcher cette théorie qui enferme dans l'église la religion et le prêtre, qui défend d'être chrétien une fois qu'on a quitté le seuil du temple, et permet au christianisme d'exister pourvu que son existence soit cachée à tous les yeux. Il ne pouvait en être ainsi ; l'Eglise ne passe nulle part sans y faire du bien ; autour des autels à peine relevés les œuvres saintes se sont relevées peu à peu, et la foi chrétienne, de retour parmi nous, s'est rendue visible par ses œuvres. De nouveaux dangers, au lieu de faire rentrer la religion dans le sanctuaire, ne l'ont montrée que plus éclatante et plus utile au dehors. Tandis que notre patrie se ressent encore de ses dernières secousses politiques, un nouvel élan est donné à toutes les œuvres chrétiennes, comme si Dieu voulait compléter cette preuve, dont je parlais tout à l'heure, de la vérité du christianisme par sa beauté morale et son utilité pour les hommes. Il y a toujours des philosophes qui, après avoir fait, avec plus ou moins de bienveillance, l'oraison funèbre du christianisme, s'occupent de mettre en ordre la succession du défunt et cherchent le principe nouveau sur lequel ils vont organiser les sociétés, maintenant qu'est mort le principe chrétien. La philosophie, qui est vivante, cherche toujours; le christianisme, qui est mort, croit avoir trouvé et agit. Sans avoir la prétention d'organiser les sociétés sur un principe nouveau, sans chercher d'autres remèdes et d'autres consolations que ceux qui, depuis dix-huit cents ans, soulagent les douleurs humaines, le christianisme agit malgré tant de préjugés, tant d'entraves qui combattent son action extérieure. Ici c'est une humble association de prières, œuvre bénie d'autant plus qu'elle a grandi dans l'ombre, qui, au bout de sept années, a inscrit sur ses registres près de deux cent mille associés, parmi lesquels un grand nombre, avant de la connaître, n'étaient pas chrétiens. Ailleurs, huit étudiants, réunis un certain jour dans quelque mansarde du pays latin, y ont formé une société charitable qui s'est accrue comme le grain de sénevé, et, vieille de dix années seulement, compte des coopérateurs par toute la France. Ailleurs enfin, plusieurs centaines de milliers d'hommes, des pauvres, des artisans, des ouvriers, avec le sou qu'ils

donnent par semaine, constituent à l'œuvre de *la Propagation de la Foi* un revenu de près de 3 millions. Est-ce là le fait d'une foi qui se meurt, et s'il y a au monde une foi vivante, une doctrine, comme on dit, pleine d'avenir, qu'elle nous montre donc des œuvres pareilles.

Faut-il parler des œuvres moins directement religieuses et qui touchent de plus près les intérêts temporels? Là, on le sait, bien des obstacles extérieurs gênent l'action du christianisme. Et cependant, nous pouvons le redire, qui donc agit, si ce n'est lui? Si un effort a été tenté quelque part pour rendre la peine utile au coupable, et le renvoyer meilleur à la société qui tremble de le recevoir, dites, cet effort a-t-il pu être tenté sans le christianisme ? Quelle autre doctrine, quelle autre école que le christianisme, possède un corps d'instituteurs populaires qui sache corriger le danger du savoir par la sainteté de la morale? Des socialistes ou des humanitaires ont-ils élevé des hospices d'aliénés et des écoles de sourds-muets? Sont-ce des Saint-Simoniennes ou des Fouriéristes qui, sous le nom du *Bon Pasteur*, ont ouvert un asile à la femme déchue et lui ont donné le pain pour que le repentir lui fût possible? Quel bien a jamais été essayé, que le christianisme n'ait essayé également et avec un plus grand succès? Il y a plus : tout ce qui est bon, tout ce qui est utile, tout ce qui est salutaire lui appartient. Les bonnes œuvres viennent de lui ou viennent à lui. Ceux qui ont commencé sans être chrétiens, frappés de leur infirmité et instruits par l'expérience, ont fini par appeler la foi chrétienne à leur secours. L'œuvre, profane d'abord, pour s'accroître, s'est sanctifiée, et celui qui sans la foi avait voulu faire le bien, pour récompense du bien qu'il faisait a trouvé la foi.

En tout, le moment où nous vivons sera-t-il donc si obscur dans les annales de l'Église? et lorsqu'on voudra y regarder, lorsque des faits qui se passent autour de nous et souvent à notre insu seront devenus de l'histoire, notre époque sera peut-être tout autrement comprise qu'elle-même ne se comprend. Savons-nous ou plutôt prenons-nous la peine de voir ce qui se fait à nos côtés ? Comptons-nous au juste combien de merveilles enfante chaque jour l'esprit de la charité chrétienne? Faisons-nous attention à cette efflorescence d'œuvres bénies dont il semble que les dernières années aient donné le signal ? Cependant les faits sont multipliés, éclatants, incontestables. De plus

grandes souffrances ont appelé des remèdes nouveaux; l'esprit de charité s'est multiplié sous vingt formes nouvelles: salles d'asile pour les enfants, retraites pour les vieillards, secours donné au mariage des pauvres, efforts multipliés pour instruire et pour régénérer l'homme que la loi humaine a condamné, toutes œuvres écloses depuis quelques années, toutes œuvres qui par leur nature sont propres à notre siècle; œuvres essentiellement catholiques, pour la plupart, et qui toutes ont appelé la foi catholique à leur secours. Qui se fût imaginé, il y a peu d'années encore, que des geôliers (puis-je me servir de ce mot?), que des geôliers en guimpe et en robe de bure seraient appelés à la garde des criminels dans les prisons, et qu'au lieu de guichetiers ou de soldats, des religieuses ou des frères garderaient, instruiraient, maintiendraient le prisonnier? C'est pourtant ce qui a lieu pour les femmes plus souvent, mais déjà en plusieurs endroits pour les hommes. Qui aurait songé à ces colonies agricoles où des enfants condamnés, toujours sous la protection de la foi et de la pensée chrétienne, prennent les habitudes de la vertu et du travail? La société ne sentait pas encore son mal; l'éducation du criminel, cette tâche qui lui est si énergiquement imposée par le sentiment de son péril, ne lui apparaissait pas encore comme une œuvre nécessaire, ni surtout comme une œuvre nécessairement chrétienne. Aujourd'hui il n'en est plus de même, et cette œuvre qui, chacun le sait, ne peut s'accomplir que par les voies chrétiennes, est peut-être le moyen de prédication que la Providence avait spécialement réservé à notre siècle (1).

(1) Voici le nom et la date de quelques-unes seulement des œuvres qui sont écloses en France depuis peu d'années :

1822. OEuvre de la Propagation de la Foi (compte aujourd'hui 700,000 souscripteurs);

1826. OEuvre de Saint-François-Régis, pour le mariage des pauvres;

1827. Fondation de Saint-Nicolas, pour l'éducation des enfants pauvres;

1832. OEuvre des Orphelins du Choléra;

1833. Société de Saint-Vincent de Paul, qui, outre la visite des pauvres, son but principal, s'occupe aussi du patronage des enfants, des apprentis et des ouvriers, des salles d'asile, des hôpitaux, des prisons, de l'instruction des militaires, etc., etc.;

1833. OEuvre de la Miséricorde, pour les pauvres honteux;

1835. Société des Mères de Famille, pour les femmes en couches;

1839. OEuvre des nouvelles Accouchées; — Bibliothèques paroissiales, etc., etc.; Colonie agricole et pénitentiaire de Marseille;

1840. OEuvre de Saint-Vincent de Paul pour les pauvres malades;

1842. OEuvre de l'éducation chrétienne.

Ajoutez à cette note fort incomplète, extraite du *Manuel des œuvres de Charité*, une foule de sociétés et d'œuvres nées depuis peu d'années, mais dont nous ignorons la date

Dans tout ceci, rien n'est absolument nouveau. Cette foi active, cette énergie vivifiante a toujours appartenu à l'Eglise chrétienne. — Sa sainteté, sa pureté intérieure a-t-elle diminué plus que sa puissance d'action au dehors? Si les siècles diffèrent à cet égard, la différence est-elle au désavantage du nôtre? Certes, l'Eglise a été étrangement calomniée; ce qu'il y a eu de scandales dans son sein a été singulièrement exagéré par la haine. Mais enfin l'Eglise, divine par son origine et par l'esprit qui la conduit, est humaine par ses membres; l'imperfection humaine est toujours mêlée à sa grandeur. Mais en quel siècle, depuis que le christianisme est sorti des catacombes, fut plus petite qu'aujourd'hui la part de l'imperfection humaine? Le scandale, la plus cruelle des plaies de l'Église, a été la plaie de ses jours de puissance et de gloire. Aujourd'hui, avec moins de puissance visible, l'Église ne compte-t-elle pas moins de scandales que jamais? Qu'y a-t-il en nos jours qui rappelle les désordres du Xe et du XVe siècle? Les ennemis de l'Église signalent-ils dans son sein beaucoup de ces abus qui furent le prétexte de la révolte de Luther, abus tant de fois proscrits avant lui par la sagesse de l'Église, tant de fois renouvelés par la dépravation des hommes? Nomment-ils dans le sein de l'Église beaucoup de simoniaques et d'imposteurs? et trouvent-ils dans son clergé une matière tant soit peu plausible à des satires pareilles à celles que hasardent plus d'une fois les écrivains catholiques du moyen-âge?

Le XVe siècle a vu des partis dans l'Église, des conclaves ennemis, des antipapes: quelque chose de pareil s'est-il passé en notre siècle? Les querelles des ordres religieux ont plus d'une fois fait retentir le monde: en a-t-il été question de nos jours? Qu'est devenu ce qui faisait schisme, séparation, dissidence? Le jansénisme se meurt dans l'ombre; les querelles du gallicanisme sont endormies; le schisme de 1791 s'est éteint avec la force qui l'avait imposé; la petite Église de 1802 périt faute de fidèles. Sans doute, sous la loi catholique, comme partout ailleurs, les hommes naissent avec des tempéraments et des natures diverses: sans doute, sous la loi catholique comme ailleurs, il y a des préjugés de nation, d'éducation, de parti, préjugés moins graves et moins redoutables qu'ailleurs, parce qu'une certaine

précise. Ainsi, l'œuvre des *Amis de l'Enfance* pour l'éducation des apprentis; celle des jeunes filles libérées et de la visite des prisons; — les dames du Bon-Pasteur pour les filles repenties; — les salles d'asile; — la colonie agricole de Mettray, etc., etc.

limite leur est tracée: sans doute, enfin, sur les points secondaires, que l'Église laisse à la discussion libre, des tendances diverses, des opinions opposées peuvent jaillir entre des hommes chez qui la grande unité de la foi ne saurait détruire les mille nuances que la nature ou l'éducation leur ont imprimées. Mais pour cela faut-il que l'incrédule crie victoire? Pour cela l'unité catholique est-elle rompue? L'unité catholique n'implique pas l'absolue conformité des esprits, des caractères, des éducations. L'unité catholique n'est pas faite pour un seul peuple, et ne repousse pas sans rémission les habitudes d'esprit, que dis-je? même les préjugés des autres nations. La loi catholique n'est pas faite pour une seule espèce d'hommes, et ne se croit pas obligée de repousser tout ce qui ne s'accorderait pas avec la pente naturelle de certains esprits. Bien des gens argumenteraient volontiers contre l'Église de ce que la messe se dit ici en grec, là en latin, et ne comprendraient pas que de ces diversités de mœurs, d'éducation, de caractère et de pensées, l'unité catholique, qui les accueille à condition de les dominer, ressort plus forte et plus évidente.

Et sachons-le bien : à aucune époque peut-être, dans tous les cœurs sérieusement catholiques, ces tendances diverses ne se sont plus complétement abaissées devant l'unité; jamais peut-être, hommes de nations, de partis, de nature, d'éducation divers, mais tous dociles enfants d'une même mère, nous n'avons mieux compris qu'une même patrie est la nôtre, et que le toit commun de l'Église nous abrite également. Respectueux pour la liberté que l'Église concède aux opinions qui n'offensent pas son dogme, nous comprenons plus que jamais la nécessité de faire taire tous les dissentiments, de réunir toutes les forces, d'abdiquer notre sens personnel; en un mot, de subordonner ce qui nous séparerait à la grande unité qui nous rassemble. Nous savons que le temps est passé des questions secondaires et des querelles domestiques; nous savons que l'ennemi est présent, et que la commune patrie est attaquée. La chaire de saint Pierre, entourée de tant d'ennemis, et si près de tomber, disent les infidèles, ne recueillit peut-être jamais, de toutes les parties du monde catholique, l'hommage plus unanime d'une confiance sans borne, d'une fidélité absolue, d'une obéissance pleine d'amour. La cité en d'autres temps a pu être plus vaste et plus puissante; son enceinte n'a pas été plus ferme,

ni les pierres de son rempart mieux liées les unes aux autres : *Jerusalem quæ ædificatur ut civitas, cujus participatio ejus in idipsum.*

Voilà pourtant cette foi que l'on croit éteinte, cette religion morte, dont le rationalisme de notre siècle, assis en paix dans sa victoire, s'amuse à regarder passer les lentes funérailles. Charité, pureté, unité, rien de tout cela ne lui fait défaut. Et après tout, si elle est morte, pourquoi la craindre et l'attaquer? A quoi bon compter avec anxiété le nombre de ses églises, de ses monastères, de ses prêtres, et si par hasard on trouve qu'il augmente, crier à l'empiétement, à la théocratie, au scandale! Contradiction étrange: « Le christianisme se meurt, nous dira-t-on aujourd'hui ; ses docteurs prêchent dans le désert ; les peuples s'éloignent de lui ! » Et le lendemain : « Alarme ! terreur! danger! Il y a en France un couvent de plus. Un pauvre prêtre demande la permission de fonder une école. Cinq ou six religieuses se proposent pour élever les enfants, soigner les malades; redoutables conquérantes contre l'envahissement desquelles trop de barrières ne s'auraient s'élever. Des Frères, bien ignorants, dit-on, demandent la permission de montrer l'alphabet aux enfants du peuple ; hâtons-nous de la refuser ; car le peuple, ajoute-t-on, viendrait à eux. Ne voyez-vous pas que la foi catholique va tout dominer? que ses prêtres osent parler et agir, presque autant que s'ils étaient des hommes et des citoyens comme nous? Hâtons-nous d'élever des digues : le flot nous envahit. Nos écoles, notre constitution, notre liberté, il menace tout. Dans dix ans, si nous n'y prenons garde, toute notre jeunesse sera élevée par des prêtres, tous nos biens possédés par des prêtres, tout notre royaume gouverné par des prêtres ! »

Est-ce une foi morte que l'on redoute ainsi ? Revient-on avec tant d'acharnement sur un cadavre ? Pourquoi tant de terreurs après tant de mépris? une vigilance si inquiète contre un ennemi que l'on déclare, non pas vaincu, mais écrasé? Si le Christianisme est près d'être enseveli, pourquoi, à la vue de son convoi funèbre, pousser des cris d'alarme comme à la vue d'une armée ennemie?

Quant à nous, nous ne croyons encore la foi chrétienne ni si éteinte, ni si puissante. Nous la croyons toujours vivante et forte, sans nous attendre à voir ce que le monde n'a jamais vu, son règne paisible et incontesté. Nous savons que la Jérusalem

céleste n'est pas de ce monde. Mais, quelle que soit la phase actuelle de l'éternelle lutte entre l'erreur et la vérité, nous accomplissons un devoir de chrétien en venant prendre rang au combat, en apportant aussi nos faibles armes aux pieds de celui qui seul peut les rendre pures et puissantes.

Sachons toujours éviter ce double excès : le découragement, l'espérance hâtive et impatiente. « Les portes de l'enfer, » nous le savons, « ne prévaudront jamais contre » notre Église. Mais notre Église, nous le savons aussi, aura toujours à combattre les portes de l'enfer. Ne nous étonnons pas d'une lutte qui est de tous les siècles. Ne soyons pas effrayés des périls, des combats, des revers ; ne soyons pas non plus impatients d'une victoire qui ne sera jamais complète ; ne nous irritons pas follement contre une révolte que l'Esprit saint nous annonce devoir être éternelle. Traitons avec pitié des égarements qui sont dans la triste nature de l'homme, au lieu de les punir, comme des crimes inouïs, par notre colère et notre malédiction.

Un des hommes les plus illustres de notre temps a donné, il est vrai, l'exemple de formes hautaines, impérieuses, absolues, pleines de dédain pour la discussion, parce qu'il méprise l'adversaire, et aime à le choquer bien plus qu'à le convaincre. Mais cet homme, avec un rare génie, qui a-t-il jamais persuadé ? Il a pu satisfaire quelques croyants ; a-t-il éclairé beaucoup d'infidèles ? a-t-il détruit dans les âmes égarées beaucoup de préjugés antichrétiens ? N'a-t-il pas, au contraire, aigri et blessé ceux qui se trompent ? et, par l'exagération de son langage, ne leur a-t-il pas donné contre la foi des prétextes et des armes ? N'est-il pas resté, en un mot, le plus éloquent, mais le moins persuasif de tous les hommes ?

Ainsi n'ont pas agi nos pères dans la science et dans la foi, ni les premiers apologistes de notre Église, ni les docteurs des plus grands siècles, ni un saint Augustin, ni un Bossuet. Aucun d'eux n'a cru les ennemis de la religion tellement au-dessous de lui que la discussion avec eux lui semblât inutile ; ils ont eu la patience de les réfuter vingt fois, au lieu de les maudire une. « C'était déjà, disait Bossuet, une assez grande peine aux gens que de leur montrer qu'ils ont tort, surtout en matière de religion. » Ainsi ont-ils persuadé, ont-ils converti, ont-ils ramené !

Sachons contenir une colère qui, pour être naturelle à nos âmes, n'est pas toujours sainte autant qu'elle le paraît. Sachons

ne pas nous irriter plus que ces grands hommes contre ceux que nos paroles n'ont pas changés tout d'abord. N'abandonnons, certes, ni la sainte intégrité de nos doctrines, ni même la liberté légitime de notre pensée. La charité ne nous demande pas de céder un pouce du terrain de la vérité chrétienne; elle nous demande le respect et la douceur envers les hommes, non la mollesse envers les doctrines. Prenons garde seulement que des semences précieuses germent en notre siècle, et qu'il ne faut pas les étouffer; que bien des velléités chrétiennes n'attendent peut-être que l'influence d'un mot charitable pour devenir des volontés chrétiennes. Ne prenons pas sur nous d'arrêter, par la dureté de nos paroles, ce que la main de Dieu peut-être avait commencé. Notre tâche est d'appeler, d'éclairer, si nous pouvons, non pas de condamner. N'ayons pas la prétention d'arracher l'ivraie avant que le jour de la moisson ne soit venu. C'est Dieu qui a dit, et qui seul a pu dire : « Celui qui n'est pas pour moi est contre moi. » A nous, au contraire, il a été dit : « Celui qui n'est pas contre vous est pour vous (1). »

En tout, voici notre règle et notre devoir: envers l'Église, soumission complète et obéissance, *in necessariis unitas;* envers nous tous catholiques, respect et amour, même quand un sujet de discussion s'élèverait parmi nous, *in dubiis libertas;* envers nos adversaires, patience, bienveillance, charité, *in omnibus charitas.*

(1) Qui non est adversùm vos pro vobis est. Marc IX, 39.

FRANZ DE CHAMPAGNY.

PORT-ROYAL,

PAR C.-A. SAINTE-BEUVE [1].

Ce livre a été remarqué. Il devait l'être. Le sujet y conviait; je ne saurais dire s'il s'est rencontré ailleurs, dans un coin du monde, un groupe de figures plus tranchées, plus saisissantes que celles-ci : Saint-Cyran, d'Andilly, les deux mères Angélique, Lemaistre, Antoine Arnauld, Pascal, Nicole, Saci. Rien ne prêtait davantage à cette curiosité un peu superficielle de notre temps, qui, malgré ses prétentions à la philosophie de l'histoire, la délaisse volontiers pour les Mémoires et préfère assez les anecdotes aux idées. C'était aussi une bonne fortune pour M. Sainte-Beuve, dont le talent, ingénieux jusqu'au raffinement, se complaît dans les choses de détail, dans l'anatomie j'oserai dire microscopique des caractères, et qui trouvait là sans contredit mieux qu'un roman psychologique.

Puis, comme l'a vu très-bien Joseph de Maistre, le jansénisme n'est point mort; tant sans faut! Sans doute on ne s'inquiète pas beaucoup aujourd'hui de savoir si les cinq propositions sont ou non dans Jansénius. Mais le jansénisme pratique n'a pas entièrement déserté, dit-on, les tribunaux de la pénitence, et il siége surtout, vivace encore et même provoquant, dans d'autres tribunaux, fort de sa vieille alliance avec le gallicanisme parlementaire, tant de fois désavoué par nos évêques. Là, comme on sait, quand il ne peut être magistrat, il se fait procureur. Seulement, au lieu de s'appeler Joly de Fleury ou Gilbert de Voisins, il se nomme Isambert ou Dupin aîné.

Eh! ne l'a-t-on pas entendu naguères évoquer au Palais l'ombre de Domat, comme celle de Pascal à l'Académie? Grandes ombres certes, mais impuissantes à faire revivre ce qui n'est plus! L'Université a beau souffler à son tour sur la cendre des

(1) Tomes I et II. — Paris, Renduel, 1840 et 1842. — In-8°.

Provinciales; le feu qui couvait là ne se rallumera plus. Tout cela est du passé, de l'histoire aussi ancienne que celle du stoïcisme avec qui le jansénisme eut plus d'une affinité secrète. Tout cela se résout dans un mot de Bossuet : « Pour, je vois de grands exemples; contre, des raisons invincibles. »

Pour bien apprécier Port-Royal, il faut bien connaître la doctrine qui en avait fait sa place d'armes; et pour savoir à fond le jansénisme, il faut remonter assez haut. Car l'hérésie qui a pris ce nom est loin d'être ce que Montesquieu affirmait un peu superbement de l'*Esprit des Lois :*

Prolem sine matre creatam.

Elle n'est pas sortie tout armée du cerveau de Jansénius, comme la fable faisait sortir Minerve de celui de Jupiter. Elle a dans l'histoire de l'Église de profondes racines.

Avant tout, il y a là une question de dogme.

En soi, le fini est impuissant à entrer en relation avec l'Infini; la nature ne peut atteindre le surnaturel : un abîme les sépare. Cet abîme ne saurait être comblé que par la toute-puissance et la toute-bonté du Créateur. Logiquement, qui pourrait Lui dénier l'initiative des rapports qui s'établissent entre lui et sa créature? L'action du Créateur sur la créature, tranchons le mot, la Grâce, est donc la loi générale de toute relation entre Dieu et l'homme. Même avant la chute, Adam, être fini, dut être prévenu, excité, pénétré par la vertu divine, et ce n'est que par l'union d'un principe fécondant et supérieur aux forces limitées de sa propre intelligence, qu'il put communiquer avec Dieu comme un ami avec son ami. Non qu'il ne possédât en lui-même une faculté naturelle de connaître son Auteur; mais il fallait que cette faculté fût aidée par une force extérieure placée au-dessus de l'humanité. Tout se tient dans le Christianisme, et c'est ainsi que, dans le mystère de la réconciliation, c'est Dieu qui s'est fait homme et non l'homme qui s'est fait Dieu.

Toutefois, au Ve siècle de notre ère, il se trouva un assez faible philosophe pour imaginer que l'homme à lui seul peut embrasser Dieu, énormité assez analogue à celle d'un géomètre qui dirait la partie aussi grande que le tout. Pélage (c'était le nom de ce penseur, glorifié de nos jours) (1) fut assez vite abandonné

(1) Ce n'est pas seulement M. Augustin Thierry qui se sent un faible pour Pélage; mais



par ses disciples, qui admirent la nécessité de la grâce, mais seulement comme complément du libre arbitre, auquel ils laissaient *l'initiative du bien.* Malheureusement, dans la réaction qui se fit contre les Semipélagiens et contre leur maître, le but, comme il arrive souvent, fut dépassé par quelques-uns, et les Prédestinatiens parurent, autre espèce d'insensés qui niaient le libre arbitre et faisaient de Dieu le plus arbitraire des despotes, prédestinant fatalement les uns au ciel et les autres à l'enfer. A les en croire, Jésus-Christ n'était mort que pour les Élus. Nous tenons déjà les premiers fils du jansénisme; nous venons de nommer les ancêtres directs de Port-Royal. M. Michelet ne manquerait pas de noter ici que le chef des Prédestinatiens, au Ve siècle, Lucidus, était un prêtre de l'Église des Gaules.

C'est encore dans les Gaules que, quatre cents plus tard, nous retrouvons la prédestination prêchée par Gotescalc, dont Jansénius a voulu réhabiliter la mémoire. Plusieurs évêques embrassèrent ses erreurs, pulvérisées dès lors par Raban Maur et Hincmar. Après quoi, nous en perdons la trace jusqu'à Wiclef, ce précurseur immédiat de Luther et de Calvin. Nous donnons la main au XVIe siècle.

Le protestantisme fut le culte de la prédestination. Luther, l'idole des libres penseurs de notre âge, écrivit *ex professo* contre la liberté humaine : DE SERVO ARBITRIO. Calvin enseigna en propres termes que « Dieu *voue* une multitude d'hommes à l'enfer, pour qu'ils le glorifient par leurs supplices (1). » Il osa plus, il appela cette doctrine une doctrine consolante (2). Les deux réformateurs proclamèrent à l'envi que l'homme n'est que péché et que les vertus païennes sont abominables devant Dieu; que Dieu exige l'impossible et qu'il punit éternellement des infractions inévitables; qu'il damne et sauve sans qu'on l'ait mérité; que l'action de la grâce est irrésistible (3).

Ces maximes eurent de l'écho en Belgique. A Louvain même,

M. Cousin, mais M. Michelet, lequel a écrit ceci : « Le breton Pélage, qui mit l'esprit stoï-« cien dans le christianisme (c'est précisément le contraire, mais passons), et réclama *le « premier* dans l'Église en faveur de la liberté humaine (voilà qui devient fort), eut pour « successeur le breton Abailard, le breton Descartes » (lequel breton était tourangeau; mais en histoire on n'y regarde pas de si près).

(1) *Institut.* III, 23, n° 7.

(2) *Ibid.* III, 21, § 2, *De æternâ Dei predestin.*, page 883.

(3) CALV. *Institut.* II, 1, XLIII, 14; *Antidot. Concil. Trident.* ad sess. VI, c. 6; *Instit.* II, 3, n° 13. — LUTH. *de Servo Arbitr.*

au sein de cette université où Jansénius et Saint-Cyran devaient puiser leur première instruction théologique, un docteur qui fut député au concile de Trente et qui avait résisté à d'autres égards au torrent de la Réforme, Baïus, avait enseigné l'impossibilité de certains commandements de Dieu et le fatalisme de la damnation. Condamné par un saint pape, Pie V, le même qui donna le coup de grâce à la marine turque en provoquant la croisade qui vainquit à Lépante, Baïus s'était assez longtemps débattu sous la censure pontificale, à laquelle il n'acquiesça qu'en 1580, plus par lassitude que par conviction. Neuf ans après il mourut, mais il ne mourait pas tout entier. Déjà en effet Jansénius était né (1585), et si l'hérésiarque de Louvain eût été prophète, en léguant à cet enfant sa chaire d'Écriture sainte avec son exemplaire de saint Augustin, il eût pu s'écrier dans un élan de joie :

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor.

Cornelh Jansen (Corneille fils de Jean), que nous appelons Jansénius, était né dans un village de Hollande, près de Leerdam, d'une famille catholique. Le nom de son père était Jean Otto; mais, envoyé à Louvain pour y faire secrètement ses études, Corneille adopta celui de Jansen, suivant l'usage des étudiants de son pays qui, pour dépister l'espionnage du protestantisme hollandais et ne pas exposer leurs familles à des tracasseries, changeaient de nom à leur entrée dans les écoles belges. Je ne puis m'empêcher de remarquer cet innocent pseudonyme du futur sectaire. Il y a là une habitude de dissimulation précoce; il se cache dès le collége; le pli est pris de bonne heure, et l'on pense malgré soi à ce déluge d'écrits anonymes ou pseudonymes dont se complique la bibliographie jansénienne, depuis Aurélius (Saint-Cyran), Montalte (Pascal) et Wendrock (Nicole), jusqu'aux obscures élucubrations du père Lambert.

Le XVII[e] siècle commençait. Il y avait alors sur les bancs de la faculté de théologie à Louvain un jeune Basque aux *entrailles chaudes*, aux *imaginations mélancoliques*, comme disait le cardinal de Richelieu. Jean du Vergier de Hauranne, depuis abbé de Saint-Cyran, se distinguait entre ses condisciples par son ardeur bilieuse et son application à l'étude. Cornelh Jansen, plus jeune de quatre ans, était plus infatigable encore. Il se ruait sur la théologie avec toute la passion d'un jeune homme

pauvre qui a son chemin à faire et toute la ténacité hollandaise. L'étudiant français obtint des éloges publics de Juste-Lipse ; le hollandais conquit le titre glorieux de *premier docteur de Louvain.* Comment douter que les deux jeunes théologiens se soient rencontrés aux cours du docteur Janson, l'héritier des doctrines de Baïus ? N'avons-nous pas à cet égard le témoignage précis de Leydecker, professeur à Utrecht, cette seconde métropole du jansénisme ? Quoi qu'il en soit, les deux condisciples de Louvain se retrouvèrent à Paris, où ils se lièrent de l'amitié la plus étroite. Ils y étaient en 1609, quand du Vergier y publia sa *Question royale*, chef-d'œuvre de subtilité casuistique, où sont posés, dit-on, trente-quatre cas dans lesquels on peut se tuer en conscience. Ce n'est qu'une débauche d'esprit théologique, à la bonne heure. Mais ces gageures de rhéteur ne sont pas d'une tête bien faite, et ce luxe d'hypothèses chimériques révélait déjà dans le jeune de Hauranne un jugement assez peu sûr.

Ces années de Paris furent décisives. Dans les chaires de Sorbonne, la scolastique était toute la théologie. L'Écriture sainte avait bien son enseignement spécial; mais la *Patrologie*, comme disent les Allemands, y restait à peu près inconnue. Grand scandale pour nos élèves de Louvain ! Baïus, se disaient-ils, avait lu neuf fois saint Augustin tout entier. Les deux amis durent protester dès lors, au nom du grand évêque d'Hippone, contre saint Thomas, qui régnait en maître dans l'Université de Paris. L'invasion du Richérisme en Sorbonne (1611) ne tarda pas à développer dans ces esprits chagrins des ferments d'opposition plus formidables. Edmond Richer, syndic de cette faculté de théologie, venait de poser en thèse que la juridiction ecclésiastique appartenait au corps de l'Église, dont le Pape n'était que le premier ministre. Le jansénisme se souviendra de cette doctrine.

Pendant que Richer expiait par la déposition du syndicat son ultra-gallicanisme, du Vergier renonçait à prendre le bonnet de docteur dans cette Sorbonne, asservie désormais, pensait-il, aux tendances ultramontaines. Il emmenait Jansénius à Bayonne, où ils se plongèrent ensemble avec une opiniâtreté presque égale dans les études les plus ardues, lisant et relisant saint Augustin sous la préoccupation des idées de Baïus, qu'ils avaient sucées avec le lait de l'Université de Louvain. En 1617, ils se séparent, Jansénius pour retourner dans sa chère Belgique, de Hauranne pour s'attacher à l'évêque de Poitiers qui lui résigna son ab-

baye de Saint-Cyran. Ce prélat, qui s'était battu contre les protestants de sa ville épiscopale, récompensait ainsi du Vergier de l'avoir défendu par un écrit qu'on nomma *l'alcoran de l'évêque de Poitiers.*

A partir de ce point, les choses se précipitent. Jansénius trouve à Louvain le manifeste de Marc-Antoine de Dominis contre le Pape : *de Republicâ ecclesiasticâ libri X*, et il y reçoit le contre-coup du fameux synode de Dordrecht, où Arminius mort fut anathématisé par ses coreligionnaires, pour avoir dit que l'homme est libre; que le chrétien a des forces suffisantes pour vaincre tous les obstacles au bien; que la Grâce lui est nécessaire, mais qu'il peut la repousser et lui résister; enfin, que Jésus-Christ est mort pour tous les hommes. On presse Jansénius de réfuter l'archevêque de Spalatro (Dominis), qui fait de l'Église une démocratie épiscopale. L'ami de Saint-Cyran élude une tâche qu'il *abhorre*, dit-il, *entièrement.* Il applaudit au contraire aux anathèmes de Dordrecht; le farouche symbole de cette assemblée, qui riva les fers de Grotius et dressa l'échafaud de Barneveldt, lui semble à très-peu près catholique. Il reprend la lecture de saint Augustin avec une sorte de rage, et croit y trouver à chaque ligne cette draconienne doctrine de la prédestination, qui allait si bien à l'âpreté concentrée de son caractère.

Nous touchons le nœud de ce triste drame. Dans l'été de 1621, Jansénius et Saint-Cyran se revirent et toute une conjuration fut tramée. C'est ce qu'on nomme le complot de Bourg-Fontaine, du nom d'une chartreuse située dans la forêt de Villers-Cotterets, où l'on prétend que se passa l'entrevue. Les détails en ont été amplifiés et aggravés par l'esprit de parti; mais il est difficile de ne pas croire avec M. Sainte-Beuve qu'il a dû se tramer à Bourg-Fontaine ou ailleurs, en cette année 1621, quelque chose comme une conspiration de réforme religieuse. On peut voir dans l'ouvrage que nous analysons (1) une lettre de Jansénius à Saint-Cyran, du 25 mars 1621, où se trouvent ces propres mots : « Je n'ose dire à personne du monde ce que je « pense d'une grande partie des opinions de ce temps, et par- « ticulièrement de celles de la Grâce et Prédestination, de peur « qu'on ne me fasse le tour à Rome qu'on a fait à d'autres, *devant*

(1) Tome Ier, pages 306 et 307.

« que toute chose soit mûre et à son temps. » L'entrevue a lieu, et dans une autre lettre de Jansénius du 19 novembre suivant, il est question d'un *voyage* qu'il a fait depuis peu avec son ami. A dater de ce moment, la correspondance devient mystérieuse. « Les deux amis, dit M. Sainte-Beuve, se servent désormais d'un argot qu'on a peine à pénétrer, au moins dans le détail. Il n'est plus question que de la grande affaire de *Sulpice* (Jansénius), de la matière de *Pilmot*, des *racines* qu'on croit avoir découvertes, et d'où sortiront des *arbres* pour bâtir une certaine *maison*... M. de Saint-Cyran s'y appelle tantôt *Rongeurt*, tantôt *Durillon*, et les *Jésuites Chimer*... Il est certain qu'ils s'entendirent expressément dès lors sur le projet et les moyens de relever la doctrine de la Grâce ; qu'ils convinrent de préparer prudemment et en secret, mais activement, les bases de la grande œuvre, que Jansénius exécuterait surtout dans la portion d'érudition, et dont M. de Saint-Cyran propagerait l'exécution dans la pratique. »

C'est bien cela en effet : à Jansénius, l'initiative doctrinale ; à Saint-Cyran, l'action, la propagande, la cabale, le mot n'est pas trop dur. *Occultè propter metum Judæorum*, telle était la devise de du Vergier (1). (Les Juifs, pour lui, observe Petitot, c'était le gros des fidèles dont se composait l'Église.) Ce n'était pas ainsi que les apôtres avaient conquis le monde à la bonne nouvelle. Ils la prêchaient sur les toits, dans les synagogues, au milieu de l'agora ou du forum, devant les rois juifs, les procurateurs romains ou l'aréopage d'Athènes. Saint Paul, tant invoqué par les Jansénistes, entrait partout dans les assemblées de ses frères en Israël, s'efforçant de leur ouvrir les yeux sur les prophéties ; bien plus, il disputait librement avec les stoïciens et les épicuriens grecs (2).

Mais Saint-Cyran n'était pas saint Paul. Malgré toute la prédilection biographique de M. Sainte-Beuve pour son héros, nous ne saurions voir en du Vergier qu'un grand esprit faux, dominé par une imagination forte et lugubre, et emporté par le plus indomptable orgueil qui se puisse concevoir. Il s'ingénie, à son début, à inventer des suicides innocents, à justifier les prises d'armes dans le sanctuaire, ou je ne sais quelle incroyable coutume de l'Église de Bayonne qui exposait sur l'autel une brebis

(1) Interrogatoire de Saint-Cyran à Vincennes, publié par un janséniste en 1740.

(2) *Disputabat igitur in synagogâ cum Judæis, et in foro, per omnes dies, ad eos qui aderant. Quidam autem Epicurei et Stoici disserebant cum eo.* Act. Apost. XVII, 17-18.

pantelante, égorgée le jour de la fête des morts; voilà pour la justesse d'esprit. Voici pour l'humilité : « Les Grands, écrivait-il, sont si peu capables de m'éblouir que, si j'avais trois royaumes, je les leur donnerais, à condition qu'ils s'obligeraient à m'en donner un quatrième, dans lequel je voudrais régner avec eux. Car je n'ai pas moins un esprit de principauté que les plus grands potentats du monde. Si nos naissances sont différentes, nos courages peuvent être égaux. » Je ne sache pas que ce soit de ce ton altier que les saints ont accoutumé de parler du Paradis.

Cependant, tandis que Jansénius s'enfonçait dans saint Augustin tête baissée, avec cette sorte de parti pris qui fait les sectaires; tandis que Saint-Cyran tendait dans l'ombre les premiers fils de sa toile, il y avait à six lieues de Paris, dans un couvent de filles de l'ordre de Cîteaux, appelé Port-Royal, une femme véritablement supérieure. Jacqueline-Marie Arnauld, religieuse à huit ans, abbesse à dix par un des abus de ce temps et par un mensonge officieux de sa famille, avait, à dix-huit ans, réformé son monastère avec une vigueur, un esprit de suite et un bonheur qui semblaient tenir du prodige. Ce courage et ce succès la désignaient naturellement à l'abbé de Cîteaux pour propager la réforme en d'autres couvents de Bernardines. C'est ainsi que, par elle-même ou par trois de ses sœurs successivement professes à Port-Royal, la mère Angélique de Sainte-Madeleine (c'était son nom de religion) étendit en peu de temps son empire sur les monastères de Saint-Cyr, de Maubuisson, du Lys (près de Melun), de Poissy, de Saint-Aubin et de Gomer-Fontaine (diocèse de Rouen), de Tard (1) en Bourgogne, et des Iles d'Auxerre.

Antoine Arnauld, père d'Angélique, était célèbre au barreau

(1) Je suis archipédant sur les noms propres. M. Sainte-Beuve s'obstine à dire partout *le* Tard. Tart-l'Abbaye, comme on écrit aujourd'hui (bien qu'on trouve indifféremment dans les cartulaires *Tardum* et *Tartum*), est un village à 20 kilomètres de Dijon, dans la direction de Saint-Jean-de-Lône. Au reste, quand la mère Agnès Arnauld écrit à Lemaistre de Notre-Dame *de* Tard (et non pas *du* Tard), c'est de Dijon qu'elle écrit. Dès 1623, les Bernardines de Tard s'étaient transférées dans cette ville, comme celles de Port-Royal à Paris, pour échapper aux insultes des partisans qui infestaient la contrée. La réformatrice de Tard ne fut pas la mère Agnès, mais bien Jeanne de Courcelles de Courlan, sa devancière comme abbesse du monastère bourguignon.

Puisque je suis en train de chicaner, je relèverai une inexactitude plus grave. Feu M. Petitot, auteur d'une notice sur Port-Royal, placée dans sa collection de Mémoires en tête de ceux de d'Andilly, n'était pas du tout, comme l'a cru M. Sainte-Beuve, un transfuge du Jansénisme. A aucune époque il n'avait appartenu à cette école, au contraire. Ce point est parfaitement connu à Dijon, lieu natal de M. Petitot.

par son plaidoyer, dans le goût emphatique du temps, pour l'Université contre les Jésuites. C'était un homme d'assez bonne maison, dont le frère, officier de mérite, se distingua fort au siége de La Rochelle. Il avait dix enfants. Arnauld d'Andilly, l'aîné, fut peut-être l'homme le plus aimable de la cour. Fort préoccupé comme tous les siens de l'avancement de sa famille, doué au plus haut point de cette activité souple, obligeante et insinuante qui fait réussir dans le monde, il y joignait une certaine facilité d'engouement. Il se prit pour Saint-Cyran d'une vraie passion, encouragée peut-être au début par les avances de Richelieu à du Vergier (que M. le cardinal nomma publiquement un jour *le plus savant homme de l'Europe*), mais demeurée ferme et agissante aux jours de la disgrâce. On peut croire que Saint-Cyran démêla de bonne heure ce qu'il pouvait attendre du zèle d'un ami si liant et si répandu. « A l'impétuosité de d'Andilly, dit M. Sainte-Beuve, il ne répondit d'abord qu'avec une sorte de lenteur et même de froideur, comme pour l'exciter. » C'était là un des principaux secrets de du Vergier pour maîtriser les âmes; il le pratiqua jusqu'à la fin avec la coquetterie la plus soutenue et le plus incomparable succès. Pour triompher de cette réserve calculée, d'Andilly se donna, se dévoua de plus en plus. Il mit aux pieds de Saint-Cyran toute sa famille, sa mère d'abord, fille de l'avocat-général Marion, *le premier du Palais qui ait bien écrit*, disait le cardinal du Perron; puis sa sœur, la mère Angélique, son neveu, Antoine Lemaistre, la merveille du barreau sous Louis XIII; enfin le plus jeune de ses frères, Arnauld le docteur, qui n'est plus tout à fait pour nous le *grand Arnauld*. Mais n'anticipons point.

La mère Angélique avait une sœur puînée, religieuse comme elle, Jeanne Arnauld (la mère Agnès de Saint-Paul), fille de beaucoup d'esprit, mais de cet esprit quintessencié de l'hôtel de Rambouillet. La mère Agnès porta dans la dévotion le langage des précieuses et composa dans ce goût un *Chapelet secret du Saint-Sacrement*, aussi inintelligible, dit M. Sainte-Beuve, qu'il soit possible de le désirer. La Sorbonne censura cet écrit; Rome le supprima; Saint-Cyran le défendit. Ce coup de maître lui livra Port-Royal. Zamet, évêque de Langres, prélat plus pieux qu'éclairé, avait approuvé les mystiques méditations de la mère Agnès. Transporté de reconnaissance pour l'apologiste du *Chapelet secret*, il l'installa directeur d'un nouvel institut voué à l'a-

doration perpétuelle du Saint-Sacrement, fondé par cet évêque et par lui soumis à la crosse abbatiale de la mère Angélique. C'est ici que s'opère la conjonction des deux astres qui va décider des destinées de Port-Royal. Toute supérieure qu'elle était à Saint-Cyran, selon moi, pour l'*étendue* de l'esprit, la mère Angélique roulera désormais dans son orbite, emportée par l'obéissance religieuse et par le double ascendant de l'homme et du directeur.

Ces deux âmes n'étaient pas sans des conformités nombreuses. Ce qui dominait en toutes les deux, c'était la virilité. L'une et l'autre avaient la vocation du gouvernement. Moins éloquent, je crois, que la mère Angélique, Saint-Cyran possédait comme elle cette autorité de langage, cette toute-puissance du geste et du regard qui déconcerte et subjugue toute résistance. Lemaistre avec toute sa fougue tremblait devant lui comme devant elle. *Tremblait* est bien le mot. Le jour où Saint-Cyran devient directeur de Port-Royal, la terreur s'y installe avec lui. M. Sainte-Beuve le définit le directeur chrétien par excellence. Je ne puis souscrire à cet éloge. Le directeur chrétien par excellence, c'est l'auteur du *Discours sur la vie cachée* et de la *Préparation à la mort;* c'est Bossuet. Voilà le souverain docteur, le sûr médecin des âmes, le prêtre complet, à la fois sublime et simple, austère comme la vérité, fort comme la foi, tendre comme l'amour. Saint-Cyran est sans cesse au delà du vrai, guindé souvent, toujours tendu et bandé. Il n'est pas sévère seulement, il est rigide, il est dur. Il ne voit guères dans l'homme que le péché, dans la religion que l'enfer. Angélique Arnauld elle-même, au milieu de sa domination souveraine, se souvient qu'elle porte le nom de mère; M. Sainte-Beuve en cite un touchant exemple dans ses rapports avec la sœur cadette de Pascal (1). Saint-Cyran oublie que le directeur doit être un père; il se pose inexorablement en juge.

Je n'en veux d'autre exemple que celui de la sœur Marie-Claire Arnauld, rapporté avec tant de complaisance par M. Sainte-Beuve. Elle avait écrit à Saint-Cyran la lettre la plus humiliée pour le supplier de se charger d'elle. Il est six mois sans lui accorder de l'entendre, malgré sa persévérance à l'implorer. Enfin, il la voit pour la première fois et lui dit tout d'abord ces paroles :

(1) *Port-Royal*, t. II, p. 484.

« Je n'avais ni désir ni dessein de vous voir; mais étant à l'église, je me suis trouvé obligé de vous demander. Vous n'en avez obligation qu'à Dieu. Eh bien! que désirez-vous? Je suis pour vous guérir. Montrez vos plaies.

« Je loue Dieu de vous voir revenir à lui en vérité. C'est une grâce de laquelle vous n'estimez pas assez la rareté; *de mille âmes il n'en revient pas une* (1). Si vous fussiez morte, vous n'eussiez pu prétendre grande part au ciel.

« Aux premiers siècles, les pécheurs demandaient avec une extrême humilité d'être reçus à la pénitence et s'estimaient indignes d'*approcher* seulement les prêtres. » — O saint François de Sales, où êtes-vous?

Assurément celui qui parlait ainsi connaissait bien les femmes. J'en demande pardon au lecteur, ces duretés de Saint-Cyran me rappellent malgré moi les conseils de ce roué de Lauzun, le mari de Mademoiselle, à son neveu Rion, qui fut ce que chacun sait. Mais de ce que la femme qui aime subit sans se lasser un tel langage, s'ensuit-il qu'il soit à louer dans un ministre de Celui qui fut si miséricordieux à la femme adultère? Non en vérité. Que le sybaritisme de notre siècle se prenne d'une stérile admiration pour ce qui perce d'énergie dans ces rudes accents d'un autre âge, à la bonne heure. Pour nous, chrétiens, nous n'acceptons pas ces âpres hyperboles comme l'expression de la foi de l'Eglise. Permis à M. Sainte-Beuve de dire que nous déguisons, oublions ou transformons le Christianisme. Nous demanderons, nous, si c'est là le ton de l'Evangile ou de l'*Imitation de Jésus-Christ*.

Et puisque nous avons prononcé le nom de Bossuet, de quel droit M. Sainte-Beuve s'est-il cru permis de l'immoler à la gloire de Saint-Cyran? M. Sainte-Beuve a-t-il lu les lettres de direction de Bossuet? Je soupçonne que non. Autrement, il eût parlé de Bossuet directeur avec plus de justice. Notez que je n'invoque pas les *Méditations sur l'Evangile* et les *Elévations sur les Mystères*, écrites pourtant pour des religieuses. Non; je n'abuse pas à ce point de mes avantages, et je sais M. Sainte-Beuve trop homme de goût pour ne pas donner les rares et sombres éclairs de Saint-Cyran pour la moitié de cette haute et sereine lumière. Mais, à ne prendre que les lettres de Bossuet à ses religieuses,

(1) Ailleurs il s'écrie: *Sur dix mille prêtres, pas un!* Voià bien le sectaire.

quelle souveraine autorité ! Et en même temps quelle maternelle condescendance ! Puis, je le dirai franchement, il n'est pas digne d'un homme sérieux d'insinuer que l'ami de Montausier a été faible en présence des désordres de Louis XIV. Il y a peu de vérité à rappeler des paroles d'apparat échappées à la foi monarchique de l'époque, suivant la remarque de M. de Maistre (1), en oubliant le témoignage des contemporains, de Saint-Simon, par exemple, qui font honneur à Bossuet d'avoir chassé Mme de Montespan de la cour. Je ne crois pas que Saint-Cyran eût pactisé avec la favorite, bien que Mme de Guéméné et le cardinal de Retz, son amant bien connu, aient trouvé à Port-Royal quelque indulgence (et le cardinal, après tout, n'était pas Louis XIV). Mais enfin, il y a bien quelque différence entre un mot amer sur les rois, jeté dans l'oreille d'une religieuse à propos de la pénitence de David, et l'attitude de Bossuet frappant les derniers coups qui séparent un autre David de Bethsabée. Et c'est pourtant à l'occasion de ce *mot* de Saint-Cyran que M. Sainte-Beuve s'écrie : « O Bossuet, que vous êtes faible devant Louis XIV ! »

En général, M. Sainte-Beuve n'est pas heureux quand cette grande figure de Bossuet se présente à sa pensée. Ne fait-il pas de lui quelque part un homme à transactions, à tempéraments humains, un homme d'entre-deux, en un mot (l'auteur de *Port-Royal* le dit en toutes lettres), un *juste-milieu ?* Certes le prélat qui conseillait à Jacques II la tolérance civile n'était point un caractère extrême, un esprit dur, impérieux, violent, comme on l'a peint tant de fois. Oh ! non. Bossuet tenait compte du bon sens, qu'il nomme si bien *le maître des affaires*. Mais si l'on entend par juste-milieu un homme qui biaise avec la vérité, qui louvoie avec le devoir, rien ne ressemble moins à l'évêque de Meaux. « Qu'eussiez-vous fait, lui disait Louis XIV, si j'eusse pris le parti de M. de Cambrai ? — Sire, j'aurais crié vingt fois

(1) M. Sainte-Beuve y insiste à plusieurs reprises. Je me persuade qu'il fait allusion à de rares endroits des *Oraisons funèbres*, les moins sérieuses pages de Bossuet. Quand on se reporte au temps, tout cela s'explique très-bien sans adulation. Le prestige du rang était alors dans toute sa force ; les mœurs générales faisaient une loi de certaines formules oratoires qu'on ne songeait pas à prendre à la lettre et qui ne tiraient point à conséquence. Les choses ont-elles changé en mieux ? Que doit dire M. Sainte-Beuve de personnes de sa connaissance qui, après avoir porté les livrées républicaines, ont dit à un roi que *Dieu avait* besoin *de lui*, et à une reine que *les vertus de son fils* appauvrissaient *le ciel ?* Ces gens-là honnissent les épîtres dédicatoires de Pierre Corneille. *E sempre bene.*

plus haut. » Voilà Bossuet, d'une vigueur de caractère égale à son génie, parfaitement exempt d'exagération comme de mollesse, mâle et plein toujours, tendu jamais, sincère surtout, sincère à toute épreuve, même dans une mauvaise cause, celle du gallicanisme, par exemple, et le plus frappant modèle de cet équilibre qui manqua tant à Port-Royal et à Pascal même.

Saint-Cyran en particulier en est à mille lieues. Il laisse tomber de loin en loin quelques paroles plus consolantes; mais l'onction, la tendresse du cœur ne s'y laissent jamais entrevoir. Parle-t-il de la sainte Vierge, de celle dont l'Ecriture a dit que son nom seul est un parfum qui s'exhale (*oleum effusum nomen tuum*) : le premier mot qui lui vient, c'est que la grandeur de Marie *est terrible*. Pour moi, l'homme qui a dit cela est un homme jugé.

Puis je ne saurais admettre la distinction de M. Sainte-Beuve entre le Port-Royal de M. de Saint-Cyran, d'une droiture, suivant lui, au-dessus du soupçon, et le Port-Royal plus habile, trop habile même, de Pascal et des temps postérieurs. Dès le début la simplicité d'intention manque. On l'a vu dans les ambages de la correspondance avec Jansénius, dans les circonlocutions des premières lettres à d'Andilly, dans la réserve étudiée que Saint-Cyran garde avec lui d'abord et que nous retrouvons dans ses rapports avec la sœur Marie-Claire; car c'était là pour le directeur une règle fondamentale de conduite. Il se peut, et pour ma part je n'en doute pas, qu'on soit allé toujours en compliquant ce labyrinthe ; les circonstances poussaient à s'y enfoncer chaque jour plus avant. Mais, dès le point de départ, la voie oblique a été choisie.

Cependant à Dieu ne plaise que je calomnie Saint-Cyran ! Il peut y avoir eu beaucoup d'illusion en tout cela; les hommes sont sophistes envers eux-mêmes à un point à peine croyable. Je suis loin de nier d'ailleurs les dons éminents qui étaient en lui. Son érudition théologique était grande, puissante même, comme toute force concentrée sur un point donné. Mais l'empire de cet homme était surtout dans sa profonde connaissance du cœur humain et dans l'invincible énergie de sa volonté; c'est par la volonté qu'on règne sur les âmes. Saint-Cyran guettait longtemps sa proie. Son austérité naturelle captivait tout d'abord, car il y a dans l'austérité une force d'attraction qui lui est propre, bien connue des âmes viriles qui apparaissent dans l'his-

toire entre la Ligue et la Fronde. Quand il jugeait qu'une de ces âmes d'élite était mûre pour le joug, sa vigueur latente et enveloppée éclatait à point. Il laissait tomber des sentences brûlantes, où respirait toute la terreur des jugements de Dieu, et il emportait d'assaut la place. C'est ainsi qu'il atteignit au cœur d'Andilly, la mère Angélique, Lemaistre, Arnauld le docteur, Saci; c'est ainsi qu'il enleva Lancelot à M. Bourdoise et Singlin à saint Vincent de Paul.

Ici commence une série de conversions outrées, de pénitences à feu et à sang, qui, pour un œil exercé, trahissent un prosélytisme de sectaire. On ne se borne pas en effet à faire de ces convertis les plus rudes chrétiens qui se puissent voir; on les séquestre, on les met sous le récipient. Averti par cet instinct supérieur de gouvernement qui ne trompe guères, stimulé d'ailleurs par les jalouses dénonciations du Père Joseph, Richelieu fait enfermer Saint-Cyran à Vincennes. Les solitaires de Port-Royal sont une première fois dispersés. Lemaistre se retire à la Ferté-Milon; nous apercevons l'anneau par lequel Racine tiendra un jour à Port-Royal.

La captivité de Saint-Cyran fut-elle méritée? Oui, dans l'esprit d'une époque où le Pouvoir s'assurait sans scrupule de tout homme dont la liberté était un danger public. Il ne s'agit pas seulement de rechercher si Richelieu théologien se vengeait ou non de la doctrine de du Vergier sur la contrition, si Richelieu premier ministre avait pris plus ou moins d'ombrage de l'attitude qu'affectait Saint-Cyran, refusant des évêchés, se tenant à l'écart comme les mécontents, et ne sortant de son franc-taire que pour approuver le mariage contracté par Gaston sans le consentement du Roi. Il s'agit de savoir si, maintenant que les faits sont connus, on peut mettre de côté, d'une part, la correspondance avec Jansénius, de l'autre les témoignages aussi précis qu'irrécusables de Condren, général de l'Oratoire, et de saint Vincent de Paul. On aura beau, pour infirmer l'un, citer des causes de refroidissement entre Condren et Saint-Cyran, et faire ressortir, pour atténuer l'autre, les divergences de direction et de caractère. Nul refroidissement, nulle divergence ne suffit à faire comprendre comment des hommes comme le général de l'Oratoire et le supérieur des Missions auraient cru entendre sortir de la bouche de Saint-Cyran des paroles aussi significatives que celles-ci: « Dieu m'a donné de grandes lumières; il m'a fait

« connaître que, *depuis cinq à six cents ans, il n'y a plus d'Eglise...*
« *Ce qui semble maintenant l'Eglise n'est plus que de la bourbe;* le lit « de cette rivière est encore le même, mais ce ne sont plus les « mêmes eaux... *Calvin n'a pas mal fait tout ce qu'il a entrepris,* « *mais il s'est mal défendu* (1). » Ce langage est-il clair? Et conçoit-on maintenant que Richelieu ait répondu à l'un des protecteurs de Saint-Cyran : « Il est plus dangereux que dix armées; « si l'on se fût également assuré de Luther et de Calvin, des tor- « rents de sang n'eussent pas inondé la France et l'Allemagne « durant cinquante ans. »

Toutefois, il n'appartenait qu'à Richelieu de deviner si juste. Le Père de Condren et M. Vincent se taisaient encore, par respect pour d'anciennes liaisons et dans la confiance du retour de leur ami à des sentiments meilleurs. Le chiffre de la correspondance avec Jansénius était demeuré impénétrable. D'importants papiers avaient été brûlés à temps par le neveu de Saint-Cyran, l'abbé de Barcos. Rien ne put être juridiquement établi, et la mort de Richelieu, l'indifférence théologique de Mazarin, la chaude amitié de Mathieu Molé, la faveur de Chavigny amenèrent l'élargissement du prisonnier. Ce fut un triomphe, mais il fut court; Saint-Cyran mourut d'apoplexie le 11 octobre 1643.

Jansénius l'avait devancé de trois ans, laissant pour testament théologique tout un in-folio, qu'il avait intitulé *Augustinus.* Ce livre, que les adeptes comparaient si étrangement à la Vénus d'Apelles, renouvelait au nom de saint Augustin les erreurs de Calvin sur la prédestination. Calvin avait dit : « *Tous* les commande- « ments de Dieu sont *toujours* au-dessus des forces du Juste. » Jansénius disait : « *Certains* commandements de Dieu sont, *en* « *certains moments*, inaccessibles à tous les efforts du Juste; la « Grâce qui pourrait les lui rendre praticables lui manque. » La nuance, comme on voit, est fort légère. La conséquence logique

(1) Ceci ne peut être ni infirmé, ni justifié. Ces mots se lisent dans une lettre de saint Vincent du 25 juin 1648. Qui croira que le Saint les ait inventés, ou que sa lettre, citée par un pieux évêque, Abelly, soit apocryphe? C'est bien la touche de Saint-Cyran, quand bien même cette comparaison appliquée à la déchéance de l'Église ne se retrouverait pas (un peu adoucie, il est vrai) dans les interrogatoires de Vincennes. J'irai plus loin : Saint-Cyran n'a pas cédé ici à un entraînement de conversation, qui d'ailleurs n'était pas dans sa nature. Quand il n'eût jamais dit cela, nous serions sûrs qu'il l'a pensé; car Jansénius et Saint-Cyran c'est tout un; et, sur la prédestination, qui peut nier l'affinité de Jansénius avec Calvin? Une telle affinité sera toujours de toute gravité pour un catholique. Nulle atténuation ne peut l'absoudre.

de cette doctrine, c'est que l'homme n'est pas maître de ne point pécher, qu'il y a des âmes prédestinées au mal et que Jésus-Christ n'est point mort pour ces âmes réprouvées, que le libre arbitre n'est qu'un mot vide de sens, d'où la conclusion que la Grâce est irrésistible (1)!

Jansénius enseignait toutes ces belles choses, c'est-à-dire qu'il faisait de Dieu un tyran et de l'homme un mannequin. Hobbes l'athée n'a pas un autre langage. A ce point de vue, le Jansénisme est horrible; il ne va, comme on voit, à rien moins qu'à ruiner la notion du bien et du mal; c'est le fatalisme en théologie. A d'autres égards, c'est chose misérable. Jansénius vient trop tard; il est à Calvin, déjà foudroyé, ce que les Eusébiens furent à Arius, les Semipélagiens à Pélage; sa doctrine est une tautologie perpétuelle; elle vit d'équivoques et de faux-fuyants sans fin. Bossuet juge en trois mots l'hérésie et la secte. « Qui ne voit, dit-il, que cette rigueur enfle la présomption, nourrit le dédain, entretient un chagrin superbe et un esprit de fastueuse singularité, fait paraître enfin l'Evangile excessif et le Christianisme impossible? »

Voilà néanmoins pour quelle doctrine de Hauranne mourant arma la dialectique et l'érudition d'Arnauld.

La répulsion que souleva le Jansénisme fut prompte. Ce ne fut pas seulement affaire de tempérament, comme l'insinue M. Sainte-Beuve. La Trappe et la Grande-Chartreuse réclamèrent à l'envi comme les Jésuites. Bossuet, Bourdaloue, l'abbé de Rancé, qui ne comptait point parmi les *doux*, ne furent pas moins hostiles au Jansénisme que Vincent de Paul et plus tard Fénelon. Mathieu Molé lui-même vit le manque de franchise des nouveaux sectaires et leur retira son amitié.

L'*Augustinus* avait paru durant la prison de Saint-Cyran, en 1640. Trois ans après, il eut pour écho en France le livre *De la fréquente communion* (lisez : *contre* la fréquente communion) par Arnauld. Quand on se trompe sur le mal, on doit errer sur le remède. Le Jansénisme comme le Protestantisme calomniait l'humanité; il la faisait plus perverse qu'elle n'est en réalité:

(1) Dans cette courte exposition, j'ai rétabli l'enchaînement logique des idées de Jansénius, sans m'astreindre à reproduire ses propositions dans l'ordre où elles ont été déférées au Saint-Siége et condamnées. M. Sainte-Beuve reconnaît que la première se trouve en propres termes dans *l'Augustinus*, et les autres en termes équivalents. L'autorité de l'Eglise à part, cela ne saurait faire aujourd'hui question pour personne.

comme le Protestantisme, il devait innover sur les moyens de régénérer la nature déchue, j'ai nommé les sacrements. Là encore le Jansénisme, en fait, n'est qu'un protestantisme mitigé : il ne nie pas les sacrements ; mais, à force d'en rehausser la sainteté, il les rend inaccessibles, j'ai presque dit inutiles. Il se peut qu'on abusât alors de la communion : mais s'armer de l'abus contre l'usage, c'est un paralogisme bien vulgaire.

Cependant l'orage commençait à gronder. Urbain VIII avait censuré l'hérésie présente, en renouvelant les anathèmes de l'Eglise contre Baïus ; Jansénius même était expressément nommé dans la bulle du souverain Pontife. Mais les Jansénistes, dit M. Sainte-Beuve, selon l'usage où nous les verrons de toujours savoir les intentions des papes mieux qu'eux-mêmes, soutenaient que la bulle avait été en partie surprise au Saint-Père ; ils faisaient grand bruit d'une certaine virgule qui, ajoutée ou omise, changeait le sens. Tout ceci, ajoute l'historien, *mais surtout l'indétermination des points condamnés dans Jansénius*, prêtait à l'évasion.

Pour en finir, Nicolas Cornet, syndic de la Faculté de Théologie de Paris, dénonça devant elle sept propositions qui résumaient, selon lui, tout l'*Augustinus*. Bientôt quatre-vingt-cinq évêques déférèrent à Rome ces propositions réduites à cinq. Innocent X fit examiner l'affaire par cinq cardinaux et treize théologiens. On ne peut nier, dit M. Sainte-Beuve, que la question fut approfondie. Enfin, après dix mois d'examen et onze séances présidées par le Pape en personne, le Pontife condamna les cinq propositions, le 19 mai 1653. Le nouvel historien de Port-Royal convient que *les termes* de la bulle ne permettent pas de douter qu'elle n'attribue les erreurs condamnées à Jansénius. Et en effet qu'eût-il été besoin de cette longue information pour censurer des énormités aussi palpables ? et à quoi le Pape et les cardinaux ont-ils pu employer ces onze séances, si ce n'est à bien constater que les propositions dénoncées étaient dans l'*Augustinus* ?

Le clergé de France adhère à la bulle. Que font les Jansénistes ? Ils y acquiescent à leur tour, fors l'honneur de Jansénius et sauf la doctrine de saint Augustin. Une fois dans cette voie double, s'écrie M. Sainte-Beuve, le Jansénisme est perdu, et il le mérite.

Cette duplicité ne pouvait être acceptée par l'Eglise. Le Pape Alexandre VII avait confirmé dans une bulle nouvelle le sens

antijanséniste de la bulle d'Innocent X. L'assemblée du clergé de France voulut couper court aux restrictions mentales; il décréta que tous les ecclésiastiques du royaume déclareraient par écrit qu'ils condamnaient *de cœur et de bouche* les cinq propositions contenues dans l'*Augustinus*. C'est alors qu'Arnauld, provoqué ou non (il importe peu) par des vers latins débités, dit-on, au collége des Jésuites, imagina cette interminable logomachie du *fait* et du *droit*, qui a tant ennuyé la France durant plus d'un siècle. Nous assistons à l'avant-scène des *Provinciales*.

J'en suis fâché pour la mémoire du *grand* Arnauld, mais cette chicane dernière était vraiment pitoyable. L'Eglise, disait Arnauld, peut bien déclarer telle proposition hérétique, c'est là une question *de droit*, qui est de son domaine. Mais elle ne saurait dire que telle proposition est de tel auteur; c'est ici une question *de fait* sur laquelle l'Eglise est incompétente. En d'autres termes, l'Eglise a pu découvrir des hérésies dans Jansénius et les proscrire ; mais elle n'a pas le droit d'en conclure que Jansénius était hérétique.

Arnauld avait noyé cette thèse dans une volumineuse *Lettre à un Pair de France* (le duc de Liancourt), et, pour ne pas laisser le moindre doute sur sa rébellion à l'Eglise, il soutenait dans cette *Lettre* la première et la plus incroyable des propositions flétries dans Jansénius, l'impossibilité pratique de certains commandements de Dieu. Certes la Sorbonne se fût émue à moins, et l'on n'a pas besoin des souvenirs de 1815 pour comprendre qu'Arnauld ait dû se rétracter, ou voir rayer son nom de la liste des docteurs orthodoxes. M. Sainte-Beuve paraît avoir de bonnes raisons pour croire qu'il se mêla beaucoup de passion à la décision de la Sorbonne. Mais les torts personnels des adversaires d'Arnauld, quels qu'ils aient pu être, ne sauraient changer quoi que ce soit à la question doctrinale. La position prise par lui n'était pas tenable.

Port-Royal le sentit et Pascal fut poussé dans la lice. On n'avait rien à attendre des docteurs; il restait à faire prendre le change aux gens du monde. « Ce qu'il fallait uniquement, remarque très-bien l'auteur de *Port-Royal*, c'était de répandre dans le public une espèce de factum net et court, où l'on fît voir que, dans ces disputes, il ne s'agissait de rien d'important et de sérieux, mais seulement d'une question de mots et d'une pure chicane. » Pascal, homme du monde et le seul écrivain qu'ait eu

ce parti, y réussit de prime-saut, et trop bien, même pour ses amis. « Dès le premier mot, on l'a senti, dit excellemment M. Sainte-Beuve, l'enjouement a succédé au sérieux, jusque-là de convenance et de rigueur en ces questions. C'est le ton cavalier, indifférent, mondain, qui a le dessus. En tout cela, Pascal, le premier du dedans, ouvre la porte à la raillerie; c'est-à-dire qu'il introduit l'ennemi dans la place, d'où il ne sortira plus... A force de tuer du coup la Sorbonne, Pascal tua à jamais, à sa façon, le docteur de Sorbonne par excellence, son illustre ami en personne, Antoine Arnauld. S'il ne le tua pas du même coup, il le fit vieillir en un an de quarante... *Les Provinciales* avaient pour but de créer un parti d'indifférents favorables. *Mercedem suam receperunt*... Ces Jansénistes amateurs allaient bientôt redire, non plus tout à fait comme Pascal à la fin de sa troisième *Provinciale* : « Ce sont des disputes de théologiens, et non pas de théologie, » mais par un léger changement qui ne leur en paraissait pas un : « Ce sont des disputes de théologiens *et* de théologie. » On substituait par mégarde la particule ; cela simplifiait. »

Qu'ajouterais-je à ces paroles? Il y a longtemps que Voltaire (j'en citerais un autre si j'en connaissais un moins suspect du crime de jésuitisme) a dit que le livre portait à faux, en rendant les Jésuites solidaires d'une foule de propositions, les unes dénaturées par l'isolement où on les place de ce qui précède ou de ce qui suit, les autres tirées de livres déjà anciens, la plupart étrangers à la France, profondément ignorés et partant, dit ironiquement Joseph de Maistre, infiniment dangereux. Le fameux argument qui attribue ces propositions à la Société entière, parce qu'elle ne les a pas empêchées de paraître, n'irait à rien moins qu'à déclarer hérétiques tous les évêques qui se sont laissé surprendre l'approbation de livres où il s'est glissé des erreurs; et le nombre en serait grand.

Il y a longtemps aussi qu'on trouve les *petites lettres* un peu longuettes, et que Mme de Grignan écrivait : « Eh! mais c'est toujours la même chose ! » Que sera-ce aujourd'hui que le sujet a vieilli quelque peu, il faut bien l'avouer? L'Université aura beau exiger la lecture des *Provinciales* comme condition préalable du baccalauréat : ce n'est pas la moins difficile à remplir des conditions du programme.

Que dire enfin du peu de sincérité de ces lettres? Je ne parle plus des citations, que je n'ai pas plus vérifiées que Pascal lui-

même. Je parle de l'aplomb avec lequel il déclare, dès sa première lettre, n'avoir encore trouvé personne qui ait vu dans Jansénius ce qu'y a vu l'Église, tout en protestant qu'il veut *vivre et mourir dans la communion du Pape, hors de laquelle il n'y a pas de salut.* Ce qui ne l'empêchera pas de soutenir que le Pape a frappé dans Jansénius la vraie doctrine de saint Augustin et de saint Paul, et de finir par ce cri de révolte: *Si mes lettres sont condamnées à Rome, ce que j'y condamne est condamné dans le ciel.*

Arrêtons-nous. Qu'avons-nous vu dans cet âge d'or du jansénisme? Théologiquement, une tentative rétrograde, un véritable anachronisme, une contre-épreuve assez pauvre de la prédestination de Calvin; nulle conception originale, même dans Arnauld; la mutilation du dogme, l'exagération de la morale évangélique; une double insulte à la bonté de Dieu comme à sa justice et à la liberté humaine. Moralement, cabale, duplicité, un orgueil prodigieux, un esprit de subtilités et de chicanes qui passe toute idée; enfin une préparation à Bayle et à Voltaire que nous entendons ricaner dans le lointain. Cela fait trembler! Car enfin il y avait là des âmes bien nées, des cœurs généreux, des volontés fortes et dévouées, de la science, de la vertu; il y avait même un homme de génie. Vous tous, qui que vous soyez, venez et voyez ce que l'esprit de secte a fait de tout cela.

Nous ne prenons pas congé de Port-Royal, et, s'il nous est permis de finir cet article comme finissent les deux volumes que nous venons de parcourir, *nous ne le quittons pas.*

TH. FOISSET.

DE LA CERTITUDE ÉVANGÉLIQUE

CONSIDÉRÉE

DANS SES RAPPORTS AVEC L'HISTOIRE (1).

Le champ qu'offre le programme de la chaire d'histoire moderne est immense. Non seulement il est impossible de le parcourir en une seule année, mais encore on y trouverait un sujet d'études presque indéfinies. Toutefois, la place qu'occupe cet enseignement, à l'issue des études scolaires et à l'entrée des nouvelles générations dans le monde, fait un devoir au professeur de ne traiter, parmi les histoires particulières, que celles qui se lient intimement aux faits d'un ordre général, et de faire prédominer dans ses leçons les considérations qui peuvent contribuer à former le jugement et à éclairer la conscience dans la conduite de la vie. C'est principalement un tel but que je me suis proposé dans le cours des trois précédentes années, où j'ai cherché à éclairer la conscience du citoyen, et à placer les devoirs du citoyen dans le cercle des devoirs à la fois plus étendus et plus stricts de l'homme et du chrétien. Ce but fut présent à ma pensée dès que je commençai à m'occuper de l'histoire moderne. En retraçant l'action politique du catholicisme dans les XIe, XIIe et XIIIe siècles, je montrais le développement du christianisme à une de ses périodes les plus importantes et les moins comprises; et même, en faisant voir ce que fut la *renaissance* de l'Église romaine au XIe siècle, je n'ai pu m'empêcher d'indiquer ce qu'elle avait été aux premiers temps de sa gran-

(1) Le morceau qu'on va lire est le résumé de la leçon par laquelle M. Ch. Lenormant a ouvert cette année le Cours d'Histoire moderne à la Faculté des lettres. On a modifié quelques expressions : mais le plan et l'intention de cet exposé ont été fidèlement maintenus.

deur, sous les saint Léon et les saint Grégoire, et de m'approcher par là du berceau du christianisme et de la société moderne.

Après avoir touché récemment le terme qu'il est permis d'atteindre dans un cours d'une publicité illimitée, après avoir conduit l'étude de notre histoire jusqu'à la mort de Louis XIV, je me vois amené naturellement à reprendre sous une nouvelle forme des recherches et des considérations que je n'ai pu qu'imparfaitement aborder dans le premier essai de mes forces. Une révision générale de l'histoire moderne m'est devenue nécessaire, afin de donner à tant d'études diverses l'harmonie, l'unité désirables. Sur beaucoup de points essentiels, sur les plus essentiels de tous, mes incertitudes ont cessé : les principes qui me dirigent ont pris un caractère de fixité qu'ils ne perdront plus, je l'espère. Il ne s'agit point de me lancer dans un monde inconnu : navigateur plus expérimenté, je retourne à des rivages que j'ai déjà visités et sur lesquels je voudrais jeter les fondements d'un établissement durable.

Je dois maintenant déterminer le point initial de nos recherches. Où et par où commencer l'étude des temps modernes? La séparation par dates entre l'histoire ancienne et l'histoire moderne est tout à fait arbitraire. Adoptera-t-on l'invasion des Barbares ou leurs premiers établissements fixes? Nommera-t-on Théodoric, Attila, Clovis ou Charlemagne? Tant qu'on restera dans l'ordre des faits matériels, on ne trouvera rien qui satisfasse l'esprit et fixe les idées.

C'est donc aux notions de l'ordre intellectuel qu'il faut s'adresser; c'est l'apparition de l'esprit des sociétés modernes qu'il faut signaler dans l'ordre des faits.

Il y a deux choses qui distinguent essentiellement les modernes des anciens; je les nomme non selon leur importance, mais selon l'ordre dans lequel elles se sont produites : c'est la *science*, autrement dit la *critique;* c'est ensuite la *morale individuelle et sociale.*

Aristote est, en un sens, le premier des modernes. Théophraste, Hipparque et Archimède ont appliqué ses idées, selon l'esprit qui les avait conçues. Rassembler toutes les connaissances humaines en un faisceau, former par conséquent la première encyclopédie, ériger la méthode en loi, créer l'autorité de l'expérience, procéder du connu à ce qui ne l'est point,

substituer ainsi un édifice purement humain à toutes les conceptions dans lesquelles l'homme paraissait obéir à une impulsion surnaturelle, telle est l'entreprise qu'Aristote a tentée, que Galilée, Bacon et Descartes ont reprise dans les temps modernes, et à laquelle l'esprit humain doit certainement l'énorme puissance matérielle dont il est en possession aujourd'hui.

Toutefois, il est impossible de commencer à Aristote l'étude des temps modernes. La solution de continuité qui existe entre l'entreprise du philosophe de Stagire et sa continuation par Galilée est immense. Nous ne possédons avec quelque suite l'histoire de la portion de l'humanité dont nous sommes un des rameaux, que pour environ deux mille cinq cents ans, et sur cet espace de temps l'interruption que j'indique n'absorbe pas moins de dix-huit siècles. Entre l'effort prématuré d'Aristote et sa reprise se placent la décadence de la société grecque et le monde romain tout entier. Après l'encyclopédiste grec, l'encyclopédiste romain est Pline l'Ancien; la superstition, la déclamation, l'obscurité ont succédé à la liberté d'esprit, à l'ordre, à la clarté, à la puissance la plus merveilleuse de conception et d'exposition. La pensée d'Aristote n'a, pour ainsi dire, trouvé ni écho ni appui dans la société au milieu de laquelle elle s'était produite. Il ne suffisait pas qu'Aristote n'eût tenu aucun compte de l'idolâtrie de la nature; cette idolâtrie devait être universellement déracinée, pour que le sol humain reçût et fécondât la semence scientifique.

Aristote s'était confié aux seules forces de l'esprit, et son entreprise avait été frappée de stérilité dans ses conséquences; il en restait une plus haute à accomplir : il fallait purifier et diriger la conscience.

Le christianisme a accompli cette immense révolution. Il ne s'agit pas ici de ce que Socrate a tenté, de ce que Platon a exprimé dans le plus beau et le plus ingénieux de tous les langages. Nous parlons de l'œuvre féconde à laquelle moins de deux siècles ont suffi pour pénétrer dans toutes les classes, chez tous les peuples, et pour offrir, par le sacrifice volontaire d'innombrables témoins, le spectacle d'une régénération complète de l'espèce humaine. Un trésor qui s'amassait goutte à goutte entre les mains d'une petite nation méprisée par le reste du genre humain, trésor presque tari et renversé à plusieurs reprises, devient tout à coup, et en vertu d'une intervention que nous ne

caractérisons pas encore, un fleuve immense et inépuisable. Le sol détrempé déjà par la parole de Socrate et de Platon, est celui que le fleuve nouveau fertilise avec le plus de promptitude et de succès. Dès le premier jour de son existence, la société chrétienne est la société moderne. Le principe, la formation, le développement de cette société, tel est le sujet que nous ne craignons pas d'aborder aujourd'hui.

Je vais immédiatement au devant de l'objection qui se présente. L'étude du christianisme n'appartient pas proprement à l'histoire. Si on réduit le fait chrétien à des proportions historiques, on le dépouille de sa grandeur, on l'altère, on le profane. Si on le montre au contraire entouré de son auréole divine, on substitue l'autorité théologique à la stricte méthode d'investigation dont nous ne devons pas nous départir.

Le remède à ce double inconvénient doit être dans le respect du sujet, et dans la connaissance des véritables droits de l'histoire.

Si j'étais capable un seul instant d'oublier la grandeur souveraine des origines de notre religion, si je partageais le dédain de l'antiquité païenne ou du paganisme moderne pour cette association d'artisans et de pêcheurs qui s'agitait dans un coin obscur de la Judée, l'immensité des conséquences viendrait aussitôt m'avertir de mon erreur. Mais comment apprécier au vrai des événements si faibles dans leur source, si prodigieux par leurs résultats ? D'un autre côté, je ne puis, sans manquer aux conditions de la science, insérer le *Nouveau-Testament* dans le corps de l'histoire universelle, comme un texte ordinaire. Les miracles m'entourent de toutes parts, les lois communes de la nature sont renversées; une corrélation s'établit entre des faits merveilleux et des prophéties qui ne le sont pas moins. L'émotion que j'éprouve m'avertit que ma raison ne sera pas le seul juge du combat qui va s'établir dans mon âme.

Rien, il est vrai, n'est plus facile que d'asseoir le terrain sur lequel se placent les faits évangéliques. Si l'on observe les circonstances extérieures, jamais plus de conditions de crédibilité n'ont été réunies. Le lieu est parfaitement défini ; la géographie, l'histoire politique, les mœurs, les prescriptions légales sont dans l'accord le plus désirable : ceux qui, à part les miracles, ont prétendu trouver des *invraisemblances* dans l'Évangile, s'ils veulent éviter le reproche de prévention, ne peuvent échapper

à celui d'ignorance. Il ne s'agit pas de ces faits qui se perdent dans la nuit des siècles fabuleux; tout est lumière autour du berceau de Jésus-Christ : jamais, à une autre époque, l'esprit humain n'avait donné l'exemple d'une plus haute culture. Nous possédons de ce temps des monuments innombrables, et la plus riche tradition de témoignages littéraires l'a suivi sans interruption. Nous trouvons, en un mot, la réunion de tout ce qui rend impossible la formation d'une mythologie; et, au milieu de ces circonstances, rien, comme vestige vraiment appréciable, qu'une parole proférée par une voix douce et simple, que de fidèles disciples ont recueillie, qu'ils ont propagée par le monde avec une promptitude, un succès indicibles, dont ils ont scellé la sincérité par le martyre. Du reste, pas une pièce originale, pas un monument figuré, pas une médaille, pas une lettre (1), pas un document tout à fait contemporain. Le Christ n'a point écrit : les apôtres n'ont écrit qu'après sa disparition; l'émotion du peuple, l'ardeur des partisans, la fureur des ennemis, tout s'est agité dans des proportions restreintes et sur un théâtre peu important aux yeux des maîtres du monde. Au milieu des populations si nombreuses et si diverses de l'empire romain, dans le tumulte des amphithéâtres et des places publiques, il se passait chaque jour des révolutions qui pouvaient sembler plus dignes de remarque. Il aurait fallu, pour démêler l'importance fondamentale de tels événements, ou au moins pour en comprendre la singularité, un magistrat romain ou un voyageur grec d'un esprit supérieur. Strabon a dû traverser la Judée cinquante-quatre ans avant la Passion de Jésus-Christ, Juvénal a commandé en Égypte environ cinquante ans plus tard. Philon, le plus éclairé des Juifs contemporains, plus âgé d'au moins quinze ans que Jésus-Christ, et qui, quoi qu'on ait dit, fit le voyage de Palestine pour sacrifier dans le temple, n'a pu rester indifférent à l'émotion que la prédication et la mort du Christ causèrent dans la Judée. Il aurait pu parler, il ne l'a pas voulu : au moins ne trouvons-nous, dans ceux de ses écrits que nous possédons, aucun témoignage qui puisse s'appliquer avec certitude à la nouvelle doctrine ou à son auteur. Considérez d'ailleurs quelle était la condition de la Judée, province non proconsulaire,

(1) Tillemont a cru à l'authenticité de la correspondance entre Abgare, roi d'Édesse, et Jésus-Christ; mais la saine critique n'a point partagé son opinion.

et dont l'administration ne pouvait donner lieu à des discussions publiques dans le Sénat. Tertullien a prétendu, sans être démenti par les adversaires du christianisme, que Ponce-Pilate avait adressé un rapport à Tibère sur les événements dont il avait consenti à n'être que le témoin, et que, sur ce récit, Tibère avait eu un moment l'intention de mettre Jésus au rang des dieux. L'intention est difficile à admettre, le rapport l'est beaucoup moins; mais, émanée d'une province étrangère au contrôle du Sénat, adressée à un prince soupçonneux, enfouie sans doute dans les archives de Caprée, cette pièce n'a pu laisser presque aucune trace dans l'histoire.

C'est en vain que notre active curiosité cherche un aliment à ses investigations. Quel prix n'attacherions-nous pas à une allusion dédaigneuse, à un récit satirique, comme celui que Juvénal nous a laissé de la guerre d'Ombos et de Tentyris ! S'il était resté une pierre de Jérusalem, nous retrouverions sur cette pierre peut-être une injure adressée à Jésus, comme le cri de victoire des habitants de Pompéi contre ceux de Luceria dans l'amphithéâtre de la première de ces villes. Pour que tout disparût, jusqu'au moindre vestige, il a fallu des désastres et une dispersion comme l'histoire d'aucune ville, d'aucun peuple, n'en offre un second exemple.

Les témoignages postérieurs ne nous offrent rien de plus satisfaisant. Josèphe s'est abstenu, comme Philon, de parler de Jésus-Christ. Ce qu'on lui a fait dire est le résultat évident d'une interpolation. Suétone, Tacite lui-même confondent les chrétiens et les juifs dans une réprobation commune. Il faut que plus d'un siècle se soit écoulé depuis la naissance de Jésus-Christ pour qu'un magistrat romain, Pline-le-Jeune, s'enquière avec quelque soin des chrétiens, de leurs mœurs, de leurs doctrines, et ce magistrat si éclairé, si modéré, agissant au nom du prince le plus vertueux de l'antiquité, considère la profession seule du christianisme comme un crime digne de mort ! — Certainement la difficulté contre laquelle je lutte est extraordinaire, peut-être unique dans le monde. Jamais on ne trouvera un second exemple de tant de vérité dans les circonstances extérieures avec tant d'obstacles à la démonstration matérielle des événements.

Confondu par cette impuissante recherche, l'esprit se retrouve en face de l'Évangile. Si la vanité de nos premiers efforts ne nous a pas éclairés, deux inconvénients nous attendent; in-

convénients d'une extrême gravité, et qui se retrouvent dans quelques-uns des écrivains qui se sont proposé l'histoire évangélique pour objet de leurs études.

Si je ne craignais d'introduire dans le plus grave de tous les sujets une expression qui a plus de propriété que de noblesse, je désignerais par le nom de *commérage* le premier des défauts dont la critique s'est rendue coupable. J'appelle commérage cette disposition vulgaire à s'immiscer dans les détails du récit, à peser les paroles au poids d'une convenance toute moderne, à disséquer les événements, les discours, comme on instruirait un procès sur des faits qui se seraient passés hier au milieu de nous, disposition à la fois étroite et hautaine, peu différente de celle qu'on retrouve chez les défenseurs des modernes, dans la querelle littéraire qui a si stérilement agité les esprits au commencement du XVIIIe siècle. Ce défaut me frappe surtout dans le dernier critique qui, renchérissant sur les outrages que la dignité de l'Évangile avait déjà subis de la part des prétendus *rationalistes* de l'Allemagne, semble, par la bassesse de ses insinuations et le fiel de ses invectives, avoir ambitionné le rôle de Thersite dans la plus auguste des épopées.

Le même *théologien*, qui n'a pas craint de s'associer comme un témoin malveillant à des récits d'une si simple et si adorable grandeur, s'est mis en contradiction avec lui-même, en traitant d'illusions et de fables les événements dont il s'était plu à défigurer le caractère. Semblable à ces hérésiarques des premiers siècles qu'on appela *docètes*, parce qu'ils prétendaient que le corps du Christ n'avait été qu'une apparence, et qu'en apparence aussi le Christ avait souffert, le *théologien* de Tubingue n'a plus voulu voir dans l'Evangile qu'un produit de l'imagination, un roman qui réalisait sous une forme individuelle les idées dominantes de l'époque. Prétention plus étrange encore que la première, et que suffirait pour démentir, malgré l'appareil de fausse science dont elle se couvre, le caractère du récit qui nous a fait connaître les faits immédiatement postérieurs à l'histoire évangélique! Car enfin, jamais *mémoires* furent-ils écrits avec plus de calme et de précision que les Actes des Apôtres, et quelle nuance pourriez-vous démêler entre le ton de saint Luc, évangéliste, et le ton du même saint Luc, secrétaire et confident de l'apôtre des Gentils?

Ainsi, rien ne frappe plus vivement un esprit juste que la

réalité *esthétique* de l'Evangile, et l'absence d'enthousiasme de la part de ceux qui l'ont écrit est une garantie plus que suffisante contre toute espèce de prestige. J'entends ici par *enthousiasme* cette disposition d'une imagination échauffée qui confond les illusions des sens avec les conceptions de l'esprit. Bien que chacun des évangélistes ait sa physionomie particulière, on trouve cela de commun entre eux qu'aucun n'affecte l'enthousiasme, ou ne prétend à des effets surnaturels. Le récit de chaque miracle est, chez eux, le produit sincère de la foi. Ce sont des témoins et rien de plus : témoins si nus qu'on ne peut douter de leur véracité, si étrangers à l'art de la parole qu'on ne considérera pas un seul instant leur simplicité comme supposée ou affectée, et qui rapportent des choses et des discours tellement purs, tellement grands, tellement parfaits, qu'il n'existe aucun moyen de faire la part de leurs préjugés et de leur ignorance. Quand on a longtemps envisagé les figures évangéliques dans cet aspect de simplicité, de vérité et de lumière, il est impossible qu'un certain reflet ne s'en reporte pas sur l'observateur.

Jamais rien n'a sollicité de l'intelligence à la fois tant de docilité et de pénétration. En présence de ces témoignages, une intelligence vulgaire s'émousse, une intelligence orgueilleuse se trouble et s'obscurcit. L'intelligence évidemment ne suffit pas ; il faut rassembler toutes les ressources de l'âme, conscience, amour du vrai et du beau, pour pénétrer dans le sanctuaire ; ou plutôt, comme un humble catéchumène, on s'arrête sur le seuil. La science ne peut ici rien démontrer, rien rejeter. L'histoire évangélique a quelque chose d'absolu, d'inévitable, d'auguste, comme les mystères qu'elle renferme. Plus j'ai réfléchi à ces conditions prodigieuses de l'histoire évangélique, plus j'ai reconnu clairement l'effet d'une volonté providentielle.

Vous voyez donc en quel sens la critique doit tenir compte de l'Evangile, et sur quelle base reposent les faits qu'il faut admettre, dès avant que le christianisme ne descende dans l'histoire. Mais, me direz-vous, la croyance que vous m'imposez est-elle donc si facile ? La raison humaine, éprouvée par l'examen, perfectionnée par la méthode, ne répugne-t-elle pas à admettre des assertions dont on lui interdit le contrôle ? J'avoue que ce serait une prétention vaine, que de vouloir qu'on crût à l'Evangile de la même manière qu'on croit à César ou à

Alexandre. Mais cette prétention, pouvez-vous en accuser l'Église ? La preuve qu'elle n'a pas considéré la croyance à l'Evangile comme un acte ordinaire de la raison, c'est qu'elle a fait de la foi la première des vertus. Or il n'y a nulle vertu à croire qu'Alexandre a gagné la bataille d'Arbelles.

L'histoire, quand il s'agit de la discussion des faits évangéliques en eux-mêmes, perd donc toute l'efficacité de ses moyens d'investigation. Mais les faits évangéliques, par leurs conséquences, n'en réclament pas moins la foi implicite de l'historien. Si vous les amoindrissez, si vous les dénaturez, si vous en révoquez la réalité en doute, l'ensemble de l'histoire moderne perd évidemment toute signification; les événements n'ont plus ni lien, ni causes, ni enchaînement; l'historien n'est plus que l'observateur confus des évolutions incohérentes du hasard.

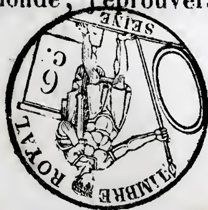
C'est en vain que l'historien placé en dehors de la foi chrétienne s'enveloppe dans un fatalisme dogmatique : le christianisme, qu'on ne peut plus désormais ranger parmi les causes dont l'extension est limitée, le christianisme, qui embrasse le globe, se présente devant lui avec le cortége de ses conquêtes. Quelle situation que d'être réduit à traiter de mensonge le principe désormais incontestable de ce que nous sommes et de ce que nous deviendrons ! Quand le fameux évêque d'Avranches rassemblait les matériaux de sa *Démonstration évangélique*, quand Bossuet développait *la Suite de la religion*, ils étaient loin, ces illustres confesseurs de la foi, de s'imaginer que le monde entier fût si près d'être soumis à l'empire de l'Évangile. Le XVIIIe siècle aussi, dans son point de vue hostile, se flattait d'un plus égal partage dans la répartition des systèmes religieux. Le christianisme, il est vrai, avait envahi l'Occident et conquis l'Amérique; mais, tandis que les divisions en minaient la base, l'islamisme, qui l'avait chassé de son berceau, le bouddhisme, régnant en des lieux qui n'en avaient jamais connu l'empire, le brahmanisme, vieux débris des plus antiques croyances, la morale de Confucius érigée en culte public dans la contrée la plus peuplée de l'univers, tout cela démontrait aux yeux du philosophe la vanité des opinions humaines en matière de religion. Aussi, dès lors, c'était un devoir pour lui de s'élever au-dessus des préjugés traditionnels, jusqu'à une conception dominant tous les dogmes et toutes les superstitions de l'univers. Et voici qu'en moins d'un siècle la loi religieuse qu'on croyait désormais con-

tenue dans certaines limites, et croulant même aux lieux où elle avait régné, s'est saisie de la part du monde qui jusque-là s'était montrée rebelle à son ascendant. La vie manque à l'islamisme : il va tomber comme puissance politique; privé de ce prestige, il succombera plus tard comme foi. Tous les brahmanes obéissent à des chrétiens; les contrées bouddhiques sont de plus en plus resserrées par les envahissements de deux puissances européennes, et la Chine, demeurée jusqu'ici politiquement impénétrable, vient de subir la loi d'un vainqueur qui obéit lui-même à l'Évangile. Laissez s'écouler une génération, peut-être deux générations encore, et il n'y aura plus sous le soleil de dissidents à l'Évangile parmi les populations indépendantes.

Vainement aussi ceux que devrait frapper un tel spectacle résistent-ils à l'autorité des faits, dans l'espérance de voir le christianisme lui-même s'affaisser ou se transformer soit en un culte nouveau soit en un pur déisme. Nous avons assisté à trop de semblables tentatives, nous en avons mesuré trop facilement la durée, nous en avons pu trop bien apprécier la faiblesse, et j'oserais dire le ridicule, pour que nous puissions croire à un tel ébranlement du christianisme. Plus nous avançons, au contraire, et plus la question paraît se poser nettement. L'esprit humain a cessé de connaître ces capitulations déplorables au moyen desquelles on n'admettait les croyances religieuses que dans une certaine proportion. Dès que nous commençons à croire, la nécessité du dogme et de la soumission nous frappe. En face du christianisme, il n'y a plus que la négation; aujourd'hui toute affirmation est chrétienne.

Je ne prétends donc aucunement dissimuler l'esprit dans lequel sera conçue cette appréciation des bases de la société moderne. Je mets l'expérience historique et la critique perfectionnée que nous possédons aujourd'hui au service d'une conviction que je permets de considérer comme préalable. Si je crois à l'efficacité de l'instrument, j'en connais aussi la portée. Je m'arrête comme historien devant ce que je ne puis discuter, et je constate la vérité fondamentale des choses par la certitude de leurs effets.

Je n'ignore pas qu'en m'exprimant ainsi je m'expose à ce qu'on dise de moi que j'ai renoncé à l'indépendance de mon esprit. Il est vrai, si je voulais conserver la bonne grâce de tout le monde, j'éprouverais un cruel embarras. Les convictions



auxquelles j'ai affaire sont exigeantes, bien que leur programme soit d'une exécution difficile; on me permet de *respecter la religion*, à la condition que je garderai *toute mon indépendance*. Je ne puis dissimuler, néanmoins, que mon respect, ou, pour parler plus nettement, mon acquiescement à la religion m'enlève une partie de cette indépendance. Sur ce point, je ne veux pas me soustraire au blâme d'opinions dont je dois tenir compte, quand ce ne serait que pour les avoir longtemps partagées. J'ajoute que je conserve à ces opinions une assez vive reconnaissance, puisque c'est à elles, après Dieu, que je dois le choix libre et réfléchi que j'ai fait. Je suis loin d'ailleurs d'abjurer la raison humaine. Jamais je n'ai été plus disposé à en admirer les priviléges, que depuis que j'ai cessé de douter de son origine et de sa nature immortelles. Il me paraîtrait insensé de défendre l'indépendance d'une faculté qui serait le produit d'organes périssables : en ce sens, j'ai acquis la notion de l'indépendance de l'âme.

Mais admettre après cela que cette raison indépendante soit, dans cette vie, la plus favorablement placée pour pénétrer toutes les causes et atteindre toutes les vérités, ne me condamnez, Messieurs, ni à cette absurdité, ni à cette audace.

Un grand physicien se livrait en ma présence à des expériences sublimes sur une science qu'il a fondée, l'électricité dynamique. Cependant l'effet ne répondait pas à sa démonstration : c'est qu'il avait oublié d'abaisser la soupape qui isolait son appareil du mouvement de la terre. Dans la recherche de la vérité métaphysique ou plutôt *hyperphysique*, surnaturelle, nous ne posséderons jamais cette précieuse soupape.

Ne nous y trompons pas, la chimère de l'indépendance absolue de la pensée est le dernier fort dans lequel se maintient la dernière illusion d'un établissement purement humain de la justice et de la vérité sur la terre. Je ne m'occupe pas de ceux qui, dans un secret accord avec leurs passions, redoutent de croire, parce qu'ils voient le joug de la discipline au bout de toute croyance. Je ne m'adresse ici qu'à ces âmes vraiment honnêtes et pures, qui se sont prises d'une passion désespérée pour le désert qui les entoure. L'oiseau se débat sous la machine pneumatique, il redemande à la fois l'air et la vie; mais les âmes dont je parle préféreraient la mort que donne le vide à une existence qu'elles ne pourraient accepter sans faire l'aveu de leur propre

faiblesse. C'est que l'orgueil les mène à leur insu, c'est que le rôle de Titans les flatte, c'est qu'elles se croient reines dans leur isolement, comme l'aigle dans son aire. Quant à moi, j'ai sincèrement renoncé à ma part de royauté. Je suis soldat, je suis ouvrier; puissé-je mourir à mon poste, après avoir sérieusement travaillé et loyalement combattu!

Je n'ai pu parler aujourd'hui que de l'esprit qui animera le cours de cette année : on verra plus tard la marche que je dois suivre. Je le dis sincèrement et du fond de l'âme, si j'offre une garantie dans un si grave sujet, c'est par le sentiment profond que j'ai de mon insuffisance. Ce sentiment seul dans ce siècle est un progrès. Il guérit de la légèreté avec laquelle on adopte les jugements individuels; il oblige à remonter à la source, à discuter les témoignages; il rend fécond pour les générations nouvelles ce trésor de recherches et de convictions que le passé du christianisme nous a légué. Quand on est entré dans cette voie, on sent disparaître l'isolement dans lequel vivent les esprits de notre époque. Le problème n'est point nouveau : les doutes qui nous assiégent ont aussi tourmenté nos pères; il n'y a rien d'insolite, ni dans les objections, ni dans la contrariété des doctrines; seulement, autrefois le faisceau des traditions et l'harmonie de la défense constituaient une force que nous avons laissé se désorganiser : nous en sommes venus à ce degré d'oubli, que c'est être neuf que d'exhumer le passé. Les archives de la religion sont à mes yeux les monuments de la conscience humaine : savoir y puiser, c'est tout ce que je voudrais, c'est plus que je n'espère. L'abnégation personnelle que j'apporte à cette tâche empêchera du moins que mes efforts ne soient tout à fait inutiles.

SUR LES

MÉLANGES POSTHUMES

DE M. JOUFFROY.

Nous voulions rendre compte à nos lecteurs des *Fragments philosophiques* que M. le marquis de Cavour vient de publier, et donner quelques passages de ce livre remarquable autant par la solidité des principes que par la clarté des pensées et la précision philosophique de l'expression, lorsque l'auteur a bien voulu nous communiquer quelques reflexions qui lui ont été suggérées par les débats engagés récemment à l'occasion de M. Jouffroy.

Nous regrettons de ne pouvoir accepter dans toute son étendue le point de vue où l'écrivain s'est placé pour juger cette affaire qui a eu un si grand retentissement dans la presse; mais la nature des faits établis nous paraît se refuser à son indulgente interprétation et justifier au moins un blâme sévère.

Nous n'en acceptons pas moins avec reconnaissance et empressement cette communication, qui, formant un tout complet, donnera mieux l'idée du genre de l'auteur que ne l'auraient pu faire des passages détachés. Aucun de ceux que nous aurions pu citer n'aurait porté à ce degré l'empreinte de cette haute impartialité philosophique, de ce calme de la pensée, de cette modération ou plutôt de cette bienveillance chrétienne dans la manière d'apprécier les hommes et de juger les choses, qui le caractérisent. M. le marquis de Cavour a bien voulu nous promettre sa collaboration pour le recueil que nous publions, et nous aimons à regarder comme un engagement formel à cet égard, et pour ainsi dire comme une prise de possession, le morceau qu'on va lire.

M. de Cavour est Italien; on sait combien est forte et sagace la nature italienne bien dirigée. La philosophie compte aujourd'hui en Italie plusieurs hommes éminents. M. de Cavour se rattache particulièrement à l'école dont l'abbé Rosmini peut être considéré comme le chef, ou du moins comme l'écrivain le plus important. Ses *Fragments philosophiques* se partagent entre l'exposition de la doctrine métaphysique de ce dernier philosophe et la critique des principaux systèmes qui l'ont précédée. Si nous n'avertissions nos lecteurs que l'auteur n'est pas Français, ils ne reconnaîtraient jamais un étranger dans ce style simple, naturel et animé tout à la fois, et dans cette phrase qui semble familiarisée à toutes les délicatesses de notre langue.

Les discussions pleines d'amertume que l'on a soulevées récemment à l'occasion d'un recueil posthume de quelques écrits de M. Jouffroy sont fécondes en enseignements importants.

Nous n'agiterons point ici la question de savoir si M. Damiron avait ou non le droit de modifier plus ou moins certaines expressions échappées à la plume de son ami, et que celui-ci n'avait point vouées à la publicité. C'est là une question d'honneur et de conscience dont la solution exigerait une connaissance complète de la nature des rapports intimes qui unissaient les deux écrivains. M. Damiron était d'ailleurs le juge naturel et immédiat de cette question. Nous aimons à croire qu'il avait réellement le droit, dont il a usé, de donner à l'œuvre de Jouffroy la forme sous laquelle celui-ci, s'il eût vécu, l'eût lui-même présentée au public.

Mais en abandonnant cet aspect de la question, nous désirons appeler l'attention sur des principes de la plus haute importance, qui se rattachent immédiatement à un sujet d'un intérêt si vif.

M. Jouffroy est un homme assez remarquable pour que l'appréciation de son caractère et de ses travaux mérite de devenir l'objet d'une étude sérieuse et conciencieuse. Elève de cette Ecole normale dont l'enseignement exerce tant d'influence sur les études philosophiques en France, cet écrivain résume et re-

présente les tendances d'une foule d'hommes qui, sans être aussi distingués que lui, participent à ses opinions et jugent les choses de son point de vue.

Ce qu'il y a surtout de fort grave, c'est que les hommes dont nous parlons sont pour la plupart occupés aux importantes fonctions de l'enseignement. Chargés d'instruire la jeunesse française, ils exercent sur de tendres intelligences cette puissante influence qu'obtient toujours l'enseignement de nos premiers maîtres. Leurs qualités comme leurs défauts ont ainsi une grave portée; ils agissent puissamment par là sur les destinées de leur belle patrie.

Doué de facultés intellectuelles qui le plaçaient dans les premiers rangs de cette classe de nos contemporains, Jouffroy se laissa peut-être trop distraire de la science par les préoccupations de la politique. Sa gloire y perdra beaucoup dans l'avenir; nous croyons que son bonheur aussi en a beaucoup souffert.

Au reste, cela lui est commun avec un grand nombre d'esprits de notre époque, qui ont consumé dans les luttes d'un intérêt momentané et transitoire, des efforts capables d'illustrer leur nom par des œuvres d'un intérêt permanent.

Jouffroy a professé avec distinction le droit naturel, et son cours sur cette matière a été publié. On y trouve des observations sages et profondes; on y remarque une grande lucidité de pensées et d'expressions. Mais ce qui empêchera toujours cet ouvrage d'acquérir une haute valeur scientifique, c'est que le professeur y confesse nettement son ignorance au sujet du point fondamental de la science, c'est-à-dire sur le principe même et l'essence du droit naturel.

Quels sont les rapports de ce droit avec la volonté divine, et avec les attributs immuables de l'Être dont toute justice émane? C'est ce que la science, telle que la conçoit Jouffroy, ne peut encore déterminer.

Pour nous qui croyons que ce point est capital, nous voyons dans le cours de Jouffroy une belle préface à la science du droit naturel. Nous ne saurions y voir rien de plus.

Ainsi aucun grand monument intellectuel ne signalera à la postérité la mémoire d'un homme qui avait en lui l'étoffe nécessaire pour être un grand philosophe.

Outre ce cours de droit naturel, on a de lui des préfaces fort bien écrites sur la philosophie écossaise, et des Mélanges philo-

sophiques formés de morceaux de peu d'étendue. De pareils travaux prouvent ce que cet homme distingué aurait pu faire; ils n'ajoutent guère aux richesses scientifiques de la nouvelle école philosophique.

Dans les dernières années de la Restauration, Jouffroy, sous l'influence des passions haineuses qui fermentaient avec tant de violence, écrivit un article impie intitulé : *Comment les dogmes finissent.* Il l'inséra dans le premier volume de ses *Mélanges*, qu'il publia de son vivant. Dans cet article, rédigé avec un talent déplorable, il prédisait ouvertement la ruine prochaine du christianisme, et semblait se complaire dans cette prophétie.

Depuis, ses opinions se sont beaucoup modifiées. Il était devenu bien moins hostile à la doctrine de l'Evangile, et s'en était rapproché sensiblement. La foi, dans laquelle avaient été nourries ses jeunes années, ne lui avait point été rendue; mais au moins il sentait le vide profond que l'absence de cette foi laissait dans son âme, et ce vide il avait la candeur de l'avouer franchement.

Il est de nos jours bien des incrédules qui, à l'aide de mots sonores et de phrases pompeuses, cherchent à se faire illusion sur ce qu'il reste toujours d'incomplet dans les doctrines philosophiques hostiles à la révélation. Jouffroy avait dans l'âme une qualité qui l'élève bien au-dessus d'eux : il était loyal et sincère ; il avouait franchement le vide qu'il éprouvait.

En visitant les papiers qu'il a laissés à sa mort, on a trouvé des écrits qui présentent une révélation curieuse sur l'état de son âme. Un choix parmi ces papiers a été fait par M. Damiron, et il en est résulté un nouveau volume qui a paru récemment.

Cette publication nous paraît très-propre à fixer l'attention sur la nature des rapports entre le principe de la foi et celui de l'intelligence.

Cette question, bien ancienne et bien agitée dans les siècles passés, a néanmoins aujourd'hui encore un intérêt de circonstance. Nous n'en voulons d'autre preuve que la discussion même soulevée par la publication dont nous venons de parler. Les vrais principes des écoles catholiques sur cette matière importante nous paraissent avoir été laissés dans l'oubli au milieu de la polémique acerbe qui a eu lieu. Ces principes néanmoins sont d'une simplicité et d'une clarté qui devraient les faire adopter avec la plus grande facilité. Ce n'est après tout que le bon sens

chrétien nettement formulé et réduit à une rigueur scientifique.

Nous allons les résumer aussi brièvement qu'il nous sera possible.

Le prince de l'école chrétienne, l'illustre saint Thomas d'Aquin, reconnaît dans la raison humaine un élément absolu et impersonnel, un principe que, pour employer le langage de la philosophie moderne, nous appellerons essentiellement objectif. Cet élément il le nomme *naturale lumen intellectûs*, la lumière naturelle de l'intelligence. Il le proclame d'origine divine. C'est à ses yeux une participation, bien incomplète sans doute, aux splendeurs de la sagesse éternelle; une sorte de reflet de la lumière du Verbe incréé.

L'action de cet élément subjugue entièrement l'intelligence, et par elle l'âme tout entière. Aucune révolte n'est possible, ni même concevable, contre cette action toute-puissante. L'âme qui la subit est dans cet état que le langage humain exprime en disant qu'elle est sous l'empire de l'évidence. Les vérités évidentes sont donc absolues, irrésistibles, irréfragables : l'homme qui les affirme exécute, en quelque sorte passivement, un décret positif de Dieu, qui est lui-même la vérité substantielle.

En second lieu, le chrétien a reçu au sein de l'Eglise un enseignement qui lui a appris un certain nombre de vérités que la raison humaine livrée à ses seules ressources n'eût jamais pu découvrir. Ces vérités ne sont point évidentes, en ce sens que la lumière naturelle de l'intelligence ne les manifeste pas avec une autorité irréfragable à tous les hommes. Pour les croire, il faut, d'un côté, un enseignement convenable; et de l'autre, une disposition particulière et individuelle, une disposition subjective, suivant le langage moderne. Cette disposition spéciale se nomme la foi. C'est un don de Dieu, qui n'a point été accordé, une fois pour toutes et en masse, à tous les hommes, mais que chacun reçoit séparément, et peut même ne jamais obtenir.

Ce nouvel ordre de vérités constitue ce que nous nommons spécialement la doctrine révélée. Hâtons-nous de dire que, si ces vérités ne sont pas évidentes dans le sens le plus absolu de ce mot, elles sont toutefois hautement raisonnables. Par cela seul qu'elles sont vraies, il est contradictoire et absurde de supposer un instant qu'elles puissent contredire l'évidence, ou être contredites par elle. La pensée humaine se refuse à concevoir la possibilité de deux vérités contradictoires.

Mais aussi, puisque la foi est un don de Dieu, et doit garder ce caractère tant que l'humanité subira sa carrière actuelle d'épreuve, il est contradictoire de supposer que les vérités de la foi puissent être pleinement démontrées par un raisonnement humain.

Cherchons maintenant des applications pratiques à ces principes d'une rigoureuse vérité.

Nous, chrétiens, nous savons que la doctrine qui nous a été révélée est vraie. Nous savons donc aussi que jamais la raison ne pourra établir d'objection réellement évidente contre une seule des vérités qui forment et constituent cette doctrine. Nous déclarons hautement et *à priori*, comme l'a fait le dernier concile général de Latran, que toute objection spécieuse que la science pourrait soulever contre la vérité révélée, est soluble par la raison naturelle; car si la raison a eu la force d'apercevoir la difficulté, elle doit aussi avoir celle de la faire disparaître. De plus, nous déclarons encore que les raisonneurs les plus subtils ne pourront jamais relever une seule contradiction réelle et sérieuse entre deux points de la doctrine chrétienne, ou entre une vérité de foi et une vérité évidente.

Non-seulement l'expérience de dix-huit siècles de luttes incessantes contre d'innombrables sophistes nous donne cette confiance, mais notre foi elle-même nous l'inspire, et lui fournit un soutien bien plus ferme que le simple empirisme.

Ainsi, nous qui sommes attachés du plus profond de notre cœur à la doctrine chrétienne, nous ne craignons pas de dire : Que l'on nous signale contre le christianisme une seule objection réellement évidente, que l'on nous montre au sein de sa doctrine une seule contradiction bien établie, et nous sommes prêts à renoncer à notre foi.

En parlant ainsi nous ne risquons rien, nous le savons parfaitement. Nous imitons l'innocente ironie du prophète Elie, lorsqu'il promettait de sacrifier à Baal si ce dieu imaginaire pouvait faire descendre le feu du ciel sur les sacrifices qu'on lui avait préparés.

Mais, après avoir témoigné cette confiance réelle dans la valeur absolue de nos moyens de défense contre les attaques de nos adversaires, ne craignons pas d'avouer qu'en nous trouvant en face des incrédules, nous sentons parfaitement l'impuissance radicale de la parole humaine pour engendrer chez eux l'entière

conviction que notre âme voudrait communiquer à la leur. C'est qu'il entre dans l'économie profondément sage des desseins de la Providence, que la parole purement humaine, admirable instrument pour communiquer la science, ne puisse pas à elle seule communiquer aussi la foi.

La foi est la preuve des choses naturellement cachées; elle ne saurait se transformer en science sans cesser d'être ce qu'elle est. Saint Thomas en conclut qu'il est ridicule de vouloir prouver par des moyens purement philosophiques ce que nous ne savons qu'en vertu de la révélation. Il avertit ses successeurs qu'en tentant cet effort stérile ils prêteront le flanc aux attaques malveillantes des détracteurs de la foi, qui montreront la faiblesse de cette tentative, et croiront en tirer un argument contre le christianisme lui-même.

On a plus d'une fois perdu de vue cet avertissement salutaire, et toujours on s'en est mal trouvé. Ainsi, pour nous borner à un seul exemple déjà signalé par le profond penseur du XIII[e] siècle, on a voulu établir par des preuves philosophiques la non-éternité de la matière, vérité que nous croyons sur l'autorité de la Bible. Ces efforts bien intentionnés ont tout à fait manqué, et on a heurté par là contre l'écueil si sagement signalé.

Par une autre erreur non moins dangereuse, d'autres novateurs, qui ne croyaient pas l'être, n'ont cru pouvoir établir le règne de la foi que sur les ruines de l'intelligence. Au lieu de déclarer contradictoire et absurde la seule supposition d'une opposition directe entre les enseignements de la vraie foi et le principe de l'intelligence, on a fait bon marché de ce principe dont l'école de saint Thomas reconnaissait le caractère divin et absolu. Quelques écrivains ecclésiastiques, étrangement abusés, ont presque semblé se complaire dans la supposition dont nous proclamons hautement l'absurdité. Ils ont cru que, dans cette étrange hypothèse, l'homme ferait à Dieu un sacrifice d'autant plus méritoire qu'il lui sacrifierait ce qu'il y a de plus élevé en lui, son intelligence même. Ils avaient oublié que l'intelligence n'appartient pas à l'homme, et qu'il ne saurait l'abdiquer sans se ravaler au niveau de la brute.

M. de La Mennais a commencé par soutenir cette étrange doctrine : on sait où il en est aujourd'hui. Nous ne nommerons point d'autres sectateurs de cette opinion, hautement attentatoire à la dignité de l'intelligence humaine; mais nous croyons

que, bien involontairement sans doute, ils ont fait un vrai mal à la cause sacrée qu'ils voulaient servir.

Passons maintenant à un autre principe, non moins important dans la question qui nous occupe.

C'est une vérité irréfragable que Dieu veut le salut de tous les hommes. L'erreur de ceux qui ont voulu soutenir la doctrine de la réprobation absolue ou de la prédestination au mal a toujours été repoussée par l'Eglise comme un horrible blasphème, attentatoire à la bonté divine.

Si donc tous les hommes, sans en excepter ceux élevés hors de toute influence chrétienne, ont le moyen d'éviter le péché et la perte qui en est la suite, il faut nécessairement qu'il y ait pour les païens anciens et modernes une route qui puisse les conduire à l'accomplissement de leur destinée. Il faut qu'une pareille route soit ouverte devant ceux qui de nos jours ont reçu innocemment et sans crime de leur part l'inoculation des germes délétères de l'incrédulité.

L'existence de cette route est expressément reconnue par saint Thomas ; mais il se borne à l'indiquer fort brièvement. L'homme qui n'a point reçu la faveur d'une naissance et d'une éducation chrétiennes n'est, dit-il, moralement responsable d'aucun de ses actes, jusqu'à ce que sa raison, suffisamment développée, lui présente la considération du but final et dernier de la vie et des actions de l'homme. A ce moment solennel, s'il néglige volontairement de disposer son cœur de manière à rechercher ce but suprême, il se rend gravement coupable; il se souille réellement d'un crime volontaire aux yeux de Dieu; il est désormais le véritable auteur de sa perte.

Si, au contraire, il fait tout ce qui est en lui pour se disposer à tendre au but final de sa destinée, alors certainement il recevra un secours positif de la grâce divine qui l'élèvera au-dessus de lui-même et lui ouvrira la voie du salut.

Tel est l'enseignement plein de sagesse de celui que l'admiration des écoles chrétiennes nomma le docteur angélique. Cet enseignement est sans doute fort concis sur ce point; mais nous croyons ne faire que développer et commenter la pensée de ce grand homme, en disant qu'il nous montre, par ce peu de paroles, comment la philosophie doit conduire à la religion véritable une âme pure et honnête.

Ce passage important que, pour parler le langage des écoles

chrétiennes, nous appellerons la transition de l'ordre de la nature à l'ordre de la grâce, s'opère par un procédé de l'intelligence dans lequel nous pouvons noter trois moments principaux de la pensée.

D'abord la philosophie, par ses ressources propres et légitimes, arrive à se poser le grand problème de la destinée humaine, à en reconnaître la capitale importance, et à tout subordonner à ce but principal.

En second lieu, la philosophie, après des efforts impuissants, arrive à reconnaître qu'elle ne peut qu'entrevoir et ébaucher une solution fort incomplète de ce grand problème; que ce qu'elle peut affirmer à cet égard ne suffit pas aux besoins du cœur; et qu'elle semble condamnée à ignorer ce qu'il lui importe le plus de savoir, ce qui a une importance que rien ne saurait égaler.

Enfin, le troisième moment de la pensée est celui où l'âme pure et honnête reconnaît naïvement et simplement son impuissance, et, s'humiliant devant son Créateur, le prie de lui accorder ce qui lui manque, une connaissance positive et assurée de sa destinée.

Alors, nous, chrétiens, nous affirmons et déclarons que la prière attirera infailliblement la grâce de la foi sur celui qui la demande. Au point de vue de la simple philosophie nous n'aurions pas le droit de parler avec tant d'assurance; mais la doctrine qui nous a été révélée nous a appris l'effet infaillible d'une prière offerte avec humilité devant le trône de l'Eternel.

Pour en revenir maintenant à l'écrivain distingué qui nous a inspiré les réflexions précédentes, nous dirons que, de ces trois moments de la pensée humaine, l'esprit de Jouffroy a parcouru complétement les deux premiers, et que l'ouvrage récemment publié offre la matière d'une étude fort intéressante à ce sujet.

Qu'il nous serait doux de penser que cette intelligence si richement douée de dons naturels, a aussi franchi le troisième et le plus important des degrés que nous venons de signaler! Que nous aimerions à savoir que cette âme, nourrie dans sa jeunesse des vérités chrétiennes, s'est ressouvenue des miséricordes qui lui avaient été annoncées, et que, quand la main glacée de la mort s'appesantissait sur sa périssable enveloppe, elle a pu former encore une de ces humbles prières qui auraient suffi pour lui ouvrir la porte du ciel!

Mais c'est encore là un secret impénétrable. Nous n'en trou-

vons malheureusement aucune trace dans ce qui a été livré à la publicité des œuvres de Jouffroy. Par cela même, il est plus curieux d'étudier chez lui les impressions d'un esprit doué d'éminentes facultés, qui n'a franchi que les deux premiers degrés de l'échelle intellectuelle qui conduit au vrai bien.

Jouffroy possédait un esprit noblement doué par la nature. Son intelligence était puissante, sa pensée ferme et précise, son élocution singulièrement lucide. De plus, il porte dans ses ouvrages un caractère de candeur et de sincérité qui commande l'intérêt du lecteur. On sent qu'il se livre tout entier dans ses écrits ; on ne le surprend jamais gardant une-arrière pensée, faute d'oser la produire; et souvent, après l'avoir lu, on éprouve envers lui quelque chose de ce sentiment que vous inspire un ami qui vous confie, dans le charme d'un entretien intime, le secret de ses émotions les plus profondes.

C'est ce caractère de ses écrits qui rend particulièrement remarquable l'expression de ses sentiments sur l'importance du problème de la destinée humaine. Jouffroy, après une enfance chrétienne et une éducation religieuse, avait ressenti l'influence délétère de l'atmosphère dans laquelle il avait été appelé à vivre. Il était devenu complétement incrédule. Mais il avait le bon esprit de sentir que par cette métamorphose il avait perdu toute direction positive et assurée pour la conduite de sa vie, et il avait la candeur d'en convenir ouvertement.

Déjà, dans ses premiers Mélanges, il avait publié une leçon sur le grand problème de la destinée humaine, qui est empreinte d'une mélancolie haute et solennelle. Cette leçon nous paraît un des plus beaux morceaux de prose philosophique de la langue française. Elle restera comme un monument précieux qui résume admirablement ce que doit éprouver tout incrédule resté honnête homme, qui se voit forcé de s'avouer qu'il ne sait plus ni où il va, ni d'où il vient, ni le sort qui l'attend après la mort, ni même si la vie dont il jouit est un bien ou un mal.

Dans les Mélanges posthumes qui viennent d'être publiés, Jouffroy pousse plus loin sa touchante confession. Il y peint avec une naïveté attachante l'amertume de ses doutes, le vague de ses pensées, l'incertitude de sa marche.

Nous nous croyons en droit d'assurer que cette histoire intime d'une conscience est aussi de nos jours celle d'une foule d'hommes élevés d'une manière analogue. Il y a peu de jours, un an-

cien ami, un ancien camarade de Jouffroy, à qui la Providence a accordé un sort bien meilleur, charmait et remuait jusqu'au fond des cœurs un nombreux auditoire, en racontant, lui aussi, de son côté, une portion de l'histoire de ses pensées. Il disait comment il avait passé par cette phase amère du doute et de l'incertitude absolue, pour en sortir par un retour entier et sincère à la foi chrétienne.

M. l'abbé Bautain, que nous venons de désigner, a retrouvé le repos, le calme et le bonheur dans ce retour à la vérité éternelle : le malheureux Jouffroy a dû fournir sa carrière mortelle au milieu de l'amertume du doute et des misères d'une ignorance bien sentie sur ce qu'il jugeait si bien être le premier des intérêts de l'homme.

Qu'il était en effet malheureux, cet homme doué d'un si beau talent, peut-être d'un vrai génie, et qui se savait ignorer ce que les simples pâtres de ses montagnes chéries du Jura savent parfaitement, quand ils ont assisté aux instructions de leur curé! Jouffroy avait consacré les plus belles années de sa vie à un travail intellectuel, constant et opiniâtre; il y avait employé des facultés éminentes, et il ne savait plus ce que sait parfaitement le moindre des chrétiens; il ne savait plus que la vraie destinée de l'homme, la seule digne de lui, la seule qui puisse assouvir son insatiable désir de connaître, d'aimer et de jouir, c'est d'arriver à voir un jour son Dieu face à face.

Quand l'insuffisance de la philosophie est proclamée par un apôtre zélé de l'Evangile, comme M. l'abbé Bautain, l'incrédule peut se défier de ses expressions; mais quand un homme tel que Jouffroy proclame avec candeur cette insuffisance, quand il livre à ses contemporains le secret de ses douleurs et de ses doutes cuisants, il n'y a pas lieu de concevoir une pareille méfiance.

Quant à nous, la confession de Jouffroy nous a profondément ému; elle nous a montré dans un nouveau jour l'insuffisance d'une philosophie qui veut briser avec toute révélation; elle nous a amené à compatir profondément au cruel dénûment qu'elle révèle.

Mais en même temps nous déclarons que, tout en plaignant sincèrement Jouffroy, nous admirons vivement le talent remarquable dont il fait preuve, et nous estimons hautement la sincérité dont ses œuvres portent le cachet.

Ce qui lui manquait, c'était la foi. Mais la foi est une faveur céleste. Il aurait dû certainement prier Dieu de faire cesser ses doutes. Mais il était par lui-même impuissant à s'en délivrer; les études les plus concienscieuses, les efforts les plus constants ne pouvaient rien pour cela. Loin de nous la pensée de le blâmer de la candeur de ses aveux. Nous tenons, au contraire, à en prendre acte, à les constater et à les signaler à nos lecteurs. Ceux d'entre eux qui ont le bonheur d'avoir une foi solide pourront par là mieux apprécier encore la grandeur de ce bienfait. Quant à ceux qui auraient le malheur de ne pas croire, nous ferons un appel à leur honneur, et nous leur demanderons s'ils croient pouvoir avancer plus que ne l'a fait Jouffroy la solution du grand problème de la destinée humaine. Où cet esprit si distingué, ce travailleur infatigable, cette intelligence lucide a si complétement échoué, croira-t-on encore qu'une réussite est chose facile à espérer ?

A ceux qui avoueront sincèrement leur impuissance, nous demanderons encore si, dans cette position, il est bien rationnel de se livrer à un sombre découragement, à un morne désespoir, en renonçant à résoudre à tout jamais ce problème capital. N'est-il pas plus naturel de s'humilier naïvement devant le Dieu de vérité, en lui demandant aide et secours pour sortir de l'incertitude? Au nom de ce même Dieu, nous n'hésitons pas à leur promettre qu'une prière humble et sincère les tirera de cet état pitoyable d'incertitude et de doute dont des siècles d'étude ne suffiraient pas à les faire sortir.

Marquis Gustave de Cavour.

ÉTUDES ADMINISTRATIVES.

DE L'ÉTAT ET DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES EN FRANCE

DEPUIS LOUIS XIV JUSQU'A L'ÉPOQUE ACTUELLE.

De toutes les branches de l'administration en France, celle des finances est, sans contredit, celle qui a fait le plus de progrès et qui présente aujourd'hui l'organisation la plus régulière et le tableau le plus satisfaisaut. Notre système de comptabilité, en particulier, a reçu depuis vingt-cinq années de tels perfectionnements que les peuples étrangers l'étudient aujourd'hui comme modèle, et qu'il offre, à peu de choses près, les garanties désirables pour la gestion des revenus de l'Etat et la conservation de la fortune publique. Il y a donc imprudence et injustice dans les attaques passionnées par lesquelles on bat en brèche l'administration, toutes les fois que l'éclat de quelque scandale administratif excite à juste titre l'indignation générale. Sans doute notre système financier réclame encore bien des améliorations et des réformes: les administrateurs les plus éminents en conviennent eux-mêmes. Ainsi M. d'Audiffret dans son *Système financier de la France*, M. de Montcloux dans le remarquable ouvrage qu'il a publié *sur la Comptabilité*, sont les premiers à signaler, avec l'autorité de leur expérience et de leurs lumières, les plus importantes de ces améliorations et de ces réformes. Mais leur accomplissement touche à tant et à de si graves questions, il remue tant d'intérêts, qu'il ne peut être que l'œuvre de la prudence et du temps. La plupart même de ces améliorations tiennent au progrès de la science financière, et ne peuvent s'effectuer qu'autant que l'opinion publique, plus éclairée qu'elle ne l'est aujourd'hui

sur les principes de cette science, sera mûre et préparée pour leur réalisation. Les orages et les difficultés suscitées par la question du recensement, les débats scandaleux de l'affaire Hourdequin ne prouvent que trop l'ignorance générale où l'on est encore en France sur tout ce qui touche aux matières financières et administratives, et les périlleux inconvénients de cette ignorance. Il y a donc utilité à appeler l'attention du public sur l'organisation de notre système administratif, pour lui en faire apprécier les avantages et pour le préparer à en comprendre et à en accueillir les réformes.

L'organisation première de ce système remonte de fait à 89, mais il a subi bien des transformations avant d'arriver à l'état où il se trouve aujourd'hui. En outre, il se rattache par une foule de liens et de rapports au système des administrations antérieures, dont la plupart des principes et des règlements revivent, sous diverses transformations, dans l'administration moderne. On voit donc que, pour en comprendre l'esprit et pour en embrasser le mécanisme, il ne suffit pas d'étudier son organisation actuelle, il faut de plus l'étudier dans ses précédents : c'est ce qui fera peut-être attacher quelque prix au tableau rapide dans lequel nous allons essayer de tracer un aperçu de l'état de l'administration financière en France depuis Louis XIV jusqu'à nos jours.

Il n'est pas rare de trouver des gens, même instruits de notre histoire, qui s'imaginent pourtant que la science administrative et financière date de 89, et que nos anciennes administrations ne présentaient qu'ignorance et désordre. Le silence inconcevable de la plupart de nos historiens sur l'organisation intérieure de l'ancienne monarchie, les désordres financiers et administratifs qui en provoquèrent et en accomplirent la ruine, donnent lieu à cette opinion presque générale. C'est là pourtant une grossière erreur. Si, antérieurement à la révolution de 1789, l'administration se trouvait si défectueuse, c'était moins par ignorance des institutions et des principes qui pouvaient l'améliorer que par les obstacles qu'opposaient à ces améliorations les intérêts privés et les abus puissants qu'elles auraient froissés. Il n'existe peut-être pas une disposition sage et utile dans l'administration actuelle, dont il ne soit possible de retrouver l'initiative ou la pensée dans la collection des ordonnances et règlements dus à saint Louis, à Philippe V, à Charles-le-Bel, à

Charles V, à Charles VII (Jacques Cœur), à Louis XI, à Louis XII (cardinal d'Amboise), à François Ier, etc.

C'est donc moins à l'absence d'institutions régulières qu'il faut s'en prendre des désordres administratifs et financiers de l'ancien régime, qu'à leur inexécution, et par suite à leur désuétude. Un seul fait suffit pour en fournir la preuve. A l'avénement de Henri IV, le désordre était au comble. Sur 170 millions de livres (environ 620 millions valeur actuelle) d'impôts payés par la France, il n'en était levé que 30 millions (110 millions valeur actuelle) au nom du roi, et sur ces 30 millions il en entrait à peine 11 dans l'épargne; tout le reste, c'est-à-dire les deux tiers, était la proie de la faveur et des dilapidations. Quelques années cependant suffirent à Sully pour mettre fin à ces abus, en réparer les funestes effets et établir l'administration des finances sur un pied qui assurait la prospérité du Trésor public, tout en développant les éléments de la fortune particulière et de tous les intérêts privés. Pour cela il n'eut besoin que de remettre en vigueur les règlements existants et d'en surveiller avec vigilance et fermeté l'inflexible application. Mais dès que la mort de Henri IV et l'intrigue des courtisans eurent éloigné la main ferme et sévère qui avait fermé la voie des abus, ces abus reprirent leur cours ordinaire et engloutirent de nouveau les ressources de la France. Quelques traits pris dans l'histoire financière de cette époque montrent à quel degré ils étaient parvenus dans les premières années du règne de Louis XIV.

Mazarin, qui laissait en mourant le Trésor public épuisé, léguait par contre à ses héritiers une fortune de plus de 100 millions (près de 200 millions valeur actuelle), c'est-à-dire supérieure au montant des revenus annuels du royaume. Après lui, le surintendant Fouquet dépensait 17 millions (33 millions valeur actuelle) dans une seule de ses maisons de campagne, et la Chambre de justice qui fut formée plus tard pour examiner les comptes des finances découvrait, entre autres fraudes, 384 millions (750 millions valeur actuelle) *de fausses ordonnances et de bons du comptant simulés*, portant sur six années seulement d'exercice. Certes la prolongation d'une telle dilapidation des revenus publics eût rendu impossible le règne glorieux de Louis XIV. Heureusement pour sa fortune et pour celle de la France, la Providence lui ménageait un homme dont le génie administratif et financier devait être l'instrument le plus efficace des mer-

veilles et des magnificences de son règne. Cet homme était Colbert.

Ce grand ministre avait fait dans les emplois du commerce et dans ceux des finances le laborieux apprentissage de l'administration.

Il y apporta, avec une expérience consommée et un caractère ferme et intègre, une activité et un amour de travail infatigable.

Grâce à cette heureuse réunion de qualités, les abus furent réformés, les dilapidations prévenues ou punies, l'ordre partout rétabli. La prospérité reparut, et malgré les charges imposées par les guerres, les travaux et le faste de Louis XIV, non seulement les recettes couvrirent les dépenses, mais Colbert parvint à éteindre une partie des anciennes dettes, à diminuer les tailles et les autres droits les plus onéreux pour le peuple, à restituer aux villes le produit de leurs octrois, à réduire le nombre des offices, à consacrer annuellement des sommes considérables à l'encouragement de l'agriculture et de l'industrie, des sciences, des lettres et des arts. Ces résultats inespérés furent le fruit de l'ordre admirable qu'il sut établir dans le système de la comptabilité financière, soit pour prévenir les malversations des comptables, soit pour tenir à jour les comptes des recettes et des dépenses, et avoir continuellement sous la main le tableau des ressources de l'Etat et de la situation du Trésor.

Les règlements établis par lui sont encore suivis dans la plupart de leurs dispositions, et resteront comme un des monuments de la gloire de ce grand siècle. Il n'est pas une branche des administrations qui appartiennent aux finances, qui n'ait été réorganisée par Colbert, qui ne lui ait dû et qui ne lui doive, même encore aujourd'hui, une partie de ses progrès et de ses règlements.

La comptabilité générale, le mode de perception de l'impôt, le système des douanes, l'administration des eaux et forêts, des postes, des tabacs, des monnaies, de l'enregistrement et du timbre, conservent l'empreinte de sa main puissante et de son génie. Le premier, il vit dans les impôts autre chose que le moyen de grossir le trésor du prince aux dépens de la richesse des peuples; il en combina l'assiette et l'emploi de manière à les rendre un des éléments mêmes de la prospérité publique; et si le nom de cette science de l'économie politique, dont on se

préoccupe tant à notre époque, fut presque inconnu alors, il en créa, il en appliqua les vrais principes avec une sagacité et une prévision dont le temps a démontré la justesse.

Toutefois les féconds résultats de son administration ne pouvaient créer des ressources en proportion avec les dépenses toujours croissantes auxquelles donnaient lieu les guerres continuelles, les immenses travaux, et surtout la grandeur fastueuse de Louis XIV. Colbert sentit le besoin, pour conserver l'équilibre des finances, de modérer les dépenses de luxe qui absorbaient chaque année des sommes considérables. Il fit, pour réussir, d'impuissants efforts, et mourut à la peine. L'ingratitude du prince, dont la gloire et la prospérité reposaient sur ses services méconnus, attrista et hâta ses derniers moments; et le peuple, qui lui devait son aisance et sa tranquillité, insulta à son convoi.

Le temps, ce grand réparateur des erreurs et de l'injustice, se chargea seul de sa justification. Pour le malheur de la France et de Louis XIV elle ne fut que trop complète. Après sa mort, le Trésor obéré d'année en année, les finances en désordre, la nation écrasée sous le poids de ses charges, le prince réduit aux plus fâcheux expédients pour faire face aux nécessités les plus urgentes, firent comprendre enfin la grandeur des services de Colbert et le vide immense de sa perte.

Après cette ère si brillante de nos finances, on retomba sans transition dans les errements et les fautes des temps les plus désastreux. Aliénation du domaine, création et vente d'offices, altération des monnaies, emprunts onéreux, rétablissement et élévation des impôts anciens, création de nouveaux, tout fut mis en usage pour subvenir aux besoins du Trésor.

Malgré cela, la situation des finances semblait désespérée, lorsqu'un élève et un parent de Colbert eurent le courage de s'en charger. Les ennemis, qui connaissaient l'épuisement de la France, la croyaient au terme d'une lutte où elle avait employé ses dernières ressources, et comptaient l'amener promptement à composition.

Dans cette extrémité, le contrôleur-général eut recours à un projet dont l'idée première remontait à Sully, et qui se trouvait développé dans un livre nouveau que l'opinion publique attribuait au maréchal Vauban.

On proposait dans cet ouvrage de substituer à tous les impôts existants une contribution unique, proportionnellement égale,

fixée au dixième de tous les revenus fonciers ou autres, et qui, pour cette raison, était appelée *dîme royale.*

Cette imposition, devenue fameuse sous le nom d'*impôt du dixième*, fut ajoutée aux charges déjà existantes.

La conviction qu'elle était nécessaire pour prévenir l'abaissement de la France éveilla le patriotisme et la fit recevoir sans opposition. Elle produisit des ressources qui permirent de mettre sur pied l'armée qui gagna la bataille de Denain.

Ainsi la nécessité, plutôt que la volonté du gouvernement, donna naissance à cet impôt qui sauva la France, et montra, pour la première fois, l'application du principe d'une répartition égale des charges publiques entre tous les citoyens sans exception.

Les malheurs des dernières années de Louis XIV ajoutèrent à la pénurie du Trésor et à la ruine des finances. Sous la régence qui suivit, le duc de Noailles fit de vains efforts pour réduire les dépenses, rétablir l'ordre et reconstituer l'administration. Il y fût parvenu peut-être; mais cette œuvre difficile et importante ne pouvait être que le fruit de la persévérance et du temps. Malheureusement on était à une époque trop avide de jouir du présent pour s'accommoder des lenteurs de la prudence et attendre les avantages du lendemain. Le génie hardi et aventureux de Law allait mieux à l'impatiente et insoucieuse ambition du régent et de sa cour. Le duc de Noailles se retira devant les promesses étourdissantes du novateur financier. Cependant, quelque hardis que fussent les plans de celui-ci, ils se trouvèrent bientôt dépassés par l'ardeur impétueuse et irréfléchie des esprits. Leur auteur, entraîné lui-même par le mouvement rapide qu'il ne put plus maîtriser, tomba à son tour, écrasé sous les décombres de son système, dont l'exagération avait fait la fortune, et dont elle causa aussi rapidement la ruine. Après lui le cardinal Dubois, l'abbé Terray, élargirent le gouffre où s'engloutissaient les ressources de la France, et qui devait dévorer ses institutions et sa dynastie. Le règne honteux de Louis XV rend plus odieux encore les abus et les déprédations, par l'indigne emploi qui fut fait de la fortune publique.

Cependant l'intervalle qui sépare ces deux ministres, de si déplorable mémoire, avait été marqué par la sage mais faible administration du cardinal Fleury, dont l'économie et le désintéressement contrastèrent d'une manière frappante avec les

scandales financiers de ce règne et améliorèrent passagèrement la situation des finances. Il mit fin à l'altération des monnaies, l'un des plus grands fléaux des règnes précédents, en fixant la valeur nominale et la valeur réelle des espèces à un taux qui a peu varié depuis. Une autre tentative non moins utile, mais qui fut moins durable, signala encore cette période : ce fut celle de M. de Machault, qui voulut substituer à l'impôt du dixième, établi seulement d'une manière temporaire pour subvenir aux frais de la guerre, l'impôt général permanent du vingtième, dont le produit devait être exclusivement consacré à former une caisse d'amortissement pour opérer la libération de la dette et des autres charges de l'Etat.

Cette institution, qui eût sauvé la monarchie, trouva d'invincibles obstacles dans l'opposition des corps privilégiés, qu'elle soumettait à l'égalité de l'impôt. Cette même opposition du clergé, de la noblesse, des parlements, et surtout de la cour, à toute réforme dans les finances qui atteignait leurs priviléges, paralysa encore, sous le règne suivant, les louables intentions de Louis XVI et fit échouer les efforts et les plans salutaires de Turgot, son intègre ministre. Necker, avec plus d'habileté dans les affaires et plus de connaissance des hommes, ne réussit pas mieux. Ces deux ministres mesuraient l'étendue du danger, en connaissaient la cause et en voulaient sincèrement le remède; la bonté et la sagesse du monarque s'associaient à leurs nobles vues, mais la faiblesse de son caractère trahit leurs projets et ses propres vœux.

Sous la fatale inspiration de la cour, les finances furent confiées à l'un de ces hommes téméraires, sans principes et sans convictions, dont la présomptueuse étourderie, en paraissant se jouer de tous les obstacles, se heurte délibérément à tous les écueils, avance le dénouement des catastrophes politiques, en conservant la triste gloire de les affronter et de les subir avec autant d'insouciance qu'ils en ont mis à les préparer.

Sous M. de Calonne, les prodigalités, les dilapidations, les désordres de tout genre atteignirent le dernier terme où elles pouvaient parvenir. Enfin se leva le jour où, démentant tous ses rêves et toutes ses pompeuses promesses de la veille, ce déplorable ministre fut obligé d'avouer au roi et à la nation que la situation des finances était devenue désespérée, et que, tous les moyens possibles pour la rétablir ayant été épuisés, on ne pou-

vait les trouver désormais que dans la *réforme de la contribution de l'État.*

Cet aveu, si différent des illusions dont il flattait depuis trois ans le public, et dont il se berçait lui-même, ne l'éclaira cependant ni sur son incapacité, ni sur son impuissance.

Il fabriqua avec la même présomption imprévoyante un plan de réforme, et provoqua, pour l'établir, une assemblée des notables. Cette assemblée amena les états-généraux de 1789.

On sait le reste.

La réforme, entreprise à temps par un homme d'Etat prudent et habile, eût sauvé le gouvernement et assuré pour longtemps la prospérité et la tranquillité de la France. Tentée à toute extrémité, sous un roi faible, par un ministre aventureux et frivole, elle déchaîna la tempête qui devait emporter sa dynastie, et balayer, non sans ravages, le sol de la France de toutes ses antiques institutions.

Les améliorations et les réformes de détail par lesquelles on préluda, pour répondre aux vœux de la nation qui se manifestaient de tous côtés, ne servirent qu'à rendre ces vœux plus énergiques. Il fallut en venir à proclamer l'égalité des droits et des charges publiques pour toutes les classes de la nation, et à abolir les priviléges des provinces, comme ceux des particuliers, par l'uniformité de la circonscription départementale. « L'unité de système, qui était le principe dominant de cette constitution nouvelle de la monarchie, paraissait offrir la chance la plus favorable au rétablissement de l'ordre dans les finances et de la simplicité dans les formes de la comptabilité (1). » Malheureusement les connaissances pratiques et l'expérience administrative manquaient aux hommes qui furent chargés de cette organisation. Leur œuvre incomplète se ressentit de l'esprit de l'époque. Avant qu'elle pût recevoir de la marche lente et progressive du temps les améliorations qu'il amène avec lui, 93 éclata, et substitua à la science administrative l'action révolutionnaire.

Tout système financier devint superflu : qu'en était-il besoin alors que, pour subvenir aux dépenses publiques, la guillotine battait monnaie sur la place de la Révolution; alors que la banqueroute, la spoliation, la vente du domaine national deve-

(1) Le marquis d'Audiffret, *Système financier de la France*, t. I, livre 4.

naient les *expédients* de ce terrible régime; alors que l'administration et la gestion des finances de l'Etat n'avaient pour toute garantie et pour tout contrôle que le patriotisme mis à l'ordre du jour et l'échafaud en permanence?

Toutefois une institution utile surgit de ce bouleversement: ce fut la création du *grand-livre*, où l'on enregistra, après une discussion préalable, les titres des créanciers de l'Etat précédemment disséminés dans une multitude de livres et de registres divers. Le mérite en revient au rigide Cambon, dont l'habileté financière se fit jour à travers les difficultés et les nécessités du régime révolutionnaire. Ce que ce régime dévora, ce qu'il légua de charges aux régimes suivants, nul n'a pu le calculer encore. Puis, quand il s'affaissa sous ses propres excès, et qu'une main puissante en remania les débris épars, pour construire l'édifice du plus grand empire des temps modernes, un des premiers soins du génie organisateur se tourna vers les finances, qu'il releva de leur ruine (1). A la vérité il annula l'intervention du pays dans l'assiette et la perception de l'impôt, comme dans la discussion des lois et la direction de la politique extérieure et intérieure, en réduisant la représentation nationale à un vain simulacre; mais, du moins, les hommes éminents dans toutes les branches, auxquels il confia la direction des affaires publiques et dont il composa son conseil d'Etat, dotèrent le pays d'institutions judiciaires et administratives qui forment encore aujourd'hui la base de notre ordre social, et ont été pour l'Europe un objet d'envie et d'émulation.

Ce qui manqua à sa fortune, ce fut de trouver un Colbert pour seconder ses vues. Vainement il donna dans l'organisation de ses dépenses privées l'exemple de l'ordre et d'une sage administration (2); vainement il surveilla par lui-même l'administration des finances, en se faisant présenter chaque mois, à jour fixe, les comptes des recettes et des dépenses, et le bilan du Trésor; vainement, pour régulariser et simplifier le mécanisme de son système financier, il sépara la perception des revenus du service de la trésorerie, en créant un ministre des contributions

(1) Lorsque Bonaparte prit le pouvoir comme premier consul, en 1799, tout ce qu'il trouva dans les caisses du Trésor en numéraire, pour subvenir aux besoins journaliers, s'élevait à la somme de 177,000 francs. Le désordre de l'administration était du reste tel qu'il ne fut possible d'établir un budget régulier qu'en 1801.

(2) Le budget particulier de l'empereur, y compris les dépenses faites dans les palais et le mobilier de la Couronne, ne s'élevait pas annuellement à 3 millions. Voir, pour les détails, Bresson, *Histoire financière de la France*, t. II.

publiques et un ministre du Trésor; vainement, pour surveiller et contrôler tous les rouages de ce système, il institua la *Cour des Comptes :* s'il réussit à imprimer à toutes les branches de l'administration, par le coup d'œil juste et vigilant du maître, un esprit d'ordre et de régularité qui écartait les abus scandaleux et les dilapidations patentes, son administration financière n'en demeura pas moins imparfaite et fut loin de présenter ce degré de simplicité et de perfection auquel elle est arrivée depuis. Voici le jugement qu'en porte un des écrivains les plus judicieux et les plus compétents sur cette matière.

« On peut conclure des développements qui précèdent, que l'ensemble des finances était alors trop mal connu pour qu'on pût régler avec certitude le budget de l'Etat; qu'aucun débat contradictoire n'assurait la sincérité et l'exactitude de ces évaluations; qu'aucun assentiment public n'adhérait à son exécution, et que le règlement final de ses résultats était une opération livrée à l'arbitraire, dont le terme s'éloignait indéfiniment, et ne se fixait que par la déchéance. On doit reconnaître, en même temps, que le seul ministère du Trésor était parvenu à s'éclairer lui-même par un mode régulier d'écritures qui manquait entièrement au service des contributions et des dépenses publiques; enfin, que le système de comptabilité, depuis l'institution de la *Cour des Comptes*, ne lui assurait pas un utile contrôle sur la gestion des comptables ni sur la marche des services. » (M. le marquis d'Audiffret, *Comptabilité publique de la France*, t. I[er], p. 311.)

Ces éléments de désordre, joints aux charges des guerres continuelles et aux calamités des deux invasions qui amenèrent la chute de l'Empire, eurent pour résultat de léguer à la Restauration un passif de 630 millions de créances arriérées, une dette de 193 millions de rente, soit environ 4 milliards en capital, avec la surcharge d'un personnel surabondant et dispendieux dans toutes les branches d'administration, et de plus une dépense de 60 millions de pensions exigibles. Il serait injuste de ne pas mettre, en regard de ces charges et de ces dettes, les sommes consacrées par l'Empire à des travaux utiles à la France, et dont l'avenir a recueilli les fruits : 700 millions furent consacrés à des dépenses fructueuses dans l'intérieur de la France, et 850 millions dans les provinces que la victoire et les traités y avaient réunies, et que les désastres de 1814 et 1815 ont séparées. Il ne



faut pas non plus perdre de vue que ces immenses travaux avaient été accomplis et soldés au milieu de guerres continuelles, et avec les ressources d'un budget qui ne s'élevait guère au delà de 900 millions pour toute l'étendue de l'Empire.

Ce fut avec le fardeau énorme légué par l'Empire que le gouvernement des Bourbons eut à traverser les années difficiles qui suivirent son installation. Toutefois, il parvint à y faire face d'abord, puis à l'alléger, et enfin à le réduire, grâce au bon ordre de l'administration des revenus publics et aux progrès remarquables de la science financière. C'est un tableau digne d'intérêt que celui des efforts persévérants, continués pendant ces quinze années, par divers ministres, pour amener et maintenir ces progrès qui ont fait de notre système financier le plus parfait de tous ceux des gouvernements modernes. La publicité des comptes, le contrôle des Chambres législatives, l'action de la presse ont sans contredit puissamment concouru à ces heureux résultats; mais il serait ingrat de les signaler, et de passer sous silence les noms du baron Louis, de M. de Villèle, aux travaux desquels ils sont dus en partie.

Par eux le crédit national a été fondé, l'administration des revenus et des dépenses publiques réorganisée d'après un meilleur système; des règles fixes, claires, uniformes, ont été établies pour régulariser et garantir la comptabilité de l'administration du Trésor, puis étendues successivement des revenus et des dépenses publiques à celle des matières possédées par l'État et aux comptabilités départementales et communales; enfin, toutes les comptabilités ont été placées sous le contrôle suprême, d'abord d'une haute commission administrative prise dans le sein des deux Chambres, de la Cour des Comptes et du conseil d'État, et d'autre part sous celui de la Cour des Comptes reconstituée à cet effet sur de plus larges bases.

Voici maintenant ces résultats traduits en chiffres dont l'éloquence est de nature à frapper tous les regards.

De 1814 à 1830, le développement de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, en un mot de toutes les branches de la prospérité nationale, favorisé par un gouvernement éclairé et par les bienfaits de la paix, a accru les revenus de la France sans que les tarifs des impôts aient été augmentés, mais par l'augmentation seule des consommations, d'une somme annuelle de 212 millions.

D'autre part, et malgré cet accroissement, le régime d'ordre et d'économie établi dans toutes les parties du service des finances opère dans ce laps de temps une diminution annuelle de 32,433,000 francs dans les frais occasionnés par ces services.

Il en résulte que les frais d'administration et de régie, qui étaient, en 1789, de 13,9/10 pour 100 sur les recettes, descendent en 1829 à 10,7/10 pour 100 : conditions moins onéreuses que celles auxquelles l'Angleterre elle-même est parvenue pour la réalisation de ses revenus publics, si l'on tient compte de la différence de position des deux pays.

Dans ce laps de temps, et malgré la résolution généreuse qui fait adopter et rémunérer tous les services rendus aux gouvernements précédents, la dette viagère éprouve elle-même une diminution de plusieurs millions.

Aussi, nonobstant les charges occasionnées par la guerre d'Espagne et les expéditions de la Morée et d'Alger, malgré le milliard de l'indemnité, le gouvernement soulage les contribuables en opérant un dégrèvement de 92 millions sur les impositions directes; il réduit la dette inscrite de 193 millions à 162, et décharge ainsi le Trésor de plus de 30 millions de rentes ou de 630 millions de capital, pendant que le taux de ce même capital s'élevait progressivement à 110 francs, de 50 où il était descendu en 1814. Il termine enfin cette période financière si prospère pour la France en présentant un budget réduit à 986,201,158 francs, qui réserve cependant 30 millions à l'amortissement des rentes inscrites, et offre de plus un excédant de 3 millions sur les dépenses (1), et en soldant la situation du Trésor, toutes les charges de l'arriéré acquittées, par une créance, portée à la dette flottante, de 174 millions, sur laquelle 87 millions représentent un déficit antérieur à 1814, et le surplus de 87 millions, une créance relative à la guerre d'Espagne, dont le montant reste à rembourser à la France (2).

Certes, c'était là une prospérité qui devait inspirer de la confiance : le crédit de la France plus que doublé; 92 millions de dégrèvement appliqués aux contributions directes; plus de 32 millions d'économie annuelle dans le service des finances; 212 millions d'augmentation dans les produits de ces services, par

(1) Rapport de M. de Chabrol.
(2) M. d'Audiffret, page 400.

le seul fait de l'accroissement de la consommation, résultat de l'aisance générale; plus de 30 millions d'intérêts annuels effacés du grand-livre; l'arriéré liquidé et soldé; l'avenir assuré par une réserve annuelle de 30 millions prélevés sur l'excédant des dépenses pour éteindre la dette et pour parer aux éventualités imprévues (1); il y avait là, pour l'administration et le gouvernement, des motifs suffisants de se glorifier aux yeux de la nation et de compter sur sa reconnaissance; il y avait là aussi de quoi former pour l'avenir de la France les espérances les plus brillantes et les projets les plus flatteurs. Quand on lit aujourd'hui ce magnifique tableau d'une prospérité évanouie, ces promesses d'un avenir qui ne s'est pas réalisé, on se sent le cœur serré, à la pensée que, le lendemain du jour où M. de Chabrol se plaisait à mettre sous les yeux du roi et de la France les éléments de la force et de la prospérité nationales, un orage de trois jours allait renverser la dynastie et mettre en question la ruine ou le salut du pays.

Heureusement, le torrent un instant débordé est rentré bientôt dans son lit; mais, pour montrer ce que coûtent les révolutions, il n'est pas inutile de rappeler que, malgré la sagesse et la prudence des mains auxquelles celle de 1830 a remis le pouvoir, elle n'en a pas moins grevé le Trésor de 726 millions, et que pour les acquitter il a fallu de nouveau aliéner le domaine public, augmenter les impôts et recourir aux emprunts. Dix ans ont suffi à peine à effacer les traces de cet orage, et si l'on compare le budget de 1841 à celui de 1829, on reconnaîtra d'un seul coup d'œil que l'état de nos finances est loin d'être aussi satisfaisant qu'à cette dernière époque. Ainsi, le mot prêté à un de nos plus éminents personnages politiques : que la révolution de juillet faisait rétrograder de vingt ans la marche de nos institutions libérales, peut s'appliquer aux finances, dont la prospérité s'est trouvée interrompue, et a peine à se replacer, après douze années, au point où la révolution de juillet l'avait trouvée.

(1) Nous avons cru devoir énumérer avec quelques détails ces résultats, parce qu'il règne dans l'opinion publique, sur ce point comme sur beaucoup d'autres questions financières, les erreurs les plus grossières et cependant les plus générales. On est étonné d'en retrouver la trace jusque dans un ouvrage d'ailleurs éminemment remarquable à tous égards, où nous avons regretté de lire cette phrase : « A la suite de la révolution de Juillet, nos finances se trouvaient dans un état fâcheux; il était le résultat des charges que nous avaient léguées l'Empire et la Restauration. » (Macarel et Boulatignier, *De la Fortune publique de la France*, t. I, p. 233.)

Toutefois, on ne saurait méconnaître que l'administration des finances est loin d'avoir rétrogadé pendant cette période. Grâce aux hommes spéciaux qui en ont conservé la direction, le régime si heureusement introduit aux époques précédentes s'est maintenu, amélioré même.

Une limite sage a été posée au pouvoir trop discrétionnaire des ordonnateurs, et par l'application de la spécialité des crédits législatifs à chaque chapitre du budget ministériel, et par la publicité donnée aux rapports annuels de la Cour des Comptes, et par l'obligation imposée à toutes les administrations publiques de se conformer aux règles de comptabilité tracées par cette Cour, et enfin par l'organisation régulière et complète de la comptabilité publique (1).

En dernière analyse, bien que la suppression de la loterie et des jeux, et l'abaissement du tarif des boissons, eussent privé le budget de 45 à 55 millions de produits, le maintien de la paix, le développement naturel d'une société industrieuse, une bonne administration avaient accru, selon M. D'Audiffret, le produit des impôts indirects de toute nature dans une proportion plus considérable encore, et cet accroissement, joint à une surtaxe de 60 millions ajoutés aux contributions directes et aux droits d'enregistrement, était sur le point de rétablir l'équilibre entre les recettes et les dépenses, lorsque l'attitude guerrière prise tout à coup par le ministère du 1er mars est venue de nouveau ajourner ce moment, et ajouter 200 millions de charges imprévues au fardeau du budget ordinaire.

Ce coup d'œil rétrospectif, jeté rapidement sur les dernières phases de notre administration financière, nous a paru nécessaire pour mieux faire apprécier la situation actuelle de cette administration, et ce que nous aurons à dire des réformes et des améliorations qu'elle réclame.

L.-C. MICHEL.

(1) Voir le *Règlement général sur la comptabilité publique*, arrêté par ordonnance royale du 31 mai 1838, et le rapport au roi de M. Laplagne, qui précède et provoque cette ordonnance.

RAPPORTS

DES MAITRES ET DES SERVITEURS

DANS LA SOCIÉTÉ CHRÉTIENNE.

L'article que nous donnons à nos lecteurs sert d'introduction à la *Vie de sainte Zite, patronne de Lucques, servante au XIII[e] siècle*, par le baron DE MONTREUIL (1). Les questions qu'il soulève, au point de vue chrétien et social, nous ont engagé à l'insérer, quoique l'ouvrage doive paraître sous peu de jours.

(N. DU R.)

La classe des serviteurs, qui compte près d'un million de membres en France, je ne parle que des domestiques attachés au service intérieur, est extrêmement important au point de vue religieux et social. Personne n'ignore quelle influence elle exerce sur le bonheur des familles, et combien son action est puissante à toutes les époques de la vie, et particulièrement sur les enfants et sur les vieillards. Que de vices datent du berceau! que d'impressions reçues dont la souillure reste ineffaçable! Que d'écarts favorisés dans la jeunesse! que de fortunes compromises! que de vieillards traînés dans l'opprobre par l'infamie de mauvais serviteurs! Les domestiques pervers sont la plaie des familles; mais, on ne peut se le dissimuler, leurs vices sont souvent produits par les nôtres, le résultat de services coupables, le fruit d'exemples corrupteurs. Ils tiennent non seulement à ce fond de malice commun à tous les hommes, à cette pente fatale vers laquelle les mauvais penchants nous entraînent, mais sur-

(1) In-8° avec gravures. Prix : 5 fr. Chez Waille, libraire-éditeur, rue Cassette, 8.

tout à l'orgueil qui crée des distances inouïes entre des hommes enfants du même père et rachetés par le sang du même Dieu.

Les rangs doivent être observés sous l'Evangile, mais la charité doit adoucir ce qu'ils peuvent avoir de rude pour les faibles et les petits. La bienveillance, la protection, le secours sont la rémunération chrétienne des services et des soins que ceux-ci nous rendent. L'or paye le travail, il ne le moralise pas. La sollicitude du maître pour le bonheur et pour le bien-être du domestique qui lui consacre tous ses instants, est d'une valeur infiniment plus grande que l'or : elle lui donne l'estime de lui-même; elle lui inspire la reconnaissance, l'attachement qui rendent les devoirs doux et faciles. Qui ne sait les exemples admirables de dévouement fournis à toutes les époques et sous toutes les formes par les bons serviteurs? Ceux-ci sont la joie et le trésor d'une famille; la considération dont ils jouissent, la confiance qu'ils méritent, suscitent en eux une foule de bons sentiments qui ennoblissent leur condition et les grandissent aux yeux de tous.

Quelques observations sur la domesticité, et sur les questions qui s'y rattachent au point de vue chrétien, ne paraîtront peut-être pas déplacées en tête de l'histoire d'une sainte qui fut servante, et dont les vertus sont la gloire de l'humble classe à laquelle elle appartient.

On ne trouvera toutefois ici qu'une esquisse de ce que fut la domesticité dans l'antiquité et de ce qu'elle est de nos jours.

La domesticité vient de l'inégalité des fonctions et d'un besoin naturel et réciproque d'aide et d'appui, qui sont les conditions primitives de toute société humaine : aussi la domesticité se retrouve-t-elle chez tous les peuples; mais sur ce fond commun, que de différences et de variétés!

Le premier principe de toute société antique, c'est la diversité d'origine des classes et des nations. Ici les fils des dieux et les fils des hommes; ailleurs les fils de la terre et les enfants du ciel; partout la caste privilégiée et la caste maudite. Dans les Indes, tous les hommes sont reconnus fils de Bramah; mais les brahmanes sont sortis de la tête du dieu, les guerriers de sa poitrine, les laboureurs et les marchands de son ventre, et les soudras (esclaves) de ses pieds. En Egypte, nous trouvons les mêmes principes. Tous les peuples de l'antiquité ont tourné

dans ce cercle fatal ; les Grecs, les Romains eux-mêmes n'ont pas pu en sortir. Les plus fameux philosophes d'Athènes partageaient à cet égard les croyances vulgaires. Aristote établit pour premier dogme de sa foi politique qu'il y a deux races différentes parmi les hommes : l'une destinée à obéir, l'autre destinée à commander. Le divin Platon lui-même, dont quelques esprits aventureux ont voulu faire un précurseur de Notre Seigneur Jésus-Christ, n'ose pas secouer le joug des traditions orientales, reconnaître l'unité de la famille humaine. Il divise les hommes en trois grandes tribus : la première comprend les sages et les savants : c'est la race d'or ; la seconde, qui comprend les guerriers, c'est la race d'argent ; quant à la troisième, où les artisans, les manœuvres, les laboureurs, c'est-à-dire les quatre cinquièmes du genre humain, sont relégués, c'est la race de fer, destinée à une dégradation perpétuellement héréditaire, et dont le philosophe, dans ses plus audacieuses utopies, ne songe pas à briser la servitude (1).

Ces principes expliquent assez le sort des classes pauvres dans l'antiquité ; elles étaient esclaves. L'histoire de la domesticité à cette époque se confond avec celle de l'esclavage, et, pour dire quelle fut la condition des serviteurs, nous n'avons qu'à rappeler ce qu'était la servitude chez les anciens, et ce qu'elle est restée chez tous les peuples que l'Evangile n'a pas touchés.

La simplicité de la vie primitive servit longtemps de protection à l'esclavage. Sous les tentes du patriarche comme sous la hutte du Germain, les serviteurs vivent dans la famille de leurs maîtres ; ils partagent avec eux le soin des troupeaux ; ils prennent même quelquefois les armes pour défendre la tribu. Mais à mesure que les richesses augmentent et les besoins avec elle, quand Nemrod a fondé les premières villes, et plus tard, dans les grandes civilisations des bords du Gange et du Nil, le poids de la servitude s'alourdit, et l'abîme s'agrandit entre l'esclave et l'homme libre. Le Code de Manou dit quelles furent les nombreuses entraves dans lesquelles les législateurs de l'Inde avaient garrotté la classe inférieure et l'abaissement sans remède où ils l'avaient réduite. Vinrent enfin les cités grecques, vint le peuple-roi ; l'esprit humain s'étendit ; les sciences décuplèrent les

(1) Soyons justes envers Platon : il recommande de vivre avec ses inférieurs comme avec des amis malheureux.

forces de l'homme; les lettres et les arts arrivèrent à ce point de perfection qu'on a si longtemps regardé comme le dernier terme où ils pussent s'élever; mais le sort de l'esclave ne s'améliore pas, il empire. Le pouvoir despotique de l'Asie était plus doux pour l'homme asservi que le joug de l'aristocratie romaine ou de la démocratie athénienne.

La loi définissant l'esclave ne disait pas : c'est une personne, mais c'est une chose (1). On ne le considérait pas seulement comme vil, mais comme n'étant rien (2). La loi Aquilia, chez les Romains, le range parmi les animaux, et inflige la même peine pour avoir tué la bête d'autrui ou son esclave. Les mœurs suivaient les doctrines. Sparte exerce les jeunes guerriers à la chasse des Ilotes. Caton fait vendre ses esclaves quand ils sont vieux, pour ne plus les nourrir. Védius Pollion enchérit sur ceux qui les mettent à mort sous le moindre prétexte; s'il fait tuer les siens, c'est pour engraisser de leur chair les murènes de ses viviers. Les lois romaines ont donné le tableau complet de la condition de l'esclavage. Pour lui pas de mariage, pas de famille, pas de propriété, pas de patrie, pas même de religion. Il pouvait sans doute conserver quelques superstitions grossières, mais il ne pénétrait pas dans les temples; l'accès lui en était interdit.

On sait ce qu'était l'affranchissement chez les Romains, et comment il contribua à l'avilissement des mœurs et à la décadence de la république. L'affranchissement était le résultat du caprice, de l'attachement ou de l'orgueil du maître : les affranchis devenaient les clients turbulents, les instruments de la puissance du Romain dégénéré; ils formaient son cortége au Forum, et rehaussaient la splendeur de ses funérailles. Des esclaves acquirent des richesses et du pouvoir sous les empereurs; ils occupèrent les avenues du trône, mais c'était le fait de la corruption. L'affranchissement, calcul de vanité, affaire de passion, n'offrait pas un hommage rendu au principe de l'égalité morale et de la fraternité humaine.

Seuls de tous les peuples anciens, les Hébreux ne tombèrent pas dans ces excès. Leur mission, en toutes choses, dans le dogme comme dans la morale, est de préparer le règne de la vérité.

(1) Non persona, sed res.
(2) Non tàm vilis quàm nullus.

Dans la société d'Israël la fraternité est admise, et la race de Jacob n'est point scindée en deux castes ennemies : il y a peu d'esclaves chez les Hébreux, et encore la plupart sont-ils étrangers.

Les lois veillent avec un soin remarquable aux intérêts de ces infortunés. Après avoir commandé qu'ils aient le pain, la correction et le travail (1), elles montrent la femme forte distribuant, dès avant le jour, la nourriture à ses domestiques (2), et prenant garde à ce qu'ils soient bien vêtus pour qu'ils ne craignent pas le froid pendant l'hiver (3). On lit dans l'*Ecclésiastique:* Qui ôte le pain gagné par la sueur, c'est comme s'il tuait son prochain. Celui qui répand le sang et celui qui fait tort au mercenaire sont frères (4). Les esclaves font partie des convives comme membres de la famille, dans les festins qui succèdent aux sacrifices (5). Ne congédie pas ton esclave les mains vides, en lui donnant la liberté. Tu lui donneras, après sept ans de service, une provision de tes troupeaux, de ton aire, de ton pressoir, selon la bénédiction que tu as reçue du Seigneur (6). Ne détourne pas de lui tes yeux quand tu lui auras rendu la liberté (7). Voilà les devoirs prescrits au point de vue matériel. Mais Dieu rappelle immédiatement son peuple à de plus hautes pensées; il craint qu'il ne se corrompe à l'exemple des nations voisines, qui oublient l'homme dans l'esclave, et il lui dit : Si la pauvreté réduit ton frère à se vendre à toi, tu ne le traiteras pas comme un esclave, mais comme un mercenaire. Ne l'opprime pas par ta puissance, mais crains ton Dieu (8). Que l'esclave fidèle vous soit aussi cher que vous-même; ne manquez pas de l'affranchir, et ne le laissez pas dans la pauvreté (9). Ces pré-

(1) Eccles. xxxiii, 25.

(2) Proverb. xxxi, 15.

(3) *Ibid.* 21.

(4) Eccles. xxxiv, 26, 27.

(5) Deut. xii, 12, 18.

(6) Deut. xv, 12, 13, 14. — Le jubilé septénaire rendait la liberté aux esclaves; ils avaient en outre le droit de se racheter. — Dieu annonce au roi Sédécias, par la bouche de Jérémie, qu'il va le livrer lui et son peuple au roi de Babylone, parce qu'ils ont deshonoré son nom en ne rendant pas, après sept années, la liberté à leurs frères. (*Jérémie*, chap. xxxiv.)

Jacob sert Laban pendant sept années, épouse Lia, et, après sept nouvelles années, il obtient Rachel, et en même temps il reçoit la part des troupeaux et des richesses de Laban auxquelles il a droit pour ses quatorze années de service.

(7) Deut. xv, 18.

(8) Lévit. xxv, 39.

(9) Eccli. xxxiii, 31.

ceptes sont observés par les justes. Le saint homme Job, qui marchait dans la crainte de Dieu, se rend ce témoignage : « Si j'ai manqué d'entrer en jugement avec mon serviteur ou ma servante quand ils se plaignaient de moi, que ferai-je quand Dieu s'élèvera pour me juger? Ne nous a-t-il pas formés l'un et l'autre dans le sein de notre mère (1)? » Tel est l'ensemble des idées qui dominent Israël, relativement aux esclaves. Les sentiments primitifs et fraternels s'y retrouvent : les serviteurs sont considérés comme des hommes que l'infortune seule a privés de leur liberté.

Mais cette protestation sublime contre les erreurs et les injustices du monde restait enfermée dans un petit coin de la terre : c'est au Christianisme qu'appartient la gloire de l'en avoir tirée, et d'avoir fait un dogme universel de ce qui n'était qu'une imperceptible exception.

Qu'a fait le Christianisme pour relever l'esclave de l'asservissement matériel et de la corruption morale où il croupissait? Qu'a fait l'Eglise?

L'Eglise lui a donné l'éducation, elle l'a admis dans son sein; il y a pris place à côté des princes et des puissants. L'Eglise l'a fait participer par les sacrements à la vie morale qui n'existait pas pour lui. Le baptême le fit frère de son maître; le mariage lui donna la famille. Le Christianisme a aboli progressivement l'esclavage et l'a transformé en la domesticité moderne, et cela sans efforts, sans secousses, sans bouleversements, par la seule force de son principe et par la persuasion qui dompte toutes les résistances. Le Christianisme a canonisé des esclaves; il a élevé des autels en l'honneur de serviteurs et de servantes. Il a proclamé l'unité de la famille humaine, la dépendance mutuelle de ceux qui la composent, les devoirs des serviteurs envers les serviteurs; il a changé leur domination en un devoir de protection.

Ecoutons l'enseignement de Jésus-Christ.

« Ceux qui sont regardés comme les maîtres des peuples les gouvernent avec empire, et leurs princes les traitent avec un pouvoir absolu. »

« Qu'il n'en soit plus de même parmi vous; au contraire, quiconque veut être le plus grand sera votre serviteur. »

(1) Job. XXXI, 13, 14, 15.

« Et quiconque voudra être le premier parmi vous doit être le serviteur de tous. »

« Car le Fils de l'homme même n'est pas venu pour être servi, mais pour servir (1). »

Saint Paul commente, sous la dictée de l'Esprit saint, les devoirs prescrits à cette nouvelle société où tout doit s'organiser sur le type éternellement un et vrai de la famille. Et, en ce qui concerne les devoirs mutuels des maîtres et des serviteurs, il dit : « Serviteurs, obéissez à vos maîtres selon la chair avec crainte et avec respect, dans la simplicité de votre cœur, comme à Jésus-Christ même. »

« Ne les servez pas seulement quand ils ont l'œil sur vous, comme si vous ne pensiez qu'à plaire aux hommes; mais faites de bon cœur la volonté de Dieu, comme étant les serviteurs de Jésus-Christ. »

« Servez-les avec affection, comme servant le Seigneur et non les hommes; »

« Sachant que chacun de vous recevra la récompense du bien qu'il aura fait, qu'il soit esclave, ou qu'il soit libre. »

« Et vous, maîtres, témoignez de même de l'affection à vos serviteurs, en ne les traitant point avec rudesse et avec menaces; sachant que vous avez les uns et les autres un maître commun dans le ciel, qui n'aura point égard à la condition des personnes (2). »

Saint Pierre ressent une vive douleur à la vue de l'injustice de ceux qui abusent de leur pouvoir pour écraser leurs frères. Comment console-t-il ces derniers? par l'exemple de l'injustice des hommes envers Jésus-Christ.

« Serviteurs, soyez soumis à vos maîtres avec toute sorte de respect, non seulement à ceux qui sont bons et équitables, mais même à ceux qui sont rudes et fâcheux. »

« Car ce qui est agréable à Dieu est qu'en vue de lui plaire un chrétien endure les maux et les peines qu'on lui fait souffrir avec injustice. »

« En effet, quel sujet de gloire aurez-vous, si c'est pour vos fautes que vous endurez le mauvais traitement? Mais si vous fai-

(1) Évang. selon saint Marc, chap. x, v. 42, 43, 44 et 45.
(2) Saint Paul, chap. vi, épît. aux Éphés.

tes le bien et que vous souffriez avec plaisir d'être maltraités, c'est là ce qui est agréable à Dieu. »

« Car c'est à quoi vous avez été appelés, puisque Jésus-Christ même, vous laissant un exemple pour que vous marchiez sur ses pas, a souffert pour nous ; »

« Lui qui n'avait commis aucun péché, et de la bouche duquel n'était sortie aucune parole de mensonge (1) ! »

Cette doctrine du Sauveur des hommes, développée par les apôtres, ne renferme-t-elle pas, par les rapports nouveaux qu'elle établit entre les puissants et les faibles, tout l'avenir de l'humanité ? N'y voit-on pas le souverain, le riche, dépositaires des châtiments et des récompenses, appelés à devenir les instruments de la Providence ? L'autorité, le commandement, la fortune, les lumières sont dès lors préparés pour l'ignorant et pour le pauvre, devenus les objets de la sollicitude de cette nouvelle société ! Les grands servant les petits, les riches aidant les pauvres, telles sont la raison et la règle de toute richesse et de tout pouvoir. C'est aussi la force de leur autorité et la justice de leur puissance.

Le principe du christianisme était inconnu de l'antiquité ; les sages des vieilles sociétés ne pouvaient en concevoir la sublime folie ; il fallait le christianisme et ses harmonies ineffables pour proclamer sans danger, au milieu de l'inégalité des rangs, l'égalité morale des hommes, et donner au maître et à l'esclave le nom de frères ; pour inspirer l'amour des petits et des faibles ; déclarer les pauvres les meilleurs amis de Dieu, suivant l'énergique expression de Bridayne ; enfin pour faire surgir de l'humilité, sentiment bas selon les hommes, l'abnégation et le dévouement, afin que le chrétien, élevé à sa plus haute puissance par la mort des passions égoïstes et la dilatation des passions généreuses, remplaçât en lui l'être personnel par l'être social.

Cette révolution dans les idées et dans les coutumes est tout entière en germe dans ces mots : « Vous êtes tous frères (2). »

(1) Première Épître de saint Pierre.

(2) Nous ne pouvons passer sous silence, à ce propos, des considérations de saint Augustin, qui fait remarquer que nous ne sommes pas seulement frères parce que nous sommes enfants du même Dieu, mais aussi parce que nous sommes tous sortis d'Adam. Voici ses paroles :

« Pourquoi Dieu voulut-il que tous les hommes naquissent d'un seul ?

« Il n'est pas malaisé de voir que Dieu a beaucoup mieux fait de ne créer d'abord qu'un

Les premiers siècles de l'Église et les monuments du moyen-âge expriment admirablement cette fraternité passée dans les mœurs. Dans le principe, les biens sont en commun, les chrétiens n'ont qu'un cœur et qu'une âme ; ils s'appellent frères, et ne se connaissent que sous ce nom. Plus tard, quand l'agrandissement de la société chrétienne a rendu impossible cette législation de charité, quand les lois et les coutumes de vingt peuples sont entrées dans la forme générale du christianisme, sans en prendre complétement l'esprit, on n'aperçoit pas aussi distinctement le travail régénérateur ; mais il n'en existe pas moins dans les institutions, dans les mœurs, et jusque dans le langage.

Les ordres monastiques, chevaleresques, hospitaliers, sont une pure pensée de charité ; leur point de départ, c'est une consolation à donner, des secours à préparer, une lumière à répandre ! Conservateurs de la civilisation et des vérités de la foi, ils abritent la science dans les enceintes sacrées, avec cette douce appellation de frères que les passions humaines déchaînées n'échangent déjà plus au dehors. La chevalerie défend les opprimés, veille au salut des pèlerins, adoucit le droit de la guerre, tandis que des confréries se forment pour le passage des routes et des ponts (1), pour l'assistance des voyageurs et des pauvres malades que la cruauté païenne laissait froidement périr de misère et de faim. Le droit oppressif des pères de famille est resserré dans de justes bornes. L'exposition des enfants est flétrie comme le plus affreux des crimes ; l'infanticide, si longtemps autorisé par les lois, est proscrit comme un attentat à la nature et à la société. Les femmes ne sont plus abaissées sous cette tutelle perpétuelle que la législation romaine avait si soigneusement conservée. Celles qui veulent garder le doux nom de vierges trouvent un voile dans les couvents, et pour les autres le mariage cesse d'être une servitude ; c'est une association sainte, où la prééminence des

homme, dont les autres descendissent, que d'en créer plusieurs ; car les autres animaux, soit sauvages et solitaires, soit privés ou aimant la compagnie, il ne les a pas fait sortir d'un seul ; il les a créés plusieurs à la fois. Mais pour l'homme, qui devait tenir le milieu entre les anges et les bêtes, il a jugé à propos de n'en créer qu'un, non pour le laisser sans compagnie, mais pour faire aimer davantage par là à ses descendants l'union et la concorde, en faisant qu'ils ne fussent pas seulement unis entre eux par la ressemblance de la nature, mais aussi par les liens de la parenté ; si bien qu'il ne voulut pas même créer la femme comme il avait fait l'homme, mais la tirer de l'homme, afin que tout le genre humain sortît d'un seul. (*Cité de Dieu*, liv. XII, chap. 21. »

(1) Elles sont connues sous le nom de Frères Pontifes, ou Constructeurs de ponts.

droits ne donne au mari qu'une plus grande somme de devoirs.

Les signes du génie social chrétien se retrouvent dans le langage ; les mots changent d'acception : personne ne doit vivre dans l'indépendance de l'orgueil, dans l'égoïsme de l'isolement ; on est membre d'une société qui réclame le concours de tous ; la dignité, c'est de la *servir*.

On est donc serviteur de l'Église, serviteur de l'État ; et si l'on ne peut atteindre à cette glorieuse situation, on est serviteur de la famille. Tout honore ; les services publics, les services privés, rien ne dégrade. C'est un cercle général de dévouement, et les diverses fonctions s'harmonisent dans la pyramide sociale, où les services, hiérarchiquement superposés, glorifient Dieu dans l'œuvre qu'ils éternisent.

Les emplois sont des charges : langage expressif qui réveille l'idée d'un grand devoir, d'une pesante responsabilité. Ce n'est pas pour soi, mais pour l'avantage de tous, que l'on est élevé en dignité. « Noblesse oblige ; » c'est l'adage reçu, accepté jusqu'au moment où l'égoïsme, chassant le dévouement, vint à le remplacer par ces mots : Noblesse dispense. La propriété elle-même (c'est ce qu'on oublie trop souvent en parlant de la féodalité, dont nous ne voulons pas, certes, défendre les vices), la propriété n'existe qu'aux conditions étroites des devoirs sociaux ; elle est la rémunération d'une fonction, le signe d'une obligation envers l'État, envers les vassaux. Il faut défendre l'un, protéger les autres. L'abus est le résultat naturel des passions humaines; mais il n'y en a pas moins là le signe chrétien. Aux riches, aux puissants la noble tâche de protéger les faibles, de soutenir les pauvres! La société chrétienne, famille étendue, n'exonère aucun de ses enfants des services réciproques qu'ils se doivent : les droits y sont la mesure des devoirs.

Du reste, toute cette vaste époque, où l'idée chrétienne domine, a ses passions brutales, ses ténèbres, ses coutumes grossières. Mais où trouve-t-on dans l'histoire une société qui, remuée par tant de désordres, conserve le type idéal du vrai avec tant d'énergie, et travaille avec plus de persévérance à le reproduire ? Sa civilisation n'est pas savante, luxueuse, sans doute ; mais elle tient compte des hommes, et elle les a penchés les uns vers les autres par un sentiment indicible d'amour.

Les ordonnances relatives à l'abolition des servitudes, et ceci touche plus immédiatement notre sujet, témoignent de la pensée de nos pères, et prouvent la netteté de leurs principes à cet

égard. Plusieurs conciles et des papes s'étaient prononcés dans le même sens et avec la même énergique conviction de l'unité, de la fraternité humaine. Tous les considérants qui précèdent les chartes sont conçus dans le même style : tous en appellent à la justice et à la charité. La formule la plus ordinaire est celle-ci : « Animés par la piété, et dans le désir d'obtenir la rémission de nos péchés, etc. » Nous citons en note quelques-unes de ces pièces, véritables monuments de l'esprit religieux et social de ces temps (1).

Le Christianisme a réhabilité l'homme, et par là il a réhabilité les fonctions les plus humbles, glorifié les devoirs les plus obscurs. Dans l'échange de services mutuels qui constitue les relations sociales, tout est noble, parce que tout part du dévouement. Qu'on se rappelle l'éducation des jeunes gentilshommes au moyen-âge ; ils servaient chez des seigneurs puissants ; et ce n'étaient pas simplement services d'armes, mais services familiers. Bayard, nous sommes déjà au XVI[e] siècle, servait à table. La chronique rapporte qu'il s'en acquittait moult mignonnement. Il pansait les chevaux, fourbissait les épées et les cuirasses, portait la livrée, signe d'honneur et d'union étroite avec la famille. Ces jeunes hommes faisaient, comme écuyers, pages et valets, apprentissage de prouesses dans des fonctions subalternes auxquelles ne s'attachait aucun mépris. Au surplus, le titre de

(1) Le très-pieux notre Seigneur Jésus-Christ nous a ordonné de remettre à nos débiteurs ce qu'ils nous doivent ; aussi nous, chanoines de Saint-Leu, pour le salut de nos âmes, et de celle du duc notre fondateur, et de celles de tous nos bienfaiteurs, affranchissons Pierre, notre serf... (*Charte tirée des archives de Saint-Leu, à Angers*, 1112.)

Nous, Louis, par la grâce de Dieu roi des Français, connaissant la miséricorde divine, et sachant de quels biens elle a comblé notre royaume, poussé par la piété et la clémence, pour le salut de notre fils Philippe, affranchissons les serfs de tels et tels pays. (C'étaient des villages voisins d'Orléans.) *Ordonnance de Louis* VII, 1180.

Charte rédigée en 1060 *par le moine Pierre, et signée par les chevaliers Pierre et Gerbert, au monastère de Congues* (Rouergue).

Au nom de Dieu, Père tout-puissant, et au nom de son Fils unique, qui a voulu s'incarner pour délivrer les hommes de l'esclavage du péché, et les adopter comme des fils, nous, pour qu'il daigne nous remettre les péchés que nous avons commis, déclarons rendre la liberté à nos hommes abaissés sous le joug de la servitude ; car le Seigneur a dit : « Remettez, et on vous remettra. » Et en parlant à ses Apôtres, il a dit : « Vous êtes tous frères. » Donc, si nous sommes frères, nous ne devons astreindre aucun de nos frères à une servitude qu'ils ne nous doivent pas ; et c'est ce qu'atteste la Vérité suprême dans ces paroles : « Qu'on ne vous appelle pas maîtres, » où elle blâme moins l'arrogance de l'orgueil humain que l'injustice de la domination. Voilà pourquoi nous affranchissons de tout joug de servitude nos serfs, hommes et femmes. (*Archives de Congues, dans les Mémoires sur le Rouergue*, par Bosc, tome III, page 173.)

domestique de prince ou seigneur, qui, au temps de Charlemagne, était celui des grands officiers et dignitaires de la couronne, s'appliquait à tous ceux qui, nobles ou serfs, vivaient sous le même toit et faisaient partie de la même maison.

En principe, on le voit, les relations de supérieur à inférieur, de maître à serviteur, étaient chrétiennes. Laissons là les écarts de l'orgueil, les passions fougueuses qui se produisent sous des formes différentes, mais qui sont de tous les temps; voyons le fond de la vie. Les repas et la prière se font en commun dans la plupart des familles; la table de chêne, avec le haut bout d'honneur, le vaste foyer, avec ses places distinctes, rassemblent à la fois tous les commensaux. La châtelaine travaille au milieu de ses femmes, et le chevalier, revenu d'un tournois ou d'une périlleuse expédition, occupe ses loisirs avec ses écuyers, ses pages et ses varlets. N'y a-t-il pas là une douce fraternité d'existence ?

La prière du soir réunissait maîtres et serviteurs au pied de celui qui ne fait acception ni des conditions ni des personnes. C'était là un spectacle touchant. Pourquoi cette coutume a-t-elle disparu parmi nous? Compte-t-on pour rien la puissance de ce lien de foi ? Il rapproche et console. Quelle force moralisatrice dans cet examen sur le mal commis envers Dieu, envers le prochain, envers soi-même ! — Plus de réunions pieuses dans nos familles; chacun de son côté, aucun pour tous ! Plus de cette chaleur vivifiante, de ces communications admirables entre les âmes qui se pénètrent et se confondent en Dieu. — Les pauvres serviteurs n'aiment plus leurs maîtres, parce qu'ils ne prient plus ensemble, parce qu'ils n'ont plus de communes espérances, parce que le souffle glacial du scepticisme a creusé l'abîme qui les sépare et les a faits étrangers !

Le sort du domestique était alors meilleur qu'il ne l'est de nos jours, parce que le domestique n'était pas isolé : ses fonctions, toutes de confiance, lui méritaient estime et considération. Nous pouvons nous rappeler l'opinion que l'on avait du serviteur dans les familles où il avait vieilli ; c'était le témoin de toutes les joies comme il avait partagé toutes les souffrances. Il avait eu son berceau non loin de celui de son maître, dont il voyait naître le fils. Son attachement, sa fidélité admirable en faisaient un membre de la famille, dont les intérêts étaient devenus les siens. Les bons sentiments qu'il y puisait, il les répandait

ensuite dans ses relations au dehors ; les traditions d'honneur venues d'en haut descendaient ainsi de proche en proche, s'étendaient dans tous les rangs et dans toutes les classes, et entretenaient partout une circulation de vie morale dont le dévouement était la source intarissable.

Que l'on ne dise pas : ce tableau est idéal ; il ne l'est pas, car il était dans les mœurs chrétiennes du moyen-âge, et il s'est reproduit jusqu'à nous. Qui ne sait l'empire des traditions chez nos pères (1) ! Mais les idées païennes, qui reprirent cours au XVIe siècle, modifièrent les rapports de supérieur à inférieur, et créèrent des distances orgueilleuses entre les hommes ramenés aux mœurs de Rome et d'Athènes. Le sensualisme, favorisé par les lettres, par les arts, par le théâtre, produisit une perturbation effroyable dans les consciences et dans les coutumes ; de l'écart des passions il fit une règle pour la conduite. Il éloigna de la pratique ces maximes austères du Christianisme, et jeta le monde en pleine vie païenne. On ne comprit plus rien à ces maximes : « Heureux les pauvres ! Malheur à ceux qui ont leur satisfaction en ce monde ! » L'inégalité sociale fut poussée en tous sens à son point extrême. Il y eut des excès de richesses et de misères, et l'égalité morale disparut comme principe et comme fait dans cet égarement des intelligences et dans l'abaissement des mœurs.

N'est-ce pas encore le spectacle que présente notre société?

Quelle place y tient le riche, quelle place y tient le pauvre, qu'on ne reconnaisse plus l'homme au milieu de tout cela ?

Comment le mépris va-t-il à quelques-uns quand il est dû à tous ? Pourquoi le dédain atteint-il certaines fonctions, si rien en elles ne déshonore ?

On est fier de ses richesses : elles doivent faire trembler. On est honteux de sa misère : elle devrait faire espérer. Il y a donc contradiction et mensonge dans l'esprit des hommes.

(1) Le chancelier d'Aguesseau prenait un soin particulier des gens de sa maison. Le marquis de Sévigné soignait les siens devenus infirmes. Michel-Ange avait donné le même touchant exemple. Joseph Dudley, gouverneur du Massachusets, leur faisait le catéchisme. Le cardinal Cibo, qui eut le bonheur d'avoir dans Louis Stefanelli un serviteur parvenu à la plus éminente sainteté, dont un pape (Clément XIV) écrivait la vie, composa pour ses domestiques un règlement rempli des leçons les plus touchantes. On insiste dans le procès de canonisation de Pie V sur le scrupule avec lequel le saint pape s'occupait de tous les siens. Donc on estimait que plus la fortune est haute, plus elle nous commande de devoirs.

La domesticité, qui comporte les idées de confiance, de relations habituelles, de services rendus ; qui, en vertu du principe chrétien, serait un moyen admirable de rapprochement entre des situations dissemblables; un moyen d'instruction, de moralisation pour le faible, étayé sur le fort et trouvant un appui en échange de soins assidus; la domesticité redescend vers les conditions mauvaises de l'esclavage en proportion de ce qu'elle n'est plus comprise selon les enseignements de la foi.

On inscrit dans la loi la liberté et l'égalité du serviteur, nonobstant quelques modifications sans importance, et on n'améliore pas son sort. Il peut prendre, quitter, reprendre encore le même service, mais il ne s'attache plus à la maison, et il n'est plus accepté dans la famille. Il appartient désormais à une race nomade, qui loue, qui vend son travail le plus cher possible, parce que le travail constitue désormais tous ses droits et renferme tous ses devoirs.

Une vanité maladive, une susceptibilité ombrageuse lui alourdissent de plus en plus le joug de l'obéissance. Des goûts d'indépendance ont enlevé toute joie et toute moralité au travail. Le serviteur aperçoit, au travers des douceurs de sa condition présente, les tristesses de ses vieux jours qu'une chétive épargne ne saurait consoler. La distance que l'éducation et les idées reçues mettent entre lui et son maître, avec lequel il vit dans un contact continuel, lui inspire en outre je ne sais quel découragement, quelle amertume profonde, parce que son infortune l'a mis dans la dépendance d'autrui, sans qu'il y trouve les compensations d'estime et de bienveillance par lesquelles cette infortune serait consolée et relevée.

Je constate un fait; les idées d'indépendance, si fausses puisque tout le monde est dépendant au double titre de membre de la société et de la famille, sont la source du mécontentement des domestiques et de toutes les classes laborieuses; mais, en même temps, ces idées entraînent chez les maîtres l'oubli du devoir, et leur font d'étranges illusions.

« Il y a peu de personnes de nos jours, a dit un pieux auteur, qui soient persuadées que le dessein de Dieu, en réduisant les pauvres à servir les riches et en permettant à ceux-ci d'user de leurs égaux comme de leurs serviteurs, ait été de faciliter le salut des personnes faibles et ignorantes, par l'assistance et les soins de celles qui ont plus de connaissances et de lumières;

cependant il n'y a rien de plus certain. Dieu ne vous donne des domestiques qu'afin qu'ils trouvent dans votre charité un secours et un asile, dans votre piété un exemple, dans votre instruction la lumière, et dans votre zèle une puissante exhortation à la vertu. Vous n'avez droit d'en exiger des services temporels que pour leur en rendre de spirituels et de plus importants. Dieu vous les donne en dépôt, il vous les prête; il vous en demandera compte un jour. »

Ces maximes dominent-elles parmi nous? Croyons-nous aux obligations qu'elles imposent? On s'estime heureux d'être au-dessus des autres hommes; on met son bonheur à s'en servir : on se glorifie ainsi de ses besoins et de ses faiblesses, au lieu de comprendre que la vraie grandeur d'une position élevée consiste en ce qu'elle permet d'être utile à ses semblables, en ce qu'elle en impose le devoir.

Le paganisme de la renaissance, l'incrédulité des grands vers la fin du XVIe siècle, la philosophie épicurienne du XVIIIe siècle, n'ont pas passé sur nous sans laisser des traces dans nos consciences. Les habitudes chrétiennes, les traditions de la famille, le respect de soi-même, qui avait fait à beaucoup une sorte de religion de l'honneur, ont successivement disparu. Une bienfaisance d'ostentation a remplacé la charité. Le mépris, qui ne devait atteindre que les fonctions immorales, a frappé les fonctions humbles. On n'a plus estimé que les richesses. La rémunération grossière des services par l'argent seul a rompu les liens de bienveillance qui font toute la beauté des relations humaines. Le monde a perdu son harmonie. Des malaises affreux tourmentent la famille et la société. C'est à nous de les signaler; c'est à la charité de les guérir.

Que faut-il faire pour cela?

Honorer les fonctions humbles, prouver aux hommes qui les remplissent que l'on estime leur valeur.

Quand saint Pierre encourage les esclaves à souffrir, il leur montre l'exemple de Jésus-Christ. Comment les soutient-il? en leur donnant une haute idée d'eux-mêmes.

C'est ainsi qu'on relève les hommes : l'industriel dans ses ateliers, le maître dans sa maison peuvent faire noblement acte de royauté paternelle à l'égard de ceux qui leur sont subordonnés. — Elevés au-dessus d'eux par la fortune, plus encore par l'instruction, l'autorité qu'ils ont reçue leur assigne une belle

mission à l'égard de leurs frères. Les classes supérieures sont les économes de la Providence ici-bas; il faut qu'elles distribuent les trésors qui leur sont confiés. Elles savent pour l'ignorant, au même titre qu'elles possèdent pour le pauvre. L'aumône de la richesse n'est donc chez elles que l'auxiliaire de l'aumône bien autrement précieuse de l'intelligence et du cœur. Si elles ne distribuent pas l'une et l'autre, il y a souffrance en ce monde : l'œuvre de Dieu est méconnue, parce que la terre est comme détachée du ciel.

Le devoir des classes supérieures est d'exercer une influence telle qu'elle porte moralité et bien-être dans tous les rangs de la société.

Il faut pour cela qu'elles donnent l'exemple. L'exemple ! c'est le premier des prédicateurs. Les hommes raisonnent peu, ils imitent. Tous n'ont pas l'esprit développé et le temps d'examiner ; tous ont des yeux pour voir et un cœur pour juger.

Mais la loi ne nous fournit aucune arme pour agir efficacement dans notre intérieur. Nos ouvriers sont libres; nos serviteurs peuvent, selon leurs caprices, nous servir ou nous quitter. Le moindre motif fait oublier de bons services, le moindre mécontentement fait oublier les bienfaits. Si les maîtres ne tiennent point à leurs serviteurs, les domestiques ne tiennent plus aux maîtres. Vos principes sont excellents ; mais voilà des faits.

A ces objections, voici notre réponse :

Quand vous prenez un serviteur, pensez-vous à la charge morale, à la responsabilité nouvelle, quelle qu'en soit la mesure, qui va peser sur vous? Vous environnez-vous de toutes les précautions que prend un fermier quand il introduit une nouvelle brebis dans son troupeau? Avez-vous la pensée que cet homme est un membre ajouté à votre famille, sur lequel votre sollicitude et vos soins doivent s'étendre à l'avenir?—Si vous agissez ainsi, vous pourrez être accidentellement sujet aux inconvénients que vous signaliez ; mais vous trouverez tôt ou tard des domestiques qui s'attacheront à votre maison, et qui seront semblables à celui dont l'Écriture dit: « Si tu as un serviteur fidèle, regarde-le comme ton ami et traite le comme un frère? » Or, qu'exige-t-on, la plupart du temps, de ses serviteurs, sinon ces qualités misérables qui ne répondent qu'aux besoins de nos caprices variés; mais des qualités morales, mais des vertus réelles, mais une conduite digne d'un être ayant des destinées immortelles, qui s'occupe de cela?

Le service et le salaire, voilà tout! Pas un lien, pas une pensée de foi, pas une communication élevée! Exiger beaucoup, donner peu, telle est l'unique pensée qui préoccupe ces deux hommes, mis accidentellement en rapport par leurs besoins communs.

Que s'ensuit-il? l'orgueil dans le commandement, la révolte dans l'obéissance. Il y a mépris et envie dans ces existences rapprochées pour leur supplice mutuel. En peut-il être autrement quand on forfait à la loi qui ne permet à l'homme de tirer des services de son semblable qu'en le servant à son tour? Et doit-on s'étonner encore de cette parole de la Sagesse: « L'homme a pour ennemis ceux de sa propre maison! »

Et pourtant, qu'il y aurait de consolation pour la famille et d'avantage pour la société s'il n'en était pas ainsi!

La vie soumise, cachée, de l'homme qui voue chacun de ses instants à son semblable, qui s'oublie pour s'inspirer des pensées, des désirs, des volontés d'autrui, qui se défend de toute idée de choix et de liberté, n'est pas sans mérite devant Dieu. Sa probité, au milieu des prodigalités du luxe, n'est pas une faible vertu. Nous ne nous rendons pas assez compte de cette existence qui, en présence de spectacles attrayants et de joies enivrantes, au milieu d'exemples d'excès et de mollesse, doit se conserver humble, sobre, économe et laborieuse, et qui puise dans la fermeté de telles vertus les seules ressources qui promettent quelque repos à ses vieux jours.



LE RÉVÉREND PÈRE LACORDAIRE.

Nous venons de lire dans la *Galerie des Contemporains illustres*, par un *Homme de Rien*, une biographie du Père Lacordaire. Si l'auteur s'était borné à raconter la vie de cet illustre prêtre ou à apprécier la nature et le degré de son talent, soit comme écrivain, soit comme orateur, nous aurions gardé le silence sur la notice qu'il vient de publier, parce que les erreurs ou les inexactitudes que nous y aurions aperçues ne nous auraient point paru assez importantes pour exiger de nous une rectification. Mais les observations et la critique de l'auteur portent bien moins sur l'esprit que sur le caractère du Père Lacordaire, et sur la mission qu'il remplit aujourd'hui parmi nous, et qui lui a été manifestement confiée par la Providence ; et nous ne pourrions, à moins de manquer à la nôtre, laisser sans réponse des reproches qui, contre l'intention de l'auteur, tendraient à affaiblir la puissance incontestable et salutaire du célèbre Dominicain. La place que Dieu lui a assignée dans l'Eglise, le pouvoir qu'il lui a donné sur les intelligences et sur les cœurs, et qu'il lui a confirmé, pour ainsi dire, par trois fois différentes : la première, en lui donnant le génie ; la seconde, en imprimant sur son âme le caractère sacerdotal ; la troisième, en se l'appropriant d'une manière exclusive par la profession religieuse; tout cela nous impose l'obligation de parler et de prendre vis-à-vis de lui la position qui nous convient. Il est d'ailleurs si franc et si libre dans son allure, si hardi et si déterminé dans l'expression de sa pensée ; il sait si bien prendre sa place, qu'il force les autres à se poser d'une manière quelconque vis-à-vis de lui, ne permettant à son égard ni le silence ni l'indifférence, et rendant facile à tous le parti qu'ils ont à prendre par la manière décidée dont il a pris le sien.

Nous ne voulons point laisser croire que nous avons échappé à l'enthousiasme que le Père Lacordaire inspire à tous ceux qui le voient et l'entendent ; nous nous glorifions, au contraire, de l'avoir partagé, et d'avoir senti notre cœur battre à l'unisson de tous ceux qui l'entendaient avec nous. Nous n'avons jamais essayé d'analyser les impressions que son regard mêlé à sa parole

faisait naître en nous; et ç'aurait été probablement peine perdue. Comment analyser la sensation qu'on reçoit d'une commotion électrique ? On n'aperçoit la lumière qu'après avoir été frappé du coup. Et l'éclair, et le son, tout cela est si soudain, si imprévu, que vous n'avez le temps ni de regarder autour de vous pour voir d'où vous vient le coup, ni de revenir sur les impressions que vous en avez reçues. Tels nous nous sommes senti, sous le regard et sous la parole du Père Lacordaire ; entraîné à la fois et par le prédicateur et par son auditoire, par la puissance du premier et par l'admiration du second. Car le talent de ce célèbre prédicateur consiste surtout à lier si étroitement ensemble, comme par une chaîne électrique, tous ceux à qui il parle, qu'aucun ne puisse se garantir de ses coups, et que tous soient, pour ainsi dire, vis-à-vis de lui solidaires les uns des autres. Et c'est là, à notre avis, ce qui fait sa grande puissance. Un orateur, en effet, est bien puissant quand il s'avance contre celui qui l'écoute, non seul avec sa parole logique et éloquente, mais avec son auditoire tout entier ; semblable à un général d'armée qui pousse toutes ses troupes à l'assaut de la citadelle qu'il veut prendre ; quand il sait, par un art indéfinissable, initier, sans presque rien leur dire, tous ses auditeurs aux secrets de sa pensée, et les rendre tous complices des plus intimes sentiments de son cœur.

Et cependant l'*Homme de Rien* ne croit pas à *la puissance réelle* du Père Lacordaire. Il l'avoue de la manière la plus formelle dans la notice qu'il vient de publier. Que faut-il donc, nous le lui demandons, pour être puissant ? Et s'il ne l'est pas, qui l'est donc aujourd'hui ? Si le Père Lacordaire eût vécu à une autre époque, il eût été puissant d'une autre manière ; nous en convenons. L'eût-il été davantage ? Nous ne saurions le dire ; car la puissance d'un homme se mesure, non-seulement par la valeur absolue des résultats qu'elle produit, mais encore par le nombre et la force des obstacles qu'elle a dû vaincre. Or, de ce point de vue, faut-il moins de puissance aujourd'hui pour faire supporter aux yeux un habit qui, il y a peu d'années encore, aurait mis toute la France en émoi, qu'il n'en fallait autrefois à ceux qui portaient cet habit pour entraîner sur leurs pas les populations entières ? Faut-il moins de puissance aujourd'hui à un prêtre pour faire affluer dans les églises une génération indifférente ou incrédule, et pour la faire palpiter sous les fortes ardeurs de sa foi, qu'il ne lui en eût fallu jadis pour pousser à la Table sainte une multitude

docile et croyante qui se serait pressée d'elle-même autour de sa chaire, avec le désir et l'intention d'obéir à sa parole et de suivre ses enseignements ? Oui, je ne crains pas de le dire ; persuadé, comme je le suis, que la question des ordres religieux est une question capitale chez nous, et que sans leur rétablissement la restauration religieuse et morale de la société ne saurait être complète, je crois que le Père Lacordaire, n'eût il fait qu'accoutumer les yeux à l'habit monastique, aurait exercé parmi nous une puissance réelle, et rendu à son pays et à l'Eglise un service éminent.

Mais il a fait plus. La vie chrétienne se compose, dans ce qu'elle a de plus parfait, d'un certain nombre de degrés et d'initiations par où l'âme monte successivement jusqu'à ce sanctuaire où, après s'être dépouillée de toutes choses, elle entre seule pour se trouver seule avec Dieu et jouir de son ineffable intimité. Il y a bien du chemin à faire pour s'élever du profond abîme du doute ou de l'incrédulité jusqu'à ce merveilleux sommet où le Christ se transfigure en présence de l'âme éblouie et étonnée, et fait resplendir en elle les mystérieuses clartés de sa gloire. Cependant il n'est pas un seul des degrés qui conduisent de ces abîmes ténébreux à ce faîte admirable, où la parole du Père Lacordaire n'ait poussé quelques âmes. Ces degrés s'offrent à nous sous une forme matérielle et symbolique. Le temple, la chaire, le tribunal de la pénitence, la table sainte et le sanctuaire représentent, à nos yeux, leur nombre et leur succession. L'incrédule commence par admirer à l'extérieur la grandeur simple et imposante de ces temples que la foi des peuples multiplia outre mesure, et que le goût énervé ou corrompu par l'indifférence ne sait plus ni aimer ni comprendre. Déjà l'imagination est séduite et mystérieusement attirée vers le vrai et le bien qui se présente à elle sous la forme du beau. L'homme fait un pas de plus : il franchit le seuil du temple pour aller entendre la parole éloquente d'un prêtre, ne cherchant d'ailleurs, ou plutôt ne croyant chercher qu'un plaisir innocent pour son oreille et son esprit, et bien décidé à rester au pied de sa chaire, sans aller plus loin. Mais la grâce, qui opère de divins effets par les moyens les plus simples et les plus humains en apparence, et qui est tout à la fois surnaturelle dans son essence et dans son but, et naturelle par les moyens qu'elle emploie pour atteindre celui-ci ; la grâce, agissant par la parole du prédicateur, par ses qualités, et quel-

quefois même par ses défauts, car elle est assez forte pour se servir de tout, puisqu'elle communique à tout ce qu'elle emploie sa force et sa puissance; la grâce pousse plus loin encore ces hommes rebelles, et les mène où ils ne voulaient pas aller.

Ils entrent dans cet asile mystérieux où le pardon répond toujours à l'aveu, et où chaque larme du pécheur fait éclore en son âme une fleur d'espérance et d'amour. Le pécheur sort de là glorifié par les humiliations de son cœur, consolé et réjoui par les tristesses de son âme, et va s'asseoir, mêlé aux anges du ciel et de la terre, à cette table où l'homme s'essaie aux jouissances et au bonheur du ciel. Si Dieu l'attire plus loin encore, il franchit les marches du sanctuaire, et partage avec le Christ lui-même l'impérissable honneur du sacerdoce. Enfin, si la grâce, entrant de toutes parts dans l'âme, détruit tous les liens qui l'attachent à la terre, l'homme, par un sublime effort de volonté, concentre dans un seul moment toutes les heures de sa vie, dans un seul acte toute l'énergie de sa nature, dans un seul don tous les biens dont il peut disposer; et *réalisant,* si je puis m'exprimer ainsi, tout ce qu'il est et tout ce qu'il a, se faisant chose pour Dieu, il se donne à Dieu comme une chose dont il peut disposer selon son bon plaisir. Au delà de ce terme, il n'y a plus rien sur la terre; on ne trouve plus que Dieu, le ciel et l'éternité.

Eh bien, tous ces degrés, le Père Lacordaire les a fait parcourir à plus d'un homme qui pourrait, s'il en était besoin, rendre un témoignage éclatant de sa puissance. Il a rempli les églises où il a prêché; et l'habit de saint Dominique revêt de sa blancheur éclatante plus d'un homme que sa parole avait subjugué dans la chaire.

L'Homme de Rien, trouvant une certaine opposition entre les écrits et les discours du Père Lacordaire, semble l'accuser de jouer avec intention un double rôle, et de vouloir, par une conduite habile et prudente, ménager des intérêts inconciliables. Nous aimons à croire qu'il n'a pas compris toute la portée d'une accusation qui n'irait à rien moins qu'à mettre en doute la bonne foi d'un homme qui n'a certes jamais donné à personne le droit et même le prétexte de porter sur lui un aussi grave soupçon. Nous sommes étonné qu'au lieu de chercher l'explication de ce fait, s'il existe, dans un vice du caractère, il ne l'ait pas plutôt cherchée dans une qualité de l'esprit qu'il lui recon-

naît un peu plus bas, lorsqu'il dit que le Père Lacordaire *est un poëte, un vrai poëte, un grand poëte, si l'on veut, mais rien qu'un poëte, c'est-à-dire un de ces oiseaux mélodieux que tout bruit fait chanter*. Nous ne croyons pas que les trois derniers ouvrages de l'illustre Dominicain, sa *Lettre sur le Saint-Siége*, son *Mémoire pour le rétablissement des Frères Prêcheurs* et sa *Vie de saint Dominique*, pris dans leur ensemble, présentent une opposition manifeste avec l'ensemble de ses sermons. Nous pensons au contraire que l'esprit est à peu près partout le même, et que partout on y reconnaît ce cachet qui lui est propre, et l'empreinte de cette personnalité qui s'applique si profondément sur tout ce qu'elle produit. Que des propositions particulières prises, dans ses livres et mises en regard d'autres propositions particulières, tirées de ses sermons, offrent quelque contradiction, il n'y a rien là qui doive étonner. Des esprits plus logiques et moins poétiques que le sien, si l'on voulait examiner rigoureusement leurs ouvrages, donneraient assurément lieu à la même observation.

Le Père Lacordaire n'est ni un logicien qui discute, ni un philosophe qui embrasse dans sa pensée un vaste ensemble : c'est un orateur qui écoute et parle ensuite, qui ne prêche ceux qui sont assis au pied de sa chaire qu'après avoir été jusqu'à un certain point prêché par eux, qui leur prend dans leurs regards, sur leurs fronts, dans leurs mouvements, dans leur attitude ce qu'ils ont de plus intime; leurs impressions, leurs pensées, leurs sentiments, leurs passions même, et qui leur rend ensuite largement ce qu'il leur a pris, après se l'être assimilé: semblable au ciel qui, après s'être imprégné des vapeurs de la terre, laisse retomber sur elle en rosée bienfaisante ou en pluie d'orage les eaux dont il s'est enrichi. Ne demandez à cet homme ni la rigueur philosophique du langage, ni la déduction logique des idées, ni le calme majestueux et solennel d'une pensée qui descend doucement et pas à pas les degrés d'un raisonnement long et difficile. Comment voulez-vous exiger qu'il vous dise des choses qui ne se contredisent jamais, lorsque, vous qui lui parlez pendant que vous l'écoutez, et qu'il écoute pendant qu'il vous parle, vous lui dites les choses les plus contradictoires? Que si vous m'objectez qu'un orateur, et surtout un orateur chrétien, doit dominer son auditoire au lieu de se laisser dominer par lui, je vous répondrai que ces deux choses ne sont pas tellement inconciliables qu'elles ne puissent se trouver

réunies, et que, prendre ainsi à une grande masse d'hommes toute leur force pour en augmenter la sienne et pour la tourner ensuite contre eux-mêmes, ce n'est ni un signe de faiblesse ni une conduite imprudente ou malhabile.

Mais en accordant à l'*Homme de Rien* que le Père Lacordaire est un grand poëte, nous sommes loin de lui accorder qu'il n'est que cela. Il est plus que cela, car il est prêtre ; et le prêtre, quand Dieu lui a donné le génie, c'est le poëte de Dieu. Il est plus que prêtre ; car, pour rendre son sacerdoce plus fructueux, il a voulu l'élever encore par la profession de la vie religieuse. Il est plus que poëte ; car, pour rendre son génie plus utile et plus sûr, il a enchaîné à Dieu, par le lien de l'obéissance, l'audacieuse liberté de son esprit, et retenu dans l'étroite observance de la vie religieuse, comme dans un lit profond, les flots tumultueux, et quelquefois désordonnés de sa pensée. Cet homme n'a plus rien : il n'a pas même en propre l'habit qui couvre son corps ; car il a donné tout ce qu'il avait, et renoncé à tout ce qu'il pouvait avoir. Il n'a plus rien sur la terre ; mais il possède Dieu, qui, en retour de ce qu'il lui a donné, lui a cédé quelque chose de sa puissance et de sa gloire. Cet homme n'est plus rien ; il n'est plus lui, car il s'est donné lui-même tout entier ; mais sa personnalité, en s'effaçant par le vœu d'obéissance, s'est agrandie. Ce n'est plus un homme ; mais c'est une idée. C'est un oiseau mélodieux que tout bruit fait chanter ; mais cet oiseau mélodieux n'entend pas seulement les bruits de la terre. A la hauteur où il s'est placé, il entend quelque chose des célestes concerts qui se chantent au-dessus de cette vie : et les chants qu'il nous envoie semblent parfois comme un retentissement des divines harmonies que son âme a entendues dans le silence de la prière et de la contemplation.

L'auteur de la notice nous semble ne pas avoir compris la mission du Père Lacordaire, lorsque, comparant la méthode employée par celui-ci avec celle dont les curés de village se servent dans les paroisses confiées à leur soins, il préfère cette dernière, et paraît reprocher au Dominicain d'en employer une autre, et de *vouloir que la révélation intervienne dans le mouvement politique et philosophique de l'époque, soit pour s'en emparer en s'y associant, soit pour le réprimer et l'anéantir*. Une méthode n'étant qu'un moyen d'atteindre un but, il nous semble qu'il n'est point de règle plus sûre pour en apprécier le mérite que de considérer

la manière dont elle produit le résultat qu'on en espère. D'où il suit qu'il n'est point de méthode de prédicateur qui soit absolument et exclusivement bonne. Celle d'un curé de village peut fort bien ne pas convenir à un prêtre qui prêche dans une capitale un auditoire composé en grande partie d'indifférents ou d'incrédules, qui viennent entendre plutôt un orateur qu'un prêtre, et qu'il faut retenir en leur parlant un langage qu'ils puissent comprendre.

Nous ne voudrions soutenir, ni que la révélation doive toujours intervenir dans le mouvement politique et philosophique de l'époque, ni qu'elle ne puisse jamais s'y mêler. Il y a là une question de pratique sociale, question par conséquent essentiellement relative aux hommes et aux circonstances. Notre opinion sur ce point est confirmée par la conduite de l'Eglise, qui tantôt s'est tenue en dehors du mouvement politique, et tantôt, au contraire, y a pris une part plus ou moins active. Il est difficile de décider quelle doit être aujourd'hui, sous ce rapport, la conduite d'un prêtre dans l'exercice de son ministère. La question est moins difficile, il me semble, quand il s'agit d'un prêtre tel que le Père Lacordaire. Tout prêtre qui peut, comme lui, faire planer les vérités éternelles au-dessus des intérêts passagers et mobiles de la politique, et donner à ceux-ci une direction plus élevée et un but plus saint, a peut-être le droit ou même le devoir de le faire ; et nous ne pensons pas que les affaires de ce monde en allassent plus mal si ceux qui les font savaient les rattacher à la fin suprême de toute chose. Ce que le Père Lacordaire fait en ce genre, des saints, et de grands saints, l'ont fait avant lui. Il ne serait blâmable que du moment où il subordonnerait la religion à la politique, et ferait de la première un moyen au lieu de la laisser ce qu'elle est : le but de la vie tout entière.

L'*Homme de Rien* cherche à faire ressortir les changements qui se sont opérés dans l'esprit et dans la conduite du Père Lacordaire. Ne serait il pas étonnant qu'un homme qui, d'incrédule, est devenu croyant, prêtre et religieux, fût resté immobile dans ses pensées? Trois fois le Père Lacordaire a changé sa vie, et l'a jetée, pour ainsi dire, dans une forme nouvelle. Et l'on voudrait que des modifications aussi profondes se fussent opérées dans sa volonté, dans la partie la plus intime de son être, sans affecter aucunement son intelligence ! Mais l'homme est tout d'une pièce, et les évolutions successives de sa vie morale, si elles sont

vraies et complètes, supposent un mouvement de son être tout entier.

Au reste, nous ne prétendons point que le Père Lacordaire soit toujours resté parfaitement conséquent avec soi-même, et qu'il n'ait jamais rien fait qui puisse justifier quelques-uns des reproches que l'*Homme de Rien* lui adresse. Nous l'admirons, nous l'aimons : nous l'admirons à cause des dons précieux que Dieu lui a départis; nous l'aimons à cause du bel et noble usage qu'il en fait. Mais nous sommes loin de prétendre que ce soit un homme complet, et que rien ne manque soit à son intelligence, soit à sa volonté. Si nous le prétendions, il aurait le droit de s'en plaindre et de nous regarder comme des adulateurs; car il sait mieux que personne ce qui lui manque pour remplir parfaitement la mission que Dieu lui a confiée. Les hommes complets sont rares. Il y a en Dieu comme un dessein arrêté, et comme un parti pris, de laisser de grands vides dans les âmes où il a versé la plénitude de ses dons, afin que, portant à la fois leurs regards et sur ce qu'elles possèdent, et sur ce qui leur manque, elles lui soient reconnaissantes pour le bien qu'elles auront reçu, et sachent en même temps s'humilier devant lui à cause de leurs imperfections. C'est de cette manière qu'il entretient en elles deux sentiments également nécessaires à l'homme intérieur et moral, l'humilité et la reconnaissance, qui sont comme les deux mouvements de concentration et d'expansion de la vie spirituelle, mouvements qui produisent et conservent dans celle-ci l'équilibre et l'harmonie. Dieu dispose les choses de manière à faire comprendre aux moins clairvoyants *que tout don parfait descend d'en haut et vient du Père des lumières*, et que l'hommage de leur admiration et de leur amour ne doit point s'arrêter à l'homme qu'il a choisi pour être l'instrument de sa miséricorde et de sa sagesse, mais remonter jusqu'au foyer de lumière dont quelques rayons ornent son front. Le plus grand malheur qui pût arriver au Père Lacordaire, ce serait de devenir pour plusieurs moins l'homme de Dieu que l'homme de son siècle, moins l'homme de l'Église que l'homme de parti qu'on oppose à d'autres hommes, pour lui reporter ensuite tous les honneurs résultant de la comparaison qu'on aurait faite. Il y a dans ces comparaisons et dans ces oppositions autant d'imprudence que d'ignorance des plus simples principes de la vie chrétienne. Cette conduite est imprudente, car elle excite la jalousie de Dieu, qui ne peut souffrir que

l'admiration s'attache et s'arrête aux hommes qu'il a comblés de ses dons, et qui souvent les brise, moins pour les punir d'avoir accepté les hommages qui leur étaient adressés, que pour humilier ceux qui n'ont pas su les porter plus haut. Cette conduite trahit une profonde ignorance des principes de la vie chrétienne; car *ce qui est quelque chose, ce n'est ni celui qui plante, ni celui qui arrose, mais Dieu qui donne l'accroissement. Et si les dons diffèrent, l'Esprit qui les accorde est le même.*

Ch. Sainte-Foi.

M. BONIFACE.

J'arrache ces feuillets de mon journal pour vous les envoyer, mon cher ami, en attendant la relation suivie de l'expédition que nous avons tentée l'an dernier dans les hauts pays de l'Inde, le savant M. Johnson et moi. La rencontre dont je parle suffira pour éveiller votre curiosité.

C'était sur la fin du mois d'avril. Nous avions fait ce jour-là une longue course à travers de grandes forêts, par des chemins d'une beauté rare, mais d'une difficulté que je renonce également à vous peindre et que je frémis de me rappeler. Vers la fin du jour nous vîmes une case joliment posée au bord d'un ruisseau. Sur le seuil était assis un Indien bien vêtu, qui fumait et qui se leva à notre approche.

Ayant appris que nous étions encore à trois grandes journées de marche de Delhi, le courage nous manqua pour aller plus loin ce jour-là. Le maître de l'habitation, qui était un brahme, vint cordialement au devant de nous les bras ouverts, nous conjurant de passer la nuit chez lui. Je regardai sir Johnson; il me fit signe d'accepter. Nous suivîmes le vieillard, qui avait une grande barbe blanche et la mine d'un honnête homme; il voulut d'abord nous laver les pieds et commanda à sa femme de faire chauffer de l'eau. Son chien vint en bondissant nous lécher les mains; il le rappela, de peur que nous en fussions incommodés; mais, le chien revenant à la charge, il lui appliqua un si furieux coup de pied que l'animal sortit remplissant les bois de ses hurlements.

Comme l'eau était chaude, la femme du brahme l'apporta dans un vase de terre et demeura debout occupée à nous écouter. Le brahme la prit par un bras, et l'envoya d'un saut au bout de la case, en lui disant :

« Je vous ai toujours recommandé, ma mie, de n'être ni curieuse ni bavarde, et de me laisser seul avec les étrangers. »

Le repas était prêt; on se mit en devoir de manger. En ce moment entra le fils du brahme, à ce qu'il parut, jeune homme de seize à dix-huit ans, qui revenait de la chasse.

« Mon fils, dit le brahme, je vous ai dit que vous n'auriez pas à souper quand vous rentreriez le soleil couché. Vous ne souperez point ce soir avec nous; allez vous coucher. »

Le garçon se retira sans dire un mot.

« Voilà un homme brusque, me dit sir Johnson.

— Il a pourtant la figure d'un bien honnête homme,» repris-je en considérant le vieillard avec plus d'attention.

Mais le brahme entendait l'anglais et le parlait très-purement, comme nous vîmes.

« Eh quoi! dit-il, la justice est sévère, mais ne saurait-elle pourtant accompagner la bonté? Est-ce donc être bon que d'être injuste? est-ce donc être injuste que d'être ferme et prévoyant? Je ne fus que trop faible autrefois! J'ai tué mes deux premières femmes et leur sept enfants à force de complaisances, et ce fut pour moi la source de bien des maux; mais le grand Wishnou, prenant sans doute en considération mes faibles mérites, m'envoya une vision qui m'a corrigé.

— Une vision! s'écria sir Johnson.

— Une vision, reprit le brahme, et à telles enseignes que je fus miraculeusement instruit, à cette occasion, des mœurs de divers pays de l'Europe que je ne connaissais point, et je fus doué pour un moment d'une connaissance fort claire d'événements qui se sont passés à l'autre coin du globe. Au reste, vous jugerez du tout par ce récit, si vous voulez l'écouter.

— Nous écoutons, dis-je, et ce sera un assaisonnement délicieux au repas que vous nous offrez. »

Le brahme se recueillit et commença en ces termes :

« Je m'étais couché au pied d'un arbre, et je fus ravi en extase. L'ange de la mort sonnait sa fanfare : c'était le dernier jour où tous les mortels devaient comparaître aux pieds du souverain Juge. Les âmes se pressaient et tourbillonnaient dans l'immensité, comme des flots de lumière. Les astres s'éteignaient les uns après les autres avec de grands craquements, et roulaient dans les airs comme les débris de vos feux d'artifice, en sillonnant à peine les ténèbres universelles de sinistres éclairs.

« Tout à coup le firmament s'entr'ouvrit avec une grande gloire, et je vis l'éternel Wishnou assis sur son tribunal, entouré

des légions célestes armées de leurs glaives de flamme, et je fus transporté moi-même aux pieds des ministres accusateurs, de manière à tout voir et à tout entendre.

« Voici que les milices vengeresses poussèrent dans le parvis un homme languissant, qui se laissait faire.

« Celui-ci, dit le génie accusateur, est un paresseux : il a très-rarement commencé un travail, il n'en a jamais fini aucun. Le besoin, le dépit, les remords n'y ont pu rien faire. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est qu'il brûlait d'envie, d'ambition et de vanité; il a passé sa vie à décrier ceux qui travaillaient. Mais, à la vérité, sa nonchalance est cause qu'il n'a pas fait grand mal, s'il n'a pas fait grand bien; son vice, le plus souvent, n'a nui qu'à lui-même. »

« L'homme s'était endormi pendant ce discours; on le condamna, mais sa peine fut adoucie.

« Cet autre, poursuivit l'esprit, est un poëte. Il a passé sa vie à penser et à ranger par écrit des sottises et même des outrages contre le saint nom de Wishnou; mais son cœur a loyalement battu, quelquefois, à la vue des merveilles du monde; en un mot, il était plus bête que méchant. »

« Les poésies de cet homme furent condamnées au feu éternel, et lui seulement fut condamné à les voir brûler.

« Il parut ensuite un homme adonné aux plaisirs des sens, ivrogne et déréglé, ayant fait sa seule affaire des appétits charnels. Mais cet homme ne s'était pas tout à fait endurci; il avait fait parfois l'aumône au milieu de ses débauches. En cette considération son châtiment fut moins terrible.

« Après celui-là vint un assassin qui avait une face hideuse : on voyait sur son cou la trace sanglante de la hache qui avait jadis séparé sa tête du corps. Cet homme avait passé sa vie dans les ténèbres, soit au fond des cachots, soit dans les forêts, où il guettait sa proie. Cette vie horrible, les longs jeûnes, les veilles, les angoisses de la peur et du remords avaient décharné son visage, qui était livide, farouche, à demi caché de cheveux sales et hérissés.

« A son aspect, la foule poussa un cri d'horreur; mais la condamnation ne fut pas sévère, et, comme on s'étonnait :

« Cet homme, dit l'ange, est né d'un voleur de grand chemin et d'une femme perdue; on l'a nourri dans la rapine et dans le meurtre. Il n'a point connu Dieu : il ne pouvait être que ce qu'il a été.

De plus, il a souffert, durant sa vie, la faim, le froid, l'avilissement, des douleurs de toute espèce, et enfin le dernier supplice, et tout cela compte dans l'expiation de ses crimes. »

« Ensuite vint une femme fort respectable aux yeux du monde. Elle était née dans une condition distinguée, elle avait vécu riche et puissante, elle était morte dans un âge avancé. Mais les secrets de sa vie furent alors mis à jour. Mal élevée par des parents faibles, mille vices avaient germé dans son cœur dès l'enfance. La paresse, l'orgueil, la colère, l'ivrognerie, l'impureté se cachaient à peine sous cette retenue apparente qu'on impose aux femmes et qui n'est alors qu'une hideuse espèce d'hypocrisie. L'égoïsme la possédait tout entière. Sa famille la chérissait, elle n'aimait personne; le ciel, dans sa colère, lui donna la beauté, et la beauté lui inspira une coquetterie impudente qui régna entre tous ses vices. Fille, elle trompa son père; femme, elle trompa son mari; mère, elle trompa ses enfants. Il ne fut pas un devoir sacré qu'elle ne trahit.

« Enfin les années vinrent: sa beauté, qui lui était tout, disparut, sa peau se rida, ses dents et ses cheveux tombèrent. Alors une rage et une haine inexprimables entrèrent dans son cœur. Elle ne daigna plus se contraindre. Alors elle essaya de tromper Dieu, de se tromper elle-même par des pratiques sacriléges. Ses dehors de piété n'étaient qu'un masque sous lequel travailla sans gêne son abominable méchanceté. Sa fille avait épousé un brave homme. Elle les irrita l'un contre l'autre par des trahisons. Elle alluma une guerre qui fit leur malheur et celui de leurs enfants, et qui eut des suites incalculables. Même parmi ses domestiques et les gens qu'elle voyait, aucuns de ceux qui l'approchèrent ne purent demeurer tranquilles et unis.

« A bout d'inventions contre son gendre, elle jeta sa fille dans l'inconduite, et le malheureux homme périt un jour assassiné. La vérité ne fut point connue sur ce crime; cette femme mourut impunément dans son lit, mais c'est elle qui avait fait assassiner son gendre, de concert avec sa fille et un domestique qui commit le crime.

« L'assemblée frémit à la découverte de ces iniquités monstrueuses enfouies dans une famille qui avait toujours paru des plus honorables.

« Le châtiment fut terrible, mais la clémence de Wishnou s'y fit encore remarquer.

« A son tour comparut un homme qui avait enfreint et méprisé de tout point les commandements divins. Il avait été soldat, et, en cette qualité, il avait pillé, brûlé, tué, blasphémé, dévasté les lieux saints, commis toutes sortes de forfaits et de profanations. Mais il s'était repenti, et Wishnou lui fit grâce.

« On amena bientôt un scélérat plus obscur, mais qui n'était guères moins odieux. Il occupait un poste médiocre dans l'administration de son pays, et toujours il avait tenu ses malheureux commis, qui craignaient la faim sous le couteau de ses dénonciations. Par ce moyen il leur faisait essuyer mille dégoûts, mille affronts sanglants, mille persécutions. Il les avait obligés d'acheter chaque morceau de pain à la rougeur de leur front. Comme il était avare, il spéculait sur leur gain qu'il rognait à sa fantaisie. Si l'on ne vit jamais d'homme plus dur et plus insolent avec ses subalternes, on n'en vit jamais de plus lâche et de plus servile avec ses chefs. Il usa sa vie en de petites trahisons contre les uns et les autres. En somme il fit, comme on dit, son chemin, escorté des malédictions étouffées de quelques misérables.

« Tant de petitesse et de lâcheté émut de pitié le cœur de Wishnou, et cette pitié influa sur la peine qui fut appliquée.

« Le fonctionnaire fit place à un conquérant qui avait ravagé la moitié du monde, usurpé plusieurs couronnes, trompé beaucoup de peuples et fait périr des milliers d'innocents dans l'intérêt de sa sotte vanité. Ce même potentat avait envié, plus tard, la gloire d'un baladin qui faisait des tours de force devant sa cour. Ce grand homme était le plus petit et le plus misérable esprit du monde. Il aurait dépeuplé l'univers pour faire dire à sa maîtresse qu'il dansait bien la gavotte. Mais on reconnut qu'il avait un jour pardonné un outrage, et beaucoup de ses crimes lui furent remis.

« On fit paraître, après le monarque, un homme abominable, qui avait troublé tout un peuple par ses écrits, et qui l'avait poussé au renversement de ses vieilles lois. A la faveur du désordre qui avait suivi, cet homme avait usurpé le rang suprême, et, sous prétexte de liberté, il avait fait peser sur ses concitoyens la plus féroce tyrannie. Tous les crimes des ministres anciens les plus pervers, il les avait dépassés : il s'était gorgé de richesses, il s'était plongé publiquement dans la débauche, il avait affamé et inondé de sang le pays; enfin, il était mort à son tour sous le couteau d'un assassin; et le royaume, par sa faute, avait été

déchiré durant cinquante ans par la guerre civile, la guerre étrangère, la furie des ambitieux, et tous les fléaux qu'enfantent les révolutions.

« Ce tigre à face humaine fut couvert de confusion; mais on retrouva dans sa vie quelques éclairs de sensibilité: il avait fait quelque bien parmi tant de mal; il avait sauvé du supplice sa femme et ses amis; en somme, la sentence du tribunal éternel ne fut pas aussi terrible qu'on aurait cru.

« Mais après cet homme en vint un autre qui fit naître un grand étonnement et une grande envie de rire, contenue par la majesté formidable d'une telle assemblée. Imaginez la figure la plus niaise, la plus vulgaire, la plus timide, la plus débonnaire que vous ayez jamais vue sur la terre. Cet homme avait la mine et le costume du plus ridicule bourgeois de l'Europe. Il était de petite taille, obèse, avec de petits yeux écarquillés, le nez court, de longues oreilles, et de faux cheveux blonds bien frisés au sommet du crâne.

« Sa présence, avec la bonne humeur qu'on essayait de modérer, inspira une espèce de compassion; on ne doutait point qu'un homme de cet extérieur et d'une sottise si visible ne fût le plus innocent du monde. Mais on se tut pour écouter la voix du ministre divin, qui s'écria :

« Celui-ci s'appelle Clément-Agathocle-Innocent-Bonaventure Boniface, dit de son vivant le bon M. Boniface. Cet homme n'a jamais eu d'autre volonté que celle de ses supérieurs et de ses parents à tous les degrés. Jamais, étant enfant, il n'a répliqué à une réprimande de ses maîtres, jamais il n'a riposté à une gourmade de ses camarades. Il a toujours été retenu dans son devoir par la crainte des reproches et du châtiment, en sorte qu'il a fourni une carrière sinon brillante, du moins honorable. Né dans les derniers rangs du peuple, il s'est élevé jusqu'à l'un de ces postes importants qui ne demandent que du temps et de l'application. On pourrait comparer le trajet de ces hommes dans le monde à ces petites boules qu'on enchâsse dans une sarbacane et qui, serrées dans le conduit et chassées par la force du souffle, ne peuvent qu'aller droit au but où on les pousse. Jamais cet excellent Boniface n'a eu de querelles; quand par malheur on lui a cherché chicane, il a toujours cédé; jamais il n'a senti de haine ni de rancune, ou du moins il était si naturellement faible et bon, il avait si bien pris l'habitude de fléchir, il déguisait si bien ses

griefs qu'il ne les connaissait bientôt plus lui-même. Il n'a jamais résisté à un désir ni à une demande. L'État n'a pas eu de citoyen plus tranquille, plus commode, plus indifférent, plus soumis à tous les événements. Il eut des opinions, peut-être, mais il ne les montra jamais et les fit plier en toute occasion; d'ailleurs il en changeait volontiers, selon le temps et les influences. Il ne savait pas plus refuser une aumône qu'une faveur; le tout bien ou mal placé. Il a menti parfois, mais par complaisance. Il est mort pauvre parce qu'il ne sut point défendre l'argent qu'il avait gagné, et, durant soixante-dix ans qu'il a vécu, jamais l'indignation, la colère, l'amour, ni aucune des passions qui troublent la plupart des hommes, ne lui ont arraché un battement de cœur. »

« L'ange s'arrêta; un murmure de satisfaction se répandit dans l'assemblée universelle; mais tout à coup la face auguste de Wishnou s'enflamma de courroux, ses yeux lancèrent des éclairs qui firent pâlir les feux du ciel et pénétrèrent dans les dernières profondeurs de l'étendue.

« Qu'on emmène ce misérable! s'écria-t-il d'une voix de tonnerre. Je le condamne au feu éternel; je veux, pour égaler la honte de ce supplice à sa rigueur, qu'il rôtisse à jamais sous la forme vile d'un oison mis en broche devant le plus ardent brasier de l'enfer, attisé par les plus noirs démons. »

« Il dit, et le bon M. Boniface n'eut pas même la force de se plaindre; il baissa la tête d'un air hébété. Cet épouvantable arrêt glaça de terreur les pâles spectateurs qui s'entre-regardaient avec étonnement.

« L'ange accusateur, qui s'en aperçut, ne voulant pas qu'il pût rester un dernier voile sur la justice divine, ouvrit un gros registre et se mit à lire en détail la vie de ce bon M. Boniface.

« Clément-Agathocle-Innocent-Bonaventure Boniface naquit, avec la permission du grand Wishnou, d'une bonne famille chrétienne d'Europe. Il fut chrétien comme il eût été musulman en Turquie, idolâtre en Afrique et juif en Alsace. Il annonça de bonne heure d'excellentes dispositions, un cœur aimant et charitable. Cela se vit de reste à l'occasion de certains petits oiseaux qu'on lui donnait, qu'il aimait beaucoup, qu'il nourrissait fort et qui lui mouraient tous entre les mains.

« Il avait aussi, dans son enfance, un grand goût pour le jardinage et les fleurs; il en plantait lui-même; il mettait les graines en terre, et, dans l'ardeur de son zèle, il les allait déterrer à

chaque instant pour voir si elles venaient bien, en sorte qu'il n'eut point la joie d'en voir venir aucune.

« Il avait une petite sœur qu'il chérissait, et à laquelle, dès son plus bas âge, il ne savait rien refuser. On citait partout ces enfants comme un modèle d'amour fraternel. La petite sœur vint à tomber malade, et le médecin défendit de lui donner à manger. Mais, un jour qu'elle était seule avec son petit frère, qui la gardait, elle le pria de lui passer le pain frais qui était dans la huche. Elle en mangea deux livres et demie, et la pauvre petite en mourut.

« A cause que le petit Boniface était bien sage, bien soumis, bien obéissant et si bon, son oncle lui fit présent d'un joli cheval, en lui recommandant d'en avoir soin. Cette recommandation était bien inutile. Boniface pansa, étrilla, engraissa le joli cheval, ne le monta point, et l'empêcha de sortir de peur de la fatiguer; et la pauvre bête creva au sein de la tendresse et de l'abondance.

« On mit ensuite le petit Boniface au collége. Oh! quel bon camarade c'était là! Il était le confident des mauvais sujets de la classe; il avait le secret de tous les complots, de tous les méchants coups. Jamais il n'accusa personne. C'était lui qui recélait les pommes volées aux jardins voisins. Personne mieux que lui ne détournait le châtiment d'un condisciple coupable. Il les aidait dans leur paresse et dans leurs méfaits. Il leur soufflait leurs leçons, il leur donnait à copier ses devoirs; si bien qu'il ne sortit de toutes les classes où il parut que des ânes, des polissons et des étourdis qui s'en allèrent ensuite troubler le monde et leurs familles, chacun selon ses moyens et sa profession.

« Boniface, par sa bonne conduite, son excellent caractère et d'assez fortes études, fut jugé digne de demeurer au collége en qualité de professeur. Nul régent ne fut plus aimé de ses élèves. Il ne les contraignait en aucune façon, il ne les punissait point; il leur laissait faire ce qu'ils voulaient, et comme ils ne voulaient rien faire, ils ne faisaient rien. Il leur accordait toutes leurs demandes. Les classes se passaient à badiner, à chasser aux mouches et à lire de mauvais livres. Ah! sabre de bois! le temps se passait joyeusement! et cette classe ne laissa pas de marquer bien distinctement dans l'histoire de l'époque, dès que ces élèves furent émancipés.

« L'un de ces jeunes humanistes fut pendu en Espagne, où il allait soulever le peuple contre le pouvoir établi.

« L'autre fut cause qu'on fusilla quinze cochers de fiacre qu'il avait poussés dans une conspiration; un troisième se fit mouchard, et vexa particulièrement les honnêtes gens.

« Un autre fonda une petite religion qui acheva de tourner l'esprit à trois mille imbéciles.

Trois autres allèrent au bagne, sous apparence de philosophie, pour avoir voulu mettre en commun le bien de quelques honnêtes bourgeois qui n'y voulaient point consentir.

« Un autre composa des drames et des vaudevilles qui dépravaient régulièrement chaque soir deux ou trois cents mères de famille.

« Un autre se chargea d'abrutir les petits enfants de la génération naissante et se fit professeur comme il y en a tant dans l'Université.

« Un autre, devenu journaliste, pervertit à cinq sous par ligne la population de la rue Mouffetard, où tous les chiffonniers cessèrent de s'occuper de chiffons pour songer à devenir ministres des cultes.

« Cinq ou six autres de ces élèves furent de gros industriels, c'est-à-dire amassèrent quelques millions en pressurant l'ouvrier, en trompant des benêts, en empoisonnant le public de denrées falsifiées, en rompant les os à des voyageurs sur les chemins de fer et en tirant à eux de toutes manières le bien du prochain.

« Une trentaine enfin ne furent que des voleurs vulgaires, contrebandiers, filous, intrigants, escrocs, banqueroutiers, etc., qui ne laissèrent pas d'agir sur le moral de leurs contemporains, chacun dans sa petite sphère.

« Le bon M. Boniface avait cependant atteint ses trente ans; il ne songeait guère à se marier, et même il avait déjà manqué de fort bons partis; mais comme il ne savait rien refuser et qu'il était connu pour tel, il rencontra de par le monde une affreuse fille fort adonnée au vice, fort décriée dans le pays, et dont personne n'aurait voulu; laquelle fille l'ayant prié de l'épouser, il l'épousa.

« Cette femme, qu'il laissa régner chez lui, commença par le brouiller avec tout ce qu'il connaissait d'honnêtes gens; de plus, elle continua de se mal conduire, et le couvrit de honte, sans qu'il pût se résoudre à le trouver mauvais.

« Il eut cinq enfants de cette femme: quatre garçons et une fille.

« De ces quatre garçons, l'un aimait à boire; et son tendre père ne pouvait s'empêcher de rire en lui voyant avaler des rasades qui eussent mis en feu un escadron de houlans. Le cher petit périt victime de la morale enjouée des refrains bachiques. Le pauvre père fut obligé de le pleurer un peu, après avoir tant ri.

« Le second, un beau jour, le premier de l'an, passa vingt-quatre heures à faire entrer dans son petit corps la grande quantité de bonbons que lui avait donnés son père ; l'héroïque enfant n'en put venir à bout : il expira sur une boite de conserves.

« Les deux derniers fils, après avoir échappé à tous les périls de la tendresse paternelle et d'une jeunesse orageuse, après avoir risqué de se noyer dans une partie de plaisir, de périr d'indigestion en des orgies, et de recevoir une balle dans les émeutes ; le visage seulement roussi par un fusil qui avait crevé à la chasse; les reins un peu rompus de quelques chutes de cheval et les épaules endommagées dans une rixe, le tout avec la permission de monsieur leur père; les deux derniers fils, disais-je, parvinrent à ce qu'on appelle l'âge de raison pour certains hommes privilégiés.

« Mais voici ce qui arriva de ces deux garçons : l'aîné, qui savait sa philosophie, se fit voleur de grand chemin, et mit à détrousser les passants plus d'esprit qu'il n'en fallait pour composer les plus jolis vaudevilles. Vive la philosophie, quand elle tombe dans une tête bien faite! Jamais homme ne sut mieux pousser une conséquence. Joignez que ce garçon-là était dûment frotté de poésie moderne : il connaissait Byron et toute sa séquelle de France, qui ne l'a point lu ; seulement il avait trop de courage, trop de sens, trop de cœur pour s'en tenir à écrire des brigandages. Il laissa la plume aux poules mouillées et prit un sabre. Il fut aussitôt avantageusement connu dans sept ou huit provinces, où sa troupe fit plus de mal qu'une armée de deux cent mille hommes; et comme le préfet de police, quoique éclectique, avait moins de logique et d'esprit que lui, il ne fut pris qu'au bout de sept ans, ce qui lui laissa le loisir de nuire encore à bien du monde.

« Ce brigand ayant trois millions à lui et des relations dans le grand monde, on ne pouvait décemment le pendre, d'autant qu'on se souvint d'une loi du pays qui proclame tous les citoyens égaux devant la loi. En sa qualité d'homme dangereux, le gouvernement se l'attacha : on lui donna sur ses vieux jours une

chaire de philosophie, où il put se complaire dans cette pensée malicieuse qu'il étendait ses ravages parmi l'humanité dans les siècles des siècles. Ainsi fut-il.

« Le cadet, accablé de dettes, de méchantes affaires, et risquant de se brouiller sérieusement avec la justice, partit un beau matin avec cent mille écus qui n'étaient point précisément à lui, et s'en alla tenter la fortune dans le Nouveau-Monde. Il se ruina dans le commerce et dans les plaisirs, mais il lui demeura en fin de compte un joli brick qu'il arma comme il faut, et qu'il mena, sous prétexte de négoce, dans les archipels de la mer du Sud. Là, pour se procurer de l'écaille, denrée fort précieuse, il mit son artillerie au service des naturels qui étaient en guerre avec leurs voisins. Il s'allait embosser près du rivage de l'île ennemie, et bombardait les villages qui sont ordinairement bâtis sur le bord de la mer. Après quoi il mettait pied à terre avec son équipage, et traquait, fusillait, massacrait les habitants dans les bois, quitte à faire de même le lendemain, pour le même prix, contre ceux qui l'avaient payé la veille.

« Dans le moment même qu'il était leur allié, il leur prenait volontiers leurs femmes, leurs provisions, et leur donnait tout au plus en échange des fusils pour tuer leurs frères et de l'eau-de-vie pour se tuer eux-mêmes. Il porta de la sorte le trouble et la mort dans la moitié de la Polynésie; si bien qu'un chef sauvage de ses amis, se ravisant sur ses petits défauts, lui cassa la tête un matin de son palowa. Il mourut donc, mais il avait dépeuplé des îles entières, exterminé vingt peuples et ravagé une étendue de terrain sept ou huit fois grande comme la France entière.

« Il ne restait à ce bon M. Boniface que sa fille, enfant chérie et gâtée s'il en fut, d'autant qu'elle demeurait seule; il ne respirait que pour elle, comme on dit, et ne voyait que par ses yeux. La chère enfant profita de ce faible avec un tact au-dessus de son âge, et ce fut merveille de voir une tête blanchie menée en tout par une cervelle éventée de quinze ans.

« Cette conduite valut quelque ridicule au bon M. Boniface sur ses vieux jours, comme, par exemple, de servir de paravent aux précoces équipées de la jeune personne, de porter lui-même ses billets doux, trop délicat pour les décacheter, et de la plaindre de sa fatigue, quand elle avait roué de coups quelqu'une de ses compagnes. Mais que voulez-vous : il était si bon!

« Tout ce qu'on a raconté de l'amour paternel poussé jusqu'à

l'imbécillité ne fut que trop véritable pour lui. Il chercha soigneusement un bon mari pour sa fille, et, par malheur, il le trouva. Je dis par malheur pour le mari.

« Ce digne homme, au bout de trois mois, alla dire à M. Boniface que sa chère enfant était une véritable furie avec qui l'on ne pouvait vivre. Le père lui dit : « Oh! oh! je n'en crois rien. »

« Il accourut, donna tort au mari, et il embrassa sa fille en pleurant.

« Un mois après, le mari retourna lui dire que sa chère enfant, par suite d'une habitude d'enfance inquiétante pour l'avenir, volait. « Il faut voir, dit M. Boniface. N'avez-vous pas aussi vos torts? Vous en avez, cela est sûr. »

« Il revint; il écouta la petite, qui se justifia malgré les preuves, et il embrassa sa fille en pleurant.

« Cependant un grand seigneur, premier ministre et très-puissant, fut sensible aux charmes de la chère enfant, et la chère enfant fut sensible à cette attention d'un grand seigneur. L'intrigue alla son train. Le mari, qui avait vu et entendu, alla trouver M. Boniface. Le bonhomme lui dit : « Vous êtes jaloux, cela n'est pas bien. Comment voulez-vous rendre ma fille heureuse avec ce gros défaut-là. »

« Et il embrassa sa fille en pleurant.

« Le mari surprit des lettres et les lui porta.

« Je vois par là, répondit le père, que ma fille vous aime véritablement, car elle parle sans cesse de précautions à prendre pour votre tranquillité. »

« Il ajouta que son gendre était un ingrat, et il embrassa sa fille en pleurant.

« Le mari lui donna à lire le rôle de M. de Sottenville, dans Molière, en s'arrachant les cheveux de ce que l'original d'un pareil écrit pût encore exister après deux cents ans; mais il se fût brisé le crâne qu'il n'eût point glissé un rayon de bon sens et de vérité dans celui d'un pareil père. M. Boniface, pour la première fois de sa vie, s'échauffa au point de lui dire qu'il était un impertinent.

« A quelque temps de là, le mari lui fit voir, par une ouverture dans la muraille, sa femme seule avec le ministre. M. Boniface ne dit rien, sinon qu'il fallait qu'on eût rendu sa fille bien malheureuse pour la réduire à cette extrémité ; et il s'en alla en pleurant embrasser sa fille, le ministre et le mari lui-même.

« Le mari ne voulait point qu'on l'embrassât; il se fâcha, et résolut de poursuivre l'affaire; mais, comme il allait entamer un procès, il mourut tout doucement d'une certaine maladie de foie qui le travaillait depuis quelque temps. Sa femme, par scrupule, ne voulut point souffrir que les médecins ouvrissent son corps, ce qui fut facile avec la protection de M. le ministre. On dit que ce brave homme s'était assez mal porté jusque là (je le crois certes bien), qu'il échappait par là à de grands tourments (et l'on avait raison), et qu'enfin Dieu lui avait fait une belle grâce.

« A dater de ce moment, sa femme vécut sans gêne et publiquement avec le ministre. Elle expliqua ses motifs à son père, qui les trouva fort bons, et, comme il vit que sa fille était flattée de ce crédit et de cette condition, il en fut flatté et satisfait lui-même; car il ne voulait que le bien de tout le monde en général, et celui de sa fille en particulier.

« Ainsi ce bon M. Boniface, de complaisance en complaisance, tomba dans ce que les gens doués d'un cœur moins excellent appelaient la dernière ignominie. Il alla se loger, avec Mme Boniface, sa femme, dans l'hôtel du ministre; il accompagnait sa fille et ce ministre dans les lieux publics; il monta dans leurs carrosses; il fut le parrain de leurs enfants; il souilla ses cheveux blancs dans la fange de leurs orgies : il était dans la compagnie de sa fille, et sa fille était la perle des filles; cela lui suffisait.

« Ce ne fut pas tout. Sa fille, par l'influence qu'elle exerçait sur l'esprit du ministre, tint en réalité les rênes de l'État. La chère enfant ne gouverna plus seulement un vieillard idiot, mais un grand royaume. Voilà des voyageurs bien menés! Gare là devant!

« Les danseurs de corde furent mieux payés que les généraux d'armée. On employa les flottes à trafiquer de chiffons aux quatre coins du monde.

« Mme Boniface fit placer son frotteur à l'Académie, son cuisinier à la tête d'une armée, et son portier au gouvernement d'une province. Elle ne payait ni sa fruitière, ni son blanchisseur, ni son cordonnier, ni son dentiste, ni son perruquier, ni ses laquais; mais elle fit d'eux ou de leurs enfants autant de préfets, de juges, de conseillers d'État et d'ambassadeurs.

« Les chefs de la religion qui se plaignirent furent déportés, les peuples qui se soulevèrent furent sabrés et mitraillés. Enfin,

comme on s'avisa de dire à la cour ottomane que la favorite avait l'œil gauche un peu moins ouvert que le droit, et qu'elle mettait une queue de faux cheveux ; comme ce mot imprudent revint à la favorite, il se déclara avec le Turc une guerre effroyable qui mit en feu la moitié du globe, et précipita le royaume à deux doigts de son entière ruine.

« Cependant, au milieu de ces fâcheux événements, M. Boniface mourut un matin dans un grenier du palais, sans que sa fille, qu'il avait tant aimée, fît demander de ses nouvelles, ou vînt le voir un moment. « Que voulez-vous ! disait-il en expirant, elle est si occupée pour l'instant ! »

« Elle vint pourtant, je me trompe, mais ce fut pour prendre sur la poitrine du mourant un camée dont il agrafait sa cravate, en souvenir, et qu'elle lui avait donné à la légère dans un moment de bonne humeur.

« Ainsi mourut le bon M. Boniface, et ses amis (car un si brave homme ne pouvait manquer d'en avoir beaucoup) l'accompagnèrent au monument. Ils repassaient ses qualités en chemin, et l'on n'entendait de tous côtés que ces mots : « Ah ! le digne homme ! quelle perte ! Quel cœur ! quelle égalité d'humeur ! quelle douceur ! Comme il était indulgent et bienveillant à tous ! Et quelle complaisance ! Quel malheur ! On ne reverra de longtemps son pareil ! Le malheur n'en est que plus grand ! »

« Au cimetière, le plus lettré, le plus capable, le plus instruit de ces amis prit la parole en ces termes :

« Messieurs, nous allons voir descendre pour jamais dans cette tombe le plus digne citoyen, le fils le plus tendre, le magistrat le plus intègre et le plus vertueux, le plus aimable philanthrope, l'époux le plus dévoué et le meilleur des pères qui fut jamais.... »

« Les larmes lui coupèrent la parole ; l'assistance, n'y pouvant tenir, se répandit en gémissements pitoyables, et M. Boniface que voici vint se faire juger au pied du tribunal céleste.

« Aussitôt la face sacrée de Wishnou darda de nouveaux éclairs, et l'on entendit encore avec épouvante gronder sa voix de tonnerre.

« Quoi donc ! s'écria-t-il, après avoir châtié selon la justice les meurtriers, les voleurs, les impies, les ambitieux et les hypocrites, je ne sais plus que faire à cet homme-ci ; car il les a tous dépassés. Je vous le demande : qu'eût imaginé de

pire la cruauté la plus raffinée à l'égard de ceux qu'il a le plus aimés? Quant au reste, quel devoir n'a-t-il pas foulé aux pieds, quel mal n'a-t-il pas commis? Quel fléau fut jamais plus funeste? Il a trahi ses parents, ses amis, ses concitoyens, son Dieu. Et remarquez qu'il joignit aux horreurs de sa vie non-seulement l'impunité, mais le renom et les prérogatives de la vertu. Le méchant est ordinairement puni dès votre bas monde par le mépris public. L'homme que voici passa toujours pour bon, pour juste, pour bienfaisant. Or cette fausse réputation, qui participe de la hideuse hypocrisie, pèse aussi de tout son poids dans ma balance. Ce qu'on peut appeler les vertus de ce misérable ne lui ont rien coûté : ce furent celles d'un soliveau ; ses crimes ont troublé le monde. Il n'en a point consommé directement, à la vérité, mais il les aurait tous commis, n'en doutez pas, si l'occasion s'en fût présentée avec des circonstances accommodées à ce caractère méprisable. Il n'y a point d'avilissement, de dépravation bestiale, de forfaits où ne puisse entraîner une telle lâcheté, un tel mépris de la dignité et de la raison humaine. On alléguera pour celui-ci, la cause même de ses crimes, l'imbécillité, l'apathie; eh bien, soit! Je vais donc changer son supplice. Je le condamne, non plus à brûler lui-même, mais à contempler durant toute l'éternité les tourments de ses victimes et le terrible spectacle de tout le mal qu'il a fait. »

« Un ange aussitôt fit seulement un signe à ce pauvre M. Boniface, qui s'en alla de lui-même prendre place, au lieu des expiations, sur la troisième banquette en entrant, à gauche.

« Et ma vision finit ainsi. »

Le brahme se tut et alla ouvrir la porte à sa femme, qui nous apportait le repas du soir : des dattes, du riz et des œufs d'oiseaux que nous ne connaissions pas.

Sir Johnson considérait attentivement cette Indienne, qui était d'une beauté rare; et, quant à moi, je m'étonnais qu'un brahme si vieux et si vénérable vécût avec une femme si jeune et si jolie. Je dissimulai cette réflexion; mais je dis tout haut au fils de Wishnou, en rassemblant tout ce que je me rappelai de la langue du pays :

« Ce qui m'a frappé dans votre récit, très-cher hôte, c'est qu'il est empreint dans tous ses détails d'une curieuse connaissance de nos usages d'Europe, et qu'un visionnaire des bords de la Seine n'aurait pas mieux dit. »

Sir Johnson me regarda, et je connus qu'il avait eu la même pensée.

Le brahme hocha la tête gravement, et levant le doigt vers le ciel :

« Les révélations de Wishnou, qui sait tout, dit-il, donnent toute science. »

Tout à coup nous entendîmes la voix du jeune garçon, une voix pure et claire, qui articulait parfaitement cette chanson française :

Au clair de la lune,
Mon ami Pierrot.

Je pâlis, je frémis de surprise et de joie. Je courus à la porte, et le brahme, se levant aussi, dit à son tour, en très-bon français : « Que le diable t'emporte !

— Oh ! oh ! m'écriai-je ; et moi qui me tuais à chercher mes mots quand je puis si aisément parler la langue de mes pères ! C'était conscience en vérité de me laisser dans l'embarras. »

Le brahme prit le parti de rire.

« Je suis Français, me dit-il, permettez-moi de vous embrasser. »

Je fus frappé alors du son de sa voix et de l'air de jeunesse qu'il revêtit tout à coup. Sir Johnson, qui parlait le français aussi bien que moi, riait aussi de tout son cœur.

Le brahme, voyant mon anxiété, déroula son turban de mousseline, d'où sortit une forêt de cheveux noirs tout frisés, qui juraient avec sa barbe blanche. Mais je vis bientôt que cette barbe était blanchie à l'aide d'une composition d'amidon.

« Je suis Français, reprit-il ; mais dispensez-moi, je vous prie, de vous dire mes aventures. Quand mon déguisement ne serait bon qu'à m'épargner ce récit, je ne le quitterais pas. Je m'appelle Nazarille....

— Quoi ! m'écriai-je, Nazarille ! Je vous connais, je sais tout. J'ai fort entendu parler de vous sur le dernier bâtiment où j'étais. Permettez, mon cher compatriote, que je vous embrasse encore.

— Soit, me dit-il en répondant à mes amitiés, nous causerons plus à l'aise. Mais permettez d'abord que je corrige un peu la frugalité du souper. »

Il souleva une natte et retira une belle tranche de bœuf fumé, un jambon à peine entamé, et trois flacons de bonne mine.

Ensuite il nous montra, pour nous donner courage, les lits bien faits et bien garnis de moustiquaires qu'il nous pourrait céder. Il nous invita à nous reposer chez lui tout autant de jours qu'il nous plairait, et nous promit de nous fournir un guide qui nous mènerait jusqu'à Delhi sans encombre. Après quoi nous attaquâmes le jambon d'un grand courage, en devisant joyeusement.

Édouard Ourliac.

REVUE POLITIQUE.

Le mode de cette publication nous interdit de suivre les débats politiques dans leurs phases de chaque jour. Cette impossibilité matérielle n'existerait pas que nous éprouverions d'ailleurs une répugnance invincible à nous y mêler. Notre recueil n'appartient à aucun parti, et nos collaborateurs, tout en se partageant entre des nuances politiques assez diverses, reconnaissent tous qu'aucun parti n'est en mesure de satisfaire par son seul programme aux besoins véritables de ce pays dans le présent, et surtout dans l'avenir.

Si nous déclinons toute solidarité avec les partis, nous entendons, avec bien plus de raison encore, rester étrangers aux coteries parlementaires qui se substituent de plus en plus à ces vieilles classifications dont la vie se retire. Qu'importe aux intérêts du catholicisme dans le monde, qu'importe à ceux de la nationalité française inséparables des premiers, que la session ouverte depuis cinq jours assure le triomphe de l'un ou de l'autre des trois hommes politiques en position d'organiser un cabinet? Cette solution de la crise parlementaire n'a pas d'importance véritable quant au système général qui préside à la direction de ce pays. La préférence d'estime et de sympathie que l'un d'entre eux nous inspire ne peut nous faire exagérer l'importance de sa rentrée aux affaires. Si les échecs nombreux que l'administration actuelle paraît destinée à essuyer finissent par amener sa chute, M. le comte Molé, le seul homme d'État en mesure d'en composer un autre, se trouvera en présence d'engagements pris et d'un système préexistant qu'il n'aura pas plus le pouvoir que la volonté de renverser. Avec des allures plus dignes et dans de meilleures conditions de succès, il continuera l'œuvre qui se consomme depuis douze ans, et qui n'a si souvent changé d'instruments que parce qu'elle n'a changé ni de tendance ni de but.

Cette œuvre est imposée par la force des choses : elle est

moins un calcul qu'une nécessité, et elle a exigé moins d'efforts dans la conception que de sagacité dans la conduite. Elle se résume en deux points : au dedans, absorber les passions par les intérêts ; au dehors, enlever à la France ses habitudes d'influence et d'action, pour lui faire prendre graduellement les sentiments prudents et réservés d'une nation du second ordre.

Quelques parties de ce plan ont réussi au-delà de toutes les espérances, et ont été exécutées avec une suite admirable. Les passions sont éteintes à l'intérieur ; la presse de toutes les couleurs essaie vainement de galvaniser des idées mortes : elle pousse des clameurs qui restent sans écho, on s'indigne d'une inertie dont elle affecte de ne pas pénétrer la cause. Le pays se trouve bien de cet état de repos qui succède à de longues convulsions. Devinant, avec son instinct si droit et si sûr, que les partis n'ont rien de sérieux et de vivant à lui apporter, il s'inquiète peu du bruit qu'ils font encore et qui vient se perdre dans l'apathie des intelligences.

L'on a donc cessé de haïr comme on a cessé d'aimer ; et si l'on pense encore, ce n'est guère qu'à soi et aux siens. Pendant que les têtes se reposent, les bras agissent : l'industrie multiplie ses produits et ses conquêtes. Un budget des travaux publics de 80 millions a fondé une sorte de taxe des pauvres pour les classes populaires ; le travail ne manque guère ; et la rosée du ciel, en fécondant les moissons de la France, détourne pour un temps de cette société amollie et sceptique le poids d'immenses calamités.

Les intérêts matériels dominent donc, et ils ont tué les partis ; ils sont maîtres de la place : c'est désormais à eux seuls que le gouvernement appartient. Les doctrinaires, qui avaient formulé la théorie du gouvernement par les forces morales, se trouvent aujourd'hui dans le cas de formuler la théorie du gouvernement par les intérêts industriels, et ils s'acquittent de cette nouvelle tâche sans plus d'embarras que de la première. Malheureusement pour leur réputation d'hommes politiques, ils ne sont plus à l'état de simples publicistes sans responsabilité, comme au bon temps où l'on n'avait qu'à faire quelques brochures et à prononcer de rares discours pour être acceptés comme de grands hommes : ils tiennent le timon des affaires publiques, et les intérêts matériels qu'ils ont récemment évoqués, entendant prendre leur souveraineté fort au sérieux, commencent à leur

créer des embarras qu'ils ne paraissent pas même avoir d'abord soupçonnés.

En prenant le gouvernement après la crise du 15 juillet 1840, le cabinet de M. Guizot n'eut qu'une pensée : détourner le cours de l'opinion en substituant l'économie politique à la politique proprement dite. Il espérait, après avoir donné la paix comme le dernier mot de sa politique et de la civilisation moderne, féconder cette paix par des traités de commerce et de grandes solutions commerciales.

Sans ces résultats qui, voici six mois à peine, étaient présentés comme assurés et comme prochains, le système actuel n'a plus de sens ; il est ruiné par le bas, il ne reste que des efforts impuissants et des velléités stériles.

L'année dernière, la session avait été traversée au moyen des chemins de fer ; malheureusement on était à peine entré dans l'examen de ce malencontreux projet, que déjà son caractère d'expédient électoral était devenu manifeste à tous les yeux. Pour tous les hommes sérieux, le sort de cette conception était certain, et l'avortement a été plus prompt encore qu'ils ne pouvaient s'y attendre. Premier échec à la doctrine du gouvernement par les intérêts matériels.

En compensation de ces misères intérieures et de ces tronçons départementaux destinés à être apportés aux électeurs comme des trophées, on annonçait pour la session qui commence des négociations commerciales avec la Belgique, l'Angleterre, et même avec le Danemark, la Sardaigne, et quelques autres puissances du second ordre. Tout cela a disparu comme par enchantement ; et, pour ajouter le ridicule à l'impuissance, il a suffi du veto de M. Fulchiron pour en finir avec l'union belge. Second échec à la souveraineté des intérêts.

Après deux mortelles années d'hésitation, après avoir officiellement rassuré sur son avenir la sucrerie indigène à l'époque critique des élections ; après avoir créé, il y a six mois, une légion d'employés nouveaux pour l'exercer, le ministère revient à la conception de l'interdiction avec indemnité qui avait disparu il y a trois ans devant la répugnance non équivoque de la Chambre ; après un excès de timidité, est venu un excès d'audace, et la betterave payera pour l'union belge. Le sort du projet n'est pas douteux : il sera repoussé à une majorité considérable, et le débat entre les deux sucres restera sans solution,

comme les chemins de fer restent sans adjudicataires, et les conventions commerciales sans signature. Nouvel échec à la théorie des intérêts matériels.

Viendra ensuite le duel homérique des fers et des vins, du Midi et du Nord ; puis les questions d'octroi dans lesquels les intérêts agricoles de la Normandie et de la Bretagne sont incompatibles avec ceux des provinces vinicoles et des grands centres de consommation. Si l'administration est aussi heureuse dans ces débats que dans ceux qui les auront précédés, on voit avec quelle rapidité marchera cette œuvre d'harmonie et de civilisation industrielle, présentée à la France comme l'unique et féconde compensation de sa déchéance politique.

Il est donc manifeste que la doctrine des intérêts touche à sa phase critique, et qu'on arrivera bientôt à penser que mieux valait peut-être avoir affaire aux idées et aux passions qu'à ces boucauts de sucre, à ces balles de coton et à ces tonneaux de vins de Médoc et de Bourgogne sur lesquels M. le ministre des affaires étrangères s'était flatté d'exercer le prestige de sa magnifique parole.

L'œuvre essayée au dehors avec tant de succès est aussi arrivée à son paroxysme décisif. Non seulement la France sent la gravité de sa chute entre les nations, mais elle a entrepris de faire pour se relever un acte d'audace dont les conséquences dernières sont obscures pour les esprits les plus accoutumés aux prévisions lointaines. Son gouvernement a abdiqué, pour rentrer dans le concert européen, et la force redoutable dont il disposait à raison de son origine, et les forces régulières et traditionnelles acquises à la France depuis des siècles sur presque tous les points du globe, et en particulier en Orient et en Espagne.

C'est ainsi qu'en exagérant une politique conservatrice et prudente il en a compromis l'avenir. Qu'il séparât son sort de celui de toutes les tempêtes sorties du mouvement de 1830, il le devait à sa sûreté, à celle du monde et à la civilisation tout entière. Ce sera sa part d'honneur dans l'histoire que d'avoir ainsi dominé tous les éléments dont il était issu et d'avoir fait surgir un ordre au moins momentanément paisible et régulier de l'abîme où tout pouvoir semblait englouti pour jamais; mais ne devait-il pas, en face de l'Europe hostile et troublée, conserver en réserve quelque chose de cette sève de 1830 qu'il était en

mesure de contenir dans ses épanchements désordonnés ? Devait-il surtout abdiquer sa position individuelle et son action distincte, là où elle était consacrée par le droit public et les traditions de l'Europe elle-même ?

Comprend-on bien la France livrant au hasard des événements les destinées politiques de l'Espagne, au risque de voir s'y établir à tout jamais la prépondérance commerciale et maritime de l'Angleterre? Conçoit-on la patrie de saint Louis, de Louis XIV et de Napoléon, la terre des croisades, la souveraine de la Provence et d'Alger, la conçoit-on se plaçant dans les affaires d'Orient sur la même ligne que la Prusse, et abandonnant, pour le bonheur d'exercer une action collective et presque toujours impuissante, parce qu'elle n'est pas loyale de la part de tous les cabinets, ses droits distincts et sacrés, et cet immense patronage qui faisait pour nous de la Syrie une terre en quelque sorte fraternelle? Lorsqu'après tant de sacrifices on aboutit à des avortements, il est difficile de ne pas prévoir qu'une réaction est proche dans l'opinion, et de ne pas même redouter sa violence.

Il est évident, toutefois, que la session qui s'ouvre n'est pas destinée à la consommer. Le système sera continué, peut-être avec des instruments nouveaux, plus probablement avec ceux qui l'appliquent aujourd'hui, et son dernier jour n'est pas venu. La Chambre souffre sans doute, comme le pays, d'une situation fausse et abaissée; mais les souffrances affectent encore les régions de l'intelligence plutôt que celles où s'écoule la vie réelle des peuples. La préoccupation véritable de l'assemblée consistera à se mettre en règle avec le sentiment public, mais en le contenant dans les plus justes bornes. Des accidents inattendus, des révélations compromettantes, et, plus que tout cela, les entraînements de la tribune peuvent cependant donner aux débats de l'Adresse une bien plus haute portée; et nous ne serions pas surpris, dans le cas où le scrutin renverserait le cabinet, particulièrement sur le droit de visite, de voir des hommes appelés pour faire la même politique se trouvant devenir les instruments d'une politique nouvelle et très-différente. L'imprévu dénouera seul cette situation que les intrigues des personnes compliquent chaque jour davantage. La seule chose qu'on puisse prédire avec quelque certitude, c'est un affaiblissement progressif du pouvoir dans son triomphe momentané aussi bien que dans sa défaite.

La discussion de l'Adresse, quels que puissent être les mesquins intérêts qui se cacheront dans la coulisse, n'en aura pas moins de la grandeur et un immense retentissement dans le monde. Toutes les questions seront posées, et quelles questions!

L'Espagne, sa situation actuelle, son avenir et celui de la dynastie française qui règne sur elle, ne peuvent manquer d'être l'objet des préoccupations publiques. Ce noble pays se débat, en ce moment, sous le joug insolent d'un soldat sans gloire, et sous une influence étrangère dont l'effet ne peut être que d'arrêter tous ses progrès industriels et ses meilleures tendances morales. Espartero dissout les Cortès avec la formule d'un dictateur; il prépare des élections à la pointe de l'épée, et paraît persister à refuser à la France la juste satisfaction que celle-ci saura, nous l'espérons, persister jusqu'au bout à réclamer.

Le sort des populations chrétiennes de l'Orient occupera aussi l'attention publique. Le discours de la couronne demande l'approbation de la Chambre et de la France pour l'arrangement récent en vertu duquel deux chefs seront donnés aux populations maronites et druses, ces deux chefs restant d'ailleurs placés dans la dépendance immédiate du pacha de Saïda.

La première observation qui frappera le Parlement, c'est qu'un tel arrangement est dépourvu de toute sanction. C'est là un simple acte d'administration intérieure de la Porte ottomane, qui reste placé hors de toute garantie diplomatique. L'Europe chrétienne n'a nullement conquis ce qu'elle paraissait vouloir, c'est-à-dire le droit d'intervenir régulièrement dans le règlement des destinées de ses coreligionnaires. Personne n'ignore, de plus, que le prince druse que l'on vient de créer, au lieu et place du pouvoir unique réclamé pour régir la Montagne, ne peut être que l'instrument passif de l'Angleterre, et que ce qu'on appelle avec tant de pompe l'arrangement des affaires de Syrie n'est autre chose que la continuation des rivalités de race et du despotisme brutal des pachas turcs.

Il semble que de toutes parts la perspective s'étende et que l'horizon de l'Europe s'agrandisse. La Chambre ne pourra pas s'occuper du droit de visite et de nos rapports politiques avec l'Angleterre, sans jeter un coup d'œil sur l'un des plus grands événements de ce siècle, l'ouverture de la Chine et la chute définitive de l'infranchissable barrière qui protégea si longtemps

sa mystérieuse immobilité. L'Angleterre a reçu, pour atteindre ce monde condamné, la mission formidable qu'en d'autres temps le Ciel envoya à ces hommes qui ont été appelés les fléaux, c'est-à-dire les instruments de Dieu. Jusqu'à quel point cette race si peu connue est-elle accessible aux influences européennes; jusqu'à quel point sa langue, sa littérature, ses mœurs, sa constitution sociale tout entière, lui permettent-elles de les subir? Cette grande famille humaine est-elle destinée à se confondre avec la nôtre, ou à s'affaisser pour disparaître un jour devant la civilisation occidentale? Ce sont là de grands problèmes qui échappent à la science contemporaine, et qu'une longue série de faits peut seule résoudre.

Pendant que la Chine s'ouvre sous le canon de la Grande-Bretagne, la France prend possession, à l'extrémité de la Polynésie, d'un point secondaire sans doute, mais d'une importance véritable. Ce n'est pas sans émotion qu'elle a vu sortir de l'un de ses ports un navire, pavoisé de la croix, cinglant vers les extrémités du monde, pour y porter, avec la connaissance de son nom, celle de la parole éternelle, qui doit passer sur l'univers comme un flambeau que n'éteindra jamais le souffle des tempêtes. Grâces soient rendues au gouvernement d'avoir compris que la religion est seule en mesure de fonder des colonies et d'agrandir les empires. C'est quelque chose, aujourd'hui, que d'agir en ce sens; ce sera beaucoup que d'oser avouer publiquement ce qu'on a fait et ce qu'on veut faire. Lorsque le pouvoir aura ce courage, les sympathies des hommes religieux seront toujours avec lui.

REVUE SCIENTIFIQUE.

La science, si fière de son positivisme, éprouve à l'époque actuelle un bien triste désappointement. La plupart des principes qu'elle croyait naguères appuyés sur une base inébranlable, parce qu'elle les déduisait rigoureusement de ses calculs, viennent de s'écrouler sous les coups de nouvelles expérimentations, en sorte qu'aujourd'hui il n'existe pas un seul théorème scientifique qui ne soit légitimement remis en question. Et remarquez que nous ne parlons pas ici de la science, essentiellement changeante, des êtres organisés et vivants; nous parlons surtout des sciences physiques et mathématiques, de ces sciences enfin qu'on peut regarder avec justice comme le trône de l'orgueil humain. Quelques courts développements sur ce grand naufrage scientifique en apprendront plus qu'il n'en faut pour établir, aux yeux de nos lecteurs, la véritable situation de la science.

On se souvient que les savants de ce siècle, dans la noble pensée d'attribuer à toutes nos mesures une unité fixe et invariable, imaginèrent de prendre pour étalon de cette unité-mère la dix-millionnième partie du quart d'un arc du méridien de la terre. Rien ne fut négligé dans la vue de garantir aux opérations élémentaires qui devaient réaliser cette entreprise l'exactitude la plus rigoureuse. C'est au terme de ces travaux, exécutés avec le concours du gouvernement, qu'on se crut désormais en possession de l'unité cherchée, de l'unité par excellence, en un mot, de la mesure du mètre. Personne n'avait soupçonné qu'une mesure si bien acquise pût jamais être contestée. Eh bien, c'est précisément ce qui vient d'arriver. M. Puissant, de l'Académie des Sciences, s'avisant, un peu tard, de vérifier les calculs des opérations géodésiques consacrées par la mesure du méridien terrestre, a fini par reconnaître dans leur énoncé une erreur de 69 toises. La conséquence de ce premier fait, c'est que le mètre n'est rien moins qu'une mesure absolue, comme on avait voulu le persuader, et qu'il rentre dans la masse des mesures de convention que l'arbitraire a enfantées. Malheureusement le mal ne se borne pas là.

Le gramme représente le type des mesures de poids, aux mêmes titres que le mètre représente le type des mesures de superficie. Or, dans le système métrique, annoncé avec tant de fracas, le mètre devenait le terme de comparaison de ces mesures comme de toutes les autres; d'où il suit que sa fausseté implique déjà la fausseté de toutes celles qui en proviennent. Toutefois, de nouvelles causes d'inexactitude compromettent de plus en plus la fidélité du gramme. En effet, le gramme répond, dans le système métrique, au poids d'un *centimètre* cube d'eau distillée au maximum de sa densité, c'est-à-dire à + 4°. Eh bien, les recherches de M. Despretz, de l'Académie des Sciences, viennent aussi de démontrer que les opérations exécutées pour satisfaire à ces conditions sont entachées d'erreurs, en d'autres termes, que le gramme

est une mesure fausse. On se figure aisément la grave perturbation introduite par les vices de ces mesures dans les sciences physiques et mathématiques, quand on vient à réfléchir qu'il n'y a pas une seule de leurs propositions dont on établisse la démonstration sans avoir recours à plusieurs de ces mesures.

Ce n'est pas seulement le système métrique qui est ébranlé ; des principes généraux, acceptés jusqu'ici comme des vérités démontrées, reçoivent pareillement sous nos yeux un démenti formel. Parmi ces principes si solides en apparence et pourtant renversés tout récemment, nous nous contenterons de citer celui qui consacrait le *coefficient de la dilatation des gaz*, ou, ce qui est la même chose, celui qui assignait le chiffre de la dilatation des gaz depuis la température de 0 jusqu'à celle de 100 degrés. M. Gay-Lussac avait fixé ce chiffre à l'aide d'une série d'expériences, de calculs et de raisonnements si démonstratifs, si concluants, qu'il avait acquis l'autorité d'une vérité absolue et qu'il était employé sans autre examen dans tous les calculs des gaz. Suivant M. Gay-Lussac, 1000 parties d'air ou d'un gaz quelconque à 0 de température deviennent 1375 parties en passant de cette température 0 à la température de l'eau bouillante. Tel était, dans la science, et depuis les calculs de M. Gay-Lussac, le coefficient de dilatation des gaz, lorsqu'un savant professeur allemand, M. Rudberg, démontra naguères que le coefficient universellement adopté était entaché d'une erreur évidente. Ce que le savant allemand avait annoncé a été vérifié de nouveau par M. Regnault, de l'Académie des Sciences. Le chimiste français, se rangeant à l'opinion de M. Rudberg, a démontré que M. Gay-Lussac avait fait une erreur d'un trente-septième, et que le chiffre de la dilatation des gaz, consacré jusqu'à ce jour par l'autorité des résultats de M. Gay-Lussac, avait été trop élevé de toute cette quantité. MM. Rudberg et Regnault affirment que le véritable chiffre dont il s'agit égale 1366 au lieu de 1375. On ne sait pas au juste les causes d'erreurs qui ont fait illusion à M. Gay-Lussac ; mais ce qu'on sait, c'est que l'erreur existe. Ainsi tombent tous les résultats, et ils sont très-nombreux, fondés sur l'ancien coefficient de dilatation des gaz ; ainsi s'écroulent en particulier toute la physique et toute la chimie pneumatiques. Maintenant, qui peut garantir que MM. Rudberg et Regnault ne se trompent pas eux-mêmes de leur côté? qui oserait affirmer qu'ils ont pu, malgré leur extrême habileté, se précautionner contre toutes les chances d'erreurs que les calculs d'un savant comme M. Gay-Lussac n'ont pu éviter, et que devient définitivement cette haute certitude que les sciences physiques prétendent s'arroger? Nous livrons cette réflexion aux penseurs religieux ; elle servira de contre-poids aux affirmations trop absolues de la science.

La revue que nous commencerons dans le prochain numéro offrira le résumé des travaux scientifiques les plus importants exécutés de mois en mois.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Recueil des Inscriptions grecques et latines de l'Égypte, etc., par M. LETRONNE; in-4°, t. Ier, accompagné d'un atlas. — 1842.

Cet important travail est le développement de l'ouvrage que M. Letronne avait publié en 1832, sous le titre de *Recherches pour servir à l'histoire de l'Egypte*, 1 vol. in-8°. Non-seulement l'auteur a donné plus d'étendue aux commentaires des inscriptions données dans ce recueil, mais il y a joint ou a l'intention d'y joindre tous les travaux épigraphiques qui ont l'Égypte pour objet et dont il a enrichi la collection des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, le *Journal des Savants*, les *Annales de l'Institut archéologique*, le *Bulletin Férussac*, etc. Au nombre de ces additions, il faut placer en première ligne l'*Essai sur les Inscriptions du colosse de Memnon*, celui des travaux de M. Letronne qui a peut-être le plus contribué à établir sa réputation en Europe. On connaît l'érudition solide et la rare sagacité du savant académicien. On sait avec quelle sûreté de critique il fait servir les textes littéraires à l'interprétation des monuments épigraphiques, ou déduit de ces monuments les inductions historiques. Le volume qui vient d'être publié doit être considéré comme l'ouvrage d'un homme qui est arrivé à toute la force et à toute la maturité de son talent. Les *Recherches* ne contenaient que *les inscriptions des temples de l'Égypte*, avec un appendice sur *les faits relatifs à ces inscriptions*. Le nouveau volume comprend en outre les *Actes sacerdotaux*, les *dédicaces et offrandes religieuses*, et neuf inscriptions des temples qui n'ont pas figuré dans le premier recueil.

Ce serait une entreprise téméraire que de vouloir faire apprécier dans une notice aussi succincte les qualités distinctives et aussi les imperfections du talent de M. Letronne. Le reproche qu'on adresse d'ordinaire à cet érudit est de n'avoir attaché son nom à aucune grande découverte, et d'avoir plutôt ingénieusement critiqué le travail des autres que produit une œuvre capable de lui conserver dans l'avenir le rang élevé qu'il occupe parmi les savants de notre époque. Il y a sans doute de l'injustice et de l'exagération dans ces reproches : plusieurs des opinions de M. Letronne, comme, par exemple, celle qu'il a développée sur l'origine des zodiaques, lui appartiennent en propre, et ont une valeur scientifique incontestable. On peut trouver néanmoins que l'esprit de M. Letronne n'a point une étendue et une fécondité qui répondent à sa précision et à sa sagacité ; que, supérieur dans l'appréciation des faits matériels, il manque d'originalité et de force quand il s'agit des faits de l'ordre intellectuel et moral ; que sa parole n'est pas toujours la plus juste parce qu'elle est la plus rude et la plus tranchante ; et qu'enfin la mesure de ses conquêtes ne correspond point rigoureusement à celle de ses prétentions. On conçoit qu'avec son grand talent M. Letronne ait peu réussi dans l'étude des questions religieuses. Cependant sur ce terrain on le vante ou on le redoute comme une puissante autorité. L'étude du volume que nous annonçons pourra réduire ces impressions exagérées à leur juste valeur. Le mérite extrêmement remarquable que M. Letronne y déploie n'est sous aucun rapport celui d'un théologien ou d'un philosophe.

Œuvres complètes d'Hippocrate, traduction nouvelle, avec le texte en regard, collationné sur les manuscrits et sur toutes les éditions; accompagnée d'une introduction, de commentaires médicaux, de variantes et de notes philologiques, par E. LITTRÉ, membre de l'Institut.

Les œuvres d'Hippocrate sont le premier corps de doctrines médicales qui se rencontre dans l'antiquité ; et, par une circonstance singulière, il existe une grande lacune après comme avant le médecin de Cos, tous les travaux des médecins ayant péri depuis Hippocrate jusqu'à l'établissement de l'école d'Alexandrie. L'isolement de ce grand monument des œuvres hippocratiques, à part sa beauté, lui donne donc et lui a donné dans tous les temps la plus haute importance.

Cela ne veut point dire assurément qu'Hippocrate ait été le premier médecin : le livre seul d'Hippocrate sur *la médecine antique* serait un témoignage contre une pareille proposition. Les sources de la médecine grecque, dans les temps antérieurs au médecin de Cos, sont au nombre de trois : la première est dans les colléges des prêtres-médecins qui desservaient les temples d'Esculape et que l'on désignait sous le nom d'Asclépiades ; la seconde, dans les philosophes ou physiologistes qui s'occupaient de l'étude de la nature, et qui comprenaient dans leurs recherches l'organisation des corps et l'origine des maladies, tels que Alcméon de Crotone, Empédocle, Anaximène de Milet, Anaxagore de Clazomène, Démocrite ; la troisième est dans les gymnases, où les chefs de ces établissements avaient donné une grande attention aux effets, sur la santé, des exercices et des aliments.

A ces trois sources de la médecine antique signalées par M. Littré dans son Introduction, Cabanis (1) ajoute l'étude que faisaient sur eux-mêmes les gens de lettres, « que la vie sédentaire et la nature de leurs travaux disposent aux « affections mélancoliques : leur état valétudinaire habituel les forçant d'in« voquer souvent son secours, ils avaient aussi pour but de veiller plus immé« diatement et plus utilement sur leur propre santé. » Cette étude fut la source de beaucoup d'erreurs, mais aussi de quelques vérités pratiques.

Hippocrate vint résumer toutes ces données de la religion, de la science, de la philosophie et de l'art. Est-ce un homme? ou une famille? ou un symbole?

Il résulte des témoignages contemporains (qui, en pareille matière, sont incomparablement les plus sûrs et les meilleurs) qu'un médecin, né dans l'île de Cos, de la famille des Asclépiades, a en effet existé, du temps de Socrate; qu'il professait et enseignait la médecine, et qu'il jouissait d'une grande renommée comme praticien et comme professeur ; qu'il eut deux fils, Thessalus et Dracon, auxquels on a attribué quelques-uns de ses écrits dont l'authenticité est douteuse, et un gendre, Polybe, supérieur à Thessalus et à Dracon, et dont la participation à la collection hippocratique est certaine. On dit qu'Hippocrate II mourut à Larisse, en Thessalie, à l'âge de 85, 90, 104 ou 109 ans; mais on n'a aucune particularité authentique sur sa vie. Tout ce qui est raconté de lui, sur les services qu'il rendit pendant la peste d'Athènes, sur cette mauvaise action médicale si admirée et si vantée de refuser ses soins aux Perses, sur la demande d'Artaxercès, tout cela n'a aucun fondement historique ; ce sont de simples légendes, de pures inventions des historio-

(1) *Coup d'œil sur les révolutions et la réforme de la médecine.*



graphes, qui sont en contradiction palpable avec les notions historiques les plus certaines.

Après la personne d'Hippocrate, arrive la question de la célèbre collection des œuvres hippocratiques : c'est là le long, difficile et honorable travail de M. Littré. Ce travail a dû demander à son auteur une grande sagacité, beaucoup de temps, et une courageuse persévérance : il suppose une profonde érudition philologique et médicale, et c'est assurément un beau service rendu à la science. Nous ne pouvons entrer ici dans le détail des recherches auxquelles s'est livré M. Littré pour arriver au démêlement de ces œuvres hippocratiques, qui ont exercé à tant de reprises la sagacité et la patience des commentateurs. Nous dirons seulement que les règles de critique qu'il s'est imposées, pour déterminer l'authenticité des livres hippocratiques, nous paraissent bonnes, justes, claires, et en général convenablement appliquées. Voici à quels résultats de classification est arrivé le nouveau traducteur d'Hippocrate :

1re *classe*. Écrits qui sont véritablement d'Hippocrate.

2e *classe*. Écrits de Polybe.

3e *classe*. Écrits antérieurs à Hippocrate.

4e *classe*. Écrits qui, dépourvus d'une autorité suffisante pour être attribués à Hippocrate, portent le cachet de l'école à laquelle il appartenait.

5e *classe*. Livres qui ne sont qu'un recueil de notes, d'extraits.

6e *classe*. Livres qui, étant tous du même auteur (cet auteur n'est pas connu), forment une série particulière dans la collection hippocratique.

7e *classe*. Un traité auquel un témoignage d'Aristote s'applique peut-être.

8e *classe*. Traités postérieurs à Hippocrate.

9e *classe*. Série de traités, de fragments, de compilations, qui n'ont été cités par aucun auteur de l'antiquité.

10e *classe*. Notice des écrits que nous avons perdus et qui faisaient partie, dans l'antiquité, de la collection hippocratique.

11e *classe*. Pièces apocryphes.

On voit quelles nombreuses distinctions sont à faire dans la collection des livres hippocratiques, et que de choses différentes sont comprises sous ce titre : *OEuvres d'Hippocrate*. M. Littré aura contribué à jeter la lumière dans ce dédal bibliographique, et on ne saurait trop l'encourager à continuer ses persévérants efforts. Trois volumes de cet important ouvrage ont déjà paru. L'édition entière en aura dix. En même temps que nous sommes impatients et curieux de posséder les volumes qui manquent encore, nous concevons que M. Littré ne publie ses livraisons qu'à de rares intervalles.

Le Gérant, V.-A. WAILLE.

PARIS. — IMPRIMERIE D'A. RENÉ ET Ce, RUE DE SEINE, 32.

DE LA LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT *.

« Bien des systèmes populaires chez les gens du monde, bien des théories passées à l'état de préjugés, n'ont besoin que d'une heure d'examen pour tomber et s'évanouir. »

Nous partageons la confiance exprimée dans cette phrase de notre prospectus; avouons-le toutefois, en abordant la discussion sur la question de l'enseignement, cette confiance nous abandonne. La loi tant de fois annoncée, solennellement promise pour l'ouverture de cette session, est encore ajournée, et le ministère juge apparemment que cette violation de ses engagements ne saurait entraîner pour lui des conséquences fâcheuses. Dans les luttes de la presse, les adversaires de la liberté si souvent, j'ajouterai si facilement vaincus, puisqu'ils ont contre eux le texte de la constitution et tous les principes de la société moderne, n'en répètent pas moins chaque jour imperturbablement leurs arguments usés. Ce côté de la question n'est pas le moins grave, tant d'assurance dans le faux donne à réfléchir ; il y a là une étude à faire.

Interpellé par un député, le ministre a déclaré que la loi serait présentée avant la fin de la session, qu'elle serait précédée d'une publication de documents propres à éclairer la discussion. Ce sera pour nous un devoir de dire notre avis tant sur le projet que sur le travail justificatif distribué aux Chambres ; nous y réussirons d'autant mieux que nous aurons fait précéder ces études spéciales d'un examen rapide des principales questions que ce vaste sujet renferme.

Peut-être n'échapperons-nous pas au sort commun, et nous

* La rédaction du *Correspondant* n'a de commun que l'orthodoxie. Elle accueille les articles où règne une pensée catholique, quelle que soit l'opinion à laquelle ils appartiennent. Chacun garde la liberté de ses idées. Celui qui signe le travail qu'on va lire en prend la responsabilité pour lui. Nous publions dans nos deux premiers numéros des articles de deux membres de l'Université, et nos pages seront toujours ouvertes pour les membres nombreux de ce corps qui servent de leur côté la cause chrétienne.

(*Note du Directeur.*)

imputera-t-on de cacher, sous une forme de discussion modérée, une intention de parti. Si injuste qu'il soit, ce soupçon nous touche, en ce qu'il peut affaiblir l'effet de ce que nous dirons. Le caractère de ce recueil, qui, dans les questions humaines, n'engage chaque écrivain que pour ce qu'il a signé, nous rassure et nous enhardit ; puis, nous nous répétons qu'il n'y a pas de milieu entre éviter une lutte et en accepter toutes les conditions. C'est un fait : les deux écoles en possession depuis dix ans d'occuper tour à tour le pouvoir en France, malgré quelque dissimulation dans les paroles de la part de l'une d'elles, témoignent une égale aversion pour la liberté de l'enseignement, que leurs adeptes, ou plutôt leurs chefs ont pourtant écrite en toutes lettres dans la Charte : ce fait, il nous faut le subir. Il serait trop singulier que, sur un objet où la conscience du chrétien est si naturellement engagée, la crainte des interprétations gênât notre langage. Exposer et discuter les arguments mis en avant par les hommes qui se contredisent ainsi ; mieux encore, démêler et mettre en lumière leurs motifs réels, voilà notre première tâche. Si nous parvenons en outre à prouver ce qui est pour nous indubitable : que la question de la liberté de l'enseignement, sagement envisagée, est essentiellement neutre au point de vue de la politique de parti; que le gouvernement compromet par sa résistance sur ce point de sérieux intérêts, pour la seule satisfaction de passions mauvaises ou de prétentions insensées, également dangereuses pour lui ; devant cette preuve les défiances tomberont, et tout lecteur intelligent nous prendra pour ce que nous sommes.

La liberté, une fois obtenue, ouvre-t-elle au clergé un moyen assuré de s'emparer de l'instruction publique? Nous étudierons les chances ; après les avoir réduites à ce qui nous paraît la vérité, nous supposerons l'impossible, le triomphe complet du clergé, et nous examinerons simplement, au point de vue des hommes éclairés de ce temps, ce que la société nouvelle aurait à y perdre. Dans tout ceci, c'est l'intérêt général de la population, intérêt essentiellement laïque, que nous envisagerons. L'an dernier la question a été jetée, on peut le dire, dans une voie étroite et détournée : on n'y voyait plus qu'un duel entre les colléges et les petits séminaires. Nos évêques, en réclamant l'indépendance de ces derniers établissements, se fondent sur leur spécialité ; ils en acceptent, par conséquent, la limitation ;

ce n'est donc plus qu'une exception, et la question d'ordre public reste entière.

Cependant c'est peu d'avoir pour soi la raison, ou même l'avantage réel de ceux qu'on veut convaincre, lorsqu'on se heurte contre des intérêts mesquins, des ambitions et des vanités. Aussi, après avoir rendu sensibles le bien que produirait la liberté à tous les points de vue, et la nullité des dangers qu'on lui suppose, aurons-nous à mesurer les chances que nous offre l'avenir de l'obtenir réelle et sincère. Ici la question change d'aspect; des obstacles se montrent, contre lesquels les meilleurs raisonnements n'ont pas de force; ils sont de même nature que ceux que rencontrent dans toutes leurs voies la religion et la vertu. Nous chercherons, en finissant, les moyens de les vaincre, avec l'aide de Dieu, par la persévérance et par la charité.

I

Dans toute discussion, il est bon de fixer le sens des termes : ici plus qu'ailleurs la précaution est nécessaire.

Ainsi, dans un long article du *Journal des Débats* du 16 septembre 1842, où il est difficile de voir seulement la pensée personnelle d'un rédacteur isolé, on a prétendu que l'expression, *liberté de l'enseignement*, était susceptible d'interprétations très-diverses, et pouvait aussi bien servir à désigner l'organisation de l'instruction publique adoptée en Prusse et en Autriche que celle qui existe en Angleterre ; on a même donné à entendre que M. Dechamps, rapporteur d'une loi sur l'enseignement à la Chambre de Belgique, tombait sur ce point d'accord avec le rédacteur.

D'autre part, à la tribune, et dans les solennités du concours général, on a parlé souvent et avec chaleur d'*enseignement national*, et, en faisant retentir bien haut cette association de mots, on a cru avoir cause gagnée contre la vraie liberté.

Enfin, dans une multitude d'écrits et de discours, on a affecté d'employer indifféremment deux mots qu'il ne faut pas confondre : Instruction publique, et Université.

Il y a là trois équivoques : reprenons-les, en commençant par la dernière.

L'instruction publique est chose d'ordre public, j'en conviens. Il en doit être ainsi en tout temps et en tout lieu où l'instruction


TIMBRE ROYAL

existe. Il n'est pas de pays où l'on ne soit heureux de voir des magistrats surveiller les rapports qui s'établissent entre les citoyens, s'enquérir de leurs transactions, y intervenir même dans un intérêt de protection, de raison, de morale, de justice; puis, quand des infractions à l'ordre surviennent, les redresser et les punir.

Or que penser si la société, qui se sent garantie, par un gouvernement bien réglé, de tous les maux qu'entraîne la barbarie, condamnait ce même gouvernement à ignorer un ordre de rapports aussi fréquent et plus fécond en conséquences qu'aucun autre, d'où il résulte lumières ou ténèbres pour les esprits, vertu ou dépravation pour les âmes? enfin si elle lui interdisait de connaître des contrats passés entre celui qui enseigne et celui qui reçoit l'enseignement? L'un possède la science ou en simule la possession; l'autre cherche à l'acquérir : entre eux la partie n'est certes pas égale; il faut donc que le magistrat vienne au secours du faible, qu'il démêle les fraudes, réprime les abus, les prévienne même, s'il est possible : tout cela est d'ordre public; mais cela emporte-t il la création d'une *Université?* Pas le moins du monde.

L'Université est-elle, en fait, un préservatif contre les dangers qui menacent la jeunesse? Le faible, dont nous parlions tout à l'heure, trouve-t-il en elle un appui vraiment tutélaire? Nous examinerons ceci plus loin : occupons-nous encore exclusivement du principe de l'institution.

Il est trop clair que l'Université ne se borne pas à intervenir entre des hommes que l'intérêt rapproche et dont l'un peut abuser : elle se substitue à eux; elle n'est point un tiers protecteur : elle est partout chez elle et maîtresse au logis.

Elle ne se contente pas de surveiller le maître, de le punir, de l'interdire dans des cas déterminés: le maître n'existe que par elle; elle l'enfante, puis elle l'impose souverainement.

Une institution si étrangement absolue est-elle nécessairement d'ordre public? A cela nous répondrons que beaucoup de peuples ont cru pouvoir s'en passer et ne s'en sont pas trouvés plus mal. Au moral, ils ont cherché des garanties ailleurs que dans la contrainte légale; au point de vue de la science, ils ont vu avec plaisir toute force vive qui ne nuit pas libre d'agir, toute lumière qui ne brûle pas en droit d'éclairer: le concours de tous au profit de tous, sous une police sévère, leur a paru ce qu'il y

avait de mieux ; il nous est permis de croire qu'ils ne se sont pas trompés.

Cette idée est bien simple ; mais, dès qu'on l'a comprise, l'expression, *enseignement national*, répétée avec affectation par M. le ministre de l'instruction publique, pour échauffer les *cœurs français* en faveur de l'Université, perd beaucoup de son éloquence.

N'y a-t-il pas d'ailleurs au fond de cette manière de dire une prétention singulière? Le mot, « l'Etat, c'est moi, » a été reproché à un grand roi. La pensée, la nation, *c'est moi*, sera-t-elle passée à M. Villemain? Ne lui demandera-t-on pas si le caractère national se reconnaît en effet dans ce qui est imposé par le pouvoir, se vantant de parler au nom de la nation ; si ce caractère ne brille pas bien plutôt dans ce que produit ou peut produire l'ensemble des forces naturelles et diverses de cette nation? Pardon de notre audace vis-à-vis du docte académicien, mais le dictionnaire nous oblige-t-il à ne connaître sous le nom d'industrie nationale que les manufactures des Gobelins et de Sèvres; de commerce national, que les débits de tabac et de poudre; de richesse nationale, que le Trésor public? Affirmons-le; c'est nous tous qui sommes la nation, c'est la généralité du concours de tous à une œuvre, ou de l'intérêt de tous à une institution, qui rend cette œuvre ou cette institution nationale.

Il suit de là que c'est nous qui voulons l'*enseignement national* quand nous réclamons celui qui résultera de toutes les forces enseignantes que peut fournir la France; il suit encore qu'en comprimer une seule sans motif légitime, spécial et péremptoire, c'est offenser la justice en même temps que c'est mentir à nos institutions. Ici serait le lieu de parler au long de la liberté des cultes et du rapport nécessaire qui unit la religion à l'enseignement; mais ce sujet, souvent traité avec talent, se produira tout naturellement dans la suite de ce travail. De même on a bien des fois prouvé qu'entre la liberté de la presse et celle de l'enseignement la connexion théorique est des plus étroites: comment persister à refuser l'une quand on proclame l'autre sacrée?

A vrai dire, les prétextes contre la liberté de la presse au nom de l'intérêt politique sont cent fois plus plausibles; la presse agite les hommes faits, les vrais citoyens, et touche bien plus immédiatement à la vie publique que l'éducation des enfants. D'au-

tre part, la gêne de la presse est moins profondément blessante; car nul ne peut se sentir même un scrupule pour n'avoir pas lu un ouvrage interdit, tandis que le sentiment et la conscience perçoivent justement un intérêt de vie ou de mort éternelle dans une question d'école. Enfin, le coup porté à la liberté est bien plus général quand il atteint tous ceux qui ont des enfants à élever que quand il se borne à frapper les hommes qui peuvent souffrir de la suppression d'un livre ou d'un journal.

Tout ceci est évident; depuis 1830, tout ceci est constitutionnel : or c'est ce dernier point qu'a voulu contester, il y a quelques mois, le *Journal des Débats* dans un article vraiment singulier au double point de vue de la raison et de la bonne foi. Voici le fait :

M. Dechamps, dans le rapport très-curieux indiqué plus haut, montre en Europe deux systèmes tendant au même but par des moyens contraires. En Prusse, en Autriche, comme en Angleterre, on reconnaît à l'autorité religieuse un droit absolu sur l'instruction de la jeunesse, et l'on veut que ce droit s'exerce pleinement. Seulement, pour y parvenir, l'Angleterre, comme la Belgique, procède par voie de liberté et laisse le clergé de chaque communion gouverner en pleine indépendance ses établissements d'instruction, tandis que l'Autriche et la Prusse, États d'administration directe, hiérarchique et centralisée, garantissent l'exercice du droit de la religion sur l'éducation, et du prêtre sur l'instituteur, en constituant ce prêtre leur principal délégué près de l'école. Cela exposé, M. Dechamps met au point de vue religieux ces deux systèmes sur le même rang, et ne distingue entre eux qu'une profonde différence politique : en quoi il est assurément fort raisonnable.

Le *Journal des Débats*, profitant de ce rapprochement judicieux, le transforme en une absurdité, et fait dire à l'honorable rapporteur que les idées anglaises et allemandes sont également compatibles avec la liberté; puis, arguant contre M. Dechamps de paroles qu'il lui a gratuitement prêtées, il en fait l'application à la France. Il se met donc à discourir avec un sang-froid imperturbable sur les avantages relatifs de l'un et l'autre système, et termine par une conclusion facile à prévoir en faveur du système allemand. Après avoir déclaré, en propres termes, que le choix d'un maître est un acte de foi, il annonce que la liberté qu'il préfère est une liberté légale et soumise au contrôle

de l'Etat ; il ajoute plus loin : « Ceux qui tiennent pour le système anglais ont pour but de soustraire l'éducation publique aux vicissitudes et à la fragilité des systèmes politiques ; nous, nous voulons la soustraire à l'influence des factions et des sectes politiques. On cherche des garanties contre le despotisme ; nous en cherchons, nous, contre la licence. » Plus loin encore : « Nous respectons sincèrement le clergé français.... mais enfin les préventions, les rancunes, l'esprit de trouble et de réaction subsistent encore dans une partie du clergé. »

Une seule chose ressort de tout ceci : c'est qu'il existe un écrivain assez peu soucieux du vrai sens des mots pour appeler le système prussien et autrichien un système de liberté ; de la logique, pour déclarer qu'il peut y avoir harmonie entre ce système et la liberté de conscience telle qu'elle est entendue et commentée tous les jours par lui et ses amis ; assez confiant dans l'inattention de ses lecteurs, pour parler de reproduire en France le système allemand où le clergé a sa position fortement dessinée, et déclarer en même temps qu'il tient à maintenir la sécularisation actuelle de l'instruction publique.

Nous pourrions encore discuter ici. Mais pourquoi s'étendre quand les contradictions sautent aux yeux, quand surtout ces objections si malencontreusement entassées vont se produire à nous de nouveau dans ce qu'elles ont de sérieux et dépouillées de toute ambiguité ?

Pour un homme de bonne foi, ou l'article inséré dans la Charte en 1830 est un non-sens, ou il a décidé que la crainte prépondérante en fait d'enseignement devait être celle *des vicissitudes et de la fragilité des pouvoirs politiques*, non celle *des factions et des sectes;* celle *du despotisme*, non celle *de la licence.*

Cet article s'est encore implicitement prononcé contre le système allemand et dans le sens du système anglais, sauf à délibérer sur l'application.

Cet article reconnaît également que l'enseignement peut être *national* sans être administré en régie directe.

Il ne s'oppose pas à ce qu'une magistrature spéciale surveille activement l'instruction publique ; il condamne formellement le monopole de l'Université.

Une fois à ce point, tout se réduit à savoir si l'article de la Charte est ou non inconciliable avec les principes du gouvernement des sociétés ? en second lieu, si son application

entraînerait dans la pratique des inconvénients et des périls : deux ordres d'objections dont chacun a pour organe une des écoles politiques dont nous avons parlé au début.

La première école, qui voit dans la liberté d'enseignement une violation du droit public, peut se désigner sous le nom d'école révolutionnaire.

La seconde, aussi absolue en fait, plus modérée dans les termes, et qui se fonde moins sur un droit que sur l'intérêt présumé de ceux qu'elle prétend protéger, est l'école doctrinaire ou universitaire.

Avec l'une tout se réduit à soumettre à la critique quelques principes, et en même temps les sentiments qui inspirent ces principes et qui les appuient.

Avec l'autre école de nombreuses questions positives surgissent, dont quelques-unes ont une grande importance.

Cependant le procès que ces deux écoles font à la Charte et notre défense manqueraient à la fois de base, si nous n'étions pas éclairés sur les conséquences légales de la franche exécution de la Constitution en matière d'enseignement : une exposition de ces conséquences doit donc ici précéder la discussion.

De même nous ne pourrons mesurer équitablement les inconvénients qu'entraînerait la liberté de l'enseignement que par comparaison avec ceux du système actuel : là encore un tableau rapide de l'état présent devra se placer à l'entrée du débat.

II

La franche exécution de l'article 69 de la Charte va-t-elle à désarmer complétement l'autorité en matière d'enseignement?

Non, mille fois non.

Reprenons notre première comparaison. Le commerce et l'industrie sont généralement libres en France ; sont-ils pour cela dispensés d'obéir à des règlements spéciaux et de se prêter à une surveillance particulière? Le commerce n'a-t-il pas son code, ses douanes, ses inspecteurs de poids et mesures, sa police de salubrité ?

L'industrie, cette seconde institutrice de l'enfance populaire, n'a-t-elle pas aujourd'hui ses inspecteurs des manufactures : institution encore inefficace peut-être, mais qui promet du bien dans l'avenir?

Sans contrevenir en rien à la Charte, l'État peut, n'en doutons pas :

S'enquérir au début si l'instituteur n'est pas indigne de la profession qu'il embrasse;

Examiner la capacité dont il se vante, et le démasquer s'il en impose;

Établir tous les moyens de le prendre en faute s'il a une mauvaise conduite; s'il est négligent, insouciant pour tout ce qui touche à l'ordre ou aux mœurs; s'il enseigne secrètement de mauvaises doctrines; s'il s'abstient sur des points importants, la religion par exemple, de l'enseignement reconnu nécessaire et promis aux familles.

Dans tous les cas, si un fait grave est établi contre le maître, l'État doit avoir un moyen facile et rapide d'arriver à son interdiction définitive, et, s'il y a lieu, à l'application d'une pénalité graduée.

Reprenons chaque article en détail.

1. Aux garanties morales exigées aujourd'hui du maître ne retranchez rien; ajoutez plutôt : exigez, par exemple, qu'aux certificats de bonne vie et mœurs vienne se joindre une attestation que le postulant est digne de concourir à l'éducation de la jeunesse. Veut-on donner à ce certificat plus de solennité et de gravité : pourquoi ne pas le faire précéder d'affiches et de publications au lieu où la personne est connue?

Lors du projet présenté en 1841, les évêques ont demandé que tout prêtre recommandé par eux fût réputé avoir le certificat exigé : la prétention nous paraît légitime. L'on peut étendre l'exception aux autres cultes reconnus.

2. Le jugement de la capacité est chose plus délicate.

L'obligation de subir avec succès un examen d'après un programme très-étendu a deux inconvénients réels : elle laisse une immense part à l'arbitraire du juge; elle exclut de droit les hommes spéciaux qui, éminents sur un point, peuvent être très-faibles sur d'autres.

Quand un homme a donné des garanties morales suffisantes, pourquoi ne le laisserait-on pas commencer?

Au bout de trois mois, qu'un inspecteur interroge ses élèves sur les différentes parties du programme qu'il a dû produire au préalable.

Trois mois plus tard, qu'on procède à un second examen. S'il est patent que sur un point quelconque les enfants n'apprennent rien, qu'on interpelle le maître qui se déclare chargé de cet enseignement spécial; qu'un Conseil d'instruction publique puisse le faire interroger devant lui sur la matière. S'il est reconnu ignorant ou incapable, c'est un marchand qui a vendu à faux poids, qui s'est fait payer une marchandise qu'il ne pouvait livrer; que la vindicte publique s'exerce.

Les charlatans ne se risqueront guère à de telles épreuves. Cependant un homme ne sera pas empêché d'enseigner le grec, qu'il possède parfaitement, parce qu'il s'est trompé sur un détail de la carte d'Amérique. Il pourra professer l'histoire, où il excelle, bien qu'il soit peu compétent sur les familles de poissons ou d'insectes. Enfin, chose principale, les preuves d'instruction ne seront plus obligatoires que pour ceux qui auront pris la charge d'instruire, et l'on ne verra plus des hommes d'un âge mûr, d'un cœur dévoué, capables de gouvernement, entendant merveilleusement la surveillance, contraints de renoncer au bien qu'ils voudraient faire dans la direction d'un grand établissement, faute de la confiance qui soutient de minces écoliers, et de cette fraîche mémoire où s'empreint à volonté, pour une ou deux semaines, un catalogue de noms de lieux, de dates et de définitions de manuel (1).

3. La négligence et l'insouciance morale chez l'homme jusqu'alors estimé, l'enseignement furtif du mal par un maître jusque-là sans reproche, tout cela, alors comme aujourd'hui, ne peut être reconnu qu'après coup; sous ce rapport, la législation nouvelle n'affaiblira pas le gouvernement. Des moyens de surveillance existent; loin de les réduire, développez-les; c'est notre vœu. Il est vrai, l'enquête terminée, l'interdiction, au lieu d'un caractère purement administratif, prendra celui d'un jugement: où est le mal? Demandez, si vous le croyez nécessaire, des juges spéciaux et une procédure sommaire; on pourra s'entendre là-dessus. Si vous désirez l'appel devant un Conseil suprême de l'instruction publique, nous serons faciles sur le principe, sauf à nous occuper de la composition de ce tribunal supérieur.

(1) On a vu naguère un prêtre, créateur d'un établissement de charité de sept cents enfants, contraint, par menace de clôture, à venir écrire en gros et répondre sur l'addition, devant le comité d'instruction primaire.

4. Mais il peut arriver que l'instituteur s'abstienne d'enseigner la religion, ou, comme cela s'est fait quelquefois même à Paris, que sous le manteau d'une religion il en propage une autre. Sur ce point, soyez-en sûrs, le principe de la liberté ne compromettra rien ; il suffira des plus simples précautions.

Que le chef d'un établissement libre (1) doive déclarer officiellement la communion à laquelle lui et sa maison appartiennent; que son prospectus, et au besoin la porte de l'école, en fasse foi; que, par suite de ce fait, le ministre de la religion qui a juridiction puisse exercer droit d'examen et d'inspection sur les matières religieuses; qu'il puisse provoquer l'interrogation du maître, son interdiction pour ignorance, négligence, enseignement frauduleux, et les résultats obtenus ne seront certainement pas inférieurs à ceux du système actuel.

5. L'obligation du baccalauréat, placée à l'entrée de presque toutes les carrières, subsistera, sauf à modifier le caractère de l'examen, et surtout à la condition que jamais l'examinateur ne s'informe où et comment les candidats ont acquis l'instruction dont ils viennent faire preuve.

La principale garantie sera dans l'indépendance des juges.

Les Facultés remplissent aujourd'hui cet office, et il est peut-être difficile de chercher ailleurs pour l'avenir.

Que les Facultés se recrutent exclusivement au concours, sans aucun privilége pour les membres de l'Université, bientôt elles perdront tout esprit exclusif et représenteront peut-être très-bien l'*instruction publique* dans le sens large que nous avons fait ressortir plus haut ; nous nous bornons, au reste, à mentionner cette question, qui mérite une étude spéciale.

Il est trop certain que nous n'avons pas tout prévu, et qu'il y a de bien meilleures mesures à prendre que celles que nous indiquons ; ces idées jetées n'ont qu'un but : de prouver que la liberté de l'enseignement, sainement et sincèrement entendue, ne laisse pas sans protection l'intérêt politique du gouvernement et l'intérêt moral des populations. La surveillance, la répression s'exerceront ; elles pourront être promptes et sévères ; mais, loin de le dissimuler, j'insiste sur ce point : elles n'auront pas le même caractère qu'aujourd'hui.

(1) Dans ce système il n'y aurait généralement d'*écoles mixtes* que les établissements de l'État.

Évidemment les personnes chargées maintenant, à tous les degrés de la hiérarchie, du contrôle public sur l'enseignement, représentent principalement la science; une fois la liberté établie, les personnes investies d'une fonction analogue devront représenter surtout la société.

D'où il suit que, dans les Conseils ou jurys d'instruction publique, comme dans le Conseil suprême si on le constitue, le nombre des citoyens considérables et investis de la confiance publique devra l'emporter sur celui des savants professeurs.

Les attributions seront aussi très-modifiées : le Conseil, qui exercera en définitive un droit absolu sur les personnes, proscrira, j'y consens, les ouvrages dangereux; mais on ne le verra pas rendre de décret pour imposer un rudiment ou une prosodie, et condamner tel professeur de cinquième qui porte Justin dans son cœur à le sacrifier à Cornélius Népos.

Que sous le nom d'Université ou tout autre, une administration enseignante, une milice scolaire continue de subsister; qu'elle développe les fruits de la science là où la sève nationale est impuissante à les produire; qu'à l'aide du budget elle fasse à l'enseignement libre la plus excitante concurrence; qu'elle expérimente les méthodes nouvelles et tente les perfectionnements, comme cela se fait pour des établissements d'un autre ordre, nous l'admettons, nous l'approuvons; que cette Université ait ses règlements intérieurs, rien de mieux : elle ne saurait montrer une prévoyance trop minutieuse. Il sera naturel encore que le chef de ce corps ait grandi dans ses rangs; mais, par cette raison comme par beaucoup d'autres, il ne doit y avoir rien de commun entre lui et le ministre de l'instruction publique.

Dans le régime que nous appelons de nos vœux, ce ministre ne sera plus le premier officier d'une milice enseignante qui impose à tous sa science et sa pensée, comme dans la vieille Turquie une autre milice imposait à tous sa force. Sa responsabilité, toujours grave, aura changé de nature : en même temps que le représentant de la société il sera celui des familles, et devra suppléer à leur insuffisance en respectant leur liberté. Il se rangera de leur bord, en face des hommes de l'enseignement avec qui, jusqu'à ce jour, il était confondu; il devra certainement être un homme très-éclairé et de grande autorité morale; mais, loin qu'il y ait nécessité qu'il compte

parmi ses titres les applaudissements de la foule à la Sorbonne, il est probable que de tout autres mérites disposeront l'opinion en sa faveur.

Un homme d'État qui comprend les intérêts religieux est un bon ministre des cultes.

Un homme d'État bon économiste et administrateur est un excellent ministre des travaux publics; le plus habile ingénieur, qui n'aurait pas d'autres qualités, en serait un détestable.

L'homme d'État qui résumera le mieux dans son esprit et dans son cœur les pensées et les sentiments du père de famille éclairé sera le vrai ministre de l'instruction publique.

Et qu'on ne juge pas fictive et chimérique la représentation par un seul homme de cet être de raison si varié, si divers, que j'ai nommé le père de famille; encore une fois il s'agit de le suppléer, non de se substituer à lui. La conduite publique tenue envers la religion et envers l'industrie explique bien notre pensée. Par certains côtés la religion et l'industrie seront toujours d'ordre public, l'une et l'autre ouvrent à la vigilance du gouvernement toute une carrière. Cependant toute religion est tolérée, en principe toute industrie est permise. Pour l'enfant, le choix de la religion et celui de la profession industrielle appartiennent au père de famille; ces choix sont donc d'ordre privé; ils peuvent pourtant n'être pas sans surveillance. Appliquons ce même système à l'instruction; ainsi s'établira l'harmonie entre nos institutions, et nous imiterons réellement tout à la fois les Anglais, les Autrichiens, les Prussiens, les Américains, les hommes de tous les temps, qui n'ont jamais conçu la possibilité d'un régime différent pour la religion et pour l'éducation.

Voilà un plan de liberté sans doute modifiable à l'infini. Tel qu'il est, croit-on que son application mît le feu en France?

Il y aurait là, j'en conviens, une révolution en faveur de la famille. Maintenant j'en appelle à tout homme droit, qui sent s'émouvoir en lui des entrailles paternelles : En est-il un qui ne fût prêt à remercier le Ciel en la voyant s'accomplir?

Comment ce sentiment si naturel, si justement fondé, si sacré dans son principe, se laisserait-il étouffer sous les préventions de l'esprit de système et par les suggestions de l'esprit de parti! Le fanatisme politique est-il encore de notre temps?

L'influence exercée par la littérature classique sur les commencements de la Révolution se prolongerait-elle par ses côtés les plus fâcheux? Nos hommes du XIXe siècle, pour qui monter une garde est une souffrance, pour qui le luxe est une gloire, presque une vertu, retrouveront-ils du Spartiate au fond de leur cœur quand il s'agira de livrer leurs enfants? Les verra-t-on empressés de sacrifier à un patriotisme de convention le droit formel que la Charte, bien plus intelligente des conditions de la société nouvelle, donne aux générations adultes d'imprimer librement la direction à l'intelligence et au cœur des générations qui sortent d'elle?

Quand même au sentiment de la nature ne viendrait pas se joindre ici la leçon de la Terreur, nous voudrions penser qu'il existe encore dans ce pays trop de Christianisme et trop de vieux sang français pour que cette servile abnégation fût possible. Avouons-le pourtant : les préjugés sont nombreux, et, même chez beaucoup de gens très-honnêtes, on rencontre à cet endroit peu d'énergie. Entre les causes de ce mal, la principale est dans l'affligeante vitalité de l'esprit révolutionnaire passé à l'état de seconde nature chez bien des hommes qui ne s'en doutent pas, alimentée sans cesse par ceux qui la tournent à leur profit.

Cherchons ce qu'est en principe l'école révolutionnaire.

Elle se partage entre deux branches très-différentes quant au but qu'elles déclarent poursuivre, identiques en ce qui nous touche aujourd'hui.

L'une concentre son regard sur un peuple, un territoire, un temps; l'autre ne voit que l'ensemble des temps et l'ensemble des hommes, en un mot l'humanité.

Rien de moins semblable par le langage que l'école nationale et l'école humanitaire. Elles s'entendent en ceci, que pour l'une et pour l'autre l'homme est sans valeur personnelle et ne compte qu'à raison de l'usage qu'on en peut faire dans l'intérêt prétendu de la nation ou dans l'intérêt prétendu de l'humanité. Le sacrifice du domaine privé au domaine public, voilà un point commun dans leur doctrine politique. De notre temps, le spirituel est absolument d'ordre privé; il suit de là que le sacrifice du spirituel au temporel est le fond de leur doctrine sur l'éducation.

On a très-bien résumé les idées de l'école nationale dans cette

maxime proférée à la tribune : «Tous les enfants doivent être moulés à l'effigie de l'Etat (1). »

Les apôtres de l'école humanitaire changeraient seulement le mot *État* dans le mot *progrès;* la traduction fidèle serait toujours : « Livrez-nous vos enfants à discrétion, » puisque ceux qui parleraient ainsi ont la prétention d'être les ministres du progrès, comme l'auteur de la maxime susdite a la prétention d'être le ministre de l'Etat.

On connaît l'axiome de Danton : « Les enfants appartiennent à la nation avant d'appartenir à leurs parents. » Mais, excepté dans les théocraties dont nos sociétés modernes n'offrent guère les conditions, les organes de la nation, en prenant la charge du bien-être temporel des citoyens, ne prennent pas celle de leur salut éternel. Les deux écoles rivent également les hommes à la terre, les sentiments et les pensées au monde et à ses intérêts. L'une oublie Dieu et méprise la morale; l'autre appelle Dieu ce qu'elle poursuit de ses vœux et de ses efforts; morale, la manière d'agir qui la conduit le plus droit à son but.

Parlez donc à l'une ou à l'autre de la théorie du droit divin; ce sera merveille comme elles s'entendront pour la déclarer tyrannique et dégradante, comme les droits de l'indépendance et de la dignité humaine seront revendiqués.

Remarquons-le cependant; en détachant du Ciel le pouvoir, ce n'est pas son action universelle et absolue qu'ils veulent borner ou tempérer; loin de là : ce qu'il leur faut, c'est ravir au pouvoir la sainte origine qui, en le faisant émaner de Dieu, lui trace pour limites celles de la morale; qui, en consacrant son principe devant la conscience, ennoblit vis-à-vis de lui la soumission.

Au fond, c'est le libre arbitre qui est odieux à l'esprit révolutionnaire. Ceux de ses adeptes qui appartiennent à l'école spéculative ou humanitaire cherchent une justification pour leur effrayante facilité à concevoir comme chose simple les plus violentes perturbations dans les lois de l'héritage, de la propriété, de la famille, et pour leur inclination à sacrifier ces institutions de la nature au premier projet d'organisation sociale qu'ils auront rêvé, et auquel ils auront attribué un caractère prétendu de perfection. Ceux qui se vantent d'idées pratiques ont be-

(1) M. Thiers.

soin d'un prétexte pour mettre en avant le salut public ou la raison d'Etat, voire le sentiment national. Ne contestez pas plus à ceux-ci leur amour pour la nation qu'aux premiers leur culte pour l'humanité. Comprenez plutôt leur motif : ces divinités qu'ils encensent sont complaisantes, et n'ont d'autre voix que celle de leurs prêtres. Le culte de l'humanité dispense d'aimer les hommes un à un, érige celui qui le professe en arbitre souverain du bien et du mal, du droit et du devoir. Le patriotisme confère en échange des adorations le droit de vie et de mort sur quiconque a moins de ferveur. Quand vous aurez compris, demandez-vous si à de tels instituteurs vous voulez confier vos enfants.

D'ailleurs la religion de l'humanité ou celle de la patrie, comme l'entendent ces hommes, exclut toute autre religion. Comment s'arrangeraient-ils du Christianisme? Songeons seulement à la grande part de l'âme que notre foi soustrait aux passions terrestres, et par conséquent aux excitateurs de ces passions! Outre les refus et les mécomptes que les justes scrupules de la morale chrétienne préparent à l'esprit révolutionnaire, la seule consécration de nos plus nobles facultés aux pensées religieuses lui semblera toujours un impardonnable larcin; il en jugera comme le fabricant, dont la cupidité a matérialisé l'intelligence, juge de la visite que la pauvre ouvrière fait le dimanche à l'église; il y verra avec mépris du temps perdu, avec envie un emploi de forces qui ne lui profitera pas.

Pères de familles, la Charte a consacré vos droits sur vos enfants; l'esprit révolutionnaire vous les dispute : abdiquerez-vous en sa faveur?

Cependant il est une autre école politique qui, par ses habitudes et par les principes qu'elle professe, prétend différer en tout de celles que nous avons décrites. Celle-ci se déclare anti-révolutionnaire; elle se fait honneur de respecter la religion et de mépriser le matérialisme. Elle aime la paix, elle combat les égarements du faux sentiment national jusqu'au point de se faire suspecter de mal comprendre le véritable : la philosophie est son point de départ. Les études psychologiques conduisent ses docteurs à reconnaître comme fait primitif le sentiment religieux, à lui attribuer une place importante dans l'âme humaine, peut-être la première. Certains d'entre eux iront même jusqu'à dire que celui-là seul a une vie bien réglée, dont tous les instincts

et tous les vouloirs sont dominés et régis par la pensée religieuse. Mais quel est le plus sûr interprète de cette pensée régulatrice? Ici naît la difficulté.

Est-ce la parole du peuple? Est-ce la parole du prêtre? N'est-ce pas la parole du philosophe, c'est-à-dire la parole de ceux même qui se posent la question?

Pour eux, on le conçoit, la solution ne peut être douteuse; et quand les doctrinaires l'ont donnée en leur faveur, il est trop clair qu'ils ne peuvent plus logiquement accorder la liberté d'enseignement, soit au peuple, soit au prêtre. Leur idéal sera toujours de voir l'éducation confiée à un véritable mandarinat sous leur direction; en définitive ce qui existe aujourd'hui, sauf à faire au prêtre, pour la première enfance, la part que les convenances réclament. En Chine les mandarins souffrent aussi une religion du peuple.

Ce que la prétention a de présomptueux est trop clair pour ne pas blesser le bon sens public, et il n'est pas nécessaire que nous entreprenions ici une réfutation qui, pour être sérieuse, devrait agiter les plus hauts problèmes de la philosophie. D'ailleurs, pour nous, la question n'est pas philosophique. A celui qui réclame le gouvernement de l'instruction,

Du droit qu'un esprit vaste et ferme en ses desseins
A sur l'esprit grossier des vulgaires humains,

nous nous bornons à dire : La liberté inscrite dans la Charte donne certainement le droit, à ceux qui ne reconnaissent pas votre infaillibilité, de vivre librement au soleil à côté de vous, et il y a tyrannie à fonder l'oppression la plus douloureuse, celle de l'intelligence, sur une prétention qui mérite au moins d'être discutée.

Il faut ensuite en convenir, si l'école doctrinaire nourrit ces arrogantes pensées, si elle les énonce à mots plus ou moins couverts dans ses expositions générales de principes, elle porte d'ordinaire un langage moins altier dans la discussion spéciale de la liberté d'enseignement. Ses organes posent presque toujours la question d'une manière pratique et presque négative, évitant d'engager de front un combat de doctrines. Sous ce rapport, le texte de la Charte et une sorte de pudeur les tiennent en respect; ils parlent de dangers à prévenir, d'inconvénients à éviter. Comme le journal cité dans nos premières pages, ils mettent

en avant la crainte de l'affaiblissement des études, des machinations factieuses, de l'empiétement du clergé. « A cela près des précautions nécessaires, ils ne demandent pas mieux que de donner la liberté. Est-ce leur faute si ces précautions exigent une puissance discrétionnaire, et cette puissance dans leur main ? »

Ici donc le terrain change : il ne s'agit plus d'idées spéculatives à débattre, mais, avant tout, de faits à apprécier, de problèmes plus ou moins pratiques à résoudre : nouveau genre de discussion qui nous conduira jusqu'à la fin de ce travail.

III

Nous avons annoncé un jugement motivé sur l'Université actuelle.

On ne peut trop limiter une discussion si vaste, aussi écartons-nous tout d'abord un côté important de la question. Nous ne comparerons pas l'avantage et l'inconvénient d'une méthode uniforme appliquée, sur tous les points du royaume, à toutes les intelligences. Nous ne jugerons pas les obstacles que la routine, suite naturelle d'une telle méthode, doit opposer aux vrais progrès de l'instruction. Un homme spécial très-éclairé nous promet des travaux suivis sur un objet si digne d'intérêt. C'est une tâche assez grande pour nous que d'étudier la question morale, de mesurer dans les colléges l'action des idées de ceux qui y exercent l'autorité, ou encore le vide qui se produit dans l'âme des jeunes gens quand ces mêmes hommes y gardent le silence sur d'autres idées que nous considérons comme fondamentales.

Nous le savons : un grand nombre d'hommes honorables a pris rang dans l'Université ; on y compte de vrais chrétiens. Ce recueil fera foi du lien de fraternité qui unit à nous plusieurs d'entre eux. Cette justice, rendue du fond du cœur, ne peut nous empêcher de dire à haute voix ce que le premier coup d'œil montre à tout esprit attentif, ce que les souvenirs de l'enfance rappellent à chacun de nous.

Quand on en vient au fait avec l'Université, ce qui frappe d'abord, c'est un désaccord complet entre la spéculation et la réalité : c'en est à prendre quelques scrupules pour la discussion qui précède. Une prétention tyrannique à l'unité, voilà ce que nous avons dû combattre en théorie ; une diversité de principes et d'opinions, un conflit de volontés approchant de l'anarchie,

voilà ce que nous rencontrons dans le fait. Il s'agit maintenant d'oublier ce que veut être l'Université et de nous appliquer à voir ce qu'est réellement un de ses colléges. Il va sans dire que les traits qui vont être esquissés ne sont pas également distincts partout; qu'ils sont généralement plus marqués en province qu'à Paris, et le deviennent toujours plus à mesure qu'on descend l'échelle universitaire.

Les hommes qui exercent sur l'écolier une influence réelle se divisent en trois classes: le maître d'étude, le professeur, le fonctionnaire supérieur.

Que dire du maître d'étude?

Il en est de deux sortes: leur âge, tout différent, les distingue à première vue. Ceux qui sortent des bancs acceptent ces fonctions pénibles comme une sorte de surnumérariat dans la carrière de l'enseignement. Ceux d'un âge mûr ont renoncé pour toujours à plus d'ambition; leur infériorité, et bien souvent de plus tristes raisons, les forcent de se ployer pour toute leur vie à ce qui leur paraît avec justice un pitoyable métier.

Les premiers remplissent ordinairement avec insouciance et légèreté des devoirs qu'ils considèrent comme passagers; fiers d'abord de leur autorité, gouvernant de très-jeunes écoliers, ils seront retenus dans leur langage par la maxime latine qui fait une loi du respect pour l'enfance. Attendons deux années: à la gloire du commandement succédera la fatigue, parfois le besoin de confiance, plus facile à satisfaire quand le jeune maître sera chargé des élèves des hautes classes. Plus alors il aura de valeur intellectuelle, plus son influence morale deviendra grande. Voilà donc un homme de vingt ans qui, sans s'en inquiéter guères, exerce *charge d'âme* sur quarante enfants à l'esprit ouvert, à l'âme impressionnable, aux passions naissantes. Mais cet homme, quelles garanties a-t-il données? Il sait, j'en suis convaincu, très-bien son rudiment; peut-être il possède l'art de se faire craindre, même celui de se faire aimer; je l'accorde encore, il ne viole ouvertement, au su de ses supérieurs, aucun des devoirs extérieurs de la morale, peut-être de la religion. Mais, du reste, est-il religieux? Est-il né catholique, protestant ou juif? on ne le sait guères. Quels sont ses sentiments philosophiques, ses goûts de lecture, les livres qu'il loue parfois pour se désennuyer, qu'il prêtera peut-être à des intimes? Qui serait en mesure de le dire?

Tel est le bon maître d'étude!

La seconde catégorie n'est pas susceptible d'analyse: les infortunés qui la composent ont presque toujours à choisir entre la méprisante aversion du troupeau qu'ils parquent, et sa dégradante affection achetée par les plus ignobles complaisances.

Je le sais, dans les établissements universitaires grands et bien tenus, les vices que je viens de décrire se dissimulent sous les apparences d'une discipline exacte, rigoureuse, je dirais militaire, si l'on y retrouvait l'amour du drapeau et le respect des officiers. L'habileté des chefs supérieurs produit cette illusion; leur surveillance atténue aussi, j'en conviens, certains abus grossiers: l'esprit, au fond, reste le même. Nous mesurerons plus loin l'action morale de l'état-major universitaire.

Les professeurs se distinguent aussi en deux catégories; aucune d'elles, je me hâte de le dire, ne mérite l'ignominieuse réprobation que j'ai prononcée plus haut. La classe inférieure, parmi les professeurs, est formée d'hommes froids, méthodiques, honnêtes faute de passions, cachant sous une apparence de bonne conscience modeste une seule vanité: celle de se sentir intrépides à faire passablement trente ans de suite la même chose, à la même heure. Vus par les jeunes gens du même œil que leur rudiment et leur dictionnaire, s'ils ne peuvent produire sur eux aucun effet utile, on ne peut non plus les accuser de leur nuire gravement. Mais à côté de ces bornes classiques se rencontre l'homme doué d'une âme active, inquiète ou enthousiaste, capable de bien ou de mal, ardente à propager l'un ou l'autre. A lui l'action puissante! à lui la jeunesse!

Ici encore le début du jeune professeur n'est pas le moment le plus redoutable; pour peu qu'il ait d'honnêteté, il sera d'abord réservé et prudent; mais trop tôt viendra pour lui l'ennui d'un enseignement monotone, et il trouvera fatiguant de continuer à dominer si complétement sa nature. A mesure qu'il prendra plus d'abandon, son action croîtra, et, avec elle, la confiance de ses jeunes auditeurs. Ceux-ci ont grandi sous les influences les plus diverses; infailliblement des idées dangereuses apportées du dehors se montreront çà et là dans leurs compositions d'histoire, de littérature, de philosophie: si ces idées sont celles du maître, il ne les louera ni ne les discutera; mais comment pourrait-il les combattre ou les interdire? Il croira tout concilier en les passant sous silence, pour tenir seulement compte du ta-

lent qui les aura exprimées. Vaine capitulation! Dès la première fois, le silence est compris; à la seconde, le professeur sent qu'il est pénétré et en voit d'autant moins la nécessité de se contraindre. Aucune convenance n'a été grossièrement violée, aucune parole explicite n'a été échangée, et voilà qu'un accord tacite s'est établi, et disciples et maître savent, à n'en pas douter, qu'ils pensent de même sur Dieu et sur les devoirs de la vie!

J'invoque ici tous les souvenirs : ce tableau est-il chargé? Qui ne se rappelle d'avoir connu des professeurs bien moins scrupuleux, et ils étaient adorés de leurs élèves, qui certes n'auraient soufflé mot des lectures imprudentes conseillées d'un ton dégagé, des théories condamnables exposées sans blâme, quelquefois avec enthousiasme, par ces maîtres indifférents ou téméraires! Enfin je ne parle pas encore des cerveaux fêlés qui, s'étant investis de la mission d'opérer une révolution dans les idées du monde, préludent devant vingt écoliers de philosophie aux travaux et aux gloires de leur futur apostolat!

Ceux-là même, quand ils ont été connus et dénoncés, ont dû s'en prendre à leur outrecuidance plutôt qu'à l'indiscrétion de leurs élèves: c'est ma réponse péremptoire à l'objection tirée de la surveillance qu'exercent les fonctionnaires supérieurs de l'Université. Il en est de deux classes: ceux qui participent à la direction locale, depuis le censeur du collége jusqu'au recteur d'Académie; ceux qui concourent au gouvernement supérieur, depuis l'inspecteur général jusqu'au ministre.

Nous avons indiqué comment les supérieurs locaux ne connaîtraient qu'à grand'peine les torts des professeurs dans leurs classes; une autre raison entretiendra souvent leur ignorance: c'est qu'ils ne verront pas d'intérêt réel à en sortir. Qu'arriverait-il d'une dénonciation de leur part, hors le cas de grand scandale?

Le chef sera-t-il cru sur parole? Des exemples prouvent qu'il s'abuserait d'y compter; les professeurs auront de nombreux et puissants appuis : en pareil cas ils seront tous solidaires. Dans ce monde où la valeur intellectuelle est présumée compter seule, où les prétentions ne sommeillent pas, il n'y a aucun fond à faire sur le respect de la hiérarchie; la camaraderie politique, la camaraderie philosophique, aujourd'hui si bien constituée, joueront un grand rôle. Si les explications des incul-

pés sont agréées par l'administration suprême, quel bien pourra faire encore le malheureux proviseur, désormais tombé dans un entier discrédit, non-seulement près des maîtres, mais près des écoliers ?

Enfin admettons que sa demande d'épuration soit accueillie : qui lui répondra de meilleurs sentiments chez les nouveaux venus? Il aura rompu des habitudes prises, ébranlé par conséquent la discipline extérieure, détruit le peu d'harmonie que ses efforts ont peut-être introduit dans les études, sans aucun bénéfice religieux ou moral.

La responsabilité des proviseurs et des recteurs à l'égard des colléges et des académies est certainement écrite dans maint règlement, dans mainte circulaire administrative ; la centralisation qui rend cette responsabilité régulière a pour effet de la rendre illusoire. Le chef local reçoit d'en haut des subordonnés ; son autorité disciplinaire est sur eux étroitement réglementée, et il est dans la nature des choses qu'il ne puisse les voir agir. Sous ce colonel, les officiers sont tous et toujours en détachement, et leurs actes importants, échappant à toute appréciation rigoureuse, ne sont pas de nature à être consignés dans un rapport. Tirer le moins mauvais parti des éléments qui lui sont donnés, produire ainsi, s'il le peut, quelque bien, est la seule tâche permise à l'ambition du chef universitaire : on mesure facilement les conséquences graves de l'esprit d'extrême tolérance auquel cette position le condamne.

Montrer ainsi la faiblesse incurable de l'autorité locale, c'est infirmer à l'avance la prétention des dépositaires du pouvoir central à diriger l'enseignement sur tous les points du royaume, conformément à leur propre vue. Les ordres d'enquête contre les mauvaises doctrines, les menaces de destitution contre l'imprudent qui les professe, même les exhortations à mieux penser, abondent, j'en suis persuadé, dans la correspondance universitaire, et tout cela n'a que peu d'effet. Pour discipliner l'intelligence et la conscience des hommes, et il ne s'agit de rien de moins, il faut une autorité qu'acceptent d'elles-mêmes cette conscience et cette intelligence : le génie administratif y échouera toujours. Suivant Rousseau, le seul procédé sûr pour n'être pas volé dans une gestion de deniers est d'avoir affaire à d'honnêtes comptables : s'il a raison, combien je dis plus vrai en affirmant que le seul gage de sécurité contre les abus aux-

quels se prête l'enseignement serait dans la foi profondément chrétienne d'un corps de professeurs !

J'ai d'autant plus de confiance en cette pensée que je suis assuré ici du plein assentiment des hommes les plus honorables de l'Université, et particulièrement de celui de son illustre chef.

On doit faire la part de la situation : les harangues trop souvent ambiguës de M. Villemain ne nous aveuglent pas sur ses actes ; sa réponse de l'an dernier à M. le comte de Montalembert ne nous fait pas oublier une circulaire vraiment édifiante qu'il envoya plus anciennement aux directeurs des écoles normales primaires. Les sentiments qui y sont énoncés ne pourraient se concilier dans une âme élevée et sincère avec l'indifférence religieuse. Ils nous mettent en droit de juger que M. le ministre de l'instruction publique vaut chrétiennement bien mieux que ses discours de tribune ; ils nous donnent la consolation de reconnaître un frère dans l'homme illustre à qui nous allons respectueusement contester l'efficacité de ses excellentes intentions.

Le point est délicat, mais il est essentiel.

Pour vous comme pour nous, lui dirai-je, la religion ne consiste pas dans un sentiment vague ou dans une simple adhésion de l'esprit à certaines vérités ; il n'y a religion qu'autant qu'on ploie sa vie aux règles de sa foi, et qu'on se soumet à tous les préceptes. Pourquoi hésiter sur les termes ? Etre catholique dans le sens positif où la religion devient une garantie de vertu, c'est participer aux sacrements, c'est aller à confesse. C'est bien ainsi que vous l'entendez : les voiles de la circulaire déjà citée sont trop transparents pour laisser aucun doute sur votre pensée ; mais la justice éclatante que je vous rends devient pour moi la base d'un puissant argument contre vous.

Ces voiles, vous les avez regrettés, peut-être.... vous les avez jugés nécessaires ! je le conçois, et mon observation n'est pas un reproche. Cependant, cette circulaire raisonnablement timide, l'auriez-vous hasardée près des chefs de vos colléges pour être communiquée aux fonctionnaires de l'enseignement secondaire ? Je me réduis encore : lorsqu'en septembre les professeurs de tout le royaume affluent au ministère, croiriez-vous réalisable qu'une recommandation un peu explicite de l'accomplissement des commandements de l'Eglise fût adressée à une douzaine d'entre eux par le ministre qui répond de la

religion des enfants à leur famille, de la religion des générations futures à la France?

Ne voyez point ici une invitation: on ne peut inviter un homme d'Etat à se rendre impossible; or il nous est parfaitement présent que M. Martin (du Nord) s'est montré courageux devant la Chambre en réclamant pour lui, ministre des cultes, le droit commun d'aller à la messe.

Ce n'est pas non plus un défi; car, dans la circonstance, le zèle du ministre nous paraîtrait plus nuisible qu'utile. Ce serait folie de méconnaître ce qui adviendrait d'une tentative semblable. De tous les points du territoire s'élèverait un cri de révolte : les plus modérés proclameraient que l'alliance de la religion et de l'Etat, qui fut une faute à une autre époque, est pis qu'une faute si elle est cimentée par des hommes qui n'y cherchent qu'un moyen de puissance. Telles seraient universellement les préventions; et, si fausses qu'elles fussent, vous ne pourriez prudemment les démentir. Plus d'un cœur droit, mais faible, aujourd'hui incertain, sur votre seule parole, se raidirait contre la foi.

Il y aurait, hélas! des exceptions à la résistance; certains hommes croiraient vous comprendre, parleraient entre eux des concessions que la concurrence exige, et dans leurs actes extérieurs dépasseraient bientôt vos désirs. L'exemple de ceux-ci, déplorable pour toute âme honnête, est trop redoutable aux vrais chrétiens pour que nous ne repoussions pas énergiquement une mesure quelconque qui lui donnerait lieu de se produire.

Telle est la position que vous fait, je ne dis pas la Charte, mais, ce qui est plus fort que la Charte, l'état de la société.

Cette position explique seule l'ambiguité des discours prononcés par vous et par les premiers fonctionnaires sous vos ordres. Jamais on n'y voit une protestation religieuse qu'une seconde phrase ne vienne, comme correctif, en annuler la valeur. Au besoin, nous pourrions citer plus d'un acte marqué au même coin, qui appuierait fortement notre thèse.

Encore une fois, ceci n'est pas un procès contre M. Villemain; mais c'est un argument contre la prétention d'un ministre quelconque à constituer une Université chrétienne. C'en est encore un à l'appui du droit des familles, qui, mettant un prix réel aux sentiments chrétiens de leurs enfants, repoussent comme ty-

rannique l'obligation, sous peine de les priver de toute carrière, de leur faire traverser des établissements où, malgré la vigilance des chefs, il y aura toujours à craindre des inconvénients que leur conscience, digne de tous les respects, juge très-graves. Ces inconvénients, nous allons chercher à les résumer.

Atteinte indirecte, mais effective, par les membres même du corps enseignant, à la ferveur, souvent à la solidité de la foi de leurs élèves.

D'autre part, la distinction, légitime dans l'âge mûr, entre l'indifférence et l'intolérance, se fait mal dans la tête d'un enfant, et l'on peut croire que l'écolier ne prêtera qu'une attention distraite et déjà prévenue à des instructions sur lesquelles il sait que le pour et le contre se disent également dans son collége. Or le mélange des enfants appartenant aux différents cultes sera toujours une loi des établissements universitaires.

Voici pour la religion. Passons à un inconvénient qui semble toucher encore plus immédiatement la société.

Au moral comme au physique il n'y a pas de vie sans chaleur : si la foi religieuse et le sentiment pur du beau et du vrai qu'elle produit sont éteints ou seulement refroidis, il faudra, sous peine de mort, qu'une ambition précoce, cruelle anticipation sur les sentiments d'un autre âge, viennent réchauffer les âmes. C'est pitié de voir combien de gloires politiques, quels gros traitements à toucher sont pour le pauvre écolier de nos jours comme le fond de perspective d'un thème bien fait ou d'une place de premier dans sa classe.

Trop souvent les maîtres attisent, dans un intérêt facile à deviner, ces brûlantes illusions ; le caractère intéressé de leur insistance, leurs soins exclusifs pour quelques élèves brillants qui leur préparent une réputation, et à sa suite un avancement rapide, tout cela est compris des enfants, et mûrit hâtivement dans leur cœur, déjà plein d'espérances chimériques, cette funeste pensée que le succès en ce monde est le but de la vie.

Mais bientôt viendra le moment du mécompte. Les ministres en perspective feront queue pour arracher un surnumérariat à l'enregistrement et aux douanes. Pour dernier résultat, la légion des *prolétaires éloquents* aura reçu un contingent nouveau, légion toujours croissante, toujours plus dangereuse, où l'on ne connaît ni la résignation qui adoucit la souffrance, ni les

joies nobles et désintéressées qui font supporter une existence chétive.

Là se forment des soldats et des officiers pour la conspiration, là est un séminaire pour le sacerdoce du mensonge et des chimères, là se forgent des armes contre le gouvernement et de savantes machines de guerre contre la société.

Auprès de tels dangers, que devient la prétendue sécurité cherchée par les politiques dans l'action absolue que le pouvoir est censé exercer sur l'éducation? D'ailleurs, en fait, l'Université, maîtres et élèves, représente trop exactement notre société pour inspirer plus de confiance qu'elle, et surtout pour la réformer. Mêmes passions, mêmes entraînements, mêmes antipathies. On y trouverait pêle-mêle toutes les nuances de la politique régnante, si tout ne concourait pas à y rendre prédominant le sentiment démocratique. En ce sens serait son influence politique, si elle pouvait en avoir une. Est-ce le compte du gouvernement?

Voilà l'Université et ce qu'on en peut attendre. Y a-t-il pour le pays plus à craindre de la liberté? Nous allons le voir.

IV

On peut craindre, comme conséquence de la liberté, la perte de l'unité de l'enseignement. Nous ajournons sur ce point une réponse détaillée; il nous serait facile, croyons-nous, de montrer qu'aujourd'hui cette unité n'existe pas; de prouver que, si elle existait, elle produirait la routine et affaiblirait l'instruction: cette thèse, au reste, sera plus tard discutée.

On peut craindre la faiblesse des études dans les établissements privés. Sous ce rapport, l'aiguillon de la concurrence, les examens répétés dont nous avons parlé, enfin la nécessité du baccalauréat à l'entrée des carrières, sauf à modifier dans un sens raisonnable le programme actuel, donneraient, ce semble, de suffisantes garanties. Les études ne seraient pas égales partout, sans doute; mais le sont-elles aujourd'hui? Rien ne prouve que la différence fût plus marquée que celle qui sépare nos déplorables colléges communaux de petites villes des établissements de premier ordre.

Enfin, nous croyons l'avoir démontré, en suivant notre programme, que d'ailleurs nous avons donné plutôt comme limite de

nos exigences que comme limite de nos concessions, la surveillance politique, morale, sanitaire de l'autorité publique, ne perdrait aucun de ses effets utiles.

Ces deux objections écartées, je n'en vois plus que trois à mettre en discussion, toutes puisées dans la crainte de voir s'étendre rapidement l'influence de la religion et celle du clergé.

Ainsi, dira-t-on, si la fusion de tous les enfants de religion différente cesse : avec la présence obligatoire dans les colléges, l'esprit de secte reprendra vie ; d'affligeantes, sinon de sanglantes querelles religieuses se prépareront pour l'avenir. Ici encore nous n'insisterons pas, tant une pareille préoccupation nous semble un anachronisme. De bonne foi, est-ce là le péril, et tout homme impartial ne voit-il pas à l'opposé, dans la langueur du sentiment religieux, le danger social qu'il est vraiment urgent de conjurer ? Nos mœurs d'ailleurs, puis nos institutions, égales pour tous, ne sont-elles pas contre ce péril imaginaire une protection assurée ? N'est-il même pas raisonnable d'avancer que la foi, qui n'aura dans l'âge mûr aucun appui extérieur à espérer d'institutions qu'il ne s'agit nullement de changer, a d'autant plus besoin d'une action libre et exclusive sur les pensées, j'ajouterai sur les habitudes de l'enfance ?

Une autre objection est tirée de l'autorité que tout prêtre catholique reconnaît au Pape, et de la crainte que ce *souverain étranger* ne fasse perdre à l'éducation, chez les Français, son cachet vraiment national. On pourrait dire encore ici : Est-ce là le côté qui menace ? Mais il y a une autre réponse à faire. L'objection n'attaque pas seulement l'action du clergé, mais au fond celle de la religion catholique sur l'éducation ; raison de plus pour l'examiner.

Il y a un sentiment national étroit, exclusif, égoïste, qui va jusqu'à l'injustice ; celui-là a été et sera toujours condamné par l'Eglise et par le Pape, comme l'est toute iniquité.

Un autre sentiment national peut échauffer les cœurs ; noble, dévoué, généreux, c'est le sentiment de famille élargi ; celui-là sera toujours honoré par l'Eglise et par le Pape, comme tout ce qui tient de la vertu.

Malheureusement cette distinction et son principe tout moral ne seront jamais compris *à priori* de ceux qui nous posent cette question.

Ne les accusons ici d'aucune mauvaise foi ; devenus incapa-

bles d'élever leur esprit au-dessus des pensées terrestres, ils se mettent en idée sur le trône du chef de l'Eglise, et lui imputent naturellement ce que la logique leur dit qu'ils feraient à sa place. Ainsi procédait Saint-Simon quand il demandait au Pape d'ériger en dogme sa doctrine sur l'industrie.

Bien des hommes partent d'un point de la religion qui leur semble accessible à toutes les intelligences, puis entreprennent d'en déduire par la force de leur esprit un ensemble d'idées qui aille à leur mesure. Bientôt ils confondent avec la religion véritable le fruit de leurs pensées ; ainsi se préparent les hérésies, ainsi se forment les préventions et les calomnies contre l'Eglise.

Qui connaît Dieu l'aime et le sert, cesse de s'étonner de trouver la logique de Dieu aussi mystérieuse que ses desseins, et de recevoir de la religion moins d'explications que de préceptes. En exécutant la loi qu'il ne saurait saisir dans son unité, il la voit, avec admiration, conciliante pour tous les besoins et les bons sentiments des hommes, comme ne le seraient jamais leurs propres conceptions. Dans la doctrine divine se rencontrent, sans se heurter, le dogme de la Providence et celui de la liberté humaine, le précepte du détachement et celui de l'amour du prochain. Pourquoi n'y aurait-il pas place à la fois pour l'amour de l'humanité et celui de la patrie, pour la sainte préoccupation de la vie future et le dévouement public, pour l'obéissance au chef de l'Eglise et le juste sentiment national ?

La question ainsi posée passe du pur raisonnement dans l'histoire, elle y trouve sa solution : il n'y a plus qu'à se demander si, à toute époque, la cohorte des vrais serviteurs de l'Eglise n'a pas fourni en abondance des hommes prêts à se sacrifier pour leur pays.

Une autre objection contre l'intervention plus active du clergé dans l'éducation des laïques est celle que posent les doctrinaires ; nous l'avons indiqué déjà, ceux-ci dissimulent les prétentions les plus hautaines et les plus absolues sous une argumentation toute de circonstance. A les entendre, ils craignent de voir les jeunes générations élevées dans un esprit d'hostilité contre nos nouvelles institutions. La liberté des cultes, celle de la presse, enfin l'émancipation de l'intelligence ne seront jamais aimées des prêtres ; il faut donc limiter avec soin l'influence ecclésiastique, pour préserver ces glorieuses conquêtes de la révolution.

Sous cette forme de discussion toute relative se cache une grave question de principe. Nous l'aborderons après avoir apprécié les inquiétudes dont on se fait un argument.

D'abord n'est-ce pas s'effrayer bien vite? Le pays est-il mûr pour remettre spontanément l'éducation de la jeunesse aux mains du clergé, et déserter les établissements universitaires qui continueront de subsister, soutenus de la puissance et de la fortune publiques? Le clergé, de son côté, est-il prêt pour recevoir cette charge immense? Double question sur laquelle la négative ne nous semble pas douteuse. Nous le croyons sincèrement, de bien longtemps le nombre des enfants confiés au clergé n'atteindrait pas le dixième de ceux qui font leurs études classiques, et ce genre d'établissements, sans nuire à l'Université, aurait seulement pour effet de lui servir de modèle moral, en échange de l'émulation qu'il recevrait d'elle sous le rapport des études.

En second lieu, s'abuse-t-on sur la portée de l'éducation secondaire? Oublie-t-on que, quand elle a développé l'esprit, surtout quand elle a fixé dans l'âme des principes et des sentiments impérissables sur ce qui, en effet, ne périt pas; quand elle y a ajouté des habitudes morales, elle a rempli son but?

Pour ce qui touche aux intérêts et aux opinions de ce monde, c'est chimère de supposer une éducation qui puisse tenir les hommes en hostilité durable contre l'esprit de leur siècle. Il suffit, pensons-nous, de jeter les yeux autour de soi pour mettre, à cet égard, toute confiance dans la seule action du temps et dans le besoin qu'éprouve chacun de concourir aux affaires d'ici-bas. De plus, sommes-nous à une époque où les hommes religieux appartiennent à une seule opinion politique? Chaque jour rend le fait contraire plus sensible. Le mélange donc éloignerait des colléges dirigés par le clergé les traditions d'une politique exclusive. Je ne connais pas les maisons de Fribourg et de Brugelette, mais je suis convaincu que déjà une action analogue s'y fait sentir; s'il en était autrement, je comprendrais d'autant moins l'incurie du gouvernement qui, en refusant satisfaction aux réclamations religieuses des familles, soustrait de fait à l'influence territoriale une partie notable des jeunes générations. Vous repoussez les Jésuites, dites-vous; ce n'est pas ici le lieu de discuter et de combattre vos préventions; mais si vous voulez qu'on se passe d'eux en

France, prenez le seul moyen praticable : encouragez nos évêques à former un clergé puissant par la science, et, ce clergé formé, donnez toute latitude à son influence féconde.

Opposera-t-on qu'une fois leur pouvoir établi sur les âmes les prêtres en abuseraient? D'abord, en quoi consisterait cet abus? en influence sur les citoyens? C'est l'affaire de ceux-ci. En action sur les pouvoirs constitués, qui ne seraient plus maîtres du pays? S'il en arrivait ainsi, je le demande, qui faudrait-il en accuser? Singulier système que de s'en prendre aux autres de sa propre faiblesse. Si les derniers rois de la première race passent pour avoir joint la lâcheté à la dévotion, en doit-on faire un reproche à la religion, en rendre même ses ministres responsables? et si vous, gouvernement constitutionnel, vous tremblez de devenir des Childéric et des Carloman, s'il faut tant de mesures oppressives pour vous bastionner contre la bigoterie, n'êtes-vous pas singulièrement ridicule? Cependant, si vous poussez dans tous les sens le même esprit de précaution, y aura-t-il moyen de respirer sous votre loi?

Ensuite, où va-t-on prendre que le clergé soit, en fait, ennemi déclaré de notre société nouvelle? Ici, l'intérêt que nous défendons nous fera pardonner d'écarter les considérations d'un ordre élevé, de prendre la question par un côté tout humain et d'en appeler au plus vulgaire bon sens.

La composition seule du clergé ne doit-elle pas le rendre généralement étranger aux traditions, même aux inclinations aristocratiques? Si quelques-uns de ses membres semblent frayer encore plus volontiers avec les familles que l'on considère depuis 1830 comme vaincues, n'est-ce pas parce qu'ils y trouvent souvent plus de piété, au moins un empressement, inconnu ailleurs, à seconder extérieurement leur saint ministère, ou à satisfaire en quelque point, même secondaire, leurs pieux désirs. Il n'y a, au fond, aucune différence entre cette tendance et la disposition un peu candide, remarquée parfois chez d'autres membres de ce même clergé, à s'attacher par gratitude au pouvoir qui lui vient en aide, sans approfondir trop les motifs de sa bienveillance. Rien là qui doive effrayer. Dans une plus haute sphère d'idées, ne sent-on pas que l'influence incontestable conquise au sacerdoce par sa parole, d'un bout de la France à l'autre, sans aucun appui de l'autorité, est bien de nature à lui révéler le prix des institutions libres et des habitudes

de publicité que comporte la société moderne? Enfin, quand un gouvernement a-t-il eu moins le prétexte de se montrer ombrageux que de notre temps, où le renouvellement rapide du corps ecclésiastique, et surtout celui des vénérables pontifes qui le gouvernent, a donné à la puissance civile une part d'influence transitoire mais vraiment démesurée?

Tout concourt à fondre de plus en plus, pour ce qui touche aux intérêts temporels, les opinions du clergé français avec celles de la nation. Les colléges tenus par les prêtres ne différeraient véritablement de ceux de l'Université que par des caractères qui s'offrent d'eux-mêmes à l'esprit : au matériel, moins de frais; chez les maîtres, plus d'unité au sein d'une même maison; une subordination fondée sur la foi religieuse et partant plus facile; dans les fonctions de l'ordre inférieur, plus de dignité; chez les élèves, une pénétration plus profonde de la religion dans l'âge où les habitudes morales se prennent, où les sentiments éprouvés laissent des traces pour toute la vie.

Or tout cela est bon et utile : qui dira le contraire? Ceci donne sérieusement à réfléchir, et soulève une question que nous offrons à la méditation de tous les hommes qui pensent.

Philosophiquement, de l'idée générale de l'utile à celle du vrai, la conclusion *à posteriori* est parfaitement légitime; le néant ne peut produire aucun bien : l'esprit le conçoit et le prouve; le cœur le sent. Cette prémisse certaine posée, que la religion de Jésus-Christ soit reconnue utile dans son entier, il sera prouvé qu'elle repose entière dans un fond de faits réels, d'une certitude absolue, et d'un intérêt aussi supérieur aux intérêts qui absorbent l'attention vulgaire, que le nécessaire est au-dessus du contingent, le permanent au-dessus du variable. Nous n'exprimons pas ici une pensée qui nous soit propre : c'est la logique même qui parle; elle nous mène à une autre conséquence.

Si une fois la raison admet la réalité positive de la religion, combien alors devient étrange la prétention des hommes qui, au nom de la politique, entendent régler jour par jour, selon leur appréciation des circonstances, la mesure du travail qu'il sera permis à la religion d'opérer sur la pensée d'un peuple ! Le relatif a sa place en ce monde, nous sommes loin de le contester; mais que son droit s'étende jusqu'à faire la part de l'absolu, voilà ce qui est révoltant de déraison.

Un homme supérieur, M. Royer-Collard, a dit qu'en matière de religion la société moderne se reconnaissait incompétente. L'expression est parfaite, et nous l'adoptons pour nous en prévaloir.

Le magistrat incompétent s'abstient de juger et d'agir : que notre société politique procède ici de même, et nous applaudirons.

Cependant est-ce s'abstenir que de se donner la tâche, même abstraite, de déterminer comment et dans quelles limites la religion et ses ministres interviendront dans l'éducation ? Donc, de la part de l'Université et de ses partisans, le système de l'incompétence religieuse est insoutenable ; et c'est ici un tout autre mot que la réflexion présente à l'esprit.

Je le demande à chacun : l'homme qui surbordonne sa religion aux intérêts de sa vie mortelle n'est-il pas absurde, s'il ne nie sa religion dans son cœur ?

J'en conclus qu'une loi qui règle l'empire de la religion dans un pays d'après les intérêts de la politique sera une loi absurde, si elle n'est pas une loi athée.

Voilà où nous conduit la logique ; à ceux qui n'en tiennent pas de compte posons une question d'intérêt :

Serait-il de peu d'importance, même au point de vue temporel, qu'une éducation vraiment chrétienne fût donnée par ceux-là qui seuls ont mission et puissance d'y réussir? J'affirme que non. Entre mille raisons que je pourrais donner, je me borne à une seule : elle est trop pratique pour n'être pas bien accueillie par tous les hommes éclairés de ce temps.

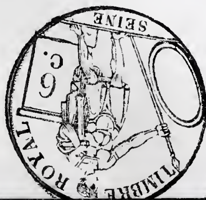
C'est un fait : les classes d'histoire, de philosophie, sont aujourd'hui, pour les jeunes gens, l'objet d'un intérêt particulier ; les maîtres qui les dirigent leur attribuent la plus haute importance. D'où vient cette faveur, sinon des idées générales, qui sont une nécessité dans la philosophie, qui sont devenues une habitude, trop souvent un lieu commun dans l'histoire. Or, demanderons-nous, ce principe d'unité, ce lien des pensées et des connaissances que chacun poursuit aujourd'hui, où le cherchent d'ordinaire ceux qui ont pris la charge d'enseigner la jeunesse ? Est-ce dans le ciel, est-ce sur la terre ? Est-ce dans la sphère pure et élevée de la raison tendant à la vérité? N'est-ce pas bien plus près des intérêts et des basses passions, ou plutôt dans une région mitoyenne, assez relevée pour que ceux qui l'habitent, fiers de dominer les intérêts et les événe-

ments humains, s'autorisent à donner des règles à la politique des peuples, ou une explication à leur histoire ; assez distante des hauteurs éternelles pour appesantir leur élan vers les questions immenses qui n'ont, en définitive, d'autre terme que la soumission à la foi? Dans cette zone intermédiaire, on se flatte, on se vante de posséder des idées générales parce que l'on y crée des abstractions; cependant, ce qui est vraiment général, l'absolu, n'y est pas même représenté par une idée certaine. Dans cette région, la science spéculative n'est rien qu'une collection de formules, vêtements parfois splendides, souvent trop légers, jetés sur les émanations condensées du limon terrestre. Qu'on s'étonne ensuite des pensées souvent charnelles, envieuses, cupides, qui dévorent aujourd'hui tous les hommes à peine échappés des bancs! Qu'on s'en étonne, quand le lien moral de l'élève et du maître a été dans la passion, dans l'ambition, que nous avons montrées si vivaces au sein de l'Université et dont nous avons indiqué plus haut les déplorables effets !

Que cependant, à l'ombre de quelques asiles privilégiés, de maisons bénies où se respire un air approchant de celui du cloître, chez des âmes pures, se développe l'aptitude aux spéculations vraiment spirituelles et désintéressées ; qu'une foi profonde, animée, y rende effectivement présent ce réel qu'on ne voit pas, auprès duquel celui qu'on voit n'est vraiment que chimère ; qui ne sentira que, dans ces âmes d'élection, la belle, la grande, la sainte préoccupation de la vérité en soi ou en Dieu, au fond c'est même chose, produira un attermoiement admirable aux passions brûlantes qui rendent la jeunesse dangereuse et parfois fatale aux gouvernements?

Pour mesurer le prix de l'éducation ainsi entendue, pour comprendre que de tels bienfaits ne peuvent être demandés qu'à la religion seule, pour sentir que le concours actif et habituel du prêtre y est nécessaire, il n'est pas besoin d'être chrétien, il suffit de quelque intelligence philosophique ou politique : dans un jour de franchise, nos doctrinaires ne le nieraient pas.

L'éducation généralement donnée par le clergé n'est pour nous qu'une hypothèse que bien des causes rendent aujourd'hui impraticable; mais enfin, reste-t-il debout une seule raison d'intérêt social à lui opposer? nous ne le croyons pas. En même



temps, nous sommes convaincu que la crainte de l'influence ecclésiastique est le seul point sérieux du débat que nous terminons. C'est elle qui explique les ajournements indéfinis du gouvernement et le langage toujours équivoque de la presse.

Que nos adversaires veuillent bien se demander en conscience si l'article 69 ne leur semble pas clair et impérieux; si l'expression *enseignement national* exerce sur eux quelque magie; si, en fait, ils n'ont pas de vives inquiétudes lorsqu'ils confient leurs enfants à l'Université; ils auront peu de violence à se faire pour s'expliquer sur tous ces points presque comme nous le ferions nous-même.

Leur sincérité avouera facilement encore que la variété de méthode offre dans l'enseignement plus d'avantage que l'unité, et que les vieilles études du temps passé, quand le monopole n'existait pas, valaient bien celles d'aujourd'hui; enfin, nos adversaires consentiront peut-être à reconnaître que, sous le régime de liberté esquissé dans cet article, l'État conserverait pleine puissance pour la surveillance et la répression des abus et pour la juste protection de l'intérêt politique.

Cependant, insinuez à ces mêmes hommes, qui se disent libéraux, de demander la liberté d'enseignement; ils vous répéteront sans broncher la série d'objections que nous venons de discuter et dont ils sentent eux-mêmes la faiblesse; ils le feront, soyez-en sûr, par un seul motif : la peur d'une plus grande influence des prêtres sur la jeunesse.

Si la loi de l'enseignement se fait attendre, s'il y a peu de chances d'obtenir, dans un avenir rapproché, autre chose qu'une liberté incomplète, je dirai volontiers menteuse, ne nous en prenons pas au système des écoles politiques que nous avons combattues; justice serait bientôt faite d'elles et des arguments qu'elles font habilement valoir; accusons plutôt les masses, qui donnent de la force aux écoles en échange de quelques formes sentencieuses qu'elles recueillent avidement pour en couvrir comme d'un manteau l'expression de leurs instincts passionnés.

Car il en est des symboles enseignés dans les écoles comme de celui des professeurs de philosophie dont nous parlions plus haut : ils ne sont que l'expression savante de passions et d'intérêts vivants chez le grand nombre; là est tout le secret de l'empire qu'exercent depuis longtemps en France l'école révolutionnaire et l'école doctrinaire.

La masse d'hommes groupés derrière la première école ne se compose pas seulement de ceux qui sont prêts à bouleverser ou à opprimer le pays : elle s'anéantirait bientôt, si elle n'avait pour soutien bien des gens qui se croient très-honnêtes et très-modérés, qui pourtant, dans de certaines occasions, répondront au signal et marcheront derrière des chefs qu'ils n'aiment pas, sans se douter pour cela de ce qu'il y a de révolutionnaire au fond de leur propre cœur.

Parlez-leur de changement dans les lois de l'héritage ou de la propriété, ils frémiront d'indignation ; de guerre, de propagande, de mesures de salut public, ils ne se posséderont pas ; de décisions illégales, surtout en matière d'impôt, ils éclateront en violents anathèmes ; venez ensuite à réclamer pour le père de famille le droit de transmettre à ses enfants ses sentiments et ses doctrines, invoquez la liberté de l'enseignement comme une des formes de la liberté de la pensée, ils croiront que vous raillez, s'ils ne suspectent pas vos intentions, car cet ordre de considérations est vraiment insaisissable pour eux. C'est dans la sphère des intérêts qu'ils ont compris la liberté ; dans celle de la presse ils n'ont vu qu'un moyen d'empêcher les ministres d'abuser ; faisant bon marché pour eux-mêmes de ce qui est pensée ou croyance, ils voient de la sauvagerie, sinon de l'esprit anarchique, à disputer au pouvoir l'empire sur cette part de la personnalité humaine qui est capable de penser et de croire. Si l'on disait à ces hommes qu'ils repoussent la religion, ils s'en offenseraient comme d'une injure ; au vrai, cependant, quiconque se distingue par sa piété ou par son exactitude à remplir les observances de la loi chrétienne leur est suspect comme un être bizarre et comme un censeur de leur propre conduite. Empêcher que ce genre d'homme se multiplie leur semble un service à rendre au pays et à eux-mêmes. Dans cette irritation et cette méfiance est le vrai principe de leur sollicitude à mesurer avec parcimonie la religion à leurs enfants ; triste état de l'esprit qui, comme tous les aveuglements, mérite plus de compassion que de colère.

Combien elles sont rares la sagacité d'intelligence, la générosité de cœur qui font concevoir comme respectables ou même comme réellement subsistant chez autrui le sentiment qu'on n'éprouve pas ! Nous ne dirons pas qu'il en est de certains dons chez

les hommes comme de certains idiotismes qui ne sauraient être dans d'autres langues; la foi, nous le savons, est en même temps supérieure à toutes les natures et accessible à tous les hommes; plaignons donc et prions; joignons encore l'action à la prière, mais sans nous étonner d'être froissés et méconnus.

On trouverait chez les doctrinaires plus d'intelligence des choses religieuses, et nous serions plus près de nous entendre, si un intérêt particulier, facilement explicable, ne contribuait pas à les rendre sourds à nos réclamations.

La plus belle discussion en faveur de la liberté de l'enseignement a été soutenue peut-être, à la fin de la Restauration, par des membres de l'Université dont le langage peu mesuré avait amené la disgrâce. Jamais le côté philosophique de la question, jamais l'homogénéité entre le principe de cette liberté et le principe qui constitue la société moderne n'a été exposé avec plus de lucidité et de force.

La révolution de 1830, en élevant les mêmes hommes aux premiers postes du corps enseignant, a si profondément modifié leurs doctrines qu'ils sont aujourd'hui nos adversaires. Quelques personnes verront là l'effet de l'intérêt personnel, et ce jugement sera trop sévère; j'aime bien mieux penser qu'un sentiment d'intérêt collectif, oublié des rédacteurs du *Globe* quand l'Université leur fermait ses rangs, s'est révélé à eux de nouveau dès qu'une révolution leur a donné cette Université à gouverner. Dans l'affaiblissement possible du corps dont ils sont les chefs, dans sa réduction éventuelle à un rôle secondaire, ils ont prévu une perturbation pour beaucoup d'existences, un grand désappointement pour beaucoup d'ambitions.

Telle qu'elle existe, l'Université procure graduellement à un grand nombre d'hommes une prépondérance intellectuelle trop souvent confondue dans ce temps avec la prépondérance morale; son organisation, répandue sur la France entière, y sert partout d'appui à une hiérarchie d'influence dont ses chefs ne peuvent manquer de tirer une jouissance, un honneur, un avantage. Enfin, elle offre aux prétentions modestes une multitude de positions sûres; elle sait, de plus, conduire la grande ambition jusqu'aux plus hautes fonctions de l'État.

Qu'on y réfléchisse : dans notre société démocratique et positive, connaît-on une autre voie ouverte à ces esprits nombreux, trop intellectuels pour s'enfermer dans la sphère des intérêts

et des affaires, incapables pourtant de s'élever, dans nos jours de mollesse, au-dessus des vertus communes? Aux siècles de ferveur, le sacerdoce les eût comptés dans ses rangs; aujourd'hui, si l'enseignement leur est fermé, plus de moyens pour eux de vivre selon leurs goûts, plus de chance de se produire avec éclat dans le monde.

Sans doute on peut dire que la liberté ne porterait pas de longtemps à l'Université un coup vraiment sensible. On peut se demander ensuite si l'intérêt général exige autant d'encouragement à l'ambition, autant de chances d'avancement pour les hommes chargés aujourd'hui du rôle secondaire dans l'Université. Quant aux hommes supérieurs, ils parviendraient toujours où leurs forces les portent; d'ailleurs, les Facultés, recrutées au concours, les mettraient vite en lumière. Ne doutons pas toutefois que, par ce côté encore, le cri de la résistance contre la liberté de l'enseignement n'ait de l'écho dans le pays.

A ce cri joignez par la pensée le sourd murmure de tous les hommes antipathiques à l'éducation donnée par le clergé, de tous ceux qui craindraient de voir leur fils, un certain âge passé, observer l'abstinence et faire ses Pâques, et vous comprendrez alors les vrais obstacles qui s'opposent à une franche réalisation des promesses de la Charte.

Au fait, politiquement et socialement parlant, la liberté ne se reçoit pas, elle se conquiert.

Nous avons pour nous l'intérêt général et certain du pays; faible raison de succès!

Nous avons pour nous le raisonnement. Est-il écouté par la passion? Nous avons pour nous le droit écrit; soyons infatigables à nous en prévaloir; profitons de ce que nous pourrons obtenir; mais au fond n'espérons pas que les hommes respecteront plus les textes que les idées.

Une seule chance reste: amener par la réflexion le grand nombre à comprendre l'insuffisance et le mauvais esprit incurable de l'éducation actuelle; on ne peut y réussir qu'après avoir éveillé dans bien des âmes tout un ordre d'idées et de besoins moraux qu'elles ne soupçonnent même pas.

On le voit, c'est toujours pour les chrétiens le même problème à résoudre, le même devoir à remplir. Courage donc dans l'action, persévérance dans la prière.

Si un obscur fidèle osait hasarder un conseil à ceux dont il est

prêt à recevoir les leçons avec respect, il ajouterait seulement :

Prêtres de Jésus-Christ, combattez l'Université; vous en avez le devoir et le droit.

Dès qu'un scandale éclate, réclamez énergiquement.

Hors de ces cas extrêmes, combattez l'Université au dehors, en vous efforçant d'amener à des idées meilleures les pères de famille ; vous ferez ainsi germer dans leurs cœurs de saintes exigences pour l'éducation de leurs enfants, et ils sentiront bientôt que l'Université ne pourra jamais les satisfaire.

Combattez-la aussi au dedans. Par des miracles de zèle et de charité pénétrez de la religion un plus grand nombre d'âmes au sein de cette institution qui n'a d'autre unité morale que son esprit de rivalité contre vous. Ainsi elle peut s'éclairer sur sa propre infirmité; ainsi au moins les hommes qui la régissent, arrivant à comprendre la grandeur et la vie puissante du Christianisme, confesseront qu'il y a tyrannie à saisir les enfants des fidèles pour les confier à une corporation qui met forcément cette foi en péril ; qui, au jour de sa création gigantesque, avait pour but de faire des soldats, et qui maintenant n'en n'a plus aucun qu'elle puisse avouer !

E. Wilson.

MÉMOIRES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE D'UNE FORÊT.

Il y a souvent dans les choses les plus humbles, dans l'existence la plus obscure, un enseignement utile, donné par le passé, et une leçon du présent, que l'avenir ne doit ni ignorer ni méconnaître. C'est ce qui m'a déterminé à raconter, aussi brièvement que faire se pourra, les annales, non pas d'une nation ou d'une cité, non pas même d'un village ou d'un château, mais seulement les annales d'une forêt. Je ne prétends reproduire que la *vie publique* de quelques centaines d'arpents de bois; des circonstances particulières m'ont fourni de précieux documents; je me contenterai de les exposer, laissant à une main plus habile le soin de composer la biographie à laquelle je ne veux apporter que le tribut de quelques mémoires.

J'ai dit la *vie publique*. Qu'on le remarque, en effet; loin de moi la prétention de faire ici l'histoire intime ou poétique d'arbres illustres; il ne s'agit pas du chêne de Mambré ou du térébinthe de Jacob; il n'est question ni des chênes de Dodone, ni de celui de Vincennes ou de ceux de Fontainebleau. Mes héros sont bien plus humbles; ils ne parlent pas, ils n'ont pas vu les patriarches et les rois reposer sous leur ombre; ils n'ont pas abrité le moindre sacrifice druidique, et la faucille d'or n'a jamais cherché le gui sacré sur leur tronc séculaire.

Pauvres bois! ils sont, je crois, en coupe réglée depuis leur naissance; ils sont asservis aux usages de l'homme, ils sont mêlés à son existence quotidienne et vulgairement pratique; ils sont bois de chauffage et bois de construction du plus loin qu'il leur en souvienne!

Eh bien, grâce à cette condition servile, ils possèdent ce que les cèdres du Liban seraient peut-être bien embarrassés de

fournir : une série de titres authentiques, remontant, sans s'interrompre, depuis l'an de grâce 1841 jusqu'au XIIe siècle; ils ont occupé successivement tous les pouvoirs constituants d'une grande nation; il ne s'est pas fait, dans le premier peuple de la terre, un mouvement social dans lequel ils n'aient été impliqués, et dont ils n'aient conservé la trace écrite sur vélin, ou burinée dans les décrets de l'autorité souveraine. Je donnerai successivement les preuves de ce que j'avance.

I

Sur la rive gauche de l'Yonne, entre Auxerre et Vézelay, et à distance égale de ces deux villes, se trouve la forêt de *Frétoy*. Peu de personnes la connaissent; elle est de médiocre apparence; elle n'occupe pas une immense étendue, dix-huit cents arpents environ; elle n'est remarquable par aucun accident de la nature; le voyageur, égaré dans ses sentiers, aspire avec indifférence les parfums de ses taillis, et en garde à peine un souvenir aussi fugitif que la brise embaumée qui se joue dans le feuillage.

On lui a même refusé l'honneur de figurer dans le *Dictionnaire universel* de France, où chaque pièce de terre, pour peu qu'elle ait un nom, se présente à son ordre. Toute sa gloire jusqu'ici se borne aux modestes archives du cadastre.

Et pourtant, voulez-vous savoir où repose la première trace de son origine? voulez-vous savoir où paraît pour la première fois sa désignation? quel homme prit la peine d'en régler l'existence? Nul autre que *Pierre de Courtenay*, neveu du roi de France et empereur de Constantinople, l'an du Seigneur 1217. Et voici à quelle occasion.

L'illustre maison de Courtenay, personne ne l'ignore, fut fondée par un fils de Loys-le-Gros. Or, en ce temps où le roi de France était obligé de batailler sans cesse tout autour de lui, et de gagner son pouvoir à coups de lance, le bon Loys, qui avait plus d'enfants à doter que de terres à donner en apanage, s'était trouvé au dépourvu à la naissance du septième de ses fils. A grand'peine put-il concéder au jeune prince quelques domaines épars. Le plus beau titre de Pierre, le seul même qu'il put prendre d'abord, pendant le règne de Loys VII, fut celui de *frère du roi*, et il s'estima fort heureux quand cette qualité et sa

renommée de vaillant homme lui conquirent la main de sa cousine Elisabeth, petite-fille du roi Robert, et avec elle la belle baronie de Courtenay (1150) (1).

Dès lors il eut un nom et prit part aux affaires publiques. A l'époque du traité de paix et d'alliance conclu entre les rois de France et d'Angleterre (1178), il fut choisi par Loys VII pour l'un des six arbitres français qui devaient juger les différends des deux couronnes; puis, comme les monarques manquaient à leur promesse d'unir leurs armées et de les conduire en Terre-Sainte, le brave Pierre prit la croix, emmena avec lui Philippe de Dreux, évêque élu de Beauvais, le comte de Champagne, Henry-le-Large, et s'en alla mourir outre mer avec ses chevaliers.

Il laissait un fils, Pierre II de Courtenay. La fortune des cadets de bonne maison est proverbiale. Il se pourrait bien que le proverbe datât des Courtenay; ils l'eussent fait naître du moins. Le fils marcha sur les traces de son père; en 1183 il épousa l'héritière de la maison de Nevers, et fit graver sur son scel: *Sigillum Petri Cortenacensis, comes Nivernensis, Antissiodorensis et Tornodorensis, marchio Namurcensis.* Ce qui voulait dire qu'au domaine de Courtenay il venait d'unir les comtés de Nevers, d'Auxerre, de Tonnerre, et le marquisat de Namur.

A se voir si grand seigneur, l'orgueil lui monta à la tête et il se crut tout permis. Il n'était sorte de vexations qu'il ne fît subir aux moines des abbayes voisines, de celle de Crisenon en particulier; il n'était sorte d'injures et de crimes qu'il ne commît contre notre sainte mère Eglise et contre le clergé et l'évêque d'Auxerre. Enfin il osa attaquer un de ses voisins, le puissant Hervé, sire de Donzy, de Montmirail, etc. Bien mal lui prit de toute cette folle et damnable conduite: d'une part, l'évêque d'Auxerre l'excommunia et jeta par deux fois l'interdit sur la contrée; d'autre part, Pierre, battu par le sire de Donzy, fut fait prisonnier et ne dut sa liberté qu'aux instances de son cousin Philippe-Auguste, et à l'abandon de sa comté de Nevers qu'il céda à Hervé avec la main de sa fille Mathilde, en 1199.

L'adversité lui fit faire de salutaires réflexions: il accomplit une pénitence publique, s'humilia devant l'évêque, et se distingua aux premiers rangs dans l'armée des croisés qui réduisirent les hérétiques albigeois (1210).

(1) Voir l'*Histoire de la maison de Courtenay*, par M. Du Bouchet, in-f°.

Il sembla depuis que la parole de l'Evangile se réalisât sur lui, et que Dieu voulût élever celui qui avait reconnu ses crimes et qui les avait expiés par l'abaissement et le repentir. Il se couvrit de gloire à Bouvines, « et la renommée de sa valeur, de son mérite, s'estant respandue jusque dans l'Orient, il fust jugé digne d'en posséder l'empire, et de succéder à l'empereur Henry, frère d'Yolande, sa seconde femme, laquelle estoit fille de Baudouin V, comte de Hainault. Il partit de France avec la comtesse et quatre de ses filles, l'an mil deux cent dix-sept, et estant arrivé à Rome en avril, le pape Honorius III le couronna solennellement et la comtesse Yolande, dans l'église Saint-Laurent-hors-les-Murs, le dimanche neufviesme jour du mesme mois, que l'on chantoit le *Misericordia*, ce qui s'apprend du continuateur de la Chronique du moine de Saint-Marian d'Auxerre (1). Il partit le neufviesme jours après, accompagné du cardinal Jehan Colonne, du titre de Sainte-Praxède, légat du pape en Orient, du comte de Sancerre, son beau-frère, de cent soixante chevaliers et de cinq mille cinq cents hommes d'élite, tant de pied que de cheval, levés en France. »

Nous le laisserons aller, ce brave empereur, prendre possession de la ville de Constantin, ou plutôt se faire tuer en trahison par Théodore Comnène, l'an 1218, et nous ferons grâce du récit des perfidies grecques aussi bien que de celui des prouesses latines.

La seule chose qui nous importe ici et qu'il est utile de remarquer, c'est que, pour mener cortége d'empereur, pour se faire couronner à Rome, pour lever une armée et la conduire outre mer, il fallait de l'argent, beaucoup d'argent, et qu'au XIIIe siècle, comme au XIXe, on ne prêtait pas sans exiger d'intérêts. Force avait donc été au très-illustre César Pierre de Courtenay de recourir à la voie des emprunts; du reste, l'affaire s'était traitée en famille : le gendre de l'empereur, le redoutable Hervé, celui qui, du chef de sa femme, avait déjà hérité par avance du comté de Nevers, consentit à fournir les hommes et les trésors. Mais comme une hypothèque sur le palais des Blaquernes, ou sur le péage du Bosphore, ou sur toute autre partie de la future monarchie, ne lui semblait pas assez solide, il demanda un nantissement plus certain, plus facile à recouvrer : le

(1) Du Bouchet.

comté de Tonnerre fut engagé au payement des frais de l'armement, et, si dans six ans les avances n'étaient pas remboursées, le gage deviendrait la propriété du créancier. Le comte Hervé ne négligeait pas ses intérêts.

Il y avait cependant une exception dans la charte d'obligation; elle portait sur la châtellenie de Mailly et les fiefs en dépendant. En voici la raison, et nous touchons au premier titre de noblesse de la forêt de *Frétoy*.

Elle était partie, en effet, et partie notable en ce temps-là, de la châtellenie de Mailly, et, grâce à cette heureuse circonstance, elle partageait les priviléges dont venaient récemment d'être dotés les habitants de Mailly; d'*hommes* ils étaient devenus *bourgeois*, et la forêt s'en ressentait.

Or il ne s'agit ici de rien moins que d'une révolution complète dans le système féodal, dans le système de la conquête; il ne s'agit de rien moins que de l'apparition des *communes*. En effet, était-ce par le résultat d'une révolte, était-ce par besoin de finances, était-ce, ce que nous aimons mieux croire, ainsi que le dit le titre original, par pure affection pour ses chers hommes de Mailly? peu importe. Toujours est-il que le comte d'Auxerre leur avait octroyé une charte de commune et liberté, à l'instar de celle de Lorriz.

«Au nom de la sainte et indivisible Trinité, ainsi soit-il. Que tous présents et à venir sachent que moi, Pierre, comte d'Auxerre et de Tonnerre, et sire de Mailly, *chérissant d'un singulier amour* ma châtellenie de Mailly, et désirant son accroissement, j'ai établi, constitué à toujours ladite châtellenie et ses dépendances, et *tous les habitants* d'icelle, dans les *coutume et liberté de Lorriz*, ainsi que le déclareront plus amplement les présentes.» Ainsi commence la charte de liberté. Les voici donc, ces fameuses coutumes de Lorriz, qui, on ne l'ignore pas, faisaient la grande envie et l'ambition ardente des populations roturières; et en réalité, quand on étudie toute l'étendue des priviléges que concédait une charte semblable, quand on pense que c'était une existence toute nouvelle, une naissance à la vie civile et politique, l'affranchissement enfin, on conçoit les désirs des vassaux et on se réjouit de les voir exaucer.

J'ai déjà fait tant de digressions avant d'arriver à la forêt de Frétoy que je serais presque honteux d'en commencer encore une. Néanmoins comment me résoudre à passer tout d'un coup

et à tourner court en présence d'une charte de l'an 1217, d'une charte originale, d'une charte de commune enfin? Dans un temps où de pareilles études sont si fort à l'ordre du jour, où l'on connaît si peu les communes, et où l'on en parle tant, ce serait une faute, ce serait un crime impardonnable de ne pas s'arrêter quelques instants. Je hasarderai donc une rapide analyse; aussi bien la charte n'est pas très-longue.

La charte de Mailly est, comme les lois des Barbares, une collection confuse de dispositions civiles, judiciaires, criminelles, entassées sans aucun ordre. Ainsi, dans les trente cinq articles qu'elle contient, le lecteur passe sans cesse d'une matière à une autre : c'est la législation en germe, c'est le travail préparatoire d'où la loi doit sortir un jour. Nous ne nous engagerons pas dans l'examen critique de chacun de ces articles; qu'il nous suffise de remarquer les plus saillants.

L'intérêt local et l'intérêt parfaitement entendu des choses et des hommes fait le fond de cette pièce; elle est délibérée et conçue avec beaucoup plus de savoir, avec une appréciation des devoirs et des besoins beaucoup plus réelle que ne le pourrait faire croire le décousu de la forme.

Le caractère spécial qui frappe dans l'ensemble est cette ténacité positive, patiente, minutieuse, que nous verrons se développer sans cesse à travers les âges, le caractère *bourgeois* enfin, qui stipule catégoriquement, qui ne néglige aucun détail, qui prend autant qu'il peut, qui s'entoure de garanties et qui n'a jamais trop de précautions. Au reste, sa méfiance est légitime : de rien il devient quelque chose; les avantages qu'il obtient, il les a conquis à force de sacrifices peut-être, il les achète au prix de ses services; qu'il craigne de se les voir ravir, qu'il cherche à les conserver, qu'il s'entoure de toutes les assurances imaginables, rien de plus naturel, rien de plus juste.

D'une autre part, on ne peut méconnaître dans le seigneur tout-puissant, dans le maître absolu par droit de conquête, par droit de conservation, une certaine générosité qui séduit et qui plaît; on voit que le suzerain possède tout, qu'il le sait, et que, fier de son pouvoir, il aime à faire largesse de ses droits et qu'il les abandonne avec une royale magnificence. Ainsi, tandis que plus de vingt articles parfaitement circonstanciés détailleront les immunités dont les bourgeois sont gratifiés, à peine, par deux ou trois lignes, le seigneur prendra-t-il le soin de se con-

server quelques monopoles ou de s'assurer quelques redevances.

Un seul point semble préoccuper vivement les deux parties; aussi s'en expliquent-elles au premier chef; mais, passé cela, le seigneur agit avec un laisser-aller grandiose qui lui fait honneur, et il semble s'écrier, comme le poëte : *Manibus date lilia plenis.* Quand donc le comte aura stipulé : « Chaque homme de Mailly me payera, par an, à la feste de saint Remy, 5 sols, monnoie d'Auxerre, pour le *faiste* de sa maison; sauf pourtant la liberté des clercs et des chevaliers, qui ne doivent nul *festagium* (le mot latin est intraduisible); » quand il aura arrêté ce chiffre de contribution personnelle, vous le verrez, prodigue de ses droits, y renoncer à chaque instant. Qu'on lui laisse sa chasse, qu'on lui laisse vendre son vin pendant le mois d'août, avec le monopole de la criée, qu'on lui laisse les déshérences et quelques redevances minimes, vous verrez comme il est facile et comme il fait bon marché de ses plus antiques prérogatives.

D'abord, c'est le service militaire (art. 2), c'est la *chevauchée* qu'il réduit à un seul jour : « Nul homme de Mailly n'ira en expédition ou chevauchée, si ce n'est de façon à pouvoir, s'il le veut, revenir dans sa maison le même jour. » Puis il prononce l'abolition d'une foule de petits impôts, tels que les exigences des porteurs de pain au four banal (art. 22), des hérauts et des gens du guet à l'occasion des noces (art. 20); celle de services plus onéreux, tels que le guet (art. 23), le droit sur les viandes de boucherie (art. 28), sur les ventes d'immeubles (art. 16); *les tailles et les dons gratuits;* la réduction des amendes pour les délits commis, soit au bois, soit en plaine; et cette réduction n'est pas à dédaigner : de 60 sols l'amende est baissée à 5, et de 5 sols à 12 deniers (art. 5). Viennent ensuite des concessions plus importantes : la propriété assurée; la confiscation abolie, sauf le cas de crime contre le seigneur; la franchise du commerce; la liberté personnelle; la terre de Mailly enfin est une terre d'indépendance : « Quiconque y aura demeuré un an et un jour sans être réclamé demeurera libre (art. 17). »

Tout cela, certes, est de première importance. Bienheureuses seraient les communes de la France de 1843 si elles étaient admises à la jouissance de pareils avantages, et j'ose dire que la vie politique, administrative et civile était bien plus active et bien mieux garantie dans la châtellenie de Mailly qu'elle ne l'est actuellement dans la commune de Lyon ou de Paris.

Quelques mots encore, quelques derniers détails, détails d'intérieur et de localité, qui peignent vivement les deux caractères que j'avais signalés plus haut. Ecoutez ces articles :

« Art. 8. Le seigneur de Mailly pourra prendre à crédit des vivres pour son usage et celui de sa femme, pendant leur séjour à Mailly, à condition qu'il payera au bout de huit jours ; s'il ne paye pas, ce délai passé, les hommes de ladite ville de Mailly ne seront plus obligés de lui faire crédit, jusqu'à complet payement.

« Art. 13. Aucun homme ne devra faire *corvée* pour le compte du seigneur ni de personne, excepté ceux qui auront des charrettes, lesquels devront, *une seule fois par an et à réquisition*, apporter des bois de la forêt de Frétoy au château.

Enfin voici le plus intéressant : « 34. Nous accordons que les hommes susdits aient leur *usage* comme ils l'ont eu de tout temps dans *le bois de Frétoy.* »

Mais à tant de priviléges il faut une sanction : qu'on la lise, elle n'a pas besoin de commentaires.

« Et nous *supplions* le seigneur évêque d'Auxerre *que, si nous nous éloignons de ces conventions il veuille soumettre nos terres à* L'INTERDIT *et nous* EXCOMMUNIER, JUSQU'A RÉPARATION ABSOLUE ET COMPLÈTE ; et *nous avons juré* ces coutumes, nous et la comtesse Yolande notre épouse, de bonne foi et à toujours, confirmant la page présente par notre sceau. Et ont aussi juré Philippe, notre fils, Acelin de Merry, Guillaume de Nugey, Hug. de Mailly, etc. »

Tel est l'acte originaire de la forêt de Frétoy : là elle apparaît, et, qu'on veuille bien le remarquer, elle y apparaît par un *usage* que les habitants ont *eu de tout temps. Quem semper habuerunt.* Notez ces mots ; ils seront la cause de longs, d'interminables débats ; ils occuperont Charles V après l'expulsion des Anglais, François II après la paix de Cateau-Cambrésis, Henri III au retour de Pologne, le grand Condé avant Rocroy, l'Assemblée nationale en 1790, l'empereur Napoléon après Austerlitz et la *Cour royale de Paris en* 1841.

II

« *Constituimus eciam et concessimus ut homines predicti usum suum* QUEM SEMPER HABUERUNT habeant in *dicto bosco.* » Nous avons établi et concédé que les hommes susdits auront dans le bois de Frétoy L'USAGE QU'ILS Y ONT TOUJOURS EU, *quem semper habuerunt.*

Telles sont donc les paroles remarquables que renferme l'article 34 de la charte de Mailly le-Château, et sur lesquelles j'appelle une attention toute spéciale : ils sont le nœud de cette histoire.

Car, il faut l'observer avant tout, il y a plus ici qu'une concession ordinaire, il y a plus qu'un octroi, qu'un acte de bon plaisir ou de bon vouloir : c'est la constatation d'un fait, c'est la reconnaissance d'un droit immémorial, d'un droit en plein exercice.

Or, pour que les pauvres habitants de Mailly missent de la sorte un soin particulier à faire figurer cet usage dans la charte même de leur affranchissement, pour qu'ils en fissent l'objet d'une longue et minutieuse énumération, il fallait que ce fût pour eux une chose de haute importance; et, au surplus, on le comprendra aisément quand on verra que ce droit s'étendait, dit l'acte récognitif, « sur le tremble, sur le charme et sur l'érable; » qu'il permettait aux bourgeois de recueillir « tout le bois mort « nécessaire pour se chauffer, de couper tout le bois vif néces- « saire pour la construction des maisons; de plus, pour la con- « fection de tous les aisements, *aisamenta*, de tous les ustensiles « de ménage. » « A savoir, dit l'article 35, *des tonneaux, des cuves, des plats de toute espèce, de quelque bois que ce puisse être;* » et ce droit ne se borne pas à leur usage journalier : les habitants « peuvent en toute occasion vendre » ces objets de vaisselle primitive que leur industrie a su tirer de la bienheureuse forêt.

Voilà donc établi et reconnu authentiquement, sous la foi du serment et sous la garantie épiscopale, ce précieux privilége qui fournissait aux besoins impérieux de la vie matérielle, qui assurait à chaque famille l'abri de son toit, le feu de son foyer, et l'humble mobilier de sa chaumière. La jouissance n'en sera-t-elle pas troublée?

Rien n'est stable sur cette terre, et si nos jours ont vu bien des bouleversements, si des retours étranges ont signalé la destinée des familles, les temps anciens n'étaient guères moins féconds en singulières aventures. On se rappelle ce que déjà j'ai eu l'occasion de faire remarquer au sujet de la maison impériale de Courtenay, et cette bizarre fortune qui avait pris plaisir à l'élever et à l'abaisser tour à tour comme par enchantement. On se souvient qu'avant de s'aller faire couronner à Rome et massacrer en Asie, Pierre de Courtenay, battu et humilié, avait été contraint de donner sa fille Mahaut ou Mathilde et sa comté de Nevers à Hervé de Donzy son vainqueur.

C'était un fier capitaine et un homme d'un grand cœur et

de grand dévouement que ce sire Hervé de Donzy. Chaque fois que la voix du souverain Pontife s'élevait pour prêcher la croisade contre tout ennemi du nom chrétien, Hervé prenait la croix, montait à cheval et se battait comme un lion. En 1209 il fut des premiers à s'armer contre « les hérétiques manichéens qu'on appelait *albigeois.* » Et quand les chefs de l'armée victorieuse voulurent choisir l'homme le plus brave et le plus capable de conserver et de gouverner les conquêtes faites sur le comte de Toulouse, leur suffrage unanime se porta sur le sire de Donzy. Hervé refusa et retourna dans son comté de Nevers, heureux d'avoir servi la cause de Dieu. Une nouvelle croisade le retrouva toujours prêt, toujours actif : il partit pour l'Egypte, contribua grandement à la prise de Damiette, et revint en France pour y mourir (1222).

Sa femme, la comtesse Mahaut de Courtenay, ne tarda pas à se remarier : elle épousa Guigues, comte de Forez. Ici nous sommes fort embarrassé, car l'histoire se tait, et nous ne savons trop que dire sur cette comtesse Mahaut. Loin de nous la mauvaise pensée d'attaquer ou de flétrir sa réputation : cependant elle n'avait guère épousé le sire de Donzy que par force, et le sire de Donzy était mort empoisonné, et quelque temps après sa veuve avait convolé en secondes noces. Il est vrai de dire aussi, d'un autre côté, que le rôle de veuve et d'héritière d'un riche patrimoine n'était pas facile à soutenir en ces temps de belliqueuse mémoire, et que la pauvre comtesse se hâta peut-être de choisir de son plein gré un époux que la force des armes lui aurait imposé. Elle avait une fois déjà été victime de la fortune du champ de bataille et elle pouvait bien ne pas se sentir disposée à courir les chances d'un mariage de pure convenance. Quoi qu'il en soit, elle épousa le comte Guy de Forez. C'est ce que nous apprend la deuxième charte relative à la forêt de Frétoy, seconde pièce de notre histoire.

J'avais raison de dire que les habitants de Mailly tenaient à leur usage, et aussi quelque peu à leur charte de commune.

En effet, à peine l'union de leur suzeraine est-elle consommée que, profitant probablement des bonnes dispositions où se trouvaient les nouveaux époux, ils s'empressent de faire confirmer leurs priviléges, ce qui nous procure le plaisir de citer encore un titre authentique daté de l'an de l'Incarnation de notre Seigneur Jésus-Christ 1229.

«Moi Guido (ou Guy), comte de Nivernois et de Forez, et moi Mathilde, comtesse, sa femme, savoir faisons à tous présents et à venir que nous ratifions et acceptons les conventions de la liberté que feu Pierre, de bonne mémoire, comte d'Auxerre, notre père, a accordées et concédées aux bourgeois de Mailly et dont suit la teneur.» On l'entend: ce ne sont plus seulement les *hommes* de Mailly comme ci-devant, ce sont les *bourgeois*, ils tiennent à leur qualité et ils la rangent au premier chef.

Quant au contexte de la charte, il se compose de la reproduction littérale de la constitution à laquelle elle se réfère. « Et pour que cela soit ferme et stable, moi Guido, comte de Nivernois et de Forez, et moi Mathilde, son épouse, nous louons et nous approuvons les conventions susdites et l'*usage* tel qu'il est contenu en la présente charte, et nous le confirmons par l'apposition de nos sceaux. » L'*usage*, l'*usage* de la forêt, l'*usage* tel que je le détaillais naguère, voilà donc le point de toutes les sollicitudes, voilà l'objet des désirs et des stipulations; c'est à lui qu'on tient par-dessus tout: on le dit et on le proclame, et il semble, tant ce bien est précieux, qu'on n'aura jamais assez de chartes et de sceaux pour en assurer la possession.

Ne vous représentez-vous pas maintenant la simple et grossière députation des bourgeois de Mailly assistant dans la grande salle du château à la rédaction de la charte que je viens d'exposer? Ne vous représentez-vous pas ces naïves figures ouvertes par l'inquiétude, ces braves gens tout yeux et tout oreilles, suivant avec sollicitude la main du scribe qui trace ces caractères inconnus, qu'ils ne peuvent déchiffrer, qu'ils dévorent de l'œil et qui contiennent leur bienheureux privilége? Les voyez-vous écoutant la lecture, et suspendus à la bouche du clerc jusqu'à ce que passe cette dernière ligne, jusqu'à ce qu'ils aient reconnu leur mot *usagium*, leur droit chéri? Contents alors, et reportant sur leur nouveau seigneur un regard de reconnaissance et de satisfaction, ils contemplent avec bonheur le chauffe-cire qui apprête le sceau et le chancelier qui dépose l'empreinte, tandis que le comte leur engage sa foi de chevalier et renouvelle la solennelle assurance de leurs précieux priviléges.

Certes, je ne crois pas me tromper en pensant que le lecteur ne refuse pas maintenant de porter quelque intérêt à ces honnêtes bourgeois de Mailly. Il apprendra donc avec plaisir que leur jouissance ne fut pas troublée pendant un certain nombre

d'années, ou que du moins, s'ils éprouvèrent quelques traverses (et quelle est au monde la chose qui n'en éprouve?), il n'en est pas resté de traces authentiques. On ne sera peut-être pas non plus insensible à la nouvelle que ce droit d'usage, auquel on mettait en ces temps un prix si élevé, s'étendit comme un bienfait partagé sur une autre agrégation d'habitants, pauvre bourgade plus petite et plus faible encore que Mailly-le-Château, plus perdue encore au milieu des vallées de l'Yonne; je veux parler des hommes de Merry.

Encore une petite société qui naît à la vie civile, qui arrive à l'existence publique ; mais, hélas ! elle ne possède pas dès l'abord cette liberté qu'avait acquise son heureuse voisine. Elle ne monte pas du premier coup à l'affranchissement. Longtemps, longtemps encore elle restera confondue dans cette masse considérable de vassaux du dernier ordre, hommes libres si l'on veut, parce qu'ils ne sont pas esclaves, plus élevés que des serfs parce qu'ils ne sont pas attachés à la glèbe, plus avantagés que des colons parce qu'ils possèdent ou qu'ils peuvent posséder la terre qu'ils cultivent, mais non pas indépendants, car ils relèvent d'un seigneur, et s'ils ne sont pas *sa chose*, ils sont *ses hommes ;* ils lui doivent des redevances, ils sont soumis à sa justice, ils sont enfermés dans sa juridiction comme dans une forteresse.... Mais, au reste, qu'on ne s'apitoye pas trop sur leur sort; qu'on ne les plaigne pas plus qu'ils ne sont à plaindre, pas plus surtout qu'ils ne se plaignaient. C'était bien quelque chose en effet, dans ces temps de troubles et de désordres, que de pouvoir se reposer sous la protection d'une bonne épée et d'une brave renommée; c'était bien quelque chose que de compter, pour sa sûreté personnelle, pour celle de ses biens et de sa famille, sur le seigneur armé qui veillait, la lance au poing, et qui, au premier bruit d'attaque ou d'insulte, sautait à cheval et courait sus aux brigands et aux envahisseurs. C'était bien quelque chose, quand on voyait de loin s'élever la poussière d'une chevauchée, quand on apercevait la lueur sinistre d'un incendie, de pouvoir rassembler en toute hâte ses bestiaux et son mobilier et de les venir mettre à l'abri derrière les fortes murailles du donjon, tandis que les hommes d'armes du seigneur allaient se faire tuer au dehors pour sauver et pour défendre les biens et la vie de ses vassaux.

Et puis, il faut voir les choses au vrai, il faut par-dessus tout

éviter les exagérations et la poésie en histoire : rien n'est plus faux, rien n'est plus maladroit. Je ne suis pas bien sûr que si, par exemple, on eût offert aux hommes de Merry-sur-Yonne les priviléges et la liberté civile qu'avaient obtenus ceux de Mailly, je ne suis pas bien sûr qu'ils les eussent grandement appréciés.

D'une part, d'abord, leur situation était différente ; ils étaient beaucoup moins nombreux, et telle constitution, tel régime peuvent convenir à une société assez forte pour se soutenir et pour vivre par elle-même, qui ne seraient nullement possibles ni acceptables à une faible réunion de quelques pauvres familles. Ensuite les hommes de Mailly étaient sous la domination directe du comte de Nivernois ; il n'y avait entre eux et lui aucun intermédiaire qui fût en état de le remplacer pour la défense et pour la sûreté quotidiennes. C'était presque une nécessité qu'ils y pourvussent eux-mêmes, et c'était justice qu'ils se trouvassent déchargés des obligations résultant d'un service qui ne leur était plus rendu.

D'autre part, on sait fort bien ce qui tenait tant au cœur des bourgeois de Mailly, ce fameux *usage* dans la forêt de Frétoy : eh bien, les hommes de Merry le possédaient également, au nom de leur seigneur, au nom du vassal de Pierre ou de Guy, sans doute, mais enfin ils en jouissaient dans toute sa plénitude. Et comme les intérêts matériels sont bien pour quelque peu dans la balance des choses et dans l'ambition de ce monde, il est probable que les hommes de Merry, satisfaits sous ce point de vue si essentiel de leur existence pratique, ne se soucièrent pas d'obtenir par surcroît des avantages intellectuels ou pratiques qu'il leur eût fallu payer peut-être fort cher, et dont l'exercice eût été peut-être aussi nuisible que difficile.

Au demeurant, ils ne semblaient guère s'en inquiéter, et il leur suffisait que, dans l'*aveu* de son fief, le seigneur de Merry stipulât le droit d'usage pour lui et pour ses hommes : ils étaient contents. Or c'est ce qui arriva en 1315 ; et, en passant, qu'il me soit permis de m'arrêter un instant sur la pièce qui nous révèle l'existence de ce droit ; elle est d'une grande importance dans les tenures féodales. Je commence par la citer :

« Ce sont les choses que je, Alixaint Daciez, dame de Merry-sur-Yonne, conoy à tenir de très-hault et excellent baron, mon très-cher seigneur Jehan de Chaalon, comte d'Auxerre et de Tonnerre ;

« 1° La maison de Merry et les appartenances;

« *Item* le bois du Boursaint;

« *Item* tous ces hommes taillables, francs et justiciables que j'ay à Merry, Magny, Crain, et toutes les rentes, coutumes et redevances que les hommes des villes devant dites me doivent;

« *Item* les terres gagnables, les preyz et les vignes que j'ay ès villes devant dites et ès appartenances d'icelles, si comme la rivière d'Yonne se comporte pardevers la maison de Merry et pardevant lesdites villes;

« *Item* tous ces cens, toutes ces coutumes et les terres que j'ay ès dittes villes dessus dites;

« *Item* justice et seigneurie haute et basse, ès lieux dessus dits;

« *Item* la maison séant à Mailly-le-Château, devant les hallers;

« *Item* la moitié du bois de Frétoy, partant par non divis à M. le comte de l'ampanage de tous lesdits bois; *et la mouchette et l'usage que nos hommes ont audit bois*, et ceux qui de moy la tiennent, et qui de moy ont cause, justice et seigneurie grande ou petite auxdits bois;

« *Item* la rivière que j'ay à Merry, le moulin, les saules et les isles d'environ le moulin; et touttes ces choses j'advoue à tenir du fief de M. le comte. —Et proteste de déclarer les fiefs qui sont tenus de la maison de Merry, toutes fois que j'en seray requise.

« Et vous prie, mon cher Sire, que si aucune chose avois oublié, que vous ne vous en teinsiez à mal paye; car si de plus me pouvois aviser, je les conoistrai à tenir de vous.

« Donné sous mon scel, l'an de grace mil trois cent quinze, le mercredi après l'Ascension de nostre Seigneur. »

Tel est l'acte, et sur cet acte il y aurait plusieurs choses à dire.

Le style d'abord et l'orthographe : je ne les garantis pas. L'acte était probablement en latin, et j'en donne une traduction non pas telle que je l'ai faite, mais telle que je l'ai trouvée, fort vieille et fort précise, à en juger par ce que l'on a pu lire, telle au surplus qu'il m'a été permis de la posséder.

Quelle était ensuite cette dame *Alix* ou *Alixiant Daciez?* Je l'ignore, et je n'ai pas pu l'apprendre. Dans la charte de 1193 on trouve bien, parmi les signataires, le nom d'un sire Acelin de Merry, *Acelinus de Merriaco.* Vraisemblablement dame Alixaint descendait de lui. Peu nous importe en fin de compte. Mais ce

que je veux faire remarquer, c'est que dame Alixaint jurait foi et hommage, comme un vrai chevalier : je ne répondrais même pas qu'elle ne portât le haubert et la cotte de mailles, à peu près comme fit la comtesse Mahaut de Champagne, *pair de Francs*. Les femmes succédaient donc aux fiefs mâles en Nivernois. C'est un fait bon à mettre en note.

Je ne dis rien aujourd'hui de Jehan de Chaalon à qui elle fait son aveu; nous reviendrons sur ce personnage, qui n'est pas une des moins pittoresques figures dont nous devions passer la revue, chemin faisant.

Avez-vous fait attention à ces trois épithètes appliquées aux hommes de la dame de Merry, *taillables, francs et justiciables?* J'avais donc droit de dire qu'ils n'étaient ni serfs ni esclaves, qu'ils étaient seulement soumis aux tailles et à la justice; encore une note à prendre sur l'état des personnes.

Passons sur l'énumération des biens immeubles de la dame de Merry, et arrivons promptement à la forêt de Frétoy. Voyez-vous que son histoire se dessine petit à petit, et que sa situation se dégage? La famille de Merry en possédait la moitié, et le comte de Nivernois l'autre moitié. Cela est bien; mais ici s'élève une grave difficulté. Qu'est-ce que veut dire cette phrase : *Partant par non divis à monsieur le comte de l'ampanage de tous lesdite bois?* Il y a là une vraie énigme. J'ai eu beau feuilleter et rechercher : j'ai trouvé deux explications aussi peu satisfaisantes l'une que l'autre, parce que toutes deux elles sont incomplètes. La première consisterait à dire que la dame de Merry avoue la moitié du bois de Frétoy, appartenant par indivis à elle et à M. le comte de *Lampanage*, ainsi que l'expliquent les jurisconsultes qui sont intervenus dans l'affaire. Mais qu'est-ce que M. le *comte de* LAMPANAGE? Personnage inconnu, il apparaît tout à coup sans antécédents et disparaît sans conséquence. Et puis n'y a-t-il pas dans cette explication un quiproquo? Ce mot de l'*ampanage*, dont on fait un nom de terre ou une dénomination féodale, n'est-il pas tout simplement le substantif *apanage*, écrit avec un *m* de redondance : *ampanagium* pour *apanagium?* Cela serait fort possible. Il est vrai que dans cette seconde hypothèse la difficulté se complique. Faudrait-il admettre que le comte de Nivernois avait reçu la forêt de Frétoy en apanage, et que cet apanage s'étendait sur toute la généralité des bois? Mais à quel titre Jehan de Chaalon aurait-il un apanage, et de qui le tiendrait-il? Et même en

admettant ce fait, d'où viendrait ce terme de non-divis, et pourquoi la reconnaissance de la moitié de la propriété que tenait la dame de Merry?

Tout cela s'éclaircira peut-être avec de plus amples détails sur messire Jehan de Chaalon. Qu'on nous permette donc d'ajourner cette recherche, pour laquelle nous promettons d'employer tout ce que nous aurons de patience, et voyons la stipulation de l'usage : *Item l'usage que mes hommes ont audit bois*, etc. L'usage est donc une chose bien convenue, qu'on rappelle, et sur laquelle il n'y a pas discussion. Et ce mot ne renferme pas seulement ce que nous avons vu énoncé dans l'acte de Mailly ; il paraît que le parcours des bestiaux s'y trouvait compris : nous en verrons la preuve dans la suite.

En somme, les bourgeois de Merry et les hommes de Mailly se partageaient l'usage de la forêt de Frétoy. C'est ainsi qu'on l'entendait en l'an de grâce 1315, le mercredi d'après l'Ascension.

Nous verrons comment les siècles suivants l'ont entendu, et comment on l'entendra en l'an de grâce 1841, quelques jours après la Purification. Que les mots se modifient, je le veux ; mais les choses?.....

Henry de Riancey.



DE LA TRADITION LITTÉRAIRE

EN ITALIE.

Au milieu des sollicitudes présentes et des doutes qui agitent le plus grand nombre des hommes, le passé ne nous intéresse que par où il nous touche, par ce qui nous en reste. L'intérêt de l'histoire littéraire, c'est de chercher parmi les monuments intellectuels de tous les siècles le conseil de la Providence et la loi générale de l'esprit humain. Les littératures se succèdent : il s'agit de savoir si elles se lient et se continuent ; si, à côté de ces instincts poétiques qui partout s'éveillent d'eux-mêmes, il y a une discipline savante qui constitue l'art, que les peuples se transmettent, toujours enseignés, toujours enseignants, n'accomplissant qu'une même œuvre, comme une même destinée. Et pour poser la question en des termes plus courts, il s'agit de savoir : s'il existe une tradition dans les lettres?

Les études historiques ont commencé à renouer la succession des temps. D'un côté les langues, les fables, les doctrines de l'antiquité classique, qu'on avait crues originaires des lieux mêmes où elles fleurirent, ont été rattachées aux civilisations de l'Asie. Les vieilles prétentions d'autochthonie ont disparu devant les preuves d'une commune et lointaine descendance. D'un autre côté, dans les profondeurs ignorées du moyen-âge, dans les systèmes de ses écoles et les ouvrages de ses grands maîtres, il a fallu reconnaître les origines légitimes de la science et de l'art modernes. On a renoncé à faire dater de Luther le réveil de la raison. Ainsi s'est rétablie, d'une part, l'unité des siècles antiques, de l'autre celle des siècles chrétiens. Il reste à étudier plus attentivement l'intervalle qui sépare ces deux époques du monde. Pendant cette période remplie par la chute de l'empire romain et par l'avénement des Barbares, il faut voir si les lettres

ont péri. S'éteignirent-elles alors, pour renaître plus tard du concours de quelques circonstances fécondes? ou bien auraient-elles subi une transformation qui devait les sauver, et conserver ainsi la perpétuité de l'enseignement?

La renaissance, longtemps fixée à la prise de Constantinople, a été reculée par quelques-uns jusqu'aux croisades, par d'autres jusqu'à Charlemagne. Avant Charlemagne, on a vu les disciplines romaines réfugiées dans les monastères irlandais et anglo-saxons. Mais ces recherches veulent être faites de plus près. On les doit poursuivre sur leur terrain naturel, en Italie, dernier asile de l'antiquité, premier foyer du moyen-âge. C'est là qu'on peut se donner le spectacle de la plus mémorable transition qui fut jamais. Quelles phases les lettres parcoururent durant onze cents ans, depuis la décadence latine jusqu'aux premiers écrits en langue vulgaire? comment l'esprit humain a dépouillé ses habitudes païennes pour revêtir un caractère nouveau? si ce fut par la mort, par un sommeil, par un travail silencieux? C'est cette révolution que nous entreprenons de décrire, en cherchant dans ses longues péripéties à retrouver, s'il se peut, l'unité de la tradition littéraire. Nous la recueillerons d'abord chez les Romains, telle que l'antiquité l'avait faite, au siècle d'Auguste; nous la verrons régénérée par le Christianisme; nous examinerons si elle traversa la barbarie, et comment elle a pu se reproduire dans le génie italien, qui devait à son tour la faire régner sur toutes les littératures européennes.

Si l'on considère la civilisation romaine à l'ouverture de l'ère moderne, on trouve qu'elle avait ses racines dans l'antiquité tout entière. On y voit le résultat et l'abrégé des civilisations antérieures, et comme le dernier effort de l'esprit humain après quatre mille ans. La langue latine elle-même, par l'incontestable originalité de son caractère, par ses analogies radicales avec le grec et le sanscrit, atteste les rapports primitifs de l'Orient, de la Grèce et de l'Italie. Rome semblait avoir reçu de l'Orient, par l'entremise des Etrusques, ses plus graves institutions religieuses, restes d'une vérité défigurée, qui ne manquaient pas de grandeur. Je veux dire cette science des augures et ce culte des mânes, qui faisaient de toute la vie un commerce perpétuel avec les dieux et les ancêtres. Les arts et le sentiment du beau lui étaient venus de la Grèce, par le voisinage des villes doriennes

de Calabre et Sicile. Plus tard, après la guerre de Macédoine, on achetait des pédagogues grecs au marché d'esclaves. La jeunesse patricienne allait étudier aux écoles d'Athènes et de Rhodes ; les muses latines s'enrichissaient par l'imitation, qui était encore une conquête. Mais le propre du génie romain, ce qu'il ne dut qu'à lui-même et au vieux Latium où il naquit, ce fut le sens pratique du juste et de l'utile, l'instinct du Droit. Le droit se constituait par la jurisprudence, l'éloquence le défendait au dedans ; les armes l'imposaient au dehors : toute l'existence des vieux Romains était renfermée dans ce cercle. C'est à cause de la rectitude énergique de leur esprit qu'ils dépassèrent ce qui les avait précédés. Les Grecs travaillaient pour la gloire, les Romains pour l'empire. Ils ne voulaient pas tant l'admiration que l'obéissance des hommes. Ils usaient des lettres comme d'un pouvoir. Le souvenir de la chose publique est empreint dans leurs plus beaux ouvrages, comme le nom du sénat et du peuple sur leurs monuments. A la majesté des harangues de Cicéron, l'on reconnaît une parole qui se sent maîtresse des affaires du monde ; la poésie de Virgile ne se désintéresse jamais de la cause politique à laquelle elle s'est engagée : l'art a autre chose à faire que de charmer, il faut qu'il serve. Il y a donc à Rome, dans la littérature aussi bien que dans la société, une tradition séculaire dont l'Italie fut l'organe, au centre par le Latium, au midi par les colonies helléniques de la Grande-Grèce, au nord par les colonies asiatiques de l'Etrurie : en sorte que tous les travaux du passé étaient venus y aboutir, et que toutes les nations policées de la terre semblaient avoir mis la main à l'œuvre pour former leurs maîtres.

Or, ces trois choses dont se composait la civilisation romaine, c'est-à-dire la religion, le droit, les lettres, touchaient à leur décadence. Il les y faut suivre, voir si leurs destinées se séparent ou se confondent ; ce qui devait se perdre, ce qui devait rester.

La ruine du paganisme ne fut point ce qu'on a coutume de penser. Il ne tomba pas d'une chute rapide, comme pour faire place à l'Evangile. Malgré les injures des philosophes, la multitude n'avait pas déserté ses autels : il eut une sorte de restauration à l'avénement des empereurs ; la lassitude du doute et le trouble des remords lui ramenaient les esprits. Ses forces se renouvelèrent par les cultes étrangers de Sérapis et de Mithra.

Mais ces systèmes panthéistes ne lui apportaient qu'une erreur plus savante : ils n'abolissaient ni les rites impurs, ni les rites sanglants. Le paganisme ne se réforma donc pas non plus, comme pour venir au-devant de la vérité ; il disputa le terrain jusqu'au bout. Les dernières traces s'en conservèrent longtemps. Mais ce qui en resta fut un obstacle et non pas un moyen pour l'avenir.

Il n'en fut pas ainsi de la législation. Il semble au premier aspect que tout l'édifice romain allait crouler. L'empereur qui, sous ce titre militaire, n'était que le chef des plébéiens, acheva la destruction de la cité patricienne, depuis longtemps ébranlée dans sa constitution sacerdotale et guerrière. La cité périt, et avec elle disparurent peu à peu ses lois impitoyables, et les solennités jalouses dont elles entouraient les actes civils. Mais en même temps s'établissait l'Empire. Les provinces grandissaient sous une administration commune ; leurs usages, recueillis et justifiés par les jurisconsultes, formèrent le droit des gens, qu'on opposa aux rigueurs de l'ancien droit civil, et qui donna de nouvelles bases à la famille, à la propriété, à la justice. Ce fut le droit des gens, c'est-à-dire la loi que le monde s'était faite par l'organe des Romains, qui se conserva dans les compilations de Justinien, pour devenir le fondement des sociétés futures. Toute l'Europe est assise sur cet héritage.

Le sort des lettres ressemble à celui des lois. On voit d'abord se précipiter leur déclin. Un moment est venu où l'étude des procédés de l'art préoccupant les esprits, le soin de la forme entraîne la pensée et commence à la faire descendre. Ce moment est décisif. Une orgueilleuse réaction se prononce contre les grands écrivains de l'âge précédent. L'illusion des fausses théories, l'éclat des exercices déclamatoires et des lectures publiques achèvent d'égarer l'éloquence et la poésie. L'inspiration, qui est la vie, se retire, et avec elle le style, qui est la lumière. La littérature latine se perd dans l'obscurité. Et toutefois ce temps est celui où elle s'empare des âges qui suivent. Rome fit alors deux choses mémorables pour la diffusion et la conservation des connaissances humaines.

D'abord, comme elle vit qu'elle avait reçu des nations orientales tout ce qu'on en pouvait attendre, Rome se tourna vers l'Occident. Elle y trouva des mœurs et des intelligences grossières : elle entreprit de les élever à son niveau. Pendant cette longue

période où ses conquêtes paraissent arrêtées, elle subjuguait la terre une seconde fois et plus souverainement, par sa langue et ses institutions. Alors on peut suivre le mouvement propagateur. On voit les lettres sortir du nord de l'Italie, et se répandre par la Gaule romaine en Espagne, où elles suscitent cette brillante génération : les deux Sénèque, Lucain, Quintilien, Martial. Elles passent ensuite en Afrique au temps de Cornutus, de Fronto et d'Apulée, pour revenir enfin dans les Gaules et jusqu'à Trèves, sur les confins de la Germanie, avec les panégyristes, avec Ausone, Rutilius et Sidoine Apollinaire. Ainsi les étrangers obtiennent le droit de cité dans la république littéraire comme dans l'Etat. Rome n'ignore pas le danger de cet envahissement; elle est avertie de ce qu'elle doit perdre d'élégance et de noblesse au commerce de ces fils de Barbares. Sa gloire est de n'avoir point reculé. Elle les naturalise, elle les civilise; elle fait, à ses risques et périls, l'éducation des écrivains et des peuples. Ce ne fut point la force des événements, ce fut un bienfait compris et voulu. Pline écrivit de l'Italie cet éloge singulier : «Que les dieux semblaient l'avoir élue pour donner au monde un ciel plus serein, pour réunir tous les empires, rapprocher les langues discordantes et rendre à l'homme l'humanité. » Et Tertullien, enchérissant encore, par un barbarisme éloquent, créa un mot nouveau pour désigner cette culture universelle qui s'étendait de la Grande-Bretagne aux extrémités de la Hongrie : il l'appela *Romanitas*.

En même temps, et pour que le cercle grandissant eût un centre, s'établissait une puissance nouvelle, que les âges antérieurs n'avaient point connue : l'enseignement public. L'Egypte avait ses initiations, mais entourées de mystères. A Athènes, les soins de l'instruction littéraire étaient abandonnés au dévouement ou à la cupidité des sages. En Italie, dans ce pays de discipline, l'enseignement devait être une magistrature. César le revêtit d'une première sanction, en l'environnant d'immunités et de priviléges; Vespasien assigna un salaire public aux maîtres de belles-lettres. Alors s'élevèrent ces écoles célèbres du Capitole, dont l'ordre et la prospérité furent assurés par les lois impériales, et qui, sous le règne de Valentinien III, comptaient trente professeurs entourés d'une jeunesse innombrable. Deux y enseignaient la philosophie et la jurisprudence : il y avait trois rhéteurs latins, cinq sophistes grecs, dix grammairiens

grecs, dix grammairiens latins. Vingt-neuf bibliothèques réunissaient tous les trésors scientifiques de l'antiquité. Des fondations pareilles se multiplièrent par toute l'Italie, et une constitution d'Antonin-le-Pieux les étendit aux cités des provinces. A la vue de ces moyens puissants, on s'étonne d'abord de la médiocrité des effets. On ne peut se défendre d'un profond dédain pour ces écoles stériles qui ne viennent qu'après les grands siècles, et d'où ne sortent que des générations obscures. Vainement Quintilien, dans ses *Institutions oratoires*, entreprenait l'éducation de l'homme éloquent : l'orateur idéal qu'il formait avec tant de sollicitude, il ne lui fut pas donné de le voir de ses yeux. Cependant prenez-y garde; ces grammairiens, artisans de paroles, qui se consument en controverses de syntaxe, veillent à la conservation de l'une des plus belles langues de l'univers. Ces scholiastes, dont le commentaire opiniâtre semble s'attacher comme un ver rongeur aux écrits des prosateurs et des poëtes, sont précisément ceux qui, en discutant chaque syllabe, maintiendront la pureté et la correction des textes, éclaireront les allusions obscures, consacreront le souvenir des usages effacés. Nous leur devons ce bienfait de pouvoir lire les grands hommes qui furent leurs maîtres et les nôtres. Macrobe, Servius, Terentianus-Maurus, Martianus-Capella, en rassemblant le savoir de leur temps, devinrent les instituteurs du moyen-âge. Attendez quelques siècles encore, et de ces écoles qui vous semblaient inutiles, vous verrez venir des disciples qu'elles n'avaient point espérés : vous en verrez sortir les fronts radieux de Dante et de Pétrarque. En ceci comme toujours il s'est trouvé que l'homme travaillait pour un autre avenir que ce lendemain auquel il songe. Il fait autrement qu'il ne veut, souvent plus qu'il ne veut; et, quand son œuvre est finie, on ne peut s'empêcher d'y admirer la trace de cette volonté meilleure qui était avec lui.

Or, ce travail obscur qui nous a conservé les lettres classiques, cet enseignement qui a son foyer en Italie et ses rayons partout, c'est ce que je nomme la tradition. Elle recueille l'art pour traverser les époques orageuses, comme l'arche à la veille du déluge recueillit dans ses flancs la nature vivante. L'arche était un refuge ténébreux, triste et pauvre, et cependant la nature y était tout entière. De même la tradition semble réduite au misérable échafaudage des gloses scolastiques et des règles grammaticales : elle porte dans son sein toutes les grandes époques

littéraires de l'Europe. Là où l'on ne voyait qu'une décadence, il faut reconnaître une origine.

Mais si les lettres pouvaient être sauvées, la société païenne devait finir par une dissolution qui en relâchait successivement tous les liens. Ce fut alors qu'au milieu de Rome, l'Eglise chrétienne commença. Entre ces deux sociétés ennemies, il y avait un abîme: comment l'esprit humain le sut-il franchir? comment le Christianisme pouvait-il entrer dans les lettres, et les lettres dans le Christianisme? Ici la question se présente avec toute sa difficulté. C'est ici qu'il faut saisir les nœuds secrets par lesquels se rattachent les temps.

Premièrement l'Evangile pénétra dans la civilisation romaine par une influence latente qu'on n'a pas assez remarquée. Il faudrait considérer de près cette force intérieure et communicative qui s'exerçait sur les infidèles mêmes; il faudrait descendre, pour ainsi dire, dans ces catacombes morales creusées sous le sol païen pour le soulever ensuite. On suivrait les vestiges de la prédication apostolique jusqu'au palais des Césars. On verrait la pensée régénératrice se répandre lentement par le courant des opinions jusque dans les lois et dans les lettres. Ainsi, on rencontre tout à coup, à la fin du règne de Claude, deux décisions qui modifient le droit de vie et de mort des maîtres, et qui émancipent les femmes de la tutelle perpétuelle exercée par leurs parents. Et ces deux actes, subversifs de toute l'économie des Romains, contraires à toutes les tendances de la jurisprudence et des mœurs, se trouvent, par une coïncidence singulière, au moment même où se propage silencieusement la foi nouvelle, qui affranchit l'esclave par la conscience, la femme par la virginité. L'action cachée du Christianisme se montrerait surtout dans la littérature, si l'on reprenait, pour la résoudre plus complétement, la célèbre question des rapports de Sénèque et de saint Paul. On arriverait à reconnaître une profonde différence entre le stoïcisme des Grecs, dont la base était toute païenne, et l'opinion du stoïque romain qui établit les relations de Dieu et de l'homme sur la grâce et la charité. Ainsi, en présence du dogme nouveau, une réforme silencieuse se serait faite dans le système stoïcien. Cette doctrine meilleure, adoptée par Sénèque, reconnaissable dans Epictète, devait régner avec Marc-Aurèle et donner à l'empire ses derniers beaux jours. En sorte que l'Evangile, accusé de la


TIMBRE ROYAL

décadence romaine, en aurait, au contraire, retardé l'entraînement. Tandis qu'on brûlait les chrétiens aux jardins de Néron, les flambeaux de ces fêtes éclairaient déjà le monde (1).

En second lieu, si l'on étudie le Christianisme en lui-même, au milieu de l'obscurité de ses deux premiers siècles, on le trouve déjà dans toute sa puissance spirituelle : il porte tout ce qu'il doit produire. L'Eglise ne fait que de naître, elle a sa hiérarchie couronnée de la papauté, et sa liturgie consacrée par le sacrifice eucharistique. Dans les images sacrées des catacombes, on voit commencer les types traditionnels de l'art chrétien : un jour les tombeaux des martyrs grandiront, et les basiliques qui les couvrent porteront jusqu'au ciel leurs triomphantes coupoles. L'Ecriture sainte ouvre une source inconnue où se retremperont les lettres. Les actes des martyrs sont le commencement de l'histoire moderne, et dans les allégoriques *Visions* d'Hermas on ne peut méconnaître une poésie naissante, et le premier exemple de ces livres de visions, si nombreux au moyen-âge, qui préluderont à la *Divine Comédie.*

(1) Un sénatus-consulte de Claude abolit la tutelle des agnats sur les femmes majeures de douze ans. Un autre affranchit les esclaves abandonnés par leurs maîtres pour cause de vieillesse ou de maladie. Voy. le mémoire de M. Troplong, analysé dans les Comptes-Rendus de l'Académie des Sciences morales et politiques.

La célèbre thèse des rapports de Sénèque et de saint Paul a été si compromise par la mauvaise critique qu'on ne peut plus l'énoncer sans indiquer les preuves.—La plus puissante, celle qu'on n'a pas encore indiquée et qui nous semble démonstrative, c'est la distinction de deux stoïcismes : d'un côté, celui de Zénon, de Chrysippe et de Cléanthe, dont la métaphysique enseigne l'unité absolue de la nature; la divinité du monde; l'absorption future et l'anéantissement de l'âme dans l'essence divine; l'universalité des choses enfermée dans un cercle fatal de destructions et de créations successives; enfin l'exaltation de la personne humaine jusqu'à en faire une partie de Dieu même : c'est là une doctrine païenne, singulièrement semblable à celle du Vedanta indien. D'un autre côté, la doctrine ésotérique de Sénèque, qui distingue la personnalité divine et la personnalité humaine, Dieu agissant comme père et prévenant par son assistance l'homme qui correspond par l'amour : ajoutez à cela le combat de l'esprit et de la chair, l'immortalité, la liberté morale, et le précepte de la fraternité universelle. Ces dogmes ne se trouvent point par d'obscures allusions ou par des rapprochements arbitraires dans les écrits publics du philosophe; ils sont dans sa correspondance intime, ils y remplissent des lettres entières; voyez surtout les lettres 41, 42, 95, 102, 120. Si d'ailleurs ces doctrines ne peuvent être attribuées à l'élévation personnelle du caractère de cet homme, déshonoré par tant de faiblesses, on songera aux circonstances qui purent le rapprocher de saint Paul. Là reviennent les indices recueillis dans le mémoire excellent de M. Greppo : la prédication de saint Paul à l'Aréopage, ses discussions avec les stoïciens d'Athènes, sa comparution à Corinthe devant le proconsul Annæus Gallio, frère de Sénèque, et son arrivée à Rome, où il fut remis aux mains d'Afranius Burrhus, préfet du prétoire.

Troisièmement la religion chrétienne, malgré sa nouveauté puissante, n'abjurait point la vieille civilisation qu'elle venait régénérer. Il ne faut pas y voir une conspiration désespérée, le prestige d'une révolte et l'héroïsme facile de la colère. Ces hommes qu'on jetait aux lions ne reniaient pas la patrie romaine; ils croyaient à ses destinées, ils regardaient l'empire comme le seul lien qui empêchât le monde de se dissoudre, et ils en demandaient à Dieu la conservation. Les arts leur prêtaient un langage antique pour l'expression de leur pensée : leurs peintures sépulcrales rappellent encore les procédés des artistes païens; la figure d'Orphée, par un symbole hardi, y représente le Christ attirant les cœurs. En même temps, les premiers Pères de l'Église reconnaissent les services de la raison ; ils retrouvent dans les doctrines des philosophes les traits épars d'une vérité incomplète, et comme une participation lointaine du Verbe éternel. Plusieurs disciples de Platon reçoivent le baptême sans dépouiller le pallium. L'un d'eux, saint Justin, vient ouvrir à Rome la première école de philosophie orthodoxe : il n'en ferma les portes, après vingt-cinq ans, que pour aller sceller de son sang l'alliance désormais conclue de la science et de la foi. Ainsi, dès le temps des persécutions, le Christianisme, déjà maître de l'avenir dont il contient tous les principes, rallie à lui le passé, soit par les influences indirectes qu'il exerce, soit par l'adoption volontaire de toutes les conceptions légitimes de l'esprit humain.

La conversion de Constantin pressa le cours des choses; il ne les porta point tout d'un coup à leur terme. Il ne faut pas croire que les Césars néophytes entraînèrent d'abord le monde avec eux : l'idolâtrie résista ; seulement elle n'eut plus que des apologies au lieu de supplices, et la lutte devint une discussion. En même temps la querelle de l'arianisme avait commencé. Ces deux questions s'agitaient, non dans un coin obscur de la terre, mais dans les villes de l'Orient, en Grèce et au grand jour de l'Italie. Rome tout entière s'émut pour le rétablissement de l'autel de la Victoire : l'hérésie se crut maîtresse au concile de Rimini. Il y allait du sort du genre humain : une féconde perplexité remuait jusqu'au fond le sol des intelligences ; et dans ce sillon grandit une science nouvelle, la théologie. D'un autre côté, la littérature finit par faire comme les autres puissances d'ici-bas : elle devint chrétienne, non sans hésitations, non sans profanations, non sans retours. Les rhéteurs entrent dans l'E-

glise : c'est l'époque de Lactance, de Victorinus, et du plus glorieux de ces déserteurs de l'école, saint Augustin. L'Afrique le revendiqua, Rome ne sut pas non plus retenir saint Jérôme. Mais il resta aux Italiens saint Ambroise, et c'est bien assez pour marquer le moment où se réunissent dans les mêmes mains les deux héritages des lettres divines et humaines.

On disait que des abeilles l'avaient visité, comme Platon, dans le berceau, et que leur miel était resté sur ses lèvres. Elevé aux écoles romaines, jeune orateur, il avait paru avec un applaudissement extraordinaire aux tribunaux de Milan. Il portait la robe prétexte des magistrats, lorsqu'il fut proclamé évêque par l'inspiration du peuple. Ne vous étonnez pas si les habitudes de l'éloquence séculière percent dans ses discours; s'il se souvient de Cicéron, ne fût-ce que pour le combattre; s'il écrit des hymnes sur les mètres d'Horace. Le vieux génie national veille encore en lui, quand il sauve la paix de l'empire, quand ses paroles retiennent le tyran Maxime dans Trèves, et que ses lettres apaisent, sur la frontière du Danube, les bandes envahissantes des Marcomans. Cependant la grâce épiscopale le presse et ne lui laisse pas de repos : il se mêle à toutes les controverses et à tous les périls de son temps. Symmaque et les députés du sénat allant redemander leurs idoles le trouvent sur leur passage; et quand les satellites de l'impératrice arienne viennent forcer les portes du temple, il est debout sur le seuil. Ainsi tout a sa place dans ce grand esprit, et du même cœur qu'il a reproché à Théodose le massacre de Thessalonique, il vendra ses vases sacrés pour le rachat des captifs, et il sera inépuisable en ses larmes pour pleurer la mort d'un frère ou la chute d'une vierge pécheresse.

Deux autres écrivains nous arrêteront encore. Saint Paulin, disciple du poëte Ausone, désertait les muses païennes et ses riches possessions d'Aquitaine pour venir abriter sa vie au tombeau de saint Félix de Nole. Sa piété mélancolique aima ce beau ciel de Campanie, ce culte d'un saint préféré, ces pèlerinages fréquentés par un peuple qui s'en allait meilleur. Mais les lettres sacrées le suivirent dans sa retraite : quelques âmes choisies la partageaient; une corresponhance active entretenait ses rapports avec les plus illustres personnages. On ne peut lui refuser une part dans les destinées intellectuelles de l'Italie et dans les affaires de la chrétienté.

Plus tard, lorsque les siècles de Rome se précipitent vers leur fin, saint Léon-le-Grand semble les retenir : pontife qu'on appela le Démosthène chrétien, qui rappelait saint Paul dans la chaire, saint Pierre sur le siége pontifical. L'Italie ne sut rien opposer de plus fort à l'invasion d'Attila. Trois cent mille Barbares s'arrêtèrent au passage du Mincio devant ce vieux prêtre. Quelques années après il conjurait les fureurs de Genseric dans Rome : il en obtenait la vie des citoyens et la conservation des édifices. On ne saura jamais assez combien il a fallu de courage et de génie pour garder jusqu'à nous ce qui nous reste des pierres de cette ville, sur laquelle s'acharnait la vengeance de l'univers.

Ainsi l'Eglise luttait contre le paganisme et l'hérésie pour l'affranchissement des intelligences; d'un autre côté elle retenait les Barbares et prolongeait l'existence de la vieille civilisation. Les évêques relevaient de la garde de l'empire les légions fatiguées. Dans ce siècle de terreur qui précéda la chute du trône occidental, chaque année de retard fut un bienfait. Il fallait que les mœurs, le droit, les lettres eussent le temps de se préparer des refuges. Avec les évêchés, les foyers d'étude se multipliaient par toute l'Italie. Alors durent commencer les écoles paroissiales, citées en 529 par le concile de Vaison. L'enseignement profane avait subi la loi commune : la tradition littéraire était désormais chrétienne. Elle n'abandonnait pourtant ni ses souvenirs patriotiques, ni son culte pour les grands modèles. Toute l'énergie de l'accent romain revivait dans les chants du poëte Prudence, lorsque, rêvant encore une ère de paix et de souveraineté universelle, il adressait cet hymne au Christ : « O Christ ! nom unique sous le soleil, splendeur et vertu du Père, auteur du ciel, fondateur de ces murs ! vous plaçâtes Rome souveraine au sommet des choses, voulant que l'univers servît le peuple qui porte le fer et la toge. Voici que le genre humain tout entier a passé sous la loi de Rémus. Les mœurs ennemies se rapprochent et se confondent par la parole et par la pensée. O Christ ! donnez à vos Romains que leur cité soit chrétienne, elle par qui vous avez donné une même foi à toutes les cités de la terre. Toutes les provinces sont unies en un même symbole ; le monde a fléchi ; que la ville maîtresse fléchisse à son tour ! que Romulus soit fidèle et que Numa croie en vous ! »

L'invasion des Barbares ouvre une troisième période, où la

suite des choses humaines semble s'interrompre. Sept fois en moins de deux siècles (404-557), les peuples du Nord désolèrent l'Italie. Ils se succédèrent à des intervalles si rapprochés que cinq générations connurent ces épouvantes, et passèrent en emportant cette incertitude de l'avenir qui ne permet pas de travailler pour lui. Les souvenirs s'effaçaient comme les espérances. Le monde ancien finit là, on y fait commencer le monde moderne : c'est une naissance le lendemain d'une mort; et, dans le moment ténébreux qui les sépare, toute transition disparaît.

Cependant, à côté de ces irruptions guerrières dont on ne saurait nier les désastres, on peut rappeler un autre fait non moins considérable : je veux dire l'avénement pacifique des Barbares dans l'empire romain. Depuis que César conduisit des Germains à Pharsale, vous les voyez remplir peu à peu les armées comme mercenaires, les terres comme colons, les dignités comme citoyens, jusqu'à ce que, devenus consuls, patrices, préfets du prétoire, gendres des empereurs, ils tiennent tant de place, qu'un jour il n'en reste plus à leurs maîtres. Ces étrangers, demi-Romains, interposés entre les vieux habitants de l'Italie et les nouveaux envahisseurs, prévinrent un choc qui aurait tout mis en poussière, et leur domination régulière ménagea le passage de la liberté à l'oppression violente.

Les deux faits que nous venons de distinguer, l'avénement pacifique et l'invasion par violence, caractérisent, en Italie, les conquêtes successives des Goths et des Lombards.

C'est ici le lieu de reconnaître la mission réparatrice de Théodoric. Sa venue en Italie fut d'abord une revendication exercée contre les Hérules au nom de César de Byzance, ensuite une prise de possession paisible, consentie par le sénat, accueillie par le peuple. Ses bienfaits relevèrent les murs des villes, leurs aqueducs, leurs amphithéâtres, et les ruines encore plus saintes de leurs libertés. La hiérarchie des titres, des offices et des magistratures conserva son prestige; les lois reprirent leurs forces. Ce chef de bandes germaniques, qui ne savait signer son nom qu'à l'aide d'une lame d'or percée à jour, s'honorait pourtant de porter la pourpre, donnait une législation toute romaine à ses guerriers désarmés; s'entourait de secrétaires, de questeurs et de comtes, et s'entretenait avec eux des maximes des philosophes, du cours des étoiles, de la nature des fleu-

ves et des mers. Rome lui prêtait ses auspices, et il semblait, devançant de trois siècles l'œuvre de Charlemagne, méditer un nouvel empire d'Occident. Une alliance générale se formait entre les nations germaniques sous le patronage de cette race des Goths qui couvrait alors les plus heureuses contrées de l'Europe ; elle-même se poliçait au commerce des mœurs et des sciences latines ; elle parlait une langue admirable : il y avait toute une épopée dans ses héroïques souvenirs. Qui ne lui aurait prédit de longues destinées? Le jour d'une civilisation naissante commençait à poindre des bords de l'Adriatique aux colonnes d'Hercule. Cependant la monarchie des Goths en Italie ne dura que soixante-neuf ans : elle périt par une erreur, par l'arianisme. L'hérésie d'Arius, cette doctrine impuissante et disputeuse, qui n'avait pas le courage de s'enfoncer dans les utiles obscurités de la foi, qui aimait l'ombre du trône et la protection des impératrices et des eunuques, n'était pas de force à pouvoir soutenir une société nouvelle : elle la laissa tomber.

Auprès de Théodoric paraissent deux hommes à qui les lettres doivent beaucoup : Boèce et Cassiodore.

Boèce appartient encore au passé. Descendant des Anicius et des Manlius, il réunissait dans sa maison toutes les images de l'ancien patriciat, tous les honneurs de la république. On le vit un jour descendre du sénat pour se rendre au Cirque ; et là, debout entre ses deux fils consuls, assis sur la chaise d'ivoire, entouré de licteurs, distribuer les largesses du prince au peuple assemblé, qui se croyait revenu au temps des Césars, en retrouvant des jeux et du pain, *panem et circenses*. Dans ses rares loisirs, il avait visité par la pensée les écoles de la Grèce ; ses traductions d'Aristote et des commentateurs d'Aristote embrassaient tout le système péripatéticien : c'était de là, et particulièrement d'un passage de sa version de Porphyre, que devait sortir, avec la querelle des réalistes et des nominaux, toute la philosophie scolastique. D'un autre côté son traité *de la Consolation*, destiné à une popularité immense au moyen-âge, traduit de bonne heure dans toutes les langues, y devait introduire les idées platoniciennes, régénérées par le mysticisme chrétien. La science de l'antiquité reçut en lui le baptême du sang ; il mourut martyr. Aujourd'hui encore le peuple de Pavie s'agenouille à son tombeau, et les paysans de la vallée de Chiavenne montrent au voyageur la tour de Boèce.

Cassiodore remplit une autre destinée : il se tint plus près des Barbares, plus près de l'avenir. On le rencontre à la cour des conquérants ; historiographe de leurs exploits, panégyriste de leur règne, ministre enfin de Théodoric, d'Amalasunt, d'Athalaric, de Théodose; toujours usant de leur pouvoir pour sauver ce qui reste de lumières. Les rescrits des princes, rédigés sous sa plume, saluent Rome des titres pompeux de cité des lettres, mère de l'éloquence, temple des vertus. Par lui le sénat reçoit l'ordre de rétablir le salaire public des grammairiens et des rhéteurs. Cet homme vécut tout un âge de l'histoire. Il enseve-lit la dynastie des Goths qu'il avait inaugurée. Mais quand l'autorité des rois lui échappa, il s'en fit une autre plus durable. Au milieu des guerres de Bélisaire et de Totila, il emporta les pénates latins sous un toit chrétien ; il alla fonder un monastère dans sa retraite de Vivaria, l'enrichit de livres et le peupla de moines laborieux, copistes, traducteurs, compilateurs. Lui-même leur donnait l'exemple, et, après avoir tracé pour eux, dans ses *Institutions divines et humaines*, l'encyclopédie du savoir contemporain; il songea à la postérité moins heureuse qui allait venir, et, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, il écrivit encore un traité d'orthographe.

Ces belles vies ne se perdirent pas en efforts solitaires. Les écoles restaurées du Capitole attiraient encore un grand nombre d'étrangers. Une correspondance active liait les lettrés italiens avec ceux de la Gaule ; les déclamations d'Ennodius ébranlaient le forum de Milan. Et quand le diacre Arator lut publiquement les Actes des Apôtres mis en vers, le clergé et le peuple de Rome, assemblés pour l'entendre, remplirent pendant trois jours l'église de Saint-Pierre-aux-Liens.

D'autres temps commencèrent avec la conquête des Lombards. « Cette cruelle nation, comme une épée sortie du fourreau, vint faucher la moisson du genre humain. » Des bandes incendiaires d'ariens et d'idolâtres s'abattirent sur les couvents et les églises : les villes furent saccagées, les campagnes dévastées, et les bêtes sauvages errèrent aux lieux qu'avaient habités les hommes. Les ravisseurs allaient jusque sous les murs de Rome enlever les citoyens pour les conduire en esclavage. Au dedans régnait la consternation. La frayeur avait fait disparaître les magistratures, le sénat, le peuple, toutes ces grandes ombres de grandes choses. Dans la terreur universelle, le souverain Pontife lui-même, inter-

rompant le cours de ses homélies, descendait de la chaire, « parce que la vie lui était désormais à charge. » Les Pères d'un concile de Latran, tenu en 680, confessent « que nul d'entre eux ne s'honore d'exceller dans l'éloquence profane ; car la fureur de plusieurs peuples a désolé ces provinces, et, environnés de Barbares, les serviteurs de Dieu, réduits à vivre du travail de leurs mains, mènent des jours pleins de sollicitude et d'angoisse. » C'est durant ces deux cents ans de douleur, où l'Italie déchirée entre les rois, les ducs lombards et les exarques byzantins, ne connut pas de repos ; c'est dans ce silence de la pensée, au milieu du bruit des ruines, c'est alors ou jamais que les lettres ont péri.

Elles furent sauvées par le monachisme et la papauté. Le génie italien, appuyé sur ces institutions tutélaires, traversa l'orage.

Le monachisme s'était organisé à la veille du péril. Depuis longtemps les austérités de la Thébaïde avaient trouvé en Occident de courageux imitateurs ; mais ces tribus cénobitiques attendaient encore une loi commune. Or, sous le règne des Goths et vers l'an 500, des bergers de Subiaco, en écartant les broussailles de la caverne voisine, où ils avaient cru voir remuer une bête sauvage, découvrirent un jeune homme, et bientôt, à la douceur de ses paroles, ils le prirent pour un ange. Il se nommait Bénédictus : élevé aux écoles romaines, saisi de l'ennui des soins terrestres, il s'était enfui au désert. De nombreux pénitents se rangèrent sous sa conduite. Les cellules du Mont-Cassin s'élevèrent sur les ruines d'un temple d'Apollon, dernier asile du paganisme. C'était de là que l'homme de Dieu devait envoyer ses disciples au fond de la Sicile et de la Gaule, commencement de cette invasion bienfaisante qui couvrit la chrétienté. On rapporte qu'une nuit, comme ses moines dormaient, et qu'il veillait seul sur une tour du monastère, en considérant les cieux, il se fit autour de lui une grande clarté, et il vit l'univers entier illuminé sous un rayon de soleil. Ce rayon, c'était la règle bénédictine. Elle était humble et courte ; mais elle embrassait le travail qui subjugue la terre, la prière qui est maîtresse du ciel, la charité qui conquiert les hommes : elle rendait ainsi à l'humanité l'empire de soi-même et de toutes choses. La règle pourvoyait à l'entretien d'une bibliothèque conventuelle : bientôt l'usage y joignit le ministère de l'enseignement. Les chartes déposées dans les archives devinrent les jalons des premières

chroniques. Les légendes des saints y jetèrent les reflets d'une poésie nouvelle. Dès la seconde génération le Mont-Cassin avait son histoire. D'un autre côté et au nord de l'Italie, au milieu même de ces Lombards si redoutés, la colonie monastique de Saint-Colomban (612) apportait à Bobbio les traditions savantes de l'Irlande. Ainsi le feu sacré des lettres s'entretenait sous la garde de l'austère virginité du cloître. Quoi d'étonnant si les moines conservèrent l'antiquité? ils étaient l'antiquité même. Ils en avaient la langue, le costume, la forme des habitations. S'il eût été donné à Pythagore de revenir visiter ces rivages de la Grande-Grèce qu'il avait aimés, à la vue de ces pieuses républiques de saint Benoît, à l'aspect de cette vie commune, de ce silence, de ces graves figures enveloppées de leur pallium, errant sous les portiques, il aurait cru retrouver ses écoles. Et pourtant il y avait entre les deux institutions toute la distance du Christianisme. C'étaient ces hommes qui devaient renouveler l'Europe par la foi, par la science, par le défrichement du sol. Détachés du temps, ils étaient de tous les temps : les moines devaient être des hommes éternels.

Vers le même temps (590-604), la Papauté atteignait toute sa puissance en la personne de saint Grégoire-le-Grand, prêtre héroïque, réservé pour les dangers de ces mauvais jours. Tandis que les murs de Rome, ébranlés par de continuels assauts, menaçaient de tomber sur lui, sa pensée était aux extrémités du monde ; en Orient, pour repousser les entreprises de la cour byzantine ; au Nord, pour convertir les Anglo-Saxons ; à l'Occident, où elle achevait la ruine de l'arianisme chez les Visigoths d'Espagne. Ses prédications pour l'affranchissement des esclaves, sa réforme du chant religieux, et ses écrits, demeurés l'une des bases de l'enseignement théologique, avaient assez fait dans l'intérêt des temps futurs. On l'accusa d'avoir voulu abolir la mémoire des siècles anciens par la destruction des livres ; mais personne ne croit plus au témoignage équivoque et solitaire de Jean de Salisbury, postérieur de six cents ans. Ce Pontife, qu'on a fait ennemi des lettres, en rendait l'étude obligatoire pour le sacerdoce ; à ses côtés, les plus doctes d'entre les clercs se mêlaient avec les plus pieux des moines. Fils d'un sénateur, lui-même avait géré la préture; quelque chose lui était resté des vieilles mœurs patriciennes. « Aucun de ceux qui le servaient, dit le « biographe, n'avait rien de barbare ni dans le langage, ni dans

« le costume. La latinité s'y reconnaissait sous la trabée ou sous « la toge : c'était un palais latin, où se maintenaient des habitu- « des latines. » On a appelé Boèce le dernier des Romains : ce nom que d'autres réservent à Brutus, je le donnerais à Grégoire-le-Grand, si je ne voyais après lui le caractère des maîtres du monde reparaître dans quelques-uns de ces papes illustres dont Grégoire VII ne fermera pas la marche. Je ne connais pas le dernier des Romains.

Les histoires contemporaines louent la science de saint Martin, de Léon II, de Grégoire III, de Zacharie : leurs épîtres en déposent. Rome ne cessait pas d'être le centre des affaires de toutes les nations. Elle mettait toujours la louve de Romulus sur ses monnaies. La Papauté n'en rendait point les clefs aux Barbares. Les religieux lettrés d'Angleterre et d'Asie s'y rencontraient. En 690 on y voit venir un moine de Tarse, nommé Théodore, élevé aux écoles d'Athènes, et qui alla plus tard porter les lettres antiques sur le siége archiépiscopal de Cantorbéry. L'enseignement de la grammaire s'y continuait, dans le sens primitif et plus étendu de ce mot : la bibliothèque du Vatican, si pauvre qu'elle fût, envoyait des manuscrits grecs d'Aristote à Pepin-le-Bref. Les basiliques s'enrichissaient de mosaïques et de peintures. Mais la civilisation se perpétuait surtout par ce qui en est le plus fidèle dépôt, c'est-à-dire par les langues. L'Eglise portait aux peuples du Nord le vieil idiome des proconsuls, disputait avec Constantinople dans le langage de saint Jean Chrysostôme, recueillait religieusement les textes primitifs des Ecritures. En consacrant par une adoption solennelle le latin, le grec et l'hébreu, elle sauvait ce qu'il y avait de plus éminent dans le passé, le Latium, la Grèce, et les prémices de l'Orient.

Ainsi la tradition ne périt pas. Elle se maintient dans l'Eglise, et par là dans la chrétienté. Au milieu de cette obcurité du VIe au VIIIe siècle, l'esprit humain ne défit point son œuvre de tant de jours. L'Ouvrier immortel travaillait dans le silence : ou, s'il sembla un moment sommeiller, l'Eglise veilla pour lui, comme l'ange de cet artiste pieux qui, à son réveil, trouva achevé par une main invisible le tableau interrompu le soir.

Enfin par le rapprochement de l'ancienne civilisation, du Christianisme et de la barbarie, se forme une société nouvelle. Elle se fonde sur la concorde du sacerdoce et de l'empire, elle se

développe au milieu de leurs discordes : il la faut suivre jusqu'à ce qu'elle trouve son expression dans une nouvelle littérature.

La société du moyen-âge fut constituée le jour où Charlemagne, agenouillé au tombeau des saints apôtres, reçut la couronne des mains de Léon III, au milieu de cette acclamation d'un peuple immense : « A Charles-Auguste, couronné de Dieu, grand et pacifique empereur des Romains, vie et victoire ! » Alors se réalisa l'idée d'une monarchie universelle, héritière des Césars, consacrée par le Christianisme, qui s'étendait sur les nations latines et germaniques, et qui, pour exprimer cette alliance de tous les temps, devait s'appeler le Saint-Empire romain. Le grand homme savait bien tout ce qu'il y avait de droits sous les plis de cette pourpre, et, par un capitulaire de l'an 802, il exigea, en vertu de son titre impérial, un nouveau serment des peuples qui lui avaient fait hommage comme à leur roi.

Charlemagne avait trouvé le pouvoir en Italie: il y trouva aussi la science. Lorsqu'en 774 il visita Rome pour la première fois, les enfants des écoles vinrent au-devant de lui jusqu'à un mille hors des murs : les lettres reconnaissaient leur protecteur. Elles l'attendaient partout au passage; la prise de Pavie lui livra Paul, diacre, et Pierre de Pise ; plus tard, ce fut à Parme qu'il fit rencontre d'Alcuin. Les Papes lui donnèrent des maîtres habiles dans les sept arts, pour répandre en France l'étude de la grammaire, du comput et du chant. Un clerc de Lombardie, nommé Théodulfe, sans autre appui que son savoir théologique et ses vers latins, devenait évêque d'Orléans, *missus dominicus*, et l'un des grands du royaume. Ainsi, ce que la Péninsule avait de plus savant émigrait au delà des Alpes, afin de concourir à cette restauration des connaissances humaines que rêvait le grand empereur, quand il demandait au ciel douze hommes comme saint Jérôme et saint Augustin pour renouveler la face du monde.

L'Italie semblait s'être épuisée dans son effort. Ses provinces méridionales, divisées entre les Grecs et les ducs de Bénévent, envahies par les Sarrasins, échappaient à la bienfaisante unité de l'empire. Bientôt la décadence de la dynastie carlovingienne, les guerres civiles qui la suivirent, la profanation du Saint-Siége, l'invasion des Hongrois, égalèrent les horreurs que l'âge passé avait connues. Et dans les longues années qui s'écoulent jusqu'à Otton-le-Grand, on se demande si l'antiquité n'a survécu par tant de travaux, si la chrétienté n'a grandi par tant de génie, que

pour périr ensemble par le malheur des temps et la corruption des hommes.

Toutefois, à y regarder de près, la lumière est dans ce chaos; et les traces en sont plus nombreuses que durant les siècles précédents. Une loi de Lothaire établit des écoles dans neuf villes principales qui seront comme autant de foyers pour la Toscane, la Marche, la Lombardie et le Frioul. En 826, un concile romain tenu par Eugène II ordonne qu'au siége des évêchés, et dans les lieux de leur dépendance où besoin sera, on prenne le soin d'entretenir des maîtres pour l'enseignement des lettres, « attendu que ces connaissances servent singulièrement à la loi divine. » Ce décret fut renouvelé en 853. Quelques années après, quand Louis II visita Bénévent (870), on y comptait, selon le chroniqueur, trente-deux philosophes, dont le plus célèbre, à la vérité, était le peu célèbre Hilderic. Un auteur de ces temps gémit de voir la poésie descendre dans la foule. Le démon des vers agitait les gens jusque dans les campagnes :

Hoc faciunt urbi ; hoc quoque rure viri.

Des travaux plus utiles consacrèrent la mémoire de Berthaire, abbé du Mont-Cassin, de l'évêque Atton et d'Anastase le bibliothécaire, qui tira les annales de la papauté des actes des martyrs et des archives de l'Église, pour les faire entrer dans le domaine de l'histoire. Lorsqu'enfin Otton-le-Grand reprit les desseins interrompus de Charlemagne, ce fut encore en Italie qu'il chercha les instruments de ses conseils. Par ses ordres, Luitprand, évêque de Crémone, entreprenait cette ambassade de Constantinople, dont il nous a laissé le remarquable récit. On y voit la vieillesse de la monarchie byzantine, obstinée dans son isolement orgueilleux, tandis que l'Europe commençait à n'avoir plus besoin d'elle. Vers la même époque, un clerc de Novarre, appelé à la cour d'Allemagne, s'arrêtait au convent de Saint-Gall. Accompagné d'une bibliothèque de cent volumes grecs et latins, préparé sur de nombreuses questions, dont il avait arrêté le programme, il se proposait d'éprouver et d'étonner les moines de la docte abbaye. Or, dans la chaleur de la dispute, « trahi, dit-il, par l'habitude de la langue vulgaire, » il laissa échapper un solécisme, à la grande joie des latinistes allemands. On chansonna l'ultramontain; l'aventure courut les monastères. Gunzo jugea le cas digne d'apologie; et, dans la

lettre où il excuse son malheur, nous saisissons curieusement, au milieu de l'appareil de l'érudition classique, un des premiers vestiges de l'italien moderne.

Otton II rendit à l'Italie plus qu'elle n'avait prêté; il donna au Saint-Siége Sylvestre II, à qui recommence la suite des grands papes. Les temps qui se préparaient ne voulaient rien de médiocre.

Quand la querelle éclata entre le sacerdoce et l'empire, le César était Henri IV, de cette maison salique dont la domination violente menaça de reconduire l'Allemagne à la barbarie. Des traditions de la monarchie romaine, il ne connaissait guères que la fiscalité : il représentait plutôt l'ancienne royauté germanique, appuyée des forces du système féodal. Chef de l'aristocratie militaire, il y engageait les évêques par le lien de l'investiture qui faisait de l'église un fief, et par la protection du concubinat, qui aurait fait du sacerdoce une caste. Ainsi ces deux ordres, la noblesse et le clergé, confondus en un seul, auraient pesé de tout leur poids sur la société chrétienne. Jamais la liberté n'avait couru un danger plus prochain. Au contraire, le véritable génie impérial, le génie du gouvernement, qui émancipe et qui éclaire, celui-là, était à Rome, dans les conseils de la papauté, dans les pensées de Grégoire VII. Ce moine italien avait hérité des vieux Romains la puissance du droit, avec les armes de moins et la foi de plus. Du fond de son palais de Latran, où l'assiégeaient tantôt les séditions de la multitude, tantôt les anathèmes d'un conciliabule schismatique, il faisait courber, sous l'uniformité de la loi ecclésiastique, toutes les provinces d'Occident, il domptait l'éternelle résistance de la Germanie. Et quand le prince allemand vint s'humilier devant le pontife, à Canossa, ce fut encore une fois le triomphe de la civilisation sur le monde barbare.

En sauvant les destinées de l'Église, Grégoire VII et ses successeurs servirent la cause des lettres; ils la servirent de plusieurs manières.

Et d'abord nous n'admettons point cette maxime commune, que les arts naissent et vivent de la paix. S'il y a, comme nous en avons vu, des guerres exterminatrices, des invasions et des tyrannies qui oppriment les intelligences sous le règne brutal de la force, il en est autrement de ces luttes mémorables qui mettent la force au service des grands intérêts, et par conséquent des grandes idées. L'esprit humain aime les

combats qui agitent des questions, il grandit dans les perplexités; il lui faut ces conditions sévères sans lesquelles rien n'est fertile : la peine et la douleur. Les siècles de Périclès et d'Auguste sortirent de Salamine et de Pharsale. La querelle des investitures réveilla la scolastique. Entre l'excommunication et le ban de l'Empire il fallait choisir : il fallut penser. La victoire de la papauté fit les croisades : comme toutes les guerres civilisatrices, elles devaient être saluées par des chants.

En second lieu, les papes, qui mettaient tout en œuvre pour la réforme du clergé, tentèrent aussi de l'obtenir par la science. Ils cherchaient à constituer l'indépendance du sacerdoce en lui assurant une possession que le sceptre féodal ne déléguait pas, celle des lumières. Ils relevaient la dignité du prêtre par l'exécution de la loi du célibat; mais, en lui interdisant les joies de la famille, on devait lui ménager d'autres consolations pour honorer sa solitude : on fit asseoir les lettres à son foyer. Le concile romain de 1078 rappela à toute la chrétienté les décrets qui instituaient auprès des églises épiscopales des chaires pour l'enseignement des arts libéraux. Cette impulsion fut décisive, et l'Italie l'appuya d'un glorieux concours. Trois hommes, Lanfranc, S. Anselme et Pierre Lombard, allèrent inaugurer dans l'Europe septentrionale les études renaissantes. Lanfranc ramena une dialectique meilleure; les écrits de S. Anselme rendirent à la métaphysique la vigueur de son essor; les *Sentences* de Pierre Lombard donnèrent à la théologie cette forme rationnelle qui sembla plus tard se fixer pour l'éternité dans *la Somme* de saint Thomas. Leurs leçons suscitèrent l'esprit philosophique en France; leurs disciples ouvrirent cette grande école, où quarante mille étudiants se rendaient des quatre vents du monde, où les opinions contraires comptaient des armées, où enfin s'agita dans une liberté sans égale toute la vie savante du moyen-âge.

Enfin les villes italiennes, unies sous le patronage du souverain pontificat contre l'oppression des évêques feudataires et des vicaires impériaux, s'engagèrent aussi dans les guerres saintes. Tandis que la ligue lombarde vengeait les ruines de Milan et dictait la paix de Constance, les vaisseaux de Pise, de Venise et de Gênes revenaient d'Orient, rapportant le souffle poétique de l'Asie dans les plis de leurs voiles. Les cités victorieuses se hâtent de prendre possession du sol par des monu-

ments qui témoignent de leur souveraineté : les dômes de Saint-Marc sortent des eaux de l'Adriatique. D'autres commencent leur histoire à cette page. Le Sénat de Gênes ordonne à l'un de ses consuls d'écrire les annales de la République ; les chroniques de Lodi, de Come et de Crémone se rédigent. Les vieux municipes romains relèvent leurs lois avec leurs murs ; la jurisprudence refleurit dans les écoles de Mantoue, de Plaisance, de Padoue et de Modène. C'est là qu'on voit les origines de l'Université de Bologne. Un même mouvement se propage jusqu'aux extrémités de la Péninsule. Les Normands de Sicile bâtissent la basilique dorée de Montréal, et racontent en vers les Gestes de leurs princes. L'intérêt de la science se lie à celui de la patrie ; l'art s'inspire du peuple et s'en fait comprendre ; tout ce qui fleurit a une sève nouvelle et des racines plus profondes. On reconnaît ces commencements d'organisation et de sensibilité qui sont les signes de la vie : un nouveau génie va naître ; il faut que sa langue se constitue.

Longtemps, entre la langue classique des savants et les dialectes rustiques qui ne s'écrivaient point, l'Italie eut un latin barbare dont on a cherché les premières traces dans les comédies de Plaute et dans les inscriptions chrétiennes. Il faudrait suivre, comme l'a fait M. Fauriel dans de savantes leçons, les vicissitudes de ce langage mobile, modifié par l'usage et l'exigence des temps, qui régna dans la prédication familière et dans les actes publics, et qui, durant plusieurs siècles, suffit aux besoins de l'esprit humain. D'un autre côté la poésie provençale avait pénétré en Lombardie par les relations politiques qui unirent la noblesse des deux pays. On voit de bonne heure les troubadours visiter les cours féodales de Montferrat, d'Este, de Vérone et de Malaspina. Bernard de Ventadour va recevoir, dans la cathédrale de Bologne, la couronne des poëtes. Mais ces plaisirs des châteaux ne descendaient point jusqu'à la multitude. A côté de l'idiome des nobles et de celui des clercs, il était temps que la langue nationale se fît jour. Le lever du XIIIe siècle est célébré par des chants d'une harmonie jusqu'alors inconnue. Les hommes libres de Florence et de Sienne échangeaient des vers d'amour avec les courtisans siciliens de Frédéric II, tandis que sur les montagnes d'Ombrie on entendait le cantique de saint François d'Assise. Le peuple s'étonna de les comprendre. Des bords de l'Arno jusqu'au phare de Messine les

voix se répétaient comme des échos; elles se reconnurent comme une même langue, et la pensée de l'homme eut dans le monde un admirable instrument de plus.

Ici s'arrêtent nos études; car, à cette distance, nous voyons déjà Ricordano Malespini rassembler les documents de la première histoire en prose populaire; nous apercevons Brunetto Latini qui dictera le premier poëme de longue haleine : ce sont les maîtres de Dante et de Villani. Ces noms savants nous avertissent que l'antiquité n'est pas détruite, mais que les temps modernes ont commencé. La suite de nos recherches, en partant des lettres latines, nous a conduits en pleine littérature italienne.

Ainsi les lettres n'ont jamais péri. Ainsi cette période de barbarie complète, qu'on étendait d'abord dans un espace de mille ans, de la chute de l'empire romain à la prise de Constantinople, qu'on avait successivement réduite, et qui demeurait enfin restreinte aux VIIe et Xe siècles, s'évanouit devant un examen plus sévère. La barbarie put régner, elle ne prescrivit jamais. Une protestation nombreuse, toujours transmise, toujours recueillie, conserva les droits du savoir. Je ne trouve point cette ignorance universelle déplorée par plusieurs contemporains; et, parce que plusieurs la déplorent, je commence à n'y croire plus. L'intelligence humaine a eu cet honneur : que la ruine du monde ancien et le débordement de l'invasion n'aient pu prévaloir contre elle. La Providence, pour qui rien n'est petit, a pris soin des destinées de l'art, comme des révolutions des peuples. Elle ne laissa jamais le monde sans un foyer où il pût rallumer ses flambeaux. Il n'y a que les temps qui n'ont de foi ni en Dieu ni dans l'homme, il n'y a que les siècles impies qui croient à une nuit éternelle :

Impiaque æternam timuerunt sæcula noctem.

Ce point solidement établi servirait à relever une doctrine littéraire longtemps méconnue. C'est que deux choses sont nécessaires pour la perfection de l'art : d'un côté la liberté de l'inspiration qui vient et se retire, différente selon les temps et selon les lieux; de l'autre, l'autorité de la tradition qui demeure dans l'enseignement, dans la critique, dans les langues savantes. D'une part le génie, de l'autre le travail. Le génie est un don; et les siècles peu nombreux qui le possèdent

n'arrivent toutefois à la gloire que par la discipline austère du travail, par un long apprentissage sous la conduite d'autrui. Le travail est une loi; et, courageusement accomplie, il n'est point de temps si malheureux qu'elle ne puisse honorer encore. Elle console même la société de l'absence momentanée du génie, puisqu'elle en assure le retour en gardant la place qu'elle a laissée.

C'est par là qu'on peut découvrir dans l'histoire la suite des lettres, comme Bossuet y a trouvé la suite de la religion et des empires. La loi du travail est aussi la loi de l'hérédité qu'elle conserve, et du progrès qu'elle prépare. Les connaissances ne sauraient avancer qu'en s'appuyant sur les certitudes acquises; les arts ne s'éclairent qu'à la splendeur des grands modèles. Au milieu de l'inépuisable variété de ses œuvres, on voit l'esprit de l'homme poursuivre un même but, en cherchant la beauté, la vérité, la justice. On saisit un dessein d'en haut qui s'exécute ici-bas par une succession laborieuse. Et ainsi se démontre encore cette unité, cette solidarité du genre humain, dogme chrétien, vers lequel tendent aujourd'hui toutes les conclusions de la science.

L'unité, qui paraissait interrompue entre l'antiquité païenne et les temps chrétiens, s'est perpétuée en Italie. Or, cette belle contrée, située au milieu de la Méditerranée, au centre de toutes les communications du monde, soumise à des vicissitudes qui ne lui permirent jamais de constituer une nation distincte, semble vraiment réservée à quelque ministère plus auguste, dans un intérêt universel. L'Italie est l'organe de Rome, et Rome elle-même est l'immortelle dépositaire de la tradition politique, littéraire, religieuse du monde. Elle a fait l'éducation de ces peuples d'Occident qu'on a longtemps appelés Latins, et qui, pénétrés de la loi, de la foi, de la langue latine, ont mis partout leur empreinte ineffaçable. Toute la civilisation est romaine. En sorte que les destinées de l'humanité reposent tout entières sur cette mystérieuse ville, et qu'il faut bien dire, avec le plus grand des poëtes italiens : « Il n'est point besoin d'autre preuve pour voir qu'un conseil singulier de Dieu a présidé à la naissance et à la grandeur de cette sainte cité; et je suis dans la ferme croyance que les pierres de ses murs sont dignes de respect, et que le sol où elle est assise est digne de vénération au delà de ce que les hommes ont jamais pu dire et croire. »

A. F. Ozanam.

L'HONNÊTE FEMME.

I

MARIAGE DE L'HÉROÏNE.

Il y avait, n'importe en quelle année, dans n'importe quelle ville (disons Chignac comme nous dirions Saint-Brieuc, ou Quimper, ou Messine), un fonctionnaire assez jeune, assez riche, assez bien fait et assez généreux. Marié depuis près d'un an, il se montrait encore épris de sa femme, qui de son côté, n'avait témoigné jusque-là aucun éloignement pour lui. Certaines vieilles disaient bien qu'elle était trop adulée pour aimer longtemps son mari, mais cela passait pour un propos d'intimes. Cette personne avait vingt-six ans; son esprit et sa beauté étaient célèbres dans tout le pays, et véritablement elle aurait pu briller sur un plus glorieux théâtre, unissant à beaucoup d'agréments extérieurs cette bonne grâce naturelle que l'usage du monde ne donne jamais si exquise à ceux qui ne l'ont pas reçue en naissant. Cependant, il s'en était fallu de peu qu'elle ne restât vieille fille; elle était pauvre, coquette et fière. Parmi ceux qui l'admiraient, celui-là était trop grand, celui-ci trop petit, ce troisième trop lourd; il y en avait de trop simples, il y en avait de trop prétentieux; les uns ne lui laissaient espérer dans le monde qu'un rang médiocre, de plus riches n'avaient pas assez de bien pour qu'elle pût leur pardonner d'avoir tant de sottise; enfin c'était l'histoire du héron, et plus d'une fois, sous le poids des heures sombres (il en est dans la vie des belles), elle avait tristement compté les grains du long collier de refus dont elle se parait ordinairement avec orgueil. Son miroir et tous les yeux lui permettaient cet orgueil; elle se trouvait même une teinte de pâleur et de mélancolie qui ne lui dé-

plaisait pas, et qui ne pouvait déplaire à personne, lorsque le fonctionnaire en question, — nommons-le Cléante pour faciliter le récit, et nommons-la Lucile en souvenir de Molière, — vint majestueusement s'abattre à Chignac. Il commença par s'y ennuyer, ayant trop de fortune pour aimer son emploi, et s'étant d'ailleurs frotté à Paris de quelque peu de littérature psychologique, la plus belle chose que l'on ait imaginée pour apprendre aux têtes insuffisantes à se tourmenter partout. Ce bon garçon avait des écritures à tenir, des commis à gouverner, de l'argent à recevoir, et il voulait encore être poëte. Il se convainquit, dans les réflexions de ses après-dînées solitaires, qu'il ne pouvait vivre là où ne se cultivaient pas les nobles arts, à moins d'avoir au cœur un grand amour. Je vous donne la phrase pour ce qu'elle vaut : c'est la mode qui l'a faite, et non pas moi.

Dans les villes de province, les filles sont d'autant plus pressées de se marier qu'elles en trouvent moins l'occasion. Tout fonctionnaire un peu riche et célibataire peut choisir en sultan. Point d'attachement ancien, point de souvenirs de marguerites effeuillées, point de premier ni de second amour qui tienne, dans le cœur des demoiselles, contre l'espoir d'inspecter ses écritures, et d'aller, qui sait? peut-être un jour partager sa gloire dans les suprêmes honneurs d'un poste à Paris. Cléante fut assassiné de prévenances ; et pères, et mères, et jeunes filles, les uns par piéges habilement tendus, les autres à force ouverte, essayèrent de l'entraîner ; il attribua tout à son mérite. Mais, parmi tant d'agaceries, il ne remarqua que la froide indifférence de Lucile, n'admira que sa pâleur psychologique, ne se laissa piper qu'au dédain qu'elle lui laissait voir. Il s'avança, couvert de ses plus beaux gants jaunes, comptant bien qu'elle ferait deux pas pour un qu'il ferait lui-même. Elle ne bougea point. Il se mit en tête de dompter cette rebelle et feignit l'insouciant : elle ne le vit pas..., disons, avec plus de prudence, qu'elle ne parut point le voir. Cléante alors devint mélancolique : peine perdue ; Lucile n'en était pas à s'émouvoir de l'effet de ses charmes, et, quelque distingué que fût Cléante au lieu dont nous parlons, la hautaine personne avait refusé tout autant, peut-être mieux. Cléante en vint à raisonner de travers, ferma les yeux sur l'avenir, se démontra que les attraits de Lucile valaient un capital, que sa bonne réputation pouvait passer pour une dot ; puis, fatigué d'avoir en ce sens

battu la campagne deux ou trois semaines durant, et de ne trouver, dans tous les anciens calculs de sa raison sur le propos d'un établissement, que des auxiliaires mous et facilement vaincus, il offrit un beau jour à l'indifférente son cœur et sa main. Sans rechercher quelle sorte d'emploi remplissait Cléante, cette détermination fait présumer qu'il n'était pas dans la finance. Lucile fut médiocrement surprise; elle hésita quelque peu. Mais ayant considéré que, si elle ne se mariait point cette fois, elle devrait, à la Sainte-Catherine prochaine, mettre une épingle à son bonnet, elle accepta. Et tandis que Cléante éprouvait parfois comme une vague envie de se retirer, s'avouant avec humiliation qu'il faisait un mariage d'amour, Lucile, conservant sa supériorité dans le triomphe, répondait froidement, aux félicitations jalouses de ses amies, qu'elle faisait un mariage de raison.

Le mariage eut lieu dans les formes les plus pompeuses de la légalité; à la mairie d'abord, où Lucile, sans en rien laisser paraître, car elle avait au besoin l'impassibilité d'un marbre, s'amusa beaucoup. Ce qui la divertissait intérieurement, c'était la figure et les exhortations de M. le maire. Outre que ce dignitaire eût bien voulu enlever Cléante pour sa fille et n'y avait rien épargné jusqu'au dernier jour, c'était un homme dont les coutumes privées, connues de toute la ville, rendaient extraordinairement bizarres les discours qu'il aimait à faire en semblable occasion. Quoique déjà sur l'âge, il passait pour le mari le plus inconstant du monde; on ne comptait plus les romans où il avait figuré, et dont plusieurs s'étaient dénoués à coups de bâton sur son dos municipal. D'ailleurs, parfait honnête homme à Chignac, un peu bête, mais qui avait du ventre et de la représentation. Les époux furent exhortés par lui à se garder une foi mutuelle; il le fit en termes si fleuris que son greffier pleura d'enthousiasme, et que lui-même en larmoya sur la fin. Lucile et Cléante terminèrent la comédie en se jurant fidélité devant ce gros Thésée en écharpe, qui avait des Arianes dans tous les faubourgs. On se rendit ensuite à l'église. Le lieu était plus solennel, et la présence du prêtre ne donnait ouverture à aucune remarque sardonique; les fiancés y furent plus sérieux. Agenouillés devant l'autel, ils firent chacun de leur côté quelques réflexions. « Je suis un sot, pensait Cléante, de prendre une fille qui n'a pas de bien; j'aurais pu épouser l'héritière de quel-



que richard; j'aurais obtenu plus vite de l'avancement, j'aurais entrepris quelque belle spéculation, j'aurais triplé mes capitaux. Au lieu de cela, je m'enchaîne; plus de liberté, plus de repos! Que n'ai-je eu l'esprit de demander un congé de six mois! j'aurais oublié mon amour aux barrières de Paris. » De son côté, Lucile : « Il fallait bien en finir! Toutes ces petites filles, à mesure qu'elles trouvaient à se marier, se moquaient de moi; mes parents deviennent bien tristes et bien fantasques. Cléante m'a trouvée assez belle, je l'ai trouvé assez riche, les positions sont égales; nous ne nous devons rien; et ce n'est point un maître que j'entends prendre ici. »

L'un et l'autre ils avaient un vague sentiment que le mariage devait être quelque chose de plus relevé et de plus doux; mais, occupés de leurs pensées, ils n'écoutèrent ni l'épître de saint Paul, ni le discours du prêtre, qui aurait pu là dessus leur donner les lumières qu'ils n'avaient pas.

Le mariage, par une idée selon moi assez malséante, fut célébré la nuit. Lucile et Cléante avaient craint les yeux du peuple, comme si c'était une chose ridicule de se marier. Quand tout fut fini, il était une heure du matin. Il n'y avait dans l'église qu'un certain nombre de parents, qui formaient un coup d'œil maussade. Lucile, en traversant la nef pour se rendre à la maison de son mari, ne put s'empêcher de songer qu'elle était assez belle pour le grand jour. Elle jeta tout autour d'elle un de ces regards négligents dont elle comptait ordinairement ses admirateurs : quelle fut sa surprise de reconnaître, à l'écart, dans un coin sombre, une personne qu'elle croyait loin du pays, et dont la présence était de nature à l'occuper si fort en cette circonstance que, si elle avait été maîtresse de l'appeler ou de l'éloigner, elle aurait bien pu, malgré la fermeté de son caractère, en délibérer pendant huit jours sans parvenir à prendre une résolution. Son premier mouvement fut de baisser les yeux, et elle éprouva un frémissement tel que l'ami de Cléante, qui lui donnait la main, crut qu'elle se trouvait mal. Elle le rassura; puis, regardant de nouveau, elle ne vit plus rien qu'une forme indécise qui s'éloignait. — Qui donc est là? demanda-t-elle, au risque d'une réponse qu'elle craignait d'entendre. — Un de vos parents, sans doute, reprit paisiblement le garçon d'honneur; dans l'obscurité je ne le re-

connais pas. Lucile n'ajouta rien, et bientôt elle fut chez Cléante sans autre aventure.

II

LE BONHEUR DE CLÉANTE.

Cléante était à peine marié qu'une chose lui arriva qu'il aurait pu prévoir et dont il ne s'aperçut pas : il fut immédiatement asservi, effacé, annihilé. En elle-même Lucile avait résolu d'entreprendre cet ouvrage sur son mari, quel qu'il fût, dans l'espace de temps redoutable qui s'écoule entre le moment où une personne de son caractère songe à se marier et celui où elle se marie enfin. Ce délai n'ayant pas laissé d'être assez long, les plans de Lucile, cent fois médités, redressés, corrigés, étaient mûrs quand le moment vint de les appliquer, et elle n'y rencontra difficulté aucune. Cléante l'aimait véritablement; elle le vit et n'en fut point touchée. Par amour propre, ou par égoïsme, elle arrêta qu'il serait heureux; mais, pour se rendre sa félicité moins lourde, elle travailla sans relâche à le rendre content de peu. Il fut habilement et promptement façonné à aimer les volontés de sa femme, dressé à se plaire dans ses bureaux, instruit à s'exagérer les avantages d'une maison toujours en ordre, d'une administration domestique vigilante, et même, s'il faut le dire, d'un régime alimentaire sain et régulier. Sa tendresse avait d'abord voulu entourer Lucile de l'éclat du luxe et des arts; il voulait la promener en France, en Italie, en Suisse, où il ne se rappelait pas sans orgueil qu'il avait jadis voyagé avec toutes sortes d'émotions poétiques. Les parures trop recherchées furent refusées stoïquement; et, quant aux voyages, on lui fit comprendre que, menacé maintenant d'avoir de la famille, il lui convenait de borner ses aventures au bon exercice de son emploi. Il vit donc les murailles de ses bureaux monter, monter, atteindre une hauteur immense et lui dérober le reste du monde; il ne s'en préoccupa point : le calme sourire de sa femme rayonnait dans cette prison qui lui devenait chère. Seulement, vers le sixième mois, il lui parut qu'il ressentait quelques inquiétudes; il se surprit à être triste, à bâiller. Il chercha d'où cela pouvait venir, et se reconnut d'abord parfaitement heureux; il se regarda dans toutes les glaces de ses appartements, et se vit frais et rose;

il questionna le médecin : le médecin lui trouva le pouls régulier, la langue parfaite, et le traita de malade imaginaire ; il consulta Lucile : elle déclara gravement qu'il avait besoin de se purger. Lorsqu'il eut obéi : « Vous vous trouvez mieux, lui dit-elle. — Il me semblait, reprit Cléante, que je manquais d'air ; à présent c'est fini. » C'était fini, en effet. L'individualité de Cléante, après avoir lutté six mois sans même savoir qu'elle luttait, venait de rendre le dernier soupir ; moralement, il était supprimé. Tout ce qu'il avait pu comporter de volonté, de souhaits, de rêves, n'existait plus, sauf une chose, qui est la passion de tous les fonctionnaires : le désir d'avancer. On devine pourquoi Lucile avait jugé bon de lui laisser ce désir-là, mais encore en avait-elle soumis l'essor à son *veto* modérateur. C'était peu pour cette maîtresse femme que son conjoint prît, tête basse, la voie que, du bout de son doigt, elle avait l'air de creuser dans sa destinée. Il n'y pouvait marcher qu'en lesse, s'arrêtant, faisant un tour sur lui-même et rétrogradant au besoin ; car, pensait-elle, il obéirait trop ; il perdrait jusqu'à la forme, que je veux qu'il conserve, d'un homme comme il faut et de mon mari. Grâce à ce sage raisonnement, Cléante garda suffisamment d'ambition et de dehors. L'unique point où Lucile ne put réussir, ce fut à l'empêcher d'engraisser ; encore n'y vint-il qu'avec lenteur et modération.

Ce travail de refonte étant achevé, Lucile se donna la satisfaction de le contempler à loisir : le succès lui plut, mais l'œuvre ne lui plut pas. En d'autres termes, elle trouva Cléante très-bien comme mari, et très-mal comme Cléante. Elle se sentit au fond du cœur, pour la pauvre machine qu'elle venait de façonner avec les éléments primitifs d'un homme, un immense mépris qu'elle étendit à toute l'espèce, en considérant la population mâle de Chignac. Elle songea que, sur la pente où elle l'avait placé, Cléante irait de jour en jour s'accomplissant, et que sa vie à elle n'était plus désormais qu'un tête-à-tête sans fin avec cette marionnette. Alors un doute étrange lui traversa l'esprit : elle se demanda si elle n'aurait pas été plus heureuse, au lieu de se faire un pareil esclave, de recevoir un maître ou de rester fille. Cette dernière idée l'effraya : elle se hâta de la chasser comme une injure qu'elle se serait faite à elle-même, se disant qu'après tout, si elle eût mieux fait de rester fille, elle n'en aurait rien su, puisque bien certainement en ce cas elle au-

rait passé ses jours à souhaiter un mari, et que si toute la question, dans la vie, est de savoir lequel vaut mieux du désir ou du regret, ce n'est pas la peine de s'y arrêter; qu'il faut seulement s'arranger pour vivre sans secousse et n'être point en spectacle à l'insolente pitié d'autrui : conclusion qui fut propice à Cléante. Voici comment.

III

D'UN HUSSARD QUI N'ÉTAIT POINT UN SOT.

Il y avait alors, en garnison à Chignac, un certain chef d'escadron de hussards, qui exerçait la séduction comme un art exquis dont il faisait toute son étude. Il fut touché du mérite de Lucile; mais, voyant à quelle femme il avait affaire, il s'occupa d'elle avec une discrétion qui n'entrait point ordinairement dans ses maximes. Après s'être déclaré sans mot dire par ce mystérieux langage du regard que tout hussard sait parler et que toute femme comprend, il se tint dans une réserve extrême; il ne fit point piaffer sous les fenêtres de Lucile son alezan brûlé, aux grâces duquel savaient résister peu de cœurs ancrés dans la vertu et dans la crainte des soufflets que peut donner un mari brutal. Au contraire, cachant à tous les yeux et presque à Lucile elle-même les soins qu'il lui rendait, il se garda d'en exiger aucun accusé de réception, se fiant à l'intelligence de cette belle personne pour qu'elle devinât qu'il n'espérait point surprendre son cœur ni l'enlever de vive force, et que, reconnaissant ne rien pouvoir par lui-même, il la laissait délibérer à loisir sur la distraction proposée à ses ennuis. C'était vers l'époque où Cléante consentait à se purger. Lucile trouva tout d'abord assez d'esprit au hussard. Intérieurement elle accepta l'injure de ses espérances, et nomma délicatesse la tactique habile qu'il employait. Elle se fût fâchée rouge si elle eût craint un moment d'être pénétrée; mais elle excellait, par nature et par étude, à ne voir et à n'entendre absolument que ce qu'elle voulait entendre et voir. Elle avait des pensées dont elle ne se parlait pas à elle-même, et d'autres qu'elle ajournait pour y songer en temps opportun, lorsque tout le monde pourrait croire qu'elle les avait entièrement oubliées. Elle donna sans remise audience à la cause du chef d'escadron, et le lui fit savoir par une adresse

qui la peint tout entière. Présumant qu'il avait bien quelque moyen de savoir ce qui se disait chez elle, un soir, au retour d'un bal chez le préfet où la jolie taille du galant et son génie pour la valse avaient été remarqués de la façon la plus obligeante, s'adressant tout haut à son mari, devant une femme de chambre, circonstance inouïe à laquelle le naïf Cléante ne fit pas attention : «En vérité, lui dit-elle, monsieur, prenez de l'exercice, car vous engraissez beaucoup. — Je t'assure, répondit Cléante, que c'est une idée : j'ai mis ce matin un gilet que j'avais avant mon mariage, et il ne me serrait pas. — Et je vous assure, moi, reprit-elle, que vous êtes deux fois plus gros qu'il n'appartient à votre âge. Voyez le commandant ***. »

Ce petit dialogue rapporté au chef d'escadron le combla de joie : il faut avouer qu'il y avait de quoi. Ce sont là de ces choses qui relèvent bien l'âme humaine, et qui l'encouragent comme toute perspective du but auquel elle tend par de nobles efforts. Mais alors survinrent les réflexions de Lucile, dont nous avons parlé plus haut. « Voyons, se dit-elle, j'ai quelque envie de me désennuyer ; mais, comme je me suis prise à regretter mon célibat, ne regretterai-je pas un jour mon tranquille ennui ? » Balançant les chances, elle trouva d'abord qu'une bonne réputation avait des avantages qu'il ne fallait pas aventurer à la légère. Supputant les caquets, les joies indiscrètes, les changements de garnison, et se consultant sur tout cela jusqu'au fond du cœur, elle reconnut qu'il y aurait à délibérer à Paris, mais qu'à Chignac il serait de meilleur goût de se montrer cruelle, d'autant plus qu'il s'agissait d'un homme fort recherché. Cette dernière considération décida tout. Sans pitié pour le chef d'escadron, Lucile résolut de se faire, aux dépens de ce vainqueur, une gloire qui la mettrait en tel fonds de vertu qu'elle pourrait, par la suite, peut-être dépenser beaucoup sans épuiser cette grande réserve. Voilà, prétendez-vous, qui est horrible. Eh, certainement ! Mais si Lucile se fût jetée à la tête du hussard, en eût-elle été plus ou moins vertueuse? Elle eût été plus pressée. Dans ce qu'elle fait, qu'avez-vous à lui reprocher, selon les lois du monde qui définissent et caractérisent l'honneur? Regardez à ce que vous appelez, vous autres, vertu : vous y trouvez les enseignements d'une sagesse égoïste et misérable. D'après votre code, Lucile est sage, aussi sage, et plus sage même, que

la Julie d'Etange, encore admirée de tant de professeurs sur la foi de J.-J. Rousseau.

Le lendemain de cette délibération, maître hussard fut gratifié d'un sourire, et le surlendemain de je ne sais quel doux propos, et ainsi de suite les autres jours ; cependant nul moyen de rencontrer Lucile en tête-à-tête, et d'en obtenir deux mots un peu clairs. Cléante eut à faire un voyage de huit jours ; dans l'intervalle, il y eut bal chez le préfet : Lucile y vint assez tard ; priée à danser, elle était indisposée; elle ne dansait pas. Il y avait bal le surlendemain chez le directeur des contributions : daignerait-elle y paraître ? Elle ne pouvait guère s'en dispenser. Danserait-elle ? Certainement non. Elle pensait ne plus danser de tout l'hiver. Tout cela plein de craintif embarras, de mélancolie et de jolis sourires. Le chef d'escadron n'était pas grand partisan des billets doux, et les défendait d'une manière absolue aux sous-lieutenants qu'il voulait bien former. Cependant il jugea qu'il fallait ici enfreindre la règle. Au bal du directeur des contributions, Lucile avait un bouquet très-beau : c'était une habitude de distinction ancienne chez elle. Le commandant s'extasia comme de coutume sur la magnificence et le bon goût de ce bouquet, qu'on savait que Lucile faisait souvent de ses belles mains. Il lui demanda la permission de l'examiner, prétendant que jadis, faisant la guerre en Morée, il y avait appris le langage des fleurs. A Chignac, cette vieillerie n'était point passée comme elle l'est aujourd'hui. On lui abandonna le bouquet, et il y glissa un papier plié si menu, que deux roses pompons le cachaient entièrement. C'est où Lucile l'attendait, regardant du coin de l'œil, en causant avec une voisine, ce tour d'habileté, que le chef d'escadron voulait qu'elle vît, mais qu'elle avait grand soin de ne pas voir. « Eh bien, demanda la voisine, que dit le sélam? — J'avoue, répondit le chef d'escadron, que ma science est en défaut : je vois pourtant ici de la tristesse, mais je ne saurais deviner si elle est mêlée de résignation ou de désir. » Pendant qu'il parlait, faisant force d'yeux pour donner un sens allégorique à la phrase et se dépitant de n'en pas trouver une qui fût mieux que celle-ci à double fond, Lucile jouait de son bouquet, en écartait les branches, le balançait d'une main indolente et distraite ; enfin le papier tomba sur ses genoux. Ce fut un coup de théâtre : la voisine témoigna une surprise extrême, un nuage passa sur les yeux du chef d'escadron,

et la femme de Cléante, s'armant de toute sa dignité : « Le mystère de mon bouquet est peut-être là, dit-elle au séducteur, en lui présentant le fatal papier. Voici une fleur que je n'y avais pas mise, et que sans doute vous n'avez pas lue. — Voyons ! » s'écria la voisine, hardie et féroce comme une femme de province qui flaire un scandale, et elle avança la main pour saisir le billet. Mais le commandant, remis du coup furieux qu'il venait de recevoir, la prévint lestement. « Madame, dit-il à Lucile, je vous demande pardon : j'osais vous exprimer des sentiments que seule ici peut-être vous voulez dédaigner. J'ai mérité ce que je vais souffrir. » Puis, se tournant vers l'autre, qui demeurait interdite : « Madame, je n'ai point l'indiscrétion de vous demander le secret. » Il les salua, et, calculant qu'il fallait bien une demi-heure avant que l'aventure eût fait le tour du salon, il s'en alla paisiblement danser.

Le lendemain ce fut une grande rumeur dans la société de Chignac ; les uns plaignaient, les autres condamnaient le hussard ; mais la fière vertu de Lucile était unanimement admirée. Comme le chef d'escadron s'était souvent montré fort habile à l'épée et au pistolet, on se préoccupait aussi de ce qu'allait faire Cléante. Déjà plusieurs amis, désireux de lui conseiller la modération, se disposaient à l'instruire d'une offense qu'il pouvait parfaitement ignorer ; mais à peine fut-il de retour, que le chef d'escadron lui-même se présenta devant lui, accompagné de deux officiers. « Monsieur, lui dit-il, j'ai osé écrire à votre femme que je l'admirais. Vous apprendrez comment elle a reçu ma lettre. Les rieurs ne sont pas de mon côté ; toutefois, je viens vous prier d'excuser une audace qu'on me fait assez déplorer. Ces messieurs publieront que je regrette d'être illégitimement entré en concurrence avec un galant homme comme vous. Souffrez que je ne sois pas davantage, pour ceux qui vous aiment, un objet de trouble et de déplaisir. »

Cléante accepta ces excuses en homme bien élevé ; Lucile en fut contente, et plus qu'elle ne le laissa voir ; le chef d'escadron ne se trouva pas non plus trop malheureux ni trop malhabile. Ce qu'il avait souhaité, il le voulait encore ; par son silence sur Lucile, il proclamait plus haut que personne sa vertu ; pourtant au fond de l'âme il était loin de désespérer. Cette entreprise devenait si difficile qu'il avait tout lieu de croire qu'enfin Lucile serait tentée d'en voir la conclusion. Mais, comme il méditait sa

campagne, le régiment changea de garnison, et bonsoir! Vous vous intéressez à ce chef d'escadron, peut-être? Lassé des monotones sympathies qu'il trouvait chez les dames, il passa dans la cavalerie d'Afrique avec le projet de courtiser la gloire. Il y fit fort bien; par malheur, un jour qu'il était d'arrière-garde, des kabyles embusqués sur la crête d'un ravin lui tirèrent de fort près deux coups de fusil : la première balle lui emporta le nez, la seconde tua son alezan doré si célèbre à Chignac. Il est présentement lieutenant-colonel et défiguré. Il voudrait se marier ; on l'aurait pour peu de chose.

IV

L'AUTEUR SE CRITIQUE ET SE JUSTIFIE. — LA SOCIÉTÉ DE CHIGNAC. — CONSIDÉRATIONS DIVERSES.

Oui, j'observe moi-même que, depuis la première ligne du premier chapitre, nous en sommes toujours au même point : le rideau est levé, l'on attend le drame, et il n'arrive pas, et rien ne l'annonce. Vous ai-je promis un drame? J'ai eu tort, il n'y en aura pas. On va se demander si je suis fou, de mettre en scène des personnages qui n'ont aucun drame à représenter. Quoi! Lucile tout à l'heure n'empoisonnera point Cléante? Non vraiment. Et elle ne se fera pas enlever? Point du tout. Et Cléante va rester heureux? A coup sûr! Alors, qu'avez-vous à nous apprendre? Mais rien. Je dessine une figure isolée : *l'Honnête Femme*, et je cherche à vous la montrer sous tous les aspects où je l'ai vue. Elle cause, elle pose ; elle n'agit pas. Si elle agissait, ou elle entrerait en aventures, et alors ce serait la femme perdue; ou, relevée comme Madeleine des secrètes chutes de son cœur, n'ayant rien à aimer dans la vie que le devoir, elle l'aimerait d'une ardeur sans bornes; elle combattrait passions, regrets, désirs, et ce serait la femme chrétienne. Il n'y aurait rien là qui représentât cette eau claire et morte sur un fond de vase, ces vertus calculatrices comme le vice lui-même, et souvent plus perverses, qui font une honnête femme telle que vous en connaissez vingt.

Mais voyons un peu nos gens. Pénétrons dans le grand salon de la préfecture où l'on reçoit ce soir : voici Cléante, il est ra-

dieux. Hier il a fait les comptes de l'année, et il se trouve, grâce à la sévère administration de Lucile, que sa maison lui coûte moins depuis qu'il est marié. Lucile lui a dit qu'il aurait de l'avancement, qu'il serait député, qu'on lui donnerait la croix d'honneur, qu'il occuperait un poste à Paris : il le croit; il se garderait d'en douter; il se félicite d'avoir choisi sa femme; il prétend que son mariage est une excellente affaire qu'il a finement conclue. Voici Lucile: elle est belle, grave, sereine et mûre comme la campagne au midi d'un jour d'été. Elle règne par la grâce, par la richesse, par la vertu. Trente commis, surnuméraires, lieutenants, capitaines, l'adorent et n'osent pas seulement se l'avouer. Elle connaît son empire, elle en jouit; elle est ferme à ne point se départir d'une conduite qui lui vaut tant d'hommages, à moins d'une occasion qu'elle ne veut point prévoir, à moins d'un idéal qu'elle ne saurait trouver à Chignac. Cléante s'étonne pourtant de la voir souvent bâiller. N'était Cléante, volontiers cela l'étonnerait aussi.

Voici encore toute la société de Chignac : elle est très-imposante. Je vous présente d'abord M. le préfet. Nul ne possède mieux la dignité du silence. Dans les circonstances d'apparat, lorsqu'une question grave est agitée, on reconnaît en lui, à son habit brodé, le chef politique et administratif d'un vaste territoire. A l'ordinaire, comme en ce moment, n'étant distingué que par le ruban de la Légion-d'Honneur, il serait facile de le prendre pour un sot.

En face de lui, à la table de wisth, est M. le directeur de l'enregistrement. Ce fonctionnaire pèse deux cent cinquante livres; il est également chevalier de la Légion-d'Honneur.

Le jeune homme, à droite, qui caresse quelque peu de moustache dont sa lèvre est charbonnée, c'est un nouveau sous-préfet, naguère encore célèbre au bal Musard. Après avoir mangé là son brin de patrimoine, et s'être mis en position de craindre le soleil et les recors, il s'est adressé à un sien oncle, député crépusculaire, qui fatigue le Gouvernement d'une certaine opposition grisâtre, qui est le plus vertueux des hommes, qui ne voudrait rien accepter pour lui-même, mais qui dote ses nièces, ses neveux, ses cousins d'une quantité de petites places, et leurs enfants d'une quantité de bourses et demi-bourses, et jusqu'à ses anciennes Julies, de bureaux de tabac, de numéros de cabriolet, etc. Le débardeur que voici n'a pas dû à cet oncle illustre sa

place seulement; il en a reçu encore un bon conseil : « Apprends, lui a-t-il été dit, à jouer le wisth; c'est un jeu où l'on se tait. » On peut s'étonner que ce petit animal ait profité d'un mot si sage. Là seborne d'ailleurs tout son savoir en administration. Il est triste d'avoir quitté le bal Musard et perdu l'espérance d'appartenir au *Jockey-Club*. Ce sera, dans un an, le tome second de notre ami Cléante. L'arrondissement qu'il va gouverner recèle une certaine Cornélie qui a juré d'épouser le premier sous-préfet célibataire que lui enverrait le destin.

La partie de wisth est complétée par Mme Athénaïs de Gorgibus, étourdie couleur de brique, dont M. de Gorgibus, après trente-deux ans de ménage, n'espère plus régler l'humeur enfantine. «Mon Athénaïs, lui disait-il encore l'an passé, couvre donc tes épaules; ne va pas comme cela vêtue en amour : tu t'enrhumeras.» Et voyant qu'Athénaïs n'en tenait compte, il prit la liberté d'ajouter : «Tu es vieille, et fort peu ragoûtante à voir ainsi fagotée.» Athénaïs pleura beaucoup, qualifia Gorgibus de jaloux détestable, et finalement, devant plusieurs témoins, égratigna gentiment le bonhomme, qui faillit perdre un œil,

Et depuis lors plus n'a rien dit.

Le péroreur gras qui s'écoute parler devant la cheminée, c'est M. l'avocat-général, grand orateur, l'homme du monde qui a le plus de mépris pour lui-même, qui en est le plus malheureux, et qui s'en estime le plus. Avocat, il était autrefois dans Chignac l'ennemi prononcé du Gouvernement. On le fait magistrat; il trouve cela tout simple. Ses amis lui déclarent qu'il est un traître, un apostat, qu'il s'est vendu : il en convient, il en est fier, il s'en désole. «J'avais trop de talents, se dit-il, pour ne pas me vendre, mais je n'aurais pas dû me vendre et je suis un nigaud de m'être mis à si bon marché. » Joignez que, poltron comme un poëte, il lui faut combattre l'anarchie, qui lui montre les grosses dents. Il affirme qu'on brûlera sa maison, et que les factieux en veulent à ses jours. Ces imaginations lui composent une existence trouble. Pour se distraire, il a demandé la croix d'honneur; on la lui a donnée : il la porte sur sa robe, sur son manteau, sur son paletot, sur son habit, sur son gilet; on dit qu'il l'a cousue à sa chemise, et qu'il ne se baigne que la nuit, pour ne pas se voir sans croix d'honneur.

Un conseiller de préfecture, ce n'est rien; en voici deux : c'est rien en deux personnes. Ils sont fort philosophes : l'un tient pour Voltaire, l'autre pour Rousseau. Ils passent leur vie sur la question de savoir auquel appartient la prééminence, de l'auteur de *Candide* ou de l'auteur de *Julie.* L'ami de Voltaire triomphe par l'esprit; l'ami de Rousseau se relève par le cœur. Ces fermes antagonistes ont marié leurs enfants : l'un a donné à son fils le buste de Rousseau, et l'autre à sa fille le portrait de Voltaire. La fille est rossée, et le fils est moqué; mais les petits-enfants sont élevés selon la méthode de Rousseau, et vont croître incessamment en admiration pour Voltaire. Subsidiairement, les deux conseillers, électeurs l'un et l'autre, poursuivent l'un et l'autre la croix d'honneur : l'un l'obtiendra... et l'autre aussi.

Oh! le drôle de vieux petit pantin, tout rondaud, tout courtaud, tout rougeaud! Il entre en sautillant. Se tient-il sur son dos, sur son ventre, sur ses jambes? On n'en sait rien; on n'a pas le temps de le voir, il a déjà roulé partout. Mais le voici fixé près des dames. Cet Amadis truffé, cette boule, cet oiseau-bœuf, c'est M. le maire de Chignac, chevalier de la Légion-d'Honneur.

Là bas, dans un coin, se pelotonnent et se serrent une douzaine de jeunes gens, sans figure, sans esprit, et sans mise pour la plupart. Gants blanchis à la mie de pain, gilets douteux, cravates de marchands de cirage anglais : ils sont empruntés, effrontés et mal à leur aise. Cette grande société leur impose; ils n'osent approcher des femmes, sur le compte desquelles ils échangent tout bas de grossiers quolibets. On dirait un groupe de figurants, chez un ministre de mélodrame. C'est une partie de la jeunesse dorée de Chignac. Leur mérite est de casser des verres dans les estaminets, de trancher sur la politique, et d'organiser les charivaris lorsqu'un grand de la terre privé de leur estime traverse par hasard Chignac, dont ils se flattent d'avoir rendu le patriotisme célèbre dans tout l'univers.

Au milieu d'eux, jabote, juge et décide, un petit garçon de vingt-cinq ans à peine, dont la mine spirituelle et fatiguée n'annonce rien de bon à ses contradicteurs; aussi n'en rencontre-t-il que très-peu. Il est mieux tourné que les autres, et, sans avoir de bonnes manières, il a cependant meilleure façon. Il est à son aise, il ose parler tout haut, il sait causer avec les femmes; tout à l'heure il va se fourrer dans le groupe des dignitaires, et sa voix

n'en baissera pas d'un demi-ton, au contraire. M. le préfet lui-même ne l'écoutera point sans donner des signes d'approbation. Il ira se planter entre les deux conseillers de préfecture, il leur déclarera que Voltaire et Rousseau sont deux perruques; ils n'oseront s'en fâcher. Les députés ministériels le choyent, les députés de l'opposition le redoutent, le substitut lui fait la cour; il est le commensal impertinent des plus huppés du pays. Le dirai-je, Lucile elle-même a des attentions pour ce personnage, qui jamais ne s'est mis en peine de lui adresser un compliment, qui jamais n'a voulu lui concéder un soupir, qui ne lui a jamais dit en tête-à-tête qu'un mot dont elle a frémi: « Madame, vous êtes bien belle et encore plus spirituelle; tout ce monde-ci vous admire, mais moi je vous connais. » Serait-il riche, savant? serait-il illustre? Rien! il ne possède au monde que de pauvres créanciers; son instruction est des plus médiocres, il n'a pas de nom; mais il a de l'esprit, du courage, et il rédige le journal du département. C'est assez pour lui garantir, au milieu de ces faibles intelligences et de ces faibles cœurs, la primauté qu'il exerce rudement. On lui promet un bel avenir, on lui dit qu'il sera ministre; il répond qu'il sera président du conseil, et il cite des exemples de cette fortune-là. Dans le moindre salon bourgeois, il y a soixante ans, ce n'eût été qu'un malotru.

Je m'en voudrais de ne vous point montrer M. le principal du collége: c'est lui qui ricane avec les conseillers de préfecture, boutonné de travers, en bottes crottées, dans le pur attirail d'un cuistre. Expert chanteur de gaudrioles, effronté diseur de bons mots effrontés, on le nomme et il se dit lui-même le représentant de la *vieille gaîté française*. N'approchez pas de lui, vous verriez qu'il a trop dîné; tous les jours il dîne trop: plus d'une fois, le jeudi, ses élèves l'ont rencontré, le soir, vaguant par la ville, et l'ont pieusement reconduit jusqu'à sa demeure, dont il avait perdu le chemin. La prudhommie de quelques pères de famille regarde comme un peu fort que le chef de l'instruction publique se grise *coràm populo* tous les jeudis; mais le cuistre est d'ailleurs si bon homme, et il aime tant la révolution de juillet! Néanmoins, le petit journaliste, auquel il déplaît, et qui le trouve pédant à jeun, l'a dernièrement averti d'y prendre garde: il ne veut plus lui passer qu'un jeudi par mois.

M. le lieutenant général, commandant la division militaire, comte de l'Empire, grand officier de la Légion-d'Honneur, pair

de France ; soixante ans d'âge, quarante-cinq ans de services, trente blessures : son nom est sur l'arc de l'Etoile, nos histoires de guerre sont pleines de ses faits d'armes : il traîne à Chignac une vieillesse déshonorée par les plus basses inclinations; il est affreux à voir, horrible à entendre ; il n'a ni esprit, ni dignité, ni respect pour rien au monde ; il se rit cyniquement de tout, il est le jouet des dernières malheureuses, le mépris des derniers garnements ; toute sa richesse passe à corrompre l'adolescence et la misère, et l'on enverrait au bagne le jeune homme qui, dans le délire du vin et des passions, oserait une fois la moitié des choses infâmes que ce drôle illustre et sexagénaire se permet tous les jours. Tout le monde ici l'a en dégoût, tout le monde est à ses pieds; il n'y a qu'un rebelle : c'est encore le petit journaliste. Il ne salue pas le premier le lieutenant général, il n'accepte pas ses invitations; il refuse de le défendre contre les attaques du journal de l'Opposition, qui le déclare misérable, après l'avoir reconnu ministériel.

« Eh! disait un jour au public le petit journaliste, vous vous « plaignez de la presse, et vous faites bien; mais pourquoi donc « êtes-vous tels qu'elle a presque toujours raison? Soyez d'hon« nêtes gens, soyez des gens de cœur, ne sacrifiez plus au veau « d'or; les journalistes se noieront eux-mêmes dans les ruisseaux « où vous vous plaignez d'être traînés par eux. Si vous trouvez « que ce vieux truand a bien servi, je trouve, moi, que son mé« rite de dogue est bien récompensé, que sa pâtée est assez belle, « et que, pour avoir gagné le quine à la loterie des batailles, il n'a « pas le droit d'étaler comme il le fait toutes ses ignominies. Il « est couvert d'or, de gloire et de vices, et je ne suis rien ; mais « il me dégoûte, et à toutes les décorations qu'il porte je crois « légitime qu'on ajoute quelques crachats. Il faut toujours que « justice se fasse; ne vous en prenez qu'à vous des mains à qui « vous en laissez l'emploi. Ce n'est pas par nos mérites, c'est « par la haute utilité dont nous sommes, que nous existons. » Simple discours, mais beaucoup trop sage pour tous ceux qui l'écoutaient, et qui n'en pouvaient guère comprendre que le calembourg.

Il y a bien encore ici quelques messieurs que je pourrais vous peindre : un substitut usurier, un juge de paix conspirateur, un président ivrogne; mais quoi? à la différence près du vice dominant, par où chacun se caractérise, c'est toujours le

même imbécile, chevalier du même ordre de la Légion-d'Honneur. La société française est effrayante à voir, dans ces villes de province où les artistes, les gens de richesse, de plaisirs, d'affaires et d'études, ne lui donnent plus le vain et fragile, mais extraordinaire éclat qu'elle jette à Paris. On y juge du peu de solidité de la charpente publique; on y reconnaît que le monde français est habillé comme un Hercule de théâtre, et que toute sa beauté, sa force et sa fleur, ne consistent qu'en fard, apparence et tromperie. On pourrait croire que je viens de tracer à plaisir des caricatures : je n'ai présenté que des traits véritables; j'en pourrais dessiner de plus hideux, si les modèles n'effrayaient l'honnêteté de mes pinceaux. Et quelles mœurs, et quelles histoires faudrait-il raconter! et dans quelle teinte lugubre ne devrais-je pas noyer tous ces types effacés, tous ces êtres d'habitude, qui fonctionnent comme autant de machines, pour gagner, au jour le jour, le pain, le vin, la viande, ou quelque misérable plaisir; et qui n'ont pas d'autre but!

Pourtant, je voudrais voir un homme de bons sens, un honnête homme; n'en est-il pas un? Cherchez-le donc, et me le montrez, que sa vue me refasse le cœur. Voici bien Oronte; mais je ne sais s'il a deviné qu'on parlait de lui; il saisit son chapeau, il se dérobe, il se sauve. Oronte a quarante ans, du sens, du savoir, de la fortune; il est probe, généreux, plein d'honneur: c'est, à Chignac, le plus considérable et le plus considéré des honnêtes gens. Mais on dirait qu'il en a honte et qu'il en est fatigué. Il craint tant de se mettre mal avec qui que ce soit, qu'il est toujours de l'avis de tout le monde, et que les plus mauvais peuvent le compter de leur parti. Il a de la piété: son cœur et sa raison l'y poussent; il en fait honneur à ses habitudes, à son éducation, et demande pardon d'aller à la messe. Sa fille est au couvent, mais il manque l'éducation de son fils, ne voulant pas le confier au collége, et n'osant pas l'envoyer à Brugelette ou à Fribourg; il reçoit le journal de l'opposition et le journal ministériel; personne ne sait bien pour qui est son vote aux élections; on attribue la moitié de ses aumônes à la peur; afin de ne pas se compromettre, il ne veut être de rien, laissant ainsi faire sans obstacle le mal partout. Une fois, cependant, bien bas, à la brune, dans un coin, en passant, il accosta le petit journaliste et lui donna un bon avis: «Mais ne me nommez pas, je ne veux paraître en rien. — Monsieur, lui répartit ce bout d'homme, per-

mettez-moi de vous dire que vous me rendez un funeste service : je ne haïssais que les fripons, et vous m'apprenez à faire peu de cas des honnêtes gens. » Oronte était déjà loin.

Passons aux femmes. Rangées, autour du feu, elles parlent entre elles. De quoi ? chiffons, promenades, colifichets ; et dans quelle langue, et de quelle pesanteur ! L'ennui s'est bientôt glissé dans le cercle, car les hussards dînent au cabaret avec les principaux élégants de Chignac. Il n'y a presque au salon que du fretin. Lucile donne le signal et se met à bâiller derrière son bouquet. Lucile, toujours charmante chez elle, ne daigne ailleurs être aimable que dans les grands jours. Son bâillement se propage ; la préfette le voit avec dépit, et, pour occuper son monde, propose de faire danser au piano. Mouvement général de satisfaction. Les jeunes sont sûres de s'amuser, les mûres y comptent, les vieilles mêmes l'espèrent. Lucile jette un regard rapide sur le quotient masculin de l'assemblée, n'y voit rien d'intéressant que le redouté journaliste qui ne l'invite jamais, et se dirige vers le piano. On pourrait ici se livrer à des considérations sur la danse, et rechercher par quel progrès la société est présentement beaucoup plus apte au plaisir des jambes qu'au plaisir de l'esprit ; que le lecteur s'y adonne selon sa portée. Lucile frappe les premières mesures ; danseurs en mouvement ; danseuses en attente, etc., etc. Prenons l'air galant et retroussé qui sied à la littérature des fariboles ; imitons le lord Byron et tous les preux qui triomphent de la syntaxe dans les feuilletons et dans les revues ; le poing sur la hanche, l'œil narquois, plantons là le lecteur, et au diable ce menu détail !

V

ON ANNONCE VALÈRE.

Au milieu de tout le bruit qu'amène la formation d'une contredanse, lorsque déjà danseurs et danseuses, le pied droit en avant, allaient affronter le choc de la chaîne anglaise, la porte s'ouvrit, et le laquais de la préfecture annonça d'une voix retentissante :

« Monsieur Marcel de Valère !

Ce fut comme un coup de magie : la surprise et la curiosité

se manifestèrent sur tous les visages; il y eut interruption des causeries, des discussions, du jeu de wisth; Lucile laissa retomber ses mains qui déjà se promenaient sur le clavier, et les regards se tournèrent avec une vive expression d'attente vers la porte du salon.

On vit entrer un homme de trente ans à peine, grand, calme, doux de visage, et dont toute la personne était marquée d'une parfaite distinction.

« Qu'il est bien maintenant! se dit Lucile. »

En ce moment les regards du nouveau venu rencontrèrent par hasard les siens. Il la reconnut et la salua de loin comme une personne que l'on est content de revoir. Elle inclina gracieusement la tête, et presque aussitôt, attaquant le clavier, elle en fit jaillir une gamme rapide. A ce signal, chacun se remit en place; la contredanse commença. Il faut révéler une singulière pensée de la femme de Cléante. Tandis que le front haut, mais l'œil baissé, elle joue net et ferme : « Est-ce que j'aurais rougi ? » se demande-t-elle.

Laissons-la dans ce doute, et, profitant du moment où Valère entretient M. le préfet, fort ému de sa visite, faisons comme tout le monde : occupons-nous de lui.

VI

LES VIEILLES AMOURS.

Il y a huit ou dix ans demeurait à Chignac un garçon d'une vingtaine d'années, que l'on y remarquait autant par sa naissance, son esprit et son instruction déjà peu commune, que par sa bonne mine et sa précoce raison. Quelques vieux gentilshommes, restes aimables et corrompus de la société d'autrefois, le proclamaient cavalier accompli, et disaient qu'en des temps meilleurs il n'aurait eu qu'à se montrer pour faire son chemin. Le jeune homme voulait bien faire son chemin, mais ne regrettait nullement de ne le pouvoir pas entreprendre à la façon de M. de Lauzun, si regretté de ces braves gens. Il respectait du passé ce qu'il en faut respecter; il n'estimait pas des jours présents ce qu'il faut qu'on en méprise; mais il ne boudait ni aux hommes, ni au temps. Sa mère, femme originale, et d'un grand

sens, l'avait de bonne heure initié à la réalité des choses de la vie :

« Je suis vieille, lui avait-elle dit, j'ai beaucoup vu : jamais rien au monde ne sera moins solide que la fortune. Quand j'ai reconnu que tu aurais du mérite, je n'ai pas hésité à dépenser, pour t'élever, le plus clair de ton bien. Je te laisserai deux fermes; j'aurais pu t'en laisser quatre, mais d'excellents maîtres et de nombreux voyages t'ont mis en état d'entreprendre tout. Maintenant, écris, plaide, donne-toi au commerce, à l'industrie, aux arts, à l'étude, deviens soldat, deviens juge, cultive ton champ, fais ce que tu voudras faire, ne fais rien, je le trouverai bon. Pour un bout de généalogie qui se trouve dans les papiers de ton notaire, ne te crois pas obligé d'être autre chose qu'un homme d'honneur et un bon chrétien. Ton père, qui avait possédé 100,000 livres de rente, a vécu dix ans d'un peu de latin qu'il savait par hasard; et moi, dont la famille remonte aux pairs de Charlemagne, je serais morte de faim sans mon aiguille et sans ce latin-là. Il n'y a qu'une chose qui reste : c'est la foi chrétienne, c'est l'honneur, plus anciens que tous les noms. Il importe fort peu que nous ayons les titres, les terres, les châteaux de nos pères; ce n'est point avec tout cela, c'est avec du cœur et de l'esprit, que l'on est considérable dans le monde, que l'on entre dans le ciel, où nous devons nous occuper de parvenir un jour. Mais sans la foi de nos pères, peu d'honneur, peu de bonheur dans le monde, et point de ciel quand le monde ne sera plus. Ainsi, je ne te fais qu'une recommandation bien expresse : c'est de ne pas abandonner la foi; et je ne te donne qu'un conseil : c'est de mettre immédiatement une centaine de lieues entre toi et la première jolie femme que tu croiras aimer. A présent, arrange-toi pour te conduire tout seul, car il y a bien apparence que je serai morte avant la Saint-Martin. »

Si, à ce mot, Marcel tout en pleurs interrompait sa mère pour l'embrasser, elle lui rendait tendrement ses caresses, et reprenait : « Tu entends : sois chrétien, et ne te marie pas comme un fou; mais surtout sois chrétien. Outre qu'il y va de l'éternité, la sagesse est là, le repos, la consolation, le courage, tout est là. Cher enfant, lorsque l'on a passé comme moi par la richesse, par la beauté, par les révolutions, par l'infortune, par l'éducation d'un fils, par la mort d'un époux, par la décrépitude enfin, et lorsque l'on va passer par la mort, on le

sait bien que tout est là, et tu peux m'en croire! Je te souhaite nos traverses avec la foi pour soutien, plutôt que nos fortunes sans la foi. On te fera cent raisonnements, qui ne sont que sornettes propres à flétrir la conscience et le vieux honneur; toutes choses inventées et propagées par des garnements et par des gens de rien, comme ces Rousseau, comme ces Voltaire, et combien d'autres, qui sortent on ne sait d'où. Race basse, race d'enfer, qui, pour tout détruire, s'est attaquée à la noblesse de Dieu et à la noblesse des rois, sa fille aînée. » Quand le jeune homme souriait un peu de ce retour : « Je radote, disait-elle, mais j'ai raison. »

Cette femme d'esprit était morte avant la Saint-Martin, comme elle l'avait dit, et son fils se promettait de ne pas oublier ses leçons. Il comptait peu sur sa noblesse et sa bonne mine pour réussir lorsqu'il serait temps d'y songer, et beaucoup sur son esprit. On lui fit bientôt voir que noblesse et bonne mine sont en en effet d'assez minces avantages, et, quant à l'esprit, qu'il n'en avait pas encore assez.

En ce temps-là Lucile atteignait sa dix-septième année, et commençait à éblouir la ville. Elle était autrement belle, mais non moins belle qu'aujourd'hui. Son visage, maintenant si majestueux, si grave, et même un peu hautain, avait habituellement une expression de gaîté mutine; elle s'estimait heureuse d'être une grande personne, et de figurer en réalité dans le monde où, depuis quelques années déjà, les romans que lui laissait lire sa mère la transportaient en imagination. Fort empressée de se voir faire la cour, on la lui faisait; elle y prenait grand plaisir, ne se trouvait nullement embarrassée du rôle de femme à la mode, et l'avait joué à merveille dès les premiers jours. Il est vrai qu'on en connaît de plus difficiles, et que les hommes, déjà fascinés par un peu de beauté, sont tout à fait séduits dès que la mode s'en mêle : ils font alors eux-mêmes le plus gros de la besogne qui les asservit. Un regard, un sourire, la moindre chose, a raison de l'amoureux qui se connaît un rival; qu'est-ce donc lorsqu'on redoute le public?

Parmi ces premiers adorateurs de Lucile s'aventura bientôt notre jeune gentilhomme, qui venait de quitter le deuil. Loin de penser à mettre cent lieues entre cette belle personne et lui, il trouvait insupportable d'en être séparé par une muraille. Trop honnête et trop épris pour nourrir de mauvais des-

seins, il alla trouver le père de l'idole, et le pria de l'accepter pour gendre. Ce père, vieux marchand, avait quelque vanité; la recherche d'un enfant de famille le flattait; mais il fondait, d'autre part, sur la beauté de sa fille, d'assez hautes prétentions. Il objecta au jeune homme qu'avec ses deux fermes il le trouvait cependant un peu gueux. L'autre s'en défendit, parla de ce qu'il pouvait faire, improvisa des plans de fortune qui parurent immanquables, fut éloquent, c'était tout simple, et le vieux marchand se sentit ébranlé. On consulta Lucile. Elle avait paru ne se douter de rien, et elle savait tout. Le prétendant lui plaisait, plus encore sa démarche : c'était la première fois qu'on la demandait en mariage, et l'on n'ignore pas que les coquettes, comme si elles reconnaissaient que l'on s'expose par une semblable résolution, s'en montrent généralement flattées. « Comment le trouves-tu? lui demanda-t-on d'abord. — Très-bien, répondit-elle. — Il sollicite ta main. — J'en suis reconnaissante. — Il n'est pas riche. — Il a de quoi vivre; d'ailleurs il ne sera pas embarrassé pour augmenter son bien. — Tu veux donc l'épouser? — Attendons. Qu'il me laisse un an pour réfléchir. — Mais s'il change? — Lui! je le ferais attendre dix ans! » Le jeune homme, lorsqu'on lui parla d'attendre, s'écria, tout désespéré, qu'on ne l'aimait point et qu'il n'avait plus qu'à mourir. Mais Lucile sut lui persuader de vivre encore. Admis à faire sa cour, il s'en tira si galamment qu'il se fit aimer, du moins elle et lui le croyaient. Discret, facile à contenter, heureux, il trouvait tout simple que sa fiancée fût gaie, rieuse, avenante; il serait mort avant d'y supposer gratuitement des desseins qui ne pouvaient entrer dans son noble cœur. L'entendre, en passant dans la rue, chanter des airs qu'il avait composés, la rencontrer à la promenade et parfois dans le monde, lui voir au bal quelques fleurs qu'il était allé souvent chercher bien loin, en grand mystère; lui écrire avec l'austère pudeur d'une âme honnête, aimante et encore pieuse, des lettres qu'elle recevait tout ouvertes des mains de ses parents, et auxquelles elle ne répondait pas; étudier, vaille que vaille, pour abréger l'attente; palpiter en songeant à l'avenir, c'était là son bonheur : il n'en aurait pas voulu d'autre. Le temps coulait assez vite, et Lucile ne parlait point de laisser finir l'année.

Quelle que soit la légèreté de ce récit, je l'adresse bravement aux gens sensés, et je prendrais soin de le rendre plus grave si

je le destinais à des têtes frivoles. Or, parmi les lecteurs que je cherche, il n'en est guère, je pense, qui se laissent charmer à ce que l'on raconte de l'amour, tels que l'entendent les caillettes et les conteurs. *Cette passion ridicule et bizarre*, dit en quelque endroit Bourdaloue (ou peut-être Bossuet), a pu, sur la terre, inspirer beaucoup d'Anacréons et de Pigault-Lebrun, former beaucoup de Saphos, perfectionner beaucoup de Ninons, de Ninas et de Nanines, et faire, en ce bas monde, les Champs-Élyséens de cent mille hussards : ces grands exemples et le vaste concert de guitares que lui sonnent sans cesse les poëtes dans l'univers entier, ne la relèvent pas de l'avilissement incomparable où elle gît aux regards de l'homme digne de ce nom. Elle est bestiale, il n'y a point à barguigner sur le mot; elle n'écoute ni le devoir, ni la probité, ni la pitié, ni l'honneur; elle force des gens, qui ne sont pas des idiots naturellement, ni des misérables, à des actes qui méritent les Petites-Maisons s'ils ne méritent pas les galères.

Mais ce rare amour de la jeunesse et de la pureté, cette affection légitime que Dieu ne défend pas, que l'Église bénit avec une tendresse de mère, espérant par lui se voir revivre dans ses petits enfants, et dont saint Paul dit, en peu de mots, de si grandes choses (1); cet amour-là, véritablement, est quelque chose de doux, et d'aimable, et de sacré. Pour peu que l'on mette quelque vigilance à le tenir à l'ombre du sanctuaire et sous la main de Dieu, il n'affaiblit point la force ni la vertu; il est presque le frère de la charité. Ainsi Dieu se sert, pour le bien, de ces instincts et de ces penchants dont on l'accuse lorsqu'il leur défend le mal; ainsi la fougue qui nous pousse aux ignominies peut, dans l'ordre de Dieu, qui ne veut que perfectionner et relever sans cesse l'ordre de la nature, nous emporter dans le pur éther des grandes pensées, là où l'homme reconnaît par la délicatesse de ses sentiments, par l'effusion et par la digne joie de son cœur, cette origine illustre dont il ne se souvient plus lorsqu'il s'abaisse.

(1) « Et vous maris, aimez vos femmes comme Jésus-Christ a aimé l'Église, et s'est livré lui-même à la mort pour elle, afin de la sanctifier après l'avoir purifiée dans le baptême de l'eau par la parole de vie, pour la faire paraître devant lui pleine de gloire, n'ayant ni tache ni ride, ni rien de semblable, mais étant sainte et irrépréhensible. Ainsi les maris doivent aimer leurs femmes comme leurs propres corps. Celui qui aime sa femme s'aime soi-même. » Et plus loin : « L'homme abandonnera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme, et de deux qu'ils étaient ils deviendront une même chair. »

Je dirai un souvenir que je n'ai pas eu le temps de perdre, ou qui peut-être a refleuri dans mon âme avec tant de choses que je croyais mortes à jamais : cet amour chaste et légitime est celui qu'il nous est naturel d'éprouver; c'est par là que nous commençons. Un jeune homme respecte la première femme qu'il aime; il n'imagine point de ne pas l'épouser, il ne croit jamais qu'il cessera de l'aimer. Et s'il est contraint à ne l'estimer plus, quels regrets! quelle profonde et sincère douleur d'être si mal tombé! quels projets longuement caressés de se relever d'un abject amour par une autre affection qui sera digne et sévère! Tout cela passe, je le sais; le mal gagne du champ, l'abominable gangrène du vice attaque le cœur; on en prend enfin son parti! Mais le monde entier élèverait la voix pour me crier que c'est sans désespoir et sans honte, contre le monde entier, moi, je dirais non! Non, ce n'est pas ainsi, sur l'heure et volontiers, que l'homme renonce en ces choses au chaste bonheur où l'appelait la dignité de son être, et que Dieu lui permettait. Il faut de mauvais exemples, il faut de mauvais livres, il faut des coquettes et des effrontés.

Un jour que Valère entrait chez Lucile, une romance dans sa poche et des fleurs à la main, il entendit, de l'antichambre, une voix inconnue qui s'élevait parmi de grands éclats de rire; il cacha son bouquet et se présenta le cœur troublé. Il vit, négligemment assis auprès de sa fiancée, un jeune homme très-élégant, qui causait avec esprit, mais surtout avec assurance, du monde, des nouvelles, des plaisirs de Paris; passant lestement en revue tout ce qui avait une célébrité quelconque, faisant un portrait dès que l'on prononçait un nom, et s'étonnant beaucoup, disait-il, que tout cela parût si rare à la simple distance de cent lieues. Ce causeur était le nouveau receveur général du département, arrivé depuis quelques jours et déjà renommé dans la ville pour son train, sa fortune, ses aventures et ses autres qualités. Tout naturellement il ne charma pas Valère. Plus Lucile, par ses questions, témoignait prendre plaisir à l'écouter, plus Valère se sentait maussade et incapable de dire un mot. Ayant savouré une demi-heure environ le supplice de se reconnaître stupide, l'infortuné sortit enfin, à peine honoré d'une révérence de Lucile et d'une inclination de tête du terrible receveur général, remportant, hélas! ses vers et les débris

de son pauvre bouquet, dont il avait, sans y prendre garde, effeuillé dans son chapeau toutes les fleurs.

On connaît ces grands chagrins, je n'en ferai pas l'inutile peinture. C'est là que l'on voit combien l'amour, même lorsqu'il est une chose bonne et délicate, est près d'être cependant chose mauvaise et funeste. On souffre dans sa vanité autant à peu près que dans son cœur; on se croyait dévoué, on se reconnaît plein du désir d'une sauvage vengeance. Que disais-je donc tout à l'heure, que l'amour est le frère de la charité? C'en est tout au plus l'arrière-cousin bâtard, qui s'applique à prendre les airs de famille pour persuader qu'il est vraiment de bonne maison. La charité croit tout le bien, l'amour croit tout le mal; la charité atténue toutes les fautes, l'amour grossit tous les soupçons; la charité se sacrifie continuellement, l'amour, je dis le meilleur, la plupart du temps ne pense qu'à lui-même; la charité oublie, l'amour a toutes les peines du monde à pardonner; et comment pardonne-t-il?...

VII

SUITE DU PRÉCÉDENT.

Valère, comme c'est l'usage immémorial des amoureux blessés, passa la nuit de ce jour-là, qui lui fut un jour bien profitable d'ailleurs, à se promener dans la campagne, tournant et retournant dans son cœur le poignard si cruellement envenimé d'une première trahison. C'était tout le palais de son bonheur qu'il voyait crouler; il n'admettait point qu'un si bel édifice, une fois détruit, jamais se pût reconstruire. Il ignorait encore que l'homme conserve toujours dans le cœur assez de rêves pour trop espérer de la vie. S'étant bien démontré que Lucile avait l'âme perverse, il s'efforça de conclure qu'il était dans son tort de se fâcher si vite, et qu'il devait examiner avec plus de soin si vraiment on ne l'aimait plus. Il entrait à toutes voiles dans les sombres mers de la jalousie et du soupçon. « Hélas! se dit-il, moi qui ne prévoyais pas qu'un doute pût voiler mon estime pour elle; à présent, je vais l'épier! »

Il alla consulter deux hommes. Le premier était un sage prêtre qui l'aimait comme son enfant, et qui, sans en parler, n'augurait rien de bon de Lucile. Fort peu d'avis d'un mariage qu'il

n'acceptait que comme pis-aller, il avait, dès l'origine, conseillé le voyage de Paris. L'occasion était bonne ; le conseil fut renouvelé. Valère le trouva plus inacceptable que jamais. « Donnez-m'en un autre, dit-il. — Ma conscience, reprit le prêtre, n'a que celui-là. — Je n'oserai plus venir vous demander des avis que je ne puis suivre, continua l'insensé jeune homme. — Que Dieu vous prenne en pitié ! Vous allez vous engager dans de fâcheux sentiments, et peut-être y perdrez-vous la foi en même temps que le bonheur. »

L'autre conseiller près duquel Valère se rendit, non sans remords, car autant sa mère lui avait recommandé de suivre les avis du prêtre, autant elle l'avait supplié de ne pas même écouter celui-là, était un de ces anciens nobles comme il en est trop resté pour la gloire de quelques illustres noms. C'étaient la raillerie, le dédain et le scepticisme incarnés. Connaissant parfaitement le monde, mais n'ayant jamais su ni voulu peut-être s'y faire un rôle digne de lui, il n'était un peu fier que d'avoir de l'esprit comme un Crispin ; son plaisir était de gâter, avec une apparence de bonhomie, le plus qu'il pouvait de jeunes et honnêtes cœurs. Discourant sur son compte, Mme de Valère disait : « Je le sais pourtant bon gentilhomme ; toutefois, Voltaire et lui se ressemblent comme deux galeux. »

« Eh ! Marcel ! s'écria-t-il en voyant le jeune homme, vous voilà bien triste ; on vous a trahi, mon enfant ? »

Marcel exposa discrètement son aventure. « Et que faudrait-il faire, demanda-t-il en finissant ?

— Plusieurs choses, répondit l'autre, que vous auriez déjà faites si vous étiez homme à qui l'on pût les proposer. Mais, du caractère dont vous êtes, je conseille.....

— Quoi donc ?

— Une chaise de poste, et Paris.

— Je ne veux point quitter Chignac, dit Valère effaré.

— Après tout, vous n'y serez que ridicule... Restez.

— Ce n'est pourtant pas, reprit Valère indécis, une grande affaire d'être aussi élégant que mon rival : je n'ai qu'à mander un tailleur de Paris.

— Rien de plus simple !

— Hier je me suis laissé troubler par son babil et plus encore par ma mauvaise humeur ; mais, sans me vanter, je ne crois pas être plus sot que lui.

— C'est lui certainement qui sera le sot, mais si vous partez pour Paris. Pauvre garçon! pouvez-vous offrir à votre perfide l'élégance et l'esprit de cinquante mille livres de rente?... Campez-moi là cette belle amourette; n'accrochez pas votre destinée aux épingles d'une coquette de Chignac; partez pour Paris.

— Eh bien, c'est justement, dit Valère désespéré, le conseil de l'abbé ***.

— N'importe! je ne m'en dédis pas. Allez à Paris; mangez-y d'abord votre bien, et vous verrez après si vous tenez beaucoup à l'ingrate. Surtout partez en poste; il faut profiter du voyage pour dévorer paisiblement ce beau chagrin.

— Mais... objecta encore l'amoureux.

— Mais, s'écria l'autre en haussant les épaules, allez à Paris! Faut-il que je vous conseille quarante sangsues à l'endroit précis où fut menacé M. de Pourceaugnac? C'est un remède souverain contre les emportements de cœur. Un de mes amis le fit et s'en trouva bien. Essayez cela, ou partez pour Paris, ou soyez ici le plus constant et le plus ridicule des bergers. »

Valère chercha tristement à surprendre les secrets de Lucile. Quoiqu'il fût naïf, il eut bientôt fait de belles trouvailles. Lucile n'avait pas encore cette fine fleur de politique avec laquelle elle sut plus tard tout vouloir, tout entreprendre et tout cacher. Le receveur général l'avait fort éblouie, et la recette aussi. Elle y allait franchement. Attentions, bonne grâce, tout était pour l'un ou pour l'autre; ni Valère, ni le reste du monde n'existait plus; elle ne s'arrêtait que sur l'extrême limite qu'elle ne pouvait franchir sans compromettre sa réputation; elle fit là des écoles que d'autres par la suite, et Cléante en dernier lieu, payèrent cher. Enfin le pauvre Valère vit bien qu'il avait son compte. Un soir, au bal, il pria Lucile à danser. Il craignait d'être refusé, et, pour tout dire, elle eut envie de refuser; mais la curiosité, et le désir, toujours puissant sur les vraies femmes du monde, d'une de ces conversations avec leurs sacrifiés, qui sont comme des duels qu'elles aiment à livrer en secret devant tout un public, lui firent agréer cette tremblante requête. En attendant la contredanse qui lui était promise, Valère eut dix fois envie de se sauver. Il ne savait absolument que dire, quoiqu'il eût depuis un grand mois préparé son discours. Enfin le courage, sinon le sang-froid, lui

revint lorsqu'il se trouva près de Lucile, au moment de danser.

« Mademoiselle, lui dit-il, en s'efforçant de sourire, mais n'osant pas la regarder, j'ai à vous parler. On a peut-être les yeux sur nous. Écoutez-moi sans émotion.

La chaîne anglaise coupa cet exorde.

On revint, et Valère reprit : « L'estime que j'ai pour vous, mademoiselle... »

Mais il vit tout à coup Lucile glisser, ou plutôt s'envoler comme ces oiseaux que l'on poursuit en rêve, et qui s'échappent toujours au moment où l'on va les saisir. Stupéfait, il la regardait voltiger sur le parquet, lorsque son vis-à-vis, arrivant à tire-d'ailes, lui souffla : « Partez donc ! c'est la *queue du chat*. — Hélas! pensa le pauvre garçon en achevant de travers un chassé-croisé, je suis vraiment ridicule : on me l'avait annoncé.

— Maintenant, dit vivement Lucile, voyant qu'il gardait le silence; parlez, monsieur!

— Je crains d'être, dit-il, un déplaisir et un embarras pour vous. Je ne veux point vous gêner : je pars, je m'exile; vous avez détruit tout mon bonheur... Puissiez-vous ne pas détruire en même temps le vôtre! On ne saura pas vous aimer comme je vous aimais... Si vous l'aviez voulu, j'aurais été bien heureux. A présent, je ne sais plus ce que je vais devenir... Vous avez détruit tout mon bonheur... Quoi! ne me répondrez-vous pas un seul mot? »

Lucile s'enfuit de nouveau. Machinalement il voulut la suivre. « Attendez donc, lui dit un voisin, c'est l'avant-deux. Vous êtes bien distrait ce soir. Balancez! balancez! »

Il balança. « C'est à votre tour, » dit Lucile en le poussant de la main. L'orchestre en ce moment jouait un air fort gai. Il semblait au triste Valère que ce fussent mille voix railleuses qui se moquaient de lui, et il croyait danser à son propre enterrement. S'il avait pu suivre son goût, il n'aurait pas quitté le bal, il n'aurait plus rien dit à Lucile; il se serait mis dans un coin, et là il aurait pleuré comme on pleure à cet âge ardent, où l'on croit perdre tout au monde pour une bulle de savon qui s'évapore, pour un songe qui finit, pour un cœur qui manque, pour la moindre espérance qui s'en va. Hélas! si l'on savait à vingt ans ce qu'il faudra bien que l'on sache à trente

(et l'on ne saura pas tout), de pareils désastres vraiment paraîtraient bien de quoi pleurer !

« Personne, reprit Valère dès qu'il put continuer, ne vous accusera de perfidie. Je n'ai fait aucune plainte à vos parents ; je paraîtrai manquer à ma parole. Mais vous, au moins, vous devez savoir que vous me chassez... »

Il attendait une réponse : Lucile se retourna, et alla jusqu'à sa place prendre son mouchoir.

« Je ne serais jamais parti, ajouta Valère, si vous m'aviez dit de rester ; ou je ne serais parti qu'avec votre parole, pour aller en peu de temps me faire une fortune, que j'aurais mise à vos pieds. Pourquoi ne m'avez-vous pas dit que vous vouliez être riche ? »

Il se tut de nouveau. Lucile parut chercher avec attention quelque chose sur son carnet de bal : elle eut l'air d'y écrire un nom. Cela fait, elle alla déposer ce petit portefeuille à la place où elle venait de prendre son mouchoir.

« Vous ne daignerez point me répondre, continua Valère ; j'aurais dû m'éloigner sans vous donner l'ennui de m'entendre et de me voir. J'y avais pensé, je n'ai pas eu assez de force. Je vous en demande pardon.

— Monsieur, dit enfin Lucile, faites attention quand c'est à vous de danser : on nous remarquerait. »

A son tour Valère ne répondit pas. Il acheva exactement la contredanse, échangea, lorsqu'elle fut finie, un salut silencieux avec son infidèle, sortit du salon, maudit le bal, les violons, les receveurs généraux, Chignac, les femmes, la vie, le monde, et partit pour Paris le lendemain.

Au chapitre premier, on a vu Lucile, encore demoiselle, épouser Cléante. Je n'ai donc nul besoin de dire que, Valère parti, elle n'épousa point le fameux receveur général. Voici comment elle ne l'épousa point. Lui d'abord, qui était d'une certaine habileté sur le calcul, et même un peu juif, ou tout au moins issu fraîchement de juiverie, n'avait aucune envie de prendre en mariage cette belle personne, si coquette, et sans dot, ou à peu près. « Diable! pensait-il, j'en voudrais tout au plus quand je viserais à une ambassade, et quand elle serait Montmorency ! » Mais comme du reste il la trouvait charmante, il l'aurait volontiers perdue. Lucile en eut enfin une vague idée. Son soupirant lui paraissait fort poli, fort empressé de se montrer aimable, fort lent à se

déclarer. Il lui laissait bâtir tous les châteaux possibles, et dans le fait il n'avait rien dit à son père, ni à elle-même, qui fût positif. Elle songea qu'il convenait de lui donner des inquiétudes, et regretta quelquefois de n'avoir plus Valère sous la main. A défaut de ce rare amant, elle avisa dans le gros de la foule un capitaine de carabiniers qui hautement la déclarait superbe, et qu'elle jugea par là se mêler de soupirer pour elle. C'était un de ces vrais Polyphèmes dont la faible intelligence est morte depuis longtemps sous l'éteignoir d'acier qu'ils portent toujours; ils ont une colère qui déracine les roches, et sont d'ailleurs des tourtereaux parfaits. Qu'il se fût ou non imaginé d'aimer Lucile, elle s'en fit bientôt un séïde. « C'est très-bien, pensa le receveur général: elle veut me donner de la jalousie, et je vais, pour me rassurer, exiger de grosses preuves d'amour. — Nous allons voir, pensait Lucile, ce qu'il fera, et là dessus je le jugerai. » Bouderies du receveur général, profonde indifférence de Lucile, renfort d'œillades et de faveurs au carabinier, qui ne savait où répandre sa joie, et qui disait plus que jamais : « Elle est superbe! elle est bien superbe! » Il fallut en venir aux éclaircissements. Après avoir vainement escarmouché sur le terrain du carabinier, le receveur général finit par solliciter un grand témoignage de confiance et d'amour; c'était qu'on voulût bien lui accorder un rendez-vous, où il pourrait à loisir expliquer par quelles circonstances il ne lui était pas encore permis d'offrir à celle qu'il aimait pour toute la vie son nom et sa main, comme il lui offrait son cœur.

C'était la première fois que Lucile recevait un outrage. Sans considérer qu'elle l'avait mérité, elle sentit la honte et la colère l'envahir à la fois. Elle sut néanmoins se contraindre. Avec une simplicité apparente, elle demanda où il lui serait possible d'accorder ce rendez-vous.

« Rien de plus facile, répondit le receveur général, voyant là un acquiescement: vos fenêtres sont peu élevées; elles donnent sur une rue solitaire, la nuit est profonde, et... »

Effrayé lui-même de ce qu'il proposait, il s'arrêta un moment pour reprendre un peu d'assurance.

« Quoi! dit l'impassible Lucile, causer de ma fenêtre; y pensez-vous?

— Si vous saviez, reprit le séducteur, combien je souffre des

obstacles temporaires que j'ai à vous faire connaître, et avec quel profond respect je vous aime, vous me permettriez...

— D'entrer chez moi ! interrompit Lucile. Vous m'aimez tant que vous risqueriez volontiers de vous rompre le cou dans cette escalade !... Mais moi je ne vous aimais que juste assez pour vous épouser. Ne vous occupez plus de moi, monsieur... »

Le carabinier se trouvait justement à quelques pas de là, fort occupé de copier devant Lucile une attitude de jeune premier qu'il avait grandement admirée la veille, au vaudeville de Chignac. La belle offensée le désigna d'un regard clair, et termina son discours par ces deux mots : « Soyez discret ! »

Le receveur général fut tout à fait désarçonné. Ne sachant que dire, mais voulant au moins sauver l'honneur, il exprima par un geste que cette menace ne l'intimidait pas.

« Soyez discret, répéta Lucile, avec un accent d'insulte, qui cherchait le juif à travers l'élégant. Vous n'avez été que ridicule ; si désormais vous prononciez mon nom, ce serait l'outrage. Il y a trois choses pour lesquelles une femme fait beaucoup de sacrifices : son amour, sa vanité, mais surtout sa vengeance. Ne l'oubliez pas ! Plus un mot ! »

Il se le tint pour dit.

De retour chez elle, Lucile, fort agitée, retira du plus secret de ses tiroirs un petit paquet, soigneusement enveloppé, qu'elle considéra dans une profonde rêverie ; elle allait l'ouvrir lorsqu'une larme y tomba de ses beaux yeux. « Allons ! s'écria-t-elle, ce qui est fait est fait. » Et aussitôt le paquet vola dans les flammes. C'étaient les lettres de Valère. Elle avait eu la pensée de lui écrire, et de lui demander pardon. Mais cette larme fut tout ce qu'elle put donner au noble cœur qu'elle avait sacrifié. Et encore est-ce à Valère qu'elle donna cette larme, ou à son amour-propre blessé ?

Que si maintenant l'on me demande la suite du carabinier, je me garderai d'obéir ; car le carabinier en amènerait un autre, et cet autre un autre encore, et jusqu'à Cléante, ce serait à n'en finir jamais. Qu'il vous suffise de savoir que ces débuts de Lucile présentent, jusqu'au jour où elle se maria, le fidèle abrégé de son histoire, et qu'elle alla toujours ainsi, d'intrigue en intrigue, sans se presser, sans se lasser, sans s'amuser, sans s'ennuyer aussi, acquérant beaucoup d'expérience, et conservant intactes sa réputation et son honneur. O pudeur sacrée ! ô



chasteté sainte ! ô pure et fière innocence! douce garantie de l'honneur du ménage et de la foi des serments, que dites-vous de cet honneur ?

VIII

CAUSERIES.

On danse, Valère cause confidentiellement avec le préfet dans l'embrasure d'une croisée. Son nom est dans toutes les bouches.

« Mademoiselle, demande le journaliste à sa danseuse, le connaissez-vous, ce M. de Valère dont on s'occupe tant?

— Non, dit-elle ; songez donc : je n'ai que seize ans ! j'étais toute petite lorsqu'il partit.

— C'est un beau cavalier. Savez-vous ce qu'il fait à Paris?

— Pas du tout.

— Il est le protégé le plus cher et le plus intime confident d'un homme d'État très-considérable. Quand son patron est ministre, ce qui arrive souvent, Valère est chef du cabinet, c'est-à-dire presque ministre. Autrement, on le voit tantôt maître des requêtes, tantôt secrétaire d'ambassade, tantôt autre chose, mais toujours quelque chose d'important. Il a du talent, des amis, de la réputation. Dès qu'il aura trente ans il sera député, et dès qu'il sera député il deviendra ministre, comme cela se fit pour M. Duchâtel. Il entrera au ministère peut-être avant un an d'ici.

—C'est un bel avenir, dit la jeune personne en regardant Valère avec un grand commencement d'admiration.

— Un bel avenir! reprit le journaliste. S'il vous plaît, c'en est deux ! Valère n'a pas de fortune. Il est donc probable qu'il épouserait volontiers quelque demi-million qui serait disponible dans son collége électoral; et ce demi-million, qui se serait ennuyé avec quelque autre demi-million de province, se verra tout à coup transporter à Paris, où il s'amusera merveilleusement dans un bel hôtel...

— Vous croyez! s'écria la danseuse attentive.

—Je le crois d'autant plus, répéta le journaliste, qu'un demi-million, ayant naturellement un certain nombre de fermiers, dispose toujours d'un certain nombre de voix. Voyez monsieur

votre père dans son arrondissement : ne savez-vous pas qu'il y fait presque à lui seul les élections?

— Vraiment oui, dit la demoiselle devenue songeuse.

— Et c'est un avantage auquel un candidat est bien sensible, ajouta le journaliste ; cela vaut presque un autre demi-million.

— Vous qui connaissez les affaires, vous pensez donc que M. de Valère veut se faire nommer député?

— S'il a maintenant l'âge nécessaire, je parie, entre nous, qu'il ne vient que pour cela; mais n'en dites rien. »

Les deux interlocuteurs exécutèrent ici la pastourelle. Le journaliste ne dansait pas, il bondissait. Lucile, jetant les yeux sur lui, remarqua l'excès d'allégresse que trahissaient tous ses mouvements, et pensa là-dessus qu'il méditait quelque noirceur.

Elle fit son examen de conscience, depuis le moment où Valère avait paru dans le salon, toujours inquiète de savoir si on l'avait vue rougir.

« Est-ce que ce serait dans notre arrondissement? demanda la danseuse du journaliste.... Il a l'air bien distingué.

— Qui, l'arrondissement?

— Non, je parle de M. de Valère; je demande où il voudra être élu, si vous le savez?

— Vous faites donc aussi de la politique, mademoiselle?

— Du tout... mais cela m'intéresse... à cause de notre arrondissement.

— Ah! fit le journaliste, dont les yeux éclataient, je le voudrais bien, que ce fût dans votre arrondissement... à cause de mon ami Valentin!

— Comment! s'écria la jeune personne, rougissant à ce nom.

— Parce que, continua-t-il avec volubilité, mon ami Valentin, malgré ses châteaux, son esprit et son cœur, a le malheur d'aimer une ingrate. Mais il verra cette ingrate l'oublier pour le futur ministre qui lui demandera les voix de son père. Alors mon ami Valentin sera guéri de son amour, et j'aurai la joie de le voir épouser une bonne grosse femme, qui ne songera qu'à le rendre content. En avant deux! »

Il partit comme une flèche. Lucile le suivait des yeux. « C'est à sa danseuse qu'il en voulait, pensa-t-elle toute rassurée. Il lui aura fait dire quelque sottise; la voilà décontenancée et plus rouge qu'un coquelicot. »

Valère, que tout le monde s'empressait de reconnaître, se tira de la foule dès que la contredanse fut achevée, et se dirigea vers le piano. Lucile, prévoyant des phrases à deux tranchants, se mit sur un grand pied de sang-froid, afin de bien répondre. Elle fut surprise et contrariée de ne recevoir que les compliments les plus simples du monde, sans aucune allusion au passé. Depuis vingt minutes que Valère était sous ses yeux, elle n'entendait nullement qu'il se permît de ne plus l'aimer; et comme elle avait toujours su prendre assez vite son parti, elle résolut de savoir immédiatement à quoi s'en tenir sur les sentiments de son ancien martyr.

« Nous nous retrouvons, dit-elle, où nous nous sommes quittés il y a déjà longtemps.

— Voici de cela plus de huit ans, répondit paisiblement Valère. Bien des choses se sont passées depuis. Mais ici rien ne change, et je revois ce salon comme je l'avais laissé.

— Quoi! nous ne vous paraissons pas vieillis? demanda Lucile.

— Ce qui était en boutons, reprit Valère, est maintenant en fleurs; c'est toujours le printemps.

— Monsieur, continua Lucile avec un regard profond, y a-t-il bien huit ans que je ne vous ai vu? »

Valère sourit à cette question, mais avec une ingénuité qui ne voulait rien cacher et rien faire entendre. « Je pensais, dit-il, que vous ne m'aviez pas reconnu.

— Je ne m'étais donc pas trompée! » s'écria Lucile. Puis, plus bas, et non sans quelque intention dramatique : « C'était bien vous!

— Moi-même, et non pas mon ombre, reprit Valère, toujours tranquille et gai. Je revenais d'une mission en Syrie. Quoique fort pressé, je ne voulus pas traverser ma ville natale sans m'y arrêter un instant. On m'attendit sur la route, et je me donnai le plaisir d'une promenade nocturne à travers une bonne partie de nos rues. Je vis la cathédrale ouverte; je pensai bien que c'était pour un mariage, j'entrai. Je voulais revoir la place où se tenait jadis ma bonne mère, et je n'étais pas fâché non plus de savoir qui se mariait. Dans l'obscurité de cette grande nef, n'osant m'approcher, je ne reconnaissais personne; comme un vrai revenant, j'attendis derrière un pilier que la mariée passât. La mariée, c'était vous. Je vous souhaitai, du fond de

mon âme, toute espèce de bonheur. Je vis aussi le marié, je lui trouvai la physionomie d'un galant homme, et je me retirai content. J'ai su depuis que vous offrez le modèle d'un ménage heureux. Vous voulez bien que je vous en félicite, madame? Des félicitations si tardives sont plus douces à exprimer. »

Le ton de Valère était parfait. Lucile demeura perplexe. Elle ne pouvait supposer qu'il se moquât; elle ne voulait point admettre qu'il eût oublié tout amour, toute rancune, qu'il fût vraiment calme et généreux comme il paraissait l'être, dans le lieu même où elle avait si durement reçu sa plainte et ses adieux.

« Nous restez-vous? lui demanda-t-elle après avoir répondu par un froid salut à ses félicitations.

— Peut-être quelque temps, madame, répondit Valère. Je solliciterai l'honneur de vous présenter plus à loisir mes respects. »

Il s'inclina, et, apercevant le journaliste qui tourmentait un conseiller de préfecture, il le joignit. « Monsieur, lui dit-il, voulez-vous me donner audience? Je me nomme Valère, et puisque vous me voyez ici, vous comprenez que j'ai besoin de vous. La Chambre est dissoute; j'ai trente ans accomplis d'hier, et je me mets sur les rangs. J'adopte ce qui est, faute de mieux; pas une ligne de plus vers la révolution. Je ne veux faire aucune concession à ses vieilles exigences, et je veux au contraire les combattre franchement. A l'intérieur la paix, à l'extérieur la liberté d'agir. Ces bases, en attendant que je les développe davantage, vous conviennent-elles? Voulez-vous m'appuyer?

— Je veux être votre soldat dévoué! s'écria le journaliste avec une vraie chaleur d'âme; je vois que vous préférez au succès l'honneur de vos convictions, et je ne les partagerais pas que j'aimerais encore à les défendre pour la gloire de la conscience humaine. Où vous portez-vous?

— A Givraines; j'ai là quelque bien.

— Contre Camus! Bravo! Un homme terne, muet et fuyant, qu'on ne sait jamais où saisir; il est peu considéré, il est bègue et timide; nous demanderons les hustings, et on lui jettera des pommes. Bien choisi! bien choisi! Et avez-vous des amis à Givraines?

— Fort peu; la dissolution a été précipitée, et je ne comptais pas d'ailleurs me présenter dans ce département-ci.

Le journaliste se prit à sourire. « Ecoutez, dit-il, monsieur, un candidat ne doit rien ignorer. Tout à l'heure, en dansant, je travaillais à votre élection. Il y a au coin du piano, à gauche, une ingénue en cheveux blonds, qui certainement vous considère en ce moment, à moins qu'elle ne considère son pied, qu'elle n'a point mal, pour un pied de province. Regardez-la bien. »

Valère, ayant suivi ces indications, vit une petite personne qui aussitôt baissa ses yeux attachés sur lui, et se mit à rougir.

« Et puis? dit-il gaîment.

— Vous a-t-elle vu? fit le journaliste.

— Maintenant, continua Valère, elle regarde son pied.

— Eh bien, reprit le journaliste, cela vaut cinquante voix à Givraines. Je ne vous parle pas de cinq ou six cents misérables mille francs qu'il y a par-dessus le marché. C'est la fille de M. Durand, le meilleur ami de Camus. Faites-la donc danser une petite fois.

— Je ne songe point à me marier, dit Valère.

— Et je ne vous le conseille nullement, reprit le journaliste; mais il suffit qu'elle y songe. »

Valère entraîna son interlocuteur dans un angle du salon, et le fit asseoir à côté de lui.

« Ecoutez, lui dit-il, on m'avait parlé de votre esprit, mais je vous sens du cœur. Voulez-vous me permettre le langage d'un ami, en profitant de quelques années que j'ai de plus que vous?

— Monsieur, répondit le jeune homme, il y a en vous je ne sais quoi qui me plaît et qui me commande. Dites, je vous rendrai grâce.

— Eh bien, reprit doucement Valère, n'affectez point ce ton léger, à propos de choses souvent plus sérieuses qu'on ne pense. Une fois dans ma vie j'ai été victime d'un calcul semblable à celui que cette petite personne ferait peut-être volontiers. Tout s'est arrangé pour le mieux; cependant je sais encore ce que j'ai souffert. A cause de cela, et sans compter d'autres raisons qui me le défendent, je ne veux occasionner rien de pareil. Qui sait si je ne réduirais pas quelqu'un au désespoir que j'ai moi-même éprouvé?

— Vous désespéreriez, dit le journaliste, un Valentin, qui est mon ami, et qui perdrait par là l'idée folle d'épouser cette sen-

sitive. Il y gagnerait, et elle le mériterait bien. Vous ne voulez pas; ainsi soit! Poussez la probité jusqu'à l'excès, je serai dévoué jusqu'au fanatisme. Je ne suis pas vieux; mais depuis longtemps je cherche un homme qui consente, par vertu, à ne pas réussir. Je vous présenterai Valentin. S'il épouse Mlle Durand il aura un million. Il est honnête, capable de très-bien faire, incapable de se pousser. Pourrez-vous le faire entrer dans quelque chose?

— On fait entrer un million partout.

— Eh bien, Valentin tondra pour nous la laine électorale. Ci, cinquante voix. L'avocat général est électeur à Givraines. Il se croit de l'opposition, et aspire à la Cour royale. Voulez-vous faire quelque chose pour lui? Sur son siége, il n'est pas si stupide qu'on le croirait.

— Est-ce un honnête homme?

— Oui. La question est singulière!

— J'ai un siége à la Cour royale.......

— Ci, dix voix. Cela fait soixante. Cléante, le mari de la belle dame avec qui vous causiez tout à l'heure, a, dans l'arrondissement de Givraines, un commis fort intrigant, très-attaché à Camus, mais qui ne résisterait pas à une prière de son chef, et encore moins à un sourire de sa suzeraine. Pouvez-vous lui demander un sourire pour ce pataud? Il est important de l'obtenir.

— Pour cela nous y réfléchirons.

— Comment! vous y réfléchirez! Remarquez que vous ne demandez rien pour rien. Il est sûr que Mme Cléante s'ennuie de Chignac; elle veut avancer, elle veut avancer jusqu'à Paris. »

Valère garda le silence.

« Enfin, reprit le journaliste, songez-y. Prenez bien garde que le commis en question est essentiel à gagner. Et si vous ne voulez rien faire pour vous ici, ne faites rien contre vous. Laissez-moi simplement agir. J'arrangerai bien des choses, si vous ne les dérangez pas.

— Quand paraît le journal?

— Demain matin. J'annonce la dissolution, et je dénonce votre candidature. Vous avez rempli des missions diplomatiques?

— Oui, et d'assez importantes. Je connais la question d'Europe et la question coloniale; j'ai été commissaire du roi pour la loi sur les chemins de grande communication. Je suis présentement du comité de navigation...

— Bon ! s'écria le journaliste : ils veulent absolument ici canaliser la basse Agnèle !

— De plus, j'ai fait un travail favorable aux intérêts locaux sur l'introduction en franchise des bestiaux étrangers. Enfin, je suis du sol. Ces titres suffisent-ils ?

— Hélas ! il n'y a que surabondance, et c'est un grand défaut. N'importe ; demain nous commencerons nos intrigues ; nous verrons si le peuple souverain peut vous pardonner d'être jeune, laborieux, probe, mais surtout capable. Notre partie est forte ; ce Camus est bête comme sa majorité. A demain, monsieur, et à toujours.

— A demain et à toujours : c'est plaisir d'avoir affaire aux gens d'esprit.

— Le plaisir est plus rare d'avoir affaire aux gens de cœur, » dit le journaliste avec effusion.

Un moment après, le journaliste, laissant cette fois danser les autres, alla s'asseoir auprès du procureur du roi. « Eh bien, lui dit celui-ci, êtes-vous content de M. de Valère ?

— S'il ne me convenait, je serais difficile. Vous le connaissez, sans doute, et vous savez ce qu'il vaut ?

— Je ne le connais que de réputation. Il partit d'ici fort jeune, en héros de roman, ne disant adieu à personne. Mais il ne s'est pas laissé oublier ; il a fait bien vite un bien beau chemin.

— Appelez-vous cela faire du chemin ? Il a seulement posé ses rails et creusé ses tunnels ; c'est maintenant qu'il va marcher.

— Que veut-il ? un consulat ?

— Lui ! avant deux ans il donnera les ambassades, et bon nombre d'autres joujoux de même prix. C'est toute l'étoffe d'un ministre ; je n'ai pas à vous apprendre que son patron l'élève pour cela. Je voudrais avoir quelque chose à lui demander, ou plutôt quelques titres à lui faire valoir, car il est encore d'une conscience scrupuleuse. Je suis sûr qu'il n'est pas arrivé ici les poches vides. Tenez (gardez-moi le secret !), je parie que votre juge d'instruction l'aura vu demain avant midi. »

A ce dernier mot, le magistrat parut un peu effaré. « Comment ! quoi donc ? demanda-t-il avec empressement.

— Ah ! reprit en souriant le journaliste, tout mon ennem que vous êtes, demain vous lirez *l'Éclaireur* (c'était le titre

parfaitement choisi de la feuille) avec un intérêt particulier. Un seul mot pour ce soir : la Chambre est dissoute.

— Valère se présente? Où? contre qui?

— Là, là, là. Si je parlais tant, je n'aurais pas l'honneur d'être lu.

— Vous savez que je vous lis toujours, et avec sympathie souvent.

— Tant mieux pour mes candidats. Croyez que nous allons voir beau jeu cette fois. Le ministère a compris qu'une bonne majorité pouvait seule sauver la France. Il n'épargnera rien pour se la procurer, et forcera tout le monde à se poser nettement. Il veut gouverner, ou être jeté bas. Quelle que soit votre pensée, vous êtes un homme de conviction et de courage; cette résolution.. » Le journaliste s'interrompit tout à coup :

« *Tra la... la la la la... la... tra la la la la...*, fit-il en suivant de la voix et de la tête l'air que jouait en ce moment Mme Cléante. Voici un charmant motif. D'où sort-il?

— Je crois le reconnaître, dit le magistrat, qui prétendait en science musicale, et qui cherchait activement à ressusciter une certaine romance de sa composition dont le succès, disait-il, avait été non seulement chignacquois, mais européen. Attendez donc... *La la la la.. di déra la la...* Est-ce que ce serait ma romance? *Ti dé ron ton ton...* Non! *Wi, u'u u... u ti...* J'y suis! c'est bien cela! C'est une contredanse qui fut jadis fort à la mode ici, et dont l'auteur est précisément votre futur ministre.

— M. de Valère!» s'écria le journaliste. Et ses yeux, déjà plongés sur Lucile, lui reconnurent une expression étrange. Elle regardait dans le salon; en suivant la direction de son regard, il vit que ce regard aboutissait à Valère. Valère avait le dos tourné; il jugea que Valère tournait le dos avec obstination. « Tiens! tiens! tiens! » pensa-t-il. Et, s'adressant à l'avocat-général : « Cette contredanse est de Valère?

— La contredanse entière, je ne sais pas; mais le motif, assurément. Je l'ai chez moi, noté de la main de Mme Cléante, qui l'a donné à ma femme. C'est une gracieuseté que la reine de ces lieux veut faire à un ancien ami.

— Mme Cléante et Valère sont d'anciens amis? »

En disant cela, le journaliste regardait fixement son interlocu-

teur. Mais le digne homme ne se permettait jamais que des finesses oratoires.

« Du même pays, répondit-il, et du même âge à peu près, ils ont dû se connaître particulièrement. Ah ça ! vous ne voulez pas me dire à quel collége M. de Valère se présentera ?

— Je m'en vais tout à l'heure aller vous l'écrire, dit le journaliste en s'échappant.

— Ce jeune homme-là, pensa l'avocat-général, a toujours l'air de me tirer la langue. Il est malin comme un diable, mais il sait tout. »

IX

DIPLOMATIE DU PETIT JOURNALISTE.

Lucile avait quitté le piano et repris sa place.

« Madame, lui dit le journaliste en désignant Valère qui sortait du salon, voici un bien beau et bien aimable jeune homme, qui vient, je crois, se préparer ici à devenir prochainement ministre. Il a voyagé en Orient : nous verrons comment il nous enseignera le langage des fleurs. »

Cette parole allait si droit aux plus secrètes pensées de Lucile qu'elle en perdit presque contenance. Elle se remit pourtant, et elle put croire que l'œil perçant du journaliste n'avait pas deviné son émotion.

« Le langage des fleurs, répondit-elle dignement, est connu, et je ne pense pas que M. de Valère ait perdu son temps à l'étudier.

— Ah ! continua le journaliste, vous n'ignorez pas, madame, comment les plus savants ont toujours le désir d'apprendre, et comment les plus habiles peuvent se tromper. Du reste, je crois aussi que M. de Valère se tient à l'écart des passions tendres : il n'est accessible qu'à l'ambition.

— Vous lisez vite dans les cœurs, monsieur, dit Lucile avec un peu de raillerie.

— Je ne me vante pas de cela, madame. Mais les cœurs sont naturellement indiscrets, et j'écoute. J'ai d'ailleurs mon petit raisonnement pour m'éclaircir les choses. M. de Valère est parti d'ici à vingt-deux ans, et je me souviens encore de la façon dont on a le cœur fait à cet âge ; il est parti, me disait tout à l'heure

l'avocat-général, en héros de roman, sans dire adieu à personne : cela n'est pas naturel dans un pays où il devait être aimé de tout le monde. Je crois, moi, qu'il a dit adieu à quelqu'un que personne ne connaît. Qu'en pensez-vous, madame ?

— Rien, dit Lucile, presque impatientée.

— Ah ! madame ! s'écria le journaliste en baissant les yeux avec un sourire indéfinissable, je ne mérite pas que vous m'honoriez de votre confiance !

— Je vous comprends mal, monsieur, dit Lucile, tout à fait déconcertée. De quelle confiance parlez-vous ?

— De celle que vous n'avez pas en moi, reprit le journaliste avec un air d'innocence qui trompa presque Lucile. Ma question était indiscrète, et vous me l'avez fait sentir. Si vous avez les secrets de M. de Valère, il est naturel que vous les gardiez. »

Il regarda Lucile; elle soutint bravement son regard et ne répondit point.

« Mais vous voyez, reprit-il, que je ne me trompais pas. M. de Valère est parti blessé au cœur... D'ailleurs il me l'a dit.

— Il vous l'a dit ! s'écria Lucile, oubliant à ce mot de cacher l'intérêt qu'elle prenait à la conversation.

— Il me l'a dit, continua naïvement le journaliste, comme on dit ces choses-là. Pour parler plus exactement, je l'ai conclu de certaines paroles en l'air, et vous m'avez confirmé dans ma pensée.

— Moi ! et comment ?

— Vous-même, madame, avec ce gros *rien* que je me suis tout à l'heure attiré. Or...

— Mais...

— Dites, madame.

— Rien, répondit-elle ; continuez.

— Or, voici comment je raisonne : il s'en va, trahi sans doute, car traître, ce n'est guère probable. Il se livre aux affaires avec une ardeur extrême : c'est qu'il a besoin de s'étourdir. On ne fait pas naturellement tant de politique à vingt-deux ans. Cependant tout est passion dans un tel cœur. L'ambition, acceptée comme pis-aller, se montre bientôt moins vaine et moins perfide que l'amour ; de grands intérêts, de fréquentes péripéties, un noble avenir.... Enfin l'amour qu'on a fui est bientôt méprisé.... Ah ! cette grande coquette si mobile et si capricieuse que l'on

appelle la Chambre des Députés, c'est une terrible rivale que vous avez là, mesdames !

— Vous croyez donc, dit Lucile, enchantée de voir la causerie tourner de ce côté, que M. de Valère veut se faire élire dans ce département?

— Oh! pour cela, j'en suis sûr : il me l'a positivement dit. Et savez-vous que, si on le nomme, c'est un ministre pour l'an prochain? Il est fort instruit, fort aimable... Par exemple on ignore s'il parle avec facilité ?

— Je vous réponds, dit imprudemment Lucile, qu'on ne saurait avoir plus de chaleur et d'éloquence. Une chose qu'il veut démontrer, il faut la croire.

— Il doit écrire très-bien aussi?

— Admirablement!

— Avec douceur, n'est-ce pas, madame?

— Avec âme, monsieur!

— Est-ce que vous avez lu, continua le journaliste, s'admirant du sérieux qu'il gardait, est-ce que vous avez lu son traité sur l'introduction des bestiaux étrangers?

— Mais... oui..., dit Lucile, s'apercevant trop tard du piége où elle était tombée. Pensez-vous, poursuivit-elle en toute hâte, qu'il ait ici des chances de succès?

— Comprend-on, s'écria le journaliste sans paraître l'entendre, qu'une femme ait pu méconnaître un homme si aimable et si distingué, le désespérer, le trahir? Car je me persuade qu'il a été trahi, trahi par une jeune fille ; je ne saurais imaginer qu'il eût conçu un attachement illégitime. Ah! madame, je voudrais, je vous l'avoue, savoir ce qui se passera dans le cœur de cette femme, si elle est encore à Chignac, lorsqu'elle verra, dans quelques mois peut-être, Valère encore libre et toujours charmant, honoré, puissant, député influent, orateur célèbre, ministre.... Quels regrets !

— Pourquoi des regrets? dit Lucile en dirigeant au plafond des regards qui semblaient avouer tout. Supposons un roman : y faut-il absolument une trahison? Qui vous dit d'ailleurs que la trahison a été d'un côté plutôt que de l'autre? qui vous dit qu'au lieu d'une trahison il n'y a pas eu le simple accomplissement d'un devoir, ou même un sacrifice encore plus généreux? Je ne connais point le passé de M. de Valère; mais si la femme que vous accusez (et qui probablement

n'existe pas), devinant dès lors son avenir, l'avait contraint, n'importe comment, à ne point s'enterrer dans sa province et dans son amour ; si elle l'avait obligé, fût-ce en paraissant le chasser, de la quitter, d'être libre, de n'appartenir qu'à sa destinée magnifique; aujourd'hui, voyant son rêve accompli, qu'aurait-elle à regretter? Oubliée, méconnue peut-être, ne lui resterait-il pas quelque droit d'être fière, et de regarder un peu comme son ouvrage l'homme environné de gloire qu'on lui reprocherait d'avoir trahi?

— Ah! pensa le journaliste, comme je te rétorquerais ta strophe, si je n'étais pas ici courtier d'élections!... En vérité, madame, reprit-il tout haut avec un accent de conviction et de jeunesse qui rassura Lucile, nous ne connaissons point les femmes, et voilà pourquoi nous les accusons tant. Je voudrais maintenant baiser les pieds de celle que j'aurais volontiers vue tout à l'heure dans l'amertume des regrets les plus humiliants. Mais si elle existe (quoique je craigne un peu que cette âme généreuse n'ait pas vécu), si vous la connaissez, si elle est électeur dans l'arrondissement de Givraines, dites-lui d'achever son ouvrage.

— Que lui reste-t-il donc à faire maintenant? demanda Lucile.

— Je crains, répondit le journaliste, que M. de Valère n'échoue par trop de délicatesse. Il se porte à Givraines. Je voulais qu'il fît deux doigts de cour.... Mais je ne sais si j'oserai dire cela...

— Osez, fit en riant Lucile secrètement attentive. Quel scrupule!

— La vertu, continua le journaliste, sait être indulgente et elle en a l'aimable réputation. Malheureusement nous la connaissons peu; nous la nions durement, ou nous nous faisons d'elle une idée exagérée. La femme vraiment honnête m'apparaît entourée d'une égide de dignité qui condamne comme une offense toute parole propre à lui donner en spectacle des faiblesses, des légèretés, des passions que son grand cœur a vaincues et méprise toujours. Je n'ai pas eu, sans doute, l'impertinence de conseiller à M. de Valère rien que je regarde comme coupable. Ce n'était qu'une folie, mais toute folie semblable est détestée des âmes honnêtes, je ne l'ignore pas; et je m'imagine que c'est manquer de respect à une femme lorsque, sans

être son mari ni son confesseur, on l'entretient de ces choses-là. Je tremble à chaque mot qu'un regard sévère ne vienne m'intimer le silence. Enfin, quand j'ai le bonheur de voir une femme vertueuse, volontiers je ne lui parlerais que de son mari, de ses enfants, de ses pauvres, de son Dieu; et je voudrais, en sa présence, ignorer comme elle qu'il y a du mal et des passions sur la terre. »

Lucile écoutait sans trop savoir où son interlocuteur voulait en venir. Lorsqu'elle vit qu'il se taisait et qu'il ne parlait plus de Valère : « Il paraît, dit-elle, malgré ces beaux sentiments, que vous donniez à M. de Valère d'assez mauvais conseils? »

« Ah ça! mais, pensa le journaliste, est-ce qu'elle est sotte? Je crois en vérité qu'elle ne me comprend pas. Il faut donc lui enfoncer l'épigramme jusqu'à la garde pour qu'elle la sente un peu? »

Il reprit :

« Non pas! Je voulais seulement qu'il donnât à Mlle Durand l'espoir de l'épouser, et j'y avais tout doucement disposé la jeune personne pendant la contredanse, Vous savez que M. Durand est cousu de fermiers dans l'arrondissement de Givraines, et qu'il y possède presque la moitié du bétail électoral? J'ai dit à notre candidat qu'il y avait cinquante voix pour lui dans le cœur de cette héritière, et je ne crois pas m'être trompé.

— Eh bien?

— Eh bien, je n'ai pas été content de lui. Il a refusé de faire danser Mlle Durand; il m'a dit... je ne sais quoi, des choses en l'air... du sentiment... qu'avec de semblables calculs on flétrissait des existences, etc. Cela n'est pas raisonnable. Tenez, madame, ou M. de Valère est amoureux, ou la blessure qu'il a reçue jadis saigne encore, ou il est d'un scrupule qui me passe, je l'avoue. Il veut être député ou il ne le veut pas, et je me dépite, moi qui compte le servir d'une ardeur extrême, de lui voir ces délicatesses. Mais patience! quand la partie sera engagée, l'ambition fera son jeu et triomphera de ces arguties de cœur. Pourquoi ne ferait-il pas la cour à Mlle Durand? pourquoi ne l'épouserait-il pas? Après tout, elle est agréable, elle est jeune, elle a cinq cent mille francs de dot, cinquante voix assurées, un million en perspective et peut-être plus; avec cela une femme est bien perfectible. Décidément je ne renonce pas à ce mariage, et dès demain j'entreprends le père Durand.

— Vous perdrez votre peine, dit Lucile alarmée. Valère ne prendra jamais une pareille marionnette.

— Oh! oh! dit le journaliste, comme vous la traitez, cette pauvre enfant! Marionnette tant qu'il vous plaira! Quinze cents mille francs et cinquante voix, c'est une ficelle avec quoi l'on a remué le cœur de beaucoup de grands hommes. Il faudra que M. de Valère trouve dans l'arrondissement de Givraines des appuis bien solides pour garder son stoïcisme à se passer de celui-là! On ne renonce pas aisément à être ministre; et, ne fût-ce que par bon cœur, quel plaisir de servir ses amis, de donner des places, d'être tout-puissant pour ceux que l'on aime.... Savez-vous qu'en ce temps-ci l'on peut, en six mois de ministère, établir largement autour de soi, à Paris, tous ceux à qui l'on veut du bien? Ah! si M. de Valère avait pour lui monsieur... monsieur.... Comment le nommez-vous donc, madame, c'est un de vos esclaves?

— La Garrigue.

— Précisément. Il a plus d'influence encore que M. Durand, et une élection qu'il protége est presque assurée. Mais ce M. La Garrigue est dévoué à notre concurrent, Camus. C'est, m'a-t-on dit, une espèce de bourru que l'on ne sait comment saisir. Il ne veut point quitter le pays; il n'a point d'avancement à prétendre; il n'est guère susceptible de recevoir que la croix d'honneur, dont je crois qu'il ne se soucie pas. La Garrigue sera contre nous; il faudra bien en revenir aux Durand.

— Oh! dit Lucile avec un sentiment de triomphe qui n'échappa point à son interlocuteur, les choses ne tournent pas toujours comme on le croit. Qui sait si l'on ne trouvera pas à M. La Garrigue des endroits sensibles? »

« Restons-en là, pensa le journaliste; je gâterais mon affaire si j'allais plus loin, car je grille de fredonner l'air de la contredanse. Ah! ah! la vertu même, vous voilà bien aventurée, si Valère le veut! Comme cela se mène! C'est égal, je l'aurais crue plus forte. »

Il prit congé avec force paroles courtoises, et Lucile, l'ayant salué d'un de ses plus rares sourires, alla frapper sur l'épaule de Cléante un petit coup qui l'avertit de quitter la bouillotte et de rentrer à la maison.


TIMBRE ROYAL SEINE 6 C.

X

DEUX MOTS DE BON SENS DANS LE CONTE.

La nuit de Lucile ne laissa pas d'être assez agitée. Tandis que Cléante, séparé d'elle par une légère cloison, s'endormait du sommeil actif des bons estomacs, elle restait, l'œil ouvert, inquiète, malheureuse, et se plaignant à elle-même des rigueurs que lui faisait la destinée. Il lui arrivait ce qui arrive à beaucoup de faux sages : elle voyait que sa sagesse avait été folie. La créature humaine a un cœur pour le combattre et le dominer, mais non pas pour le supprimer en entier et le détruire : elle trouve sa noble joie dans les victoires qu'elle remporte contre lui; mais il n'y a qu'esclavage si elle lui cède en tout, et il n'y a que disette et famine affreuse si elle entreprend de le tuer pour ne vivre plus que par les sens et l'esprit. C'est une terre : les méchants y laissent croître la ronce et l'ortie; les insensés y font passer sans cesse une charrue stérile; les sages, les bons et les heureux y cultivent sans relâche de nobles semences, et sans relâche en extirpent l'ivraie. Lucile ne comprenait pas, mais sentait parfaitement que les calculs de toute sa vie l'avaient trompée. « Enfin, se dit-elle, cela est incroyable : qu'est-ce qui me manque? J'ai de la raison, de la considération, de la richesse, de la beauté!... » Cléante, de l'autre côté de la cloison, rappela maladroitement son existence par un de ces gros soupirs comme en poussent les gens qui dorment bien. « Hélas! reprit Lucile, je n'aime pas! » Elle se laissa franchement aborder par la pensée de Valère, qu'un reste de dépit lui avait fait écarter jusque-là. Renonçant à voir clair dans son âme, beaucoup plus ténébreuse pour elle-même que la nuit où elle était, et convaincue, d'après les propos du journaliste, que Valère, malgré sa froideur apparente, l'aimait encore, elle se livra, de toute l'ardeur d'une fille de seize ans, à mille romanesques chimères, enfiellées par l'expérience du mariage, les contraintes de son état et le poids importun de sa réputation. Ces préoccupations ne la faisaient point rougir : elle voyait les difficultés, nullement le crime, et ne s'inquiétait pas plus des desseins qui commençaient à la maîtriser qu'une comédienne en costume d'impératrice ne s'inquiète au fond d'être la Chloé d'un poëtereau. Elle

résolut formellement d'aimer Valère et de s'en faire aimer. Néanmoins il lui paraissait bizarre que l'amour, dompté jusqu'à présent, vînt ainsi la saisir et la tourmenter. En cherchant un peu, elle trouva que c'était la faute de son mari. Elle récapitula les torts de Cléante, et lui en reconnut d'énormes, dont le capital était qu'elle avait jadis sacrifié Valère, qui valait beaucoup mieux que lui de toute façon. Cet examen fit disparaître de la conscience de Lucile jusqu'à l'ombre possible du scrupule le plus lointain, et elle s'endormit paisiblement. Ainsi l'adultère est souvent couvé derrière les rideaux du lit conjugal par des gens qui s'étonnent qu'un misérable assassin contemple de sang-froid le cadavre de sa victime.

Il est dans le monde des cœurs ignorants, mais droits encore, qui nieront, je m'imagine, cette tranquillité du crime. Cette tranquillité hideuse présidera pourtant quelque jour à leurs desseins, s'ils n'y prennent garde et ne se hâtent de rassembler contre elle certaines sûretés que beaucoup d'entre eux n'ont pas; car voici ce qui se passe : On a de nobles instincts; l'on aimerait naturellement mieux cent fois mourir que de souffler sur cet idéal inné de probité et d'honneur vers lequel on veut tendre à travers l'orage des passions; mais insensiblement il s'obscurcit et se voile; on ne songe pas que cette belle flamme est comme une lampe allumée divinement, à laquelle il faut que l'homme apporte chaque jour une huile mystérieuse. Faute de cet aliment, elle baisse; et, poussé par la passion, l'on s'avance à pas pressés vers les ténèbres du mal. Puis, quand l'occasion se présente de faire ce qui naguère inspirait de l'horreur, la lampe est éteinte; c'est à peine si l'on se souvient qu'elle a brillé. N'est-il aucun remède contre cet entraînement fatal? Vraiment il en est un; et ce n'est point l'amour qui passe, ni la raison qui se tait, ni la vaine sagesse du monde, prompte à s'abuser et toujours confondue, ni ce vain assemblage de circonstances d'un jour qui forment ce que l'on appelle une union assortie : le remède, c'est l'habitude des devoirs chrétiens; c'est, dans l'alcôve, un crucifix, au pied duquel les époux font ensemble leur prière du soir.

Je crois connaître le cœur humain, parce que je connais mon cœur. Tous les jours j'y descends, je m'y promène, et je l'examine avec ce flambeau merveilleux que l'Église nous allume, et sans lequel l'homme le plus attentif ne sait voir en lui que des

abîmes scellés... Triste visite, d'ailleurs, aussi bien pour le clairvoyant que pour l'aveugle. Les gens de Ravennes disaient en contemplant le sombre visage du Dante : « Voilà celui qui revient de l'enfer ! » J'aurais dit : « Voilà celui qui a parcouru son cœur. » L'homme, en effet, ne peut voir que dans son cœur assez de misères pour perdre ainsi le sourire, et désormais ne regarder plus les œuvres de la vie que comme le voile transparent de la mort. Où est-elle, la mort vivante? Elle est là, dans le cœur, dans ce profond séjour du mensonge, de l'impuissance, des remords endormis, des regrets coupables, des désirs odieux. Là sont les prisons et les sépulcres où gisent misérablement tant de choses représentées au dehors par de pompeux simulacres ; ici le dévouement, ici l'amour, ici le courage ; tous sous la pierre ou dans les chaînes des sens, mornes, abattus, glacés. Combien de vertus dont on fait montre ne répondent à l'appel que par le silence des morts ou par le faible gémissement des captifs ! L'époux se demande s'il est fidèle, le fils s'il aime son père, le chrétien s'il aime Dieu. Il y a des doutes terribles, des angoisses formidables, des traits de sincérité foudroyants. C'est au retour de ces excursions que le saint ajoute des éperons d'acier à sa discipline de fer, que l'âme amoureuse de Dieu et de l'honneur va chercher l'abri des chartreuses, et que le front se trouve chargé de rides plus profondes que n'en savent creuser les ans. Mais voici le miracle et la gloire de Dieu, voici l'immense joie de l'homme ; non la joie qui rit, mais l'inestimable joie qui prie, qui pleure et qui espère : de tant de vanités, de tant de faiblesses, de tant de corruption, de toute cette pourriture qui est en lui, l'homme voit la religion dégager il ne sait quel parfum, subtile et triomphante vapeur de zèle et d'amour qui le meut aux tendresses sacrées, aux désirs célestes, aux actions chrétiennes. D'où venez-vous, fleurs soudaines, fleurs embaumées ? O terre aride de mon âme, qui t'a parée ainsi ? O dureté de mon cœur, qui fait sourdre de toi cette abondance d'eau vive? Pierre stérile, qui t'a revêtue de tant de festons, qui t'a donné la verdure, les fruits, la moisson que tu portes?... Par quel prodige est-ce que je me dévoue, que je me dompte, que j'ai, en effet, tout ce que je n'ai pas? Il se passe ici d'étranges merveilles ! Attaché, par-dessus tout, au grossier bonheur de la vie, j'accepterais pourtant la mort et le martyre avant de consentir le moindre sacrifice à cet appétit des joies mauvaises,

qui, comme l'avide animal en arrêt sur sa proie, me tient sans cesse l'œil et le cœur fixés sur la vie? Où ai-je pris cette force d'humilier tout ce que j'aime devant tout ce que je crains? Secret de Dieu que je connais comme le secret du jour! Pour voir, j'ouvre les yeux; pour transformer mon indigne cœur, je prie; je vais à la piscine du paralytique; je m'incline sous le regard qui guérit le lépreux, et il n'y a plus de trop lourds fardeaux, plus de devoirs trop cruels, plus de tentations irrésistibles; il n'y a que la parole de Dieu qui épure, vivifie, triomphe contre l'enfer; je ne suis plus un homme, je suis un chrétien; et je contemple à mes pieds, seuls, enfin, dans la fange où naguère je luttais péniblement contre eux, les noirs enfants de ma chair et de mon péché: la violence, la colère, l'envie, le désespoir, le désir adultère, l'égoïsme immonde... Cette boue est à moi, cette abjection est bien mienne; mais ne craignez point, mes frères, je suis néanmoins à votre Dieu. Je garde pour moi ce qui est à moi, j'ai pour vous ce qu'il me donne.

(La fin à un prochain numéro.)

REVUE POLITIQUE.

Ainsi que nous l'avions prévu, le mois qui vient de s'écouler a vu soulever une foule de questions, et n'a amené la solution d'aucune d'entre elles. Ces grands débats toutefois n'auront pas été stériles; ils auront contribué à former l'opinion, et c'est peut-être la seule tâche vraiment utile qu'il soit possible de se proposer en ce moment. Il est évident que le jour de l'action n'est pas venu, car ce n'est pas agir que de donner des instruments différents à une politique destinée à survivre à ces accidents éphémères; mais il est manifeste, en même temps, qu'un travail notable s'opère dans l'esprit public, et qu'on s'interroge d'une manière sérieuse sur l'œuvre véritable de la France en Europe. La déterminer avec précision, la préparer pour un prochain avenir, tel est aujoud'hui le souci de toutes les intelligences.

La discussion de l'Adresse a constaté deux choses : la première, que ce pays ne se résignera jamais à cette politique modeste, sans initiative et sans expansion, où l'on serait heureux de confiner son ardente activité; la seconde, qu'il a sincèrement et loyalement abjuré les funestes traditions de l'Empire. La France n'aspire plus à peser sur l'Europe et à lui faire subir le joug d'une humiliante suprématie. Elle réclame moins la première place qu'une place proportionnée à son importance véritable; situation qui lui a été imprudemment refusée en 1815, et que les accroissements successifs de l'Angleterre, de la Russie et de la Prusse, durant le cours de cette paix de ving-cinq ans, ont rendue plus nécessaire encore à l'équilibre du monde. Elle ne regrette pas l'état de météore, pour employer des expressions ministérielles, et se résigne, sans hésiter, à n'être qu'un astre fixe, à cours régulier et prévu; mais elle veut qu'une position en rapport avec sa force lui soit assignée dans le système général. Repoussement universel contre une politique à laquelle le présent suffit, avec son imprévoyance et son humilité; repoussement non moins vif contre toutes les inspirations du génie de la force, sous forme impérialiste ou révolutionnaire; désir unanime de maintenir la paix tant qu'elle sera compatible

avec l'honneur et l'intérêt légitime de ce pays, tel est l'esprit de cette discussion, dont le retentissement est déjà grand, et dont les conséquences se révéleront plus tard dans toute leur étendue.

Abordons plus en détail l'examen des questions soulevées, sinon résolues, durant cette grande semaine parlementaire, et nous verrons poindre partout cet esprit de nationalité et de modération dont nous féliciterions vivement la Chambre nouvelle, si nous osions compter sur la persistance de cette assemblée.

Il était impossible que l'Orient n'arrêtât pas l'attention d'un parlement français. Toutefois le cabinet ne paraissait pas même soupçonner qu'une difficulté fût possible sur ce point, et si on lui avait prédit qu'il subirait son premier échec sur cette question, il eût accueilli cette prédiction avec le dédain qu'il exprima, dit-on, au début de la session dernière, lorsqu'on crut pouvoir insinuer à M. Guizot que son traité du 20 décembre serait l'écueil de la campagne qui allait s'ouvrir, et peut-être la pierre d'achoppement de toute sa carrière politique. Depuis sa rentrée si intempestive et si précipitée dans le concert européen à Constantinople, le gouvernement français n'a eu qu'une pensée : agir en commun avec l'Europe, et plus spécialement avec l'Angleterrre, pour arrêter l'effusion du sang par une solution quelconque. Quant à cette solution même, qu'elle fût contraire ou conforme au vœu des populations chrétiennes; qu'elle contribuât oui ou non à seconder les vues secrètes de la grande puissance maritime, aspirant à faire de la Syrie la frontière de son empire de l'Inde, et à y fomenter l'anarchie intérieure, laquelle prépare et justifie l'invasion étrangère; que cette solution, en un mot, servît ou contrariât des intérêts étrangers, très-peu importait à un cabinet trop occupé de la Chambre, des élections et de la future majorité, pour songer à des éventualités aussi éloignées et aussi obscures.

Le seul souci qu'on eût à Paris, au moment où ce déplorable arrangement était proposé à Londres et à Vienne, c'était de se dégager de ce terrible protocole du droit de visite, resté ouvert jusqu'après l'épreuve électorale, protocole dont il fallait sortir à tout prix, sous peine de mort. On aurait livré pour cela et les Maronites et les Druses, et jusqu'à la fameuse coupole elle-même. Il ne paraissait pas d'ailleurs à présumer que des députés s'amuseraient à scruter une affaire qui touchait aussi peu leur arron-

dissement, et dont il était difficile de comprendre le rapport avec ces intérêts de routes, de ports, d'écoles et de débits de tabac, les seuls où leur intervention soit considérée comme naturelle et acceptée comme légitime.

Passe encore pour le droit de visite. Il y a sur ce point une sorte de *monomanie* nationale qu'on ne peut s'empêcher de reconnaître, tout en la déplorant. La majorité conservatrice, aussi bien que l'opposition, a été nommée au cri de plus de visite! Cela est descendu dans les masses comme la haine des droits réunis aux derniers temps de l'empire et des jésuites aux mauvais jours de la restauration. Le cabinet comprenait donc l'impossibilité d'empêcher de vives manifestations au sein de la nouvelle Chambre, relativement aux traités de 1831 et de 1833, et s'y résignait d'avance comme à toutes les choses inévitables. Mais il abordait cette brûlante question sans parti pris, bien résolu seulement à proportionner ses concessions à la mesure des exigences. Devant la Chambre des pairs, il avait résumé toute sa pensée dans ce mot : L'amitié de l'Angleterre vaut mieux pour la France que la révision des traités; mot imprudent et dangereux, qui permettait de répliquer que l'amitié de la France valait mieux aussi pour l'Angleterre que le strict maintien des deux conventions visiblement inutiles à la fin qu'elles se proposaient d'atteindre. Néanmoins l'attitude du cabinet avait été nette au Luxembourg. Défendre les traités, ne s'engager à négocier que dans le but d'en faire disparaître les abus par l'application plus rigoureuse des garanties que ces traités consacrent, repousser dans l'Adresse de la pairie toute manifestation, quelque vagues qu'en fussent les termes, c'était là un système de conduite grave et vraiment parlementaire; mais il aurait fallu le suivre jusqu'au bout, et ne pas donner le déplorable exemple d'accorder sans hésiter à la vivacité d'une Chambre ce qu'on refusait péremptoirement à la modération de l'autre. Il ne fallait pas surtout qu'un gouvernement conservateur, par cette inégalité dans les procédés et dans la mesure de ses déférences, portât à la pairie la plus rude atteinte qu'elle ait reçue depuis plusieurs années. Peut-être serait-il impossible de citer dans l'histoire parlementaire un précédent plus désastreux pour l'autorité constitutionnelle de l'un des pouvoirs de l'État. L'injure paraît du reste vivement sentie dans la Chambre inamovible, et, quelque désaccoutumé que soit le pays de compter

l'action de cette assemblée pour quelque chose dans les crises politiques, cette circonstance peut préparer des complications inattendues.

Au Palais-Bourbon, l'attitude du gouvernement dans le grand débat du droit de visite a été pleine d'hésitation, d'embarras et de faiblesse. Après de vains efforts au sein de la commission pour écarter un paragraphe spécial, il a dû l'accepter formellement, et s'associer par trois fois devant la Chambre à la pensée de cette assemblée et du pays. Quelle est la portée, quelles sont les bornes exactes de cet engagement?

La Chambre a exprimé énergiquement le vœu que les traités de 1831 et 1833 soient modifiés le plus promptement possible, et, en demandant que le pavillon national soit admis à faire seul la police de notre navigation, elle a implicitement indiqué les clauses du traité américain comme bases de la négociation à ouvrir avec la Grande-Bretagne. Le cabinet a accepté l'engagement d'ouvrir cette négociation ; il est lié désormais et à toujours sûr ce point. Il ne s'est réservé que le droit de juger de l'opportunité du moment, et d'agir en cela dans sa liberté et sous sa responsabilité. Il a donc reconnu qu'il ne s'agit plus de parer aux abus sortis des conventions, mais de répudier le plus promptement possible le principe de ces conventions elles-mêmes. C'est à cette condition seulement qu'il est accepté par la législature : il reste au pouvoir avec une seule mission nettement formulée, celle de faire révoquer les traités ; on ne lui laisse que la disposition des voies et moyens. Il s'est fait l'instrument d'une politique qui n'est pas la sienne, et cette situation singulière rendra les exigences plus pressantes et les précautions plus injurieuses.

Il est à regretter que la tactique parlementaire à laquelle les partis ont cru devoir recourir n'ait pas permis aux diverses fractions de la Chambre d'exposer avec netteté et précision le sens qu'elles donnaient au paragraphe. L'incertitude est complète, non sur l'intention elle-même, mais sur la marche tracée au cabinet. Celui-ci a maintenu, en thèse générale, que des traités ne se dénouent que par le glaive ou par un mutuel consentement, et que dès lors l'assentiment de l'Angleterre était absolument nécessaire pour que les conventions de 1831 et 1833 cessassent d'être en vigueur. Cette doctrine n'a point été acceptée par M. Dupin, qui, avec grande raison selon nous, a établi

une distinction fondamentale entre les traités permanents et des conventions évidemment transitoires par le but même qu'elles se proposent. Il a montré qu'en 1831 le gouvernement anglais lui-même proposait deux systèmes différents pour parvenir à la répression de la traite, et que depuis, dans les négociations avec l'Amérique et avec les puissances européennes, il a, selon les circonstances, appliqué l'un ou l'autre. M. Dupin a de plus établi que la convention annuelle, pour déterminer le nombre de mandats à délivrer, réserve implicitement aux deux gouvernements le droit d'en limiter le nombre selon leurs convenances, et même de refuser les patentes si des circonstances nouvelles se sont produites, et s'il est démontré à leurs yeux que la visite est devenue inutile à l'œuvre d'humanité qu'ils poursuivent en commun. Jamais le gros bon sens n'a parlé une langue plus éloquente, et jamais assemblée ne fut plus vivement impressionnée.

Ainsi donc deux doctrines sont en présence, doctrines inconciliables dans leur esprit, et qui se retrouveront plus d'une fois face à face. D'une part, le gouvernement soutient, sans toutefois avoir osé contredire M. Dupin, qu'on ne peut agir régulièrement que par voie de négociation, et que l'assentiment libre et formel de l'Angleterre est nécessaire pour infirmer la convention de 1831; de l'autre, M. Dupin a établi, aux applaudissements de la Chambre, que chacun des gouvernements signataires conserve indirectement la faculté de se dégager, en usant du droit réservé par l'article 3 du traité. C'est à cette doctrine que l'assemblée a paru se rallier, en votant unanimement le paragraphe sous le coup d'un commentaire qui, dans la pensée publique, lui demeure désormais indissolublement uni.

Qu'on joigne à cette dissidence si profonde les considérations que ne peuvent manquer de faire naître prochainement les débats et les révélations du parlement d'Angleterre, et l'on comprendra que la question du droit de visite a encore des phases nombreuses à parcourir.

Qui a profité de ces longues discussions? C'est une question que nous chercherions vainement à résoudre dans l'intérêt des compétiteurs à la succession ministérielle. Les membres du cabinet, à part l'admirable talent de parole de l'un d'entre eux, se sont montrés faibles, timides, sans conviction et sans volonté. Mais leurs rivaux ont-ils grandi de leur faiblesse et de cette

impuissance constatée? Personne assurément n'oserait le dire, et la plus profonde indifférence devient légitime au milieu de cet affaissement général de tous les caractères et de toutes les forces.

Cette session verra-t-elle un changement de ministère? On peut le penser, à en juger par l'affaiblissement du crédit des hommes politiques et par l'incertitude très-réelle du chiffre actuel de la majorité. Verra-t-elle un changement de système? non, à coup sûr; car rien n'est préparé pour cela, ni les circonstances, ni les volontés, ni les instruments. Les questions qui s'agitent au sein de nos Chambres sont donc, après tout, des questions secondaires, malgré l'éclat dont elles s'enveloppent et le retentissement de cette parole qui remue la France et parcourt le monde. Rien ne sortira de là qu'il ne soit facile de prévoir et de déterminer; et à part la situation fausse des personnes, le présent donne le programme à peu près complet de l'avenir.

Une seule question a été réservée lors du débat de l'Adresse, et se présentera bientôt devant la Chambre par voie d'interpellation. Le cabinet a usé d'un droit en déclinant le débat sur les affaires d'Espagne. Il paraît du reste que ce refus était fondé sur des considérations de politique intérieure plutôt que sur l'état de la question au delà des Pyrénées. Aucun élément nouveau ne s'était produit dans les relations entre les deux gouvernements. Le chargé d'affaires de France avait reçu l'ordre de réclamer avec plus d'insistance une réponse catégorique, depuis longtemps demandée, sur la satisfaction que notre consul à Barcelonne a droit d'attendre; cette satisfaction vient d'être accordée, et quelque réservés que soient les termes du désaveu inséré dans la *Gazette de Madrid*, il suffit pour couvrir l'honneur de la France : nous nous refusons à croire que le rappel prochain et convenu de M. de Lesseps soit le prix convenu de cette juste concession; nous sommes convaincu qu'il n'en est rien, et nous laissons de telles insinuations à l'opposition des journaux et de la tribune. Mais qui pourrait ne pas voir que cet arrangement n'est dû qu'à l'insistance de l'Angleterre qui a exercé une médiation de fait, sinon de droit, et qu'il va cimenter encore sa position déjà inexpugnable au delà des Pyrénées. Puissions-nous n'avoir pas payé les trois lignes de la *Gazette de Madrid* par la signature du traité des cotons!

L'Angleterre règne bien plus aujourd'hui à Madrid qu'à Lisbonne même; la reine Victoria est derrière le régent, et lord Aberdeen derrière M. Gonzalès. Cela donne à penser, et l'on sacrifie, sans hésiter, ses antipathies à ses craintes.

Depuis dix ans la politique de la France en Espagne se réduit à des velléités impuissantes et à des vœux manifestés sans énergie et sans suite. Elle a donné l'exclusion à don Carlos, et n'a pas su le chasser des provinces basques; elle s'est ardemment associée à la régence de Marie-Christine, et n'a pu la protéger contre l'insolence d'un sergent ivre à la Granja et l'ingratitude d'un général à Barcelone. Elle a reconnu le gouvernement d'Espartero, et lui a envoyé un ambassadeur au moment où fumait encore le sang généreux de Diégo Léon, mort pour Christine, et peut-être pour la France. Et lorsqu'elle consentait des concessions aussi pénibles, qu'elle faisait à un soldat heureux des avances aussi éclatantes, elle se brouillait avec lui pour une querelle d'étiquette, perdant ainsi en un jour le triste bénéfice de ses faiblesses. A partir de ce moment le gouvernement français paraît avoir mis un soin égal et à blesser Espartero et à se maintenir en paix avec son gouvernement; il l'a insulté tout juste assez pour s'en faire un ennemi irréconciliable, mais pas assez pour se trouver dans le cas de croiser le fer avec lui; aussi sommes-nous aujourd'hui insultés par les vaincus dans leur défaite autant que par les vainqueurs dans leur triomphe. Tout parti français a disparu du sol de l'Espagne; c'est là un phénomène presque sans exemple, et qui ne s'explique que par une accumulation de fautes presque inexplicables elles-mêmes, tant un pareil fait est contraire à la nature des choses et aux besoins respectifs de la Péninsule et de la France. Les affaires d'Espagne resteront longtemps encore la honte et le péril de cette politique d'expédients. On a pu faiblir et se tromper en Orient : cela n'est pas compris de tout le monde; mais la France chassée de la Péninsule, l'Angleterre admise à s'y créer une colonie industrielle, l'œuvre de Louis XIV menacée dans sa base, ce sont là des faits qui finiront, comme le droit de visite, par être compris des masses, et par se traduire en boules noires dans le scrutin électoral. C'est cette réaction qu'il est facile de prévoir dans un avenir assez rapproché; c'est elle qui, dès aujourd'hui, doit être l'objet de nos préoccupations les plus vives, en même temps que de nos appréhensions les plus sérieuses.

BULLETIN LITTÉRAIRE.

Histoire de la vie et des ouvrages de B. de SPINOSA, par AMAND SAINTES. Paris, J. RENOUARD, 1842; 1 vol. in-8°.

Quand on lit les premiers mots de l'introduction que M. Saintes a mise en tête de son histoire de Spinosa : *que la* TENDANCE *du siècle, en matière de philosophie, de morale et de religion, semble* INCLINER (sic) *vers le panthéisme*, quand on voit ensuite l'auteur insister sur *le rôle que vont jouer, à une époque donnée par la Providence, les idées panthéistiques*, on serait tenté de ne voir dans l'historien de Spinosa qu'un dévot sectaire, apologiste sans réserve du chef de sa religion. Cependant M. Saintes, qui admire excessivement Spinosa et sa philosophie, proteste avec la même vivacité de ses convictions chrétiennes : on pourrait croire encore que l'auteur, prenant le change sur la véritable tendance des principes de Spinosa, rêve une conciliation possible entre les idées chrétiennes et le panthéisme; et toutefois M. Saintes, qui se montre *luthérien* zélé, et dont les réserves en faveur du *supernaturalisme* sont formelles, démontre sans peine et de très-bonne foi que la philosophie de Spinosa est exclusive d'une révélation divine appuyée sur des miracles. M. Saintes n'a qu'une passion, celle de l'impartialité : en faveur de ses adversaires, il pousse l'optimisme jusqu'au culte et la courtoisie jusqu'au fanatisme. Sa thèse pendant tout le cours de son livre, c'est que Spinosa a été calomnié et qu'il suffit de la lecture de ses écrits pour se convaincre que jamais génie n'a élevé plus haut les spéculations philosophiques, et de l'étude de sa vie pour reconnaître qu'il a poussé la vertu jusqu'au sublime. Nous nous rangeons humblement au nombre de ces hommes chez lesquels le nom seul de Spinosa éveille un sentiment d'indignation, et quand nous analisons les preuves que M. Saintes a données de la vertu de Spinosa, nous nous rappelons involontairement le proverbe : *Il n'est pire eau que l'eau qui dort.* Non, il n'y a rien eu de grossier, de brutal et d'aveuglément prévenu chez ceux qui, au XVIIe siècle, ont signalé les dangers de la doctrine de Spinosa, et M. Saintes, qui va jusqu'à dire que *la dernière lutte s'établira entre le Christ et Spinosa*, lequel *représente fidèlement* (sic) *son plus loyal et son plus fort adversaire* (c'est-à-dire, en bon français : *doit être considéré comme*, etc.); M. Saintes conviendra pourtant qu'il y a eu un certain degré de perspicacité à prévoir la gravité de cette lutte, quand le nouveau philosophe avait pris soin de s'exprimer avec une prudence qui devait dérouter les lecteurs vulgaires. Juif de naissance, résumant sous un extérieur glacé toutes les passions et les rancunes d'une race en butte depuis plusieurs siècles aux persécutions, Spinosa s'aperçut (et ce fut là la supériorité de son génie) que le christianisme et le spiritualisme étaient solidaires, et que le Judaïsme déchu ne pourrait prendre une revanche sérieuse de son abjection, si les doctrines philosophi-

ques diamétralement contraires à celles que l'Evangile avait fait triompher n'étaient réhabilitées dans l'opinion des penseurs. Pour atteindre ce but, Spinosa se garda bien de se jeter en désespéré, le fer et le feu à la main, au travers de la société chrétienne: il élabora, dans le creuset de sa pensée, un poison lent qu'il versa dans les veines du christianisme. On prétend qu'en Italie certains criminels ont le secret d'une *acquetta* qui ruine progressivement la constitution d'un homme et le conduit infailliblement à la mort, sans laisser de traces dans ses organes : pour nous, Spinosa est l'auteur d'une *acquetta* philosophique. C'est rendre justice à la pénétration de Spinosa, que de supposer en lui l'espérance que sa modération lui créerait des défenseurs même parmi ses adversaires naturels. Une ignorante intolérance serait seule capable de dénoncer à la haine des chrétiens une philosophie susceptible d'erreur, mais constamment maintenue dans les régions de la spéculation la plus élevée!... Ainsi, accabler d'outrages ceux qui auraient deviné la portée des doctrines et les infuser graduellement en ceux qui ne seraient pas capables d'en démêler les conséquences, tel fut le programme que Spinosa légua à ses disciples et qu'ils n'ont que trop fidèlement exécuté. A ce point de vue, M. Saintes, par son affectation d'impartialité, continue de servir une cause dont ses sentiments de chrétien lui révèlent néanmoins tout le danger. Nous sommes donc loin de recommander l'histoire de Spinosa comme une *bonne lecture;* quand les intentions sont droites chez l'auteur, l'expression en est impuissante; et ce parti pris de n'admettre chez Spinosa que vertu et intentions pures peut faire illusion à des âmes mal préparées. L'esprit de M. Saintes manque d'ailleurs de consistance et de précision; il soulève et brouille à la fois tant de questions, qu'au bout de quelque temps le lecteur inexpérimenté doit dire comme l'étudiant du drame de Faust : *C'est comme une roue de moulin qui me tourne dans la tête.* Mais on ne peut refuser à M. Saintes une vaste lecture : il a courageusement pénétré dans les tourbillons philosophiques de l'Allemagne; il connaît les noms, il apprécie les rôles, et la variété des jargons, la multiplicité des coteries n'ont point rebuté sa patience. Aussi recommandons-nous le nouvel ouvrage de M. Saintes, et celui qu'il avait publié l'année précédente sous le titre d'*Histoire du rationalisme*, à ceux qui, fermes dans leurs convictions et déjà exercés aux questions philosophiques, voudront se faire une idée approximative de l'incroyable désordre dans lequel les écoles protestantes de l'Allemagne sont tombées à la suite de Schelling et de Hegel. Plus M. Saintes met de sang-froid à exposer ces aberrations immondes, plus l'âme se sent saisie de dégoût et d'effroi. Nous n'avons pas une idée en France de cette hypocrisie monstrueuse d'hommes qui, au fond, ennemis acharnés du Christianisme, en ont conservé néanmoins les revenus, les titres et l'autorité.

Nous citerons un seul exemple entre mille. En 1838, le professeur Léo dénonça solennellement les théologiens de l'école de Hegel comme niant la *personnalité* de Dieu, l'*incarnation du Christ*, l'idée de la *personnalité humaine* après la mort, autrement dit l'immortalité de l'âme, et cependant, au moyen d'une phraséologie incompréhensible au vulgaire, accordant leur conscience avec le serment chrétien qu'ils prêtent et leur participation aux *sacrements de l'Eglise.* Pour répondre à Léo, le docteur Reege le condamne à donner la main à Gœrres, l'illustre auteur de l'*Athanasius;* car, dit-il, il n'y a pas de milieu: *il faut être catholique si vous ne voulez pas être* PROTESTANT!

Des Éléments de l'État, ou *Cinq Questions concernant la religion, la philosophie, la morale, l'art et la politique*; par M. E.-A. SEGRETAIN. 2 vol. Paris, chez PAULIN, libraire-éditeur.

Ce titre présente quelque chose d'obscur et de métaphysiquement prétentieux qui, dès l'abord, nous aurait mis en garde contre ce livre, si nous n'avions vu, dans la courte préface qui le précède, que l'auteur ne s'était mis en peine de rechercher d'autre estime que celle des honnêtes gens. Une pareille ambition est trop rare de nos jours pour ne pas être signalée. Il y a loin des applaudissements grossiers de la foule à cette approbation des hommes sages et consciencieux que l'auteur a réclamée. Mais son œuvre, que nous distinguons soigneusement des intentions et de la personne de l'écrivain, a-t-elle justifié le but que ce dernier s'était proposé? On en jugera.

La constitution de l'État telle qu'on peut et qu'on doit l'asseoir de nos jours, voilà la thèse qui est développée dans le livre de M. Segretain. L'analyse des éléments de l'État, religion, philosophie, morale, art et politique, voilà les moyens et le plan : par la réalisation proposée de ce but et de ce plan, l'auteur a poursuivi « une solution de l'éternel problème soumis à la pensée humaine. »

C'est donc une espèce de contrat social, religieux, philosophique et artistique, qui est présenté aux hommes du XIXe siècle, à cette génération qui se passionne plutôt pour les faits que pour les idées, et qui, néanmoins, au milieu de son indifférence sceptique et de sa légèreté calculée, a cela de bon qu'elle se défie, dès l'abord, de toute œuvre ou de toute découverte dont l'objet est de déterminer les nouvelles bases sur lesquelles la société doit reposer. Parmi cette génération, qui a le gros bon sens de mettre de côté les traités sur la pierre philosophale (au point de vue social) qu'une multitude d'alchimistes lui présentent, il en est qui s'épargnent la peine de les lire, parce qu'une utopie de plus ou de moins leur importe peu, à eux qui ne se soucient que d'acquérir ou de conserver. Il en est d'autres, gens d'élite, qui d'avance condamnent sans appel toute science prétendue sociale dont le point de départ est purement humain, dont les bases sont placées en dehors de la vérité éternelle, du dogme saint.

C'est dans cette dernière condition que se trouve le livre de M. Segretain. L'auteur, dès les premières pages, donne la formule de sa pensée religieuse. Pour lui, la société est d'origine humaine; l'homme l'a créée à son image. Comme une société ne peut subsister sans religion, l'auteur conseille à la nôtre de s'en tenir, quant à présent, au Christianisme : il va plus loin, il donne, sur beaucoup de points, l'avantage à la foi catholique, et combat ce qu'il y a de faux, socialement, dans le principe protestant. Mais il ne va pas très-loin dans cette bonne voie; fidèle à ce point de départ si erroné que la société est d'invention humaine, l'auteur considère toutes les religions, sans exception, comme émanant de l'homme; il déclare « que le Christianisme n'a « pas, plus que tout autre dogme, les conditions d'immortalité que tout dogme « s'attribue, » qu'il ne peut être « le dernier progrès religieux de l'humanité. » Il nie les mystères divins, qu'il appelle artificiels; il condamne, de son autorité privée, la puissance éternelle de la foi en la subordonnant à la raison hu-

maine et en concluant ainsi : « La foi est demeurée conforme à la raison tant « que la raison n'a pas été assez développée, assez sûre de ses forces pour s'é- « lever contre la foi. » Quand un système repose sur de telles doctrines, au point de vue religieux, il est jugé : la modération et l'impartialité affectée de l'écrivain ne servent qu'à le rendre plus dangereux. Nous n'insisterons pas sur ce sujet : tout est dit, pour un chrétien, lorsqu'on lui parle d'un livre qui est la négation de ses croyances et la critique de sa religion.

L'auteur, dans le reste de son ouvrage, fait l'histoire de la philosophie et des idées philosophiques. Selon lui, le principe de la certitude est la raison pure ou conception, il est en nous-mêmes ; définition qui, soit dit en passant, aurait dû rendre l'auteur plus indulgent pour les apôtres du protestantisme, qui, au demeurant, s'en sont rapportés, pour l'interprétation du dogme, à la conception de chaque individu. On sent que nous ne pouvons suivre dans ses développements un travail éclectique qui a pour objet de passer en revue les systèmes philosophiques, vrais ou faux, qui se sont partagé les intelligences. M. Segretain les analyse, les compare, et distribue le blâme ou l'éloge dans une mesure qu'il juge impartiale, mais que l'erreur de sa donnée première ne nous permet d'accepter ni de nier sans examen.

La partie morale et la partie esthétique forment l'objet de deux traités spéciaux. L'auteur pense avec raison que la morale et la religion ne sont au fond qu'une seule et même chose ; mais là s'arrête malheureusement un aveu que nous voulons au moins constater en passant, et dont M. Segretain ne déduit pas les conséquences qu'un chrétien aurait attendues. Ce n'est pas à la religion, en effet, qu'il demande la règle de la morale, c'est au sentiment individuel. Que d'erreurs et de conclusions fausses pour celui qui ne prendrait pas d'autres guides !

La cinquième partie est entièrement consacrée à la question politique ; l'auteur se montre très-favorable à la démocratie, et résout dans ce sens les divers problèmes qui agitent la société moderne.

Il y a dans cet ouvrage un certain mérite de rédaction et de style ; l'auteur expose avec méthode ses idées, bien qu'il les embarrasse encore d'un bagage scientifique dont elles pourraient se passer, de cette science qui est trop souvent dans les mots plutôt que dans les choses. Nous avons remarqué, en passant, des connaissances assez étendues dont nous regrettons que M. Segretain n'ait pas fait un meilleur emploi. En résumé, nous blâmons la donnée philosophique et religieuse de son livre, et, comme l'auteur est de bonne foi (nous aimons à le croire sur parole et à lui rendre un témoignage qui nous a paru conforme à son sincère désir d'être juste), nous espérons, nous attendons de lui qu'il recommencera l'étude du problème dont il a cherché vainement la solution, et que cette fois du moins il prendra la vérité pour flambeau, la religion pour base, la foi pour point de départ ; hors de là il n'y a qu'obscurité et ténèbres.

École théorique et pratique du notariat, par M. L. FEUILLERET.

(Chez l'auteur, rue Dauphine, 21.)

Au milieu de cette production continue de livres qui semble menacer l'homme studieux d'une sorte d'indigestion intellectuelle, il n'est pas sans

intérêt de remarquer que depuis longtemps il n'a été produit aucun ouvrage de théorie et de pratique dont l'étude ait pour but d'assurer la transmission de ces fortunes si laborieusement acquises, si faciles à s'évanouir.

Conserver la propriété, en arrêtant avec précision et netteté les termes des volontés des parties contractantes, tel aurait dû être depuis longtemps l'occupation de cette société du XIXe siècle la plus frappée de l'esprit des affaires et l'une des moins spiritualistes entre toutes celles qui ont déjà couvert le globe.

Peut-être enfin M. Feuilleret, ancien notaire, reçu par la Chambre des notaires de Paris, va-t-il suppléer, par l'excellent ouvrage qu'il a publié sur cette matière, au trop peu de savoir que l'on a si longtemps remarqué chez beaucoup de membres de cette corporation; ce besoin était si intense et si universellement senti, que la Chambre des notaires se décide enfin à ouvrir une chaire de notariat.

Cet ouvrage d'un praticien mûri par l'expérience et l'étude pourrait bien avoir la louable ambition de donner le dernier mot sur l'étude du notariat, n'en déplaise à MM. de Massé, de L'Herbette, Daugan et de Clerc.

C'est en s'appuyant sur l'analyse et la synthèse que M. Feuilleret est arrivé à enchaîner étroitement les actes qu'il présente comme modèles sous forme de tableau synoptique, et à en donner la raison avec précision et netteté.

On ne saurait donc trop, dans un intérêt que l'on peut appeler général sans crainte d'être emphatique, recommander l'étude de cet ouvrage aux jeunes aspirants au notariat; et nous ne pouvons mettre en doute que le praticien qui sera imbu de l'esprit de ce livre et pénétré de ses préceptes pourra se dire, en arrivant au terme de sa carrière, que certainement il a évité à ses clients maint procès, toujours ruineux même pour le gagnant, et maintenu les fortunes et les droits dont on le faisait dépositaire. Cette pensée ne sera pas sans consolation pour tous ceux qui, hommes d'intégrité et hommes de bien, ont eu la douleur de voir dans ces derniers temps leur corporation jusqu'alors honorée, et toujours honorable, fléchir sous le poids des flétrissures publiques.

Poésie. — *Glanes*, par Mlle Louise Bertin. — *Auguste et Noémi*, par Mme Guinard (2e édit.). — *Plaintes du Cœur*, par M. Fabius Le Blanc (2e édit.), chez A. René, rue de Seine, 32. — *Mélodies catholiques*, par M. Adrien Peladan, chez Waille, rue Cassette, 8. — *Fables*, par M. Viennet, l'un des quarante de l'Académie Française, chez Paulin, rue de Seine, 11.

La poésie est la mesure, et, si nous l'osons dire, le thermomètre des sentiments qui travaillent les âmes. C'est la littérature du cœur; tous les penchants que le cœur renferme, toutes ses passions, jusqu'à ses aspirations les plus vagues, elle les exprime. Etudiez la poésie d'un peuple et d'une époque, vous connaîtrez ce peuple, vous saurez cette époque. Or de nos jours, dans notre France, la poésie se relève plus chaste et plus religieuse; elle purifie sa robe d'azur, cette robe que lui donnaient les légendaires, et que le XVIIIe siècle avait souillée; elle vient s'abriter et se réchauffer sous l'aile de la foi, sa douce

mère, loin de laquelle elle s'était égarée trop longtemps; et, rejetant la coupe amère du doute, elle s'inspire de nouveau de l'amour divin, et prélude à de saintes hymnes.

Les *Glanes* de Mlle Louise Bertin, *Auguste et Noémi*, de Mme Guinard, sont deux indices de ce retour des âmes poétiques à la source des belles et durables inspirations. N'est-il pas naturel que les femmes, qui n'ont jamais été infidèles au sentiment religieux, marchent les premières à cette croisade? Peu de talents sont plus purs et plus harmonieux que celui de Mlle Louise Bertin; nous regrettons seulement de la voir pousser trop loin le souci de la forme, et tomber parfois dans une recherche qui sent la coquetterie. Sa gerbe est riche; mais la profusion des fleurs y couvre et y dérobe les épis; plus de simplicité aurait mieux convenu à une glaneuse; c'est quand son sujet s'élève que son talent grandit; c'est quand le chant de femme monte vers Dieu que sa voix trouve les notes puissantes qui retentissent profondément dans l'âme. Que Mlle Louise Bertin se consacre à la poésie religieuse: là est sa vocation, là est son génie.

Le talent de Mme Guinard se plaît dans une sphère moins élevée; mais ses poésies, où palpitent toutes les tendresses et toutes les angoisses d'une mère, ont un mérite qui manque à presque tous les ouvrages de ce genre, celui de l'unité dans la pensée, ou pour mieux dire dans le sentiment. La forme y révèle un de ces talents de premier ordre, qui assignent à l'auteur une des places les plus éminentes parmi les femmes qui se vouent à la poésie. *Auguste et Noémi* est le chant de l'amour maternel; c'est la glorification du dévouement de la femme dans le royaume qui lui appartient, dans les limites du foyer domestique.

M. Fabius Le Blanc, dans ses *Plaintes du Cœur*, se rattache à ce groupe trop nombreux qui est né sous l'influence des *Méditations*, et s'est fait l'écho monotone et affaibli des tristesses et des mélancolies où M. Lamartine s'abandonnait il y a vingt ans. C'est une école qui se meurt. Pour traces de son passage, elle laisse dans bien des cœurs un engourdissement vague et une inertie stérile. Elle aura endormi bien des âmes; elle aura amolli bien des courages. Que M. F. Le Blanc sorte de ces nuageuses enveloppes et se retrempe à des habitudes d'esprit plus viriles! Alors il se délivrera des atteintes du doute qui l'assiége par instants; il se rappellera ses propres paroles: « Sans la foi point d'amour et point de poésie; » il se gardera surtout de chanter le suicide. Au lieu de s'épuiser en vides et banales lamentations, il aura les accents du vrai poëte, ces accents de l'âme qui vivifient chez les peuples les nobles sentiments dont la sève n'est jamais éteinte.

M. A. Peladan est un chrétien enthousiaste et plein de foi; ce mérite est le plus grand de tous dans l'ordre de la grâce, mais il ne saurait suffire en poésie. M. A. Peladan eût dû consulter quelques amis sévères, et il eût effacé de nombreuses taches qui font tort à son recueil. Nous lui rappellerons aussi que la charité se mêle bien aux reproches les plus graves, et qu'il est des grandeurs que, même tombées, il faut respecter et plaindre, mais non pas injurier.

Nous arrivons à un poëte qui n'en est plus à ses débuts, qui a blanchi sous le harnais, et dont la renommée est presque européenne. C'est un poëte officiel, un lauréat émérite, c'est M. Viennet. A tout prendre, M. Viennet est un homme

d'esprit, et il ne l'a jamais prouvé d'une manière plus convaincante que dans ses *Fables*. Evidemment il réussit mieux dans l'épigramme et la satire, car c'est le fond de ses apologues, que dans l'épître et la tragédie. M. Viennet aurait-il cherché à se venger? Il en veut beaucoup à son siècle; mais en vérité peut-il se plaindre d'un monde littéraire qui l'a soulevé jusqu'au fauteuil de l'Académie Française, et le pair de France a-t-il bonne grâce à parler des ingratitudes de la royauté? Il est surtout injuste envers la presse; il ne sent pas qu'il lui doit tout. Sans les cinq cents épigrammes dont il a été annuellement accablé, sans ces mille plaisanteries d'assez mauvais goût sur sa redingote verte et son épi de cheveux rebelles, qu'il rappelle lui-même à notre mémoire oublieuse, M. Viennet serait-il arrivé à ces hauteurs d'où il peut à son tour se moquer des railleurs qui sont restés en bas? Sans doute sa réputation lui a coûté cher, elle a pu le contrister souvent; mais elle ne lui en a pas moins servi d'échelon vers cette gloire pour laquelle il nous avoue, dans sa préface, qu'il a un *prodigieux amour*. Cette déclaration est franche; elle est peut-être même trop naïve, surtout après une apologie biographique où la personnalité de l'auteur s'est si longuement et si complaisamment étalée. M. Viennet, de par Satan, et dans sa première fable, a nommé son siècle le siècle de la vanité. Hélas! il a raison; et s'il flagelle souvent les autres, on ne saurait dire qu'il s'épargne lui-même.

PROSE. — *Mémoires de sœur Saint-Louis*, par M. Veuillot, chez Waille, rue Cassette, 8. — *Rome chrétienne,* par Eugène de la Gournerie, chez Debécourt, rue des Saints-Pères. — *Essai sur la formation du dogme catholique*, chez Jules Renouard. — *Anges Gardiens.* — *OEuvres de M. Dupin*, chez Videcoq, place du Panthéon.

Aujourd'hui que l'instruction officielle prétend tenir lieu de tout enseignement moral, et que le sort des générations futures est livré aux hasards d'inspirations individuelles ou de quelques traditions altérées du foyer domestique, il importe de retracer les bienfaits d'une éducation religieuse et l'action salutaire qu'elle exerce sur tout le cours de la vie. Tel est le thème que s'est posé M. Veuillot, et qu'il a développé avec un bonheur digne du sujet. Son livre est saintement conçu; il est purement écrit; le baume de la parole y revèle l'onction de la pensée. Les *Mémoires de sœur Saint-Louis* ne sont pas un roman; c'est bien plus: c'est une histoire dont chacun de nous a pu çà et là recueillir des détails et des tableaux, et qui se trouve ici développée dans toute sa suite et dans tout son charme. Ferons-nous des critiques à M. Venillot? Lui reprocherons-nous d'avoir donné trop de place à l'épisode, d'être descendu trop souvent au langage des petites filles, de s'être livré quelquefois à des plaisanteries inopportunes? Fi de cette critique aveugle pour les beautés, et qui s'arme d'une loupe pour relever la moindre tache! L'éducation religieuse est le premier besoin des individus et des sociétés; et voici un homme qui nous le prouve dans un langage accessible à tous, un homme qui ne fait pas de syllogisme et qui persuade! Il y a tant de gens qui n'écrivent que pour satisfaire leur vanité ou pour remplir leur bourse! Il y en a tant qui spéculent sur le vice! Eh bien, voici un écrivain qui met un ta-

lent littéraire incontestable au service de la plus sainte des causes! Qu'avons-nous à faire, sinon à le remercier et à l'engager à persévérer ?

Rome chrétienne, par M. Eugène de la Gournerie, est une histoire abrégée de la papauté, nous allions dire du catholicisme, tant la tête résume en elle la vie du corps entier. L'auteur a sacrifié l'ordre des lieux à l'ordre des temps ; il a préféré l'histoire à la topographie. Déroulant siècle par siècle les annales de l'Eglise, il montre, sur les débris de la Rome païenne, la Rome chrétienne s'élevant peu à peu, se couvrant de monuments, s'enrichissant de merveilles, et assez belle enfin pour lutter avec son aînée, et faire pâlir les grandeurs des Césars devant les grandeurs religieuses des Pontifes. Ce plan est une idée heureuse. De la sorte, les âges écoulés participent à la vie des temps présents ; chaque édifice de la ville éternelle devient une page vivante de son histoire ; il n'est pas d'époque qui ne se trouve écrite dans quelques monuments contemporains, dont le sol n'a au moins gardé les débris épars, si le respect de l'antiquité ne nous les a pas transmis tout entiers. L'ouvrage de M. de la Gournerie, sur lequel *la Revue* reviendra d'une manière spéciale, surabonde d'ailleurs en faits bien ordonnés. Le nombre des détails n'y gêne en rien la clarté de l'ensemble. Tout y marche sans confusion. Les renseignements historiques, les vues générales, les détails d'architecture, chaque chose est à sa place. Le style seulement eût demandé plus de clarté et de vivacité. Quand on s'adresse aux artistes autant qu'aux érudits, il ne suffit pas d'être exact et correct, il faut aussi parler au sentiment. Un plan de Rome et le dessin des principaux monuments qui font le sujet du livre n'eussent pas été inutiles non plus; ils auraient rappelé plus vivement encore, en les retraçant devant les yeux, ces religieux souvenirs d'une ville où le monde moderne a son berceau, où il a aussi ses espérances et son avenir.

Le titre d'*Essai sur la formation du dogme catholique* est par lui-même une atteinte à la foi ; car il fait du dogme une œuvre purement humaine. L'auteur cependant rentre dans l'orthodoxie dès le début de son introduction : « Le Christianisme, dit-il, était contenu tout entier dans les pages sacrées des « Evangiles, et tant de siècles n'ont été employés qu'à l'en tirer au moyen des « interprétations données ou reçues par l'Eglise, juge infaillible en ces ma- « tières. » Cet ouvrage, où l'on trouve l'érudition d'un docteur sans la moindre trace de pédantisme, a été écrit, assure-t-on, par la main d'une femme. On peut s'en étonner à bon droit. Les esprits féminins ne s'attaquent pas souvent à des questions si redoutables, et surtout ne savent pas d'ordinaire allier tant de science avec si peu de prétention. C'est là du moins la règle chez nous. Mais il est de l'autre côté des Alpes, un peuple où, selon le dire commun, les richesses du savoir n'excluent pas chez les femmes les grâces de la simplicité ; et c'est de ce pays que viendrait l'auteur de l'*Essai sur la formation du dogme*. Quoi qu'il en soit, nous parlerons de cet ouvrage en toute franchise ; si l'arme de la critique est peu courtoise envers une femme, nous nous adressons au savant anonyme qui, ayant revêtu la robe de docteur, est fait aux disputes de l'école. Un premier tort du livre, et le plus grand peut-être, c'est son plan. Après avoir résumé l'étude du dogme, aux trois premiers siècles, en quatre docteurs de l'Eglise seulement (saint Irenée, Clément d'Alexandrie, Origène, Tertullien,) l'auteur trace un tableau du catholicisme et de l'empire romain à cette époque, puis donne l'analyse de trois autres Pères (saint Ambroise, saint

Jérôme, saint Augustin). Au milieu de ces vagues généralités où l'appréciation des hommes se mêle sans cesse à l'appréciation des choses, la biographie des auteurs sacrés à l'étude de leurs écrits, comment suivre cette immense et profonde déduction théologique qu'on appelle le développement du dogme catholique; comment se faire une idée juste de ce vaste enfantement intellectuel où la révélation divine s'est traduite en formules humaines? Cela ne se peut. L'ouvrage nous paraît donc perdre les immenses proportions que lui prêtait son titre, et se réduire à de simples études théologiques et philosophiques sur les Pères de l'Eglise. Cette part est assez belle déjà. Mais ici que d'observations à faire encore! Le jugement de Photius, donné comme conclusion sur Clément d'Alexandrie, n'est-il pas plus que sévère, et la justification de la philosophie d'Origène plus qu'indulgente? Admettre la rédemption absolue du mal, c'est croire à l'absorption du fini dans l'infini, de la création en Dieu; c'est le panthéisme. Pourquoi, dans le long article consacré à saint Augustin, ne pas donner la moindre conclusion sur ces grandes questions, du péché originel, de la liberté de l'homme, de la prescience divine et de la grâce que l'auteur y expose? Ne pourrait-on pas aussi trouver trop belle la tâche assignée aux hérésies dans le développement du dogme? Le portrait de Julien l'Apostat n'est-il pas trop flatté; ceux de saint Jérôme et de saint Augustin trop noircis? Saint Jérôme est cruel et presque féroce; « le cœur et l'esprit de saint Augustin étaient froids; » le cœur et l'esprit de celui qui écrivit les *Confessions!* Mais l'auteur n'a-t-il donc pas lu ce livre, ou, s'il l'a lu, pourquoi n'en parle-t-il pas? En somme, nous n'avons trouvé, dans ces deux gros volumes, qu'une seule idée théologique bien assise, quoique très-timidement exprimée: c'est la foi à la rédemption absolue et à la disparition complète du mal sur la terre. On retrouve bien là le cœur d'une femme, et ce sentiment de miséricorde infinie qui en fait une image vivante de Dieu. Mais que le docteur vienne au secours de la femme, et qu'il me dise comment sans le mal existeraient la grâce divine, la liberté humaine, et partant la vertu. La rédemption est accomplie; Jésus est mort sur le Calvaire, et cependant les conséquences et les suites de la chute pèsent encore sur nous: c'est là l'ordre dans le temps. Mais l'humanité ne doit-elle pas entrer un jour dans les conditions de béatitude éternelle où le premier homme avait été créé? Oui, sans doute, et voilà pourquoi les chrétiens attendent la consommation des siècles et la félicité de l'autre vie: c'est là l'ordre dans l'éternité. Cette erreur, ou du moins cette tendance à l'erreur sur le problème fondamental, explique l'indécision de l'auteur en présence des autres questions qui n'en sont, après tout, que des corollaires.

Les ouvrages spécialement destinés au peuple méritent une attention que trop souvent on est loin de leur accorder. C'est à ce titre surtout que nous recommandons une série de petits livres intitulés *Anges Gardiens*. Le but qu'on s'y propose est « de réchauffer le devoir par la charité, la morale par la « religion, et, commençant par l'enfance, de rappeler à chaque âge, à chaque « position sociale, que l'intérêt de tous est l'intérêt de chacun en particulier, « et que le chemin de l'Evangile conduit au bonheur d'une autre vie par le « bonheur d'ici-bas. » Il y a déjà l'*Ange Gardien du petit enfant*, *celui du jeune garçon, de la jeune fille*, *de l'ouvrier*, *de l'ouvrière*, *de l'habitant des campagnes*, etc.; et il y aura bientôt celui de chaque condition. Qu'on ne s'y méprenne point: cette œuvre est difficile. Puisqu'elle se propose la pro-

pagation des principes religieux, elle doit s'attacher à les faire naître et non les supposer déjà formés. Or n'est-ce pas tomber dans cette faute que de consacrer la plus grande partie de chaque livre aux prières et offices divins? Si le lecteur est un chrétien tant soit peu fervent, il possède nécessairement déjà un livre spécial d'offices et de prières; s'il ne l'est point, cette lecture l'attachera peu sans doute.

Nous croyons inutile de dire que nous reviendrons, en temps opportun, sur plusieurs de ces ouvrages dont nous n'avons parlé qu'en passant, et moins pour les faire juger que pour les faire connaître. Nous donnerons une analyse entière de ceux dont l'importance nous paraîtra l'exiger. Nous mentionnerons, dès à présent, un livre d'un caractère trop spécial pour que nous en parlions convenablement ici, et qui d'ailleurs mérite un article à part. Ce sont trois volumes faisant partie de la collection générale des œuvres de M. Dupin et contenant ses discours de rentrée et ses réquisitoires prononcés depuis 1836.

Le Gérant, V.-A. WAILLE.

PARIS. — IMPRIMERIE D'A. RENÉ ET Ce, RUE DE SEINE, 32.

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

A L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Aspect des ruines d'Ani, ancienne capitale de l'Arménie. — Sa fondation. — Dynastie des Pagratides. — Des mille et une églises d'Ani. — Sa cathédrale. — Ses inscriptions. — Mort tragique de Kakig II, dernier roi pagratide. — Prise d'Ani par Alp-Arslan. — Elle est vendue à un émir Seldjoucide. — Seconde occupation de la ville par les Géorgiens. — Rencontre de brigands curdes. — Émigration des habitants en Hongrie, en Pologne, en Perse, etc. — Monastère de Khochavank. — Arrivée à la quarantaine russe d'Alexandropole (1).

Nous avions franchi avec empressement la grande porte septentrionale d'Ani, ouverte, comme en un jour de fête, pour laisser sortir la foule joyeuse des citoyens, et son enceinte s'offrait vide à nos regards, telle qu'une tombe profanée. Depuis cinq siècles, les habitants qu'avaient épargnés le fer de l'ennemi, la flamme, la peste, la disette et les tremblements de terre, sont dispersés, d'un côté, dans la Perse et l'Inde, et, de l'autre, ils ont émigré en Crimée, dans la Hongrie et jusqu'en Pologne. Néanmoins les

(1) Les voyages de M. Eugène Boré ont depuis longtemps attiré sur lui l'intérêt du monde savant et du monde chrétien. Nous sommes heureux de pouvoir publier ce Mémoire, écrit par l'auteur à Ispahan. Ce travail tire un intérêt considérable des destinées religieuses et politiques de la ville d'Ani, capitale des rois et des patriarches de cette nation arménienne, qui peut tenir encore une si grande place dans les événements de l'Orient.

coups des balistes et des frondes sur les murailles, les brèches qui les entr'ouvrent, les ornements et les inscriptions qui les décorent, tout a conservé, sous ce ciel sec et pur, une apparence singulière de nouveauté et de fraîcheur. On dirait que l'assaut a été livré la veille, et que le vainqueur vient de dépouiller sa proie.

Des herbes longues et jaunies déjà par le soleil recouvraient les ruines éparses sur le sol. Le pâtre évite ce pacage pour son troupeau; tout ce que renferme la ville semble frappé de malédiction. A l'ouest, le palais des rois, troué et mutilé, se penche avec humiliation sur la *Vallée-aux-Fleurs*, aujourd'hui nue et aride; au sud, la citadelle couronne une éminence de ses murs en lambeaux, et, à l'orient, la voix de l'Akhouréan, grondant au fond de son lit de rochers, retentit comme la plainte de la nature au milieu de ce deuil universel.

Au-dessus des décombres s'élèvent çà et là des édifices d'une structure élégante et variée dans ses formes. Quelques-uns sont intacts, et ils se tiennent debout en témoignage des malheurs de la génération qui les a bâtis. Tous sont des monuments consacrés au culte de Dieu, les signes de la foi religieuse étant ce qu'il y a de moins périssable et dans la conscience et dans les ouvrages des hommes. Leur assemblage fortuit retrace à la pensée l'ensemble des prospérités et des revers qui ont successivement changé le sort d'Ani. A côté de l'église métropolitaine où siégeait le patriarche arménien, revendiquant le titre de chef *universel* ou catholique, est la basilique grecque encore ornée de ses peintures byzantines. Plus loin on voit la chapelle géorgienne, que l'Arménien, dans son antipathie de sectaire pour une secte contraire à la sienne, évitait même de regarder, comme un objet impur, et tous ces dômes et ces coupoles sont dominés par les minarets de deux mosquées, dernier emblème de la puissance et du culte qui ont consommé la destruction de la cité.

L'étranger, errant seul au milieu de ces ruines dont il interroge chaque pierre afin de recueillir les souvenirs attachés au lieu et à la nation qui l'habita, est douloureusement ému à l'aspect des ravages et des excès commis par l'homme sur l'homme dont il est le frère, et avec qui il devrait vivre pacifique et heureux. Pourquoi ces vengeances? A quoi bon l'amour du carnage et du mal? Dieu est la justice même aussi bien que la vérité, et

tout désordre ici-bas a une cause qu'il faut rechercher dans notre propre malice. Ainsi les misères d'une société sont l'expiation ou le châtiment mérité de ses crimes, bien qu'ils échappent parfois à notre examen. Ouvrez les prophètes ; ils nous rendent raison du renversement de Babylone et de Ninive, et dans l'Evangile nous comprenons pourquoi le Sauveur pleura sur l'ingrate Jérusalem. Ici nous trouvons les mêmes motifs de la colère divine, modifiés toutefois par l'état chrétien du peuple qu'elle punit. Dans l'antiquité païenne, la peine est infligée aux grandes capitales de l'Orient, souillées par la débauche et descendues aux derniers excès de la sensualité. Depuis que le Christianisme a régénéré notre nature, la passion brutale ayant moins d'empire sur elle, le principe de nos désobéissances à la loi supérieure est spirituel, c'est-à-dire qu'il est plutôt dans la volonté que dans les sens. Cette remarque n'est point une excuse; au contraire, la faute croît en proportion de la liberté intérieure. Quel a donc été le crime de la société arménienne? Celui qui a perdu les autres nations orientales, les Chaldéens, les Coptes, et plus tard les Grecs, à savoir l'orgueil ou le refus d'obéir à la loi d'unité qui doit régir la communauté chrétienne. L'Arménie oublia trop vite qu'elle était redevable de son affranchissement du joug des Perses et des bienfaits de sa constitution politique à l'Eglise d'Occident, et qu'elle en avait reçu en même temps les lumières de la foi et de la civilisation. Au lieu de concevoir que sa force religieuse et sociale consistait dans une obéissance respectueuse et fidèle au symbole et à la discipline de la catholicité, elle ambitionna le funeste honneur d'avoir sa croyance propre sur certains dogmes et ses libertés touchant quelques rites. Le chef de son Eglise refusa soumission à celui que Jésus-Christ a constitué le père de ses enfants sur la terre ; il se retira donc de la famille, et voulut en former une autre isolée : séparation qui le priva des droits de l'assistance due à tous ses membres, quand l'islamisme déchaîna contre l'Arménie ses armées conquérantes. L'esprit de la nation, naturellement porté aux faiblesses de l'amour-propre, perdit, avec le goût de l'unité religieuse, le sentiment de l'unité politique. Le pouvoir du souverain fut affaibli par la prétention des autres premières familles de l'Etat de constituer dans leurs fiefs des souverainetés indépendantes, et la monarchie, sans cesse menacée et gênée dans ses opérations par les rivalités des grands, ne pouvait résister aux ennemis du dehors. Les annales



de ces siècles abondent en traits de perfidie, de trahison, d'intrigues et de parjures. Les princes du royaume imitaient du reste le pernicieux exemple des chefs de leur Eglise, qui, punissant déjà de sa propre désobéissance le patriarche d'Etchemiazin, successeur direct de saint Grégoire, père spirituel de la nation, morcelaient et limitaient le domaine de sa juridiction, et érigeaient deux autres patriarcats, l'un à Aghthamar, dans le Vaspouragan, et l'autre à Sis, en Cilicie.

Mais, pour mieux faire comprendre la justice de cette observation, nous tracerons ici rapidement le tableau des destinées d'Ani. Les événements qui ont préparé son élévation et sa chute renferment des enseignements salutaires, et ils sont la confirmation de l'arrêt prononcé par la sagesse éternelle : « que tout royaume divisé contre lui-même périra. »

A l'est des vallées de Pasen s'étend, le long de l'Akhouréan, le large plateau que nous avions traversé en venant de Kars. Les anciens géographes l'appellent Chirag, et il paraît correspondre à la Syracène, que Ptolémée place au pied des monts Moschiques. La fertilité de son sol était renommée, et l'historien Moïse de Chorène rapporte ce proverbe ayant cours encore parmi les paysans : « Si tu as le gosier de Chara, nous n'avons pas les greniers de Chirag ; » c'est-à-dire que nous ne pouvons assouvir ta faim comme celle de Chara qui, grand mangeur, reçut d'Aramias, son père, ce canton, afin de contenter à l'aise son appétit.

Jusqu'au VIIIe siècle de notre ère, Ani était une simple forteresse sans importance, appartenant à la famille des Gamsaragans. Elle ne prit un nom qu'à l'époque où la maison des Pagratides, dont l'origine juive remonte, d'après les traditions nationales, à la transmigration de Juda à Babylone, ajouta à son fief de Sber, avoisinant les sources de l'Euphrate et du Djorokh, les pays de Pasen, de Chirag, de Vanant, de Godaikh et de Pakrevant, territoire compris dans la province centrale d'Ararat, et composant les Etats de la dynastie nouvelle. Depuis le partage du royaume entre les Perses et les Romains, vers l'an 387, l'Arménie avait été tour à tour opprimée par les rois Arsacides et Sassanides, puis par les gouverneurs ou gardiens de frontières dits *marzbans*, et, quand les Arabes recueillirent leur héritage, elle passa sous l'autorité des califes de Bagdad ou de leurs préfets, appelés *osdigans*. Les empereurs de Constantinople y entretenaient bien aussi des patrices et des curopalates chargés de dé-

fendre cette nation contre l'inimitié des races musulmanes. Mais la dissidence religieuse qui séparait les Arméniens de l'Église grecque entretenait entre eux une antipathie si forte pour la nation même, qu'on les a vus plusieurs fois se jeter entre les bras des infidèles plutôt que d'accepter le patronage d'une puissance chrétienne. Comment Dieu n'aurait-il pas châtié rudement un tel mépris de la loi de charité qui doit unir tous ses enfants régénérés dans la vie du baptême?

Achod, fils de Sempad, honoré du nom de *Confesseur* à cause de la mort qu'il supporta courageusement pour la foi, dans les prisons de Bagdad, est le premier Pagratide qui, par une administration ferme et par son établissement dans Ani, mérite d'être considéré comme roi. C'est lui proprement qui releva le trône d'Arménie, vacant depuis quatre siècles et demi, après l'extinction de la race arménienne des Arsacides. L'an 885 il recevait l'onction royale, à la condition toutefois de payer un tribut au calife et de reconnaître sa suzeraineté.

Sempad, son fils, consolida ce pouvoir naissant; mais l'esprit de jalousie et de discorde que nous avons dit être le vice capital de la nation détruisait promptement le bien essayé pour elle. Ainsi Sempad était battu par un émir arabe que soutenait un prince Ardzrouni, son parent; puis, trahi dans une autre bataille par les habitants de l'Oudi, il était emmené captif à Tovin, où il mourait dans des supplices qui lui ont mérité le surnom de *Martyr*. Achod II, son fils, secouru par l'empereur Constantin Porphyrogénète, défait les Arabes et les seigneurs arméniens conjurés contre lui, et reçoit le titre de *châhinchâh*, ou roi des rois, titre de l'orgueil oriental bien sonore à l'oreille, quoiqu'il exprime en réalité la faiblesse d'un prince cherchant à faire prévaloir sa puissance sur les autres princes ses compétiteurs.

Achod III, son neveu, travailla beaucoup à fortifier et à embellir Ani. On lui doit la construction du mur intérieur et de ses hautes tours, ainsi que de plusieurs palais, églises et couvents. Il réprima les invasions de l'islamisme, et son règne fut l'époque la plus prospère de la monarchie. L'ambition des princes ne troubla point la paix favorable aux lettres, que cultivèrent avec distinction Jean, docte abbé du monastère de Sanahim, Grégoire Narégatsi, le philosophe Léon, et plusieurs autres écrivains. Sempad II, son fils, ajouta à la qualification pompeuse de châhinchâh celle de *diegheragal*, ou dominateur. Désireux de per-

pétuer la mémoire de son nom par des constructions utiles à la défense de sa capitale, il fit élever la ligne de murailles flanquées de tours, qui part au nord de la rive de l'Akhouréan, et se prolonge jusqu'à la *Vallée-aux-Fleurs*. Cette seconde enceinte subsiste encore entièrement conservée, tandis que le fossé *large* et *profond* creusé à ses pieds, selon l'historien Asolig (1), est en partie comblé par les terres et le sable que le vent et le lavage des pluies y amoncèlent. Les travaux avaient duré huit années, et l'on multiplia tellement les édifices religieux que la cité seule comptait, dit-on, *mille et une* églises. Les Arméniens vous citent souvent ce nombre comme une preuve de la magnificence d'Ani, prenant à la lettre les témoignages des auteurs qui se sont permis cette exagération, et ils en tirent l'induction que les ruines peuvent être comparées, pour l'étendue et la puissance de l'architecture, à celles d'Héliopolis et de Palmyre (2). Mais ils oublient que les peuples et les langues de l'Orient ont toujours eu l'habitude d'outrer la vérité et d'agrandir jusqu'aux proportions du merveilleux les œuvres les plus simples de la nature ou de l'art. Les Persans, qui ont si longtemps exercé sur eux une influence religieuse, sociale et littéraire, paraissent leur avoir communiqué le goût des tropes et des métaphores. *Mille et un*, tel est le chiffre arbitraire que l'usage a consacré pour désigner un nombre et une quantité considérables. Ainsi les musulmans admettent mille et un noms adorables de Dieu, que les dévots prétendent réciter sur leurs chapelets. Dans un autre ordre d'idées, Persépolis, appelée *Hazarou iek soutoun*, les mille et une colonnes, indique par ce nom que l'art y avait multiplié ce genre d'ornement. A Constantinople, la fameuse citerne qui avoisine Sainte-Sophie est dite également *Bin bir direk*, ou les mille et un piliers. Près d'Erzeroum nous avons le canton de Bin-gueul, les mille lacs, comprenant les vallées marécageuses où l'Euphrate et l'Araxe prennent leurs sources. Dans l'Asie-Mineure sont les ruines de l'ancienne Lystra, que les Turcs nomment *Bin-bir Ecclisé*, ou les mille et une églises, faisant de la sorte cette ville la rivale d'Ani. En s'élevant ensuite à l'ordre littéraire, nous voyons les Persans d'abord, puis les Arabes, dési-

(1) Liv. II, ch. XI.

(2) Voy. *Géographie ancienne de l'Arménie*, Venise, 1822, page 422, note. Grégoire Barhebræus, dans sa *Chronique syriaque*, parle des *mille et une* églises d'Ani, chiffre que reproduit aussi l'historien Mathieu d'Edesse.

gner du nom de *Mille et une Nuits* la série de leurs contes si célèbres dans tout l'Orient. En un mot, les mille et une églises d'Ani signifient seulement que la piété des rois et des patriarches y avait fondé un grand nombre de temples, d'oratoires et de chapelles. Quand nous parlerons ensuite de l'étendue de la cité, on verra qu'elle était à peine assez vaste pour contenir ce nombre de maisons; car Ani n'a jamais dû former que la grande forteresse et le boulevard de la royauté des Pagratides. Jugée comme capitale ou premier siége de la nation, elle a des dimensions petites et mesquines.

Sempad avait jeté les fondements de l'église métropolitaine destinée au patriarche, qui vint y établir sa résidence près du palais des rois. La mort l'empêcha de la terminer. Kakig Ier, successeur de son frère, qui n'avait point laissé d'enfants, continua les travaux dont tout l'honneur est revendiqué par sa femme, appelée Gadramide, ainsi que nous l'apprend Asolig dans son histoire (1). « La pieuse reine Gadramide, dit-il, fille de Vasag, « prince de Siounie, termina l'église commencée par Sempad; « elle l'orna magnifiquement de voûtes élevées, d'un large dô« me et de sculptures où brillaient la pourpre et l'or; puis elle « l'enrichit de vases d'or et d'argent, et de candélabres et de « lampes précieuses qui remplissaient de leur lumière l'inté« rieur de cet édifice patriarcal. » Nersès *Chnorhali*, dans son poëme élégiaque sur la prise d'Edesse, dépeint avec des couleurs aussi favorables le luxe de son architecture et la pompe de ses cérémonies religieuses.

D'après la description de ces écrivains, il semblerait que ce monument fût le plus remarquable et le plus riche entre tous ceux du même genre qui embellissaient Ani. Comme il a résisté aux injures des hommes et du temps, que sa coupole seulement est endommagée, il peut être pris comme un terme de comparaison de l'art arménien moderne. Sans oser asseoir un jugement définitif sur cette question, attendu que nous avouons humblement manquer des connaissances requises pour cela, nous exposerons simplement l'impression produite en nous par la vue des objets, et le sentiment qu'elle a laissé dans notre mémoire, privée d'ailleurs des secours du dessin et de la peinture, pour en conserver la représentation fidèle. D'autres voyageurs

(1) Liv. II, ch. XXX.

français, artistes habiles, qui depuis ont exploré et dessiné les édifices d'Ani, redresseront ce qu'il y a de fautif et d'incomplet dans notre opinion.

L'art, comme la littérature, est l'expression du génie social qui l'invente et qui l'emploie. Il traduit avec le ciseau sur la pierre le sentiment que tel peuple a du beau, de même que la plume du poëte ou de l'orateur l'exprime, dans leurs compositions, d'une autre manière. La société arménienne n'a jamais brillé au premier rang des vieilles sociétés orientales, telles que celles des Phéniciens, des Hébreux, des Chaldéens, des Perses et des Grecs. Sa position entre les puissantes monarchies de la Perse, de l'Assyrie, et plus tard de la Grèce, l'a rendue successivement un centre dépendant plutôt d'une impulsion extérieure que de sa propre et libre direction. Ces influences opposées, qu'elle subissait malgré elle, ont même eu le fâcheux résultat d'affaiblir le caractère original qu'elle tenait de la nature, et elles en ont arrêté l'essor. Lorsque la Chaldée et l'Iran étaient des foyers de civilisation où les lettres et les arts brillaient d'un même éclat, l'Arménie restait encore cachée dans la nuit de l'ignorance et de la barbarie, et il n'a fallu rien moins, pour l'en tirer, que la vertu surnaturelle du Christianisme. Alors elle réussit à prendre place parmi les peuples civilisés de l'Orient, et sa littérature naquit de la foi que lui prêchait saint Grégoire l'Illuminateur.

Plus anciennement, sous la dynastie des Haiganiens, s'il faut en croire les historiens nationaux, et pendant le règne de leurs princes Arsacides, les Arméniens ayant toujours eu une sorte d'existence politique, des rois, une cour et une capitale où ils résidaient, on doit supposer qu'ils eurent déjà à leur usage un ordre particulier d'architecture pour la construction des palais et des forteresses. Les ravages des guerres qui ont perpétuellement dévasté la face du pays n'en ont point laissé de vestiges. Des voyageurs ont seulement trouvé quelques ruines à Armavir, que l'on pense être l'Armauria de Ptolémée. Ces ruines, qui consistent en sculptures, ont des traits frappants d'analogie avec l'architecture persépolitaine; et il est raisonnable de supposer que les Arméniens imitèrent le style des Perses, dont ils étaient alors en quelque sorte les vassaux. Au couvent d'Etchmiazin, bâti sur l'emplacement de l'ancienne Vagharchabad, nous avons remarqué des chapitaux de colonnes qui sont indubitablement

des débris de la capitale des rois Vagarch et Tiridate. Le style des ornements est semblable, toutefois avec une nuance qui l'assimile plus particulièrement au style postérieur de la dynastie des Sassanides.

L'architecture d'Ani a un caractère différent, et elle indique le changement opéré dans la civilisation et le goût du peuple. Les rapports qui unissaient les Arméniens aux Grecs du bas-empire, et le patronage politique qu'exerçaient sur eux les empereurs de Constantinople, devaient porter l'art à chercher plutôt de ce côté des modèles. Nous avons donc cru reconnaître dans le style d'Ani celui de l'ancienne Byzance. Néanmoins l'imitation n'est pas servile, et le génie local a ajouté des modifications, modifiées elles-mêmes par une réminiscence de l'art persan, comme on le remarque surtout au luxe des festons, des fleurs et des enjolivements. Certains édifices offrent le bizarre mélange des deux styles combinés avec un troisième que nous croyons proprement arménien, et né de l'inspiration chrétienne. L'église d'Etchmiazin, qui en est le premier et le plus remarquable produit, peut être considérée comme son type propre, lequel reparaît, sous des proportions moindres, dans les chapelles et les oratoires des autres couvents d'Arménie. Il affecte dans ses constructions un goût particulier pour les formes polygones et régulières que ne couronne point d'ordinaire la coupole, mais un dôme élevé et pointu dont les lignes symétriques des angles correspondent aux faces de la partie inférieure. Les dessins et les ornements de la sculpture décorent rarement l'extérieur de l'édifice, qui, par son air de nudité et de sévérité, rappelle mieux alors la pauvreté, l'une des trois vertus fondamentales de la vie monastique. Ailleurs l'art a prodigué, au contraire, les arabesques et les astragales, avec une délicatesse de ciseau qui n'a rien à envier à l'habileté grecque. Tel est au centre d'Ani un monument à demi ruiné dont les ciselures et les découpures, aussi fines que celles de nos églises gothiques, tapissent de leur dentelle l'intérieur. Les guides qui nous conduisaient, ainsi que les gens du pays, l'appellent le grand *bain*, parce que sa disposition a du rapport avec ce genre de bâtiments en Perse et en Turquie. Mais les grandes croix sculptées sur les murailles, et mieux encore les inscriptions votives qui le recouvrent, attestent que c'était une chapelle consacrée au culte. Dans l'île d'Aghthamar, l'église patriarcale est couverte exté-

rieurement de figures représentant les faits symboliques de l'Ancien-Testament. Ces bas-reliefs, grossièrement ébauchés, sont d'une époque antérieure, qui était comme l'enfance de la civilisation arménienne. Depuis, les représentations d'hommes et d'animaux paraissent avoir été réprouvées et interdites par la discipline ecclésiastique; nous n'en avons vu aucune dans les églises d'Ani, si ce n'est deux bas-reliefs ornant une des salles du palais renfermé dans la citadelle. Là, sur une porte, sont figurés deux cavaliers combattant le dragon, ancien emblème de la puissance persane. Leurs têtes sont ombragées par les rameaux d'un arbre. Le dessin a de la correction plutôt que de la grâce et de la grandeur, et seul il ne peut faire apprécier le mérite de la sculpture arménienne. Dans le même lieu nous avons aussi remarqué deux cariatides que le marteau des musulmans a mutilées.

Eu égard à l'Arménie et en général à l'Orient, où les guerres, les hérésies, les divisions intérieures, et plus tard les invasions des infidèles, n'ont jamais permis aux chrétiens d'entreprendre ni de terminer ces immenses et splendides édifices que la foi catholique a semés avec profusion dans l'Europe occidentale, on a dû admirer l'Eglise patriarcale, et nous comprenons comment les auteurs contemporains la décrivent en des termes si magnifiques. Comparée à nos belles cathédrales, elle est petite et fort ordinaire. Sa longueur, en effet, ne dépasse pas trente mètres, et elle en a vingt en largeur. Nous évaluons sa hauteur à une mesure à peu près égale. Qu'elle reste au-dessous de la simple chapelle de l'abbaye de Saint-Ouen, soit pour la hardiesse de la voûte, soit pour la légèreté des supports! L'architecte a eu aussi l'intention de construire des bas-côtés; mais, au lieu de les appuyer sur ces gerbes de colonnes qui s'élancent si majestueusement dans l'édifice de Rouen, il les étaie avec des piliers massifs, et le mérite du travail est tout aux manœuvres qui ont eu la force de dresser ces blocs de granit ayant huit pieds de diamètre. L'autel, selon l'antique usage, regarde l'orient, et le portail s'ouvre à l'ouest. Les peintures qui décoraient l'intérieur sont tellement altérées qu'il est difficile d'en apprécier l'exécution. Les formes extérieures du monument ont de la pureté et de la noblesse. La façade, largement développée et dépourvue des ornements qui surchargent d'autres temples, se lie bien à l'ensemble de l'édifice, qui semble dans Ani le chef-d'œuvre de l'architecture religieuse des Arméniens. Et pour déterminer

son caractère, on peut le rapporter au style byzantin modifié et réduit à des proportions qui expriment l'état secondaire de la monarchie en tant que puissance politique, et le génie naturel de la société, laquelle s'est toujours montrée moins capable d'invention que d'imitation, dans les arts comme dans les diverses branches de la science.

La pierre employée dans la construction est de toute beauté. Aussi solide que le granit, elle a de plus la finesse et le poli du marbre. Trois couleurs distinguent les carrières d'où elle a été tirée, et leur triple nuance, noire, grisâtre et rouge, combinée avec grâce dans les assises et les revêtements des murs, présente des dessins réguliers, comme des losanges, des trapèzes et, le plus souvent, l'emblème sacré de la croix. A cette époque l'écriture arménienne avait acquis l'élégance et la netteté que les deux couvents méchitaristes de Venise et de Vienne ont reproduites dans les types de leurs imprimeries. Les traits plus ou moins déliés de chaque caractère sont burinés par le ciseau de l'artiste avec une perfection qui leur donne l'apparence d'un dessin, et la profondeur de la gravure les rend indélébiles. On croirait qu'ils viennent d'être tracés récemment, comme l'inscription funèbre de la cité. Les Arméniens ayant l'habitude d'inscrire sur leurs monuments l'âge, la date de sa construction, le nom du fondateur, les restes d'Ani nous présentent un grand nombre de documents de ce genre. Nous ne les avons pas tous recueillis, beaucoup étant sans importance historique et servant seulement à perpétuer le souvenir de la charité des fidèles qui avaient pourvu ces édifices de legs et de donations. Une des inscriptions les plus précieuses est celle qui revêt la façade méridionale de la grande église, et qui nous prouve que, conformément au témoignage d'Asolig, elle était la métropole du patriarche. Nous la traduirons ici littéralement.

« L'an 459, c'est-à-dire l'an 1010 de Jésus-Christ (1), sous le glorieux patriarcat de Serkis, père saint et spirituel des Arméniens, pendant le règne de Kakig, roi des rois de l'Arménie

(1) Les Arméniens, en se séparant de la communauté chrétienne, voulurent avoir aussi une ère différente des autres peuples. En conséquence, l'an de J.-C. 551, le patriarche Moïse II rassembla les savants et les docteurs en une sorte de concile national où l'on réforma le calendrier, et où il fut décidé que la présente année serait le commencement d'une ère nouvelle, innovation qui n'a pas encore été abolie.

et de la Géorgie (1) ; moi Gadranie (2), ou Catherine, reine des Arméniens, fille de Vasag (3), roi de Siounie, confiante en la miséricorde divine et fidèle à l'ordre de mon époux Kakig, roi des rois, j'ai bâti l'église métropolitaine dont le grand Sempad avait posé les fondements. Après l'achèvement de cette maison de Dieu, enfantement nouveau, vivant et spirituel, et monument à jamais durable, je l'ai paré d'ornements précieux, m'offrant en oblation à Jésus-Christ, moi, ma maison et mes trois fils, Sempad, Apas et Achod. »

« Moi, Serkis, patriarche, j'ai ordonné aux desservants de l'église qu'après la mort de la pieuse reine, pendant les cinquante jours du Vartavaran (4), on célèbre pour elle à perpétuité (5) quarante et une fois le saint sacrifice de la messe. Que si quelqu'un néglige cet ordre, il en répondra au jugement de Jésus-Christ. L'an de la Création 6432, l'an de l'Incarnation 1010, et l'an 708 (6) de la conversion des Arméniens au Christianisme. Cette inscription a été gravée par moi, Péné. »

Dans une autre inscription placée du même côté, sur la porte latérale, le patriarche Serkis menace une seconde fois de son excommunication les grands et les nobles qui désobéiront à ses ordonnances concernant l'église patriarcale et celle de Sainte-

(1) La vanité du roi arménien usurpe faussement ici le titre de roi de Géorgie, car jamais Kakig n'exerça sur ce pays voisin les droits de la souveraineté. Bientôt, au contraire, nous verrons à plusieurs reprises les Géorgiens s'emparer de la ville d'Ani. Cette remarque est d'autant plus juste qu'un prince du pays de Daïkh et d'une partie de la Géorgie, nommé David, institua à sa mort, pour héritier de ses États, l'empereur grec Basile II, qui vint de Tarse prendre possession de ce nouvel Etat, et Kakig, frustré dans ses prétentions, n'osa même pas manifester son mécontentement.

(2) Ce nom, que Tchamtchéan, auteur de l'*Histoire générale d'Arménie*, écrit *Gadramide*, étant lu *Gadranie* ou *Gadaranie*, paraît correspondre à Catherine, nom qui, de la sorte, devient chrétien.

(3) Vasag *sbarabied*, ou connétable du royaume, descendait de l'ancienne famille de princes qui gouvernèrent jusqu'au XIIe siècle la province de Siounie, probablement la Sacassène de Strabon. C'est pour cette raison sans doute que sa fille lui donne le titre de roi. Lorsque les deux fils de Kakig, Jean et Achod, se disputèrent le trône, nous voyons Vasag intervenir comme arbitre de leur différend.

(4) Dans la liturgie arménienne on donne ce nom à la fête mobile de la Transfiguration.

(5) *A perpétuité*. Ainsi nous traduisons les mots de l'inscription dont le sens propre est : « sans faute ou sans interruption jusqu'à la venue de Jésus-Christ. »

(6) L'époque fixée pour la conversion du peuple arménien à la foi évangélique correspond en effet au règne de Tiridate, converti par saint Grégoire l'Illuminateur, et qui, à l'exemple de Constantin, se fit gloire de travailler à la propagation du culte qu'il avait d'abord persécuté.

Rhypsimée, ainsi que deux autres chapelles voisines, dédiées à la sainte Trinité et à la Croix, pieusement appelée le *signe sacré qui donne la vie*, *guensaguir sourp nichan*. Si le délinquant est un ecclésiastique, il le déclare déchu de ses fonctions. Pierre *Kédatards*, son successeur, confirme la sentence et va même jusqu'à déclarer éternelle et irrémissible l'excommunication (1). A l'occident sont deux autres inscriptions au nom d'un certain Magistros, titre que les empereurs de Constantinople accordèrent à plusieurs familles arméniennes. Il réclame la dignité de *gadaban* d'Orient, vieux mot géorgien qui correspond à ce que les Turcs appellent *zabit*, prévôt chargé spécialement de punir ceux qui contreviennent à la loi. Dans un style demi-barbare, et qui prouve combien la langue avait perdu de sa pureté et de sa correction primitives, il énumère les denrées, les marchandises et les bestiaux exempts en partie ou en totalité de l'octroi que l'on devait appliquer à la construction et à l'entretien de l'église. Plus bas, ajoutant son prénom d'Aron, Magistros annonce que c'est lui qui a construit à ses frais les murailles d'un quartier de la ville et les tours qui le défendent.

Asolig rapporte encore que, l'an 1000 de Jésus-Christ, le roi Kakig acheva la construction d'une autre grande église dédiée à saint Grégoire *l'Illuminateur*. Placée sur une éminence voisine de la Vallée-aux-Fleurs, elle attirait de loin les regards par ses trois coupoles très-élevées, de formes et de proportions régulièrement semblables. Les murs extérieurs étaient revêtus de sculptures. Ce monument a disparu, ainsi que celui qui servait de sépulture aux rois de la dynastie. On conçoit que les nombreux usurpateurs, chrétiens et infidèles, qui se disputèrent leur trône, aient aboli jusqu'aux souvenirs attachés aux lieux qui renfermaient les cendres des Pagratides.

Durant le règne de Kakig II, l'Etat prospéra, et l'historien Mathieu d'Edesse nous représente Ani regorgeant d'hommes et de richesses, l'objet de l'admiration et de l'envie des nations voisines. La muse de Nersès-le-Gracieux embellit ce tableau, en

(1) L'historien Vartan nous apprend qu'à côté de l'église patriarcale était une chapelle destinée aux reliques de sainte Rhypsimée, vierge, qui est une patronne populaire de la nation arménienne. On les y transféra avec les restes de plusieurs autres saints, sous le patriarcat de Pierre Kedatards, frère du roi Kakig Ier. Cette translation fut une fête pompeuse pour toute la ville d'Ani. Nous avons retrouvé cette chapelle annexée à la cathédrale, du côté de l'orient. Le style de l'architecture est beaucoup plus orné.

comparant la cité à une vigne parée de ses grappes et à un olivier couronné de fruits. « Ses filles, dit-il, coulent leurs jours dans les chants, les fêtes et les soins de la parure ; les rois y siégent la tête ceinte du diadème, tandis que les chefs des armées promènent au dehors leurs bannières victorieuses. »

Mais cette peinture poétique flatte et exagère la réalité. La fortune d'Ani, comme celle de la nation, fut toujours inconstante et précaire, sans qu'il faille chercher hors d'elle la cause de ses malheurs. Car ce n'est point sans raison que les Persans et les Chaldéens répètent ce proverbe que « les pires ennemis de l'Arménie ont toujours été les Arméniens. » Les événements qui suivent en sont la preuve.

Kakig II avait laissé deux fils: Jean, dit aussi Sempad, d'après l'inscription de la cathédrale, et Achod, la mort ayant enlevé Apas en bas âge. Achod, d'un caractère guerrier et remuant, assiégea Jean dans Ani, et il ne déposa les armes de la révolte qu'à la condition que son frère se contenterait du territoire de Chirag, tandis que lui gouvernerait le reste de l'Arménie et serait son successeur. Le médiateur de cette prétendue réconciliation fut le même Vasag, père de leur mère Catherine, à qui elle accorde dans la même inscription le titre de roi de Siounie.

D'autres seigneurs avaient augmenté l'anarchie en appelant le roi de Géorgie et ses troupes, qui entrèrent de force dans Ani et profanèrent cette même cathédrale, siége des patriarches, arrachant les clous des croix pour ferrer leurs chevaux, parce que « les Géorgiens, disaient-ils, n'avaient que des croix sans clous » ; mêlant ainsi au sacrilége l'ironie du blasphème.

Jean, dénué de tout courage, eut recours à l'empereur des Grecs, Basile, et envoya son oncle Pierre Kédatards à Trébisonde avec une lettre dans laquelle il ne rougissait point de lui faire la cession perpétuelle de ses Etats, à condition toutefois qu'il en garderait, sa vie durant, la jouissance. Basile témoigna sa reconnaissance à cet ambassadeur spirituel en lui accordant l'honneur de bénir l'eau lustrale dans la cérémonie de la fête que l'Eglise arménienne célèbre avec pompe le 6 janvier, en mémoire de la naissance et du baptême du Sauveur.

Aristagès, docteur et historien, osa trouver la trahison *plus noire que celle de Judas*, d'après ce raisonnement : « que le faux apôtre, vendant son maître, concourut aux fins de la rédemption

du monde, tandis que Pierre Kédatards, en livrant ainsi la vigne *plantée par saint Grégoire et arrosée de ses sueurs*, *détruisait sa clôture* et l'exposait aux *déprédations des hommes violents.*» La mort enlevait en même temps, l'année 1039, les deux frères Jean et Achod, et le fils d'Achod, enfant de quatorze ans, succédait à son oncle, privé de postérité. L'administration tombait entre les mains d'un certain Serkis, homme fourbe et corrompu à l'excès, qui profita des discordes civiles et même les fomenta pour accroître et maintenir son pouvoir. Kakig II, à peine âgé de dix-huit ans, avait été couronné roi, malgré l'opposition de Serkis, prétendant en secret à la dignité suprême. Au lieu d'éloigner ce ministre pris par lui dans la citadelle de la ville où il s'était retranché avec les factieux, il eut la faiblesse de le garder à la cour. Les intelligences qu'il entretenait avec les empereurs de Constantinople attirèrent, à trois reprises, leurs armées sous les murs d'Ani. Les Grecs réclamaient sa possession, conformément à l'acte souscrit par le roi Jean. Trois fois la valeur du généralissime Vahram, de l'ancienne maison des Arsacides, délivra la patrie en danger. Vahram était puissamment secondé par son neveu Grégoire Magistros qui, à l'habileté du guerrier, joignait les qualités remarquables du savant et de l'écrivain. Serkis, en faisant élire Grégoire duc de Mésopotamie, éloignait le rival qui pouvait contrarier ses sinistres desseins. Ensuite il engagea l'imprudent Kakig à visiter l'empereur Constantin Monomaque, qui d'abord le reçut avec distinction et le combla de présents, afin qu'il se démît de la souveraineté. Comme Kakig n'accédait point à de pareilles propositions, il fut jeté dans un cachot pendant que les généraux de Constantin s'emparaient d'Ani, malgré l'opposition de quelques princes restés fidèles à leur roi. Serkis leur avait remis les clefs, perfidie qui priva Kakig de tout espoir et le décida à signer l'acte d'abdication. On lui donna en échange Bizou, petite ville de la Petite-Arménie.

Un historien du XIVe siècle, Sempad, dont nous avons trouvé la chronique encore inédite au couvent d'Etchemiazin, mentionne une autre ville dite Balon-Palad, comprise dans le territoire de Bizou. Nous ajouterons ici son récit de la fin malheureuse de ce roi, le dernier de la race des Pagratides.

« Kakig, dit-il, dont le caractère actif souffrait avec peine les ennuis de l'exil et de la captivité, songeait à aller près du roi de Perse chercher le secours nécessaire pour recouvrer ses

États. Il était arrêté par le scrupule de recourir à l'assistance d'un prince infidèle.

« Dans le même temps, Césarée avait pour gouverneur un certain Marc, homme noble et riche, mais ayant toujours à la bouche des injures et des imprécations contre la nation arménienne, à tel point qu'il avait appelé son chien Armen. Kakig connaissait sa malice, et il épiait l'occasion favorable d'en tirer vengeance. Étant venu à Césarée, il descendit chez Marc, qui le reçut avec une joie contrainte. Après le repas, lorsqu'ils se livraient au plaisir de la boisson, Kakig dit à Marc : « J'ai ouï dire que tu as un chien de belle taille ; je voudrais le voir. » Aussitôt Marc de crier : « *Armen*, *armen*, » et le chien d'accourir. « Quoi ! reprit Kakig, tu l'appelles Armen ?—Oui, répondit Marc, à cause de sa force. » En même temps, à un signe du roi, ses soldats prennent le chien, le mettent dans un sac préparé à cet effet. A cette vue Marc s'emporte et retire le chien en injuriant Kakig. Mais celui-ci ordonne alors de prendre le *chien Marc* et de le mettre dans le sac avec son chien (1) ; ce qui fut exécuté sur-le-champ. Puis on ferma le sac, et l'on se mit à battre avec du bois vert le chien, qui, furieux, mordit si bien Marc qu'il l'étrangla. Ensuite Kakig mit au pillage sa maison, enleva son trésor d'or et d'argent, son bétail, ses chevaux, ses mulets, et partit. »

Deux pages plus loin, le même historien raconte comment le ciel punit l'action barbare du roi. « Errant et fugitif, il alla, suivi de mille cavaliers, à Tarse, près d'un prince dit Abou'lgharib, c'est-à-dire le *père des étrangers*, à cause de son hospitalité. Abou'lgharib l'avait appelé ; mais, pour une certaine raison, il ne le reçut pas, et Kakig rebroussa chemin, murmurant et colère, et il descendit dans la plaine d'Arjasou, près d'une forteresse nommée Gizderé, qui était commandée par deux frères, princes grecs, fils de Mondali. Kakig, qui s'était séparé de ses troupes, s'égara et s'avança seulement avec trois hommes vers la forteresse. Les princes, ses ennemis, avaient posté en embuscade cinquante cavaliers, et, lorsque le roi fut près du château, ils vinrent comme pour le saluer. Kakig, se penchant sur son cheval, les appelait, et, lorsqu'ils s'approchèrent pour l'ac-

(1) Nous traduisons littéralement l'antithèse peu civile de l'historien, content de manifester ici son esprit de parti contre les Grecs.

colade, ils le saisirent à la gorge, le renversèrent de sa monture, et en même temps les cavaliers embusqués l'arrêtent et le conduisent dans la forteresse. A cette nouvelle les soldats de Kakig se débandèrent, et ce ne fut qu'au bout de huit jours que se réunirent, pour assiéger les ravisseurs, toutes les forces des Arméniens, à savoir : Kakig, fils d'Apas, et toute la famille de Sénékérim, le baron Adom et le baron Abousahel (1), et tous les autres seigneurs. Après plusieurs jours d'attaque, ils ne purent s'emparer du château parce qu'il était bien fortifié. Les princes qui avaient fait prisonnier Kakig ne voulurent point lui donner la liberté, par crainte de son ressentiment, et un Arménien, nommé Philardos, seigneur d'Andaq, leur écrivit : « Comment avez-vous osé commettre cette violence? Soit que vous lâchiez ou non le roi, vous êtes perdus. »

« Alors ces barbares étranglèrent le monarque d'Arménie, et suspendirent, un jour durant, son cadavre à la muraille; puis ils l'ensevelirent hors de la forteresse. Un certain Panig le déterra furtivement et l'emporta dans sa ville de Bizou, où tous les Arméniens se livrèrent à un grand deuil et l'enterrèrent dans le couvent. Il laissait un fils du nom de Jean. » Telle fut la fin de la royauté arménienne et de la dynastie des Pagratides; fin aussi triste que celle d'Ani, dont nous terminerons l'histoire.

Privés de chef après la captivité et la mort de leur roi, les Arméniens n'avaient d'autre ressource que de se soumettre franchement aux empereurs de Constantinople et de chercher dans leur alliance la force qu'ils n'avaient point en eux-mêmes pour résister aux races musulmanes qui les pressaient au midi et à l'orient. Chrétiens, ils n'avaient de secours à espérer que de la puissance chrétienne des Grecs, et, s'ils eussent été humbles et fidèles dans les devoirs du vasselage que leur imposait la cession d'Ani et de son territoire, ils auraient pu sauver leur honneur, leur territoire et leur pays. Mais comment attendre d'eux,

(1) Les rapports établis alors entre les Arméniens et les Latins avaient contribué à fortifier les grands dans l'amour de l'indépendance et des priviléges de leur noblesse. Il ne serait pas sans intérêt historique de montrer comment nos institutions féodales avaient promptement été adoptées par l'aristocratie arménienne, qui, dès une haute antiquité, avait déjà une constitution analogue. Le titre de baron avait le même sens et la même valeur que chez nous. Aujourd'hui il correspond, en Arménie, à celui d'aga chez les Turcs, et on ne l'acccorde qu'aux riches propriétaires et marchands. Quant aux Arméniens de Constantinople, ils en usent comme de notre mot *monsieur*, et encore beaucoup le dédaignent et s'en raillent.

au profit d'étrangers, l'union et l'obéissance qu'ils refusaient à leurs monarques légitimes? Les factions, les jalousies et les trahisons qui les déchiraient sans cesse entraînaient la nation à des fautes que depuis elle a durement expiées dans l'exil et l'esclavage. Le Grec ou le Géorgien était également un ennemi irréconciliable aux yeux de l'Arménien, en qui la malice du schisme avait éteint les sentiments d'union et de charité pour fortifier son goût naturel à l'isolement et à l'individualisme. Il ne voulait pas plier la tête sous le sceptre d'un pouvoir temporel et extérieur, lui qui avait rejeté l'autorité spirituelle du chef de l'Église. Encore présentement la langue vulgaire conserve le signe de ce vice moral, et vous entendez, dans la bouche du dissident, le terme *aïlasken* ou *étranger* comprendre le Musulman, le Franc et tout autre chrétien privé de l'avantage d'avoir du sang arménien dans ses veines; ce qu'il y a de pis, c'est que dans sa pensée le même mot est synonyme de *barbare* et d'*ennemi*. A plus forte raison, dans le XI[e] siècle, lorsque les principes du droit des gens et de l'union finale de l'humanité dans une même foi n'étaient pas compris ni pratiqués, combien l'antipathie de race n'était-elle pas profonde et aveugle! Les écrivains du temps nous ont transmis, dans les termes envenimés qu'ils prodiguent aux Grecs et aux Géorgiens, l'image de la haine et de l'opposition politique qui les portait à la perfidie ou à la résistance. Ils ont mauvaise grâce ensuite à se plaindre des représailles qu'ils s'attiraient, la force pouvant seule les contenir dans l'obéissance.

Les Musulmans, attentifs à profiter des divisions qui affaiblissaient les peuples chrétiens, tombaient sur l'Arménie et la dévastaient dès qu'ils la voyaient engagée dans des guerres extérieures ou intestines. Ainsi, l'an 1064, le frère et successeur de Toghrul-Begh, Alp-Arslan, prince qui régnait sur toute la Perse, depuis le Khousistan jusqu'aux déserts du Sedjestan, rassemble ses tribus militaires à Rey, dont les ruines, voisines de Téhéran, siége actuel de la royauté, conservent des traces de grandeur et d'opulence. Après avoir traversé l'Aderbidjan et conquis une partie de la Géorgie, il tourna tout à coup à l'ouest, vers le pays de Chirag, et vint mettre le siége devant Ani. La ville avait un seul côté faible, regardant la *Vallée-aux-Fleurs*. Les Turcs, pour battre la muraille, établirent une énorme catapulte qui ouvrit bientôt la brèche. Mais les assiégés les repoussèrent avec perte, et l'ennemi se serait sans doute retiré, sans la mésintelligence

qui se mit parmi les habitants et leur fit abandonner la muraille pour se retirer dans la citadelle. Des fuyards donnèrent la nouvelle de ce désordre à Alp-Arslan, qui prit d'abord pour un stratagème cette défection soudaine et inexplicable. Il n'y ajouta foi qu'en voyant un de ses soldats, qui avait pénétré dans l'intérieur de la ville, lui rapporter un jeune enfant comme preuve de son abandon. C'est alors qu'il dit : « En vérité, Dieu nous livre aujourd'hui cette ville imprenable et ses habitants. » Les Turcs retournent donc sur leurs pas et entrent sans résistance dans la place, dont le pillage offrit toutes les horreurs d'un assaut. Les hommes furent égorgés, les femmes et les filles mises à la chaîne; les églises que le feu épargna furent profanées, et c'est probablement dans ces jours que la coupole de l'église patriarcale fut renversée par un soldat qui en détacha la grande croix d'argent plantée sur son faîte. La garnison s'était réfugiée dans les forts supérieur et inférieur de la cité, suivant la remarque de l'historien Matthieu d'Édesse. Par fort inférieur il faut entendre la citadelle placée dans l'intérieur de la cité, vers son extrémité méridionale, et le fort supérieur était la pointe du rocher avançant dans le lit de l'Akhouréan, à l'endroit où il reçoit les eaux du Rhah, petite rivière qui vient du lac Balagatsis. La nature a si bien fortifié cette position qu'elle peut être défendue contre une armée par une poignée d'hommes. Elle n'est abordable que du côté de l'Akhouréan, et encore, pour arriver au sentier qui y conduit, nous a-t-il fallu gravir, en rampant et non sans péril, son revers escarpé, malgré les représentations de notre guide, qui en faisait un repaire de sangliers et d'autres bêtes plus redoutables. Mais ses craintes étaient fondées sur les contes des habitants qui, là comme ailleurs, peuplent les ruines de monstres imaginaires. Nous trouvâmes seulement au sommet les restes d'une église remarquable par l'élégance et la richesse de son travail. L'inscription en partie mutilée nous apprend qu'elle était la fondation d'une princesse de la maison de Serkis, dit *Châhinchâh*, dont nous parlerons plus bas.

Les Grecs renoncèrent ensuite à l'occupation d'Ani, et ils furent contraints de céder le pas à l'avant-garde des armées turques, les Seldjoucides, qui soumirent entièrement le royaume d'Arménie. Alors un prince du nom de Fadloun, apprenant que la capitale des Pagratides se repeuplait, s'avisa de la demander à Alp-Arslan, qui la lui vendit comme une tête de bétail, moyen-

nant une somme d'argent. Peu de temps après il en donna le gouvernement à son fils Manoutcher, que les auteurs arméniens appellent Manoutché. Pendant les jours de son administration, qui fut juste et modérée, un prince, rejeton de la race des Pagratides, établit par son courage une principauté dans la Cilicie et sur tout le pays que nous appelons actuellement Caramanie. Ayant réussi à consolider son pouvoir, il fonda une nouvelle dynastie dite Roupénienne, de son nom Roupen, laquelle durant trois siècles prolongea l'existence de la nationalité arménienne. Toutefois le déplacement du siége de la monarchie, fixé à Sis, contribua à l'affaiblissement et à la décadence d'Ani. Sous Melik-Châh, plus puissant encore que son père Alp-Arslan, Manoutcher ne conserva le gouvernement de la ville qu'à titre de préfecture, laquelle, à sa mort, passa entre les mains d'Abou'lsawar, son fils. Ce prince, faible et sans bravoure, laissa les Tatars ravager le territoire de Chirag jusqu'aux portes de la cité. Les historiens ne déterminent point avec précision l'origine de cette horde, qui tenait vraisemblablement à la famille des Mongols, race qu'ils confondent sans cesse avec les Tatars, à l'exemple des auteurs musulmans Ibn-Alathir, Nizawy et Abou'lféda. Abou'lsawar pensait à revendre Ani à un émir étranger, lorsque David II, roi de Géorgie, à qui ses victoires sur les infidèles ont acquis le titre glorieux de Réparateur, après avoir défait Il-Ghazy, général de Melik-Châh, s'empara de la ville et y fit captif Abou'lsawar.

Nous pensons avoir retrouvé une des églises principales, convertie en mosquée par cet émir musulman. Une inscription persane a été gravée sur la façade, et Abou'lsawar y change son nom peu noble de *père des cavaliers* en celui d'*Abousaâd*, *père du bonheur*, à l'imitation d'Alp-Arslan, qui se fit appeler, comme nous l'avons dit, Abou'lfatah, *père de la victoire*. Voici la traduction littérale : « Que Dieu soit propice à ses serviteurs et à « moi, Abou-Saâd, Béhadur-Khan (1) ! Dans le même temps où, « du haut de son trône, le roi de la terre, le sultan du monde, « l'ornement de l'univers et de la religion (puisse son règne être « éternel !), étend l'ombre de la clémence et de la justice sur les « humains, du couchant à l'aurore (et puisse le Tout-Puissant « accroître encore sa domination et son empire !), nous faisons sa-

(1) Béhadur-Khan peut se traduire khan ou seigneur valeureux.

« voir que la face de la terre est soumise aux lois et ordon-
« nances de son tribunal, sans qu'aucune créature puisse les
« négliger ou enfreindre, et sans qu'on puisse exiger autre chose
« que les droits de transit et de tamgha (1). De même, sous quel-
« que prétexte que ce soit, on ne réclamera d'aucune créature
« de l'argent, des impôts additionnels ou autre chose, ainsi que
« précédemment cela se pratiquait à l'égard de la ville d'Ani et
« des provinces de la Géorgie, soit par des contributions, soit
« par des mandats de créance non exigible, ce qui a été une oc-
« casion de dommage, de ruine et de dispersion pour les Raïas,
« et la cause que les *ketkodas* ou chefs de la ville de ce pays
« ont abandonné leurs propriétés, leurs biens et leurs maisons,
« et en ont émigré. Tel est l'ordre suprême du souverain : que
« le Dieu très-haut ne détourne point de sa tête l'ombre de sa
« protection ! »

Cette inscription monumentale, rédigée dans le style solennel de la chancellerie persane, nous fournit des remarques intéressantes. D'abord nous croyons que les traits sous lesquels est représenté le dominateur et le conquérant de ces contrées ne peuvent convenir qu'à Melik-Châh, fils d'Alp-Arslan, qui réunit au vaste empire de la Perse l'Arménie tout entière et le reste de l'Asie-Mineure. L'an 1086, ses armées victorieuses s'étaient avancées jusqu'aux rives de la Méditerranée. Comme ses lieutenants pressaient le peuple d'Ani par leurs exactions, le patriarche Basile ou Parsegh partit pour la Perse et présenta lui-même au monarque ses réclamations. Melik-Châh aimait la justice ; il écouta favorablement les plaintes de Basile, et le congédia comblé d'honneurs. Vraisemblablement, à son retour à Ani, fut composée la présente inscription, qui est digne, par son esprit de modération, du beau caractère que l'histoire accorde à ce roi.

(1) Nous traduisons le mot *badj* par droit de *transit* exigé aux portes des villes ou à certaines stations des grandes routes Il signifie aussi le tribut volontaire des gouverneurs de province et les droits de péage et de douane. Quant à l'expression *tamgha*, elle appartient au turc oriental, et Medhi khan, auteur de l'histoire de Nadirchâh, dans son dictionnaire intitulé *Senklak-Turqui*, l'explique en disant que c'est une marque ou signe apposé sur chaque objet, en guise de sceau, et imprimé avec un fer chaud sur les animaux payant le droit de dîme ou de transit. De plus, les souverains turcs nommaient la signature ou griffe passée en encre d'or sur leurs diplômes *altoun tamgha* ou tamgha d'or. Celle qui était à l'encre simple s'appelait *quara tamgha* ou tamgha noir, et l'empreinte rouge était dite, en général, *tamgha*.

Ce qui confirme en outre la conjecture est la mention de la première émigration des habitants, que cet édit veut désormais prévenir. Mais les révolutions, les guerres et les invasions des hordes, qui changeaient continuellement l'ordre politique du pays, empêchaient le retour du calme et de la prospérité. Le roi David, qui travailla principalement à relever Ani, mourut effectivement bientôt, et son fils Démétrius, à qui il en laissa le commandement, ne put la défendre contre Fadloun, fils d'Abou'lsawar, retenu captif en Géorgie, et qui avait été jusqu'au fond du Khorassan chercher des secours pour recouvrer l'héritage de son père. L'an 1126, les Persans occupaient de nouveau la ville, et l'avarice impie de Fadloun le porta à dépouiller les églises de leurs ornements. L'une d'elles, appelée *Aménaperguitch*, c'est-à-dire église du *souverain Rédempteur*, fut renversée vers ce temps, au rapport des chroniques, par une inondation de l'Akhouréan. Soixante-deux années plus tard, l'an 1193, elle était rebâtie aux frais d'un certain Tiridate, prêtre, et de son épouse, nommée *Mekhouchounch*. Nous savons ce fait par une inscription qui énumère les donations en blé, vin et autres redevances tirées des quatre villages Aroudj, Liguen, Govadzn et Plarkhadzgain, que les deux bienfaiteurs assurent pour l'entretien de l'église, à la condition qu'on célébrera annuellement en leur mémoire un nombre déterminé de messes. La plupart des autres inscriptions que nous avons lues et copiées sont également des formules de la charité chrétienne déclarant ses dernières volontés, et menaçant de la colère divine quiconque y contreviendra. L'époque à laquelle elles remontent est généralement déterminée par les noms des patriarches et des princes qui exerçaient l'autorité spirituelle ou politique dans la cité; sous ce rapport elles peuvent utilement servir de vérification aux dates des historiens.

A mesure que nous avançons, l'histoire d'Ani devient plus confuse, et il est extrêmement difficile de préciser les événements qui nous montrent la ville prise et reprise successivement par les princes chrétiens de la Géorgie et par les émirs musulmans des Turcs et des Curdes, fondateurs de petites principautés limitrophes. En l'an 1161, le roi des Géorgiens, George III, frère et successeur de David III, chasse Fadloun et fait rentrer Ani dans l'obéissance. Le roi de Klélath, Sokman, qui prenait le titre de *chàh* d'Arménie, vint avec une armée

nombreuse assiéger la ville; mais il fut repoussé par la valeur des troupes géorgiennes (1). D'après le récit de l'historien Samuel, citoyen et témoin oculaire, vingt-trois mille musulmans furent faits prisonniers, et les campagnes étaient jonchées de leurs cadavres. George nomma gouverneur Satoun, prince qui perdit bientôt ce poste parce qu'il cherchait à se rendre indépendant, et il fut remplacé par un autre prince arménien du nom de Serkis. Sur une des portes de la ville nous avons trouvé une inscription portant la date 1205 de notre ère, laquelle accorde à ce Serkis le titre de châhinchâh, roi des rois, titre qui, réduit à son sens véritable, signifie seulement que Serkis reçut de George une juridiction sur les autres princes arméniens qui aspiraient à la domination d'Ani et de son territoire, alors très-limité. Il devint le père d'une famille puissante qui exerça plus d'un demi-siècle son autorité. La ville était continuellement agitée par les factions, et tour à tour les Persans et les Géorgiens y entraient les armes à la main et l'inondaient de sang. Alors se vérifiait cette pensée mystique de saint Grégoire *l'Illuminateur*, premier patriarche de la nation, lui disant, comme par une inspiration prophétique : « Quiconque se sépare et s'éloigne de l'*unité*, « *miapanoutioun*, et n'a point l'huile de la charité dans sa lampe, « il se ferme l'entrée de la couche de l'Époux, parce qu'il a « éteint les torches nuptiales. »

D'abord Satoun alluma une guerre cruelle en courant implorer l'assistance de Chamseddin Ildikouz, qui, aux qualités de prince de l'Aderbidjan, de Kouhistan et d'Ispahan, joignait celle d'*atabek*, dignité instituée par les sultans seldjoucides, et qui correspondait à peu près aux fonctions de ministre des affaires intérieures du royaume. Les rois de Géorgie leur empruntèrent l'institution de cette charge, dont nous avons trouvé des traces sur les monuments d'Ani. Aujourd'hui encore, dans la Haute-

(1) Grégoire Abou'lfaradj, connu aussi sous le nom de Barhebræus, rapporte dans sa *Chronique syriaque* que « George rentra dans son royaume avec un riche butin et un grand nombre de captifs. A cette occasion, Djemal Eddin Abou Djaâfar Mohammed, visir de Kotb'eddin maudoud atabek de Mossoul, envoya le maphrian ou coadjuteur du patriarche syrien, Ignace, comme ambassadeur auprès du roi de Géorgie, pour la délivrance des prisonniers. Le patriarche fut traité avec honneur, et beaucoup de Musulmans lui furent livrés sans rançon. Ignace, à son retour, fut accompagné d'un ambassadeur géorgien, et leur escorte entra dans Mossoul avec des lances surmontées de la croix. Il en résulta des négociations fort utiles aux chrétiens de ce pays. » Voy. *Mémoires sur l'Arménie*, par Saint-Martin, t. II, p. 241.

Géorgie, les environs d'Akhal'tsiké sont appelés Sa-Atabago, ou territoire de l'atabek, sans doute parce que son gouvernement était dans la dépendance immédiate de l'atabek du royaume. Ildikouz et le roi George se rencontrèrent dans les plaines de Gaga, de la province de Koukharie, et se livrèrent un combat acharné, sur lequel les témoignages des auteurs musulmans et chrétiens diffèrent, chacun attribuant à son parti l'honneur de la victoire. Toutefois il est plus probable que les Turcs ne furent point vaincus, puisque leur général s'avança sous les murs d'Ani et l'assiégea vigoureusement pendant trente jours. Ici encore les récits des historiens sont confus et contradictoires. Selon Abou'lféda, la trahison d'un chef géorgien livra la ville aux Persans, et cependant nous savons qu'en 1174 le roi de Géorgie y installait son général Iwané, de l'illustre famille des Orpélians, que M. Saint-Martin fait venir en Arménie de la Chine, dès une haute antiquité, et dont on trouve encore des descendants dans les environs de la forteresse Chamchouildé, avec le titre de *djen pakouriani*, ou fils du roi de la Chine. C'était l'époque des titres et qualifications inventés à plaisir par la vanité, qui cherchait à déguiser, sous leur vain et ridicule assemblage, son impuissance réelle. Aussi Iwané s'intitula *Emirchâh*, ou émir-roi. Il était difficile qu'un gouverneur, décoré d'un nom aussi magnifique, obéît humblement au roi qui l'avait choisi; d'ailleurs la famille des Orpélians était ambitieuse, et, sous le prétexte de soutenir les droits de Temna, jeune neveu de George et exclu par lui du trône, Iwané se révolta et entraîna l'Arménie et la Géorgie dans de sanglantes discordes, dont le dénoûment fut le massacre général des Orpélians, à l'exception de Libarid, frère d'Iwané, et de ses deux fils, qui se réfugièrent à la cour des Seldjoucides. Il ne faut pas confondre cet Iwané avec un fils de Serkis du même nom, que nous voyons bientôt à la tête des armées et des affaires, et portant le titre susdit d'atabek. Celui-ci fut un serviteur fidèle et courageux des rois de Géorgie.

Iwané avait un frère appelé Zakharé, qui partageait avec lui le commandement des troupes chrétiennes. Leurs armes triomphèrent plusieurs fois de la puissance turque et persane. Audessous de l'inscription de la grande église, convertie en mosquée, nous avons lu son nom, Zakharia, suivi pareillement de la qualification d'atabek. En regard sont deux lignes tracées en caractères géorgiens, et, à côté, sont quelques mots arméniens

exprimant que le monument a été, vers la même époque, rendu au vrai culte du Dieu des chrétiens. La date a été effacée à dessein. Cette réunion d'écritures et de langues différentes est l'image de l'instabilité de la fortune d'Ani.

Un matin que nous entrions dans les caveaux de cette église avec l'espoir de trouver des pierres tumulaires, nous y surprîmes trois Curdes, armés de fusils et de poignards. Ils étaient encore appesantis par le sommeil, et notre apparition les effraya comme celle d'un fantôme. Étant nous-même armé et suivi de deux soldats turcs, ils n'osèrent faire résistance, et confessèrent qu'ils s'étaient réfugiés en cet asile afin d'éviter la poursuite des sentinelles cosaques, échelonnées de l'autre côté de l'Akhouréan, sur la frontière russe. Ils s'attendaient à ce que nous les dépouillerions, pour les livrer ensuite au pacha de Kars; et quand ils virent que nous les renvoyions sains et saufs avec leurs armes, ils se jetèrent à nos pieds, ne sachant comment exprimer leur reconnaissance. Si nous étions tombé seul entre leurs mains, auraient-ils usé de la même générosité? Il convient d'employer ici la réponse familière aux Turcs : « Dieu le sait. »

En face de cette église est le minaret fort élevé d'une mosquée qui a été détruite. Nous y avons lu une inscription persane, tracée négligemment en caractères cursifs, irréguliers et privés de signes diacritiques. Toutefois nous avons distingué le nom de cette maison de prière, dite Abou'lmârare, et nous croyons qu'à l'imitation des inscriptions des chapelles et églises chrétiennes, celle-ci formule la donation d'un terrain et de boutiques qui y étaient annexés. Le nom du donateur est Sultan, fils de Mahmoud, fils de Chaver, fils de Manoutcher, probablement le même qui gouvernait la ville un siècle auparavant, sous Melik-Châh.

Zakharé et Iwané contribuèrent par leurs victoires à illustrer le règne de la reine Thamar, dont le nom s'est perpétué dans les chants des montagnards du Daghestan. Ils possédaient Ani et une grande partie de son ancien territoire, qu'ils avaient reçu de Thamar comme fief, en reconnaissance de leurs services militaires. Après une expédition heureuse contre l'atabek de l'Aderbidjan, Zakharé rentra en Géorgie, chargé de butin; mais il fut surpris par la mort, laissant pour héritier de sa fortune un jeune fils âgé de cinq ans, avec le titre de châhinchâh. Il eut le gouvernement d'Ani, comme le prouve l'inscription suivante,

copiée au-dessus de la seconde porte principale de la ville : « L'an 664 des Arméniens, c'est-à-dire 1215 de l'ère chrétienne, avec la volonté de Jésus-Christ plein de miséricorde, sous le commandement du *maître du palais* (1) et *sbasalar* Châhinchâh Zakharé, fils de Châhinchâh Serkis, moi, Serkis, fils de Samuel, serviteur du Christ, avec mon argent justement acquis, j'ai exécuté des travaux publics pour l'honneur de mon nom et à la mémoire de mes père et mère et de mes enfants. Vous tous qui lisez ceci, souvenez-vous de moi près de Jésus-Christ. » Au-dessus est une croix sculptée, avec ces autres mots : « Saint Serkis assiste Serkis, fils de George. Amen. » La date de cette inscription, qui nous transmet le nom d'un des principaux citoyens d'Ani, s'accorde avec celle que les historiens fixent pour le temps de la préfecture du fils de Zakharé, qui mourut l'an 1211. Le titre de châhinchâh établit son identité avec le Sahenna que Rubriquis visita au retour de son ambassade à la cour du grand khan des Mongols, vers lequel saint Louis l'avait député. « Quatre jours « après être partis de Nakhidchevan, dit-il, nous arrivâmes au « pays de Sahenna, qui est un seigneur gurgien très-puissant « autrefois, mais aujourd'hui sujet et tributaire des Tartares, « qui ont ruiné toutes ses terres et forteresses. Son père, Za- « kharie, avait eu tous ces pays d'Arménie pour les avoir déli- « vrés des mains des Sarrasins. J'eus quelques conversations et « mangeai avec ce Sahenna, qui me fit beaucoup d'honneur et « de caresses, lui, sa femme et son fils Zakharie, qui est un jeune « homme fort honnête et fort sage. » De plus, Serkis Châhinchâh, père de cette famille de princes qui résidèrent à Ani pendant près d'un siècle, était aussi décoré du titre de maire du palais, comme l'atteste l'inscription de l'église située à l'extrémité

(1) Le mot que nous traduisons *maître du palais* est *mantator ta khoutses*, nom géorgien de dignité, composé du génitif pluriel *mantatoria*, maître de cérémonies, que les Turcs appellent ichek agassi, et koutsés, *grand*, *premier et chef*. Quant à celui de *sbasalar*, tiré de la langue persane et correspondant à notre ancienne charge de connétable, voici comment l'auteur de la *Chronique des Orpélians* décrit ses attributions : « Tous les officiers du palais étaient dans la dépendance du *sbasalar*, qui avait encore en propre douze étendards, et, sous chaque étendard, douze mille guerriers. Comme le drapeau des rois devait être blanc et son gonfalon rouge, on régla que le drapeau des Orpélians serait rouge et le gonfalon blanc. Ils marchaient devant le souverain et tenaient à la main un bâton surmonté d'une tête de lion. Dans les festins ils avaient seuls le droit de s'asseoir dans un lieu supérieur à celui qu'occupaient les autres seigneurs. Ils mangaient dans des plats d'argent, et ils avaient le privilége de couronner les rois de Géorgie. »

méridionale de la ville, sur la cime du rocher qui faisait partie de la citadelle supérieure.

L'affaiblissement du pouvoir temporel, qui livrait chaque jour Ani aux caprices de nouveaux maîtres, avait pour cause la division religieuse de l'Église arménienne. Dès le commencement du XIIe siècle, David, archevêque d'Aghthamar, fils de Thornig Mamigonéan, prince de Sasoun, prétendant que le jeune âge de Grégoire III Bahlavouni l'excluait du siége patriarcal, se fit nommer lui-même partriarche par cinq évêques, et acheta son installation du prince infidèle qui dominait sur le Vasbouragan. Il ne tint pas compte de l'excommunication lancée contre lui par un concile où les évêques, les chefs des monastères, les docteurs et les religieux étaient réunis au nombre de cinq cents, et ses successeurs ont eu la triste persévérance d'imiter jusqu'à ce jour son entêtement. Du reste, le clergé arménien, qui le condamnait, ne lui donnait pas l'exemple de l'union et de l'obéissance. Il était indigne de rétablir la paix que lui-même se faisait un point d'honneur de rompre d'un autre côté. En effet, il était sourd à l'éloquent appel de Nersès IV *Chnorhali*, ou le Gracieux, qui travailla louablement avec l'empereur Manuel à la concorde des Églises grecque et arménienne. Son amour pour l'unité était si vif et si pur de tout égoïsme national, si pressant dans ses preuves, qu'il arracha de la bouche de Théorien, docteur envoyé vers lui par l'empereur, cet aveu : « Je suis aussi Romain, et je combattrai toute ma vie avec l'Église romaine contre les Arméniens schismatiques. » Un autre Nersès de Lampron, qu'on a appelé le Chrysostome de l'Église arménienne, doué des vertus et du talent nécessaires pour continuer l'œuvre de la réconciliation, aurait réussi, sans l'opposition du clergé d'Ani et de son chef Parsegh, ou Basile. Les rois de la dynastie Roupénienne, et la portion de l'Église arménienne qui relevait du patriarcat de Sis, écoutaient favorablement les propositions des Grecs et surtout des Latins, dont les armées étaient accourues à la délivrance de la Palestine. L'amour de la vérité, le besoin de résister de concert aux invasions des Musulmans, les lumières d'une civilisation plus avancée dans cette partie de l'Asie-Mineure, tout disposait les esprits à coopérer à l'union de l'Orient et de l'Occident; car alors cette grave question, qui préoccupe de nouveau les souverains et les peuples, était agitée dans les conciles de Hromgla et de Tarse. Le refus et la résistance de l'Arménie du

Nord, trompée par ses théologiens, dont les plus violents étaient les moines des couvents de Sanahin et de Haghpad, privèrent la nation de la dernière grâce que le Ciel lui offrait miséricordieusement avant de déchaîner sur elle les hordes des Mongols et des Turcs. L'inimitié que l'on avait jurée aux Grecs n'était point effacée par les sentiments obligatoires de la charité, et on leur reprochait puérilement d'humilier l'Église de saint Grégoire, en la dépouillant de certains priviléges liturgiques plus chers aux docteurs opposants que l'intégrité des dogmes du Symbole. Telles étaient, par exemple, la célébration simultanée de la fête de la Nativité et de l'Épiphanie, la consécration de l'huile sainte, ou *méron*, et l'indépendance absolue du siége patriarcal. On aurait consenti, du reste, à reconnaître les deux natures divine et humaine dans l'unité de la personne du Sauveur; funeste entraînement de l'orgueil que les Grecs déplorèrent, et qu'ils auraient dû plus tard eux-mêmes éviter.

Le fléau de Dieu fut Oktay, successeur de Djinkiz-Khan, qui, l'an 1232, détacha un corps d'armée considérable sous la conduite du général Tcharmagan. Les Mongols traversèrent la Perse et vinrent hiverner dans les plaines du Moghan, sur les rives de l'Araxe. De là ils se jetèrent sur la Géorgie et l'Arménie. Kandjah, Lorhi, Chamchouildé et Teflis tombèrent successivement en leur pouvoir; et, en 1239, encouragés par ces succès, ils envoyèrent des hérauts d'armes aux citoyens d'Ani, avec l'ordre de se soumettre. Le même Châhinchâh, fils de Zakharé, commandait la ville. Les habitants, contre tout droit des gens, après avoir insulté les messagers mongols, les massacrèrent. Tcharmagan, outré d'une juste colère, se hâte de tirer vengeance de cette atrocité, et presse avec tant de vigilance la place qu'il empêche les vivres d'y entrer. Les habitants, exténués de faim, furent contraints de chercher un asile dans le camp ennemi, où, d'abord, on les accueillit avec humanité; puis, quand les Mongols s'emparèrent de la ville, ils les passèrent au fil de l'épée, ainsi que les autres citoyens. Les siéges, les assauts et les pillages qu'avait essuyés précédemment cette malheureuse cité ne peuvent être comparés à cette sixième prise par des barbares avides de butin et de vengeance. Le soldat ne fit aucune merci aux prisonniers; les maisons furent livrées aux flammes, les églises dévastées, et, au rapport de l'historien Gi-

ragos, témoin de ce désastre, *la ville fut changée en solitude, et ses derniers habitants, fuyant la clarté du jour, n'erraient sur ses ruines que dans les ténèbres.* « *Le Seigneur*, ajoute-t-il, *avait versé sur notre pays le calice de sa colère, à cause de nos crimes; car nous avions péché devant lui et provoqué ses justes châtiments.* » Les rois de Géorgie renoncèrent à leurs droits sur Ani, qu'ils ne pouvaient plus défendre, et ils reconnurent l'autorité des Mongols. Les Orpélians même ne firent pas difficulté de s'attacher à leur service et de les seconder dans leurs expéditions militaires.

Les auteurs arméniens rapportent que Tcharmaghan, campant dans Ani, fut atteint d'une maladie cruelle, et le médecin juif appelé près de lui prescrivit à ce général de tremper ses pieds dans le sang de jeunes enfants. Trente de ces innocentes victimes furent amenées près du lit du malade; on leur ouvrit le ventre, et le Mongol enfonça ses pieds dans leurs entrailles encore fumantes. Sa douleur n'étant pas soulagée, il voulut punir le Juif de son atrocité, et, en sa présence, on lui arracha les entrailles, qui furent jetées aux chiens.

Les citoyens, qui ne purent supporter le spectacle de leur patrie ainsi désolée, y renoncèrent, et prirent le chemin, les uns de Trébisonde et les autres d'Astrakhan. Ani perdit dès lors son importance, bien qu'elle continuât, pendant un siècle, d'être habitée. Nous rapportons à cette époque l'inscription de la porte principale que nous avons copiée, non sans une difficulté extrême, à cause de son élévation. Elle n'a pas de date, et le nom du roi, ou padichâh, suzerain du pays, a été effacé à dessein. Son style barbare, des mots d'origine tatare, l'énumération des impôts et des charges qui grevaient les habitants, nous indiquent seulement que ces lignes furent tracées dans les derniers temps de son existence, et à la suite d'une domination plus oppressive que toutes celles qui avaient précédé. « Par la miséricorde du Verbe de Dieu, ami des hommes et immortel, et pour la prolongation des jours du roi, ou padichâh.........., prince des princes, rempli de la sagesse divine, l'ornement du pays et le souverain des contrées de la Géorgie, dont Ani fut la capitale pendant la préfecture des pieux barons de la famille de Grégoire et de Jean, et sous l'épiscopat de Jean, le Seigneur, ayant jeté un regard de pitié sur cette ville infortunée, le cœur des barons Grégoire et Jean a conçu le louable dessein de rebâtir la ville,

d'en lever tous les impôts, taxes, gabelle, ainsi que les droits du guet (1). »

Avant d'atteindre la porte, sur le côté droit de la muraille, à hauteur d'homme, est sculpté un lion, emblème des souverains turcs des dynasties Seldjoucide, Ortokide et Ayoubite. Il est entouré de caractères coufiques, d'un type chargé d'ornements, et célébrant la mémoire du prince musulman qui contribua à réparer les ruines de la ville, à ce que nous croyons; car nous n'avons pu expliquer le sens total de l'inscription, ni distinguer le nom propre du personnage qu'elle honore.

Quant au nom des Grégoires, *Grégorians*, mentionnés dans l'inscription arménienne, nous n'hésitons pas à les faire descendre de Grégoire Abirad, frère de Basile, ou Parsegh, patriarche résidant à Ani, dont nous avons parlé précédemment. Cet Abirad fut préposé au gouvernement de la ville vers l'an 1180. Il descendait du *sbarabied* ou connétable Vasag, de la race des Arsacides, qui, sous le règne de Jean, fils de Kakig Ier, remporta une victoire dans le pays de Nik, sur les Turcs Seldjoucides, et les refoula au delà de l'Araxe. Il s'était voué au service du roi de Géorgie, qui l'avait délivré de la prison où le retenait l'émir de Kars, ce qui n'empêcha pas son fils Grégoire de tremper dans la révolte des Orpélians (2). La même maison des Grégoire était alliée à celle d'un autre Grégoire, général non moins distingué que Vasag, sous Kakig II, fils d'Achod IV, revendiquant aussi une origine arsacide, et décoré par l'empereur grec des titres de *magistros* et de duc de Mésopotamie. Nous avons remarqué ailleurs qu'il s'est placé, par le mérite de ses ouvrages, au rang des premiers écrivains de son siècle.

On place au commencement du XIVe siècle, vers l'an 1319, la ruine définitive d'Ani; mais, chose singulière, la cause véritable en est inconnue jusqu'à ce jour. Les uns l'attribuent à des débordements de l'Akhouréan, explication peu satisfaisante pour ceux qui savent que son assiette élevée la garantit d'une inondation totale. D'autres pensent, avec plus de raison, qu'elle tomba une dernière fois au pouvoir d'ennemis qui achevèrent l'œuvre de sa destruction. Nous avons cru reconnaître, de notre côté, dans les pans des murs écroulés et dans les larges cre-

(1) La langue arménienne reproduit ici notre mot gabelle sous la forme *gabal.*
(2) Voy. *Hist. d'Arm. Tchamtch*, t. III, p. 147.

vasses déchirant le flanc des tours et de quelques églises, les traces d'une secousse violente de la nature, qui aurait enfin chassé, comme d'une terre réprouvée, ses rares habitants. L'idée d'une malédiction divine est venue aussi à l'esprit des chroniqueurs, et l'un d'eux, nommé *Tchahgétsi*, dit qu'elle fut provoquée par les imprécations d'un certain Jean, prêtre de la ville d'Erzingam. Il est certain que les gens du pays, Arméniens et Musulmans, fuient ces lieux avec une crainte superstitieuse, et les croient sous l'empire de génies malfaisants. Une dizaine de familles curdes habitent, hors de l'enceinte, de misérables huttes de terre, bien qu'elles eussent trouvé des demeures commodes dans les églises ruinées, et elles ont donné au hameau le nom de *Nouvelle*-Ani.

Dès l'époque de l'occupation de la ville par les Grecs, un certain nombre de familles l'avait abandonnée, et, suivant l'instinct d'émigration naturel au peuple arménien, s'étaient retirées du côté de la Moldavie et de la Pologne. L'an 1064, lors de la conquête persane, un plus grand nombre de citoyens imitèrent leur exemple, et, deux siècles plus tard, après l'arrivée des Mongols, nous avons vu que les fuyards s'étaient portés du côté de Trébisonde et d'Astrakan. Astrakan appartenait aux Tatares, et les Arméniens y retrouvèrent le joug musulman, qu'ils voulaient éviter. Ayant appris que les Génois, maîtres de la ville de Cafa, dans la Crimée, leur offraient une protection chrétienne, ils envoyèrent au gouverneur un message, avec la demande de venir s'établir dans sa colonie, ce qui leur fut accordé. L'an 1060, Théodore, fils de Démétrius, duc et prince de la Galicie, cherchant tous les moyens de peupler ses États, conçut le désir d'y attirer une colonie d'Arméniens, dont plusieurs avaient obtenu déjà le droit d'asile en Pologne. Il réussit en concédant aux étrangers des franchises et des priviléges. On prétend que bientôt la colonie s'éleva au nombre de quarante mille familles, et elle devint si puissante qu'elle inspira des craintes politiques à la Pologne. En effet, les Arméniens secoururent avantageusement le prince Démétrius et son fils dans les guerres qu'il soutint contre ce royaume. Plusieurs maisons furent, en ce temps, honorées de lettres de noblesse et naturalisées dans le pays, surtout dans la Grande-Lithuanie, où l'on trouve les noms des Grigorovitch, des Malkhasovski et des Nouridjan. Un prince Malkhasovski s'éleva à un tel degré de fortune et de crédit

qu'on l'appelait le *second* roi de la Pologne. Mais la faculté, ou plutôt l'instinct dominant du caractère arménien, est le goût du trafic. La plus grande partie des colons se livra au négoce, et, comme ils forment, partout où ils s'établissent, des associations à l'exemple des Juifs, ils eurent bientôt accaparé tout le commerce. L'on raconte que le roi Vladislas IV, ayant voulu emprunter d'un marchand, nommé Bernardowitch, 100,000 louis, celui-ci lui demanda s'il les voulait en or, en argent ou en petite monnaie; et comme le roi, pour le mettre à l'épreuve, lui demandait la même somme en ces trois espèces, il la lui compta sur-le-champ.

L'an 1183, la colonie eut la franchise d'être administrée par un chef choisi dans son sein et portant le titre de vayvode. Douze juges lui étaient donnés comme assesseurs, et quarante autres en qualité de conseillers. En 1344 des patentes du roi Casimir confirmaient ces droits, ce qui engagea tous les autres Arméniens restés en Tartarie à venir joindre leurs frères de Pologne. La langue que ces derniers émigrés parlaient était un dialecte du turc oriental. Depuis, tous les colons ont adopté la langue de leur nouvelle patrie, à l'exception des prêtres ou de ceux qui se livrent spécialement à l'étude, et ils ne comprennent plus celle que leurs pères parlaient à Ani. Néanmoins, dans certaines localités, les colons connaissent l'arménien, comme à Stanislas, à Tisminits, Horodenka et Moïlov. Ceux qui se sont fixés dans la Hongrie sont également régis par des juges particuliers, et plusieurs d'entre eux occupent le rang de princes ou de magnats. La plupart se livrent avec avantage au commerce. Le dialecte qu'ils parlent a beaucoup d'analogie avec celui des Arméniens de Trébisonde, ville qui fut leur point de départ.

Quand Abbas, châh de Perse, importa de force, dans le centre de son royaume, des troupes de colons arméniens pour occuper leurs bras à la construction des splendides palais qui environnent Ispahan, un grand nombre d'habitants, redoutant le même sort, s'enfuit dans la direction de Teflis, et, de là, prit celle de la Pologne. Jusqu'à l'an 1795, c'est-à-dire tant que subsista la monarchie polonaise, les colonies arméniennes prospérèrent. Elles ont partagé sa destinée, et, aujourd'hui, déchues de leur état de bien-être, elles sont la plupart réduites à l'indigence :

ainsi les représente l'auteur qui nous a fourni ces détails (1). Les émigrés qui prirent la direction opposée de l'orient et du midi se sont disséminés dans la Perse, et de là dans les comptoirs de l'Inde et des colonies du Portugal et de la Hollande. Sir Ker-Porter, dans son voyage en Perse, affirme avoir visité les ruines d'Ani; mais, pressé par le temps, il ne put sans doute les observer avec son exactitude ordinaire, et ce qu'il dit de l'architecture des églises et des autres monuments est aussi peu fidèle que la description d'un prétendu palais que son imagination assimile à ceux d'Armide et place dans le quartier oriental de la ville. « On le prendrait pour une cité, dit-il, et il est si « magnifiquement décoré au dedans et au dehors qu'aucune « description ne saurait donner une idée de la variété des sculp-« tures, ni des dessins et mosaïques qui ornent le sol de ses « salles innombrables. » Il se peut que les Pagratides, au temps de leur puissance, aient embelli avec ce luxe leur habitation royale; mais, à coup sûr, elle n'existe plus, et, ce qui est encore certain, c'est qu'Ani n'est pas assez vaste pour avoir contenu dans son sein cette seconde ville. Son étendue n'est point comparable à celle des résidences anciennes des souverains de l'Asie, telles que Persépolis et Babylone, et à peine, dans son ensemble, aurait-elle mérité d'être la forteresse de ces capitales si florissantes. Du nord au sud elle n'a environ que 960 mètres, sur une largeur de 675 de l'est au couchant. Nous avons cru reconnaître l'emplacement de deux palais, l'un situé au midi, dans la citadelle inférieure, et dont il ne reste que les fondements avec quelques signes de sculpture; l'autre à l'angle oc-

(1) Nous devons ces renseignements sur la dispersion des habitants d'Ani à un Père arménien de la Compagnie Méchitariste de Venise. Il se nomme Minas Pejejgéan, et son livre, intitulé *Voyage en Pologne*, a été publié l'an 1830. C'était vers l'année 1820 qu'il visitait ses compatriotes de la Hongrie et de la Pologne. Il décrit au long tous les lieux où il les trouve, et il relate les circonstances de leur établissement. Ses remarques confirment celle qui a souvent été faite sur l'analogie existante entre le sort et l'état actuel des races arménienne et juive. Dans son livre domine cette pensée vraie et profitable, si elle était comprise, que la désunion religieuse et politique a été la cause des malheurs et de la ruine de la nation. Par conséquent le remède serait de rentrer dans la vérité et le repos de l'unité. Nous croyons à la réalisation assez prochaine de ce vœu, que nous répétons à l'égard des Arméniens de l'Arménie, si ceux qui se sont éclairés en Europe à la double lumière de la foi et de la science viennent à leur aide avec le dévouement de la charité. Le Père Minas Pejejgéan a réuni au même ouvrage l'*Histoire abrégée de la ville d'Ani*, extraite de l'*Histoire générale d'Arménie*, composée par le Père Tchamtchéan et imprimée en 3 vol. in-4°, à Venise, l'an 1786.

cidental de la muraille qui regarde le septentrion. Ses murs élevés sont régulièrement bâtis, et ils devaient protéger d'un coup de main celui que les révolutions fréquentes et les discordes contraignaient d'y chercher un asile. Non loin de ce second palais est une chapelle anciennement consacrée au culte géorgien. Une longue inscription est tracée sur la façade méridionale. Les caractères sont ceux des livres sacrés et liturgiques. Au-dessous est une autre inscription arménienne ainsi conçue : « L'an 1216, moi, Grégoire, évêque, et Vahram, émir de la ville, « nous attestons ce que le Catholique ordonne. » Sans doute ce prélat appartenait à la noble famille grégorienne dont nous avons parlé, et son témoignage confirmait un règlement de Jean VII, dit *Medzaparoi*, ou le Magnanime, qui siégeait à Sis, et mourut vers l'an 1220, dans le monastère de Hromgla.

La Vallée-aux-Fleurs, qui borne la ville à l'ouest, commence au pied du village curde, et, tournant ensuite à l'est, se prolonge jusqu'au pied de la citadelle supérieure, bâtie au bord de l'Akhouréan. Elle est arrosée par un ruisseau auquel se réunit la rivière Rhah, descendant du lac Balagatsis. Grégoire Bar-hebræus, dans sa chronique syriaque, place faussement Ani sur le grand fleuve Araxe, et d'autres historiens, entre autres Ibn-Alathir, sont tombés dans la même erreur. Il était mieux informé en disant qu'un canal profond coupait au nord cet isthme, en sorte que les habitants entraient et sortaient par des ponts. Il est probable que le fossé, rempli d'une eau vive, communiquait à la fois avec l'Akhouréan et le ruisseau de la Vallée-aux-Fleurs ; mais actuellement il est comblé en certains endroits.

L'aspect de la vallée est attristant ; ses flancs, creusés dans un roc blanchâtre et friable, sont percés d'une multitude de cavernes semblables aux alvéoles d'une ruche. Les unes ont la forme de chambres, d'autres sont distribuées comme une maison, et plusieurs étaient des chapelles ou des oratoires, probablement la retraite de quelques fervents solitaires. Peut-être les premiers habitants d'Ani y avaient-ils établi leur demeure avant la construction de la cité, et dans la suite elles auraient été converties en cryptes servant de sépulture aux riches.

On nous a parlé d'un souterrain pratiqué sous le lit de l'Akhouréan, et conduisant sur l'autre rive qui est aujourd'hui le territoire de la Russie. Son issue devait aboutir à la partie inférieure de la ville qui borde la rivière ; mais nous ne l'avons pas

vu. Quant aux serpents et reptiles que l'on dit abonder dans ces ruines (1), il faut les ranger parmi les génies et autres êtres malfaisants, produit imaginaire de la peur et de la superstition. Nous visitions Ani durant les jours de la canicule et sous l'ardeur du soleil de midi; nous l'avons explorée de tous les côtés, sans rencontrer aucune bête venimeuse : l'aridité du sol et la sécheresse de l'air sont en effet contraires à leur multiplication. Depuis un mois et demi il n'était tombé aucune pluie, et pendant notre séjour le ciel se couvrit une seule fois de nuages. Hors des portes de la ville on voit dans la plaine une église d'une structure élégante, dont le Père Minas Pejejgéan a donné dans son livre (2) l'inscription, qui attribue sa fondation à Abou'lgharib, *marzban* ou garde de frontières, dignité orientale qui a été chez nous l'origine du nom et de la dignité de *Marquis*. Il était de la famille grégorienne, et vivait sous Sempad, fils de Kakig Châhinchâh, en 1036, et il était petit-fils d'Abou'lgharmir. Dans l'intérieur de la ville nous avons trouvé une chapelle qui est également l'ouvrage de sa munificence. L'inscription, ayant la date de 1020, déclare ingénument que, bien qu'il n'eût pas à se louer de la conduite de son père, à cause de son avarice, il lui a cependant bâti un beau sépulcre, avec cette chapelle dédiée à saint Etienne, dans laquelle on célébrera perpétuèllement pour lui un certain nombre de messes votives.

Cet Abou'lgharib avait la garde des frontières méridionales de l'Arménie qui avoisinent le pays des Chaldéens, et Sempad, dans sa chronique citée précédemment, lui accorde le titre de roi. Nous traduisons ici la relation d'un fait assez curieux, relatif à ce personnage : « L'an 975 il y eut un massacre des Arméniens dans le canton d'Antsev, à cause de la perfidie d'Abou'lgharib, roi des Anstaviens. Le roi d'Arménie, l'ayant dépouillé de sa dignité, avait mis à sa place un certain Serkis. Abou'lgharib, homme habile dans la guerre, fut blessé de cet affront, et il dit aux Turcs. « Je ne me battrai plus contre vous; que ma tente « rouge vous serve de signal sur la colline. » Pendant que le roi était assis sans crainte à un banquet, buvant et se livrant à la joie, les Turcs tombèrent de nuit, à l'improviste, sur les Arméniens, les taillèrent en pièces, et prirent le roi, qu'ils menèrent

(1) *Description de l'Arménie moderne*, Venise, 1808, p. 122.
(2) Ouvrage cité, p. 73.

captif à Her (1), sur les frontières de Véran. Ce jour-là ils ne purent passer le mont Varak (2). Tous les habitants maudissaient Abou'lgharib et le retranchaient de la communion chrétienne. Abou'lgharib, revenu à la raison, pleura amèrement, et se repentit d'avoir livré le serviteur de Dieu. Il cherchait dans quel lieu il était retenu captif, lorsqu'il apprit que l'émir Abou'lgharib l'avait débarrassé de ses fers, et le conduisait à une heure fixe à l'exercice des troupes. Il en eut beaucoup de contentement, et avertit en secret le roi qu'à telle heure un certain Sargam se tiendrait avec ses soldats dans un bois épais; qu'il fût sur ses gardes, qu'il montât le même jour un cheval rapide, et qu'il vînt à toute bride vers lui, sans penser à autre chose qu'à son salut. Ce qu'il fit en effet. Il monta pour l'exercice un cheval d'une grande vitesse, conduisit les troupes plus loin de la ville, puis les quitta et s'enfuit vers Abou'lgharib, mettant son espoir en Dieu. A cette vue, l'émir tout étonné le poursuivit avec ses soldats, et arriva promptement près d'Abou'lgharib. Parmi les infidèles était un nègre courageux qui fondit sur Abou'lgharib. Celui-ci le frappa de son épée qu'il lui enfonça jusqu'aux reins. A cette vue, les infidèles s'enfuirent, et Abou'lgharib les poursuivit jusqu'à ce que l'émir eût atteint la porte de la ville. Abou'lgharib frappa cette porte de fer avec sa massue si vigoureusement qu'il la transperça, signe de valeur qui longtemps est resté ineffaçable. Puis il se retira avec la même bravoure, et reconduisit le roi chez lui, l'ayant délivré de la servitude, et étant béni par toutes les bouches. Cet événement se passa dans le canton arménien de Djouache, au village qu'on appelle Pag, sur les limites du Vaspouragan. »

Outre cette église extérieure, on distingue à l'entour les traces de plusieurs édifices détruits, ayant sans doute aussi une destination religieuse. A une lieue de là environ, dans la même direction du nord, est un monument d'une forme singulière. Il ressemble assez aux arcs de triomphe élevés à la porte des

(1) Her, mentionné par les historiens Thomas Ardzérouni et Mathieu d'Edesse, était une petite ville comprise dans le territoire que les géographes appellent Persarménie. Sa citadelle était renommée à cause de sa porte de fer. Voy. *Ancienne Arménie* précitée, p. 155.

(2) Cette montagne est située proche de la ville de Van, du côté de l'est. Elle a un monastère dont la chapelle, consacrée à la sainte Vierge, est le but d'un pèlerinage très-fréquenté aux mois d'août et de septembre.

grandes cités d'Europe, si ce n'est que ses dimensions et sa hauteur, proportionnées à la royauté arménienne d'Ani, n'ont aucun caractère imposant de grandeur. Il est isolé et ne tenait point à une église, dont il semble d'abord la façade surmontée de son clocher. Le Père Minas (1) Pejejgéan dit que c'était une espèce de beffroi dont la cloche convoquait au monastère de Khochavank, assez voisin, les membres du chapitre; mais nous pensons que la cause et le but de cet édifice étaient plutôt politiques, et devaient perpétuer le souvenir d'un fait mémorable, comme celui d'une victoire ou d'une entrée triomphale d'un roi dans sa capitale. Le même Père ajoute que près de ce lieu sont les tombes des rois Pagratides, en pierre rouge, massives et couvertes de coupoles. Nous ne savons où il a puisé ce renseignement, qui n'est pas exact, car nous n'avons vu aucun mausolée.

Comme le monument, destitué de toute inscription, n'a d'autre emblème que le signe divin de la Rédemption, la croix, on ne peut avec certitude en connaître le fondateur. Toutefois il est probable qu'il fut élevé en même temps que le monastère de Khochavank, qui apparaît non loin de là, sur la droite, entouré de quelques maisons arméniennes.

Ayant établi notre demeure dans son cloître demi-ruiné, nous revenions y chercher le gîte de la nuit, après les excursions quotidiennes faites à la ville. Sa position convient admirablement à une maison de prière, de silence et d'étude. Il occupe la cime d'un rocher au bas duquel écume l'Akhouréan, refoulé dans le vallon qu'il s'est creusé à ses pieds. Les bâtiments, spacieux et régulièrement bâtis en pierre, ont assez l'apparence d'une forteresse, et plusieurs fois il a dû soutenir des siéges au temps des guerres et des invasions des barbares. L'inscription de l'église, que nous reproduirons ici comme utile à la chronologie, et comme caractérisant aussi l'esprit religieux du siècle, nous apprend que le bienfaiteur du couvent fut le roi Jean, fils de Kakig Ier, dont l'incapacité a été si fatale à la nation. « L'an 487 de l'ère arménienne (1038 de J.-C.), moi Jean, roi des rois, châhinchâh, fils de Kakig, roi des rois, châhinchâh, j'ai cédé mes possessions de la ville de Golp en faveur de l'église de Saint-Jean, bâtie dans ce couvent de Horomots, avec les bâtiments qui en dépen-

(1) Voy. *Ancienne Arménie*, p. 70.

dent, et de plus j'ai donné cent charges de sel pour chaque mois. — Fait sous le patriarcat de Pierre, et pendant que Jean était abbé du monastère. Si quelqu'un enfreint l'ordre inscrit ici, il sera coupable de tous mes péchés devant Dieu, et passible pendant sa vie et à sa mort des malédictions prononcées par les trois cent dix-huit docteurs du concile de Nicée. Mais, au contraire, celui qui observera ce commandement sera béni de Dieu. »

Le même roi Jean avait bâti dans le vallon deux autres chapelles, dont l'une, sous l'invocation de saint Georges, confirme la remarque faite précédemment, qu'il portait le nom de Sempad. Asolig nous dit que dans ce couvent les étrangers et les voyageurs recevaient de touchantes marques de sa pieuse prévoyance. Le nom de Horomotsvank, ou de *Monastère des Grecs*, lui fut donné parce que ses premiers religieux habitaient le territoire grec, et ils l'avaient abandonné, au rapport du même Asolig, pour se soustraire à la persécution, c'est-à-dire pour éviter l'opposition que rencontrait chez les Grecs, alors orthodoxes, leur persistance dans le schisme. Il nous apprend encore que le monastère fondé dans le Xe siècle par le roi Apas fut restauré et rebâti par Jean, après que l'émir persan Abou'l Hadj l'eut incendié. Malgré la ruine d'Ani et la dispersion de ses habitants, il continua d'être l'asile d'un certain nombre de moines. Vers l'an 1751 il fut réparé de nouveau par un certain Vartabed Elie d'Alazgerd. Homme de résolution, il y résista courageusement à une armée de Lesghis qui l'assiégeait, et, dans une sortie, il leur tua trois cents hommes, vengeant ainsi la mort qu'il reçut d'un coup de feu.

Ailleurs nous avons remarqué le triste état des couvents de l'Eglise arménienne, et celui de Horomotsvank, appelé présentement Khochavank, ne confirme que trop nos observations. Avec la foi et la science a disparu dans ces contrées la merveille de la vie monastique, instituée afin de mieux résister à la double concupiscence de la chair et des yeux, et à l'orgueil de la vie, triple source de toutes les tentations et des péchés qui humilient l'homme. Le monastère avait un seul Vartabed ou docteur, vieillard que la vue de M. Scafi, missionnaire latin, effrayait tellement qu'il évitait sa présence, sous prétexte de vaquer aux soins qu'exige l'exploitation de sa retraite, convertie en ferme et richement pourvue de vaches, de chèvres, d'ânes et de brebis. Consulté par nous sur l'inscription de son église, il avoua

n'avoir jamais appris à déchiffrer d'aussi vieux caractères. Le jour où il nous introduisit dans l'intérieur de cet édifice, bâti avec un certain mérite d'architecture, nous fûmes fort étonné de voir sa nef convertie en grenier et encombrée d'outres remplies de beurre et de fromage. A nos reproches le vieillard se contenta de répondre que la fraîcheur du lieu était très-favorable à la conservation du laitage. Il avait pour assistant et disciple un jeune homme doux de caractère et très-empressé à notre service. Chaque matin il nous accompagnait à la ville, et nous espérions en tirer parti dans le relevé des inscriptions; mais sa coopération se borna à placer et affermir la longue échelle que nous avions apportée du couvent, sur une charrette traînée par deux bœufs. Elevé déjà au diaconat, il ignorait les premiers principes de la théologie, et, ce qui pis est, la cause de la scission des Arméniens et des malheurs sans fin qu'elle a attirés sur leurs têtes. On ne peut, en Europe, concevoir exactement l'ignorance du clergé des Eglises dissidentes de l'Orient, et le regard de la charité, en sondant ce ténébreux abîme, reste épouvanté du châtiment spirituel infligé par Dieu aux superbes. Toutefois l'espérance vient aussi consoler le catholique, parce qu'il entrevoit la facilité de rendre à ces pauvres aveugles le bienfait de la lumière ; il suffit pour cela de la faire luire à leurs yeux par le double moyen de l'enseignement et de la prédication. Autrefois un demi-savoir opposait les mille obstacles de la dispute, de la présomption, de l'entêtement, joints aux préjugés de race et de nation ; actuellement une affirmation ingénue accueille bien vos preuves et vos remontrances. Que l'on ait le temps de déposer les semences de la charité et de la science dans les âmes, et assurément la grâce leur donnera accroissement et fécondité. L'union sociale et religieuse avec l'Occident est universellement désirée, comme le remède des calamités passées, et comme le gage du bonheur à venir.

Le 22 août, nous quittâmes Khochavank, suivis du jeune diacre, qui nous accompagna une heure de chemin, jusqu'aux ruines de Dailan, autre vieux monastère bâti près des bords escarpés de l'Akhouréan. Sur la porte je remarquai des bas-reliefs représentant deux lions qui saisissent et dévorent deux cerfs. Aucune inscription n'explique ce symbole.

A deux lieues de là, en marchant vers le nord, nous gagnâmes le village de Mevret, où sont deux anciennes églises abandon-

nées. Leur architecture chargée d'ornements indique qu'elles remontent à l'époque du règne des Pagratides. Nous vîmes avec étonnement les habitants vêtus de la robe flottante et coiffés du bonnet persan. Ils parlent la langue de l'Iran et suivent la secte religieuse d'Ali. Venus en ces lieux pendant la domination persane, ils y sont restés sous la domination des Turcs, bien qu'ils soient durement traités par ceux-ci, qui les considèrent comme des mécréants, et les rangent au nombre de leurs Raïas. Les Turcs les appellent encore *quizil bach* ou *tête rouge*, dénomination qui leur conviendrait mieux à eux-mêmes, puisqu'ils portent le bonnet écarlate, tandis que la coiffure des autres est une peau noire d'agneau. Le nom de quizil-bach, qui signifie proprement *tête d'or* ou *dorée*, remonte à Ismaël, fils d'Hayder, le fondateur de la dynastie des Séfévis. Il résidait à Tauris au commencement du XVI[e] siècle. Il avait donné un vêtement particulier à sept tribus turques, qui furent les principaux instruments de son élévation et de sa gloire, et leur signe le plus apparent était un bonnet ceint d'un galon d'or. Plusieurs fois les Osmanlis apprirent à leurs dépens à apprécier l'audace de cette milice.

Près de Mevret sont deux autres villages également habités par des Persans. Toute cette plaine de Chirag était couverte de moissons, de troupeaux et de villages; la fécondité du sol justifie l'ancienne réputation qu'elle avait, d'être un des greniers d'abondance de l'Arménie, et cela malgré les déprédations des Curdes auxquelles elle est exposée, et en dépit de la mauvaise administration des Turcs.

Une lieue plus loin est le bourg de Bachgaragal, où l'on voit une grande église bâtie l'an 1217 de l'ère chrétienne. De là nous arrivâmes en deux heures au gué de Gumru, lieu de la quarantaine russe, fixée près de la ville du même nom, qui l'avait changé, l'année précédente, en celui d'Alexandropole, lorsque l'empereur Nicolas était venu visiter ses provinces transcaucasiennes. On sait qu'Alexandre est le nom de l'héritier présomptif du trône de Russie.

Eugène Boré,

Membre correspondant de l'Institut.

APERÇU

DE L'HISTOIRE DE LA THÉOLOGIE.

Aux yeux des observateurs attentifs, un grand événement s'accomplit : le XIXe siècle tourne à la théologie. Cette assertion, qui peut paraître d'abord paradoxale, acquiert un tout autre caractère dès qu'on lui prête un moment d'attention.

Le XIXe siècle s'est préoccupé de gloire, de liberté, d'industrie, de science : la gloire lui a laissé de grands souvenirs, et les souvenirs de gloire consolent un peuple même au milieu de ses abaissements ; la liberté, après avoir introduit dans la société plus de justice et d'égalité, n'a pas tenu toutes ses promesses ; l'industrie non plus n'a pas fait circuler dans les veines du corps social cette richesse, ce bien-être qu'elle montre toujours aux peuples avides et inquiets, comme un appât décevant ; les résultats de la science ont été trop souvent semblables à ces fruits que voient naître les rives de la mer Morte, beaux au dehors, cendre et poussière au dedans. Au milieu de ses préoccupations, au milieu de ses gloires et de ses revers, de ses fautes et de ses malheurs, le XIXe siècle est toujours devenu, en grandissant, plus moral, plus religieux même. D'abord il s'est vite dégoûté de ces doctrines sensualistes que lui avait transmises la décrépitude de l'âge précédent. Lorsque des doctrines aux tendances élevées et généreuses lui ont été présentées, il s'est passionné pour elles. Tous les grands problèmes de la destinée humaine ont été soulevés et agités ; les plus hautes questions, métaphysiques, religieuses, sociales, ont été traitées; et, quoique ces théories se soient montrées souvent fausses et même pernicieuses, elles attestent cependant le réveil des plus hautes aspirations de notre nature. On nous dit, il est vrai, que dans ce moment il y a un grand affaissement dans les âmes, que l'égoïsme glace les cœurs, et que tout se précipite, d'un mouvement aveu-

gle, vers l'or et le pouvoir, pour les jouissances qu'ils donnent. Mais, à côté de ces tristes symptômes, il en est de plus rassurants; et, pour ne parler que des faits les plus récents et qui nous environnent en quelque sorte, que d'esprits élevés, détrompés des illusions d'une fausse science, ont été ramenés à la foi! La jeunesse, dans son élite, étrangère aux préjugés et aux passions qui agissaient naguère avec tant de force sur les raisons les plus fermes et les âmes les plus droites, se tourne aussi vers cette foi qui lui ouvre la source de plus hautes lumières, des plus pures jouissances, et de toutes les forces dont elle sent le besoin pour accomplir l'œuvre qu'elle entrevoit dans l'avenir. Les questions religieuses continuent à préoccuper et à diviser les esprits. Les plus graves matières s'introduisent dans des écrits périodiques qui ne paraissent pas faits pour elles. Les chaires de nos facultés littéraires envahissent le domaine de la théologie. On se rend à une leçon d'histoire, de littérature, de philosophie, et on est étonné, mais non pas fâché, d'y trouver la théologie.

Toutes ces dispositions me paraissent annoncer une renaissance théologique; les questions théologiques vont grandir tous les jours. Et ce ne seront pas de vaines disputes; il s'agira des plus grands intérêts de l'humanité désormais liés aux questions religieuses. Je ne crois pas cependant que le Christianisme soit à la fin de ses combats; non, le rationalisme n'a pas encore épuisé contre lui tous ses traits : une controverse aux proportions colossales se prépare pour un avenir qui n'est pas très-éloigné. Tout sera remis en question ; le terrain sera disputé et défendu pied à pied. Au milieu de ces luttes la théologie acquerra de plus en plus d'importance et d'autorité; et, comme nous croyons au triomphe de la vérité, nous espérons que le XIXe siècle sera l'aurore d'une grande époque théologique.

Dans ces dispositions générales des esprits, une esquisse de l'histoire de la théologie peut avoir son importance et son utilité. Malgré un retour marqué de l'opinion à des sentiments plus équitables envers cette science, il existe encore bien des préjugés contre elle. Aux yeux du grand nombre elle forme un ordre tout à fait à part, purement sacerdotal, et dépourvu sur la vie d'aucune influence réelle. Pour ces personnes, le rôle de la science sacrée se borne à agiter d'obscures questions qui importent peu dans la pratique de la vie. Les faits et l'histoire con-

tredisent cette opinion peu honorable à la dignité humaine. L'histoire nous montre que la théologie n'a jamais été étrangère à tout ce qui constitue la dignité, la perfection, la félicité de la nature humaine, même dès cette vie, et qu'elle a su imprimer aux siècles qui l'ont vue fleurir un caractère tout spécial de grandeur. En effet, la théologie donne une légitime satisfaction aux besoins les plus élevés de l'intelligence et du cœur de l'homme; elle éclaire la raison et pacifie l'âme. En outre de cette action qui lui est propre, elle réagit sur tous les développements humains. Sous l'influence religieuse les caractères s'épurent et s'élèvent; les arts, la poésie, les sciences trouvent leurs plus sublimes inspirations; toutes les créations du génie sont marquées du sceau divin qui est leur plus haute gloire. Dans la sphère des faits, tous les prodiges de la charité et du dévouement, toutes les institutions réparatrices et bienfaisantes attestent la présence dans l'âme humaine d'un principe supérieur et divin. Nous voudrions retracer quelques-uns de ces caractères qui brillent dans les grands siècles théologiques; nous voudrions aussi donner une idée des phases diverses par lesquelles la théologie est passée, de son développement historique, des méthodes diverses qui ont été employées successivement dans son enseignement, enfin de ses rapports avec la philosophie humaine. Si l'histoire d'une science quelconque, l'histoire de sa formation et de ses progrès, est un objet si intéressant par lui-même, combien l'intérêt ne doit-il pas s'accroître lorsqu'il s'agit de la science par excellence, de celle qui exerce sur la destinée humaine l'influence la plus décisive?

La théologie est la science qui discourt de Dieu et des choses divines, d'après les vérités révélées proposées par l'Eglise. La raison humaine, qui est elle-même une révélation naturelle, peut conduire l'homme jusqu'au parvis du monde divin; mais lorsque l'homme, poussé par l'irrésistible instinct de sa nature, veut s'avancer dans ce monde et y faire des découvertes, il voit bientôt la lumière de son astre pâlir; sans guide et sans appui, il ne peut plus faire un seul pas assuré. Dieu, qui au premier jour créa la raison par le don de la vérité, n'abandonne jamais la créature sortie de ses mains. Des révélations successives, toutes calquées sur la constitution de la nature humaine, sont venues continuer et achever l'éducation du genre humain. Ces révélations divines sont des faits historiques qui occupent le premier

rang dans les annales de l'humanité, des faits historiques vérifiables et prouvés par leurs caractères et par leurs résultats. Lorsque l'homme s'est convaincu de la vérité, de la divinité de ces grands faits; lorsqu'il a ouvert son cœur aux inspirations divines de la grâce, il fait acte de foi à la parole divine. Cet acte, cette foi crée en lui, si j'ose ainsi m'exprimer, un sens nouveau, un organe nouveau, capable de le mettre en rapport avec le monde supérieur et divin, que la raison entrevoit, mais où il ne lui est pas donné de pénétrer. Cette foi est une lumière nouvelle, qui purifie, fortifie la raison, et l'élève au-dessus d'elle-même. Loin d'être détruite par la foi, la raison est ennoblie et agrandie par elle : la foi conduit l'homme à l'intelligence. Une science nouvelle, une science toute spéciale, sort de la foi; cette science, c'est la théologie. La raison, appuyée sur la foi, s'en approprie les données et les principes. Elle dispose ces vérités, les développe, les prouve, les explique : ainsi se constitue la science théologique.

Dans la théologie, nous voyons donc deux objets bien distincts: des vérités données, révélées; des dogmes contenus dans l'Ecriture et dans la tradition, proposés par l'Eglise et souvent rigoureusement définis par elle. Cette partie de la théologie est éternelle, invariable. C'est la base posée par Dieu lui-même, le roc immuable qui voit passer à ses pieds les générations humaines, et qui, souvent battu par les flots tumultueux de la pensée, reste toujours invulnérable à leurs attaques. Rendons grâces à Dieu qu'à côté des principes éternels et nécessaires de la raison, immuables aussi par conséquent, il y ait des doctrines plus élevées et qui cependant ne sont pas purement rationnelles, possédant aussi cette immutabilité, cette invariabilité que nous attribuons nécessairement au vrai; des doctrines qui, au milieu de cette rapidité, de cette fluidité des choses humaines, conservent le caractère de l'absolue immutabilité de Dieu : là est une preuve frappante de leur origine divine.

Sur cette base absolument divine s'élève le travail de la raison humaine, qui forme le second objet de la science théologique. Ce travail est soumis à toutes les conditions des choses humaines, au développement, à la mutation, à la succession, au progrès. C'est pour cela que la théologie a une histoire, et que nous pouvons en étudier les phases diverses.

Quels ont été donc, dans la succession des âges chrétiens, les

actes de la raison humaine appliquée à l'objet divin de la révélation? Comment ces vérités ont-elles été exposées, développées, prouvées, expliquées? Quelles méthodes a-t-on suivies dans ces travaux divers? Quelle philosophie nouvelle de Dieu et de l'homme en est-elle surgie? Qu'est-ce que tout cela a été dans la marche générale de la civilisation, et par rapport au perfectionnement de la nature humaine?

Voilà certes un grand et beau sujet d'études. Ce sujet ne sera traité ici que d'une manière bien sommaire; nous ne ferons même que l'esquisser et dessiner çà et là quelques traits de ce grand tableau.

Pour mettre quelque ordre dans cet exposé, nous diviserons l'histoire de la théologie en trois époques : la première, qui s'étend jusqu'à la fin du VIe siècle; la deuxième, qui embrasse le moyen-âge; et la troisième enfin, qui traite des temps modernes.

On sait que la plupart des premiers disciples des apôtres, des premiers chrétiens, furent des hommes simples et sans culture, des hommes du peuple. Saint Paul lui-même nous apprend qu'il n'y avait pas dans la communauté chrétienne un grand nombre d'hommes distingués par le rang ou la fortune, *non multi divites*, *non multi nobiles*. Si de temps en temps il se joignait à ces premiers chrétiens des hommes et des femmes illustres, des membres de l'aréopage d'Athènes ou du sénat de Rome, des personnages consulaires, c'était une exception. L'œuvre que le Christianisme accomplissait au Ier siècle était de préparer un monde nouveau, en jetant bien profonde la base sur laquelle il devait s'élever. Cette base était la foi, la foi capable de vaincre toutes les résistances, tous les obstacles. De là le caractère de cette époque d'origine et de formation. Ce Ier siècle fut et devait être beaucoup plus pratique que spéculatif, beaucoup plus à l'action qu'à la parole. La doctrine était perpétuée par une tradition orale et vivante; elle était concentrée dans quelques paroles graves et simples, qui ont retenti jusqu'à nous, dans le Symbole des Apôtres, premier abrégé de la théologie chrétienne. La foi se prouvait alors d'une manière bien simple et bien efficace. Les témoins de la vie, de la mort, de la résurrection de l'homme-Dieu, étaient là vivants, répandus dans le monde entier; ils disaient : Voilà ce que nous avons vu. Voulez-vous vous assurer la paix de l'âme? voulez-vous arriver au vrai bonheur? Croyez. S'élevait-il quelques discussions parmi ces premiers fidèles : un mot sorti

de la bouche d'un apôtre ou d'un premier disciple les terminait pour tous les hommes sincères. Enfin cette foi se justifiait aux yeux de tous par le renouvellement qu'elle opérait dans l'homme tout entier, par les vertus inconnues au monde qu'elle enfantait; elle faisait régner la paix, la fraternité, l'égalité; elle répandait autour d'elle toutes sortes de bienfaits.

La foi avait pour se propager un moyen plus efficace que la discussion, plus puissant que l'éloquence humaine. Quel spectacle nouveau venait étonner et émouvoir ce vieux monde romain, usé de scepticisme et de vice, ce monde endormi dans le plus honteux esclavage qui eût jamais flétri la terre, lorsque le martyr était cité devant l'empereur ou le proconsul! Pour caractériser tous les faits de ce genre dans un seul, je vais citer l'interrogatoire de saint Ignace par l'empereur Trajan. Ce précieux monument du premier âge chrétien est très-connu sans doute, mais on ne saurait trop le méditer quand on veut se faire une idée juste de ce siècle. Trajan, après avoir vaincu les Daces, passa en Orient, la neuvième année de son empire (106 de Jésus-Christ), marchant en Arménie et contre les Parthes. Comme il était à Antioche, Ignace, disciple des apôtres et évêque de cette ville, fut amené devant lui: « Qui es-tu, malheureux, lui dit l'empereur, qui méprises mes ordres et persuades aux autres de se perdre? » Ignace ayant dit son nom de *Théophore*, qui signifie porte-Dieu, Trajan dit: « Qui est celui qui porte Dieu? » Ignace répondit: « Celui qui a Jésus-Christ dans le cœur. » Trajan dit: « Tu crois donc que nous n'avons pas aussi dans le cœur les dieux qui combattent avec nous contre nos ennemis? » Ignace dit: « Tu te trompes de nommer dieux les démons des Gentils. Il n'y a qu'un seul Dieu, qui a fait le ciel, la terre, la mer et tout ce qu'ils contiennent; il n'y a qu'un seul Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, au royaume duquel j'aspire. » Trajan dit: « Tu parles de celui qui a été crucifié sous Ponce-Pilate. » Ignace dit: « Celui qui a crucifié mon péché avec son auteur, et qui met toute la nature et les démons sous les pieds de ceux qui le portent dans le cœur. » Trajan dit: « Tu portes donc en toi le Crucifié? » Ignace dit: « Oui, car il est écrit: J'habiterai et je marcherai en eux. » Trajan prononça cette sentence: « Nous ordonnons qu'Ignace, qui dit qu'il porte dans son cœur le Crucifié, sera enchaîné et conduit à Rome par les soldats, pour être dévoré par les bêtes dans les plaisirs du peuple. » Ignace s'écria,

plein de joie: « Je vous rends grâces, Seigneur, de m'avoir honoré de la charité parfaite envers vous, pour être chargé de chaînes comme votre apôtre Paul. »

Quel langage et quel contraste! «Celui-là porte Dieu qui a Jésus-Christ dans le cœur. — Nous portons dans le cœur les dieux qui combattent nos ennemis.» Deux mondes sont là en présence et en lutte; et combien ces idées, ces sentiments, ce courage modeste, calme, mais invincible, devaient agir sur les esprits!

Ignace, en quittant Antioche, et pendant son voyage vers Rome, écrivit aux Églises d'Asie des lettres d'adieu, qui, avec l'interrogatoire que l'on vient de lire, nous retracent dans toute sa puissance la grande figure de cet âge héroïque. Je crois encore devoir mettre sous les yeux du lecteur un passage de la lettre aux Romains. Arrivé à Smyrne, le saint évêque, trouvant là des Éphésiens qui partaient immédiatement pour Rome et devaient y arriver avant lui, écrivit aux fidèles de cette ville pour les détourner du dessein où ils étaient d'empêcher sa mort par leurs sollicitations et le crédit dont jouissaient plusieurs d'entre eux. « Je crains que votre charité ne me nuise; je n'aurai jamais une aussi belle occasion d'arriver à Dieu. Si vous ne parlez pas de moi, j'irai à Dieu; si vous m'aimez selon la chair, je retournerai à la course. Vous ne pouvez me procurer un plus grand bonheur que d'être immolé tandis que l'autel est encore prêt. Je vous en conjure, ne m'aimez pas à contre-temps; souffrez que je sois la pâture des bêtes, qui me feront jouir de Dieu. Je suis le froment de Dieu, et je serai moulu par la dent des bêtes pour devenir un pain tout pur de Jésus-Christ. Flattez plutôt les bêtes, afin qu'elles soient mon tombeau et qu'elles ne laissent rien de mon corps, de peur qu'après ma mort je ne sois à charge à quelqu'un. Je serai vrai disciple de Jésus-Christ quand le monde ne verra plus même mon corps... Dieu veuille que je jouisse des bêtes qui me sont préparées! Je souhaite de les trouver bien prêtes, et je les flatterai afin qu'elles me dévorent promptement et qu'il ne m'arrive pas comme à quelques-uns, qu'elles n'ont osé toucher. Si elles ne voulaient pas, je les forcerais. Pardonnez-moi, je connais ce qui m'est utile; maintenant je commence à être disciple; aucune créature, ni visible, ni invisible, ne m'empêchera d'arriver à Jésus-Christ. Que le feu, la croix, la division de mes membres, la séparation de mes os, la destruction de tout mon corps viennent sur moi, pourvu seule-



ment que je jouisse de Jésus-Christ ! Je vous écris vivant et amoureux de la mort ; mon amour est crucifié. Je n'ai point un feu matériel, mais une eau vivante qui parle en moi et me dit : « Allons au Père. » Je ne suis sensible ni à la nourriture corporelle, ni aux plaisirs de cette vie. Je désire le pain de Dieu, le pain céleste, le pain de vie, qui est la chair de Jésus-Christ ; je désire le breuvage de Dieu, son sang, qui est la charité incorruptible et la vie sans fin. »

Ce langage si nouveau, cette foi si profonde, cet amour si passionné pour Jésus-Christ, cet enthousiasme du martyre, convenaient bien à un homme qui avait connu personnellement Jésus-Christ lui-même, et qui avait été disciple des apôtres. Avec la vérité des faits évangéliques, tout cela est naturel, tout cela se conçoit. Si on la révoque en doute, ce langage, ces sentiments, qui n'étaient pas d'ailleurs le langage et les sentiments d'un seul homme, mais de toute la communauté chrétienne, sont à jamais une énigme inexplicable.

Mais revenons à notre sujet. Dans cet interrogatoire, dans cette lettre, tout le premier siècle vit et se révèle à nos yeux. Elle y est vivante et palpitante, cette foi immense et indomptable qui seule pouvait vaincre le monde ; elle y est avec son caractère propre, son élévation, sa profondeur, sa puissance de transformation et de régénération ; mais, en même temps, avec cette naïveté, cette simplicité étrangères à toute considération rationnelle, à toute discussion scientifique, comme il convenait à cet âge, si près des faits qui engendraient la foi, de ces faits qu'il était si aisé de vérifier. Cependant cette foi contenait déjà en germe toute la science des choses divines, que le génie des Augustin, des Thomas d'Aquin, des Bossuet développera plus tard. Ainsi toutes les beautés de la poésie et de l'éloquence chrétiennes étaient renfermées dans ces simples récits, dans ces exhortations paternelles que le Pontife de l'Église primitive adressait aux fidèles pressés autour de lui dans l'obscurité des cryptes et des catacombes. Ainsi tout l'art chrétien, qui, plus tard, couvrira la terre de ses chefs-d'œuvre et enfantera toutes les merveilles du moyen-âge et de la renaissance chrétienne, était en germe dans ces grossières, mais touchantes ébauches, que l'on vénère avec une indicible émotion au sein même des catacombes.

Le spectacle de la foi et des vertus chrétiennes devait pro-

duire son effet : le monde s'ébranlait, il se sentait animé par un esprit nouveau; de toutes parts, malgré les persécutions et la puissance conjurée des prêtres, des philosophes et des Césars, on se précipitait vers l'Église; les petits et les grands, les savants et les ignorants y entraient en foule. Cependant la doctrine nouvelle était méconnue, calomniée. Alors des chrétiens, qui avaient été philosophes, entreprirent ces apologies fameuses que l'antiquité nous a conservées et qui ont été les premiers essais de la défense du Christianisme. Ne pouvant pas analyser ici ces apologies, je me contenterai de les caractériser d'une manière générale.

La vérité et l'erreur, le bien et le mal sont toujours en lutte sur cette terre ; là est une des lois les plus profondes du monde. Le Christianisme, qui dans le premier siècle n'avait guère lutté qu'en répandant son sang et en mourant, dès le second appelle à lui l'érudition, la logique, l'éloquence, la raison. Alors commence, entre la vérité et l'erreur, une controverse qui ne doit pas avoir de fin en ce monde. Philosophes convertis, les apologistes de ce siècle, Athénagore et saint Justin, développèrent dans leurs écrits une supériorité de science et de talent qui nous étonne et nous ravit. Avec quelle puissante logique ils repoussent les accusations d'athéisme, de débauche et d'homicide qui circulaient contre les chrétiens ! Mais ils ne se tiennent pas uniquement sur la défensive; ils prouvent la vérité de la doctrine chrétienne par d'excellents raisonnements, la réalité de la révélation par les miracles, mais surtout par les prophéties, argument plus propre à frapper leurs adversaires. Déjà brillent, dans leur exposition, des idées profondes et neuves sur la nature de Dieu et sur celle de l'homme. Ils vont plus loin encore; ils attaquent par la logique et par l'histoire le paganisme et la philosophie. Cependant ils adressaient leurs apologies aux protecteurs tout-puissants des cultes établis et de la philosophie, aux empereurs et aux empereurs philosophes; et pendant que tout tremblait et pliait, ils tenaient un langage plein d'une noble liberté; ils plaidaient avec courage la cause de la vérité, de la justice. Comme ils triomphent quand ils montrent les absurdités, les immoralités, les contradictions du polythéisme! Il est beau surtout de voir Athénagore réduisant au néant les explications allégoriques par lesquelles, dans ce siècle, on voulait étayer le polythéisme croulant de toute

part. « Je veux bien, dit-il, que Jupiter soit le feu, Junon la terre, Pluton l'air, et Téthys l'eau; tout cela constitue des éléments, mais ne fait pas des dieux. L'affinité commande, les éléments obéissent. Or, attribuer la même vertu à l'être qui commande et à celui qui obéit, c'est égaler, au mépris du bon sens, la matière changeante, périssable et corruptible, à Dieu, être incréé, éternel et toujours semblable à lui-même. »

Voici les conclusions de saint Justin contre la philosophie; on ne peut tenir un langage plus noble et plus digne. « J'abandonne Platon, non que sa doctrine soit contraire à celle de Jésus-Christ, mais parce qu'elle ne lui est pas en tout semblable. Je porte le même jugement des autres, c'est-à-dire des disciples de Zénon, de vos poëtes et de vos historiens. Ils n'ont saisi qu'une partie de la raison disséminée partout, et celle qui se trouvait à leur portée, ils l'ont exprimée d'une manière admirable. Mais dans quelles contradictions ne sont-ils pas tombés sur les points les plus graves, pour n'avoir pu s'élever à la doctrine par excellence, à cette science divine qui ne s'égare jamais? Ce qu'ils ont dit d'admirable appartient à nous autres chrétiens, qui aimons, qui adorons, après Dieu le Père, la Parole divine, le Verbe engendré de ce Dieu incréé, inénarrable. C'est pour nous que le Verbe s'est fait homme; c'est pour guérir tous nos maux qu'il les a tous soufferts. A la faveur de la raison qu'il a mise en nous, comme une semence précieuse, vos philosophes ont pu quelquefois entrevoir la vérité, mais toujours comme un faible crépuscule. Ce simple germe, cette légère ébauche, proportionnée à notre faiblesse, peut-elle se comparer avec la vérité elle-même, communiquée dans toute sa plénitude et selon toute l'étendue de la grâce? »

Il y avait à peine cent cinquante ans que Jésus-Christ avait quitté la terre que déjà de telles paroles étaient adressées par les chrétiens aux maîtres du monde. Les païens et les philosophes n'étaient pas les seuls adversaires du Christianisme; il y avait aussi les Juifs. Le dialogue de saint Justin avec Tryphon nous montre quelle argumentation, tirée des prophéties, on employait déjà avec tant d'art et de puissance contre cette nation coupable. Dans les ouvrages de saint Irenée et de Tertullien, nous apprenons aussi que la controverse avec les hérétiques était dès lors toute appuyée sur l'autorité des traditions apostoliques.

Nous venons de voir le Christianisme se montrer au grand jour, employer à son profit toutes les connaissances humaines, parler à la raison et à l'intelligence. Le moment d'un développement bien supérieur à celui que nous venons de constater est arrivé pour lui. Le génie d'Alexandre avait fondé, près de l'embouchure du Nil, une ville dont il voulait faire le point de jonction de l'Orient et de l'Occident. Fidèle à sa destinée, Alexandrie accueillait dans son sein tous les peuples, toutes les mœurs, toutes les doctrines. De bonne heure le Christianisme y avait eu de nombreux disciples. A côté de l'Eglise fondée par saint Marc, il avait toujours existé une école de lettres chrétiennes. Cette école acquit un éclat nouveau lorsqu'elle fut gouvernée par saint Pantène, philosophe stoïcien devenu chrétien, et ensuite par saint Clément, qui avait appartenu au platonisme. Cette école, qui a exercé une si grande influence sur la théologie, mérite de nous arrêter un instant. Une succession de maîtres tels que Pantène, Clément, Origène, tous hommes de science et de vertu; la rivalité avec les écoles des juifs et des païens, nombreuses et célèbres dans cette ville; l'activité immense des esprits dans ce centre intellectuel du monde, toutes ces causes continuèrent à donner à l'école chrétienne d'Alexandrie le premier rang parmi toutes les autres qui étaient déjà fondées dans l'Église. Elle se signala par de grands et d'importants travaux : pour me borner, je me contenterai de donner un aperçu de ceux d'Origène, le plus célèbre de ses docteurs. L'exégèse biblique fut créée par Origène; dans les mains de ce grand homme, la controverse reçut de nouveaux développements; une systématisation complète de la doctrine chrétienne fut essayée par lui, et la philosophie théologique prit naissance. Origène donna une édition des textes sacrés à plusieurs colonnes, afin qu'on pût comparer entre elles les différentes versions. De là les *Hexaples*, les *Octaples* et les *Tétraples,* suivant le nombre des colonnes. Il ne se borna pas à procurer l'exactitude et la pureté des textes; ses savantes et éloquentes homélies n'étaient qu'un commentaire dogmatique et moral des Livres saints.

Avec Origène la controverse fit un pas en avant; elle s'agrandit et se précisa. Dans son livre contre Celse, Origène ne se contente pas de détruire les objections particulières de ce philosophe; il en sape les fondements, et établit solidement la re-

ligion chrétienne, non par des raisonnements abstraits, mais par des faits, par les prophéties qui ont promis Jésus-Christ, par ses miracles et par les mœurs de ses disciples. On trouve dans cet écrit tout le fond de l'argumentation moderne en faveur du témoignage apostolique. Dans le livre des Principes, Origène jeta les bases d'un exposé méthodique de la doctrine révélée et d'une philosophie chrétienne. Il avait été précédé dans cette carrière par saint Théophile d'Antioche; mais personne dans ce siècle ne poussa ces travaux aussi avant que lui. Altéré par les hérétiques, le livre des Principes ne nous est pas parvenu tel qu'il est sorti des mains d'Origène, de sorte qu'il est difficile de se faire une idée bien juste de la doctrine de ce beau génie. Mais un objet plein d'intérêt pour nous est de connaître la méthode d'enseignement suivie dans cette école d'Alexandrie, présidée par de tels maîtres, et où se formèrent tant de grands hommes, tant de saints, tant de martyrs. Nous devons au plus illustre des disciples d'Origène, à saint Grégoire thaumaturge, un exposé plein d'intérêt de cette méthode. Le grand évêque de Néocésarée nous raconte comment Origène, après avoir préparé ses disciples à son enseignement par une suite de discours engageants et dont ils ne pouvaient se défendre, commençait à leur donner les leçons de la vraie philosophie. « Premièrement il les instruisait de la logique, en les accoutumant à ne recevoir ni rejeter au hasard les preuves, mais à les examiner soigneusement, sans s'arrêter à l'apparence ni aux paroles dont l'éclat éblouit, ou dont la simplicité dégoûte, et à ne pas rejeter ce qui semble d'abord un paradoxe, et se trouve souvent le plus véritable ; en un mot, à juger de tout sainement et sans prévention. Ensuite il les appliquait à la physique, c'est-à-dire à la considération de la puissance et de la sagesse infinie de l'Auteur du monde, si propre à nous humilier. Il leur enseignait encore les mathématiques, principalement la géométrie et l'astronomie, et enfin la morale, qu'il ne faisait pas consister en vains discours, en définitions et en divisions stériles ; mais il l'enseignait par la pratique, leur faisant remarquer en eux-mêmes les mouvements des passions, afin que l'âme, se voyant comme dans un miroir, pût arracher jusqu'à la racine des vices et fortifier la raison, qui produit toutes les vertus. Aux discours il joignait les exemples, étant lui-même un modèle de toutes les vertus. Après les autres études il les amenait à la théologie, disant que la connaissance

la plus nécessaire est celle de la première cause. Il leur faisait lire tout ce qu'en avaient écrit les anciens, soit poëtes, soit philosophes, Grecs ou Barbares, excepté ceux qui enseignaient expressément l'athéisme. Il leur faisait tout lire, afin que, connaissant le fort et le faible de toutes les opinions, ils pussent se garantir des préjugés; mais il les conduisait dans cette lecture les tenant comme par la main, pour les empêcher de broncher, et pour leur montrer ce que chaque secte avait d'utile, car il les connaissait toutes parfaitement. Il les exhortait à ne s'attacher à aucun philosophe, quelque réputation qu'il eût, mais à Dieu et à ses prophètes. Ensuite il leur expliquait les saintes Écritures, dont il était le plus savant interprète de son temps. » C'est là où il leur montrait la suite et l'ensemble de toute la doctrine chrétienne, et élevait leur âme à l'intelligence des vérités révélées.

Il faut en convenir, cette méthode était large et puissante; elle embrassait l'encyclopédie de toutes les sciences alors existantes, et les ramenait toutes à leur centre, qui est Dieu. La théologie était le couronnement et le faîte de tout l'édifice scientifique. Cette méthode était bien propre à féconder l'esprit, à fortifier l'âme, à développer toutes les vertus. Elle avait un plus haut mérite encore : elle faisait des saints, des martyrs; et l'école d'Origène fut appelée une pépinière de martyrs. Des méthodes semblables étaient sans doute suivies dans les autres écoles chrétiennes, dont nous ne pouvons pas parler dans ce rapide aperçu. Le Christianisme était à peine depuis deux siècles au monde, et déjà il était arrivé à ces résultats. Pendant que tout croulait autour de lui; pendant que le néoplatonisme et l'éclectisme alexandrin se livraient à une spéculation sans principe et sans règle, qui aboutissait à des extravagances, le Christianisme, nourri de cette foi puissante qui était son principe vital, fortifié par les luttes sanglantes du martyre, développé par les mâles exercices de cette méthode, si rigoureusement scientifique et rationnelle, préparait au monde des caractères, des idées, des sentiments nouveaux, en un mot une civilisation nouvelle. Aussitôt que la paix va être donnée à l'Église, nous allons voir cette civilisation fleurir avec un éclat, une richesse, une abondance qui dépassent, sous certains rapports, tout ce que le monde avait connu, et le caractère incommunicable de cette civilisation, qui arrêtera un moment le monde se précipi-

tant vers sa ruine, sera de ne s'appuyer que sur le vrai et de faire naître toutes les vertus.

Un demi-siècle après la mort d'Origène, Constantin pacifiait l'Église.

Ici s'ouvre une carrière immense dont je ne puis pas espérer de tracer même une légère ébauche. La théologie va tout animer, tout inspirer, tout féconder. Mais avant de parler de ce qu'elle fit, disons un mot de ce qu'elle était.

Les noms des grands hommes qui furent l'ornement du IVe et du Ve siècle de l'Église sont dans toutes les bouches, et on ne peut les prononcer sans se représenter l'image du génie et de la plus pure vertu. L'Orient avait Athanase, Basile de Césarée, Grégoire de Nazianze, Chrysostome. L'Occident se glorifiait de Jérôme, d'Ambroise, de Paulin de Nôle, d'Augustin, de Léon-le-Grand. A côté de ces grands hommes et de ces grands saints, il y en avait d'autres qui possédaient aussi les talents de l'esprit et les dons de la sainteté. La théologie s'enrichit de tous les travaux de ces hommes, et se développa avec une étonnante puissance. Saint Jérôme, continuant Origène, traduisait l'Écriture, et l'expliquait par de savants et profonds commentaires. Eusèbe de Césarée créait l'histoire ecclésiastique. La morale évangélique, exposée dans un style noble et digne par saint Ambroise, parée de toutes les richesses et de tous les ornements de la plus haute éloquence par saint Chrysostome, laissait bien loin derrière elle Socrate, Cicéron et Sénèque. La théologie dogmatique surtout atteignit de grandes et magnifiques proportions. Les hérésies qui divisèrent l'Église dans ces siècles, ces hérésies, l'arianisme, le pélagianisme, qui voulaient implanter au sein du Christianisme un vague et inutile déisme, et qui ramenaient le monde au paganisme, fournirent aux docteurs chrétiens l'occasion d'approfondir ces dogmes fondamentaux, d'en pénétrer les idées, d'en déduire toutes les conséquences, d'en expliquer enfin toute la philosophie divine. Ainsi les travaux antérieurs furent complétés.

Saint Athanase, dont le nom rappelle toute la puissance de la volonté et du caractère portée au degré qui fait le héros; Athanase, à la vie duquel s'attache un intérêt si dramatique, et qui soutint contre le monde arien, contre ses empereurs et contre ses évêques, une lutte de quarante ans, où il n'avait d'autre appui que son génie et ses vertus, et d'où cependant il sortit

victorieux; Athanase développa le dogme de la Trinité avec une invincible logique, et montra l'accord parfait et l'harmonie des idées chrétiennes sur ce mystère, qui jette sur la nature divine de si profondes clartés.

Quelques années après, un homme non moins grand qu'Athanase par le génie et la vertu, et qui avait peut-être sur lui la supériorité de l'imagination et de la sensibilité, qui donnent tant de souplesse et de variété au talent, saint Augustin fut amené, par les hérésies qu'il eut à combattre, à développer, sous toutes ses faces, le dogme de la création ou du rapport du créé et de l'incréé, du fini et de l'infini. Et qui, mieux que le grand évêque d'Hippone, a su pénétrer l'incommunicable perfection, la souveraineté absolue, la toute-puissance de l'Etre suprême?

Ainsi, sous l'influence du dogme chrétien, la nature divine était mieux connue; il se formait une véritable théologie. L'esprit humain était débarrassé de ces graves erreurs, touchant la nature divine, auxquelles n'avaient pu échapper les plus grands philosophes de l'antiquité, et qui l'empêchaient de faire aucun progrès véritable dans la science de Dieu.

D'un autre côté, le grand dogme de l'Incarnation exposé, expliqué par tous les Pères à la fois, ce grand dogme qui n'est que l'unité personnelle de la nature divine et de la nature humaine dans l'homme-Dieu, montrait à l'homme l'union divine comme sa fin, et éclairait d'une vive lumière la destinée humaine, la liberté, le bien et le mal. La dignité humaine agrandie, des rapports nouveaux entre les hommes et entre Dieu et l'homme, tels étaient les résultats pratiques de ce mystère. Ainsi, tandis que la connaissance de Dieu était accrue par le dogme de la Trinité, une plus haute science de l'homme sortait de celui de l'Incarnation; la sagesse antique était dépassée, et l'humanité faisait un pas essentiel dans la route qui la mène à Dieu.

De pareils progrès ne pouvaient se faire dans la région des idées sans que la forme elle-même ne fût ennoblie : alors naquirent la poésie et l'éloquence chrétiennes. Tandis que les Ausone et les Libanius amusaient un public frivole par une poésie vaine et puérile ou par une éloquence vide et froide, la poésie de l'âme trouvait déjà de dignes interprètes dans Synésius, saint Paulin de Nôle, saint Grégoire de Nazianze surtout; et l'éloquence chrétienne, après avoir produit saint Chrysostome, n'eut rien à envier, même pour la forme, à la tribune antique, lorsque la chaire se

montrait si supérieure à elle par les idées et par les sentiments.

Les grands hommes et les grands saints dont je viens de rappeler les noms étaient tous les pères et les bienfaiteurs des peuples. Ils étaient les avocats nés, les protecteurs des pauvres, des faibles, des petits. Dans un temps de dégradation profonde et de calamités terribles, ils interposaient sans relâche l'autorité dont ils jouissaient, l'immense crédit que leur avaient acquis leurs lumières et leurs vertus, en faveur de la justice et de la liberté. Tous ces faits sont connus; est-il besoin de les rappeler?

Que le Christianisme, à cette époque, est beau, éclairant, consolant, protégeant l'humanité! Au milieu d'une civilisation corrompue et décrépite, au milieu des ruines d'un monde, il fait naître une science nouvelle, un art nouveau; il développe les plus nobles caractères, les plus magnifiques vertus. Il aurait sauvé l'humanité, si l'humanité avait voulu se laisser pleinement transformer par lui. Les Barbares auraient été repoussés et convertis, la marche de la civilisation n'aurait pas été interrompue. Mais ce despotisme brutal qui, depuis quatre siècles, pesait sur le monde, ne voulut pas abandonner entièrement ses traditions d'orgueil, d'égoïsme et de violence. Il y avait au fond des mœurs publiques un paganisme secret qui résistait à l'action régénératrice du Christianisme. Cette société était condamnée, elle devait périr, et la civilisation chrétienne, qui venait de jeter un éclat si pur et si beau pendant le IVe et le Ve siècle, devait s'effacer et disparaître avec elle, pour renaître ensuite et pour suivre ses destinées. Cette première époque de la théologie, où nous avons vu son origine, ses progrès, ses résultats, qui furent la création d'un monde nouveau et d'une nouvelle civilisation, vint se résumer et se concentrer tout entière dans une grande œuvre, composée dans le Ve siècle: je veux parler de la Cité de Dieu, de saint Augustin. Dans cet ouvrage, la théologie, la philosophie, l'histoire s'aident et s'éclaircissent les unes par les autres. Saint Augustin embrasse l'ensemble du développement de l'humanité; il pose la loi qui préside à ses destinées, il décrit la lutte éternelle de la vérité et de l'erreur, du bien et du mal. « Deux amours ont bâti deux cités: l'amour de soi-même, poussé jusqu'au mépris de Dieu, a été l'architecte de la cité de la terre; l'amour de Dieu, porté jusqu'au mépris de soi-même, a élevé la cité du ciel. » Ainsi la philosophie de l'histoire a été fondée par saint Augustin; elle ne pouvait naître qu'au sein du Christianisme.

Un jour Bossuet reprendra les idées de l'évêque d'Hippone, et les marquera du sceau de son génie. Malgré cette vaste synthèse, et quelques autres essais de coordination de la doctrine chrétienne, les grands siècles théologiques que nous venons de parcourir ne connurent pas un vastè système scientifique qui embrassât dans son ensemble Dieu, l'homme et le monde. Plusieurs parties de la science existaient, mais elles n'avaient pas reçu le lien qui doit les unir pour en former un tout harmonique, et il faudra bien des siècles encore pour produire cette œuvre.

Après les siècles de gloire que nous venons de parcourir, quels changements ne présente pas la scène historique! Le torrent dévastateur de la barbarie répand sur le monde des calamités sans nombre. Les campagnes ravagées, les cités détruites ou dévastées, les populations livrées aux horreurs du massacre et n'échappant à la mort que pour tomber dans la misère et l'esclavage, tel est le tableau que nous présente cette lamentable époque. La science théologique, qui a besoin pour se développer, comme toutes les sciences et tous les arts, de paix, de liberté, d'émulation, ne survécut pas au naufrage de la civilisation. Elles s'éteignirent ces brillantes écoles qui avaient donné un si beau lustre aux IVe et Ve siècles de l'Église. Les yeux fixés sur cette cité céleste qu'il avait si éloquemment décrite, et qu'il ne cessait de contempler au milieu des calamités qui désolaient la terre, saint Augustin mourut pendant que les Vandales tenaient sa ville épiscopale assiégée. Durant de longs siècles, les rivages de l'Afrique n'auront plus d'écho pour la voix de la science et de l'éloquence chrétiennes. Les écoles d'Italie, d'Espagne et des Gaules eurent le même sort que celles d'Afrique. Moins exposé aux incursions des Barbares, l'Orient conserva plus longtemps la culture scientifique; mais, en proie à ce fatal esprit d'argutie théologique qui désolait alors cette Église, il arrivait à la barbarie par une autre voie, lorsque le sabre de l'islamisme vint imposer silence à de vaines disputes.

L'école de Rome avait jeté un dernier éclat avec saint Grégoire-le-Grand; mais, à partir de la mort de ce Pape, avec quelle rapidité la décadence ne marcha-t-elle pas, puisque, moins d'un siècle après, le Pape saint Agathan écrivait en ces termes au sixième concile général, en parlant des légats qu'il y envoyait et qui devaient y présider : « Nous ne les envoyons pas par la confiance que nous avons en leur savoir ; car comment

pourrait-on trouver la science parfaite des Ecritures chez des gens qui vivent au milieu des nations barbares, et gagnent à peine leur subsistance chaque jour par leur travail corporel? Seulement nous gardons avec simplicité la foi que nos pères nous ont laissée. »

Les Barbares, il est vrai, se convertirent; mais, en devenant chrétiens, ils ne quittèrent pas entièrement leurs anciennes mœurs; ils demeurèrent, pour la plupart, légers, emportés et violents, continuèrent longtemps dans leur mépris pour les lettres et les arts, ne s'occupant guères que de chasse et de guerre. De là l'ignorance qui s'établit et régna dans ces siècles même chez les Romains; car les mœurs de la nation dominante prévalent presque toujours.

Cependant ce serait une grande erreur de croire que les études furent entièrement abandonnées et la théologie tout à fait négligée. Au contraire, la théologie a toujours été étudiée, enseignée, et la succession des écoles n'a jamais été interrompue. Ainsi, pendant que les études s'affaiblissaient dans le reste de l'Europe, le moine saint Augustin, envoyé en Angleterre par le pape saint Grégoire, y fondait une école qui conservait les lettres chrétiennes. De ces écoles d'Angleterre et d'Irlande sortit saint Boniface, l'apôtre de l'Allemagne, fondateur de l'école de Mayence et de celle de Fulde. L'Angleterre donna ensuite à la France, réveillée par le génie de Charlemagne, Alcuin, qui, dans son école de Tours, forma d'illustres disciples. Alcuin fonda aussi l'école du palais de Charlemagne, très-célèbre encore sous Charles-le-Chauve. Ce mouvement d'étude donna naissance aux écoles de Saint-Germain de Paris, de Saint-Germain d'Auxerre, de Corbie, de Reims, de Lyon. Les ravages des Normands, les guerres et les malheurs des derniers temps de la dynastie carlovingienne interrompirent de nouveau les études et ruinèrent plusieurs écoles. Mais pendant que les Normands désolaient les provinces maritimes de la France, les études se conservèrent dans les églises et les monastères les plus reculés vers la Meuse, le Rhin, le Danube et au delà; dans la Saxe et le fond de l'Allemagne où elles fleurirent sous les grands empereurs saxons. En France, l'école de Reims se soutenait toujours; on en connaît la suite jusqu'aux commencements de l'Université de Paris.

Les écoles étaient dans les églises cathédrales et dans les monastères: plus souvent dans les monastères. Dans les écoles

épiscopales, l'évêque lui-même enseignait ou se faisait remplacer dans cette fonction par quelque clerc distingué par son savoir. On n'enseignait pas seulement la théologie, on montrait aussi tous les éléments des sciences humaines alors connues. Ces sciences, au nombre de sept: la grammaire, la réthorique, la dialectique, l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie et la musique, formaient ce qu'on appelait le *trivium* et le *quatrivium*. Ainsi se conservèrent dans ces écoles fondées par la religion tous les débris de l'ancienne civilisation, les éléments des sciences, les procédés les plus nécessaires des arts, les grands écrivains de l'antiquité profane et ecclésiastique. Mais nous n'avons à nous occuper ici que de la théologie.

La théologie était étudiée dans l'Écriture et dans les Pères. Il y avait peu d'invention, peu de philosophie; on se bornait à copier, à compiler, ou à abréger les anciens. C'est ce que nous voyons dans les écrits de Bède, de Raban, et des autres écrivains de cet âge. Cependant, malgré cette disette du génie créateur et inventif, l'époque que nous passons en revue vit naître des essais d'une systématisation de la théologie plus complets que ceux que nous a offerts l'âge des Pères. Au milieu du VIIe siècle, un évêque de Saragosse, nommée Tayon, est le premier qui ait dressé un corps ou Somme de théologie. Voici ce qu'en dit Mabillon: « Tayon rédigea en cinq livres, sous certains titres, tout ce qu'il trouva dans saint Grégoire touchant la théologie, sans y mêler aucun raisonnement, ni même les témoignages des autres Pères, excepté quelques-uns de saint Augustin. Le premier livre de cette compilation traite de Dieu et de ses attributs; le second, de l'Incarnation, de la prédication de l'Evangile, des pasteurs et des ouailles; le troisième, des divers ordres de l'Église, des vertus et des vices; le quatrième, des jugements de Dieu, des tentations et des péchés, et le cinquième enfin, des réprouvés, du jugement dernier et de la résurrection.» L'entreprise de l'évêque de Saragosse fut renouvelée quelque temps après, au sein de l'Église grecque, par saint Jean de Damas. Il divise sa Somme en quatre livres: dans le premier il traite de Dieu et de ses attributs; dans le second, de la création et des créatures; dans le troisième et le quatrième, de l'Incarnation et des mystères, qu'il termine par la résurrection des morts. Ainsi préludait cet esprit de coordination et d'ensemble qui s'élèvera un jour à son apogée dans saint Thomas d'Aquin,

Durant l'intervalle qui s'écoula entre le VIIe et le XIe siècle, l'Église latine ne fut guère troublée par l'esprit novateur de l'hérésie. S'il y eut quelques déviations, elles furent individuelles et n'exercèrent pas une influence générale ni durable. La controverse fut toujours dirigée selon l'esprit que nous avons déjà signalé à l'époque des Pères.

Avec le XIe siècle des destinées nouvelles commencent pour la science sacrée. Les études furent reprises avec ardeur; des écoles célèbres surgirent; l'Université de Paris prit naissance. C'est à cette époque que remonte l'origine de la philosophie et de la théologie scolastiques, qui ont exercé sur la pensée une influence prolongée jusque dans les temps modernes.

Mais, avant de m'occuper de la scolastique, je dois signaler le réveil de la philosophie chrétienne dans la célèbre école de l'abbaye du Bec, sous la direction de Lanfranc et surtout de saint Anselme. Saint Anselme n'appartient pas proprement à la scolastique, quoiqu'il ait eu de grands démêlés avec un des fondateurs de cette philosophie. Ce qui me paraît caractériser la méthode de saint Anselme, c'est un retour à la philosophie des anciens Pères, à cette philosophie qui part de la foi, prend dans la foi son principe et sa règle, et cherche à s'élever à l'intelligence des vérités acceptées par la foi: *fides quærens intellectum.* En appliquant toutes les forces d'un esprit vigoureux à la méditation de la Divinité, saint Anselme trouva cette belle démonstration de Dieu, tirée de l'idée que nous avons de la perfection infinie. «Toutes nos idées, dit-il, de beauté, de grandeur, de bonté, supposent une mesure commune, une idée universelle du vrai, du beau et du bon. Cette idée représente la perfection infinie et implique son existence réelle; car, si elle n'existait pas réellement, si elle ne correspondait pas à une existence réelle, elle ne serait pas l'idée de la perfection souveraine, puisqu'on concevrait une perfection plus grande que celle représentée par cette idée. Cette perfection plus grande serait la perfection souveraine, non pas possible seulement, mais existante; car il est plus parfait d'exister que d'être simplement possible.»

Dans ces hautes spéculations, saint Anselme continuait saint Augustin et précédait Descartes. Les autres théories de saint Anselme sur la nature divine, la création, la Trinité, l'Incarna-

tion, sont très-remarquables aussi par la profondeur et l'enchaînement des idées.

Si saint Anselme, dans ses spéculations rationnelles sur les dogmes, avait pour principe de ne s'écarter jamais de la règle de la foi; si sa maxime favorite était : « Il faut croire aux mystères de la foi avant de les sonder par la raison;... c'est une coupable témérité de disputer contre la foi quand l'intelligence ne sait pas atteindre la hauteur de ses vérités; » l'adversaire qu'il eut à combattre, Roscelin de Compiègne, prenait son point de départ dans un ordre purement logique, et détruisait les mystères de la foi sous prétexte de les expliquer.

Mais, pour comprendre les faits nouveaux qui se produisent avec Roscelin, le fondateur d'une des écoles de la philosophie scolastique, du nominalisme, il faut reprendre les choses d'un peu plus haut.

Nous avons vu que la dialectique entrait dans le cours régulier des études, tel qu'il existait depuis le VIIe jusqu'au XIe siècle. Il est prouvé que les deux premières parties de la Logique d'Aristote, les Catégories et l'Interprétation, ainsi que l'introduction de Porphyre à l'*Organum*, ont toujours été connues et étudiées en Occident dans la traduction de Boèce. Quant aux trois autres parties de la Logique d'Aristote, les Analytiques, les Topiques et les Arguments sophistiques, il n'est pas également certain qu'elles fussent généralement répandues et étudiées. Mais il existait un ouvrage qui pouvait les suppléer : c'était la Logique de Boèce lui-même, entièrement rédigée dans l'esprit de celle d'Aristote; de sorte qu'il est exact de dire que la Logique d'Aristote a toujours été connue et étudiée, et qu'elle a présidé à l'éducation première de la pensée européenne. La Logique d'Aristote est la législation même du raisonnement : l'analyse de la proposition par le philosophe de Stagyre est un des chefs-d'œuvre de l'esprit humain, et les règles du raisonnement qu'il a posées sont l'expression même de la nature des choses. L'œuvre logique d'Aristote n'a point été dépassée et ne peut l'être. Il a été donc bien que la pensée se soit formée d'abord sous cette forte discipline. De grands avantages de méthode, de précision, de clarté, avantages souvent appréciés, en ont été le résultat.

L'étude de la dialectique acquit de plus en plus d'importance; à la fin du XIe siècle elle devint dominante et produisit deux choses, deux grandes choses : la philosophie scolastique, et



une nouvelle méthode de traiter la théologie qui a duré pendant huit siècles, qui subsiste encore dans l'enseignement ecclésiastique, et qu'on a appelée la méthode scolastique.

Je veux d'abord jeter un coup d'œil rapide sur la philosophie scolastique dans ses rapports avec la théologie; j'examinerai ensuite cette théologie scolastique, qui occupe une si grande place dans l'histoire générale de cette science.

Dans sa belle introduction aux œuvres inédites d'Abélard, M. Cousin nous a montré la philosophie scolastique sortant d'une phrase de Porphyre, traduite par Boèce. Porphyre, dans son introduction à l'*Organum* d'Aristote, jette, comme en passant, un problème qui a eu toujours le pouvoir de tourmenter l'esprit humain et de le féconder en même temps. Ce problème a agité l'antique philosophie, divisé Aristote et Platon, et constitué l'éternelle opposition des écoles fondées par ces philosophes. Quoique ce problème se présente d'abord sous une forme logique et psychologique, il renferme la philosophie tout entière; car de sa solution dépend celle des questions que l'homme peut élever touchant Dieu et l'âme. Ce problème est celui de la connaissance humaine. Porphyre se demande donc si les genres et les espèces, les idées universelles existent par elles-mêmes ou seulement dans l'intelligence. On peut poser ce problème de diverses manières; il se réduit toujours à savoir si l'âme humaine est éclairée ou non par une lumière divine, qui lui découvre la vérité des choses. Les réponses diverses à cette question fondamentale engendrent toutes les écoles de philosophie.

Ce problème, déposé dans les traductions et les écrits de Boèce, était là depuis plusieurs siècles, sans qu'il fixât beaucoup l'attention, sans qu'il excitât la curiosité des esprits. Mais à la fin du XI[e] siècle il s'éveille, il éclate, imprime un grand mouvement à la pensée, engendre les trois grandes écoles philosophiques du moyen âge, celles des nominalistes, des réalistes et des conceptualistes; et, selon l'esprit du temps, tous ces systèmes sont bientôt appliqués à la théologie.

Je ne fais pas ici l'histoire de la philosophie; je n'ai pas à exposer les doctrines et les fortunes de ces écoles : je ne les considère que dans leur rapport avec la théologie.

Avec la philosophie scolastique se développe un fait grave et qui aura de grandes conséquences. Cette philosophie n'avait pas pour principe unique le besoin de se rendre compte des dog-

mes de la foi, regardés toujours comme divins et incontestables, le besoin de s'élever de la foi à l'intelligence. Cet usage de la raison dans la foi a existé de tout temps; nous l'avons trouvé chez les Pères; nous venons d'en constater un éclatant réveil dans l'école du Bec et dans saint Anselme : il constitue la philosophie chrétienne. Ce n'est donc pas l'usage de la raison dans la foi qui distingue la philosophie scolastique. Ce qui lui est propre, ce qui la caractérise, la grande nouveauté du XI[e] siècle, c'est que cette philosophie change son point de départ, le point de départ de la science. En effet, c'est dans l'ordre logique et psychologique, dans la conscience, dans une sorte d'observation et d'expérience qu'elle prend son principe. La révélation, les dogmes, l'autorité de l'Eglise n'étaient pas niés par les philosophes scolastiques; bien loin de là, ils s'efforçaient de mettre en harmonie avec les dogmes révélés leurs théories rationnelles; mais enfin, si l'harmonie avec le dogme était le but avoué de leurs travaux, le terme de leurs spéculations, le dogme lui-même n'était pas la base unique sur laquelle ils s'appuyaient. Ils constituaient donc une philosophie humaine et rationnelle.

Que va faire l'Eglise en face d'une entreprise pareille? L'Eglise sera toujours semblable à elle-même. Dès son origine elle a rencontré sur sa route la philosophie humaine; jamais sans doute elle ne lui a reconnu le pouvoir et le droit de conduire les hommes à la perfection de leur nature; toujours elle a contesté la souveraineté de la philosophie. Mais, tout en accusant l'insuffisance de la philosophie, elle a applaudi aux efforts de la raison pour se comprendre elle-même, pour s'élever à son auteur; elle a adopté toutes les vérités découvertes par ces investigations. Ainsi toutes les grandes vérités enseignées par Platon ont été admises, développées, perfectionnées par les anciens Pères. Au moyen-âge l'Eglise fit ce qu'elle avait fait aux premiers siècles. Elle vit naître la philosophie sans crainte et sans ombrage; elle l'encouragea même; ses plus grands évêques, ses plus saints docteurs se livrèrent aux spéculations nouvelles. L'Eglise laissa la philosophie aller dans ses voies, mais en l'avertissant qu'il y avait une barrière qu'elle ne devait jamais franchir; et cette barrière est le dogme révélé dont l'Eglise est dépositaire.

Cette règle est d'autant plus nécessaire que la philosophie humaine est plus sujette à s'égarer. Un principe exclusif, et qui ne renferme qu'une partie de la vérité, est posé : la raison en déduit

les conséquences, et plus elle est forte, plus elle s'avance dans la route de l'erreur. Toute erreur venant toujours se heurter au dogme par quelque coin, si l'orgueil de l'esprit s'en mêle, il voudra briser l'obstacle que le dogme immuable lui oppose. C'est ce qui arriva aux philosophes scolastiques. Par son nominalisme exclusif, Roscelin fut conduit à n'admettre que des individualités; les individus seuls existaient pour lui. Avec cette théorie, l'unité dans la Trinité était inconcevable; cette théorie ne pouvait se concilier avec le dogme de la Trinité : Roscelin nia ce dogme. Abélard, quoiqu'il eût adouci le nominalisme, quoiqu'il eût inventé une espèce d'opinion mitoyenne entre le nominalisme et le réalisme, ne put aussi se tenir dans la pureté du dogme; et son grand et éloquent adversaire, saint Bernard, put dire de lui avec raison : *Cùm de Trinitate loquitur, sapit Arium; cùm de gratiâ, sapit Pelagium; cùm de personâ Christi, sapit Nestorium.* Le réalisme devait avoir aussi ses exagérations. Guillaume de Champeaux avait dit que l'essence, en se particularisant, constituait les individualités diverses; Amaury de Chartres tira de ce principe tout ce qu'il renfermait et arriva au panthéisme le plus absolu.

L'Eglise s'opposa à ces hardis novateurs. Sans proscrire la philosophie, ni même la méthode philosophique tant qu'elle n'est pas exclusive, avec un admirable bon sens et un tact infini, elle défendit ses dogmes, et il arriva qu'en défendant ses dogmes elle défendit la vérité et la raison. Car en proscrivant le nominalisme insensé de Roscelin elle proscrivit le matérialisme lui-même; et, en anathématisant le réalisme absurde d'Amaury, elle anathématisa la plus dangereuse de toutes les erreurs, le panthéisme.

Ainsi l'Eglise, à cette époque comme aux époques précédentes, comme elle fera dans les temps postérieurs, tint toujours ce milieu qui fait sa force. Et pour trouver ce milieu elle n'a pas besoin d'une sagesse humaine; il lui suffit de conserver pur le dépôt de ses dogmes, de repousser tout ce qui leur est contraire. Car on ne peut attaquer le dogme dans son essence sans détruire la raison elle-même.

Je ne suivrai pas la philosophie scolastique dans les âges postérieurs; nous y trouverions des faits analogues à ceux que je viens de signaler.

Je viens de remarquer que l'Eglise, tout en proscrivant sévèrement les erreurs enfantées par la philosophie sortie de la dia-

lectique d'Aristote, s'était montrée juste et impartiale envers cette philosophie elle-même. Que fera-t-elle de cette dialectique qui a engendré la philosophie nouvelle? L'Église adoptera la dialectique, elle l'appliquera à la théologie ; elle en tirera une méthode qui renouvellera la science sacrée et lui fera faire, sous plusieurs rapports, de grands progrès.

Dans le XIIe siècle, l'homme qui se servit avec le plus de succès de la méthode nouvelle fut ce célèbre évêque de Paris, Pierre-le-Lombard, dont le livre eut la gloire d'être commenté par tous les grands hommes du XIIIe et du XIVe siècle. C'est dans ces grands écrivains, surtout dans saint Thomas, qu'il faut étudier la méthode scolastique pour voir tout ce qu'il y avait en elle de grandeur et de puissance; et, comme je dois me borner, je ne m'occuperai que de saint Thomas.

En 1257 l'Université de Paris accordait les honneurs du doctorat théologique à un jeune bachelier de l'ordre des Frères Prêcheurs. Ce jeune homme avait expliqué pendant trois ans, au sein même de l'Université, le livre des Sentences de Pierre-le-Lombard. Avant d'enseigner, il avait étudié pendant neuf ans à Cologne et à Paris, sous le maître le plus célèbre du temps, cet Albert à qui son siècle donna le nom de grand. L'enseignement du jeune bachelier avait eu un grand succès. Un grand intérêt s'attachait à sa personne. Ce jeune professeur, revêtu de l'habit dominicain, était petit-neveu du puissant empereur Frédéric Barberousse, et cousin de l'empereur alors régnant, ce brillant Frédéric II, si célèbre par ses qualités et par ses vices ; il descendait par sa mère des anciens rois normands de Sicile; son père était comte d'Aquino; il était né dans le royaume de Naples et s'appelait Thomas. On racontait de lui des choses étranges : que ses parents, pour le détourner de sa vocation, l'avaient enlevé et tenu prisonnier pendant un an dans un château ; qu'une femme ayant été introduite dans sa chambre, il l'avait poursuivie avec un tison enflammé à la main ; qu'il avait gagné à la vie religieuse deux de ses sœurs, qui voulaient l'en détourner lui-même. On disait aussi que, pendant qu'il étudiait à Cologne, il se montrait si absorbé, si taciturne, que ses condisciples lui avaient donné le nom de Bœuf muet de Sicile, et qu'alors son maître avait dit qu'un jour les mugissements de sa doctrine rempliraient le monde. Les succès du nouveau docteur justifièrent bien la prédiction. Après avoir professé à Paris, Thomas

enseigna avec le même éclat dans plusieurs villes d'Italie. On était si ravi de l'entendre, qu'on se disputait l'avantage de le posséder; et, lorsqu'en 1272 le roi Charles de Sicile eut obtenu du chapitre général des Frères Prêcheurs que Thomas vînt enseigner à Naples, l'Université de Paris écrivit à ce chapitre, demandant avec les plus vives instances qu'on lui renvoyât son docteur; mais le roi l'emporta. Cependant Naples ne devait pas posséder longtemps Thomas. Appelé au concile général de Lyon, il mourut en s'y rendant, à Fosseneuve, presque à moitié chemin de Naples à Rome, et non loin de ce château de Roche-Sèche, où probablement il était né, et où il avait été retenu prisonnier par ses frères. Saint Thomas n'était âgé que de quarante-neuf ans quand il mourut: il avait enseigné vingt ans à peu près. On reste confondu quand on pense que c'est pendant cet espace de temps qu'il a composé les nombreux ouvrages que nous possédons de lui, et qui forment dix-sept volumes in-folio. Le plus important de ces écrits est celui qu'il composa le dernier. A l'âge de quarante et un ans, le grand docteur voulut résumer toutes ses pensées et élever un monument à la science théologique: c'est l'ouvrage connu sous le nom de *Somme*, et dont je dois donner une idée.

La théologie est la science de Dieu, de l'homme, de la nature, dans leurs rapports les plus profonds, les plus mystérieux. Portée sur les ailes de la foi et guidée par le flambeau de la parole divine, la théologie s'élève vers le monde divin pour y contempler la nature divine. Comme Moïse sur le Sinaï, elle contemple, sous les voiles du mystère, les lois mêmes de l'Etre divin. Illuminée du rayon céleste, elle descend l'échelle de la création, et éclaire de la lumière qu'elle a empruntée à son éternel foyer les sphères diverses qui la composent. Sur cette route descendante elle trouve d'abord le monde des esprits purs, des intelligences célestes. Ce monde réfléchit de la manière la plus parfaite, et autant que le comportent les limites de la créature, la vie, les perfections, la félicité de Dieu même. A l'extrémité opposée à ce monde se trouve celui des corps, avec ses lois, ses forces, les myriades d'êtres qu'il renferme, pâles reflets, mais reflets pourtant de l'éternelle beauté. Entre ces deux mondes est celui de l'humanité, qui participe à l'un et à l'autre. Ces trois mondes sont liés entre eux et avec leur cause suprême par une infinité de rapports. Ces rapports constituent deux or-

dres essentiellement différents, quoique unis entre eux et correspondant dans une magnifique unité, l'ordre naturel et l'ordre surnaturel. Puis au sein de l'œuvre de Dieu naît, par le jeu de la liberté créée, l'œuvre de l'homme. Alors se développe ce mélange de vérité et d'erreur, de bien et de mal, qui constitue l'histoire humaine. Mais le mal n'existe sur la terre et dans l'humanité qu'à la condition d'être combattu et réparé. Dieu seul peut le guérir; et, pour arriver à ce but, il institue une série de moyens qui forment une création nouvelle au sein de la première. Ainsi tout se complique, mais tout s'agrandit; on le voit, le champ de la théologie est vaste : il touche à Dieu et à l'atome.

Au milieu de ce XIII[e] siècle si grand par la foi et la charité, la poésie et les arts, un homme se rencontra capable de concentrer dans sa vaste pensée l'immensité de ces idées, de ces rapports, et de les reproduire dans une image fidèle : la *Somme théologique* fut créée.

Ce livre embrasse tout, j'ose le dire. Y a-t-il une vérité dans l'Ecriture et dans la tradition ? y a-t-il une idée dans la conscience, que dis-je ! y a-t-il une erreur dans l'opinion qui n'ait été remuée, maniée par l'intelligence qui l'a dicté ? Et comme il procède dans sa marche ! Quelle hardiesse, quelle puissance ! Saint Thomas ne se propose pas d'autre plan pour son livre que celui même de l'univers. Dieu d'abord dans son essence, dans ses perfections, dans sa vie incommunicable. Après Dieu, la création sortant de lui, marquée de son sceau, le reproduisant en quelque sorte; dans cette création, le monde angélique, le monde matériel, puis l'homme. Saint Thomas l'étudie dans ses deux natures et dans sa destinée. La destinée humaine, la fin de l'homme lui découvre sa loi. De la loi de l'homme se déduisent tous les devoirs, toutes les vertus, la constitution de la famille et de la société. Mais à côté de la loi de justice et d'amour se trouve l'égoïsme, qui engendre le péché, le vice, le mal. Cette filiation hideuse de l'égoïsme est décrite par le saint docteur avec une analyse qui en découvre jusqu'aux fibres les plus cachées. Il faut un moyen à l'homme pour se guérir, se justifier, arriver à ses fins; alors saint Thomas raconte les mystères de l'Incarnation et de la Rédemption en eux-mêmes et dans toutes leurs conséquences. Il voulait terminer son livre en éclairant par sa haute méditation tous les mystères de la vie future.

Voilà un vaste ensemble, une majestueuse synthèse. Mais qu'on ne croie pas qu'une vue aussi étendue, aussi générale, fasse rien perdre au saint docteur des détails, des plus minutieux détails. Comme le Dieu qui l'éclaire, il voit le tout dans son ensemble et dans ses parties. Toutes les questions sont traitées dans ce livre ; et, sur chaque question, toutes les opinions humaines, anciennes et modernes qui s'y rapportent, y sont posées dans une série d'antithèses, et ensuite discutées, réfutées. La thèse est opposée à l'antithèse ; elle est expliquée, prouvée par l'Ecriture, la tradition, la raison, l'autorité même de la philosophie. Là, en quelques mots courts, précis, substantiels, clairs, transparents comme le cristal des eaux, comme l'azur des cieux, éclatent de ces traits de lumière, de ces éclairs de génie, qui soulèvent le voile des mystères, et nous font passer de la simple foi à la science de la foi. Et toutes ces myriades de propositions sont liées, enchaînées les unes aux autres, contenues les unes dans les autres. Qu'on se figure un arbre majestueux sortant du sol, élevant ses tiges, étendant ses branches, développant ses feuilles, ses fleurs et ses fruits: voilà l'unité de la Somme théologique. Ce qui me frappe le plus dans ce livre, c'est ce bon sens toujours calme, toujours impartial, éloigné de tout système exclusif, adoptant tout ce qui est vrai, approuvant tout ce qui est bon ; ce bon sens infini que je ne retrouve ensuite que dans Bossuet et Leibniz. Je cherche dans l'antiquité, dans les temps modernes, une œuvre que je puisse comparer à celle-là, une œuvre qui réunisse la même vue d'ensemble à la même puissance de détail, une si haute unité jointe à une variété aussi féconde : je n'en trouve pas. Et cependant je ne veux pas dire que tout y soit parfait, que tout y soit complet. On y trouve plus d'une fois les traces du temps, quelques questions oiseuses, quelques raisonnements faibles; tout ce qui a rapport à la connaissance de la nature se ressent de l'imperfection de la science à cette époque ; Aristote y occupe une trop grande place. Enfin ce grand monument de l'esprit humain et de la science théologique, comme la plupart de ces superbes cathédrales dont il est contemporain, est resté inachevé, pour attester à la fois la puissance et la faiblesse de l'homme.

Je viens de nommer Aristote, et j'ai déjà dit que la dialectique du Stagyrite avait eu une grande part dans la formation de

la méthode scolastique. Personne sans doute n'imaginera que la puissante systématisation que nous venons d'admirer, que cette puissante synthèse soit due à l'influence d'Aristote. Non, elle est purement chrétienne; elle ne pouvait se développer que sous l'influence du dogme chrétien. Il est bien évident aussi que la philosophie de la Somme, dans tous ses grands principes, bien loin d'appartenir à Aristote, est contraire à sa métaphysique. La métaphysique d'Aristote a été condamnée, proscrite par l'Église; et cela devait être, car cette métaphysique est la négation même du dogme chrétien. Si la métaphysique d'Aristote n'a eu sur la Somme qu'une influence bornée et indirecte, il n'en est pas ainsi de sa dialectique, et c'est là où il faut faire la juste part du Stagyrite.

On doit à la dialectique aristotélicienne maniée par le génie chrétien cet art si puissant des divisions qui dépouille la question et la met dans son jour le plus favorable ; cette précision de langage qui écarte toute ambiguité dans les termes ; enfin cet usage du syllogisme, si utile dans la théologie déductive et argumentative. Le syllogisme n'est pas un instrument de découverte ; mais il est puissant à dérouler un principe dans tous ses composés, dans toutes ses conséquences, à montrer la liaison des idées. Il est puissant surtout à démasquer l'erreur : un sophisme ne résiste guère à l'épreuve du syllogisme. C'est pour ces raisons que la forme syllogistique a été employée avec un grand succès dans la théologie, et l'est encore.

Après cela, la méthode scolastique a eu ses inconvénients : on a poussé trop loin la manie des divisions, on a subtilisé à l'infini, argumenté sans fin ; on a abusé de la logique et de la métaphysique. Souvent même, à la suite d'Aristote et de ses commentateurs arabes, une fausse et vaine métaphysique a été adoptée. De toutes ces causes il est résulté une théologie chargée de questions vaines, appuyée sur de frivoles raisonnements et parlant une langue barbare. Mais tous ces défauts ne prouvent rien, ni contre la théologie, ni contre la méthode scolastique. Quand on reproche à cette méthode la sécheresse de ses procédés, l'embarras de sa marche retardée sans cesse par l'éternelle et fastidieuse répétition des mêmes formules, on va plus droit au fond des choses.

Tous ces inconvénients disparaissent ou sont largement compensés par les qualités supérieures qui brillent dans saint Tho-

mas, et que l'on retrouve dans ses plus illustres successeurs, dans Scot et Durand de Saint-Pourçain. Après ces grands scolastiques, tout dégénéra ; les inconvénients que je viens de signaler, qui s'étaient déjà fait sentir dès le XIe et le XIIe siècle, se développèrent de nouveau sur une grande échelle. Occan renouvela le nominalisme, et ne fit qu'augmenter la confusion des écoles. Alors, continuant le rôle de Hugues et de Richard de Saint-Victor, le pieux auteur de l'*Imitation*, réfugié dans le sanctuaire de l'âme où il avait trouvé Dieu, jeta un œil de pitié sur ces vaines clameurs des écoles, et sur ces stériles disputes des genres et des espèces.

L'heure des grands événements était sonnée; la renaissance, la réforme modifièrent profondément l'état de la science théologique; mais je ne puis la suivre dans cette carrière nouvelle. Je me contenterai de remarquer que les attaques aveugles et passionnées de la réforme développèrent au sein de l'Église une science vaste et profonde; ce fut l'époque de Suarez, de Duperron, de Baronius et de Bellarmin.

Pendant que la controverse théologique se développait d'une manière large et savante, une nouvelle révolution s'accomplissait. Par suite du mouvement imprimé à la pensée, Bacon et Descartes affranchissaient l'esprit humain de la tyrannie d'Aristote, le premier dans l'ordre des sciences physiques, le second dans la métaphysique ; une science, une philosophie nouvelles prenaient naissance. Comme au XIIe siècle, l'Église laissa faire l'esprit humain; la théologie n'a rien à redouter d'une bonne et sage philosophie. Les doctrines de Descartes, en ce qu'elles ont de bon et de vrai, furent même adoptées par les plus grands théologiens du XVIIe siècle, de ce grand siècle qui fut aussi un siècle théologique, et il faut bien reconnaître que cette philosophie, dans les mains de Bossuet, de Fénelon, de Malebranche, servit la théologie d'une manière utile, en même temps que cette alliance lui était très-avantageuse à elle-même.

Mais de nouvelles épreuves attendaient l'humanité : l'esprit de la réforme égara la philosophie ; elle voulut se suffire et faire acte d'indépendance : le divorce de la théologie et de la philosophie fut proclamé comme la plus glorieuse conquête de l'esprit humain ; la théologie fut reléguée dans le domaine purement sacerdotal ; la philosophie fit profession de ne prendre ses principes que dans l'homme, dans les sens ou dans la raison. Ainsi af-

franchie, n'ayant qu'elle-même pour principe et pour règle, dédaignant la révélation divine et l'autorité qui a reçu la mission de la conserver, la philosophie voulut constituer une science. Mais alors elle renouvela l'expérience des siècles, et ne fit qu'ajouter des preuves nouvelles à l'insuffisance déjà trop constatée de la raison humaine. Dans l'espace de deux cents ans, tous les anciens systèmes ont été renouvelés, toutes les solutions essayées, abandonnées, reprises, délaissées encore. Je n'ai pas besoin de rappeler des faits si connus, il faudrait faire l'histoire du rationalisme moderne, et l'espace nous manque. Mais ce qu'il importe de constater, c'est le résultat définitif de toutes ces investigations rationnelles, de toutes ces pérégrinations philosophiques. Ce résultat est un fait actuel, palpable, incontestable; je veux parler de l'épuisement de l'esprit philosophique, de cette espèce d'affaissement où est tombée la pensée après avoir goûté de tous les systèmes, et les avoir tous rejetés tour à tour; aujourd'hui il semble qu'on n'a plus même le courage d'agiter les problèmes qu'on voulait résoudre naguère. La raison philosophique n'a tenu aucune de ses promesses. A part l'école de Hegel, qui a encore une discipline, un but, un drapeau, qui dira où en est la philosophie? Qui pourra formuler son symbole au milieu de ses variations, de ses réticences ou de ses ébauches de solution, qu'elle nous donne aujourd'hui pour la vérité absolue et immuable, prête demain à les méconnaître et à les renier même?

Un des remèdes à cet état de choses, c'est une alliance nouvelle de la foi et de la science, de la théologie et de la philosophie. La théologie est aujourd'hui ce qu'elle a été dans tous les temps, ce qu'elle était pour Origène, pour saint Augustin, pour saint Thomas, pour Bossuet, pour Leibniz : l'explication universelle, l'unité même de la pensée. A ce titre de nouveaux développements de la science théologique sont devenus nécessaires. D'abord la théologie doit justifier les faits qui sont la base de son autorité, de ses doctrines, de ses institutions; et dans ce travail elle doit avoir surtout égard à l'état présent de l'esprit humain, et aux modifications profondes que la controverse religieuse a subies dans ces derniers temps. Mais ce n'est là qu'une partie de sa tâche. Il est incontestable que de grands progrès ont été obtenus dans l'ordre scientifique. La théologie doit s'allier sans crainte à la science; elle doit s'approprier toutes les acquisitions

légitimes de l'esprit humain, tout ce qu'il y a de bon et de vrai dans la philosophie humaine, dans les sciences historiques et naturelles. Par cette adoption et cette alliance, certaines parties de la science théologique seront perfectionnées; de leur côté, les sciences se trouveront éclairées jusque dans des profondeurs où ne pénètrent pas l'expérience et le raisonnement seuls. Ainsi se fondront dans une nouvelle unité, dans une magnifique harmonie, la foi, l'expérience, le raisonnement. Alors de nouvelles destinées commenceront pour la société; l'esprit humain aura retrouvé son équilibre et sa force; un grand siècle théologique s'ouvrira. Nous savons maintenant que ce sont les siècles théologiques qui ont produit les grandes choses, les nobles caractères, les institutions utiles, les monuments durables. Cette renaissance s'opérera; espérons dans la Providence et dans les destinées de la patrie. Qui pourrait soutenir la pensée de voir l'avenir s'avancer et descendre encore dans l'abaissement actuel? Mais l'œuvre qui doit préparer cette régénération n'est pas l'œuvre d'un homme; elle est une œuvre collective, l'œuvre du siècle. Puisse-t-elle bientôt réunir un grand nombre d'ouvriers; et sans s'embarrasser du succès, réservé à Dieu, qu'il leur suffise de marcher vers un si noble but.

H. Maret.

DES PENSÉES DE PASCAL,

PAR M. V. COUSIN (1).

Je ne sais s'il y eut jamais un plus haut génie que Bossuet, un plus vaste que Leibniz, un plus profond que Pascal. Voyez les noms les plus retentissants du XVIIIe siècle : qu'ils sont petits auprès de ceux-là ! Chrétiens, nous évoquons volontiers ces trois grands hommes, et, si l'on nous permet d'usurper ici un mot heureux, nous les montrons avec un égal plaisir à nos amis et à nos ennemis (2). Car l'intelligence de Leibniz était toute catholique : dans son *Systema theologicum,* testament religieux trouvé dans ses papiers, il défend nettement la transsubstantiation et la suprématie du Pape ; son erreur de la dissolubilité du mariage, comme les préventions jansénistes de Pascal, ne compte pas au point de vue où nous nous plaçons ; ces débats de famille, disait excellemment Joseph de Maistre, ne regardent point les gens du dehors.

Or voici un livre qui non-seulement revendique en passant Leibniz et Bossuet pour l'Éclectisme (ce qui ne tire point à conséquence), mais dont l'intention principale est d'adjuger Pascal au Scepticisme, chose assurément plus grave. Car, bien que la Vérité soit en quelque sorte par Elle-même comme Dieu en qui Elle subsiste, et qu'Elle ne dépende nullement de l'adhésion de telle ou telle intelligence ; — dès là qu'Elle est contestée, il n'est certes pas indifférent à son triomphe sur la terre qu'Elle soit méconnue ou proclamée par le génie, et ce sera toujours un puissant préjugé pour sa cause d'avoir eu pour Elle des hommes qui font honneur à l'Homme.

(1) Ladrange. — 1 vol. in-8o, 1843.
(2) Henri IV.

Mais par quel tour de force a-t-on pu faire de Pascal un sceptique? Nous l'allons voir.

L'Académie Française avait mis au concours pour 1842 l'Éloge de Pascal.

M. Cousin, membre de l'Académie, s'enquit à cette occasion du manuscrit autographe des *Pensées*, déposé à la Bibliothèque du roi. Un coup d'œil jeté sur ce manuscrit lui apprit ce qu'avait dit quelque part, en 1835, l'auteur du présent article (1), ce que savaient avant moi tous ceux qui se sont occupés des *Pensées*, savoir : que Port-Royal avait plus ou moins modifié le travail de Pascal en le publiant. M. Cousin fit part de sa *découverte* à l'Académie. Il se mit à fouiller dans cette mine ouverte, ne comprenant pas toujours ce qu'il lisait, prenant volontiers les objections pour des réponses. A mesure qu'il glanait quelques variantes autographes, il les apportait au palais de l'Institut; et comme il est un des rédacteurs officiels du *Journal des Savants*, il publia successivement dans ce recueil les lectures qu'il avait faites à l'Académie. On n'aime point à enterrer ce qu'on fait. Au bout de six mois, les articles de M. Cousin faisaient la valeur de 250 pages in-8°. Le volume était mince encore; mais de nombreux appendices pleins du nom de Pascal lui eurent donné bientôt une grosseur raisonnable. Jusque-là c'était un livre fait comme beaucoup d'autres, comme les *Fragments philosophiques* de M. Cousin, ou *les Origines du Droit français* de M. Michelet. Il allait paraître quand survint un incident assez imprévu, l'altération des œuvres posthumes de Jouffroy pour la plus grande gloire de M. Cousin. Le bruit que venait de faire ce dernier de la mutilation de Pascal rendait celle de Jouffroy assez piquante, et il n'était pas besoin d'une *croisade catholico-panthéiste* (2) pour que la position de M. Cousin devînt un peu fausse. Le philosophe le sentit, et il mit à son livre un *Avant-propos* dont il ne nous pardonnerait pas de ne point parler.

On reproche à Louis XIV un mot plus ou moins historique : L'État, c'est moi. Que penser d'un philosophe qui dit : La

(1) *Annales de Philosophie chrétienne*, numéro de juillet 1835.

(2) Mot d'un disciple de M. Cousin. (LE P. LACORDAIRE, *par un Homme de Rien*, page 80.)

Philosophie, c'est moi ; la Raison, c'est moi ! Tel est pourtant le résumé fidèle de l'Avant-propos de M. Cousin.

> Si ce ne sont ses paroles expresses,
> C'en est le sens.

Qu'est-ce à dire pourtant?

M. Cousin a des adversaires. Pourquoi veut-il qu'ils soient ceux de la Raison? Pourquoi ne distinguerait-on pas entre lui et la Philosophie?

Réduite à sa plus simple expression, l'argumentation de l'Avant-propos est celle-ci : « En dépit de toutes ses précautions » (M. Cousin en veut assez aux gens qui ne tiennent pas compte aux philosophes de leurs *précautions*), Descartes a eu contre lui les Jésuites. En réalité, c'était à la Raison humaine qu'ils en voulaient. Mais les Jésuites ont eu contre eux tout le XVIIe siècle, moins Pascal (*sic*). Tout le XVIIe siècle était cartésien et même éclectique (ce qui pourtant n'est pas absolument la même chose). Bossuet, par exemple, était éclectique : à la vérité, c'était *à son insu* (1); « sans parler de Platon, le véritable père de l'Éclectisme (2). » Par conséquent, les Jésuites avaient tort. Aussi l'abbé Émery, Saint-Sulpice et M. Frayssinous sont-ils restés fidèles au système favori de l'Église Gallicane : *Obsequium rationabile*. Malheureusement M. de La Mennais a repris l'entreprise abandonnée de Pascal et des Jésuites. L'Église a rejeté M. de La Mennais; mais elle a retenu, sinon tout son système, du moins l'esprit qui l'animait. Elle en veut à la Raison, qu'elle appelle *rationalisme,* et voilà pourquoi Mgr de Chartres a crié au Panthéisme contre M. Cousin. Mais on est au-dessus de toutes ces clameurs, et la preuve qu'on les dédaigne, c'est qu'on écrit ce que vous venez de lire (3).

Perpétuelles équivoques! Certes la question n'est pas là, et M. Cousin ne fera prendre le change à personne. On n'en veut pas du tout, on n'en a jamais voulu à la Raison, pas plus les Jésuites que Pascal, et pas plus Pascal que les Jésuites. On a beau

(1) Avant-propos, page xxxv.

(2) *Id., ibid.*

(3) Autant qu'il a été en moi, je me suis servi dans tout ce paragraphe des expressions même de M. Cousin. Je dois dire pourtant qu'il ne nomme pas Monseigneur de Chartres. Il dit seulement : « Qu'est-ce que ces attaques qui tombent chaque jour sur ce qu'on appelle la philosophie de l'Université ? etc., etc. »

les faire absurdes à plaisir. C'est bien Pascal qui a dit : « Dieu n'entend pas que nous soumettions notre créance à lui *sans raison*, et nous assujettir avec tyrannie (1). » Et c'est un Jésuite qui écrivait : « La Foi laisse à l'esprit philosophique tout ce qu'il peut comprendre; elle ne se réserve que l'infini et l'impénétrable (2). » Ce n'est pas là seulement la tradition de l'Église de France, mais bien de l'Église Universelle. En effet, le Rationalisme, et le Rationalisme seul, est en cause. Mais ce qu'on appelle Rationalisme, c'est l'abus et non l'exercice de la Raison. Nous y reviendrons tout à l'heure. Quant au *système* de M. de La Mennais, qui donc ignore qu'il a eu contre lui et les Jésuites et l'Épiscopat presque entier, Mgr de Chartres pardessus tous, bien avant que l'auteur se fût séparé de l'Église? Ce n'est donc pas la queue du Mennaisianisme qui s'attaque à la doctrine de M. Cousin; il fera bien de la défendre par un procédé plus philosophique. Cette accusation de Panthéisme, il le sait, n'est pas nouvelle. Le clergé n'en a pas eu l'initiative. Dès 1826, à propos des premiers *Fragments*, elle était formulée sans ambiguité par M. d'Eckstein dans *le Catholique* (3). Si M. Cousin nous a fait attendre dix-huit ans une explication dont toute la Presse chrétienne a pris acte avec bonheur, à qui doit-il s'en prendre?

A cette réponse générale M. Cousin voudra bien que nous ajoutions quelques mots.

Quand j'écris l'histoire, disait Robertson, je me recueille comme un témoin qui va déposer en justice. Ainsi ne fait pas, je le crains, le dernier historien de la Philosophie. Dans son Avant-propos sur Pascal M. Cousin exagère certainement l'antagonisme de Descartes et des Jésuites. Les Jésuites de cette époque furent de leur temps, voilà tout. Ils ne furent ni plus ni moins les adversaires du Cartésianisme que le gros des contemporains. « Dès 1675, dit M. Cousin, tout enseignement d'une « partie quelconque de la doctrine cartésienne est interdit dans « tous les colléges..... (des Jésuites apparemment? — Eh non!) « dans tous les colléges de l'Université de Paris. » La distraction est forte. Quoi! l'Université repoussait Descartes! Malheureu-

(1) Port-Royal, chap. XXVIII, numéro 76. — Bossuet, 2e partie, art. 17, n° 60.

(2) Le P. Guénard (Discours couronné par l'Académie Française en 1755).

(3) Numéro de mars 1826, p. 401. — M. d'Eckstein y est souvent revenu depuis.

sement oui. C'est l'Université qui fut sur le point d'obtenir du Parlement la sentence conjurée par l'*Arrêt burlesque* de Boileau, que nous avons tous lu. J'ouvre le Boileau de Brossette (édition de La Haye, 1729, p. 209, t. II), et j'y trouve ces propres mots: « L'Université de Paris voulait présenter requête au Parlement pour empêcher qu'on enseignât la philosophie de Descartes. On en parla même à M. le premier président de Lamoignon, qui dit un jour à M. Despréaux qu'il ne pourrait se dispenser de donner un arrêt conforme à la requête de l'Université. Sur cela, M. Despréaux imagina l'arrêt burlesque..... La requête de l'Université ne parut point. M. de Lamoignon convenait que cet arrêt burlesque l'avait empêché d'en donner un sérieux. » On sait que Brossette devait à Boileau lui-même la plupart des éclaircissements qu'il donne. L'arrêt burlesque est précisément du 30 août 1675. Quant aux Jésuites, M. Cousin a omis de dire que, dès le XVII[e] siècle, ils se rallièrent au Cartésianisme, qu'ils ont vivement défendu de nos jours (1). Ici je ne fais pas de philosophie; je fais de l'histoire.

Et pourtant il n'est pas vrai que tout le XVII[e] siècle fut cartésien. Il y eut d'éclatantes exceptions : Gassendi et son école; Huet, Pascal, le premier président de Lamoignon, qui n'était pas une intelligence vulgaire; mais surtout Leibniz (2). Si l'on en croit l'Avant-propos, «Leibniz, c'est Descartes..... mais Descartes élevé à la plus haute puissance (3); » tranchons le mot : Descartes éclectique. A la bonne heure! Mais voici ce que Leibniz écrivait le 5 juin 1692 :

«J'honore infiniment Mons. l'évêque d'Avranches (Huet)..... La meilleure réponse que messieurs les Cartésiens pourraient faire (à l'ouvrage intitulé : *Censura philosophiæ Cartesianæ*) serait de *profiter des avis de Mons. d'Avranches; de se défaire de l'esprit de secte*, toujours contraire à

(1) La *Biographie Universelle* (article Descartes, par MM. Biot et Feuillet, 1814) remarque, à l'honneur de la France, que les persécutions suscitées à Descartes sont *toutes* imputables à des étrangers, et que le Cartésianisme entraîna *plus ou moins* les esprits les plus cultivés du siècle de Louis XIV : Bossuet, Fénelon, Malebranche et les principaux membres de l'Oratoire, enfin presque tous les écrivains de Port-Royal. La *Biographie* ajoute : « *les Jésuites y adhérèrent plus tard;* l'Université *ne se rendit qu'imparfaitement* et à la dernière extrémité. » Voilà le vrai. La plus belle page peut-être qui ait été écrite à la louange de Descartes l'a été par le Jésuite Guénard (Discours sur l'usage et l'abus de l'esprit philosophique, couronné par l'Académie Française en 1755).

(2) Je demande la permission d'écrire ce nom comme Leibniz lui-même.

(3) Avant-propos, p. XXXIV et XXXV.

l'avancement des sciences; de joindre à la lecture des excellents ouvrages de M. Descartes celle de quelques autres grands hommes anciens et modernes; de ne pas mépriser l'antiquité, où M. Descartes a puisé une bonne partie de ses meilleures pensées (Leibniz ne trouvait pas le Cartésianisme si neuf!); de ne se pas attacher à un babil inutile des petits corps, dont la texture est encore en effet et le plus souvent une qualité occulte à nous; *de s'attacher aux expériences et démonstrations, au lieu de ces raisonnements généraux qui ne servent qu'à couvrir la fainéantise et à parler de choses qu'on ne sait pas;* de ne pas se contenter d'être de simples paraphrastes de leur maître; de ne pas négliger ou mépriser l'anatomie, l'astronomie, l'histoire, les langues, la critique, faute d'en savoir l'importance et le prix; de ne pas s'imaginer qu'on sait tout ce qu'il faut, ou tout ce qu'on peut espérer; enfin d'être modestes et studieux, pour ne se pas attirer ce beau mot: *Ignorantia inflat.* J'ajouterai que, je ne sais comment et par quelle étoile dont l'influence est ennemie à toutes sortes de sectes, messieurs les Cartésiens n'ont presque rien fait de nouveau, et que presque toutes les découvertes ont été faites par des gens qui ne le sont pas.»

Jusqu'ici les Cartésiens seuls sont en cause. Maintenant il s'agit du Maître lui-même.

« Je suis sûr que si M. Descartes eût vécu, il nous aurait donné une foule de choses importantes: ce qui fait voir ou que c'était plutôt son génie que sa méthode qui lui faisait faire des découvertes, ou bien qu'il n'a pas publié sa méthode... Cependant je m'imagine que cette méthode n'était pas aussi parfaite qu'il était bien aise de le faire croire aux gens. Je le juge par la géométrie. C'était son fort sans doute : cependant nous savons aujourd'hui qu'il s'en faut infiniment qu'elle aille aussi loin qu'elle devrait et qu'il disait. Les plus importants problèmes ont besoin d'une nouvelle façon d'analyse, toute différente de la sienne, dont j'ai donné moi-même des échantillons. — Il semble aussi que M. Descartes n'avait point assez pénétré les importantes découvertes de Képler sur l'astronomie, que la suite des temps a vérifiées. — Son homme est extrêmement différent de l'homme véritable, comme M. Sténon et tant d'autres l'ont montré. — La connaissance qu'il avait des sels et de la chimie était bien maigre, et cela est cause que ce qu'il en dit, ainsi que des minéraux, est fort médiocre et peu solide. — La métaphysique de cet auteur, *quoiqu'elle ait quelques beaux traits*, est mêlée de *grands paralogismes* et a des endroits *bien faibles.* — J'ai découvert la source de ses erreurs sur le mouvement; et quoique j'estime extrêmement sa physique, ce n'est pas que je la tienne véritable (excepté quelques matières particulières)... En un mot, j'estime infiniment M. Descartes, mais bien souvent il ne m'est pas permis de le suivre.... Dans sa philosophie générale j'ai été obligé le plus souvent de m'écarter de lui (1). »

(1) L'autographe de cette lettre, adressée à l'abbé Nicaise, est à la Bibliothèque du roi. Dutens a publié ce passage.

En voilà bien long sur Descartes. Mais je ne crois pas que le lecteur se lasse d'entendre parler Leibniz.

« Je ne sais, écrivait-il plus tard (juillet 1695), ce qu'on doit attendre d'un livre intitulé : *Conjuration contre Descartes*. Il faut que l'auteur s'imagine que Descartes est devenu le souverain de l'empire de la Philosophie, à peu près comme le dictateur César l'était de Rome. »

. . . .

« Quoique je veuille bien croire que cet auteur (Descartes) a été sincère dans la proposition de sa religion, néanmoins les principes qu'il a posés renferment des conséquences étranges, auxquelles on ne prend pas assez garde. Après avoir détourné les philosophes de la recherche des causes finales, ou, ce qui est la même chose, de la considération de la sagesse divine dans l'ordre des choses, qui à mon avis doit être le grand but de la Philosophie, il en fait entrevoir la raison dans un endroit de ses *Principes*, en voulant s'excuser de ce qu'il a attribué à la matière certaines figures et certains mouvements. Il dit qu'il a eu droit de le faire, parce que la matière prend successivement toutes les formes possibles, et qu'ainsi il a fallu qu'elle soit venue à celles qu'il a supposées. Mais, si ce qu'il dit est vrai, si tout possible doit arriver, et s'il n'y a point de fiction (quelque absurde et indigne qu'elle soit) qui n'arrive en quelque temps ou en quelque lieu de l'univers, il s'ensuit qu'il n'y a ni choix, ni providence ; que ce qui n'arrive point est impossible, et que ce qui arrive est nécessaire, justement comme Hobbes et Spinosa le disent en termes plus clairs. Aussi peut-on dire que *Spinosa n'a fait que cultiver cetaines semences de la philosophie de M. Descartes* (1). »

Je ne sache pas que les Jésuites aient jamais rien dit d'aussi fort à ce sujet. Singulier Cartésien que Leibniz!

J'ai hâte d'arriver à Pascal. Mais en vérité je ne puis quitter l'Avant-propos sans relever les familiarités qu'y prend l'auteur envers les hommes de génie. Il traite avec eux, écrivait un homme d'esprit, de professeur à écolier ; il leur donne des places. Il en donne bien en théologie ! Lisez plutôt : « Le penseur dans Pascal a des supérieurs.... L'esprit créateur ne lui avait point été donné.... De tous les grands esprits que la France a produits, celui qui me paraît avoir été doué au plus haut degré de la puissance créatrice est *incomparablement* Descartes.... Bossuet peut avoir des supérieurs pour l'invention.... Malebranche est étroit.... MM. les cardinaux de Polignac et Gerdil ne sont pas des théologiens de la force de Bossuet et d'Arnauld....

(1) L'autographe est à la bibliothèque publique de Lyon. Cette dernière lettre est du 20 février 1697. — Toute la correspondance de Leibniz avec Nicaise a paru pour la première fois à Dijon, en 1836.

Saint-Sulpice est après tout la plus saine école de théologie qu'il y ait en France. » Je sais bien que M. Cousin a fait un catéchisme. Mais le succès n'a pas été si grand que l'auteur ait conquis de prime saut l'autorité d'un Père de l'Eglise. M. Libri lui conseillait, le 15 août dernier (1), d'apprendre les mathématiques avant d'assigner des rangs en géométrie. Il demandait comment M. Cousin comptait les degrés de parenté du génie, et pourquoi il voulait s'ériger en juge des grandes intelligences. Il faisait intervenir un mandarin chinois qui, sans savoir un mot de français, proclamait que Pascal *n'appartient pas à la famille des grands écrivains.* Ce qui a trompé M. Cousin, selon M. Libri, c'est qu'étant entré hardiment et glorieusement chez Platon, sans s'arrêter à lire la fameuse inscription que l'auteur du *Timée* avait placée sur la porte de son école (2), il a cru pouvoir de même, sans connaître la géométrie, s'aventurer au milieu des travaux scientifiques de Pascal. Nous ne sommes pas aussi méchants que M. Libri; mais enfin nous ne sachions pas que, pour avoir professé en Sorbonne et pour être préposé aux Facultés de théologie du royaume très-chrétien, M. Cousin ait pris ses grades quelque part dans la science de Dieu.

Puis il est des noms qui ne veulent être abordés qu'avec respect. Pascal est du nombre. Le 15 janvier, nous étions à Port-Royal, et je m'exprimais librement sur les hommes et sur les choses. Je n'ai point porté de jugement; j'ai rappelé des faits. C'est un fait que la correspondance de Jansénius et de Saint-Cyran. C'est un fait aussi que la conversation de Saint-Cyran et de saint Vincent de Paul. C'est un fait enfin que la condamnation de l'*Augustinus*, non-seulement par le Pape, mais par l'Église, à quelque point de vue qu'on se place. C'est un fait encore que l'amoindrissement du nom d'Arnauld depuis un siècle et que le tort fait à la Religion par *les Provinciales.* J'ai pu dire que le sujet en avait vieilli; mais je n'ai pas nié le mérite littéraire du livre; je n'ai pas repris les arguments du comte J. de Maistre contre la supériorité scientifique de Pascal, et ses erreurs ne m'ont point fait méconnaître son génie. Ce n'est pas moi qui ai laissé tomber cette phrase dédaigneuse : « Jamais homme ne

(1) Dans la *Revue des Deux-Mondes.* Nous répétons ces paroles sévères, parce que M. Cousin a reproduit, dans le volume qui vient de paraître, les légèretés tranchantes qui l'avaient fait rappeler à l'ordre par M. Libri.

(2) « Que nul n'entre ici s'il n'est géomètre. »

s'est plus contredit que Pascal (1). » Un homme, dans notre siècle, a suivi tour à tour toutes les bannières qui se sont levées devant lui en philosophie ; intelligence mobile et voyageuse, qui a eu sa période condillacienne, sa période écossaise, sa période kantiste, sa période hégélienne, et qui, en désespoir de cause, s'est dite éclectique. M. Cousin doit savoir qui est cet homme, et s'il a le droit de parler des contradictions de Pascal.

Concluons, il est temps. M. Cousin fera sagement de s'abstenir désormais de telles privautés avec les grands hommes. Autrement des esprits difficiles se demanderaient quels sont ses titres. Il a *édité* Proclus, Descartes, Abélard, Maine de Biran, traduit une partie de Platon, fait un rapport sur la *Métaphysique* d'Aristote ; c'est beaucoup sans doute. Ne pouvant se faire une philosophie, il a devisé longuement sur la philosophie des autres. Mais cela peut sembler insuffisant pour traduire à sa barre Bossuet et Pascal. En théologie surtout qu'il soit modeste, car il lui reste beaucoup à apprendre. Il dit que « tout le XVIIe siècle a été amateur de la raison et respectueux envers la foi (2). » *Respectueux envers la foi :* ce sont là les colonnes d'Hercule de M. Cousin ; il n'a cru pouvoir mieux clore la profession de foi un peu fastueuse qui couronne son *Avant-propos* qu'en protestant de son *profond respect pour le Christianisme.* Soyons nets. Pour un homme qui sait la valeur des mots, quand le Christianisme est en cause, le respect ne suffit pas, il faut la foi. Respectueux envers la foi ! c'est un solécisme dans la langue chrétienne. Tout le XVIIe siècle, que vous invoquez, Monsieur, se serait levé comme un seul homme contre ces ambiguités de langage. Éluder n'est pas répondre, et M. d'Eckstein vous l'a dit, il y a vingt ans : Pour vous, comme pour Hamlet, il s'agit d'*être* ou de *n'être pas.*

Voici pour l'Avant-propos. Le mois prochain nous parlerons du Livre.

TH. FOISSET.

(1) *Avant-propos*, p. XIX.
(2) *Id.*, p. XXI.

DU PARTI CONSERVATEUR

ET DE SA POLITIQUE

DEPUIS 1830 (1).

Le parti conservateur traverse en ce moment une crise des plus graves pour son avenir. Sa conduite dans cette législature décidera si la nombreuse portion de la Chambre qui tient à honneur de porter ce titre forme un véritable parti de gouvernement, si elle représente un système général de politique au dehors comme au dedans, ou s'il n'y faut voir, ainsi que ses ennemis le proclament, qu'une masse inerte, acquise à tous les cabinets qui pourront se succéder aux affaires.

Lorsque le salut de la monarchie, l'ordre intérieur et la paix du monde lui semblaient en péril, il était naturel que cette grande opinion subordonnât des questions secondaires à des intérêts qui ne cesseront jamais d'être les premiers à ses yeux; mais aujourd'hui cette position est changée, et de nouveaux devoirs ont commencé pour elle. Un triste épisode de notre histoire parlementaire avait atteint le gouvernement représentatif jusque dans ses racines; en portant le désordre dans toutes les régions du pouvoir, il avait découragé les convictions les plus vives et les plus fermes espérances, et la législature de 1839 s'était ouverte au sein d'une confusion universelle. Bientôt de menaçantes complications vinrent mettre en péril le repos du monde,

(1) La Rédaction du *Correspondant* n'a et ne peut avoir de commun que l'orthodoxie religieuse; hors de là, elle laisse aux écrivains qui y concourent l'entière liberté de leur point de vue, et l'esprit chrétien qui les anime tous suffit pour maintenir une unité véritable au sein de la divergence. Nous avons cru devoir rappeler cette pensée fondamentale la première fois que nous insérons un travail politique. (*N. du R.*)

et placer la France isolée en face de l'Europe unie par un quintuple traité. Dans une situation aussi grave le parti conservateur n'hésita pas à pousser jusqu'au bout son abnégation et son dévouement à sa cause. Il amnistia ses chefs, et leur permit de reprendre à sa tête la place que leurs services et leurs talents avaient faite si éclatante.

Dès cette époque néanmoins des tendances très-diverses se révélèrent au sein de la majorité et dans le gouvernement lui-même. Quelques membres de cette majorité, n'acceptèrent qu'avec la plus vive répugnance le brusque dénoûment donné aux affaires d'Orient, contrairement aux vues indiquées par la Chambre : ils crurent apercevoir dans cet empressement l'intention de reprendre des précédents diplomatiques aussi stériles qu'impopulaires, et l'on vit se révéler de graves dissidences sur la manière de comprendre les rapports de la France avec l'Europe, et particulièrement avec une grande puissance maritime. Les événements avaient prononcé dans la question orientale, et la Chambre avait dû admettre comme un fait irrévocable la convention des détroits, mais sans vouloir la discuter, tant elle pesait à sa conscience, tant elle inquiétait son honneur. Des réserves aussi expresses ne pouvaient manquer de se reproduire et d'amener des embarras sérieux. Le droit de visite paya pour la convention du 13 juillet, et le traité du 20 décembre fut immolé aux ressentiments antérieurs de la France. Ce débat se renouvela trois fois, et trois fois la majorité, s'unissant à ses adversaires habituels, y porta un langage qui ne permettait pas l'irrésolution. Enfin cette scission, chaque jour plus prononcée, eut pour conséquence dernière le vote sur les armements maritimes, qui semblait révéler à lui seul une politique tout entière.

Les choses en étaient là lorsque le cabinet provoqua la dissolution de la Chambre. Cet acte était une nécessité pour l'administration du 29 octobre, et peut-être fut-elle malhabile en ne la réclamant pas de la Couronne dès l'année précédente, pendant que les intérêts alarmés lui prêtaient une force disparue avec ces alarmes mêmes. La coalition avait élevé entre le ministère et la majorité une sorte de barrière morale qui ne pouvait s'abaisser que par des élections nouvelles dans lesquelles celle-ci aurait à recevoir du cabinet l'appui de son influence administrative. D'ailleurs si, grâce à la modération du parti conservateur et aux inquiétudes dont les événements récents remplissaient

encore les âmes, il y avait une majorité prononcée sur certaines questions et contre certaines personnes, cette majorité était bien loin d'être compacte et d'appartenir au ministère lui-même. Celui-ci ne pouvait se l'assurer qu'en groupant en faisceau les hommes les moins disposés à se laisser absorber dans son sein, les plus résolus à prendre leurs réserves chaque fois qu'ils étaient dans le cas de faire avec lui un acte de communauté. Les propositions de réforme constitutionnelle débattues sans chaleur au sein du parlement, et qui n'avaient provoqué dans le pays qu'une agitation peu profonde, ces *maladies de la peau* caractérisées par un ministre d'une façon si pittoresque, n'étaient pas un obstacle entre le ministère et la législature; car, dans cet ordre de questions, toutes les nuances de l'opinion conservatrice appuyaient le cabinet. La direction de nos relations diplomatiques provoquait seule des embarras véritables; et la position était devenue aussi délicate que compromise lorsque la majorité eut placé le ministère dans l'alternative de se retirer ou de conseiller à la Couronne la non-ratification d'un traité conclu entre les cinq grandes puissances, traité dont les stipulations les plus importantes furent arrêtées sur l'initiative et l'insistance de la France elle-même. Ces dispositions se révélèrent dans le cours de la dernière session par une succession d'actes et de paroles dont la portée ne pouvait échapper à personne. Le débat sur le port d'Alger, le vote sur l'amendement de M. Lacrosse, établirent clairement que la majorité entendait le système de paix autrement que le cabinet, et que, dans des vues confuses encore, elle aspirait à combiner le désarmement militaire avec le maintien d'un imposant armement maritime.

Ce fut dans cette disposition générale des esprits qu'eurent lieu les élections dernières. Le résultat en était à peine connu qu'une horrible catastrophe vint concentrer sur un seul objet toutes les préoccupations publiques. Un abîme était ouvert au pied du trône; il fallait le combler. La Chambre nouvelle vint offrir à la royauté l'unanime tribut de son dévouement et de ses douleurs, et s'honora par le soin religieux avec lequel elle s'absorba dans une seule pensée. Mais, quoiqu'elle n'eût vaqué qu'à un grand acte durant cette courte session, il n'était assurément douteux pour personne que la législature de 1842, élue sous l'empire d'une idée vivement accueillie par la nation, et passée du monde parlementaire dans ces couches inférieures où les

idées politiques se transforment en passions, ne reproduisît d'une façon plus énergique encore l'esprit de la Chambre précédente. Résistance à tout exercice du droit de visite, disposition à reprendre cette attitude d'isolement et d'expectative indiquée en octobre 1840, et qui seule peut préparer sans péril des combinaisons nouvelles, toutes ces tendances ne pouvaient manquer de se retrouver au sein de la Chambre actuelle; il était donc facile de pressentir la couleur des débats récente de l'Adresse, et il était impossible de ne pas voir que le ministère serait contraint d'accepter une manifestation officielle du sentiment de la Chambre sur les traités de 1831 et 1833. Lui seul avait pu entretenir avant la réunion du parlement des illusions à cet égard.

Dans cette législature le parti conservateur se retrouve dans des proportions à peu près égales à celles qu'il avait antérieurement. Lui seul peut y donner la majorité, et le gouvernement n'est possible qu'avec son concours. Ceci n'a nul besoin de démonstration. Il n'est pas moins évident que la scission intervenue entre les deux fractions de l'opposition constitutionnelle garantit à l'opinion conservatrice une prépondérance désormais incontestable. Lorsqu'il lui a été donné d'entendre son adversaire le plus illustre professer ouvertement tous ses principes, ce parti peut, à bon droit, se regarder comme maître du terrain, et n'a pas, du moins en ce moment, à s'inquiéter pour lui-même. Les temps sont aujourd'hui assez calmes pour qu'il se révèle enfin dans toute la vérité de sa pensée politique. Assuré que les affaires ne sauraient lui échapper, et qu'il trouvera désormais des chefs de rechange dans les rangs même où il avait perdu l'habitude de les aller chercher, il est libre désormais, et peut rendre sa liberté féconde.

Au début de cette législature, l'opinion conservatrice commence donc une ère nouvelle. Puisse-t-elle n'y entrer qu'avec réflexion! Un grand parti ne joue pas tout son avenir sans y regarder et avec les premières cartes qui lui tombent sous la main. Il l'asseoit sur des idées assez fortes pour dominer le pays, et son devoir comme son intérêt est de choisir pour les faire prévaloir les hommes les plus en mesure de s'identifier avec elles. Il est d'autant plus urgent que cette opinion s'asseoie sur des bases larges et nationales que, si elle est aujourd'hui maîtresse du parlement, elle ne saurait méconnaître qu'il pourrait bien en être tout autrement aux élections prochaines. Quoi

qu'en puissent dire les hommes qui mesurent la sécurité de l'avenir à la satisfaction que le présent leur cause, le vent souffle dans des directions étranges et nouvelles; d'alarmants symptômes se produisent, et, sous le calme apparent qu'entretiennent les intérêts, il se fait un travail profond et continu. Lorsque des élections préparées avec tant de soin, et dans des conditions aussi favorables pour le pouvoir, ont été emportées, pour la plupart, à des majorités si faibles, et ont donné des résultats qu'il est au moins permis de qualifier d'inattendus, il y a dans un tel fait le plus grave des enseignements. Le parti conservateur ne saurait le méconnaître : s'il domine encore la Chambre et le pays, et si, maître du présent, il peut espérer de s'assurer l'avenir, c'est sous l'expresse condition de profiter de cette épreuve, la dernière chance peut-être qui lui soit donnée pour fonder enfin une politique nationale et répondre aux besoins véritables du pays au dedans comme au dehors. La prépondérance de ce grand parti importe tellement à l'existence de la monarchie qu'il doit se ménager pour elle plus encore que pour lui-même, et qu'il n'a pas le droit de trancher légèrement les questions destinées à exercer une décisive influence sur ses destinées politiques. Le moment est donc venu de rechercher quelle direction il devra donner à ses efforts pour servir efficacement et sa cause et lui-même. Il est du devoir de tous les hommes qui croient fermement à l'insuffisance de la politique qui se pratique depuis quelques années, pour écarter de prochains périls, de dire sans hésiter toute leur pensée à l'ouverture d'une législature destinée, dans sa durée quinquennale, à finir tant de questions et peut-être tant de personnes. C'est ce travail que nous voulons aujourd'hui, non pas accomplir, mais esquisser.

Le parti conservateur, organisé par Casimir Périer dans les jours difficiles, s'est depuis douze ans proposé un double but : à l'intérieur, le maintien des trois pouvoirs constitués par la Charte de 1830 dans la limite de leurs attributions respectives ; au dehors, la continuation de la paix générale par le respect de tous les traités. Asseoir le gouvernement représentatif sur une royauté puissante et respectée, faire accepter ce nouvel ordre de choses à l'Europe au prix d'une adhésion loyale, quoique pénible, aux stipulations qui la régissent depuis vingt-cinq ans, telle fut l'œuvre nettement conçue au 13 mars 1831, et pour-

suivie avec courage à travers des vicissitudes si diverses et des épreuves si douloureuses. Cette politique a réussi, parce qu'elle correspondait aux besoins les plus profonds de l'Europe ; elle a triomphé au parlement et dans l'opinion, parce qu'elle n'a rencontré en face d'elle qu'une opposition incertaine dans ses projets, souvent violente sans fermeté, quelquefois timide sans modération, et qui ne sut jamais opposer une idée précise et définie à la grande et simple formule successivement adoptée par tous les cabinets comme par toutes les majorités.

Mais ce grand travail est-il donc achevé, et ne nous reste-t-il désormais rien à faire qu'à voter annuellement le budget, avec force crédits supplémentaires, pour consolider ces institutions si longtemps menacées, et prendre dans le monde la situation et l'influence qui appartiennent à la France? C'est là toute la question : elle séparera bientôt, au sein de l'opinion conservatrice elle-même, les hommes aux yeux desquels le *statu quo* politique suffit à tous les besoins, et ceux qui croient que la loi des chemins de fer et la convention du 13 juillet ne doivent pas être le lit de repos de la politique française. En l'abordant aujourd'hui nous réclamons la permission de l'examiner d'abord succinctement pour les intérêts du dedans, et avec quelques développements de plus pour les intérêts du dehors ; non qu'à nos yeux les questions diplomatiques aient en elles-mêmes une importance supérieure à celle des questions constitutives, mais parce qu'elles réclament une solution plus immédiate, et qu'elles saisissent dès lors plus vivement l'attention publique.

Depuis douze ans on a vu le parlement prêter à la monarchie et à l'ordre social ébranlés toute la force que peuvent donner des dispositions pénales énergiques appliquées par une magistrature intelligente et dévouée. Après avoir combattu l'émeute sur la place publique, il a attaqué dans son expression même la pensée provocatrice, et couvert par la législation de septembre l'inviolabilité du trône. Personne ne nie qu'un tel ensemble de lois répressives suffise à tous les besoins, et aucun cabinet ne concevrait la pensée d'en étendre les dispositions. Mais tous les périls sont-ils conjurés parce que la France est dotée des lois de septembre? Toutes nos institutions ont-elles des racines dans la conscience et dans les mœurs publiques? Si le présent est encore calme, l'avenir est-il garanti? qui l'attend avec confiance et ne prévoit des complications inévitables?

Dans les dernières couches de la société, de sourdes passions s'agitent sans règle et sans direction. La démocratie monte à son tour à l'assaut des classes bourgeoises, victorieuses de l'aristocratie privilégiée, et le drapeau d'un 89 populaire se déroule dans le lointain. Le prolétariat, systématiquement organisé, a désormais ses publicistes, ses économistes et ses historiens, dont l'instruction primaire, presque partout dispensée en dehors de l'influence religieuse, discipline et agrandit chaque jour l'auditoire. Cette formidable école ajoutera bientôt, à la force matérielle dont elle dispose, la puissance que donnent des théories mises au service des passions. Des problèmes capitaux se posent de toutes parts, pendant que la concurrence des intérêts matériels accumule les embarras devant lesquels le gouvernement garde une discrète neutralité. La production et l'industrie, en proie à des tiraillements intérieurs en même temps qu'à des efforts désordonnés, réclament à grands cris l'intervention du pouvoir, qui semble fuir avec effroi cette tâche redoutable. Cependant le culte des intérêts, prêché avec chaleur, détermine dans des régions plus élevées les seuls résultats qu'on en puisse attendre. Toutes les sources du dévouement tarissent, et l'honneur parle une langue qui n'est plus comprise. L'égoïsme a cessé d'être un vice pour devenir un système, et le pouvoir est condamné à suivre avec une sorte de joie le progrès général de cet abaissement, parce qu'il désarme quelques inimitiés et que la corruption énerve les haines. C'est chose tenue pour légitime de défendre l'autorité lorsqu'on l'exploite, de l'attaquer lorsqu'on n'y participe point. Une coalition triomphante a consacré le droit de n'être ministériel que lorsqu'on est ministre, et gouvernemental que lorsqu'on touche au gouvernement. Ceci semble passer à l'état d'axiome, même chez les hommes les plus honnêtes. Et comment n'en serait-il pas ainsi? que représente en effet le pouvoir? quelle œuvre poursuit-il que n'accompliraient aussi bien d'autres instruments? Comment a-t-on prêché l'abnégation? à qui a-t-on le droit d'imposer des sacrifices? Tels sont le peu d'autorité des hommes, l'obscurité des choses, et la faiblesse générale des mœurs, qu'au milieu de ce scepticisme immense, des intérêts privés dirigent les actes sans violenter les consciences, et que la stratégie a officiellement détrôné la politique.

De ce que le pouvoir résiste depuis dix ans à ces tristes in-

fluences, de ce qu'il est presque toujours parvenu à les diriger selon la pensée permanente qui l'inspire, faut-il conclure qu'un tel miracle de bonheur et d'habileté soit destiné à se perpétuer dans des circonstances toutes différentes? La peur de l'anarchie ne perdra-t-elle pas sa magique puissance lorsque l'anarchie, au lieu de se montrer en haillons et de menacer une tête royale, se traduira en savantes formules dans d'ingénieux écrits feuille-morte, et qu'elle saura lire, écrire et calculer à faire pâmer d'aise tous les inspecteurs de l'Université? En France on n'a jamais peur des idées; et c'est par les idées que se poursuivra désormais l'œuvre commencée sous d'autres formes.

Enfin est-il donc interdit de pressentir un événement que la Providence ne peut, hélas! que retarder, et d'étudier l'avenir, auquel on semble s'abandonner avec tant d'assurance, du pied du funèbre monument où tant d'espérances se sont naguères englouties? Ne connaît-on pas le tempérament de ce pays, dont l'histoire n'est qu'une longue suite de réactions successives, et ne devine-t-on pas qu'à la prépondérance si long-temps exercée par la royauté succédera un affaiblissement énorme au moment même où son titre sera plus précaire et son autorité personnelle moins imposante? Autour de cette royauté, que sa faiblesse ne protégera pas, se grouperont deux Chambres dont le caractère n'interdit pas, à coup sûr, pour ces temps difficiles, les plus légitimes alarmes.

De ces deux grands corps il en est un que la législation ne saurait réformer d'une manière quelque peu profonde, car les vices qui en affectent les éléments tiennent à l'ensemble des mœurs publiques elles-mêmes. C'est là ce qui dégoûte les esprits graves de ces stériles essais de réformation tentés sur l'électorat et sur l'assemblée élective. En augmentant le nombre des électeurs vous ne changerez ni les instincts ni les besoins du corps électoral; vous ne corrigerez pas les infirmités d'une Chambre qui semble s'affaisser sur elle-même, parce qu'elle n'est pas soutenue, comme dans un pays voisin, par de grands partis fortement organisés dans la nation. L'interdiction faite aux députés d'occuper certaines fonctions publiques déterminées n'aurait guères pour effet que de faire rejeter sur les siens ce dont on ne pourrait plus profiter soi-même, d'imposer l'hypocrisie à l'égoïsme et des détours à l'ambition; elle affaiblirait le gouvernement sans relever la morale publique, et enle-

verait à la représentation nationale un personnel accoutumé au maniement des affaires, et résigné à occuper des positions hiérarchiques et secondaires, pour le remplacer par des hommes systématiquement hostiles au pouvoir, ou se croyant, dans leur confiant orgueil, prédestinés à le conquérir de haute lutte.

Une seule tentative serait digne d'hommes qui feraient entrer l'avenir dans leurs supputations; mais cette tentative ne sera pas même essayée, et le parti conservateur est ainsi constitué qu'il la répudierait aujourd'hui, si on osait la provoquer en son nom. Quoi qu'il en soit, c'est un besoin pour l'auteur de cet écrit de déclarer, pour rester fidèle à ses convictions les plus intimes, qu'à ses yeux le système électoral fondé par la loi de 1817, et développé par celle de 1831, repose sur les bases les moins rationnelles et les moins politiques. Les répugnances du pays contre l'élection à plusieurs degrés nous semblent un sentiment peu réfléchi, inspiré par les souvenirs de l'Empire, qui firent oublier ceux de la Constituante. Le système qui livre le sort de la France à l'entraînement d'un moment, qui interdit à la violence de l'opinion jusqu'au droit de s'enrayer elle-même, et qui ne gradue pas plus l'action des lumières que celle des influences, repose sur une théorie qui ne saurait soutenir un instant l'examen. Il est certain que des formes plus libérales et plus conservatrices à la fois, en étendant le droit électoral dans la mesure de la capacité et de l'intérêt représenté, corrigeraient une partie des inconvénients du système actuel, et seraient de nature à exercer une heureuse influence sur la représentation nationale. Mais nous sommes loin de nous exagérer les conséquences d'une telle mesure, car nous savons que les lois ne prévalent pas contre les mœurs. Nous n'ignorons pas d'ailleurs qu'il faut ménager l'opinion publique dans ses préjugés, lorsque ceux-ci ont été entretenus par des autorités puissantes. Le temps seul peut alors préparer l'application d'idées différentes; et, quoique l'élection indirecte ait conquis, au sein du parlement, un bien plus grand nombre de convictions individuelles que le public ne le soupçonne, nous n'avons garde de conseiller au parti conservateur de faire entrer encore une pareille question dans son programme politique.

Mais on nous permettra de croire et de dire que la même réserve ne lui serait pas commandée en ce qui se rapporte à une autre Chambre, que l'opinion entoure de son estime et d'une

stérile confiance, et qui, par le vice manifeste de son organisation, semble dans l'impossibilité de prendre la force que le pays aimerait à lui donner. Comment un corps honoré par tant d'illustrations et de lumières ne conquiert-il pas dans les affaires publiques une part d'influence égale à celle que l'opinion départit à ses membres, et d'où vient que l'institution est moins puissante que les individualités qui la composent?

Pour qui prend encore au sérieux la monarchie représentative, la nécessité d'arracher l'un des grands pouvoirs de l'État à la déchéance politique dont il est visiblement menacé ne peut manquer d'être démontrée. Existe-t-il deux Chambres dans un pays où, depuis douze années, l'une d'entre elles n'a arrêté l'attention publique que lorsqu'on a jugé utile de jeter à sa justice quelque conspirateur ou quelque obscur assassin? Dans quelle formation de cabinet ce grand pouvoir est-il intervenu? Pour qui a-t-il été un obstacle, pour qui a-t-il été une force? Qui s'inquiète de son adhésion, qui négocie pour se l'assurer? La pairie repoussait les fortifications de Paris, et elle les a votées; dans le cours de la dernière session, sa haute expérience avait pénétré la vanité de cette loi des chemins de fer, destinée à un si triste avortement, et cette loi a traversé l'épreuve du Luxembourg sans y perdre un seul de ses vices. La France a dû trancher naguère l'une des plus redoutables questions constitutionnelles, et une heure a suffi pour obtenir l'enregistrement de la loi de régence dans l'assemblée qui avait, non sans motif, manifesté la prétention d'en recevoir l'initiative. Enfin, lorsque la France tout entière s'est émue d'une grande question de droit international, il a été interdit à la pairie d'introduire dans son Adresse l'expression d'un vœu auquel on s'est associé, sans hésiter, dans une autre enceinte, et l'on a brusquement refusé à la modération d'une Chambre ce que l'on a concédé sans résistance à la vivacité de l'autre. C'est ainsi qu'un ministère conservateur en a usé avec la pairie dans une circonstance solennelle.

Pareille position n'est pas tenable, et il est à croire que la pairie tentera un jour de s'en dégager. Mais si, à bout de patience et d'épreuves, elle prend la résolution de secouer la fatalité qui pèse sur elle et de constater par un vote décisif son droit d'intervention dans les affaires du pays, il est à craindre qu'on voie dans cet effort même le résultat d'une passion violemment excitée plutôt que l'action régulière et légitime d'une pré-

rogative souveraine; et tel est le sort préparé à cette grande institution qu'elle semble condamnée à une éternelle faiblesse, tempérée par quelques accès de colère.

Voilà ce que le nouvel article 23 de la Charte a fait de la seule assemblée qui puisse garder encore quelques traditions politiques au sein de cette société sans racines et sans souvenirs. Charger l'un des pouvoirs de nommer l'autre pour équilibrer trois pouvoirs entre eux est une idée tellement étrange, qu'il est difficile de la prendre au sérieux. Ce qu'ont vraisemblablement voulu les inspirateurs de la combinaison de 1831, c'est préparer un retour à l'hérédité, en constatant authentiquement l'impuissance d'une Chambre haute nommée par le ministère sur une liste de fonctionnaires émérites et de candidats malheureux. A cet égard l'épreuve a réussi au delà de toutes les espérances.

Quel pouvoir a profité de cet anéantissement déplorable, et qui oserait féliciter la royauté d'une combinaison qui ne lui assure une dangereuse prépondérance qu'en la privant de son principal point d'appui? L'on peut se rendre le gouvernement facile en usant les hommes et en affaiblissant les institutions; mais c'est sous condition de les voir manquer bientôt à ceux qui en auront épuisé la sève. L'art véritable de gouverner consiste à ménager l'avenir : malheur à qui l'escompte pour faire face aux besoins du présent, à qui aime mieux faire disparaître les difficultés qu'y résister en s'appuyant sur des forces régulières! S'il suffit à l'empirisme de conjurer les périls du jour en prenant chaque situation par ses détails et chaque homme par ses faiblesses, l'esprit politique aspire à quelque chose de plus sérieux qu'à ces déplorables victoires, et ce n'est pas trop demander à l'opinion conservatrice que d'exiger d'elle qu'elle porte enfin ses regards sur le grand corps appelé à lui servir de base à elle-même. Lorsque une royauté faible et discutée trouvera en face d'elle une seule Chambre omnipotente asservie aux passions et à la fortune politique de quelques chefs de parti, on comprendra ce que valaient ces derniers jours de calme si stérilement écoulés.

Ce n'est pas de l'hérédité que peut être attendue la restauration de la pairie dans les conditions nouvelles qui lui sont faites. Le maintien de ce privilége exceptionnel présenterait une impossibilité véritable au sein d'une société constituée sur l'égalité civile, et dont les idées sont plus démocratiques encore que les lois. Lorsque la Restauration essayait d'implanter sur le sol

français les institutions aristocratiques de la Grande-Bretagne, elle ne faisait pas du moins une tentative en contradiction avec le principe de son existence politique, car elle essayait en même temps de constituer un vaste système d'influences territoriales, dont la pairie formait la base; et, chose digne d'une haute attention, c'était ce grand corps qui venait alors, par ses votes, traverser cette œuvre, complément logique de sa propre existence, tant les influences du temps étaient pressantes, tant les instincts dominaient jusqu'aux intérêts mêmes! Comment des hommes politiques tireraient-ils quelque influence du principe héréditaire, lorsque la hiérarchie sociale tout entière s'asseoit de plus en plus sur la base d'une classification toute personnelle? Quels seraient d'ailleurs ces derniers des aristocrates, hermétiquement enfermés dans l'arche voguant au-dessus des grandes eaux de la démocratie bourgeoise? Des banquiers et des professeurs, d'honorables magistrats et de riches industriels, aspirant à transmettre à leur postérité une notabilité sans éclat et une importance toute viagère. Mais une telle combinaison ne soulèverait-elle pas à la fois et la répugnance des classes moyennes, organisées d'après un principe contraire, et la chaleureuse indignation de tout ce qui se sentirait encore un peu de sang de gentilhomme dans les veines? Cette tentative, si elle était jamais essayée, ce qu'à Dieu ne plaise, serait une formidable épreuve réservée à la royauté, qui aurait à prêter sa force à la pairie, bien loin d'en recevoir d'elle.

Pour être conservateurs, ne nous faisons pas plagiaires, et n'attendons la restauration de la première Chambre que du principe même qui fait la vie de la société française, de la valeur individuelle de ses membres, attestée par une élection qui la garantisse et la consacre. Qu'il y ait inconvénient à ce que cette élection s'opère directement par le pays lui-même, on peut l'admettre, car peut-être serait-il assez difficile d'établir des conditions d'électorat et d'éligibilité telles qu'elles donnassent à la Chambre inamovible un caractère vraiment distinct de celui de la Chambre élective. Osons le dire: la pairie d'une société fondée sur la capacité personnelle devrait être appelée à se recruter par ses propres choix, comme la pairie d'une société aristocratique à se perpétuer par l'hérédité. Le droit d'élection remis aux mains de la Chambre elle-même, le pouvoir politique s'organisant par son énergie propre, comme se constitue celui de l'in-

telligence au sein de toutes les Sociétés savantes, telle serait, à coup sûr, la solution la plus conservatrice et la plus féconde du grand problème que le gros du parti conservateur ne songe pas même encore à poser. Et, chose étrange autant que déplorable, ce serait la force même qu'une telle prérogative assurerait à la pairie reconstituée qui susciterait dans les rangs de ce parti les résistances les plus difficiles à surmonter, tant on a peur de la force, alors même qu'on en a besoin!

Quoi qu'il en soit, un ministère conservateur qui comprendrait le gouvernement représentatif autrement que dans son mécanisme, un pouvoir qui aspirerait à vivre pour gouverner, au lieu de gouverner pour vivre, mettrait évidemment au nombre de ses premiers devoirs la reconstitution de la pairie. Il y préparerait l'opinion publique comme à une œuvre nécessaire, et ne permettrait pas à ses organes de déclarer chaque jour à la France qu'elle n'a plus rien à faire qu'à se croiser les bras pour jouir en paix des biens innombrables qu'elle s'est assurés. Il ne croirait pas que tout se réduit, pour fonder une monarchie constitutionnelle dans des conditions sans exemple jusqu'ici, à s'assurer au sein d'une Chambre mobile une majorité douteuse, à suivre le mouvement des affaires du monde sans essayer une seule fois de le dominer, et à servir les intérêts matériels en faisant de la Bourse le Capitole de la nation.

Enfin, qu'on nous permette de le dire, au risque de voir s'éteindre notre voix au sein de cette majorité qui trop souvent se refuse à comprendre la seule condition possible de son salut et de celui de la société elle-même : un gouvernement conservateur véritablement digne d'un pareil nom irait au fond de toutes les questions capitales sans en dissimuler la gravité sous un scepticisme élégant et une systématique indifférence. Il comprendrait, par exemple, que les conditions dans lesquelles l'instruction populaire est trop souvent dispensée sont de nature à susciter les plus graves inquiétudes, et il appellerait la religion à sanctifier une œuvre désastreuse sans elle. Il n'hésiterait pas à reconnaître que l'instruction secondaire doit être profondément modifiée dans ses formes administratives comme dans ses tendances philosophiques, pour mettre les générations nouvelles en mesure de supporter sans périr ce régime d'excitations continuelles et d'aspirations dévorantes. Sans substituer un monopole à un autre, il rendrait à la famille et à la conscience les droits dont elles sont

dépouillées, et ne s'appuierait pas sur de sordides intérêts et de mauvaises passions pour résister au grand principe proclamé par la Charte, et dont la sincère application importe à la société tout entière. A l'aspect de l'immense désordre moral qui domine le monde, à la vue de ce chaos où s'agite la pensée humaine, superbe dans ses chutes autant que stérile dans ses conceptions, il comprendrait que le Ciel a posé à la Terre un formidable problème, et que c'est à lui seul qu'il faut en demander la solution. Un parti conservateur qui n'est pas par essence un parti religieux ne présente à l'esprit qu'un non-sens politique. Ce sera l'éternel honneur du torysme anglais d'avoir associé ces deux idées et de les confondre, pour ainsi dire, l'une avec l'autre.

Des questions immédiates à résoudre, des solutions plus lointaines à préparer, l'idée religieuse à développer dans d'autres conditions légales, enfin le régime de la bourgeoisie à fonder selon les lois qui lui sont propres, une pareille tâche suffirait, à coup sûr, à l'activité d'un parti auquel ne manqueraient ni l'esprit politique pour la comprendre, ni le cœur pour s'y dévouer. Quoi que puissent prétendre les vanités satisfaites et les dédaigneuses myopies, ce ne sont pas là des questions soulevées pour se donner le vain plaisir de les résoudre. Elles se posent d'elles-mêmes pour qui porte la main sur le cœur de la France et en compte les pulsations : elles sont déjà des réalités pour qui sait voir; elles seront un jour de grands périls pour qui n'aura pas su les comprendre.

Et cependant, nous ne l'ignorons pas, ce sont là des questions réputées oiseuses parce qu'elles n'agitent pas encore le parlement et ne sont pas de nature à renverser immédiatement un cabinet. Il est à croire que pas une seule d'entre elles ne sera soulevée au nom de la majorité dans la législature actuelle, tant il est vrai que la haine des nouveautés s'est indissolublement unie à la terreur des révolutions, tant l'esprit de conservation est prêt à se confondre avec l'esprit d'immobilité!

Les questions morales et les périls éventuels préoccupent trop peu la masse du parti conservateur pour qu'il soit possible de l'engager sur ce terrain. C'est au nom d'intérêts plus sensibles que ce parti peut être appelé, par l'organe d'un certain nombre d'entre ses membres, à rendre au pays des services véritables. Dans la situation nouvelle qui se prépare le débat se trouve



nécessairement concentré sur les questions du dehors restées pendantes, questions dont l'importance n'est pas limitée aux faits spéciaux qu'elles embrassent, et dont la solution préparera pour l'avenir le système général de nos relations diplomatiques.

Le maintien de la paix du monde garanti par le respect des traités, la répudiation de la propagande révolutionnaire contre les pouvoirs établis, telle fut la base donnée par la monarchie nouvelle à ses rapports avec l'Europe. Cette politique était habile autant que morale, car tout autre aurait enlevé au pouvoir fondé en 1830 le caractère qu'il lui importait de conserver. Si la paix est un besoin pour tous les peuples, ce besoin est, en effet, plus vif encore lorsque la souveraineté politique passe aux classes dont des efforts laborieux ont créé la fortune et l'importance. Il était donc naturel que notre gouvernement fît les plus grands efforts pour maintenir le repos du monde.

Cependant la paix, toute souhaitable qu'elle soit par elle-même, ne saurait être pour une société le but unique de sa politique. Le seul devoir des nations, quelque principe qui préside à leur organisation intérieure, c'est de se développer selon leurs conditions régulières et légitimes. Heureuses lorsque ce but peut être assuré par la paix, elles n'en resteraient pas moins rigoureusement obligées de le poursuivre s'il ne pouvait malheureusement être atteint que par la guerre. Cette observation ne serait qu'un lieu commun pur et simple, si, pour une certaine école, le maintien de la paix du monde ne tendait à revêtir le caractère d'une théorie absolue, au lieu de rester un état très-désirable, mais transitoire, comme toutes les chances heureuses. Aux yeux de cette école, au point où est parvenue la civilisation de l'Europe, la paix semble devenir de plus en plus l'œuvre exclusive et finale de la politique; c'est à sa conservation que doivent se rapporter tous les efforts appliqués, à d'autres époques, à des intérêts éphémères d'extension de territoire ou d'influence ; c'est devant l'autorité de cette politique unitaire et rationnelle que sont destinés à s'amortir et les rivalités populaires et l'antagonisme des intérêts. Vainement les faits actuels et ceux que permet de pressentir la pénétration la plus vulgaire donnent-ils un éclatant démenti à ces philosophiques espérances : on ne s'efforce pas moins de les identifier avec les conditions d'existence de notre gouvernement lui-mê-

me; la pensée de grandeur nationale, poursuivie par tant de générations, n'apparaît plus que comme une conception égoïste et mesquine, et cette pensée perd à la fois son caractère et sa force au sein d'un scepticisme dédaigneux et d'un dévouement cosmopolite.

Comment se fait-il que ce gouvernement, après douze ans de durée, soit sans aucun plan arrêté pour des hypothèses évidemment prochaines? Pourquoi n'a-t-il pas une politique à lui, comme l'Angleterre, la Russie, la Prusse, l'Autriche elle-même? Cela tient sans doute aux difficultés qu'a rencontrées son établissement et à la nature de ses institutions; mais qu'on nous permette de constater aussi la large part qu'il est juste d'attribuer, dans cette situation déplorable, aux théories creuses et aux idées fausses contre lesquelles ont heureusement réagi, depuis quelques mois, les instincts nationaux et le bon sens public.

Servie par la crainte qu'elle inspirait jusque dans sa modération même, la monarchie de juillet, à la première période de son établissement, obtint de la prudence éclairée de l'Europe des concessions importantes. Le royaume des Pays-Bas s'écroula devant la fermeté prudente d'un ministère qui comprit que la France avait le droit d'interdire aux autres ce qu'elle s'interdisait à elle-même, et qu'elle était alors en position de vendre la paix au lieu de l'acheter. Bientôt la révolution belge, ménagée dans ses justes prétentions, accepta le frein des protocoles, et s'inclina sous une conférence européenne, comme un coursier fougueux sous la main d'un conducteur habile.

A la vue de ces commotions révolutionnaires si soudainement calmées, devant ces difficultés nombreuses dont une seule aurait suffi, en d'autres temps, pour bouleverser le monde, et que l'accord des cabinets dénouait alors avec tant de souplesse, quelques esprits crurent toucher au terme heureux où l'Europe se constituerait enfin sur la base d'une sorte de souveraineté collective exercée par une conférence permanente. On proclama la paix comme l'immuable principe du droit international, ainsi qu'on avait proclamé naguère l'égalité en droit civil et la liberté constitutionnelle en droit politique. L'esprit de généralisation, qui est à la fois l'honneur et la faiblesse du génie français, s'empara des récentes transactions diplomatiques pour leur attribuer une portée qu'elles étaient

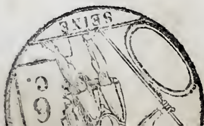
loin d'avoir par elles-mêmes. Dominé par le besoin de systématiser des résultats accidentels, on ne parut pas comprendre que le mouvement propre aux diverses nationalités européennes, un instant suspendu par la terreur des révolutions, n'avait peut-être en aucun siècle été plus prononcé que de nos jours, et que jamais les peuples n'avaient marché avec une plus entière prescience de leurs destinées au but indiqué à chaque grande race par la Providence et par son histoire.

La Russie parle au cœur de ces populations slaves impatientes d'un rôle attendu si longtemps. Elle s'avance du côté de la mer et du soleil, comme un grand fleuve roule vers son embouchure, insouciant des digues opposées à son cours inévitable. L'Angleterre subit des influences analogues. Le traité du 15 juillet, cette révélation anticipée de l'avenir, a constaté la facilité avec laquelle elle s'abandonne aux plus vastes espérances. Il n'est pas un écolier qui ne sache que, dans la situation où elle est placée, l'extension de ses domaines est devenue un moyen de sûreté intérieure bien plus qu'une œuvre d'ambition. Pour un marché qui se ferme entre le Rhin et le Danube, ou qui refuse de s'ouvrir au delà des Pyrénées, il lui faut des provinces dans la vallée de l'Indus et jusqu'aux bords du fleuve Jaune. La Chine acquitte la dette de l'Allemagne industrielle, et si le Portugal échappait un jour au monopole de l'Angleterre, le Japon pourrait bien en payer les frais. Voilà les arrhes que donne à la sécurité du monde le système du *statu quo* territorial, de la philanthropie et de la paix partout et toujours.

Aux tendances nécessaires de la Grande-Bretagne et de la Russie pour changer à leur profit l'équilibre général, et continuer, l'une l'œuvre militaire de Pierre-le-Grand et de Catherine, l'autre l'œuvre maritime d'Elisabeth et des deux Pitt, quelles forces peuvent être opposées, en dehors des circonstances exceptionnelles qui bientôt auront cessé d'enrayer le mouvement naturel du monde? L'Allemagne fédérative est-elle constituée sur des bases assez solides pour contenir l'expansion naturelle de ces grandes nationalités, lorsqu'une crise définitive, sortie des affaires d'Orient, viendra faire sonner pour le monde l'heure des grandes perturbations, et ouvrir de toutes parts des perspectives nouvelles? Si c'est de Vienne qu'on attend le signal d'une énergique croisade contre quiconque attentera à l'œuvre élaborée dans ses murs en 1815, il est

permis de rappeler et les traditions constantes de la politique impériale, et toutes les circonstances qui pèsent aujourd'hui sur elle. Ce n'est pas lorsque l'Autriche se voit de plus en plus dominée, au sein de la Confédération germanique, par une influence mieux acceptée que la sienne, qu'elle s'interdira, au moment où les événements paraîtront la légitimer, la perspective d'un accroissement considérable, accroissement qui lui rendrait sur des races nouvelles une suprématie perdue sur les populations allemandes. L'Autriche ne devance pas les temps, mais elle ne s'est jamais fait faute de les suivre; et, sans semer les événements, elle sait en recueillir les fruits. L'homme éminent dans la vie duquel se résume, à bien dire, son histoire contemporaine, verrait sans doute avec un amer regret la fin de sa longue carrière troublée par des chances incertaines, et l'ajournement de toutes les difficultés sérieuses est le premier besoin de son âge comme de sa gloire. Mais l'Autriche a ses destinées que sa décadence en Allemagne et l'incertitude de sa domination en Italie lui commandent de ménager ailleurs; elle ne manquera pas à elle-même et saura les préparer en silence.

La Prusse a cumulé depuis 1815 les honneurs d'une politique pacifique et désintéressée avec tous les profits qu'assurent la persévérance et l'habileté. Elle a plus avancé par la paix l'œuvre nationale, dont elle poursuit l'audacieux accomplissement, qu'elle ne l'aurait pu faire même par une guerre heureuse. Pendant que la France, immobile sur elle-même, croyait vivre encore sous l'empire des traités de 1815 et se résignait sans compensation aux sacrifices qu'ils lui imposent, la Prusse fondait l'unité industrielle de l'Allemagne, et préparait son unité intellectuelle, qu'elle affecte aujourd'hui de proclamer comme son œuvre. On la voit enfin, tant la fortune aide au succès des choses les moins vraisemblables, se poser, elle, la dernière venue au milieu des peuples germaniques, la moins illustre entre toutes ces grandes races, comme le centre de leurs plus antiques affections, et la vivante expression de leurs plus sacrés souvenirs. Toute cette poésie de chancellerie ne descend pas sans doute très-profondément au cœur des peuples, mais elle suffit pour masquer le travail politique qui s'opère par les banquets royaux, l'inauguration des basiliques, et jusque par un semblant d'institutions représentatives. La paix a tellement profité à la Prusse qu'on peut croire assurément au désir qu'elle éprouve



de la prolonger. Cependant, il est manifeste qu'elle n'a pas mis le sinet au livre des destinées tracé pour elle par l'épée d'un grand homme, et que ce peuple fait par la guerre continuerait, même à ce prix, d'avancer vers le grand but qu'il envisage d'un regard si pénétrant et si assuré.

Telle est donc aujourd'hui la situation du monde; telle elle était déjà dans cette période de 1830 à 1833, durant laquelle notre gouvernement nouveau, sorti de la crise intérieure qui avait présidé à sa fondation, se trouva dans le cas de jeter les bases d'une politique internationale. Les illusions qu'on parut se faire alors sur l'avenir du monde et la durée des combinaisons qui en règlent le sort, sont d'autant plus difficiles à comprendre qu'elles étaient en contradiction évidente avec les faits accomplis sous le gouvernement précédent, et dont le développement recommença sitôt après 1830.

Sous la restauration, le bon accord des puissances, déterminé par la crainte des conflagrations intérieures, avait fait reculer l'esprit révolutionnaire des bords du Rhin jusqu'aux murs de Cadix. La quintuple alliance avait résisté, malgré l'abstention de l'Autriche, à l'épreuve de Navarin. Mais lorsque la Russie, emportée par le courant qui l'entraîne vers le Bosphore, s'appuya sur des infractions prétendues à la paix de Bucharest et à la convention d'Ackermann pour faire un pas de plus dans la voie ouverte devant elle, son cabinet se hâta de décliner, au nom de ses rapports particuliers, l'intervention européenne dans laquelle on s'efforçait de l'enlacer. Il vint dans les murs d'Andrinople dicter au divan une paix désastreuse sous les menaces de l'Angleterre et devant les préparatifs impuissants de l'Autriche. Ainsi le redoutable problème d'où sortiront tant et de si grands changements se formulait déjà pour l'Europe de la Sainte-Alliance, et les tentatives qui se firent à cette époque dans plusieurs cours, particulièrement à Saint-Pétersbourg et à Paris, pour substituer un système d'alliances particulières à la communauté de vues et d'actions pratiquée depuis le congrès de Vienne, constatent clairement qu'une telle question était trop étroitement liée aux intérêts d'ambition et aux espérances d'agrandissement pour pouvoir être résolue sans préoccupations de nature à ébranler la paix du monde.

Les mêmes faits se produisirent après 1830, et firent éclater les mêmes symptômes. Le concert européen triompha de tous

les obstacles suscités par les passions pour venir échouer, en 1833, contre la même question, rendue insoluble par la complication des intérêts. Si les mouvements de la Belgique, de la Pologne, de l'Allemagne et de l'Italie ne déterminèrent aucun conflit entre les grandes puissances, c'est qu'aucune d'elles n'apportait alors dans ces négociations difficiles d'arrière-pensées de conquête ou d'influence exclusive. Du jour où la France eut fait à la sécurité du monde l'abandon de ses plus chères espérances, les difficultés de détail qui pouvaient s'élever dans la conférence de Londres disparurent comme d'elles-mêmes devant le grand but poursuivi en commun : celui d'épargner à l'Europe la chance d'incalculables bouleversements. En 1830, chacun songeait à conjurer les événements, personne n'aspirait à en profiter, et l'ambition était comme suspendue devant la crainte.

Dans le présent, des dispositions pacifiques, déterminées par la crainte des commotions populaires; dans l'avenir, un retour inévitable à la politique de tous les temps, fondée sur le développement propre aux grandes nationalités; telle était donc la perspective que présentait l'Europe lorsque la monarchie de 1830 fut admise au nombre des gouvernement reconnus. Cette situation devait, ce semble, lui imposer une double tâche. Il fallait d'abord assurer au pays et à elle-même le bénéfice de la paix, qu'on ne pouvait s'exposer à briser à cette époque sans faire courir à la monarchie nouvelle des chances terribles dans la défaite, et peut-être dans la victoire. Pour atteindre ce but, il était nécessaire de s'appuyer sur la grande puissance maritime que l'identité des principes et des institutions constituait l'alliée naturelle de la révolution menacée. Mais en formant ces liens, que resserrait alors à Londres l'enthousiasme populaire, il eût fallu comprendre qu'on dressait une tente pour un jour d'orage plutôt qu'on n'élevait un édifice durable. Si le concours de l'Angleterre était utile à la France pour terminer les questions élevées en Europe par la crise de 1830, il allait en effet devenir un embarras réel pour résoudre celles que ne pouvait manquer d'amener bientôt le cours ordinaire des choses.

En Orient, les destinées des deux peuples étaient différentes, et, s'ils pouvaient s'entendre pour retarder l'heure de la catastrophe, il était impossible que leurs vues ne divergeassent pas lorsqu'il s'agirait de prendre un parti définitif. La possession de

l'Algérie, imposée au gouvernement nouveau comme une condition d'existence, traçait à la France dans la Méditerranée une politique dont le développement ne peut s'opérer que contrairement aux vues de la Grande-Bretagne. Cette dissidence n'était pas moins évidente par toute l'Europe. Si l'on s'était entendu pour établir dans la Belgique, vouée à une perpétuelle neutralité, une dynastie anglo-française, il était clair que l'influence de la France dans le royaume qu'arrosent l'Escaut et la Meuse entretiendrait une perpétuelle inquiétude aux bords de la Tamise. En Espagne, des antipathies communes contre un prétendant et son parti pouvaient bien réunir momentanément les efforts des cabinets de Londres et de Paris; mais les progrès politiques et maritimes de ce beau royaume, le futur mariage de sa jeune souveraine, et, plus que tout cela, le besoin d'étendre sur la Péninsule le joug de conventions oppressives pour son industrie naissante, c'étaient là autant d'obstacles à cette alliance intime qu'auraient formée peut-être les sympathies politiques des deux peuples, si d'inconciliables intérêts ne s'élevaient malheureusement entre eux dans le présent et dans l'avenir. Que devenait donc, en dehors des circonstances spéciales qui l'avaient provoquée, cette union compromise en Orient comme en Espagne, sur le Rhin et sur la Meuse comme sur les bords du Potomack et de la Plata? Qui pouvait d'ailleurs se faire illusion sur la nécessité où serait un pouvoir nouveau et toujours menacé, de protéger de plus en plus la production intérieure et le travail national, quelles qu'en fussent même les conditions? Et à qui pouvait-il échapper, en 1831, qu'avant peu d'années les plus intraitables des intérêts, ceux de l'industrie manufacturière, viendraient renforcer l'antagonisme populaire, qui, à cinq siècles de distance, a enfanté Duguesclin et Napoléon? Le gouvernement des classes moyennes, essentiellement prohibitioniste par sa nature, était moins propre encore que l'ancienne monarchie elle-même à réaliser la combinaison qui portait dans son sein le germe de la déception du 15 juillet.

Le tort, ou plutôt le malheur du gouvernement français, c'est de s'être trouvé dans le cas de confondre un expédient temporaire avec une théorie permanente. Mais c'est là, comment le méconnaître? une distinction plus facile à établir qu'à pratiquer dans les affaires, et que les événements pouvaient seuls éclairer du grand jour de l'expérience. Qui pourrait s'étonner,

si, dans l'isolement entretenu par le mauvais vouloir de l'Europe, on fit une politique toute d'une pièce, appuyée sur la fraternité de 1688 et de 1830, et sur l'entraînement de ses études et de ses amitiés personnelles? Le moyen de demander à des hommes d'État qui venaient, à l'aide d'une alliance sincèrement comprise, de résoudre de brûlants problèmes, le moyen de leur demander de ne point engager les questions d'avenir dans la politique qui paraissait suffire à tous les besoins du présent? Était-il possible qu'un gouvernement, contraint pour trouver de la force et pour effacer le caractère qu'il avait reçu des événements, d'entrer le plus avant possible dans l'alliance et les négociations des grandes cours, comprît, avant une éclatante déception, que la politique véritable de la France consiste moins à resserrer ces rapports et cette alliance européenne qu'à les relâcher progressivement, en profitant de toutes les circonstances pour faire prévaloir les questions d'intérêts qui divisent les cabinets sur les questions de principes qui les unissent?

L'unité diplomatique de l'Europe fondée à Vienne après nos désastres, et contre nous, cette quintuple alliance dans laquelle la France ne fut admise au congrès d'Aix-la-Chapelle qu'après avoir acquitté toutes les charges de l'invasion, ne saurait en conscience être envisagée chez nous du même œil qu'en Angleterre, en Russie, en Prusse ou en Autriche. La politique d'un grand peuple vaincu ne peut être la même que celle de ses vainqueurs; elle est nécessairement dirigée par d'autres mobiles et embrasse d'autres horizons. Le respect des traités et du droit public européen, la répudiation d'une politique révolutionnaire n'obligent point à se désintéresser par avance de toutes les chances régulières qui pourraient modifier une situation pénible. Ils n'interdisent pas de profiter des événements de nature à rompre une unité factice et à déterminer un conflit entre des ambitions rivales. Se ménager ces chances, et en certaines occasions les préparer, c'est l'œuvre légitime des peuples frappés par la fortune, et qui n'ont pas renoncé à de meilleures destinées.

Après les malheurs de la guerre de Sept Ans, la cession du Canada, de la Louisiane et de nos principales possessions dans l'Inde, après le premier partage de la Pologne, cette grande faiblesse plus funeste que la perte même d'une province, la France ne désespéra pas d'elle-même, quoique gouvernée du fond du Parc aux Cerfs. Elle releva sa marine, prépara ses res-

sources, et sut attendre l'instant où l'insurrection de l'Amérique lui eut enfin rendu une importance décisive, et l'occasion de rajeunir toutes ses gloires obscurcies. Qui pourrait interdire à la France nouvelle de conserver, après les grands sacrifices de 1815, les pensées dont un régime caduc ne la déshéritait pas après le traité de 1763? Quel cabinet aurait droit de s'étonner, si une nation forte et puissante concentrait toute son attention, pour ne pas dire toutes ses espérances, sur le point obscur et lointain d'où la Providence fera sortir les grands changements?

Une ruine immense se prépare au milieu de l'Europe. La génération actuelle verra probablement l'empire ottoman succomber sous les ambitions qui le pressent et sous les vices qui le rongent. Devant l'imminence de cette catastrophe, quelle peut être la politique constante de la France, sinon de se préparer des rapports qui la mettent en mesure d'exercer sur les événements une intervention efficace et profitable pour les autres comme pour elle-même? Si, avant l'heure où l'empire ottoman s'abîmera sous le poids de sa propre décrépitude, elle n'a pas réussi, par le bonheur de sa fortune ou l'habileté de son action, à rendre son concours nécessaire au cabinet destiné à profiter plus qu'aucun autre des grands changements préparés par son infatigable persévérance, ce siècle ne terminera pas son cours sans qu'elle assiste désarmée à un second partage de la Pologne. Alors deux choses immenses dans l'histoire du monde auront été accomplies peut-être sans combat, et sous le coup de nos protestations inutiles : la France sera descendue au rang de puissance du second ordre, et les idées de 89 auront été authentiquement reconnues impuissantes.

C'était pourtant cette chance unique de redressement que la politique des premières années de la révolution de juillet interdisait à la France de se ménager; c'était contre la seule éventualité qui pût modifier sa situation et faire pousser à sa jeune dynastie des racines profondes que cette politique l'armait pour ainsi dire systématiquement et à l'avance.

Lorsqu'on médite sur les négociations qui se suivent depuis près de dix années pour régler le sort de l'Orient, et qu'on voit la France dans l'impossibilité constante de faire prévaloir ses vues les plus modérées et les plus équitables, il est en effet impossible de ne pas comprendre qu'elle n'a pas imprimé dès l'origine

à son action diplomatique la direction la plus conforme à ses intérêts véritables. Nous avons entendu, en 1841, les ministres du 12 mai, du 1er mars et du 29 octobre, se renvoyer réciproquement la responsabilité des fautes commises et des déceptions survenues; attaques presque toujours injustes, récriminations rarement fondées. Ce n'est ni à 1839, ni à 1840 que remontent les fautes commises; l'histoire les reportera au premier acte vraiment grave fait de concert avec l'Angleterre, et sous son inspiration, dans le cours de ces longues négociations.

La France ne serait pas depuis dix années placée entre deux grandes ambitions sans pouvoir s'appuyer efficacement sur aucune d'elles, si elle ne s'était trouvée dans le cas d'unir et de subordonner sa politique à celle de la Grande-Bretagne, lors de la conclusion du traité d'Unkiar-Skelessi; et si, dans la crise de 1832 et 1833, elle avait manœuvré dans le sens véritable de son influence en Orient. Le traité signé par le comte Orloff atteignait profondément et les susceptibilités et les intérêts britanniques. La dominatrice des Indes, qui rencontrait alors à Téhéran et à Hérat la rivalité menaçante de la Russie, et à laquelle lord Palmerston et le baron de Brunow n'avaient pas encore révélé le secret d'une transaction possible entre de gigantesques espérances, dut regarder l'acte du 8 juillet 1833 comme la plus audacieuse atteinte à sa suprématie maritime. Mais la France n'avait à garantir sur le Bosphore ni possessions lointaines, ni influence compromise, et l'identité des intérêts français et anglais dans les affaires d'Orient se défendait bien moins par des considérations sérieuses que par des sophismes alors empruntés aux journaux de Londres par les journaux de Paris. Cependant la France crut devoir protester plus énergiquement que l'Angleterre elle-même contre un acte qu'elle déclara, dès sa conclusion, non avenu à ses propres yeux. Au lieu d'imiter la réserve de l'Autriche, bien plus intéressée qu'elle-même dans la question de l'occupation militaire de Constantinople, elle manifesta l'intention formelle de s'opposer, en tout état de cause, au renouvellement du traité de 1833, conclu, comme on sait, pour huit années, et fit ainsi d'une question, grave sans doute, mais secondaire pour elle, son œuvre principale, et, jusqu'à la campagne de 1839, son œuvre exclusive en Orient. Sa politique véritable aurait été de profiter de ce traité, et des embarras si sérieux qu'il créa pendant

six années au cabinet de Saint-Pétersbourg vis-à-vis de l'Angleterre, pour prendre en face de la Russie une attitude réservée qui, sans implorer des avances, les aurait infailliblement provoquées. Cet instant était décisif : il pouvait rendre la France maîtresse d'une des situations les plus critiques qui se fussent jamais présentées dans le monde; et celle-ci, mieux conseillée et plus prudente, aurait probablement contraint un grand gouvernement à sacrifier des antipathies irréfléchies et toutes personnelles aux intérêts permanents de sa politique. Donner au contraire à ce gouvernement la certitude que la France n'aurait en Orient qu'une politique purement anglaise, et qu'aucun rapprochement n'était possible, même dans les chances à venir, c'était ajouter les obstacles tirés des choses aux difficultés nées des personnes, et renoncer à tenir la balance entre deux grandes ambitions pour s'effacer obscurément derrière l'une d'elles.

Le malheur des cabinets, lorsqu'ils passent vite, c'est de régler leur conduite sur les difficultés d'un jour, les seules que, dans leur rapide carrière, ils soient dans le cas de rencontrer en face d'eux. Cependant, et quoi qu'on puisse prétendre, c'est rarement par les petits côtés que se terminent les grandes affaires, et l'on citerait bien peu d'exemples dans l'histoire d'instincts nationaux longtemps comprimés par des ressentiments personnels. Les peuples s'attirent et se repoussent par des affinités tellement puissantes qu'elles font choir tôt ou tard les combinaisons formées par les circonstances ou par les hommes. Dans les cabinets où le système politique se résume dans une seule volonté, ces retours sont peut-être encore plus prompts et ces péripéties plus soudaines que dans les gouvernements libres, où de longues épreuves sont nécessaires pour changer la direction des idées. L'Europe vit Paul Ier, l'ardent instigateur de toutes les coalitions contre la révolution et contre la France, abandonner brusquement la ligne suivie avec passion par sa mère et par lui-même, parce que l'expédition combinée contre la Hollande avait eu pour seul résultat d'amener la flotte batave dans les havres britanniques. L'alliance inaugurée par l'occupation du littoral syrien ne porterait-elle pas dans son sein le germe d'irritations plus vives et de déceptions plus profondes?

En rappelant les faits consommés sous l'empire de l'alliance anglaise, et les occasions perdues pour la fortune de la France,

nous entendons bien moins, qu'on nous permette de le répéter, formuler un blâme qu'exprimer un regret. Cette alliance se conciliait alors toute la faveur de l'opinion ; elle avait heureusement résolu des questions vitales, et n'avait encore rencontré devant elle ni les instigations passionnées de lord Palmerston, ni les perfidies de la Granja, ni les irritations populaires soulevées par l'extension du droit de visite et le traité du 20 décembre ; il était dès lors fort naturel que dans les affaires d'Orient les deux cabinets s'attachassent, même contrairement à leurs tendances naturelles, à confondre leurs projets et leur action diplomatique. Si les hommes éminents qui ont dirigé les affaires à la première période de ces négociations avaient besoin d'excuses, ils en trouveraient de surabondantes dans l'entraînement de la pensée publique, et jusque dans les obstacles qu'a bientôt rencontrés le cabinet du 15 avril, lorsque son noble chef préludait, par l'établissement de rapports nouveaux, à des combinaisons plus fécondes.

Au moment où ce cabinet prit les affaires, et grâce à un gouvernement doux et facile, une grande paix se fit soudain dans le pays ; les passions parurent se calmer, et les intérêts prévalurent contre elles. La période de nos brûlants débats sembla close pour toujours, et l'Europe se prit enfin à croire à l'avenir de l'établissement politique qui, après avoir durant sept années triomphé de ses adversaires, trouvait dans sa victoire assez de force pour les amnistier. Ce moment était favorable pour dégager la France des liens trop étroits acceptés dans des temps plus difficiles, et pour essayer de donner à son action en Europe une base plus large et plus solide. Préparer au pays des perspectives nouvelles était en ce moment une obligation d'autant plus étroite que l'alliance anglaise était virtuellement dissoute par la scission intervenue relativement aux affaires d'Espagne, scission qu'une intervention commune eût retardée, sans doute, mais que les phases ultérieures de la question espagnole n'auraient pu manquer d'amener. Dans l'orgie militaire de Saint-Ildephonse et les menées désorganisatrices qui assombrirent depuis ce jour l'horizon de l'Espagne ; au milieu des négociations ouvertes par la tardive adhésion de la Hollande au traité des vingt-quatre articles ; dans les inspirations de vengeance soufflées à l'orgueil du sultan Mahmoud, dans les progrès de la puissance d'Abd-el-Kader, et jusque dans la sauvage

insolence des *guachos* américains, le cabinet français rencontrait une influence toujours présente et toujours contraire. Aussi l'alliance anglaise, détraquée à Péra comme à Madrid, à Bruxelles comme à Mexico et à Buénos-Ayres, n'était-elle plus qu'une banale formule répétée comme un vain écho du passé, sans chaleur, sans force et sans confiance. Il était clair, pour tous les esprits dégagés de préventions, que les principales questions européennes avaient atteint le terme où la divergence devenait inévitable.

Un tel état de choses, nécessairement critique comme le sont toutes les situations transitoires, fut pour le cabinet du 15 avril une cause permanente de faiblesse et de péril. Elle lui imposait l'obligation de se concilier les cours continentales, même au prix de certains actes contre lesquels il fût d'autant plus facile de soulever l'opinion qu'il était interdit au chef du cabinet de se défendre en exposant dans toute sa vérité la situation diplomatique de la France. L'opposition vivait alors de l'alliance anglaise; c'était une sorte de religion qui avait ses grands prêtres, ses adeptes et sa dogmatique intolérance. L'affaiblissement de cette alliance, imputé au ministère plutôt qu'aux circonstances, suffisait pour défrayer toutes les attaques, et chacun se rappelle que la nécessité de la renouer au plus vite devint la base et l'excuse du plus grand acte de perturbation dont l'histoire du gouvernement représentatif soit destinée à conserver le souvenir. L'opposition avait grand soin de ne pas aborder la discussion dans ses détails. Comment conseiller, en effet, à notre gouvernement de se mettre à Constantinople à la suite de lord Ponsomby pour préparer ténébreusement une attaque contre le pacha d'Égypte au mépris de la convention de Kutayah, ou de suivre à Madrid les errements anti-français de M. Villiers? Comment approuver la lettre de lord Seymour sur l'évacuation d'Ancône, et la rigueur impitoyable avec laquelle la Belgique était alors sommée par le cabinet anglais d'avoir à évacuer sans retard les portions du Luxembourg et du Limbourg occupées par elle depuis huit ans? N'était-ce pas précisément sur tous ces griefs que portaient les attaques au ministère? Le cas était embarrassant. Mais l'abandon de nos alliances et l'abaissement du pays répondaient à tout. Cela suffisait amplement, avec les théories si connues sur l'insuffisance et la transparence, pour démolir un cabinet usurpa-

teur qui affichait la prétention de vivre en dehors du cercle des légitimités ministérielles.

Le résultat de cette lutte ardente fut bien moins d'éclairer le pays sur ses véritables intérêts au dehors, que de lui inspirer un sentiment vague, mais profond, de son abaissement. Ce fut à ce sentiment exprimé par toutes les puissances de la tribune et de la presse que les élections de 1839 vinrent donner une éclatante satisfaction. Changer une politique compromettante pour notre honneur et notre influence, telle semblait la condition d'existence imposée par son origine même à l'administration formée au milieu des longs embarras de la victoire.

Concilier un tel programme avec la reprise de l'alliance anglaise, dont les membres du nouveau cabinet s'étaient tous montrés partisans chaleureux, était une difficulté qui, d'abord inaperçue, ne tarda pas beaucoup à être démontrée insoluble. Le ministère du 12 mai était à peine constitué qu'une phase nouvelle de la crise d'Orient vint élargir l'abîme qui séparait des intérêts inconciliables, abîme que le triomphe du gouvernement parlementaire sur le gouvernement personnel n'était point parvenu à combler.

On avait bien pu, dans la crise de 1833, s'entendre à Londres et à Paris pour imposer au sultan et à son vassal victorieux un arrangement provisoire qui, n'engageant aucune question d'une manière définitive, n'interdisait à aucun des deux cabinets de suivre ses vues particulières. On put s'entendre encore, après la victoire de Nézib, comme on l'avait fait après celle de Koniah pour arrêter au pied du Taurus l'armée empressée d'aller exécuter au sein de Constantinople l'arrêt d'une destinée irrévocable. Mais lorsqu'on prétendait à Paris, dans l'intérêt des populations orientales plus que dans celui de la France, constituer le gouvernement égyptien dans des conditions de régularité et de force, on le subissait à Londres comme un fait déplorable et transitoire. Le vice-roi d'Égypte avait eu le tort de repousser avec succès une agression conseillée par la haine ; c'était là un crime irrémissible, il devait nécessairement l'expier d'une manière profitable au monopole maritime de la puissance que la force des choses constituait son ennemie, en perdant d'une part le droit de se créer une flotte et une armée, de l'autre la possession des provinces qui seules lui permettaient de les conserver.

Ceci plaçait le cabinet dans une alternative délicate. Il fallait

ou trahir les intérêts évidents du pays, de l'équité et des populations syriennes elles-mêmes, en sacrifiant le vice-roi après une victoire qui aurait rendu sa position plus mauvaise, ou se mettre en contradiction avec ses engagements récents et ses sympathies personnelles en sacrifiant l'alliance anglaise, après un grand mouvement parlementaire destiné à la renouer. Le ministère du 12 mai aima mieux donner tort à la coalition qu'à la France.

Qu'on attribue les mécomptes de la politique française à un engouement irréfléchi pour un soldat heureux, il ne reste pas moins constant pour tous les hommes sincères que la France, dans la droiture de son instinct et de ses intentions, avait proposé, dès l'origine de ce grand débat, la solution la plus conforme aux intérêts permanents de l'Europe aussi bien qu'à ceux de ces malheureuses provinces elles-mêmes. Le régime dur, et parfois cruel, à l'aide duquel le vice-roi était parvenu à ramener l'ordre et la sécurité dans cette Syrie conquise et occupée par lui depuis six ans, était assurément préférable, on n'oserait plus le nier aujourd'hui, à l'anarchie que lui impose en ce moment l'impuissante tutelle de l'Europe. Lorsque ce pays se débat dans des convulsions sanglantes, que le brigandage et la barbarie reprennent possession de ces déserts qu'une main de fer leur avait arrachés ; lorsque la Porte voit la dignité de son souverain nominal et l'indépendance de son Divan plus compromises par ses protecteurs étrangers qu'elles n'auraient pu l'être par les plus larges concessions à un vassal victorieux, les hommes qui ont chaleureusement appuyé la politique égyptienne ou même le système arabe, si l'on y tient absolument, peuvent à coup sûr se reposer sur des résultats qui viennent justifier aussi douloureusement leurs prévisions et leurs efforts. Il n'est pas, pour les plans de la France, d'apologie plus éclatante que ce qui se passe et se qui se prépare en Orient ; et s'il suffisait, en politique, d'avoir raison dans la conscience des peuples, son triomphe serait dès aujourd'hui incontesté.

Mais pendant que le cabinet du 12 mai démêlait les véritables intérêts français dans les affaires d'Égypte et de Syrie, il continuait de suivre les errements de la politique de 1833 en ce qui se rapportait au traité d'Unkiar-Skelessi et à toute intervention éventuelle de la Russie à Constantinople. Sur ce point il identifiait sans réserve sa politique avec celle du cabinet de Londres, ai-

mant mieux prévenir une grave complication que d'en profiter pour mettre la France en possession d'un haut arbitrage européen. Ce fut ainsi que ce ministère poursuivit deux pensées incompatibles sur le Bosphore et dans la Méditerranée, et qu'il resta désarmé et impuissant entre les deux grands pouvoirs qui seuls avaient la volonté comme le moyen d'influer fortement sur le cours des choses. Vainement espérait-on contenir la Russie par l'Angleterre, en ce qui se rapportait à Constantinople, et l'Angleterre par la Russie en ce qui concernait Alexandrie ; il eût fallu choisir entre le traité d'Unkiar-Skelessi et le pacha d'Égypte, car le seul moyen de sauver l'un était de ne pas opposer alors un obstacle invincible au renouvellement de l'autre. Le résultat du double but poursuivi par le gouvernement français fut une double impuissance. Une autre conséquence beaucoup plus grave des mesures comminatoires contre la Russie, prises ou proposées à cette époque avec un certain éclat, fut d'inspirer à Saint-Pétersbourg le plus violent désir de s'arranger directement avec la cour de Londres. Le moment parut opportun pour parler à l'ambition d'un grand peuple qui sait embrasser l'avenir dans ses combinaisons les plus lointaines, et de mettre la France hors de cause, en faisant comprendre aux puissances allemandes que l'abaissement politique du gouvernement de 1830 ne pouvait que leur profiter. Le traité du 15 juillet devait sortir de cette pensée le jour où l'Europe aurait acquis la certitude qu'une telle énormité pouvait être osée sans rompre la paix du monde. Un ministre audacieux se rencontra pour garantir que la France céderait après l'éclat de protestations inutiles. Il s'est trouvé que ce ministre avait eu raison.

La France dut subir ce résultat, quelque douloureux qu'il pût être, car tels étaient la fatalité des circonstances et l'effet des fautes commises qu'elle n'eût pu s'y soustraire sans se donner envers l'Europe plus de torts que celle-ci n'en avait eus envers elle. Elle fit sagement en n'ajoutant pas les torts du désespoir à ceux de l'imprévoyance , et en ne cherchant pas sur les bords du Rhin une désastreuse revanche de ses échecs diplomatiques en Syrie. La combinaison du 15 juillet était d'ailleurs comme indiquée du moment où les faits consommés et les circonstances personnelles interdisaient à la Russie toute pensée de rapprochement avec la France, car il faut à tout prix que ce cabinet avance son œuvre en Orient avec le concours de l'An-

gleterre ou avec le nôtre, qu'il y fasse chaque jour un pas de plus ou par la corruption, ou par la diplomatie , ou par les armes. De toutes les situations, la plus impossible est, pour lui, l'immobilité.

Engagée comme l'était la France sur la question de Syrie, il ne lui était pas donné d'arrêter le progrès de la négociation de lord Palmerston et de M. de Brunow. Le ministère du 1er mars n'aurait pu en prévenir la conclusion que par le honteux et tardif abandon d'une cause qui avait conquis toutes les sympathies nationales, et qu'en désertant les conditions formulées par les ministres du 12 mai, conditions trouvées d'abord parfaitement naturelles et contre lesquelles deux puissances n'avaient élevé aucune sorte d'objection. Ne faisons jamais à des gens de cœur le crime de n'avoir pas reculé devant la possibilité d'une défaite, lorsqu'ils défendent avec modération et fermeté une cause reconnue équitable dans la conscience même de leurs adversaires. Il n'est pas une démarche du ministère du 1er mars qui ne fût, jusqu'au 15 juillet, une conséquence à peu près obligée de l'œuvre entreprise par ses prédécesseurs. Sa part de responsabilité devant le pays et devant l'histoire ne commence que le lendemain de la signature du traité de Londres. Celle-là est grande, et ce n'est pas nous qui prétendons la diminuer. Des mesures énergiques, mais régulières, prises en temps utile par la France, auraient pu, nous le croyons fermement, entraver la violente exécution des stipulations du 15 juillet et rendre nécessaires des négociations ultérieures. Mais c'est là un débat épuisé et qu'il n'y a pour personne avantage à reprendre. La seule chose qui importe, c'est de rappeler les dispositions d'esprit où se trouva la Chambre, et plus particulièrement le parti conservateur, au sortir de cette épreuve terrible, et la manière dont la majorité parut comprendre les devoirs nouveaux imposés à la France.

En voyant se dénouer par l'insolente déception du 15 juillet une alliance de dix années, en acquérant la preuve simultanée des repoussements de certaines puissances et des arrière-pensées de certaines autres, le parlement et le pays n'hésitèrent pas à reconnaître qu'une seule situation convenait à la dignité comme aux intérêts de la France, celle de l'isolement. Il garantissait dans le présent toutes les susceptibilités nationales, et permettait de réserver toutes les chances éventuelles; il offrait une occasion naturelle autant que légitime de

faire succéder la politique des intérêts à celle des sympathies; il était une avance sans empressement comme une menace sans colère.

Nous en appelons à tous les souvenirs : ne sont-ce pas là les sentiments qui inspirèrent la Chambre et s'y produisirent avec une unanimité presque sans exemple? N'est-ce pas ce programme d'isolement et d'observation que le cabinet du 29 octobre reçut mission d'appliquer? Y eut-il, parmi les membres les plus dévoués à ce ministère, un seul orateur qui ne manifestât hautement sa répugnance à voir rentrer la France sans condition dans la conférence qui avait cru pouvoir régler sans elle le sort du monde? Les déclarations les plus formelles des ministres eux-mêmes ne concordaient-elles pas alors avec cette politique de réserve et de dignité acceptée par tous comme l'unique et heureuse compensation de nos revers et de nos fautes? Les docteurs du concert européen formulaient déjà la théorie de l'isolement, et déclaraient que, pour produire des résultats inespérés, cette politique n'avait besoin que de durer et d'être pratiquée avec persévérance et fermeté. La Chambre applaudissait un ministre du 12 mai déclarant que la France devait s'envelopper dans sa force jusqu'à ce que l'insulte fût effacée par une réparation : elle accueillait avec une faveur marquée les hypothèses hardies et nouvelles de M. Mauguin, et il était universellement admis que toute action collective dans les affaires de Turquie devait rester suspendue tant que l'Europe n'aurait pas constaté par des ouvertures, portant sur des objets non spécifiés dans le traité de Londres, l'intention de faire à la France une place que celle-ci pût accepter sans se mettre en contradiction avec elle-même.

La Chambre était convaincue, et les hommes les plus graves le lui répétaient chaque jour sans être aucunement contredits par le cabinet, que cette réserve suffirait pour imprimer un cachet tout provisoire à tout ce que pourrait entreprendre l'alliance inaugurée au bruit du canon de Saint-Jean-d'Acre, et pour conserver à la France, vis-à-vis du gouvernement turc et des malheureux chrétiens de ces contrées, une liberté d'action aussi précieuse pour notre politique que pour ces populations elles-mêmes.

Ce n'est pas aujourd'hui que ces inspirations si promptement mises en oubli ont besoin d'être justifiées. Si le gouvernement

français n'était pas rentré par la porte que chacun sait dans la conférence qui se donne la mission peu sincère de régler les affaires de Turquie, il n'aurait pas à porter en ce moment même sa part de responsabilité dans les désordres et les scandales qui se passent en Syrie en vue de notre flotte, impuissante et humiliée. Avant la capitulation du 13 juillet, la France, protectrice reconnue des populations catholiques, conservait, dans son isolement même, une action spéciale sur le Divan, action dont il lui est à peu près interdit d'user aujourd'hui, enlacée qu'elle est dans le réseau d'une délibération collective. Si elle avait su s'y renfermer temporairement, en imposant comme condition de sa rentrée des mesures de redressement vraiment efficaces, le sang qui coule ne retomberait pas sur sa tête. Le besoin de la ramener à des relations régulières et normales serait assurément le plus puissant moyen d'influence sur la Porte comme sur le corps diplomatique de Péra, qui, en face d'un gouvernement stupide et vénal, se débat dans l'impuissance et dans l'intrigue, pendant qu'un peuple martyr succombe en maudissant l'Europe chrétienne, qui s'est donné la mission de régler son sort, et en ayant aujourd'hui le droit de confondre la France elle-même dans sa malédiction.

Mais on était pressé de faire disparaître de tous les souvenirs l'incident du 15 juillet, où l'on voyait plutôt un manque de procédés qu'une injure; on attendait beaucoup de l'étroite union de la France avec l'Europe et de l'autorité de la raison publique parlant éloquemment par la bouche d'un ministère de paix; car le service rendu était assez grand pour qu'on s'attendît à quelque reconnaissance. Garantie de l'intégrité de l'empire ottoman, stipulations favorables aux populations chrétiennes, organisation et quasi-indépendance de la Syrie, c'étaient là autant de conquêtes réputées assurées le jour où un cabinet, formé sous des influences conservatrices, serait admis à élever la voix dans les conseils de l'Europe, et où la France, rentrée dans son repos, aurait cessé de se montrer menaçante. Pour obtenir ces résultats précieux, que des conversations autorisées présentaient alors comme à peu près convenus, il ne fallait que le difficile courage d'apposer une première signature à un traité collectif, quelque insignifiant qu'il fût d'ailleurs. On s'engagea donc, dès le mois de mars 1841, à parapher le protocole des détroits, rédigé conformément à l'article 4 du traité du

15 juillet, et l'on attendit les fruits de la grande politique qui acceptait avec confiance la mission de résoudre, par des voies toutes rationnelles, tant de questions compromettantes pour l'avenir du monde.

Cependant la majorité s'inquiétait visiblement, et, sur le bruit qu'une rentrée sans condition dans le concert européen était déjà connue à Londres, une portion notable du parti conservateur jugea nécessaire d'obtenir des éclaircissements. Ceux-ci furent donnés et acceptés avec pleine confiance dans la discussion des crédits supplémentaires et dans celle des fonds secrets de 1841. La signature du traité du 13 juillet, connue quelques semaines après la clôture de la session, dut donc affecter péniblement ceux des membres de ce parti qui avaient pris au sérieux les engagements consignés par la Chambre dans la seconde édition de son Adresse, et qui, en honorant le talent et les services des membres du cabinet, n'étaient pas disposés à sacrifier légèrement des convictions réfléchies.

L'expression de ces vifs regrets, la prévision de ce qui se passe aujourd'hui en Orient et de la déplorable solidarité qu'allait gratuitement accepter la France, se sont produites avec fermeté dans la discussion de l'Adresse de la session de 1842 aussi bien que dans celle de cette année. Quelle que soit sur la Chambre l'autorité des faits consommés, il est certain qu'une improbation mesurée, mais grave, aurait rencontré des sympathies profondes sur certains bancs du parti conservateur, si une autre question, bien autrement facile à embrasser, n'était devenue soudainement l'objet exclusif des préoccupations publiques, et n'avait ouvert un cours plus large aux irritations publiques. La Chambre crut se faire assez comprendre, en accueillant, par un silence significatif, l'annonce, modeste d'ailleurs, de la convention des détroits, silence qui a aussi sa dignité, et que l'Europe avait admiré en 1816, lorsque, la voix tremblante et les yeux pleins de larmes, M. de Richelieu était venu, devant une autre assemblée, exposer des nécessités douloureuses.

Un traité depuis longtemps réclamé avec instance par l'Angleterre, et passé avec les signataires de l'acte du 15 juillet, venait d'étendre à presque toutes les mers le droit de visite consacré par la convention du 30 novembre 1831, et réglementé par celle du 22 mars 1833. Il ne fallait pas être doué de beaucoup de pénétration pour deviner que, dans l'état des es-

prits, une pareille question aurait bientôt absorbé toutes les autres, et que le pays, froissé dans ses susceptibilités, et contrarié depuis dix ans dans ses instincts politiques, trouverait là, sous sa main, et à la portée de tout le monde, une de ces idées nettes et simples, les seules pour lesquelles les peuples se passionnent.

La concession faite en 1831 à l'Angleterre, dans la ferveur du négrophilisme, est un fait dont il ne faut ni exagérer ni amoindrir l'importance. Cette importance a tenu et tient encore en partie aux prédispositions du pays, cela n'est pas douteux; mais il est incontestable aussi que les conventions de 1831, de 1833, et le traité de décembre 1841, échelonnés l'un sur l'autre comme des conquêtes successives, sont, dans leur esprit et leurs dispositions principales, en opposition directe avec les principes qu'à toutes les époques de son histoire la France s'est efforcée de faire prévaloir dans le droit maritime; il est certain que le mot de visite en mer sonne mal à l'oreille de tout marin, et que ce droit, exorbitant en théorie et dangereux dans la pratique, est d'une utilité secondaire pour la répression de la traite, qui ne peut être efficacement attaquée que par une série de mesures énergiques contre l'introduction des esclaves, ainsi que le gouvernement anglais vient lui-même à la Chambre des lords de le reconnaître solennellement.

Nous croyons qu'on a fort exagéré le profit commercial que l'Angleterre espère retirer de la visite en mer; il y a de l'injustice dans ces soupçons; mais ceux-ci n'existent pas moins, et ils imposent au gouvernement français, dans l'intérêt même de la paix entre les deux nations, des devoirs auxquels il devient chaque jour plus impossible de se dérober. Il faut sortir le plus vite possible d'une situation pleine de périls. Des moyens de négociation existent, plus particulièrement dans l'article 3 de la convention de 1831. Ces moyens n'existeraient pas que la politique seule commanderait impérieusement d'en chercher ailleurs, et c'est là une nécessité que l'Angleterre comprendra tout aussi bien que la France. La modération qui a signalé les débats du Parlement britannique depuis l'ouverture de la session, la haute convenance avec laquelle cette question a été abordée, ne permettent pas de douter qu'une solution honorable ne la termine, si le gouvernement français, en parfaite communion avec la nation et les deux Cham-

bres, la poursuit dans un esprit de résolution et de justice.

Si nous ne nous étions fait une loi, dans ces considérations générales, de n'aborder aucune question de personnes, ce serait ici le cas de rechercher quels hommes sont plus en mesure de terminer ce grand débat, et peut-être serait-on amené à établir que, si les prédilections britanniques pour certains noms donnent quelques facilités à ceux-ci, ces facilités sont plus que compensées par les méfiances qu'ils soulèvent à l'intérieur. La question du droit de visite ne peut se terminer amiablement que par une transaction qui embrassera vraisemblablement des intérêts commerciaux en même temps que des intérêts politiques; et, pour faire accepter à la France les termes d'un arrangement raisonnable, la première condition est de n'être pas suspect à l'opinion et de ne pas porter le poids d'une impopularité qui serait une force et une gloire si elle était due à une lutte obstinée contre les passions mauvaises, mais qui est une faiblesse et un malheur lorsqu'on traîne après soi le souvenir de tant de fautes gratuitement consommées depuis deux ans.

Quoique le scrutin paraisse avoir assuré, pour la durée de cette session du moins, l'existence du cabinet, il est impossible de ne pas voir que ce pouvoir, faible et compromis, est dans les conditions les moins favorables pour faire accepter à l'opinion publique les conditions inhérentes à toute alliance, particulièrement avec la Grande-Bretagne. Vienne le traité de commerce que sir Robert Peel annonce avec tant d'éclat au Parlement, et l'on verra le cabinet du 29 octobre succomber sous la violence du sentiment public, quelque limitée que puisse être la mesure des concessions consenties par lui. L'absence de toute direction nationale au dehors, la conviction profonde qu'éprouve le pays du rôle subalterne qui lui est systématiquement imposé, et enfin l'égoïsme des intérêts matériels, dont l'omnipotence est si hautement proclamée, ont rendu la France aussi peu propre à faire la politique de la paix que la politique de la guerre. On peut mettre hardiment le ministère au défi de faire modifier un tarif, sans perdre à l'instant sa majorité, tant les doctrines prêchées depuis douze ans ont heureusement fructifié! tant il y a loin de l'aristocratie anglaise, subissant sans se plaindre l'*incomtax*, à notre bourgeoisie industrielle, ameutant ses ouvriers à la seule crainte d'une concurrence étrangère!

Si la conclusion des conventions commerciales est une œuvre difficile pour tous les gouvernements, elle est bien plus rude encore dans une société telle que la nôtre. Le despotisme a son économie politique à lui, que la démocratie est fort tentée d'imiter : il coupe l'arbre pour cueillir les fruits. L'aristocratie terrienne a aussi la sienne, qui vient se résumer dans des lois céréales impitoyables. La bourgeoisie manufacturière tend à protéger le travail par des procédés analogues à ceux qui ailleurs protégent le sol ; et si Adam Smith est impopulaire quelque part, c'est assurément dans une société bourgeoise. La liberté du commerce, qui devait faire le tour du monde, au dire des économistes, recule chaque jour en Europe, à mesure que s'y développent des influences analogues à celles qui dominent la France. Mais c'est précisément parce que telle est la tendance générale, que la première mission de députés conservateurs consiste à garantir au gouvernement, dans l'appréciation si complexe des intérêts politiques et commerciaux, cette liberté d'initiative que tant d'égoïsmes aspirent à lui enlever.

Les crises que préparent au pays d'implacables rivalités d'intérêts feront bientôt toucher au doigt l'insuffisance de ce mécanisme matériel dans lequel on aimerait tant à comprimer la vie entière. La France est douée d'une force propre, d'une énergie native qui doit, aux mains d'un gouvernement national, rester indépendante des étroits calculs du mercantilisme comme des vaines spéculations cosmopolites. La politique véritable reste au XIXe siècle ce qu'elle fut dans tous les temps : l'art de réaliser les destinées de chaque peuple selon les lois de sa propre nature. Elle se propose l'extension simultanée de toutes les forces nationales, et ne doit pas plus aspirer à développer un intérêt exclusif qu'à faire les affaires de l'humanité tout entière. Que l'opinion conservatrice, qui a rendu depuis douze ans tant de services à ce pays, se préoccupe donc enfin de l'urgence de le doter d'une politique extérieure, et qu'elle concentre en elle-même toutes les puissances de la nationalité française ; qu'après avoir assuré l'ordre public, fondé et défendu nos institutions, triomphé de l'émeute et maintenu en joie la bourse et la coulisse, elle apprenne à se dévouer à d'autres devoirs, sous peine de compromettre son ouvrage, et de voir d'indestructibles instincts s'agiter sans direction sous des impulsions dangereuses. LOUIS DE CARNÉ.

LE CLOITRE DE VILLEMARTIN.

M. Alexandre Guiraud, de l'Académie Française, va publier un poëme intitulé : *le Cloître de Villemartin.* Nous apprécierons cette œuvre d'un écrivain distingué ; et nous sommes heureux de pouvoir donner par avance un fragment que l'auteur veut bien nous communiquer.

. . . .

O Vierge , et cependant une secte aveuglée
Te dispute là haut ta couronne étoilée !
C'est toi , dont les autels par nos mains desservis
Lui semblent un outrage envers ton divin Fils,
Toi dont les prompts secours , la bonté tutélaire ,
Excitent ses dégoûts.... ou même sa colère !
Faux chrétiens , qui , niant ton pouvoir généreux ,
Feraient , du Sauveur même , un fils ingrat comme eux !
Pardonne à leur mépris , ô Vierge , Eve sans tache ,
Par qui de l'homme à Dieu la chaîne se rattache;
Mère de tout chrétien né de l'Esprit vivant ,
Porte du ciel ouverte à tout désir fervent ,
Toi , dont le front se joue en des flots de lumière ,
Et qui , du pied encor touchant notre poussière ,
Recueilles à la fois , pour les échanger mieux ,
Les soupirs de la terre et les transports des cieux ;
Noble médiatrice, et qu'à bon droit on nomme
Puissante auprès du Dieu que tes flancs ont fait homme ,
Douce étoile des mers , aube du frais matin ,
Dont l'éclat adoucit le plus morne destin ,

Colombe dont notre œil aime à suivre les traces,
Vase d'albâtre, où Dieu vient déposer ses grâces,
Et qui penché, d'en haut, les fais couler toujours
Sur ceux dont la prière invoque ton secours,
Mère du Christ, enfin, dont l'âme surhumaine
Dut transmettre à ton corps ta vertu souveraine;
Puisque les séraphins, avec un saint transport,
Le retrouvant si pur dans les bras de la mort,
T'emportèrent, au sein de leurs chastes phalanges,
Pour te donner, là haut, la couronne des anges.

Oui, pardonne aux ingrats qui semblent ignorer
La part qu'à leur salut Dieu daigna t'assurer,
Quand, pour s'incorporer avec la créature,
Il chercha, sur la terre, une âme sans souillure,
Où l'Esprit pût descendre avec sécurité,
Sans qu'un souffle fétide y ternît sa beauté.
Après la double épreuve et de l'ange et de l'homme,
En quel vase assez pur recueillir cet arôme
Qui devait empêcher la dissolution
De toute chair vouée à la corruption?
Les peuples, sans espoir, sans but, sans énergie,
Marchaient en chancelant, comme après une orgie;
La force ou le hasard consacraient tous les droits :
Le ciel était sans dieux, et la terre sans lois.
Plus de race maudite, ou de race choisie;
Tout était Rome, alors, Europe, Afrique, Asie;
Et le peuple de Dieu, sous le peuple romain,
Se courbait, dévoyé de son royal chemin.
Les côteaux d'Engaddi se couronnaient d'épines;
L'arbre de Jessé même égarait ses racines;
Et sur le sol flétri, ses longs rameaux penchés
Ne donnaient que des fruits amers ou desséchés.
Chaque jour Israël, d'un effort sacrilége,
De son élection perdait le privilége,
Et l'univers, enfin, sans lois, sans rois, sans dieux,
Attendait en silence..... en regardant les cieux.
Or, pour réaliser sa promesse fidèle,
Pour remplir dignement l'attente universelle,

Pour faire poindre aux yeux, des hauteurs de Sion,
Le jour tant désiré de la Rédemption,
Pour rattacher, enfin, la nature rebelle
A son premier principe, en s'incarnant en elle,
Que fallait-il à Dieu? Ce qu'il ne put jadis,
Au plus haut du ciel même, au sein du paradis,
Trouver dans l'angélique et l'humaine nature:
La libre adhésion d'une volonté pure......
Et c'est ce qu'à son ange offrit, du fond du cœur,
Celle qui se disait servante du Seigneur;
Et c'est pourquoi l'Eglise auprès de Dieu la nomme,
Et la place au-dessus de l'archange et de l'homme.

Eh bien, ce que Marie, en son humilité,
Fit alors en faveur de notre humanité,
Chaque femme, à son tour, matrone ou jeune fille,
Le reproduit sans cesse au sein de sa famille.
Là, bien mieux que le père, elle a des soins pour tous.
C'est le Dieu du foyer, toujours propice et doux.
Son sourire encourage et sa pitié console :
L'enfant fait de son nom sa première parole;
Même avant les doux noms de son père et de Dieu,
Vers lesquels montera pourtant son premier vœu;
Car, toute à ses devoirs de chrétienne et d'épouse,
Des devoirs de son fils plus qu'une autre jalouse,
La mère, en ses leçons se tenant à l'écart,
Ne réclame de lui que la plus humble part.
Et tandis que l'époux, que le monde réclame,
Aux soins matériels semble attacher son âme,
Vouée aux soins moraux, elle, d'un cœur fervent,
Comme un lait épuré, les prodigue à l'enfant,
Pour que l'homme, au milieu des épreuves du monde,
Sente germer en lui leur semence féconde.
Oui, je le dis bien haut, tout ce qu'aux mauvais jours
Nous retrouvons en nous de force et de secours,
Tout ce qui fait l'éclat d'un noble caractère,
Tout ce que nous savons de meilleur sur la terre,
La prière, l'amour, le dévouement sacré,
Tout ce qu'avec respect le cœur a consacré,

Est le fruit précieux des semences fidèles
Que l'enfant recueillit des lèvres maternelles.....
Et nous connaissons tous la source où constamment
Nos mères vont puiser ce divin aliment.
Au banquet solennel où le Christ nous convie,
Qui vient prendre ardemment sa part du pain de vie?
A cette table où Dieu prodigue ses douceurs,
Qui suivons-nous des yeux? nos femmes ou nos sœurs..
Ou nos enfants, qui vont y prendre avec leurs mères
Ce blé pur que Dieu mêle à nos graines amères.
Des marches de l'autel quand le prêtre descend,
Tenant le Pain des forts, tout de chair et de sang,
Voyez-vous s'agiter, sous les nefs attentives,
Comme un vol abattu de colombes craintives
Qu'attirent une eau pure et des feuillages verts,
Tous ces fronts gracieux, de voiles blancs couverts!
Voyez-vous, aux abords de la sainte piscine,
Où notre soif s'étanche à la source divine,
Ces servantes du Christ, s'incliner humblement,
Recueillir dans leur cœur l'immortel aliment,
Et, dans les doux transports d'une intime allégresse,
En silence, longtemps, en savourer l'ivresse!
Regardez, grands esprits... mais, les genoux ployés :
A ce royal festin, quels sont les conviés?
Des femmes, des enfants! les seuls qui, dans la salle,
Soient dignes de porter la robe nuptiale.
Ne les poursuivez pas d'un sourire railleur;
Même au jeu d'ici-bas leur lot est le meilleur;
Et vous le savez bien; car au fond de votre âme
Une secrète voix, malgré vous, le proclame.
Or, entendons-nous bien : est-il bien convenu
Qu'un Dieu réparateur ici-bas soit venu,
Et qu'en un lieu marqué, son sanglant sacrifice
Ait satisfait pour nous la suprême justice?
Je sais que, parmi vous, on accorde aisément
De merveilleux effets à ce grand dévoûment;
Et que, de ces progrès qu'on ne peut méconnaître,
On fait hommage au Christ, homme ou Dieu qu'il puisse être;
Ceux-même aux yeux desquels *il a fini son temps*
Constatent de sa loi les effets éclatants;

Et leur raison du moins, ayant foi dans l'histoire,
A défaut de son nom, honore sa mémoire.
S'il est donc un grand fait acquis, incontesté,
C'est le progrès chrétien de notre humanité.
Or, chez les nations, dans les camps, dans les villes,
Quels en sont les agents? où sont ses grands mobiles?
Cherchez, interrogez l'histoire; et dites-moi
Quelle force indomptable a propagé la foi?
C'est surtout d'une femme ou les pleurs ou l'exemple.
La femme, pour l'église, a déserté le temple;
Anglo-Saxons et Francs, indomptables Germains,
Tous ont reçu la croix de ses pieuses mains.
C'est elle qui marqua, de ce signe suprême,
Sur un front d'empereur le premier diadème.
Mère de Constantin, épouse de Clovis,
Je vois, de toutes parts, vos exemples suivis,
Et les casques guerriers, les couronnes royales
Se courber, devant vous, sous les eaux baptismales.
Faut-il s'en étonner! Par des moyens divers,
Chaque Dieu, faux ou vrai, domine l'univers.
Mahomet, qui commande, a le fer et la flamme;
Jésus, qui persuade, a le cœur d'une femme.
Et nul ne peut savoir les trésors de vertu
Dont abonde ce cœur de grâce revêtu,
Sitôt qu'il se retrempe à la source épurée,
Où la soif des élus sera désaltérée;
Ni tout ce qu'il attire, en sa chaste maison,
Alors que, visité de Dieu dans l'oraison,
Au foyer domestique il répand, sans mesure,
Les dons que le Seigneur lui rend avec usure.
Qui ne sent, en effet, que notre humanité
Se rattache par elle à la Divinité,
Et que, pour repeupler notre haute patrie,
Ouvrant à Dieu son sein, comme une autre Marie,
La femme en notre exil, dont sa vie est l'honneur,
Enfante incessamment des âmes au Seigneur!
Oui, la Vierge, en montant vers la voûte éthérée,
De ses douces vertus, sur la terre altérée,
A laissé retomber les parfums précieux,
En d'autres cœurs de femme absorbés pour les cieux.

Ces parfums de pitié, de paix et d'innocence,
Dont l'Esprit saint en elle avait soufflé l'essence,
S'exhalent ici-bas de plus d'un cœur mortel;
Tantôt, comme un encens, aux marches de l'autel,
Tantôt, sous les abris du foyer domestique,
Plus souvent en ces lieux de misère publique,
Où la vierge chrétienne épanche incessamment
D'indicibles trésors d'amour, de dévoûment,
Vrais arômes du cœur, dont la vertu certaine
Purifie ardemment notre atmosphère humaine,
Et rend aux sens flétris de tant de malheureux
Cet air vivant du ciel, longtemps perdu pour eux.

Eh! qu'on ne dise pas, tristement érotique,
Débris fossilisé de débauche classique,
Des salons-pompadour écho terne et poussif,
Que la femme ici-bas n'est qu'un être passif,
Que semblable à la fleur, doux charme d'une aurore,
Avec son frêle éclat son parfum s'évapore,
Et que tout son attrait réside en sa beauté,
Comme tout son destin dans sa fécondité.
Ce langage des sens n'a rien de notre époque;
Des vieux temples tombés vainement on l'évoque;
On l'en retire mort, quoiqu'il puisse autrefois
S'être manifesté dans quelques nobles voix.
Vers l'antique Vénus, l'Eve du paganisme,
Morte aussi dès longtemps, et du même exorcisme,
C'est vouloir reculer; c'est oublier qu'enfin
Si, sur le front d'Adam, souffla l'esprit divin,
Ce même esprit, sentant les profondeurs de l'âme,
Descendit tout entier dans le sein de la femme,
Engendrant tour à tour, sous son aile de feu,
Dans l'homme la pensée, et dans la femme un Dieu.
Qu'à Vénus donc encor reste l'idolâtrie,
C'est bien, mais à l'écart; le culte est à Marie.
A celle-ci le cœur, comme à l'autre les sens.
Entre elles nul rapport ni de vœux ni d'encens.
L'écume de la mer vomit l'une sans voiles :
Le chaste front de l'autre est couronné d'étoiles.

En tableaux effrontés, en marbres toujours nus,
S'offrent de toutes parts d'impudiques Vénus;
Mais le ciseau chrétien, pudiquement sévère,
Garde la Vierge encor sous les traits de la mère,
Et, sous sa large robe et ses voiles pieux,
Montre un visage d'ange au cœur, et rien aux yeux.
Type exact, toutes deux, mais divers de la femme :
Si l'une n'a qu'un corps, l'autre a surtout une âme;
Type également vrai de notre humanité,
Chaque ère se reflète en leur diversité;
Et, tels qu'à leur essence ils sont restés fidèles,
Deux mondes tout entiers se résument en elles.
L'un, celui du péché, dont la terre est le but;
L'autre, aspirant aux cieux, d'où lui vient son salut;
Et séparés tous deux par cette croix sublime
Que les anges en pleurs dressèrent sur l'abîme,
Abîme infranchissable, où Dieu jeta son sang;
Où le monde tombé s'agitait impuissant,
Tandis qu'un nouveau monde, en ce moment suprême,
Levant son jeune front sous ce divin baptême,
S'élançait, plein de foi, d'espérance et d'amour,
Des ombres de la nuit, vers les sources du jour.
. . . .



REVUE POLITIQUE.

Après un débat plus éclatant que sérieux, la majorité a garanti l'existence du ministère, et lui a probablement assuré le moyen de traverser la session. Spectateurs indifférents de cette lutte d'ambitions, nous pourrions applaudir à ce résultat, s'il avait pour effet d'assurer quelque force et quelque stabilité au pouvoir. Puisqu'il faut renoncer à ce que la France soit grande, au moins doit-on désirer qu'elle soit paisible, et que les intérêts matériels, auxquels est remise la direction exclusive de la société, se développent dans les conditions qui leur sont le plus favorables. Sous ce rapport, on aurait, ce semble, à se féliciter de la consolidation du cabinet.

Mais qui pourrait se faire illusion sur ce point, et ne pas voir que si ce cabinet est debout, c'est sous la réserve de ne toucher à aucun intérêt et de ne consommer aucun acte véritable de gouvernement? Qui ne comprend que du jour où il s'avisera d'agir, en quelque sens que ce soit, les rivalités qui ont consenti à le laisser vivre se rueront sur lui pour l'accabler? Sa victoire ne s'explique, en réalité, que par l'ajournement volontaire et soudain de toutes les ambitions dont la ligue le menaçait la veille. Si l'un ne s'était pas déclaré impossible, si l'autre ne l'était pas devenu par la portée peu réfléchie de ses paroles; si celui-ci avait parlé, si celui-là s'était tu; si, en un mot, chacun n'avait conspiré à l'envi contre le but qu'on paraissait d'abord vouloir poursuivre, il est trop manifeste que la majorité relative de vingt-deux voix aurait été changée, pour le ministère, en une minorité certaine. La Chambre a reculé, non pas devant la chute d'un ministère qui lui est peu agréable, mais devant une crise qui lui paraissait sans issue.

Cette situation se maintiendra-t-elle longtemps encore? Telle est l'espérance de l'administration du 29 octobre. Elle croit que les incompatibilités qui séparent les personnes rendront toute

combinaison nouvelle impossible, et qu'elle pourra vivre ainsi en exploitant la difficulté de la remplacer.

Peut-être cette espérance n'est-elle pas sans fondement, car toute administration intermédiaire est devenue bien difficile entre celles de MM. Guizot et Thiers, et ce dernier *ne s'est pas encore tu assez longtemps* pour s'être recréé une position gouvernementale. Quoi qu'il en soit, en admettant comme fondé l'espoir qu'entretient le cabinet actuel, c'est là une perspective d'impuissance et de faiblesse qui ne saurait échapper à personne. Avec une majorité toute négative, comme celle qui lui est venue en aide, on peut vivre, mais on ne saurait faire passer une seule mesure de quelque importance. Tout acte sérieux de gouvernement, en effet, ou expose à l'impopularité, qu'on ne brave pas volontiers pour un cabinet lorsqu'on aspire à l'affaiblir afin de se rendre soi-même possible, ou touche à des intérêts matériels très-intolérants de leur nature et très-peu disposés à se laisser dominer par un grand intérêt national. Que le ministère essaie de toucher aux fers, aux sucres, ou à tel autre produit manufacturier ou agricole que ce soit, par un traité ou un changement dans les tarifs, et il verra ce que deviendra, sous les inspirations de l'égoïsme électoral, la majorité qu'il se flatte d'avoir conquise. Qu'il tente quelque chose dans l'ordre des idées politiques, sous le feu roulant de la presse; qu'il donne suite, par exemple, aux projets de dotation, dont il passe pour avoir accepté le principe, et l'on verra bientôt jusqu'où cette majorité est disposée à se compromettre avec lui! Tel député a consenti à voter les fonds secrets, mais c'est à condition que ses électeurs ne seront contrariés dans aucune de leurs exigences; tel autre a bien voulu servir un jour M. Guizot, mais sous la réserve de lui infliger chaque matin, pour complaire au public et conserver ses allures d'indépendance, la plus sensible des injures, en lui déniant tout sentiment français et toute intelligence politique. C'est à ces conditions qu'il va falloir gouverner; et n'est-on pas trop heureux de trouver des gens qui les acceptent?

Pendant que le gouvernement représentatif s'affaiblit en France, il continue de se développer en Angleterre dans toute sa grandeur native. Sir Robert Peel a arrêté ce fractionnement des partis qui commençait à se produire sous le cabinet précédent. La majorité n'est plus, comme en 1839 et 1840, à la

merci des radicaux purs, des radicaux modérés, du parti irlandais ou de quelques *saints;* il n'y a que des whigs et des tories, comme au temps de Pitt et de Fox. Le cabinet anglais termine deux grandes guerres, ouvre la Chine, et impose à ses amis politiques de grands sacrifices d'opinion et d'intérêt : cela s'appelle gouverner. C'est à rougir pour nous du parallèle.

L'Espagne commence ses élections. On peut dire cette fois sans exagération que le sort de ce malheureux pays est au fond de l'urne électorale. Si la Péninsule n'était la terre de l'imprévu, on pourrait croire que le régent est en ce moment placé entre un 18 brumaire et un acte d'accusation ; mais en Espagne moins qu'ailleurs la logique gouverne le monde, et il n'est pas impossible que toutes ces violences et tout cet arbitraire brutal ne finisse de la manière la plus régulière et la plus pacifique du monde. Certains bruits de transactions matrimoniales sont même arrivés récemment jusqu'au public, et les personnes bien informées assurent que le général Espartero se montre disposé à entrer enfin dans les seules voies que lui désignent la sécurité de l'avenir et le bonheur de sa patrie. Puisse le trône d'Isabelle II, élevé au milieu des orages, s'asseoir enfin sur une base de conciliation et de paix! C'est notre vœu le plus cher comme catholiques et comme Français.

Une grande calamité vient de frapper les Antilles françaises; il semble que tous les fléaux soient destinés à éprouver ces populations infortunées. La charité chrétienne va se montrer active et inépuisable. Lorsqu'on se préoccupe autant du sort et de l'avenir des noirs, il est bien juste de ne pas oublier les blancs, et nous approuvons toutes les mesures que le gouvernement a cru devoir proposer aux Chambres. Elles seront votées avec empressement.

REVUE SCIENTIFIQUE.

SCIENCES PHYSIQUES. — SCIENCES PHYSIOLOGIQUES.

Recherches sur l'engraissement des bestiaux et la formation du lait.— Il ne faut pas se méprendre sur le but du travail dont nous donnons ici le titre, et qui a été fait en commun avec MM. Dumas, Boussingault et Payen, en le considérant comme le produit de recherches laborieuses, tendant à éclairer simplement une application usuelle; il s'agit bien plutôt dans ce travail, malgré son apparence spéciale, de concourir à l'établissement de la doctrine chimico-physiologique dont M. Dumas s'est déclaré le chef, et au service de laquelle il se consacre avec une ardeur infatigable dans ses leçons publiques, dans ses publications, dans ses discussions. La prétention de la nouvelle doctrine, si tant est qu'elle soit nouvelle, n'aspire à rien moins qu'à faire descendre les sciences physiologiques et médicales de la condition en quelque sorte excentrique que leur assurent des lois particulières, au milieu des sciences physiques et chimiques et des sciences morales et psychologiques, pour les réduire ni plus ni moins qu'à un simple corollaire, ou tout au plus à un appendice de la chimie. Il y a déjà quelque quatre cents ans que l'Europe savante a assisté au spectacle de semblables tentatives; il y a aussi bien longtemps que les physiologistes, et surtout les médecins praticiens, ont fait justice de ces tentatives, et Stahl en particulier, qui réunissait, comme on sait, la double couronne d'un grand chimiste et d'un grand médecin, a creusé de toute la force de son génie la ligne profonde de démarcation qui s'élève et doit s'élever entre les phénomènes de la matière brute et les phénomènes de la nature vivante. Les chimistes modernes réussiront-ils, au gré de leur vœu, à combler cet abîme? Ils l'essaient au moins, et c'est, nous le répétons, à ces fins que tendent les recherches dont nous offrons ici l'analyse.

Tous les animaux, toutes les plantes, disent les auteurs de ces recherches, contiennent de la matière grasse; en la voyant s'accumuler dans certains de leurs tissus, en la voyant se modifier et disparaître parfois, la première pensée de tous les observateurs a dû pencher vers cette opinion, généralement admise, que les matières grasses se produisent au moyen des aliments de la plante ou de l'animal, et par des procédés analogues, sans doute, dans les deux règnes. Ces recherches, objet du travail actuel, tendent au contraire à établir que les matières grasses ne se forment que dans les plantes; qu'elles passent toutes



formées dans les animaux, et que là elles peuvent se brûler immédiatement pour développer la chaleur dont l'animal a besoin, ou se fixer plus ou moins modifiées dans les tissus; pour servir de réserve à la respiration.

Dans l'opinion des auteurs de ces recherches, la matière grasse ne se forme pas de toute pièce par un travail d'assimilation, comme le soutiennent les physiologistes; la même matière qui apparaît fréquemment à la suite de la décomposition partielle des substances animales ne se forme pas non plus encore de toute pièce. Dans l'un comme dans l'autre cas elle préexiste; et le travail physiologique sur les êtres vivants, de même que le travail de décomposition sur les substances organiques privées de vie, se borne à la développer, à la mettre à nu. C'est donc à l'aide de la matière grasse toute faite que les animaux parviennent à régénérer les substances diverses de leurs organes et à fournir le beurre de leur lait.

Cette opinion était assez difficile à admettre, au moins pour les animaux herbivores, car ici deux difficultés se présentaient. 1° Trouve-t-on dans les plantes assez de matière grasse pour expliquer à son aide l'engraissement du bétail ou la formation du lait? 2° N'est-il pas plus simple de supposer que le beurre ou la graisse sont des produits de quelques transformations du sucre, faciles à comprendre d'après sa constitution et celle des matières grasses? Il est si peu naturel d'admettre que le bœuf à l'engrais trouve dans ses aliments la graisse qu'il s'assimile, qu'à moins d'avoir fait une multitude d'analyses de plantes, et d'avoir vu la matière grasse reparaître partout et en quantité supérieure à celle qu'on suppose dans les organes végétaux, on n'accepte pas aisément cette pensée; mais elle ne répugne nullement quand on s'est convaincu comme moi, dit M. Payen, que dans les plantes on observe presque toujours une association constante de matières azotées neutres et de substances grasses. M. Payen a vu cette association, non-seulement dans les graines, mais aussi dans les feuilles et les tiges. C'est ainsi, continue M. Payen, que nous nous sommes trouvés conduits, M. Dumas par des vues de physiologie animale, M. Boussingault par des considérations agricoles, et moi par mes opinions sur la physiologie des plantes et par mes expériences sur la composition de leurs tissus, à admettre une opinion semblable et à la soumettre aux vérifications de l'expérience.

Dans cette opinion les matières grasses se formeraient principalement dans les feuilles des plantes et elles y affecteraient souvent la forme et les propriétés des matières cireuses. En passant dans le corps des herbivores, ces matières, forcées de subir dans leur sang l'influence de l'oxygène, y éprouveraient un commencement d'oxydation, d'où résulterait l'acide stéarique ou oléique qu'on rencontre dans le suif. En subissant une seconde élaboration dans les carnivores, ces mêmes matières, oxydées de nouveau, procureraient l'acide margarique qui caractérise leur graisse. Enfin ces divers principes, par une oxydation encore plus avancée, pourraient donner naissance aux acides gras ou volatils qui apparaissent dans le sang ou dans la sueur. Bien entendu qu'une combustion complète pourrait les changer en acide carbonique et en eau, et les éliminer de l'économie. Ainsi, en prenant leur point de départ dans la cire des feuilles, MM. Dumas, Boussingault et Payen la voient passer par la digestion dans le chyle des herbivores, subir dans leur sang une oxydation qui en formerait la stéarine et l'oléine; de là, passant dans les carnivores, la stéa-

rine, en s'oxydant de nouveau, y deviendrait de la margarine. Enfin, par une oxydation nouvelle, des acides volatils se formeraient à leur tour. Il restait dans le système proposé un dernier point à éclaircir : c'était de savoir dans quels rapports existent les principes nutritifs des aliments avec lesquels on a coutume d'engraisser les animaux et les progrès de l'engraissement de ces animaux. Plusieurs séries d'expériences et de nombreuses analyses ont été pratiquées dans ce but par les auteurs du mémoire dont il s'agit. De cet ensemble d'observations et d'expériences, MM. Dumas, Boussingault et Payen ont déduit des résultats qui confirment, à tous égards, leurs principes théoriques. Les voici : le foin renferme plus de matière grasse que le lait qu'il sert à former ; il en est de même des autres régimes auxquels on soumet les vaches ou les ânesses. Les tourteaux de graines oléagineuses augmentent la production du beurre, mais parfois le rendent plus liquide et peuvent lui donner le goût d'huile de graines, lorsque cet aliment entre en trop forte quantité dans la ration. Le maïs jouit d'un pouvoir engraissant déterminé par l'huile abondante qu'il renferme. Il existe la plus parfaite analogie entre la production du lait et l'engraissement des animaux. Le bœuf à l'engrais utilise pourtant moins de matière grasse ou azotée que la vache laitière ; celle-ci, sous le rapport économique, mérite de beaucoup la préférence s'il s'agit de transformer un pâturage en produits utiles à l'homme. La pomme de terre, la betterave, la carotte n'engraissent qu'autant qu'on les associe à des produits renfermant des corps gras, comme les pailles, les graines de céréales, le son et les tourteaux de graines oléagineuses. A poids égal, le gluten mêlé de fécule et la viande riche en graisse produisent un engraissement qui, pour le porc, diffère dans le rapport de 1 à 2.

Au moment où nous écrivons ces lignes, M. Liebig, célèbre chimiste allemand, élève contre les résultats des expériences de MM. Dumas, Boussingault et Payen, des objections qu'il paraît difficile de résoudre. La principale de ces objections établit qu'on retrouve dans les excrétions des animaux engraissés à l'aide de tel ou tel régime d'alimentation la même quantité à peu près de matière grasse présentée par les aliments. D'où il suit, comme on le conçoit sans peine, qu'il n'est rien moins qu'exact de prétendre que la graisse des animaux leur vient de matières grasses renfermées dans les aliments. Jusqu'ici les objections ne portent que sur le côté chimique du problème soulevé par le travail de MM. Dumas, Boussingault et Payen ; mais, indépendamment de ce genre de difficultés, il s'en présente de beaucoup plus graves sous le rapport physiologique. Nous nous contentons, pour le moment, de reproduire l'état actuel de la question ; nous la reprendrons plus tard, lorsque la discussion qui commence à s'engager en aura mis à jour tous les éléments.

De la distribution, de la valeur et de la législation des eaux dans l'ancienne Rome, par M. Dureau de la Malle. — On connaît de réputation les efforts et la magnificence des édiles romains pour fournir d'eau les divers quartiers de la ville éternelle. M. Dureau de la Malle a envisagé ce grand fait sous le rapport de l'utilité et de la législation. Les aperçus de ce savant méritent de fixer l'attention. Nous allons en résumer ici les principales considérations, afin de faire ressortir d'une manière positive la pensée dominante de ces gigantesques opérations.

Les acqueducs romains, bien que leur construction fût assez coûteuse, étaient néanmoins une dépense productive. Ceux de la capitale de l'empire subsistent encore en partie, et leurs débris, leurs arcades, qui rayonnent dans tous les sens à travers la campagne de Rome, frappent d'étonnement par leur nombre et par leur hauteur. Mais l'eau qu'ils amenaient à Rome était chèrement vendue à ses riches et voluptueux habitants; on la frappa d'un impôt nommé *vectigal ex aquæductibus*, ou bien *vectigal formæ*, du nom des tuyaux par lesquels passait l'eau réunie dans les bassins généraux. Les seuls jardins et les villas placés près des conduits payaient au trésor 250,000 sesterces (67,500 francs). Celui qui prenait plus d'eau qu'il ne lui en avait été concédé payait une amende d'une livre d'or pour la valeur en eau d'une obole.

La longueur réunie de tous les conduits qui apportaient de l'eau à Rome était de 107 lieues de 4,000 mètres, ou 428,000 mètres, dont 32,000 en arcades. Quant à la quantité fournie à Rome par ce système de conduits, M. Dureau de la Malle la détermine d'après les rapports entre les mesures anciennes et les mesures actuelles, et, en défalquant du produit les dérivations légales et les dérivations frauduleuses, il l'évalue à 11,075 pouces d'eau. Sur ce nombre, 4,388 pouces étaient distribués aux propriétaires; le reste était destiné aux usages publics. On peut juger approximativement de l'importance du revenu que Rome retirait de la vente des eaux, par la rente annuelle de 250,000 sesterces (67,500 francs) que payaient les jardins et les plants d'oliviers situés autour des conduits, des châteaux d'eau et des fontaines. A coup sûr, les plants d'oliviers et les jardins situés dans cette bande resserrée n'absorbaient pas pour leur irrigation le vingtième des 4,388 pouces concédés aux particuliers. Ce serait donc au moins 1,244,000 francs que rapportait la vente des eaux à Rome ou dans les environs.

M. Dureau de la Malle met en regard le nombre et le prix des pouces d'eau que la ville de Paris concède aux particuliers en 1843 à Londres, en 1826, 5 à 6,000 pouces d'eau étaient distribués par sept compagnies. En 1823 Paris ne jouissait, pour une population de 713,000 habitants, que de 1,016 pouces d'eau. Les porteurs d'eau n'en puisaient dans la Seine que 300 pouces. Aujourd'hui, en 1843, les eaux conduites à Paris des diverses prises d'eau, sans oublier le puits artésien de Grenelle, qui, à 32,50 mètres au-dessus du sol, fournit 80 pouces d'eau, représentent un total de 5,380 pouces. Le volume des eaux vendues à Paris est d'environ 390 pouces, dont 90 en eau de Seine et des sources, et 300 en eau de l'Ourcq. Le total des revenus obtenus à Paris par la vente des eaux, en tenant compte de la diversité des prix suivant la nature des eaux, égale aujourd'hui 890,000 francs.

BULLETIN LITTÉRAIRE.

Études sur les Idées et sur leur union au sein du Catholicisme.
Chez DEBÉCOURT, libraire-éditeur.

Le tableau des opinions humaines offre souvent d'étranges contrastes. Cette remarque est surtout vraie quand on l'applique à notre temps. Des doctrines si diverses ont été mises au jour, proclamées et enseignées, qu'il en résulte parfois un bizarre amalgame de principes, d'assertions et de pensées.

Voyons, par exemple, ce qui se passe à l'égard de la philosophie. On rencontre beaucoup d'hommes sensés, raisonnables et instruits, qui soutiennent gravement que c'est la plus inutile et la plus stérile de toutes les études. Des savants, des membres de l'Institut, vous demanderont sérieusement si la philosophie a avancé depuis Socrate, quelles questions elle a résolues, quelles énigmes elle a devinées.

A côté de cette insouciance hautement proclamée, on voit une foule d'esprits se préoccuper vivement de ces grandes questions philosophiques qui ont toujours eu le privilége d'intéresser les penseurs. On réimprime Descartes, Leibniz, Malebranche, et les éditions de leurs œuvres trouvent de nombreux acheteurs. Tous les jours on voit paraître, sur les mêmes sujets, des ouvrages contemporains où l'on agite quelques-unes de ces éternelles questions dont la pensée ne se lasse pas de poursuivre la solution.

Les femmes elles-mêmes descendent dans l'arène, parce qu'elles sentent fort bien que ces sujets sont pour elles d'un intérêt aussi vif, aussi prééminent que pour les hommes. Une grande dame italienne a publié récemment un ouvrage assez volumineux sur la doctrine des Pères de l'Église ; et, s'il faut en croire certaines confidences peut-être indiscrètes, l'ouvrage que nous annonçons est dû à la plume d'une dame française, qui, au milieu du mouvement du grand monde a su trouver des heures pour méditer sur les sujets les plus graves. Ce livre lui-même nous paraît porter un certain cachet d'esprit qui nous a disposé à accueillir ces indications un peu vagues. Une grande finesse d'observation, une appréciation juste et rapide, une sobriété élégante de diction, constituent certaines grâces et certains agréments qui nous semblent révéler le caractère féminin ; et les censures, que l'on peut toujours exercer sur un ouvrage remarquable, portent ici sur des défauts qui se rattachent à ce même caractère.

Il était naturel que la fatigue et le découragement se fussent emparés de beaucoup d'esprits au sujet de la philosophie. Les hommes professant cette science avaient exercé un pouvoir immense dans le siècle dernier ; mais ils

avaient fait entrer dans leur enseignement tant d'erreurs et tant d'assertions pernicieuses, qu'on a dû se lasser d'eux et de leurs doctrines. La réprobation méritée dont l'opinion les a frappés a paru un instant rejaillir sur la philosophie elle-même; et les gens graves dont nous parlions naguères en sont encore à ce point de vue transitoire.

Mais il est plus naturel encore que les esprits retournent bientôt à l'examen de ces questions fondamentales, dont l'intérêt est bien évidemment le plus grand et le plus vif qui puisse porter un esprit vers l'étude de la science. Dans ce retour vers un objet que l'intelligence ne pourra jamais perdre de vue, la philosophie se montre complétement revenue des doctrines sensualistes et matérialistes. Mais parmi ceux qui répudient ces fatales traditions, tous ne reviennent pas également jusqu'au point où se trouve la seule base fixe et immuable à laquelle se rattachent toutes les grandes solutions des problèmes philosophiques. La vérité catholique offre seule ce fondement indestructible, et nous félicitons l'auteur des *Études sur les idées* de s'être placé ouvertement sur ce terrain solide. Il proclame son adhésion pleine et entière aux dogmes chrétiens, tels qu'ils ont été formulés au sein de cette Eglise qui seule présente un corps de doctrine ferme, harmonieux, parfaitement conséquent avec lui-même, et résolvant le plus complétement possible, à la parfaite satisfaction de l'intelligence, le problème capital de la destinée humaine.

Notre auteur se distingue par une manière originale de voir les choses, et par le choix d'expressions heureuses et piquantes pour énoncer ses idées. Si son livre était autre chose que de simples études, nous lui reprocherions le défaut d'ordre et un certain manque d'érudition à l'égard des doctrines qu'on a professées, sur les sujets qu'il traite, dans les anciennes écoles de philosophie, et dans les écoles chrétiennes du moyen-âge. Le talent le plus remarquable, le génie lui-même, ne peuvent suppléer complétement au défaut de ces notions positives qui ne peuvent s'acquérir qu'au prix d'un travail souvent âpre et rebutant. Mais le livre que nous cherchons à apprécier n'est point un traité dogmatique; c'est surtout le résultat des méditations de l'auteur.

De là vient qu'il présente d'une manière originale et neuve des choses même qui ont souvent été dites, mais que cependant il a trouvées lui-même, parce qu'il n'a point été les chercher là où il pouvait les apprendre, et qu'elles se sont présentées spontanément à son esprit. Le coup d'œil en est moins vaste et moins compréhensif, mais il a par là même quelque chose de plus naturel. Nous pensons que notre auteur, si on lui reprochait de donner comme neuves des considérations déjà employées, pourrait s'approprier la réponse fort connue d'un bel esprit du dernier siècle, de celui qui trouvait l'antiquité une plaisante donzelle, qui avait dit avant lui ce qu'il aurait fort bien su dire avant elle.

L'ouvrage entier repose sur une manière fort remarquable de considérer la nature et les causes des égarements de l'esprit humain.

La théorie de l'erreur est un sujet fort grave, fort intéressant, et sur lequel on a beaucoup pensé et beaucoup écrit. Nul philosophe, peut-être, n'a sur ce point atteint à la profondeur des vues de saint Augustin. Il montre l'âme humaine faite pour la vérité, et douée d'une sorte d'œil immatériel au moyen duquel elle voit la vérité dans les idées. Ce qu'elle voit ainsi est toujours vrai, et l'œil immatériel ne peut apercevoir l'erreur, parce que l'erreur n'a pas de place dans

le monde intelligible. L'erreur analysée et réduite à ses éléments primitifs repose donc sur le néant. Comme l'œil matériel ne peut pas proprement voir les ténèbres qui ne causent que l'absence de vision, l'œil de l'âme peut ne rien voir, mais il ne saurait réellement voir le néant.

Dans cette belle théorie, pour expliquer l'erreur il faut recourir à un autre élément qui n'est plus entièrement et exclusivement dans l'ordre des idées. La base, pour ainsi dire, de l'erreur est l'ignorance. L'homme souvent ignore; alors il ne voit rien dans les idées qui éclairent son intelligence ; mais cet état lui répugne, et, un secret orgueil l'empêchant d'avouer sa propre ignorance, il affirme gratuitement et arbitrairement quelque chose qu'il met à la place de ce qu'il ignore.

L'erreur véritable résulte donc de deux éléments : l'un purement négatif, qui est l'ignorance; l'autre volontaire et coupable, au moins dans sa racine, qui est un mensonge. Ce mensonge consiste en ce que l'homme déclare savoir ce qu'il ne sait réellement pas; et lors même que par la suite il devient sa propre dupe, et garde sans défiance la conviction factice qu'il s'est donnée, il est toujours possible de remonter par la pensée à l'acte téméraire et présomptueux qui a créé arbitrairement cette conviction.

Cette théorie si profonde ne paraît pas avoir été connue de notre auteur. Mais s'il n'a pas fait une étude complète de saint Augustin, il a observé finement les hommes et les choses; et il est fort remarquable de voir comment il se place, par ses propres réflexions, près du seul point de vue qui soit rigoureusement inattaquable.

Dans sa préface il signale quelques causes des erreurs qui sont aujourd'hui le plus en vogue. Chaque siècle, chaque époque a en effet ses travers auxquels les esprits sont plus particulièrement enclins, comme dans l'ordre physique il se rencontre souvent des influences épidémiques pour certaines maladies. Notre auteur résume les travers de certaine école moderne par une phrase parfaite de netteté et de précision. « La raison, dit-il, signifie pour elle un instrument individuel dont on veut faire une mesure générale, une confiance illimitée en ses propres forces, la prétention exorbitante d'être arrivé sans avoir marché, l'ambition de savoir sans avoir étudié. »

Ailleurs, par une pensée fine et élégamment rendue, il signale un travers d'esprit bien commun dans cette même école et chez tous les rationalistes en parlant de gens qui affirment que le néant commence où s'arrête leur regard.

Après ces observations partielles sur la nature de l'erreur, nous trouvons deux grands principes hautement proclamés. L'un est exprimé par cette belle formule de Leibniz : que la vérité, comme l'univers et l'Océan, est d'une seule pièce. Le second consiste à dire que toute idée a toujours un fondement vrai.

Les idées, dit l'auteur avec esprit, mais avec moins d'exactitude scientifique, sont un produit naturel et comme une végétation de l'esprit humain. Elles ont donc toujours une origine bonne et légitime, puisque c'est Dieu qui a fait l'esprit humain ce qu'il est. Elles doivent par conséquent être vraies en elles-mêmes, et seulement avoir besoin de se limiter réciproquement en se coordonnant et en se plaçant dans un système général et unique.

Il y aurait ici bien des choses à dire. La rigueur scientifique voudrait que l'on dît que chaque idée, comme pure idée, est nécessairement et absolument

vraie; mais aussi que les idées n'affirment rien dans l'ordre de la réalité, qu'elles sont les types absolus de la possibilité des choses, mais non l'expression de leur réalité. Enfin il faudrait montrer que les affirmations que prononce l'âme humaine, à l'égard du monde réel, viennent toutes, sans aucune exception, de sources étrangères à la pure intelligence, et que le monde idéal, pour l'homme dans sa condition présente, n'est qu'un monde d'abstractions entièrement dénuées de vie et de fécondité, s'il ne s'y mêle quelque élément de réalité.

Mais l'idéologie est encore un rameau de la philosophie bien mal connu, et nous serions trop sévères en reprochant à notre auteur de l'avoir peu étudiée. Au contraire, nous admirons sa sagacité en le voyant se placer de lui-même, et sans guide, si près de la vérité, et à un point de vue si large.

De ces prémisses, sur lesquelles nous n'entendons faire que des réserves, l'auteur conclut que tout le travail intellectuel de l'humanité se résume en deux grands mouvements, l'un d'enfantement des idées, l'autre de coordination de ces mêmes idées.

Le premier mouvement se rattache à la création : Dieu en est le premier moteur par l'infusion de ce principe de vie et de développement dont il a doué l'esprit humain. Le second mouvement s'exécute par le ministère de l'Eglise de Jésus-Christ, qui a pour mission d'harmoniser, de réunir et d'accorder toutes les vérités partielles, et d'en faire un tout parfaitement harmonique comme l'univers, continu et immense comme l'Océan.

Voilà certainement un point de vue vaste et noble. Cependant ici encore nous aurions des réserves à faire; mais nous ne fatiguerons pas le lecteur par une critique froide et minutieuse. Signalons plutôt à son attention les vues justes et élevées de l'auteur sur la grandeur et l'esprit réellement si large du catholicisme.

Cette religion, qui est destinée à embrasser un jour l'universalité des hommes, doit naturellement être vaste et compréhensive. Toute vérité s'harmonise avec elle; elle n'exclut rien que l'erreur positive. Ce point de vue est énergiquement exprimé par l'auteur.

« Le nom même de l'admirable religion que l'on nomme catholique est admirable, dit-il; il est à la fois la preuve de sa vérité et la définition de son être. »

Un peu plus loin :

« L'Eglise catholique offre trois caractères : elle nourrit ses enfants spirituels du lait de la vérité; elle cache sa tête dans les nues, et elle permet aux philosophes de mesurer sa base et d'admirer ses mystérieuses proportions. »

On ne saurait mieux dire. Que notre auteur fasse encore quelques études sur l'histoire de la philosophie, et surtout sur cette philosophie grande, noble et irréprochable, qu'on trouve développée chez les Pères et chez les Docteurs de l'Église; mais que ce soit sans rien perdre de sa manière originale et piquante, de cette fraîcheur d'expression qui lui rend propres des idées émises déjà, mais qu'il semble découvrir, parce qu'il les pense à son tour, et d'une façon toute nouvelle.

Citons encore :

« Liberté et pouvoir, égalité et ordre, marche à la perfectibilité à travers

la douleur, c'est en vain que l'esprit humain vous renie ou choisit entre vous; car quand il ne veut pas vous voir en Dieu il cherche à vous fixer sur la terre, tant il vous porte partout avec lui! Car, lorsqu'accablé de l'idée de l'éternité il veut se réfugier dans le temps, il vous y trouve de nouveau à ses côtés; mais il ne vous y a entraînés un moment que pour être bientôt aussi entraîné par vous et ramené impérieusement dans la voie qu'il n'avait délaissée qu'en oubliant que vous êtes éternelles, et que vous ne conduisez qu'à l'éternité. »

Plus loin, dans le même chapitre, nous remarquons ce passage :

« Songe-t-on d'où cet établissement chrétien est sorti? De la réunion de douze hommes du peuple, dont la plupart exerçaient des plus vils métiers; du sein d'une tribu obscure, étrangère aux autres nations, de la parole d'un homme élevé dans l'atelier d'un faiseur de jougs et de charrues. Avec de si pauvres moyens, humainement parlant, cette loi et ce gouvernement ont pris un accroissement et montré une prospérité qu'aucun établissement humain n'a jamais pu atteindre, qu'aucune sagesse humaine n'a pu sonder, se montrant plus petits que les petits pour les encourager, plus élevés que les plus élevés pour les confondre. »

En lisant l'ouvrage nos lecteurs sentiront qu'il remue une masse prodigieuse d'idées. S'ils ne trouvent pas dans l'écrivain un guide parfaitement sûr, ils rencontreront en lui un compagnon d'études aussi spirituel écrivain que sagace observateur.

La Bible des Familles, par M. l'abbé Orsini; un beau volume, format grand. Elzevir, orné de 120 sujets gravés sur bois; 10 fr. Au comptoir des imprimeurs-unis, 15, quai Malaquais. — *Cicéron et son siècle*, par A.-F. Gautier aîné, chez L. Hachette, rue Pierre-Sarrazin, 12; 7 fr. 50 c. — *Histoire de saint Bernard*, par l'abbé M.-Th. Ratisbonne; seconde édition, revue et augmentée; 2 vol. in-8°; 12 francs. Chez Périsse, 8, rue Pot-de-Fer Saint-Sulpice. — Histoire de *Napoléon Bonaparte*, par Amédée Gabourd; 1 volume in-8°, 3 francs. Chez Waille, rue Cassette, 8. — *Colonisation de l'Algérie*, par Enfantin; 1 volume in-8°, 7 francs 50 cent. Chez P. Bertrand, 38, rue Saint-André-des-Arcs. — *Histoire militaire des Éléphants*, par le colonel Armandi. Chez Amyot, rue de la Paix, 6.

L'Église a toujours usé d'une prudente réserve en livrant aux fidèles le texte de la Bible : c'était prévenir de dangereuses interprétations et de stériles controverses. Il y a en effet dans les expressions naïves des traditions primitives, dans les images nues du symbole, dans les mystères de la prophétie, dans les profondeurs du dogme, bien des armes pour une imagination dépravée ou un esprit sceptique. De ce point de vue une *Bible des Familles* nous paraît devoir être ainsi conçue : retrancher tous les passages dont pourrait s'alarmer la pudeur la plus scrupuleuse, le Cantique des cantiques en entier; ne donner qu'en partie les trois derniers livres du Pentateuque, les psaumes, les prophéties, les épîtres de saint Paul et l'Apocalypse. M. l'abbé Orsini n'a point procédé

de la sorte; il s'est contenté de retrancher ou de voiler les passages dont la nudité d'expression pouvait blesser, et, s'il a rayé d'un seul trait de plume les douze petits prophètes, toutes les épîtres sans exception et l'Apocalypse, c'est uniquement, dit-il, « pour rendre le format plus portatif. » Il est aussi d'autres suppressions dont nous ne saurions admettre la nécessité : ce sont celles qui n'ont pour but que d'éviter quelques répétitions; souvent elles font perdre au livre saint la forme antique de son style patriarcal. C'est un léger palliatif, ensuite, que quelques liaisons heureuses, quelques transitions habilement soudées. M. Orsini n'a garde de dissimuler les retranchements qu'il a dû opérer, mais il les précise le moins nettement possible. C'est à la fois prudence et loyauté : faire plus paraîtrait vouloir substituer un texte tronqué au livre complet : les uns pourraient y voir une mutilation profane, les autres s'en servir à légitimer de coupables omissions dans un intérêt de secte ou de parti; faire moins serait aiguillonner la curiosité et provoquer de dangereuses recherches. Mais si, comme M. l'abbé Orsini, nous nous placions exclusivement au point de vue moral, ce n'est point la Bible tout entière, c'est le Nouveau-Testament seul que nous publierions. Les personnes qu'il a eu principalement en vue, les femmes, les enfants, par exemple, ont moins besoin de l'histoire de Moïse et des Hébreux que de celle de Jésus-Christ et des apôtres; la loi de l'Évangile leur est plus indispensable que la législation du Lévitique. Quoi qu'il en soit, nous ne terminerons point sans rendre pleine justice à la beauté typographique si remarquable de l'ouvrage, bien qu'elle soit un peu déparée par quelques gravures d'une exécution presque grotesque. Peut-être reviendrons-nous sur ce travail.

De la Bible nous descendons aux biographies; du genre humain nous passons à l'homme. Si la Bible est la grande synthèse des traditions humaines, les biographies en sont à leur tour le terme extrême d'analyse; car l'histoire roule entre deux pôles, l'humanité et l'individu. Il se fait au sein du monde moral une merveilleuse circulation de la vie, qui, passant de l'homme à l'espèce et de l'espèce à l'homme, rend insaisissable le point précis où chacun d'eux se communique et s'influence. C'est une sphère vivante dont, suivant l'expression de Pascal, le centre est partout et la circonférence nulle part. Les grands hommes s'expliquent par leur siecle et leur siècle par eux. De là, pour les historiens éminents, jaillissent à chaque pas de nouveaux aperçus et s'ouvrent de plus vastes horizons. Voilà pourquoi l'histoire est toujours faite et toujours à faire.

Les biographies dont nous avons à parler ici se rapportent à trois époques, à trois noms : Cicéron pour l'ère païenne, saint Bernard pour le moyen âge, et Napoléon pour les temps modernes.

« Ce livre est une histoire et non pas une biographie; ce n'est pas un seul « homme, mais la vie d'un peuple que j'ai voulu peindre. » Tel est le début du livre de M. A.-F. Gautier aîné, intitulé : *Cicéron et son siècle.* Et précisément nous n'avons trouvé là qu'une biographie et point d'histoire, qu'un homme au lieu d'un peuple. L'auteur a pris pour épigraphe : « Le progrès est la grande loi « de l'humanité. » Et cependant est-il un seul fait social dont il ait constaté ou apprécié le progrès? Nous l'avons en vain cherché. « Un peuple, dit-il encore, n'est point une collection d'individus, mais une communauté d'action, de pensée et de but. » Eh bien, de cette première page à la dernière il n'y a pas la moindre trace d'un but national commun; tout se conduit et s'explique par des passions individuelles. Trève enfin à ces préfaces humanitaires qui jettent à tout venant,

comme une recette de bateleur, des idées où sont peut-être la gloire de notre siècle. Dans cette histoire cependant il y avait tout un monde de partis politiques et de révolutions sociales à décrire. C'était quelque chose déjà que le patriciat romain luttant en la personne de Sylla contre la plèbe qui s'essaie, dans Marius et Cinna, pour triompher avec César réalisant l'idée populaire des Gracques. Ce livre est éclectique, rien de plus, rien de moins : à l'introduction le nom de M. Cousin, au titre celui de Cicéron. L'éclectisme, c'est le moi; que parlez-vous donc après cela de peuple, d'humanité, de progrès?

Il y a dans Cicéron deux hommes : le philosophe et l'homme d'État. Le premier est grand même pour la postérité: c'est l'auteur des *Académiques,* des traités *de Finibus, de la Nature des Dieux, de la Divination, du Gouvernement, des Lois,* etc., celui enfin qui résume la science et la morale païennes, qui vulgarise la philosophie grecque parmi les Romains et qui *hellénise,* pour ainsi parler, ces conquérants du monde. M. Gautier l'a presque méconnu. Le second fut petit même aux yeux de ses contemporains; c'est l'avocat timide et vantard qui flotta sans cesse entre tous les partis, l'homme politique qui ne fut qu'orateur, et l'orateur que préoccupait le triomphe de sa vanité seule. C'est celui-là qu'on choisit pour héros. Non, l'homme de son siècle, ce n'est pas Cicéron; c'est César. Le premier s'est parfaitement caractérisé lui-même d'un seul mot : *Magnus sum opinator :* toute son histoire est là.

Nous demandera-t-on quelles sont les conditions d'une biographie parfaite? Rien n'est plus propre à l'expliquer que l'*Histoire de saint Bernard* par M. l'abbé Ratisbonne. Ce livre semble avoir précisément toutes les qualités dont le précédent a les défauts. L'homme et son siècle se tiennent et se caractérisent l'un par l'autre. La vie de saint Bernard est divisée en cinq époques, répondant chacune à une mission particulière, à une œuvre religieuse ou sociale : Vie domestique (1091 à 1113) ; — vie monastique (1113 à 1130) ; — vie politique (1130 à 1140) ; — vie scientifique (1140 à 1145) ; — vie apostolique (1145 à 1153). Cette division trop méthodique peut-être est cependant exacte dans ses termes généraux. M. Ratisbonne fait bien connaître le moyen-âge, apprécier l'influence des ordres monastiques et l'immense mouvement que saint Bernard imprima à la chrétienté. Sa pensée toujours vive pénètre aux entrailles du sujet, et son style toujours plein s'anime et se colore comme la pensée même qu'il revêt. Ce livre est, avec la *Vie de saint Dominique,* de *Sainte Élisabeth,* de *Saint François d'Assise,* l'un des plus beaux monuments de ce genre ; mais comme il est à sa seconde édition et que sa fortune est déjà faite, nous n'en entreprendrons point un examen suivi. Ce qui distingue cette édition nouvelle, c'est l'addition de quelques chapitres d'autant plus remarquables qu'ils retracent un des côtés les plus saillants du caractère de saint Bernard, le culte de la sainte Vierge. Qu'il nous suffise de dire que tout homme de savoir et de goût l'aimera, que tout chrétien doit le lire.

Du saint moine de Clairvaux au César des temps modernes il y a toute la distance des siècles qui les séparent. Et cependant, si, à la voix de saint Bernard, les Croisades allèrent porter le Christianisme en Asie, Napoléon n'a-t-il pas aussi promené par toute l'Europe, au vol de ses aigles victorieuses, les grandes idées de la France? L'histoire de Napoléon, par Amédée Gabourd, ne creuse pas profondément ce vaste mouvement social dont son héros fut ou l'instrument ou l'adversaire; mais elle ne porte l'empreinte d'aucune théorie exclusive.

L'auteur marche dans les voies sûres de l'impartiale vérité; l'auréole d'un grand nom ne l'éblouit point; au conquérant couronné il demande un compte sévère de ce qu'il a fait pour son orgueilleuse ambition et de ce qu'il n'a point fait pour le peuple et pour la France. Destiné à la jeunesse chrétienne, cet ouvrage remplit toutes les conditions du but qu'il se propose; il met en saillie le côté religieux, toujours si méconnu, de la vie de cet homme qui commença son testament en disant : « Je meurs dans la religion catholique, apostolique et « romaine, au sein de laquelle je suis né. » Avec la concision nécessaire à un abrégé, il n'omet cependant aucun fait important, et ces faits, toujours puisés à des sources pures, laissent peu de place à la critique.

Étranges vicissitudes des destinées humaines dans notre siècle! Voilà l'ex-grand pontife saint-simonien devenu membre de la commission scientifique de l'Algérie; celui qui naguère décrétait la foi nouvelle fait maintenant un livre sur la colonisation de nos possessions d'Afrique. Il y a quelque courage à rompre ainsi le silence; un esprit faible se fût drapé pour toujours dans sa grandeur passée. Mais, après douze années d'absence, c'est encore le saint-simonien que nous retrouvons; il en a conservé les idées, le langage, tout enfin, jusqu'aux formules symboliques du style et à l'usage immodéré *de l'italique* et de *la petite capitale*. Or, dans le rapide mouvement intellectuel de notre époque, où tout vieillit si vite, cette forme affectée est déjà presque de l'histoire.

M. Enfantin appelle la colonisation une association entre le vainqueur et le vaincu; cependant il met dès l'abord en oubli toute considération sérieuse sur la religion, les idées, les mœurs des deux peuples qu'il s'agit d'associer. Il fait de la question de colonisation une question de propriété, ce qui est par trop la déplacer et la restreindre. De là une étude de la propriété ancienne en Algérie, de la propriété actuelle en France, et de sa constition pour l'Algérie française. En Algérie, propriété individuelle dans les villes et collective dans les campagnes; en France, état exceptionnel et dangers de la propriété indéfiniment morcelée : tels sont les faits dont il conclut un système de sociétés anonymes qui organiseront le travail en constituant une propriété à la fois individuelle et collective. Ce sont là de bien vagues généralités. C'est chose assez stérile que cet étrange abus des théories, que tous ces systèmes *à priori* qui ne résolvent rien à force de tout résoudre. Dans la seconde partie, heureusement, M. Enfantin descend enfin à quelques points de vue plus pratiques. La colonisation, dit-il, doit être à la fois civile et militaire, la première s'étendant de l'est à l'ouest, et la seconde de l'ouest à l'est, et dirigées l'une par le génie civil, et l'autre par le génie militaire. On diviserait l'armée en armée active de combattants, et armée sédentaire de cultivateurs réunis, non par individus, mais par famille. Puis, après quelques considérations sur l'organisation des tribus arabes, l'auteur conclut à la création d'un ministère nouveau des colonies.

A toutes les questions que soulève M. Enfantin, on peut répondre par des solutions nettes, précises et immédiatement praticables : ce sont celles de M. Landmann, curé de Constantine, dans ses *Fermes du Petit Atlas*. Nous les choisissons d'autant plus volontiers que, bien qu'infiniment supérieures, selon nous, aux projets de M. Enfantin, elles ont cependant avec ceux-ci de frappantes analogies. Nous les résumerons en deux lignes. M. Landmann fonde la colonie par des associations de travailleurs qu'unit une même pensée religieuse et sociale; il constitue entre eux une propriété commune par un fonds social

inaliénable, la propriété individuelle par le salaire de chaque ouvrier et sa part dans les bénéfices, l'indissolubilité et la propriété des associations par une autre part des bénéfices consacrée à augmenter indéfiniment le capital. Comme M. Enfantin, il veut la colonisation de l'est à l'ouest, et commence par Constantine; mais il précise tout, le lieu, la forme, les matériaux de chaque ferme colonisée et l'organisation la plus détaillée de l'association qui doit l'occuper et la défendre. Car sa colonisation aussi est à la fois civile et militaire; mais, au lieu de sortir de l'armée, c'est l'armée qui sortira d'elle, ce qui n'entraîne point, comme dans le système précédent, le conflit d'une double direction. Et pour tout cela point de théories fastueuses, mais de modestes projets aussitôt réalisés que conçus. On discute encore sur l'abandon d'Alger, et, malgré mille obstacles, l'œuvre de M. Landmann est déjà commencée. Voilà quels sont les hommes qui sèment pour toujours; c'est en s'emparant du présent qu'ils commandent à l'avenir.

Histoire militaire des Éléphants. — Ce titre semble être une bonne fortune. On ouvre le livre, et, tout désappointé, on se trouve en face d'un grand travail d'érudition. Cet ouvrage est riche de savantes recherches bien ordonnées et clairement exposées. Il soulève de graves questions d'histoire et de géographie que nous ne pouvons aborder ici. Et en ce genre que d'histoires curieuses encore à faire! Supposons, par exemple, une *Histoire militaire des Chameaux.* Vous riez sans doute; mais Diodore vous dira que Sémiramis en employa cent mille montés par des guerriers armés d'épées de quatre coudées de longueur. Cyrus s'en servit à la bataille de Tymbrée. Xerxès, dans son expédition en Grèce, les fit monter par des lanciers. Antiochus en amena à la bataille de Magnésie. Il s'en rencontra dans les armées de Mithridate et dans celle des Parthes. A la bataille de Mamma, près de Tripoli, les Maures déployèrent devant leur armée douze rangs de chameaux. Enfin, sans parler d'Amurat Ier, qui leur dut sa grande victoire contre la confédération slave, sans citer les Persans, qui les emploient encore aujourd'hui pour transporter de petites pièces d'artillerie, oublions-nous l'arrêté de Bonaparte en Égypte, qui ordonna la formation d'un régiment de dromadaires, chaque dromadaire monté par deux hommes placés dos-à-dos? Mais revenons à l'*Histoire militaire des éléphants.*

Les éléphants ouvrirent leur première campagne contre le monde occidental en attaquant Alexandre: c'était un beau début; ils furent vaincus. Les successeurs du conquérant, les Séleucides et les Lagides, ne s'en firent pas moins désormais une arme de guerre. Antipater les amena en Europe. Ils apparurent en Italie avec l'expédition de Pyrrhus; les Carthaginois s'en servirent contre les Romains et surtout contre leurs mercenaires révoltés. Jugurtha et Juba les opposèrent encore, mais vainement, à Rome, qui elle-même les employa dans ses guerres de Macédoine et de Syrie. Il est curieux de voir comment César mit en fuite toute une armée de Bretons en faisant traverser la Tamise par un éléphant bardé de fer et chargé d'une tour garnie d'archers et de frondeurs. Des éléphants reparurent dans les guerres entre la Perse et l'empire, et plus tard dans les armées musulmanes. Les tacticiens chinois sont les derniers qui ont persisté à les faire entrer dans leurs combinaisons stratégiques. M. Armandi a omis ce fait. On ne dit pas, au reste, que le peuple du céleste empire en ait opposé aux régiments anglais. Il serait trop long de parler de l'emploi des éléphants dans les siéges et de décrire les tours qu'ils portaient. Pour rendre l'as-

pect de ces animaux plus terrible, on les parait d'une manière bizarre, on leur mettait des housses de drap rouge; quelquefois on y ajoutait des ornements d'or ou d'argent; on leur peignait le front et les oreilles; on les affublait de grands panaches, de banderolles, de grelots. Souvent en leur attachait au poitrail de fortes piques ou des pieux ferrés pour percer les lignes ennemies; en Orient on garnissait leurs défenses de pointes d'acier, et on y faisait tenir de véritables épées, des cimeterres et des poignards empoisonnés; on les enivrait les jours de bataille. L'histoire a conservé plusieurs noms d'éléphants célébres: *Ayax* dans l'armée de Porus, *Nicon* et *Nicée* dans celle de Pyrrhus, *Surrus* dans celle des Carthaginois, etc.; celui qu'Emmanuel donna à Léon X s'appelait *Hannon*, et l'on nommait *Abulabbas* celui qu'envoya à Charlemagne le calife Haroun-al-Raschid. Quant à l'intelligence et à l'adresse de ces animaux, nous citerons les faits suivants, dont toutefois nous laissons la responsabilité à M. Armandi. « On vit aux jeux donnés par Germanicus des éléphants lancer des traits, se « battre corps à corps d'après les règles de l'escrime, danser la pyrrhique. Ils « donnèrent même des représentations burlesques et jouèrent de véritables pan- « tomimes. Douze éléphants parurent à Rome dans l'arène, accoutrés d'une ma- « nière bizarre et avec des costumes d'acteurs dramatiques, se divisant et se « réunissant comme des chœurs de danse. D'autres furent dressés à marcher « par groupes de quatre, dont chacun portait dans une litière un cinquième « éléphant qui contrefaisait une nouvelle acccouchée. Il allèrent ensuite s'as- « seoir autour des tables qu'on leur avait dressées, en passant au milieu des con- « vives, à travers les lits, sans les déranger, et ils prirent leur repas dans des « plats d'or et d'argent avec une aisance grotesque qui excita au plus haut de- « gré l'hilarité des spectateurs. Mais l'épreuve la plus extraordinaire pour d'aussi « lourds quadrupèdes, c'était de grimper sur un, peut-être sur deux câbles ten- « dus depuis le fond de l'arène jusqu'au sommet de l'enceinte, et, ce qui est « encore le plus surprenant, de revenir par ce périlleux chemin. Non-seule- « ment les éléphants exécutèrent ce tour étonnant aux jeux de Germanicus, « ils le répétèrent en d'autres occasions; Néron, Galba donnèrent au peuple « de semblables spectacles. Mais une chose peut-être plus incroyable encore est « qu'il y eut des hommes assez hardis pour se tenir sur ces animaux pendant « qu'ils allaient et revenaient de cette manière. »

Le Gérant, V.-A. Waille.

PARIS. — IMPRIMERIE D'A RENÉ ET C°,
rue de Seine, 32.

TABLE DES MATIÈRES.

LE

CORRESPONDANT

REVUE MENSUELLE.

LE

CORRESPONDANT

REVUE MENSUELLE.



RELIGION, PHILOSOPHIE, POLITIQUE,
SCIENCES,
LITTERATURE, BEAUX-ARTS.

TOME SECOND.

PARIS
V.-A. WAILLE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE CASSETTE, 8.
1843

LE

CORRESPONDANT.

HISTOIRE DE DIX ANS,

1830 - 1840,

PAR M. LOUIS BLANC.

(5 vol. in-8°, chez PAGNERRE, rue de Seine, 14 *bis;* les 3 premiers volumes sont en vente.)

Il y a des gens, raisonnables d'ailleurs, dont l'esprit est ainsi fait qu'ils peuvent se passer de conviction sur les choses religieuses, et accepter en même temps un dogme politique. Cela m'a toujours paru une très-étrange anomalie. Dans l'ordre religieux ou philosophique, la vérité absolue existe nécessairement ; Dieu est, ou il n'est pas ; l'âme humaine est mortelle ou immortelle : aucune transaction possible entre ces propositions contraires ; il faut opter, répondre oui ou non ; le doute n'est que l'état de l'intelligence qui délibère encore : ce n'est pas un moyen de sortir du terrible dilemme d'Hamlet. Et il n'est pas un seul homme devant qui ce dilemme ne soit posé à son entrée dans la vie ; c'est le carrefour qu'un voyageur rencontre dès ses premiers pas, et qui le force à consulter sur la route à suivre. Dans l'ordre politique, au contraire, où est l'absolu ? où est le dilemme ? Je ne le vois nulle part. Monarchie, aristocratie, démocratie, formes diverses, mais non contraires, formes essentiellement

variables et contingentes. Comme toutes les institutions humaines, l'art du gouvernement doit participer à l'imperfection des hommes; il fait nécessairement acception des circonstances de temps et de lieux, et est par conséquent exclusif du caractère immuable de la vérité. Il n'y a pas de gouvernement modèle, type idéal d'excellence, ailleurs que dans les utopies des visionnaires, dont les contradictions même attestent que cet idéal n'existe pas; il y a des gouvernements pratiques, tous plus ou moins imparfaits, selon le degré de sécurité et de bonheur qu'ils procurent aux peuples; et la question politique la plus large, la plus générale, sera toujours, non pas d'établir une forme parfaite de gouvernement, mais seulement d'appliquer celle qui, eu égard aux mœurs et aux circonstances, sera actuellement la meilleure, ou, si l'on veut, la moins mauvaise. Car l'absolu réside dans des régions supérieures; pour l'atteindre il faut s'élever jusqu'à Dieu, et comme lui-même l'a déclaré par la bouche du prophète : « Le Seigneur s'est réservé les cieux; mais il a donné « la terre aux enfants des hommes. »

Je voudrais que ces vérités si simples, et à mes yeux si évidentes, fussent plus généralement aperçues; qu'on nous fît grâce de ces abus de mots par lesquels des hommes souvent incroyants profanent, en les appliquant à leurs opinions politiques, les expressions de foi, de culte, de religion, de catéchisme, d'Évangile; enfin qu'on nous épargnât ces vains et bruyants débats que les publicistes et les orateurs politiques appellent des discussions de principes. Les principes des partis ne sont guère autre chose que leurs drapeaux; ils diffèrent entre eux, non par leur tissu, qui est également fragile, mais par leur couleur. Or on ne discute pas une couleur. Le dévouement à la personne du roi, qui semble avoir été le principe de l'ancienne monarchie française, et que, dans une éloquente invective, M. de La Mennais a pu comparer au stupide courage des gladiateurs saluant César avant de mourir, était assurément fort peu logique : il a vécu des siècles, cependant, il a produit d'admirables effets, et ce n'est pas la logique qui l'a tué. Le principe moderne, surajouté par les docteurs de la Restauration, et qu'ils ont nommé le dogme de la légitimité, n'était qu'une fiction analogue à celle de la prescription dans notre droit civil; il défend semblablement de rechercher l'origine de la possession du pouvoir dans une famille, et trouve dans cette possession même une consé-

cration suffisante. Pour le mettre en suspicion, il ne faut qu'une ergoterie d'avocat, rappelant que le peuple était frappé d'interdiction, et qu'on ne prescrit pas contre les interdits. Maintenant donc il est convenu que le peuple a reconquis ses droits et sa souveraineté imprescriptible, et voici un troisième principe intronisé. Mais ce *dogme* de la souveraineté du peuple, car on n'a pas manqué de lui donner aussi ce nom, n'est lui-même, je le crains, qu'un lieu commun sonore. Et puisque j'en parle avec si peu de respect, j'essaierai de justifier mon incrédulité par quelques considérations rapides. Aussi bien ce ne sera pas, il me semble, une digression hors de propos : l'ouvrage de M. Blanc est dans son ensemble une sorte de prédication de la souveraineté du peuple. La combattre ce sera réfuter tout son livre à l'avance.

L'idée de souveraineté implique celle d'un objet sur lequel la souveraineté s'exerce : ainsi Dieu est souverain de toutes les créatures ; l'homme à son tour est souverain des animaux et de la matière inanimée ; et Dieu lui a dit, le jour même de la création : « Dominez les poissons de la mer, et les oiseaux du ciel, et tous « les animaux qui se meuvent sur la terre. » Ainsi encore l'âme est souveraine du corps, bien qu'elle l'oublie si souvent. Mais la souveraineté du peuple, quel en est l'objet? Le peuple lui-même sans doute, en sorte que les caractères de souverain et de sujet sont confondus, et que la notion de souveraineté est détruite. Pour trouver un sens au prétendu dogme, on dira que c'est la collection qui est souveraine, tandis que l'individu est sujet, et l'on se flattera d'avoir ainsi rétabli les deux corrélatifs nécessaires. De cette manière, chaque homme, fraction imperceptible du pouvoir, est en même temps soumis à ce pouvoir à la formation duquel il n'a peut-être contribué que par l'opposition formelle de sa volonté. Mais un seul dissident qui proteste contre cette volonté d'autrui qu'on prétend lui imposer sous le nom de souveraineté du peuple renverse par sa négation le principe ; car à l'instant même il se sépare de cette collection réputée souveraine, qui perd toute action sur lui puisqu'il a cessé d'en faire partie.

C'est le commun sophisme des docteurs de l'école démocratique, de représenter la souveraineté du peuple comme l'expression de la volonté de *tous*. Ils raisonnent constamment dans l'hypothèse d'un suffrage *universel*, d'un consentement *unanime*, et consacrent par là même l'indépendance absolue de chaque vou-

loir individuel. Ils trouvent attentatoire aux droits de notre espèce d'imposer une autorité à un homme sans l'avoir consulté; mais l'attentat est-il moindre si, après l'avoir consulté, on passe outre malgré son opposition? Evidemment c'est tout le contraire; on n'a fait que rendre l'usurpation plus manifeste par la précaution dérisoire d'un appel à l'assentiment du sujet. C'est cependant ce qui arriverait infailliblement, car les habitants d'un pays ne sont jamais unanimes : trop de passions et d'intérêts opposés les divisent. En recourant au suffrage universel on recueillerait donc nécessairement des votes contradictoires. Comment en composer une résolution qui exprimât la volonté de tous? Ceux dont on aurait dédaigné les avis auraient encore plus raison de crier à la tyrannie que les sujets d'un despote; car c'est après avoir solennellement proclamé leur indépendance, après leur avoir demandé l'éclatante manifestation de leur volonté qu'on s'arrogerait le droit de la fouler aux pieds, et un despote leur eût du moins épargné cette insulte. Puis, dans cet inévitable conflit entre des prétentions diverses, quelle supériorité préférer? Est-ce celle de la vertu, celle des lumières, celle de l'habileté, celle de la force, ou enfin celle du nombre? L'école démocratique se prononce pour celle du nombre. A mes yeux c'est, je l'avoue, la plus aveugle et la moins légitime de toutes; la force elle-même, qui n'est pas toujours du côté du nombre, se justifierait plus facilement.

Que dans les assemblées délibérantes, politiques, commerciales ou judiciaires, composées d'un nombre restreint d'hommes qui sont censés apporter chacun le même contingent de lumières, l'avis de la majorité l'emporte, cela se conçoit fort bien, parce que c'est la loi même de ces assemblées, loi acceptée par l'accord préalable et volontaire de tous leurs membres, sans exception. Mais cette loi, purement conventionnelle, est si peu un dogme absolu, vrai par lui-même, qu'on a soin de l'exprimer dans les statuts organiques de chacune de ces associations. En outre, elle est susceptible de modifications infinies, et elle a des limites précises : la majorité du jury a pu être changée en 1835; dans les cercles, dans les assemblées d'actionnaires, il faut, en certains cas, une majorité des trois quarts, des neuf dixièmes; et même tout n'est pas permis à cette majorité, si nombreuse qu'on la suppose; il y a des mesures qui demeurent en dehors de son pouvoir, et qui ne peuvent être adoptées qu'avec le con-

cours unanime des intéressés. C'est une fiction qui fait dire : La Cour a prononcé, la Chambre a décidé, alors que la résolution proclamée en ces termes n'émane que de la moitié plus un des membres présents : un conseiller malade, un député en voyage eût pu changer cette résolution. L'infaillibilité de la majorité est aussi une fiction, qui n'abuse personne, et qui est souvent démentie par l'expérience. Mais j'insiste sur cette observation, que toute l'autorité de la majorité sur les dissidents résulte de leur adhésion préalable donnée librement aux lois constitutives de l'association dont ils font partie. S'ils doivent se soumettre à la majorité du nombre, c'est par cette raison seulement. La souveraineté du peuple serait une fiction analogue ; mais ici se présente une immense différence. C'est que le peuple n'a jamais accepté cette loi que prétendent lui imposer les docteurs de la démocratie. Le contrat social est une chimère ; l'enfant qui vient au monde n'a point signé son adhésion à ces combinaisons artificielles. L'autorité du nombre, sans fondement dans la nature ou la logique, et qui ne peut s'appuyer que sur la convention, est donc radicalement nulle pour le peuple qui ne l'a pas acceptée ; si on l'impose, elle est tyrannique ; et je ne vois pas au moyen de quels raisonnements, même spécieux, on pourrait justifier cette proposition, que l'accord de deux hommes leur donne droit de souveraineté sur un troisième. C'est cependant la plus simple et la plus rigoureuse expression du principe des majorités de nombre, auquel aboutit celui de la souveraineté du peuple, et j'ai eu raison de dire que l'objection d'un seul dissident resterait sans réplique. Le prétendu dogme proclamé comme un hommage à l'indépendance des peuples outrage donc la dignité de l'espèce humaine, et consacre expressément la domination de l'homme sur l'homme. Combien cette dignité est mieux comprise par la croyance chrétienne, tant calomniée, qui ne demande aux hommes d'obéissance qu'au nom du Ciel, en déclarant que toute puissance vient de Dieu !

Que serait-ce donc si, passant des abstractions de l'ordre logique aux réalités de l'ordre des faits, je montrais les mille impossibilités d'application de la souveraineté du peuple ? On parle de suffrage universel, et l'on commence par des exclusions arbitraires. On excepte les femmes, et de quel droit ? Les femmes ne font donc pas partie du peuple ? Première exclusion,

qui s'applique à la moitié de notre espèce et prononce incidemment la souveraineté d'un sexe sur l'autre. Or le Christianisme, traçant dans l'admirable épître de saint Paul les règles de la famille, a bien pu, en vertu de son autorité divine, imposer l'obéissance aux femmes, et certes il a assez fait pour elles, il a assez relevé leur dignité pour qu'elles n'aient pas à se plaindre du rôle sublime qu'elles ont à remplir dans la société chrétienne. Mais quelle est l'autorité de la philosophie pour instituer ainsi la suprématie du sexe masculin? On excepte encore les enfants ; mais jusqu'à quel âge? Nouvelle démarcation, nécessairement arbitraire, puisque la nature n'a pas posé de limites précises pour l'entier développement de l'intelligence. Ainsi l'on réduit à une minorité réelle cette universalité qu'on a déclarée souveraine. J'accepte cependant ces exclusions; je veux bien que la dénomination de *peuple* ne s'applique qu'à la collection des individus mâles, ayant atteint un certain âge, que l'on appelle des *citoyens*, avec l'observation que ces citoyens constitueraient dans la nation un corps privilégié aussi bien que les électeurs à 200 francs d'impôt de la loi actuelle. Ces concessions faites, l'imagination la plus complaisante peut-elle se représenter une délibération à laquelle concourrait l'universalité des citoyens d'une grande nation? Si on la suppose un moment par la pensée, ne voit-on pas que les opinions pourront se trouver tellement fractionnées qu'aucune majorité ne se forme? Que décider alors? Si même on suppose une majorité numérique, ne voit-on pas que l'inégalité choquante de lumières des individus appelés à délibérer ôte à cette majorité toute valeur et tout prestige? Ce qui fait la valeur de la majorité, dans les assemblées peu nombreuses, c'est en effet, comme je le disais tout à l'heure, la convention d'abord; mais c'est aussi la présomption que tous les membres apportent un même contingent de lumières, en sorte qu'il y aura plus de lumières, et partant plus de vérité, du côté du plus grand nombre; mais dans l'assemblée fantastique de tout un peuple, cette présomption ne serait plus admissible; l'immense majorité est ignorante; il y aurait donc moins de lumières du côté du plus grand nombre, et l'on arriverait à la brutale domination de l'ignorance. Enfin les opinions humaines sont excessivement mobiles; on change et l'on se repent tous les jours; les mécontents auraient donc le droit de nier à chaque instant l'autorité de la majorité constatée

la veille, en demandant une nouvelle épreuve, et l'état social conséquent au principe de la souveraineté du peuple serait celui où le peuple entier siégerait constamment assemblé, délibérant sans cesse, et ne concluant jamais, parce qu'il ne pourrait savoir aujourd'hui quelle serait demain sa volonté souveraine.

L'histoire ne fournit pas un seul exemple d'un sincère et sérieux appel au suffrage universel. Et pourtant il n'est pas petit le nombre des pouvoirs qui ont prétendu être l'expression de la souveraineté du peuple. A mes yeux, la meilleure satire qu'on en puisse faire est cette loi *regia*, par laquelle ce qu'on appelait alors le peuple romain remit sa puissance entre les mains de l'empereur. Les jurisconsultes romains ont grand soin de nous avertir que c'est là l'unique principe de l'autorité des constitutions impériales. Et certes c'était bien consolant pour le monde, de penser que tous ces Césars, dont l'omnipotence exaltait l'orgueil jusqu'au délire, régnaient en vertu de la souveraineté du peuple. Au reste, nos républicains modernes ne font aucune difficulté de présenter Napoléon comme la personnification du même principe, et tout récemment nous les avons vus en saluer un nouveau représentant dans l'exécuteur du bombardement de Barcelonne. Et comme cet être collectif qu'on nomme peuple, sans jamais s'entendre sur la valeur d'un mot indéfinissable, n'a pas de volonté une, ni d'organe, ni de voix, il n'est pas un seul pouvoir qui ne puisse alléguer le fait même de son existence comme une preuve de l'assentiment du peuple. Aucun gouvernement, aucun despote n'a prétendu régner contre le vœu de la nation; les conquérants eux-mêmes se posent en libérateurs dans les pays qu'ils soumettent par les armes; les coups de canon ont leur logique, les razzias sont d'excellents moyens de persuasion, et avant peu, s'il plaît à Dieu, la puissance française sera solidement établie sur les tribus pacifiées de l'Algérie, en vertu de la souveraineté du peuple arabe.

M. Louis Blanc, dès les premières lignes du livre remarquable qui m'a inspiré ces réflexions sur l'inanité des dogmes politiques, et plus particulièrement de celui qu'il affectionne, a éprouvé le besoin de définir le mot de *peuple*, qui devait se rencontrer si souvent sous sa plume. Une note, placée au bas de la page 4, avertit le lecteur que « le *peuple* est l'ensemble des « citoyens qui, ne possédant pas de capital, dépendent d'autrui

« complétement, et en ce qui touche aux premières nécessités « de la vie. » Et il oppose cette définition à celle de la *bourgeoisie*, mot par lequel il entend « l'ensemble des citoyens qui, pos- « sédant des instruments de travail ou un capital, travaillent « avec des ressources qui leur sont propres, et ne dépendent « d'autrui que dans une certaine mesure. » Il y aurait bien des critiques à faire de ces deux définitions, de la dernière surtout, écrite avec une incroyable légèreté, et qui, contrairement à la langue elle-même, classerait dans la bourgeoisie tous les agriculteurs, depuis le plus humble paysan, possesseur d'une charrue, jusqu'au plus noble et plus opulent châtelain, possesseur d'un capital. Quant à la définition du peuple, je remarque que M. Louis Blanc a singulièrement restreint la signification de ce mot en le forçant à désigner seulement les rangs infimes de la société, les prolétaires. Je ne lui en fais pas d'ailleurs un reproche, les définitions étant arbitraires, à la condition qu'on conserve religieusement le même sens aux mots une fois définis. J'admets donc que le peuple est l'ensemble des citoyens qui ne possèdent rien ; la bourgeoisie, l'ensemble des citoyens qui possèdent quelque chose, ce qui réduit à deux toutes les classes de la société. Quand plus loin il parlera de la souveraineté du peuple, on devra donc comprendre qu'il appelle la domination des prolétaires. Il demande que le pouvoir passe des classes supérieures aux classes inférieures, que l'autorité se déplace, que le gouvernement s'exerce de bas en haut, et que ceux qui *dépendent d'autrui complétement* dictent des lois à ceux de qui ils dépendent. Voilà les conclusions auxquelles il arriverait nécessairement si, comme tous les logiciens partis d'un faux principe, il ne préférait échapper à l'absurdité par l'inconséquence. Car je ne puis croire que l'intelligence de M. Louis Blanc accepte, ainsi formulées, ces conclusions monstrueuses; mais ses prémisses y conduisent. Et d'ailleurs, d'un bout à l'autre de son livre, il met aux prises la bourgeoisie et le peuple, exaltant celui-ci, anathématisant celle-là. Il a eu soin de le dire en commençant : « La cause des nobles, des riches, des heu- « reux, n'est point la cause que je sers. » Il sert donc une cause, et, en avocat plein de son rôle, il a épousé toutes les passions de ses clients. Du moins on est tenté de croire qu'il y a eu de sa part désintéressement et abnégation à se charger de cette défense ; car évidemment il ne fait point partie du peuple, sui-

vant la définition qu'il en a donnée; il possède dans sa plume un instrument de travail assez précieux pour lui assurer l'indépendance personnelle, pour lui procurer même le privilége du capital; malgré qu'il en ait, il appartient tout entier à la bourgeoisie, à cette caste maudite et sans entrailles dont il veut renverser la domination. Mais derrière l'éloquence entraînante de l'avocat qui fait étalage de son dévouement se cache communément l'espérance du salaire; et ici, que M. Blanc me permette de le lui dire, le salaire espéré, ne serait-ce pas une large part d'influence dans cette démocratie dont il travaille à hâter l'avénement? Il flatte et caresse le peuple : n'est-ce pas être, dans ses idées, le courtisan de l'avenir? Ou son abnégation est-elle si parfaite que, bourgeois détrôné, il fût prêt à subir demain sans murmure la loi que lui ferait son portier?

Le livre de M. Louis Blanc est donc un pamphlet politique. C'est une œuvre de parti : l'auteur en convient ingénument; c'est un plaidoyer en faveur du peuple; c'est plus encore peut-être un acte d'accusation dressé contre la bourgeoisie. Toutefois l'auteur a voulu faire et a fait effectivement davantage. Sans perdre de vue son but principal, qui est de travailler au triomphe de la démocratie, il a voulu aussi, jugeant de haut les événements, développer quelques idées générales, présenter quelques aperçus de philosophie sociale et de philosophie de l'histoire. Il a voulu de plus justifier le titre de son ouvrage et retracer fidèlement, pour l'instruction de la génération présente et de celles qui la suivront, dix années de l'histoire de France. Il a voulu enfin faire œuvre de style et prendre rang dans la littérature. Chacune de ces prétentions demande à être examinée séparément.

Les aperçus philosophiques, semés çà et là dans tout le cours de l'ouvrage, se rencontrent principalement dans une introduction de deux cents pages, intitulée *Coup d'œil sur la Restauration*. Dans ce morceau capital, M. Blanc a montré un vrai talent d'observateur; il a apprécié, avec beaucoup de sagacité, le caractère des partis, les mobiles qui les faisaient agir; il a mis à nu les vices du libéralisme; il n'a pas été dupe des mots, et, brisant leur enveloppe menteuse, il a fait voir quelles idées, quels intérêts, quelles passions divisaient réellement les esprits. Voici comment il s'exprime, après avoir rendu compte de la dissolution de la *Chambre introuvable :* « .... Quelle fut cependant l'im-

« pression produite par cet acte si éminemment monarchique ?
« Ceux qu'on appelait les *ultra-royalistes* furent consternés ; « ceux qu'on appelait les *libéraux* applaudirent. C'est le contraire qui aurait dû arriver, s'il y avait eu réellement en « France des amis de la monarchie d'un côté, et des amis de la « liberté de l'autre. Mais non : les ultra-royalistes maudirent « l'ordonnance du 5 septembre, parce qu'elle brisait une Chambre dans laquelle ils dominaient, sacrifiant ainsi à un intérêt « momentané de position tous les principes de la monarchie. Et « les libéraux accueillirent avec transport cette même ordonnance, parce que le pouvoir parlementaire qu'elle frappait ne « leur appartenait pas encore, sacrifiant ainsi à un intérêt momentané de position tous les intérêts de la liberté.

« C'est qu'en effet les mots ici ne répondaient pas aux idées ; « sous ces dénominations de *libéraux* et de *royalistes* se cachaient des intérêts qui n'étaient en réalité ni ceux de la liberté ni ceux de la monarchie. La division véritable qui « existait en France était celle-ci : les uns voulaient que la « nation fût agricole, que la grande culture fût rétablie et la « grande propriété reconstituée par les substitutions et le « droit d'aînesse ; que le clergé fût indemnisé sur les forêts de « l'Etat ; que la centralisation administrative fût détruite ; « que le pays enfin fût rendu à ce régime aristocratique dont « la bourgeoisie aidée par les rois avait bouleversé les fondements. Les autres avaient des idées diamétralement opposées. Les premiers, c'étaient, en général, des gentilshommes, des émigrés, des dignitaires de l'Eglise, des rejetons « d'anciennes familles : ils constituaient ce qu'on aurait dû appeler le parti féodal ; les seconds, c'étaient des fils de parlementaires, des banquiers, des manufacturiers, des commerçants, des acquéreurs de biens nationaux, des médecins, des « avocats, la bourgeoisie.

« En laissant les mots de côté pour aller au fond des choses, « la lutte n'était donc qu'entre des idées féodales et des intérêts « bourgeois..... Aux yeux du parti féodal comme aux yeux du « parti bourgeois, *la royauté était un instrument plutôt qu'un principe*. Lors donc qu'elle prêta son appui à la bourgeoisie, le « parti féodal dut se retrancher derrière le pouvoir parlementaire et parler le langage des libertés publiques. Lorsqu'elle « se prêta, au contraire, aux vues et aux passions du parti féo-

« dal, ce fut le tour de la bourgeoisie d'attaquer le trône au nom « de la liberté. Ainsi s'expliquent les contradictions et les ano- « malies dont se compose le mouvement politique de la Restau- « ration. »

Suivent d'autres développements d'une vérité frappante. Mais ces contradictions, que l'auteur fait habilement ressortir, n'ont rien de spécial aux luttes de la Restauration ; elles sont l'histoire éternelle de tous les partis. On peut reprocher à M. Blanc d'avoir négligé, dans son analyse de leur constitution intime, des éléments trop importants pour être passés sous silence. Et, par exemple, chez un grand nombre de royalistes, chez la plupart peut-être, il y avait tout autre chose que des idées féodales ; le dévouement chevaleresque au monarque et à sa famille était, pour beaucoup d'entre eux, un énergique et généreux mobile. Puis, la Révolution ayant confondu, dans ses proscriptions sanglantes, la religion et la monarchie, cette confusion était devenue un préjugé presque général. L'opinion politique procédait de la conviction religieuse; le libéralisme était voltairien, les chrétiens furent royalistes, et il y avait une grande sincérité en même temps qu'une grande puissance dans ces cris de ralliement, aujourd'hui sans échos : Dieu et le roi, le trône et l'autel. Ces observations toutefois ne font que confirmer les conclusions de M. Louis Blanc, conclusions que je généralise seulement plus que lui en les appliquant avec une force égale aux prétendues doctrines de l'école démocratique. Les idées chevaleresques ou religieuses ne sont sans doute pas des principes politiques; mais, je le demande à M. Blanc, est-ce pour un principe abstrait que le parti auquel il appartient a combattu à main armée, et que, vaincu dans la rue, il continue obstinément la lutte par la discussion et la presse ? Non, assurément, et l'on peut dire qu'aux yeux de ce parti la souveraineté du peuple est aussi *un instrument plutôt qu'un principe.* Aujourd'hui encore, comme sous la Restauration, les hommes les plus opposés d'opinions manient le même instrument; les défenseurs dogmatiques de la dynastie de juillet donnent pour base à son autorité cette même souveraineté du peuple qu'invoquent ses ennemis pour la renverser; seulement les premiers, comme si le mot les effrayait, préfèrent un synonyme, et parlent plus volontiers du *vœu de la nation.* Mais tandis que les publicistes dogmatisent sur les principes, les partis, qui ne s'émeu-

vent pas pour si peu, ont des dissentiments plus sérieux. La lutte n'est plus entre des idées féodales et des intérêts bourgeois, mais entre des intérêts bourgeois et des passions populaires. Et de ces passions, la plus vive, c'est la jalousie ; abaisser toutes les supériorités sociales, déposséder ceux qui possèdent, voilà, qu'on l'avoue ou non, le but poursuivi, et auquel concourent, je le reconnais, quelques convictions ardentes, quelques illusions généreuses. Si donc l'on veut absolument trouver un principe au parti démocratique, il faudra descendre au fond de son cœur et y saisir la jalousie. J'ai dit au fond de son cœur : c'est, en effet, le siége des convictions politiques, et jamais elles ne résultent du travail libre et désintéressé de l'intelligence.

Tous les développements de M. Blanc, dans son introduction, tendent à prouver deux propositions formulées par lui dans les termes suivants : 1° que la chute de l'Empire et l'avénement de Louis XVIII étaient dans l'intérêt et ont été le fait de la bourgeoisie ; 2° que tous les mouvements politiques de la Restauration sont nés des efforts tentés par la bourgeoisie pour asservir la royauté sans la détruire. On ne peut ramener à des termes si simples des mouvements si complexes sans omettre bien des influences secondaires ; sauf cette observation, je pense que les deux théorèmes ci-dessus, très-habilement posés, sont, en outre, pleinement démontrés par l'auteur. Le premier a dû frapper d'une grande surprise la bourgeoisie ; elle qui, à force de le dire, a fini par croire que le gouvernement de la Restauration avait été imposé à la France par l'étranger, et a fait de ce mensonge le thème de ses déclamations de quinze ans. L'étude sincère des faits changerait cette surprise en confusion, si d'ailleurs la chute de l'Empire était chose regrettable. Tandis que Napoléon résistait encore, la bourgeoisie, épuisée de lassitude, hostile au régime militaire, lui criait d'abdiquer ; Paris ouvrait ses portes aux alliés et les recevait avec des transports d'allégresse. Et les faits avaient leur raison dans les idées. « Qu'on y « réfléchisse, en effet, dit M. Blanc, on restera convaincu que, « de toutes les combinaisons politiques possibles en 1814, au« cune ne répondait aussi complétement que l'avénement des « Bourbons aux vrais intérêts de la bourgeoisie. Le roi de Rome « et la régence de Marie-Louise, c'était l'ombre redoutable de « l'empereur assise sur le trône, ou plutôt c'était l'empereur lui« même gouvernant encore la France du fond de son exil.

« Quant au duc d'Orléans, on ne le connaissait pas encore assez, « et il fallait quelques années pour que la bourgeoisie apprît à « l'apprécier et s'accoutumât à le saluer comme son chef natu- « rel. Seul Louis XVIII se présentait pour reprendre la monar- « chie constitutionnelle au point où Louis XVI l'avait laissée; « seul il pouvait, ainsi que cela convenait à la bourgeoisie, « exercer le pouvoir royal en sous-ordre. » En reprochant à la Restauration, avec tant d'acharnement, son origine, le libéralisme condamnait donc son propre ouvrage. Lorsque M. Louis Blanc s'applique ainsi à découvrir les ressorts et les véritables mobiles des partis autres que le sien, il fait preuve d'un grand talent d'observation, et rectifie bien des opinions erronées. Homme de parti lui-même, il n'échappe pas aux égarements de la passion quand il défend sa cause et développe ses idées, qu'il semble prendre naïvement pour des principes. Et lorsqu'il essaie de dominer le champ des discussions politiques pour s'élever jusqu'aux idées générales, jusqu'à la philosophie de l'histoire, alors sa vue se trouble complétement et sa pensée se perd dans les plus incroyables divagations. Comment en serait-il autrement? il manque de conviction sur la question la plus haute et la plus importante de toutes, la question religieuse. Il croit voir l'absolu dans des matières qui ne comportent que des vérités relatives, et il n'a pas pénétré dans les seules régions où l'absolu réside. Il prétend suivre la marche des sociétés, et il ignore leur point de départ. Il veut étudier l'humanité, et il ne sait rien de l'homme. L'origine et la fin, voilà les deux grands problèmes dont la solution n'est fournie que par le Christianisme. Seul, et c'est son éternelle gloire, il embrasse la vie de l'humanité, de la création au jugement dernier, comme la vie de l'homme, du berceau à la tombe. On est libre de contester les solutions chrétiennes; mais, quelques efforts que l'on fasse, on ne peut pas en proposer d'autres qui aient la moindre apparence de démonstration; ceux qui l'ont tenté n'ont produit que des hypothèses gratuites, sans fondement historique, sans aucun adminicule de preuve, créations plus ou moins ingénieuses, plus ou moins extravagantes de leur imagination, frêles ballons qu'un souffle enlève et qu'un autre souffle abat. Les atomes crochus d'Épicure et la cosmogonie de Charles Fourier, deux des plus merveilleux de ces contes philosophiques, ont, avec moins de bon sens, tout juste autant d'autorité historique que les contes

de Perrault. Et tous les autres systèmes ont exactement la même valeur; car, puissante seulement pour la négation, l'incrédulité est condamnée à l'éternelle impuissance de rien affirmer. Or quelle est la croyance de M. Louis Blanc? quelles sont ses idées sur l'origine du monde, sur la Divinité, sur l'âme, sur la liberté humaine, sur l'établissement du Christianisme, le plus grand de tous les faits historiques, sur la Providence, ce Dieu de l'histoire? Et, s'il n'a pas d'idées arrêtées sur ces points, avec quelles lois prétend-il juger les événements et les hommes? Aussi rien de plus incohérent que ses jugements. S'il veut rattacher les faits historiques à un principe supérieur, il parle tour à tour de Dieu, du destin, du hasard, de la Providence et de la force des choses. Il exprime avec une amère éloquence les idées d'un sombre fatalisme; puis il trouve aisée à reconnaître la loi souverainement intelligente et logique qui dirige le monde. Quelle est cette loi? il ne l'indique même pas. Il semble respecter la religion, et il maudit les prêtres. Il croit au progrès, et il écrit les lignes suivantes : « Dans ces formes qui éternellement varient, « qu'ai-je vu jusqu'ici? une tyrannie éternelle. Et dans la diversité des choses je n'ai découvert que le mensonge obstiné « des mots. Etrange et cruel mystère! A quelle fatalité orageuse « sommes-nous donc voués? que d'efforts sans aboutissement! « Depuis l'origine des sociétés, que d'énergie perdue sur la « terre! Les peuples seraient-ils condamnés à tourner sans relâche dans les ténèbres, semblables à ces chevaux aveugles, « créateurs assidus d'un mouvement *qu'ils ignorent?* Car enfin, « que valent les évolutions de l'humanité dans l'histoire? une « déception anticipée, c'est l'espérance; un commencement de « défaite, nous l'appelons un triomphe. Il y a durée dans les édifices, il y a perpétuité seulement dans les ruines. Que la tyrannie s'exerce par la superstition, par le glaive ou par l'or, « qu'elle se nomme influence du clergé, régime féodal, ou règne « de la bourgeoisie, qu'importe à cette mère qui pleure sur le « fruit de ses entrailles? qu'importe à ce vieillard qui n'a connu « ni le repos, ni l'amour, et qui, sur le grabat où il meurt, emploie son dernier soupir à maudire la vie? Esclave, serf ou « prolétaire, celui qui souffre depuis le berceau jusqu'à la tombe « trouvera-t-il, dans les qualifications changeantes d'une infortune qui ne change point, des motifs suffisants pour absoudre « la Providence? »

Il est vrai que, voulant se réfuter lui-même, M. Blanc ajoute aussitôt : « Ah ! gardons-nous de toute parole impie. L'ensemble « des choses *nous échappe :* c'est assez pour que le blasphème « nous soit interdit. *Nous ignorons la conséquence dernière* de ce « que nous appelons un mal : ne parlons pas d'efforts humains « sans résultats. Nous condamnerions peut-être comme ab- « surde le cours des fleuves, si nous ne connaissions pas l'O- « céan. » L'auteur ne trouve donc dans le passé aucune justification de sa foi au progrès ; il est réduit à en espérer la démonstration d'un avenir *qu'il ignore ;* bien plus, il lui donne pour unique fondement cette ignorance même ! Bizarre argument, en vérité, mais que j'aime à opposer aux sophismes des autres prédicateurs du progrès, qui torturent l'histoire pour la forcer à étayer leur frivole théorie. M. Blanc, lui, du moins, confesse nettement l'impuissance de la méthode expérimentale. Au reste, il a imaginé une très-ingénieuse réponse aux démentis de l'histoire. « Que savons-nous, après tout ? dit-il. Pour que le pro- « grès se réalise, *peut-être* est-il nécessaire que toutes les chan- « ces mauvaises soient épuisées ; or la vie de l'humanité est « bien longue, et le nombre des solutions possibles bien borné. « Toute révolution est utile, en ce sens du moins qu'elle ab- « sorbe une éventualité funeste. Parce que, d'une condition « malheureuse, les sociétés tombent quelquefois dans une con- « dition pire, ne nous hâtons pas de conclure que le progrès est « une chimère. Je me figure un char lancé par des mains pré- « voyantes : la route, au moment du départ, est belle, large, « parfaitement unie ; à mesure que le char avance, la route de- « vient étroite et bourbeuse ; mais ne voyez-vous pas que le but « se rapproche à mesure qu'avance le char ? Aussi bien, il est « aisé de découvrir, jusque dans la succession des calamités « générales, une loi souverainement intelligente et logique. Si « tout dépendait du hasard, les événements seraient plus mêlés, « et il serait moins facile d'en suivre la filiation. Si, au contraire, « un génie malfaisant gouvernait le monde, *il est probable* que, « dans les souffrances publiques, la forme serait aussi mono- « tone que le fond, et que l'oppression serait moins souvent « châtiée. Courage donc ! ne voyons, *s'il se peut,* dans les tyran- « nies qui s'élèvent, que la punition des tyrannies qui succom- « bent. La domination d'un intérêt exclusif, celui d'un homme « ou d'une caste, telle a toujours été jusqu'ici la plaie de l'hu-

« manité. Pourquoi le remède ne serait-il pas dans la combinai-
« son de tous les intérêts qui, sainement considérés, ne diffè-
« rent pas l'un de l'autre? Bientôt toutes les théories auront été
« essayées : toutes, si ce n'est la plus simple et la plus noble,
« celle de la fraternité. Eh bien, jusqu'à ce que cette magnifique
« expérience ait été faite, veillons sur nos croyances, et ne
« nous désespérons pas, alors même que, dans les décrets de
« Dieu, le bien ne devrait être, hélas! que l'épuisement du
« mal! »

Je ne crois pas qu'un homme de sens ait jamais rien écrit d'aussi parfaitement insensé que cette période pompeuse par laquelle M. Blanc a terminé son introduction, et qu'on doit prendre pour le résumé de sa philosophie sociale. Il n'y a qu'une conséquence pratique à en tirer : l'utilité de précipiter sans relâche les peuples de révolutions en révolutions, afin d'absorber plus tôt les éventualités funestes et de hâter cet épuisement du mal, d'où le bien sortira *peut-être*. Mais avant d'atteindre ce but douteux, le char ne sera-t-il pas brisé par tant de cahots? ou ne restera-t-il pas enfoui dans quelque fondrière? Que penser alors des mains prévoyantes qui l'auront lancé? Et comment écouter sérieusement cette observation que, si un génie malfaisant gouvernait le monde, *il est probable* que la forme des souffrances publiques serait aussi monotone que le fond? En vérité, l'humanité serait bien à plaindre, et le désespoir lui serait permis, si elle n'avait pas d'autres raisons de prendre courage.

Quant à ces croyances sur lesquelles il faut veiller avec une résignation patiente, à cette combinaison de tous les intérêts qui doit être le remède, à cette théorie de la fraternité qui est la plus simple de toutes, l'auteur n'ayant pas jugé à propos de définir ces mots sonores, je renonce à découvrir le sens qu'il leur attribue. Longtemps après, dans le troisième volume, il revient sur le même fond d'idées en exposant les doctrines de l'école saint-simonienne. Les développements importants qu'il a donnés à l'histoire de cette école sont remplis d'intérêt. L'étrange physionomie des novateurs est reproduite heureusement; les principes posés par eux sont, ainsi que leurs déductions, présentés avec une extrême lucidité et un vrai talent d'analyse; la maxime fameuse : « A chacun suivant sa capacité, à chaque capacité suivant ses œuvres, » est même réfutée par M. Blanc avec une force de raisonnement qui réhabilite le penseur. Toutefois sa

critique est bienveillante et laisse percer des sympathies assez vives pour plusieurs parties du système. « Quant aux idées des « saint-simoniens, dit-il, sur la réhabilitation du principe d'au« torité, sur le crédit de l'Etat, sur l'abolition de tous les privi« léges de naissance, sur la destruction du prolétariat, et, dans « la seconde phase du saint-simonisme, sur la mission religieuse « du pouvoir combinée avec l'émancipation des femmes, la bour« geoisie ne pouvait admettre de pareils systèmes sans pronon« cer sa propre déchéance. Aussi les repoussa-t-elle avec un « emportement sincère et un mépris simulé ; mais ils ne périrent « pas tout à fait pour cela, et ils restèrent comme en dépôt dans « les esprits d'élite, où ils devaient germer et subir de fécondes « modifications. » Ces derniers mots semblent indiquer que l'auteur donne son adhésion aux idées qu'il vient de rappeler ; ailleurs aussi, et à plusieurs reprises, il exprime le vœu d'une rénovation, non-seulement politique, mais sociale ; il prétend tout organiser, tout discipliner ; il veut que le pouvoir ait la direction religieuse, intellectuelle, industrielle de la nation, et il repousse énergiquement ces libertés que notre époque revendique comme ses conquêtes encore inachevées : la liberté des cultes, celle de l'industrie et celle de l'enseignement. Il s'abstient prudemment de parler de la liberté de la presse, que sans doute aussi, s'il osait le dire au moment où il en fait un usage si hostile au pouvoir, il comprendrait dans la même réprobation. Mais selon quelle formule entend-il l'application de ces idées? Accepte-t-il celle de Charles Fourier? Un hommage rendu, en passant, au *génie* de cet écrivain n'autorise pas suffisamment à le croire, quand d'ailleurs on voit M. Blanc se mettre en dissentiment avec l'école sociétaire par sa position avouée d'homme de parti. Peut-être, dans les volumes qui lui restent à publier, essaiera-t-il de coordonner ses doctrines ; jusqu'ici je n'ai pu signaler que des tendances confuses et souvent contradictoires.

J'ai dit que M. Blanc avait voulu retracer fidèlement dix années de l'histoire de France. S'il se fût proposé de donner une épigraphe à son récit, il eût pu renverser les termes de celle de M. de Barante : au rebours de l'élégant historien des ducs de Bourgogne, il écrit moins pour *raconter* que pour *prouver*. Et ce qu'il veut prouver, c'est l'égoïsme de la bourgeoisie, la mesquinerie de ses vues, la pusillanimité et en même temps la mal-

adresse de sa politique; en deux mots, il prétend démontrer que sa domination a été funeste et humiliante pour la France. Organe des passions populaires, il nourrit d'amers ressentiments contre la bourgeoisie; il ne lui pardonne pas de s'être approprié, par surprise, la victoire du peuple, et est animé contre elle de cette colère implacable qui a son principe dans une déception. Forcé de subir cette tyrannie inglorieuse, il se complaît à l'avilir; il la cite au tribunal de l'histoire et fait comparaître les événements comme autant de témoins accusateurs. Toutefois on lui doit la justice de reconnaître qu'il a loyalement recueilli leurs témoignages; il a pu les grouper et les commenter dans l'intérêt de sa cause : il ne les a pas falsifiés. Lui-même a indiqué quelque part cette distinction d'une manière assez heureuse; il n'a pas voulu, dit-il, être impartial, mais sincère; il a satisfait aux conditions difficiles de ce programme, et, quelque glissante que soit la pente de la partialité au mensonge, son honneur est de ne l'avoir pas descendue. Ainsi l'historien mérite la confiance du lecteur, alors même que l'homme de parti déclame et s'égare. Il est digne de remarque qu'un livre si rempli de noms propres, un livre qui expose des scènes contemporaines dont presque tous les principaux acteurs sont encore vivants, n'a pas donné lieu à une seule de ces rectifications de faits, de ces dénégations que soulèvent d'ordinaire les publications de ce genre, même lorsqu'elles ont beaucoup moins de retentissement. Ce silence, de la part des personnages les plus intéressés à contredire quelques-uns des faits ou des discours rapportés par M. Blanc, est la meilleure preuve de l'exactitude de son récit, car le succès du livre ne permet pas de l'attribuer à ce dédain superbe avec lequel on accueillerait les calomnies d'un pamphlet obscur. L'auteur a donc fait une œuvre éminemment utile et instructive, en présentant un résumé fidèle de ces événements d'hier, dont l'histoire, mélangée d'erreurs, était éparse dans mille brochures, et dont les préoccupations de la journée font perdre si promptement le souvenir. La tâche n'était point facile : discerner la vérité au milieu des rapports contraires, peser la valeur des témoignages, interroger les acteurs du drame, et se tenir en garde contre les entraînements et les illusions de la vanité, qui portent le plus humble comparse à exagérer étrangement l'importance de son rôle, concilier la liberté de son jugement avec la reconnaissance due à de précieu-

ses confidences, tout cela demandait une grande sagacité d'esprit, qualité que M. Blanc possède à un haut degré. On trouvera dans son livre des détails ignorés, des révélations curieuses qui jettent un jour nouveau sur plusieurs faits mal compris jusqu'ici, des anecdotes piquantes, des renseignements diplomatiques qui n'avaient pas encore été mis en lumière.

L'introduction contient une notice pleine d'intérêt sur l'origine, l'organisation, les progrès, les tentatives avortées, et enfin la dissolution de la charbonnerie. Quoique écrite d'une main bienveillante, cette notice est accusatrice, et il m'est impossible d'éprouver la moindre sympathie pour cette conspiration ténébreuse, dont le vice originel était, de l'aveu de l'auteur, *le défaut de principes*. Toutes les passions mauvaises, toutes les haines, toutes les ambitions subalternes s'y étaient donné rendez-vous dans un but commun de renversement, sans aucun plan de reconstruction, et comme pour mettre la société au pillage. Dans une pareille mêlée je ne puis voir autre chose qu'une association de malfaiteurs. Le complot avait ses principales forces dans l'armée, dont les bas grades étaient gagnés par une propagande active, et, quand ces conspirateurs en uniforme se liaient entre eux par des engagements solennels, ils ne faisaient que prêter le serment d'être parjures. J'ai beau leur chercher une excuse, je n'en trouve pas de meilleure que le désir qu'ont tous les sous-officiers de devenir colonels, et cette ambition ne me paraît pas, je l'avoue, assez généreuse pour justifier la trahison. Aussi jamais châtiment ne fut plus mérité que celui des sergents de La Rochelle ; on peut plaindre leur jeunesse, abusée par des meneurs plus coupables qu'eux-mêmes ; on peut regretter que les inspirations de la clémence n'aient pas désarmé la justice ; mais pour les absoudre et exalter leur héroïsme, comme le fait M. Blanc, on doit convenir qu'il est avec l'honneur militaire d'étranges accommodements. Le courage personnel ne suffit pas pour ennoblir une cause, si la moralité lui a manqué ; il y a presque toujours de l'énergie dans les grands crimes, et combien l'ignominie des bagnes ne punit-elle pas à bon droit de funestes et indomptables courages ! Mais M. Blanc a une tendresse instinctive pour toutes les rébellions, et il n'a pu s'empêcher de saluer dans les *carbonari* de la Restauration les précurseurs des combattants de 1830. Il a retracé avec une grande vivacité d'images le tableau qu'offrit la capitale pendant

ces trois journées fameuses qui devaient changer le gouvernement de la France, et communiquer leur ébranlement à toute l'Europe. L'impression qu'en reçoit le lecteur est profondément mélancolique, et ce n'est qu'au travers des émotions les plus pénibles qu'on suit les phases diverses de cette lutte lamentable. Où reposer ses yeux en effet? La royauté, trompée par ses flatteurs, s'endort pleine d'illusions; puis, soudainement désabusée à son réveil, ou plutôt trompée en sens contraire, elle se trouble, chancelle, perd toute confiance en elle-même, se voile la face et s'incline dans la poussière comme touchée de la main de Dieu. Les ministres semblent frappés de vertige; à l'audace de leurs résolutions ils ont joint une sorte de fatuité d'imprévoyance; vaincus, humiliés, éperdus, ils s'enfuient, chargés de malédictions, et après avoir assumé sur leurs têtes une écrasante responsabilité. L'autorité militaire est remise à un homme que sa mission épouvante, et qui s'affaisse sous le poids de son impopularité. Le parlement est dissous; ses membres se rassemblent au hasard, délibèrent avec anxiété, sans savoir quel est leur pouvoir. La troupe de ligne hésite en présence d'ennemis qui lui tendent les bras. Quelques corps d'élite d'une inflexible fidélité, mais sans ordres, sans munitions, sans pain, dépensent un dévouement inutile, se défendent à regret, et, accablés par des assaillants invisibles, déploient avec découragement une admirable bravoure. Et tandis que tout ce qui était organisé est ainsi réduit à l'impuissance, il n'y a de force, de volonté énergique et persévérante que pour le désordre; la révolte grandit à chaque obstacle, jusqu'à ce qu'elle s'arrête étonnée de son triomphe. Mais cette révolte elle-même est aveugle; elle pousse un cri qu'elle ne comprend pas; elle frappe des coups dont elle ne voit pas la portée. « Les hommes du peuple, dit M. Blanc, « cédaient peu à peu à l'action de ce fluide qui se dégage de toute « agitation forte. » Voilà pour quel principe ils donnaient et recevaient la mort! Puis un inextricable réseau d'intrigues enveloppe cette ville ensanglantée; la démagogie tient séance à l'hôtel-de-ville, tandis que la bourgeoisie effarée se rallie à l'hôtel Laffitte. Un prince, presque inconnu la veille, se trouve, par la singularité de sa position, sollicité de toutes parts à prendre en mains, au moins provisoirement, le pouvoir vacant; il reçoit du monarque vaincu un premier mandat; il en accepte un autre de quelques députés, simples spectateurs de la lutte, et le fait

sanctionner aux yeux des vainqueurs par un embrassement de Lafayette. Tel est le résumé de ces événements décrits par M. Blanc avec une laborieuse précision de détails qui, je le répète, produit sur le lecteur une impression de tristesse profonde. Seulement quelques actes d'humanité se détachent en lignes touchantes de ce sombre tableau sur lequel semble peser la fatalité antique. Là, plus que partout ailleurs, l'auteur a voulu être juste pour tout le monde, et il y aurait réussi, n'étaient quelques réflexions malencontreuses échappées à l'homme de parti, et qui nuisent à l'effet produit par l'historien. Par exemple, après avoir rendu compte d'une démarche de conciliation tentée auprès du Dauphin, qui répondit *d'un ton sec :* « Je suis le « premier sujet du royaume, et, comme tel, je ne dois avoir « d'autre volonté que celle du roi, » M. Blanc ajoute : « Politi« que des princes, obéissants jusqu'au servilisme ou traîtres « jusqu'à l'assassinat. » A coup sûr, la réponse du duc d'Angoulême, de quelque ton qu'on la suppose prononcée, ne méritait pas le commentaire d'un pareil apophthegme.

On n'attend pas que je suive l'auteur dans les développements naturels de l'histoire des faits. Partout il s'y montre hostile aux gouvernements et favorable aux insurrections. On peut lui reprocher d'avoir parfois manqué de sobriété dans les détails, et d'avoir ralenti la marche de son récit, ou par des réflexions inopportunes comme celle que je viens de rapporter, ou par une affectation d'exactitude qui va jusqu'à la minutie. Il n'était pas besoin d'employer tous les matériaux qu'il avait recueillis; un choix était convenable, et tous les faits réels ne sont pas de l'histoire. Consacrer vingt pages à décrire l'émeute de Grenoble, en 1832, ce serait encore beaucoup dans une monographie de Grenoble, et je ne vois pas ce que la postérité perdrait à ignorer que, lors de la rentrée du 35e de ligne, « un citoyen s'ap« procha d'un des canonniers qui portait la mèche et lui dit, en « tendant son cigare : « Un peu de feu, camarade, s'il vous « plaît. » Je ne pense pas non plus que le cadre de l'ouvrage de M. Blanc comportât des développements aussi étendus que ceux qu'il a donnés à la partie stratégique de la révolution de Pologne. Ailleurs sont reproduits, peut-être trop abondamment, de longs fragments de discours et de plaidoyers qui ont mieux leur place dans le recueil des causes célèbres que dans une histoire générale. Telles sont les critiques que j'adresserai à l'œuvre his-

torique, en reconnaissant du reste qu'elle est pleine d'intérêt et d'enseignements.

Quant à la forme littéraire dans laquelle M. Louis Blanc a exprimé ses pensées et décrit les événements, elle est extrêmement remarquable, et la critique doit saluer en lui un écrivain déjà maître dans son art. Ses idées et son style présentent un contraste qui vient donner un curieux démenti au mot si souvent rappelé de Buffon : Le style, c'est l'homme. Autant les premières sont confuses, incohérentes, et parfois audacieusement indisciplinées, autant le second est lucide, harmonieux et soutenu dans une stricte fidélité aux règles. M. Blanc, qui n'est conséquent avec lui-même que dans sa haine pour tous les pouvoirs, se soumet sans murmure à l'autorité de l'Académie ; il ne se ferait aucun scrupule de bouleverser le monde uniquement pour absorber une éventualité funeste, mais il n'enfreindrait pas un précepte de rhétorique. Parfois, à la vérité, il emploie certaines locutions, certains tours de phrase que proscrivent les grammairiens modernes ; mais c'est pour témoigner son respect pour quelque tradition plus haute, à laquelle il les accuse d'être rebelles ; soyez sûr qu'il a ses exemples dans Bossuet, dans Molière, dans Pascal. Hardi novateur, il n'a pas écrit un seul néologisme; avocat passionné du peuple, il repousse toutes les expressions populaires, il n'aime que les termes nobles et élégants ; apôtre du progrès, il remonte la tradition du langage ; fougueux démocrate, il va chercher ses modèles de style chez les écrivains de la société la plus monarchique qui fut jamais. Si le mot de Buffon est vrai, on doit penser que l'intelligence de M. Blanc est naturellement sympathique aux idées d'ordre, d'autorité, de conservation, et que c'est par une illusion momentanée, devenue un parti pris, qu'elle s'est trouvée fourvoyée dans les doctrines révolutionnaires. C'est ce que je suis en effet tenté de croire, à voir les pauvretés qu'il a souvent revêtues d'une forme si brillante ; et, s'il en était ainsi, on ne saurait trop l'engager à ne pas s'opiniâtrer dans une voie mauvaise en elle-même, et qui ne peut être que funeste à son talent. Le style de M. Blanc a donc toutes les qualités classiques, la clarté, la correction, la noblesse, l'harmonie ; une variété habile dans la coupe des périodes en soutient le charme dans la plus longue lecture. Quelques imitations trop sensibles attestent la fraîcheur des études de l'écrivain. J'ai dit déjà qu'il reproduit avec une sorte d'affectation, jusque

dans ses incorrections, la langue du XVIIe siècle; parfois aussi il imite la concision savante de Tacite ou l'élégance abondante de Tite-Live, qu'il rappelle souvent par la manière dont il fait discourir les personnages en scène; d'autres fois, par l'éclat du coloris, par la grandeur des images et par une certaine visée à la profondeur, il se rapproche de M. de Chateaubriand. Ces reflets pourtant n'empêchent pas qu'il n'ait un talent propre et original. Ouvrier qui connaît à fond toutes les ruses du métier, il taille et polit une phrase avec une dextérité merveilleuse; mais dans ce travail de ciseleur, uniquement préoccupé de la forme, trop souvent il oublie de passer à la pierre de touche la matière sur laquelle il opère, afin de s'assurer si elle mérite tant de soins, si c'est de l'or ou un alliage sans valeur. Je prends pour exemple les lignes suivantes de l'introduction : « La chute de Napoléon « avait été profonde, immense : *donc*, mieux que ses triomphes, « elle attestait son génie. A quel vaste cœur, à quelle volonté « inexpugnable, à quelle intelligence d'élite l'histoire a-t-elle « jamais accordé une impunité absolue ? Quel grand homme n'a « pas été ou ne s'est pas cru destiné à l'illustration des revers ? « César meurt assassiné dans le sénat. Sylla s'étonne et s'épou- « vante de la constance de son bonheur ; il abdique. Charles- « Quint prend ombrage de sa propre puissance : il se fait moine. « La destinée des âmes vraiment fortes n'est pas de rester au « faîte jusqu'à la fin, mais de tomber avec éclat. Qu'on me mon- « tre un homme qui ait su se créer de nombreux obstacles et « d'implacables ennemis ; quand les obstacles auront épuisé tout « son vouloir et que ses ennemis l'auront foulé aux pieds, je sa- « luerai son génie, et j'admirerai quelle force il lui a fallu pour « se former un tel malheur. » Il n'y a qu'un reproche à faire à cette période, c'est qu'elle n'a absolument aucun sens. C'est trop contradictoire pour être même un paradoxe. Comment ! Napoléon mourant plein de gloire en 1812 eût laissé moins d'admiration pour son génie ? Mais Sylla et Charles-Quint, si mal à propos cités, n'ont jamais tombé du faîte et viennent précisément contre ce que veut dire l'auteur, à supposer qu'il veuille dire quelque chose. A quoi songeait-il donc en rassemblant ces expressions choisies? Etait-ce une gageure qu'il prétendait gagner en montrant jusqu'à quel point un écrivain habile peut se passer de pensée ? Il me serait facile de citer d'autres exemples d'aberrations semblables. Heureusement l'auteur sait, quand il

le veut bien, faire un usage plus sérieux du précieux instrument qu'il possède. Rapide et animé dans le récit des faits, il leur donne souvent, par la manière dont il les présente, tout l'intérêt du drame. Rien de plus saisissant sous ce rapport que les pages qu'il a écrites sur le sombre mystère de Saint-Leu. La flexibilité de son talent se prête à traiter avec une lucidité parfaite et presque avec grâce des questions ardues, ingrates, mais qui ne pouvaient être passées sous silence, les jeux de l'agiotage, les discussions législatives, les débats de la diplomatie. Souvent, rencontrant devant lui une figure historique, il s'interrompt, et, concentrant sur elle toute son attention, il s'applique à la reproduire fidèlement. Alors il met en jeu mille finesses d'observation, mille artifices de dessin ; il fait ressortir les beaux traits du visage sans dissimuler les imperfections ; il saisit habilement les plus mobiles nuances de la physionomie ; il a cet avantage que le personnage pose devant lui, non pas dans l'attitude guindée d'un modèle, mais dans toute la désinvolture de la vie réelle. Les portraits de Louis-Philippe, de Lafayette, de Benjamin Constant, de M. Odilon Barrot, etc., que M. Blanc s'est complu à tracer et qu'il a appendus dans leurs cadres sur le fond historique de son livre, sont des ouvrages d'art remarquables; le lecteur s'arrête volontiers à les contempler, et applaudit en souriant à la ressemblance. L'auteur excelle dans ces compositions détachées, parce qu'il y trouve à exercer librement ses deux qualités les plus éminentes : l'observation et le style.

Ces qualités suffisent au succès d'un livre qui a d'ailleurs, dans l'intérêt puissant des faits dont il transmet le souvenir, une garantie certaine de durée; mais elles ne suffisent pas à absoudre les écarts de la pensée ni les entraînements de la passion; elles rendent même plus dangereuses des doctrines politiques et sociales qu'elles parent de séductions décevantes. On ne saurait le méconnaître : au fond de ces doctrines, si frivoles devant la saine raison, il y a quelque chose de très-sérieux ; il y a la vieille querelle de ceux qui possèdent et de ceux qui ne possèdent pas, aujourd'hui de la bourgeoisie et du peuple. M. Blanc a encore envenimé cette querelle ; il a beau prêcher la théorie de la fraternité, protester de son respect pour le principe d'autorité dont il voudrait agrandir singulièrement le domaine, il ne fait, en réalité, qu'avilir le pou-

voir et qu'entretenir la haine entre les deux grandes fractions de la société. Et cela est une mauvaise action. C'est par là qu'on prépare les révolutions, et les réflexions de l'auteur sur la vanité de toutes les révolutions passées auraient dû lui apprendre à ne point espérer d'un nouveau bouleversement le bonheur du peuple. La bourgeoisie a certes bien des vices, et je n'essaierai pas de la défendre contre les accusations, malheureusement trop fondées, de M. Blanc; mais est-ce en l'injuriant avec colère qu'on pourra perfectionner ses instincts? Et, d'un autre côté, est-ce en excitant les passions du peuple, ses jalousies, ses rancunes et ses emportements, qu'on améliorera son sort? Toujours il y aura des souffrances sur la terre, et le secret de les guérir n'a été donné à aucune forme de gouvernement. Les théories sociales sont aussi impuissantes que les révolutions. C'est seulement en rappelant, au nom du Ciel, les hommes de toutes les classes au sentiment de leurs devoirs qu'on pourra adoucir les frottements douloureux. L'humble Frère des écoles chrétiennes qui distribue l'instruction religieuse aux fils des prolétaires, travaille plus efficacement au bonheur du peuple que tous les publicistes de la démocratie.

Alfred DE COURCY.

DES PENSÉES DE PASCAL,

PAR M. V. COUSIN.

IIe ARTICLE (1).

Connaissez-vous Baruch? demandait La Fontaine. Je demande, moi : Connaissez-vous Pascal? — Etrange question ! direz-vous. Pas si étrange, quand les hommes de ce temps qui ont le plus d'autorité dans la philosophie ou dans les lettres, MM. Cousin, Villemain, Nisard, font de Pascal un sceptique, ou, ce qui est tout un, le plus désespéré croyant qui fut jamais (2).

Pas si étrange, vous dis-je, car l'œuvre culminante de Blaise, ce qui nous est resté de lui sous le nom de *Pensées*, avait trouvé jusqu'ici bon nombre d'imprimeurs; mais d'éditeurs, avant 1835, en vérité pas un seul.

Le mot paraît dur, mais il n'est que vrai : vous l'allez voir.

Avant le Pascal de 1835, trois tentatives principales avaient

(1) Voir le tome Ier de ce Recueil, page 361.

(2) Je demande pardon de commencer ce deuxième article avec des noms propres. Magistrat, on me fera l'honneur de croire, je l'espère, que je n'ai pas le goût des personnalités. En répétant des noms qui sont dans toutes les bouches, ai-je besoin de déclarer que je ne songe nullement à la position officielle de ceux qui les portent ? En fait de sincérité, peut-être ai-je fait mes preuves, et l'on me croira quand j'affirme qu'il n'y avait pas dans mon premier article la moindre arrière-pensée contre l'Université. Non que j'entende renier mes vœux profondément réfléchis pour une liberté solennellement garantie et trop longtemps ajournée ;

Sed nunc non erat hic locus....

Je m'attaque à un livre, non à un corps, où je compte des amis qui me sont bien chers, et qu'on ne parviendra pas à séparer de moi, dût-on les rendre (bien à tort) responsables de mes paroles. Je retire même cette hypothèse, car je ne veux calomnier personne.

été faites : le pêle-mêle de Port-Royal, suivi du pêle-mêle de Desmolets, l'*anti-Pascal* de Condorcet, comme disait Voltaire, et le classement à contre-sens de l'abbé Bossut.

Trois tentatives manquées, sur ma parole! En quoi? Je ne demande pas mieux que de vous le dire. Chemin faisant, nous causerons des manuscrits de Pascal, sur lesquels il vous reste encore peut-être à apprendre, ami lecteur. Après quoi, nous apprécierons bien mieux, vous et moi, ce que vaut l'œuvre dont vous venez de lire le titre.

Entendons-nous. Je serai long comme un rapporteur, minutieux comme un bibliographe. Je ne promets pas de paraître agréable; mais je voudrais bien ne pas sembler trop incomplet. Surtout je tâcherai d'être concluant. Sans compter son *Avant-propos*, on s'en souvient, M. Cousin a fait, dans le *Journal des Savants*, sur ou contre Pascal, comme on voudra, cinq ou six articles. On peut bien, ce semble, m'en accorder deux, non compris l'*Avant-propos*, pour rétablir les faits. Après tout, il s'agit de Pascal et j'ose réclamer un peu d'attention; car, disait, je crois, J.-J. Rousseau, je ne sais pas l'art d'être clair pour qui ne sait pas être attentif.

I. Edition de Port-Royal.

Après la mort de Pascal, on trouva dans son cabinet, enfilés en plusieurs liasses, mais sans ordre quelconque et sans suite aucune, quantité de chiffons de dimensions diverses, tous précieux, puisque ce haut génie y avait empreint des éclairs de sa pensée, mais à peu près illisibles pour la plupart. Ses parents d'abord, puis ses amis de Port-Royal y jetèrent les yeux, et familiers qu'ils étaient avec les traits les plus informes de son écriture, ils déchiffrèrent quelques-uns de ces fragments et y reconnurent avec admiration autant de pierres d'attente du monument que Pascal voulait élever à la vérité du dogme chrétien. Confidents intimes de ce grand dessein, ils furent si frappés de ce qui se révélait de vigueur et de puissance dans ce que la mort en avait épargné, qu'ils s'empressèrent de recueillir ces notes éparses, ces indications hâtives, haletantes, écourtées, écrites en de rares et brefs intervalles, pour fixer des souvenirs sans cesse troublés par d'atroces douleurs.

« La première chose que l'on fit (c'est Port-Royal qui parle),

fut de les faire copier (ces chiffons) tels qu'ils étaient et dans la même confusion qu'on les avait trouvés. Mais lorsqu'on les vit en cet état et qu'on eut plus de facilité de les lire et de les examiner que dans les originaux, ils parurent d'abord si informes, si peu suivis et la plupart si peu expliqués, qu'on fut *fort longtemps* sans penser *du tout* à les faire imprimer, quoique plusieurs personnes de très-grande considération (1) le demandassent souvent avec des instances et des sollicitations fort pressantes...

« Mais enfin on fut obligé de céder à l'impatience et au grand désir que tout le monde témoignait... et ainsi l'on se résolut de les donner au public. »

On le voit, l'édition de Port-Royal ne fut en quelque sorte qu'un acte de tardive condescendance, j'ai presque dit de résignation. En ces temps de sérieux respect pour le Public, on ne savait comment lui offrir des matériaux bruts, non disposés encore par l'architecte, non polis par la main de l'ouvrier. Mais la piété fraternelle de Mme Périer (Gilberte Pascal) souffrait de tous ces scrupules. Un des meilleurs amis de Pascal, le duc de Roannez (2), se mit ardemment à l'œuvre. Mais les difficultés éclataient de toutes parts.

« La première (manière) qui vint dans l'esprit, et celle qui était sans doute la plus facile, était de les faire imprimer tout de suite (les *Pensées*) dans le même état qu'on les avait trouvées. Mais on jugea bientôt que de le faire de cette sorte, c'eût été perdre presque tout le fruit qu'on en pourrait espérer; parce que les pensées plus parfaites, plus suivies, plus claires et plus étendues, étant mêlées et comme absorbées parmi tant d'autres imparfaites, obscures, à demi digérées, et quelques-unes même presque inintelligibles à tout autre qu'à celui qui les avait écrites, il y avait tout sujet de croire que les unes feraient rebuter les autres, et que l'on ne considérerait ce volume, grossi inutilement de tant de pensées imparfaites, que comme un amas confus, sans ordre et sans suite, et qui ne pouvait servir à rien.

« Il y avait une autre manière..... qui était d'y travailler auparavant, d'éclaircir les pensées obscures, d'achever celles qui étaient imparfaites, et en pre-

(1) Apparemment le duc de Roannez, le marquis de Tréville, homme de cour dont la conversation étincelait *de choses vives et rares*, comme parle un contemporain ; peut-être le duc de Luynes, qui n'avait pas rompu avec Port-Royal, puisqu'il eut part à la traduction du *Nouveau-Testament de Mons* (1667), antérieur de deux ans à l'édition *princeps* des *Pensées*.

(2) Arthus Gouffier, gouverneur de Poitou, mort ecclésiastique, le 4 octobre 1696. Sa maison, dont était l'amiral Bonnivet, et qui avait encore des représentants en 1759, s'est éteinte dans une branche des Choiseul.

nant dans tous ces fragments le dessein de M. Pascal, de suppléer en quelque sorte l'ouvrage qu'il voulait faire. *Cette voie eût été assurément la plus parfaite;* mais il était aussi très-difficile de la bien exécuter. L'on s'y est néanmoins arrêté assez longtemps et l'on avait en effet commencé à y travailler. Mais enfin l'on s'est résolu de la rejeter aussi bien que la première, parce que l'on a considéré qu'il était presque impossible de bien entrer dans la pensée et dans le dessein d'un auteur, et surtout d'un auteur mort, et que ce n'eût pas été donner l'ouvrage de M. Pascal, mais un ouvrage tout différent.

« Ainsi l'on a suivi une manière entre deux... L'on a pris seulement, parmi ce grand nombre de pensées, celles qui ont paru les plus claires et les plus achevées, et on les donne telles qu'on les a trouvées, *sans y rien ajouter ni changer*, si ce n'est qu'au lieu qu'elles étaient sans suite, sans liaison, et dispersées confusément de côté et d'autre, on les a mises dans quelque sorte d'ordre, et réduit sous les mêmes titres celles qui étaient sur les mêmes sujets : et l'on a SUPPRIMÉ TOUTES LES AUTRES, qui étaient ou trop obscures ou trop imparfaites. »

SUPPRIMÉ, vous l'entendez, l'aveu est formel. Au propre mot de MM. de Port-Royal, leur édition est donc une édition tronquée, incomplète, et, notez ce point-ci, en dehors du plan de Pascal.

Non certes que ce plan fût ignoré d'eux : ils consacrent au contraire la meilleure part de leur préface à l'exposer avec détail, d'après un entretien de l'auteur, antérieur à sa dernière maladie. Et savez-vous ce qu'ils ajoutent?

« Il ne faut pas s'étonner si on n'a pas gardé son ordre et sa suite pour la distribution des matières. Comme on n'avait presque rien qui se suivît, il eût été inutile de s'attacher à cet ordre... On espère même qu'il y aura peu de personnes qui, après avoir bien conçu une fois le dessein de M. Pascal, ne suppléent d'eux-mêmes (*sic*) au défaut de cet ordre, et qui, en considérant avec attention les diverses matières répandues dans ces fragments, ne jugent facilement où elles doivent être rapportées suivant l'idée de celui qui les avait écrites. »

Ainsi les premiers éditeurs conviennent que leur plan n'a rien de commun avec celui de l'auteur; et, chose naïve! ils se sont dispensés de suivre ce plan, à raison même de la facilité avec laquelle il peut être rétabli!

Et ce n'est pas l'unique défaut de l'édition *princeps* des *Pensées*. Non seulement les amis de Pascal en avaient supprimé ou interverti un grand nombre. Mais, nous le disions en 1835 (1),

(1) *Annal. de Philosophie chrét.*, tom. XI, p. 10.

malgré le témoignage qu'ils se rendent de n'avoir rien ajouté, ni changé à celles qu'ils publient, les manuscrits attestent qu'ils en ont grièvement modifié plusieurs. Redisons-le aussi pour leur excuse, la hardiesse, tranchons le mot, la témérité apparente de quelques-unes pouvait servir des passions alors flagrantes. Port-Royal, suspect à plus d'un titre, craignait à bon droit de rompre la trève de Clément IX et d'irriter les préventions toutes-puissantes de Louis XIV. Nous citions à l'appui ces mots écrits par Arnauld, le 20 novembre 1668, au beau-frère de Pascal (M. Périer) (1) :

« Souffrez, Monsieur, que je vous dise qu'il ne faut pas être si difficile ni si religieux à laisser un ouvrage comme il est sorti des mains de l'auteur, quand on le veut exposer à la censure publique. On ne saurait être trop exact, quand on a affaire à des ennemis d'aussi méchante humeur que les nôtres. Il est bien plus à propos de prévenir les chicaneries par quelque *petit changement*, qui ne fait qu'adoucir une expression, que de se réduire à la nécessité de faire des apologies. »

Port-Royal par malheur ne sut pas rester dans les bornes qu'indique cette lettre. Les changements furent nombreux et graves. Disons-le à la décharge des censeurs royaux que M. Libri en rend seuls responsables, ils portèrent sur le style au moins autant que sur le fond: les citations de M. Cousin sont péremptoires sous ce rapport. Timidité littéraire excesssive, peur du familier, énervation continue de la vivacité naturelle de Pascal; additions parasites ou tout à fait vicieuses; abréviations, suppressions, transpositions qui dénaturent ou même travestissent la pensée originale; dislocation arbitraire de longs morceaux fortement travaillés et complets en eux-mêmes : rien ne manque à la mutilation de Port-Royal.

Certes, à la vue des preuves accumulées par M. Cousin contre cette édition, l'on voudrait absoudre comme lui Nicole et Arnauld, si occupés ailleurs, d'une entière complicité dans un travail aussi malheureux. Le remaniement des *Pensées* paraît avoir été surtout l'œuvre des subalternes : du duc de Roannez d'abord, puis d'un avocat sans causes, membre de l'Académie Française et l'auteur d'un discours médiocre sur l'œuvre de Pascal, Goisbaud du Bois. Le recueil d'Utrecht fait expressé-

(1) *Ibid., loco citato.* — Œuvres compl. d'Arnauld, I, 342.

ment de M. de Roannez le principal coupable, et nomme après lui MM. Arnauld, Nicole, de Tréville, du Bois, de La Chaise et Périer l'aîné. Un ministre disgracié, Brienne, dont on connaît les Mémoires, voulut y mettre aussi la main. Mais il n'en reste pas moins qu'Arnauld et Nicole furent consultés. Ils durent l'être en particulier sur la préface des *Pensées*, si faiblement écrite, et leur approbation, dont on n'eût osé se passer, amoindrit pour moi le mérite littéraire de Port-Royal. A les juger par là, Nicole et Arnauld n'étaient pas à la hauteur de ce grand goût dont certains mots des conversations de Bossuet donnent l'admirable exemple. C'était à Bossuet à publier Pascal.

II. Manuscrits de Pascal. — Supplément de Desmolets.

La famille de l'auteur des *Pensées* avait lutté longtemps contre le sacrilége (1). Elle avait cédé; mais l'abbé Périer, qui devint bientôt le chef de cette famille, gardait un secret remords de sa déférence pour MM. de Port-Royal. Il s'était lié avec les Bénédictins de Saint-Maur; et l'on voit par une lettre de son compatriote dom Touttée, l'éditeur de Saint Cyrille de Jérusalem, lettre publiée pour la première fois par M. Cousin, qu'en juin 1711 l'abbé Périer songeait à donner un supplément aux *Pensées*. Dom Touttée fit des objections, et l'abbé Périer se contenta de déposer à Saint-Germain-des-Prés, chef-lieu de la congrégation bénédictine, le manuscrit autographe des *Pensées*, qui est aujourd'hui à la Bibliothèque du roi. L'acte de dépôt est du 25 septembre 1711.

Peu après un autre Bénédictin, compatriote aussi de l'abbé Périer, acquérait de la sœur de celui-ci (2) la bibliothèque même de Pascal, où se trouvait un autre manuscrit des *Pensées*, probablement la copie première qui avait été faite des autographes. L'acquéreur de ce manuscrit se nommait Jean Guerrier.

M. Cousin demande « quel était ce frère Jean Guerrier? » C'était un Bénédictin de Saint-Maur, né à Clermont, d'une famille distinguée, savant théologien, mort curé-prieur de Saint-

(1) Cela résulte particulièrement d'une lettre de Brienne (du 7 décembre 1668), dont nous devons la connaissance à M. Cousin.

(2) Marguerite Périer, celle qui fut guérie à Port-Royal par l'attouchement de la Sainte-Épine.

Jean-d'Angely, après avoir refusé le généralat de son Ordre, le 31 octobre 1731 (1).

La copie des *Pensées* qu'il possédait mérite une attention particulière.

« Sans cette copie, dit M. Renouard (2), il serait très-difficile, sinon impossible, de faire usage de l'original. Et encore, avec cette copie, on aurait bien du mal à s'y reconnaître, si la patience du P. Guerrier..... n'eût tracé dans l'un et l'autre volume des indications qui en sont la clef respective. Ces indications..... consistent en chiffres tracés à la mine de plomb, qui, dans la copie, font connaître les pages de l'original où on peut les trouver; et réciproquement, dans l'original, indiquent les pages où ils sont dans la copie. »

M. Cousin ne dit mot de ces précieuses indications. Lui auraient-elles été inutiles? Il publie pourtant une note de dom Guerrier, annexée à la copie en question, où l'on voit que, dès le 1er avril 1723, le bon religieux destinait cette copie à la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, *pour faciliter la lecture de l'original*, qu'y avait déposé l'abbé Périer.

Ce n'est pas tout. L'historien de la Congrégation nous apprend que dom Guerrier envoya ce recueil à l'abbaye chef-d'ordre *quelques jours avant sa mort* (1731) (3). M. Cousin a donc tort de croire que ce duplicata des *Pensées*, si je puis m'exprimer ainsi, est parvenu à la Bibliothèque royale dès 1779, et sans passer par Saint-Germain-des-Prés. Le témoignage de dom Tassin repousse manifestement cette hypothèse (4).

(1) Dom Tassin, *Hist. littér. de la Congrégation de Saint-Maur*, p. 784 et suiv.

(2) Édition des *Pensées* in-18, 1812. Avertissement, p. xx.

(3) Dom Tassin, p. 786.

(4) Ce qui a trompé M. Cousin, c'est qu'il n'a pas connu le passage de Dom Tassin précité, et qu'il a tiré de la lettre Miroménil qu'il invoque des inductions exagérées. Dans cette lettre en effet, il n'est pas question du tout des *Pensées*, mais bien de *deux volumes manuscrits des* OUVRAGES *de M. Pascal*. Quels pouvaient être ces ouvrages de Pascal, restés en la possession de la famille Guerrier, puis donnés au Roi, en 1779, après que l'abbé Bossut en eut fait usage pour son édition. Ce sera, si l'on veut, la seconde copie des *Pensées*, bien que M. Cousin constate lui-même que Bossut ne s'en est nullement servi. C'étaient, suivant moi : 1° le mémoire adressé par Pascal à l'abbé de Barcos, neveu de Saint-Ciran, sur le miracle de la Sainte-Épine (c'est l'une des sources des *Pensées sur les Miracles*, qui se retrouvent aussi dans les lettres de Mademoiselle de Roannez, morte duchesse de La Feuillade); 2° des *Factum* pour les curés de Paris dans l'affaire du Jansénisme. Ces écrits polémiques, inédits jusque-là, parurent pour la première fois en 1779 dans l'édition générale de l'abbé Bossut, ainsi que le fragment *de l'Autorité en matière de Philosophie*, dont M. Cousin ignore l'origine, et les *Réflexions sur la Géométrie en général*, qui, bien que soumises à D. Touttée par l'abbé Périer en 1711, manquaient au dépôt fait par ce dernier à Saint-Germain-des-Prés.

Une autre copie, portant aussi le nom de Guerrier, existe encore à la Bibliothèque royale. Il y a lieu de croire que cette copie, en général conforme aux feuilles autographes, avait été faite, à vue de l'ancienne, par dom Guerrier lui-même et pour son usage personnel. Je demande pardon de descendre à ces vétilles. Rien n'est petit quand on parle des *Pensées*, c'est-à-dire de l'un des deux plus mémorables monuments de la prose française; l'autre est le *Discours sur l'Histoire universelle*.

Quoi qu'il en soit, en 1728, dans le cinquième tome des *Mémoires de Littérature et d'Histoire*, sorte de garde-meuble littéraire où s'enfouissaient des débris de portefeuilles assez mêlés, les curieux lurent le titre suivant : *Œuvres posthumes, ou suite des Pensées de M. Pascal, extraites du manuscrit de M. l'abbé Périer, son neveu.*

L'admirable entretien de Pascal avec Saci, touchant Epictète et Montaigne, paraissait aussi pour la première fois, quelques pages plus haut, en tête de la seconde partie de ce même volume.

Certes on avait obligation au Père Desmolets, bibliothécaire de la maison de l'Oratoire à Paris, pour le double présent qu'il venait de faire à la philosophie et aux lettres.

A ne prendre d'abord que l'entretien avec Saci, comment M. Cousin s'est-il récrié contre l'insertion au livre des *Pensées*, de ce qui est propre à Pascal dans ce morceau? Sans doute il a été misérablement amoindri par Bossut, dont je ne défends pas les corrections, marquées au coin littéraire du XVIIIe siècle. Sans doute encore cet entretien est fort antérieur, non point à la conception peut-être, mais à l'élaboration dernière du grand apologétique de la Religion par Pascal. Qui le nie? Mais qu'importe? Ces circonstances extrinsèques devaient-elles fermer les yeux du Philosophe sur la valeur fondamentale de l'entretien, sur l'étroite connexité de l'idée-mère qui en fait le fond, avec l'idée-mère du livre des *Pensées?* Oui, dès 1755, déjà Pascal montrait à Saci, dans Epictète et Montaigne, la dernière et la plus saisissante expression de deux sectes, dont l'une s'appuie sur la grandeur et l'autre sur les petitesses de l'homme : deux thèses également invincibles et qui ne peuvent être conciliées que par la révélation. Ce point de vue si frappant et si neuf, bien que pris dans les plus intimes profondeurs du Christianisme, complète et couronne évidemment les sublimes chapitres sur l'homme. Il

est impossible que Pascal n'eût pas reproduit ces pensées dans son apologétique, dont elles sont la clef la plus importante. Et quant au style, M. Cousin le confesse, il porte à tel point le caractère de Pascal, que l'honnête secrétaire (1) à qui nous devons la conservation de cet entretien, ne pouvait certes rien imaginer de pareil. Je loue donc Bossut, je le loue hautement d'avoir réuni cette pièce aux *Pensées.* Mais comment en a-t-il méconnu la place au point de reléguer ces quelques pages à la suite des *Pensées diverses?* Il faut le dire, la portée de cet entretien, sa place véritable n'a été comprise que par l'éditeur de Dijon, le seul dont M. Cousin n'ait point parlé (2).

Mais ce qui n'a pas moins de prix que l'entretien conservé par Fontaine, et ce qui est propre au Père Desmolets, c'est la publication d'un certain nombre de *Pensées*, dont quelques-unes (et ce ne sont pas les moins importantes) ont été négligées par les éditeurs subséquents : j'excepte encore celui de Dijon.

Où Desmolets a-t-il puisé ces *Pensées* inédites? Dans *le Manuscrit de l'abbé Périer*, dit-il lui-même.

Mais qu'était-ce que ce Manuscrit? Etait-ce l'autographe déposé à Saint-Germain-des-Prés et devenu le Manuscrit du roi? Il ne paraît pas; car le chapitre préliminaire des *Pensées* (*De l'Art de Persuader*) est bien donné par Desmolets comme extrait du Manuscrit de l'abbé Périer. Or M. Cousin déclare n'avoir pas trouvé ce chapitre dans l'autographe (3). Ce que Desmolets nomme le Manuscrit de l'abbé Périer n'est donc pas le Manuscrit du Roi. Ce n'en est pas même une copie.

Cela importe. Car si, d'une part, le manuscrit suivi par Desmolets remonte jusqu'à Pascal par l'abbé Périer; si, d'autre part, ce manuscrit n'est pas identique avec celui du Roi, il s'ensuit que, pour avoir Pascal tout entier, il faut conférer les deux textes : l'autographe et Desmolets. C'est ce qu'on a fait à Dijon et ce que ne fait pas M. Cousin.

(1) L'entretien en question se trouve dans les *Mémoires pour servir à l'Histoire de Port-Royal* par M. Fontaine (t. III, p. 77, de l'édition de Cologne, 1753, 4 vol. in-18). On sait que Fontaine était le secrétaire de Saci. La première édition de ses Mémoires, qui ont été si utiles à M. Sainte-Beuve, est celle d'Utrecht, 1736, 2 vol. in-12. —Pour l'entretien sur Epictète et Montaigne, il y a quelques différences entre Fontaine et Desmolets, qui l'a donné le premier (1728). Nic. Fontaine était mort en 1709.

(2) L'édition de Dijon, préparée sous l'Empire, n'a paru qu'en 1835.

(3) M. Cousin, p. 38, en conclut qu'il n'appartient *incontestablement* pas aux *Pensées*. Nous y reviendrons.

Qu'on nous permette d'insister sur ce point : le manuscrit communiqué à Desmolets est une source à part, demeurée inconnue ; il a donc pour nous en quelque sorte l'authenticité d'un original.

Comment échapper à cette induction?

Le manuscrit de l'abbé Périer serait-il suspect? M. Cousin lui-même nous montre le neveu de Pascal superstitieusement fidèle au texte de son oncle, dont toutes les virgules lui sont sacrées. Le digne abbé ne défend-il pas ce texte pied à pied contre Arnauld en personne, en 1668, comme *le plus opiniâtre Auvergnat qui fut jamais* (1)? Depuis, il le conserve pieusement, comme une protestation permanente contre l'édition tronquée de 1669-70. Il songe même, en 1711, à donner un supplément à cette édition (2). Il dépose enfin les papiers autographes à Saint-Germain-des-Prés *ad perpetuam rei memoriam*. Et qui pourrait affirmer que l'incendie de 1794, qui dévasta la bibliothèque de cette abbaye avant que les restes n'en fussent transportés à la Bibliothèque royale, n'a point consumé une partie du dépôt fait par l'abbé Périer, et précisément l'autographe de *l'Art de Persuader* et ceux de quelques autres *Pensées*, où le texte de Desmolets offre de précieuses variantes, dont nous donnons un *specimen* au bas de cette page (3)?

(1) Lettre de Brienne, *post-scriptum* cité par M. Cousin, pp. 81-2.

(2) M. Cousin, p. 37.

(3) Nous choisissons le fragment des *Pensées* dont M. Cousin s'est le plus préoccupé, le fragment d'où est tiré le *ni s'il est*, que nous expliquerons plus tard. Nous soulignons les différences, qui n'ont pas échappé à M. Cousin lui-même (voir son *Appendice*, pp. 258 et suivantes).

MANUSCRIT AUTOGRAPHE, page 4.	MANUSCRIT SUIVI PAR DESMOLETS (p. 310).
« Parlons maintenant selon les lumières naturelles. « S'il y a un Dieu, il est infiniment incompréhensible, puisque n'ayant ni parties ni bornes il n'a nul rapport à nous. Nous sommes donc incapables de connaître ni ce qu'il est, ni s'il est. Cela étant, qui osera entreprendre de résoudre cette question? Ce n'est pas nous qui n'avons aucun rapport à lui. « Qui blâmera donc les chrétiens de ne pouvoir rendre raison de leur créance, eux qui professent une religion dont ils ne	« Parlons maintenant selon les lumières naturelles. S'il y a un Dieu, il est infiniment incompréhensible, puisque n'ayant ni parties ni bornes il n'a nul rapport à nous. Nous sommes donc incapables de connaître ni ce qu'il est, ni s'il est. Cela étant *ainsi*, qui osera entreprendre de résoudre cette question? Ce n'est pas nous, qui n'avons aucun rapport à lui. Qui blâmera donc les chrétiens de ne pouvoir rendre raison de leur créance, eux qui professent une religion dont ils ne peuvent rendre raison? Ils déclarent *au contraire*,

L'abbé Périer n'est donc pas suspect ; la fidélité de Desmolets est-elle douteuse?

Comment le serait-elle? Je ne parle pas de la double autorité que donne au témoignage de l'Oratorien sa double qualité de prêtre et de bibliothécaire d'une Congrégation savante justement honorée. J'ignore si l'abbé Périer était mort quand Desmolets invoquait, en 1728, son nom et son manuscrit. Mais le bibliothécaire de Saint-Germain-des-Prés était là ; mais dom Guerrier et Margueritte Périer vivaient encore, et si Desmolets eût été un faussaire le démenti ne se fût pas fait attendre.

Puis jamais copiste ne suivit plus servilement que Desmolets le texte mis sous ses yeux. Aucune trace d'un classement, ni d'un arrangement quelconque : les matières viennent comme les notes éparses de l'auteur sont tombées sous la main du copiste, aussi complètement pêle-mêle et sans suite que les eût présentées le désordre d'un tiroir. Desmolets ne recule pas devant le scandale. C'est lui qui a donné le premier cette phrase fameuse :

peuvent rendre raison ? Ils déclarent en l'exposant au monde que c'est une sottise, *stultitiam*, et puis vous vous plaignez de ce qu'ils ne la prouvent pas. S'ils la prouvaient, ils ne tiendraient pas parole. C'est en manquant de preuves qu'ils ne manquent pas de sens.

« Oui. Mais encore que cela excuse ceux qui l'offrent telle, et que cela les ôte du blâme de la produire sans raison, cela n'excuse pas ceux qui la reçoivent. Examinons donc ce point et disons : Dieu est ou il n'est pas. Mais de quel côté pencherons-nous? Il y a un chaos infini qui nous sépare. »

en l'exposant *aux Gentils*, que c'est une *folie*, *stultitiam*, etc. Et puis vous vous plaignez de ce qu'ils ne la prouvent pas. S'ils la prouvaient, ils ne tiendraient pas parole. C'est en manquant de preuves qu'ils ne manquent pas de sens. Oui. Mais encore que cela excuse ceux qui l'offrent telle *qu'elle est*, et que cela les ôte du blâme de la produire sans raison, cela n'excuse pas ceux qui *sur l'exposition qu'ils en font*, *refusent de la croire. Reconnaissez donc la vérité de la religion dans l'obscurité même de la religion*, *dans le peu de lumière que nous en avons*, *dans l'indifférence que nous avons de la connaître.*

M. Cousin croit que Desmolets a corrigé Pascal en cet endroit. Mais si Desmolets ou l'abbé Périer se fût permis une altération, le *ni s'il est* aurait disparu, car certes il choque bien plus que tout le reste. La conjecture de M. Cousin est donc inadmissible. Il signale à l'appui certains mots imprimés en italiques dans Desmolets. Mais cette particularité est insignifiante, puisque Desmolets souligne ainsi des pensées pleinement pascaliques, telles que la pensée sur le nez de Cléopâtre, et qu'il conserve d'ailleurs les caractères ordinaires pour la dernière phrase qu'on vient de lire : *Reconnaissez donc*, etc., phrase qui manque totalement ici dans le Manuscrit du Roi, dans lequel la pensée de Pascal prend un tout autre cours. Cette différence est grave. Elle suffit à elle seule pour conclure à la dualité des textes.

Notez que cette même phrase : *Reconnaissez donc*, etc., se trouve une seconde fois, textuellement encore, dans Desmolets (formant un alinéa distinct, plus bas, p. 313).

« Nous sommes incapables de connaître ni ce qu'il est (Dieu), « *ni s'il est.* » Et cette autre, que nous expliquerons aussi : « Athéisme, *manque* (ou *marque*) de force d'esprit, mais jusqu'à « un certain point seulement. » Il est passif, oserai-je le dire, jusqu'à répéter littéralement la même *pensée*, dans les mêmes termes, à trois pages de distance, tant il suit son manuscrit sans critique et sans choix !

Ainsi l'abbé Périer n'est point suspect, qu'on nous passe la redite, et Desmolets ne l'est pas davantage. Et pourtant le texte de Desmolets n'est pas toujours celui du Manuscrit du Roi. C'est à M. Cousin, qui croit posséder le seul texte authentique de Pascal, à résoudre ce problème. Pour nous encore une fois, qui trouvons entre Desmolets et lui des disparités inexpliquées, ne sommes-nous pas fondés, jusqu'à preuve contraire, à soupçonner que les deux textes présupposent deux manuscrits? Le doute n'est-il pas au moins permis, et, dans le doute, qui ne traitera les leçons de Desmolets avec égard, comme la reproduction possible, d'autres diront probable, d'un original perdu ?

Résumons-nous sur les manuscrits de Pascal.

On ne connaît en ce moment qu'un seul autographe des *Pensées :* le Manuscrit du Roi.

L'édition *princeps* de l'ouvrage n'a point été imprimée sur ce manuscrit, ni même sur la première copie qui en fut faite, mais sur une autre où le texte original avait été altéré en mille façons (cette seconde copie, qui a servi à l'impression du livre, semble perdue).

Deux copies anciennes, toutes les deux portant le nom de dom Guerrier, *qui en tenait au moins une de Mlle Périer, nièce de Pascal,* existent à la Bibliothèque du Roi. L'une de ces copies a été faite pour faciliter la lecture de l'original ; c'est probablement la copie première des *Pensées*, dont nous parlions à l'instant, et qui reproduit les papiers autographes « tels qu'ils étaient et dans la même confusion qu'on les avait trouvés. » (Préface de Port-Royal.)

Le Père Desmolets a eu sous les yeux un autre manuscrit qui nous manque et que malheureusement peut-être il n'aura pas épuisé. Ce manuscrit, provenant de l'abbé Périer, dépositaire

certain des autographes, avait par là même une valeur incontestable. Le recueil de Desmolets nous en tient lieu.

« C'est armé de tous ces secours qu'il faut examiner les éditions des *Pensées ;* » — puis le travail de M. Cousin lui-même.

III. — Edition de Condorcet.

La parole était restée à Desmolets. Cinquante ans passèrent encore sans qu'on remuât la cendre de Pascal. On était donc en plein XVIII[e] siècle, lorsqu'en 1776 M. le marquis de Condorcet, comme on l'appelait alors, prit à tâche d'en finir avec le seul nom chrétien qui imposât encore aux géomètres, et donna le volume intitulé *Éloge et Pensées de Pascal*, qui mérita l'honneur d'être annoté par Voltaire en 1778.

Cette falsification est dès longtemps jugée.

Les premiers éditeurs avaient manqué surtout de hardiesse, quelquefois d'intelligence, mais non de droiture. Leur intention était pure, et s'ils n'avaient pas vraiment publié les *Pensées* de Pascal, ils avaient certainement donné *sa pensée* (1), à quelques restrictions près. A cet égard, ils ne pouvaient se méprendre.

Mais l'ordre qu'ils avaient adopté parut à Condorcet *trop conforme au sentiment des théologiens.* Ce fut dans une pensée de parti qu'il bouleversa l'œuvre de Pascal, imaginant un ordre double de *Pensées*, les unes purement philosophiques et morales, les autres relatives à la Religion, et scindant ainsi l'unité du plan de l'auteur jusqu'à le rendre méconnaissable. Conçoit-on, par exemple, que cinq des fameux chapitres sur l'homme, si hautement, si profondément inspirés et dominés par la foi au dogme de la chute originelle, soient entièrement séparés par Condorcet du sixième chapitre, qui a pour titre : *Contrariétés étonnantes dans la nature de l'homme?* Conçoit-on que les uns soient classés dans la première partie de l'édition de 1776, et l'autre seulement, dans la seconde ? Ainsi Pascal parle-t-il tour à tour de la grandeur de l'homme et de sa faiblesse, de son orgueil et de ses misères, il ne fait que de la morale. Mais résu-

(1) Nous empruntons ce mot à un travail fort remarquable, publié par une feuille protestante, *le Semeur*, sur le dernier volume de M. Cousin.

me-t-il sa pensée et repasse-t-il comme à la fois et d'une seule vue toutes ces contrariétés, il fait de la Religion. La belle chose que la philosophie! comme disait M. Jourdain.

Au reste, quand je reproche à Condorcet d'avoir falsifié Pascal, je n'entends pas dire qu'il ait altéré le texte autrement que par des interversions et des suppressions, ce qui est bien certes la manière de falsifier la plus adroite. A cela près, l'édition de Condorcet est fidèle; il a généralement conservé les leçons originales, se bornant à mettre en relief le côté sceptique du livre, et à donner le change sur l'idée si intimement chrétienne qui en est l'âme, en rejetant toute la partie religieuse sur les derniers plans. Cela réussit alors : le XVIII[e] siècle aima ce Pascal fait à son image. Grâces à Dieu, le public est aujourd'hui plus sévère. Il n'approuverait plus qu'un éditeur de Pascal se permît de mutiler ses vues sur l'Ecriture et de retrancher tout un ensemble de considérations sur la personne de Jésus-Christ. Le public d'aujourd'hui sourirait d'entendre appeler Condorcet *le secrétaire de Marc-Aurèle;* et l'autorité de Voltaire ne suffirait plus à nous faire accroire que le marquis fût si supérieur au *secrétaire de Port-Royal.* Le *secrétaire Marc-Aurèle* tient par-dessus tout à persuader que la faiblesse et les mauvais côtés de l'homme ne viennent pas de sa déchéance antique, mais des institutions sociales. Seulement il oublie de prouver que ces institutions perverses ne viennent point de l'homme et que sa faiblesse et ses mauvais côtés n'y sont pour rien. Qui ferait l'histoire des distractions que donne l'esprit de parti dirait des choses incroyables.

IV. — Edition de Bossut.

Trois années après la publication de Condorcet, Pascal eut enfin les honneurs d'une édition générale, je ne veux pas dire complète. Les *Pensées* ne pouvaient en être exclues. Jamais le texte n'en avait semblé aussi épuré. Il l'était trop. Mais le XVIII[e] siècle avait perdu le sentiment de beaucoup de choses ; il ne savait plus même supporter la mâle simplicité de la langue de Pascal. C'était le temps où Voltaire épluchait le français de Corneille.

Soyons justes pourtant envers Bossut, comme nous l'avons été envers Condorcet. Nous l'avons remercié d'avoir joint aux

Pensées l'entretien sur Epictète et Montaigne, sauf la place qu'il a donnée à ce morceau et le tort qu'il a eu, je crois, de n'en pas indiquer la source. Nous le remercierons aussi d'avoir extrait du traité de Nicole sur l'*Éducation d'un Prince* les trois discours tenus par Pascal au duc de Roannez *sur la condition des Grands* (1). Je sais bien que la rédaction en appartient à Nicole, et il fallait le dire; l'éditeur de Dijon n'y a pas manqué. Mais M. Cousin, qui cite à ce propos la déclaration de Nicole, témoin des entretiens de Pascal avec le Duc, aurait dû, ce semble, la citer jusqu'au bout. Non, « ce ne sont pas les *propres paroles* dont M. Pascal se servit alors. » Mais c'est bien assurément sa pensée, et le langage même de l'admirable écrivain y perce en mille endroits. «Ce que disait ce grand homme, ajoute Nicole, faisait une impression si vive sur l'esprit, qu'il n'était pas posssible de l'oublier. » M. Cousin affirme que ces trois discours *n'ont aucune analogie avec les Pensées.* Qu'il nous permette de penser, avec l'éditeur de Dijon, qu'ils ont une analogie très-grande avec cette partie du livre de Pascal où il justifie les opinions populaires, opposant la sagesse du peuple à celle des prétendus habiles. Et comme Pascal admettait des Dialogues dans son livre, M. Cousin l'avoue (p. 250), il n'est pas du tout évident qu'un dialogue sur la condition des Grands n'y eût pas trouvé sa place.

Port-Royal avait, à peu près sans motifs, écarté des dissertations d'un intérêt élevé et d'une assez grande étendue : sur l'autorité en matière de philosophie, par exemple, et sur la géométrie en général; morceaux plus précieux que je ne puis dire, par l'exquise justesse et la singulière vigueur de raison qui les distinguent. L'abbé Bossut les inséra judicieusement dans son édition. Plus géomètre malheureusement que philosophe, il considéra on ne sait pourquoi ces écrits détachés comme faisant corps avec les *Pensées.* Subjugué et aveuglé qu'il était par le succès du double plan, si arbitraire et si faux, qu'avait inventé Condorcet, il plaça les écrits en question en tête des *Pensées qui se rapportent à la philosophie, à la morale et aux belles-lettres.* L'édition de Dijon rectifie ce classement bizarre, justement blâmé par M. Cousin.

Je n'étends pas ce reproche au fragment sur l'Art de Persuader.

(1) *Essais de Morale* de Nicole, c. II, pp. 229-239.

M. Cousin, qui discute souvent du ton dont on décide, tranche la question par la question et la tranche contre Bossut. L'illustre académicien aura probablement perdu de vue le début de ce passage bien connu où Port-Royal introduit Pascal exposant à ses amis le dessein de son grand ouvrage.

« Il leur développa en peu de mots le plan de tout son ouvrage : il leur représenta ce qui en devait faire le sujet et la matière ; il leur en rapporta en abrégé les raisons et les principes ; et il leur expliqua *l'ordre et la suite des choses qu'il y voulait traiter*... Après qu'il leur eut fait voir *quelles sont les preuves qui font le plus d'impression sur l'esprit des hommes et qui sont les plus propres à les persuader*, il entreprit de montrer que la Religion chrétienne avait autant de marques de certitude et d'évidence que les choses qui sont reçues dans le monde pour les plus indubitables (1). »

Avant d'affirmer que le Christianisme est mieux démontré que quoi que ce soit au monde, Pascal discourait donc des divers ordres de preuves. Je me persuade que, dans ces prolégomènes, il insistait sur les preuves morales, qu'il préférait à toutes autres, comme l'a remarqué M. Cousin, et que là eût été la place de ces *pensées :* « Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas ; on le sent en mille choses (Mscr. autogr., p. 8).... Le cœur a son ordre ; l'esprit a le sien, qui est par principes et démonstrations. Le cœur en a un autre.... Jésus-Christ et saint Paul ont bien plus suivi cet ordre du cœur que celui de l'esprit. » (*Ibid.*, p. 59.) Or, dans le fragment sur *l'Art de persuader,* je trouve : « Personne n'ignore qu'il y a deux entrées par où les opinions s'insinuent dans l'âme, qui sont..... l'entendement et la volonté..... Dieu a voulu que les vérités divines entrassent du cœur dans l'esprit, et non pas de l'esprit dans le cœur, pour humilier cette superbe puissance du raisonnement...... et pour guérir cette volonté infirme.... L'esprit et le cœur sont comme les portes par où les vérités naturelles sont reçues dans l'âme. » Ces conformités ont frappé M. Cousin lui-même ; et, après avoir (p. 38) compris *l'Art de persuader* parmi les articles *qui incontestablement n'appartiennent point aux Pensées*, il convient (p. 139) que, par les passages qu'on vient de lire, ce traité *pourrait se rattacher* au grand ouvrage de Pascal.

(1) Préface de l'édition *princeps* (1669-70).

Il me semble que le témoignage de l'abbé Périer (auteur de la préface de Port-Royal, que nous lisions tout à l'heure) ne diminue pas la force de cette conjecture. Et les passages précités ne sont pas les seuls qui *rattachent l'Art de persuader* aux *Pensées*. On se rappelle les derniers mots de *l'Art de persuader :* « Je hais les mots d'enflure. » N'en trouvons-nous pas le développement immédiat dans cette note autographe (Mscr., p. 213) : « Masquer toute la nature et la déguiser : plus de roi, de pape, « d'évêque, mais *auguste monarque*, etc.; point de Paris, *capitale* « *du royaume*. » Et ailleurs : « Quand un discours naturel peint « une passion ou un effet, on trouve dans soi-même la vérité « de ce qu'on entend, qui y était sans qu'on le sût, et on est « porté à aimer celui qui nous le fait sentir (1)... Quand on voit « le style naturel, on est tout étonné et ravi, etc. (2). »

Il se peut toutefois que l'*Art de persuader* soit antérieur aux *Pensées* proprement dites, bien que, dans tout ce fragment (car c'en est un, lisez-le plutôt), Pascal se montre déjà tout rempli, tout pénétré de saint Augustin. Mais serait-ce aller trop loin de dire qu'il y a là un fonds d'idées où Pascal eût puisé pour son discours préliminaire sur les divers genres de preuves? Car pour conclure avec plus d'autorité en faveur des preuves morales, il n'eût pas manqué de montrer qu'il savait le fort et le faible de celles d'un autre ordre, et que s'il répudiait celles-ci, ce n'était pas qu'elles ne lui fussent familières et qu'il n'en possédât les conditions mieux que personne. A ce titre, l'*Art de persuader* méritait certes une place toute voisine des *Pensées;* et, puisque nous traitons Pascal comme un ancien, le lecteur m'absoudra peut-être d'avoir attaché à ce point de fait le même intérêt qu'à déterminer le but de tel ou tel dialogue de Platon.

Quoi qu'il en soit, l'édition de Bossut, qui place l'*Art de persuader* en tête des *Pensées*, a généralement servi de modèle à la plupart de celles qui ont suivi.

Je noterai seulement celle de 1783, réimprimée en 1787, laquelle est du Père André, de l'Oratoire; celles de feu Renouard (1803-1812), et celles de M. Lefèvre (1819-1826). Ces trois édi-

(1) Port-Royal, XXXI, 39; Condorcet, art. 1, n° 7; Bossut, partie 1, art. 10, n° 26.

(2) Port-Royal, XXXI, 41; Condorcet, art. 1, n° 8; Bossut, *loco citato*, n° 28.

teurs s'accordent pour l'intelligence du célèbre fragment sur la règle des paris, auquel M. Cousin attribue une importance excessive, précisément parce qu'il ne l'a pas bien compris, nous le verrons en son lieu. Le lecteur entend que nous ne pouvons tout dire à la fois.

M. Cousin proteste avoir fait de vains efforts pour trouver l'édition de 1787. Nous croyons pouvoir affirmer qu'elle n'est que la reproduction textuelle de celle de 1783, mentionnée par Renouard. Le Père André, ex-Oratorien, à qui elle est due, était bibliothécaire de M. d'Aguesseau, fils du chancelier; on lui doit aussi l'édition in-4° des œuvres de ce grand homme et une réfutation d'*Émile*. Il réimprima les *Pensées* données par Port-Royal dans l'ordre même où Port-Royal les avait publiées; jetant à la suite, à titre de supplément, les nombreuses additions qui avaient paru depuis. Mais autant il est fidèle à l'ombre de Port-Royal dans la première série, autant, dans le supplément, s'attache-t-il jusqu'au scrupule au vice radical de la double division suivie par Condorcet et par Bossut; ce qui fait un merveilleux chaos.

En vérité, il était honteux pour la France que les *Pensées* eussent été à ce point tenaillées et embrouillées un siècle et demi durant, sans qu'il se fût trouvé un homme pour réclamer, au nom de Pascal, au nom de la vérité, au nom de la Religion, contre cette longue et à peine croyable injure.

Cet homme enfin s'est rencontré; il s'est levé du fond d'une de nos provinces; il a évoqué Pascal du sépulcre, et il nous l'a rendu vivant et debout, dans la plénitude de sa foi et de son génie, sinon encore dans toute l'intégrité de sa pensée, le front sillonné par la souffrance, mais rayonnant de flamme et de lumière. Cet homme, il est temps de le nommer, c'est l'éditeur de Dijon, l'éditeur de 1835; c'est l'auteur des *Annales du Moyen Age*, que Heeren, Daunou et J. Moeller ont louées à l'envi comme un trésor d'érudition saine et de sagacité historique.

V. — Edition de M. Frantin.

Nous l'écrivions en 1835, la restauration du livre des *Pensées* n'était pas, comme on pourrait le croire, œuvre de charlatanisme et d'arbitraire. Le plan de Pascal nous est authentique-

ment connu; il est constaté, on l'a vu, par la préface même de la première édition des *Pensées*, où il est exposé avec étendue, en même temps qu'on déclarait ne s'y être point conformé.

Comment la restitution de ce plan n'avait-elle pas été tentée avant 1835? La réponse est simple. Port-Royal n'avait pas osé; les éditeurs subséquents n'avaient pas compris.

Port-Royal *n'avait pas osé :* nous avons à cet égard l'aveu d'Arnauld, et il nous suffit. Port-Royal n'avait pas osé; car la pierre angulaire de l'édifice de Pascal, c'est que la raison est impuissante à constituer la vérité métaphysique, c'est qu'il fallait à l'homme une révélation pour croire non seulement en Jésus-Christ, mais en Dieu. Cet audacieux démenti à Descartes effaroucha Port-Royal. Il craignit d'achever de se décrier en bâtissant sur une telle base, et sentant l'impossibilité d'asseoir sur toute autre une partie notable des matériaux préparés par Pascal, il se résolut à les négliger, et sacrifia l'exécution d'un plan qui assignait à ces matériaux une importance fondamentale.

Le XVIII[e] siècle *n'avait pas compris*. M. Cousin en convient pour Condorcet et pour Bossut; il condamne, lui aussi, la scission des *Pensées* en deux parties, distinction, dit-il, qui ne soutient pas le moindre examen. Voltaire, à son tour, s'était occupé de Pascal. Et qu'est-ce que Pascal pour Voltaire? « Un *fou sublime*, né un siècle trop tôt. » Or Voltaire, c'est assurément la personnification la plus intime et la plus complète de son époque.

Le XIX[e] siècle n'avait pas compris davantage. Toujours le point de départ de Voltaire : toujours l'accident du pont de Neuilly, depuis lequel *Pascal avait le cerveau dérangé* (1). Je m'abstiens de toute provocation; il m'en coûte de citer des écrivains dont j'honore le talent et qui n'ont eu d'autre tort en ceci peut-être que de trop sacrifier à la mode. Il n'en demeure pas moins que, sauf quelques variantes de diction, Pascal n'est pour les littérateurs de notre temps (les hommes de foi exceptés), qu'un esprit malade et plein d'angoisses, qui a peur de la mort et de ses suites, et qui met à croix ou pile l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme, à peu près comme Jean-Jacques Rous-

(1) Mot de Voltaire à Condorcet. — L'accident de Neuilly est d'octobre 1654. *Les Provinciales* sont de 1656.

seau lançait des pierres contre un arbre pour savoir s'il serait ou non damné.

Cependant, au milieu des bivouacs de la République française, au sein d'une génération née pour les grandes choses, il y avait un esprit ferme, élevé, chaleureux, qui, parmi les hautes intelligences du XVII[e] siècle, s'était choisi un maître de prédilection, Pascal. Durant les frivoles passe-temps intérieurs de l'Empire, M. Frantin s'exerçait à pénétrer chaque jour plus avant dans cette profonde conception qui a créé les *Pensées*. L'examen attentif, la méditation assidue de chaque fragment lui en révélaient la place; et de la sorte la restitution du monument inachevé, poursuivie *con amore*, pendant de longues veilles, apparut enfin, éclatante d'évidence, dans un livre longtemps inédit et de nos jours mêmes trop peu connu.

M. Frantin, toutefois, craignit l'illusion d'une préoccupation constante et presque passionnée ; il soumit son travail déjà tout achevé à deux hommes dont le témoignage devait être d'autant plus décisif, qu'eux aussi, familiarisés de bonne heure avec les études philosophiques et religieuses, ils avaient dès leur adolescence voué à Pascal une sorte de culte (1). Ces deux amis, séparément consultés, collationnèrent les textes, les confrontèrent à leur tour avec le plan de Pascal, et de cette révision consciencieuse sortit une pleine confirmation du classement qui leur était soumis.

Ce double suffrage suffisait à la modestie de M. Frantin. Distrait par ses travaux historiques, il laissa passer la Restauration sans faire jouir le public du trésor qu'il s'était fait. Rendu en 1830 à la vie privée, ce lui fut un indicible plaisir de repasser avec les deux confidents de son travail ces pages oubliées presque depuis vingt-deux ans. Et lorsque, revoyant tous trois cette classification avec la maturité de l'âge et la sérénité d'une intelligence reposée et refroidie, ils reconnurent de nouveau tout ce qui les avait autrefois frappés dans leur premier examen, ils considérèrent comme un devoir la publication de cette restauration de Pascal.

L'édition parut en 1835. Jusques-là nous avions des *Pensées*. Depuis, nous avons un ouvrage. Nulle addition du fait du nou-

(1) M. Nault, auteur de *Vérité catholique*, et feu M. Riambourg, dont le nom fait autorité en philosophie.

vel éditeur, nulle soudure ; à peine quelques notes de loin en loin. Mais, si le manque de transition se laisse toujours apercevoir, la simplicité du plan, la vigueur originelle du dessein de Pascal sont telles que ce défaut disparaît presque dans l'enchaînement profond des idées.

Toutefois la justesse d'esprit de M. Frantin a su le préserver d'un autre écueil, celui d'une unité trop systématique et trop absolue. Lui aussi, bien avant M. Cousin, il avait reconnu que, dans les papiers de Pascal, se trouvaient plusieurs fragments antérieurs peut-être et certainement étrangers à son grand travail apologétique. Telles sont les réflexions sur la géométrie en général et le discours sur les différences de l'esprit géométrique, de l'esprit de justesse et de l'esprit de finesse. M. Frantin a eu la sagesse de rejeter ces fragments à la fin de son volume.

Mais il n'en a usé de même, ni pour le discours sur la condition des Grands, ni pour l'entretien sur Epictète et Montaigne, ni pour les pensées de Pascal sur les miracles et sur la mort, et nous l'en félicitons de nouveau.

Outre les considérations que nous avons développées sur les deux premiers morceaux, dont le fond ferait lacune dans l'ouvrage de Pascal si on les en retranchait désormais, qui ne voit que leur cadre même, que les formes dramatiquement familières de ces deux fragments rompent avec bonheur l'uniformité forcée d'une série de méditations aussi graves que celles dont se compose le livre des *Pensées ?* Pascal le sentait si bien qu'il admettait, comme on sait, des dialogues et des lettres dans son apologétique (1).

On ne pouvait rejeter non plus les pensées sur les miracles, ni celles sur la mort. Ici la rédaction est bien de Pascal, on en convient. Toutefois ces pensées n'avaient point été écrites pour son grand ouvrage, mais à l'occasion de faits tout domestiques, à l'occasion de la mort d'Etienne Pascal, son père, et du miracle de la Sainte-Epine, opéré sur Marguerite Périer, sa nièce. Cependant il se trouvait là de si belles choses et d'un intérêt chrétien si général, que Bossut comme Port-Royal en avait consacré l'incorporation dans le livre des *Pensées*. Toute édition qui supprimerait ces deux chapitres passerait donc à bon

(1) Voir les preuves irrécusables qu'en donne M. Cousin, pages 245 et suivantes.

droit pour incomplète. Nous eussions préféré pourtant que M. Frantin les eût données en appendice, en dehors de l'apologétique.

Un autre reproche que nous avons fait, dès 1835, à M. Frantin, c'est de n'avoir pas religieusement conservé à chaque *Pensée*, si je l'ose dire, son *individualité*, tout en rapprochant tel fragment de tel autre qu'il ne fait que continuer. Nous eussions aimé que chacun des chiffons de papier trouvés sur le bureau de Pascal eût gardé non plus son isolement, mais sa place distincte, en obtenant toujours, à la suite du fragment auquel il se rattache, un alinéa séparé. Il y aurait eu là un respect superstitieux, si l'on veut, pour ces débris d'une grande pensée. Mais, quand il s'agit de Pascal, de pareils scrupules nous plaisent, et nous n'estimons pas qu'il soit sans intérêt d'avoir sa pensée telle qu'il nous l'a réellement laissée, mâle, profonde, éloquente, mais sans cesse brisée par les hoquets de la maladie et les paroxysmes de la douleur.

Quel malheur qu'une édition si *sérieuse*, comme dirait M. Cousin, que ce prodige de patiente ardeur et de minutieux discernement, que ce dévouement si rare à la recherche, à la mise en lumière de la pensée d'un autre, de la part d'un homme si capable de penser par lui-même; quel malheur, dis-je, que tout cela soit presque non-avenu, par cela seul que M. Frantin n'a travaillé que sur les textes convenus de Pascal et que le Manuscrit autographe lui est demeuré inconnu! Nous ne lui en faisons point un reproche. Comment l'Éditeur de Dijon aurait-il recherché ce que négligeaient les éditeurs de Paris? Puis les Manuscrits du Roi ne sont point à tous. Il faut le *placet* du Ministre pour les publier, et quelle n'est point l'infériorité de position de l'homme de lettres de province, quand la même faveur est concurremment convoitée par quelque haut baron de la littérature parisienne!

Néanmoins le beau travail de M. Frantin n'est point perdu. Son classement reste, bien que sujet à quelques modifications depuis les révélations autographes. Nous n'avons parlé d'ailleurs que de l'édition proprement dite, et le *Discours préliminaire* méritait à lui seul un examen approfondi. Il y a là sur la philosophie de Pascal, soit comme psychologiste, soit comme le précurseur de la réaction contre Descartes, tout un point de vue dont M. Cousin n'a pas eu seul toute l'initiative; et, sous ce rapport,

le travail de M. Frantin doit à celui de M. Cousin un intérêt d'à-propos assez inattendu. Ce *Discours préliminaire* a je ne sais quoi de tempérant et de solennel tout ensemble, comme les préambules des historiens de l'antiquité. Rien de vague dans cette exposition; rien d'indécis, de flottant, dans la pensée ou dans la diction. On dirait d'un auteur du XVIIe siècle, tant le style est ferme et plein, la conception nette et substantielle. Rien de suranné pourtant dans le tour ou dans les formes du langage; nulle affectation d'archaïsme; on sent que, tout en se faisant le contemporain de Port-Royal, M. Frantin était avant tout homme de notre temps et qu'il a su se maintenir tel. Ce n'en est pas moins la gravité naturelle et toute virile de la première moitié du siècle de Louis XIV : c'est toute la physionomie littéraire de cet âge, avec ses contours précis et arrêtés; c'est bien surtout le monument calme et vrai d'une force qui n'a pas besoin de s'exagérer parce qu'elle est sûre d'elle-même.

Telle est l'édition des *Pensées* dont M. Cousin n'a point parlé. Elle nous sera en aide pour apprécier le *Rapport à l'Académie Française sur la nécessité d'une nouvelle édition de cet ouvrage.*

TH. FOISSET.

(*La fin au prochain numéro.*)

DE L'OCÉANIE.

Considérations générales. — Coup d'œil sur l'Océanie. — Avenir politique et religieux de la France dans l'océanie Pacifique. — Examen d'un livre sur les îles Marquises, par MM. Vincendon-Dumoulin et C. Desgraz. — Les îles Gambier et Taïti.

La révolution politique et religieuse qui s'opère de nos jours dans l'Océanie est un des faits les plus dignes de fixer l'attention des hommes éclairés, des économistes, des savants et des chrétiens surtout. Une vaste partie du globe, région immense, dont la superficie égale près de six cent mille lieues carrées (1), et dont la population n'est pas moindre de vingt-cinq millions d'habitants, s'ouvre largement à la civilisation, à l'industrie, au commerce, aux sciences, au Christianisme. Son poids commence à se faire sentir dans la balance du monde. Les peuples anciens s'émeuvent au contact des peuples, naguère inconnus, qui les accueillent avec amour ou les repoussent avec barbarie. Sur certains points, en effet, ce n'est pas sans obstacles que l'influence européenne s'établit et se développe ; la durée de la résistance peut même être longue encore, mais la victoire n'est plus douteuse. Trois siècles de travaux, de navigations aventureuses, d'études profondes, de découvertes, de recherches scientifiques, d'expéditions hardies et souvent coupables, d'efforts répétés, de fréquentation, d'envahissements timides ou violents, ont déblayé le champ de bataille. Et maintenant, voici que la foi, ce levier puissant qui déplace les empires, ébranle les contrées nouvelles. Tandis que les sectes philosophiques se débattent impuissantes et agonisent sur le sol étroit de la vieille

(1) Lieues de 25 au degré.

Europe, les successeurs des apôtres marchent d'un pas assuré à la conquête d'une myriade d'îles et de grandes terres, sur lesquelles vivent des nations sauvages, barbares ou à peu près civilisées, dont quelques-unes ne sont pas sans annales, et qui, toutes, ont devant elles un avenir de force et de vie.

La conformation géographique des lieux est essentiellement favorable à une rapide métamorphose dans les mœurs des naturels de l'Océanie. Ce monde d'archipels, où l'on peut aborder à la fois en mille endroits différents, ne présente pas les mêmes obstacles que les grands continents, dans l'intérieur desquels il est si souvent impossible de pénétrer.

Là, du moins, les vaisseaux peuvent aborder et débarquer les serviteurs de Dieu. Là, les chrétiens peuvent fonder des établissements et s'adresser directement aux populations. Celles-ci ne reculeront pas devant les peuples colonisateurs; elles ne se borneront pas à leur céder la possession des côtes, car d'immenses solitudes, des pampas ou des forêts sans bornes ne leur offrent point d'asiles; il faut nécessairement qu'elles restent sur le sol, qu'elles s'y mêlent avec les Européens et qu'elles entendent la voix des missionnaires.

Il est digne de remarque que dans les parties du monde explorées par les premiers navigateurs les îles sont depuis longtemps converties. Les Canaries, les Açores, l'archipel du Cap-Vert étaient déjà des contrées chrétiennes lors de la découverte de l'Amérique. Nous pourrions citer encore les Antilles, si, à peu d'exceptions près, les indigènes n'y avaient été anéantis. La destruction des naturels dans ces îles est un grand crime qu'il faut déplorer, mais dont on ne saurait faire un argument contre les efforts tentés en Océanie, au temps où nous vivons. Les circonstances ne sont plus les mêmes qu'aux XVe et XVIe siècles. La soif de l'or et l'ambition rendaient impitoyables les conquérants du Nouveau-Monde, mais ils étaient imbus de préjugés dont l'empire a diminué de nos jours. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que ce fut l'écume de l'Europe qui se porta d'abord aux terres nouvelles, et que la discorde ne tarda point à désunir les aventuriers castillans. Les Indiens s'en ressentirent cruellement.

Et cependant, comme l'a dit Washington Irving, « on doit se « rappeler que la même nation qui produisit les aventuriers « rapaces et sanguinaires qui se souillèrent de ces cruautés,

« donna aussi naissance aux premiers missionnaires, tels que « Las Casas, qui suivirent les traces sanglantes des conqué- « rants du Nouveau-Monde, pansant les blessures que faisaient « leurs compatriotes. Ces hommes, guidés par un esprit vrai- « ment évangélique, bravaient tous les genres de fatigues et de « dangers, et la mort même, non dans la perspective d'un vil « profit ou d'une gloire temporelle, mais par le désir d'amélio- « rer la condition des nations barbares persécutées et de sau- « ver des âmes. Les entreprises hardies et les voyages dange- « reux d'un grand nombre de ces hommes vertueux pourraient, « si on les appréciait justement, le disputer aux faits les plus « héroïques de la chevalerie, et ils étaient inspirés par des mo- « tifs bien plus purs et bien plus sublimes. »

Le même esprit de dévouement et de charité qui anima Las Casas et ses nobles émules, anime encore les missionnaires catholiques. C'est à eux qu'il appartiendra de convertir et de civiliser l'Océanie, dont les peuples ont tant de rapports avec ceux des îles découvertes par Christophe Colomb et ses successeurs. La disposition des terres présente au moins les mêmes avantages que celle des Antilles; enfin, les monstrueux excès auxquels se livrèrent les aventuriers espagnols et les flibustiers ne sont plus à craindre; nous devons le croire ainsi. Nous devons espérer que l'ambition mercantile des Anglais ne dégénérera jamais en barbaries semblables. Cependant on comprend que ce n'est point sur cette nation envahissante et jalouse que nous voudrions voir reposer les destinées de l'Océanie.

Nous avons foi dans un moteur plus puissant que toutes les combinaisons humaines; nous pensons que la persévérance des véritables serviteurs de Dieu l'emportera sur les calculs des trafiquants qui cachent sous le masque de la religion des pensées toutes politiques. Le Catholicisme recherche d'abord le bien des populations auxquelles il s'adresse; le Catholicisme triomphera.

Un sentiment religieux et enthousiaste s'unissait à l'esprit chevaleresque des navigateurs portugais et espagnols du XVIe siècle, et l'on aurait tort d'en faire abstraction dans l'étude historique des grandes découvertes.

Au XVIIe siècle, les Hollandais sont guidés sur l'immensité de l'Océan, moins par l'amour de la gloire que par une ambition toute mercantile; mais il est digne de remarque que Ma-

nille était le centre d'une active propagande chrétienne, à la même époque où Tasman, Nuyts, Carpeenter et Schouten accomplissaient leurs grands voyages. Ces navigateurs cherchaient les moyens de ravir les trésors des Moluques; ils dotèrent le monde géographique d'un nouveau continent, la Nouvelle-Hollande.

Après l'ère des aventuriers et des spéculateurs s'ouvre celle des expéditions scientifiques. Au XVIIIe siècle, l'Angleterre et la France rivalisèrent de zèle pour contribuer aux progrès des connaissances humaines. C'est Byron, Wallis, Carteret, Cook, Bougainville et Lapérouse qui sillonnent tour à tour les mers nouvelles et les renferment dans des triangles géodésiques.

Un nouveau mouvement eut lieu bientôt après. Il ne s'agit plus de trouver des pays nouveaux, mais d'y fonder des établissements, d'y prendre une position, d'y acquérir une influence durable.

La Hollande et l'Espagne étaient déjà fortement assises dans la Malaisie, et le Portugal déchu y conservait encore quelques faibles possessions; mais, sauf les îles Mariannes, soumises aux Espagnols, et un petit territoire de la Papouasie, ou Nouvelle-Guinée, qui reconnaissait la suzeraineté des Hollandais, aucun point de l'Océanie australe, ni de la Polynésie, n'avait été occupé par les Européens. On n'y avait vu jusque-là que des marins explorateurs, de rares trafiquants ou de pieux missionnaires. La révolution française grondait sourdement; les affaires du dedans détournèrent notre attention de toutes les grandes pensées maritimes qui feront à jamais la gloire de Louis XVI; l'Angleterre cherchait à réparer la perte de ses plus beaux domaines du Nord-Amérique: elle jeta les yeux sur le Grand-Océan, et s'y trouva sans rivale. Alors, tandis que l'Europe était en feu, que les guerres civiles et étrangères déchiraient la France, que notre marine était détruite, nos anciennes colonies conquises par nos ennemis ou vendues, notre commerce extérieur ruiné, notre puissance d'outre-mer anéantie, elle se créa un empire sur le continent australien. Pendant nos vingt années de batailles et de conquêtes, dont il ne nous est rien resté, alors que nous perdions successivement Saint-Domingue, la Louisiane, l'Ile de France et la plupart de nos autres possessions coloniales, l'Angleterre s'établissait dans l'Océanie. En 1788, le commodore Philips arriva à Botany-Bay, et bâtit, à

quelques milles au nord, la ville de Sidney, devant le Port-Jackson. La colonie prit rapidement un développement remarquable. En 1814, la capitale de la Nouvelle-Galles du Sud était devenue une belle cité, et cinq autres villes avaient été fondées sur son territoire; dès 1804, la colonie se trouva assez florissante pour envahir elle-même la terre de Van-Diemen, qui porte aujourd'hui le nom de Tasmanie, adopté par les colons (1). La ville de Hobarttown fut construite; la population européenne augmentait chaque jour. Tous les points abordables de l'Australie proprement dite sont aujourd'hui sous la domination de l'Angleterre, et il n'en reste pas un pour la France, dont les navigateurs ont eu la gloire stérile d'explorer la plus grande et la plus difficile partie des côtes de ce continent.

On ne se rappelle pas sans douleur que l'expédition envoyée par Louis XVI à la recherche de Lapérouse parcourut ces contrées avec la mission d'y choisir un point où l'on pût établir une colonie. Les deux navires destinés à ce glorieux voyage étaient *la Recherche*, montée par d'Entrecasteaux, commandant en chef, et *l'Espérance*, qui avait pour capitaine le major de vaisseau Huon de Kermadec. Leur campagne fait époque dans les annales de la science géographique. La baie des Tempêtes, à la terre de Van-Diemen, fut explorée; un détroit qui prit le nom de Canal d'Entrecasteaux fut découvert, et l'on eut la preuve que Cook lui-même se trompait en croyant que la baie de l'Adventure était située dans la Tasmanie. Des plans d'une parfaite exactitude furent dressés. L'expédition longea ensuite les côtes encore inconnues de la Nouvelle-Calédonie, releva une foule de terres, et relâcha dans l'île hollandaise d'Amboine avant d'aller faire la carte de la partie occidentale de la Nouvelle-Hollande. C'est alors que d'Entrecasteaux mouilla dans la rivière des Cygnes, et qu'il trouva sur ses bords un lieu favorable au futur établissement de la colonie française. Quelque temps après, les travaux hydrographiques furent suspendus faute d'eau douce; il fallut rentrer dans un port connu. Le commandant se décida à faire route directement pour la baie des Tempêtes, où il avait déjà séjourné l'année précédente. Il y jeta l'ancre le 21 janvier 1793. Cette date funèbre explique assez pourquoi les Français ne prirent jamais possession de la baie

(1) Rienzi.

des Cygnes. D'Entrecasteaux et Huon de Kermadec moururent tous deux vers la fin de la campagne, qui se termina misérablement. Les nouvelles reçues d'Europe jetèrent la perturbation dans les équipages et entraînèrent leur dissolution. La guerre était déclarée; la méfiance des Hollandais de Batavia, où l'on se trouvait en relâche, s'accrut; le troisième capitaine de l'expédition, M. d'Auribeau, eut beaucoup à souffrir de l'esprit soupçonneux des autorités de Java. Peu de temps après, cet officier mourut; M. de Rossel, qui lui succéda, voulut effectuer son retour sur un bâtiment de la Compagnie des Indes, mais il fut arrêté par les Anglais, dans les parages de l'île Sainte-Hélène, et conduit en Angleterre.

Ainsi tous les projets de la France avortèrent de la manière la plus complète, et cependant l'influence britannique grandissait à pas de géant dans la cinquième partie du monde.

Maîtres du littoral de la Nouvelle-Hollande, de la Tasmanie et de plusieurs îles avoisinantes, les Anglais ne se sont pas bornés à ces envahissements. Au mois de mai 1840, ils ont ouvertement pris possession de la Nouvelle-Zélande (1). L'acte d'occupation au nom de la reine d'Angleterre a eu lieu dans l'île septentrionale Ika-na-Mauwi, à la baie des Iles, visitée en 1831 par M. Laplace, et signalée par lui comme une excellente relâche.

(1) Le savant géographe Balbi donne à la Nouvelle-Zélande le nom de Tasmanie, parce qu'elle fut découverte par Tasman; mais l'usage des colons de la terre de Van-Diémen, découverte aussi par Tasman, étant d'appeler ainsi le pays qu'ils habitent, nous croyons devoir mettre le lecteur en garde contre la confusion qui pourrait résulter du double emploi de la même dénomination.

Les classifications géographiques des terres de l'Océanie varient suivant les auteurs; c'est pourquoi nous déclarerons que, dans ce travail, nous nous sommes conformés aux subdivisions de Balbi, qui n'en reconnaît que trois, savoir:

1° La Malaisie, ou *Océanie occidentale* (connue aussi sous le nom de *Notasie*), comprenant: les îles de Sounda ou de la Sonde, l'archipel de Timor, les Moluques et les Philippines.

2° L'Australie, ou *Océanie centrale* (que nous avons aussi appelée, pour plus de clarté, du nom déjà usité de *Mélanésie*), comprenant: l'Australie proprement dite ou Nouvelle-Hollande, la Tasmanie ou Terre de Van-Diémen, la Nouvelle-Zélande, les îles Chatam, et toutes les îles situées au sud de ces dernières, la Papouasie ou Nouvelle-Guinée, la terre des Papous, qu'il ne faut pas confondre avec la précédente; la Nouvelle-Bretagne et la Nouvelle-Irlande, les îles Salomon, l'archipel de Quiros, celui de Lapérouse, et toutes les îles renfermées dans le périmètre tracé par ces diverses terres;

3° La Polynésie, ou *Océanie orientale*, comprenant tous les autres groupes et îles du Grand-Océan.

La France songeait enfin à occuper un point dans cette partie du monde maritime; mais la lenteur du gouvernement et l'imprudente publicité donnée à son projet éveillèrent la jalousie de nos rivaux. Profitant de l'établissement de leurs missionnaires dans le nord de la Nouvelle-Zélande, ils se hâtèrent d'y planter leur pavillon. Après de funestes retards, l'expédition française partit; elle avait mission de s'emparer de la baie d'Akaroa (presqu'île de Banks), dans l'île méridionale Tavaï-Pounamou. Les ordres donnés à l'officier qui dirigeait cette opération ne lui permirent pas, sans doute, de heurter de front la susceptibilité britannique; il jeta l'ancre d'abord à la baie des Iles. Nos projets de colonisation y étaient connus; la Nouvelle-Zélande était déjà proclamée possession britannique; et, quand nos futurs colons arrivèrent à Akaroa, ils se virent obligés de reconnaître qu'ils étaient sur territoire anglais. L'établissement des familles de cultivateurs, transportés à grands frais sur cette rive lointaine, eut lieu néanmoins. Nous avions donné de nouveaux sujets à la Grande-Bretagne, nous allions lui défricher des terrains où ses couleurs flottent aujourd'hui. Il paraîtrait, toutefois, que les instructions imposées à l'officier chargé du commandement avaient été scrupuleusement suivies. Que la faute retombe donc sur ceux qui ont eu la faiblesse de les tracer!

Ce fait est peu connu. Encore en ce moment la plupart des lecteurs de journaux se figurent que nous avons en toute propriété une petite colonie à Akaroa, quand au contraire nous n'avons fait que doter l'Angleterre d'un nouveau point d'observations et nous exposer à la dérision insultante des possesseurs de la Nouvelle-Zélande.

« Nous avons besoin de bons travailleurs, disaient ironiquement les gazettes locales; les Français sont d'excellents agriculteurs; nous en recevrons toujours avec empressement autant qu'il plaira à la France de nous en envoyer. Des expéditions comme celle d'Akaroa, avouons-le franchement, nous causent le plus vif plaisir. »

Ainsi nous devons nous reprocher d'avoir été les auteurs principaux des opérations précipitées des Anglais à la Nouvelle-Zélande, où ils comptent déjà plusieurs villes, et qui, comme l'Australie proprement dite, ne nous offre plus un seul point où nous puissions arborer notre drapeau.

Il eût été cependant d'une bien grande importance d'être

maîtres d'une position dans cette région de l'Océanie, afin de protéger efficacement les généreux efforts des missionnaires catholiques, de ces hommes dévoués qui, nous le répétons, sont appelés à changer la face de la cinquième partie du monde.

Dans les îles sans nombre qui couvrent la surface du Grand-Océan, et particulièrement dans la Polynésie, une lutte d'un puissant intérêt est engagée entre eux et les émissaires du protestantisme. Au point de vue politique, la France devrait favoriser activement une propagande qui peut lui faire acquérir, sinon la suprématie, au moins une très-grande influence parmi les peuples nouveaux; au point de vue de l'humanité et de la morale, il serait encore de son devoir de s'opposer à l'action despotique des missionnaires protestants anglais et américains.

Non contente de posséder militairement ou despotiquement tous les rivages de l'Australie, l'Angleterre use d'un moyen détourné pour soumettre la Polynésie à son empire. L'on a déjà vu quels avantages elle a tirés de la présence de ses missionnaires à la Nouvelle-Zélande; nul doute qu'à l'aide de ceux qu'elle a disséminés dans les îles Haouaï (Sandwich), Tonga (des Navigateurs ou Bougainville), Viti, Manaïa (ou Harvey), et dans bien d'autres lieux encore, elle n'en vienne un jour à se déclarer protectrice de cette immense étendue de terres et de mers. Or les missionnaires anglais ne sont pas même, bien souvent, des ministres d'un culte évangélique quelconque; ce ne sont parfois, comme à Vavao (archipel de Tonga), que de grossiers vagabonds, ouvriers, matelots, déserteurs, aventuriers, à qui l'on permet de profaner un nom respectable. Ce sont toujours des agents politiques et commerciaux; ils l'avouent, et même ils s'en vantent. Voici donc les moyens; quant à la fin, on sait comment l'Angleterre comprend la protection des peuples qui mettent en elle leur confiance.

Les Etats-Unis, prompts à discerner leurs véritables intérêts, se sont hâtés d'imiter les Anglais. Des ministres évangéliques américains ont été débarqués aux îles Haouaï, et y ont acquis, en peu d'années, une autorité considérable.

Les îles Haouaï forment un des archipels les plus importants de la Polynésie. Elles étaient gouvernées par Taméa-Méa, prince habile, qu'on peut appeler le Pierre-le-Grand de son pays, et

se trouvaient en voie de civilisation marquée, lorsque le navigateur anglais Vancouver y aborda en 1792. A partir de cette époque l'influence britannique a rapidement grandi dans ce groupe remarquable, qui est devenu un des entrepôts du commerce anglais. En 1819, la corvette française *l'Uranie*, commandée par M. de Freycinet, mouilla dans la baie de To-Waï-Haï. Rio-Rio, fils de Taméa-Méa, lui avait succédé. Son premier ministre, Karaï-Morou, surnommé Pitt, ayant appris qu'il y avait un aumônier sur la corvette française, demanda à recevoir le baptême. La cérémonie eut lieu à bord, en présence du roi, de ses femmes et d'un grand nombre d'officiers haouaïens ; le néophyte fut baptisé par M. l'abbé de Quélen, cousin de l'archevêque de Paris. Peu de jours après, le gouverneur Boki, frère de Karaï-Morou, jouit de la même faveur. On dut espérer que cette conversion de deux grands dignitaires de l'archipel serait favorable au Catholicisme ; mais le roi Rio-Rio, qui fut le réformateur religieux de l'empire, comme Taméa-Méa en avait été le réformateur politique, accorda sa confiance aux missionnaires anglais qui étaient venus s'établir dans l'île et qui l'engagèrent à aller à Londres, où il mourut en 1824. Le gouvernement resta confié à Karaï-Morou. Ce sage ami de Taméa-Méa acheva de détruire l'idolâtrie ; mais il n'était pas assez instruit dans sa foi pour établir une distinction entre les divers cultes chrétiens ; il céda aux instances de six missionnaires américains qui se chargèrent d'enseigner la religion nouvelle. Associés plus tard aux ministres anglais de leur confession, ces missionnaires poussèrent la tyrannie religieuse jusqu'aux dernières limites. Il paraît hors de doute que ces prédicateurs indignes se sont peu à peu emparés de la suprématie politique et ont abusé de leur pouvoir de la manière la plus révoltante. Les missionnaires catholiques établis sur le même groupe ont été expulsés par le fait de leurs intrigues. Enfin les naturels portent désormais un joug pesant qui se terminera par une soumission définitive à l'Angleterre ou aux Etats-Unis ; car, après avoir écarté le Catholicisme et la France, ces deux puissances se disputent déjà les dépouilles du grand Taméa-Méa. La balance aujourd'hui penche en faveur des Anglo-Américains.

M. Domeny de Rienzi, que nous avons déjà cité plusieurs fois et qu'on ne saurait taxer de partialité en matière religieuse, s'accorde, au sujet des missionnaires protestants, avec les nom-

breux navigateurs contemporains que nous avons consultés nous-mêmes ; il s'exprime en ces termes :

« Les missionnaires protestants, anglais ou américains, ont souvent imposé aux peuples de l'Orient, de l'Océanie et de l'Amérique, le despotisme de la bigoterie et les mesquines croyances d'un puritanisme jaloux et taquin. Quant aux missionnaires catholiques, on les a attaqués avec autant d'injustice que d'acharnement. Certes, ils ont commis des fautes, car ils n'étaient pas infaillibles ; mais ils nous ont légué des documents historiques et des recherches scientifiques d'une plus grande valeur, que les écrits fragmentaires des missionnaires protestants, et ils prêchaient le Christianisme aux peuples de l'Orient d'une manière bien plus rationnelle et plus libérale que ceux-ci.

« La religion des missionnaires anglais et américains à Haouaï semble consister tout entière, comme en Angleterre et aux Etats-Unis, dans la stricte observation du dimanche, poussée jusqu'à la plus rigoureuse absurdité. Ainsi, dans les îles Taïti, et surtout dans l'archipel de Haouaï, où ces hommes se sont faits législateurs, tout amusement est défendu le dimanche ; bien plus, tous les habitants sont obligés d'aller deux fois par jour à l'église ; bien plus encore, la promenade à pied et à cheval leur est défendue, et cette interdiction a été étendue aux étrangers : ceux qui ont voulu s'y soustraire ont vu leurs chevaux confisqués et ont été condamnés à des amendes pécuniaires considérables. Le ridicule de cette tyrannie religieuse est poussé si loin, que l'usage de tout aliment chaud est prohibé, parce que ce serait travailler que d'allumer du feu. Le pauvre Haouaïen, dont les mets ne sont pas très-variés, trouve cette loi fort dure, parce qu'il n'a pas, comme les missionnaires qui les gouvernent, des meetings où ils se gorgent de pâtés et de bonnes viandes froides, et s'abreuvent de Bordeaux et de Madère.

« S'il faut en croire M. le docteur Meyen, ces messieurs sont loin de pratiquer la doctrine de l'égalité et de l'humilité chrétienne. « En nous dirigeant, dit-il, vers la maison du chef des « missionnaires, M. Bingham, pour qui nous avions des lettres « de recommandation, nous fûmes témoins d'un spectacle qui, « dès l'abord, refroidit grandement notre estime pour les mis- « sions. Nous vîmes deux des femmes des missionnaires qui

« prenaient l'air dans une voiture découverte traînée par des « naturels du pays. »

« Ces disciples de Jésus et de ses apôtres ne paraissent pas marcher à Haouaï sur les saintes traces de leurs maîtres, leurs maîtres si charitables et si indulgents. Ils en ont banni l'hospitalité, chassé la gaîté et la joie, pour mettre en place une religion austère et morose, que les naturels comprennent moins que le culte pompeux et imposant du Catholicisme romain. Ils possèdent toute l'autorité temporelle et spirituelle de l'archipel haouaïen, et tiennent sous une complète dépendance le roi actuel. Leurs maisons sont magnifiques, et même la demeure de la famille royale est misérable à côté de ces belles constructions en pierre de taille. L'intérieur répond à l'extérieur; on y voit de beaux tapis, de superbes pianos et un ameublement des plus riches. Pourtant les missionnaires étaient arrivés extrêmement pauvres dans ces îles, et ils se sont environnés de tout ce luxe avec l'argent des peuples auxquels ils venaient apporter la civilisation. Nous avons vu nous-même la répétition de tels abus de la part de ces messieurs dans les différentes parties de l'Inde, à Ceylan et dans la Malaisie, sauf le cas de la voiture traînée par des hommes en guise de bêtes de somme. Mais ce fait, que nous apprend M. Meyen, nous a été confirmé par des Haouaïens que nous avons vus à Wampoa (près de Canton, en Chine). Il faut cependant l'avouer, ces missionnaires ont répandu quelque instruction parmi le peuple. Les écoles de Haouaï comptent déjà plus de vingt mille élèves. »

A Taïti les missionnaires anglais exerçaient naguère une autorité presque illimitée et ont également commis des excès qui porteront toujours les vrais chrétiens à douter de la pureté de leur zèle évangélique. Toutefois, nous devons dire que les mœurs des naturels ont été adoucies par leur contact, et qu'un remarquable progrès vers la civilisation a eu lieu. Nous ajouterons même que ces ministres anglicans ont plusieurs fois donné des preuves d'humanité et ne se sont jamais montrés inhospitaliers jusqu'à la barbarie, comme leurs confrères de la Nouvelle-Zélande dont l'artiste voyageur Earle et ses compagnons eurent tant à se plaindre. Mais, d'un autre côté, ils avaient établi de lourds impôts en faveur de leur mission, une corvée pénible, une pénalité sévère, et qui, par le rachat pécuniaire, dégénérait en spéculation honteuse sur les fautes; les péchés étaient tari-

fés en monnaie courante : l'on pouvait dès lors acheter en quelque sorte le droit de mal faire. Les ministres protestants recevaient la dîme et la sueur des naturels, et avaient organisé l'espionnage pour augmenter le tribut qu'ils prélevaient sur le libertinage et les vices des indigènes.

Dans l'archipel de Tonga, les belliqueux habitants de l'île principale ont expulsé, il y a peu de temps, leurs missionnaires ; mais ces derniers, à l'heure où nous écrivons, y sont peut-être plus fermement établis que jamais par la force des canons et des baïonnettes britanniques.

Nous n'achèverons pas ici le tableau des abus qui découlent du système oppressif des Anglais ; mais nous jetterons les yeux sur des images plus consolantes. Celles-ci font notre espérance et nous inspirent notre foi profonde dans l'avenir de l'Océanie. Nous croyons au triomphe du bien sur le mal. Et quand nous voyons avec quels faibles moyens les missionnaires catholiques ont déjà accompli de véritables merveilles, nous nous réjouissons à la pensée qu'ils entrent à peine dans la carrière, et qu'un jour viendra où la charité et l'abnégation l'emporteront sur l'égoïsme mercantile et le despotisme politique des agents du protestantisme.

En 1792, *la Mathilda,* capitaine Weasterhead ; en 1793, *le Dédalus,* capitaine New ; en 1794, *la Jenny* et *la Britannia,* et en 1797, *le Duff,* capitaine Wilson, furent expédiés d'Angleterre pour placer des missionnaires dans les principales îles de la Polynésie. L'on voit, d'après cela, que la propagande protestante remonte au même temps que les établissements anglais à la Nouvelle-Hollande. Les troubles de l'Europe entravaient alors l'ardeur des catholiques : l'Espagne n'était plus que l'ombre d'elle-même ; la France enfantait *les droits de l'homme et du citoyen* et proclamait l'existence de *l'Être suprême ;* pouvait-elle s'inquiéter de ce que sa rivale prêchait aux antipodes ?

Après la paix et nos premiers voyages de circumnavigation, il fallut bien des années pour que l'on s'émût des progrès menaçants du protestantisme dans la Polynésie. L'on ne peut regarder le passage de *l'Uranie* à Haouaï comme un fait important, puisque le baptême de Karaï-Morou et celui de Boki ne laissèrent aucune trace ; ce n'est que vers 1834 que l'on songea sérieusement à opposer l'Église romaine aux diverses sectes

déjà établies dans les archipels de l'Océanie. Les catholiques de France dirigèrent leur attention vers la vaste étendue de terres et de mers où vivaient tant de peuplades infidèles, et la Société de la Propagation de la Foi entreprit l'œuvre régénératrice. Le gouvernement resta étranger à ce mouvement tout chrétien. Cependant, guidés par une ardente charité, nos missionnaires franchissaient l'Océan et allaient s'exposer à la double haine patriotique et religieuse de leurs devanciers. Partout ils furent repoussés ou persécutés par les ministres protestants, et de longtemps ils ne purent trouver l'occasion d'exercer leur saint ministère. Rien ne fut capable de décourager ces intrépides champions de la Foi; quelques-uns s'établirent à la Nouvelle-Zélande, où ils ne parvinrent à se maintenir qu'en se plaçant hors de la zone des missions protestantes; d'autres allèrent à Taïti, d'où ils furent chassés contrairement au droit des gens et des nations. Nous avons déjà dit qu'ils furent de même arrachés des îles Haouaï où ils avaient aussi paru.

Enfin il se trouva un petit archipel à peine connu, les îles Gambier ou Manga-Reva, où une population misérable vivait de coquillages et de pêche. Là deux prêtres se firent débarquer en passant, et, ainsi abandonnés du monde entier, ils restèrent exposés tous les jours, pendant plusieurs mois consécutifs, à devenir victimes de leur noble dévouement. Peu à peu leur douceur, leur humanité, leur patience désarmèrent les naturels. Une épidémie se déclara; les deux missionnaires se multiplièrent pour veiller et soigner les malades; la guerre s'alluma, ils l'apaisèrent; nuit et jour occupés du bien de leurs futures ouailles, ils finirent par être regardés comme des êtres surhumains, mais ils rendirent à Dieu ce qui appartenait à Dieu. D'autres prêtres vinrent rejoindre les premiers et partager leurs rudes travaux. Aujourd'hui les peuplades Mangaréviennes, il y a sept ou huit ans idolâtres, sauvages et manquant de tout, sont catholiques, civilisées, heureuses. Le sol inculte est devenu fertile, des arbres ont été plantés, des arbustes cultivés sur le sol ont fourni des pagnes filés et tissus par les indigènes, des cases et une chapelle ont été construites, un petit havre creusé pour les pirogues, un quai bâti pour le débarquement de la pêche; enfin une instruction simple est répandue parmi ces insulaires qui ignoraient naguère jusqu'à la manière de pourvoir à leurs premiers besoins, et attendaient que la mer

leur jetât à la plage des coquilles ou des poissons morts.

Ce n'est pas seulement aux îles Gambier que les prêtres catholiques ont opéré une telle révolution. A l'autre extrémité de l'océan Pacifique, sur un autre groupe où l'on ignore encore qu'ils sont établis, une conversion semblable a été faite par deux autres apôtres du Christ (1), abandonnés aussi à eux-mêmes pendant deux ans, sans secours, sans nouvelles, sans appui, sans aucun de ces moyens extérieurs qui font toute la force des missionnaires protestants. Mgr de Pompallier, évêque catholique de la Nouvelle-Zélande, les avait fait jeter sur l'île Wallis, où il n'y avait pas encore eu de missionnaires d'aucune nation. Deux ans plus tard, quand on vint voir ce qu'ils étaient devenus, on trouva une île chrétienne dont la population doutait encore de la puissance de la France, mais où l'on pratiquait le culte catholique. Une grande église y avait été bâtie en un seul jour, et spontanément, par tous les habitants du pays.

Un marin de nos amis, de qui nous tenons ces détails, se trouvait à Wallis dans le cours de l'année dernière. Un soir, étant entré dans une case d'indigènes, il y laissa tomber deux pièces d'argent qu'il chercha d'abord avec quelque empressement. Ses hôtes virent qu'il paraissait avoir égaré quelque objet précieux, et s'empressèrent de l'aider à la faible lueur d'une lampe en coco; mais la case était pleine de nattes en paille sous lesquelles l'argent avait roulé : on ne trouva rien. Les habitants invitèrent par signes notre ami à être tranquille; il n'eut garde de croire à leurs muettes protestations; il connaissait trop bien la propension au vol de tous les Polynésiens, et avait renoncé à recouvrer jamais sa petite somme, quand le lendemain il vit arriver un des enfants de la famille insulaire, qui, tout joyeux, lui rapportait ce qu'il croyait complétement perdu.

Si l'on peut déduire une conséquence d'un fait isolé, ce trait prouve clairement le pouvoir moral de nos bons missionnaires de Wallis. Le penchant au larcin est, en effet, l'un des plus difficiles à déraciner chez ces peuplades ignorantes, qui naguère avaient à peine quelques vagues notions de la propriété.

Si les essais tentés par Mgr de Pompallier, directeur de la mission catholique dans la Mélanésie et la Polynésie occidentale, n'ont pas toujours été couronnés de succès; si à l'île de

(1) Les Pères Bataillon et Cléron.

Foutouna (1), par exemple, un de nos prêtres a été massacré par les naturels, il n'en est pas moins vrai que, partout où le Catholicisme a eu le temps de s'établir, il a rendu les naturels meilleurs et plus heureux. C'est sur des bienfaits de toute espèce que nos pieux apôtres fondent leur puissance évangélique; ils rendent le bien pour le mal, ils touchent les cœurs et gagnent les âmes. Ceux-là ne vont pas aux antipodes dans un but ambitieux de fortune personnelle ou politique; ils ne rêvent pas les richesses et les grandeurs sous l'humble habit de missionnaire, ils n'ont rien à espérer que le martyre ou la conversion des infidèles. Le prêtre catholique n'a ni femme ni enfants; ses enfants sont les pauvres indigènes auxquels il vient prêcher d'exemple les vertus du Christianisme. Il ne songe pas à prélever sur ses néophytes de quoi acheter une parure à sa femme, une charge d'officier à son fils ou un mari à sa fille; il ne spécule sur aucun des biens terrestres, il soigne ceux qui souffrent et leur apprend à prier son Dieu.

Et l'on voudrait nous faire douter des triomphes d'hommes pareils, comme si nous avions oublié ce qu'étaient les douze apôtres de Jésus de Nazareth, lorsqu'ils partirent d'une humble bourgade de Galilée à la conquête de l'Empire romain !

Certes c'est bien peu encore que deux petits groupes d'îlots perdus dans l'immensité du Grand-Océan, et séparés l'un de l'autre par plus de neuf cents lieues de mer; c'est bien peu que Wallis et Gambier (car nous osons à peine parler des conversions moins certaines obtenues à la Nouvelle-Zélande et dans les archipels où les divers cultes chrétiens sont en présence), mais au moins ce n'est ni à prix d'or ni à coups de canon qu'on a rendu catholiques les indigènes, et il n'y a ni charlatanisme ni mensonge dans le récit des actes de nos missionnaires. Et puis, si la France s'était, dès le début, montrée vraiment chrétienne, vraiment forte et protectrice, peut-on savoir si à Haouaï, à Taïti, à Vavao (dans l'archipel de Tonga), et en bien d'autres lieux encore , la parole simple, le désintéressement et le culte pompeux des catholiques ne l'auraient pas emporté sur les prédications emphatiques, l'esprit calculateur et la glaciale sévérité des méthodistes?

Les missionnaires catholiques n'en sont pas à faire leurs

(1) L'île Allou-Fatou, des cartes ordinaires.

preuves auprès de nations barbares ou sauvages. Que de fois ils sont parvenus à réunir autour d'eux les tribus nomades des forêts américaines et à leur apprendre à vivre en société, à cultiver la terre, à adopter quelques-uns des usages de la vie civilisée.

« Jusqu'à présent, dit à ce sujet l'impartial Balbi en les comparant avec leurs modernes imitateurs, jusqu'à présent les plus grands résultats et les plus durables ont été obtenus par les missionnaires catholiques.

« Les voyages de ces nouveaux apôtres, poursuit-il, tiennent une place éminente dans les annales des découvertes. Ces pieux religieux, en bravant tous les dangers, en se soumettant aux privations les plus pénibles pour convertir les peuples idolâtres, ont rendu les plus grands services à la géographie et à l'histoire, de même qu'ils ont beaucoup contribué à étendre les bienfaits de la civilisation parmi les peuples les plus barbares. Ils ont donc bien mérité de l'humanité et de la science, comme l'a récemment prouvé un géographe très-distingué, le cardinal Zurla. Les plus célèbres de toutes les missions sont celles que les Jésuites fondèrent dans le Paraguay, et dont les débris forment actuellement une grande partie de l'État régi par le docteur Francia (1), et une fraction de l'empire du Brésil. La Californie, dans la confédération mexicaine, et d'immenses espaces le long de l'Amazone, de l'Orénoque et de leurs affluents, dans les républiques de Colombie, du Pérou et de Bolivia, sont encore régis par des missionnaires catholiques. »

Si maintenant nous passons des ministres aux nations qui les emploient, il est digne de remarque que les catholiques seuls sont parvenus à s'assimiler les peuples aborigènes. A l'exception des Antilles, qu'il faut toujours, hélas! écarter de la discussion, l'Espagne, à la Terre-Ferme, au Mexique, au Pérou, au Chili, dans la Floride, aux Philippines et aux Mariannes, a su conserver les indigènes en les soumettant à la foi; le Portugal nous offre le même exemple, sinon dans l'Inde, au moins dans ses possessions de la Malaisie et au Brésil; la France enfin est remarquable sous ce rapport. Dans les deux grandes terres où sa domination s'est largement étendue, à la Louisiane et au

(1) On sait que le docteur Francia est mort; mais l'État dont il est ici question existe toujours sous le nom de Paraguay.

Canada, les naturels se familiarisent avec les nouveaux occupants, les fréquentent, les aiment, embrassent leur religion, et, après bien des longues révolutions, ils s'enorgueillissent encore d'avoir été Français. Deux îlots chétifs nous restent encore non loin des rives de l'Acadie, et les naturels du voisinage veulent que les os de leurs pères reposent sur cette terre française et catholique. Tous les ans, ils viennent en pèlerinage les enterrer dans le cimetière de Saint-Pierre-Terre-Neuve. Les Français du XVI[e] siècle, dans leurs courtes apparitions au Brésil, s'y étaient faits des amis dévoués parmi les naturels. A Madagascar, du temps de notre puissance dans l'Inde, nous avions des tribus qui ne nous étaient pas moins attachées que les fidèles Delawares du Canada. Faut-il encore citer les Yoloffs du Sénégal, soldats courageux, toujours prêts à mourir pour la France, et les Indiens de la Guyane qui vivent au moins heureux sur notre territoire.

A côté de ces faits éloquents, si nous examinons les actes des nations protestantes, nous sommes frappés par un contraste éclatant. L'Inde de l'Angleterre, son Canada, son Australie, son établissement du sud de l'Afrique sont également soumis au régime de la terreur ou du despotisme le plus froidement calculé. Partout des vainqueurs qui dictent de dures lois à des vaincus, jamais des amis et des frères se partageant paisiblement le sol. Les États-Unis sont bien plus cruels encore; là, point d'essais de civilisation pour les naturels; les dehors de l'humanité ne sont pas même conservés par pudeur : la dépopulation est érigée en système.

Puis, avec un révoltant sang-froid, on vient nous faire l'éloge des progrès des Anglo-Américains en industrie et en commerce. Ne s'élèvera-t-il donc pas une voix pour flétrir leur féroce cupidité! Si les squelettes des Indiens innocents moissonnés par cette jeune république étaient entassés sur la grande place de Washington, sa capitale, l'ossuaire funèbre s'élèverait plus haut que la pyramide de Chéops; — de tels monuments sont dignes des hommes civilisés du Nord-Amérique et de leurs missionnaires d'Haouaï.

Ainsi, aux nations catholiques d'abord, et entre toutes à la nation française, il est donné de fonder sans détruire, et de porter à la fois le bonheur et la loi divine aux peuples encore dans l'enfance.

Les succès de nos missionnaires aux îles Gambier ayant été vus avec intérêt par nos navigateurs, le gouvernement sembla prendre à cœur la défense des autres prêtres disséminés dans l'Océanie. L'on expédia des navires de guerre à Haouaï et à Taïti; les frégates *la Vénus* et *l'Artémise* demandèrent réparation des mauvais traitements qu'on avait fait subir à nos compatriotes, à l'instigation des anglicans et des méthodistes. Les indigènes intimidés souscrivirent aux conditions que nous leur imposions; mais on ne pouvait avoir confiance en des promesses arrachées par la crainte, et nos missionnaires ainsi rétablis dans les îles étaient en butte aux persécutions et risquaient d'un jour à l'autre d'être expulsés de nouveau. Dans ces conjonctures, la France vient d'employer le seul moyen qui soit digne d'elle; elle a cherché un point qui devînt son centre d'action et d'où elle pût observer de près la marche des événements. L'archipel des Marquises a été choisi, et les naturels, déjà menacés par les Anglais et surtout par les Américains, ont accepté avec empressement la proposition de se déclarer sujets français. En conséquence, la prise de possession a eu lieu le 1er mai 1842, dans l'île Taouata, et, le 2 juin, dans celle de Nouhiva ou Nouka-Hiva, la plus importante et la reine du groupe. M. le contre-amiral Dupetit-Thouars, dont le pavillon flotte à bord de la frégate *la Reine-Blanche*, a accompli cet acte vraiment national qui occupe encore toute la presse française.

Il ne sera pas inutile de tracer rapidement ici l'historique d'un groupe d'îles désormais annexées à nos possessions; nous l'empruntons en grande partie à l'ouvrage de M. Domeny de Rienzi, et à celui récemment publié par MM. Vincendon-Dumoulin, ingénieur-hydrographe, et Desgraz, commis de marine, qui ont visité les lieux, il y a peu d'années, sous les ordres de M. Dumont d'Urville.

Les îles Nouka-Hiva furent découvertes, le 21 juillet 1595, par l'adelantado espagnol Alvaro Mendana de Neira. Ce navigateur, parti du port de Callao, leur donna le nom de Marquises de Mendoça, en l'honneur du vice-roi du Pérou, qui avait favorisé l'expédition. Mendana prit possession des terres au nom de Sa Majesté Catholique, avec le cérémonial d'usage; mais, quoiqu'il eût à bord des colons destinés à l'archipel de Salomon, il ne tenta point de les occuper, et se borna à une vaine formalité dont les indigènes ne comprirent certainement pas la significa-

tion. Les îles Marquises, après cet événement, demeurèrent encore pendant près de deux siècles étrangères au reste du monde. Cook, en 1772, y fit une relâche de courte durée. Vingt ans plus tard le capitaine Ingraham de Boston et le capitaine français Marchand y abordèrent à peu de jours de distance. Le dernier déclara les îles propriété française, et leur donna le nom d'Archipel de la Révolution. Le lieutenant anglais Hergest fit l'hydrographie des îles Marquises en 1792. Dès lors les navigateurs connurent parfaitement leur position et s'y montrèrent à intervalles assez rapprochés. En 1797, *le Duff*, dont nous avons parlé plus haut, y déposa des missionnaires pour la première fois. Cette mission fut abandonnée après un an ou dix-huit mois de prédications infructueuses. En 1804, le célèbre navigateur russe Krusenstern aborda aux îles Marquises, que fréquentaient déjà les Américains. Deux aventuriers, l'un Anglais et l'autre Français, se disputaient alors la prépondérance dans l'île principale. Le 23 octobre 1813, le capitaine de la marine des États-Unis Porter vint former un établissement temporaire dans la baie Taio-Haé, ou Anna-Maria, dans l'île de Nouka-Hiva, afin d'y mettre en sûreté les prises qu'il avait faites sur les Anglais et d'y procurer quelque repos à son équipage. L'histoire de cette occupation momentanée a été racontée plusieurs fois. La guerre s'alluma entre les diverses tribus de l'île; Porter prit parti pour celle des Taïs qui l'avaient hospitalièrement accueilli, soumit pour eux la farouche peuplade des Happas, combattit ensuite avec moins de succès les braves Taïpis, peuple fier et intelligent qui occupait la partie orientale de l'île, et finit cependant par les réduire. Le départ de Porter, qui retourna en croisière et fut capturé par les Anglais, et la révolte des prisonniers de guerre laissés à terre avec quelques marins pour les garder, mirent fin à l'occupation des Marquises par les Anglo-Américains. Ces îles continuèrent à être fréquentées par des baleiniers et des navires de diverses nations, qui y allaient charger du bois de sandal. En 1825 une nouvelle mission anglaise, dirigée par M. Crook, un des deux ministres qui avaient séjourné dans l'archipel en 1798, s'établit sur l'île de Fatou-Hiva. Cette tentative fut encore inutile; mais la ténacité anglaise n'était pas à bout. En 1827 d'autres *teachers* (prêcheurs) débarquèrent à Taouata, et fixèrent leur résidence auprès du roi Yotété, le même qui depuis a accueilli les mission-

naires catholiques et sollicité le premier la souveraineté de la France. Les *teachers* ne furent pas longtemps en sûreté dans l'île, et la quittèrent au moment où les habitants allaient les sacrifier aux idoles. En 1829 deux missionnaires anglais de Taïti tentèrent encore, sans succès, la conversion des insulaires de Nouka-Hiva, et les abandonnèrent peu de temps après. Dans le cours de la même année, la corvette des États-Unis *le Vincennes* mouilla à Taio-Haé, en face du camp de Porter; les indigènes reconnurent le pavillon, et crurent que les Américains revenaient prendre possession de Nouhiva. Il n'en fut rien. Seulement on apprit alors que bien des fois les baleiniers avaient exercé la presse sur les côtes des Marquises; les naturels se plaignaient amèrement de la barbarie de leurs visiteurs. Ils songeaient dès lors à réclamer l'intervention de quelque puissance européenne afin d'être efficacement protégés contre les incursions, les déprédations et les enlèvements dont ils étaient victimes. En 1834 la Société des Missions de Londres envoya encore deux missionnaires à Nouka-Hiva. Un aventurier français, qui se donnait déjà le titre de *Chef des chefs* de la Nouvelle-Zélande, le baron Thierry, s'y proclama roi en 1835. Cette singulière proclamation n'est que ridicule; M. Thierry ne fit qu'une courte apparition à Taio-Haé, où il leva débonnairement l'impôt de quelques rafraîchissements, à l'aide d'objets d'échange. En 1838 la frégate *la Vénus*, commandée par M. Dupetit-Thouars, alors capitaine de vaisseau, et les corvettes *l'Astrolabe* et *la Zélée*, sous les ordres de Dumont d'Urville, vinrent à intervalles fort rapprochés relâcher dans l'archipel des Marquises. Ces navires y trouvèrent encore un des missionnaires anglais, M. Stallworthy. Deux missionnaires catholiques furent laissés alors par la frégate *la Vénus* auprès du roi Yotété. A dater de ce moment la France commença à s'intéresser au groupe des Marquises. Enfin le brick *le Pylade*, commandé par M. Bernard, capitaine de corvette, y jeta l'ancre.

MM. Vincendon-Dumoulin et Desgraz s'expriment ainsi au sujet du *Pylade* :

« Ce brick arriva à Taouata le 29 avril 1840; et, dès l'abord, il reconnut que le chef Yotété n'avait plus pour les missionnaires français la bienveillance qu'il avait manifestée pendant la présence de *la Vénus*. Flottant entre les missionnaires anglais et français, son rôle paraissait se borner à recevoir leurs ca-

deaux, sans se soucier le moins du monde du but de leurs religieux efforts; Yotété ne croyait plus à la loi du *Tabou*, mais il n'en voulait suivre aucune autre, de sorte que la vallée de Vaïtahou continuait, comme par le passé, à présenter le spectacle d'un peuple peu disposé à changer ses mœurs et ses croyances. Mahéono, jeune chef de la vallée considérable d'Hanatété, située dans l'est de l'île Taouata, parut en revanche mieux disposé en faveur du nouveau culte. La vallée de Poussy paraissait aussi dans les mêmes dispositions; M. Caret y avait établi sa demeure; mais, en consultant les *Annales de la Foi*, publiées par l'Association des Missions, on voit que les résultats des efforts des missionnaires sont à peu près nuls encore : on citait en 1841 trente-cinq baptêmes dans tout l'archipel.

« Le 2 mai l'équipage du *Pylade* descendit à terre pour célébrer la Saint-Philippe. La première pierre de l'établissement des Missions fut posée; il reçut le nom de la reine Amélie de France. Un *Te Deum* fut chanté; l'autel, placé dans les bois, donnait à cette cérémonie un cachet particulier; le bruissement des feuilles, le bruit sourd d'une cascade, le fracas des lames déferlant au rivage, les détonations de l'artillerie du *Pylade* se joignaient aux chants religieux. Yotété, qui n'avait jamais encore assisté à pareille fête, était tout éperdu; il s'écria que lui et son peuple *mouraient d'admiration.* »

La mission catholique rayonnait sur tout l'archipel; *le Pylade* trouva sur l'île Houapoou des prêtres français qui avaient été non-seulement bien accueillis, mais encore nourris et logés par le chef, nommé Héato.

Les missionnaires résidant à Nouhiva, dans la baie de Taio-Haé, étaient moins heureux; l'enceinte de leur demeure était constamment violée, et leurs effets mis au pillage. *Le Pylade* exigea et obtint la réparation de ces griefs et la restitution des objets volés. Grâce à la fermeté déployée dans cette circonstance et aux négociations entamées par le commandant Bernard, une paix générale fut cimentée entre toutes les tribus. Tandis que les Américains et les Anglais mettent en pratique le vieil adage : *Diviser pour régner;* qu'ils entretiennent et fomentent la discorde parmi les naturels, et les poussent à s'entre-détruire, il est digne de remarque que les Français ne craignent pas de voir les indigènes devenir plus forts par une alliance commune. Au risque d'être payés d'ingratitude, ils agissent

avec une généreuse humanité. « Des exercices à feu et des fu-
« sées, qui excitèrent à bord et à terre des cris prolongés d'ad-
« miration, célébrèrent, en quelque sorte, cette journée solen-
« nelle. Le grand prêtre des Taïpis ne put s'empêcher de dire,
« dans l'état de profond étonnement où il se trouvait, que les
« étrangers étaient des hommes, tandis que les Nouka-Hiviens
« n'étaient que des rats et des souris auprès d'eux. »

Tout le monde a lu le rapport du contre-amiral Dupetit-Thouars, sur la prise de possession des îles Marquises. Ce document sera la base de l'histoire à venir de l'archipel Nouka-Hivien. Il montre quelle heureuse influence exerçaient déjà les prêtres français dans ce groupe où tant de fois déjà les ministres protestants ont vainement tenté de s'établir. L'on prêtait l'oreille à leurs prédications, et on ne leur répondait plus, comme à MM. Stallworthy et Thompson, les derniers missionnaires anglais : « Donnez-moi de la poudre, et je vous écouterai. Que me reviendra-t-il d'entendre vos leçons? Vous paraissez désirer me faire des discours; eh bien, donnez-moi de la poudre; j'irai me battre, et je vous écouterai après. »

Le livre de MM. Vincendon-Dumoulin et Desgraz, fait avec conscience et clairement écrit, mérite l'attention de tous les hommes qui voudront s'occuper de l'Océanie et des progrès de la France dans ses innombrables archipels. Il est divisé en quatre parties : la première, consacrée à l'histoire, se termine au rapport officiel de l'amiral Dupetit-Thouars. Rien d'intéressant n'y a été omis, et plusieurs scènes pleines de couleur donnent un vif attrait au récit. La narration est rapide, animée; elle porte le cachet de la vérité et d'une impartialité digne d'éloges.

Le deuxième chapitre, intitulé *Géographie,* traite de la description des lieux, de leur climat, de leur végétation. Les huit îles principales, dont six seulement sont habitées (1), les îlots et les rochers inhabitables sont successivement passés en revue. Un travail statistique, qui porte à vingt mille le nombre total des indigènes et à cent vingt-sept mille cent soixante-dix hectares la superficie des îles habitables, des notes utiles et satisfaisantes sur la navigation de l'Archipel, sa température et ses

(1) Les îles habitées sont : Nouka-Hiva ou Nouhiva, Hiva-oa, Houa-poou, Fatou-hiva, Taouata, et Houa-houana; les deux îles désertes, mais susceptibles de recevoir des habitants, sont Hiaou et Motané.

phénomènes météorologiques, enfin quelques détails favorables sur la nature et les productions du sol, complètent cette seconde partie, fruit des observations personnelles de MM. Dumoulin et Desgraz.

La troisième est destinée à faire connaître les mœurs, le culte, les superstitions et les usages des Nouka-Hiviens ; elle s'occupe aussi de leur origine, asiatique d'après les auteurs. Cette opinion, que nous partageons, est confirmée par une tradition des insulaires. Ces peuples se disent descendus d'un seul homme et d'une seule femme, Otaïa et Oranova, venus d'une île appelée Vavao, quelque part au-dessous de Nouka-Hiva. Or, la plus grande des îles Tonga porte le nom de Vavao, et elle est plus rapprochée que les Marquises de l'ancien continent, de la vieille Asie, le berceau du monde. Il est donc naturel de penser que la légende noukahivienne est conforme à la vérité.

MM. Dumoulin et Desgraz représentent les habitants des Marquises comme le plus beau type des races océaniennes ; ils leur attribuent, d'ailleurs, des qualités attrayantes, les dépeignent comme généralement hospitaliers, affectueux, tendres, caressants pour leurs enfants, pleins de respect pour les vieillards et de déférence pour les femmes, industrieux, enjoués, d'un esprit vif et pénétrant. Mais, plus bas, ce tableau séduisant est tristement modifié par l'énumération des défauts des naturels et de leurs vices, qui résultent de leurs rapports trop fréquents, depuis deux siècles, avec la lie des aventuriers et des vagabonds européens. Nous rapporterons textuellement la conclusion du troisième chapitre.

« Composé en grande partie de métis de toutes nations, le peuple noukahivien n'a plus les vertus sauvages et l'héroïsme de ses pères. Depuis quelques années il est envieux, rusé, perfide, méfiant, vindicatif et vaniteux. Son manque de générosité, d'équité, sa corruption en feront, pour longtemps encore, un peuple turbulent et indisciplinable ; longtemps il produira des voleurs incorrigibles, des traîtres, des meurtriers ; c'est dire combien il est éloigné d'éprouver le besoin du travail, et de désirer les perfectionnements qui pourraient le conduire aux jouissances de la vie honorable des hommes civilisés. »

Pour notre part, nous augurons mieux de l'influence naissante de nos prêtres sur ces populations viciées, mais qui ont en elles tant de bons penchants. Nous espérons que l'éducation reli-

gieuse donnée aux habitants des Marquises effacera promptement la trace des déplorables changements opérés en eux par des hommes criminels.

La quatrième et dernière partie du livre dont nous nous occupons offre plus de prise que les précédentes à la critique, dont elle ressortit directement, car elle consiste en considérations générales. Ici les auteurs ont laissé le champ libre à leurs idées, ils ont développé leur théorie sur les matières que nous examinons nous-mêmes; ils ne racontent plus, ils ne décrivent plus, ils argumentent. C'est du reste le chapitre écrit avec le plus de prédilection; on y trouve des aperçus ingénieux, des remarques d'une grande justesse, des observations d'une haute portée; des questions complexes y sont successivement abordées, le pour et le contre y sont débattus avec une dialectique adroite qui trompe au premier abord. L'auteur glisse incidemment ses prémisses avec une modestie si complète, avec tant de simplicité, que le lecteur ne songe pas même à se mettre sur ses gardes; puis les raisonnements se suivent, les arguments s'enchaînent, et on arrive à des conclusions dont on a lieu d'être surpris.

Entre autres exemples nous citerons l'opinion professée sur les colonies pénitentiaires; d'abord c'est avec une modération parfaite qu'il en est parlé, sous toutes réserves, comme d'un sujet trop élevé pour être traité à fond; peu après, les avantages attachés au système sont mis en lumière, quoique certaines restrictions fassent douter encore de la véritable pensée de l'auteur; mais, dix pages plus loin, il n'hésite plus et demande ouvertement si nous ne pouvons pas fonder une colonie agricole pénitentiaire.

« Ne reste-t-il pas des lieux à exploiter? s'écrie-t-il, n'avons-nous pas des forçats dans nos bagnes? Manquons-nous d'hommes et de vaisseaux? Nos ressources financières sont-elles tellement épuisées que nous ne puissions encore disposer de quelques millions pour débarrasser nos ports du redoutable voisinage des chiourmes, et créer quelque puissante colonie où notre armée navale puisse trouver un abri, lorsqu'il faudra disputer à notre rivale l'empire des mers qu'elle s'est adjugé. »

Quelques pages encore, et, à travers des considérations généralement judicieuses sur l'avenir de notre colonie naissante, la même idée apparaît encore sous une forme dubitative. Le mot

d'établissement pénitentiaire passe inaperçu pour ainsi dire; il semble insaisissable; il n'est jeté dans le discours, cette fois, que comme une fugitive hypothèse sans ramifications et sans but. Ce mot nous a profondément blessé; car, malgré tout notre patriotisme, quelque avantage que puisse jamais retirer la France de la possession des Marquises, nous verrions avec horreur qu'on souillât par le contact de ces monstres sans foi ni loi, dont regorgent nos bagnes, des populations sauvages, barbares, cruelles et perfides tant qu'on voudra, mais innocentes par le fait de leur ignorance et destinées à devenir chrétiennes. Si nous devons jamais fonder un établissement pénitentiaire, au nom du Ciel! que ce soit sur une île déserte et murée qui ne répande pas l'infection épidémique du vice sur d'infortunées créatures de Dieu encore dans l'enfance!

Il ne sera pas hors de propos de combattre ici une erreur commune trop favorable au système de la déportation coloniale. L'on semble généralement ignorer que les convicts ne furent jamais les seuls habitants de l'Australie anglaise; on leur attribue des succès auxquels ils n'eurent qu'une faible part. Le commodore Philips, homme d'une grande habileté, eut à surmonter des obstacles de tous genres tant que ces hommes dépravés furent en majorité dans le pays. Ce n'est qu'au moyen des colons libres que la Nouvelle-Galles du Sud a atteint le degré de prospérité auquel elle est parvenue.

« Si un petit nombre de déportés, dit M. Domeny de Rienzi, ont pris en Australie quelques vertus et les mœurs de la société, et sont devenus dignes d'y rentrer, le plus grand nombre a conservé ses habitudes criminelles sous un autre hémisphère. La crainte des châtiments, de l'horrible prison de Macquarie-Harbour, de l'épouvantable séjour de Norfolk, cet enfer anticipé, la crainte même du supplice servent à peine de frein à cette tourbe de scélérats; et il est pénible de voir que les femmes déportées, dont le nombre n'est inférieur que de deux tiers à celui des hommes, forment la plus exécrable partie de cette monstrueuse population. »

Nous croyons l'auteur que nous citons plus près de la vérité que les philanthropes aveugles qui espèrent faire renaître les jours de l'âge d'or en agglomérant des milliers de scélérats à l'autre extrémité du monde. Il serait bon, sans doute, de débarrasser la France de ses bagnes, cloaques impurs et dange-

reux dont on ne saurait exagérer l'influence pernicieuse; il serait bon, peut-être, d'avoir un lieu semblable à ce qu'est aujourd'hui l'île de Norfolk pour les Anglais; mais prendre la déportation pour base d'une colonisation réelle serait, selon nous, une faute et même un crime, s'il s'agissait de terres ayant des populations indigènes. Le système suivi par les Anglais a déjà eu le triste résultat de donner naissance à une race de blancs marrons ou *bush-rangers*, qui sont, sans contredit, les plus dangereux habitants de la Mélanésie. Ces convicts évadés, la terreur des plantations isolées, deviennent souvent d'impitoyables pirates. On lit dans le voyage de *la Favorite*, par M. Laplace :

« Malheur au petit bâtiment qui, mouillé dans une des baies de l'Australie, ne se garde pas jour et nuit avec soin! car son équipage est surpris et égorgé au moment où sans défiance il se livre au repos; et les capteurs, mettant ensuite à la voile, vont brigander dans les archipels de la Polynésie, jusqu'à ce que, à la suite d'un naufrage ou d'un combat, ils soient mangés par les anthropophages, ou que, rencontrés par un bâtiment armé et conduits au Port-Jackson, ils périssent sur l'échafaud, châtiment auquel ils n'ont échappé dans leur patrie que pour le subir sur une terre qui est presque à ses antipodes. »

La création d'une colonie par l'emploi des gens sans aveu et des criminels des deux sexes ne peut réussir qu'exceptionnellement et à l'aide de moyens rigoureux qui doivent répugner au législateur le moins indulgent.

Plein de foi dans l'avenir de l'Océanie, nous ne voyons pas sans douleur que plusieurs bons esprits professent l'opinion contraire à la nôtre. Quoi! lorsqu'il importerait de rendre meilleurs, de civiliser et de moraliser les indigènes, on ne craint pas de proposer le mode le plus certain de les pervertir et de les perdre! La méthode suivie par les Anglais dans l'Australie proprement dite et dans la Tasmanie a amené, sous ce dernier point de vue, les plus funestes résultats. Pouvait-on attendre de l'humanité et de la modération de la part du rebut de la Grande-Bretagne! Aussi des actes féroces ont eu lieu dans les colonies pénales de l'Océanie. Il a été nécessaire de mettre un frein à la basse cruauté des déportés, qui ont rendu plus craintifs, plus insociables et plus méchants les naturels du continent austral. Dans ces derniers temps, l'on est entré dans une voie plus sage; l'une des premières réformes a porté sur l'introduc-

tion des convicts à la Nouvelle-Galles du Sud. Aujourd'hui les colons repoussent de toutes leurs forces cet élément de corruption et de désordre et traitent les indigènes avec plus de justice.

Quoi que nous ayons avancé précédemment, nous nous trouvons forcé d'enregistrer des faits qui prouvent que des barbaries ont été commises par les Européens. Ces barbaries tiennent surtout au système de la déportation. Les convicts se sont conduits, à l'égard des naturels de l'Australie, avec autant de cruauté que les aventuriers espagnols envers les aborigènes de l'Amérique. Des causes analogues devaient évidemment produire des effets semblables; mais cet exemple ne change pas notre conviction. Nous croyons même que, loin d'amener la destruction des naturels, l'établissement des Européens parmi eux aura pour conséquence directe la conservation de la race. L'introduction des armes à feu chez les indigènes les menace d'un entier anéantissement, si les blancs, par leur présence, ne mettent point fin aux guerres intestines des sauvages. Ainsi il appartiendra à la civilisation de réparer les maux qu'elle a faits, en apparaissant sur ces bords lointains; c'est à la religion surtout qu'il est réservé de rendres pacifiques les peuples de la Mélanésie et de la Polynésie, — *grands enfants*, comme les appelle un navigateur, qui ont en eux le germe de toutes qualités bonnes et mauvaises, et dont il faut se hâter de développer les heureux instincts.

Avant de passer outre, et afin de conserver une entière impartialité, nous devons ajouter un mot encore au sujet des possessions anglaises de l'Australie. Nous devons faire remarquer que ni la mère-patrie, ni le gouvernement local n'ont jamais approuvé les actes arbitraires et oppressifs des colons. Enfin, il serait injuste de confondre quelques hommes dépravés avec la nation dont ils sont l'opprobre.

Nos lecteurs se sont étonnés, peut-être, de nous voir attribuer tout à l'heure à un seul auteur une thèse qui fait partie de l'ouvrage commun de MM. Vincendon-Dumoulin et Desgraz, mais ce n'est point par inadvertance que nous nous exprimions ainsi. Les deux collaborateurs parlent parfois au singulier, et cette forme, employée à diverses reprises, est d'autant plus choquante qu'elle est toujours suivie, peu de lignes après, par le pluriel, plus convenable au moins dans la circonstance.

Avant de conclure en commun, ils argumentent séparément, et l'on est souvent tenté de leur demander lequel des deux prend la parole. Cette simple observation de style sera la seule que nous nous permettrons sur un livre d'actualité qui, nécessairement, doit se ressentir de la précipitation avec laquelle il a fallu le faire. Les auteurs, du reste, vont d'eux-mêmes au devant du reproche dans leur préface, et on leur sait gré de n'avoir eu d'autre prétention que de rendre leur travail aussi exact et aussi complet que possible. Un défaut plus saillant des considérations générales, c'est que souvent on a peine à démêler les sentiments réels de ceux qui les développent; ils semblent craindre de trancher les questions, et ne se prononcent que du bout des lèvres. Çà et là, d'ailleurs, on rencontre avec peine des tirades décrépites du libéralisme de 1824 : c'est la vieille thèse contre le droit d'aînesse et le partage noble, contre *la morgue et l'insolence de l'aristocratie européenne*, contre *ces préjugés exclusifs que deux révolutions sanglantes ont pu seules faire disparaître en France ;* c'est l'éloge de la subdivision indéfinie de la propriété, de cette lèpre qui dessèche la substance vitale des États; puis, par opposition, le paradoxe mille fois couronné en faveur de la traite des nègres; ainsi nous lisons : « Par un motif de philanthropie bien dirigée, on alla chercher les habitants de l'Afrique qui, destinés à une mort certaine, échangèrent leur sort contre celui de la servitude dans la terre d'exil. Alors naquit l'esclavage, qui vint donner la vie et l'activité aux colonies..... »

Dans un autre ordre d'idées, nous signalerons une opinion hasardée sur le port d'Akaroa dans la Nouvelle-Zélande; les auteurs n'ont pas suffisamment étudié ce point géographique. Ils reconnaissent que le port est beau, d'une défense aisée; mais, ajoutent-ils, la nature du terrain, la fécondité du sol, la facilité d'établir des communications, et enfin la possibilité de s'y nourrir, sont les bases d'un établissement durable. Rien de plus vrai en principe; mais le sol d'Akaroa est fertile, et nourrit largement ses habitants. C'est aujourd'hui prouvé par l'expérience. Des semis de légumes, faits, il y a quelques années, par un navire qui passait à Akaroa, ont tellement prospéré sans culture que, pendant plusieurs mois, les nouveaux colons trouvèrent sous leurs pas une récolte abondante; que sera-ce donc lorsque l'on aura profité de toutes les ressources du sol?

Quant à la difficulté d'établir des communications, elle ne peut être absolue, on l'avouera, dans un port de mer. Et d'ailleurs ceci n'était que secondaire pour un premier point d'occupation militaire et maritime. Loin d'admettre que le choix d'Akaroa ne fût pas heureux, nous croyons, avec des navigateurs qui ont passé des mois entiers dans sa rade, et *parcouru les nombreuses baies de la Nouvelle-Zélande*, qu'il était impossible de mieux trouver. Les voyageurs se hâtent de juger les pays où ils ne séjournent que peu de jours, et sont exposés bien souvent à tomber dans des erreurs semblables à celle que nous relevons ici.

Malgré nos critiques de détail, nous répéterons que l'ouvrage de MM. Dumoulin et Desgraz est digne de fixer l'attention des hommes sérieux. La matière a été profondément étudiée; la question spéciale est traitée de la manière la plus satisfaisante; les îles Marquises sont bien décrites et bien jugées. Nous aimons à reproduire le paragraphe suivant, qui résume avec précision les avantages attachés à la prise de possession de l'archipel Noukahivien :

« Comme point militaire, la colonie des Marquises nous paraît utile et avantageuse. Plus de cent navires de commerce français parcourent aujourd'hui l'océan Pacifique; ils auraient besoin d'un point de refuge, d'un point où ils pussent trouver protection et assistance; d'un autre côté, l'intérêt national, comme aussi l'honneur du pavillon, exigeaient impérieusement que la France entretînt, dans ces mers éloignées, des forces imposantes, qui manquaient d'un centre d'action et d'un abri assuré en cas d'événements qu'il est souvent difficile de prévoir. Les îles Marquises remplissent ce double but. »

Les auteurs n'ont accordé qu'un faible terrain à la question religieuse, qui domine cependant de si haut la discussion tout entière; mais du moins nous devons leur rendre cette justice qu'ils l'ont abordée avec une convenance parfaite. Ce n'est pas sans enthousiasme qu'ils racontent les merveilles opérées dans le groupe Gambier par nos missionnaires, et ils rendent pleinement justice au zèle désintéressé des prêtres catholiques, quand ils les comparent aux émissaires protestants de la Grande-Bretagne.

Souvent énergiques dans l'expression de leurs vœux, ils parlent toujours avec un patriotisme ardent, éclairé, digne

sous tous les rapports. Ils démontrent qu'on a accusé à tort la France d'être incapable de coloniser; ils citent l'île de France et Saint-Domingue; ils plaident en faveur de l'extension de notre puissance extérieure, de notre marine, de notre commerce; ils indiquent la marche à suivre pour acquérir, en Océanie, la somme d'influence qui devrait nous appartenir dans toutes les parties du monde.

D'accord avec eux sur tous ces points, nous aurions aimé les voir franchement engagés dans une voie plus chrétienne. Ce n'est pas assez, selon nous, de louer à outrance les missionnaires de Gambier; il faut vouloir, par patriotisme, non moins que par charité, qu'ils trouvent des imitateurs sur toutes les îles du Grand-Océan; il faut vouloir que le Catholicisme conduise partout la France au seuil des contrées nouvelles!

Depuis qu'a paru le livre dont nous venons de rendre compte, l'histoire de l'Océanie a une page de plus. Taïti, la riante Taïti, cet Eldorado des vieux navigateurs, vient de reconnaître à son tour la suzeraineté de la France, et l'occupation des Marquises acquiert dès lors une importance beaucoup plus grande.

Nous avons montré plus haut les îles de la Société gémissant sous le joug des missionnaires anglais; qu'il nous soit permis de citer ici les paroles significatives de plusieurs officiers de Dumont d'Urville, paroles dont nous avons été vivement frappé :

« Il est impossible, nous disaient-ils, d'imaginer un contraste plus complet que celui que nous observâmes, au sortir des îles Gambier, lorsque nous arrivâmes à Taïti. Dans les îlots catholiques, la joie rayonnait sur toutes les figures; les nouveaux fidèles paraissaient heureux de croire en un Dieu bon et miséricordieux, d'obéir à ses lois d'amour, de vivre en suivant ses préceptes. Dans l'archipel protestant, une morne tristesse se lisait sur les traits des naturels; ils semblaient regretter amèrement les douceurs de la vie sauvage et indépendante: le masque de l'hypocrisie ne suffisait pas à cacher leur douleur. La religion qu'on leur enseigne est pour eux le code de l'ennui, des tortures morales et des souffrances physiques. Ils chantent des cantiques pour éviter la corvée ou les punitions corporelles. Ils sont étiolés, ils font peine à voir. »

Plaise au Ciel que la domination de la France mette un terme aux maux de ce peuple hospitalier et né pour le bonheur, qu'on

réduisait en servitude au nom du Dieu des chrétiens! Les Taïtiens verront renaître des jours heureux, et bientôt notre patrie ne comptera pas de sujets plus dévoués.

C'est au Catholicisme seul que nous devrons notre influence sur les peuples de l'Océanie, influence qui grandira par la volonté de la Providence. Nos missionnaires auront cimenté de leur sang de pacifiques conquêtes dont nous ne nous attacherons pas aujourd'hui à faire ressortir les nombreux avantages politiques, commerciaux et maritimes. Il nous suffira, cette fois, de nous réjouir en voyant sauver par la France, au nom du Christ, les infortunées victimes du protestantisme; il nous suffira de rendre à Dieu des actions de grâces, parce qu'il daigne enfin épargner la race polynésienne que les philanthropes anglais menaçaient d'anéantir.

Les philanthropes ont imaginé le régime cellulaire et les dépôts de mendicité; c'est sans doute un philanthrope méconnu qui inventa la traite des nègres; nous en savons qui pérorent en faveur de l'esclavage. Honte soit à ces amis de l'humanité qui font l'aumône à la façon du don Juan de Molière! Non, non! il n'est pas d'autre philanthropie que la charité chrétienne. Celle-là se dévoue entière au salut des hommes; depuis dix-huit cents ans, elle marche dans sa voie sans s'arrêter; jusqu'à la fin des siècles elle guidera les apôtres et les martyrs partout où il y aura une larme à sécher, un cœur à fortifier, une âme à donner à Dieu!

G. DE LA LANDELLE.

LE PÉNITENCIER

AGRICOLE ET INDUSTRIEL

DE MARSEILLE.

De toutes les applications du système pénitentiaire, la plus intéressante est assurément celle qui a les enfants pour objet. Les amener au bien sous la double influence de la religion et du travail, tel est le but que poursuit depuis plusieurs années M. l'abbé Fissiaux, chanoine honoraire de Marseille et d'Alger.

L'établissement créé par lui et celui de Mettray sont les plus considérables que la charité ait destinés à l'amélioration des jeunes détenus. Celui de M. Fissiaux offre un moyen particulier et nouveau : celui de la fondation d'un institut religieux consacré à ce genre de bonne œuvre.

Le rapport lu par lui dans une des réunions du Cercle catholique, le 20 mars 1843, donne un aperçu des moyens qu'il emploie, des difficultés qu'il a traversées, des résultats auxquels il est parvenu. Nous lui avons témoigné le désir de le publier; il y a consenti.

Nous sommes assuré de l'intérêt que nos lecteurs attacheront à une si précieuse communication.

« De nombreuses demandes de renseignements sur l'œuvre à laquelle se voue notre Société de Saint-Pierre nous ont été adressées par plusieurs des honorables membres de la commission administrative du Cercle catholique. Nous nous estimons heureux d'accéder à ces désirs, en communiquant à l'assemblée qui nous fait l'honneur de nous écouter un rapport sur les premiers résultats de nos soins pour la réforme des jeunes délinquants. Nous avons l'espoir, Messieurs, que ce rapport, quelque imparfait qu'il soit, fera connaître nos vues et nos

plans pour arriver à l'amélioration morale d'enfants plus malheureux que coupables, et qui néanmoins seraient devenus un jour l'opprobre et l'effroi de la société, si la religion ne leur avait pas tendu une main secourable et ouvert un asile protecteur.

« Toutefois, Messieurs, un rapport sur notre établissement nous paraît difficile à présenter d'une manière exacte; nous sommes encore de trop fraîche date pour qu'il soit possible de bien préciser les résultats obtenus et affirmer qu'ils seront positifs et durables; d'ailleurs nous avons encore, au milieu de nos enfants, d'infortunés jeunes gens qui nous sont venus des prisons départementales après un séjour de deux et trois ans, et vous savez, Messieurs, que ces prisons étaient, avant les sages mesures que vient de prendre le gouvernement pour en réformer les abus, des écoles publiques de vol, des repaires où nos malheureux enfants étaient livrés aux désordres les plus honteux comme aux vices les plus dégoûtants; là, le crime était enseigné en théorie, là aussi on le mettait constamment en pratique. Tant que nous ne serons pas débarrassés de ce vieux levain, tant que ceux de nos enfants qui ont vécu avec ces brebis galeuses seront encore dans notre maison, nous aurons beaucoup à faire pour préserver de la corruption les nouveaux arrivés; nous ne pourrons opérer leur amélioration qu'avec beaucoup de lenteur, et partant, ne présenter que plus tard des résultats qui seront alors, comme nous l'espérons et le prévoyons, satisfaisants sous tous les rapports.

« Ce fut, Messieurs, en 1838, à une époque où nous avions l'espoir de retrouver le calme et la tranquillité dont il ne nous avait plus été permis de jouir depuis les jours de funèbre mémoire de 1835 et 1837, alors que, tout occupés de la direction d'une œuvre qui sera toujours chère à notre cœur, *la Providence pour les filles pauvres, orphelines du choléra,* nous n'avions d'autre ambition que celle d'y consacrer tous les instants de notre vie; ce fut, dis-je, à cette époque qu'un homme élevé et par le rang qu'il occupe dans notre département, et par les hautes qualités de cœur et d'intelligence qui le distinguent (1), nous proposa de réaliser à Marseille ce qu'un bon prêtre, aujourd'hui pontife vénéré et successeur du grand Augustin, avait créé à Bordeaux. Franchement, Messieurs, nous l'avouerons

(1) M. de Lacoste, préfet du département des Bouches-du-Rhône.

avec simplicité, nous ne nous attendions nullement à la proposition qui nous fut faite de nous charger de la création d'un pénitencier de jeunes détenus; nous n'avions pas étudié la question pénitentiaire; ce nous semblait une témérité de nous engager dans une carrière aussi nouvelle, dans une voie aussi inconnue. Nous exposâmes nos craintes et nos répugnances; mais enfin il fallut céder à d'honorables instances, surtout lorsque le chef spirituel du diocèse étendit les mains pour nous bénir, nous ordonnant, au nom de Dieu, d'aller défricher une terre couverte de ronces et d'épines.

« Nous nous mîmes donc à l'œuvre; un local fut choisi et approprié à sa nouvelle destination, et quelques mois après, rien ne s'opposant plus à l'ouverture du pénitencier industriel, il fut inauguré le 7 mars 1839.

« Le même jour arrivèrent au pénitencier les premiers enfants confiés à nos soins. Pauvres enfants! nous nous souvenons encore du déchirant spectacle qui s'offrit alors à notre vue : de méchants haillons recouvraient à peine les membres amaigris de ces malheureux détenus; leurs bras si jeunes et si frêles encore portaient l'empreinte des chaînes dont ils avaient été chargés; leurs pieds étaient ensanglantés et leur chevelure en désordre; des insectes dégoûtants les rongeaient; tous étaient atteints d'une affreuse maladie, triste fruit de déplorables habitudes et de communications infâmes avec des monstres qui achetaient pour un sou le droit de se vautrer dans la boue du vice avec ces tristes victimes de la plus honteuse brutalité. Aussi les visages pâles et défaits de ces pauvres enfants disaient assez haut qu'à une aussi profonde misère était jointe une effroyable corruption morale; il n'y avait dans l'âme de ces êtres dégradés aucun sentiment de religion ou de probité. Habitués à la vie oisive, au vagabondage, au vol, la plupart étaient venus déjà plusieurs fois s'asseoir sur les bancs de la police correctionnelle; la prison était leur demeure, d'hiver surtout; là on était nourri et chauffé. Il est vrai qu'on se promettait d'habiter plus tard le bagne, où l'on gagne de l'argent en ne faisant rien, où l'on s'abrutit à son aise, dégagé désormais des embarras de la pudeur.

« Tels étaient nos enfants, Messieurs, décidés à résister à tous les moyens que nous voulions employer pour les ramener au bien et leur faire prendre des habitudes d'ordre, de travail et

d'honnêteté; et cependant il fallait guérir tous ces maux, refaire ces existences, ressusciter ces morts, réveiller ces consciences, parler à ces cœurs flétris, rallumer ces flambeaux éteints, sauver au moins ces âmes; il le fallait, Messieurs, pour accomplir notre devoir; et certes, quoique ce ne fût point facile, nous avions confiance en Celui qui *fait guérissables les hommes et les nations*, et notre espoir ne devait point être déçu.

« Qui comprendra néanmoins les tourments que nous avons endurés dans les commencements! Ces natures féroces et abruties ne se façonnaient pas aisément; d'ailleurs nous étions peu secondés et nous n'avions nous-mêmes que bien peu d'expérience. Pour arriver à nos fins, la douceur et la rigueur furent employées tour à tour: rien ne paraissait réussir. Pendant plus d'un an, chaque semaine était marquée par une révolte; nos oreilles étaient constamment souillées par des propos affreux; des menaces nous étaient adressées, à tel point qu'il était vraiment dangereux de mettre des outils entre les mains des détenus, car on pouvait craindre qu'ils n'en fissent usage contre leurs gardiens. En deux circonstances, des personnes de la maison ont failli être les victimes de leur dévouement, et n'ont dû qu'à un hasard providentiel de n'être point assassinées. Au reste, nos enfants nous ont avoué plus tard qu'ils n'avaient alors qu'une seule idée: celle de nous obliger à renoncer à notre entreprise, et qu'ils avaient mis leurs efforts en commun pour nous lasser et nous forcer à les renvoyer dans ces cloaques d'où nous les avions tirés, préférant la vie oisive et les coupables passe-temps des prisons départementales à une vie laborieuse et aux sages conseils que nous et nos collaborateurs ne cessions de leur prodiguer. Oh! que de fois, le cœur brisé par mille angoisses, nous fûmes tentés d'exaucer les vœux insensés de ces enfants! Mais la Providence ne l'a pas permis; elle nous a donné la patience et a ranimé notre volonté; de meilleurs jours, des consolations inattendues devaient plus tard nous dédommager de nos peines et de nos pesantes sollicitudes.

« Les parents des jeunes détenus n'étaient guère mieux disposés à notre égard; au dehors ils mettaient en jeu tous les moyens imaginables pour faire échouer l'entreprise; intéressés apparemment à ce que nos pauvres enfants apprissent à fond le métier de voleurs auprès des habiles, ils auraient ameuté volontiers la populace contre les directeurs de l'établissement. Pour

y réussir ils faisaient courir les bruits les plus étranges sur le régime disciplinaire de la maison ; — ils nous accusaient de distribuer largement les coups de fouet, pour punir les fautes les plus légères ; nos cachots, toujours occupés, manquaient d'air ; la nourriture était malsaine ; nous battions monnaie sur la poitrine de nos malheureux détenus, et même plusieurs d'entre eux étaient morts, disait-on, par suite des privations et des mauvais traitements que nous leur faisions subir dans notre barbare sévérité. — Les familles moins mauvaises avaient fini par croire à ces faits imaginaires, et même des hommes graves avaient peine à repousser ces calomnies et à ne pas leur donner accès dans leurs esprits, tant ces idées avaient pris de consistance ! Pour convaincre le public du contraire, nous ouvrîmes alors les portes du pénitencier à tous les visiteurs, et peu à peu cessèrent contre nous ces inconcevables et injustes préventions.

« Tels furent nos commencements, Messieurs, pleins d'ennuis et de contradictions. Cependant, après une année d'efforts, les premiers fauteurs des troubles et du désordre devinrent moins hostiles, par hypocrisie peut-être ; ils finirent par se rendre ; d'ailleurs ils avaient appris par leur expérience qu'ils ne gagnaient rien à se comporter aussi mal, et que, résolus que nous étions à ne jamais reculer, pas même devant le danger, il n'y avait pas moyen de nous rendre moins fermes, et qu'il fallait obéir au règlement bon gré malgré. Nous profitâmes de ces premiers symptômes d'amélioration pour distribuer des récompenses aux bons travailleurs et accorder des louanges aux moins mauvais; ces encouragements engagèrent quelques enfants à mieux faire : le reste nous vint avec du temps et de la patience.

« A cette époque, Messieurs, nos yeux s'étaient ouverts tout à fait sur l'étendue du mal qu'il fallait guérir et sur la grandeur de nos devoirs ; mais nous manquions d'expérience ; nous voulûmes en acquérir, et pour cela nous nous résolûmes à visiter tous les pénitenciers de France, ces études ne pouvant manquer de nous être très-profitables.

« Il serait trop long de raconter ici tout ce que nous avons vu dans les divers pénitenciers du royaume ; mais peut-être ne serez-vous pas fâchés, Messieurs, de connaître quelques-unes des impressions que nous reçûmes dans ces visites.

« Le premier pénitencier que nous eûmes à étudier fut celui

de Paris. Soumis depuis peu à un nouveau régime, les jeunes détenus y étaient cellulés de nuit et de jour. Nous ne vous cacherons pas, Messieurs, que nous fûmes grandement étonnés de cette application du système pensylvanien faite à des enfants, application, du reste, qui n'a jamais été essayée à leur égard, même à Philadelphie, et qui dans notre opinion peut être en certains cas et pour certaines natures bien plus nuisible qu'utile. Cependant, hâtons-nous de le dire, si nous exprimons franchement notre façon de penser sur un système que nous avons des raisons de croire dangereux pour la jeunesse, dans des circonstances données, nous n'entendons pas blâmer pour cela la discipline introduite dans la maison de la Roquette pour l'amélioration morale des jeunes détenus. L'honorable M. Delessert avait à vaincre de si graves difficultés et à combattre de si grands vices, lorsqu'il a adopté l'isolement complet de nuit et de jour, qu'on ne peut que le féliciter, au contraire, d'avoir essayé de ce moyen pour arrêter la corruption qui coulait à plein bord dans ce pénitencier; mais néanmoins nous sommes intimement convaincus qu'il y aurait mieux à faire. Comme nous, beaucoup d'autres visiteurs de la Roquette ont remarqué que, si ces enfants paraissent soumis et résignés à leur sort, doux et honnêtes, studieux et bons travailleurs, on ne peut cependant pas être assuré de la franchise de ces marques extérieures de retour vers le bien; il y a chez ces jeunes détenus un je ne sais quoi qui ne satisfait pas complétement les visiteurs; ces visages ne sont pas épanouis, ces fronts ne sont pas sereins, ces cœurs ne sont pas bien ouverts; bref, nous avons tant vécu avec les enfants qu'il est bien peu de leurs secrets intimes que notre œil ne découvre, et nous croyons qu'au pénitencier de la Roquette le feu dévorant du vice est encore caché sous la cendre. Oui, nous l'espérons, et d'autres aussi l'espèrent avec nous, encore quelques années, et la plupart des malheureux détenus que nous avons visités dans leurs tristes réduits seront transférés dans les colonies agricoles, où déjà quelques-uns de leurs compagnons goûtent le bonheur attaché à la vertu et au repentir sincère. La cellule restera, car elle est bonne pour quelques-uns; elle renfermera les enfants tombés en récidive, pour lesquels on ne saurait être trop sévère, et les enfants dont la corruption morale est si grande et si précoce qu'il y a peu d'espoir de les sauver; elle restera comme un épouvantail, comme une juste punition; elle

restera pour le jeune détenu comme l'exception; jamais, Messieurs, jamais comme la règle.

« Après avoir vu le pénitencier de Paris, nous dirigeâmes nos pas vers celui de Bordeaux, fondé dans le temps par Monseigneur l'évêque actuel d'Alger; le premier en France ce digne prélat essaya de remplir la difficile mission de la réforme des prisons, et ses premiers essais ne furent pas sans importance. Ce pénitencier nous parut convenable; toutefois nous aurions désiré le voir placé dans un local plus vaste et dont la surveillance fût plus facile. L'abbé Buchon, digne successeur de Monseigneur Dupuch, animé d'une charité non moins vive et non moins active, ne laissera pas cette belle œuvre incomplète; nous savons qu'il a introduit dans son établissement d'importantes réformes, et que c'est à l'agriculture aussi qu'il veut demander ses succès.

« Renfermé dans l'enceinte de la prison de Perrache, le pénitencier de Lyon est confié à l'habile direction des excellents Frères de Saint-Joseph, dont M. l'abbé Rey est le fondateur. Ces messieurs font là aussi un grand bien; mais le local est encore un invincible obstacle à la réalisation des excellents projets des directeurs de l'œuvre.

« Enfin nous visitâmes en dernier lieu la colonie agricole de Mettray, près Tours, dirigée par MM. de Metz et de Bretignères.

« Messieurs, nous le déclarons ici bien haut, les deux hommes de bien que nous venons de nommer ont dressé en France une bannière sous laquelle beaucoup viendront se ranger. Honneur à ces amis de l'enfance malheureuse! Nous les avons vus au milieu de leurs enfants, vénérés et bénis, recueillant les fruits de leurs généreux sacrifices et de leur incompréhensible dévouement. Mettray n'est pas entouré de murailles, des baïonnettes n'empêchent pas les évasions; la bonté, la douceur ont enchaîné ces heureux enfants; dans les champs qu'ils cultivent, ils ont retrouvé le bonheur, la paix, le calme de la conscience, un riant visage, une douce sérénité. La religion, Messieurs, est la reine de cet asile offert au repentir. La croix brille et plane au-dessus des habitations des colons, le clocher abrite leur enfance; ils s'en souviendront un jour; et si, parfois, courbés sous le poids du travail et de la chaleur, ils s'arrêtent abattus, un regard jeté sur l'instrument du salut et sur la douce image de

Marie leur fait facilement oublier leurs peines en ranimant leurs courages.

« Depuis notre première visite, Messieurs, nous sommes retournés plusieurs fois à Mettray, et toujours et plus que jamais nous sommes convaincus que les moyens employés dans cet établissement pour régénérer les jeunes détenus sont parfaitement en harmonie avec les besoins de cette classe d'enfants; aussi toutes nos incertitudes sont fixées et elles l'étaient déjà en 1840 alors que nous revînmes vers nos enfants.

« A notre retour à Marseille, nous avions donc beaucoup vu et beaucoup appris : nous avions jeté un regard sur notre passé; nous en fûmes mécontents. Nous avions été battus par tant de tempêtes, nos succès avaient été contrebalancés par tant de revers, qu'à peine pouvions-nous nous consoler d'avoir si peu fait. Mais pour l'avenir, Messieurs, il était à nous; le gouvernement avait fait de nombreux sacrifices en faveur de nos enfants, et dès lors nous pouvions améliorer le service. Notre institution fut reconstruite sur de nouvelles bases : nos règlements revus et modifiés, une vaste propriété rurale acquise, de nouveaux bâtiments construits, la nouvelle colonie agricole reçut nos heureux enfants au mois d'octobre 1840.

« Ces changements, il faut le dire, furent d'abord désapprouvés, surtout par des personnes d'ailleurs bien intentionnées, qui ne concevaient pas un pénitencier sans grilles et sans barreaux de fer, sans portes et sans murailles soigneusement gardées; mais depuis, le problème a été résolu. Nos enfants s'améliorèrent, et les plus incrédules avouèrent que nos espérances n'avaient pas été trompées. Dès la fin de la même année, la plupart de nos enfants avaient acquis l'habitude du travail; c'était un grand point, car si une fois ils se dépouillaient de la paresse, cette mère de tant de vices et de crimes, tout était gagné.

« Un autre sujet de satisfaction nous vint encore; il fut constaté que, parmi les 18 enfants sortis de notre maison pendant la première année, et qui nous avaient paru si mauvais pendant leur séjour au pénitencier, 3 seulement étaient tombés en récidive; résultat immense, puisque auparavant il suffisait à un enfant de mettre une seule fois le pied sur le seuil de nos prisons pour qu'il fût sûr de fixer son domicile habituel dans cet affreux séjour, s'il n'arrivait pas plus tard jusqu'au bagne, bien des fois jusqu'à l'échafaud.

« Messieurs les juges avaient acquis à cet égard une telle conviction qu'ils n'osaient presque pas condamner les enfants, et que, redoutant pour eux l'air empoisonné des prisons, ils les rendaient à leurs familles après une première, une seconde, et quelquefois une troisième faute, dès qu'ils étaient réclamés.

« Enfin, dans cette même année, de nombreux actes de retour vers le bien nous prouvèrent que nos soins n'étaient pas frappés de stérilité. Plusieurs de nos enfants nous avouèrent leurs torts, demandèrent à être séparés de ceux de leurs compagnons qui les portaient au mal, et voulurent consacrer à la restitution des sommes qu'ils avaient volées les légers profits accordés à leurs travaux. Un d'entre eux nous donna les moyens de restituer de l'argenterie qu'il avait cachée après un vol, et voulut que cette valeur considérable fût rendue au propriétaire, avant sa sortie de la maison, de peur, disait-il, d'être tenté de se servir de ce bien mal acquis et d'être puni de cette nouvelle faute. Dieu a béni la bonne volonté de ce pauvre enfant : il a persévéré dans le bien, s'est établi dans un village, et gagne honorablement sa vie, entouré de l'affection de ceux qui le connaissent, et qui n'ignorent par les premières fautes de sa jeunesse.

« A cette époque cependant les vices honteux faisaient encore bien des ravages ; mais du moins la rougeur montait au front des coupables ; et certes c'était bien là un progrès, quand, un an plus tôt, ces enfants s'abandonnaient publiquement, et sans honte, aux actes de la plus révoltante indécence, bravant même les punitions sévères que nous leur imposions en ces circonstances.

« C'est ainsi, Messieurs, qu'insensiblement le pénitencier changea de face. Mais, depuis un an surtout, nous avons rapidement marché dans la voie des succès. Toutefois, nous devons le dire encore ici, nous sommes loin de croire à la bonté parfaite des moyens et du système pénitentiaire que nous appliquons aux maladies morales de nos enfants ; l'avenir seul répondra à cet égard ; dans dix ans, peut-être, l'expérience sera assez complète pour qu'il soit permis d'assurer que le but de nos efforts est parfaitement atteint. Toutefois, Messieurs, ainsi que je viens d'avoir l'honneur de vous l'exposer, depuis un an surtout, nous sommes heureux des progrès de nos jeunes détenus, et nous tenons à vous prouver qu'ils ne sont pas indi-

gnes de l'intérêt dont ils sont entourés ; mais avant permettez-nous d'entrer dans quelques détails.

« De 1839 à 1842 nous avons opéré sur 255 enfans ; 13 sont entrés chez nous ayant moins de 10 ans ; 209 ayant de 10 à 16 ans, et 33 au-dessus de 16 ans. Dans ce même espace de temps, nous avons eu 141 sorties ou libérations ; 3 avaient, à la sortie, moins de 10 ans ; 92 avaient de 10 à 16 ans ; 46 étaient âgés de plus de 16 ans. Ajoutons que, sur les 141 libérés, 95 sont sortis après expiration de jugement ; 2 ont été graciés ; 19 réintégrés dans les maisons centrales pour leur mauvaise conduite, et 23 sont décédés ; 2 enfants idiots, dirigés par erreur sur notre pénitencier, ont été transférés dans une maison de santé. Enfin 87 avaient passé moins d'un an dans notre maison ; 45 plus de 1 an, et 9 plus de 2 ans.

« L'état civil de nos jeunes détenus présente aussi de curieux renseignements sur nos 255 enfants ; 115, à leur entrée à la maison, avaient encore père et mère ; 36 n'avaient que leur père ; 42 n'avaient que leur mère ; 42 étaient orphelins de père et de mère ; 20 étaient abandonnés. Sur ce nombre encore, 104 avaient des parents honnêtes ; 89 appartenaient à de mauvaises familles ; 10 avaient père ou mère en prison ; 3 étaient enfants de condamnés aux galères, et 49 n'avaient que des parents d'une conduite fort douteuse. En outre, sur la totalité de nos enfants, 202 appartenaient à la population des villes, et 53 seulement à celle des campagnes.

« Nos enfants sont divisés en trois catégories : la première renferme ceux qui sont condamnés, en vertu de l'article 69 du Code pénal, comme ayant agi avec discernement ; ils ne sortent jamais du local spécial qui leur est affecté, et qui a été constitué prison par arrêt ministériel. Pauvres enfants ! que ne sommes-nous libres de les employer, eux aussi, aux travaux des champs ; sans aucun doute ils répondraient à notre attente et s'amélioreraient ; mais la loi est là, et nous devons la respecter. Cependant, Messieurs, un jour, peut-être, il nous sera donné de réaliser en leur faveur un projet qui nous occupe depuis longtemps ; et si jamais nous rencontrions sur notre route une de ces providences qui versent les trésors en abondance, nous saurions les moyens de concilier pour ceux-là aussi les terribles exigences de la loi avec le système d'amélioration basé sur l'agriculture !

« La seconde catégorie renferme les enfants acquittés comme ayant agi sans discernement, mais retenus, en vertu de l'article 66 du Code pénal, pour être élevés aux frais de l'État, dans une maison d'éducation correctionnelle. Ceux-ci ont l'espoir de parvenir un jour à la liberté provisoire, s'ils méritent cette faveur par une application constante à la pratique de leurs devoirs.

« Enfin la troisième catégorie comprend les jeunes détenus qui jouissent de la liberté provisoire, et forment à eux seuls la division de la colonie agricole et industrielle.

« Les détenus de la première catégorie sont exclusivement employés à des travaux industriels, aussi bien que ceux de la seconde, à la différence que, parmi ces derniers, ceux qui devront être employés plus tard aux travaux agricoles, soit à raison de leurs antécédents, soit à raison de leur position respective ou de celle de leur famille, sont placés dans des ateliers ayant quelque rapport avec l'agriculture, ou du moins apprennent un état qu'ils pourront exercer avec avantage dans les plus petits hameaux et pendant les longues soirées d'hiver.

« Les détenus de la troisième catégorie travaillent presque tous aux champs; ils font de rapides progrès en agriculture. Le comice agricole de Marseille a choisi notre propriété pour en faire son champ d'expérience. Chaque année des primes et des médailles sont données en prix aux laboureurs qui manient le mieux la charrue, taillent les arbres avec intelligence, ou introduisent une amélioration dans la culture. Au concours, deux de nos jeunes gens ont remporté chacun une médaille d'argent, et tous les invités à la fête champêtre ont été frappés des connaissances que possèdent nos jeunes agriculteurs. Ajoutons qu'en hiver on leur donne des leçons spéciales, et qu'ainsi l'étude de la théorie vient se joindre à la pratique. La colonie possède aussi une boulangerie, une magnanerie, une vacherie et une porcherie; nos enfants apprennent à panser les chevaux, et font à tour de rôle le service des écuries; car nous les destinons non seulement à être de simples jardiniers, mais encore et surtout de bons valets de ferme, ce qui les éloignera des villes et assurera leur avenir.

« Dans la maison d'éducation correctionnelle, nous avons des ateliers pour cordonniers, tailleurs, tisserands, menuisiers, ébénistes, relieurs, graveurs et bahutiers. Nous augmenterons

le nombre de ces ateliers, parce que, autant que possible, nous ne sortons pas l'enfant de la position qu'il occupait avant son entrée dans l'établissement. Dans notre opinion, ce serait perdre son temps que d'employer aux travaux des champs le fils d'un tisserand ou d'un menuisier habitant la ville. A l'expiration de sa peine, il est évident que l'enfant prodigue, revenu à de meilleurs sentiments, est attiré par la famille, surtout si celle-ci est bonne, et qu'il importe de procurer à l'enfant les moyens de gagner sa vie et de n'être pas à charge à ses parents. Aussi ferons-nous agriculteurs les orphelins, les enfants trouvés ou abandonnés, les enfants nés dans la campagne ou appartenant à de mauvais parents; mais le fils du cordonnier apprend l'état de son père, comme le fils du menuisier ou du tailleur honnête reçoit une éducation industrielle qui puisse le fixer dans la maison paternelle.

« A ces détails sur nos ateliers, nous ajouterons, Messieurs, un état statistique qui achèvera de faire ressortir les avantages de notre système. Sur 255 enfants entrés dans l'établissement, 21 seulement avaient un commencement d'apprentissage; 234 ne savaient absolument rien. Nous avons placé 26 enfants à l'atelier de menuiserie, 59 à l'atelier des tailleurs, 11 à celui des tisserands, 81 à celui des cordonniers, 3 à celui des figuristes; 4 sont devenus ébénistes, 11 graveurs, 8 relieurs, 4 bahutiers, et 31 agriculteurs. De 1839 à 1840, nous avons eu, ainsi qu'il a été expliqué antérieurement, 141 sorties. Sur ce nombre, 78 savaient parfaitement leur état. Il y avait parmi eux 15 menuisiers, 20 tailleurs, 5 tisserands, 29 cordonniers, 2 ébénistes, 3 agriculteurs, 1 relieur, 5 soldats, et 7 marins; 63 autres avaient fait un assez long apprentissage pour qu'il ait été facile de les placer avantageusement chez des maîtres qui se sont chargés d'eux moyennant un léger sacrifice. Parmi ces derniers, 5 étaient menuisiers, 13 tailleurs, 6 tisserands, 22 cordonniers, 9 graveurs, 1 figuriste et 1 ébéniste; 6 sont sortis de la maison ne sachant aucun état, leur séjour ayant été de trop courte durée.

« Tous nos jeunes détenus reçoivent aussi des leçons quotidiennes de lecture, d'écriture et de calcul; on leur fait le catéchisme deux fois par semaine; le dimanche et le jeudi on les exerce à chanter, et on leur donne quelques notions de musique vocale. Ici encore, Messieurs, des chiffres feront apprécier les progrès de nos enfants à l'école.

« A leur entrée dans la maison, 58 enfants savaient lire et écrire, 37 ne savaient que lire, 160 ne savaient ni lire ni écrire. Des 141 sortis, 112 savaient lire et écrire, 11 lire seulement; 18 ne savaient ni lire ni écrire, parce qu'ils n'avaient pas fait un assez long séjour au pénitencier pour profiter des leçons de l'école. Nous devons dire ici que ces excellents résultats ont été obtenus au moyen de l'ingénieuse méthode inventée pour les jeunes détenus de la prison de la Roquette par M. de Villard, aujourd'hui directeur de la prison des Madelonnettes.

« Quant à l'éducation religieuse de nos enfants nous aurons peu de chose à en dire : confiée à des ecclésiastiques dévoués, liés devant Dieu par des promesses solennelles qui les consacrent au service des prisonniers, elle est nécessairement l'objet d'une grande sollicitude; nos enfants sous ce rapport ont répondu à nos soins : complétement ignorants à leur entrée dans l'établissement, n'ayant encore rempli aucun devoir religieux, plus des deux tiers ont été admis aux sacrements après les épreuves convenables. Nous les voyons avec bonheur, aux grandes solennités de la religion, s'approcher en nombre de la sainte table; ce qui est d'autant plus remarquable que, si nous exigeons qu'ils se présentent au confessionnal quatre fois l'année, nous ne leur parlons jamais de communion. Cette action est, selon nous, d'une trop grande importance pour que nous ne leur laissions pas toute liberté. Du reste, si nous notons exactement ceux qui sont pieux et remplissent les actes de la religion, nous le faisons secrètement, et même, comme nous avons grand'peur de l'hypocrisie, sachant combien elle est nuisible et dangereuse, nous prenons toutes les précautions possibles pour qu'aucune préférence marquée ne soit accordée à ceux qui donnent des marques extérieures de dévotion.

« Maintenant, Messieurs, les habitudes générales de nos enfants sont des habitudes d'ordre, de travail et de soumission; nous voyons avec plaisir les nouveaux venus rechercher volontiers la compagnie de ceux de leurs camarades dont la conduite est bonne, et ceux-ci accueillent avec empressement les enfants qui se rapprochent d'eux pour se prémunir contre les mauvais sujets : tous s'ouvrent facilement aux gardiens que nous leur avons donnés. Les pères et les frères de notre société savent qu'ils doivent prêcher ces enfants plus encore par l'exemple que par la parole. De leur côté les jeunes détenus

respectent leurs chefs d'ateliers, parce que ceux-ci sont revêtus d'un caractère religieux, et qu'ils travaillent au milieu d'eux. Quant aux mœurs, elles sont devenues plus pures ; nous avons rarement à infliger des punitions pour des fautes contre la décence. Nous ne dirons pas pour cela que le vice ne fait plus de ravages ; de quelle maison d'éducation pourrait-on l'affirmer ? Mais du moins il se cache, il est moins fréquent, ses conséquences sont moins graves, et la santé de nos enfants s'est singulièrement améliorée. Voici, Messieurs, l'extrait d'un rapport que m'adressait à ce sujet le médecin de la maison, au commencement de cette année.

« Dans le courant de 1841, m'écrivait-il, la mortalité avait « atteint un chiffre inquiétant ; depuis les premiers mois de « 1842, le chiffre des mortalités a si subitement décru que nous « n'avons eu jusqu'à ce jour, 8 janvier 1843, que deux décès. « En 1841 le nombre des malades avait été souvent si grand « que l'infirmerie n'avait pu toujours les contenir ; en ce mo- « ment, c'est-à-dire au milieu de l'hiver, trois lits seulement « sont occupés. Cette différence bien constatée, j'ai dû, con- « tinue le docteur, rechercher quelles en étaient les causes. « Dans les époques précitées, la maison se formait ; chaque « jour voyait arriver un nouveau détenu. Le changement brus- « que de vie, la privation de la liberté, le regret du pays, « l'acclimatement étaient autant d'épreuves à subir, autant de « causes imminentes de maladies pour chacun d'eux ; mais il y « avait plus encore : ils apportaient des habitudes pernicieuses, « des vices dégradants, empruntés à leur vie, et davantage, « peut-être, aux prisons départementales, d'où plusieurs sont « revenus infectés d'une maladie honteuse. C'est à toutes ces « causes que l'on doit principalement attribuer la grande mor- « talité. — J'ai trouvé à mon entrée à la maison un détenu ago- « nisant, couvert de plaies, horriblement déformé par une carie « de la colonne vertébrale, résultat de l'infection vénérienne « et du vice solitaire.

« Aujourd'hui la population de la maison est à peu près au « complet ; elle ne se renouvelle que peu à peu. L'heureuse « influence de la discipline, du travail, de la religion s'est éten- « due sur tous ces malheureux ; avec l'amélioration morale est « venue l'amélioration physique. De toutes les causes de ma- « ladie, l'épuisement causé par le vice solitaire est le plus com-

« mun. Seul, il produit un grand nombre d'affections morbides, « et il les complique toutes gravement. Le travail et les idées « religieuses ont guéri un grand nombre de détenus de cette « habitude désastreuse.

« Aussi la durée commune des maladies est moindre, moin- « dre aussi est leur gravité. Nous ne voyons plus si souvent de « simples catarrhes se transformer en phthisies pulmonaires; « nous n'avons plus de ces caries osseuses si douloureusement « mortelles.

« Il est à remarquer que les maladies ne frappent les détenus « que dans un certain cercle; je veux dire qu'on voit surtout « entrer à l'infirmerie ceux qui fuient le travail, qui sont re- « belles à tout amendement. Au contraire il est très-rare de « voir malades les bons travailleurs. Ainsi, pendant les sept « derniers mois, aucun des enfants occupés aux travaux agri- « coles n'est entré à l'infirmerie.

« C'est que le travail, déjà utile par lui-même, l'est plus en- « core en préservant les enfants du vice. »

« Tels sont, Messieurs, les faits observés par notre méde- cin; nos propres observations confirment l'exactitude de ces aperçus.

« Sur 92,588 journées, 89,892 l'ont été en santé, et 2,696 seulement en maladie. Enfin, au 1er janvier de cette année, un seul enfant était à l'infirmerie, 103 avaient acquis une santé très-robuste ; nous n'avions que 11 enfants plus faibles.

« Du reste, Messieurs, pour détruire dans nos enfants les fu- nestes habitudes du vice, nous avons employé un moyen qui nous a bien réussi. Tous les mois, les enfants sont amenés en notre présence et l'un après l'autre dans la salle de l'admi- nistration. Pour donner de la solennité à cet examen auquel sont soumis indistinctement tous les enfants, nous sommes en- tourés du médecin, du sous-directeur et de l'aumônier de la maison. Autour de la table siégent également les Frères di- recteurs de la surveillance générale et les Frères chefs des ate- liers. Chaque enfant est examiné et interrogé avec prudence et ménagement. Il est facile, d'après sa conduite habituelle et les notes des Frères, de juger des habitudes du jeune déte- nu : s'il est coupable, nous lui faisons une sévère réprimande, et, sans nous en expliquer clairement, dans la revue générale qui termine l'inspection, nous le désignons à ses camarades

comme un mauvais sujet qu'il faut fuir. Cette inspection, la crainte d'être proclamés, la persuasion dans laquelle sont nos enfants qu'à cet égard nous ne nous trompons jamais, les arrête si bien que nous en avons vus, malades par suite de cette mauvaise habitude, se corriger peu à peu et revenir promptement à une parfaite santé; et puis les conseils de la religion, les larmes abondantes que nous versons sur eux alors que nous recevons leurs confidences intimes, font germer en ces cœurs les saintes résolutions qui préservent du vice, et ainsi nous devient plus aisée la difficile mission que nous avons entreprise.

« J'ai dit, Messieurs, que nos jeunes gens se comportent généralement bien : 20 au moins se sont maintenus plus d'un an au tableau d'honneur, 10 y sont depuis plus de deux ans; et certes il ne leur est pas aisé d'y parvenir, parce qu'il faut n'avoir mérité aucune mauvaise note pendant trois mois pour obtenir cette inscription. Dans toute cette année les punitions extraordinaires ont été très-rares; nous n'avons jamais eu plus de deux enfants en cellule, et encore les cellules de punitions ont été vides pendant bien des mois. Quant aux peines disciplinaires infligées le dimanche, d'après la proclamation publique des fautes de la semaine, elles ont été modérées et n'ont jamais atteint le quart des enfants. Toutefois nous devons dire que nous sommes contraints d'infliger des punitions fréquentes pour défaut de propreté et de soins des vêtements; à la revue passée tous les dimanches, à l'issue de la messe, les observations à cet égard sont toujours nombreuses.

« La musique, Messieurs, a contribué à nos succès; elle nous a grandement aidés pour adoucir le caractère des enfants et en améliorer le moral. C'est un fait curieux à signaler, qu'ayant composé notre corps de musique de nos plus mauvais sujets, pensant pouvoir les soustraire plus tard aux dangers de la récidive en les plaçant comme gagistes dans les musiques des régiments, nous sommes forcés de convenir maintenant que nos musiciens donnent le bon exemple et sont devenus peut-être les meilleurs ouvriers et les plus dociles. Aussi augmenterons-nous le nombre de nos musiciens dès que nos ressources nous le permettront.

« Nous avons aussi une pompe à incendie et un corps de pompiers : 20 enfants sont exercés à ces manœuvres et prêts de

nuit et de jour à courir au feu s'ils étaient appelés; mais cette compagnie d'élite est exclusivement composée des meilleurs sujets et des plus courageux; c'est un grand honneur que d'y être admis, et ce serait une terrible punition que d'en être exclus.

« La plupart de nos jeunes détenus paraissent comprendre maintenant l'utilité des mesures prises pour arriver à leur procurer les moyens de gagner honorablement leur vie. Ce qui le prouverait, Messieurs, c'est leur activité, l'application qu'ils apportent à bien confectionner les ouvrages qui leur sont confiés. Finir en peu de temps leur apprentissage, pour recevoir le salaire de leurs travaux, est aussi un de leurs plus vifs désirs. Peu se permettent de disposer du gain qui leur est accordé, pour se procurer quelques douceurs; beaucoup thésaurisent pour acheter des outils; à leur sortie de la maison, ils sont presque tous munis des instruments nécessaires à l'exercice de la profession qu'ils ont embrassée. Enfin la reconnaissance qu'ils ont pour leurs maîtres d'atelier, les avis qu'ils viennent chercher auprès d'eux quand ils sont sortis, la permission que nous demandent ceux qui ne sont pas assez habiles, de rester chez nous pour continuer leur état dans la maison après la mise en liberté, prouvent évidemment qu'ils sentent le prix des sacrifices que l'on fait pour eux et qu'ils ont la volonté d'en profiter.

« Au dehors, Messieurs, et après la mise en liberté, nos enfants nous donnent aussi de vives consolations : car nous ne les abandonnons pas lorsqu'ils sont rejetés au milieu des dangers du monde; nous les suivons constamment, nous veillons sur eux; pas une de leurs démarches ne nous échappe. Alors peut-être notre sollicitude est encore plus excitée et plus vigilante; et, nous sommes heureux de le dire, ils ne redoutent pas le patronage qui les entoure. Sans doute nous avons eu des chutes à déplorer, mais ceux qui nous ont donné ce sujet de chagrin avaient été gâtés dans les prisons ordinaires et étaient déjà presque tous en récidive à l'époque où ils nous ont été confiés.

« Voici, Messieurs, ce que sont devenus nos enfants après leur sortie de l'établissement et quelle est leur conduite.

« Nous avons dit que 141 enfants étaient sortis du pénitencier depuis 1839; sur ce nombre 1 seul a échappé à notre surveillance; nous avons également fait connaître que 23 sont décédés; de plus 2 ont été transférés dans une maison d'idiots, et 18

transférés pour inconduite dans les maisons centrales; 41 ont été placés par nos soins, et 56 remis à leur famille. Sur les 41 placés par nos soins, 7 sont marins, leur conduite est bonne; 5 sont soldats: 1 d'entre eux a une mauvaise conduite; 28 autres, placés chez des maîtres ouvriers, se comportent bien, 1 est tombé en récidive. Des 56 remis à la famille, 41 sont placés et se comportent bien, 6 ont une mauvaise conduite, 9 sont tombés en récidive. En résumé, nous avons eu à peu près 10 récidives sur 100 sorties. Ces chiffres, Messieurs, sont de la plus rigoureuse exactitude; ils font ressortir la bonté de notre système, puisque, dans les prisons ordinaires, les récidives connues sur les sorties s'élèvent à 30, 40 et 60 pour 100.

« Notre établissement reçoit aussi beaucoup d'enfants africains; il sera très-intéressant de constater plus tard leurs progrès à l'atelier et à l'école. On peut dire dès à présent que leur transfèrement en France est pour eux un véritable bienfait. Ces pauvres infortunés Algériens, venus chez nous dans un état voisin de la barbarie, se civilisent aisément, se font à nos mœurs et à nos coutumes, apprennent avec une merveilleuse facilité à lire, écrire et parler français; quelques-uns d'entre eux sont entrés dans notre musique militaire. Pour leur conduite, elle est aussi bonne qu'on peut l'exiger d'enfants peu civilisés : vindicatifs néanmoins, ils supportent difficilement les railleries de leurs camarades, mais respectent l'autorité des maîtres, son dociles, et s'occupent volontiers, quoiqu'avec lenteur; ils préfèrent, en général, le travail des champs; et, s'ils étaient plus actifs, ils pourraient devenir aussi habiles que nos meilleurs agriculteurs.

« Encore quelques lignes, Messieurs, sur la nourriture, le coucher et le régime disciplinaire de l'établissement, l'état de nos ressources et de nos dépenses, et nous aurons terminé.

« Rien n'est plus simple que le régime alimentaire de notre institution; il ne diffère, ni pour la quantité ni pour la qualité des mets, de celui des familles d'ouvriers ou d'agriculteurs de nos contrées; seulement, les jours gras, les aliments sont toujours animalisés, ce qui maintient les enfants en bonne santé et combat les maladies scrofuleuses dont ils ne sont que trop souvent atteints à leur entrée dans la maison.

« Les vêtements sont d'un tissu de fil et coton, tant en été qu'en hiver; une blouse gris bleu, une ceinture de cuir, un pan-

talon à guêtres et un béret, forment tout l'équipement de nos enfants.

«Les dortoirs sont établis de manière à ce que chaque détenu a une cellule dont le mobilier se compose d'une paillasse sur trois planches fixées au mur et d'un crochet pour pendre les habits. Des ventilateurs renouvellent sans cesse l'air des cellules, dont les portes ont un guichet par lequel le Frère surveillant peut voir l'enfant sans en être vu; aucun de ses mouvements ne nous échappe, et en tête de chaque rangée de cellules se trouve la chambre d'un Frère. Par ces moyens, nous avons pu arrêter beaucoup de mal, tout en parant aux graves inconvénients que nous paraissent offrir les dortoirs en commun. Nous n'ignorons pas qu'à cet égard les avis sont partagés; mais, quelles que soient les opinions qui aient été émises par des hommes très-graves, quel que soit le mode de couchage mis en pratique dans d'autres établissements où règnent un ordre et une discipline parfaite, pour nous, nous sommes profondément convaincus que la cellule de nuit est la meilleure protectrice des mœurs. Malgré la surveillance la plus active faite dans un dortoir commun, il nous semble bien difficile d'apercevoir et de réprimer toujours des mots, des gestes, des regards; dans la cellule, rien de semblable n'est à craindre. De plus, lorsque l'enfant n'ignore pas qu'un œil attentif veille sur lui et peut le surprendre, quoique seul, il gardera bien mieux les règles de la plus exacte modestie. Au reste, ce n'est point au dortoir qu'il faut attaquer le vice; c'est à l'atelier, en récréation; fatiguez l'enfant, habituez-le au travail; qu'il aille se coucher déjà à moitié endormi, et vous aurez atteint le but. Le régime disciplinaire est également très-simplifié.

« Les récompenses consistent dans les bonnes notes, lues publiquement à la revue faite par le directeur à l'issue de la messe du dimanche, dans l'inscription au tableau d'honneur, dans les grades accordés à ceux qui se distinguent par une bonne action ou par une application constante au travail, dans les prix accordés chaque année à ceux qui n'ont mérité aucun reproche.

« Pour les punitions, elles sont sévères quelquefois, mais toujours appliquées plusieurs heures, souvent plusieurs jours après la faute commise, pour qu'infligées d'une part avec sang-froid et reçues de l'autre après réflexion, elles soient plus salutaires et acceptées avec plus de soumission. Les puni-

tions sont : le cachot, la cellule noire, la cellule claire, le pain et l'eau, la radiation du tableau d'honneur, la perte du grade, et, dans quelques cas très-graves, la dégradation et la peine du boulet.

« Voici le résumé de nos ressources et de nos dépenses. Nos bâtiments qui peuvent renfermer deux cents enfants nous ont coûté 40,000 francs ; le sol sur lequel est bâti le pénitencier 30,000, et la propriété rurale où travaillent nos colons 150,000. Le prix du mobilier et les frais de premier établissement n'ont pas monté à moins de 100,000 francs, dépense peu élevée si l'on considère que nous avons travaillé pour l'avenir et que maintenant tout se borne à l'entretien.

« Le gouvernement a bien voulu nous accorder deux allocations qui nous ont grandement aidés. Il nous donne en outre une somme de 80 francs par an pour le trousseau de chaque détenu, et 80 centimes par jour pour sa nourriture. Ces sommes ont été jusqu'ici loin de nous suffire ; la charité publique est venue à notre secours ; on a fait en notre faveur des quêtes et des legs ; nous avons des fondateurs qui souscrivent pour 100 francs, et d'autres donateurs. Notre propriété rurale nous offre une ressource précieuse. Nos ateliers, formés d'apprentis qui nous quittent dès qu'ils savent leur état pour être remplacés par des enfants inhabiles, sont au contraire une charge pour nous.

« L'entretien de chaque enfant, qui la première année s'élevait à 1 franc 30 centimes, ne coûtait que 1 franc 20 centimes la seconde et la troisième année ; aujourd'hui il ne dépasse pas 1 franc 10 centimes. Mais ce chiffre baissera encore, et nous espérons que plus tard l'allocation du gouvernement nous suffira pour faire face à nos dépenses.

« Telle est, Messieurs, l'organisation de notre maison d'éducation correctionnelle ; les moyens que nous employons pour moraliser nos enfants sont simples et ont déjà produit d'heureux effets ; espérons que ces résultats seront plus remarquables encore lorsque nous aurons acquis une longue expérience et mieux étudié ces bizarres natures d'enfants. Aussi bien, Messieurs, nous aimons ces infortunés, et nous avons foi en la sainteté de la sublime mission qui nous est confiée. Que ne nous est-il donné de répandre les bienfaits de cette œuvre sur tous les jeunes détenus sans exception !

« Si le Seigneur donne l'accroissement à la petite Société de

Saint-Pierre que nous avons fondée, et au sujet de laquelle le souverain Pontife a daigné nous adresser les encouragements les plus formels; si le noviciat où nos Frères se forment à l'exercice des pénibles fonctions auxquelles ils sont voués est soutenu par ceux qui comprennent cette œuvre intéressante, peut-être pourrons-nous un jour réaliser ces projets, peut-être pourrons-nous aussi nous associer à ces œuvres, éminemment religieuses et sociales, qui s'élèvent de toute part, accepter la direction des colonies agricoles, des ateliers, travailler, partout où l'on nous appellera, à l'éducation morale, religieuse et professionnelle des jeunes détenus, des jeunes libérés, des orphelins et des pauvres; en un mot, étendre notre action sur tout ce qui est jeune et délaissé, faible et abandonné, coupable ou exposé à le devenir. Et cela, Messieurs, sera un grand bien; car ainsi, et ainsi seulement, nous pouvons régénérer la classe pauvre et épargner à notre patrie bien des maux. Laissez-moi espérer, Messieurs, que ces vœux seront exaucés dans un avenir prochain, et que des cœurs généreux, instruments bénis de la Providence, nous viendront en aide pour accomplir cette mission. »

L'HONNÊTE FEMME [1].

XI

LIBERTÉS DE L'ÉGLISE DE CHIGNAC.

Lucile avait de la religion. Elle allait à la messe le dimanche, à moins de migraine, mangeait maigre le vendredi, dansait rarement en carême, assistait presque aux sermons, pleurait ses péchés le samedi saint et finissait par faire ses pâques. A Chignac, cela s'appelait remplir ses devoirs de chrétien. Les belles dames du lieu n'imaginaient pas que la pratique de la foi comportât rien de plus. Le commun accord avait réglé entre elles cette discipline, dont on pense bien que leurs maris ne s'occupaient guère, et toute réclamation à ce sujet des plus éloquents prédicateurs passait pour exagération pure. Quant à supprimer les romans, chasser les amoureux, fuir les occasions, éviter la médisance, elles remettaient tout ou partie de cette besogne, les jeunes à l'âge mûr, les mûres à la vieillesse, les vieilles à la caducité, les caduques à l'article de la mort. En somme, on ne voyait pas qu'elles eussent rien de plus urgent que de garder le tout jusqu'à la dernière extrémité, ne quittant rien, mais se laissant à grand regret quitter, et reportant successivement sur les péchés encore possibles le zèle et l'ardeur que la cruauté du temps ne permettait plus d'appliquer aux anciens objets. Voilà le secret du talent rare avec lequel toutes finissaient par pratiquer en dernier lieu la médisance. Alors, quel qu'eût été leur passé, on les voyait, rogues et rigides contre les fautes qu'elles ne pouvaient plus commettre, refuser leur oubli au mal que les autres avaient fait, leur pardon au bien qu'elles ne faisaient pas. Elles détestaient les gens sans

(1) Voir le premier article, page 223 du 1er volume.

religion, et haïssaient les *bigots*. Un bigot, c'était quiconque, se donnant à Dieu d'un cœur véritable, refusait, jeune ou vieux, les fleurs de philosophie et de tolérance dont elles égayaient leurs derniers jours. Que le Seigneur fasse miséricorde à cette légion de vieux diables, qui sans relâche s'occupent à noyer le prochain dans le bénitier de l'église de Chignac!

Lucile, qui ne médisait pas encore, et qui n'était point bigote, offrait aux gens de bien l'idéal d'une sainte. Sa piété intimidait les simples philosophes et trouvait grâce aux yeux des voltairiens.

— Madame ira-t-elle à la messe aujourd'hui? lui dit en l'éveillant sa femme de chambre.

— Sans doute, si c'est dimanche, répondit-elle.

— Mais, ma chère, dit à son tour Cléante, qui se trouvait là, déjà tout habillé, nous devions profiter du dimanche pour aller visiter le Sauvageon.

C'était le nom d'une petite terre que Lucile lui avait fait acheter à quelques lieues de Chignac. Rien d'aussi doux que la façon dont Cléante venait d'exprimer ce désir. Il portait un habit de campagne élégant; il était rasé, coiffé; il avait sur les lèvres le sourire le plus aimable; son attitude était celle de la déférence et presque du respect. Le pauvre homme ne s'imaginait guère qu'en ce moment il se rendait odieux par trois raisons majeures. Premièrement, Lucile ne voulait point être vue dans le désordre du ménage et du matin: c'est de quoi tout le monde ne la blâmera pas; mais Cléante ne l'avait jamais pu comprendre. Secondement, il rappelait à sa femme un engagement qu'elle ne voulait pas tenir, espérant que Valère la viendrait voir dans la journée. Troisièmement, il était... il était Cléante.

— Eh bien, dit-elle, qui empêche que vous alliez au Sauvageon?

— Qu'est-ce que j'y ferai sans toi? reprit-il.

— Il n'a plus, pensa-t-elle, ni volonté, ni intelligence.

Et à haute voix: N'êtes-vous pas le maître, Cléante? Vous ferez ce qu'il vous plaira.

— J'admire cette soumission, reprit Cléante en souriant; je suis le maître, mais si j'ordonne quelque chose sans te consulter, tu me feras voir que je ne suis pas la maîtresse.

— Où est le sel de votre plaisanterie? dit Lucile avec un air

froid et fâché que son mari craignait par-dessus tout ; ne semblerait-il pas qu'il ne vous est permis de rien faire sans mon bon plaisir ?

— Ma foi! s'écria Cléante piqué, c'est tout justement ce que je m'imagine, depuis un an que j'ai le bonheur d'être à tes ordres... Mais je ne m'en plains pas, ajouta-t-il, se reprochant d'en avoir trop dit ; après tout, tu es raisonnable, et tes caprices ne sont pas fréquents. D'ailleurs il est juste que ta maison soit arrangée à ton goût. Nous irons au Sauvageon un autre jour.

— Il y faut aller tout de suite, dit Lucile, que cette résolution n'accommodait pas. Les travaux sont pressés; il importe de ne point perdre de temps.

— Tu viens donc ? s'écria Cléante charmé.

— Non, répondit-elle, puisque je vais à la messe, et que je ne serai pas libre avant midi.

— Quoi ! tu ne peux pas manquer la messe un dimanche ? fit encore Cléante avec un reste d'espoir.

— Non, reprit Lucile ; à moins de grave empêchement, cela ne *serait pas convenable.*

C'était le terme sacramentel qui signifiait que toutes les objections et toutes les prières seraient désormais inutiles. Cléante baissa la tête. Il ne lui était plus permis que des réflexions oiseuses pour soulager son cœur.

— Cette rage de religion! murmura-t-il, s'animant par degrés. Je voudrais une bonne fois savoir à quoi sert d'aller à la messe ! Suis-je malade, moi qui n'y vais jamais ? Tu devrais bien me dire quel plaisir trouvent les femmes à rester là deux heures sans parler ?

Lucile jouait de son mari comme un organiste joue de son instrument, et cet art n'est point rare chez les femmes ; elle savait qu'en frappant telle touche il rendrait tel son : elle pouvait à son gré le fâcher ou l'apaiser, tirer de lui des roulements de tonnerre ou des solos de galoubet. Elle avait particulièrement certains mots en *mi-bémol* avec quoi elle l'aurait mené se pendre du cœur le plus satisfait.

— Cléante, reprit-elle d'un sérieux très-adouci, ne méprisez point la religion. Elle console de bien des chagrins, elle fait supporter aux femmes des ennuis que souvent les maris ne soupçonnent pas, elle nous attache plus solidement à nos de-

voirs. Vous n'êtes pas plus parfaits que nous, messieurs ; vos petits défauts exigent que la religion vienne parfois à votre secours... Allons, Cléante, vas au Sauvageon, et ne garde pas rancune à ta femme pendant qu'elle priera Dieu pour toi.

C'était beaucoup de tendresse ; pourtant Cléante n'y vit point de phénomène. Èperdu de s'entendre tutoyer, il se précipita sur la main qu'on lui tendait, et se répandit en phrases romantiques. Il appela Lucile son ange, son dieu, sa religion, se mit à genoux, versa des larmes, et partit ivre de bonheur, sur un *Revenez bientôt* édulcoré d'œillades onctueuses. Jamais il ne s'était senti plus aimé.

— Pauvre tête! pensa Lucile tandis qu'il s'éloignait. En ce moment les discours du journaliste lui revinrent en mémoire. Elle fit rappeler Cléante. — A propos, lui dit-elle, j'ai entendu parler hier de dissolution de la Chambre et d'élections générales ; vous verrez peut-être M. Lagarrigue ; s'il vous entretient de cela, soyez très-réservé, ne vous manifestez pas en faveur de M. Camus. Je vous expliquerai pourquoi. Et invitez M. Lagarrigue à venir dîner chez vous dans la semaine.

Elle se plaça ensuite à la fenêtre pour voir partir Cléante ; elle voulait par cette petite attention mettre le comble à sa joie. L'heureux Cléante lui envoya un baiser auquel elle répondit par un petit signe de main, et immédiatement elle se retira presque émue : à quelques pas, sur le chemin, Valère, accompagné du journaliste, regardait partir son mari.

XII

PORTRAIT EN PIED.

Pour aller de la maison de Cléante à l'église, il fallait traverser une petite promenade plantée de tilleuls, que les dames de Chignac avaient prise en affection, quoique les officiers et les jeunes gens l'eussent également adoptée pour tabagie. Lucile prétendait n'y point passer volontiers ; néanmoins il n'était pas établi qu'elle eût jamais fait de grands détours pour l'éviter. Il faut avouer qu'elle y avait vu plus d'une fois les cigares allumés se dérober à son approche : les uns étaient jetés sous les bancs, les autres étaient dissimulés adroitement par les dandys moins prodigues, et sa vanité ne méprisait point ces sortes

d'hommages qui, répétés de différentes façons, formaient une partie assez considérable de ses joies extérieures. L'orgueil humain ressemble à ces brillants oiseaux qui se régalent d'infâmes débris. Lucile était vraiment une créature admirable. Elle avait un port de reine, cette beauté si rare que l'on commence à ne la comprendre plus; l'intelligence trônait sur son front; ses yeux paisibles paraissaient quelquefois jeter la pensée comme le cratère d'un volcan jette les éclairs; sa bouche donnait au besoin tout le dédain, toute la douceur, tout le sourire éloquent, toute la colère muette qui relèguent la parole au rang secondaire où l'aspect radieux de la nature fait descendre les meilleures descriptions; cette bouche savait encore ne pas montrer hors de propos de blanches dents les mieux ordonnées du monde, et ne prodiguer ni ses sourires qui subjuguaient, ni ses dédains qui terrassaient, ni des sons de flûte, d'argent et de cristal qui enveloppaient les cœurs de je ne sais quoi d'irrésistible. Lucile, habituellement silencieuse, ne consentait presque jamais à défendre aucune opinion, se bornant à déconcerter par un air de tête ce qu'elle n'approuvait pas, en sorte qu'elle était spirituelle aux bavards, raisonnable et profonde aux sensés, redoutable à tous. Le reste de sa personne répondait à cette splendeur de visage : col, buste, pieds, mains et bras, tout avait l'exquise harmonie de la proportion antique. L'ensemble produisait une élégance naturelle, un *comme il faut* qui désespérait l'imitation. Il semblait à la voir qu'elle fût née comme on la voyait, avec ses boucles et ses tresses, avec les rubans qu'elle ajustait à sa coiffure et les moindres choses qu'elle portait. Son goût était si sûr que les femmes, même celles qui pouvaient le moins la copier, ne lui avaient jamais reproché une parure extraordinaire : elle n'employait rien qui ne fût simple et qui ne parût merveilleux; on ne trouvait dans sa maison aucun objet, y compris Cléante, qui parût la gêner, ou dont la présence ne fût un avantage à sa beauté. En un mot, elle réunissait à ce qui constitue la perfection matérielle tous les signes et tous les agents de l'excellence morale. C'eût été pour le païen le regard, la voix, la majesté d'une muse; c'était à l'œil plus difficile du chrétien le noble type d'une créature de Dieu, destinée à comprendre les merveilles de cette autre création, sur laquelle on la devinait appelée à régner pour sa large part.

Mais il manquait à tant de magnificences cette seule chose

qu'on entend au figuré par le mot *âme*, et ce manque d'âme produisait des phénomènes singuliers, inaperçus à Chignac, où le petit journaliste lui-même commençait tout au plus à les entrevoir. Non seulement donc Lucile n'était pas l'idéal chrétien qu'on eût tout d'abord supposé dans une forme si belle, mais le païen qui l'aurait prise pour muse n'eût pu sans mécompte la sonder un peu. Aucune idée grande n'entrait dans son esprit; elle ne s'était point rencontrée avec une pensée généreuse qu'elle ne l'eût en elle-même traitée de chimère ou défigurée par quelque basse interprétation; elle demeurait insensible aux beautés de la nature. Comme toute femme qui a lu nos romans, elle savait la phrase due au soleil couchant, à la chanson du vent sous les arbres, au murmure du ruisseau dans les joncs; mais voyez-la, de grâce : elle vient d'entrer positivement dans une voie terrible, et, dès le premier pas, elle a, comme un Hollandais qui court au gain, marché sur le Crucifix; cependant elle ne se sent aucun poids sur le cœur. Elle compte voir aujourd'hui l'homme qui l'a tant aimée, qu'elle a trahi, en qui elle veut ranimer toute la flamme de son ancien amour, et cette attente ne la berce que de rêves sans nom dont elle n'est pas humiliée, parce qu'il lui suffit d'être assurée de n'en rien laisser voir. Elle se croit aimée; le souvenir la ramène, avec l'éclat de sa beauté présente, dans la fraîche aurore des purs sentiments qu'elle a un instant connus; elle marche doucement sous les tilleuls en fleurs, au bord des plus verts gazons que puissent caresser les brises d'été; les rayons du soleil jouent comme des oiseaux de feu dans l'épaisseur du feuillage; il y a par là une eau vive qui gazouille à défaut des pinsons endormis; au bout de l'avenue, à une grande distance, sont les cimes brisées, les bois, les moissons, le profond azur du ciel... Mais, au milieu de tout cela, l'œil et le cœur de cette fière beauté n'ont bien goûté que l'aspect d'un sous-lieutenant de cavalerie qui, passant près d'elle, a caché son cigare, cambré sa taille, et retroussé sa moustache avec le style que l'on connaît à ces messieurs.

XIII

MÉDITATION POÉTIQUE ET RELIGIEUSE.

Lucile, à peine entrée dans l'église, y aperçut Valère. Elle

en fut surprise et charmée, s'assurant bien qu'il n'était venu que pour elle; car, à Chignac, les hommes de cet âge et de cette condition n'avaient point coutume d'assister à la messe. Tout au plus y comptait-on, les dimanches ordinaires, un petit nombre de vieillards et de très-jeunes gens de la moindre bourgeoisie. Un certain groupe de bacheliers frais émoulus du collége, et quelques fils étiolés des gentillâtres du pays y folâtraient parfois, mais pour l'unique service de leurs amours ou de leurs opinions. Le reste, comme Cléante, faisait état de ne s'y montrer qu'en cas de mariage ou d'enterrement; hors de ces circonstances, il était presque inouï d'y voir un personnage politique. On ne se souvenait pas, par exemple, que le préfet y eût jamais paru, et quoique l'église de Chignac passât pour un monument curieux, ce magistrat circonspect n'en avait encore visité que l'extérieur. Aussi la seconde pensée de Lucile fut-elle que Valère compromettait sa candidature, et volontiers elle lui eût conseillé de se retirer. Il se tenait debout près de l'un des massifs piliers romans de la grande nef, à quelques pas en arrière de l'endroit bien connu où Lucile se plaçait toujours. Longtemps la vieille marquise avait eu là son prie-Dieu austère, sans chiffre et sans tapisseries. Lucile ne l'ignorait pas, mais elle se garda d'imaginer que son ancien amant eût pu choisir, par l'effet de quelque souvenir filial, cette place d'où il pouvait la contempler. Néanmoins, force lui fut bien de s'avouer, en passant près de Valère, qu'il semblait plus recueilli qu'autrefois. Rien n'annonçait qu'il eût remarqué son arrivée, tandis qu'autrefois un salut, un regard, un épanouissement involontaire lui apprenaient toujours qu'elle était attendue. — Tactique! pensa-t-elle. Il n'a d'ailleurs oublié ni l'heure où je viens à la messe, ni l'endroit où je me tiens. S'il avait conservé de la dévotion, il entendrait une messe basse; c'est assez pour un homme.

Disant cela, elle drapait son châle et prenait une pose de piété qui, dessinée par un crayon élégant, aurait pu servir de frontispice et de commentaire aux œuvres de M. de Lamartine. Elle croyait sentir sur ses épaules les regards de Valère; cette persuasion fut comme un aiguillon qui lui fit garder jusqu'à l'*Ite missa est* une attitude fort éthérée et un peu fatigante, mais qui ne l'empêcha point de se livrer à un grand travail d'esprit. Les yeux baissés sur un Paroissien, don de Cléante, elle ordonna

un plan de campagne dont le genre lui parut neuf et le succès certain. Argumentant en elle-même des anciens sentiments de Valère, de son recueillement actuel, et de ce qu'il lui avait souvent écrit jadis du bonheur de servir Dieu dans une vie chrétienne : — Voilà, se dit-elle, par où je dois l'attirer. Ceci nous met en communauté de pensée, fait naître une mélancolie douce et poétique, ouvre naturellement l'âme aux confidences, renoue la chaîne du passé, amène les attendrissements. On se dit que l'on s'aime comme si l'on était à cent lieues d'une passion; plus tard on a des scrupules qui n'offensent point les droits légitimes de l'amour : on dit que l'on sacrifierait bien sa réputation, ses devoirs, son repos; mais peut-on sacrifier son âme! Alors les pleurs, les serments, l'enthousiasme, toute cette ardente flamme de l'amour qui est le bonheur de la vie, qui est la vie même, et que je n'ai point connue!

Voilà comment une créature baptisée, comblée des dons du Ciel, et instruite après tout, si elle avait voulu s'en ressouvenir, des adorables vérités de la religion qu'elle outrageait, méditait, les yeux fixés sur son livre de messe, dans la posture de la prière, en présence de Dieu... Et j'ai regret de m'être embarqué dans cette histoire quand je vois ce qu'il faut que je raconte. Ces coups de pinceau répugneront à quelques nobles cœurs. Il s'en exhale comme une odeur de sacrilége; et, tout familiarisé que je suis avec cette infection humaine, je me sens oppressé moi-même. Je lève les yeux vers l'image redoutable et bien-aimée de celui à qui j'ai voué ma plume, je lui demande une pensée qui soit dans mon âme un peu d'air pur; mais rien ne m'avertit qu'il faille cesser mon travail, ou mentir à la hideuse conscience du faux honneur qui s'irrite d'être reconnue; et, tout au contraire, quelque laideur qui apparaisse sous le voile que j'arrache, c'est mon droit, c'est mon devoir, et c'est peut-être mon expiation de l'arracher.

En quittant sa place, après une profonde révérence et un grand et notoire signe de croix, Lucile, persuadée que Valère l'attendait où elle l'avait vu, pour la saluer au passage, se tint prête à lui couler un regard mixtionné de dévotion, de tristesse, de dignité, de langueur, tel enfin qu'il le fallait pour réveiller un amour au moins assoupi depuis plusieurs années. Hélas! un si beau regard s'alla perdre misérablement contre le mur, au-dessus d'une de ces pauvres images qui représentent les stations du

chemin de la croix. Valère était bien là, mais agenouillé, la tête cachée dans ses mains. Pour faire place sans doute à quelque autre fidèle, il s'était serré dans l'angle du pilier, taillé en forme de croix grecque, et s'y trouvait comme au fond d'une cachette qui l'empêchait de rien voir; si bien que Lucile, ayant perdu son regard, s'éloigna de mauvaise humeur, ne sachant point si elle n'avait pas aussi perdu son attitude, et se demandant même si l'on s'était seulement douté qu'elle fût là.

Rentrée chez elle, elle fit une seconde toilette, disposa ses beaux cheveux au goût de Valère, oublia son Paroissien, en évidence sur la cheminée, entre deux vases d'albâtre remplis de fleurs nouvelles. Le réséda, chargé d'un grand rôle dans le mystère des anciens bouquets, ne fut point omis ; que n'aurait-elle pas donné pour se procurer des chrysanthèmes d'automne, dont elle se souvint que Valère aimait les pâles nuances et les parfums légers! Les persiennes entr'ouvertes et les rideaux de satin tirés à demi laissèrent pénétrer dans le salon ce qu'il fallait de jour et de gazouillements, en y retenant suffisamment de silence et d'ombre. Elle reconnut avec plaisir que rien chez elle, ni gravures, ni bronzes, ni dessins, n'était du choix de Cléante, qui n'aurait point haï en ces sortes d'objets une idée un peu philosophique et la libre beauté des formes humaines. Elle jeta promptement dans les ténèbres de quelque armoire un hideux in-octavo, estampillé du nom de M. Sue, qui étalait sur le velours d'une causeuse ses pages noircies par les doigts des clercs d'avoués. Tout se trouvant enfin disposé selon son désir, elle ouvrit au hasard un tome doré de Lamartine, et elle attendit. Mais le temps passa, et Valère ne vint point. Plus étonnée encore qu'offensée du peu d'empressement qu'il marquait, elle y chercha des raisons d'excuse; elle supposa que ses affaires politiques l'avaient peut-être forcé d'aller aux environs de Chignac visiter un électeur; et, comme elle ouvrait sa fenêtre, ayant besoin d'air après la grande quantité de poésies qu'elle avait lues, elle reconnut Valère qui se promenait paisiblement sous les tilleuls, en compagnie cette fois de l'avocat-général. — Véritablement, murmura-t-elle, ceci est étrange; il est là, et combien ai-je attendu? Elle avait attendu six heures; elle le sut au moment même, sans avoir besoin de regarder à sa montre : la voiture de Cléante, paraissant au bout du chemin, l'avertit qu'il était l'heure de dîner.

Cléante eut bon accueil. Lucile pensa que peut-être enfin Valère viendrait le soir, et qu'il ne fallait pas que sa présence occasionnât un changement d'humeur trop frappant; non qu'elle fît le moins du monde honneur à la perspicacité du pauvre Cléante : mais elle était de ces grands tacticiens qui ne donnent rien au hasard.

XIV

CONSCIENCE ET THÉOLOGIE DES FONCTIONNAIRES CHIGNACQUOIS.

Le journaliste avait, en se jouant, planté la veille, dans le cœur de l'avocat-général, une flèche terriblement barbelée. Le digne magistrat, convaincu qu'il trahissait son parti et qu'il n'était pas tout à fait fidèle au gouvernement, se sentait rongé de scrupules. Quiconque aurait pénétré dans son âme honnête au fond, eût admiré de quel art s'y prend la conscience pour tourmenter ces oisons vénérables qui se laissent aller à commettre les petits crimes intérieurs où leurs petites convoitises les poussent contre leurs petites vertus. Il traînait sans cesse un poids d'angoisses dont on eût voulu le plaindre et dont on ne pouvait que s'amuser. Fallait-il faire une démonstration en faveur du gouvernement, aussitôt un vieux levain de tendresse innée pour toutes les badauderies libérales lui montrait sa conviction irritée contre son devoir; mais cette conviction lui demandait-elle à son tour quelque chose, c'était le devoir qui la blâmait et la réprouvait outre mesure. Il vouait à l'éloquence et aux idées de M. Odilon Barrot une adoration coupable, mais inextinguible, et s'en voulait plus qu'on ne saurait le dire de s'être abonné au *Journal des Débats;* car il avait pris de la sorte une foule de moyens termes qu'il trouvait lâches, indignes de sa position, de son talent et de sa corpulence, qui était énorme, et qui ne laissait pas de l'étonner au milieu de tant de soucis. Parfois il se surprenait à penser que Dieu lui avait par charité conservé cette faculté d'épaissir, qui lui donnait toute la belle apparence d'un homme en paix avec lui-même; quand je dis Dieu, ce terme est incorrect; il ne rendait grâces qu'au *destin*, n'estimant point que le souverain moteur de toutes choses dût porter un autre nom; d'ailleurs il admettait que le destin ne manquait ni de clémence ni de justice, et que c'était de lui que venait aussi la loi naturelle, laquelle, par le concours du hasard et de certains

agents indéfinis, procure quelquefois le châtiment des mauvais et la récompense des bons. Mais nous n'avons pas à pénétrer ici dans les ténèbres de sa théologie particulière, fort abstraite, et qu'il aurait eu lui-même quelque peine à bien expliquer.

Une chose aggravait beaucoup ses remords : il se mourait de peur. Tantôt il craignait que l'opposition victorieuse ne le destituât d'abord, et, tournant ensuite à la violence, ne le pendît à un grand orme de la promenade publique de Chignac, destiné à cet usage en 1793, époque où cet orme avait eu l'honneur d'être l'arbre de la liberté: des lettres anonymes, écrites en encre rouge, l'en avaient menacé. Tantôt, et c'était le danger plus prochain auquel le petit journaliste avait fait allusion la veille, il se figurait que le ministère, mécontent d'une tiédeur assez connue, bien qu'il fût exact à renouveler son abonnement aux *Débats*, allait, par une révocation soudaine, le rendre aux douceurs de la vie privée. Sa Croix d'Honneur ne le rassurait contre aucun de ces deux périls, et son rêve était de quitter Chignac pour aller, n'importe en quel lieu, remplir le poste inamovible de conseiller de Cour royale. Une fois nanti de cette chère inamovibilité, il se promettait d'être vertueux à cœur joie, de se ranger tout à fait de l'opposition, de ne point chercher à s'élever davantage; il serait inaccessible à toutes les séductions, à toutes les prières; mais il lui fallait cela premièrement, car il était fait ainsi. Sa conscience ne pouvait être inébranlable que dans une place irrévocable. La candidature de Valère lui offrait un moyen d'en finir qu'il résolut d'employer, et, comme Lucile, il passa une nuit tumultueuse. Dès qu'il fut jour, il demanda *l'Éclaireur*, afin de savoir où se portait Valère. Dans son impatience, il envoya même chercher le journal à l'imprimerie : par malheur le rédacteur en chef s'y trouvait. Je me sens, comme on l'a vu, un faible pour ce petit garçon qui était vraiment doué, comme on le verra, d'un excellent cœur. Mais j'avoue qu'il ne savait pas se rendre agréable aux fonctionnaires publics, particulièrement à ceux qu'il trouvait trop gras. Ayant reconnu le messager de l'avocat-général, il se fit un plaisir de lui refuser ce qu'il réclamait, et ordonna secrètement en outre que cet abonné fût servi le dernier de tous, se flattant par ce moyen de le retenir en prison une bonne partie de la journée; ce qui eut lieu en effet, car l'avocat-général aurait craint de se laisser deviner en apprenant d'un autre ce qu'il souhaitait tant de savoir.

Mais il faudrait enfourcher le haut style pour décrire les combats intérieurs du pauvre homme, en attendant le moment d'apprendre par ce journal, qui n'arrivait pas, s'il commettrait ou non, au fond de l'âme, le noir forfait de vendre son suffrage à un séide du gouvernement. Enfin *l'Éclaireur* lui fut remis, et il y vit que Valère se présentait à Givraines. Donc Valère viendrait lui demander sa voix et son suffrage, donc... Il était si fortement ému que ses yeux, chose à peine croyable, se mouillèrent, et que des larmes, suivant lentement les contours de ses puissantes joues, vinrent se perdre sous les buissons de barbe grise qui donnaient à sa figure un certain caractère de virile gravité. Ce fut ce moment de détente que sa conscience choisit pour le tourmenter de plus belle.—Eh quoi! une place va te faire abandonner tes principes! Tu vas abjurer tes croyances, ou promettre au gouvernement un concours qu'il n'aura plus dès que tu seras payé?... Il s'accablait ainsi de choses mortifiantes, et, quelque léger instinct d'artiste s'ajustant à tout cela, il se voyait au barreau dans la pureté de son ancienne innocence, foudroyant un autre lui-même, qui n'en pouvait mais. Hélas! quelle gloire perdue! Durant cette tempête, il cherchait encore quel meilleur moyen il aurait de rencontrer Valère : s'il fallait l'attendre, au risque d'être prévenu par un rival, et il s'en connaissait plusieurs; s'il devait l'aller trouver au risque de sa réputation et peut-être de son intérêt? Ce dernier parti lui parut le plus sûr.—Oui! lui cria la fâcheuse conscience, et c'est aussi le plus effronté. Il en tomba d'accord et s'y arrêta néanmoins, non sans faire mentalement la petite prière de Louis XI, dont il s'était cent fois indigné. Bonne sainte Vierge, disait le vieux roi lorsqu'il s'agissait de commettre un nouveau crime, pardonnez encore celui-là! Le magistrat, n'étant point superstitieux, se tournait simplement vers sa conscience et vers le nombre importun de ses parjures. —Allons, répétait-il tristement, ce sera le dernier!

En ce moment sa femme lui apporta une carte sur laquelle elle avait lu avec un sentiment de joie : *Le marquis de Valère, maître des requêtes au conseil d'État.* Elle ne se mêlait point de politique et ne savait rien des préoccupations de l'avocat-général; mais Valère était en si grande réputation à Chignac que cette visite avait de quoi la flatter extrêmement.—Destin favorable! pensa le magistrat, allégé du plus pesant de ses soucis.

— Voilà, dit-il à sa femme, une visite qu'il faut rendre immédiatement : mets un ruban neuf à mon habit; mets-le un peu large, entends-tu! Cette importante besogne étant achevée, il se préparait à sortir en fredonnant le premier couplet de sa romance, lorsque le directeur des contributions entra, conduit par sa fille, personne mûre.

— Ah! ah! s'écria tout d'abord celle-ci en regardant la carte que la femme de l'avocat-général venait de placer assez ostensiblement dans la bordure de la glace, vous avez reçu la visite de M. de Valère! Devinez où je l'ai vu ce matin?... à la grand'-messe!..

— Il savait donc que vous y seriez? dit galamment l'avocat-général.

— Je vous assure qu'il était à la messe pour la messe, reprit-elle. Il s'y tenait comme s'il eût été seul; il avait un gros livre d'où ses yeux n'ont pas bougé.

— Vraiment! firent à la fois l'avocat-général et sa femme.

— Ma fille, ajouta le directeur, qui avait l'esprit souverainement indépendant, mais la parole assez embarrassée, ma fille dit que.... il s'est levé.... pourrrr.... à la.... Comment donc dis-tu cela, ma fille?

— C'est sûr, ma chère, reprit cette demoiselle, s'adressant à la femme de l'avocat-général comme à la seule personne présente qui pût comprendre la gravité du fait; il s'est levé à l'Évangile et à la Préface, il s'est prosterné au *Credo*, et il a encore fait le signe de la croix à la Bénédiction.

— Jésus! dit la femme de l'avocat-général.

— Puisque je croyais qu'il allait communier, continua la demoiselle, appuyant sur chaque mot de façon à y faire entrer l'impossible.

L'avocat-général, sans trop comprendre ce que c'était que l'Évangile, et surtout la Préface, pressentait là quelque chose d'extraordinaire, et plongeait lentement dans la stupéfaction.

— Il paraît, observa l'ingénieur en chef, que... cela prouverait que... de se lever, de se mettre à genoux comme cela... ce serait un indice que... Explique-nous donc cela, ma fille.

— Pardi! c'est assez clair, s'écria la demoiselle. On voit que c'est un homme qui a l'habitude d'aller à la messe. Je parie qu'il y va tous les jours... je parie qu'il y ira demain! Tenez,

jugez encore : il a fait trois signes de croix à l'Évangile : cela, je l'ai vu!

La femme de l'avocat-général se redressa sur sa chaise, frappa des mains, ouvrit de grands yeux. La parole ne suffisait plus à son étonnement.

— Un jésuite! Il en existera toujours! grommela le directeur avec une sourde expression de colère qui n'allait pas à son visage, car c'était un petit vieux fort chétif, et craignant les courants d'air.

— Mais je ne comprends pas, fit à son tour l'avocat-général : il serait donc de ce nouveau parti-prêtre, de ces néo-catholiques dont parle le *Journal des Débats ?*

— A son âge! s'écria la femme de l'avocat-général, presque éplorée.

— Un si beau jeune homme! car enfin on peut le dire, continua la demoiselle.

— Dans sa position! reprit l'avocat-général. Vous savez qu'il est maître des requêtes!

— Les cagots se fourrent partout, observa le directeur; nous en avons même dans notre administration. N'est-ce pas, fillette?

— Tu m'ennuies, repartit aigrement la demoiselle; je ne veux pas que tu m'appelles fillette devant le monde.

Ce joli nom de fillette l'irritait parce qu'elle ne se donnait que trente ans, mais elle approchait de quarante. Et à cause de cela nous réclamons pour elle l'indulgence du lecteur.

—C'est curieux, continua l'avocat-général, se hâtant de couper court à un débat dont toute la société de Chignac connaissait le danger. J'avais bien entendu parler autrefois, dans les journaux, d'une réaction religieuse qui s'était manifestée à Paris; mais je croyais que c'était une mode légitimiste qui ne durait déjà plus.

— Qui ne durait plus! s'écria le bonhomme devenu furieux. Ils ne seront pas contents qu'ils n'aient rétabli les moines et l'Inquisition.

— Allons, allons! vous exagérez un peu, dit prudemment l'avocat-général.

— Je n'exagère pas, poursuivit l'enragé vieillard, qui, sur ces sujets-là, retrouvait toujours la parole; je sais des détails qui font frémir. C'est une conspiration de prêtres et de carlis-

tes ourdie pour nous reprendre les conquêtes de 89. Vous les voyez partout bâtir des couvents, refuser des sépultures ; ils ont un journal quotidien : tout cela est organisé.

— Mais M. de Valère n'est pas légitimiste, que diantre ! dit l'avocat-général fort troublé en lui-même des conséquences qu'il entrevoyait. Il se présente aux élections comme candidat ministériel.

— Peuh ! vous ne connaissez pas les cafards. Le plan de ceux-ci est d'attirer toutes les opinions à leurs fourberies religieuses. Quand ils tiendront le peuple par les liens de la superstition, ils se feront connaître, et nous serons de nouveau leurs victimes. Si M. de Valère est dans la faveur du gouvernement, cela prouve combien la conspiration a marché ; tenons-nous sur nos gardes !

L'avocat-général vit qu'on allait aborder un terrain brûlant. Quoiqu'il lui parût cruel de voter pour un conspirateur néo-catholique et légitimiste, il ne songeait pas encore à guérir sa conscience de l'entorse qu'il lui avait donnée le matin. Ne voulant point s'engager pour ou contre le candidat, il jugea prudent de battre en retraite, et même il y mit quelque intrépidité.

— J'ai une affaire, dit-il à ses visiteurs ; si je rencontre M. de Valère, je vous promets que je saurai bien vite à quoi m'en tenir sur ses idées.

A peine avait-il quitté le salon que plusieurs autres personnes y entrèrent, et parmi elles le petit journaliste, qui venait juger des effets de sa bombe. Dès qu'on se fut un peu complimenté :

— Savez-vous la nouvelle ? demanda impétueusement une espèce de petite femme coiffée en chien fou, mais qui n'était rien moins que Mme la présidente du tribunal civil ; M. de Valère qui était ce matin à la messe avec un gros livre ! Mesdames, c'est un fanatique : il est dévot comme un vrai prêtre. Lorsqu'il parle à une femme, il ne la regarde jamais en face. Ah ! que c'est donc drôle !

Il est bon de dire ici, pour expliquer ce langage, que Mme la présidente avait été jadis un peu maîtresse de langue, du temps que M. le président plaidaillait chichement en police correctionnelle. La révolution de juillet les avait tirés d'un grand gâchis. Ils s'étaient procuré, j'ignore ou je ne veux pas dire comment, le patronage d'un de ces lourds Mirabeaux de palais qui

passèrent par douzaines garde-des-sceaux, procureurs généraux, premiers présidents, pairs de France, etc., pour avoir, sous la Restauration, soutenu, devant les juges, la chasteté des rimeurs de gaudrioles et la haute politique des journalistes libéraux. Au moyen de ce tout-puissant protecteur, la maîtresse de langue était devenue dame, et son avocat, élevé de prime saut au grade de procureur du roi, occupait depuis un an le siége de Chignac, loin des lieux où s'était passée sa belle jeunesse. Ils déguisaient avec soin leur origine, lui cachant sa décoration de Juillet, elle gardant le silence sur ses anciens talents, tous deux taisant rigoureusement le nom de leur ami. Elle se prétendait d'origine anglaise et n'était nullement sûre que cela ne fût point vrai. Quant à lui, il avait lu assez de dossiers pour connaître intimement les affaires de beaucoup de gens honorables, sinon les gens eux-mêmes, et il vous parlait de cinquante familles anciennes comme s'il eût été de la maison. Malgré tant de précautions ils ne pouvaient néanmoins effacer on ne savait quoi de louche qui restait en eux et qui sentait la comédie : c'était comme un fumet de canaille qui s'exhalait de leurs actions et de leurs discours. Du reste l'assurance n'y manquait pas. Seulement M. le président se sentait mal à l'aise devant le petit journaliste, qu'il soupçonnait de savoir toute l'histoire ; la présidente avait fini par croire qu'elle provenait de la meilleure noblesse du pays de Galles, et ne se doutait de rien.

— Nous causions justement de cela, madame, répondit Fillette à l'exclamation de la présidente. C'est le bruit de toute la ville.

— Nous n'en revenons pas, dit à son tour la femme de l'avocat-général.

— Vous a-t-on conté, reprit le directeur, le... l'attitude... qu'il se levait... qu'il s'asseyait?... Ma fille prétend que...

— Mais, observa timidement une jeune femme, on m'a dit qu'il se tenait fort pieusement et fort dignement.

— C'est vrai, madame, repartit Fillette avec une intention sournoise; toutes les servantes qui se trouvaient à la messe en ont été édifiées.

— Et moi aussi, mademoiselle, reprit noblement la jeune femme en rougissant beaucoup.

— Attrappe, Fillette! pensa le journaliste, et si tu continues,

nous nous chamaillerons. Je t'apprendrai à dire des impertinences devant moi.

—Vous avouerez bien, madame, riposta Fillette, qu'un homme sérieux, et qui vient ici pour se faire nommer député, ne devrait pas se donner en spectacle de cette façon.

— Il veut gagner les voix des légitimistes, dit le président.

— Allons, mademoiselle, dit le journaliste, pardonnez à M. de Valère les distractions qu'il vous a données. Probablement que ce n'était pas son intention. Je parie qu'il n'a pas levé les yeux sur vous.

— Ni sur d'autres, monsieur, repartit Fillette avec une mauvaise humeur qui ne fit point de peine à l'assemblée.

— C'est qu'il était sans doute à la messe, comme la plupart de ceux qu'on y voit, pour prier Dieu; et s'il y a eu spectacle, ce n'est la faute que des spectateurs.

— Oui, fit le directeur, mais le... la... l'ambition... le...

— Ah! monsieur, s'écria le journaliste, comme s'il sautait sur une proie, pourquoi supposer de si mauvais sentiments? Vous m'avez fait l'honneur de m'avouer un jour que vous aviez eu, dans les commencements de la Restauration, des convictions religieuses que vos lectures ont affaiblies, et vous avez élevé dans ces idées-là mademoiselle votre fille, qui les a conservées, puisqu'elle va tous les dimanches à la messe...

— C'est vrai, interrompit le directeur fort embarrassé, c'est vrai... c'est-à-dire...

— Vous faisiez, poursuivit l'implacable journaliste, ce que vos convictions exigeaient; vous alliez à la messe, vous suiviez les processions, vous étiez de la confrérie des Pénitents-Bleus. Aurait-il été juste de vous accuser d'hypocrisie et d'ambition?

— Mais, reprit le directeur extrêmement penaud, avant la... la chose... la révolution... j'avais déjà cessé...

— Sans doute, la pratique a cessé avec la conviction. Vous aviez réfléchi, observé... vous aviez acquis de la science, puisque vous étiez arrivé d'une petite perception à une belle direction. Cela est fâcheux pour la religion qui n'a pu soutenir votre examen, mais ne prouve rien contre la sincérité de ces dames qui sont restées chrétiennes, ni contre celle de M. de Valère, ni contre la vôtre, monsieur. Où en serions-nous s'il n'était pas permis de changer un peu d'opinion! Moi, j'en ai déjà eu trois

ou quatre, et je pense bien que je n'ai pas fini. Il y a deux ans j'étais encore républicain à tout rompre.

— Vraiment ! s'écria le président.

— Ne requérez point, monsieur le président, répliqua le journaliste : une brochure de vous, et qui est fort bien faite, m'avait poussé là.

— Ah ! ah ! reprit le président, s'unissant avec moins de succès qu'il n'aurait voulu aux rires de l'assemblée, car la brochure était signée d'un faux nom, et il comprenait que le journaliste lui montrait la clef de tous ses mystères : Vous connaissez mes folies de jeunesse ?

— Je les connais, et je les pardonne, répondit le journaliste avec une expression de gaîté qui parut louche au président, quoiqu'elle fût suffisamment respectueuse. Mais, poursuivit-il, si nous reconnaissons tous ici que l'on a le droit de changer d'opinion, nous devons reconnaître aussi que l'on a le droit de n'en changer pas, que l'on est libre de garder un vieux sentiment comme on est libre d'en prendre un nouveau. Il faut admettre que M. le directeur est sincèrement devenu incrédule, et que M. de Valère est sincèrement resté ou devenu chrétien.

— Sans doute, sans doute, se hâta d'ajouter le directeur, peu jaloux de prolonger la discussion.

— Et s'il a de la religion, il fait bien de le montrer, dit encore le journaliste.

— Qu'on puisse aller même à la messe,
Ainsi le veut la liberté !

déclama le président, cherchant à rentrer en grâce.

— Mademoiselle, dit le journaliste en se tournant vers Fillette, vous entendez M. le président : nous avons l'autorité des lois.

— C'est égal, repartit Fillette courroucée, vous direz ce que vous voudrez ; moi je n'aime pas qu'un homme soit dévot.

— Encore un changement d'opinion ! s'écria le journaliste. Je vous ai cent fois entendue vanter les vertus et la piété de M. Duprat, l'ingénieur des ponts et chaussées.

— Moi ! balbutia Fillette, plus rouge qu'une pivoine, jamais ! C'était vous, au contraire, qui vous moquiez de lui.

— Changement d'opinion ! Nous ne faisons pas autre chose à

Chignac. Mais rappelez-vous bien : je trouvais M. Duprat par trop simple, et facile à se laisser prendre ; vous me souteniez que c'était un très-honnête, très-aimable, très-galant homme, un cœur bon et sûr, qui rendrait une femme parfaitement heureuse. Je me souviens de cela comme si c'était d'hier, et pourtant c'était avant son mariage, il y a bien un an. Maintenant je suis de votre avis et vous êtes du mien; et nous ne nous entendons pas davantage. Rien n'est plus fréquent ; mais permettez-moi de vous dire que votre avis était le bon; je vois aujourd'hui que je manquais d'expérience. M. Duprat a fort bien choisi sa femme ; elle est très-heureuse, et n'importe qui mène, tout est fort bien mené chez lui. J'en appelle à ces dames.

— C'est vrai, répondirent amicalement toutes les femmes, à l'exception de la petite dame timide, qui souffrait pour Fillette comme elle avait souffert pour Valère ; c'est un homme excellent et un charmant ménage.

— Voyez-vous, monsieur, s'écria Fillette enragée, si l'on me croyait on ne vous adresserait jamais la parole. Vous vous souvenez de tout, et vous tournez tout de travers ; vous êtes une peste !

— Allons ! allons ! Fillette, fit le directeur.

— Veux-tu te taire, toi, papa ! cria la pauvre fille, avec l'air de tête et le mouvement redoutable d'un sanglier blessé.

— Vive comme la poudre! fit en souriant le bonhomme.

— J'ignore de quoi je suis coupable, dit d'une voix caline le journaliste, en s'approchant de Fillette avec un courage qui aurait fait frémir tout le monde, si celle-ci avait eu à la main quelque instrument tranchant ; mais je ne veux pas que vous vous fâchiez contre moi cette semaine, parce qu'il me faut deux contredanses pour le bal de jeudi.

— Jamais vous ne les aurez, murmura Fillette sensiblement radoucie.

— J'en demanderai donc trois, reprit le journaliste.

— Quels numéros voulez-vous, mauvaise langue ? dit la pauvre folle, en tirant de sa poche un calepin de bal qui ne la quittait jamais.

— Ceux qui resteront, mademoiselle ; je n'ai eu garde d'inviter personne avant vous.

Fillette l'enveloppa d'un regard reconnaissant et ravi. — Vous

verrez, pensa-t-il, qu'elle s'asphyxiera quelque jour pour moi, si je ne la marie!

— Mais vous voilà donc dévot aussi, vous? lui demanda-t-elle d'une voix tout à fait rassérénée.

— Hélas! non, poursuivit-il, mon éducation a été trop mauvaise, et je n'ai pas le cœur assez grand. La religion me séduit quand je vois ceux qui en manquent, et m'épouvante quand je vois ceux qui en ont.

— Est-ce un compliment que vous nous faites, monsieur? dit la présidente.

— Non, madame, reprit le journaliste; ce n'est qu'un aperçu philosophique. Je vous assure que toutes les fois que j'ai vu des gens véritablement religieux, hommes ou femmes, je leur ai trouvé, à mon égard du moins, une supériorité de bon sens et de vertu qui me déconcerte et qui me fait peur, car j'ignore par quels procédés ils en viennent là, et je n'ose pas entreprendre de le savoir. Les femmes ont je ne sais quoi qui les fait aimer avec un respect infini; les hommes se montrent tout naturellement au-dessus d'une foule d'idées, de petitesses et de méchancetés vulgaires dont j'ai horreur, et que pourtant je reconnais en moi-même. Ce monsieur de Valère dont nous parlons, et dont la présence à la messe a tant étonné toute la ville, je ne l'ai vu que quelques heures, mais j'avais pressenti qu'il avait de la religion. Il est si distingué, si obligeant et si modeste! Ce n'est pas un favori de ministre comme on en voit dans les romans et dans les comédies. Je suis persuadé qu'il ne refuserait ses services à personne, qu'il n'aurait de préventions contre personne, et qu'il ne songerait pas même à se venger de ses ennemis.... Mais quant à cela, je ne souffrirai point qu'il soit dupe de son bon cœur, et malgré lui-même je ferai justice de quiconque croisera son chemin, ou le servira mollement.

— Vous vous ménagerez là un bon protecteur, observa la femme de l'avocat-général.

Cette ménagère avait parlé sans y entendre malice, et le journaliste ne s'y trompa pas; cependant il ne put empêcher qu'une vive émotion ne colorât son visage, et elle ressentit un peu d'inquiétude en le voyant rougir.

— Je sais qu'on le croira, dit-il avec un accent triste et fier, mais je ne lui en serai pas moins dévoué, et lorsqu'on aura tiré de lui toutes les places et toutes les faveurs qu'il peut donner,

si j'obtiens son estime, je me tiendrai pour le mieux récompensé.

— Monsieur, dit la jeune dame, triomphant d'un embarras plein de grâce, voilà les sentiments d'un chrétien, j'espère que Dieu vous en donnera la foi et les consolations.

Le journaliste la salua profondément sans trouver un mot à répondre, et comme les autres jugeaient à propos de renfermer en eux-mêmes ce qu'ils pensaient de tout cela, un silence assez gênant commençait à régner dans le salon, lorsque l'avocat-général y reparut.

— Eh bien, lui cria Fillette, avez-vous vu M. de Valère?

— Non, répondit l'avocat-général extrêmement préoccupé : il ne rentrera qu'après vêpres.

— Il va donc à vêpres ! s'écrièrent à la fois trois ou quatre voix.

—Voilà ce que je me demande, reprit le magistrat, d'un air qui semblait chercher l'avis de quelque greffier.

Mais ce mot de vêpres ne fit sur personne autant d'effet que sur le journaliste. Ce fut un coup de poignard dans son cœur : toute sa résolution chancela. — Par ma foi, se dit-il, M. de Valère n'y pense pas ! Cette première journée peut le ruiner. Il faut qu'il ne connaisse aucunement le pays. Jamais le clergé ne lui fera retrouver les voix qu'il perd.

Résolu cependant de faire jusqu'à la fin bonne contenance, il leva sur l'assemblée un regard plein de menaces contre ce qui pourrait être dit, et au besoin contre ce qui pourrait être pensé sur ce nouvel incident ; il ne vit sur tous les visages qu'une preuve flatteuse, et peu propre à le rendre plus modeste, de l'espèce de terreur qu'il inspirait. Le président s'informa de l'heure, Fillette arrangea ses cheveux devant la glace, le directeur offrit des jujubes ; la petite dame timide, se tournant vers la femme de l'avocat-général, la questionna charitablement sur le prix des haricots verts. Quant à ce dernier, l'attitude de chacun le mit au courant de la situation. Comme il était de beaucoup le plus poltron, il résolut de se compromettre tout de suite en faveur de Valère.

— Eh bien moi, s'écria-t-il, je suis un homme de conviction, et j'estime toutes les convictions. Si M. de Valère est néo-catholique, il fait bien de ne pas s'en cacher. Voilà ma pensée, on dira ce que l'on voudra.

— Il faut avoir le courage de son opinion, continua le président.

— On ne peut blâmer que le... la... le fanatisme... l'intolérance, ajouta le directeur.

— Après cela, il y a d'honnêtes gens partout, acheva la présidente.

— Pour conclure, dit le petit journaliste, manifestons hardiment notre pensée : peut-être y a-t-il plus d'honnêtes gens à l'église qu'au bagne. Je suis prêt à soutenir ce paradoxe.

On se mit à rire ; chacun prit congé, et le rédacteur en chef de *l'Éclaireur*, un peu rassuré sur les imprudences de son candidat, se mit néanmoins en quête de lui par la ville, pour l'avertir à temps d'être plus réservé.

XV

LA PENTE DE LA RÊVERIE.

L'on sait que cette histoire se passe au temps où les tilleuls sont en fleurs; c'est dimanche, et l'on sonne vêpres aux deux paroisses de la ville. Que le lecteur cherche dans ses souvenirs, et se rappelle s'il a jamais parcouru, en semblable saison, à pareil jour et à pareille heure, une de ces petites villes du Midi, où le peuple a gardé des habitudes chrétiennes. Il est peu de spectacles plus charmants et plus difficiles à décrire. Le travail a cessé partout ; ouvriers et marchands sont dans les églises ; les riches habitants sont à la campagne, et pourtant les rues presque désertes ont je ne sais quel aspect heureux qui réjouit le cœur. Un gazouillement d'oiseau, un rire d'enfant, la fenêtre d'une humble chambre où pénètre le soleil et d'où sort une chanson, quelque pauvre femme en habit de fête qui se rend à l'office, son livre sous le bras, mille circonstances que l'on voit et que l'on ne remarque pas, exercent sur l'âme la plus indifférente une action irrésistible et indéfinissable. Il faut être ému de tristesse ou de joie, il faut s'apercevoir que ce jour n'est point un jour ordinaire, et quiconque ne s'associe point à ses saintes allégresses évite rarement de lui payer une autre sorte de tribut. Les âmes de choix acquittent leur dette par quelques-unes de ces pensées graves, mélancoliques et confuses dont la Providence se sert si souvent pour nous avertir que nous ne sommes pas dans l'ordre, et que nous souffrons d'un

devoir négligé; les sots s'ennuient; des natures brutales s'irritent : cette paix faite aux porte-fardeaux de la société humaine, ce loisir donné à la prière les tourmente à leur insu, et je pense être présentement assez mal avec les esprits forts qui parcourront ces pages pour n'avoir plus rien à risquer en disant que le diable se venge sur eux ce jour-là de ce qu'il perd ailleurs. Sauront-ils mieux m'expliquer le trouble qui les assiége, et pourquoi le dimanche leur inspire une véritable horreur, et pourquoi ce son des cloches bénies, qui nous est si doux, tonne à leurs oreilles comme un outrage et comme une sentence? Qu'ils parlent, et qu'ils soient assurés que je ne les croirai pas.

Le journaliste commença par goûter largement le parfum des tilleuls, la beauté du soleil à son déclin, et le calme touchant du saint jour. Il avait vingt-quatre ans, et c'est un bel âge, pour lequel Dieu se montre d'une clémence infinie. Il marchait d'un pas leste, respirant à pleine poitrine et fredonnant toutes sortes de variations sur le thème que les cloches chantaient dans les airs.

— Ma foi, se dit-il, je comprends bien que l'on ait de la religion! Le directeur et le temps qu'il fait en donneraient aux plus incrédules. Baom! baom! baom! Ces cloches semblent me prier de faire des vers; mais je m'en garderai pour ne point tomber dans le *ponsif*. Avec quelle joie je gratterais d'un peu de guittare! Si j'avais là Fillette, je l'enivrerais de poésie :

Madame, autour de vous, tant de grâce étincelle,
Votre chant est si pur, votre danse récèle
Un charme si vainqueur....

Quel galimatias! Où a-t-il vu étinceler la grâce! J'ai pourtant admiré cela, et il me semble à présent que j'entends le sergent La Valeur complimentant Margoton. Un charme vainqueur recélé dans une danse! Proutt! ce sont des vers de Racine qu'il faut réciter par un jour comme celui-ci. On ne comprend Racine qu'à vingt-quatre ans, quand on a eu quelque chose dans le cœur. Baom! baom! baom! Il me semble que j'ai douze ans et que je cours aux papillons sur le ruisseau de mon village. Hélas! il ne s'agit pourtant pas de papillons, ni de ruisseau : je côtoie présentement le fleuve de la vie, et j'y pourchasse d'étranges buses! Ce vieux directeur est impayable avec ses dis-

cours pleins d'ornières.... Et ce président de pacotille, quelle figure il a faite quand je lui ai montré un petit bout de son histoire! Nous t'en ferons voir plus long, mon juge, si tu ne retiens pas ta langue et ta femme! C'est curieux, que tous ces impies soient en général si lâches et si bêtes; on ne le remarque pas assez. Ce serait mon argument si j'étais chrétien. Ils ne croient pas en Dieu et je les fais mourir de peur. Pourquoi ont-ils peur? parce qu'ils font des bassesses, des mensonges, parce qu'ils s'abandonnent à de vilaines passions. Pourquoi mentent-ils et s'abandonnent-ils? parce qu'ils ont secoué la loi de Dieu. La religion leur aurait défendu toutes les actions qui les mettent sous ma dépendance. Ah! ah! la chose est trop plaisante! Il faudra que je prouve un jour à l'avocat-général que je suis plus avocat-général que lui. Je punis, moi, là où il n'a pas même le droit de requérir. Quel plaisir de dauber sur ce troupeau de farceurs illustres et vénérés! Croirait-on, à les voir couverts de cheveux blancs, de Croix d'Honneur, de lunettes d'or, de toges et d'habits brodés, fiers, bien nourris, maîtres de la société qu'ils administrent, qu'ils jugent et qu'ils grugent, méprisant la religion, scandalisant l'humble fidèle, navrant le cœur du prêtre, se moquant de Dieu et ne daignant pas même se demander s'il est un Dieu; croirait-on que leurs calculs sont dérangés, que leurs digestions se font mal, que leur sommeil est troublé par le bruit du fouet dont ils ont eux-mêmes armé un pauvre petit diable sans nom, sans fortune et sans talent!... Baom! baom! baom! Allez, mes Excellences, donnez-vous-en! Cette cloche m'excite à la guerre contre vous. Et, puisque vous ne voulez rien entendre aux vertus qu'elle vous prêche, elle aiguise le stylet dont je vous travaillerai. Grosses outres gonflées de fourberies et d'usures, je saurai tirer de vous quelque chose qui pourra suppléer au remords. Croyez qu'il n'y a point de Dieu; mais il y a un journaliste, un gamin... Car enfin je ne suis qu'un gamin...

La pensée allègre et folle du jeune homme resta prise dans ce mot, comme le moucheron, vainqueur du lion, demeura dans la toile d'araignée. Après quelques efforts pour se dégager, il conçut d'humbles sentiments de son pouvoir, et le son des cloches commença de lui paraître triste.

— Au fait, se dit-il, je ne sais pas jusqu'à quel point je vaux mieux qu'eux... Je fais un métier de bourreau, et je ne suis pas absolument sûr de le faire par conscience.... Ils ont leurs pas-

sions, j'ai les miennes; ils cherchent leurs plaisirs, et moi, en les tourmentant, je cherche le mien. Un petit mensonge à faire ne me coûte pas d'excessifs combats. J'aurai peut-être de l'ambition dès qu'il me sera permis d'en avoir. Je ne suis pas non plus d'une piété qui puisse les séduire beaucoup, et je ne vois guère en quoi je me montre, sous ce rapport, d'une intelligence supérieure à celle qu'ils ont. Dieu me les soumet comme il les soumet aux maladies; je suis un malaise, un fléau, une petite peste : Fillette a dit vrai; belle fonction que j'ai là! Mieux vaudrait être le médecin de ces misérables, ou la Sœur de Charité qui, sans savoir les guérir, les plaint, les console et les sert. Ah! je ris des reproches qu'ils peuvent me faire; mais j'évite de descendre en moi-même, car c'est là que je suis leur égal, et peut-être leur inférieur. Ils savent ce qu'ils veulent et je ne le sais pas; or, si j'ai des troubles qu'ils ne connaissent point, qui m'assure que je ne suis pas traître à mon âme et à ma destinée autant et plus qu'ils ne le sont eux-mêmes au but final de la vie? Mais quel est-il ce but mystérieux, invisible, et cependant en en quelque sorte palpable, qui tout à la fois, du sein de ses ténèbres, nous attire et nous frappe d'une secrète horreur?... Toujours cette cloche! Il n'y a qu'un instant elle était gaie, et je chantais avec elle; à présent elle m'enveloppe de tristesse: je serais tenté de lui demander grâce... D'où lui vient cet empire? Pourquoi un morceau de bronze ébranlé dans les airs par les bras de quelques manœuvres peut-il ainsi bouleverser l'âme humaine?.. J'aurais de quoi penser là-dessus toute ma vie si j'osais penser... si je pouvais penser... ou si je voulais devenir fou! Non, je ne suis pas seulement attiré vers un but que j'ignore : j'y suis attaché! j'y suis attaché par une chaîne qui se tend chaque jour davantage. Il faut la rompre, ou bon gré mal gré la suivre d'anneau en anneau jusqu'au roc inébranlable où elle est scellée. Car, de dormir comme un lâche sur ces problèmes terribles, cela serait le plus honteux, et d'ailleurs je ne le puis. Mais quoi! quel prodige! Entre deux pôles divers, j'aurai le choix de courir à celui-ci plutôt qu'à celui-là; je puis bien briser le lien surnaturel, étouffer les aspirations confuses qui m'appellent vers je ne sais quelles formidables austérités de conscience et d'honneur, et un son, en traversant l'espace, emporte où il lui plaît toutes mes résolutions, toute ma joie!.. et le moindre de ces atomes que l'insecte invisible déplace par milliers du choc de son aile sera dans la balance

plus pesant que ma volonté !.. Il faut en dépit de moi que j'aie présentement ces pensées, et tout à l'heure je voudrai les rappeler peut-être et je ne les aurai plus....

Il arriva devant l'auberge où était descendu Valère ; une jeune servante assise sur le seuil lisait avec attention. Il lui demanda si Valère avait dit où on pourrait le trouver. — Je crois, répondit cette fille, qu'il est aux Ursulines.

— Où est-ce cela? demanda le journaliste.

La servante le lui indiqua. — Notre monsieur est plus savant que vous, ajouta-t-elle ; voilà un homme qui sait où sont les églises et qui sait y prier le bon Dieu!

— Vous aimez que l'on prie Dieu, ma fille? lui demanda le journaliste.

— J'aime que l'on fasse ce que l'on doit faire, dit-elle, et que l'on sauve son âme, puisque c'est pour cela que l'on est sur la terre.

— Bah! reprit le journaliste, vous êtes gentille; on est bien un peu sur la terre pour avoir des amoureux.

— Faites excuse, dit la servante; on ne peut y avoir qu'un mari, et ce n'est pas le plus pressé. Mais, sans vouloir vous fâcher, monsieur, vous ne devriez point parler de la sorte à une jeunesse qui n'est point de votre condition.

— Je vous ai donc offensée? dit poliment le journaliste; ce n'était point mon intention, pardonnez-moi.

— Sans rancune, monsieur, poursuivit la servante. J'ai dit cela pour que vous n'alliez pas plus loin. Quoiqu'en maison et quoique pauvre, je suis de bonne famille.

— Et vous êtes fière, dit le journaliste.

— Pour ça non, dit la servante; mais je suis chrétienne tout comme vous.

— Ah! ici vous vous trompez, dit le journaliste; vous êtes probablement plus chrétienne que moi.

— Ça se pourrait bien tout de même, reprit-elle. Raison de plus pour que vous me respectiez.

— Et si je vous demandais en mariage? dit-il avec un grand sérieux.

— Je vous demanderais à qui vous vous confessez, répondit-elle avec le même sang-froid.

— Vous plairais-je alors?

— Non.

— Pourquoi?

— Parce que vous le demandez.

— C'est juste, reprit-il. Mais pourquoi n'allez-vous pas à vêpres?

— Parce que je suis servante et qu'on m'a dit de garder la maison. J'étais là en train de lire l'office; je continuerai si vous n'avez rien de plus à me demander.

— Ecoutez, dit gravement le journaliste, je vais vous demander une chose à laquelle je tiens beaucoup. Je gagne de l'argent, j'ai une belle position, et tout le monde ne me traite pas aussi durement que vous l'avez fait. Dites-moi pourquoi je ne suis pas heureux?

— Je gagne tout juste ma vie, reprit la servante; je n'ai pas lieu d'espérer un sort meilleur, et je suis obligée de me montrer fort revêche pour n'être pas outragée d'un chacun. Voulez-vous savoir pourquoi je suis heureuse?

— Non, s'écria-t-il, vous me feriez honte. Bonsoir.

— Dieu vous garde, dit-elle en le suivant d'un regard de pitié.

— C'est bien, continua le journaliste en lui-même; mais cette pauvre fille gardera-t-elle son humble bonheur? Et qu'importe! elle est heureuse aujourd'hui, pourquoi ne le serait-elle pas demain? Aussi longtemps qu'elle sera fidèle à fournir chaque jour son contingent de sacrifices, elle aura la paix de son cœur et la gloire de sa vertu. Elle combat noblement pour ce prix assuré, comme nous combattons lâchement et sournoisement pour saisir à la dérobée les objets honteux de nos convoitises. Déjà placée tellement au-dessus de nous sur l'échelle morale, et plus estimable cent fois, n'est-il pas à croire qu'elle a encore meilleure part dans les biens de la vie? Robuste et gaie, elle mange de bon appétit un morceau de pain noir; fatigués, tristes et livides, nous nous asseyons après beaucoup de peines devant des plats d'or remplis de sauces empoisonnées. Quelque jour un honnête garçon, pieux comme elle, la prendra pour femme. Ils auront de beaux enfants qu'ils élèveront avec courage, se remettant à Dieu de leur avenir.... Moi je tomberai dans les fers de quelque fade objet qui me fera damner, et je travaillerai le reste de mes jours pour faire de ma progéniture des danseuses ou des avocats.

En ce moment il s'aperçut qu'il était près de la maison de

Cléante. Une idée lui vint soudainement. — Avant d'aller aux Ursulines, voyons donc, se dit-il, si Valère n'est pas là; ceci m'éclairerait beaucoup sur sa piété. Il apprit, ce qu'il savait fort bien, que Cléante était à la campagne — et que madame venait de sortir; mais à la façon dont le domestique, paysan encore mal dégrossi, lui notifia cette dernière circonstance, il devina sans peine que Lucile était à la maison.

— Avez-vous vu M. de Valère, demanda-t-il à ce garçon, en ayant soin d'articuler sa question de telle sorte que le nom de Valère était tout ce que l'on en pouvait saisir.

Le domestique se ravisa. Est-ce vous qui êtes M. de Valère?

— Non, je le cherche; madame l'attend?

— Oui, répondit le domestique, mais il n'est pas venu.

— Merci, reprit le journaliste; si votre maîtresse apprend que vous m'avez dit cela, vous serez mis à la porte.

— Diable, pensa-t-il en reprenant son chemin, les choses se compliquent. Valère a vu comme moi, ce matin, partir Cléante; je l'ai assez discrètement informé de ma conversation d'hier avec Lucile : que lui a-t-elle donc fait pour qu'il se montre si rigoureux? Cette cruauté n'est pas d'un homme, et surtout n'est pas d'un candidat. A-t il été tellement amoureux et tellement trahi qu'il ne puisse pardonner? Aime-t-il à Paris? Craint-il de se *renamourer?* Avec les dispositions qu'on lui fait voir, ce serait une crainte bizarre, et qui ne laisserait pas de prouver une certaine vertu! Qui croirait en ce moment, dans la ville, excepté moi, que, remplie de tendresse et de repentir... ou d'ambition et d'orgueil, la vertueuse Lucile espère la visite d'un ancien soupirant qui le sait, ou du moins qui s'en doute, et qui cependant s'en va chanter vêpres aux Ursulines? Voilà un *fait-Chignac* (1) qui obtiendra du succès si je veux un jour le laisser courir! et ce sera encore un coup de justice assez adroitement frappé... Elle mérite bien ce qui lui arrive... Mais c'est égal, il faut que ce Valère soit doué d'un rude cœur... mépriser de si beaux yeux, et l'influence qu'elle a sur Lagarrigue... Hum! il y a là-dessous du mystère. Même quand je me crois très-vertueux et très-fort, je ne me sens pas à l'épreuve de ces

(1) En argot de journal, on appelle faits-Paris, faits-Chignac, faits-Cahors, selon le pays où la feuille se publie, les petites nouvelles et les cancans de la localité.

séductions-là. Serait-il donc vrai que la Providence m'envoie ici un chrétien véritable, un de ces hommes qui ont dans l'esprit, dans l'âme et dans la pratique de la vie, l'éternel flambeau que j'ai souvent cherché? Je le saurai!...

Sa préoccupation était si vive qu'il prononça ces mots à haute voix, comme s'il eût fait un serment, et en même temps il entra dans la maison des Ursulines.

Ce couvent, déjà ancien, avait échappé aux ravages de la Révolution. Il se développait au fond d'une cour fermée de murailles, mais assez vaste pour que le soleil y pût descendre; et rien n'était tout à la fois plus sérieux et plus gai que cette cour. L'herbe y croissait à l'aventure entre les pavés; d'un côté il y avait de belles treilles, de l'autre étaient rangées des pierres tumulaires, sauvées d'un cimetière abandonné. Un air d'église et de dévotion régnait sur tout cela. Les chrétiens goûtent ces lieux où la prière a passé; ils y connaissent des charmes qu'il n'est point donné au premier venu de comprendre, mais qui pourtant sont, d'une manière ou d'une autre, sensibles à plus de gens qu'on ne le croirait. L'entrée de la chapelle était désignée par une croix de pierre et par une statue de la Mère immaculée : *Sine labe concepta,* ainsi que le disait une inscription dont le journaliste aurait voulu pour beaucoup en ce moment-là découvrir le sens; car son esprit, depuis quelques instants, s'élançait bien au delà de ses voies ordinaires; il se trouvait dans cette situation étrange où l'homme croit reconnaître des choses qu'il est sûr de n'avoir jamais vues, et se convainc, contre toute apparence, qu'un travail important se fait dans son cœur. Enfin il pénétra dans la chapelle; il n'y vit qu'un seul homme au milieu d'un petit nombre de pauvres femmes éparses çà et là. C'était Valère.

Tout partisan de la religion qu'il affectât de se montrer, le journaliste n'avait peut-être pas mis le pied dans une église depuis le jour de sa première communion, et, comme les autres lettrés de Chignac, il aurait été fort embarrassé de dire en quoi les vêpres différaient de la messe; il ne comprit rien aux chants qu'il entendait, il ne savait pas pourquoi un prêtre se tenait à genoux devant l'autel; mais déjà il ne savait pas davantage pourquoi il était là lui-même. Les pensées qui l'y avaient amené s'étaient évanouies. Il lui parut qu'il était un autre homme et qu'il se trouvait tout à coup dans un autre monde. Cette paix

profonde, ces gens prosternés, cet encens, ces cierges et ces cantiques, en l'honneur d'un Dieu dont le nom jusque-là n'avait guère été qu'un argument dans ses plaisanteries, le remplirent d'un sentiment vif et nouveau. Mais surtout, ce qui lui faisait éprouver une émotion profonde, c'était la présence de Valère. — Il est chrétien, se disait-il avec une joie dont il n'aurait pu se rendre compte. Il ne vient pas ici chercher les regards du public; il vient parmi les pauvres et les ignorants adorer et prier Dieu. Sans savoir pourquoi, il se sentait gagner aux larmes. Afin de se distraire, il regarda autour de lui; il vit à ses pieds une mendiante qu'il avait souvent remarquée dans les rues, tant elle était appesantie et courbée par l'âge. La pauvre créature chantait comme les autres, et, malgré sa voix cassée, elle prononçait assez distinctement. Il s'agenouilla et prêta l'oreille, espérant saisir au moins quelques mots de ces chants sacrés. Voici ce qu'il entendit :

Quis sicut Dominus Deus noster, qui in altis habitat, et humilia respicit in cœlo et in terra?

Suscitans à terra inopem, et de stercore erigens pauperem ;

Ut collocet eum cum principibus, cum principibus populi sui...

Il n'en écouta pas davantage, et nous dirons plus tard pourquoi ces beaux versets du Psalmiste ouvrirent enfin ses yeux aux larmes qu'il voulait contenir. Le front caché dans ses mains jointes, il demeura longtemps à méditer et à pleurer. Lorsqu'il sortit de sa rêverie, on éteignait les cierges; les pauvres femmes se retiraient lentement, Valère était déjà parti. Le journaliste, à son tour, s'éloigna de la chapelle, étonné des pensées qu'il emportait. Il brûlait de questionner Valère, et se remit à le chercher; mais, le voyant en conférence avec l'avocat-général, il craignit de l'interrompre et se tint à l'écart. Par malheur il aperçut Lucile à sa fenêtre et vit également le cabriolet de Cléante poindre à l'horizon. Aussitôt voilà sa mobile cervelle en mouvement; adieu les idées sérieuses : il se peignit de mille façons bouffonnes, tantôt le dépit de la belle dame, tantôt les circonlocutions craintives du magistrat, et s'en alla souper, riant comme un fou de la vertu des femmes et de la dignité des avocats-généraux. C'est ainsi que nos moindres actions sont d'une conséquence infinie par l'influence qu'elles exercent sur la conduite de ceux qui nous voient.

(*La fin au prochain numéro.*)

REVUE POLITIQUE.

Il s'élevait en France, il y a vingt ans, une école distinguée d'historiens et de philosophes qui donna une importance méritée à ce principe, qu'on ne peut, sans danger, laisser en dehors de la hiérarchie des pouvoirs des influences naturelles bien constatées, des forces sociales comme celles du talent et de la fortune, une classe enfin distinctement constituée comme celle de la bourgeoisie; en un mot, qu'il faut accepter les faits qui surgissent dans le monde par le travail des siècles, les organiser, leur donner une fonction.

Les hommes de cette école, arrivés au pouvoir après 1830, se sont servi avec succès, pour consolider le nouvel établissement, de cette théorie sur la valeur du fait. Ils ont coalisé dans ce but les faits existants, c'est-à-dire les intérêts; ils les ont enrégimentés, armés, poussés au feu pour défendre la révolution contre les partis contraires au milieu desquels elle voulait marcher. Jusqu'ici c'était bien: car on s'adressait à des intérêts très-généraux, à des masses d'intérêts très-légitimes, puisqu'il s'agissait d'empêcher des bouleversements, des réactions, des guerres civiles.

Mais après la victoire, les grands intérêts se trouvant rassurés, les petits se sont mis à leur place, se sont arrogé la même valeur, se sont enflés jusqu'à l'étendue de la même théorie, se sont posés à leur tour comme des nécessités. Les partis pulvérisés se sont dissous en égoïsme, en prétentions individuelles, en exigences de famille; la physionomie du Parlement changea; la dignité de la Chambre des députés fut compromise, et elle sembla presque se transformer en une antichambre de ministère où les solliciteurs attendent. Cette idée, malheureusement, devient générale dans le pays; elle déconsidère non seulement la Chambre, mais la constitution même dont la Chambre

est le rouage le plus remarqué parce qu'il est le plus bruyant.

Des hommes prévoyants, sincèrement attachés à la constitution, en gémissent; ils cherchent la plaie et voudraient en faire accepter le remède. C'est le but de la proposition de M. Duvergier de Hauranne pour l'abolition du scrutin secret dans la Chambre, et de celle de M. de Sade sur l'interdiction d'avancement aux fonctionnaires députés pendant la session. Ces réformes, à bien petite dose et bien anodines, viennent cependant d'être repoussées par la Chambre. Le ministère croit avoir encore besoin de l'influence secrète d'un très-grand nombre d'intérêts personnels. Ce besoin ne se proclame pas sous son vrai nom, il faut lui rendre cette justice; il abrite sa pudeur sous de beaux axiomes politiques, tels que la nécessité des spécialités administratives dans la Chambre, la nécessité de mettre les législateurs à l'abri des exigences électorales; toujours des nécessités; il n'y a pas une perception de village ou un bureau de poste qui ne puisse, en une circonstance donnée, devenir une nécessité politique pour la France: tant la mauvaise application d'une théorie raisonnable peut toucher à l'absurde! Comment M. Guizot, qui passe pour un esprit organisateur, n'a-t-il pas profité d'un moment si calme, si propice aux améliorations de détail, pour donner un étai de plus à l'avenir, un de ces étais moraux dont il devrait, mieux qu'un autre, apprécier l'importance? C'était une belle occasion pourtant pour réaliser dans nos institutions quelques-unes de ces maximes morales qui donnent quelquefois tant d'élévation à ses discours.

Une proposition plus importante encore, et qui n'a pas mieux réussi, quoiqu'elle ait obtenu un nombre d'adhésions bien plus grand qu'on ne pouvait s'y attendre, c'est celle de M. de Carné. Il demandait que, jusqu'à ce que la liberté de l'enseignement secondaire soit appliquée, l'examen pour le baccalauréat fût accessible à tous les jeunes gens, de quelque école qu'ils sortissent. Rien de plus juste; car puisqu'une nouvelle loi est reconnue nécessaire pour mettre le régime de l'instruction publique en France en harmonie avec les promesses de la Charte, c'est que ce régime est en désaccord avec la Charte; dès lors pourquoi forcer les familles à envoyer leurs enfants dans les colléges royaux ou communaux, sous peine de manquer leur vocation? La proposition de M. de Carné avait pour but de faire cesser cette injustice évidente, en attendant que cette

lacune de la législation universitaire fût comblée. A cette occasion, il a été dit des choses qui ont dû froisser vivement les chefs de l'Université. Des députés conservateurs ont sévèrement accusé sa direction morale, et déclaré que jamais ils ne lui confieraient leurs enfants. Aussi le *Journal des Débats* s'est-il pris d'une indignation passablement ridicule.

A propos de quelques railleries de M. Arago contre la condition d'un examen sur la philosophie d'Aristote ou de Platon, imposée à quiconque veut être pharmacien ou directeur de l'enregistrement, le *Journal des Débats* accusait M. Arago de conspirer avec toutes les sacristies contre la philosophie. « Ce serait un triste spectacle, dit-il, que de voir l'Académie des Sciences et la sacristie essayant d'étrangler la philosophie, en tenant chacune un bout du lacet... Galilée à genoux devant l'Inquisition et désavouant la vérité qu'il avait découverte dans les cieux a eu le droit de dire en se relevant : *Et pourtant elle tourne!* il a eu le droit de protester contre l'aveu que ses juges lui avaient arraché. Oui! mais Galilée était la victime de l'Inquisition, il n'en avait jamais été le complice. »

Remarquez bien que la philosophie, pour le *Journal des Débats*, c'est l'Université. Ainsi cette Université qui tient sous sa férule toutes les écoles, qui lève l'impôt sur l'enseignement du pays, qui ne permet pas à un citoyen français de placer ses enfants dans les carrières libérales s'il ne les a préalablement soumis à son influence, cette Université toute-puissante crie encore qu'on l'étrangle! C'est elle qui est la victime! Elle qui a les inspections, la surveillance, les examens, les programmes, les nominations; elle qui accorde les diplômes ou les refuse avec un plein pouvoir; elle ose encore accuser d'inquisition cette pauvre sacristie! Ce n'est ni noble ni spirituel.

« La philosophie, dit le *Journal des Débats*, c'est la liberté même de l'esprit humain avec ses *dangers* et avec ses avantages. C'est cet esprit d'examen qui *discute* et qui *contrôle* sans cesse *les règles et les pouvoirs établis;* c'est cet esprit de recherche qui dans les sciences exactes interroge la nature matérielle, et qui, dans les sciences morales et politiques, s'efforce de connaître les lois de l'homme et de la société. Voilà ce que c'est que la philosophie; voilà ce qui fait à la fois sa force et sa faiblesse; voilà ce qui fait son impérissable durée et l'élève au-dessus des ricanements de quelques élus d'arrondissement. »

Très-bien. Voilà donc ce que l'Université veut introduire dans l'enseignement à la place de la religion? Elle veut faire participer la jeunesse aux *dangers* comme aux avantages de sa philosophie; elle veut lui apprendre dès le collége à *discuter* et à *contrôler* sans cesse les *règles* et les *pouvoirs* établis! Mais ne sait-elle pas que l'éducation se fait par l'autorité, et non par la négation; qu'il faut croire avant de juger; que l'esprit critique, introduit trop tôt dans une jeune âme, la flétrit et la stérilise, et qu'un pareil système n'est propre qu'à étouffer dans le scepticisme l'intelligence nationale? Sans doute la philosophie joue dans le monde ce rôle d'analyse et de discussion qui vérifie, développe et applique les institutions et les idées; et c'est bien ainsi qu'on l'entendait autrefois, car on la faisait marcher à côté du dogme pour l'expliquer et le justifier; on faisait la part à la liberté près de l'autorité; on conservait cette concordance de la raison et de la foi sans laquelle l'une et l'autre tombent. Mais l'Université la détruit, cette concordance, en dépit de quelques vagues protestations de Christianisme, démenties par les ouvrages de ses chefs; on sait combien parmi ses professeurs il y en a qui affichent le mépris pour le symbole chrétien. Eh bien, c'est là un crime contre l'éducation nationale, et la philosophie même l'avouera.

Que disait, il y a quatorze ans, M. Cousin dans ses leçons de la Sorbonne? Il disait que la religion contient la vérité sous les symboles, et que la philosophie les explique; que la forme religieuse a été la première, et doit être la plus générale, la seule efficace sur les masses; que le nombre des philosophes au milieu des croyants fut presque nul d'abord, s'augmenta peu à peu, et restera toujours fort petit dans la proportion; que ce nombre sera d'un sur mille, d'un sur cent peut-être! Voilà, si notre mémoire est fidèle, ce que disait M. Cousin. Donc, selon lui-même, la foule ne saurait être philosophe; c'est une rare prérogative accordée par la nature et les circonstances. Et cependant aujourd'hui vous voulez que tout le monde le soit! que le barreau, l'administration, la médecine, tous les hommes à qui leur fortune permet l'instruction, ne forment plus qu'une vaste agrégation de philosophes! Mais s'il n'y en a qu'un sur cent qui soit digne de ce nom, qui puisse en recueillir les avantages, il y en aura donc quatre-vingt-dix-neuf qui seront des philosophes manqués, livrés sans force de résistance aux

dangers de la philosophie, à cette manie de *discuter* et de *contrôler sans cesse les règles et les* POUVOIRS ÉTABLIS, sans avoir l'aptitude nécessaire pour cela ! Certes, une telle éducation est dissolvante, dangereuse, contraire à la philosophie même ; et ce n'est pas sans raison que tant de familles réclament la liberté de s'en donner une autre !

Si les intérêts moraux sont si mal accueillis par le pouvoir et par la majorité, au moins aurons-nous satisfaction sur les intétérêts matériels? Voyons un peu : il s'offre justement un fait très-important qui pourra nous en faire juger.

La plus importante de nos lignes de chemins de fer semble enfin devoir être exécutée. La loi du 11 juin 1842 déterminait les directions du vaste réseau et les bases du concours de l'État, des localités et des Compagnies ; le ministre des travaux publics vient de présenter à la Chambre, sur ces bases, un projet relatif à la ligne de Paris à la frontière belge et aux ports qui avoisinent l'Angleterre. Les conditions les plus importantes du bail que le ministre propose de conclure avec la Compagnie concernent : 1° les tarifs ; 2° la durée de l'exploitation ; 3° le remboursement de la valeur du matériel.

Le tarif est certainement trop élevé : il est, par kilomètre et par voyageur, pour les voitures de 1re classe, de 9 centimes; pour les voitures de 2e classe de 6 centimes. La ligne du Nord réunit tous les avantages : de grandes villes riches et manufacturières, la population la plus pressée et la plus industrieuse de France, l'agriculture la plus variée et la plus féconde; à son extrémité trois ports de mer précieux à divers titres; au delà, l'Angleterre, nation voyageuse qui s'abat tous les ans par volées sur nos côtes, qui passe l'été sur nos routes, ou traverse notre pays pour courir au Rhin, à la Suisse, à l'Italie; nation qui ne sait pas rester chez elle, dont les ouvriers même viennent par cargaisons entières passer leur dimanche à Boulogne et à Calais, et avec qui les échanges se multiplieront de plus en plus par la suite; puis, par delà la frontière, la Belgique, peuple de même race, de mêmes sympathies, de même politique que nous, qui un jour s'identifiera complétement avec nous, dont les quatre millions d'habitants ne demandent qu'à entrer, dès à présent, en communauté de commerce avec nous ; au delà encore, l'Allemagne et la moitié de l'Europe. De tout temps les pays septentrionaux furent les plus peuplés de cette partie

du monde. Comme ils furent autrefois *l'officine des nations* barbares pour la conquête de l'empire romain, ils sont aujourd'hui le grand atelier industriel pour la conquête pacifique de la richesse. Par cette seule considération, la ligne du nord de la France n'est-elle pas la plus importante qui existe en aucun pays; par conséquent la plus productive, et celle dont les tarifs devraient, par mille raisons, être les plus abaissés?

Pour justifier son tarif, l'exposé des motifs du ministre s'appuie sur les éventualités fâcheuses qui sont plus à redouter pour les entreprises à grands capitaux que pour celles d'une faible importance. Cela est vrai en général; mais sous ce rapport les chemins de fer font exception par leur nature même. Plus un chemin est long, plus il est proportionnellement productif. Un tronçon ne sert qu'aux localités situées sur son parcours; de Paris à Pontoise son produit sera limité; mais, prolongé jusqu'à Lille, il éveillera partout la même excitation voyageuse, et le mouvement de chaque tronçon se multipliera du mouvement de tous les autres, avec lesquels il communique. Il n'y a donc pas moyen de calculer les produits d'une grande ligne d'après ceux d'un médiocre parcours. De même qu'une fabrication quelconque coûte davantage lorsque la force entière de la machine n'est pas utilisée, de même aussi les chemins de fer ne donneront la véritable mesure de leur puissance productive que lorsqu'ils fonctionneront dans leur complet développement; et plus ils approchent de ce terme, plus leurs bénéfices croissent. En un mot, dans une longue ligne comme celle de Paris à Calais, il y a deux éléments de recette : les transports d'une localité à l'autre, sur des distances de 40 kilomètres, par exemple, et les transports sur toute la longueur de la ligne, ou sur la plus grande partie de cette longueur. Ce dernier élément n'a pu encore être calculé, et il est d'une tout autre importance en France, pays unitaire et centralisé, où tout part de Paris et y vient, qu'en Angleterre et en Belgique où l'élément local est plus fort. Et que sera-ce donc dans une dixaine d'années, lorsque la puissance de ce chemin du Nord s'augmentera de la puissance des chemins de Lyon et de Bordeaux, lorsqu'il sera la grande voie par laquelle les deux zones de l'Europe continentale communiqueront entre elles, lorsqu'il reliera l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne avec la Suisse, l'Espagne, l'Italie; lorsqu'il sera la grande voie

de jonction entre la mer du Nord et la Méditerranée ; lorsque les échanges croissant avec la liberté du commerce, désormais acceptée en principe, en auront fait l'instrument d'un transit immense des productions du Nord et de celles du Midi? Vingt ans de paix encore, et le réseau européen sera terminé ; or, si nous n'avons, pour calculer la circulation qui aura lieu en ce temps-là, que des données imparfaites, au moins est-il dans la nature des choses que ce calcul doit s'établir sur une progression rapide, comme s'il s'agissait d'une force accélératrice qui aura sans doute sa limite, mais qui n'en est encore aujourd'hui qu'à son premier et presque insensible moment de vitesse.

L'exposé de M. Teste ne tient aucun compte de ces considérations. Il s'agit d'une concession de longue durée, et il la traite d'après les faits d'aujourd'hui, comme si l'exécution même de l'entreprise n'introduisait pas chaque jour des faits nouveaux, des modifications énormes à l'état de choses sur lequel on s'appuie ! S'il parle de l'importance évidente de cette ligne du Nord, c'est en passant et avec des restrictions aussi vagues que l'affirmation. « Le mouvement des voyageurs et des marchandises y sera probablement très-important, dit-il, mais cependant il offre sur son parcours des parties qui doivent être peu productives. » Voilà tout. En vérité, c'est plaider très-bien pour l'intérêt de la Compagnie. On ne parle que de parties, on ne dit rien de l'ensemble, comme si un chemin de fer n'était pas essentiellement une œuvre d'ensemble, qui n'existe, n'est utile, ne peut réussir que par l'ensemble. On parle de parties peu productives, on ne dit rien de certaines parties qui produiront beaucoup. Il y a dans le département du Nord tel chef-lieu de canton qui envoie tous les jours quatre diligences à Lille ; le nombre des voyageurs est assez considérable pour qu'on puisse leur faire parcourir 32 kilomètres pour 1 franc, ce qui revient à environ 3 centimes par kilomètre, tandis que le chemin de fer leur demandera 6 ou 9 centimes ! Il ne faudra pas aller dire aux gens de ce pays-là que le chemin de fer transporte avec économie ! De Paris à Lille, le transport par chemin de fer coûtera, à peu de chose près, autant que par les diligences Laffitte et Caillard ! Et cependant la Compagnie, gratifiée d'un tel tarif, n'aura pas construit le chemin à ses frais ; elle n'aura point acquis les terrains, ni payé les terrassements et les ouvrages d'art ; elle n'est chargée que des rails, du ma-

tériel circulant, des clôtures et de quelques accessoires! Quel tarif la Compagnie demanderait-elle si elle faisait tout? Et que sera-ce quand on aura affaire, non plus aux localités populeuses et industrielles de la Flandre, où des communes rurales ont trois mille habitants sur une lieue carrée, où le seul arrondissement d'Hazebrouck, quoique essentiellement agricole, comprend cinq villes de cinq à dix mille âmes, mais à ces pays du centre et du Midi qui, comparativement, sont presque des solitudes? Certainement il y a quelque grand vice là-dedans.

Voyons maintenant la durée de la concession, qui est de quarante ans. La Compagnie en avait d'abord demandé cinquante; mais, « à l'époque où nous vivons, dit le ministre, l'on ne pourrait, sans les plus graves inconvénients pour le commerce et l'industrie, aliéner pour cinquante années la jouissance d'un chemin de fer qui doit mettre en communication Paris et Londres, Paris et Bruxelles. » Mais dans le laps de quarante années que vous accordez au lieu de cinquante, ces mêmes inconvénients ne peuvent-ils pas se produire? Rabattre dix ans, c'est-à-dire un cinquième, d'une demande qui pourrait être si funeste à l'industrie, est-ce assez? En quarante ans, les conditions industrielles du pays, à cause des chemins de fer eux-mêmes, seront en grande partie changées. Peut-être avant ce terme ce mode de transport aura-t-il remplacé même les canaux, quoiqu'il soit plus coûteux, en vertu de ce principe commercial, que le temps c'est de l'argent : *Time is money,* et parce que l'économie du temps, dans cette vaste et rapide complication d'échanges qui se croisera d'un bout de l'Europe à l'autre, fera plus que compenser l'économie de l'argent. Et si les tarifs belges et autres restent considérablement inférieurs aux nôtres, quel désavantage pour notre industrie! quel obstacle au commerce extérieur! Nos produits reviendront plus cher que partout; et de même qu'aujourd'hui nos forges et nos mines de charbon se fondent, pour obtenir une protection onéreuse au pays, sur l'imperfection de nos voies navigables qui ne leur permettent pas de livrer leurs produits aux mêmes prix que les étrangers, de même alors toutes nos industries, exposées à la concurrence étrangère, pousseront la même plainte; le tarif exagéré grèvera la fabrication comme un impôt trop lourd, et maintiendra notre état d'infériorité dans le monde commercial.

Une concession de quarante années exposerait donc l'ave-

nir; d'un autre côté, elle procurerait à la Compagnie des bénéfices excessifs. D'après les calculs de M. Stephenson sur le produit probable de la ligne du Nord, calculs basés, remarquons-le bien, sur le mouvement *actuel* des voyageurs et des marchandises dans cette partie de la France, ce produit s'élèverait, déduction faite des frais de transport et d'entretien, à un peu plus de 10 millions. Ainsi pour une dépense évaluée par la Compagnie elle-même à 60 millions, elle recevrait 10 millions annuellement. En amortissant 1 million 1/2 chaque année, elle aurait remboursé son capital au bout des quarante ans; resterait par an 8 millions 1/2 de bénéfice. Mais cette évaluation ne repose que sur la statistique du mouvement commercial actuel : or l'effet des chemins de fer, c'est de quintupler, quelquefois de décupler ce mouvement; et comme il s'agit ici d'une ligne de premier ordre, de la plus importante du monde peut-être, à cause de sa position entre les nations les plus florissantes du globe par leur richesse, et les plus diverses par la nature de leurs produits, entre deux mers sillonnées par des flottes marchandes, entre la zone froide et la zone chaude, entre l'Europe industrielle et l'Europe agricole, qui ont presque tout à échanger entre elles; comme il s'agit, dis-je, de cette ligne, la progression déjà constatée ailleurs ne saurait même plus suffire; et les éventualités d'un bénéfice énorme, après l'achèvement des principales lignes européennes, sont telles que le gouvernement ne saurait sans témérité se dispenser de stipuler qu'il en reviendra une part au pays, soit par partage, soit plutôt par abaissement progressif du tarif, lorsque les bénéfices auraient atteint une certaine limite.

Ce n'est pas tout. A l'expiration du bail, l'État, pour rentrer en jouissance, devra rembourser à la Compagnie la valeur de la voie de fer, du matériel d'exploitation et des approvisionnement de tout genre destinés au service. Ainsi la Compagnie, à proprement parler, ne *donne* rien; elle fait une simple *avance* remboursable après l'exploitation; c'est l'État qui, en définitive, paye tout; c'est la Compagnie qui, pendant quarante ans, reçoit tout. La Compagnie ne subit que les frais d'entretien, de transport et d'administration, et elle touche l'universalité de la recette comme si elle avait payé de sa bourse tous ces prodigieux ouvrages qu'on lui livre tout faits. Il n'est pas nécessaire d'insister sur cette dernière condition pour en faire ressortir l'exces-

sive prodigalité. Déjà, sans cette dernière faveur, ses bénéfices se présentaient sous une assez belle apparence; ce n'est qu'une quarantaine de millions qu'on lui octroie par-dessus le marché! Hélas, ne sera-t-on pas tenté, à cette vue, de jeter un coup d'œil rétrospectif sur la féodalité chevaleresque d'autrefois, et de comparer ses priviléges avec ceux de la féodalité financière d'aujourd'hui? Elle avait des priviléges, celle-là, c'est bien vrai: un banc dans l'église du village, un tabouret à la cour, une petite chambre à Versailles, et le droit de conduire son régiment à la bataille; mais les priviléges de la féodalité nouvelle, pour être en chiffres, n'en sont ni moins évidents ni plus utiles au pays. Il ne faudrait pourtant pas aller trop loin dans cette voie-là.

REVUE SCIENTIFIQUE.

SCIENCES PHYSIQUES. — SCIENCES PHYSIOLOGIQUES.

De la Comète de 1843.

Tout le monde s'est beaucoup préoccupé et continue encore à s'occuper de la nouvelle comète. Les savants de divers pays se sont mis en frais de conjectures et d'observations pour fixer la date de son apparition, pour en signaler la marche, pour la rattacher à l'ensemble des comètes successives, pour en mesurer l'orbite. Le public, au contraire, s'est très-peu inquiété des questions astronomiques soulevées par le nouvel astre; mais il s'est livré à mille suppositions plus ou moins gratuites sur son influence présumée et sur l'état de l'air vraiment extraordinaire de cette année. Les savants, qui ont le parti-pris de nier les rapports admis par une opinion populaire entre les phénomènes météorologiques et les astres assez rapprochés de nous, se raillent du rôle attribué à la comète actuelle dans l'élévation insolite de la température; d'autres, moins incrédules, adoptent à cet égard un système conforme à l'opinion des masses, sans tomber, bien entendu, dans les exagérations ridicules engendrées par leur ignorance et par leurs préjugés; une troisième catégorie enfin reste en suspens en présence de faits d'accord avec cette correspondance, combattus par d'autres faits contraires. Que penser, d'après le sentiment du plus grand nombre des observateurs, de la nature de la comète présente, de ses effets et de son influence? Telle est la difficulté que nous allons essayer de résoudre.

C'est le 17 mars seulement que ce météore lumineux a été aperçu, pour la première fois, à Paris, par les astronomes de l'Observatoire, et qu'il a été constaté, sous la forme d'une traînée lumineuse, à Brest, à Tours, à Sens, à La Ferté-sous-Jouarre, à Reims, à Salins, à Marcillac, dans le département de l'Allier, à Neuchâtel en Suisse, etc. Cependant il est hors de doute aujourd'hui que la comète dont il s'agit a été vue avant cette époque, soit qu'elle ait échappé aux astronomes de l'Observatoire, soit que la nébulosité des points de l'horizon où l'astre se montrait l'ait dérobé aux recherches des observateurs. La date la plus reculée de son apparition chez nous ne paraît pas remonter au delà du 10 mars au soir; c'est M. l'ingénieur des ponts et chaussées de Bergerac, dans le département de la Gironde, qui en a reconnu la queue dans cette ville à cette date. Depuis, elle a été signalée à diverses époques sur plusieurs points de la France et de l'Europe.

Tout le monde convient qu'elle a une étendue et une forme extraordinaires. Le 17, à Paris, la longueur de sa queue égalait 43°; sa largeur ne paraissait pas dépasser 1°,2. Elle offrait une légère courbure, et sa convexité était tournée vers le nord. Tout extraordinaire qu'elle est, la queue de la comète de 1843 n'est pour-

tant pas la plus longue ni la plus singulière. Voici un relevé des dimensions angulaires et absolues de diverses queues de comètes : il fait voir en quoi celle de la comète actuelle diffère de la queue de plusieurs autres. La longueur de la queue de la comète de 1811, si remarquable par son éclat, mesurait 23° ; la comète de 1744 avait six queues chacune de 30 à 40° ; ces six queues embrassaient une largeur totale de 44°. La queue de la comète de 1689 égalait 68° ; celle des comètes de 1680, 1769 et 1618, beaucoup plus longue encore, atteignait 90, 97 et 104°. Conformément à une observation déjà faite en 1531, observation très-souvent confirmée depuis, la queue de la comète de 1843 était dirigée vers le soleil.

La queue de cette comète n'est pas seulement remarquable par son étendue angulaire ; elle a en outre une forme déliée, et un éclat uniforme dans toute sa largeur ; peut-être même y a-t-il un maximum d'intensité dans le centre, tandis que d'ordinaire la queue des anciennes comètes s'était montrée presque noire au centre et assez brillante sur les bords.

Maintenant la comète actuelle a-t-elle été jadis observée ? Il n'y a qu'un moyen de le décider : il consiste à rechercher si la courbe suivant laquelle l'astre se meut en 1843 est à très-peu près identique avec l'orbite d'une des cent quarante comètes qui figurent dans le Catalogue astronomique. Jusqu'ici, comme M. Arago en a fait la remarque, un des termes de comparaison manquait : les deux observations du noyau, faites à Paris dans le mois de mars, ne suffisaient pas pour déterminer la forme et la position de la courbe parabolique que la comète décrit, et jusqu'ici l'état du ciel n'a pas permis la troisième observation indispensable. A défaut de considérations vraiment scientifiques, il a fallu recourir à de simples conjectures, et c'est le parti que M. Arago a pris. Or, en 1688, dans le mois de mars, Cassini a vu, à Bologne, immédiatement après le crépuscule, une traînée de lumière dont toutes les circonstances concordent parfaitement avec la forme et la marche de la queue de la comète de 1843. En 1702, le 2 mars, Maraldi vit à Rome une longue trace de lumière semblable à une queue de comète qui sortait du crépuscule. Maraldi s'aperçut que cette lumière de 1702 se voyait vers la même région du ciel que celle de Cassini, sur les mêmes constellations, près des mêmes étoiles fixes, avec la même longueur et la même forme. En comparant une observation de cette même lumière, faite à Bologne, par Manfredi, le 26 février 1702, à l'unique observation de Maraldi, Cassini en conclut que, selon toute apparence, le phénomène de 1702 était le même que celui qu'il avait observé l'an 1668, c'est-à-dire trente-quatre ans auparavant. En outre, déjà en 1668 Cassini avait comparé la traînée lumineuse de cette année au phénomène qui, d'après Aristote, fit son apparition à l'époque où Aristée était archonte à Athènes. On le prit alors pour une comète dont la tête se trouvait cachée sous l'horizon, Le phénomène parut à l'occident équinoxial en un temps de gelée. A cause de sa longueur on l'appela poutre ou sentier ; il avait son mouvement dirigé vers l'orient. Cassini constate la parfaite analogie de sa traînée lumineuse avec cette description. Quant à la date de l'apparition du phénomène mentionné par Aristote, le même astronome la rapporte à l'année 373 avant notre ère. Entre cette année et 1668 il compte 2040 ans, nombre qui, divisé par 60, donne pour quotient 34 ans, c'est-à-dire la période comprise entre les apparitions de 1668 et de 1702. M. Edward Cooper s'est cru autorisé à présenter la comète de 1843 comme une réapparition de celle d'Aristote, de Cassini et de Maraldi.

Nous avons dit plus haut que l'Observatoire de Paris n'avait pu se procurer jusqu'ici que deux des trois positions indispensables du noyau de la comète actuelle pour en calculer l'orbite parabolique. M. Plantamour, directeur de l'Observatoire de Genève, favorisé par un plus beau ciel, ayant pu obtenir le troisième élément, s'est empressé de calculer cette orbite. Il résulte de ses calculs que l'orbite de la comète de 1843 est remarquable par l'excessive petitesse de la distance périhélie; qu'elle est plus petite que celle de toutes les comètes connues, même que celle de 1680. La comète de 1843 a dû ainsi passer à une très-petite distance de la surface du soleil, et pour ainsi dire raser la surface de cet astre. La distance périhélie de cette comète, trouvée par M. Plantamour, ne s'accorde pas avec celle qui a été trouvée depuis par les astronomes de l'Observatoire de Paris. Celle fournie par les observations de Paris est notablement supérieure à celle fournie par M. Plantamour, ce qui écarte toute idée de pénétration de l'astre dans la matière lumineuse du soleil.

Les anciens observateurs ne doutaient pas du rapport des comètes avec les grands phénomènes météorologiques. A l'époque où la comète d'Aristote se montra, il y eut des inondations et des tremblements de terre qui renversèrent de fond en comble les deux villes d'Helice et de Bure, en Achaïe. Ainsi, en 1843, la réapparition de cette comète semblerait avoir quelque liaison avec les terribles inondations observées en France, et l'affreux tremblement de terre de la Guadeloupe. On se souvient de la longueur et de l'excès de la chaleur de l'été pendant le cours de la comète de 1811. Toutefois la plupart des savants actuels repoussent l'espèce de solidarité établie par les anciens entre l'apparition des comètes et les commotions extraordinaires du monde physique. Beaucoup de faits tendent réellement à l'infirmer; et, pour n'en citer qu'un seul, en admettant d'ailleurs que la comète de 1843 ne soit que la comète d'Aristote, et celle de Cassini et de Maraldi, il suffit de remarquer que les années 1668 et 1702, où cette même comète se serait montrée, ne paraissent avoir présenté ni inondations, ni tremblements de terre, ni rien en un mot qui justifie les appréhensions des anciens observateurs de comètes.

De la fréquence de la phthisie pulmonaire dans différents climats, par M. Casimir Broussais.

Il y a déjà quelques années que l'administration avait songé à utiliser nos possessions africaines pour y envoyer les militaires menacés ou atteints de phthisie pulmonaire. Dans le but de s'éclairer sur les avantages et le mode d'exécution de ce projet, elle demanda à l'Académie de Médecine son opinion touchant l'influence relative du climat de l'Algérie dans les affections chroniques de la poitrine; mais par malheur le rapporteur chargé de lui répondre, trop persuadé que, jusqu'à l'heure de la publication de ses travaux, la science n'a pas fait le moindre progrès, s'empressa de déclarer qu'il n'y avait, sur la question de l'influence des pays chauds, que des idées confuses et des opinions controversées, et il conseilla en conséquence d'ajourner l'exécution de l'établissement projeté jusqu'à un plus ample informé. Cependant la science de tous les siècles et de tous les pays est en possession d'une masse imposante de faits bien constatés, d'après lesquels il est hors de doute que les affections de poitrine sont non-seulement beaucoup plus rares sous les climats voisins de l'équateur que sous les climats de l'Europe, mais que celles de ces affections qui ont pris un développe-

ment formidable dans les derniers climats, s'amendent souvent, s'arrêtent ou rétrogradent lorsqu'on peut transporter assez tôt les malades dans des régions plus chaudes. Toutefois l'administration ne s'est pas endormie, il faut le reconnaître, après la réponse dilatoire de l'Académie de Médecine. Elle chargea officiellement les officiers de santé sous sa dépendance de la tenir à cet égard au courant de leurs observations journalières. C'est le résultat de ces nouvelles observations, recueillies en Algérie, et combinées avec les observations analogues rassemblées dans d'autres climats chauds, soit par nos compatriotes, soit par des étrangers, que M. Casimir Broussais a reproduit dernièrement dans une courte note pour aider à résoudre la question d'hygiène publique proposée par le ministre. Voici l'analyse succincte des documents intéressants dus à M. Broussais.

Ces documents sont relatifs à l'Inde, aux Antilles, à Cayenne, au Sénégal, à l'Algérie, à l'Italie; les plus remarquables ont été recueillis dans les Antilles et en Algérie. Ceux fournis par les Antilles embrassent une série de vingt ans, et ils concernent les troupes anglaises. D'après ces documents, sur 306,471 malades de l'armée anglaise, en garnison dans les différentes îles, il y a eu, durant les vingt dernières années, 2,390 phthisiques, c'est-à-dire 1 sur 128 malades, et, sur 15,433 morts, 1,402 par phthisie pulmonaire, c'est-à-dire 1 sur 11. En France, la proportion de cette phthisie est de 1 mort sur 5. Mais l'auteur du rapport de la statistique des Antilles distingue avec raison, parmi les phthisiques de ce climat, les sujets de race blanche des sujets de race noire. Chez les blancs on compte aux Antilles 1 phthisique pour 153 malades, et 1 mort de phthisie sur 14 décès; chez les noirs, au contraire, il ne trouve pas moins de 1 phthisique sur 66 malades, et 1 mort de phthisie sur 4 décès : proportion presque double chez les noirs pour le nombre des phthisies pulmonaires, et près de quatre fois moindre pour le nombre des phthisiques morts parmi les blancs. Cette inégalité montre que les nègres transportés des côtes brûlantes de la Guinée dans les Antilles, à proximité des tropiques, courent plus de risque de la part de la phthisie pulmonaire que les Européens arrivant dans le même climat au sortir du climat froid et brumeux de l'Angleterre. C'est encore une preuve de l'influence bienfaisante des régions chaudes sur la phthisie pulmonaire. Arrivons aux renseignements fournis par l'Algérie.

Le relevé des malades au service, observés soigneusement en 1841, dans toute l'étendue de nos possessions, égale 40,341, sur lesquels on n'a compté que 62 phthisiques; c'est le rapport de 1 sur 650 malades. En outre, le même relevé ne fournit que 1 mort de phthisie pulmonaire pour 102 décès. Quelle différence entre ces résultats et ceux obtenus en France dans l'armée! Ici, suivant M. Benoiston de Châteauneuf, il n'y a pas moins de 1 mort de phthisie pulmonaire pour 5 décès. Cet ensemble de chiffres plaide hautement en faveur des climats chauds, et spécialement en faveur du climat de l'Algérie, soit pour prévenir, soit pour enrayer, soit pour guérir la phthisie pulmonaire.

Le Gérant, V.-A. WAILLE.

PARIS. — IMPRIMERIE D'A. RENÉ ET Ce,
rue de Seine, 32.

DE L'ESCLAVAGE

DANS LES COLONIES FRANÇAISES.

Le récent désastre de la Guadeloupe a fait éclater les sympathies profondes qui unissent la France avec ses colonies. Dès la première nouvelle, tous les cœurs se sont émus comme à l'annonce d'un malheur de famille, toutes les mains se sont ouvertes pour offrir leur tribut à cette grande et courageuse infortune. Dieu aidant, les dommages matériels se pourront réparer. La Pointe-à-Pitre conserve l'instrument premier de sa prospérité : un port vaste, sûr, familier au commerce. Avant que les navires en aient désappris la route, l'énergie d'une industrieuse population, secondée par la métropole, aura relevé de ses ruines la cité qui était l'orgueil des Antilles françaises. Les sommes expédiées de France, sans jamais égaler la valeur intrinsèque de ce qui a péri, rétabliront sur la place une circulation de numéraire plus active et plus abondante peut-être qu'elle ne l'était avant le sinistre. Le coup terrible du 8 mars n'est qu'une de ces blessures accidentelles auxquelles survivent les corps sains et robustes, et qui semblent même, après les langueurs premières de la convalescence, stimuler en eux l'énergie des forces vitales.

Un autre mal, moins apparent, plus dangereux, mine nos colonies. C'est la gêne, l'inquiétude, la stagnation où les retient le perpétuel ajournement des questions les plus décisives pour leur existence commerciale. Question des sucres, question de l'expropriation forcée, question de l'affranchissement des noirs, ces trois grands intérêts, qui se touchent en plus d'un point, et dont le dernier domine tout l'avenir colonial, depuis dix ans demeurent irrésolus ou livrés au provisoire.

Qu'entreprendre, cependant, et sur quoi faire fonds, lorsque l'instrument même du travail vacille aux mains des planteurs, lorsque l'ancien système industriel et agricole est menacé dans sa base, sans que l'on connaisse ni l'époque, ni les conditions de l'organisation future? Incertitude mortelle au crédit, exclusive de toute amélioration! Situation précaire et fausse qui interdit les prévisions et les œuvres de longue haleine, éloigne les capitaux, déprécie les propriétés!

Les ressources et l'activité que les colons auraient employées à conjurer les inconvénients d'une transformation décrétée à l'avance, ils les usent en luttes désespérées contre le courant général des idées modernes, contre un principe officiellement reconnu, contre une nécessité morale. Leur répugnance se conçoit; mais que gagnent-ils réellement à ces délais pleins d'anxiété, sinon d'aggraver la crise par sa durée? Leur propre salut demande qu'un acte législatif, tranchant enfin toute indécision, assigne un terme à la servitude des noirs et détermine les conditions du rachat; à moins que la France et son gouvernement n'aiment mieux proclamer, en l'an de grâce 1843, l'inviolabilité de l'esclavage, l'inébranlable résolution de le maintenir à tout jamais...

Probablement la session prochaine ne s'écoulera pas sans que le problème se dénoue. Le rapport qui vient d'être publié par M. le duc de Broglie au nom de la commission instituée pour préparer les réformes coloniales, ne peut manquer d'attirer vivement sur ce sujet l'attention de la presse et des Chambres. L'heure a semblé opportune pour le traiter dans *le Correspondant*.

L'émancipation des noirs a été l'une des questions les plus populaires agitées dans la Grande-Bretagne. Dès l'an 1780, Clarkson fondait, à Londres, la Société africaine pour l'abolition de la traite; le 28 août 1833, un acte législatif mettait fin à l'esclavage dans les colonies anglaises : durant tout cet intervalle d'un demi-siècle, une faveur croissante avait secondé les efforts tentés par quelques hommes généreux pour faire disparaître ce que Sheridan appelait « le grand crime des nations chrétiennes. » Influences religieuses, patronage des plus nobles talents, adresses dont les signataires se comptaient par centai-

nes de mille, cotisations volontaires de souscripteurs empressés à alléger le fardeau de l'indemnité officielle, tout avait conspiré contre les répugnances longtemps manifestées par la Chambre des lords.

En France, cette même cause n'éveille qu'un intérêt médiocre, réservé, auquel les masses restent à peu près étrangères. Contraste inattendu, qui dément les caractères et renverse les rôles! La nation qui donne le plus à l'autorité de la coutume, et qui est aussi la mieux défendue par son tempérament comme par ses habitudes contre les entraînements d'une folle générosité, se passionne pour une amélioration morale, pour une idée novatrice dont le triomphe va compromettre peut-être ses colonies et ajouter 500 millions à l'énormité de sa dette publique..... Cet autre peuple, au contraire, si hardi contre les vieux faits, si prompt aux réformes, si facile aux sympathies libérales, laisse en suspens une question qui contient la liberté de deux cent soixante mille hommes : il ne la fait guère intervenir dans ses débats que comme un accessoire au procès engagé entre la canne et la betterave : ses défiances, souvent épargnées à de coupables innovations, menaceraient qui presserait trop vivement l'abolition d'un régime dont l'esclavage est la pierre angulaire..... Comment s'expliquer cette froideur?

Elle tient d'abord à la position méditerranée de Paris, ce vaste atelier où s'élaborent les opinions de la France. Paris n'est pas, comme Londres, en relation directe, journalière, avec les colonies à esclaves. Il ne les voit que par échappées, et avec les yeux du Havre, de Bordeaux, de Nantes. Or nos ports de mer, voués exclusivement au négoce, et créanciers des colons, s'accoutument à ne considérer dans le nègre que l'instrument de la production coloniale; tout ce qui peut entraver la régularité de son jeu leur devient plus que suspect.

En second lieu, la cause de l'émancipation reçoit peu de secours, parmi nous, de l'esprit religieux, qui a été le grand mobile en Angleterre. Non pas qu'il faille accuser la France d'être rebelle aux inspirations de la charité chrétienne; ce serait mentir aux faits de chaque jour : ni que le protestantisme puisse revendiquer le privilége exclusif des inclinations libérales. Tandis que les diverses communions qui se partagent l'Angleterre et l'Écosse plaçaient les noirs sous l'invocation de la fraternité évangélique, la pauvre et catholique Irlande se souvenait que

la croix du Rédempteur est le lien commun de toutes les infortunes; elle suspendait le récit de ses propres misères pour adresser, par la grande voix d'O'Connell, un cri de sympathie et d'espoir à l'esclave des rives lointaines. Et n'est-ce pas du siége de saint Pierre que sont descendues récemment les plus solennelles paroles d'improbation contre le trafic d'hommes à l'aide duquel se recrutent encore plusieurs ateliers coloniaux? Si le clergé français est resté muet, c'est que la politique lui a paru, sans doute, trop vivement engagée dans le débat pour ne pas condamner son zèle au silence. D'une autre part, dans un pays accoutumé à la hiérarchie catholique, et où une ligne de démarcation profonde sépare le monde de l'Église, on goûterait médiocrement les prédications du simple fidèle qui prendrait l'initiative et la parole au nom du Christ.

Les hommes dévoués aux principes d'ordre ne sont d'ailleurs que trop fortement prémunis par les souvenirs du passé contre l'intempérance du zèle en pareille matière. La République proclama la liberté immédiate et absolue des noirs : on sait quels résultats produisit le décret du 16 pluviose an II. C'était une bombe chargée de toutes les passions orageuses de l'époque, et lancée à l'improviste au milieu de la société coloniale. Elle mit le feu à Saint-Domingue, ruina la Guyane et la Guadeloupe, détacha de la métropole Bourbon et l'île de France, dont les colons se maintinrent sous un gouvernement local et indépendant jusqu'à la paix d'Amiens. L'ordre renaissait à peine dans la mère-patrie, qu'une loi réactionnaire de 1802 rétablit l'esclavage colonial dans sa primitive rigueur. Aujourd'hui encore la race africaine expie l'insuccès de cette première tentative, par les défiances inhérentes, chez les esprits timides, à une cause qu'inaugurèrent de tels désastres.

Ces faits ne prouvent rien, cependant, ni contre la convenance, ni contre la possibilité d'un affranchissement régulier; ils n'accusent que le malheur des temps et l'imprévoyance du législateur. Les forces et les ressources de la France étaient absorbées par la guerre continentale; les flottes anglaises dominaient la mer et convoitaient nos colonies, dont une, la Martinique, finit par tomber en leur pouvoir. C'est ce moment que choisit la République pour renverser les coutumes et heurter les idées coloniales; elle décrète une émancipation que rien n'avait fait pressentir, qu'aucune mesure préparatoire n'avait an-

noncée ; elle lâche le frein à une population servile dont une grande partie se composait de nègres de traite, récemment débarqués, et qui n'avaient eu le temps de puiser dans leur nouvelle condition d'autre sentiment que la haine des blancs ; enfin elle multiplie, comme à plaisir, les difficultés et les périls, par le mauvais choix de ses agents, par leurs prédications démagogiques, par la désorganisation de tous les pouvoirs locaux. Comment le châtiment aurait-il manqué à tant d'imprudences accumulées ? Mais qui ne voit aussi qu'une expérience aussi follement conduite ne préjuge rien contre une transformation ménagée depuis 1830 par l'abolition de la traite, depuis longtemps espérée par les esclaves de nos colonies, et qui serait accomplie, en pleine paix, par un pouvoir assez fort pour imposer à tous sa modération ? Nous aurons occasion, durant le cours de ce travail, de faire connaître les résultats produits par l'émancipation dans les colonies anglaises : ils sont de nature à calmer les alarmes provoquées par ces lointains souvenirs de notre histoire coloniale, et à rassurer les intérêts qui combattent les propensions naturelles de la France.

Une dernière cause, peut-être la plus active de toutes, quoiqu'elle ne supporte pas un instant l'examen, tient les esprits en défiance contre une mesure qui touche à la prospérité de notre commerce maritime. Des abus commis dans l'exercice du droit de visite ont alarmé les susceptibilités nationales : de là rejaillit une certaine défaveur contre un affranchissement que patronnent les exemples et les conseils de l'Angleterre. Cette défaveur était plutôt instinctive que réfléchie, mais de profonds penseurs se sont chargés de la légitimer. Ils ont imaginé que la *perfide Albion* affranchissait huit cent mille esclaves, grevait son budget de 500 millions, sacrifiait de gaîté de cœur ses possessions américaines, dévouait au pillage et au massacre quatre-vingt mille colons anglais, à cette seule fin que la France, par l'exemple alléchée, ruinât aussi ses Antilles en y désorganisant les ateliers. « Alors, disent-ils, l'Angleterre, qui maintient l'esclavage dans les Indes-Orientales, pourra y développer, sur une vaste échelle, la culture de la canne, désormais impossible dans les colonies françaises, et monopoliser à son profit la production et le commerce du sucre. » Ces ingénieux politiques comptent sans doute que le cabinet de Saint-James, après avoir dupé la France au prix de si énormes sacrifices, la trouvera une se-

conde fois assez obligeante et assez naïve pour s'interdire la betterave.....

Ces prétendues machinations du gouvernement anglais, cet artifice d'une philanthropie incendiaire, ces calculs étranges qui consisteraient à dévaster un domaine magnifique et en plein rapport, dans l'espoir, plus que douteux, d'augmenter la valeur d'une autre propriété, se concilient malaisément avec les procès-verbaux des séances du parlement britannique. On y voit, en effet, que les hommes d'État dont nos Machiavels déjouent les noires préméditations n'ont cédé que de guerre lasse au mouvement populaire et religieux qui leur imposait l'affranchissement des noirs. Une Société libre pour l'abolition de la traite s'était formée à Londres, nous l'avons dit, dès l'année 1790. En 1792, son projet, appuyé par l'éloquence de Wilberforce, fut accueilli favorablement par les Communes; mais la Chambre haute le repoussa jusqu'en 1805. Dans la session de 1833, où fut discutée l'émancipation, le duc de Wellington et la plupart des hommes éminents du Parlement insistèrent sur l'immense gravité d'une mesure qui mettait en question l'avenir des Indes-Occidentales, d'où l'Angleterre tirait un revenu annuel de 300 millions, et par laquelle les forces navales du royaume se trouveraient amoindries. « Le temps est passé, répondit le ministre des colonies, où le Parlement pouvait délibérer sur le maintien de l'esclavage. Le vœu unanime du peuple anglais ne nous laisse plus qu'un seul point à discuter : Quel est le mode d'émancipation le plus convenable? » Ce fut donc le cri échappé à la conscience de tout un peuple qui emporta le vote. Obéissaient-elles à je ne sais quels absurdes et monstrueux calculs, ces mères de famille, ces femmes de la Grande-Bretagne qui présentaient aux Chambres une pétition couverte de cent quatre-vingt-sept mille signatures, pour demander l'abolition de l'esclavage? Lorsque les ministres de toutes les communions chrétiennes invoquaient pour la même fin le Christ et son Évangile, était-ce avec l'arrière-pensée de précipiter les Antilles anglaises dans un sanglant naufrage où s'abîmeraient à leur tour la Martinique et la Guadeloupe?

Les susceptibilités du patriotisme ne justifient ni l'aveuglement, ni la calomnie. Sachons le reconnaître : l'émancipation de la race africaine a été déterminée en Angleterre par un noble et religieux mouvement des esprits. Les hommes d'Etat se sont

longtemps roidis contre le courant de l'opinion, et, quand le flot vainqueur a été sur le point de les renverser, ils ont amorti sa fougue par d'immenses concessions. Qu'importent en tout ceci les griefs de notre marine marchande contre les croiseurs anglais ? En tirer argument contre l'abolition de l'esclavage, c'est compter outre mesure sur cette irritabilité qui trouble le jugement et offusque la raison. Le jour où tout placement serait interdit à la denrée humaine, plus de négriers ; partant, plus de motif ni de prétexte aux visites vexatoires, aux séquestrations arbitraires de navires.

L'esprit dégagé, par ces réflexions préliminaires, de toute défiance irréfléchie contre l'émancipation, et après avoir protesté contre tout soupçon de traîtresse connivence avec *Pitt et Cobourg*, abordons maintenant le fait même de l'esclavage. Aux érudits le soin de rechercher son origine, aux philosophes celui de discuter sa légitimité : nous nous bornerons ici à l'étudier dans la pratique contemporaine, tel que le présentent les lois et les mœurs de nos colonies, puis à rechercher (ce sera le but d'un second article) quels seraient les moyens les moins défectueux d'opérer l'affranchissement.

Le premier et peut-être, aux yeux du chrétien, le plus grand tort de l'esclavage est de mettre un obstacle presque invincible à la formation de la famille légitime parmi les noirs.

La presque universalité des unions entre esclaves demeure étrangère à la sainteté du lien conjugal. Des habitations de deux, de trois cents noirs, ne comptent pas un seul couple légitime. Il résulte des statistiques officielles, publiées en 1837 par le ministère de la marine, que le nombre des esclaves mariés était alors, à la Martinique, de 1 sur 5577, et à la Guadeloupe, de 1 sur 6880 ! L'exécution de l'ordonnance royale du 5 janvier 1840, qui prescrivait un ensemble de mesures destinées à activer le progrès moral et intellectuel de la population servile, n'a été qu'un insuffisant remède contre ce désordre social. Parcourons, en effet, le compte-rendu des observations recueillies par les magistrats de nos diverses colonies durant le cours des années 1840-41 (1) : nous les verrons déplorer

(1) EXPOSÉ SOMMAIRE des résultats produits par l'*exécution de l'ordonnance royale du*

unanimement la rareté des mariages parmi les noirs ; tous sont d'accord sur le fait, quoiqu'ils varient dans l'appréciation des causes.

Martinique. — « Les esclaves n'ont aucune propension pour les unions légitimes. Quant aux maîtres, la plupart se montrent fort indifférents sur ce point, et quelques-uns même s'opposent à ce que leurs esclaves se marient. La répugnance des noirs s'explique : ils n'ont pas le même intérêt que les paysans à se marier ; la bâtardise n'est pas une honte parmi eux ; l'aide, le concours des enfants dans les travaux de la terre, qui font la richesse des paysans, sont loin d'être aussi nécessaires aux nègres ; la protection du maître les met à l'abri du besoin. Le concubinage est tellement naturel chez eux que le mariage n'est pour eux qu'une gêne sans compensation (p. 10). »

Guadeloupe. — « Dans leurs tournées d'inspection, effectuées de mars à septembre 1841, le procureur général et les procureurs du roi de la Basse-Terre et de Marie-Galante ont constaté fort peu de mariages légitimes parmi les noirs de ces deux arrondissements. Dans la commune de Joinville, il n'en avait été contracté que deux depuis fort longtemps, sur une population de cinq mille esclaves. Les magistrats estiment que les esclaves renonceront bien difficilement à leurs habitudes de promiscuité, et à leur goût pour les changements d'affections. Le procureur du roi de Marie-Galante espérait quelques succès de ses exhortations adressées à un nègre, vivant d'ailleurs depuis longtemps en bon mari avec une négresse du même atelier, de laquelle il avait plusieurs enfants. L'esclave répondit avec insouciance que le mariage avait été institué pour les blancs (p. 19 et 20). »

Guyane française. — « Il y a très-peu de mariages légitimes parmi les noirs, et il n'en saurait être autrement. Le concubinage, que rien n'arrête, prévaut. Le mariage rencontre, au contraire, un puissant obstacle : c'est l'impossibilité où le noir se trouve de choisir sa compagne. Appartient-elle à une habi-

5 *janvier* 1840, *relative à l'instruction religieuse, à l'instruction primaire, et au patronage des esclaves,* imprimé par ordre du ministre de la marine.

tation voisine : le mariage est empêché. Où l'intérêt se tait, il n'y a que les sympathies qui fassent les mariages (p. 24). »

Bourbon. — « Noirs et négresses montrent jusqu'ici beaucoup d'éloignement pour le mariage. La plupart des négresses n'entendent la fidélité dans les liaisons qu'elles forment que tant qu'elles en retirent quelque avantage, et la raison ordinaire que donne celle qui quitte un noir pour un autre, c'est que le premier ne *prenait plus soin d'elle.* Les noirs, de leur côté, qui sentent que le mariage ne serait pas une garantie suffisante de la conduite de leurs femmes, veulent demeurer libres de les abandonner quand ils croient en avoir sujet. » — Le procureur général ajoute : « L'édit de 1723 veut que le mari, sa femme et leurs enfants impubères ne puissent être vendus séparément, quand ils sont sous la puissance d'un même maître. Il est permis aujourd'hui à Bourbon de vendre séparément les enfants de sept ans. Ne faudrait-il pas au moins revenir à la disposition de l'édit, laquelle est demeurée en vigueur dans nos autres colonies, où l'on ne sépare pas de la mère les filles au-dessous de douze ans et les garçons au-dessous de quatorze (p. 30, 31) ? »

Il est donc parfaitement établi que l'immense majorité de la population servile vit et pullule en dehors de la société conjugale, ce premier et indispensable essai de la vie civile. Ne pouvant nier le fait, les adversaires de la réforme coloniale prétendent y trouver un motif de perpétuer l'autorité des maîtres jusqu'à un terme indéfini. « Quelle folie, disent-ils, de songer à émanciper des hommes étrangers aux plus simples rudiments de la morale ! Attendez que l'heureuse influence de la religion, secondée par le pouvoir dominical, ait façonné ces natures grossières, discipliné ces passions inconstantes. Constituez d'abord la famille, et vous aviserez ensuite à décréter la liberté. »

Cette mission civilisatrice, invoquée pour perpétuer l'esclavage, servit aussi de prétexte à son établissement. Les anciennes ordonnances qui autorisaient la traite essayaient de pallier l'immoralité de ce trafic par le grand bien qui en résulterait, disaient-elles, pour le salut des noirs. Qu'ont fait les princes chrétiens et leurs sujets des colonies pour dégager l'immense

responsabilité qu'ils assumèrent devant Dieu en s'appropriant l'homme physique sous la condition de créer l'homme moral? Les possesseurs d'esclaves donnent eux-mêmes à cette question une réponse que dément leur rôle prétendu d'initiateurs, lorsqu'ils déclarent que des générations serviles, soumises depuis plusieurs siècles à l'empire absolu des blancs, attendent encore l'initiation aux premiers éléments de la vie sociale et chrétienne. C'est qu'en effet la servitude, loin d'être une école de vertu et un apprentissage des devoirs de la famille, étouffe les semences heureuses que l'ouvrier évangélique avait pu déposer dans le cœur de l'esclave, en même temps qu'elle développe chez le maître le germe des plus mauvaises passions.

Par sa constitution légale comme par les abus qu'il entraîne fatalement à sa suite, l'esclavage est la plus puissante raison qui se puisse concevoir pour écarter l'homme du mariage.

Sur un signe du maître, il faut que la jeune esclave, il faut que la mère de famille se couche par terre, lève ses vêtements et subisse la flagellation, en présence de cent, de deux cents hommes, sous les yeux de son père, de son mari, de son fils! C'est le droit du colon ; c'est ainsi que les chrétiens civilisent la race africaine, enseignent la pudeur aux femmes, font naître chez les enfants le respect filial... « Cela, non-seulement le maître le peut faire, mais aussi le géreur, mais aussi l'économe, mais aussi le commandeur; le commandeur! un esclave, qui a nécessairement des passions d'esclave, quelle que soit d'ailleurs sa supériorité intellectuelle sur ses camarades!... Il y a quatre hommes, sur chaque habitation des colonies, qui ont le droit d'y mettre nues toutes les femmes, et de les exposer aux regards de tout l'atelier... IL N'EXISTE PAS EN FRANCE UNE SEULE SOCIÉTÉ DE FEMMES POUR L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE DES NOIRS (1)! »

Qu'on ne vienne pas alléguer l'indifférence prétendue de la

(1) *Des Colonies françaises*, par Victor Schœlcher. Le même auteur vient de compléter ses études sur la question coloniale par la publication d'un second volume où il examine l'état des colonies étrangères, et fait connaître les résultats de l'émancipation anglaise. Nous ferons d'utiles emprunts à ces deux volumes, fruit de patientes recherches dans les documents officiels et d'explorations au sein même des pays coloniaux. Abondance de renseignements, loyauté qui se révèle à chaque page, convenance de langage dans une matière qui prêtait tant au style déclamatoire, l'ouvrage de M. Schœlcher réunirait, à notre sens, presque toutes les qualités d'un livre excellent, si des préjugés anti-catholiques ou même quelques opinions anti-chrétiennes, que l'on s'étonne de rencontrer chez un esprit aussi distingué, ne faisaient tache en plusieurs endroits.

victime à l'outrage. Fût-il vrai que la douleur physique se trouvât seule éveillée chez elle, son abrutissement ne justifierait pas ceux qui le perpétuent par un scandaleux mépris des lois morales. Mais non; il est faux que le cœur et l'âme de ces pauvres créatures soient à ce point dissemblables du cœur et de l'âme qui habitent sous une peau blanche. La preuve, la voici. Quelques planteurs ont montré une pieuse et intelligente sollicitude pour substituer, parmi leurs esclaves, les unions légitimes aux habitudes de concubinage. Eh bien! quel a été leur premier soin? ils ont promis que les femmes mariées ne recevraient le fouet que debout et par-dessus leurs vêtements. Le bon sens et l'expérience leur disaient que le mariage n'est point praticable où la pudeur de l'épouse est impossible. Conçoit-on, en effet, un homme s'unissant par un lien indissoluble et sacré à une compagne qu'une faute légère, un caprice de maître aviné, une basse rancune ou une ignoble lubricité de commandeur, livreront à la honte du profane châtiment? Cet homme, dites-vous, ô chrétien qui flagellez les femmes nues; ce nègre, ce fils d'une race idolâtre, ne partage pas nos délicates susceptibilités. Lui refuserez-vous aussi l'instinct de la jalousie?... La concubine flétrie par l'outrageux supplice, ou sur qui le maître aura laissé tomber un regard de convoitise trop sûr d'être obéi, son compagnon peut renoncer à elle et la remplacer par une autre; mais l'épouse légitime... quel avenir!

Chez l'homme libre, les joies d'une paternité certaine, et les prérogatives que la loi y attache, sont une compensation à bien des amertumes. L'ouvrier compte sur ses fils pour soutenir ses vieux ans; dans le plus pauvre ménage, il y a place pour l'espérance près du berceau du nouveau né; et si, plus tard, les chances de la conscription, la nécessité de chercher du travail au loin, amènent une pénible séparation, on salue d'avance l'heure du retour. Mais l'esclavage ne permet ni cette sainte union de la famille, ni cette prévoyance d'un égoïsme licite, puissante incitation aux unions régulières. Après que la tendresse de la mère se sera fortifiée par les soins même prodigués au jeune âge, le maître pourra lui ravir la fille de douze ans, le fils de quatorze, pour les vendre à qui bon lui semble (1) : *dura*

(1) *Edit de* 1723.

lex, sed scripta tamen! A Bourbon, la coutume l'autorise à vendre séparément les enfants, dès qu'ils ont atteint l'âge de sept ans : le veau a grandi, il ne suce plus les mamelles nourricières, qu'on le mène au marché!... Quant au père de famille esclave, il n'a point à compter sur l'appui de ses fils : leur personne, comme la sienne, est la chose du maître ; c'est le maître qui fournit à chacun la pitance.

« Le concubinage, dit un procureur du roi de la Martinique, est tellement naturel aux esclaves qu'aucune idée de honte ne s'attache parmi eux à la bâtardise. » Comment le respect de soi-même et le respect de sa compagne pourraient-ils exister chez un homme qui ne s'appartient point; qui se sait impuissant à protéger l'objet de ses affections; qui descend d'une race condamnée depuis des siècles à des fonctions purement machinales; que l'infimité de sa condition, les lois, le mépris public, tout enfin relègue dans un ordre inférieur de sentiments et d'habitudes? Au magistrat qui le presse de légitimer son union, cet homme répond avec insouciance ou peut-être avec une amère ironie : « *Le mariage est bon pour vous autres blancs.* »

Le nègre est entretenu dans cette idée par la facilité avec laquelle les colons acceptent, comme une chose toute naturelle et toute simple, la coutume du concubinage parmi leurs esclaves. Il s'est trouvé dans les possessions françaises tel prêtre, tel préfet apostolique qui a eu, pendant de longues années, sous sa dépendance, noir et négresse vivant notoirement ensemble dans l'état de concubinage. Les habitants ne s'avisaient pas que les convenances pussent murmurer là-contre. Un ecclésiastique, nouvellement arrivé d'un diocèse de France dans une de nos colonies, consulte son supérieur sur la conduite à tenir vis-à-vis des maîtresses d'habitation que les approches de la Pâque amènent au tribunal de la pénitence. Peut-il accorder l'absolution, sans promesse d'amendement, à ces chrétiennes qui ont sous leurs yeux et sous leur empire cent, deux cents esclaves, vivant dans l'état de promiscuité et dans l'ignorance des premières notions de la morale chrétienne; qui souffrent ce désordre, ne tentent rien pour y remédier, ne songent pas même que Dieu se puisse offenser de ce que font ces nègres? Il est répondu à l'ecclésiastique « qu'il se garde bien de parler de cela à confesse; qu'il ne doit point s'immiscer dans la police des habitations. »

Si telle est la tyrannie de la coutume sur un esprit cultivé; si les idées d'une société à esclaves peuvent, à la longue, effacer jusque de la mémoire d'un théologien les anathèmes de l'Apôtre contre les maîtres infidèles à leurs devoirs envers l'âme de leurs serviteurs; si la notion de la dignité humaine périclite jusque dans son plus inviolable asile, le cœur du prêtre catholique, comment ne serait-elle pas profondément altérée chez la race servile?

La loi partage ces dédains; elle n'intervient point dans le mariage des esclaves, elle ne sanctionne point les obligations qui en dérivent. La bénédiction du prêtre, le sacrement, la conscience lient seuls ce couple grossier, cette double ignorance, ces mobiles passions: le frein légal manque où il serait le plus nécessaire. En cela les esclaves sont traités par le législateur comme s'ils étaient des saints, ou comme s'ils étaient des brutes.

Enfin, il est interdit au prêtre de donner la bénédiction nuptiale à un esclave si son maître n'y consent. L'esclave fût-il dans la maturité de l'âge, parfaitement instruit de la religion, déterminé au mariage par les intérêts de son salut éternel, le maître le peut condamner à l'isolement ou au concubinage à perpétuité.

La difficulté se complique lorsqu'il s'agit de deux esclaves n'appartenant pas à la même personne. Chaque maître a le droit de vendre son esclave séparément; ses créanciers peuvent le faire vendre contre son gré: que devient le lien des deux époux promenés, chacun de son côté, d'acheteur à acheteur, de quartier en quartier? Deux maîtres charitables, chrétiens, ont, je le suppose, facilité l'union d'un noir appartenant à l'un, avec une négresse qui est la propriété de l'autre. Ils encouragent par leur bienveillance et leurs paternels conseils l'union, les mœurs du couple servile; ils lui permettent des rapprochements assez fréquents; l'avenir s'annonce propice pour le jeune ménage, et son exemple trouvera peut-être des imitateurs sur chaque atelier. Mais voilà qu'un des maîtres décède, laissant des héritiers qui obéissent à d'autres vues ou à d'autres nécessités : l'un des époux est cédé à un acquéreur qui l'emmène, et pour toujours, à cent milles de son conjoint. Tout cela est parfaitement légal... Mais que penser d'une institution menant forcément à cette conséquence, que les lois les plus usuelles, les événements les plus

vulgaires, une saisie, une vente après décès, produisent quelques-unes des désolations de la guerre antique, c'est-à-dire séparent violemment et à jamais l'épouse d'avec l'époux, les enfants d'avec la mère? Et c'est au milieu d'une société catholique que ces choses se passent! et aucune voix ne s'élève, calme et forte comme la charité! et cependant, du haut des chaires, les prédicateurs redisent les bienfaits passés du catholicisme, le faible protégé, la dignité morale de la femme relevée, l'esclavage aboli!...

Si donc l'on cherche les raisons humaines que peut avoir l'esclave de préférer le concubinage au mariage, elles apparaissent nombreuses et décisives: mais des motifs qui le puissent, humainement parlant, ranger à la vie conjugale, on n'en voit aucun. L'intérêt? il est nul pour l'esclave. La concubine préparera le manioc aussi bien que ferait une épouse légitime. Le respect des convenances sociales? ces mots sont dérisoires appliqués à l'esclave. L'affection? mais l'affection suppose la faculté de choisir; or, cette faculté n'appartient point à l'esclave, qui ne peut chercher une compagne que parmi les négresses de la même habitation. Et puis, les avantages extérieurs de la femme qui l'aura captivé la désignent trop souvent à des convoitises contre lesquelles il n'y a pas de lutte possible.

Il est facile de rejeter tout le désordre sur les passions des noirs, sur leur goût pour les amours vagabondes, sur la mobilité de leurs penchants. Mais, de bonne foi, comment exiger qu'ils sacrifient le facile attrait des unions libres, quand le joug matrimonial ne leur réserve aucune des compensations qui, ailleurs, le font accepter avec joie? Plus on insiste sur la disposition naturelle qui les éloignerait du mariage, mieux se révèle le vice d'un régime où tout concourt à entretenir, à fortifier, à justifier cette répugnance.

Au surplus, des faits nombreux démentent cette inaptitude prétendue des nègres pour la constance des affections et la discipline des relations familiales. Des ecclésiastiques respectables, qui ont longtemps exercé le saint ministère dans nos colonies, nous affirment que leurs efforts pour déterminer les esclaves à légitimer leur union se brisaient presque toujours contre cette réponse : « Père, je me marierai *quand je serai libre. L'esclave n'a pas femme et enfants à lui, mais à maître.* » L'exception dilatoire était invoquée même par des noirs ani-

més, sous tous les autres rapports, des meilleures dispositions chrétiennes. Ceux qui parvenaient à se racheter tenaient, la plupart, la promesse faite *au père.*

Voici ce que M. Victor Schœlcher a écrit après avoir visité les Antilles anglaises :

« Les nouveaux affranchis consacrent légitimement leurs unions illégitimes. Il ne nous a pas été possible de faire le relevé général de ces mariages, mais toutes les opinions s'accordent sur ce point que le nombre en est considérable. Il y avait, au commencement de l'émancipation, trente, quarante, cinquante publications de bans chaque dimanche; il y en a encore beaucoup aujourd'hui. Les blancs prétendent que les noirs ne se marient que pour avoir le plaisir d'entendre mettre le mot *monsieur* ou *mademoiselle* devant leur nom : c'est une plaisanterie dédaigneuse dont nous avons ri volontiers avec ceux qui se consolent par là de voir leurs anciens esclaves marcher à l'égalité par ces voies de perfectionnement. — A Antigue, de 1828 à 1833 (six années), il n'y avait eu dans l'île que 291 mariages; de 1834 à 1839 (six années), il y en a eu 2025! Voilà des chiffres, et ceux-là nous les tenons de l'obligeance de trois chefs de communauté : M. Harvey, chef des moraviens; M. Obberton, recteur de l'église anglicane; M. Park, supérieur des méthodistes. Le recteur de Saint-John, durant les sept dernières années de la servitude, n'avait marié que 110 couples; dans le cours de la seule année 1839, le nombre des mariages bénis par lui s'est élevé à 185. Le docteur Lepscombe, évêque à la Jamaïque, déclare qu'avant l'émancipation ses efforts pour l'instruction du peuple, soit profane, soit religieuse, avaient été comparativement inutiles : sa parole était neutralisée par l'influence de l'esclavage. »

Les doubles des actes de l'état civil, dans nos colonies, sont déposés aux archives du ministère de la marine. Nous avons sous les yeux un relevé fait sur les anciens registres de plusieurs paroisses de la Martinique, avant 1789. On y voit mentionnés, pour chaque année et dans chaque paroisse, un assez grand nombre de mariages contractés par des noirs; plusieurs des nouveaux époux avaient été esclaves, mais l'affranchissement précédait le mariage. Il est facile de suivre, sur ces registres, la filiation légitime de plusieurs générations perpétuant une

même famille de noirs, laquelle, une fois en possession de la liberté et de la vie civile, se maintient dans l'ordre tracé par la morale et encouragé par les lois.

L'*Exposé sommaire*, publié par ordre du ministre de la marine, constate que, malgré l'habitude générale du concubinage et la mobilité d'unions passagères comme le caprice qui les forme, les liens de la parenté naturelle sont religieusement respectés par les noirs (1). La vieillesse est, parmi eux, entourée d'égards qui pourraient servir d'exemples à plus d'un jeune métropolitain. Un lien purement spirituel, celui que la religion noue près des fonts baptismaux entre la marraine et son filleul, lien dont les conséquences obligatoires sont si généralement oubliées en France, est considéré par les noirs comme l'origine d'une seconde et plus sainte maternité. Souvent une négresse libre, trop pauvre pour élever son fils ou craignant pour sa fille la contagion des désordres auxquels elle-même se livre, confie l'enfant à la marraine. Celle-ci lui enseigne le peu qu'elle sait de catéchisme et de prières; elle le présente au curé pour la première communion; elle l'aide et le conseille dans toutes les circonstances graves de la vie. Se trouve-t-il orphelin dès le bas âge, la coutume fait un devoir à la marraine de le recueillir, si pauvre qu'elle soit elle-même. De son côté, le filleul lui témoigne un respect et un attachement dont l'oubli serait un scandale qui exciterait l'indignation de tous ses compagnons. Enfin, les quelques ménages qui se forment, même au sein de la servitude et malgré tant de circonstances répulsives, « sont, en général, rangés, attachés au sol; ils accomplissent leurs devoirs par réflexion et non par contrainte (1). »

Tous ces faits autorisent à affirmer que les noirs ne sont nullement incapables de comprendre les saintes affections et de se plier aux devoirs de la famille. Le jour où seront levés les obstacles que l'esclavage met à la formation des unions régulières, il arrivera dans nos colonies ce qui s'est vu dans les îles anglaises : un pas décisif aura été fait vers le terme d'un immense désordre moral.

Vainement l'esprit s'ingénie à combiner les moyens légaux de garantir la famille tout en laissant subsister la servitude,

(1) *Exposé sommaire*, p. 11.
(2) *Ibid.*, p. 19.

de sauvegarder les droits de la première sans toucher aux conditions essentielles de la seconde. — Permettre à l'esclave majeur de se marier, en se faisant autoriser par justice, au refus du maître? Mais cet esclave, vainqueur de son maître dans une lutte juridique, et installant dans sa case l'épouse qu'il a conquise, devient une vivante et perpétuelle humiliation pour le planteur aux yeux de tout l'atelier. Emporté par un dépit trop naturel, ou cédant au besoin de raffermir la notion de son autorité compromise, le maître tiendra l'instrument de la discipline servile incessamment suspendu sur les épaules du triomphateur. Les occasions ou les prétextes ne manqueront pas d'inculquer le repentir et l'humilité en caractères assez profonds pour ôter aux autres esclaves l'envie de requérir pareille autorisation *tutélaire*. Ou plutôt le magistrat, appartenant à la race blanche, peut-être propriétaire d'une habitation à esclaves (1), comprenant du moins les nécessités pratiques de l'esclavage, éconduira le nègre impertinent qui veut ce que son maître ne veut pas. — La loi des colonies espagnoles dispose que, si un esclave veut épouser une négresse appartenant à une autre habitation, le maître du mâle achètera la femme à prix déterminé par arbitres. Fera-t-on subir cette loi au propriétaire d'une petite caféière, d'une habitation vivrière, ne possédant que quelques esclaves et subvenant à grand'peine aux dépenses de leur vie matérielle? L'appliquera-t-on à l'habitant de la ville, qui emploie deux ou trois esclaves à son service? Faudra-t-il, parce que son palefrenier s'est épris de telle négresse du voisinage, qu'il lui procure, à beaux deniers comptants, l'objet de ses amours, et qu'il l'installe au logis avec toute une progéniture en perspective? Cette loi n'est qu'une lettre morte dans les colonies espagnoles ; elle y est paralysée par les faits, comme tant d'autres dispositions, très-morales en théorie, que la catholique Espagne avait inscrites dans sa législation coloniale. — Quant à prohiber d'une manière absolue la vente séparée des parents et de leurs enfants, c'est encore une de ces impossibilités pratiques qui sautent aux yeux. Un habitant des villes, dont la modeste fortune sera toute mobilière et comprendra comme

(1) Les anciennes ordonnances, qui avaient sagement interdit aux magistrats et administrateurs des colonies d'y posséder des habitations exploitées par des esclaves, sont considérées comme nulles et non-avenues dans la pratique. C'est un fait notoire, et à l'appui duquel il nous serait facile de citer des noms, si ce travail n'excluait toute personnalité.

principal élément une famille d'esclaves devenue beaucoup trop nombreuse pour les besoins et les ressources du maître, sera-t-il réduit à conserver la ruineuse denrée parce qu'il ne se trouve point d'acquéreur qui la veuille prendre en bloc?

Si donc les lois peuvent, jusqu'à un certain point, protéger l'individu esclave, là s'arrête leur action : l'unité appelée famille produit des relations trop complexes, comprend trop de membres, pose en face du maître des droits trop impérieux, pour se pouvoir adapter légalement à une institution qui fait d'un homme la propriété d'un autre homme.

A la différence de l'esclavage, le servage comporte l'existence et le développement régulier de la famille. Le serf, sa femme, ses enfants sont identifiés au sol qui les nourrit moyennant corvées et redevances; ils appartiennent, non au seigneur avec lequel ils n'entretiennent que des relations indirectes, mais à la terre seigneuriale dont le seigneur lui-même ne saurait les détacher. Sans compromettre la culture générale du domaine, ni l'acquittement des prestations particulières imposées à chaque famille d'agriculteurs-serfs, la loi peut assurer à celle-ci une sphère assez étendue d'activité libre, où ne pénètre point le pouvoir du maître. On conçoit un servage organisé de telle façon, et secondé par de telles circonstances matérielles, qu'il présente un milieu propice à la moralité, sinon à l'intelligence humaine. Aussi la transformation de l'esclavage colonial en servage est une de ces idées qui se présentent tout d'abord aux esprits dont la modération recule devant tout changement brusque et radical; mais elle ne résiste pas à un examen attentif.

D'abord elle serait sans application possible aux esclaves très-nombreux qui demeurent étrangers à l'exploitation agricole, et dont les maîtres ne possèdent souvent eux-mêmes aucune parcelle de terre: artisans, pêcheurs, portefaix, domestiques; tantôt donnés à bail par le propriétaire; d'autres fois employés directement par lui dans les travaux industriels qui le font vivre, souvent utilisant leurs bras et leur savoir-faire comme bon leur semble, sous la condition de verser tant par mois dans la bourse du maître. Cette population mobile ne laisse pas de concourir, pour un chiffre élevé, à la masse des esclaves de nos colonies; elle comprend 48,000 individus sur un total de 260,000. Or, que faire de tout ce monde? lui donner une liberté complète, tandis que les nègres de houe stationneraient dans

l'état intermédiaire de servage? L'exemple de l'Angleterre montre les périls de ce sort inégal. L'acte législatif du 28 août 1833, après avoir prononcé l'abolition de *l'esclavage* dans les colonies de la Grande-Bretagne pour le 1er août 1834, statua « que les affranchis qui, à cette époque, seraient âgés de six ans et au-dessus, resteraient comme *apprentis-travailleurs* chez leurs anciens maîtres; les prédiaux jusqu'au 1er août 1840, les non-prédiaux jusqu'au 1er août 1838. » Un double motif avait fait reculer de deux années l'époque de l'émancipation définitive pour les esclaves attachés aux travaux du sol: d'abord, l'intérêt majeur de l'agriculture; en second lieu, l'opinion que les esclaves artisans étaient généralement plus instruits, plus intelligents, plus accoutumés à se créer des ressources par leur industrie, plus mûrs pour la liberté. Qu'advint-il de cette distinction? Lorsqu'eut sonné l'heure de la délivrance pour les esclaves des villes, les nègres laboureurs s'émurent: ils ne pouvaient ni ne voulaient comprendre qu'on les retînt dans la sujétion, quand les autres s'ébattaient en pleine jouissance de la liberté. Une tempête effroyable menaçait de bouleverser les colonies anglaises, si les législatures locales ne l'eussent conjurée en émancipant tous les noirs, sans différence de classe, le 1er août 1838.

Le servage a été, dans le moyen-âge européen, l'œuvre très-lente du temps, des circonstances. Il supposait, avant tout, de vastes terrains incultes sur lesquels les familles serves pouvaient se développer et trouver leur subsistance, sans embarras pour le seigneur qu'enrichissaient, au contraire, la mise en valeur de ses friches et la multiplicité des redevances. Plusieurs villages épars sur la même terre seigneuriale, et souvent une population de quelques mille individus qui s'y trouvait comme enracinée, donnaient un vaste champ au serf pour le choix d'une épouse dans le cercle soumis au maître commun. Telles sont encore aujourd'hui les conditions au milieu desquelles le servage subsiste dans une partie de l'Europe. Comment transplanter l'institution dans les propriétés coloniales, relativement si étroites (1); où le sol, loin d'attendre des bras qui stimulent sa paresse et lui donnent à la longue quelque valeur par la culture, peut acquitter le capital d'acquisition par un revenu de huit ou

(1) Dans la colonie de Bourbon, il y a 4,063 chefs de famille, propriétaires de moins de 10 esclaves; en moyenne chacun d'eux en possède 3. (*Exposé sommaire*, p. 27.)

neuf années; dont les produits, enfin, consistent presque exclusivement en denrées de luxe et d'exportation, sujettes à d'énormes variations commerciales, et qui n'alimentent pas directement l'agriculteur?

L'expérience anglaise démontre à quel point il est difficile d'improviser un moyen terme entre l'esclavage et la liberté. Les années d'état transitoire ont été, dans les colonies de la Grande-Bretagne, également maudites par les maîtres et par les apprentis-travailleurs : plus dures à ceux-ci que les jours de l'esclavage, plus importunes et plus onéreuses à ceux-là que l'indépendance complète de l'ouvrier. Le gouverneur de la Jamaïque, sir Lyonnel Smith, déclarait que cette situation ambiguë était « un tourment pour les travailleurs, une déception pour les planteurs, nuisible à la production autant qu'à la tranquillité publique. » — « Les nègres apprentis, disait-il encore, sont à certains égards dans une position pire qu'ils n'étaient au temps de l'esclavage (1). » Antigue, dont les colons émancipèrent spontanément leurs esclaves, n'a subi ni le malaise, ni les inquiétudes que les autres colonies anglaises ont éprouvés durant la période de transition. M. le capitaine de vaisseau Layrle, dans son rapport sur Antigue, a écrit à ce sujet : « Ce qui s'est passé à Antigue a eu pour résultat de démontrer qu'un régime intermédiaire entre l'esclavage et la liberté n'est pas une condition rigoureuse pour arriver à l'émancipation. Il ne faut, avec des populations défiantes comme les populations noires, et des hommes de peu de portée d'esprit, rien de douteux, rien qui puisse faire naître des appréhensions. A Antigue, la position des noirs a été nette et franche dès le premier jour. Ailleurs ils n'ont pas compris la condition transitoire à laquelle on les soumettait. Vous êtes libre comme moi-même, leur avait déclaré chaque gouverneur, mais pendant six années vous serez soumis à l'apprentissage. Ils comprirent très-bien la liberté, mais pas du tout l'apprentissage; ils ne voyaient point ce qu'ils avaient à apprendre, de sorte qu'après avoir réfléchi ils s'arrêtèrent à l'idée qu'il y avait erreur, et qu'on ne pouvait rien exiger d'eux. L'apprentissage devint ainsi une époque de tiraillement et de désordre qu'il fallut faire cesser avant le terme fixé, pour obvier

(1) *Précis de l'abolition de l'esclavage dans les colonies anglaises*, imprimé par ordre du ministère de la marine.

à de plus grands maux. Cette fois seulement la mère-patrie et la généralité des colonies se sont trouvées d'accord. Les colons les plus compétents m'ont souvent assuré qu'il eût été préférable de reculer le moment de la liberté de quatre ou six ans, et de ne pas créer un régime qui n'a satisfait ni les noirs, ni les planteurs, et qui, au reste, a été trop court pour que l'amélioration morale des affranchis en fût le résultat. »

Vainement on s'était efforcé, tout en laissant les affranchis, comme instrument de travail, à la disposition des planteurs, de substituer l'action de la loi aux caprices de l'homme. Vainement les noirs avaient été placés sous le patronage et sous la surveillance de magistrats spéciaux, arbitres des différends qui s'élevaient entre le maître et l'apprenti. Le fouet, maintenu parce qu'il était un stimulant nécessaire du travail forcé, fut appliqué plus fréquemment que jamais. On fut obligé d'y joindre un moyen coercitif emprunté aux établissements pénitentiaires de la métropole, le *treadmill*, ce ridicule châtiment qui condamne l'homme à tourner comme un écureuil dans sa cage mobile, et à faire des milliers de pas sans avancer d'un seul. En outre, les amendes prononcées contre les affranchis, pour inaccomplissement de leurs obligations, s'acquittaient par une réversion, au profit du maître, des heures qui leur avaient été laissées pour gagner de quoi se nourrir : leur enlever ces heures de travail libre, c'était en réalité prononcer contre eux la peine de la famine. De leur côté, les planteurs perdaient, durant des semaines, durant des mois, le travail de tel apprenti que le magistrat faisait détenir dans la geôle publique, pour quelque mince délit autrefois justiciable du chef de l'atelier, expié par une prompte flagellation, mais soumis, depuis l'apprentissage, à la juridiction officielle. Les maîtres donc, irrités par l'intervention continuelle du magistrat, portés à resserrer le frein qui allait leur échapper, n'ayant plus d'ailleurs aucun intérêt à ménager un travailleur dont l'avenir ne leur appartenait pas, ne lui faisaient sentir que les charges de leur domination : de là, chez l'apprenti, murmures, indocilité, mécontentement d'un homme à qui l'on a dit qu'il n'était plus esclave, et qui se trouve plus esclave que jamais; il se vengeait en donnant le moins de travail possible.

Les représentants de nos colonies repoussent, la plupart, cet état mixte. Le conseil colonial de Cayenne, après avoir protesté

contre l'abolition de l'esclavage, la prévoit hypothétiquement et déclare que « le danger des mesures partielles met les colons dans le cas de préférer l'émancipation générale et instantanée, et de supplier le gouvernement de repousser tout autre moyen. » Le conseil colonial de la Guadeloupe a exprimé le même avis. M. Jollivet, délégué de la Martinique, se prononce non moins formellement : « Une fois que les magistrats protecteurs se sont placés entre le maître et l'esclave, il n'a plus été possible de compter sur l'assiduité des apprentis. Les colons ont été forcés de renoncer aux délais que le gouvernement avait stipulés comme une part de l'indemnité. Ce sacrifice était commandé par la prudence, la sécurité des personnes, et l'espoir d'empêcher la ruine totale des fortunes. »

Sans doute des combinaisons plus heureuses que celles de l'apprentissage anglais pourraient être introduites dans nos colonies. Nous aurons occasion de revenir sur ce point, et d'examiner le projet formulé par M. le duc de Broglie, dans la seconde partie de notre travail, où il sera traité des voies et moyens de l'affranchissement. Mais il faut à l'avance tenir pour certain que les plus sages théories de transition se heurteront contre des embarras quotidiens.

Ces difficultés ramènent les adversaires de la réforme coloniale à leur éternelle conclusion, qui est de laisser aux maîtres la plénitude de leurs pouvoirs. Quant au sort de l'esclave, quant à la formation de la famille légitime, quant aux abus possibles d'un droit exorbitant, que le législateur ne s'en inquiète pas! A défaut de garanties légales, un moyen est invoqué, qui simplifie singulièrement les problèmes sociaux. On s'en réfère itérativement aux mœurs, aux bienveillantes et volontaires sollicitudes du maître ; à l'action lente, mais pacifique et sûre, de la religion, qui se fera écouter des blancs comme des noirs, et, sans compromettre l'autorité des premiers, obtiendra pour les seconds des conditions favorables au développement de leur moralité.

L'histoire mentionne en effet un saint personnage, le R. P. Clavera, qui achetait des Africains idolâtres dans l'unique but de les convertir au Christianisme ; tous ses soins étaient consacrés à leur faire connaître et aimer la liberté des enfants de Dieu, en attendant le bienfait moins précieux de l'affranchissement temporel ; le saint homme faisait jaillir de la traite une source

abondante de bénédictions. Parmi les contemporains, nous pourrions citer aussi quelques colons qui comprennent l'étendue de leur responsabilité morale. Il est telle habitation où, malgré les dangereuses incitations du climat et les facilités ménagées par l'esclavage à la volupté, l'exemple comme la parole du maître enseignent la pureté des mœurs : les unions légitimes y sont encouragées : le planteur prend soin que ses noirs participent à la grande communion chrétienne par l'instruction religieuse et l'initiation aux sacrements; lui-même, sa femme, ses filles exercent près d'eux un apostolat familier qui prépare l'œuvre du prêtre : et ainsi toute une tribu de serviteurs reçoit à la fois le pain de l'âme et le pain du corps; elle vit sous un sceptre paternel, au sein d'une riche nature, étrangère aux soucieuses préoccupations de l'ouvrier libre. Si ces familles chrétiennes, ces maîtres modèles n'étaient une trop rare exception, l'esclavage se pourrait tolérer, les vertus de l'homme et son bon vouloir neutralisant en grande partie les vices de l'institution. Aussi bien les lois humaines et leurs rouages compliqués deviendraient à peu près inutiles dans un monde où les supériorités de race, d'intelligence, de fortune, ne s'emploieraient qu'à l'amélioration morale et physique des existences subalternes gravitant autour d'elles. Mais quand et où cela s'est-il vu? Et par quel miracle ce privilége serait-il réservé à une société dont le régime est le mieux fait pour endurcir l'orgueil humain? Dieu nous garde d'injustes et ridicules déclamations contre nos compatriotes des colonies! Placés dans les mêmes circonstances, la plupart de ceux qui les accusent se façonneraient promptement aux mêmes abus, sans adopter peut-être tant de qualités heureuses qui distinguent le caractère créole. Mais lorsque le maintien d'une institution telle que l'esclavage est réclamé au nom même de la morale et de la religion; lorsqu'elle est préconisée comme le plus sûr moyen d'acheminer les noirs aux vérités et aux vertus du Christianisme; lorsque la minorité d'une population prétend rester propriétaire de la majorité sous ce prétexte qu'elle l'instruit, qu'elle la civilise, qu'elle cultive et développe ses facultés natives, il est permis d'examiner si cette fin de non-recevoir contre l'affranchissement, en la supposant admissible, est établie en fait.

Déjà les rapports des magistrats nous ont appris la parfaite indifférence avec laquelle la plupart des colons laissent le con-

cubinage prévaloir sur leurs habitations, et l'opposition que quelques-uns d'entre eux mettent aux mariages légitimes de leurs esclaves, comme si la condition servile n'était pas déjà par elle-même un assez puissant obstacle! D'autres documents vont nous montrer la répugnance d'un grand nombre de possesseurs d'esclaves contre tout ce qui peut éveiller chez le noir la conscience de sa dignité morale. Persuadés qu'instruire l'esclave c'est le rendre moins apte à des fonctions purement machinales, et que, si l'abrutissement des nègres ne s'éternise, le pouvoir absolu des blancs périclite, non-seulement ils ne prennent pas l'initiative des mesures propres à éclairer la race servile, à lui imprimer un caractère moins grossier, mais ils s'efforcent d'arrêter l'impulsion donnée en ce sens par le gouvernement métropolitain. Dans une de nos Antilles, l'influence des préjugés coloniaux a été assez forte pour s'imposer à l'administration supérieure, et faire essuyer des démentis publics et officiels aux prescriptions d'une ordonnance royale.

Cette ordonnance, en date du 5 janvier 1840, était relative à l'instruction religieuse, à l'instruction primaire, et au patronage des esclaves. Ses articles 1, 2, 3, 7, disaient :

Article 1er. Les ministres des cultes dans les colonies françaises sont tenus :

1° De prêter leur ministère aux maîtres pour l'accomplissement de l'obligation qui est imposée à ceux-ci de faire instruire leurs esclaves dans la religion chrétienne et de les maintenir dans la pratique des devoirs religieux ;

2° De faire, au moins une fois par mois, à cet effet, une visite dans les habitations dépendantes de la paroisse ;

3° De pourvoir, par des exercices religieux et par l'enseignement d'un catéchisme spécial, au moins une fois par semaine, à l'instruction des enfants esclaves.

Art. 2. Le gouverneur de la colonie réglera, par un arrêté qui sera inséré dans la feuille officielle, les jours et heures où l'instruction religieuse aura lieu sur les habitations, et les jours et heures où le maître devra faire conduire à l'église, pour l'enseignement du catéchisme, les enfants esclaves âgés de moins de quatorze ans.

Art. 3. Les esclaves des deux sexes, à partir de l'âge de

quatre ans, seront admis dans toutes les écoles gratuites qui seront établies dans les villes, bourgs et communes.

Art. 7. Les contraventions aux dispositions de l'article 2 rendront les maîtres passibles d'une amende de 25 à 30 francs, suivant les cas, et d'une amende double en cas de récidive. Ces amendes seront prononcées correctionnellement.

Ces sages prescriptions, auxquelles applaudirent en France tous les amis de la religion et de l'humanité, honorent le ministre qui les contresigna. Toutefois, si la loyauté connue de son caractère ne le plaçait au-dessus du soupçon, les faits qui suivirent induiraient à penser que l'ordonnance du 5 janvier 1840 ne fut qu'une satisfaction illusoire donnée à l'opinion métropolitaine, avec l'arrière-pensée de laisser l'exécution effective au bon plaisir des colons. Constatons d'abord de quelle façon un grand nombre d'entre eux ont secondé le progrès moral et intellectuel que cette ordonnance avait pour but de réaliser pacifiquement parmi les esclaves. Voici ce que dit l'*Exposé sommaire*.

Martinique. — « Le procureur général de la Martinique et les procureurs du roi du Fort-Royal et de Saint-Pierre ont visité 170 habitations, dans les tournées d'inspection qu'ils ont effectuées de mai en août 1841. Sur ces 170 habitations, l'instruction religieuse est à peu près nulle.

« Dans la commune du Carbet, il vient au catéchisme du dimanche *beaucoup plus de libres que d'esclaves*, et, parmi ces derniers, presque aucun esclave des habitations rurales.

« Le curé du Carbet, ajoute le procureur du roi de Saint-Pierre, m'a dit s'être présenté dans l'origine chez plusieurs habitants, soit pour l'instruction hebdomadaire, soit pour la visite mensuelle à laquelle il est personnellement tenu; mais il a été accueilli avec tant de répugnance chez le plus grand nombre d'entre eux, soit par les maîtres, soit par les esclaves, qu'il s'est décidé à n'aller que là où il serait appelé, après en avoir donné l'avertissement au prône; et il n'est appelé presque nulle part (1). »

Guadeloupe. — « Dans la Grande-Terre (1) les efforts des ecclésiastiques échouent devant le mauvais vouloir de la plupart

(1) *Exposé sommaire*, p. 9.

des maîtres, qui regardent l'instruction religieuse des noirs comme un moyen politique mis en œuvre pour préparer les voies de l'émancipation, et qui, dans cette pensée, ne voient pas avec moins de répugnance la visite du prêtre que celle du magistrat.

« Un grand nombre de propriétaires, dit le procureur du roi de la Basse-Terre, voient dans les leçons de la charité et de la religion des tendances destructives de l'esclavage, et l'on effacera difficilement de l'esprit de quelques-uns l'opinion qu'éclairer l'esclave, c'est préparer son émancipation; quelques autres prétendent que plus un esclave est éclairé, plus il est porté à raisonner et à devenir indiscipliné. De là cette opposition, en quelque sorte par force d'inertie, dont on ne saurait triompher avec des demi-mesures. Je ne dois pas dissimuler que je n'ai remarqué chez plusieurs habitants qu'un semblant de concours à la propagation de l'instruction religieuse. Quant à l'obligation imposée par l'article 2 de l'ordonnance royale du 5 janvier 1840, de faire conduire à l'église, pour l'enseignement du catéchisme, les enfants esclaves âgés de moins de quatorze ans, elle n'est point exécutée. »

« L'instruction pastorale qui devrait être faite sur les habitations, dit le procureur du roi de Marie-Galante, n'a point lieu. Il faudrait qu'elle fût réclamée par les maîtres pour porter quelque fruit, mais ils semblent craindre de prendre l'initiative à cet égard (2). »

Guyane-Française. — « L'instruction religieuse est nulle, dit le procureur du roi de Cayenne (3). »

Bourbon. — « L'instruction religieuse des esclaves, dit le procureur du roi de Saint-Denis, n'a pas été comprise par les habitants, et ils n'ont considéré cette instruction ni comme un de leurs devoirs les plus essentiels, ni comme un de leurs plus puissants auxiliaires.

« Il faudrait un personnel de catéchistes très-nombreux pour aller porter la parole et la morale évangéliques sur les habita-

(1) La Guadeloupe est divisée en deux parties : la Guadeloupe proprement dite et la Grande-Terre; la *rivière Salée* les sépare.

(2) *Exposé sommaire*, p. 18 et 19.

(3) *Ibid.*, p. 24.

tions. Il faudrait aussi vaincre la répugnance des maîtres à abandonner quelques heures de travail de leurs noirs chaque semaine, et celle des esclaves à consacrer à la religion quelques heures de leur dimanche. Tout règlement à cet égard paraîtra aux premiers un empiétement; tout ordre donné aux seconds aura à leurs yeux le caractère d'un *travail*, et ils chercheront à s'y soustraire (1). »

Ainsi, malgré l'ordonnance du 5 janvier 1840, qui semblait devoir assurer l'instruction élémentaire et l'instruction religieuse des esclaves, leur ignorance est restée ce qu'elle était. A quelle cause attribuer ce résultat ? Peut-on l'expliquer par le petit nombre des prêtres et par les circonstances topographiques? Non, car on le voit se produire même dans des localités où les prêtres sont relativement assez nombreux, où les communications sont faciles, les habitations peu distantes, par exemple dans les riches plaines de la Basse-Terre. Faut-il s'en prendre aux vicieuses inclinations des noirs, à leur répugnance contre des enseignements qui réprouvent le libertinage, à des habitudes vagabondes qui les détourneraient de l'église où le maître les envoie? Pas davantage : ce n'est là également qu'une cause partielle et secondaire. En effet, ces mauvais penchants que l'on prête à la race noire et qui la rendent, dit-on, rebelle à l'instruction religieuse, auraient dû se manifester avec une intensité particulière chez les noirs affranchis, soustraits à l'ascendant moral comme à l'action coercitive du maître, livrés entièrement à leur libre arbitre; or le contraire a eu lieu. L'*Exposé* constate qu'à la Guadeloupe, parmi les noirs assistant aux instructions paroissiales, le nombre des affranchis était à celui des esclaves dans le rapport de 4 à 13 (2). Le procureur général de la Martinique constate, de son côté, « qu'il vient au catéchisme du dimanche beaucoup plus de libres que d'esclaves (3), » quoique le nombre total des esclaves soit infiniment supérieur à celui des noirs libres. Ces faits sont d'autant plus significatifs que les affranchis ne sont peut-être pas la plus saine partie de la classe noire. Dans nos colonies, où la loi refuse à l'esclave le droit de se racheter contre le gré du maître, la bonne conduite du nègre rive sa servitude; un esclave rangé,

(1) *Exposé sommaire*, p. 29.
(2) *Ibid*, p. 9.
(3) *Ibid.*, p. 14.

laborieux, bon ouvrier, est un capital trop précieux pour que son maître consente facilement à l'aliéner. Si donc les noirs affranchis depuis 1830 ont profité, beaucoup mieux que les esclaves, des moyens d'instruction religieuse mis à leur portée, l'inefficacité de l'ordonnance du 5 janvier 1840 ne saurait être attribuée à la vicieuse organisation de la race africaine. D'ailleurs il est notoire que les nègres sont très-facilement accessibles à l'influence du prêtre, « et enclins à la dévotion (1). » Ces causes accessoires qui se refusent à l'explication du fait général, étant éliminées, que reste-t-il en évidence? le mauvais vouloir d'un grand nombre de colons, leur répugnance instinctive ou réfléchie contre l'instruction même religieuse de l'esclave, leur refus de concourir franchement à des améliorations qu'ils considèrent comme un pas fait vers la liberté. Les rapports officiels, les faits et la logique proclament unanimement le désir que la majorité des planteurs éprouve, sans peut-être se l'avouer, de maintenir le nègre aussi près que possible de la brute.

La persuasion où ils sont que l'instruction religieuse amènera l'affranchissement, nous semble, au reste, parfaitement fondée. Il est peu d'hommes qui puissent élever leur âme et conformer leur conduite à la haute notion d'un esclavage accepté comme une épreuve providentielle, comme un moyen de sanctification, comme une religieuse et perpétuelle immolation des plus légitimes instincts de notre nature. La docilité consciencieuse des esclaves chrétiens, durant les premiers siècles de l'Église, est vainement invoquée pour persuader aux colons que l'esclavage se pourra éterniser malgré la propagation de l'instruction religieuse parmi leurs esclaves; le bon sens leur dit que la disparité des circonstances leur interdit cet espoir. Premièrement, l'esclavage étant une institution acceptée sans conteste par toute l'antiquité, les premiers esclaves chrétiens ne faisaient que subir la loi commune; ils n'étaient pas aigris par le sentiment d'une dégradation exceptionnelle; ils ne lisaient pas des lambeaux de discours politiques où le sénat romain déclamât en faveur des droits de l'homme; ils n'entendaient pas bruire autour d'eux les maximes libérales d'une métropole réprouvant théoriquement l'esclavage. En second lieu, ou bien ils servaient des maîtres chrétiens, et l'on peut croire, sans calomnier les

(1) *Exposé sommaire*, p. 24.

colons, qu'ils trouvaient chez eux un respect plus scrupuleux pour leur dignité morale ; ou bien ils servaient les païens, et, dans ce cas, ils pardonnaient beaucoup, parce qu'ils n'attendaient rien de bon de la nature humaine non encore éclairée par la foi, ni réhabilitée par la grâce. Troisièmement, la sève primitive du Christianisme, la sainte passion des humiliations et des souffrances, le Calvaire présent à toutes les mémoires et à tous les cœurs, l'effusion de l'Esprit divin dans ces premiers vases d'élection : objet d'admiration et de regrets, vertus qui effraient notre mollesse, dons surnaturels qui étonnent notre raison, où vous retrouver maintenant? Sera-ce sous le ciel des Antilles, au sein d'une nature énervante et au milieu des habitudes voluptueuses dont presque tous les maîtres donnent l'exemple à leurs serviteurs ? Enfin, nous inclinons très-fort à croire que, même dans les premiers siècles de l'Église, plus d'un esclave fut gagné au Christianisme en l'envisageant par son côté social et humain.

A plus forte raison les nègres de nos colonies conçoivent difficilement l'idée abstraite d'une religion qui ne révélerait son origine et sa force divines par aucune amélioration dans le sort des hommes. Lors donc qu'ils entourent la chaire sainte où siége celui qu'ils appellent *le père;* lorsque les paroles de bénédiction se répandent sur leurs têtes humiliées ; lorsqu'ils entendent raconter la descendance d'un même Adam, la Rédemption par le même Christ, l'identité des immortelles destinées, les magnificences et les douceurs de la grande communion chrétienne ; à côté de la foi et de la charité, l'espérance aussi leur apparaît... Quelque chose se remue en eux et leur dit que ces bienfaisantes doctrines, annoncées par une voix chère et vénérée, ne sauraient demeurer entièrement stériles dans l'ordre temporel. Leurs vœux, sans doute téméraires, hâtent la fin d'un régime qui fait d'eux, en réalité, les frères de la bête de somme (1), et laisse à leurs frères *mystiques*, les blancs, tous les pouvoirs, tous les droits, tous les avantages sociaux...

Vainement le prêtre pèsera chacun des mots qu'il laisse tomber sur son impressionnable auditoire. Leçons familières de la foi, enseignements de la morale, paraboles évangéliques, tout

(1) Il est très-ordinaire de lire, dans les feuilles publiques des colonies, des annonces dans le genre de celle-ci : « Dimanche prochain, à l'issue de la grand'messe, il sera procédé à la vente d'une paire de bœufs, d'un mulet et d'une négresse, le tout en un seul lot. »

devient prétexte à des allusions qui caressent les secrets sentiments des esclaves. Un curé, faisant le catéchisme, veut faire comprendre à un nègre que l'âme est indépendante des conditions de la matière. Entre autres questions par lesquelles il essaie de se mettre à la portée du grand enfant, il lui adresse celle-ci : « L'âme est-elle blanche ou noire? — Père, répond le catéchumène, l'âme n'a pas de couleur. Mon âme, à moi, pauvre noir, est aux yeux du bon Dieu pareille à celle de mon maître blanc? » Et tous les autres noirs d'épanouir leurs grosses lèvres à un sourire empreint d'une naïveté maligne : la réponse de leur compagnon, toute simple qu'elle paraisse, avait une très-grande portée dans la bouche d'un homme que, le lendemain peut-être, on allait troquer contre un mulet. Les mots *liberté des enfants de Dieu*, *esclave des passions, esclave du démon*, sont interdits au prêtre ; il ne faut pas que l'inviolabilité de l'esclavage puisse être atteinte même par les métaphores du langage dévot. Bien plus, la religion sera comme forcée de se prêter elle-même, dans l'administration des choses saintes, à des distinctions que semble réprouver son esprit général. Ainsi, le jour de la première communion, le prêtre qui coordonne les rangs prendra soin de reléguer les noirs bien loin derrière l'aristocratie de l'épiderme : Dieu pourra se donner aux esclaves, si bon lui semble, mais seulement après que les maîtres auront quitté la table du saint banquet!... Ainsi, un même cimetière, au mépris des ordonnances administratives et des prescriptions ecclésiastiques, réunira les fidèles morts dans le sein de l'Église avec les défunts qui appartenaient à d'autres cultes ; mais le cadavre de l'esclave ne souillera point le champ funèbre où reposent les blancs. Ainsi, plus d'un curé omettra de publier les bans de mariage des esclaves : le concile de Trente murmure peut-être, mais assurément les colons estiment que cet abbé a du savoir-vivre.

Cependant, malgré la prudence des uns, la faiblesse de plusieurs, la lumière ne saurait être tenue constamment sous le boisseau. Le prêtre digne de ce nom, après avoir dit cent fois à l'esclave : « Résignez-vous, obéissez, honorez vos maîtres, » ne borne pas à cet enseignement tout son ministère évangélique. Il parle d'une âme immortelle ; d'un Dieu qui a voulu mourir sur le Calvaire par amour pour tous les hommes, mais qui aimait de prédilection les petits et les humbles ; d'un ju-

gement dernier où disparaîtront toutes les vaines distinctions créées par l'orgueil humain, pour laisser chacun dans la nudité de ses pensées et de ses œuvres. Après avoir hautement et surabondamment enseigné à l'esclave les devoirs de la condition où il a plu à la Providence de le placer, ce prêtre essaie, avec des ménagements infinis, de guérir par le vin et l'huile de la parole sainte les plaies morales qui exercent les plus grands ravages chez l'autre partie de son troupeau. Or, l'esclave écoute, réfléchit, commente ; le prestige de la race et de la peau s'atténue singulièrement dans son esprit ; il est déjà assez éclairé pour conclure que ses maîtres ne remplissent ni leurs devoirs envers Dieu, ni leurs devoirs envers lui-même ; il n'est pas chrétien assez parfait, et peut-être ne le deviendra-t-il jamais, pour bien comprendre que ses devoirs personnels sont indépendants de la conduite que l'on peut tenir envers lui. Ceux des planteurs qui entendent éterniser l'esclavage nous paraissent donc parfaitement logiques dans leur répugnance contre l'intruction religieuse des esclaves (1). L'esclave, ne connaissant d'autre Évangile que la parole du maître, d'autre règle que le fouet du commandeur, d'autres joies que l'enivrement des danses lubriques ou la ration supplémentaire de tafia, est un animal facile à dompter : un bout de corde fera l'affaire ; mais l'esclave qui pense... donne à penser au maître.

En présence de ces faits que devient l'argument tiré de l'intérêt moral de l'esclave, pour légitimer le maintien de l'esclavage? Les adversaires de l'émancipation, n'osant la combattre en principe, essaient de l'esquiver par un cercle vicieux. Ils se bornent à demander, prétention modeste en apparence, qu'on leur laisse le loisir de préparer les noirs au bienfait de la liberté ; puis, quand il s'agit d'accomplir cette mission, ils font en sorte que l'ignorance et l'immoralité de l'esclave puissent être objectées dans cent ans avec non moins de raison qu'elles le sont aujourd'hui. Ils déclarent aussi que de sages lois peuvent remédier aux abus partiels du pouvoir dominical, sans ébranler les bases de l'institution ; mais sitôt que la loi prétend se substituer aux caprices de l'homme, et que le magistrat s'interpose dans les

(1) « Les noirs, dit l'*Exposé*, éprouvent du mépris et une sorte de répulsion pour ceux d'entre eux qui n'ont pas encore reçu le baptême. » C'est qu'en effet la seule participation de l'esclave aux rites sacrés du maître est déjà un premier degré d'ennoblissement qui le relève et le grandit à ses propres yeux.

rapports du maître et de l'esclave, ce sont d'unanimes et violentes réclamations; les planteurs se plaignent de ferments d'indiscipline jetés dans leurs ateliers; ils protestent contre une intervention mortelle, disent-ils, à leur autorité. Enfin, jusqu'où ne vont pas les contradictions et les misérables prétextes! Ces mêmes possesseurs d'esclaves, gardiens si vigilants et si jaloux de leur droit de propriété sur l'homme-chose, se trouvent arrêtés par un scrupule subit quand il est question d'envoyer leurs esclaves au catéchisme, et de faire pénétrer la lumière de la foi dans ces âmes dégradées. « Les colons, dit le procureur du roi de Saint-Denis (Bourbon), regarderaient comme un acte de prosélytisme tyrannique de prescrire à des hommes, sous peine de correction, d'être chrétiens. L'autorité du maître ne doit pas outrepasser (dans leur manière d'envisager leurs droits et leurs devoirs) les intérêts matériels, car ils sont, disent-ils, maîtres du travail du noir, mais non de sa pensée. Tout en reconnaissant avec eux qu'il serait mauvais d'*ordonner* aux esclaves de croire en Dieu, j'ai néanmoins prescrit de les envoyer aux instructions ou de les préparer à recevoir plus tard les enseignements du prêtre (1).» Voilà donc, ô dérision! la liberté elle-même invoquée pour perpétuer l'abrutissement de l'esclave, c'est-à-dire l'esclavage.

Tous ces pitoyables subterfuges, qui vont mal à la franchise du caractère créole, trouvent leur excuse dans les puissantes incitations de l'intérêt privé. Menacés par le progrès lent, mais sûr de l'opinion qui demande l'affranchissement, les colons n'ont pas le choix des moyens défensifs. Ils essaient de conjurer à tout prix une mesure qu'à tort ou à raison grand nombre d'entre eux considèrent comme désastreuse pour leur avenir, et qui froisse durement l'orgueil de caste, les préjugés natifs, les traditions héréditaires.

C'est sur l'administration que doivent retomber les sévérités du blâme: sur l'administration qui a charge d'exécuter, malgré l'opposition locale, les volontés du gouvernement et des Chambres, et qui les sacrifie humblement aux préjugés des planteurs, maîtres et seigneurs du territoire. L'accusation est grave; voici les faits. Il importe de les publier, afin d'arriver à savoir qui l'on trompe ici. Est-ce le ministère qui en impose à l'opinion publique par de faux semblants d'intérêt envers la population

(1) *Exposé sommaire*, p. 28.

esclave ? Est-ce l'administration coloniale qui se joue tout à la fois et du gouvernement et de l'opinion de la métropole ?

Trois moyens convergeant vers le même but moral étaient prescrits par l'ordonnance royale du 5 janvier 1840 : 1° admission des enfants esclaves dans toutes les écoles gratuites ; 2° établissement d'un catéchisme spécial où les maîtres seraient tenus de faire conduire, une fois la semaine, leurs esclaves âgés de moins de quatorze ans ; 3° visites et instructions mensuelles du prêtre sur les habitations de sa paroisse.

De ces trois moyens, les deux derniers devaient être réglementés par un arrêté du gouverneur qui fixerait les jours et heures les plus convenables pour le catéchisme spécial et pour les visites pastorales. Le règlement une fois porté, les maîtres contrevenants devenaient justiciables des tribunaux correctionnels. Mais les gouverneurs se sont abstenus de rendre l'arrêté réglementaire, en sorte que les articles 1, 2, 7 de l'ordonnance sont restés à l'état de lettre morte. L'instruction religieuse des noirs a été subordonnée au bon plaisir des planteurs dont l'ordonnance avait précisément pour but de vaincre les répugnances par la sanction pénale attachée à ses dispositions impératives. C'est, du moins, ce qui a eu lieu à la Guadeloupe, pour nous borner au récit des faits dont la certitude par faite nous est acquise, et dont nous pouvons fournir la preuve. Celui-ci est consigné dans l'*Exposé sommaire*.

Quant au premier moyen que prescrivait l'ordonnance, savoir, l'admission des enfants esclaves dans les écoles gratuites, il n'était subordonné à aucune condition suspensive ; il se trouvait en vigueur par le seul effet de la promulgation de l'ordonnance dans chaque colonie. Or, à la Guadeloupe, cette promulgation eut lieu le 2 avril 1840, et le journal officiel de la Basse-Terre étala aux regards surpris des colons le libéral article 7 qui promettait aux noirs, pour leurs enfants, les notions élémentaires de la science et de la foi. « Les enfants esclaves des deux sexes, au-dessus de l'âge de quatre ans, seront admis dans *toutes* les écoles gratuites qui sont ou qui seront ouvertes dans les villes, bourgs et communes. » Trois jours après, défense était faite par le maire de la Basse-Terre, aux Frères de Ploërmel qui tiennent l'école gratuite des garçons, d'y admettre aucun enfant esclave. Bien plus, ordre leur était donné par ce magistrat d'expulser le petit nombre d'écoliers appartenant à la

classe servile qu'ils avaient accueillis antérieurement dans les classes. Les bons Frères hésitant, le maire se fit délivrer la liste des parias, afin de procéder lui-même à leur expulsion.... Le fait a été porté à la connaissance du ministre de la marine, avec copie de l'attestation du Frère Frédéric, supérieur de l'école.

Huit mois plus tard, un nouveau démenti, public, officiel, était infligé à l'ordonnance royale. Le *Journal Commercial* de la Pointe-à-Pitre, feuille *censurée*, annonçant dans son numéro du 19 décembre 1840 l'ouverture d'une école gratuite pour les filles, proclame l'avis suivant : « Cette école étant uniquement instituée pour les enfants de la population libre, aucun autre ne saurait être admis. »

« Le temps n'est pas venu d'instruire les esclaves, » avait dit le maire de la Basse-Terre au Frère Frédéric. Le même langage fut tenu par le gouverneur à un curé qui avait eu la bonhomie d'ajouter foi au texte officiel, et qui, tout joyeux du concours promis à ses efforts pour l'instruction des noirs, avait exhorté ses paroissiens à se montrer dignes, par leur empressement, du bienfait que leur offrait la paternelle sollicitude de l'autorité. Le gouverneur l'avertit de sa méprise. Il lui déclara qu'il avait mal saisi la pensée de l'administration ; « que c'était assez présentement d'avoir reconnu le *droit* des esclaves à l'instruction ; que le *fait* viendrait plus tard. » Si familarisé qu'il pût être par ses études avec les subtiles distinctions, le théologien n'avait pas deviné celle-là.

Voilà comment se fondent et s'évaporent, sous le soleil des Antilles, les textes philanthropiques élaborés en France, et quelle transformation subissent, en traversant l'Océan, les intentions généreuses proclamées à Paris ! Pour satisfaire aux exigences de l'esprit métropolitain, des mesures vraiment dignes d'une nation chrétienne sont organisées dans *le Moniteur ;* une allocation est obtenue des Chambres à l'effet d'implanter dans les colonies un institut chrétien voué à l'éducation des plus humbles classes de la société : les adversaires de l'esclavage font trève à leurs réclamations devant cet acte d'intelligente charité, dont l'effet sera d'autant plus sûr qu'il s'exercera sur un âge encore vierge de toute impression vicieuse. Mais qu'advient-il en réalité ? L'ordonnance émanée du roi, contresignée par le ministre, consacrée par les applaudissements de tous les hommes religieux, n'est

plus, au delà des mers, qu'un texte dérisoire, immolé par le pouvoir lui-même aux préjugés de la classe qui tient en main l'influence et la fortune. Misérable assemblage de faiblesse et de mauvaise foi! Mieux eût valu cent fois ne pas publier l'ordonnance, ne pas leurrer les esclaves par l'apparence menteuse d'un progrès au terme duquel leurs vœux cherchent et entrevoient l'émancipation! Ces bienfaits offerts d'une main et retirés de l'autre, ces contradictions de l'autorité qui se dément elle-même et renie sa parole, ces désirs irrités et non satisfaits, troublent profondément la société coloniale; ils décréditent l'administration, sèment la défiance, éternisent le malaise. Les gouverneurs des colonies ne se dissimulent pas, sans doute, les inconvénients attachés à cette capitulation du pouvoir devant les opinions locales; et nous aimons à croire que l'administration de la Guadeloupe, en *escamotant* l'ordonnance du 5 janvier 1840, méconnut les intentions du loyal amiral qui dirigeait à cette époque le département de la marine. Quelle n'est donc pas la force des répugnances créoles contre toute mesure tendant à relever le nègre de son infériorité, puisqu'elles s'imposent aux dépositaires de l'autorité souveraine, puisqu'elles se jouent des prescriptions ministérielles, puisqu'elles réduisent les gouverneurs au silence ou à la complicité! Le maître chassant l'esclave de l'école chrétienne dont les portes venaient de lui être élargies par le gouvernement métropolitain, voilà, peinte d'un trait, la mission civilisatrice au nom de laquelle on prétend éterniser l'esclavage (1)!

Au demeurant, l'ordonnance du 5 janvier 1840 eût-elle été fidèlement exécutée, les leçons de la religion et de la morale, prodiguées à l'enfance, n'auraient pu guérir le vice organique d'une institution qui entrave la formation de la famille légitime par des obstacles équivalant à des impossibilités. Ces leçons elles-mêmes, il faut le dire, l'autorité de l'exemple ne tarderait pas à en neutraliser l'effet.

« La plupart des maîtres, dit un magistrat de Bourbon, indifférents sur les devoirs de la religion, ne se croient pas obligés

(1) Nous nous plaisons à redire que plusieurs colons, parmi les adversaires les plus décidés de l'émancipation, encouragent l'instruction religieuse et s'étudient à épurer les mœurs de leurs esclaves. Dans la conduite des autres, il faut déplorer les effets d'une institution vicieuse, qui se font sentir même aux meilleurs esprits et aux caractères les plus honorables.

de se parer, aux yeux de leurs noirs, de principes qu'ils n'ont pas ou qu'ils ne veulent pas avoir (1). » Or, comment espérer que les esclaves soumettront leurs passions au frein d'une religion dédaignée par des hommes avec lesquels ils se trouvent en contact permanent, et qu'ils sont accoutumés dès le berceau à considérer comme des êtres d'une nature supérieure?

Les unions libres, reprochées aux esclaves comme un indice de leur inaptitude prétendue aux devoirs de la famille, ne sont guère moins communes parmi les blancs que parmi les noirs. Le concubinage est passé, pour ainsi dire, dans le droit coutumier des colonies. Un très-grand nombre de colons, des mieux placés et entourés de l'estime générale, vivent maritalement avec des femmes de couleur que le préjugé local leur interdit d'élever au rang d'épouses : l'opinion tolère, et je dirais presque consacre ces alliances qui ont la régularité apparente et très-souvent la fixité d'un mariage légitime. Mais malheur au colon qui voudrait épurer la sienne par la sanction civile et religieuse, réhabiliter la mère aux yeux de ses enfants, et récompenser ainsi toute une vie de dévouement et de tendresse ! Il serait irremédiablement flétri aux yeux des autres blancs.

Sur les habitations on voit souvent s'ébattre, autour du géreur ou même du propriétaire, de petits esclaves favoris dont la nuance révèle une fusion des deux races ; leurs jeux attirent un regard d'indulgence paternelle qui ne s'explique que par de trop bonnes raisons. Le colon pourra, toutefois, vendre ces enfants, car la mère était esclave, *partus ventrem sequitur*... Pour satisfaire ses caprices libertins, le maître ou le géreur d'une habitation n'a besoin d'user ni de menaces ni de sévices ; ses désirs sont, le plus communément, devinés et prévenus. Le prestige attaché à son rang et à sa peau, l'honneur d'être distinguée par le souverain dispensateur des grâces, la pluie de menues faveurs qui tombent sur la victime élue et sur ses parents, suscitent des Dubarry au teint d'ébène qui se disputent une préférence enviée. Le père et la mère d'une négresse à peine nubile s'empresseront, ô honte et misère ! de l'exposer au péril avec autant de sollicitude que l'ouvrier libre a coutume d'en montrer pour y soustraire sa fille. Ainsi, comme un arbre maudit dont les racines, les fruits et l'ombrage seraient également mortels, l'es-

(1) *Exposé sommaire*, p. 28.

clavage corrompt l'esclave, il corrompt le maître; et là ne s'arrête pas, nous allons le voir, sa pernicieuse influence.

Le commerce des blancs avec les négresses a donné naissance à cette classe que l'on désigne sous le nom de *gens de couleur:* dénomination qui, au reste, ne caractérise pas exclusivement le produit immédiat des deux races, mais embrasse toutes les combinaisons dans lesquelles s'est glissée une goutte de sang africain, ne fût-elle perceptible que pour l'œil exercé d'un vieux créole. Par suite d'affranchissements primitifs, les gens de couleur forment une notable fraction de la population libre. Les petites industries des villes sont la ressource la plus ordinaire de cette classe qui ne participe qu'exceptionnellement à la propriété territoriale: quelques-uns de ses membres s'élèvent aux spéculations du haut négoce; l'élite de sa jeunesse compte aujourd'hui des représentants dans les écoles savantes de la mère-patrie et dans les professions libérales. Placée entre les deux extrêmes de la société coloniale, on pourrait, sans trop d'inexactitude, la comparer à la bourgeoisie naissante de l'ancienne France, si l'esclavage des noirs, en se perpétuant, ne perpétuait aussi l'indicible mépris des blancs contre quiconque laisse soupçonner une parenté originelle avec la race servile, et si ce mépris n'engendrait à son tour, chez les gens de couleur, des habitudes trop propres à le justifier.

Un arrêté publié en 1830 par le gouverneur de la Martinique mentionne, pour les abolir, diverses ordonnances qui toutes tendaient à maintenir *les libres* (1) dans un état d'abjection et de misère. Il serait trop long de développer la série de ces mesures humiliantes et vexatoires, maintenant effacées de la législation, sinon des mœurs. Citons-en quelques-unes: interdiction aux libres de porter les mêmes noms et les mêmes vêtements que les blancs; d'être médecins, apothicaires, employés en qualité de commis ou de clercs par les officiers de judicature; d'exercer, sans un permis, d'autre travail que celui de la culture; de jamais se confondre avec les blancs dans les cérémonies publiques, dans les convois funèbres, dans les rangs de la milice; d'occuper au théâtre d'autre place que le *paradis*; d'hériter des blancs et de rien recevoir d'eux par donation entre-vifs.

(1) Cette expression *les libres* ne s'applique jamais aux blancs, qui ne peuvent être esclaves. Elle désigne les gens de couleur et les quelques noirs en possession de l'indépendance.

La plupart de ces ordonnances datent de la seconde moitié du XVIII[e] siècle, et portent la signature de ministres qui étaient au mieux avec les philosophes. Elles furent remises en vigueur par Bonaparte, qui comptait dans ses armées plusieurs généraux appartenant à la classe qu'il flétrissait. C'est avec regret que, dans une circulaire adressée par un ministre de la Restauration aux gouverneurs des colonies, nous trouvons les doctrines monarchiques invoquées à l'appui de ces odieuses et insultantes prohibitions.

La division de la population libre en deux castes a été une conséquence logique de la servitude des noirs. Dans un pays où l'esclavage n'est pas, comme chez les anciens, un malheur que chacun peut subir, mais bien le lot exclusif d'une race d'hommes qui a pour elle la force numérique, il importe à la sécurité des maîtres que cette tourbe soit maintenue dans le sentiment profond de son infériorité. Pour élargir l'intervalle qui la sépare des colons, les lois retiendront les affranchis eux-mêmes dans un rang infime; elles flétriront le sang de l'esclave partout où la trace en pourra être suivie; et comme, dans ce pays, la race servile est marquée par la nature d'un sceau distinct, les vestiges accusateurs de la servitude primitive, et, avec eux, les exclusions légales survivront à des siècles de liberté. Les habitudes et les idées des maîtres ne tardent pas à se modeler sur une législation qui caresse leur orgueil. Un jour vient où le plus gueux et le plus méprisable des blancs se croit, de bonne foi, infiniment supérieur à un homme qui réunit peut-être fortune, intelligence remarquable, mœurs pures, éducation parfaite, mais dont les lèvres sont nuancées d'une imperceptible teinte de bronze. Alors, si la loi, se faisant plus humaine et plus équitable, entreprend d'abolir des distinctions originairement créées par elle, l'opinion lui résiste, et l'arrêté d'un gouverneur ne suffit plus à refouler un préjugé séculaire.

Un jeune homme de couleur remporta, il y a quelques années, le prix de philosophie au concours général des colléges de Paris. Il eut l'honneur d'être admis à la table royale, à côté d'un jeune prince, lauréat de Henri IV. Que ce convive du roi retourne aux colonies, qu'il rencontre dans une rue de Saint-Pierre ou du Fort-Royal un ancien camarade de collége, et que celui-ci s'oublie jusqu'au point de lui donner l'accolade fraternelle, il sera déshonoré aux yeux des blancs. Un officier d'artil-

lerie envoyé à la Martinique, et défendu par l'estime comme par l'amitié de ses frères d'armes, a été contraint de battre en retraite devant les répulsions que soulevait l'inexpiable crime de son épiderme. N'a-t-on pas vu un gouverneur de la Guyane se faire le complice de ces étranges susceptibilités, et forcer à se démettre de ses fonctions un officier de l'administration de la marine qui recherchait en mariage une personne de couleur, irréprochable dans sa conduite et plus qu'honnêtement dotée?

Ce n'est pas impunément que l'opprobre est déversé sur toute une classe d'hommes, et que les lois conspirent avec l'opinion pour lui interdire l'accès de la fortune autant que possible, l'estime publique à tout jamais. Sous le poids d'humiliations incessantes et fatales, elle s'avilit en réalité. Trop souvent le mulâtre nourrit une haine envieuse contre la caste privilégiée dont son père fait partie, et se venge des outrages qu'il reçoit d'en haut par les dédains, non moins impitoyables, prodigués à la tribu maternelle. Quant à la femme de couleur, elle aimera mieux être la concubine d'un blanc qui peut la protéger, qui l'associe aux jouissances de la fortune, que d'unir légitimement sa faiblesse et sa misère à celles d'un paria. Les neuf dixièmes des enfants de sang mêlé sont illégitimes. Ainsi le mal engendre le mal, le mépris amène l'avilissement, et l'avilissement éternise le mépris.

Cependant un progrès véritable commence à se manifester parmi les libres. La législation nouvelle a déjà porté des fruits. Les conseils coloniaux, la magistrature, le corps des officiers de la milice, ont ouvert leurs rangs à quelques hommes de sang mêlé. Un assez grand nombre de jeunes gens de la même classe viennent, dans les écoles de la mère-patrie, se former aux luttes et aux victoires pacifiques de l'intelligence. Les mœurs exemplaires qui ont distingué de tout temps plusieurs familles de couleur, parfaitement estimables, trouvent de moins rares imitateurs. Contre ce mouvement ascendant protesteraient en vain les répugnances de la race blanche, si les ridicules susceptibilités des gens de couleur eux-mêmes, à l'endroit de l'épiderme, ne tendaient à perpétuer des distinctions dont ils sont les premières victimes. Un ecclésiastique nous a raconté qu'ayant osé, un jour de première communion, coordonner les rangs d'après la taille et non d'après la peau, il eut le chagrin de voir une mulâtresse quitter l'église et ajourner le sacrement parce qu'elle se trouvait placée à côté d'une capresse. Tant que les

gens de couleur ne comprendront pas que marquer l'intervalle d'eux au nègre, c'est planter un jalon qui les immobilise à pareille distance du blanc, leurs doléances personnelles n'éveilleront aucune sympathie en France, et ils demeureront à la place que le passé leur a faite. Ceux d'entre eux que n'aveuglent pas les préjugés locaux reconnaissent maintenant que la première condition de succès est d'identifier leur cause à celle des noirs.

Dans ce conflit d'irritables préventions, au milieu de cet immense désordre moral, en présence d'une administration dont tout le génie consiste à éluder les questions capitales, et qui tient pour suspecte toute influence énergique, la mission du clergé devient excessivement délicate. La prudence humaine avertit le prêtre que certaines cordes évangéliques ne doivent pas être touchées dans une société à esclaves : sa conscience lui crie qu'il est envoyé pour annoncer à tous l'Évangile, rien de plus, rien de moins. S'il écoute la première, s'il se borne à remplir les fonctions extérieures du culte, la vie lui sera douce et facile ; l'indulgence des créoles consentira même, au besoin, à jeter un voile complaisant sur des habitudes difficilement compatibles avec la sainteté du caractère sacerdotal. Si, au contraire, il entend remplir dans toute leur étendue les obligations que lui impose son titre de missionnaire apostolique ; s'il s'efforce, sans dénaturer une influence purement spirituelle, de ménager cependant l'union des cœurs et la fusion des classes par les enseignements d'une même foi, par les pratiques d'un même culte; si enfin les sollicitudes de sa charité, étendues à tous, se portent spécialement sur la portion la plus délaissée du troupeau, savoir, les noirs et les gens de couleur; la gratitude expansive dont ceux-ci l'entoureront le signalera inévitablement aux ombrageuses défiances d'un certain nombre de colons. L'administration elle-même se sentira importunée par la présence d'un homme qui lui suscite des embarras en contrariant les préjugés anti-chrétiens de la classe dominante, et en prenant trop au sérieux les ordonnances ministérielles relatives à l'instruction religieuse des esclaves. Les prétextes ne manqueront pas de congédier l'apôtre malavisé.

Dans une circulaire adressée aux gouverneurs, en date du 17 août 1841, M. le ministre de la marine disait: « Des informations que j'ai reçues me donnent lieu de craindre que les intentions du gouvernement et des Chambres, relativement à la mo-

ralisation de la population noire dans nos colonies, n'y soient pas exécutées avec l'esprit de suite et le zèle sans lesquels cette œuvre de bien public ne peut obtenir les résultats qu'on doit en attendre. Diverses causes sont assignées à ce fâcheux état de choses. On accuse les prêtres de se consacrer exclusivement à l'instruction de la classe blanche, d'ailleurs bien peu avancée. On va même jusqu'à accuser les autorités coloniales d'un déni de protection envers ceux dont le zèle sollicite leur appui... En ce qui concerne les ministres du culte, il m'a paru nécessaire de réclamer l'intervention d'une autorité épiscopale, non-seulement pour que les obligations qu'ils ont à remplir quant à l'instruction religieuse des diverses classes de la population soient l'objet de tous leurs soins, mais encore pour qu'ils soient désormais soumis d'une manière plus intime à une haute discipline. Une inspection extraordinaire de tout ce qui se rapporte à l'exercice de la religion dans les colonies y sera prochainement effectuée.... »

Ce projet d'inspection a également avorté, et il est peu regrettable. Une mesure transitoire ne saurait remédier aux maux que laisse entrevoir la circulaire officielle. Ce que réclame impérieusement l'intérêt de la religion, c'est la création de siéges épiscopaux dans nos colonies. Les chefs actuels du clergé colonial, quelles que puissent être leurs vertus personnelles, ne suffisent point aux difficultés de la position, parce que leur titre manque de consistance et d'autorité. Un préfet apostolique est amovible; un ordre d'embarquement, émané du gouverneur, peut l'atteindre comme le dernier employé des bureaux. Ses attributions, incertaines et mal définies, le condamnent à une circonspection voisine de l'inertie, parce qu'à chaque pas il heurterait un obstacle, parce que toute réforme est réputée téméraire au milieu d'une société qui vacille sur une base fausse. La discipline en souffre d'autant plus qu'entre le chef et ses subordonnés n'existent pas les liens doux et puissants qui attachent un clergé diocésain à son premier pasteur. Recrutés dans tous les coins de la France et ne faisant pas toujours partie de cette élite qu'un évêque aime à conserver comme l'espérance de son Église, les jeunes prêtres qui vont aux colonies se trouvent soustraits à l'autorité tutélaire de l'épiscopat, sans être incorporés dans un ordre religieux qui reçoive leurs vœux, réponde de leurs actes, garantisse leur avenir. Il ne nous appartient pas

d'insister sur les inconvénients de toute nature attachés à cet état de choses. Le péril est grand, car l'ennemi veille. Du sein des colonies anglaises, où l'émancipation, préparée par ses soins, lui a conquis les sympathies des noirs, le protestantisme menace un troupeau mal gardé. Le prestige de sa libérale initiative est déjà par lui-même un sujet suffisant d'alarmes...

Paul LAMACHE.

INSTITUTIONS LITURGIQUES

PAR

LE R. P. DOM PROSPER GUÉRANGER,

Abbé de Solesme. — 1[er] et 2[e] vol. (1).

L'homme croit, il espère, il aime. Si, dans ses rapports avec Dieu, il ne faisait que croire, sans espérer ni aimer, la vie lui serait insupportable, et rien ne le distinguerait des démons qui croient et tremblent, parce que Dieu les a pour toujours repoussés de son sein. Mais de sa foi émane le doux rayon de l'espérance qui illumine ici-bas sa vie chétive et obscure : et de sa foi et de son espérance procèdent les saintes ardeurs de l'amour qui échauffent son cœur, l'attendrissent et lui donnent le degré de fusion nécessaire pour s'unir et se mêler en quelque sorte à Dieu par la prière et l'enthousiasme, à ses frères par le dévouement, la compassion et la charité. Mais l'homme n'est pas un esprit comme les anges. Deux natures toujours distinctes et toujours unies, pendant qu'il est sur cette terre, composent sa personnalité, qui est à la fois et leur lien et leur limite, les empêchant en même temps et de se séparer et de se confondre, et les maintenant l'une et l'autre dans leurs sphères respectives. Par suite de cette union, il y a une correspondance et comme une affection mutuelle entre l'âme et le corps, affection si étroite qu'elle les rend pour ainsi dire solidaires l'un de l'autre, et qu'à chaque mouvement de l'un correspond nécessairement un mouvement plus ou moins profond de l'autre.

Notre regard, distrait ici-bas par l'infinie variété des objets qui passent sous nos yeux, ou obscurci par les préjugés et les pas-

(1) Prix : 12 fr., chez Debécourt et chez Waille.

sions qui troublent notre cœur, n'aperçoit pas toujours cette correspondance intime, et cette merveilleuse harmonie des deux natures qui composent notre être; mais elle n'en existe pas moins pour cela : et Dieu a permis que quelques hommes, soulevés par la force de sa grâce, se soient assez affranchis des liens qui enchaînent l'âme à ce monde matériel, pour percer le voile qui cache à nos yeux le profond mystère de cette admirable unité, et pour suivre jusque dans leurs nuances les plus fugitives les ineffables harmonies de l'âme et du corps. Pour ces hommes privilégiés, le corps est comme un voile transparent, qui laisse apercevoir sous son léger tissu les mouvements les plus intimes de l'âme; ou comme ces nuages qui recouvrent le soleil, assez pour que nos yeux n'en soient point éblouis, mais pas assez pour nous priver de sa bienfaisante lumière. Ils voient, ils comprennent ce mystérieux commerce par lequel l'âme se penche affectueusement vers le corps, comme pour le soulever et l'attirer dans sa gloire; tandis que le corps, de son côté, attire incessamment l'âme vers lui, et semble la supplier humblement de compâtir à ses douleurs et de consoler ses misères.

Aucun rayon du ciel ne peut donc arriver à l'âme sans que le corps en reçoive un certain reflet. De plus, l'homme ayant été fait pour la société sent un invincible besoin de manifester au dehors et de communiquer aux autres les sentiments qui l'affectent, et l'intensité de ce besoin croît avec celle des sentiments qui le font naître. Or, c'est par le corps que l'âme se manifeste aux autres âmes, et leur communique l'étincelle qui les fait tressaillir. Il est donc impossible que l'homme croie, qu'il espère, qu'il aime sans que sa foi délie sa langue, sans que l'amour enflamme et élève son regard, sans que l'espérance illumine son front. L'homme parle, parce qu'il croit; il prie, parce qu'il espère; il chante, parce qu'il aime. La foi, l'espérance et l'amour se traduisent dans toutes les parties de son corps; elles leur donnent un certain arrangement et comme un rhythme mystérieux qui compose et embellit tous leurs mouvements. L'enveloppe corporelle se drape, pour ainsi dire, autour de l'âme comme un manteau, et ses mouvements successifs en sont comme les plis ondoyants et harmonieux. L'ensemble de ces mouvements et des règles qui les déterminent forme ce qu'on appelle la liturgie.

Il ne faut pas croire, en effet, qu'aucune règle ne doive ou ne puisse présider à ces mouvements, et qu'il faille les abandonner

à l'inspiration de chaque individu. Il y a en eux, je l'avoue, quelque chose de personnel, d'accidentel et de momentané, qui varie selon que ceux qui les produisent sont plus ou moins profondément affectés. Mais il y a aussi en eux quelque chose d'universel et d'invariable comme la nature humaine qui, malgré les modifications infinies dont elle est susceptible, est partout la même dans son fond, sent partout et toujours de la même manière, et exprime toujours par des mouvements semblables les émotions qu'elle ressent. En un mot, il y a toujours dans ces manifestations extérieures deux éléments également précieux, également nécessaires, la nature et la personne, qui réclament avec une égale énergie leurs droits impérissables dans l'expression des sentiments les plus intimes du cœur humain.

Et il faut bien entendre que cette vérité trouve son application, non-seulement dans l'ordre surnaturel, mais encore dans l'explosion des émotions les plus naturelles et des impressions les plus ordinaires. Soit qu'il s'élève vers Dieu par la foi ou l'espérance, soit qu'il se penche vers un antre homme par la compassion, la tendresse ou la charité, soit qu'il s'incline vers la nature pour la soutenir, l'admirer ou la comprendre, l'homme, dans ces mouvements divers, suit instinctivement, sans s'en apercevoir, des règles qui le déterminent, qu'il peut bien modifier, jusqu'à un certain point, par l'empreinte de sa personnalité, mais dont il ne saurait s'affranchir sans paraître aux autres extravagant s'il les dépasse, froid et insensible s'il n'atteint pas le degré qu'elles semblent prescrire. Chaque ordre de sentiments a donc, en quelque sorte, sa liturgie qui lui est propre, ses cérémonies, ses rites, son formulaire et jusqu'à son rituel qui contient les règles que l'homme doit suivre dans ses attitudes, dans ses mouvements, dans le jeu de son regard, dans l'inflexion de sa voix. Et quoique ces règles ne soient pas toujours écrites, elles n'en existent pas moins pour cela, et chaque homme porte, pour ainsi dire, en son cœur le rituel qui les contient et qui l'avertit toutes les fois qu'il y manque.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que l'Église ait cherché à fixer par certaines règles l'expression des sentiments qui unissent l'homme à Dieu. Il n'est assurément point d'émotions qui semblent au premier abord plus spontanées, plus ennemies de toute règle, que celles de la joie, ou, mieux encore, celles qu'éprouve le guerrier sur le champ de bataille, lorsqu'il combat

pour sa patrie, pour la gloire et la liberté. Et cependant la joie a eu de tout temps ses rites, ses règles et sa mesure. Car que sont les danses si multipliées et si variées de tous les peuples et de tous les âges, sinon les rites et les cérémonies de la joie et du plaisir? L'enthousiasme guerrier lui-même n'a pas échappé à cette nécessité que Dieu semble avoir imposée à la nature humaine dans ses manifestations extérieures. Les camps ont leur liturgie comme les temples, l'armée a son rituel comme le clergé, et lorsque l'amour de la gloire exalte l'âme du guerrier, et que l'enthousiasme semble lui avoir ôté la faculté de rien sentir, de rien comprendre autre chose que la passion qui l'agite et le transporte, il faut pourtant qu'il se possède assez pour avoir présentes à l'esprit les règles que son rituel a fixées, et pour donner à son courage et à ses transports la forme que ce rituel a déterminées. Et, chose singulière, plus les sentiments que l'homme doit manifester sont intimes et impétueux, plus la règle qui en dirige l'expression est sévère et minutieuse. Les rituels les plus sévères, en effet, sont celui de l'Église et celui des camps; et les deux sentiments les plus spontanés et les plus intimes ne sont-ils pas l'enthousiasme religieux et l'enthousiasme guerrier?

La liturgie chrétienne, avec tout l'ensemble de ses chants, tantôt joyeux et triomphants, tantôt mélancoliques ou tendres, mais toujours graves et majestueux, de ses marches pieuses et composées, de ses rites et de ses cérémonies également vénérables par leur antiquité et leur signification profonde, la liturgie repose tout entière sur le dogme de la présence réelle. L'autel est le foyer d'où part cette belle et radieuse lumière, qui répand ses clartés sur chaque jour de notre vie avec plus ou moins d'abondance, selon que l'objet de nos solennités est enfoncé plus avant dans les glorieuses splendeurs de la Divinité, et a un rapport plus intime avec notre salut. L'Eucharistie est le levain céleste par où a fermenté cette riche et magnifique poésie, qui se compose des plus sublimes idées unies aux plus gracieux symboles, et des sentiments les plus purs manifestés par les formes de l'art les plus brillantes et les plus variées.

L'homme, en contemplant sur l'autel l'ineffable mystère d'amour qui s'y accomplit, a senti sa foi tressaillir en son cœur. Il a parlé parce qu'il a cru: sa foi s'est épanouie en prières tendres et onctueuses, où s'allient dans une merveilleuse harmonie les douces joies de la patrie et les saintes douleurs de l'exil,

comme on voit la belle lumière du ciel se jouer dans la rosée qui remplit au matin le calice des fleurs. Mais la foi fait jaillir l'espérance, qui s'étend et s'élance vers l'avenir, pour saisir et goûter le bien qu'elle a entrevu, et qui l'attire d'un attrait invincible. Or, la simple parole ne suffit plus à l'espérance : il lui faut cette parole accentuée, sonore, mélodieuse, flexible, qui dilate la poitrine et lui demande, pour se produire au dehors, toute la force dont elle peut disposer. L'espérance chante, crie, soupire, se plaint, s'exalte ou gémit selon qu'elle considère le bien vers lequel elle aspire, ou le triste exil qui l'en éloigne. Pour ne pas la fatiguer par d'inutiles efforts, Dieu lui permet de se reposer de temps en temps par l'amour dans la jouissance de ce souverain bien : et l'amour qui s'allume au cœur de l'homme s'en exhale comme un céleste parfum dans ses prières, qu'il rend plus tendres, dans ses chants qu'il rend plus suaves, et dans tous les mouvements de son corps auxquels il donne plus de calme, d'ampleur et de dignité. De là ces marches augustes et solennelles exécutées dans nos temples ou dans nos cités, et qui, sous le nom de *processions,* ont remplacé les *théories* ou les danses religieuses des anciens peuples.

Puis, une fois que la liturgie s'est ainsi formée et développée dans son essence et dans sa forme, elle s'élève et se dilate ; et, dans ce mouvement d'ascension et de dilatation, elle agrandit tout ce qui l'entoure. Expression d'un triple sentiment infini par son but, elle imprime sur toutes les œuvres qu'elle produit le sceau de l'infini. Or l'infini se révèle à nos yeux sous la forme de cette grandeur imposante dont la mesure semble appartenir à un ordre de choses supérieur à celui où nous vivons ordinairement. Aussi voyez comme tout s'épanouit, se dilate et s'amplifie sous le souffle inspirateur de cette poésie divine qui anime toute la liturgie. Les vêtements sacrés qui retenaient le prêtre comme captif et enseveli dans leurs lignes roides et étroites, s'assouplissent et s'élargissent à la fois, et les amples mouvements de leurs plis ondoyants et harmonieux donnent au corps je ne sais quoi de grandiose et de surhumain, qui semble comme un reflet passager de l'éternelle beauté de Dieu. Le temple lui-même participe à cette efflorescence divine : un travail immense, et comme une mystérieuse végétation, sembla pénétrer toutes les pierres de ces édifices et les pousser vers le ciel, comme les branches de ces grands arbres qui ombragent nos champs. Du tem-

ple et de ses murs fleurirent tous les arts qui nous réjouissent encore aujourd'hui, et qui, par une coupable ingratitude, se sont tournés contre le sein qui les a portés et nourris si longtemps. La ligne s'est assouplie et perfectionnée dans la courbure des voûtes et des coupoles de nos temples, où elle a épuisé depuis longtemps toutes les formes dont elle est susceptible. Les mouvements du corps, que la sculpture a pour but d'exprimer, se sont formés et ennoblis dans les poses simples et dignes à la fois de ces statues vénérables que les artistes représentaient dans l'attitude de la prière et de la contemplation. La couleur, cet élément le plus fugitif et le plus insaisissable de tous ceux dont se compose le beau, la couleur a acquis les nuances infinies qui diversifient son jeu merveilleux, dans les morceaux de verres des mosaïques qui décoraient les murs et les parvis des temples, et dans les magnifiques verrières qui en ornaient les fenêtres. Enfin, le son lui-même, avec ses ineffables mélodies et ses harmonies savantes et profondes, le son a grandi dans nos églises, et la musique est une des plus belles fleurs de la liturgie chrétienne. Celle-ci ne s'est pas bornée à développer la voix humaine; mais, agissant en même temps sur les instruments qui la suppléent, elle les a presque tous ou produits ou perfectionnés, et leur a, en quelque sorte, donné à tous rendez-vous dans ce merveilleux instrument, qui est comme une université, comme une église de sons, et qui remplit de sa voix puissante les espaces immenses de nos cathédrales.

Le premier volume des *Institutions liturgiques* présente, dans un tableau vif et animé, le développement et le progrès de la liturgie, depuis les premiers temps de l'Église jusqu'à l'époque où celle-ci eut la joie de voir la plupart de ses enfants unis dans la même prière et dans le même culte, comme ils étaient unis déjà dans la même foi, où Rome vit sa liturgie adoptée par la plus grande partie des églises du rit latin, ou servir au moins de base à celle des églises qui en avaient une particulière. Temps heureux où tous les chrétiens, malgré les divisions politiques ou sociales qui les séparaient, pouvaient se reconnaître pour frères dès qu'ils entraient dans la maison de Dieu, où chacune des prières et des chants qu'ils récitaient portait avec soi comme une saveur du ciel, et embaumait le cœur et les lèvres qui les redisaient de la même onction et de la même grâce qui avaient réjoui les âmes d'où ils s'étaient exhalés. A cette époque, en ef-

fet, où la liturgie était pure encore des éléments étrangers qui l'ont altérée depuis, la collection des prières et des chants de l'Église était vraiment comme un parterre planté, arrosé et cultivé par les plus saints et les plus illustres personnages : et l'âme pouvait aller sans défiance jouir des parfums des fleurs que l'Esprit saint y avait fait éclore, et respirer un peu l'air du ciel. Le bréviaire était comme le réservoir où s'étaient écoulées toute la foi, toute la charité, toute la poésie dont Dieu avait enrichi les âmes de ses élus. C'était comme le commencement et l'essai de l'éternel *hosanna* qu'ils chantent maintenant dans les cieux. Aussi la tâche de l'auteur, dans cette première partie, était-elle douce et agréable. C'est le récit du triomphe de la liturgie romaine sur la liturgie particulière: triomphe qui a sérieusement occupé les plus grands et les plus saints Papes, et n'a été complet qu'après le concile de Trente et les décrets que fit cette vénérable assemblée, pour établir l'unité liturgique dans toute l'Église latine. Au reste, hâtons-nous de le dire, cette époque fut glorieuse pour les Églises de France, qui, plus que toutes les autres, suivirent et favorisèrent l'impulsion qu'avait donnée celle de Rome, et qui adoptèrent avec un louable empressement la liturgie romaine.

Malheureusement ce triomphe ne fut pas de longue durée. Le protestantisme avait, d'un seul coup, détruit la liturgie catholique dans une grande partie de l'Europe, et substitué aux antiques cérémonies de l'Église un culte sans beauté, sans vie et sans amour. Ne pouvant s'introduire d'une manière ouverte en France, grâce à la vigilance de nos rois, au zèle de nos évêques et à la foi fervente des peuples, il essaya d'y pénétrer par des voies secrètes et détournées, et de faire concourir à l'accomplissement de ses desseins les obstacles même qu'on lui avait opposés. Le relâchement des mœurs et la mollesse du clergé lui avaient donné en Allemagne un accès facile; les mœurs plus dignes et plus sévères du clergé français avaient arrêté sa marche triomphante. Condamné à prendre plus de précautions pour s'insinuer dans les esprits, il sut se plier aux circonstances et s'imposer tous les ménagements qu'elles rendaient nécessaires. En exagérant la morale et ses prescriptions, dont l'accomplissement avait donné au clergé plus de force contre lui, il s'en fit un auxiliaire puissant, et confirma une fois de plus la vérité de cet axiome, que le mieux est souvent l'en-

nemi du bien. C'était, en effet, une tactique bien habile que de tourner contre les hommes leurs propres vertus, et de les perdre par le désir d'une trop grande perfection. Rendre la morale impraticable, placer le bien si haut que l'homme ne puisse l'atteindre, poser le but si loin qu'il ne puisse l'entrevoir, c'est creuser un abîme entre Dieu et lui, et le condamner à choisir entre le désespoir et l'incrédulité; c'est en effet ce qui arriva chez nous, et l'on vit la France partagée en deux populations, dont l'une désespérait de la bonté de Dieu, et dont l'autre insultait sa justice et son amour.

La religion n'a d'empire sur les peuples qu'autant qu'elle s'empare de toutes les facultés de l'homme et en satisfait tous les besoins. On s'est beaucoup disputé pour savoir si l'État doit avoir une religion, ou s'il doit se tenir en dehors de toutes les formes religieuses, et laisser à chacun le soin de choisir celle qui lui plaît. Mais avant cette question de droit, et au-dessus d'elle, il y a une question de fait d'une solution plus facile et plus importante dans ses résultats. Un peuple a une religion quand il est religieux, et il est religieux quand la religion n'est étrangère à rien de ce qui constitue les forces vives d'une nation, quand elle se mêle à tous ses intérêts spirituels et temporels; quand elle le rattache au ciel par une chaîne dont les anneaux, souples et flexibles, laissent à ses facultés tout leur jeu et à ses mouvements toute leur liberté; quand elle s'associe à son histoire, à sa science, à ses arts, à sa politique, à ses luttes, à ses combats, à ses plaisirs même. Mais si quelqu'une de ces choses échappe à sa direction ou à son influence, si la vie du peuple se partage comme en deux hémisphères, dont l'une, toujours tournée vers la terre, est exclusivement consacrée aux intérêts du temps, pendant que l'autre, regardant toujours le ciel, s'occupe uniquement des intérêts de l'éternité, il peut y avoir dans la nation des hommes religieux et des saints, mais il n'est plus possible de dire que la nation soit religieuse elle-même, et que l'État ait une religion.

Voici comment s'effectue ordinairement cette transformation d'un peuple et cette scission funeste entre la religion et la vie, qui se termine le plus souvent par une lutte ouverte entre l'Église et l'État. L'imagination, qui se trouve placée, pour ainsi dire, sur l'extrême limite de l'âme, et dont les derniers reflets se perdent dans le monde des sens, est, de toutes les puissances

de l'âme, celle que la religion gouverne le plus difficilement et qui se soustrait la première à son empire, entraînant dans sa défection tout ce côté de la vie qui est soumis à son influence. Le plaisir, d'innocent et de naïf qu'il était, devient voluptueux ou effréné ; l'art devient matériel, la poésie sensuelle, la littérature sceptique et immorale. De l'imagination le mal passe au cœur, qui se décolore, se dessèche et se flétrit. Toutes les passions que la religion tenait en bride, fatiguées du joug, se liguent contre elle et s'affranchissent de sa domination. Que fera l'intelligence, sollicitée de toute part à la défection et à la révolte, et qui n'a plus pour se défendre qu'une foi sans amour, une prière sans onction, une piété sans charme? Après avoir résisté plus ou moins longtemps, elle finira par prêter le concours qu'on lui demande, et trouvera des raisons pour justifier et les écarts du cœur et les entraînements de l'imagination. La science se corrompra, et, le mal une fois parvenu à son terme, la scission qui s'était établie de fait entre la religion et la vie sera sanctionnée par les lois, et deviendra comme un des éléments de la constitution du pays.

Or voilà le résultat qu'a produit la doctrine de Luther partout où elle a pénétré. La France n'a point échappé à ses funestes atteintes. Sous la forme mitigée et hypocrite du jansénisme, il a, pour ainsi dire, mis en regard Dieu et l'homme, l'Église et la nature humaine, la conscience et le cœur, poussant l'Église à une excessive sévérité, et l'homme au désespoir; creusant entre Dieu et l'homme un abîme infranchissable ; rendant les sacrements inaccessibles, en les présentant plutôt comme le but et la récompense que comme le moyen de la perfection chrétienne ; mutilant, en quelque sorte, la nature humaine; étouffant en elle le cœur et l'imagination, c'est-à-dire la faculté de sentir le beau et de goûter le bien, et ne lui laissant qu'une raison curieuse, difficile et opiniâtre, et un esprit indocile et frondeur.

Aussi c'est surtout dans la liturgie que se fit sentir le contrecoup de ses attaques téméraires. Malheureusement il trouva des évêques complaisants ou aveugles qui lui livrèrent tous les trésors de grâce, d'art et de poésie que renfermait la liturgie romaine, et qui commencèrent ainsi cette division si déplorable que le temps n'a fait qu'accroître de jour en jour. Car, il faut bien l'avouer, les livres liturgiques qu'on substitua à ceux que

les Églises de France avaient reçus de l'Église de Rome furent ou composés ou arrangés par des hommes fauteurs déclarés du jansénisme, ou secrètement attachés à ses erreurs, et dont plusieurs, après avoir vécu hors de l'Église qui les avait rejetés de son sein, ne purent obtenir après leur mort les honneurs de la sépulture ecclésiastique. Le Missel, le Bréviaire, le Rituel, les livres de chant, les cérémonies de l'Eglise, les objets qui servent au culte, tout fut altéré, défiguré, corrompu. C'est au point que le goût du peuple chrétien reçut de notables atteintes, et l'amour du faux et du laid sembla préoccuper tous les esprits et tous les cœurs. Le second volume des *Institutions liturgiques* expose l'histoire et le développement de ces altérations successives, qui, commencées vers le fin du XVII[e] siècle, semblent avoir atteint leur terme, grâce aux dispositions meilleures de l'épiscopat français et aux justes réclamations de plusieurs écrivains et artistes distingués, dont les ouvrages ont donné aux esprits un goût plus pur et une direction plus élevée. Sous le point de vue de l'art, on peut dire que l'œuvre liturgique du siècle dernier est jugée et appréciée comme elle mérite de l'être.

La critique et l'appréciation théologique lui manquaient encore: Dom Guéranger a comblé cette lacune par la publication de son remarquable ouvrage. Les deux premiers volumes, les seuls qui aient paru, et qui renferment la partie historique, nous font attendre avec impatience ceux qui doivent suivre, et où l'auteur doit nous introduire dans l'essence même de la liturgie, et nous donner la clef de ces gracieux symboles qui couvrent de leur auguste voile les vérités les plus douces et les plus belles réalités.

Cet ouvrage, nous le disons avec une entière conviction, est un des plus remarquables et des plus importants qui aient paru dans ces derniers temps. Il ne devra sa réputation ni à la vogue, ni aux éloges exagérés d'une coterie, mais à son mérite intrinsèque, à l'importance des matières qu'il traite, et à la manière grave, sérieuse et mesurée dont elles y sont traitées. Son succès sera lent, mais sûr. Ses résultats seront considérables, et nous lui devrons peut-être, en grande partie, la réparation du mal qui a été fait et le retour à l'unité liturgique, qui est tout à la fois et un effet et une garantie de cette unité plus profonde que Dieu a imprimée à son Église comme le caractère ineffaçable de sa céleste origine.

Ch. Sainte-Foi.

DE LA CIVILISATION ROMAINE.

Deux volumes des *Césars*, publiés en 1841, ont obtenu un brillant et légitime succès. Les lecteurs, qui déjà avaient pu apprécier cette œuvre par de nombreux fragments insérés dans la *Revue des Deux-Mondes*, n'en ont été que plus désireux de relire dans son ensemble cette suite d'études si originales et si neuves sur un temps qu'on s'étonne, après cette lecture, de trouver bien moins connu qu'on ne le supposait. Les deux volumes qui complètent l'ouvrage paraîtront prochainement (1). Ici l'auteur ne s'astreint plus à suivre l'ordre des temps. Chaque chapitre présente l'un des aspects divers sous lesquels peut être envisagée la civilisation de l'empire romain. Nous ne pouvons mieux faire connaître le caractère de la seconde partie des *Césars* et la recommander qu'en en citant le morceau suivant, peinture de la vie privée des Romains sous le règne de Néron.

L'empire était défendu au dehors, gouverné au dedans; il était un et pacifié. Quels fruits recueillait de cette paix et de cette unité la vaste portion du genre humain soumise au sceptre de Rome, quant à la vie matérielle, quant à la vie morale, quant à l'intelligence?

Aujourd'hui parlons seulement de la vie matérielle, de la civilisation extérieure. Viendront ensuite le côté intellectuel et le côté moral, qui se touchent de trop près et par trop de points divers pour qu'il soit possible de les séparer.

Notre siècle est glorieux de sa civilisation matérielle. Enivré de ses jouissances et plus encore de l'orgueil que ses jouissances lui causent, il ne s'arrête pas à compter quels sacrifices elles lui ont coûté et peuvent lui coûter chaque jour. Il ne se de-

(1) Au Comptoir des Libraires-Unis, quai Malaquais, n° 15; imprimerie de Paul Renouard.

mande pas si la part qu'il leur a faite n'a pas été enlevée à la sécurité des consciences humaines, à la liberté des intelligences, à la pureté de la foi, à la noblesse des cœurs. Il ne cherche pas s'il a suffisamment réservé la paix et les joies morales de l'âme, qui ne cessent pas d'être un bien réel parce qu'il y a au monde cinq ou six philosophes orgueilleux qui ont le malheur de ne pas les sentir. Il ne s'inquiète même pas si les empiétements que chaque jour il fait sans y penser sur les accoutumances de la famille, sur la stabilité du patrimoine, sur les habitudes du culte religieux, sur tout ce que j'appellerai les éléments extérieurs de la vertu et de la paix de l'homme, trouvent une compensation suffisante dans un accroissement de vitesse de quatre kilomètres par heure, ou dans une baisse de cinq centimes sur le prix des bas de coton. Souvent, hélas! le bien-être qu'il donne d'une main, il le reprend de l'autre; et ce qu'il apporte aux hommes en fait de liberté commerciale et politique, liberté négative, jalouse, inquiète, remuante, il le leur retire en fait de liberté domestique et personnelle; liberté toute positive, toute bienveillante, toute pacifique. Le prix de ce bien-être matériel, qui n'est pas encore arrivé jusqu'à la poule au pot d'Henri IV, serait-il donc le travail inintelligent, inquiet, immodéré, le travail perpétuellement menacé, perpétuellement subalterne, sans repos, sans terme, sans autre espérance et sans autre consolation que le gain?

En passant ajoutons un seul mot. Au XV[e] siècle, l'ouvrier anglais vivait à l'aise; les jours de fête et de dimanche, après la messe, il se réjouissait honnêtement; il était en paix avec Dieu, avec son curé, avec son maître, avec son roi; et cependant il gagnait 3 *pence* par jour, avec lesquels il trouvait largement à vivre; et l'Angleterre était alors le plus gai pays du monde : *Merrie England* (1)! En 1842, l'ouvrier anglais pourrit dans d'infects ateliers, lutte de capacité et d'intelligence contre des machines, leur est déclaré inférieur, vit plus mal avec 12 shillings (2) que son aïeul avec 3 *pence;* quand il est

(1) Joyeuse Angleterre.

(2) « Au XIV[e] siècle, un moissonneur gagnait 4 *pence* par jour, avec lesquels il pouvait, chaque semaine, acheter un *comb* de blé. Aujourd'hui (1784), il faut dix ou douze jours de travail pour acheter un comb. » — John Cullum, *History of Hawsted*, p. 258. « Sous Henri VI, l'ouvrier ordinaire gagnait 3 *pence* par jour (voy. les Statuts de 1444), avec lesquels il pouvait acheter un boisseau de blé à 6 shill. le *quarter* et vingt-quatre livres de

heureux, s'ennuie ; quand il souffre, se désespère et se révolte ; et l'Angleterre est le pays du monde le plus industriel, le plus riche et le moins joyeux.

Au soin exclusif des intérêts matériels se lie cette notion du gouvernement dont nous parlions tout à l'heure, qui institue le pouvoir non comme autorité, mais comme force, non pour diriger, mais seulement pour contraindre, qui ne laisse pas de milieu entre une action toute concentrée dans ses mains et sa complète indifférence, entre le commandement absolu et la liberté illimitée. Chose singulière ! c'est au nom du bien-être des peuples que le pouvoir change sa mission paternelle en une mission toute coercitive et toute défiante ; qu'il arrive, comme je le disais plus haut, à combattre les instincts humains, au lieu de les protéger en les réglant. Tant il y a dans notre nature quelque chose qui repousse un bien-être exclusivement corporel ! tant l'intelligence, le cœur, l'imagination sont choses réelles et positives aussi bien que les sens et le corps, et veulent aussi énergiquement la satisfaction qui leur appartient ! Tant il est vrai, en un mot, que l'*homme ne vit pas seulement de pain !* En telle sorte que les écoles religieuses, philosophiques, politiques, industrielles, qui ont pris pour point de départ la négation plus ou moins complète des instincts moraux, en viennent à ne pouvoir faire ce qu'elles appellent le bien de l'homme sans le contraindre, et, en difinitive, ne trouvent pas toujours à lui donner ce pain auquel elles prétendaient borner tous ses désirs.

Ainsi ne procédait pas, je l'ai dit, la puissance romaine, bien moins jalouse de gouverner que de diriger, bien plutôt supérieure que souveraine. N'est-il pas curieux de voir si, dans cette sphère matérielle où la politique moderne tend à se concentrer, la politique romaine, avec une marche toute différente, n'arrivait pas aussi à des résultats assez remarquables ? Si nous tenons compte de ce qu'a produit le laps des siècles, le développement des sciences, le bonheur des inventions, Rome, par la direction, par la protection, par l'exemple, n'obtenait-elle pas autant qu'obtiennent les puissances modernes par une inquiète et incessante action ?

viande. Aujourd'hui il gagne 12 shill. par semaine, avec lesquels il achète un demi-boisseau à 80 shill. le quarter, et douze livres de viande à 7 *pence* la livre. » Hallam, *l'Europe au moyen âge*, chap. IX, seconde partie.

Il est clair que nous ne comparons ici ni les intentions ni le but. Quand il y eut, je ne dirai pas chez un Tibère, mais chez un César ou chez un Auguste, un sentiment désintéressé, un autre sentiment que le désir personnel de la puissance et de la gloire, ce sentiment ne fut que l'exaltation de l'orgueil patriotique, qu'un magnifique égoïsme national, prêt à sacrifier à la grandeur du peuple romain et le bonheur du monde et celui même du peuple romain. Chez les puissances chrétiennes, au contraire, il est impossible que le sentiment humain soit tout à fait écarté, que la félicité de l'homme soit en tous points immolée à la gloire de la nation. Dans l'esprit des peuples païens, l'idée de la grandeur et de la gloire pouvait se séparer de celle de la félicité, parce que la nation, déifiée, avait son être et son intérêt à part, et qu'à cette divinité, à cet être abstrait, à ce nom propre, il fallait, non le bonheur que les hommes demandent, mais ce qu'il faut à un nom, les hommages, le retentissement, la gloire. La loi chrétienne ne connaît pas de nation ; elle ne connaît que des hommes. Faire pour la nation quelque chose qui ne profite point aux hommes, c'est ne rien faire ; immoler les hommes, ces êtres particuliers et réels, à la patrie, cet être collectif et abstrait ; préférer à la félicité des uns la vaine grandeur de l'autre, c'est démence, ou, pour mieux dire, c'est crime. La pensée du bien réel, possible, individuel, ne peut donc jamais être tout à fait écartée des gouvernements chrétiens, et ce nationalisme sauvage, qui encore aujourd'hui voudrait faire de la patrie un dieu et lui sacrifier des victimes humaines, est une pure importation païenne ; nos mœurs le repoussent, notre civilisation le combat, et le gouvernement qui l'adopterait se mettrait hors du droit des gens européen.

Ajoutons encore que les puissances chrétiennes poursuivent un but bien autrement difficile à atteindre. Qui profitait de la grandeur et de la civilisation romaine, qui était digne d'occuper la philanthropie de Rome, en ses jours de plus grande générosité? Le citoyen romain, l'homme aisé, l'homme libre. Mais l'étranger, le prolétaire, l'esclave, méritaient-ils qu'on s'occupât d'eux? Les bienfaits de la civilisation, réservés à une classe moins nombreuse, pouvaient lui être plus facilement acquis. Une aristocratie de deux ou trois cent mille familles peut-être dans l'empire se faisait plus aisément sa part de gloire et de bien-être. La loi chrétienne a imposé aux gouvernements

d'autres devoirs. Il n'est pas un homme, si petit qu'il soit, dont la vie, dont l'aisance, dont le bonheur ne pèse pour quelque chose dans les conseils de son prince. Autant il y a de millions d'hommes, autant il y a de millions d'intérêts à satisfaire et à concilier. La tâche des gouvernements en est bien plus grande, mais aussi bien plus difficile.

Mais une fois cette restriction admise, quelle civilisation eût la grandeur de la civilisation romaine? Quelle unité fut plus vaste et plus complète? Et d'abord, si la facilité des communications entre les hommes est, comme on le dit, le grand instrument de leur bien-être, quand ces communications furent-elles, sinon plus rapides, du moins plus générales?

Ce n'était pas un royaume, ce n'était pas un peuple, c'était un monde tout entier, le Batave et le Maure, le Rhin et le Nil, la Clyde et le Jourdain, le Douro et l'Euphrate, l'Africaine Zélia par delà les colonnes d'Hercule, et Panticapée dans la Tauride; enfin des millions d'hommes sur une étendue de près de deux cent mille lieues carrées, entre lesquels s'étaient établies ces relations naturelles et presque journalières des sujets d'un même pouvoir, des disciples d'une même civilisation. On lisait dans toutes les provinces (1) les *actes publics*, le journal officiel de l'empire; la Judée et la Grande-Bretagne savaient combien de sénateurs étaient venus à la réception de Livie, quelle femme avait divorcé à Rome, combien le peuple romain, à l'amphithéâtre, avait fait tuer de lions et d'hommes.

Entre tous ces peuples régnait le réseau immense des routes romaines, dont partout se retrace l'ineffaçable vestige; véritables remparts (*munire viam*), indestructibles chaussées fondées au-dessous du sol et qui s'élevaient de plusieurs pieds au-dessus. Trois couches impénétrables de pierres, de briques, de ciment, de terre et de craie moulus ensemble, formaient comme une voûte, au-dessus de laquelle un pavé de lave ou de larges pierres, jusqu'à cent cinquante milles de Rome un pavé de dalles, donnait passage au voyageur. Des bornes milliaires, des lieux de repos, des stations de soldats, des relais de poste étaient semés sur la longueur de ces chemins pour rendre le voyage sûr, commode, rapide. Nul obstacle n'arrêtait la construction de ces routes; le droit de propriété fléchissait devant

(1) Tacite, *Annal.*, XVI, 22.

la toute-puissance de César; la nature pliait devant l'opiniâtre labeur de l'ouvrier romain. Les vallées étaient comblées, les hauteurs gravies; le chemin s'ouvrait passage dans le roc; il franchissait sur des arches de pierre les gorges des Pyrénées; il passait les fleuves sur des ponts immenses (1); la route romaine arrivait droit comme l'aigle au but que l'œil de l'ingénieur lui avait marqué.

Par des chemins pareils Rome communiquait d'abord avec toute l'Italie. Ensuite, partant de Milan, des routes s'épanouissaient vers tous les passages des Alpes, et gagnaient Arles, Lyon, Mayence, le Tyrol, l'Istrie. A la ville d'Arles se rattachaient, par une immense ligne qu'Auguste acheva, Nîmes, Narbonne, tout le midi de la Gaule et toute l'Espagne jusqu'à Cadix. A Lyon venaient se croiser les quatre grandes routes de la Gaule, qui unissaient aux quatre mers cette métropole des peuples celtiques, à la Méditerranée par Marseille, à l'Océan par Saintes, à la Manche par Boulogne, à la mer du Nord par Mayence et par le Rhin (2). Puis, après ces routes qui rattachaient les provinces à Rome, d'autres routes liaient les provinces entre elles. De Trèves à Sirmium, un grand chemin longeait le Danube, unissait les provinces armées de Rhétie et de Vindélicie, et mettait en rapport la Gaule avec la Pannonie. Puis de là par la Mésie et jusque chez les Scythes, par la Thrace dans l'Asie-Mineure, par l'Asie-Mineure dans la Syrie, dans la Palestine, dans l'Egypte et sur toute la côte africaine, la route romaine achevait le tour du monde, et se retrouvait, par la riche Cadix, par Malaga, par Carthagène, au pied même des Pyrénées (3).

Les communications par les fleuves n'étaient pas moins importantes. Ceux de la Gaule étaient le grand chemin du com-

(1) Pont d'Alcantara (*Norba Cæsarea*), en Espagne, sur le Tage, 670 pieds de long; six arches, ayant chacune 84 pieds d'ouverture, 200 pieds d'élévation au-dessus du niveau de l'eau : bâti par Trajan. — Pont de Salamanque, réparé par Trajan. — Pont d'Elbora, sur le Bétis, bâti par ses habitants, à l'imitation de celui-ci. — Beaucoup de ponts sur la Meuse, la Moselle (Strabon), le Rhin (à Mayence, Bonn, Cologne, etc.), le Rhône (à Vienne sous Trajan). — Pont de Rimini, par Auguste et Tibère, achevé en 779 de Rome. — Pont de Narni, va de la ville à une montagne voisine par-dessus une vallée : les plus hautes arcades qui soient. — Caractère religieux des ponts (d'où le mot *pontifex*). Les legs faits pour la construction ou réparation des ponts étaient censés faits *ad pias causas*.

(2) Strabon, IV.

(3) V. Bergier, *Histoire des grands Chemins de l'empire romain*.

merce et de la civilisation vers le Nord. Par des canaux ou par un court trajet de terre, on communiquait de l'Aude à la Garonne et à l'Océan, du Rhône et du Doubs au Rhin et à la mer Germanique, de la Saône à la Seine, et par elle aux côtes de Bretagne. Les deux flottes armées qui descendaient le Rhin et le Danube portaient les nouvelles de l'Océan à la mer Noire.

Les voyages de mer, avec des moyens imparfaits sans doute, étaient autrement sûrs et faciles qu'ils n'avaient été jusque-là. Depuis que la Méditerranée était toute romaine, il n'y avait plus de pirates. Ostie était le port de Rome pour l'Occident et pour le Nord; elle communiquait avec Fréjus, Marseille, Narbonne, Carthagène, Cadix. Pouzzol, au contraire, était en relation avec tout le Midi et tout l'Orient, avec Carthage, Alexandrie, Joppé, Béryte; Ravenne, avec toutes les côtes de l'Adriatique; Brindes, avec la Grèce et l'Asie-Mineure : relations constantes, assurées, régulières, officielles.

La vitesse des voyages, au moins des voyages terrestres, n'a guère été dépassée que de nos jours. César faisait cent milles (trente-trois lieues et demie) dans la journée (1). Tibère, allant retrouver son frère Drusus qui se mourait en Germanie, fit deux cents milles en vingt-quatre heures (2). Pline compte sept jours de navigation d'Ostie aux colonnes d'Hercule, dix à Alexandrie.

Grâce à cette facilité des transports, l'opulent Romain avait le choix entre la poterie de Sagonte et celle de Pergame, entre les épées de Tolède et les armes de Cybira, entre la pourpre de Tyr et celle des îles Fortunées. Il revêtait à son gré la blanche laine d'Apulie ou le gausape celtique, l'amphimalle égyptien ou les laines noires de Pollentia. L'Inde lui envoyait ses pierreries, Babylone ses tapis, le Thibet sa soie, l'Arabie ses parfums, en même temps que les fourrures lui arrivaient de la Scythie, et l'ambre ou le succin des bords de la Baltique. Un noir Africain découpait pour sa table les faisans de Colchos, et il voyait au cirque un Dace ou un Germain combattre les lions ou les panthères du Zahara (3).

(1) Suétone, *in Cæsar.*, 57. Cicéron parle aussi d'une route de cinquante-six milles (dix-huit lieues et demie) faite en dix heures de nuit, avec des cabriolets de poste (cisiis). *Pro Roscio Amerino*, 7.

(2) Pline, *Hist.*, VII, 20.

(3) « Les marchands de la terre pleureront et gémiront sur elle, parce que personne

Rome et l'Italie répandaient la richesse autour d'elles. L'espagne, l'Asie, l'Egypte, par l'industrie et par le commerce, rendaient leur tributaire la reine du monde. Enfin, le luxe des parfums, porté jusqu'à la plus folle extravagance, enrichissait les Arabes sabéens, et les cratères d'or, les vases de bronze, les meubles, les murailles même, incrustés d'ivoire, tout le luxe de l'Asie hellénique, se rencontrait aux portes du désert.

Une richesse plus réelle arrivait aux provinces occidentales par l'économie rurale et par l'échange des cultures. Les arbres et les plantes voyageaient de l'Orient à l'Occident. La Gaule narbonnaise possédait depuis longtemps la vigne; l'olivier lui était apporté ainsi qu'à l'Espagne; le lin passait de l'Egypte dans la Gaule; et Columelle admire la riche culture et la fécondité de la Péninsule hispanique.

A la vue de tels progrès, croyez-vous que l'enthousiasme de soi-même et l'admiration de sa propre grandeur manquât à ce siècle plus qu'au nôtre? Croyez-vous qu'il ne chantât pas comme nous des hymnes magnifiques à sa propre gloire et à l'inépuisable perfectibilité de la race humaine? Les rhéteurs grecs ou latins qui entonnaient le panégyrique des Césars ne manquaient pas de proclamer la supériorité de leur siècle sur les autres siècles, avec non moins d'emphase et d'orgueil que ne le font aujourd'hui d'autres rhéteurs, agenouillés devant le César de notre temps, le peuple. « Le monde, disent-ils, s'ouvre, se fait connaître, se laisse cultiver chaque jour davantage. Le désert est pénétré, les rochers sont ouverts, les bêtes féroces mises en fuite; la solitude et la barbarie reculent sans cesse devant la civilisation et la culture. Partout l'homme habite et se multiplie; partout le gouvernement et la vie se développent. La race humaine augmente chaque jour; elle couvre la terre, et le monde bientôt ne lui suffira plus (1). » C'est à ce degré de gloire et de bonheur que Rome a amené la race humaine. « Rome a réuni les empires dispersés, elle a adouci les mœurs;

n'achetera plus leurs marchandises; ces marchandises d'or et d'argent, de pierreries, de perles, de fin lin, de pourpre, de soie, d'écarlate, de toute sorte de bois odoriférants et de meubles d'ivoire, de pierres précieuses, d'airain, de fer et de marbre, de cinnamome, de senteurs, de parfums, d'encens, de vin, d'huile, de fleur de farine, de blé, de bêtes de charge, de brebis, de chevaux, de chariots, d'esclaves et d'âmes d'hommes. » *Apocalypse*, XVIII, 11, 12, 13.

(1) Onerosi sumus mundo, Tertullien, *de Animâ*, 30.

elle a mis en commun l'industrie de tous les peuples, la fécondité de tous les climats; elle a donné une langue commune à ces nations que séparaient la discordance et la rudesse de leurs idiomes. Elle a civilisé les tribus les plus sauvages et les plus reculées (1); elle a enseigné à l'homme l'humanité (2)!... La guerre n'est plus qu'une fable des anciens jours, à laquelle notre siècle se refuse de croire, ou si par hasard on apprend que quelque peuplade maure ou gétule a osé provoquer les armes romaines, il semble qu'on rêve en entendant parler de ces lointains combats... Le monde, comme dans une fête perpétuelle, a déposé l'épée et ne songe qu'à la joie et aux festins. Les cités ne luttent plus entre elles que de magnificence et de luxe. Ce sont partout des portiques, des aqueducs, des temples, des écoles... Non seulement les villes, mais la terre elle-même s'embellit et se cultive comme un magnifique jardin (3). Rome, en un mot, a donné au monde comme une vie nouvelle (4). »

Rome, en effet, est le centre du monde où « toute la terre apporte ses fruits et ses richesses. A voir les navires qui abordent à son port, on dirait qu'elle est pour tout l'univers un immense et universel entrepôt. Les richesses de l'Arabie et celles de Babylone y affluent en telle abondance que ces contrées doivent, ce semble, rester nues. Ce ne sont pas les ports, c'est la mer elle-même qui manquera à tant de navires! Commerce, navigation, agriculture, recherche des métaux, Rome est le centre où tout cela vient aboutir! Ce qui ne se trouve pas dans Rome n'est nulle part au monde (5). »

Enfin, disait-on, pour couronner tant d'éloges: « Sous cet équitable empire, nulle acception de personnes, nulle distinction du grand et du petit, du noble et du plébéien, du riche et du pauvre. Le juge suprême, qui rend à chacun ses mérites, ne connaît et ne récompense que la vertu. » C'était, en un mot, « une démocratie sous un maître, de tous les états le plus sûr à la fois et le plus équitable (6). »

(1) Aristides rhetor., *de Urbe Româ*.
(2) Adeò Romani velut alteram lucem dedisse humanis rebus videntur. Pline, XXVII, 1.
(3) Arist., *ibid.*
(4) Arist., *ibid.*
(5) Pline, *Hist.*, III, 5; XXVII, 1.
(6) Strabon.

Le monde romain, ainsi que le nôtre et dans un langage également hyperbolique, vantait donc sa richesse, sa civilisation, son progrès. Mais quelle part revenait à l'homme de ce perfectionnement de l'humanité, et comment cette amélioration de la vie commune se rendait-elle visible dans la vie et dans les jouissances de chacun?

C'était une belle vie que celle du Romain, je ne dis pas opulent, mais seulement riche. A la pointe du jour, pendant qu'il prolongeait paresseusement le repos de la nuit, la foule des *salutateurs*, amis, familiers, parasites, attendait dans son vestibule. Quand il avait secoué son sommeil, parfumé sa tête, arrangé ses cheveux, revêtu sa toge, il trouvait réunis à ses côtés ceux qui avaient besoin de lui et souvent ceux dont il pouvait avoir besoin. Quelques minutes lui suffisaient pour ce que nous nommons les devoirs du monde ; quelques mots terminaient une affaire. Le temps du Romain était précieux.

Puis on descendait au Forum. Le patron à pied au milieu de ses clients, ou en litière sur les épaules de ses esclaves, trouvait au Forum ceux qu'il n'avait pas trouvés chez lui. Là venaient les grandes affaires, les affaires sérieuses : procès à juger ou à soutenir, emprunts à faire, payements à recevoir. Là étaient auprès l'un de l'autre la basilique, bourse et tribunal à la fois, la chaise curule du préteur, le bureau du scribe, plus puissant parfois que le préteur, le comptoir (*mensa*) du banquier, la boutique du marchand, le banc du nouvelliste. Là étaient le bruit, l'activité, les affaires.

Mais quand la clepsydre marquait midi, le bruit cessait, l'audience était levée, le comptoir se fermait, les boutiques demeuraient désertes. Peu après, les rues silencieuses, pendant cette nuit factice de la sieste, n'étaient plus traversées que par quelques attardés regagnant leur demeure, ou par des amants quasi nocturnes qui venaient soupirer sous le balcon de leurs belles (1). A demain les affaires sérieuses! Rome était libre pour le reste du jour ; Rome dormait. Le pauvre s'assoupissait sous le portique ; le riche dans le rez-de-chaussée de sa demeure, au milieu du silence et de l'obscurité de son appartement sans fenêtres, au bruit des jets d'eau du *cavædium*, dor-

(1) *Voy.* Catulle.

mait, respirait ou rêvait. Rome avait un singulier respect pour la religion de son repos : passé la dixième heure (quatre heures du soir), il n'était plus permis d'introduire une affaire au sénat, et tel Romain, cette heure venue, ne voulait plus même ouvrir une lettre (1).

A deux heures les rues commençaient de nouveau à se remplir. La foule affluait vers le Champ-de-Mars ; sur ces vastes gazons la jeunesse venait lutter, courir, lancer le javelot. D'autres jouaient à la paume ; d'autres, tout poudreux de la palestre, se jetaient dans le Tibre et le passaient à la nage. Les vieillards restaient assis, causaient et regardaient ; parfois même ils avaient leurs exercices. Les femmes se promenaient sous les portiques. C'était l'heure aussi de l'activité, mais de l'activité allègre, joyeuse, satisfaite.

Une cloche sonne, les thermes sont ouverts. On va essuyer dans les vapeurs du bain et dans les parfums des aromates l'huile et la poudre de la palestre. Le bain est à la fois affaire, remède, plaisir ; le pauvre en jouit dans les bains publics pour 1 quadrant (1 ou 2 liards), quelquefois pour rien ; les riches voluptueux se le donnent dans leur palais. Presque tous le prennent en commun. Le bain froid dans la vaste piscine où l'on peut nager, le bain tiède dans les cuves de marbre, le bain de vapeur qui suffoque, mais qui enchante ; les frictions qui rendent au corps son élastique souplesse ; les délices du massage ; les onctions de baume et de nard, sorte de bain parfumé : ce sont là mille joies romaines, raffinées et somptueuses, mesquinement reproduites dans la vie orientale, tout à fait inconnues à notre vie. Sur ces pavés de mosaïque, dans ces piscines d'albâtre, sous ces voutes peintes à fresque, entre ces murs incrustés d'ivoire, à la lueur de ce demi-jour qui descendait à travers les pierres spéculaires, au milieu de tout un peuple de serviteurs, qui va et vient, frotte, essuie, porte de l'un à l'autre la brosse, l'étrille, les parfums, le bain est le rendez-vous d'une liberté presque puérile. Là on cause, on rit, on joue, on danse même ; là s'exerce le chanteur, l'orateur déclame, le lutteur éprouve ses forces. Les thermes sont le gymnase, la tribune, le salon de cette Rome sensuelle et délicate, le bureau

(1) Senèque, *de Tranquillitate animi*, 15.

d'esprit inévitable, où le poëte qui veut lire ses vers trouve à coup sûr des auditeurs (1).

Au bain d'ailleurs se préparait la grande affaire du jour, le souper. Le maître de maison y cherchait des convives, le parasite un hôte. Le souper était presque l'unique repas du Romain; les autres se prenaient à la hâte, sans apprêt et sans convives. Mais lorsqu'au souper, libres de tous soins, exercés par la palestre, reposés et détendus par le bain, on vient s'accouder ensemble à la table hospitalière, on a devant soi, pour la conversation et pour le repas, toutes les heures jusqu'à la nuit. Six ou sept conviés d'ordinaire (jamais plus que les Muses, dit le proverbe, jamais moins que les Grâces) sont couchés sur des lits de pourpre et d'or, autour d'une table d'un bois précieux. Les divers ministères du festin emploient une foule de serviteurs : le maître d'hôtel (*promuscondus*) a ordonné le repas; le *structor* a donné aux plats leur ordre symétrique; le *scissor* découpe les viandes. De jeunes esclaves en tunique courte déposent sur la table le vaste plateau d'argent renouvelé à chaque service, et sur lequel les mets sont disposés avec art. Des enfants agitent sur la tête des conviés le chasse-mouche et l'éventail. Des échansons jeunes et beaux, en longue robe et les cheveux flottants, versent le vin dans les coupes; d'autres répandent sur le sol une infusion de verveine et d'adiante, qui entretient, dit-on, la gaîté (2). Autour de la table ce sont des chants, des danses, des symphonies, des farces de bateleurs, des dissertations de philosophes. Et, au milieu de ces joies, le roi du festin nomme les santés, compte les coupes, couronne ses convives de fleurs qui durent peu. « Hâtons-nous de vivre, leur dit-il; la mort approche : couronnons nos têtes avant de descendre chez Pluton. »

(1) « J'habite au-dessus des bains, dit Sénèque. Imaginez tous les sons qui peuvent nous faire maudire nos oreilles: — ces lutteurs qui s'exercent avec des cestes de plomb, leurs gémissements quand ils se portent des coups, le sifflet de leur poitrine quand ils se reposent; — le masseur qui frappe de sa main tantôt creuse, tantôt à plat, l'épaule des baigneurs. Si par là-dessus viennent les joueurs de paume qui se mettent à compter leurs coups, tout est perdu. Puis ajoutez celui qui a le vin bavard, — le voleur saisi en flagrant délit, — le chanteur qui trouve sa voix belle dans le bain, — puis ceux qui se jettent d'un bond dans la piscine, — puis l'épilateur avec son cri aigre et perçant, si toutefois, à force d'épiler le patient, il ne le fait pas crier à sa place, — puis le pâtissier, puis le charcutier, puis le confiseur, puis le cabaretier, chacun avec son cri diversement modulé. » Sénèq., *Ep.* 56.

(2) Plutarque, *Sympos.*, I.

En effet, vivre, jouir, chasser de la vie, autant qu'il se peut, tout ce qui est peine, souci, travail, devoir, telle était la pensée dominante de la société antique. Le grand moyen était l'esclavage. Grâce à lui, on n'avait pas besoin de marchander à l'industrie les robes de pourpre et les tissus de lin. Le travail et le talent de l'esclave appartenaient au maître. L'esclave brodait pour son vêtement, chassait ou pêchait pour sa table. Grâce à l'esclavage, on n'entendait parler ni des soins de la culture, ni des chicanes infinies de la propriété qui rendent souvent lourde à notre paresse la gestion de nos étroits domaines. Un *villicus* et une *villica*, esclaves tous deux, et sous eux toute une hiérarchie d'esclaves, veillaient aux intérêts de la villa : système désastreux pour la terre, commode pour le maître. Grâce à l'esclavage, les soins même de la maison disparaissaient ; des maîtres d'hôtel et des chambellans (*cubicularii*), esclaves ou affranchis, commandaient au reste de la population servile. Des affranchis de confiance, attachés au maître par le don d'une liberté dont ils n'usaient pas, étaient ses hommes d'affaires et ses trésoriers. Le médecin qui portait secours à ses souffrances, l'artiste qui charmait ses loisirs, le chanteur qui adoucissait sa mélancolie, le grammairien qui élevait ses enfants (et ces précepteurs esclaves étaient souvent plus sûrs que les précepteurs libres), tout cela était dans la maison et faisait partie du patrimoine. Si le maître aimait l'étude, un de ses esclaves était son secrétaire, causait avec lui sciences et belles-lettres, lisait, discutait, composait avec lui. Térence et Plaute furent esclaves. Tout pouvait s'acheter au Forum, même la science et l'esprit.

Pour le dire en passant, ceci explique la conciliation, si fréquente dans l'antiquité, si rare de nos jours, de la vie active et de la vie d'étude. Cicéron, avec une carrière traversée par tant d'orages, une santé faible, une âme souvent abattue, trouve du temps pour la poésie, les lettres, la philosophie, l'histoire. Pline l'Ancien, avocat et homme de guerre, meurt à cinquante-six ans, laissant, avec des écrits sur mille sujets divers, une vaste encyclopédie de la science de son temps (1). Pline le jeune et Tacite, l'un avocat brillant, l'autre qui avait été soldat, furent tous deux consuls, tous deux écrivains. Sénèque,

(1) Pline, *Ep.* III, 5.

philosophe, rhéteur, avocat, fut tour à tour exilé, précepteur de Néron, sénateur et consul. La littérature ne fut jamais une profession sous la république ; depuis Auguste, elle le fut seulement pour quelques poëtes. Le divorce de la vie intellectuelle et de la vie agissante est moderne ; il appartient surtout au XVIIIe siècle.

Or l'esclavage principalement rendait leur union plus facile. Non-seulement l'esclave était chargé de vivre pour le maître, afin que le maître fût libre de penser, et, en le débarrassant des petites choses, lui laissait son intelligence plus dégagée et sa vue plus nette pour les grandes choses de la pensée ou de la vie ; mais encore l'esclavage rendait l'étude plus prompte et plus facile ; il donnait au maître des lecteurs, des secrétaires, des coopérateurs intelligents. Sous la tente, en voyage, à cheval, dans la litière, pendant le bain et pendant le repas, l'étude et la pensée pouvaient le suivre (1).

Le colon de Saint-Domingue, au milieu de quelques centaines de nègres ignorants, ne peut donc nous donner qu'une faible idée de ce qu'était cette royauté du maître romain, à la fois délicate et commode. Cette double domesticité qui l'entourait, l'une matérielle, l'autre intellectuelle, est chose que nous ne saurions bien imaginer. Un Cicéron trouvait dans l'entretien de ses esclaves toutes les jouissances de la pensée. Un Pallas trônait au milieu des siens, et ne jugeait pas de sa dignité d'adresser la parole à cette valetaille qui recevait ses ordres. L'homme véritablement libre, celui qui n'était ni esclave, ni étranger, ni prolétaire, le citoyen romain dans toute la plénitude de sa dignité, était véritablement un roi.

Cette royauté avait même ses devoirs. Le gain sordide la faisait rougir, et Tibère dégrada un sénateur uniquement parce qu'il avait prolongé son séjour à la campagne pour louer moins cher à Rome, quand le terme des locations serait passé. Le trafic avec ses préoccupations cupides, l'industrie avec ses détails presque immondes lui étaient interdits. La boutique était abandonnée aux esclaves et aux prolétaires. La possession d'un navire marchand n'était pas permise aux sénateurs. L'agriculture était honorée ; on tolérait la banque et l'usure ; mais on disait : « Le salaire de l'ouvrier est un gage de servitude. Le

(1) Pline, ci-dessus.

marchand qui achète à vil prix et qui revend cher ne gagne que par le mensonge et la fraude ; c'est un métier peu délicat. Le navigateur est plus honorable ; il nous apporte de loin les denrées utiles à notre vie ; et s'il est sage, s'il songe de bonne heure à regagner le port, du port à retourner aux champs, s'il achève sa vie dans les soins de l'agriculture, le métier le plus digne d'un homme libre, il aura droit à nos louanges. »

Si les œuvres serviles étaient interdites à l'homme libre, les habitudes serviles, les gestes et le costume qui rappellent l'empressement et le travail, ne lui convenaient pas davantage. Sa royauté avait son étiquette comme elle avait ses devoirs, et ces lois de la bienséance antique sont comptées par Cicéron parmi les préceptes moraux. Sans doute, sous les empereurs, quand les sénateurs couraient, la toge relevée, devant la litière de Caligula, ou quand les chevaliers et les matrones descendaient sur l'arène, ces bienséances de l'aristocratie républicaine perdirent de leur puissance. La courte tunique resta cependant l'habit de l'esclave, du prolétaire, de l'homme qui travaille (1), tandis que la toge, parure embarrassante et inutile, fardeau plutôt que vêtement, fut le costume de l'homme véritablement libre. On laissait « à l'esclave les attitudes sans noblesse, les agitations inquiètes et essoufflées ; on laissait les mouvements violents à l'athlète, les gestes ridicules à l'histrion. » On évitait de se gratter la tête, signe de débauche (2). « Une marche lente et solennelle convient, disait-on, aux ministres qui portent les réchauds sacrés : une marche précipitée convient à l'esclave (3) ; trop de hâte « trouble notre haleine, change notre teint, défigure notre visage et fait paraître au dehors l'inconsistance de notre âme. La démarche de l'homme libre, sans être trop lente, sera grave et mesurée, son visage calme et digne, et empreint de cette beauté qui convient à l'homme, non de cette grâce qui sied à la femme. »

Ainsi l'homme réellement libre, c'est-à-dire le sénateur, le chevalier ou le riche affranchi, véritable aristocrate, se faisait reconnaître par le désœuvrement manuel et par la dignité extérieure, je puis ajouter par le bon ton et le savoir-vivre dont

(1) Vilia vendentem tunicato scruta popello. (Horace.)

(2) Qui digito scalpunt uno caput. (Juvénal, IX.)

(3) Liberos homines per urbem modico magis est par gradu
Ire : servile esse duco festinatim currere. (Plaute, *Pœn.* III. 1.)

trois théâtres de Rome comptait de vingt-sept à trente mille places. Grâce à la perfection de l'acoustique théâtrale, cette foule immense pouvait entendre; et de nos jours encore, dans les théâtres ruinés de la Sicile, la voix se fait ouïr avec une sonorité merveilleuse. De larges escaliers, des galeries immenses, des passages distribués avec un art et une régularité infinie conduisaient ces milliers d'hommes chacun à la place qui lui appartenait, et les larges vomitoires donnaient pour la sortie un prompt écoulement à ces flots de peuple. Dans ces abris d'une joie frivole, rien n'était provisoire ni passager; tout était de marbre, de pierre, de briques cimentées par une maçonnerie que la main des hommes a seule pu détruire et sur qui le temps n'a rien fait. Les cirques et les naumachies, ces autres créations du dilettantisme romain, n'avaient pas moins de magnificence. L'étang creusé par Auguste sur le bord du Tibre avait 1,800 pieds de long sur 200 pieds de large; trente navires à éperons et d'autres bâtiments y combattirent. Le grand cirque avait la même longueur, une largeur double, et des places pour cent cinquante mille spectateurs au temps d'Auguste, pour deux cent soixante mille après la restauration de Néron. Un canal de dix pieds de profondeur se prolongeait le long de son enceinte et pouvait le remplir d'eau; des dauphins de bronze, des autels, des statues, des obélisques, amenés de l'Egypte, s'élevaient au milieu et traçaient la route des chars.

Telles étaient les grandeurs publiques dans lesquelles s'encadraient les grandeurs de la vie privée. Il faut en convenir, si un des contemporains de Cicéron ou un des sujets de Néron César revenait au monde, notre civilisation, si merveilleuse à certains égards, lui paraîtrait au premier coup d'œil bien mesquine et bien pauvre. En ce qui touche la chose publique, le gouvernement des peuples modernes ne lui semblerait-il pas bien laborieux et bien embarrassé? Ces impôts énormes, extorqués sous mille formes diverses par des milliers de publicains, ne le choqueraient-ils point comme durs pour le peuple et insuffisants pour le pouvoir qui fait si peu de chose avec tant d'argent? Une route à faire est une si grande entreprise! un canal est l'œuvre de tant d'années, œuvre pour laquelle le

quatre-vingt mille spectateurs; et, dans un incendie qui eut lieu chez Scaurus, il périt pour 100,000,000 de sest. (20 millions d'objets précieux qui en avaient été rapportés.) Pline, *H. N.*, XXXVI, 2, 3, 15 (24).

pouvoir doit encore mendier l'argent des citoyens! Ne jugerait-il pas misérable cette nécessité de mettre une pièce d'or sur chaque pouce de terrain, de chicaner avec le propriétaire, et de lui rogner, s'il se peut, par des ruses d'avocat, le denier qu'on se proclame assez généreux pour lui payer? Et quand, d'un autre côté, il verrait les villes dépouillées, ou à peu près, de toute liberté administrative au profit de ces gouvernements si embarrassés de leur propre pouvoir; ce budget énorme passant presque tout entier dans le stérile entretien d'une soldatesque immense et inoccupée, sa pensée ne serait-elle pas de préférer, à nos monarchies modernes, l'empire romain avec la facilité de son action, la liberté de ses municipes, le chiffre minime de son budget, la grandeur et la franche allure de son labeur matériel, le petit nombre de ses troupes et les grands travaux accomplis par ses soldats?

Si maintenant, jetant un regard sur la vie privée, il nous voyait dans nos rues et dans nos maisons, agités pour le gain ou la perte de quelques sesterces, ne dédaignant ni les humbles travaux de la manufacture, ni les petitesses du trafic; s'il voyait notre allure inégale, notre marche précipitée, notre gesticulation inquiète, nos attitudes sans noblesse, notre habit étriqué et ces braies celtiques qu'on n'osait porter à Rome sous peine de passer pour efféminé; s'il nous observait, si rarement calmes et libres, haletants au contraire du matin au soir, sortant du repas pour nous mettre aux affaires, quittant les affaires à l'heure tardive du repas, n'ayant pas encore notre liberté après le coucher du soleil, mais courant à la hâte, pour satisfaire mille devoirs incompréhensibles pour lui, et faisant succéder aux tracas, aux petitesses, à l'assujettissement des affaires, les tracas, les petitesses, l'assujettissement du monde, en quelle pitié ne prendrait-il pas ces *ardélions* (car Rome avait trouvé un mot pour condamner cette vie de stérile inquiétude), « qui ont une telle hâte de vivre et vivent sans but, qui agissent beaucoup et ne font rien, qui s'essoufflent gratuitement, et, tout en s'agitant, demeurent oisifs (1)? » N'opposerait-il pas à l'orgueil de notre époque une parole vraiment

(1) Est ardelionum quædam Romæ natio,
Trepidè concursans, occupata in otio,
Gratis anhelans, multa agendo nil agens,
Sibi molesta et aliis odiosissima. (Phèdre, I, 5.)

belle de Sénèque, bonne à répéter souvent et à approfondir dans tous les sens : « Rien n'est grand que ce qui est calme (1)? »

Jetant les yeux sur l'ensemble du monde, il verrait sans doute sur beaucoup de points, mais depuis quelques années à peine, des communications plus actives, plus promptes, plus journalières qu'elles ne le furent jamais. Et cependant le monde civilisé lui paraîtrait bien loin encore de l'unité romaine. Au lieu de cette unité de pouvoir, de science, de civilisation, tant de souverainetés indépendantes, souvent ennemies, toujours jalouses! dans les lettres même et dans les arts, tant de discordance de peuple à peuple! au lieu de cette communauté de langue, œuvre de la conquête de Rome, la suprématie bien méconnue, toujours contestable de la langue française, contre laquelle, depuis 1813, les deux races germanique et slavonne sont en pleine insurrection!

Si l'Occident est devenu plus riche, plus peuplé, plus instruit, l'Afrique est improductive et barbare; et ces deux belles provinces d'Egypte et d'Asie, les plus opulentes de l'empire, pourrissent tristement sous une domination inintelligente et décrépite.

Trouverait-il donc, ce revenant des siècles passés, notre époque en définitive inférieure à la sienne? Un plus long examen, une vue plus réfléchie, n'aurait-elle rien de plus à lui apprendre? Ce que je viens de dire des grandeurs et du bien-être de la société romaine contredit-il ce que j'ai dit ailleurs de sa dégradation et de sa misère? Une vie aussi facile et aussi douce s'accorde-t-elle avec ce que j'ai tant de fois dépeint, la dégénération de la race, l'appauvrissement du sol, l'horrible tyrannie des gouvernants ? Tant de force et tant de gloire peuvent-elles se concilier avec tant d'abaissement, tant de bien-être avec tant de misère?

La réponse est nécessairement dans le côté intellectuel et moral des choses. La réponse sera donc dans le tableau des doctrines et des mœurs qui achevera ce livre, lugubre opposition à la peinture de ce bien-être extérieur qui appartenait aux privilégiés de la civilisation romaine.

Mais, avant d'aller plus loin, un remarquable exemple va

(1) Nihil magnum nisi quod et placidum. *De Irâ*, lib. I, in fine.

manifester toute ma pensée. Un précieux débris de l'antiquité nous a été conservé par la catastrophe même qui devait le détruire. Des cendres du Vésuve, il y a un peu plus de cent ans, une ville antique est sortie, vivante pour ainsi dire, ou du moins tout empreinte des traces de la vie, de même que la couleur, l'attitude, l'air de la vie en un mot, demeure longtemps à l'homme qui a été tué d'un seul coup.

Si nous entrons dans Pompéii, et si nous le comparons à une ville moderne du même rang, tous les contrastes entre l'antiquité et nous deviennent palpables. Nous ne les voyons pas seulement, nous les touchons sur le corps de cette curieuse momie que la lave nous a conservée.

L'homme, aux temps païens, vivait plus dans la cité que dans la famille ; aussi les demeures privées sont-elles étroites. Celles de Pompéii ne sont guère que d'élégants boudoirs : quelques chambres sans jour ouvrent sur une cour à moitié couverte et éclairée seulement par le haut (*cavædium*, *atrium*). Pas de séparation, pas de clôture; un passage étroit où couche le portier est seul entre le salon et la rue (1). Des rideaux seulement séparent l'*atrium*, le salon des clients, du *tablinum*, le salon des amis, et le *tablinum* du péristyle ou jardin. Rien ne rappelle la retraite, la solitude, le sérieux de la méditation ou l'isolement de la famille; peu de place pour le recueillement, pour l'étude, pour la prière; les dieux sont au fond du jardin ou quelquefois dans la cuisine. On ne vit pas dans cette maison, on s'y repose : le bourgeois de Pompéii, las de la chaleur du jour et des tracas du Forum, fatigué du gouvernement de sa ville, vient y respirer et y dormir; l'élégant de Rome, aux jours des grandes chaleurs, trouve là une *villa* d'été, voisine de la mer, moins bruyante que la grande ville, moins monotone et moins solitaire que sa maison de campagne; une retraite obscure, élégante, où la volupté moins magnifique est plus commode, quelque chose comme la *petite maison* du XVIIIe siècle.

Mais ce boudoir, cet abri de quelques heures de repos ne doit pas offenser les yeux délicats du maître. Il faut que l'*atrium* soit pavé de mosaïque ou de marbre, que des jets d'eau et des fontaines y entretiennent la fraîcheur, que la douce clarté qui

(1) Les cris des passants me réveillent; la ville est à la porte de ma chambre à coucher. (Martial.)

l'illumine descende sur des fresques, des bronzes, des statues. Jusqu'en des boutiques et d'étroites maisons, des décorations moins élégantes révèlent encore quelques intentions d'arts et d'ornements.

Mais surtout, si la maison est petite, la cité est grandiose. L'architecture domestique se rapetisse et s'efface devant l'architecture municipale. Qui peut s'enfermer dans la famille quand la cité est aussi belle? rester chez soi quand les thermes, les forum, les théâtres déploient autant de magnificence? Pompéii n'était qu'une ville de troisième ou de quatrième ordre. Un tremblement de terre, quinze années seulement avant sa catastrophe, avait renversé ou ébranlé la plupart de ses édifices (1). Et pourtant, dans la seule partie que nous connaissons et qui forme à peu près un cinquième de sa superficie totale, quelle place ne tient pas le luxe municipal, la vie publique? Deux forum entourés de temples, de statues, servaient aux assemblées, aux marchés, aux affaires. A l'entour, le sénat de cette petite ville, ses magistrats, ses corps de métiers avaient pour leurs réunions des édifices que l'on est tenté de prendre pour des temples, et le lieutenant criminel de ce bailliage siégeait dans une basilique destinée à faire honte aux ignobles mairies et aux prétendus palais de justice qui enlaidissent souvent nos grandes cités.

Les affaires sérieuses à leur tour cédaient le pas au plaisir, l'architecture civile à l'architecture voluptueuse, la cité au théâtre. Qu'avait à faire ce gouvernement si bien logé, sinon la joie et l'amusement commun? Deux maisons de bains publics ont été découvertes, qui unissent à toutes les recherches de la volupté romaine toutes les délicatesses de l'art hellénique. Les salles de spectacle de Pompéii, si je puis leur donner ce nom qui rappelle les tréteaux, étaient trois monuments bâtis avec le marbre, le bronze et la lave du Vésuve. Les banquettes, les loges, que dis-je? la scène et les décorations étaient en marbre. Là, comme ailleurs, on retrouve et les portiques destinés à abriter la foule, et les galeries, les escaliers, les innombrables entrées qui lui donnent passage, et les traces de ces moyens

(1) Au mois de février 63, un tremblement de terre renversa une grande partie de la ville de Pompéii, ainsi qu'une portion d'Herculanum, et détruisit plusieurs édifices à Nucérie et à Naples. Tacite, *Ann.* XV, 22. Sénèq. *Natur. Quæst.* VI, 1.

acoustiques dont le secret est perdu (1). L'amphithéâtre pouvait contenir de dix-huit à vingt mille hommes. Cent ouvertures y donnaient entrée, et l'on calcule que, grâce à leur disposition, l'amphithéâtre pouvait être vide en deux minutes et demie (2).

Ce qui venait là en effet n'était pas un public ; c'était la cité, la cité entière, présente au théâtre comme au forum. Le consul ou duumvir était là sur sa haute tribune (*podium*) et sa chaise curule ; les sénateurs et les prêtres sur les premiers bancs ; au-dessus et en arrière, les chevaliers, les riches, ceux qui portaient la toge ; plus haut, sur les places gratuites, le peuple en tunique, les prolétaires ; au couronnement de l'édifice étaient les loges des femmes. La société était là tout entière ; la chose publique siégeait au spectacle, exacte au plaisir comme à un devoir.

Et ces édifices, ce n'était pas une spéculation inquiète et laborieuse qui les avait élevés, ni des souscriptions recueillies sou à sou, ni de pesantes charges imposées au budget municipal. Les colons de Sylla ou de Néron, installés dans un des faubourgs, paraissent avoir eu grande part à la construction de l'amphithéâtre. Deux citoyens, *pour l'honneur de la colonie* (*ob decus coloniæ*), avaient élevé à leurs propres frais le grand théâtre, un tribunal et un portique souterrain. Un autre, après le tremblement de terre, avait relevé le temple d'Isis. Leurs noms inscrits sur les parois de marbre, des souhaits publics pour leur félicité, l'admission au sénat, l'érection de leur statue, quelquefois une inscription seulement constatant que la statue offerte avait été refusée, paraissait une suffisante récompense à ces bienfaiteurs publics qui avaient élevé de si beaux édifices pour les tueries de l'arène et les obscénités du théâtre.

La cité moderne, la ville chrétienne est donc bien petite et bien méprisable ! Ses monuments péniblement achevés, ses maisons sans ornements, la pauvreté de ses édifices publics, la mesquinerie de ses lieux de plaisir doivent donc l'humilier beaucoup ! Oui, s'il est vrai que le bien-être matériel et le divertissement des sens font l'unique bonheur de cette vie, nous

(1) On trouve dans le grand théâtre des espaces destinés à contenir les vases de bronze qui augmentaient la sonorité de la voix.

(2) Il y avait quarante ouvertures par lesquelles deux personnes pouvaient sortir en même temps, cinquante-sept par lesquelles une personne seule pouvait passer ; de plus, deux entrées du côté de l'arène, et une pour les bêtes féroces. *Voyez* les descriptions.

sommes descendus bien bas, et le genre humain a singulièrement rétrogradé. Si la ville antique donnait tant de place et consacrait tant de travaux au soin de ses plaisirs, c'est que le plaisir était sa seule affaire. Si la ville chrétienne, au contraire, est à cet égard humble, modique, parcimonieuse, c'est que le plaisir pour elle doit être tout au plus un des accessoires de la vie; c'est qu'il y a au monde, et pour l'homme et pour la cité, un but plus important, des soins plus dignes, des devoirs plus urgents à remplir. Il est vrai : le plaisir chez nous n'a guère qu'un tréteau de bois où il amuse un instant nos yeux et nos oreilles; le pouvoir n'a qu'une simple maison à peine distincte au milieu de nos demeures, comme le père de famille au milieu de ses fils; mais souvenons-nous que les pauvres ont un palais. Ne cherchez, à Pompéii, ni les vestiges de l'hospice pour les vieillards, ni les ruines de l'hôpital pour les malades : avant que Pompéii sortît de ses cendres, nous savions déjà qu'il ne pouvait y en avoir (1). L'hospice et l'hôpital, voilà nos palais et nos basiliques! Le plus vaste des édifices de Pompéii est l'amphithéâtre, où vingt mille hommes avaient leurs places marquées à perpétuité pour venir voir couler le sang des hommes. Le plus vaste édifice de nos cités, c'est l'hôpital, où les places sont marquées aussi, non pour le divertissement, mais pour la douleur; non pour le meurtre, mais pour la guérison; où le lit du malade remplace le siége à coussins du décurion (*bisellium*); où l'on fonde aussi des places à perpétuité, non pour la satisfaction d'une joie infâme, mais pour le soulagement d'un frère souffrant; où préside enfin, au lieu de cet homicide Jupiter qui voulait être honoré par le sang humain, l'image du Crucifié qui a donné son sang pour les hommes, qui par sa mort a triomphé de la mort, par son supplice a écrasé celui qui « fut homicide dès le commencement. » Il y a aussi chez nous, comme chez les anciens, des bienfaiteurs de la cité, qui ont donné à la construction de ces saintes demeures l'argent que les Holconius et les Cerrinius employaient généreusement à édifier leurs magnifiques abattoirs de créatures humaines. Mais ceux-là n'ont pas demandé une place au sénat ni une statue au Forum, ils n'ont pas exigé que leur nom fût in-

(1) Voyez dans saint Jérôme (*Ep.* 26) l'étonnement qu'inspira aux païens la première fondation d'hôpitaux chrétiens.

scrit sur le marbre; pour toute récompense ils ont sollicité quelques prières, et au lieu des hommages de la cité pour leur mémoire, l'humble oraison du pauvre malade pour le salut de leur âme.

C'est qu'une pensée d'une autre nature domine toute la vie chrétienne, de même qu'au-dessus de tous les édifices de la ville moderne, maisons des citoyens, maison de la cité, maison du pauvre, s'élève toujours la maison de Dieu. Quand vous marchiez vers la ville antique, rien ne vous avertissait de sa présence; les amphithéâtres et les basiliques ne portaient pas leur dôme vers les cieux; à quelques pas seulement de la cité vous aperceviez le rempart et les tours, signe de cruauté, de défiance et de guerre. La ville chrétienne se fait voir de loin au voyageur; elle lui montre, en signe d'hospitalité, la croix qui domine son église; il ne sait pas encore qu'il y a une ville, mais il sait qu'il y a un lieu de prière, un lieu de charité, de miséricorde et de repos. Les temples étroits du paganisme ne s'ouvraient et ne s'élargissaient pas pour recevoir les hommes; le peuple restait au dehors, et le dieu se cachait: ils ne s'élançaient pas vers le ciel pour arriver à Dieu (dans le paganisme toutes les pensées allaient vers la terre); ils n'avaient ni l'élévation, ni la vaste enceinte de la cathédrale chrétienne, ni la mystérieuse harmonie de son intérieur, ni la symbolique unité de ses lignes, ni la variété infinie de ses ornements dominée par une admirable symétrie, comme si les pensées de l'homme avec leur diversité immense étaient rassemblées pour aller s'unir dans l'unité de Dieu. Le temple chrétien est un, comme il est grand. Le centre, le sanctuaire, Dieu, en un mot, commande à tout, attire tout, réunit tout.

La vie païenne est la vie du plaisir, la vie chrétienne celle du devoir. L'une a pour symbole la couronne de roses, l'autre la couronne d'épines. Nous ne savons pas combiner si artistement nos voluptés et notre repos; nous ne cherchons pas avec tant d'art et de persévérance cet état normal du sensualisme, cette vie toute commode, toute libre, toute dégagée autant que voluptueuse et magnifique; nous ne savons pas rendre si complète l'absence des peines et des soucis; nous ne savons pas atteindre ce degré de bien-être et de sécurité égoïste que ne trouble ni la pensée d'un devoir, ni la pitié pour une infortune. Nous le voudrions peut-être, mais nous ne pourrons

y parvenir. Pourquoi? Dans la vie matérielle, l'esclavage nous manque, et par là toute notre condition sociale est changée; mille soucis, mille devoirs retombent sur nous; et comme tout être humain est notre égal, nous sommes bien forcés d'accepter, de façon ou d'autre, notre part dans ses misères. Et de plus, dans la vie morale, un sentiment intime nous avertit que, quoi que nous puissions faire, *il n'y a pas pour nous de cité permanente ici-bas.* Ni la cité avec ses ambitieuses espérances, ni le théâtre, où habitent les joies de ce monde, ni la maison elle-même avec les douces affections qui y résident, ne sont assez larges pour que notre âme s'y emprisonne.

Dans cette impossibilité de tout réduire aux joies égoïstes et corporelles est tout entière la grandeur, la supériorité des peuples modernes. Ce principe mis à part, nous ne sommes auprès des païens que de pauvres écoliers; nous n'entendrons jamais le *bien-vivre* comme ils l'entendaient. En vain nous le proposons-nous comme l'unique but digne de nos efforts, en vain nous imposons-nous pour l'atteindre une activité chagrine qui, au lieu d'être l'instrument de notre félicité, en est le fléau; nous restons toujours, en fait de bien-être sensuel, inférieurs à ceux à qui leur âme n'indiquait pas d'autre devoir, à qui la société n'imposait pas d'autre loi. Malgré nous notre grandeur, si nous la conservons, sera toute morale; notre beauté sera, comme celle de l'épouse, une « beauté qui vient du dedans, » non celle qui frappe les yeux, mais celle qui se révèle au cœur. Dieu ne nous laissera pas descendre du trône où son Christ nous a placés.

Fr. de Champagny.

ASIE CENTRALE.

RECHERCHES

SUR LES CHAINES DE MONTAGNES

ET LA CLIMATOLOGIE COMPARÉE,

PAR LE BARON ALEXANDRE DE HUMBOLDT.

Paris, Gide, 1843. — 3 volumes in-8.

Ce nouvel et important ouvrage de l'un des naturalistes les plus éminents et des génies les plus féconds de notre âge mérite un examen attentif et un rapport circonstancié. Il serait assurément superflu de s'étendre sur la haute et universelle autorité dont près d'un demi-siècle de travaux éclatants, dans les deux hémisphères, a mis M. de Humboldt en possession sur toutes les matières qui se trouvent traitées, soit à fond et dans un but spécial, soit en passant et d'une manière épisodique, dans l'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui. Ces volumes contiennent les résultats des observations personnelles de l'auteur pendant un voyage qu'il exécuta dans les provinces européennes et asiatiques de la Russie, sous les auspices du souverain de ce vaste empire, auquel le présent ouvrage est dédié. Ils renferment, en outre, le trésor d'une érudition vraiment prodigieuse, amassée par une longue série de lectures et d'observations sur tout ce qui a trait à la géographie physique, à la formation géologique, et quelquefois même à l'ethnologie des contrées septentrionales et centrales du continent asiatique. L'objet de ce grand travail peut sembler aride au premier re-

gard ; mais on surmonte bientôt ce qu'il y a, dans cette sensation, d'inquiétant et de froid, quand l'on réfléchit à l'importance de semblables études, bases nécessaires et charpente primordiale de toutes les connaissances qu'on peut acquérir sur une portion si capitale de notre univers. C'est dans l'Asie que, par une dispensation mystérieuse de la Providence, ont commencé les trois grands faits de l'histoire terrestre : la vie humaine, la civilisation, le Christianisme, but de la première et couronne de la seconde. C'est du continent asiatique que sont originaires nos aïeux ; et ces mêmes contrées, dont le tableau physique se trouve établi avec une rare perspicacité par M. de Humboldt, ont été le point de départ de ces grandes migrations dont la trace, obscurément suivie dans l'histoire, aboutit aux établissements dont nos États modernes, dans l'Europe occidentale, ne sont que les développements. Le commerce a, de nos jours, repris avec une nouvelle ardeur les routes anciennes de l'Asie ; l'Asie met chaque jour un poids nouveau dans la balance du pouvoir, acquiert chaque jour un degré nouveau d'importance dans la politique du monde. L'empire chinois (dont la portion occidentale se trouve décrite en détail par M. de Humboldt) vient d'entrer dans le système général de la grande politique; il faudra désormais compter avec lui, s'informer de ses tendances, et faire tenir à ses alliances une place dans l'ensemble des combinaisons diplomatiques. L'empire britannique a maintenant en Asie près de la moitié de ses forces vitales, de ses intérêts principaux ; et les recherches de M. de Humboldt s'étendent jusqu'à la barrière de neiges éternelles et de hauts plateaux sur qui cet empire colossal de l'Inde s'appuie vers le Nord. La Russie, qui, depuis Pierre-le-Grand, et surtout depuis la seconde Catherine, siége sur un des premiers rangs dans les conseils de l'Europe civilisée, se trouve limitrophe tout à la fois du Japon, de la Dzoungarie, de la Mantchourie, de la Mongolie, du Turkestan, de la Perse, de l'empire Osmanli, c'est-à-dire de toute la zone centrale de l'Asie ; la suzeraineté dont elle exerce tous les droits sur plusieurs nations nomades de cette partie du monde étend la sphère de ses intérêts jusqu'aux points où, partie d'une direction opposée, la conquête macédonienne alla poser, il y a 2170 ans, ses derniers trophées, où le croissant des Khalifes cueillit, il y a bientôt onze siècles, ses palmes les plus reculées vers l'intérieur du continent orien-

tal. Tout concourt à donner maintenant un intérêt vif et pratique aux études asiatiques, et l'avenir leur réserve, selon toute apparence, une importance plus vitale encore.

On se tromperait beaucoup si l'on croyait l'ouvrage de M. de Humboldt restreint aux sujets indiqués par le titre qu'il lui a donné. Partout où, sur une route aussi longue, l'illustre vétéran de la science rencontre un objet de quelque valeur, il s'arrête pour y jeter un regard perçant, et pour résumer en peu de pages l'état présent des connaissances à ce nouvel égard. Il résulte de cette disposition que, dans le tissu, d'ailleurs très-exactement repris, du travail principal et primitif, viennent s'intercaler de nombreux épisodes, dont chacun, pris à part, offre le plus véritable intérêt, mais dont la fréquence, il faut l'avouer, double les difficultés qu'une semblable lecture ne pouvait manquer de présenter. Au reste, M. de Humboldt a fait un très-long ouvrage en demeurant toujours très-concis. On sent, en avançant dans l'étude de son livre, que les trésors d'un savoir profond et presque universel sont pressés dans cette vaste mémoire, dont ils s'échappent, comme involontairement, de toutes parts. Ainsi les problèmes les plus difficiles de la géographie et de l'ethnologie anciennes sont abordés dans les volumes de M. de Humboldt ; la géologie et surtout la minéralogie leur devront de précieuses expositions, et les marques d'une érudition historique aussi nette qu'étendue s'y reconnaissent à chaque pas.

Le tribut de juste admiration que nous venons de payer aux travaux de M. de Humboldt demeurerait tout à fait stérile si, privés comme nous le sommes de la possibilité de les suivre dans leurs développements, nous ne cherchions à en enregistrer ici du moins quelques-uns des principaux résultats. Nous rangerons ceux-ci en trois classes distinctes : la première comprendra le sommaire des indications capitales que M. de Humboldt, après en avoir discuté la valeur, adopte comme devant former provisoirement la base des connaissances géographiques *sur l'orologie de la haute Asie;* la seconde classe comprendra les faits relatifs à *la climatologie comparée;* la troisième classe enfin comprendra les *notices épisodiques,* relatives à différentes branches des sciences naturelles, et quelquefois même des sciences historiques, notions que M. de Humboldt, dans le cours de son travail, a trouvé l'occasion de formuler.

I

L'Asie centrale est en partie occupée par un vaste plateau, d'une hauteur considérable, lequel s'étend, sans interruption, très-probablement, dans la direction du S.-S.-O. au N.-N.-E., depuis le Turkestan oriental jusqu'aux Khalkas orientaux et à la chaîne du Khang-kai. Ce plateau continu est compris entre les méridiens de 79° et 116° (à l'est de Paris), entre les 36e et 48e parallèles de latitude septentrionale. En y ajoutant le haut plateau du Thibet, qui est séparé du premier par la grande chaîne des montagnes du Kouen-lun, on aura une longueur transversale de 520 lieues (marines, de 20 au degré) et une surface renflée de 62,000 lieues carrées, à peu près quatre fois la surface de la France. Cette zone est bien loin de remplir l'immense espace de l'Asie intérieure; cependant elle offre comparativement la plus grande continuité d'un exhaussement du sol en plateaux qu'on ait trouvée dans les divers continents. Sa hauteur absolue au-dessus du niveau de l'Océan ne nous est bien connue qu'à ses extrémités au nord et au sud. Le plateau du nord semble ne jamais dépasser 850 à 900 toises, se tenir habituellement à 660 et descendre souvent à 400. Le plateau du Thibet, que le missionnaire portugais Fray Antonio de Andrada fut, en 1625, le premier Européen à reconnaître, s'élève en quelques endroits à 2200 et même à 2400 toises; mais, dans son ensemble, il semble osciller entre 1700 et 2000 toises. Le fond du bassin de Kachmir, situé au-dessous de la pente méridionale du plateau thibétain, n'excède pas l'altitude de 840 toises.

Depuis l'époque où les armes victorieuses de Kang-hi et de Khiân-loung parvinrent à détruire le pouvoir du galdan ou chef national des Eleuths, tribu la plus belliqueuse et la plus obstinée de la race mongole (entre les années 1730 et 1770), l'empire mandchou-chinois a solidement étendu ses frontières jusqu'à la chaîne du Bolor (l'Imaüs des anciens). Ainsi toute la contrée dont nous venons d'indiquer la situation et la conformation élevée appartient maintenant au « céleste empire. » Celui des Russes est au nord de cette haute contrée, celui des Anglais au sud; les États encore indépendants du Turkestan occidental sont à l'ouest, et la Chine proprement dite, à l'orient.

« Le continent de l'Asie offre donc, à ses extrémités du sud

et du nord, deux vastes empires soumis à la domination européenne. C'est comme deux mondes, entre lesquels la Chine, en avançant au couchant vers la Grande-Boukharie et vers les steppes habitées par les Kirghiz nomades, a pris une position intermédiaire : c'est le monde anglo-hindou et le monde russe-sibérien, aussi différents par la nature du climat et des productions que par l'état de culture, la richesse et la densité de leur population. Ces deux grandes masses ou divisions politiques ne communiquent, depuis des siècles, que par les basses régions de la Bactriane, à leur extrémité vers l'ouest, par la dépression du sol qui entoure le lac Aral et le bord oriental de la mer Caspienne (1). »

Les chaînes de montagnes qui, d'après leur connexion avec la haute contrée de l'Asie centrale, sont devenues l'objet du traité que nous analysons, forment sept systèmes distincts. *Quatre chaînes* principales suivent assez généralement les *parallèles* à l'équateur : ce sont l'*Altaï*, les *monts Célestes* (Thian-chan), le *Kouen-lun*, dont l'Hindou-Kho forme la continuation occidentale, et l'*Himalaya*. Les *trois* autres *chaînes* sont *méridiennes*, c'est-à-dire dirigées du nord au sud, à savoir : l'*Oural*, les *monts Kouznetzk* et le *Bolor* (2); les monts *Soliman* et le *Taurus* se rattachent encore aux grands soulèvements dont les chaînes qui circonscrivent l'Asie centrale sont le produit.

M. de Humboldt se montre assez disposé à adopter, après les avoir retrouvées par une singulière puissance d'érudition, et formulées avec une rare lucidité de langage, ce qu'il appelle les « grandes vues » de l'antiquité grecque et romaine (3) sur la continuité de la direction des montagnes dans le parallèle de Rhodes, depuis la mer Égée, dans la plus grande largeur du continent asiatique, jusqu'à son extrémité orientale. Le Taurus de l'Asie-Mineure lui semble se lier avec les cimes neigeuses de l'Hindou-Kho et du Thibet septentrional, dont le prolongement aboutit aux sources du Hoang-ho (fleuve Jaune). Plus loin encore sont d'énormes montagnes neigeuses qui traversent le nord de la Chine, en suivant cette même direction longitudinale : la direction moyenne de cet axe de soulèvement oscille entre les 35e 1/2 et 36e degré de latitude.

(1) I, p. 32.
(2) Bélour-Tag, Imaüs.
(3) Dicœarque, puis Eratosthènes, et enfin Strabon.

L'application des connaissances orographiques modernes à l'interprétation des géographes grecs tient beaucoup de place dans le travail de M. de Humboldt. Dès avant l'âge d'Hérodote, les Grecs connaissaient, par les rapports des caravanes qui commerçaient dans l'empire d'Iran (1), la chaîne de l'Hindou-Kho et le nœud des montagnes neigeuses qui s'étendent au nord-est de Caboul vers Kachmir. Les stations d'Ortospana (Candahar) et de Kaspapyrus (Kachmir) étaient marquées sur leurs itinéraires. Aristote, écrivant avant l'expédition en Asie de son royal élève, désignait sous le nom de Parnasos le grand massif de l'Asie centrale qui partage les eaux vers le nord, vers l'ouest et le sud. Ėratosthène connaissait l'Ėmodon ou Imaon, c'est-à-dire l'Himala ou Himavân (« la Montagne neigeuse »), et savait que les Macédoniens avaient appliqué à cette chaîne le nom de Caucase indien (2). Ptolémée, dont les cartes, dressées par Agathodæmon, ne se sont retrouvées dans aucun exemplaire aussi parfaites que dans le célèbre manuscrit de Paris (3), distingue la chaîne des Sariphes (entre Hérat et Deh-Zungi) de celle du Paropanisus (entre les méridiens de Koh-i-baba et de Pechawur), celle-ci du Caucase indien, qui s'étend jusqu'aux sources du Gange, et le Caucase de l'Émodus, qui longe le Népal; l'extrémité orientale de la chaîne porte, dans Ptolémée, le nom d'Ottorocorrhas. Ammien Marcellin ajoute à ces notions celle du plateau des Séres (le Tubet ou Thibet), qu'il représente comme « fermé circulairement par une circonvallation de montagnes liées, du côté du nord, à des solitudes neigeuses. » La chaîne « méridienne » du Bolor parvint de bonne heure à la connaissance des Grecs, qui lui transportèrent le nom d'Imaüs. C'était, dit Pline, le « promontoire septentrional » de la grande chaîne des Émodes (montagnes neigeuses). Déjà Ptolémée avait nettement signalé la direction (4) de ce système, qui partageait, dans le langage scientifique de l'antiquité, l'Asie intérieure en deux divisions élémentaires : « *Intrà et extrà Imaüm.* »

Dès le principat d'Antonin-le-Pieux, les Romains établirent des rapports directs, commerciaux, et même, accidentellement,

(1) Empire des Perses et des Mèdes.

(2) Pline donne cette même explication d'une autre forme du nom Caucase. « *Graucasus, id est nive candidus.* »

(3) Bibliothèque Royale, MS. grecs, anciens fonds, n° 1401.

(4) Κατὰ μεσημβρινήν πως γραμμήν.

diplomatiques avec l'empire chinois. Les notions sur l'Asie centrale se multiplièrent rapidement dans l'Europe occidentale par l'effet de ces voyages. La richesse métallique des chaînes de l'Himalaya, du Kouen-lun, et même des monts Kouznetzk, parvint de la sorte à la connaissance des Grecs, mais enveloppée de mythes et compliquée par des équivoques de langage dont Hérodote subit l'influence, et dont Pline n'est point encore totalement débarrassé.

1. La description spéciale du système de l'*Altaï* occupe une grande portion du premier volume. M. de Humboldt a comparé les notices insérées sur cette chaîne dans les grands travaux de géographie exécutés par les Chinois, avec les relations données par les historiens byzantins (1), les missionnaires latins du moyen âge et les naturalistes modernes; lui-même a visité plusieurs portions de l'Altaï, et rectifié par ses propres observations des erreurs que l'état imparfait de la science avait laissé s'accréditer jusqu'à présent.

Le système des montagnes de l'Altaï entoure les sources de l'Irtych et du Iéniséi; dans sa partie orientale, il prend les noms de monts Sayanes, de Tangnou et de Malakha. Au delà du Baïkal il avance vers les montagnes de la Daourie et touche aux systèmes du Khinggan, du Iablonoï Khrebet. L'*Altaï proprement dit,* célèbre par de riches exploitations métalliques, et qui ne forme guère que la quatrième partie du *système* entier, est, en presque totalité, soumis à la domination de la Russie. Cet Altaï proprement dit, l'*Altaï Kolyvan* des géographes russes, s'avance comme un vaste promontoire à l'extrémité occidentale des chaînes dont nous venons d'indiquer les noms. Les « éruptions métalliques » qui, depuis les années 1736 et 1745, ont enrichi la Russie par de grandes exploitations, ont pour gîtes les versants ouest et sud de ce massif. Les premières usines de cuivre, fondées en 1725 par Nikita Demidof, existent près du bourg de Kolyvan; mais le centre actuel des magnifiques établissements métallurgiques de la contrée est la ville de Barnaoul; l'établissement pour la coupe et la polissure des beaux granits et des porphyres, improprement appelés

(1) C'est au pied de l'Altaï que Dithouboul, chef suprême (χαγανὸς) des Turcs, reçut, en 569, Zemarchus, le préfet d'Orient, qui lui était envoyé en ambassade par l'empereur Justin II.

jaspes de Sibérie, est au pied de la Sinaya-Sopka, à moins de huit lieues du Schlangenberg, qui renferme la mine d'argent la plus riche du pays.

La chaîne de l'Altaï proprement dit a plus de 4400 lieues de 20 au degré; c'est trois fois l'*area* de la Bohême, près de quatre fois celle de la Suisse, et près de six fois celle de la chaîne des Pyrénées. A l'exception de son versant oriental, il est entièrement entouré de basses régions. Les cimes qui entrent dans la limite des neiges perpétuelles sont toutes placées entre les parallèles de 49° 1/2 et de 51°. Le point culminant paraît être le pic de Biéloukha, qui s'élève à 10,300 pieds de hauteur.

L'Altaï est devenu célèbre par la variété et l'éclat de ses porphyres rouges, ou plutôt bruns rougeâtres, *rubanés*, verts et gris, que les arts emploient maintenant, et qui rivalisent avec les plus belles matières jadis asservies au luxe des Pharaons et des Césars. L'habileté des ouvriers sibériakes ne le cède guère à celle des anciens constructeurs des temples de Thèbes, des anciens décorateurs des palais romains. La végétation, dans les steppes voisines de l'Altaï et sur les pentes de ces montagnes, déploie un caractère de vigueur et de beauté que M. de Humboldt décrit avec beaucoup de vivacité; de grands panaches de fleurs s'y balancent, à neuf pieds du sol, au-dessus des têtes des voyageurs. Les eaux thermales de l'Altaï sortent de terrains granitiques, et la colline Khobok présente des fissures d'où s'exhalent des vapeurs qu'on aperçoit de très-loin, indice certain d'un travail volcanique dans l'intérieur. La montagne, moins connue, de Savra paraît être un véritable volcan encore en activité; le soufre et l'ammoniaque se recueillent en abondance autour de ces hauteurs.

Au sud du véritable Altaï se projettent, dans la steppe dzoungare d'Ablaikit et le gouvernement chinois de Gobdo-Khoto, plusieurs rangées de montagnes parallèles, dont la hauteur décroissante se réduit à 1200, 1000, et même à 350 et 300 toises au-dessus du niveau de l'Océan. Le tigre royal parcourt encore aujourd'hui ces groupes de montagnes; il s'avance vers le nord jusqu'à la ville de Barnaoul (parallèle de Berlin); il y rencontre à la fois le renne sauvage et l'élan.

Les lignes de faîte qui s'étendent à l'est, depuis le 86e degré de longitude E. de Paris jusqu'au méridien du lac Baïkal, for-

ment la partie orientale du système de l'Altaï. M. de Humboldt les distingue en trois chaînons appelés *monts Sayenes* ou Ergik, monts du *Tangnou* (1) et monts d'*Oulangorn*. La frontière de l'empire russe s'écarte peu de leurs sommets, dont les points culminants sont : le grand Khamar, évalué à 810 toises de hauteur absolue; le mont Tchokondo qui atteint peut-être 1290 toises, et les cimes de l'Aldan, voisines du littoral de l'océan Pacifique (700 toises d'altitude, quoique aucun sommet ne conserve de neige en été). Les plus longues des arêtes qui s'étendent à l'est du méridien d'Irkoutzk sont le Yablonoï-Khrebet (160) et l'Aldan (120 lieues, de 20 au degré). Ce ne sont, à proprement parler, que de faibles rides, des accidents de terrain qui ne fixent l'attention du naturaliste que par la dépression du sol circonvoisin, par l'influence qu'ils exercent sur le climat, et par la grandeur des fleuves dont ils séparent les bassins. L'Obi et le Iéniséi ont leurs sources dans l'intérieur de l'Altaï; la Lena naît à une hauteur de 340 toises, au revers occidental des montagnes qui entourent le lac Baïkal. Les sources de l'Irtych appartiennent à la branche la plus australe du système de l'Altaï. Le lac alpin du Baïkal (2) a presque la longueur de l'Adriatique; sa profondeur atteint 3,200 pieds, et ses vagues, d'eau douce, mais fréquentées par les phoques, montent quelquefois à huit pieds. Le cours du Iéniséi forme la grande ligne de démarcation dans la géographie des plantes de l'Asie boréale : les plantes européennes abondent encore dans l'Oural et sur les deux bords de l'Obi; le monde végétal vraiment asiatique ne commence qu'au delà du Iéniséi et du méridien de Krasnoïarsk.

2. La chaîne des monts *Kousnetsk* et *Salairsk* forme un petit système distinct de l'Altaï, et dirigé presque du nord au sud. Cette arête égale en longueur l'axe des Pyrénées et celui des Alpes de la Suisse; mais le peu d'élévation des sommets (3) aurait laissé ce massif dans une obscurité comparative, sans l'abondance des filons d'argent et des lavages d'or qui s'y rencontrent, surtout pour l'or, le long des pentes orientales. Les gran-

(1) Ou *Kin-chan* (Mont-d'Or.)

(2) Sa hauteur est évaluée à 222 toises au-dessus de l'Océan.

(3) 8 à 900 toises au-dessus de l'Irtych; 4250 pieds au-dessus du Tom, près de la ville de Tomsk, la plus considérable de la Sibérie centrale.

des richesses de cette région moyenne de la Sibérie sont concentrées entre les bassins du Tom et du Tchoulym, tous deux affluents de l'Obi, mais dont le second se rapproche beaucoup du cours du haut Iéniséi. De grandes alluvions aurifères existent plus à l'est, le long des rives du Kan, affluent de l'Iéniséi et de la Biroussa, qui porte ses eaux dans la haute Toungouska. Enfin il y a des lavages d'or jusque dans le cercle de Nertchinsk. L'immense étendue des terrains aurifères de l'Asie boréale a fixé de très-bonne heure l'attention des peuples civilisés de l'Occident et du Midi. Deux cents ans avant Hérodote, le Proconésien Aristéas écrivait déjà sur les Issédons, les Arimaspes et les « griffons, gardiens de l'or natif dans les solitudes glacées de la Scythie. » Hérodote connaissait positivement la distinction de l'Oural et de l'Altaï, chaînes que de vastes plaines séparent l'une de l'autre. A l'époque où écrivait le « Père de l'histoire, » les peuplades mongoles étaient groupées autour du lac Baïkal; les Turcs s'étendaient à l'orient des monts Altaï, et le revers oriental de l'Oural appartenait en entier à des peuples hunniques, de race ogorienne (tchoude ou finnoise). Les Issédons d'Hérodote sont au nord de l'Iaxarte (Sir), dans les steppes aujourd'hui parcourues par les Kirghiz; plus loin vivent les Arimaspes, sur la pente boréale de l'Altaï, et, plus au nord encore, les Argippæi, vers les branches orientales de l'Oural. « Le sol y demeure gelé huit mois; de grands flocons de neige, semblables à des plumes, y volent dans l'air, et l'excès du froid rend inhabitable le reste du continent jusqu'à sa limite septentrionale. » Quant au mythe des *griffons*, il paraît être originaire de l'Inde et de la Perse, et le commerce de Milet l'aura répandu dans la Grèce avec l'or du mont Altaï et les tapisseries de Babylone.

3. Le système des montagnes de l'*Oural* est le plus grand soulèvement, dans la direction du sud au nord, qu'offre le relief de l'Asie. C'est une chaîne presque entièrement isolée et continue de plus de sept cents lieues marines de longueur, si l'on regarde comme son prolongement austral le plateau (Oust-Ourt) de l'isthme des Trouchmènes, entre le lac Aral et la mer Caspienne, comme son prolongement boréal les montagnes de la Nouvelle-Zemble. Le plateau de l'Oust-Ourt vient mourir dans la plaine de la Khivie, vers les 41° 30' de latitude; l'axe

central de ce plateau est fixé, par M. de Humboldt, par les 54° 25' de longitude E. de Paris. Plus au nord l'Oural se partage d'abord en deux, puis en trois chaînons parallèles l'un à l'autre ; le chaînon occidental, celui de tous qui atteint les plus grandes hauteurs, a des cimes de 400, 362, 547, et même de 793 toises (l'Iremel, au-dessus de Verkhni-Ouralsk). Au nord de Slatoust, la *tripartition* de l'Oural s'évanouit peu à peu. La route de Moscou à Tobolsk traverse la chaîne, dans cette région moyenne de 56° 3/4, par un col de 212 toises seulement ; mais, après cette dépression si remarquable, le soulèvement longitudinal reprend une physionomie plus hardie. En avançant vers le nord et le nord-ouest, la Bélaya-Gora s'élève à 353 toises, le Katchkanar à 460, et le Kondchakofskoï-Kamen, point culminant de toute la chaîne, à 800. Vers Bogoslovsk, l'aspect de l'Oural est tout à fait alpestre. L'axe de la chaîne oscille entre les 55° 58' et 57° 57' de longitude E. de Paris. « Les lavages (1) d'or, si fréquents sur la pente orientale de la chaîne, ont concentré la population, de Miask à Bogoslovsk, à quelque distance de l'arête principale ; c'est une zone de civilisation et d'industrie qui suit cette arête comme une pénombre du côté oriental (2). » La longueur de cette partie, la plus habitée et la plus riche, est de 193 lieues marines, trois fois celle des Pyrénées ; elle comprend une zone peu interrompue de terrains aurifères. La largeur de la chaîne n'est guère, en moyenne, que de 10 à 12 lieues.

Dès l'année 1100, les industrieux citoyens de Novogorod-Véliki avaient exploré les routes de commerce qui conduisaient le long du chaînon boréal de l'Oural aux rives de la Petchora et à l'océan Glacial. Le voyage du baron de Herberstein, ambassadeur de Maximilien Ier vers le grand prince de Moscou, en 1516, contient une description exacte et détaillée de ce commerce des fourrures et de l'hydrographie de la zone boréale de la Russie européenne. Le prolongement de l'Oural de ce côté fut alors appelé les monts Obdores ; on leur donna pareillement le nom un peu emphatique de « ceinture de la terre (3). » Les sommets de ces montagnes s'abaissent rapide-

(1) Partagés en neuf groupes, dont on peut voir le nom à la page 450.
(2) Vol. I, p. 447.
(3) Zemnoï Poyas, Cingulus terræ, dans la carte de Hirschvogel, Nuremberg, 1547.

ment de 622 à 201 toises, à mesure qu'on s'avance vers le nord. Mais la latitude très-boréale fait que les neiges n'y disparaissent point en été, tandis que le majestueux colosse du Konchakofskoï-Kamen n'a plus de neiges au commencement de juillet. Dans la Nouvelle-Zemble, le point culminant de la chaîne continue, qui se termine au cap Nassau, s'élève à 3267 pieds.

La composition minéralogique du système de l'Oural offre le contraste d'une certaine uniformité de structure des roches, prises en grand, et d'une immense variété de substances cristallisées qui se trouvent accumulées sur une petite étendue de terrain (1). La petite chaîne de l'Ilmen offre à elle seule vingt-huit espèces minérales. L'étendue du soulèvement entre Orsk et Bogoslovsk, la seule qui ait encore été examinée avec quelque soin, en renferme plus de cent dix, dont vingt n'ont encore été découvertes dans aucune autre région de la terre. On trouve à chaque pas, dans l'Oural, le béryl, la topaze, de grands cristaux de feldspath, l'émeraude, les plus beaux granits et porphyres; on y a découvert quelques diamants (2). Les gîtes métallifères, d'une extrême richesse, se rencontrent sur les deux versants de la chaîne, mais de préférence sur le versant asiatique ou oriental. De 1814 à 1839, les lavages d'or de l'Oural ont donné un produit de 166,000 livres pesant. Sur sept ou huit points, l'or a été exploité en filons; mais ces mines en roche paraissent actuellement épuisées, sauf celles de Nijni-Saldinsk (3) et de Bérézofsk. Le minerai d'argent, déposé en filons, est très-rare dans l'Oural. Le platine, au contraire, s'y trouve en abondance. L'année la plus prospère des mines de l'Oural a été celle de 1832, où le produit total s'est élevé pour l'or à 362 *pouds*, chaque poud de 36 livres à peu près.

4. Le système des montagnes du *Thian-chan* (les montagnes Célestes) s'étend, de l'ouest à l'est, depuis le territoire des Bouroutes jusqu'à la ville chinoise Koukou-Khoto, au delà de laquelle son prolongement s'arrête à soixante ou soixante-dix lieues de l'Océan. Cette chaîne, parallèle à l'équateur, court de 69° 1/2 à 111° 1/2 de longitude E. de Paris; c'est huit fois

(1) Vol. I, p. 474.
(2) Dans le district de Bissersk.
(3) Propriété de la famille Demidoff.

la longueur de l'arête des Pyrénées. Au delà du croisement du Bolor, la chaîne de l'*Asférah*, qui traverse la grande Boukharie, forme un prolongement occidental du système du Thianchan. La latitude moyenne de l'arête est de 41° à 43°. La partie la plus haute du système se trouve à l'ouest; par delà cette grande dépression de la région qui entoure l'Aral et la Caspienne, le Caucase semble former la continuation la plus occidentale de cet énorme soulèvement.

Vers le méridien de Samarkand, l'Asférah, que les Turcs appellent Ak-tagh (montagne Blanche), atteint de très-grandes hauteurs. Ses flancs donnent en abondance la houille, le naphte, l'ammoniaque, le cuivre et le fer; on y trouve de l'argent et de l'or. La chaîne méridienne du Bolor coupe l'arête des Thianchan; les voyageurs franchissent ce nœud de montagnes au col de Dervaza Davan Terek. La grande chaîne parallèle passe ensuite au sud du grand lac Issikoul, dont l'eau est saumâtre; les neiges perpétuelles recommencent plus à l'est, et se continuent sur 16° de longitude; la hauteur moyenne du soulèvement dépasse là 1650 toises. La route qui se dirige d'Ili sur Koutché franchit le glacier de Djéparlé, passe au pied du volcan de Pechan, et s'approche du Bogdo Oola, qui, selon toute apparence, forme le point culminant des montagnes Célestes. Les phénomènes qui, dans les Alpes, caractérisent la formation des glaciers, se reproduisent là sur une échelle plus grande encore. D'autres solfatares, d'autres volcans existent dans la portion orientale de la chaîne. La contrée située au pied de ces masses brûlantes jouit d'un climat tempéré; la vigne y prospère; les orangers, les grenadiers, les plantes de coton jaune réussissent à peu de distance vers le midi.

A l'est de Hami et de Barkoul, la trace de l'arête du Thianchan paraît disparaître presque entièrement dans le grand renflement du Gobi; mais elle devient de nouveau très-sensible dans la chaîne de l'In-chan, dont les cimes neigeuses dépassent la grande courbure du fleuve Jaune, et atteignent vers l'orient la grande muraille de la Chine. La richesse métallique de cette montagne est suffisamment indiquée par le nom qu'elle a reçu des Chinois (In-chan signifie « monts d'Argent »).

Le Caucase varie, en latitude, de 41° à 44°; mais sa portion centrale, la plus élevée, se tient à 42° 50', parallèle moyen du Thian-chan, dont M. de Humboldt, nous l'avons dit déjà, le

regarde commeformant la continuation occidentale. Les points culminants du Caucase ont été mesurés avec une extrême précision, et l'on a trouvé : pour l'Elbrouz, 2892 toises; pour le Kasbek, 2585; pour le Beschtau, 710. L'Elbrouz est, depuis la Péninsule espagnole jusqu'à l'Indou-Kho, le sommet le plus élevé de l'ancien continent.

Entre la chaîne du Thian-chan et celle de l'Altaï, dans un bassin très-déprimé, se trouvent le lac Balkhache et quatre autres moins considérables, dont l'eau est partout saumâtre; cette région a été, dans l'opinion de M. de Humboldt, l'ancienne demeure des races germaniques à yeux bleus et à cheveux blonds, qu'une longue série de migrations a successivement conduites sur le sol de l'Europe orientale et centrale.

5. Le système des montagnes du *Bolor* fait partie de cette longue série de « soulèvements méridiens » dont les axes sont parallèles, mais *alternes* dans leurs positions, et qui s'étendent depuis le cap Comorin jusqu'à la mer Glaciale : les Ghates du Dékhan; les monts Soliman, entre l'Hindoustan et l'Afghanistan méridional; et enfin l'Oural, entre la Russie d'Europe et la Sibérie, complètent la série qui traverse tout le continent.

Le Bolor, connu dans la plupart des traités de géographie sous les noms de *Bélour-Tag* et d'Imaüs, s'étend entre les parallèles de 32° 1/2 et 45° de latitude. Il forme, du 36e au 40e 1/2°, une limite naturelle de l'empire chinois vers l'ouest. Il croise les systèmes du Kouen-lun et du Thian-chan; ses plus hautes cimes sont vers les points d'intersection de ces grandes chaînes; les Chinois appellent Thsoung-ling le croisement des deux arêtes du Bolor et du Kouen-lun, et la haute région qui s'étend au sud, jusque vers le petit Thibet, porte, de temps immémorial, le nom de *Pamere*. L'Oxus (Djihoun, Amou) y prend sa source au lac Sir-i-Kol, à 14,700 pieds d'altitude, et au pied de montagnes que les Persans appellent emphatiquement « le faîte, » « le toit du monde, » Bam-i-duniah. Les points culminants du Bolor atteignent une hauteur de 3000 toises, ou même davantage; ils sont placés entre les 35° et 40° de latitude. Entre le croisement méridional avec l'Himalaya, le Kouen-lun et le Hindou-Kho, qui convergent vers l'extrémité N.-O. du petit Thibet, et le croisement septentrional avec le Thian-chan, la chaîne du Bolor a 260 lieues marines de longueur. Au nord du

Thian-chan, le Bolor, se continue sous le nouveau nom de *Kosyourt*, et dans la même direction, jusqu'aux steppes qui entourent le cours du Tchoui. Quelques cimes du Kosyourt entrent dans la limite des neiges perpétuelles; mais le système s'abaisse rapidement en remontant au nord, où l'arête du Karatau semble former son dernier prolongement.

La chaîne du Bolor est composée, comme l'Oural et la plupart des soulèvements longitudinaux, de chaînons à peu près parallèles, et séparés par de hautes vallées ou des plateaux. M. de Humboldt a recueilli la description détaillée de trois grands passages du Bolor entre les Turkestans oriental et occidental, sur les routes de Kokand à Kachgar, de Kartchou à Yarkand, et de Badakchan, par le Pamir (ou Pamere), à Khotan. Marco Polo, en 1277, et le lieutenant Wood, en 1838, sont les seuls Européens qui aient visité ce dernier plateau, qui joue un si grand rôle dans les traditions et les mythes historiques des nations *ariennes* (1), descendues de ce « faîte du monde, » dans la Perse, l'Inde, la région de l'Oxus, et celle qui reçoit des modernes le nom de Turkestan oriental. L'extrémité occidentale du lac Sir-i-Kol est par 37° 27' de latitude, et par 71° 20' de longitude E. de Paris.

6. Le système des montagnes du *Kouen-lun* (nom emprunté à la géographie chinoise) se rattache à celui de l'*Elbrouz* persan, au sud de la mer Caspienne, et à celui du *Hindou-Kho*, au nord de l'Afghanistan; c'est, avec la Cordillère des Andes, le plus grand soulèvement longitudinal qu'offre la surface de notre planète. Le *Kouen-lun* proprement dit borde les trois Thibets vers le nord. Les Mongols l'appellent *Tangri-tagh* (montagne Bleue), les Boukhares *Tartach-Dabahn*. En partant de l'autre croisement du Bolor, l'extrémité occidentale du Kouen-lun est formée par une chaîne de près de 18,000 pieds de hauteur, qui sépare les sources de l'Indus des affluents du grand lac Lob, dans l'Asie centrale (Turkestan oriental, Thian-chan-nan-lou). Khotan, ville considérable, à 25 lieues au nord de l'arête principale du Kouen-lun, est par les 37° de latitude et 78° 13' de longitude E. de Paris. La chaîne croise l'intumescence du Gobi entre les 84° et 89° de longitude. Le grand massif ou nœud des monta-

(1) C'est-à-dire les nations de la grande famille *indo-perse*.

gnes neigeuses du lac Khoukhou-poor cause dans le prolongement oriental de la chaîne une grande perturbation; mais, deux degrés plus au nord, se prolonge, dans une direction presque parallèle, la longue interruption, la longue faille du *Baïn-Khara-Oola*, qui, sans aucune interruption, s'étend vers le sud-est sur une longueur de 200 lieues, jusqu'aux méridiens des villes chinoises de Woei-tcheou et de Min-tcheou. Les chaînes du *Nan-chan* et du *Ki-lian-chan* passent au nord du nœud de Khoukhou-noor, par le parallèle de 38°; elles se prolongent jusqu'au mur de la Chine, et sont dominées par des pics couverts de neiges éternelles. Le Hoang-ho ou fleuve Jaune prend sa source dans le massif du Kouen-lun, fort au sud du Khoukhou-noor, et près de la « mer des Étoiles, » Sing-so-haï, lac célèbre dans le rituel mythologique de l'empire chinois. Une caverne, d'où s'échappent des exhalaisons ignées, dans la colline Chinkhieou (longitude inconnue), est le seul phénomène volcanique qu'on signale dans la chaîne tout entière. Au pied du Kouen-lun, vers le nord, les pays de Khotan et de Kachgar ont une élévation moyenne de 400 à 600 toises tout au plus ; le climat en est doux, et leurs productions, très-variées, appartiennent en partie à celles des zones méridionales. Vers le sud, au contraire, la pente du Kouen-lun s'arrête au plateau très-élevé et très-froid du Thibet.

M. de Humboldt considère la chaîne du *Hindou-Kho* (1) comme formant le prolongement occidental du Kouen-lun, et non pas, comme on l'écrit ordinairement, celui de l'Himalaya. Au surplus, ces deux chaînes se rapprochent beaucoup l'une de l'autre en s'avançant vers le couchant, c'est-à-dire vers l'entrecroisement du Bolor. Le Hindou-Kho lui-même a deux branches : celle du nord est certainement le prolongement du Kouen-lun; celle du sud, seule, peut être considérée avec quelque fondement comme la continuation de l'Himalaya. Entre les deux chaînes se trouve la haute région du Kafiristan, occupée par les *Siah-Pouch* ou « Robes noires, » de race hindoue, et idolâtres jusqu'à ce jour.

La chaîne septentrionale du Hindou-Kho a, pour latitude moyenne, 36°. La chaîne méridionale, par le 35e parallèle, est

(1) On écrit ordinairement *Hindou-Kouch*; mais ce nom ne s'applique en réalité qu'à un seul passage de la chaîne.

la plus élevée de toutes; elle a des sommets de plus de 3000 toises de hauteur, et se dirige à l'ouest sur Hérat, dont la latitude est 34° 20' (1). Le fond de la vallée de Kaboul, au pied de cette chaîne, a 998 toises d'élévation; la « Chaîne blanche, » Suféid-koh, et la « Chaîne du Sel » ou de Kalabagh, courent parallèlement l'une à l'autre et à l'Indou-Kho, par les 34e et 33e degrés de latitude. L'ensemble de ce système de soulèvements longitudinaux forme ce que, dès la plus haute antiquité, on a nommé le Caucase indien.

Au delà du plateau du Thibet, qui garde une hauteur moyenne de 1700 à 1800 toises, le mur gigantesque de l'*Himalaya* court d'abord du nord-ouest au sud-est, puis directement de l'ouest à l'est, depuis le croisement du Bolor, par 71° de longitude, jusqu'à l'entrecroisement avec les arêtes méridiennes du coude de l'Iravaddy, vers les 98° de longitude E. de Paris. Sa latitude moyenne est de 31° 30'. L'Asie centrale, qui commence au sud de l'Altaï, se termine, à proprement parler, à la pente septentrionale de cette arête colossale de l'Himalaya, dont les points culminants sont le Djawahir, de 4026 toises, et le Dhawalagiri (Mont-Blanc), dont la hauteur, moins exactement mesurée, est évaluée communément à 4,390 (26,340 pieds?).

Les chaînes qui traversent le Thibet et les glaciers les plus orientaux de l'Himalaya se réunissent dans le massif de montagnes qui couvre toute la Chine occidentale, surtout les provinces de Sse-tchouan, Hou-Kouang et Kouang-Si. Ce massif porte le nom de Chaîne des Nuages, et renferme les sources du grand fleuve Bleu (Yang-Tse-Kiang), dont les armes anglaises viennent d'ouvrir les embouchures au commerce européen.

II.

Les *Recherches sur la Climatologie comparée* forment le second objet du grand travail dont nous avons entrepris de rendre compte. Elles occupent la plus grande portion du troisième volume (p. 1, à 349 et 552 à 580). Nous ne pouvons encore ici

(1) Vers le 66e degré de longitude E. de Paris, les deux chaînons s'approchent beaucoup; et du pic de Kohibaba (2800 toises d'altitude), une arête se dirige, par Bamyan, vers le sud-ouest.

que résumer quelques-uns des nombreux et précieux résultats dont le génie de M. de Humboldt, secondé par le zèle patient de nombreux collaborateurs, vient d'enrichir la science dans cette branche très-importante, et négligée jusqu'à présent, des sciences naturelles.

L'état *thermique* d'un lieu, c'est-à-dire la quantité de chaleur qu'il reçoit, dépend de sa latitude, de son altitude (hauteur au-dessus du niveau de l'Océan), et même de sa longitude; car, à pareille distance de l'équateur, l'hémisphère occidental est beaucoup plus froid que le nôtre; il dépend même de la nature du sol et de l'exposition du lieu, de l'inclinaison des pentes, du voisinage ou de l'éloignement des montagnes, et surtout de la mer, de l'abondance ou de la rareté des eaux courantes et surtout stagnantes; enfin, d'un grand nombre de circonstances sur chacune desquelles l'ouvrage de M. de Humboldt renferme des observations du plus grand intérêt.

L'Europe, ce prolongement péninsulaire de l'Asie, a été, sous le rapport du climat comme sous tant d'autres, traitée par la Providence avec une admirable libéralité. Sa portion orientale forme, toutefois, une plaine immense, dans laquelle la mer ne fait pénétrer aucun bras, et dont la température participe, quoique encore à un degré modéré, de celle qui règne dans l'Asie boréale. Mais l'ouest et le centre de l'Europe sont profondément découpés par des golfes et des mers intérieures, et partagés par de hautes chaînes de montagnes qui, variant à chaque pas les expositions, et par conséquent les climats, donnent aux habitations de l'homme un caractère plus adapté aux phases successives, aux fonctions multiples de la civilisation. Le continent de l'Asie est, par le concours de circonstances tout opposées à celles que nous venons d'indiquer, soumis à une température très-froide dans les zones du centre et du nord; *excessive*, c'est-à-dire passant d'un excès à l'autre, dans la plus grande portion de la surface. Le pôle de froid asiatique semble placé entre les 78e et 87e degrés de longitude orientale; la proximité de cette région du *maximum* de froid se fait sentir jusques autour du lac Baïkal. Le climat des îles et des côtes est beaucoup plus doux que celui des continents; l'Europe y participe pour une portion de sa surface beaucoup plus grande que l'Asie pour la sienne. Au reste, les lignes *isothermes* (celles qui indiquent parité de température sous des latitudes diffé-

rentes) deviennent de plus en plus parallèles à mesure qu'on avance vers l'équateur. La côte de Panama, l'île de Singapore et celle de Bombay ont à peu près la même température moyenne, 26 à 27 degrés du thermomètre centigrade.

La sécheresse de l'air dans l'Asie centrale et boréale dépasse tout ce qui a été observé ailleurs dans les autres parties du monde. Du Thibet à la Sibérie, autour de Barnaoul et de Schlangenberg, l'air a été trouvé ne contenir que 16/100 de vapeur. D'un autre côté, la congélation perpétuelle du sol, à une profondeur de 15 pieds au plus, est un fait bien constaté pour la presque totalité de la Sibérie, fait qui influe considérablement sur la constitution atmosphérique de cette vaste contrée, et par conséquent des pays voisins.

Les éléments numériques de la climatotogie de l'empire russe donnent : pour température moyenne de Saint-Pétersbourg, 3°,5 centigrade ; de Moscou, 3°,6 ; de Kazan, 1°,9 ; de Vilna, 6°,3 ; de Varsovie, 7°,5 ; Odessa monte à 9°,7 ; Sévastopol à 11°,5, et Tiflis peut-être à 15°,8. A l'autre extrémité de l'échelle, le climat moyen de Catherinenbourg est de 1°,3 ; celui de Tobolsk descend à — 2°,4 ; celui de Nertschinsk à — 5°,4 ; et celui d'Oustiansk au chiffre effrayant de — 16°,6. La Nouvelle-Zemble elle-même n'atteint que le point extrême de 8°,4 de latitude *négative*, et ses rives n'ont point d'habitants permanents.

Les causes des inflexions des lignes *isothermes* (d'égale chaleur moyenne pour toute l'année), *isothères* (d'égale chaleur estivale), et *isochimènes* (d'égale température hivernale), sont extrêmement variées, et toute la sagacité de M. de Humboldt, appuyée sur la plus patiente érudition, n'a pas encore suffi pour en éclaircir complétement les problèmes. L'élévation du lieu au-dessus du niveau de l'Océan, avec absence de plateaux étendus ; la proximité d'une côte *orientale* par des latitudes hautes, ou du moins moyennes ; la configuration d'un continent dépourvu de sinuosités, se prolongeant vers les pôles, sans interposition de mer libre, jusqu'aux glaces perpétuelles, ou touchant, au midi, une mer équatoriale sans terre ferme ; des chaînes de montagnes dont la direction empêche l'accès des vents chauds, ou le voisinage de pics isolés qui forment le long de leurs pentes des courants frigorifiques nocturnes ; la fréquence des marais qui composent de petits glaciers souterrains jusqu'au milieu de l'été ; un

ciel brumeux qui diminue l'action des rayons solaires dans leur marche vers la partie solide du globe; un ciel serein hivernal qui favorise l'émission de la chaleur (sa perte par le rayonnement), telles sont les principales causes de perturbation des lignes isothermes, c'est-à-dire du dérangement par abaissement de la température que, dans d'autres circonstances, la distance de l'équateur aurait donnée à tel ou tel pays.

Ces causes influent très-puissamment sur la *limite des neiges perpétuelles* sous diverses latitudes, à diverses expositions, à proximité, et pour ainsi dire, en regard de sols différents. Cette limite est, en moyenne, dans la zone torride, depuis l'équateur jusqu'au 8e degré de latitude boréale, à 2450 toises; de 13° à 19° de latitude boréale, à 2300 toises, s'abaissant parfois à 2200; de 14° à 18° de latitude australe, à 2490 toises, remontant quelquefois jusqu'à 2897; dans la zone tempérée, de 30° à 32° nord, cette limite oscille, sur la pente indienne de l'Himalaya, entre 2100 et 1800 toises (en moyenne 2030); sur la pente thibétaine, elle remonte à 2600. Par 33° sud, elle s'arrête à 2300 toises; par 37° à 43°, elle est, sur l'Ararat, à 2216 toises; dans la chaîne du Caucase, à 1727; dans la chaîne des Pyrénées, à 1563 sur le revers méridional, et 1400 ou même 1375 sur le revers septentrional ou français; de 41° à 43° sud, les Andes du Chili la montrent à 940 toises; de 45° à 56° nord, cette limite, pour la chaîne des Alpes, est à 1390 toises; pour celle de l'Altaï, à 1100; dans la presqu'île du Kamtschatka, à 822. Du 53e au 54e degré de latitude sud, dans la Terre de Feu, la ligne des neiges perpétuelles s'abaisse à 600 toises. Leur limite est, dans l'Oural (du 59e au 71e de latitude nord), à 700 ou 800 toises; en Norwége, de 800 à 366. Enfin, en Islande, elle descend à 440 toises sur les flancs du Mont-Esian et près des marais de Skardheide.

Les mers libres de glaces agissent d'une manière notable sur la température : elles l'élèvent le long des côtes, mais l'abaissent considérablement quant à l'ensemble des grandes régions où les masses fluides prédominent. Or les aires de la surface des terres dans les deux hémisphères (1) séparés par l'équateur offrent entre eux le rapport de 3 à 1. Les terres appartenant aux zones tempérées sont, dans les hémisphères

(1) Boréal et austral.

boréal et austral, comme 13 à 1; les terres situées dans la zone torride sont, dans ces mêmes hémisphères, comme 5 à 4. En divisant la surface terrestre par un plan qui passe par l'axe de rotation entre les méridiens de 20° O. et 140° E. de Paris, on obtiendra une autre distinction en hémisphère oriental (par rapport à l'Europe), et hémisphère occidental ; le premier renferme une masse de terres infiniment plus grande que le second. La loi générale de la température indique donc un décroissement graduel à mesure qu'on s'avance de l'orient vers le couchant, depuis la côte européenne de l'Atlantique jusqu'à la chaîne des montagnes Rocheuses. Entre des villes situées sous les mêmes parallèles, l'une en l'Europe et l'autre en Amérique, les différences de températures sont, pour l'Amérique, de 11, de 7 et de 3 degrés, selon que l'on s'approche davantage du pôle : de 11 degrés, par exemple, entre Nain, sur la côte de Labrador, et Gothenbourg en Suède; de 7 degrés 3 dixièmes entre Saint-Johns, dans le Nouveau-Brunswick, et Paris; de 3°,8 entre Lisbonne et Washington. Sous les parallèles de 29 et de 30 degrés N., la différence entre l'un et l'autre hémisphère s'efface totalement.

L'état de la surface du sol exerce une action très-prononcée sur l'abaissement ou l'élévation de la température. Les forêts, les steppes couvertes de végétation, les marais surtout, refroidissent considérablement l'atmosphère; les déserts de sable et de roches nues l'embrasent au degré le plus excessif. Le Sahara d'Afrique offre une aire de 194,000 lieues marines carrées, plus du double de la surface de la Méditerranée. Cette énorme nappe de sables arides explique l'élévation de la température, non seulement dans le continent africain, mais encore dans la zone méridionale de l'Europe, qui en reçoit les émanations par delà l'étroite ceinture de ses mers intérieures. Toutefois, l'extrême limite de la température moyenne, en élévation, ne se trouve pas exclusivement en Afrique. Karikal et Pondichéry ont une température moyenne de 29 degrés centigrades; c'est à peu près le climat de Maracaybo; et Massaouah, le point le plus brûlant qu'on ait observé sur la côte de l'Abyssinie, n'est indiqué que d'une manière douteuse à 31°,5. Calcutta et la Vera-Cruz ont de 25 à 26 ; le Caire et Saint-Augustin dans la Floride, 22°,3 ; le Cap et la Nouvelle-Orléans, 19; Alger, et Paramatta dans la Nouvelle-Galles du Sud, 17 à 18; Florence, Athènes et Quito,

15 degrés; Madrid et Santa-Fé de Bogota, 14 ; Paris et Baltimore, 10,8 à 11,6 ; Genève et Boston, 9,7 et 9,3; Innsbrück et Odessa, 9; Upsala et le Mont-Cenis, 5,4; Moscou, 4,1 ; Kazan, 1,9 ; Uleaborg, 0,7. La température moyenne d'Irkoutzk descend à deux dixièmes de degré *au-dessous* de zéro; celle du Saint-Bernard, à 1 degré 2 dixièmes; celle d'Iakoutzk, à 7,5; et celle de l'île Melville, à l'extrémité boréale de l'Amérique du Sud, à *dix-huit degrés sept dixièmes !*

III

Les *Notices épisodiques* et accessoires que M. de Humboldt a intercalées dans le vaste travail dont nous venons d'exposer la cadre général et les résultats principaux se rapportent à différents objets dont nous parlerons dans l'ordre où l'auteur lui-même les a traités.

1. *Orométrie comparée du globe* (1). —Il s'agissait ici d'apprécier « la hauteur du centre de gravité du volume des terres. » En nivelant par la pensée les intumescences du sol, en s'emparant des masses qui s'élèvent maintenant au-dessus du niveau des mers, en répartissant ces masses par une opération imaginaire sur la surface continue des terres, on arriverait, pour le continent de l'Asie, à une hauteur de. . . . . 180 toises.
Pour l'Amérique du Sud, à celle de 177
Pour l'Amérique du Nord, à celle de. 117
Pour l'Europe, enfin, à celle de. . . . . 105 (2).

En ce qui concerne l'Afrique, on manque d'indications suffisantes pour asseoir des conjectures positives; mais la hauteur particulière de ce continent ne doit pas sensiblement déranger la moyenne totale de la hauteur des terres continentales au-dessus de l'Océan, et cette moyenne est de 158 toises.

En examinant les éléments de ce travail, que M. de Humboldt expose, dans son premier volume, avec une singulière brièveté, on demeure confondu à la vue des recherches immen-

(1) Vol. I, p. 165 à 189.

(2) « Ces chiffres dénotent les régions de la surface de notre planète où les forces volcaniques qui résident dans l'intérieur ont agi le plus puissamment pour soulever la croûte extérieure. » P. 561.

ses auxquelles il lui a fallu se livrer pour les rassembler, et de la sagacité presque divinatoire dont il a eu besoin pour en tirer des déductions aussi plausibles que celles dont nous venons de transcrire le résumé.

2. *Volcans encore en activité dans le centre de l'Asie.*

Dans l'état actuel de la surface du globe, il est certain que les volcans encore en activité se trouvent placés dans des îles ou dans des chaînes plus ou moins littorales, ou bien enfin au pied de ces mêmes chaînes, mais toujours à proximité de la mer. Il n'y a d'exception à cette règle que pour les volcans de l'Asie centrale. Dans l'Amérique, dans la chaîne du Caucase, dans le Japon, le maximum de la distance d'un volcan en activité à la mer la plus voisine est de 52 lieues. Dans l'Asie centrale, les volcans de la grande chaîne du Thianchan, lesquels, depuis le Ier siècle de notre ère, pour le moins, vomissent des torrents de laves, des ponces, et des substances salines, sont à 510 lieues de la mer Glaciale, 504 des bouches du Gange et de l'Indus, 452 de la mer Caspienne, et 112 du lac d'Aral. Les grands lacs Balkhach et Issikoul demeurent à 70 et 58 lieues du volcan de Pe-Chan, à 188 et 176 lieues du volcan de Tourfan. M. de Humboldt n'est point surpris de cette circonstance si remarquable au premier abord : ses études sur la constitution physique du globe l'ont conduit à envisager les volcans comme les sources thermales intermittentes, lesquelles épanchent, au lieu d'eau, des gaz, et des terres oxydées en fusion. De véritables phénomènes volcaniques peuvent donc se manifester partout où, par d'anciennes révolutions, une fissure s'est ouverte dans la croûte du globe; et ces fissures ne sont plus communes dans le voisinage des bassins maritimes que parce que, dans ces positions, les masses de continent soulevées avaient moins de résistance à opposer aux fluides élastiques, à l'issue des matières en fusion.

Il n'existe pas en Chine de volcans proprement dits ; on y trouve seulement des « puits de feu » (ho-tsing) et des « montagnes ignées » (ho-chan), ces dernières dans les quatre provinces les plus occidentales du royaume. Les montagnes laissent échapper des gerbes d'exhalaisons brûlantes, et des courants de gaz inflammables sortent des ho-tsing. On en fait dans l'économie domestique un usage considérable et journalier.

3. *Dépression du Touran, ou bassin Aralo-Caspien.*

Le niveau de la mer Caspienne a été reconnu, par des observations récentes dont l'exactitude semble hors de doute, inférieur de 12 toises 7 dixièmes de toises (75 pieds à peu près) au niveau de la Méditerranée. Cette dépression extraordinaire commence au nord de la Caspienne, dès Zaritsin, qui est de 5 toises au-dessous du niveau général des mers ; l'Aral s'élève de 33 pieds au-dessus, et par conséquent son bassin est supérieur de 18 toises à celui du grand lac Caspien. Toutefois, une communication semble avoir existé jadis entre ces deux bassins, au sud du plateau de l'Oust-Ourt, par le « golfe scythique, » maintenant comblé, mais dont les traces sont apparentes; cette communication s'achevait par la vallée où le Djihoun (Oxus) termine actuellement son cours entre Ourghendj et Koungrad. L'Oxus lui-même semble avoir jadis, au-dessous de Khiva et du nouvel Ourghendj, tourné droit à l'ouest, puis au sud-ouest, et porté dans la mer Caspienne, près du golfe de Balkhan, soit la totalité de ses eaux, soit leur masse principale; car l'Aral, qui a subsisté de tout temps, au moins comme prolongement appendiculaire de la Caspienne, peut avoir reçu partie des eaux de l'Oxus, lequel, dans cette supposition, se serait bifurqué entre l'ancien et le nouvel Ourghendj. Quant à l'Yaxarte (Araxes de Scythie, Syr, Sihoun), il a nécessairement coulé toujours vers l'extrémité nord-est de l'Aral, auquel il porte ses eaux par deux branches (le Syr proprement dit et le Kouvan) ; une troisième, maintenant desséchée, existait autrefois vers le midi, et aboutissait au golfe sud-est du lac.

Au reste, les eaux de l'Aral semblent tendre, depuis plusieurs siècles, à se resserrer dans un bassin plus étroit; l'équilibre n'existe plus entre la masse d'eau apportée par les affluents du lac et celle que l'évaporation lui fait perdre, en sorte que ses golfes, qui se prolongeaient jadis fort loin vers l'orient, se dessèchent assez rapidement ou se réduisent à des marécages remplis de roseaux. La mer Caspienne, dans son ensemble, paraît également diminuer de volume; son rétrécissement est surtout fort sensible le long de ses côtes orientales ; il est vrai qu'en échange elle a gagné quelque chose au couchant, surtout entre Kislar et Derbend, depuis le commencement du siècle der-

nier. La prétendue communication (1) de la mer Caspienne avec l'océan Boréal est une fable de l'antiquité, ou plutôt une création de l'esprit de système qui a si malheureusement prévalu dans la géographie, depuis Eratosthène jusqu'à Pierre d'Ailly (2); mais il existe une trace reconnaissable encore d'une ancienne communication, entre l'Aral et l'océan Glacial, par le sillon d'Aksakal-Barbi et du Sary-Koupa, à travers la steppe des Kirghiz. « Un chapelet » de petits lacs saumâtres remplit maintenant le fond de ces vallées; ce même sillon peut être suivi, du sud-ouest au nord-est, au delà d'Omsk, entre l'Irtych et l'Obi, puis à travers la steppe de Baraba, où les lacs sont extrêmement nombreux; enfin, au nord, par delà Sourgout, à travers les marécages des Samoïèdes, jusqu'à l'affaissement du sol boréal à l'est de Bérézof. La tradition conservée par les Chinois, d'un « grand lac amer, » dans l'intérieur de la Sibérie, et à travers lequel l'Iénisséi suivait son cours, se rapporte probablement à cet antique épanchement du lac Aral dans la direction du nord-est.

Quant à l'époque où la branche de l'Oxus qui se rendait dans la mer Caspienne a été comblée, et à la manière dont ce grand changement s'est opérée, tout est incertitude, et l'érudition lumineuse de M. de Humboldt n'aboutit elle-même qu'à présenter des conjectures plus ou moins contradictoires entre elles, tant les témoignages sur lesquels il faut les appuyer sont discordants. Cependant, le plus vraisemblable de tous paraît être celui d'Aboulghazi-Bahader-Khan, souverain de tout le Khowaresm, lequel naquit en 1605 et mourut en 1663. Or il semble résulter des assertions positives de ce prince, auteur d'une histoire généalogique de sa maison, que la clôture *définitive* du bras de l'Amou qui portait ses eaux à la mer Caspienne n'a eu

(1) *Directe*, s'entend; car, par le prolongement du lac Aral vers le nord, le *système caspien* a pu communiquer, en définitive, avec la mer Glaciale.

(2) Hérodote, Aristote et Ptolémée ont seuls maintenu dans leurs écrits l'isolement de la Caspienne, proclamé son caractère de mer intérieure. Cette notion, clairement perçue par ces trois beaux génies, ne tarda point à être obscurcie par les rêveries savantes de l'école d'Alexandrie; Strabon, Pomponius Mela, Pline, Plutarque, Arrien, firent de la Caspienne un golfe de l'Océan septentrional. Moïse de Khorène, au V[e] siècle, protesta vainement contre cette fausse opinion; elle fut reprise par le peuple des géographes, et soutenue jusqu'à l'époque où la compilation du *Globus Mundi* parut, en 1509. Les Arabes la combattirent constamment, depuis El-Istachry, qui écrivait en 920. Le cardinal d'Ailly l'avait abandonnée, en 1410, se fondant judicieusement, en cela, sur les témoignages de Marco Polo et de Ruysbroek.

lieu que vers l'an 1033 de l'Hégire (vers 1640). Mais la dérivation d'une partie du fleuve vers l'Aral doit avoir commencé dès la chute de l'empire Bactrien et l'invasion des Saces, entre les années 200 et 170 avant notre ère.

La dépression du bassin de la mer Morte et de toute la vallée du Jourdain est un phénomène aujourd'hui bien constaté, et plus surprenant encore que celui dont nous venons de rendre compte. L'énorme crevasse dans laquelle coule le Jourdain a, dès le lac de Tibériade, une profondeur de 87 toises *au-dessous* du niveau de la Méditerranée. Le niveau de la mer Morte est, à une petite somme près, de 220 toises plus bas que la surface de la Méditerranée.

La profondeur de l'Océan semble atteindre parfois à 30,000 pieds, limite supérieure à celle du relief le plus considérable observé jusqu'à présent à la surface des continents.

4. *Aperçu sur la quantité d'or et de platine tirée, depuis* 1814 *jusqu'en* 1843, *des alluvions de l'Oural et de la Sibérie.*

Une bande aurifère traverse le nord de l'Asie, à l'est de la chaîne de l'Oural, depuis les affluents de l'Obi (le Berd, le Tom, la Kya) jusqu'à ceux de l'Amour (l'Onon et la Schilka). La chaîne elle-même de l'Oural est, comme nous l'avons vu, très-riche en alluvions d'or. Les recherches ordonnées par les tsars pour chercher des minerais d'argent dans le massif de l'Oural ont commencé dès l'an 1491; mais la première découverte de sables aurifères n'eut lieu qu'en 1745. L'exploitation régulière de cette nouvelle source de richesses fut tentée en 1774, étendue en 1804, et prit, en 1810, de grands développements. Entre cette année et 1816, la masse de l'or de lavage n'arriva pourtant qu'à 40 *pouds;* mais en 1826 elle approcha déjà de 236; en 1841, elle s'éleva au chiffre de 657; en 1842, elle paraît avoir atteint celui de 970, c'est-à-dire 15,889 kilogrammes. Une pépite pesant un peu plus de 72 livres a été trouvée, le 7 novembre, sous l'emplacement d'une usine de lavage, à Tachkou-Targanka.

Tout l'or exploité en Sibérie pendant les quinze années de 1827 à 1841 a fait entrer dans les caisses de l'Etat, et dans celles des particuliers qui possèdent une partie des lavages, la somme énorme de 311,950,000 francs. Cet accroissement si notable de

la masse de l'or en circulation sur la surface du globe compense, et au delà, le déficit que l'épuisement progressif des lavages du Brésil n'aurait pu manquer de produire; car ce pays jadis si riche en or n'en fournit plus guère que 10 à 12,000 marcs par an.

Le *platine* brut extrait des mines de Sibérie, entre le 1[er] janvier 1823 et le 31 décembre 1838, a donné un total de 1260 *pouds*.

Le poids effectif de l'*argent*, après l'extraction de l'or mêlé au minerai, s'est élevé, dans le même intervalle, à 18,005 *pouds*.

Quant aux *diamants* de l'Oural, leur exploitation n'est guère qu'un objet de pure curiosité : on en a trouvé jusqu'à présent 49, d'une eau médiocre, dans six gisements différents. Dans l'Inde continentale, les diamants se trouvent distribués en cinq groupes, depuis le 14[e] jusqu'au 25[e] degré de latitude N. Le terrain diamantifère du Brésil s'étend à travers les provinces de Minas-Geraes et de Saint-Paul, entre les 16[e] et 26[e] degré de latitude S. Un dernier gisement de diamants existe dans l'île de Bornéo, près des mines d'or et de platine de la chaîne des monts Ratoos, des deux côtés de l'équateur.

En terminant cette imparfaite analyse d'un travail aussi vaste qu'approfondi, nous ne pouvons nous empêcher de témoigner une reconnaissance mêlée de fierté pour la préférence que M. de Humboldt, qui manie trois langues différentes (1) avec la même supériorité, vient de donner à la nôtre, en la choisissant pour l'organe d'une communication si essentielle faite au monde savant. Parmi tous les hommages qui ont été rendus, dans les derniers temps, à la suzeraineté intellectuelle de Paris, à la concentration extraordinaire de vives lumières dans son *Institut* scientifique, et aux avantages pittoresques et logiques qu'offre l'idiome dont elle fut toujours la métropole littéraire, aucun ne paraîtra plus flatteur, si l'on prend en considération le rang éminent de celui qui le donne, et la généreuse franchise des éloges dont il l'accompagne pour un grand nombre de nos compatriotes, physiciens, astronomes, mathématiciens, archéologues et voyageurs.

Adolphe de Circourt.

(1) M. de Humboldt a écrit en allemand et en latin quelques-uns de ses principaux ouvrages.

AMSCHASPANDS ET DARVANDS,

PAR M. F. LA MENNAIS.

M. de La Mennais était fondateur d'une école de philosophie qui comptait de nombreux et ardents disciples ; prêtre, il exerçait sur le clergé une immense influence ; écrivain, sa gloire était éclatante et sans rivale ; journaliste, il remuait profondément la société tout entière. Qu'est devenue cette puissance ? moins que rien, le rêve d'une ombre, comme dit Shakspeare. Le philosophe n'a plus un seul disciple, et a essayé vainement, par une publication récente et déjà oubliée, d'éveiller de nouveau quelque intérêt pour son enseignement. Le prêtre se débat éperdu contre ce caractère sacré qu'il ne peut réussir à effacer de son front. Le journaliste hasardait, il y a quelques années, au milieu de l'indifférence publique, une tentative qui a bientôt tourné à sa confusion. L'écrivain lui-même, longtemps soutenu par le prestige de son nom, va le compromettant de plus en plus, et obtient à peine de la critique, pour ses productions successives, une attention dédaigneuse. Il semble que tout lui ait manqué à la fois, depuis le moment où une voix proclamée par lui-même infaillible s'est fait entendre pour le condamner, et qu'il ait exhalé le dernier souffle de son génie dans l'éloquente imprécation des *Paroles d'un Croyant*, dont le retentissement n'a été si prolongé que parce qu'elle était lancée du haut des sommets de la foi, où l'auteur chancelait encore, en proie au vertige qui devait le précipiter dans l'abîme du doute. Aujourd'hui il erre au hasard dans ces ténèbres, seul avec sa conscience troublée et sa pensée vagabonde ; et je ne suis pas surpris que cette affreuse solitude qu'il s'est faite se peuple de fantômes, qu'elle l'oppresse comme un cauchemar, et arrache de sa poi-

trine des cris insensés. L'anathème de l'Ecriture, *vœ soli!* s'accomplit sur M. de La Mennais ; mais tout en le plaignant avec effusion de cœur, le fidèle se réjouit de voir qu'il n'a pu entraîner dans sa ruine aucune âme, parmi cette multitude qui jadis l'entourait de ses hommages et de son amour.

Des personnalités diffamatoires, un sorte de ricanement attaquant de son sarcasme toutes les institutions sociales et l'espèce humaine elle-même, voilà ce que présente de plus remarquable cette nouvelle production. Empruntant au manichéisme oriental une fiction qu'il n'a pas toujours soutenue, l'écrivain suppose que les génies du bien et ceux du mal, après avoir parcouru les mondes, se communiquent leurs observations sur l'état des sociétés répandues par tout l'univers. Mais l'exécution de ce plan est assez mesquine, et l'univers se réduit aux proportions de la France de 1843. Ce n'était guère la peine d'aller si loin traduire d'*un idiome oriental moderne qui l'avait traduit du Zend,* les portraits monstrueux de MM. Guizot, Cousin, Bugeaud, etc. Les Amschaspands (génies du bien) font à peu près les mêmes observations que les Darvands (génies du mal). Seulement les premiers s'affligent de ce qui réjouit les seconds. Les uns et les autres ont constaté dans leurs pérégrinations le relâchement de tous les liens sociaux, l'affaiblissement du sens moral, les progrès de l'égoïsme et de la corruption, et tracent de la société le plus désespérant tableau.

Mais ce tableau, sous le pinceau des Darvands, devient une hideuse caricature. Pour le fond comme pour la forme, tous les chapitres où l'auteur fait parler les génies du mal n'inspirent que du dégoût et de la tristesse. Il n'y a rien de moins gai que cette gaîté triviale, que ces continuels lazzis sur la *bêtise* des hommes. De pareilles choses sont au-dessous de la critique.

Ecartons ces démons impurs. Repoussons-les dans les ténèbres, avec leurs joies haineuses et leurs rires convulsifs. Essayons de nous rafraîchir l'âme en écoutant la voix des anges. Hélas, que disent-ils? La religion se meurt, la croyance est éteinte, il n'y a plus de foi, partant plus de vertus sur la terre. Et ils remontent éplorés vers la source de la lumière, en voilant de leurs ailes leurs yeux pleins de larmes. Voilà le refrain mélancolique que M. de La Mennais reproduit presque à chaque page. La religion est morte, s'écrie-t-il douloureusement, en jetant des fleurs sur sa tombe. Et tout à coup il insulte

du pied cette tombe, il déclare la religion menteuse, il ramasse de vieux blasphèmes voltairiens, autrefois broyés par lui-même, et les lance en poussière contre le Christianisme. Pourquoi ces contradictions? Pourquoi insulter ce qu'il regrette? Ah! je le comprends: c'est que la foi, morte en effet dans son cœur, vit encore tout autour de lui; c'est qu'il regrette en soi ce qu'il insulte chez les autres. En vain il s'efforce de se rassurer en répétant à satiété que la religion est morte : il la retrouve vivante à chacun de ses pas, dans chaque son de cloche qui frappe son oreille, dans ses lectures, dans ses plus beaux souvenirs..... Son insistance même trahit ses secrètes inquiétudes. Puis, pour se distraire des doutes qui l'obsèdent, il essaie de se faire une foi nouvelle qui puisse remplacer celle qu'il a perdue. Il s'échauffe l'imagination, et dupe ou complice de ses folles rêveries, il se laisse bercer d'une espérance fantastique :

« De ce mélange des antiques croyances, ou plutôt de leurs « éléments combinés, modifiés l'un par l'autre, il naîtra une « pensée nouvelle, une conception, un dogme, destiné à deve- « nir la base d'une civilisation commune à toutes les fractions « de la race humaine que divisent des religions inconciliables; « et du dogme, fortement embrassé par la foi, sortira le devoir, « l'amour qui unit, comme du sein des eaux monte le lotus sa- « cré, dont le calice parfume les tièdes brises. »

Et ailleurs : « La société se dissout, faute d'une foi commune, « d'une doctrine positive universellement acceptée. Mais dans « ce vaste naufrage des croyances et des cultes, tout cependant « n'a point péri. *En attendant* qu'il se reconstitue une religion « publique, chacun, moins un petit nombre qu'on ne sait com- « ment nommer, recueillant sur la plage quelques sacrés débris, « en a élevé *solitairement un autel au Dieu inconnu.* »

L'inconnu, voilà donc le seul espoir, la seule consolation laissée au monde qui se dissout! Mais cet autel solitaire, saint Paul l'avait vu debout dans un temple d'Athènes, et depuis dix-huit siècles le monde entier retentit de sa parole devant l'Aréopage : « Ce Dieu que vous adorez sans le connaître, c'est « celui que je vous annonce. » Saint Paul se trompait donc? Le problème est à reprendre au point où il l'avait trouvé? L'inconnu reste à dégager au moyen de je ne sais quelle élaboration chimique, qui fera sortir un dogme, une doctrine positive du mélange des religions inconciliables, comme le lotus monte du

sein des eaux? Je préfère m'en tenir à la solution de saint Paul. Je n'ai pas le temps d'attendre la vérité nouvelle qui bouillonne dans le creuset où sont en fusion toutes les croyances contradictoires. L'attente pourrait être bien longue, puisque toute la succession des siècles écoulés n'aurait encore produit que de vaines expériences. L'homme qui vit aujourd'hui et qui mourra demain a besoin d'une vérité toute faite, et je ne saurais me contenter de celle que M. de La Mennais veut bien promettre à nos arrière-petits-neveux. D'ailleurs, je l'avouerai, j'ai peu de foi dans son inspiration prophétique, et les titres de son apostolat me sont au moins suspects. Ce n'est pas assez qu'il ait été foudroyé et aveuglé comme Saul sur le chemin de Damas. Pour que les écailles tombassent de ses yeux, il lui a manqué de s'humilier sous le coup qui le frappait, et de s'écrier : « Seigneur, que voulez-vous que je fasse ? »

Il y a un mot, je ne dis pas une idée, qui de nos jours sert à établir quelque apparence d'unité entre les travaux des écrivains qui se mêlent de philosopher en dehors du Christianisme. Ce mot, moins aisé à définir qu'à prononcer, est celui de Progrès. Eclectiques, saint-simoniens, panthéistes, fouriéristes, etc., tous parlent avec ferveur du Progrès. On rencontre bon nombre de gens qui ne croient pas en Dieu, et qui déclarent croire au Progrès. Le Progrès est un principe, un dogme, une religion; il a ses fidèles et ses prêtres; il a surtout ses mystères auxquels peu sont initiés. Les plus habiles parmi ses apôtres sont ceux qui n'essaient pas de l'expliquer ni de le prouver; ils peuvent alors donner une libre carrière à leur éloquence, et verser sur d'obscurs blasphémateurs des torrents de phrases, sinon de lumière. Le mot sonne agréablement à l'oreille, et il est très-commode de se consoler de toutes choses en entonnant, en prose ou en vers, un hymne au Progrès. Mais malheur aux imprudents qui entreprennent de démontrer par le raisonnement ou de justifier par l'histoire leur poétique croyance. Aussitôt le concert harmonieux fait place à un cliquetis de voix discordantes; les non-sens abondent, les contraditions foisonnent. Le mois dernier, je signalais une curieuse théorie du Progrès, qui consiste à obtenir le bien par l'épuisement du mal, ou par l'absorption successive de toutes les éventualités funestes, à peu près comme en desséchant l'Océan on retrouverait les objets précieux qui y sont enfouis, ou bien en-

core comme à force de mettre la main dans l'urne d'une loterie, on finirait par en retirer le numéro gagnant. Dans ce système, toutes les révolutions passées n'ont encore amené que de mauvais numéros; mais elles n'en ont pas moins été utiles, et il y a tout intérêt à en précipiter de nouvelles, pour hâter le moment fortuné où l'humanité sera enfin en possession du lot magnifique que l'urne de l'avenir tient pour elle en réserve. M. de La Mennais, lui aussi, se pose ouvertement en prêtre du Progrès, et chante en son honneur de pieux cantiques. Il emploie volontiers toutes les expressions du jargon humanitaire, et ne voit dans le passé que des phases et des évolutions; mais sa théorie est différente: elle consiste, ainsi qu'on l'a vu, à obtenir le bien non par l'épuisement, mais par l'excès même du mal, et à dégager la vérité, non par l'élimination préalable, mais au contraire par le mélange et la combinaison de toutes les erreurs sociales et religieuses. Lequel des deux systèmes est le plus raisonnable? C'est ce qu'il me paraît difficile de déterminer. Il ne l'est pas moins de découvrir quel rapport ils ont avec le sens que, d'après l'usage vulgaire comme d'après l'étymologie, on s'est accoutumé à attribuer au mot de progrès. Mais qu'importe le sens vulgaire? Le mot suffit.

C'est parce que le lecteur n'atteint pas à ce sublime dédain du sens commun qu'il est choqué, presque à chaque page du livre, d'une contradiction étrange. Il ne peut concilier avec la notion étroite qu'il s'est formée du Progrès cette peinture désespérante de l'état de dégradation et de pourriture où est tombée l'humanité. « *Malgré le progrès* de la raison publique (c'est « l'auteur qui parle), une société en proie à ce funeste esprit « d'égoïsme parcourt donc fatalement un cercle toujours le « même de désordres et de maux. » Voilà, on en conviendra, une singulière démonstration du dogme favori. Ce n'est pas que M. de La Mennais n'ait senti lui-même cette contradiction; pour l'expliquer, il a recours à une nouvelle théorie, fort différente de la première, et qu'on pourrait appeler celle des alternatives. Tantôt il représente l'humanité voyageant dans un pays montueux, gravissant une suite de collines, et tour à tour éclairée par la lumière qui resplendit sur les sommets, ou plongée dans l'ombre des vallées. Tantôt il compare les phases de la société aux vicissitudes régulières du jour

et de la nuit, des saisons, du flux et du reflux de la mer. « Maintenant c'est la nuit, mais la lumière se fera, et déjà elle commence à poindre, elle s'épand au milieu des ombres moins « noires, comme les vagues lueurs de l'aube. Une foi, destinée « à unir les peuples actuellement privés de liens, se forme peu « à peu dans les profondeurs mystérieuses de l'humanité, ainsi « que l'enfant dans le sein de sa mère. Ne t'alarme donc point, « ô Dahman ! Tout s'accomplit suivant les volontés d'Ormuzd, « par un mouvement semblable à celui de l'Océan qui s'avance « et se retire, et s'avance encore, *couvrant chaque fois ses grèves* « *à une plus grande hauteur.* » Ailleurs il dit encore : « Tout, « dans l'univers, est alternatif : après le jour, la nuit ; après les « douces saisons et les brises fécondes, l'hiver stérile qui « change en suaire le riche vêtement de la nature, et de sa « froide haleine tue ce qu'avait animé le printemps... Un germe tombe sur la terre : il se développe et croît, et produit « ses fleurs et ses fruits, après quoi la plante épuisée se dessèche et meurt. Ce germe, c'est une portion de la vérité infinie, qu'Ormuzd dépose dans le cœur de l'homme ; cette « plante est ce qu'il nomme religion : mais la mort n'en est « qu'apparente ; elle renaît toujours, se transformant chaque « fois selon les besoins de l'humanité, *dont elle suit le progrès* et « dont elle caractérise l'état. » Ce luxe de comparaisons fleuries, toutes empruntées aux phénomènes de la nature, est fort compromettant pour le dogme du Progrès. Sans doute, tout est alternatif dans l'univers ; mais par cette raison même le progrès ne s'y montre nulle part, et il faut une singulière préoccupation pour confondre ces notions contraires. Il n'y a aucun progrès dans les phénomènes réguliers de la lumière et de l'ombre, des fleurs et des semences, du flux et du reflux, non plus que dans les oscillations du pendule ; c'est l'ordre éternel qui se perpétue en vertu de lois invariables ; c'est l'immutabilité dans le mouvement. Asservir à ces lois l'homme intelligent, c'est supprimer sa liberté, c'est conclure directement au fatalisme, et à un fatalisme qui n'aurait rien de progressif. Car la nature ne progresse pas, et fort heureusement pour la ville natale de M. de La Mennais, c'était dans un moment d'étrange distraction que pour donner à sa comparaison quelque justesse, il a pu écrire que l'*Océan couvre chaque fois à une plus grande hauteur ses grèves.*

Voilà à quoi se réduit la partie positive du livre de M. de La Mennais. Quant à la partie purement négative, à la critique des vices de la société, elle ne manque pas de chaleur et de force, mais elle est d'une monotonie qui fatigue, et ne contient rien qui n'ait été déjà répété mille fois par les promoteurs des réformes sociales. — Au point de vue de l'art, la fiction adoptée n'est pas heureuse; elle n'a d'autre mérite que sa bizarrerie, ce qui en est un médiocre en toutes choses. Quand la mythologie grecque régnait dans la littérature, elle avait du moins l'avantage d'être comprise sans qu'il fût besoin d'expliquer par une note chaque personnification introduite dans le style. Si le goût moderne a proscrit ces personnifications parasites; ce n'est pas pour qu'on leur en substitue d'autres, empruntées à une fable orientale qu'à part deux ou trois érudits tout lecteur français a le droit d'ignorer. Aussi, pour se rendre intelligible, a-t-il fallu que l'auteur entassât des annotations qui composent un petit cours de mythologie persane. Il y a dans cette œuvre plusieurs chapitres qui reposent l'âme, et où l'on retrouve avec bonheur, noblement exprimées, des idées saines et pures sur Dieu, sur la morale, sur la famille, qui semblent être en même temps des ruines et des pierres d'attente du Christianisme. Et l'on admirerait volontiers, sous le rapport de la forme, un grand nombre de pages écrites avec cette poétique imagination et cette verve exubérante qu'on connaît à M. de La Mennais, si, en tournant le feuillet, on ne sentait son admiration glacée par des trivialités et des quolibets.

Peut-être, après tout, devrait-on être indulgent pour ce livre, en se rappelant qu'il réfléchit les réflexions amères et les ressentiments d'une captivité d'une année, qu'il a été conçu entre les murs d'une prison, comme une sorte de vengeance. Pourtant ce souvenir ne se présente pas à l'esprit sans qu'on se reporte aussitôt vers un autre beau génie, qui au sortir, non pas de cet emprisonnement bénin dont la douceur de nos mœurs punit un délit de presse, mais des atroces tortures du *carcere duro*, n'eut à faire entendre que de sublimes paroles de paix, de foi et d'amour. Qui eût prévu, il y a quelque vingt ans, les transformations futures de ces deux hommes? L'un, impatient du joug de l'étranger et conspirant la liberté de sa patrie, vaincu avant le combat, condamné à mort, exposé sur l'échafaud, puis, par une grâce dérisoire, arraché à sa

famille, à son pays, à sa gloire naissante, et passant des plombs de Venise aux affreux cachots du Spielberg; l'autre, prêtre entouré de tous les respects, consacrant un talent magnifique à défendre la religion dont il est ministre. Et c'est le *carbonaro* italien qui prêche la plus pure morale de l'Evangile, et enseigne aux hommes tous leurs devoirs; c'est le prêtre qui maudit et qui blasphème!

Quels que soient ses égarements, ne désespérons pas du prêtre. Du vaste naufrage de ses croyances, il a sauvé, comme il le dit lui-même, quelques débris sacrés dont il a construit solitairement un autel. Quand il sera las d'y adorer seul le Dieu inconnu, puisse-t-il revenir s'agenouiller avec la foule devant ce Dieu qu'il connut autrefois, et qu'une larme tombée du cœur le rendrait digne de connaître encore!

Alfred de Courcy.

DU DRAME ROMANTIQUE

ET DE SA DÉCADENCE,

A PROPOS DES *BURGRAVES* DE M. VICTOR HUGO.

Quiconque marche en avant, comme éclaireur et comme guide, dans des chemins inconnus et des pays nouveaux, reviendra nécessairement plus d'une fois sur ses pas. Ici un escarpement infranchissable; là une fondrière. Courage! lui crie-t-on, ne vous lassez pas ; vous finirez par découvrir quelque sentier difficile, étroit, rapide, mais de plus en plus large, de plus en plus doux, de plus en plus fertile, qui vous introduira enfin dans la belle vallée que vous pressentiez, que vous cherchiez, et dont vous agrandirez le domaine de l'homme.

La France marche ainsi, en littérature comme en politique, cherchant, se trompant, se corrigeant; et c'est pour cela qu'elle est et restera longtemps encore à la tête du mouvement humain. En politique, vous la voyez pencher à l'anarchie, se heurtant au despotisme, et puis se redresser et trouver un certain milieu qui la conduit à sa destinée. En littérature, on l'a vue tour à tour explorer l'Italie et la Castille, prendre par l'Angleterre et puis par l'Allemagne; partout où elle croit entendre l'écho lointain d'une idée nouvelle, elle y va ; tout d'abord elle admire, elle s'engoue avec excès, car elle est bienveillante pour les autres et peu contente d'elle-même, comme tout ce qui a du génie; ensuite elle examine de près, juge, choisit, et s'en retourne chez elle, riche de ce qu'il y a de meilleur chez les nations. Eh bien, quoi qu'en disent les détracteurs de notre littérature, c'est là une belle et puissante originalité qui n'appartient qu'à la France. Nul peuple ne peut se vanter de tirer à lui seul de son sein la vérité et la perfection; Dieu sème çà et là sur la terre les hommes remarquables et les idées nouvelles; mais la nation régnante par l'intelligence sera nécessairement celle

qui aura soin de recueillir la pensée de toutes parts; celle qui possédera cette puissance d'assimilation qui en extrait les éléments nutritifs, et cette vie personnelle qui se les incorpore.

La France est essentiellement, dans l'ordre intellectuel, l'héritière de la Grèce et de Rome. Le génie de ces deux sociétés lui a été transmis par l'Eglise et par l'École, et plus tard l'imprimerie en ayant ouvert plus largement tous les trésors, il s'est répandu à flots, et jusqu'à l'abus. A part ce débordement peut-être inévitable dans une inondation si rapide, ce fut un bien, ce fut notre force d'avoir accepté l'héritage de l'antiquité et de l'avoir tant fait valoir. Qu'est-ce en effet que la Grèce, Rome et la France, sinon les trois principaux instruments de la civilisation progressive dans le monde, tous trois mis en œuvre par le Christianisme pour façonner l'humanité? D'ailleurs, hériter de l'antiquité, ce n'est pas garder ce patrimoine à l'état improductif, ce n'est pas enterrer un talent confié par le père de famille, et le lui rendre à son retour tel qu'on l'aura reçu. Ce capital s'est augmenté sans cesse, dans toutes ses branches; et, pour nous renfermer ici dans les limites de notre sujet, qui est la poésie dramatique, jamais en France l'antiquité n'a été servilement copiée, jamais nos grands poëtes ne se sont pétrifiés dans les formes ou dans les idées d'une société qui n'est plus. On ne copie pas l'antiquité lorsqu'on traite des sujets antiques, car l'histoire tout entière appartient à la poésie. Racine ne copie même pas l'antiquité lorsqu'il reproduit les pièces d'Euripide; on peut, au contraire, lui reprocher de n'être pas assez antique. Quoi de plus libre, de plus spontané, de plus original, que Polyeucte, Pauline, Hermione, Néron, Athalie? Qu'y a-t-il donc de l'antiquité dans notre théâtre? Il y a le bon sens de la contexture, l'unité de l'impression produite, la simplicité des faits qui rend possible le développement large des caractères et des passions, l'idéal qui élève le réel sans le détruire; il y a enfin l'amour du vrai et du beau, ces qualités fondamentales de l'esprit, produites par l'observation, vérifiées par l'expérience, fécondées par le désir du mieux, qui sont imprimées dans les chefs-d'œuvre de l'antiquité, et qui constituent ce capital intellectuel dont nous parlions et que la France est spécialement chargée de faire valoir. Or, notre vie littéraire est là tout entière, et nul ne saurait nous y faire renoncer. Parcourez donc toute l'Europe, scrutez les littératures indigènes, leurs fantai-

sies, leurs incohérences, leurs beautés naïves, leurs richesses historiques et pittoresques, tous les phénomènes humains que peuvent produire les diversités locales ; apportez-nous ces matériaux ; peut-être s'élèvera-t-il des poëtes pour les mettre en œuvre ; mais n'espérez pas que la France renonce jamais aux lois rationnelles qu'elle s'est imposées. Fidèle à sa tradition, elle y absorbera tout ce qui est compatible avec elle. Les sols étrangers peuvent produire d'excellents fruits, dont elle se nourrira volontiers, mais en les élaborant par sa vie propre, toujours active, énergique, individuelle.

Remarquez-vous ce qui se passe aujourd'hui ? Combien n'avons-nous pas insulté nos pères depuis vingt ans ? Il s'est élevé je ne sais quel esprit cosmopolite qui s'est avisé de ne plus trouver rien de beau dans les lettres françaises. D'habiles critiques foulaient aux pieds nos modèles classiques, surtout ce pauvre Racine. Mais s'agissait-il de Shakspeare ? oh ! alors c'était merveille de voir comment ils bâtïssaient des systèmes littéraires sur les défauts même de ce grand homme ; comment ses plus choquantes irrégularités devenaient un effet de l'art ; comment ses hors-d'œuvre n'étaient plus que l'effet légitime d'une vaste conception qui embrasse toutes les conditions de la vie humaine ; comment ses scènes de fossoyeurs et autres farces semblables étaient rapportées à des intentions profondes dont on n'y saurait découvrir le plus léger indice. A l'abri de ces commodes hypothèses, nos jeunes poëtes ont pensé qu'aisément ils s'élèveraient à la hauteur de Shakspeare ; il ne s'agissait pour eux que de braver toutes les règles, de se livrer à leurs fantaisies, et de déclarer dans une préface philosophique que tout cela cachait des idées très-sérieuses et des vues très-profondes sur le drame de l'humanité. « Cherchez, disait doctoralement le poëte, et vous trouverez. » On chercha, et on ne trouva pas. Et voici qu'aujourd'hui l'on se désabuse de la fantaisie ; poëtes et critiques reviennent à l'esprit français. On a gagné quelque chose au contact du génie étranger, sans doute ; on a conçu une forme de drame plus libre ; on modifiera le procédé de Corneille et de Racine, comme ils ont eux-mêmes modifié celui des anciens ; mais enfin la raison, la mesure, la régularité, la vraisemblance, l'élévation, la subordination de la fantaisie au bon sens, ces qualités fondamentales qui font de la littérature française la fille aînée

d'Athènes et de Rome, voilà ce qui reste, et nous y revenons; voilà la ligne de notre attraction naturelle, et nous la retrouvons nécessairement, après avoir oscillé quelque temps sous le coup d'une révolution qui, ayant ébranlé la société, devait aussi donner sa secousse à la littérature.

Notre grande révolution politique, comme beaucoup d'autres, a subi trois phases qui se reproduisent avec une singulière analogie dans la révolution littéraire. D'abord on éprouvait une lassitude générale, on énumérait les abus d'un régime usé, on demandait des réformes partielles et précises. Ensuite, comme les circonstances et les hommes ne se prêtaient pas assez vite à ces réformes, l'opposition, généralisant ses vues, arrivait à l'état de théorie philosophique, cherchait ses bases dans la métaphysique, se créait des principes absolus, niait tout pour tout refaire; cette fausse généralité, cette logique apparente, cette séduction de nouveauté, lui donnaient une influence plus puissante sur les esprits, toujours plus accessibles aux axiomes faciles et généraux, qu'aux difficultés et aux délicatesses pratiques du progrès réel. Et enfin, après l'essai de ces théories absolues, après leurs résultats négatifs et leurs chaos mêlé de quelques éclairs, on finit par retomber des nuages; on se retrouva avec plaisir sur la terre ferme; on ramassa ce qui avait résisté à la tempête; on renoua la chaîne des temps, comme disait Louis XVIII dans sa Charte; on en revint enfin aux idées d'où l'on était parti, aux réformes sages, partielles, qui opèrent comme la nature, laissant tomber les branches mortes et poussant des sèves nouvelles, sans jamais attaquer la racine ni le tronc. Voilà jusqu'aujourd'hui, parallèlement à notre révolution politique, ce que fut notre révolution littéraire, envisagée principalement dans le drame.

M. Victor Hugo fut l'agent le plus énergique de cette révolution. Il venait en un moment extrêmement favorable à une telle entreprise : c'était vers 1827. Jusqu'alors la politique avait fait trop de fracas; la littérature ne se révolutionne pas par des insurrections et des décrets; il faut un long travail d'esprit, qui dénoue peu à peu les habitudes traditionnelles; il faut même une nouvelle génération élevée dans les doutes et les fluctuations de la lutte, et qui, de cet équilibre difficile à garder, puisse se précipiter sous une impulsion décisive. C'était ainsi en 1827. Il planait sur toutes choses une incertitude étrange; et, en

même temps, toutes choses fermentaient et bouillonnaient. La révolution politique, se croyant menacée, réchauffait de nouveau les esprits, mais non plus à une température brûlante; la poésie, la philosophie, les sciences ne disparaissaient plus, comme autrefois, dans le vaste incendie; au contraire, elles en tiraient un éclat, une vivacité, une activité menaçantes; toute l'intelligence du pays semblait méditer quelque grande rénovation. Il s'établit donc très-naturellement une certaine analogie d'intention, un certain parallélisme de mouvement, entre la politique et la littérature. L'opposition politique s'intitulait *libéralisme;* l'opposition littéraire s'intitula *romantisme:* deux mots d'ordre dans ce temps-là, aujourd'hui passés et nuls. M. Hugo voulut être l'expression de ce mouvement dans la littérature. Doué d'éminentes facultés poétiques, et en même temps dominé par l'amour du singulier et de l'extraordinaire, il avait tout ce qu'il faut pour clore une école et en essayer une nouvelle.

Chef du romantisme, M. Hugo sentit la nécessité de s'allier au parti qu'on appelait libéral. Il lui était utile de proclamer la solidarité qui liait l'un à l'autre ces deux mouvements. « Le romantisme, disait-il dans la préface d'*Hernani*, n'est, à tout prendre, et c'est là sa définition réelle, que le libéralisme en littérature... La liberté dans l'art, la liberté dans la société, voilà le double but auquel doivent tendre d'un même pas tous les esprits conséquents et logiques; voilà la double bannière qui rallie, à bien peu d'intelligences près (lesquelles s'éclaireront), toute la jeunesse si forte et si patiente d'aujourd'hui... Ces *Ultras* de tout genre, classiques et monarchiques, auront beau se prêter secours pour refaire l'ancien régime de toutes pièces, société et littérature; chaque progrès du pays, chaque développement des intelligences, chaque pas de la liberté fera crouler tout ce qu'ils auront échafaudé. Et en définitive leurs efforts de réaction auront été utiles. En révolution tout mouvement fait avancer... A peuple nouveau, art nouveau. Tout en admirant la littérature de Louis XIV, si bien adaptée à sa monarchie, elle saura bien avoir sa littérature propre, et personnelle, et nationale, cette France actuelle, cette France du XIX[e] siècle, à qui Mirabeau a fait sa liberté et Napoléon sa puissance... Que le principe de liberté fasse son affaire, mais qu'il la fasse bien. Dans les lettres comme dans la société, point

d'étiquette, point d'anarchie : des lois. Ni talons rouges, ni bonnets rouges. »

Comme on voit, ce sont les principales formules politiques de ce temps-là appliquées à la littérature. Ce que demandaient, pour la constitution politique, MM. Guizot, Benjamin Constant, l'ordre légal selon la révolution de 1789, M. Hugo le demandait de son côté pour la constitution littéraire. « Point d'étiquette, point d'anarchie : des lois ! » C'était bien la devise de cette portion intelligente et modérée du parti libéral, qui, depuis, a su s'emparer du gouvernement et le maintenir à peu près dans cette modération légale que le succès a couronnée jusqu'à présent. Et littérairement, le programme était très-acceptable. Il pouvait très-bien s'exécuter par de simples réformes, sans destruction, sans innovation absolue et complète. Il n'y avait qu'à supprimer l'étiquette, les règles et les convenances factices, les modes du temps de Louis XIV, enfin toutes ces manières de voir et ces usages passagers que chaque siècle traîne après soi. A ces conditions il restait encore bien de bonnes choses à étudier, à égaler, à surpasser, si on pouvait, dans Corneille et dans Racine.

Malheureusement la théorie absolue s'en mêla. La préface d'*Hernani* est fort sage au fond; mais déjà M. Hugo avait publié celle de *Cromwell*; et par là il se trouvait engagé dans un système : situation fâcheuse pour un poëte, surtout quand ce système est à lui, et qu'il s'est donné solennellement la mission de le réaliser.

Le côté théorique de la révolution littéraire se manifestait, dans la préface de *Cromwell*, avec tout l'excès, l'absolu, le radicalisme, qui devaient amener, comme nous le disions tout à l'heure, le chaos, l'impuissance et la chute. « Jetons bas, s'écriait M. Hugo, ce vieux plâtrage qui masque la façade de l'art! Il n'y a ni règles, ni modèles; ou plutôt il n'y a d'autres règles que les lois générales de la nature, qui planent sur l'art tout entier, et les lois spéciales qui, pour chaque composition, résultent des conditions d'existence de chaque sujet. Les unes sont éternelles, intérieures, et restent; les autres sont variables, extérieures, et ne servent qu'une fois. » Soit : mais ces lois éternelles, intérieures, qui planent sur l'art tout entier, quelles sont-elles ? Il ne sera peut-être pas inutile de jeter un coup d'œil sur cet essai de législation dont quinze ans d'attente

ont prouvé la stérilité, et que l'esprit public semble vouloir abroger aujourd'hui.

D'abord M. Hugo, s'exagérant, comme tous les novateurs absolus, l'importance de sa mission, essaie de rattacher l'évolution littéraire qu'il représente à l'histoire générale de l'humanité; il en veut faire l'expression d'une des grandes phases de l'esprit humain. L'histoire, selon lui, se divise en trois périodes, qui ont pour expression poétique l'ode, l'épopée, le drame. Rien de plus singulier, sous le rapport historique, que les hypothèses dont il appuie ce premier axiome. L'ode, selon lui, c'est la poésie des âges primitifs, c'est la Genèse, c'est Moïse. Il est vrai que la Genèse n'est pas une ode, mais bien un récit simple et calme qui résume des traditions plus anciennes; il est vrai que les autres livres mosaïques, l'histoire des patriarches, de la captivité, de la sortie d'Égypte, ont plutôt les tons magnifiques et les vastes spectacles de l'épopée que les élans lyriques; mais peu importe. M. Hugo continue sa route, et assigne l'épopée à la seconde époque, qui comprend toute la durée du paganisme. Vous direz à cela : Mais Eschyle, Sophocle, Euripide, Aristophane, Pindare, Simonide, Anacréon, les gnomiques, qui ont paru dans cette période, ne sont pourtant pas des poëtes épiques! Peu importe encore : M. Hugo les compte pour tels, parce que, selon lui, c'est le génie épique qui domine en eux. Passant de là à l'époque chrétienne, il lui donne pour attribut poétique spécial le drame : car le christianisme, dit-il, a enseigné la distinction de l'âme et du corps, de l'intelligence et de l'animalité; il nous montre partout le laid à côté du beau, le grotesque à côté du sublime. Or, cette lutte des deux principes, c'est le drame; et comme le mauvais principe doit être représenté par le grotesque, il s'ensuit que, dans le drame de l'époque chrétienne, le grotesque doit toujours occuper une place; et puisque le grotesque est la source du comique, il s'ensuit, en définitive, que le drame doit absorber en même temps la comédie et la tragédie, et que la distinction entre ces deux genres s'efface.

Voilà le vrai résultat auquel M. Hugo s'efforçait si péniblement d'arriver à travers l'histoire universelle. Il y aurait ici encore beaucoup à dire sur le fait historique; mais nous nous bornerons à relever la confusion de termes sur laquelle repose tout cesystème.

Le grotesque, dans l'acception ordinaire, est une difformité du corps ou de l'esprit qui produit en nous ce phénomène inexplicable que nous appelons le rire. Il résulte de là que le grotesque n'est point, pour une société comme la nôtre, la vraie expression de l'élément mauvais dans le dualisme humain. Lors même qu'on s'adresse à des enfants ou à des sauvages, et qu'on leur représente le principe du mal sous la figure d'un diable armé de griffes et de cornes, ce n'est pas le grotesque, mais l'horrible qu'on cherche à exprimer; le *Satan* terrassé de Raphaël et toutes les figures damnées du *Jugement dernier* n'ont pas été faites pour rire, mais pour effrayer. A plus forte raison, pour nous, le grotesque ne peut-il être la représentation du mal. Au contraire, le mal fait disparaître le grotesque, si par hasard il le rencontre : l'anecdote sur Cromwell, rapportée par M. Hugo, en est la preuve. Lorsque ce fanatique hypocrite, de cette même main qui vient de signer l'arrêt de mort de Charles Ier, s'amuse à barbouiller d'encre le visage d'un autre régicide qui lui rend la pareille en éclatant de rire, cette action, qui, prise à part, serait du grotesque et de la basse comédie, change complétement de couleur sous les reflets sanglants des circonstances qui l'entourent. Une plaisanterie n'a plus rien de comique dès qu'elle fait frémir. Le principe du mal ne peut donc pas être comique. Comment voulez-vous produire cette impression maligne et réfléchie, amusante et critique, qui est le fruit de la comédie, en exposant ce qui est odieux, la difformité du cœur, la laideur du caractère, le crime, la bassesse, l'hypocrisie, Iago, Tartufe, Narcisse, Mathan et tant d'autres? D'ailleurs, selon l'idée chrétienne, le principe du mal se trouve dans le même cœur qui possède aussi le principe du bien; et c'est dans leurs luttes intérieures, si tumultueuses et si dramatiques, que la tragédie moderne a trouvé ses plus beaux effets. Hermione, Émilie, Chimène, Phèdre luttent contre elles-mêmes : le devoir et la passion, l'intelligence et l'animalité se disputent leur âme : que ferait là le grotesque cependant? Bien plus, M. Hugo lui-même a constamment réfuté sa théorie par sa pratique. Ce mélange du comique et du tragique, qu'il annonce comme le grand principe de l'art nouveau, ne se manifeste jamais franchement dans ses drames. Ils sont presque tous d'un noir horrible, et les intentions grotesques qui se laissent entrevoir quelquefois ne sont guère que

des trivialités, qu'on voit çà et là grimacer dans l'ombre de tant de forfaits. Triboulet même (c'était bien la plus belle occasion de réaliser la théorie) n'est qu'un grotesque lamentable qui n'a rien à démêler avec la comédie.

Si on voulait absolument prendre au sérieux la théorie de M. Hugo, et en chercher l'application dans ses œuvres dramatiques, il faudrait donner au mot grotesque un tout autre sens que celui qui se présente d'abord, et que la préface de *Cromwell* semblait autoriser : au lieu de *grotesque* il faudrait dire *ignoble*. Effectivement M. Hugo s'est dévoué avec une admirable constance à nous montrer les mœurs et les personnages des temps passés sous les plus ignobles couleurs. Fouillant dans les scandales, trop communs, il est vrai, dans tous les temps, mais qui, après tout, il faut le dire à l'honneur de l'humanité, ne sont que des exceptions, M. Hugo les rapproche, les accumule, les développe avec prédilection; et puis il vous donne le tableau qui en résulte pour le portrait fidèle de telle époque ou de tel homme. S'agit-il des rois, des grands, des prêtres, des magistrats : il mettra en relief tout le mal qu'on en peut dire, choisira parmi eux le personnage le plus ignoble pour les représenter, et laissera dans l'ombre ce que l'histoire suggère pour les justifier. S'agit-il, au contraire, des brigands, des prostituées, des aventuriers de toutes sortes : c'est à ceux-là qu'il attribuera les belles qualités et les actions généreuses. C'est ainsi que, pour être neuf, il se fait étrange, déterrant en tout l'exception pour la travestir en règle, et composant, d'un choix de laideurs encore exagérées, la caricature de l'histoire.

Qu'y a-t-il dans *Hernani?* — Un roi mis en face d'un bandit, et très-inférieur à celui-ci en caractère, en générosité, en procédés; un roi d'Espagne, Charles-Quint, qui s'enferme dans une armoire, qui se sert d'un signal donné à un autre pour surprendre une femme; qui, au même instant, essaie d'acheter l'amour de cette femme en enchérissant de la façon la plus grossière. Tandis que le bandit s'expose aux plus grands dangers pour voir celle qu'il aime, le roi met à prix la tête de son rival. Enfin, tant de bassesses composent ce royal personnage que le dénouement, qui devait le relever, devient tout à fait invraisemblable. Est-ce là de l'histoire? Connaît-on Charles-Quint et son siècle après cela?

Qu'y a-t-il dans *Marion de Lorme?* — Encore des antithèses,

des singularités plus ou moins historiques, et, en dernier résultat, un ensemble faux qui calomnie une époque. Ici la sagesse est incarnée dans le bouffon l'Angely, l'amour le plus délicat dans une courtisane, la vertu la plus héroïque dans un enfant trouvé; la magistrature dans Laffemas, vendant la grâce d'un condamné à la maîtresse de celui-ci, à un prix infâme; Louis XIII, homme faible, n'est plus qu'un intolérable imbécile, et Richelieu n'y est caractérisé que par un calembourg : l'*homme rouge!* Ramasser ce qu'un règne a de plus laid, et noircir le reste, ne montrer le beau et le bon que là où il n'existe que par exception, voilà le système pratique du poëte. Et cependant il disait pompeusement, dans la préface de cette même pièce : « Ce serait l'heure, pour celui à qui Dieu en aurait donné le génie, de créer tout un théâtre vaste et simple, varié, *national par l'histoire...* » Marion de Lorme, une pièce nationale par l'histoire! Mais c'est une insulte à la nation!

Qu'y a-t-il dans *le Roi s'amuse?* — Encore un roi dont on découvre les turpitudes sans relever ses qualités, et que, par conséquent, on calomnie; encore un siècle représenté sous un jour faux d'oppression, de débauche, de vulgarité, sans compensation d'aucune sorte. Triboulet, méchant parce qu'on l'humilie, veut faire tuer le roi dans un lupanar; car c'en est un, quoiqu'il n'en ait pas l'enseigne. Si le lupanar avait occupé autant de place dans le XVIe siècle que dans la pièce qui veut en être l'image, il aurait été le fait principal de ce siècle. Et puis cet horrible sac : scène de coupe-gorge, émotion analogue à celle qu'on peut se procurer en visitant la morgue. Si du moins il y avait un grand caractère dans tout cela! Mais non, rien que l'*ignoble,* qui trône seul à la cour de François Ier! Et M. Hugo parle toujours d'enseignement social, moral, historique, et de théâtre national par l'histoire!

Qu'y a-t-il dans *Angelo?* — D'abord dans la préface il y a ceci : « Le drame doit donner à la foule une philosophie, aux idées une formule, à la poésie des muscles, du sang, de la vie, à ceux qui pensent une explication désintéressée, aux âmes altérées un breuvage, à chacun un conseil, à tous une loi... Dans le plus beau drame il doit toujours y avoir une pensée sévère, comme dans la plus belle femme il y a un squelette. » Et puis dans la pièce il y a ceci : encore une réhabilitation de la fille de joie; encore une courtisane, la Tisbé, montrée plus

noble, plus généreuse, plus courageuse, plus intéressante et plus estimable que la femme mariée et la grande dame. Et cela, « pour rendre, dit M. Hugo, la faute à qui est la faute, c'est-à-dire à l'homme, qui est fort, et au fait social, qui est absurde. » Voilà la philosophie pour la foule, et le breuvage pour les âmes altérées.

Je ne m'arrête point à *Lucrèce Borgia* ni à *MarieTudor*. Tant de contre-sens fatiguent, et un si énorme abus du talent désole. Peut-être enfin M. Hugo a-t-il lui-même senti monter jusqu'à son cœur cette fatigue et cette désolation ; car en 1838 *Ruy Blas* parut marquer un retour vers un ordre d'idées plus naturel. Le goût paradoxal s'y montre bien encore, mais il ne règne plus ;le bizarre est moins cherché, le fait social moins dénigré ; l'époque est envisagée dans ses éléments généraux, et non plus appréciée par l'anecdote et l'exception. Don Salluste représente la noblesse de cour, don César la petite noblesse, qui se déprave d'une autre façon sous les mêmes influences despotiques ; Ruy Blas est le peuple, et la reine, c'est la femme qui regarde en bas et s'intéresse au peuple. Cette idée première était fort belle, et l'exécution a réussi sous plusieurs rapports. Les caractères sont plus largement dessinés et plus vrais que tous ceux que M. Hugo avait essayés jusqu'alors. Toutefois on sent qu'en simplifiant ses moyens le poëte faiblit. Les idées lui manquent pour remplir une situation simple et naturelle. Quand il faudrait de l'élévation et de la passion vraie, il met de la déclamation, des cris, des éclats, des interjections. Il n'a pu même s'empêcher de pratiquer encore, comme dans *Angelo*, des cachettes, des fausses-portes, des masques, etc. C'est son déplorable système qui lui a créé ces habitudes d'esprit auxquelles il a trop usé sa force. Heureux s'il eût employé tout le temps perdu dans l'étude de ces petits moyens, aux vigoureuses méditations qui tirent du cœur humain tout ce qu'il contient, pour en remplir le drame !

Les Burgraves sont une rechute dans l'invraisemblable, le bizarre et l'impossible. Toutefois, comme dans *Ruy Blas*, M. Hugo s'est corrigé dans *les Burgraves* des deux grands vices qui dominaient ses productions antérieures : la caricature de l'histoire et le dénigrement des institutions sociales. Il ne défigure plus en effet la physionomie du siècle qu'il veut peindre par le tableau exclusif des vices, des laideurs et des scandales

anecdotiques; il prend bien la société dans les grands faits qui la remuaient alors, la lutte de l'Empire contre les indépendances féodales; et c'est seulement ainsi qu'on peut atteindre au drame historique. Ensuite il n'affecte plus d'accorder exclusivement les grandes qualités aux brigands, aux femmes perdues, aux aventuriers, pour habiller de tous les crimes et de toutes les bassesses ceux qui ont eu le malheur de naître rois ou princes. Le bien et le mal sont plus équitablement répartis; les pillards féodaux ont des vertus et des vices; en un mot, il n'y a de parti pris contre personne, il y a une intention de vérité, de justice, d'observation sérieuse; c'est un progrès remarquable et fondamental.

Néanmoins, cette bonne idée-mère n'a produit encore qu'une assez mauvaise progéniture. Le malheureux penchant qui porte M. Hugo à se distinguer par l'étrange l'a poussé ici, non plus dans le contre-sens, il est vrai, mais dans le fantastique et le gigantesque. Il a tout forcé, tout exagéré: les faits, les incidents, les caractères, les passions, les discours et le style. Veut-il peindre l'antique hospitalité : il lui donne je ne sais quel air emphatique qui la rend absurde :

De mon temps, dans nos fêtes,
Quand nous buvions, chantant plus haut que vous encor,
Autour d'un bœuf entier, posé sur un plat d'or ;
S'il arrivait qu'un vieux passât devant la porte,
Pauvre, en haillons, pieds nus, suppliant, une escorte
L'allait chercher ; sitôt qu'il entrait, les clairons
Éclataient; on voyait se lever les barons ;
Les jeunes, sans parler, sans chanter, sans sourire,
S'inclinaient, fussent-ils princes du Saint-Empire ;
Et les vieillards tendaient la main à l'inconnu,
En lui disant : Seigneur, soyez le bien-venu !

Et en effet le vieux Job, pour recevoir un mendiant, s'entoure de ses fils et petits-fils, des burgraves et des princes, fait lever les bannières, et s'écrie :

Sonnez, clairons, ainsi que pour un roi!

Comparez un peu, je vous prie, cette fastueuse hospitalité de M. Hugo avec celle d'Homère, si modeste, si cordiale et si digne dans sa simplicité, et vous serez tenté de dire avec Horace :

Quantò rectiùs hic, qui nil molitur ineptè!

S'agit-il de montrer la féodalité corrompue : il attribue au burgrave Hatto et au duc Gerhard une déloyauté si crue et une impiété si décidée qu'elles ne conviennent nullement aux temps chevaleresques, où les crimes provenaient de fougue, d'oubli, d'indomptable violence, mais où l'incrédulité froide n'existait pas, et où le parjure cherchait au moins des faux-fuyants. Jamais au moyen âge on n'eût parlé ainsi :

Moi, je ris ; mon donjon brave tout. — De la vie,
En attendant Satan, je fais un paradis ;
Comme un chasseur ses chiens, je lâche mes bandits,
Et je vis très-heureux. Ma fiancée est belle,
N'est-ce pas ? A propos, ta comtesse Isabelle,
L'épouses-tu ?

LE DUC GERHARD.

Non.

HATTO.

Mais tu lui pris, l'an passé,
Sa ville, et lui promis d'épouser...

LE DUC GERHARD.

Je ne sais...
(Riant.)
Ah ! oui ! l'on me le fit jurer sur l'Évangile !
Bon ! — Je laisse la fille, et je garde la ville.

HATTO.

Mais, que dit de cela la Diète ?

LE DUC GERHARD, *riant toujours.*

Elle se tait.

HATTO.

Mais... ton serment ?...

LE DUC GERHARD.

Ah ! bah !

Don Juan lui-même est moins effronté que ces burgraves-là. C'est prêter gratuitement aux rudes chevaliers du XIIIe siècle le scepticisme indifférent des roués du XVIIIe.

Guanhumara est encore une figure tourmentée par l'exagéra-

tion. Cette vieille empoisonneuse a porté pendant soixante ans, du Rhin à l'Indus, une haine atroce contre un homme qu'elle ne devait probablement revoir jamais; elle lui a enlevé longtemps d'avance son fils pour en faire un jour son assassin; et ce raffinement de vengeance séculaire devient le fait principal des *Burgraves*. Il est impossible qu'il sorte d'une telle monstruosité ni illusion, ni intérêt, ni enseignement; une femme qui peut dire, en mettant la main sur son cœur :

> Je n'ai plus rien d'humain,
> Et je ne sens rien là quand j'y pose la main ;
> Je suis une statue et j'habite une tombe ;

une telle femme n'est plus rien pour personne; elle est hors nature; elle répugne, et n'est plus dramatique pour avoir trop voulu l'être.

Le rôle de Frédéric est le meilleur; mais il tient des discours d'une longueur accablante. Rien de plus amusant que de relire aujourd'hui les réquisitoires que les novateurs lançaient autrefois, à l'imitation de Schlegel, contre nos pauvres grands tragiques, parce qu'ils faisaient, disait-on, trop discourir leurs personnages. Mais s'étaient-ils jamais permis des morceaux de rhétorique aussi démesurés que ceux de M. Hugo? Le monologue de Charles-Quint, dans *Hernani*, et les allocutions de Frédéric, dans *les Burgraves*, sont vraiment des coups de massue pour le malheureux auditeur. Encore si c'était noble, clair, serré, mis à sa place et tissu dans l'action, comme les discours d'Agrippine à Néron ou d'Auguste à Cinna! Mais rien de plus diffus, de plus difficile à suivre et de plus déplacé que ces hors-d'œuvre; évidemment ils ne sont là que pour faire parade de notions historiques, de philosophie sociale et de métaphores; et les scènes auxquelles ils sont cousus gagneraient infiniment si on les raccourcissait des trois quarts.

M. Hugo prétend que ces proportions exagérées sont permises dans le drame, pourvu qu'on y mêle quelques éléments pris dans la nature et dans l'humanité. « Faites, si vous le voulez, dit-il, c'est le droit souverain du poëte, marcher dans vos drames des statues, faites-y ramper des tigres; mais entre ces statues et ces tigres, mettez des hommes. Ayez la terreur, mais ayez la pitié. Sous ces griffes d'acier, sous ces pieds de pierre,

faites broyer le cœur humain. » Il faut convenir que l'expérience ne justifie pas ces axiomes. Quand on croyait généralement aux revenants et aux sorciers, la statue du commandeur, l'ombre du père d'Hamlet, et les sorcières de Macbeth, inspiraient une véritable terreur sans nul doute; mais aujourd'hui les tigres, les statues et les sorcelleries de théâtre nous émeuvent très-peu. Plus les idées marchent et s'éclaircissent dans le public, plus il devient indispensable au drame de se tremper dans la réalité. Nous voulons, pour être émus, voir des choses auxquelles nous puissions croire quelque peu. Le cœur humain *broyé* par ses passions, à la bonne heure; cela s'adresse à notre esprit et à notre âme : mais les griffes d'acier et les pieds de pierre, nous ne pouvons en conscience en avoir peur, quelque bonne volonté que nous en ayons; pas plus que des linceuls, des poisons, des billots, des cercueils, des souterrains, et de tant d'autres moyens tragiques en toile peinte qui, tous ensemble, ne valent pas un beau vers.

« Mais, se sont écriés les amis du poëte, mais c'est la manière d'Eschyle! Prométhée, les Euménides, n'étaient-ce pas aussi des histoires gigantesques, incroyables, absurdes? Et pourtant Athènes y applaudissait! »

Mais, premièrement, du temps d'Eschyle, le drame, encore très-rapproché de son origine, était un accessoire des fêtes religieuses et nationales; il prenait la tradition et la légende telles qu'elles étaient; il y avait, à l'égard de ce merveilleux mythologique, foi de la part des uns, respect de la part de tous. Rien de semblable chez nous. Ensuite le procédé d'Eschyle et de ses deux illustres successeurs est précisément en sens inverse de celui de M. Hugo. L'étrange et le gigantesque, c'est la tradition de leur temps qui les leur impose; ce qu'ils y ajoutent, eux, ce sont les caractères et les sentiments vrais. Le drame grec va toujours progressant vers le vrai, et déchirant les langes du merveilleux; Sophocle est plus près qu'Eschyle des proportions humaines; Euripide s'y applique même trop, perdant de vue l'idéal qui est la moralité de l'art. La même direction se manifeste dans la comédie : Aristophane livrait encore une grande place à la fantaisie; Ménandre se rapprocha de la vie réelle. Mais M. Hugo, n'est-ce pas le contraire qu'il fait? L'histoire lui fournissait une époque dont la réalité est assez connue; aucune superstition publique ne lui commande de la travestir en lé-

gende; on serait charmé qu'il en donnât le tableau véritablement historique; et cependant que fait-il? Il fait de la légende factice, du gigantesque savant, pour avoir le plaisir d'assimiler les bords du Rhin aux montagnes de Thessalie, les barons aux titans, et Frédéric Barberousse à Jupiter. Tandis que la Grèce allait du fantastique au réel, il va, lui, du réel au fantastique, des idées viriles aux idées de l'enfance. C'est prendre la marche de l'humanité au rebours. Les siècles passés depuis Eschyle n'ont pas été vides; l'art a grandi comme toutes choses; la musique n'en est plus au tétracorde, ni l'architecture à l'ordre dorique, ni la sculpture à l'école d'Egine, ni la poésie à l'épopée d'Homère ou au drame d'Eschyle. Dans les œuvres de l'art, il y a toujours un élément contemporain, passager, qui témoigne de l'époque et qui ne doit pas passer à une autre: c'est mal étudier l'antique que de ne pas y discerner les principes éternels du beau, de ces caractères particuliers aux temps et aux lieux que la faiblesse humaine y mêle nécessairement, parce qu'un homme ne saura jamais s'isoler complétement des influences au milieu desquelles il vit.

Les Burgraves nous ont donc paru un dernier signe de la stérilité du système auquel M. Hugo s'est dévoué. La manière dont le public a reçu cette pièce confirme notre opinion. Les temps sont mûrs pour que le poëte, s'il s'obstine à persévérer dans cette voie, la justifie de nouveau par quelque chose de mieux que la préface de *Cromwell*. Déjà plus d'une fois il a promis une explication nouvelle. Il disait, en 1835, en publiant *Angelo* : « L'auteur essaiera peut-être, quelque jour, dans un ouvrage spécial, d'expliquer en détail ce qu'il a voulu faire dans chacun des divers drames qu'il a donnés depuis sept ans. » Comme cette explication ne venait jamais, on a cru généralement qu'il n'en avait aucune à donner, et qu'il n'avait d'autre but que sa fantaisie. A quoi il répond, en publiant *les Burgraves* : « *Les Burgraves* ne sont point, comme l'ont cru quelques esprits, excellents d'ailleurs, un ouvrage de pure fantaisie, le produit d'un élan capricieux de l'imagination. Loin de là; si une œuvre aussi incomplète valait la peine d'être discutée à ce point, on surprendrait peut-être beaucoup de personnes en leur disant que, dans la pensée de l'auteur, il y a eu autre chose qu'un caprice de l'imagination dans le choix de ce sujet, et, qu'il lui soit permis d'ajouter, dans le choix de tous les sujets qu'il a traités jus-

qu'à ce jour. » Effectivement cela surprendrait beaucoup de personnes; mais la chose vaut la peine d'être discutée, car nous découvririons alors plus aisément le principe de tant de déplorables méfaits commis dans le plus beau domaine de la poésie.

Nous concluons de tout ce qui précède que le romantisme dramatique a fait chez nous toutes ses preuves de néant; il a fait pis : il nous a gâté un grand poëte. L'insurrection romantique contre la distinction des genres en littérature a eu les mêmes destinées que l'insurrection égalitaire contre la distinction des classes dans la société; elle s'est heurtée contre l'impossible; elle a pu se convaincre que, dans tout ce qui est humain, il y a des prééminences qui dérivent de la nature des choses. L'expérimentation a produit des désordres inouïs, et dépensé en vain des forces qui pouvaient s'employer utilement; et, après toutes ces pénibles tentatives, les distinctions anciennes se sont rétablies d'elles-mêmes, avec l'assentiment du public; modifiées, il est vrai, assouplies, rajeunies, mais toujours les mêmes en substance. On conçoit bien qu'en Allemagne, où les plus belles étoiles du génie sont plus ou moins nébuleuses, on aime à flotter dans un mélange de tragédie, de comédie et de lyrisme; on comprend encore qu'en Angleterre, du temps de la reine Elisabeth, Shakspeare cherchât à complaire à un public grossier, non-seulement par des scènes comiques jetées au milieu de ses plus sombres chefs-d'œuvre, mais encore par des bouffonneries et des saletés qui nous dégoûtent à bon droit. Mais la France a un esprit trop net pour se livrer longtemps aux vagues fantaisies de l'Allemagne, et trop curieux d'aller en avant pour s'en retourner au XVIe siècle, même avec Shakspeare. Aussi longtemps que la théorie étrangère n'était qu'une théorie, elle avait de grandes chances de réussir chez nous, qui sommes excessivement hospitaliers pour les idées étrangères, et qui les accueillons avec une abnégation de nos propres gloires dont les Allemands surtout ne nous tiennent pas assez compte. Longtemps avant que M. Hugo ne s'en mêlât, la théorie du drame romantique avait eu pour introducteurs des critiques distingués : M. Guizot surtout l'avait essayée avec soin, et lui avait cherché des bases profondes dans sa *Vie de Shakspeare*, de la collection des Théâtres Etrangers. Il y avait certes de quoi discuter longtemps; mais heureusement la pratique offrit bientôt son arbitrage. En France nous courons toujours aux

conclusions de fait : *semper ad eventum festinat.* C'est le moyen de commettre beaucoup de fautes; mais aussi c'est le moyen de s'en corriger bientôt par la vérification de l'expérience. Certes le système ne peut pas se plaindre d'avoir été faiblement défendu; on ne pouvait lui donner un plus puissant champion que M. Hugo. Les circonstances lui étaient bien favorables aussi : car pendant ce long combat nul adversaire nouveau ne s'est présenté; il n'avait affaire qu'à des morts, à des poëtes vieux de deux siècles, un peu surannés dans leurs formes, ayant d'ailleurs cet immense désavantage que tout le monde les sait par cœur, ce qui fait qu'on ne les écoute plus. Eh bien, malgré cette magnifique position, le drame romantique a perdu; on le sentait depuis longtemps, et l'apparition de la *Lucrèce* de M. Ponsard en a fait éclater l'évidence à tous les yeux !

Cette période de quinze ans aura été très-utile, quant à la forme, à notre art dramatique. M. Hugo l'a servi, en un sens, par ses défauts et par ses qualités. Il fallait un homme comme lui pour pousser rudement la débâcle d'un prétendu classicisme désormais glacé. Son style affecte la force et impressionne durement; il est plein d'escarpements, de lacunes, d'aspérités, de hautes cimes, d'obscures dépressions; ses contours sont accusés comme ceux des Alpes; parfois il réfléchit les plus beaux rayons du soleil poétique, quoiqu'il règne toujours chez lui (je ne parle que de ses drames) un certain froid qui provient de la hauteur des mots, et de ce qu'il sort des limites ordinaires de la vie. Il devait donc, malgré tout, frapper vivement et laisser des traces de son œuvre, fût-elle seulement négative. Et en effet le terrain est maintenant bien déblayé des conventions arbitraires, et si quelqu'un les reprend, c'est qu'il le voudra bien. La règle des unités matérielles, mal à propos attribuée à Aristote, et réputée irréfragable depuis d'Aubignac et Scuderi, est détruite. Ces espèces de mannequins, qu'on appelait des confidents, sont supprimés. L'étiquette monarchique de Louis XIV, les discours galants, la dignité trop roide et trop uniforme du langage, tout cela nous déplaît à présent. Il nous faut un drame qui parle davantage à la multitude; car nous sommes émancipés des influences de la cour. Les pièces auront une allure plus libre, des groupes plus animés, des personnages moins raisonneurs et plus agissants, un langage plus naturel, plus souple et plus approprié. La comédie et la tragédie ne se mêleront pas, non plus

que l'aristocratie nouvelle et la bourgeoisie moyenne, mais elles se rapprocheront comme ces deux classes se trouvent rapprochées; elles s'emprunteront l'une à l'autre quelques effets, sans altérer leur nature, comme ces deux classes se donnent quelques hommes que les circonstances ou leur mérite font changer de sphère. Il y a certainement dans la haute comédie, dans *Térence*, dans *le Misanthrope*, dans *Tartufe*, des scènes de familiarité sérieuse et de moyenne élévation qui pourraient très-bien s'adapter aux endroits tempérés de la tragédie; et, de même, il y a des véhémences de tragédie que la comédie pourrait parfois égaler. Cette familiarité n'est pas inconnue à Corneille, ni cette véhémence à Molière; et aujourd'hui nous pouvons monter et descendre ce diapason dramatique avec plus de liberté et de hardiesse. Mais il n'en résultera jamais l'affreuse dissonance du rire, du vrai rire, plaisant et grotesque, au milieu des terreurs et des larmes, ni par conséquent la confusion des genres tragique et comique. Tels sont les services que l'inondation romantique, rentrée dans son lit, nous aura rendus. Elle aura renversé des barrières inutiles, et c'est beaucoup. Le champ est ouvert pour y semer la bonne graine nourrissante que nous avons recueillie de l'antiquité, ce fruit de raison ferme, d'imagination contenue, d'observation réelle du cœur et de l'esprit humain. Il ne faut plus songer qu'à perfectionner cette culture, à encourager les esprits distingués qui s'en occupent, et à écarter le troupeau servile des imitateurs qui dessèchent tout ce qu'ils touchent. La belle tragédie de M. Ponsard nous serait une excellente occasion pour placer ici, en regard du romantisme déchu, une étude sur le classicisme nouveau; nous y reviendrons peut-être quelque jour.

L.-A. BINAUT.

Nous recevons la lettre suivante, que nous nous empressons d'insérer en nous associant aux sentiments exprimés par notre collaborateur :

« J'ai su que quelques expressions de l'article que vous avez inséré le mois dernier sur le livre de M. Louis Blanc ont été interprétées d'une manière contraire à ma pensée. Permettez-moi de l'expliquer ici en peu de mots. Je n'ai pas dit, je n'ai pas voulu dire que la publication de l'*Histoire de Dix Ans* fût une mauvaise action. J'ai dit et voulu dire que c'est une mauvaise action que d'exciter la haine des pauvres contre les riches, et que tel sera pour le grand nombre le résultat de cette lecture, contrairement sans doute aux intentions de l'auteur, et malgré ses illusions généreuses de fraternité universelle. M. Blanc juge librement, d'après la qualification qu'il donne à leurs actes, tous les hommes politiques de notre temps, et sa censure est souvent d'une extrême sévérité. J'ai montré que lui-même produit, avec des intentions droites, un acte que je qualifie de blâmable. Je crois ne faire là qu'user d'un droit de critique. Si cependant l'expression ainsi expliquée paraissait encore blessante, je n'hésiterais pas à la retirer; car dans l'appréciation à laquelle je me suis livré, je n'ai jamais entendu suspecter la loyauté de M. Louis Blanc, et j'ai même pris plaisir à reconnaître sa sincérité, aussi expressément que son talent.

« Recevez, etc.

Alfred de COURCY. »

CORRESPONDANCE.

ANGLETERRE.

Londres, ce 1er mai 1843.

Monsieur,

Vous m'avez demandé de vous faire connaître de temps à autre mon opinion sur quelques-unes des grandes questions qui agitent en ce moment la société anglaise ; c'est avec plaisir que je vous communiquerai le fruit de mes recherches, si vous les croyez de nature à intéresser vos lecteurs. Un autre motif me porte en ce moment à prendre la plume : il est bon que les Français connaissent la part qu'on veut nous faire, à nous catholiques, dans une affaire très-importante, celle de l'éducation nationale.

Dans le courant de l'année dernière, une commission d'enquête nommée par la Chambre des Communes lui soumit un volumineux rapport sur la situation matérielle et les souffrances physiques auxquelles on condamnait les enfants, soit dans les manufactures, soit dans les nombreuses mines de houille de l'Angleterre. Aujourd'hui, nous avons sous les yeux un autre rapport tout aussi volumineux, mais dont les détails sont plus tristes encore, s'il est possible; il s'agit de la condition morale de ces mêmes infortunés. J'ouvre à peu près au hasard, et voici ce que je trouve pour Leeds et Sheffield.

Leeds. « Dans cette ville, c'est la jeunesse qui fournit la grande majorité des criminels. Il n'est pas rare de voir amener devant les magistrats des enfants de neuf, de huit et même de sept ans. Quant aux délinquants qui n'ont pas atteint leur quatorzième année, le nombre en est considérable, et les parents sont généralement les premiers auteurs de cette dépravation prématurée. Il règne parmi ces jeunes gens d'effrayantes habitudes d'insubordination, et l'ivrognerie est très-commune. Des enfants dont la tête dépasse à peine la hauteur d'une table fréquentent les cabarets. On compte dans la ville de Leeds une demi-douzaine de ces repaires destinés uniquement à recevoir de petits garçons; car souvent les hommes faits ne veulent point souffrir ces enfants dans les endroits où ils se rendent eux-mêmes. Ailleurs les débitants de liqueurs fortes ont des chambres situées au premier étage, où vont, deux à deux, garçons et filles, vieillards, gens mariés, gens de tout âge et de tout sexe. Dans la paroisse de Saint-

Philippe, qui renferme une population de vingt-quatre mille âmes, et composée presque tout entière d'ouvriers, les mœurs sont horribles parmi les enfants. Quand on se promène sur les grandes routes pendant une après-dînée de dimanche, on rencontre, à chaque pas, des groupes nombreux dont pas un individu ne dépasse quinze à seize ans ; ils sont occupés à des jeux de hasard, sinon à s'enivrer. Mais le trait le plus épouvantable de cette dépravation juvénile, c'est la promiscuité des sexes, qui s'établit de fort bonne heure. Les faubourgs de la ville sont, à la lettre, pollués par cette souillure. Dans les cabarets, où l'on voit souvent des garçons de douze à quatorze ans, on trouve aussi des filles qui les excitent à commettre des larcins. Le grand nombre de vagabonds qui courent les rues contribuent à corrompre les enfants des ouvriers, et, il faut bien le dire, les adultes confirment ces derniers dans leurs mauvaises habitudes. »

SHEFFIELD. Parmi beaucoup d'autres dépositions, nous choisissons les suivantes. « Il y a bien des cabarets, dit George Messon, officier de police, où les garçons se rendent dès l'âge de treize ans, accompagnés de petites filles non moins dissolues qu'eux-mêmes. Quand les chartistes attaquèrent Sheffield, l'hiver dernier, il y avait parmi eux une foule d'enfants qui agissaient avec autant d'audace que les hommes. » Un chirurgien ajoute que « les jeunes gens de seize à dix-neuf ans se distinguent tous par leur profonde dépravation. » Enfin vient la déposition de Charlotte Kirkman, pauvre femme âgée de soixante ans, qui confirme cette dépravation et montre combien elle est générale. « Il est triste de le dire, ajoute M. le sous-commissaire à cette occasion ; mais les témoignages prouvent à l'unanimité qu'il existe une épouvantable immoralité parmi les enfants des classes laborieuses à Sheffield. Une année avant mon arrivée dans cette ville, on avait tramé un complot pour l'incendier et la piller ; la trahison d'un conjuré et le zèle des troupes firent avorter le projet. Pendant la nuit on vit arriver aux portes de Sheffield un nombreux corps d'hommes armés de piques et surtout de chausse-trappes pour estropier les chevaux. Ils s'étaient également munis de matières combustibles, après avoir pris soin d'en déposer d'autres, soit dans leurs maisons, soit le long des routes. Quelques-uns de ces scélérats avaient pris l'engagement d'incendier leur propre demeure. Voilà encore une preuve de plus du vice et de l'ignorance qui s'infiltrent dans les âmes de ces jeunes gens, qui ne sont ni enfants, ni hommes faits, mais qu'on trouve parmi les meneurs de l'horrible drame dont on était menacé. »

Dans les environs de Birmingham est la petite ville de Wolverhampton, qui rivalise avec la première pour sa clouterie et l'industrie de ses mécaniciens. Ici le tableau est le même qu'ailleurs. « Parmi tous les enfants que j'ai examinés, dit un des commissaires, à peine en ai-je vu un petit nombre dont l'esprit, dont le sentiment moral ne fussent aussi dégradés que leur corps. Point de respect ni d'affection pour les parents. Un de ces enfants me soutint que Ponce-Pilate et Goliath étaient des apôtres ; un second, âgé de quatorze à quinze ans, ne savait point combien font deux et deux. Dans cette seule ville j'ai rencontré cinq enfants ou jeunes gens qui n'avaient jamais entendu prononcer le nom de Jésus-Christ. Vous en trouverez encore qui ne savent pas que Londres, que même Wellenhall, située à trois milles seulement de leur ville, existent ; j'en dirai autant si on prononce devant eux les noms de la Reine, de Wellington, de Nelson, de Napoléon, etc. Quant aux noms célèbres de l'Écriture sainte, c'était pour ces malheureux quelque chose d'inintelligible ; mais en revanche ils connais-

saient parfaitement toutes les ballades sur les plus fameux scélérats. » A mesure que l'enquête se poursuit, elle montre des êtres de plus en plus dégradés, couverts de quelques misérables haillons, morts-ivres la moitié de la semaine, et abandonnant au besoin leurs nombreuses familles. Dans un lieu nommé Darlston, chose presque incroyable, *mille hommes* ignoraient leurs propres noms de famille, et se reconnaissaient par des noms de guerre. Quant aux enfants de ces différentes localités, ils forment un hideux assemblage des vices les plus honteux, de l'impudence la plus effrontée. A Bilston, par exemple, les filles employées dans les fabriques de vis sont presque toutes des bâtardes; on les voit conduire les charrettes, *enfourcher un cheval, boire, jurer, fumer, mettre au défi toutes les bienséances*. Une autre ville est appelée le district des forgerons *femelles*, car il y en a plus que de l'autre sexe; les hommes et les garçons travaillent presque nus; une chemise ouverte et sans manches, un jupon fort court et déguenillé, tel est l'accoutrement des femmes.

Voilà donc en quelques lignes l'affreuse peinture qui s'est déroulée devant le parlement anglais, mais dont nous avons dû faire disparaître plus d'une teinte trop crue pour ne point effaroucher les lecteurs de ce recueil. Lord Ashley avait eu l'initiative de la motion pour l'enquête; c'est encore lui qui s'est chargé d'en faire connaître le résultat. Honneur à l'homme de cœur qui s'écarte des voies ordinaires de la politique! à l'homme qui n'est ni whig ni tory, mais s'attaque au mal réel là où il réside, fermentant dans l'ombre et prêt à lancer au loin sa lave ardente! «Messieurs, s'est-il écrié avec une noble véhémence, « le pays peut bien ne point regarder à la dépense occasionnée par cet accroissement de crime; ce n'est point là, croyez-le, la conséquence qui doit l'occuper. Non, le fléau s'étend de proche en proche; chaque jour il jette de plus « profondes racines; et vous qui m'avez entendu énoncer ces faits, vous qui « êtes convaincus de leur authenticité, pensez-vous donc que cet état de choses « puisse continuer de subsister? Mille fois non. Encore vingt ans pareils, encore vingt ans de crimes sans répression, et une épouvantable catastrophe « nous attend, et la société elle-même sera engloutie dans un abîme! » Il serait difficile de peindre l'effet produit dans l'assemblée par ces paroles énergiques; mais on pourra s'en faire une idée par la réponse du ministre de l'intérieur, sir James Graham. C'est un homme dont toute la vie a été employée à défendre le protestantisme, qui ne perd aucune occasion de le soutenir dans la lutte actuellement engagée contre le catholicisme. Sa parole a donc d'autant plus de poids qu'il est en même temps l'organe du cabinet lui-même dans cette grande question. « Une pensée me préoccupe douloureusement, la voici. Avertis par les tristes événements qui signalèrent la fin du siècle dernier, et qu'il « serait trop pénible de rappeler en détail, tous les gouvernements européens « ont dirigé une attention sérieuse, une attention incessante vers l'éducation « religieuse du peuple. Et pendant ce temps-là l'Angleterre seule, l'Angleterre « chrétienne, l'Angleterre protestante a négligé de remplir cet impérieux devoir : elle seule a oublié de donner à son peuple cette culture morale non « moins importante pour son bien-être temporel que pour celui d'un autre « monde. *On peut affirmer, sans crainte de se tromper, que ce soin, le plus important de tous, a été plus abandonné par la Grande-Bretagne que par toute autre « nation civilisée.* »

Vous le voyez, monsieur, je laisse aux ministres de mon pays, aux défenseurs

nés de l'Église établie le soin de proclamer devant l'Europe la dégradation profonde, l'effrayante immoralité de nos classes inférieures. Comme le disait si énergiquement lord Ashley : « Encore vingt ans d'un pareil régime et la société elle-même devra s'écrouler! » M. le ministre est donc venu présenter à la Chambre un projet de loi ayant pour but de procurer une éducation nationale à la population laborieuse de la Grande-Bretagne. Il est fâcheux d'abord que sir Robert Peel ait cru devoir confier la direction d'une affaire aussi majeure à un homme dont le caractère politique est décrié par tous les partis. Je suis porté à faire la part large aux exagérations et aux accusations du journalisme; mais enfin il est très-vrai que sir James Graham a su se faire cordialement détester de ceux auxquels il s'est attaché, et malheureusement il faut ajouter qu'on le méprise. Imaginez-vous donc un homme faisant ouvertement trafic d'opinions politiques, un homme dont la sincérité est toujours douteuse, et pourtant dont les yeux se tournent constamment vers le ciel; imaginez-vous cet homme-là venant proposer ses idées comme devant faire loi dans une des questions les plus ardues qui puissent occuper une législature nationale! Du reste, M. le ministre a senti le danger de sa position; il a cherché à se justifier, à écarter sa réputation ordinaire, et voici les incroyables paroles qui lui sont échappées au début de son discours : il parlait immédiatement après lord Ashley.

« Le noble lord qui me précède s'est exprimé avec cette éloquence, cette chaleur d'âme, cette piété ardente qui le distinguent toujours. Quant à moi-même, on m'a adressé le reproche de *m'élever rarement au-dessus des basses préoccupations de parti* (seldom rising above the low level of party strife). On affirme que les sentiments d'hostilité politique dominent seuls dans mon âme et deviennent les mobiles de ma conduite. Si ce reproche est fondé, tous les hommes doivent fuir mon exemple; *mais, sans m'arrêter à le repousser en d'autres occasions ou en d'autres matières*, aujourd'hui, du moins, je puis le dire avec sincérité, toute considération politique, toute préoccupation de parti est bien loin de ma pensée. »

Assurément, monsieur, voilà une profession de foi bien bizarre, et je ne crois pas qu'au railleur et spirituel pays de France on en fasse de cette force. Mais je puis vous donner sur-le-champ une preuve de la sincérité ministérielle. Vous ignorez peut-être que les districts manufacturiers de l'Angleterre sont aussi ceux qui renferment le plus de catholiques, presque tous livrés aux travaux des usines. Là il faudrait un clergé nombreux pour redoubler de soins et de précautions; malheureusement la pénurie de nos frères ne le permet point. Mais la plupart des fabriques et des usines sont entre les mains des dissidents méthodistes et autres qui déploient un zèle ardent pour empêcher les ouvriers d'envoyer leurs enfants à d'autres écoles qu'à celles dont ils sont les fondateurs et les régulateurs. Les dissidents opposent la même résistance à l'établissement d'un système général d'éducation publique : le rapport de la commission d'enquête en fait foi. Les catholiques courent donc ici les plus grands dangers de tous. Voilà la vérité pure et simple, telle qu'il fallait la constater. Que fait M. le ministre? Il n'a point honte de représenter nos coreligionnaires comme les envahisseurs, comme ceux qui sont les auteurs de cette résistance.

« Dans la loi actuelle, dit-il, sans doute par un oubli de la législature, on n'a point réglé le genre d'éducation à donner aux enfants. De cette sorte, un pro-

priétaire catholique romain peut établir dans sa manufacture une école dirigée d'après les principes catholiques; il peut contraindre les enfants des ouvriers de s'y rendre, sans s'enquérir même de leur religion; il peut enfin forcer les parents, sous peine de leur refuser de l'ouvrage, il peut les forcer à confier leurs enfants à une école catholique, à un prêtre catholique. Telle est la loi qui nous régit. Mais aussi la Chambre sentira tout d'abord la nécessité de formuler un système général d'éducation forcée. »

Qui ne croirait, en entendant cette tirade *anti-catholique* de sir James, que nous menaçons de tout envahir? C'est pourtant le contraire qui est le vrai: le rapport ne nomme pas un seul propriétaire catholique, et où M. le ministre insère notre nom, il faut lire *les dissidents*. Et c'est là de la sincérité! Honte sur nous si nous ne flétrissions une aussi indigne manœuvre! Voici le mot de l'énigme. Il se trouve à la Chambre des Communes un petit noyau de membre dissidents, bataillon peu nombreux, mais parfaitement discipliné, n'acceptant jamais une injure gratuitement, se défendant toujours, attaquant sans crainte, et s'appuyant au dehors sur de redoutables associations populaires. Le ministre a donc craint de blesser ces hommes, il a préféré de blesser la vérité et les catholiques; il a lâchement calomnié. La vérité, mais c'est une lettre morte! Les catholiques! mais ils sont muets, et, comme dit le spirituel éditeur du *Tablet*, ils ressemblent à ce ballon qu'on se renvoie de l'un à l'autre avec de vigoureux coups de pied, et servant de *recréation* au premier honorable qui veut s'en amuser pendant quelques instants. Je vous dirai bientôt le pourquoi de cette triste situation.

C'est néanmoins sur de pareilles bases que M. Graham établit son projet de loi. Il partage les enfants appartenant aux classes laborieuses en trois catégories distinctes :

1° Les enfants soumis à l'action des lois sur le paupérisme, tels que « bâtards, orphelins, enfants abandonnés, ceux qui sont nés de parents condamnés pour crime; enfin ceux dont les parents et les tuteurs seraient disposés à les placer dans cette classe d'écoles. »

2° Viennent les enfants attachés aux fabriques et aux usines. On ne permettrait à aucun enfant de s'y présenter s'il n'est pourvu d'un certificat fourni par le directeur d'une école légalement instituée, et qui constaterait le degré d'instruction qu'il aurait reçue dans l'école. Jusque-là tout est bien, et je n'examinerai pas les questions de détail où l'on pourrait élever des objections peu propres à intéresser les lecteurs français. Reste la question religieuse, et c'est ici que se montre à nu l'esprit machiavélique de la loi ministérielle. L'Angleterre serait divisée en districts ayant un diamètre de dix à quinze milles, et où l'on établirait un nombre déterminé d'écoles. L'évêque anglican de chaque diocèse nommerait un ministre anglican pour visiter et inspecter les écoles dépendant de l'Église établie. A l'égard des enfants soumis à un autre culte, sir James Graham propose de permettre à un ministre dûment commis à cet effet de visiter ces enfants, *sous certaines conditions*, et dans le but spécial de les instruire dans leur religion.

Sans doute, monsieur, vous me trouvez bien singulier de vouloir attaquer ces mesures qui semblent dictées par un esprit de véritable tolérance. Et en effet, j'y adhérerais volontiers si elles étaient mises à exécution. Mais voici venir *les certaines conditions :*

1° Toutes les écoles seront ouvertes à des inspecteurs nommés par le gouvernement et appartenant à l'Eglise établie. On sait positivement que ces fonctions seront confiées à des ministres.

2° Dans les écoles des manufactures, « aucun instituteur catholique ne pourra « donner un certificat si son école n'est soumise à l'inspection des employés du « gouvernement; jamais non plus il ne lui sera permis d'en donner un aux en« fants nés de parents protestants, *même quand ceux-ci désireraient leur faire « suivre les exercices d'une école catholique.* »

Jusqu'ici nous parlons uniquement de deux classes d'écoles, celles des pauvres et celles des manufactures; les premières seront placées sous l'administration des commissaires chargés de faire exécuter les lois sur les pauvres, et nous savons trop, mon cher monsieur, tout ce qu'ils montrent de bigotisme et d'étroites préventions, quand il s'agit des catholiques. Il faudra un combat dans les règles, un véritable procès pour être admis à faire preuve de *romanisme*, comme on dit ici. Quant à la seconde classe, les paroles textuelles parlent assez haut : quel commentaire équivaudrait à leur fanatique énergie?

Cependant il y a encore une troisième classe d'écoles; celle-là sera surtout établie dans les villes, avec des allocations spéciales décrétées par le parlement. Ces maisons s'appelleront *Écoles de District*, et on en confiera la surveillance à un bureau de sept membres, savoir : le curé de la paroisse, deux marguilliers nommés par lui, et les quatre autres par les magistrats de la localité. En un mot, partout où la chose sera possible, le bureau sera composé d'*anglicans pur sang*. Ce n'est pas tout : l'instituteur est choisi par le bureau de surveillance, et le *parson* ou curé a le droit d'un véto absolu sur cette nomination ! Or remarquons que cette disposition est générale, qu'elle s'applique aux districts catholiques comme aux districts protestants. Dans les premiers, il existe invariablement un établissement anglican, même lorsqu'il n'a point de troupeau : vous voyez donc que la conséquence est inévitable : on veut atteindre notre religion dans son germe, dans l'enfance.

Mais sir James Graham n'est point encore satisfait. Le curé anglican devra visiter l'école tous les jours pour l'instruction religieuse des enfants. De plus, le maître *enseignera l'Écriture sainte d'après la version reconnue par l'Église anglicane; il ne lui sera permis de se servir d'aucun autre livre religieux quelconque pour l'instruction de ses élèves.* Pour le service divin on sera également soumis à un rituel anglican. Ici, toutefois, le ministre fait une réserve, et il déclare que personne n'aura le droit de contraindre un enfant à suivre ces offices, si les parents s'y opposent. Une seule chose reste intacte : c'est l'enseignement de l'Écriture sainte d'après les versions tronquées du protestantisme.

Un fait prouvera le résultat de cette dernière clause du projet. Le système était déjà mis précédemment en pratique dans certaines écoles, et très-récemment de respectables prêtres catholiques ont déclaré par la voie de la presse que, s'y étant présentés pour instruire dans la foi des enfants appartenant à leur communion, ceux-ci avaient refusé de les entendre, s'étaient moqués du catholicisme; on n'avait même pu leur arracher un *Ave Maria !*

Résumons. 1° Toute école sera soumise à l'inspection des anglicans.

2° Aucun enfant protestant ne fréquentera une école catholique, même avec la permission des parents.

3° Aucun secours pécuniaire ne sera accordé aux écoles du catholicisme. — C'est encore une des conséquences du projet.

4° Aucun enfant pauvre ne pourra recevoir une instruction quelconque, si les parents ne consentent à l'envoyer dans des établissements où l'attend un enseignement hérétique.

5° Enfin, d'après des renseignements certains, les écoles seront généralement placées dans des lieux éloignés de ceux où demeurent les prêtres de notre religion. Leur contrôle sera nul donc par le fait, si on le permet en droit. Cette prétendue tolérance est donc une amère dérision.

Depuis l'émancipation, il est entré dans les deux Chambres quelques hommes représentant les vieilles familles fidèles à l'ancien culte de nos pères. Dans les Communes nous comptons lord Surrey, MM. Standish, Townly, Howard, et deux ou trois autres. On en dira autant pour la Chambre des Pairs. A ce petit bataillon il faut ajouter les députés irlandais qui siégent avec O'Connell, et qui, chose singulière, sont presque tous protestants. Cependant ce noyau d'opposition et de défense pourrait se rendre redoutable et rallier à ses opinions un grand nombre de membres radicaux. Ce serait l'unique, mais le sûr moyen d'obtenir justice ; et les méthodistes, dont les représentants forment un groupe de la même force, ne suivent pas une autre tactique. Elle est même d'autant plus facile que les députés catholiques s'appuient hors de la Chambre sur l'*Institut Catholique* fondé dans le but spécial d'aucueillir nos griefs, de les faire connaître, d'en obtenir le redressement par la voie des tribunaux ou par celle du parlement. L'Institut-mère correspond avec des associations semblables établies dans les provinces, et compte parmi ses membres les noms les plus honorables. Je ne saurais mieux faire que de la comparer à l'*Agence* qui fut fondée en France, après la révolution de Juillet, par les rédacteurs de *l'Avenir*. Quelle puissance d'action ne fournissent pas de pareils éléments lorsqu'on sait s'en servir ! Comment donc nos propres armes se tournent-elles contre nous-mêmes ? Je vais vous expliquer ce mystère.

Les catholiques d'Angleterre ont plié si longtepms la tête sous des lois atroces qu'ils en sont venus, monsieur, à ne plus oser la lever pour regarder en face leurs adversaires. Croyez bien à la vérité de ce que je vous dis : NOUS SERIONS ENCORE A ESPÉRER L'ÉMANCIPATION SANS LE GÉNIE D'O'CONNELL. Oui, je le répète, cette assertion est de la plus rigoureuse exactitude. Imaginez-vous des députés catholiques ou muets, ou absents, ne prenant aucun intérêt aux débats publics, se laissant dire par lord Sandon, à l'occasion de ce même bill : « Quant « aux catholiques romains, ils présentent des difficultés d'une espèce particu- « lière, mais elles ne sauraient être bien grandes; car *les Anglais attachés à cette « communion ne dépassent guère cinq cent mille âmes*. Sans doute, les classes « pauvres seront pourvues d'une éducation convenable par les membres aisés « de ce corps. » Et pas une voix ne s'est élevée contre cet odieux mensonge, quoique les documents officiels portent la population catholique à un million ! Non, pas une voix n'a osé réclamer contre cette flagrante injustice !

Remarquez, je vous prie, que je n'attaque en rien la vie privée de notre aristocratie; comme individus, plusieurs d'entre eux se distinguent par un zèle admirable et rendent des services signalés à notre sainte cause ; mais considérez la conduite politique de ces mêmes hommes; envisagez-les comme un corps, et

vons ne trouverez parmi eux que couardise et indifférence. En voici une preuve convaincante.

Dès que sir James Graham a eu donné lecture de son projet de loi, la discussien s'est engagée. Sur-le-champ, les députés représentant les dissidents se sont récriés sur les tendances du bill; M. Hume et d'autres ont dénoncé leur énergique opposition à un principe qui plaçait l'éducation populaire à la merci de l'Église anglicane. Ensuite est venu le tour de M. Mark Philipps. « Au nom « du grand corps de dissidents que je représente ici, s'est-il écrié, au nom des « catholiques dont la majorité est contraire à ces dispositions, qui les affran- « chissent, sans doute, de la violence dans l'éducation religieuse, mais qui of- « frent une insidieuse amorce à la conscience pour la sacrifier au bien-être « des enfants, je m'oppose à ces clauses. Oui, sous le prétexte de donner aux « enfants des manufactures une éducation, vous recrutez des prosélytes pour « votre Eglise. » Tel est le langage d'un protestant, et les Wesleyens viennent tous lui donner l'appui de leurs voix! Certes, la position des catholiques est assez belle! Que fait cependant lord Surrey? Il est jeune, lord Surrey, l'héritier d'un grand nom, d'une fortune plus grande encore! D'une voix presque inintelligible, il rend justice d'abord à l'*équité qui a présidé à la rédaction du projet.* « Comme catholique romain, ajoute-t-il, je me crois obligé de déclarer, tant « qu'il y aura une Église établie, que celle-ci doit dominer, qu'elle doit aussi « être chargée d'exécuter tout système d'éducation nationale décrété par le « parlement. Cependant je voudrais quelques mots d'explication sur ce mot « *enseignement* des divines Écritures. Veut-on dire par là seulement la lecture « de ces Écritures? Je crains, je l'avoue, de voir nos catholiques prendre l'a- « larme à ce sujet. J'en dirai tout autant de la disposition qui les oblige de s'op- « poser formellement à ce que leurs enfants fréquentent les églises protestan- « tes : ne pourrait-on point permettre aux parents eux-mêmes de les garder « chez eux sans exprimer officiellement leur volonté sur ce sujet? Enfin je de- « manderai si on n'accorderait pas aux catholiques une somme d'argent pour « les frais de leurs écoles; car ils sont généralement pauvres; trop souvent ils « se voient contraints de placer leurs écoles dans les caves qui se trouvent sous « leurs églises. Mais, encore une fois, *je félicite l'honorable baronnet sur l'esprit « consciencieux et véritablement libéral qui a présidé à son projet.* » Que l'on conçoive, s'il est possible, la joie du ministre en entendant de semblables paroles! Aussi s'est-il vivement retourné vers l'opposition pour s'en prévaloir! Aussi s'est-il empressé de féliciter à son tour lord Surrey de son noble langage. Aussi n'a-t-il pas craint de proclamer que ce langage est en entière contradiction avec tout ce qu'on venait d'avancer contre la loi.

Mais comme si nos tribulations n'étaient point assez grandes et notre cause n'avait point été assez trahie, voilà, monsieur, que, pour couronner l'œuvre, l'Institut Catholique vote des remercîments au comte de Surrey, parce qu'il n'a pas craint de parler en faveur de ses frères! Et, de grâce, pourquoi donc est-il à la Chambre? Dieu nous préserve de pareils défenseurs! Cependant les protestations n'ont pas manqué; le vigilant et fidèle éditeur du *Tablet*, le seul organe catholique de notre pays, a flétri avec une amère mais juste indignation une semblable conduite; de toutes parts on dresse des pétitions qui se couvrent de signatures. Nosseigneurs les évêques ont manifesté déjà leur douleur

reuse surprise, et plusieurs personnages distingués se sont rendus auprès de sir Robert Peel pour lui exposer nos justes réclamations.

Après tout, ces démarches auront-elles quelque succès? J'en doute. Voici mes raisons. Le ministre accueillera chacun avec la plus grande bienveillance, et tout sera dit. Il faut que le ministère nous *craigne*. Tant qu'une vaste agitation ne sera point organisée, tant qu'on se contentera d'efforts individuels et partiels, tant que nous ne marcherons pas au combat comme un seul homme, tant que le parti catholique n'aura point à sa tête des chefs habiles, hardis, indépendants, repoussant tout outrage, bravant toute insulte, s'opiniâtrant dans leur défense comme l'ennemi dans l'attaque, jusque-là, monsieur, nous ne pouvons rien espérer. Hélas! j'ai beau regarder autour de moi, j'ai beau chercher dans nos rangs des athlètes de cette force, je n'en trouve point; je les appelle de mes vœux, je les demande au ciel, et personne ne me répond.

Quand viendra pour nous un O'Connell?

Avant de finir, oserai-je vous prier d'attirer sur ces faits l'attention de nos frères français? Si vous le trouvez bon, je vous adresserai encore quelques-unes de mes épîtres. Puissent-elles n'être pas toujours des doléances!

Agréez l'assurance de ma parfaite considération.

D***.

REVUE POLITIQUE.

Nous n'avons pu parler, dans notre Revue du mois dernier, d'une grande assemblée qui se tenait en Angleterre pour protester contre l'occupation par la France des îles de la Société. C'était une assemblée religieuse. Les missionnaires protestants y ont répandu beaucoup d'injures contre la France et le Catholicisme : c'était tout simple. Heureusement, l'Angleterre a trop d'affaires sur les bras, elle s'empare elle-même de trop de territoire en Asie, pour qu'elle puisse, sans un grand ridicule, trouver à redire à ce que nous avons fait. Sans cela, la querelle des missionnaires pouvait en allumer une entre les deux nations.

Ceci nous fait bien voir que l'institution catholique, si on la laissait agir librement, serait, même sous le point de vue politique, une des plus grandes forces de la France. Pensez donc à ce qu'elle peut faire, surtout en ce moment, où l'Europe subit un besoin d'expansion qui l'oblige à se répandre jusque dans les îles lointaines de l'océan Pacifique ! Ce sont les missionnaires catholiques qui ont préparé les îles Marquises et de la Société à nous recevoir. Dès que les missionnaires anglais, qui s'y étaient fait des établissements très-confortables, se sont vus menacés de la concurrence du prosélytisme catholique, ils ont compris que c'en était fait de leur influence. Donc, le mois dernier, un meeting nombreux se rassemblait à ce sujet dans Exeter-Hall, et le méthodisme anglais, qui avait dépensé tant de ruses et de violences pour faire expulser les Français de ces îles, lançait contre la France des imprécations fanatiques, parce que la France y avait protégé ses citoyens. En même temps *le Semeur*, journal protestant, se livrait chez nous à une colère étrange, et allait presque jusqu'à des menaces d'insurrection. On a même demandé, dans les bureaux de notre Chambre des Députés qui s'occupent de la loi relative à cette prise de possession, que les

catholiques ne soient pas admis dans les îles où il existe une mission protestante. Y a-t-il rien de plus curieux que de voir des sectes, qui n'ont d'autre base que le libre examen, s'arroger non pas seulement l'autorité, mais le monopole, l'exclusion, l'expulsion même ? ce qui mènerait à l'inquisition tout de suite. Le gouvernement, mieux inspiré par les Chambres, laissera toute liberté à chaque culte de manifester son énergie, et il n'y a pas à douter que la mission catholique ne devienne, dans ces mers lointaines, un vaste et unique atelier de travail civilisateur d'origine française.

Une autre réunion vient d'avoir lieu dans Exeter-Hall. La Société biblique y a rendu ses comptes annuels et développé sa statistique. Savez-vous ce que c'est que la statistique du prosélytisme anglais ? Cette statistique s'occupe peu du nombre des convertis, et pour cause ; mais elle donne le chiffre de l'argent dépensé et des volumes distribués. Toujours l'argent, toujours le matériel des choses dans ce pays-là : il semble qu'on fasse des chrétiens comme on fait du coton, avec des capitaux seulement ! C'est énorme ce que la Société a répandu de bibles depuis 1816 ; cela monte à plus de quinze millions d'exemplaires. On a beaucoup applaudi quand il a été question des souscriptions de Taïti : c'est l'applaudissement final, sans doute, comme dans les comédies latines : *Vos autem, spectatores, valete et plaudite.* La pièce est jouée à Taïti.

Si l'Angleterre ne fait pas une pêche miraculeuse par les missions, en revanche elle réussit très-bien par les armes et une certaine habileté qui ne procède pas de l'Evangile. On sait comment une contrebande de poison lui a fait gagner l'île de Hong-Kong. Voici qu'à présent elle s'empare du Scinde et du cours inférieur de l'Indus. L'année dernière, le gouverneur général, lord Ellenborough, dans une proclamation qui blâmait peu généreusement l'expédition ordonnée par son malheureux et imprudent prédécesseur, déclarait qu'il retirait les troupes de l'Afghanistan, que l'Angleterre se contentait des limites actuelles de son vaste empire indien, et qu'elle allait se livrer exclusivement aux améliorations pacifiques. Toutefois il paraît que, dans ses conversations particulières, il laissait parfois échapper des allusions mystérieuses à de grands projets pour cette année-ci.

En effet, des *agents politiques* étaient envoyés chez les émirs

du Scinde; un traité était proposé, et comme dans ces pays-là, après les affaires de Lahore et les catastrophes de Caboul, il doit régner peu d'amour et beaucoup de défiance à l'égard des Anglais, il ne manqua pas d'arriver quelque chose, on ne sait pas encore bien quoi, une rixe peut-être, une attaque violente, dit-on; bref, les Anglais, sous un prétexte quelconque, se sont emparé du pays dont ils ne semblaient demander que l'alliance. Le gouverneur général a lancé sa proclamation. «Le Scinde « fait partie des possessions anglaises; Haïderâbâd est pris; « on s'est emparé des trésors considérables qui s'y trouvaient. » En effet, il y a dans cette ville un tombeau du fondateur de la dynastie régnante; ce tombeau contient, dit Balbi, « des tré- « sors immenses, consistant surtout en rubis, diamants, perles, « émeraudes, lingots d'or et d'argent monnayé. Ces princes, « dit M. Burnes, possèdent la plus riche *collection d'armes* qui « existe au monde. » Aussi la plupart des journaux anglais s'indignent de cette rapacité, et accusent lord Ellenboroug d'injustice et de trahison. Le but des Anglais est probablement, en s'emparant du cours de l'Indus, de rendre praticable, au besoin, une diversion de leur marine à vapeur contre ces peuplades guerrières, qui les ont si rudement expulsés l'année dernière; mais aussi, à mesure que la frontière s'étend, la défense devient plus difficile, la défiance et la haine plus générales, plus vigoureuses; la puissance coloniale de l'Angleterre pourrait bien enfin rencontrer derrière l'Indus et l'Himalaya ce que l'empire romain rencontra derrière le Rhin et les Alpes, des peuples destinés à la tenir en échec jusqu'au jour de sa ruine.

Pendant que l'Angleterre s'arrondit sur l'océan Indien, la Russie s'avance diplomatiquement sur le Danube. Une lettre autographe de l'empereur a mis le Sultan en demeure d'annuler les résultats de la révolution de Servie, et de procéder à une nouvelle élection. Le sultan se dispose à obéir. On se dispute beaucoup dans les feuilles anglaises sur la question de savoir si un pareil droit en faveur de la Russie se trouve ou peut se trouver dans les traités d'Akermann, d'Andrinople et de Bucharest; mais le ministère accorde que la Russie est dans son droit. Par le seul fait de cette victoire diplomatique, l'empereur est plus souverain en Servie que le Sultan; l'élu, quel qu'il soit, lui devra tout, et l'esprit national, facile

à garder intact chez des chrétiens soumis aux Turcs, devient attaquable au profit de la Russie. L'Autriche, dont la pente naturelle est de s'étendre dans le bassin du Danube, se voit ainsi annulée et devancée par cette alliée du Nord dont le plan séculaire se déroule avec une imperturbable constance. La vieillesse de M. de Metternich semble répandre quelque chose comme un sommeil sur la politique autrichienne.

En Espagne, Espartero paraît assez bien comprendre le rôle d'un chef constitutionnel, roseau monarchique qui doit plier s'il ne veut pas rompre. L'opposition l'avait emporté dans les élections; elle arrivait avec des griefs terribles, un bombardement, des exécutions militaires, des contributions forcées. Espartero, voyant cela, n'a point fait de coup d'Etat; il a accepté la démission de son ministère, et il en cherche un autre dans la majorité. Le mariage de la jeune reine préoccupe de plus en plus les esprits. La commission de l'Adresse du Sénat, dévoué à Espartero, avait proposé une phrase de patriotisme assez sonore, à propos d'un discours de M. Guizot. On se rappelle que M. Guizot fit entendre à la tribune des Députés que la résolution de ne point nous mêler des questions intérieures de l'Espagne n'empêchait pas la France de défendre ses intérêts légitimes s'ils paraissaient compromis, et que, dans le cas où la maison de Bourbon paraîtrait devoir être dépossédée du trône d'Espagne, notre gouvernement verrait ce qu'il aurait à faire. Le Sénat espagnol a répondu indirectement à cette déclaration que l'Espagne ne souffrirait pas l'intervention d'une puissance étrangère, et ne se croyait inféodée à aucune autre. Les Anglais caressent cette blessure pour l'aigrir. La hardiesse inusitée de M. Guizot était-elle bien à sa place? Que nos intérêts soient défendus, c'est très-bien; les occasions n'ont pas manqué pour les défendre mieux que par des menaces, et on n'en a pas beaucoup profité. Mais les alliances des nations en ce siècle-ci portent-elles encore bien solidement sur des pactes de famille? Si notre influence devait s'asseoir sur des mariages royaux, où en serions-nous, grand Dieu! depuis treize ans? Ce lien n'est pas à négliger sans doute, même entre monarchies constitutionnelles; mais il est bien mince à côté des liens de défense, de commerce et d'affinités politiques, qui sont aujourd'hui les gros câbles par lesquels les nations puissantes s'amarrent entre elles et remorquent les petites. Peut-être y aurait-il eu plus d'avantage

à se mettre sur un autre terrain que celui de la maison de Bourbon ; d'autant plus qu'une expression si précise engage un peu trop le courage de quelques hommes politiques qui ont laissé passer de très-grandes questions où il aurait fallu le montrer.

Jetons maintenant un coup d'œil sur nos affaires intérieures. Nous n'en voyons que deux qui soient actuellement importantes : les révélations de l'enquête électorale, et la querelle de l'Université.

L'enquête électorale est admise en principe, et, qui plus est, consacrée par un précédent. La Chambre, en adoptant cette procédure spéciale, a introduit un appareil nouveau dans la machine représentative ; et il en résultera peut-être plus de conséquences qu'on en peut prévoir aujourd'hui. Et véritablement, quand on lit ces détails de corruption éhontée, quand on songe à l'ignoble tournure que de pareils usages finiraient par donner aux mœurs de la classe moyenne, on est tenté d'approuver tout d'abord la pratique de l'enquête, sinon comme tout à fait efficace, au moins comme un épouvantail propre à diminuer le scandale. D'un autre côté, cependant, que d'inconvénients dans cette recherche ! quelle occasion de calomnies, d'inimitiés, de troubles ! Et politiquement, que deviendrait cette omnipotence de la Chambre, si, dans des circonstances graves, une majorité douteuse en abusait pour se fortifier? La vérification des pouvoirs, qui ne porte que sur l'accomplissement des formalités légales imposées aux élections, repose sur quelque chose de défini, et trouve son point d'arrêt ; mais dès qu'on entre dans les considérations morales, les limites s'effacent en quelque sorte, l'appréciation devient arbitraire ; la gravité des faits se détermine par sentiment, sur des dépositions dont la sincérité, la netteté, la liberté sont le plus souvent contestables. Cependant nous ne blâmons rien ; laissons venir l'expérience ; et si l'enquête est un remède, nous y applaudirons de grand cœur.

Quoi qu'il en soit, dès que l'enquête est admise, il faut en vouloir les moyens ; et il y avait peu de logique ou peu de bonne foi, après l'avoir acceptée, à déclamer contre l'audition des témoins et le droit de les faire comparaître. Il y avait là toute une procédure à créer ; la Chambre a passé outre en déléguant à sa commission le pouvoir souverain qui lui appartient

sur sa propre constitution. Mais si les enquêtes se réitèrent, cela ne peut rester ainsi ; toute souveraineté doit s'imposer des règles ; et alors de grandes difficultés surgiront. Si c'est la Chambre qui juge, elle jugera, comme elle vient de le faire, sur une instruction écrite par sa commission, sur des témoignages qu'elle n'aura point recueillis elle-même, sur cettre lettre morte qui, en pareil cas, ne rend guère que la moitié de la pensée. Laissera-t-elle le jugement à ceux qui auront vu, qui auront entendu, qui seront mieux en état d'apprécier la valeur des dépositions ? Alors c'est un tribunal politique qu'elle institue dans son sein ; difficulté bien autrement sérieuse.

La lutte du monopole universitaire contre la liberté d'enseignement semble vouloir prendre des proportions politiques. Le journalisme quotidien en remplit ses colonnes ; il s'y mêle de l'âcreté, de la personnalité, des mots violents. Quant à nous, nous distinguerons constamment le fond de la cause des procédés plus ou moins hasardés des avocats. Notre force est dans la question même ; et c'est pourquoi nous la garderons intacte de tout alliage personnel, de toute colère humaine, persuadés qu'à la longue c'est toujours la modération qui se fait écouter.

Et d'abord, pour commencer par les ennemis du monopole, nous déclarons désapprouver hautement le ton d'invective auquel on s'est laissé entraîner dans quelques pamphlets anonymes, dont il serait inique d'infliger la responsabilité à la cause qu'ils défendent, ou même dans les journaux qui n'ont pu échapper aux habitudes de la polémique quotidienne. Le premier tort de ces feuilles a été de se donner pour les organes du clergé ; il faut qu'il soit bien entendu que dans l'Église nul n'a le droit, sans ministère et sans mission, d'élever la voix au nom de tous ; que chacun parle pour soi, et supporte les conséquences de ses paroles. Ensuite, l'énergie n'est pas dans l'épithète qui blesse, mais dans le fait qui prouve, dans le raisonnement qui fait taire ou qui force à la divagation. Nous voudrions que la discussion fût conduite avec persévérance, mais toujours à la hauteur d'un tel sujet, et avec un certain choix de mots qui est plus important qu'on ne pense, et qui n'est nullement incompatible avec la vivacité de l'argumentation. Nous demanderons donc pour la dignité de l'Eglise qu'une défense imprudente peut compromettre, pour le maintien de la charité qui est de précepte même à l'égard de ceux qui ont

le malheur de ne pas croire, nous demanderons qu'on abandonne la phraséologie colérique dont M. de La Mennais nous a donné le malheureux exemple sous la Restauration : ce n'est pas le monopole qui y gagnerait.

Nous dirons, d'autre part, aux docteurs incroyants : si c'est vous qui, en représailles des réclamations, justes au fond, quoique défectueuses par la forme, qu'on vous adresse, essayez de réchauffer les passions d'une autre époque, vous commettez un anachronisme et une imprudence :

Un anachronisme ; car il y a un abîme, creusé par vous-mêmes, entre ce temps-ci et celui où *le Constitutionnel* florissait au soleil de Voltaire. Alors c'était le pouvoir qu'on accusait d'abuser de la religion, d'en faire un moyen de politique, de livrer l'Etat et la constitution aux jésuites. Aujourd'hui c'est vous qui êtes au pouvoir ; bien plus, vous êtes un pouvoir, et un pouvoir bien payé. Vous n'avez donc plus pour vous cette puissance d'opinion qui, dans les constitutions libres, s'attache aisément à ceux qui luttent contre le gouvernement. Et, fussiez-vous une opposition, vous vous tromperiez encore en voulant reprendre une artillerie fêlée qui ne porte plus. Sous la Restauration, les partis étaient largement classés : l'opinion constitutionnelle, l'intérêt bourgeois, et le voltairianisme d'une part ; le système monarchique, quelques retours d'ancien régime, et la religion d'autre part. Ce classement ne provenait point d'affinités naturelles entre les éléments associés, mais d'événements, de préventions et de fautes dont l'influence n'agit plus aujourd'hui. Aussi, qu'avez-vous vu après 1830? Cette cohésion accidentelle s'est dissoute le plus aisément du monde ; la religion, se dégageant de la politique erronée qui l'exploitait, s'est bientôt retrouvée à l'aise dans cet ordre nouveau, au milieu de cette bourgeoisie ; les communes, se souvenant qu'elles avaient presque toutes pris naissance à l'ombre du monastère ou de la cathédrale, ont installé en cent endroits ces frères enseignants qu'on avait appelés *ignorantins;* elles réparent et embellissent leurs églises ; elles appellent la religion à bénir leurs chemins de fer et leurs bateaux à vapeur; les hommes les plus considérables ont discerné ce mouvement ; M. Cousin s'est plus d'une fois proclamé bon catholique ; l'administration du protestant M. Guizot s'est montrée zélée pour le catholicisme. Vous pouvez donc bien ressusciter le jésuitisme, le parti prêtre, Maingrat, Maudhuit, Voltaire, les Provinciales, et

tout ce que vous voudrez ; M. Libri, mathématicien étranger, ignorant le vrai cœur de cette France qui n'est pas sa mère, peut bien, dans un article qu'on s'étonne de trouver dans la *Revue des Deux-Mondes*, ressasser les cendres des passions éteintes ; M. Michelet et M. Quinet peuvent bien chercher dans leurs ressentiments la matière de leur cours de semestre au collége de France, et changer leurs chaires en tribunes pour ameuter la jeunesse ; tout cela n'arrivera jamais aux proportions d'un parti; il est trop évident qu'il ne s'agit là que d'amours-propres et de positions acquises ; l'indifférence du public à ce sujet est remarquée même par les journaux anglais ; et la plupart des journaux français, quoique du même avis que *le Constitutionnel*, semblent craindre de se compromettre à faire chœur avec lui.

Il y a encore, de la part de ces messieurs, une imprudence, avons-nous dit ; car c'en est une grande à des écrivains dont les livres sont là, de faire tant de bruit sur une équivoque, comme s'ils voulaient convier l'univers entier à l'éclaircir. Que disent-ils en effet? qu'on les calomnie en les accusant de n'être pas bons catholiques. Eh bien, soulevons ici une question de franchise et d'honneur. Dites-nous sur l'honneur, M. Cousin, M. Michelet, M. Quinet, M. Damiron, vous tous qui voulez garder sans partage la redoutable responsabilité d'enseigner nos enfants, que vous portiez ou non la toge universitaire, croyez-vous au Symbole des apôtres? croyez-vous à l'Incarnation, à la virginité de Marie mère de Dieu, à la résurrection, à l'efficacité des sacrements, etc., non pas d'après vos explications particulières, mais de la manière dont l'Eglise y croit ; non pas comme à des figures, mais à la lettre, dans le même sens que le pape et les évêques y croient? car ces croyances constituent ce que le langage ordinaire appelle catholicisme. Dites-nous donc, sans subterfuges, sans restrictions mentales, si vous êtes catholiques de cette manière ! Certainement vous êtes libres. Gardez votre conviction, mais ne trompez pas la nôtre. S'il ne s'agissait que de vous et de ceux qui librement veulent s'en rapporter à vous, nous n'aurions rien à dire ; mais vous imposez des gênes à nos familles ; vous entendez décider par l'éducation de l'avenir moral de nos enfants ; nous avons le droit de savoir qui vous êtes, et c'est pour vous un devoir de le dire, *sans restrictions mentales*, encore une fois ! Voyons donc votre formulaire. Luther en fit un, Calvin en fit un, Elisabeth en fit un, Saint-Simon eut le sien et

Fourier aussi ; quiconque a voulu agir par l'enseignement sur la pensée humaine, s'est cru obligé de déclarer ce qu'il voulait, ce qu'il croyait, loyalement, sur tous les points discutés. Voilà donc ce que sans cesse nous voudrions vous demander : Votre formulaire! On vous explique mal? expliquez-vous vous-mêmes. On porte atteinte à votre honneur? vengez-le par une éclatante profession de foi!

Nous espérons bien que cet orage durera peu, et qu'après quelques jours de bruit la question reparaîtra dans toute sa clarté, et avec cette évidence qui ne peut briller que dans le calme. Au reste, nous suivrons ce débat passionné ; et s'il prend les proportions qu'on essaie de lui donner, nous continuerons de remplir avec fermeté le devoir que l'esprit de cette publication nous impose.

La Chambre des Pairs vient de passer à l'ordre du jour sur une pétition des protestants, qui demandaient qu'on les exemptât de l'obligation de se faire autoriser pour ouvrir un temple en quelque localité que ce fût. Selon MM. de Gasparin et de Broglie, cette nécessité de l'autorisation est contraire au principe de la liberté des cultes écrit dans la Charte.

Les adversaires de la pétition ont fait entendre assez adroitement, sans le dire, que cette exemption accordée aux protestants devrait être aussi accordée aux catholiques ; que les articles organiques du Concordat en seraient détruits ; qu'alors le Catholicisme pourrait bien aussi manifester une certaine force d'extension contre laquelle les protestants réclameraient sans doute, mais que le gouvernement n'aurait plus le droit de restreindre. La crainte d'être obligé d'accorder au Catholicisme plus qu'on ne voudrait paraît avoir été l'argument qui a le plus préoccupé la noble Chambre. Il serait inique en effet d'accorder à des sectes presque insaisissables, tant elles sont divisées et pulvérisées en opinions individuelles, ce qu'on dénierait à la religion de la majorité, à ce corps si bien défini, un et universel, qui seul en France constitue une véritable *religion*, les autres ne *reliant* presque rien. Au reste, les défenseurs des protestants ont réveillé en ce cas une question utile : nous acceptons leur logique, et nous verrions avec plaisir que les circonstances vinssent plus souvent répandre sur ces grands principes une lumière trop longtemps obscurcie.

REVUE SCIENTIFIQUE.

SCIENCES PHYSIQUES. — SCIENCES PHYSIOLOGIQUES.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

ASTRONOMIE. — M. Arago annonce l'apparition d'une nouvelle comète qui aurait été observée la première fois le 2 mai 1843 par M. Mauvais. Cet astronome aurait pu, le 3 mai, calculer l'orbite de cette comète, dont l'inclinaison serait de 60°, et qui, à cette époque, était éloignée de la terre d'une distance presque égale à celle du soleil. M. Arago se propose au reste de donner, dans une prochaine séance, des détails plus circonstanciés sur ce nouveau météore, qu'on n'a pas encore eu assez le temps d'observer.

GÉOLOGIE. — A propos d'un rapport sur un ouvrage de géologie, une discussion assez vive s'engage au sein de l'Académie. M. Cordier est le représentant des savants qui croient avec raison qu'il est bon de surseoir à l'approbation illimitée que l'Académie, dans ces derniers temps, a donnée aux nombreuses hypothèses écloses dans l'esprit des géologues. On sait l'importance qu'a acquise, dans ces derniers temps, la géologie. Nous aurons occasion de revenir sur cette branche importante des connaissances humaines.

PHYSIQUE. — *Invention d'un nouvel instrument.* — Dans une des dernières séances, M. Regnault a lu un rapport sur un nouvel instrument très-ingénieux présenté par M. le professeur Chuard. Le but de cet instrument est d'indiquer la quantité de gaz qui peut se mêler à l'air atmosphérique que l'on respire, mélange qui, dans les usines surtout et dans les mines de houille, cause de si déplorables accidents. On sait en effet que le gaz qui se produit naturellement dans les mines peut s'échapper des appareils qui le renferment. Le résultat de cette fuite de gaz, lorsque cette quantité est assez forte, est une explosion terrible, qui, dans une infinité de circonstances, a causé la mort d'un grand nombre d'individus. Le but de l'instrument de M. Chuard est de prévenir ces malheurs; en indiquant les moindres quantités de gaz répandues dans l'atmosphère que l'on respire, il permet de se prémunir contre le danger, averti que l'on est par le bruit d'un carillon dont la détente part seule lorsque l'air est trop chargé de gaz. Le reproche de la commission s'adresse à l'extrême délicatesse de cet instrument; elle craint que les moindres causes extérieures ne le fassent varier dans *sa sensibilité.*

Espérons que M. Chuard apportera à son invention des perfectionnements de nature à prévenir les catastrophes que l'on a souvent à déplorer.

Examen des doctrines scientifiques de MM. Magendie et Dumas. — MM. Magendie, au Collége de France, et Dumas, à l'École de Médecine, occupent une haute position scientifique, le premier comme professeur de médecine, et le second comme professeur de chimie organique. Avant d'entrer dans l'examen critique de leurs doctrines, il est bon de donner un aperçu du point de vue où ils se sont placés.

On comprend en effet que, toutes les fois que les sciences ont voulu aborder l'explication des phénomènes de la vie, elles se soient trouvées impuissantes pour résoudre ce problème; alors deux tendances en sont résultées: l'une, se roidissant pour ainsi dire contre l'inconnu, où elle venait se briser, a voulu soumettre la nature à des théories et lui donner des lois; l'autre tendance, plus modeste, se renfermant dans l'observation simple des manifestations extérieures de la vie, se contentait de les grouper et de les étudier dans leurs formes visibles et tangibles, sans prétendre vouloir pénétrer leur essence. Aujourd'hui ces deux tendances existent encore et sont représentées pour notre pays par les deux savants que nous avons cités. M. Dumas, observateur habile sans contredit, novateur hardi, cherche dans la chimie les lois de l'organisation vivante. Son intelligence va au devant de ce que l'analyse chimique lui refuse, et, son imagination aidant, il ne recule devant aucune des conclusions où la théorie le conduit.

M. Magendie, au contraire, réprouvant tout ce que l'expérience n'a pas rigoureusement démontré, se tient dans le doute toutes les fois que la science lui manque.

Pour M. Dumas, la vie, si belle pourtant au point de vue de la philosophie chrétienne, ne semble plus qu'un jeu moléculaire. La matière, en se transportant perpétuellement des corps inorganiques dans les corps organisés, et subissant dans ceux-ci des transformations anologues à celles que le chimiste produit dans les laboratoires, la matière, dis-je, constitue les seuls éléments de la vie et de l'équilibre universel, et de là (conséquence inévitable d'un tel principe!) un certain nombre d'éléments limités dans leur nature et leur combinaison opèrent tous les phénomènes les plus compliqués de la vie. Les végétaux sont un appareil de réduction, les animaux un appareil de combustion, deux appareils unis éternellement par le milieu atmosphérique au sein duquel ils se trouvent. Les végétaux puisent dans l'air les principes dont ils se composent, et les animaux lui rendent les éléments qu'ils ont brûlés. Ces éléments sont donc, selon ce chimiste, les mêmes pour tous les êtres de la nature. — Entre l'air, les plantes et les animaux, il n'y aurait d'autre différence que dans l'arrangement moléculaire; les végétaux ne sont que de l'air condensé, et l'homme enfin ne sera, selon l'expression de M. Dumas, qu'une machine à vapeur à qui il accordera d'être seulement trois fois plus parfaite que celles qui fonctionnent sur nos chemins de fer.

Pour M. Magendie, la physiologie, ou autrement dit l'histoire de la vie, examinée dans l'état actuel des sciences, comprend deux ordres de phénomènes:

les uns purement physiques ou chimiques, dont nous pouvons saisir directement le mécanisme en nous appuyant sur les données précises et démontrées que nous empruntons aux sciences des corps inertes. Tel est le jeu des différents leviers qui déterminent le mouvement dans l'organisme, et que nous pouvons ramener aux mêmes lois mécaniques qui régissent tous les corps de la nature. Tels sont encore certains phénomènes de la respiration et de la circulation, que nous pouvons mesurer par des instruments et déterminer par des expériences précises. Mais à côté de ces phénomènes il en est d'autres qui ne peuvent se comprendre ni s'expliquer par le secours d'aucune autre science; ce sont ceux qu'on peut appeler vitaux, parce qu'ils n'appartiennent qu'aux êtres organisés. C'est surtout dans cette classe de fonctions que nous devons, d'après M. Magendie, nous garder d'explications hasardées. — Il faut avant tout observer et étudier l'organisme en action. L'expérience physiologique est la seule voie; elle seule nous apporte des résultats qui sont comme la pierre d'attente de ceux qui les suivront. Sous ce rapport M. Magendie est donc le chef de l'école expérimentale.

Ces réflexions, qui nous sont inspirées par les dernières leçons de ces messieurs, indiquent les principes généraux qui les dirigent. Ainsi, M. Magendie, l'homme de l'expérience directe, a fait cette année l'histoire du développement de la chaleur dans les maladies; il a cherché à établir, par des rapprochements curieux, que beaucoup de maladies causées par la chaleur artificielle ont des points de contact nombreux avec les maladies causées par la chaleur naturelle dans les pays où la température est différente de celle du nôtre. Dans le nouveau cours qu'il va ouvrir cette semaine, il se propose de faire l'histoire du sang, comme principe de maladies générales et locales. Nous le suivrons dans ce nouveau champ d'expériences, et nous aurons occasion d'apprécier la valeur de ses recherches.

Les mêmes réflexions s'adressent à M. Dumas, qui, dans son cours de cette année, a fait, comme d'habitude, trois ou quatre leçons où il développe les principes généraux dont nous venons de rendre compte. Cette tendance, nous le demandons, ne peut-elle pas fausser l'esprit des jeunes gens et les placer à un point de vue matérialiste? M. Dumas n'oublie-t-il pas trop dans l'homme ce principe immatériel qui, non-seulement a une influence si directe sur la manifestation des idées, mais qui tient le principe matériel, l'organisme si l'on veut, dans une dépendance à laquelle il ne saurait se soustraire? L'influence réciproque du moral sur le physique est le point de vue où doivent se placer les savants de nos jours qui abordent l'étude si difficile de la science de l'homme.

La polygamie en Orient. — *Analyse du discours de* M. Blanqui, *lu à la réunion des cinq Académies.* — Ce discours a été écouté avec une religieuse attention; le sujet le méritait, et nous n'avons pu nous défendre d'une certaine émotion en voyant l'excellence du principe que nous défendons proclamé dans la réunion solennelle des corps savants de notre pays. Une plaie horrible existe dans l'état social en Orient. La polygamie, condamnée par la religion, est examinée maintenant au point de vue de la science.

La statistique, la médecine, la politique même tendent à flétrir cette honteuse

institution, qui, si l'on n'y met ordre, tarira dans sa source la population des plus belles, mais des plus malheureuses contrées de la terre. Mais quel est le remède à opposer à tant de maux?

« La peste, dit M. Blanqui, n'est pas le fléau le plus funeste aux populations « d'Orient; il en est un autre plus desastreux dans ses effets, et qui semble de-« venir plus meurtrier à mesure que la peste s'en va : c'est la polygamie. Au « moment où les grandes puissances de l'Europe mettent sérieusement la main « aux affaires de ces contrées, qui furent le berceau de la civilisation, il n'est « pas sans intérêt de signaler le principal obstacle que la civilisation doit y ren-« contrer à son retour. Cet obstacle est le même que notre politique a trouvé en « Afrique, et avec lequel elle a capitulé; il est le plus difficile peut-être que le « Christianisme, aujourd'hui presque partout vainqueur dans le monde, ait à « surmonter pour triompher de la barbarie. La polygamie traîne à sa suite « plus de misères que la servitude elle-même; elle frappe les générations dans « leur constitution physique et dans leur existence morale; elle oppose une « barrière invincible au progrès social et politique des nations qui en sont in-« fectées. Il faut qu'elle disparaisse avec l'esclavage, ou que la civilisation s'ar-« rête devant elle. »

De l'aveu du savant académicien, c'est le Christianisme, presque partout vainqueur dans le monde, à qui il est réservé de sauver des peuples entiers d'une ruine éminente. Cette religion n'avait pas besoin d'être éclairée par les doctrines des savants et des statisticiens pour établir les bases de la véritable régénération du genre humain. En raison de son origine elle avait procédé à son œuvre sans calcul préalable et sans théorie. Si aujourd'hui elle se plaît à enregistrer les opinions des savants, ce n'est que pour constater les tendances des bons esprits de ce siècle, obligés de reconnaître que c'est à elle qu'il appartient de vivifier les institutions humaines, les sciences et les arts.

« Aucune peinture, continue M. Blanqui, ne saurait rendre la sauvage éner-« gie de l'action de la polygamie sur l'homme, sur la femme, sur les enfants, « sur la société tout entière; elle les dégrade tous depuis le berceau jusqu'à la « tombe, sans leur laisser un seul instant de répit, sans qu'il leur reste aucun « asile contre tous les genres d'opprobres qui se multiplient chaque jour sous ses « pas ; on dirait qu'elle-même est déchue si elle pouvait déchoir encore du sein « des ruines physiques et morales qu'elle a faites et qui l'entourent de toutes « parts. On lui a sacrifié tant de femmes que les femmes ont fini par lui man-« quer; et la polygamie s'éteindrait bientôt faute d'aliments, si le principe qui la « soutient n'avait conservé assez de vigueur pour arrêter le flot montant et ci-« vilisateur de l'invasion chrétienne. C'est ce qu'il importe qu'on sache bien en « Europe, afin qu'une sainte opposition s'organise dans les esprits, et l'anéantisse « à son tour comme la servitude et la traite des noirs; mais, pour la bien ap-« précier, il faut la juger par ses œuvres. »

L'espace nous manque pour suivre M. Blanqui dans les tristes mais éloquents détails qu'il nous donne sur la dégradation de l'espèce humaine en Orient. Les médecins qui ont pu, malgré la force des préjugés orientaux, pénétrer dans les harems, sont unanimes pour exprimer l'immense ennui, le profond désespoir qui pèse sur des infortunées chez qui le feu sacré n'a pas été étouffé par l'atmosphère impure qu'elles respirent, et surtout celles qui ont vécu de la vie libre des femmes de notre Europe. Combien de jeunes Grecques, par exemple, n'ont-

elles pas été enlevées pendant la guerre de l'Indépendance, et vendues à l'encan, après avoir connu dans leur pays les douceurs de la famille chrétienne! D'un autre côté, toute déviation aux lois naturelles renferme en soi un principe de mort et de stérilité; la statistique ne fait ici que confirmer les vérités que la morale énonce ; elle tend à prouver que la population ne gagne rien en quantité ni en qualité à ces unions mal assorties, même dans les rangs élevés. C'est ainsi qu'à la fin de ses jours il n'était resté au sultan Mahmoud, de ses trente enfants, que deux fils et deux filles d'une constitution assez délicate. Le terrible Hussein, l'exterminateur des janissaires, qui comptait il y a quelques mois dans son harem vingt-huit des plus belles femmes de l'Orient, n'avait qu'un seul fils de quinze ans, auquel on n'avait encore appris à cet âge qu'à lire et à fumer.

« Il n'en saurait être autrement, ajoute M. Blanqui, sous le régime de la po-« lygamie ; l'enfance est atteinte par ce principe fatal jusque dans son existence, « elle l'est encore plus dans sa moralité. Quelles peuvent être les leçons du ha-« rem pour de malheureux enfants trop souvent témoins des jalouses fureurs, « des sombres ressentiments dont ces demeures sont ordinairement le théâtre ? « Leur santé n'y court pas moins de dangers à cause de la rareté des médecins « et des difficultés infinies qu'on oppose à leur admission auprès des femmes. « Aussi la mortalité est-elle extrême chez les enfants et même chez les mères ! « Il n'a fallu rien moins que ces avertissements sévères de la mort pour déter-« miner les musulmans à se départir de leurs vieilles susceptibilités. Les méde-« cins chrétiens commencent à pénétrer dans l'enceinte des harems, où plus « d'une scène ridicule témoigne encore de la terreur qu'ils inspirent : c'est le « premier châtiment de la polygamie. Tantôt un époux consulte sur les mala-« dies de ses femmes, comme s'il s'agissait de lui-même ; tantôt il consulte par « hypothèse ; quelques-uns font passer la langue de l'épouse malade par une « ouverture pratiquée dans son voile ; on en voit qui tremblent encore à l'idée « des dangers qu'une femme peut courir en se faisant tâter le pouls. Mais la réac-« tion suit sa marche, et *la médecine* tuera la polygamie, Dieu aidant, avant « que la diplomatie et la religion prennent part à l'attaque. »

Nous enregistrons pour le moment, sans autre observation, l'avenir brillant prédit à la médecine. Mais les médecins vraiment philosophes avoueront sans honte que leur science sera sans résultat, si d'autres éléments ne concourent pas à battre en brèche les funestes erreurs de l'islamisme. Il est facile, au reste, de prévoir que l'avenir ouvre un vaste champ au principe civilisateur du Christianisme, lorsque, sur les huit millions d'habitants dont se compose la Turquie d'Europe, on compte à peine quinze cent mille musulmans (1); tout le reste est chrétien, et ne subit qu'en frémissant le joug des invalides de la polygamie. Sera-t-il donc longtemps donné à la décrépitude des uns de prévaloir sur la virilité des autres ?

(1) M. Blanqui, extrait de son discours lu dans la séance des cinq Académies.

BULLETIN LITTÉRAIRE.

VIE DE SAINTE ZITE, servante de Lucques au XIII$_e$ siècle, par M. le baron de Montreuil. Paris, Waille, rue Cassette, 8. 1 vol. in-8, avec grav. Prix : 5 fr.

La noble histoire d'une princesse du moyen âge, *sainte Elisabeth de Hongrie*, a offert aux grandes existences de nos jours ses beaux exemples de dévouement et de charité : c'est le mariage sanctifié par le Christianisme. *Saint Dominique, saint François d'Assise* nous ont appris toute la partie intime de ces puissantes institutions monastiques qui ont civilisé le monde, et qui, à des époques fixées par la Providence, renouvellent leur jeunesse comme celle de l'aigle.

Elle devait venir à son tour l'humble servante contemporaine de ces illustres saints, orgueil de Lucques, sa patrie! Il fallait que les devoirs obscurs que bénit le Christianisme et que sanctifie la foi fussent glorifiés à leur tour. Sainte Zite, endormie dans sa châsse de cristal, a trouvé un noble historien. Nous constatons ce fait avec bonheur, parce que nous aimons à voir un heureux de ce monde vouer son labeur à enseigner et à consoler, par les leçons et les exemples tirés de la vie d'une pauvre servante, la classe nombreuse qui nous sert. Nous ne parlerons pas de l'introduction qui précède cette vie et qui embrasse tant de questions élevées et délicates à la fois : nous l'avons mise sous les yeux de nos lecteurs; et cependant cette introduction peut seule sauver M. de Montreuil des reproches que nous lui faisons de n'avoir pas mis son excellent ouvrage, et par le format et par le prix, plus à la portée des classes pauvres. Mais, on le comprend, cette introduction devait d'abord frapper haut; il fallait qu'elle s'adressât aux maîtres pour que la réforme morale, pour que les principes de charité descendissent d'eux sur les serviteurs. Or, cette introduction est un des bons traités sur ce sujet. Elle a les deux caractères de tout ce qui demeure, la vérité et la simplicité. Ce sont aussi les caractères du livre; l'auteur n'avait qu'à raconter, qu'à montrer la vie de son héroïne, pauvre servante que Dieu a revêtue de tant de gloire.

Zite naquit en 1218, sous le pontificat d'Honorius III, dans une petite chaumière au mont Sagrati, près de Lucques. Comme une fleur solitaire, elle se développa sous l'ombre et la chaleur que Dieu lui mesurait; et si plus tard il la fit briller aux yeux des hommes par cette charité infinie qui vit encore dans leur mémoire, on peut croire qu'il voulut se réserver pour lui seul la fraîcheur de ses premiers parfums. Dans ce glorieux XIIIe siècle, que l'*Histoire de saint François d'Assise* nous a révélé, sainte Zite vient prendre place au nom des fai-

bles et des petits. Elle avait douze ans quand son père la conduisit à Lucques avec un petit panier de fruits au bras, suivant un usage encore existant. Le seigneur Fatinelli la reçut au nombre de ses servantes. Vous connaissez maintenant tous les personnages du drame : un maître un peu rude comme on l'était en ce siècle ; une pauvre jeune fille, bien timide, pleine de bonne volonté et de courage, appuyée sur deux grands secours : la prière et le travail. Elle passera quarante-huit années de bons services *sans querelles* dans la maison de Fatinelli. Cette vie est très-ordinaire, très-obscure ; « mais les âmes pieuses ont des secrets « merveilleux : on les voit parler, agir comme les autres ; leur vie est semblable « à la nôtre par tout ce qui en paraît au dehors ; mais, sous une apparence vul-« gaire, elles cachent au dedans d'elles le don de Dieu. C'est lui qui les em-« brase, qui les éclaire, qui les guide vers le but éternel à travers les accidents « de chaque jour. Ainsi les saints, vivant de la volonté de Dieu, surnaturalisent « toutes leurs actions, et leur grandeur est dans la vie journalière. »

La simplicité des mœurs dans la vie privée était extrême à cette époque ; et ce que Dante dit de Florence peut s'appliquer à Lucques : on y remarquait moins les parures que la beauté des personnes ; la naissance d'une fille n'alarmait pas son père par la pensée d'un établissement précoce et d'une dot hors de mesure avec ses moyens. La femme aimait encore la quenouille ; et, pour consoler son enfant, elle lui chantait les mêmes complaintes que jadis lui avait chantées sa mère. Les hommes portaient des vêtements tout unis avec une ceinture de cuir, attachée avec des boutons en os (Dante, *Paradis*, XV).

Nous voyons Zite pendant plusieurs années la gouvernante des enfants de Fatinelli ; toute son attention était d'incliner leur âme vers le bien. Elle avait pour les faibles et les coupables une grande indulgence et une compassion miséricordieuse ; elle était la médiatrice universelle. Fatinelli n'y pouvait résister ; « elle avait une force suppliante qui brisait sa rudesse. » Le miracle de la pelisse, à la porte de Saint-Fredian, est vraiment plein de charme et de naïveté. Et ce pèlerinage à Saint-Pierre-es-Grado, où la sainte Vierge vint elle-même la mener par la main ; et ces voyages du vendredi à San-Angelo-in-Monte !... Ces récits m'ont paru bien beaux, et je participais par le souvenir à toutes ces joies de la sainte.

Plus elle s'est faite petite, plus on l'élève, plus on s'abaisse profondément devant elle, plus on la contemple avec amour dans sa châsse d'or, sous les arcades romaines de Saint-Fredian, où elle est incorruptible, comme une mère qui dort au milieu de ses enfants. Elle leur a tout donné, tout jusqu'à son nom ; et le chantre de la *Divine Comédie* croira honorer Lucques en l'appelant la ville de sainte Zite. M. de Montreuil a fait un livre de piété encore plus qu'un livre d'art et de science ; quoique pourtant il y ait des considérations curieuses sur l'état de Lucques au moyen âge, sur ses déchirements intérieurs, ses guerres interminables avec les Pisans, ses luttes avec le Saint-Siége. Il y a dans ces pages une vraie intelligence de l'histoire des républiques italiennes, si troublées, si calamiteuses, si glorieuses, si vite tombées dans la mort.

Le style surtout est ce qu'il doit être, d'une harmonieuse simplicité, aujourd'hui si rare ; oui, il est rare de ne pas sacrifier le fond à la forme, ou la forme à la pensée. On oublie trop qu'un livre quel qu'il soit est une œuvre de sentiment, de science et d'art, et que ces trois choses ne doivent jamais être séparées ; autrement les productions de l'esprit se développeraient inharmoniques, et dans les échos

de l'intelligence elles vibreraient en accords brisés et incomplets. L'auteur de *Sainte Zite* a compris tout cela, et il a écrit, avec son esprit et son cœur, selon les véritables traditions du style français. Les pièces justificatives, peut-être un peu longues dans leur ensemble, offrent dans les détails des choses infiniment curieuses. Ce livre est fait avec une foi aussi sincère que l'amour du bien qu'on y respire à chaque page. Pour le bien lire il faut déposer au seuil le désir immodéré des émotions fortes, qui est une des maladies de l'âme, et, se recueillant en soi-même, écouter dans l'humilité et la simplicité du cœur ces suaves récits qui nous élèvent vers Dieu et nous guident dans la pratique de la vie.

POÉSIE. — *Le Cloître de Villemartin*, par le baron A. Guiraud, de l'Académie Française; chez Furne, rue Saint-André-des-Arcs, 55.

Un long extrait de cet ouvrage a été cité dans notre avant-dernier numéro. Les œuvres complètes de M. Guiraud devant être réimprimées, nous attendons ce moment pour apprécier cette poésie religieuse souvent si pleine de charmes, mais dont la forme manque parfois de mouvement et de spontanéité.

Tumulus, par Alexandre Cosnard. — Chez Jules Laisné, galerie Véro-Dodat.

Quel est ce livre au titre duquel on lit *Tumulus*, et dont le dernier feuillet se termine par une croix? Ces chants du sépulcre peuvent-ils être autre chose qu'une funèbre élégie? Et cependant ils débutent par des *pages d'album à* mademoiselle H. B., des *madrigaux*, des *billets doux*, et se continuent sur ce ton pendant toute une moitié de l'ouvrage. Entre *un prologue* de vaudeville et des vers *pour un mariage*, ils arrivent à une chanson sur le bœuf gras.

Plaisante tristesse! vous écrierez-vous.—De grâce, ne jugez pas si vite! tournez quinze feuillets, lisez : *Viduus, Orbatus, Souvenirs de septembre, Cauchemars,* et dites-moi ensuite si jamais désespoir fut plus accablant et plus profond. Comme ils partent du cœur ces accents qui déchirent!

« Je souffre en tout mon corps... le mal brise mes os...
. . . .
« Seigneur! — Je suis brisé. — *Miserere meî,*
« Seigneur, mon Dieu, car je succombe. »

Ce n'est pas tout : celui qui élève sans cesse vers Dieu son hymne de souffrance et de prière; qui, après des vers *Sur une conversion* et un cantique d'*Adieux au Catéchisme*, achève ses poésies par le *Signe de la Croix*, le chrétien qui dit au Sauveur du monde :

« Viens; révèle à celui qui t'implore à genoux
« Les desseins de ton Père... Il est bon, juste, et nous,
« Nous ne sommes qu'orgueil et cendre. »

quarante vers à peine plus loin, et dans le même fragment, il ne trouve plus sur ses lèvres que le blasphème. A sa femme, à ses enfants morts, il s'écrie :

« Toujours votre agonie et ce funèbre adieu,
« Sombre à faire maudire et renier Dieu,
« Qui tue ainsi ses créatures...
— « Quel est ce dur pasteur du troupeau des humains? »

La part faite à ces étranges anomalies, à ces contradictions choquantes, que le désespoir explique, mais ne justifie pas, celle du talent de l'écrivain est assez belle encore. C'est un poëte original et vrai. Maître de son sujet, il marche toujours dans lui ; les mots et la rime suivent à la hâte sa pensée, mais ne la devancent jamais. Cette allure est vive et charme d'autant plus, que l'art qui s'y rencontre semble presque une négligence de l'artiste ; la verve y est toujours rapide et soutenue, parce que, repoussant toute excitation factice, elle a sa source aux derniers replis du cœur. Il est des fragments surtout, comme *le Voyageur* et *Journée de Printemps*, dont la forme poétique est particulièrement remarquable. Nous avons admiré aussi le sentiment qui règne dans *Vatibus ignotis*, et ces tercets de rimes entre-croisées, rhythme emprunté au Dante, par où s'ouvre le livre.

Enfin, du milieu de ces joies que percent par instants les cris du plus sombre désespoir, de ces chants religieux qu'un blasphème interrompt, de l'œuvre tout entière, en un mot, s'exhale, comme un baume, une grande leçon : c'est la douleur ramenant l'homme à Dieu. Aussi l'épître intitulée *Mihi* semble-t-elle l'enseigne vivante et l'épigraphe morale du livre.

« Toi qui t'abreuvais trop aux humaines tendresses,
« Souffre ! et que le saint nom du Seigneur soit loué !
« Vers lui, le maître juste, élève tes détresses ;
« Et ton cœur, trop longtemps à la terre cloué,
. . . .
« Il t'a fallu souffrir ces tortures étranges
« Pour consumer en toi l'amour matériel ;
« Il fallait qu'en partant le dernier de tes anges
« Te contraignît enfin à regarder le ciel ! »

LITTÉRATURE. — *Mélanges critiques et littéraires*, par Mlle Louise Ozenne ; chez Firmin Didot frères, rue Jacob, 56.

Mlle Louise Ozenne est, sous le nom de Jules Niel, l'un des auteurs du *Livre des Cent-et-un*, et sous celui de Camille Baxton elle a fourni des articles à la *Revue française et étrangère*. M. H. Romand, l'un des anciens collaborateurs du journal *l'Avenir*, a rassemblé les fragments épars des œuvres de cette femme, morte aujourd'hui depuis un an, et les a fait précéder d'un notice intéressante et bien écrite.

Dans cet ouvrage sont successivement analysés MM. Victor Hugo, George Sand, Alfred de Musset, Sainte-Beuve, Alfred de Vigny, Jules Janin, Balzac, le Bibliophile Jacob, Frédéric Soulié, Eugène Sue, Delatouche, Michel Raymond, etc., le tout couronné par une histoire sommaire de la littérature française et un long article sur le rôle du roman dans la société moderne. Il y a là quelques justes aperçus, vérités secondaires qui, placées sous une large pensée, pourraient la colorer et l'agrandir, mais qui, n'animant qu'un corps débile, lui donnent à peine un souffle de vie. Mlle L. Ozenne a été malheureuse dans les spéculations philosophiques auxquelles elle a voulu s'élever et dans ses attaques contre une école remarquable à bien des titres. Son style d'ailleurs est froid, sans rapidité, sans images, sans force ; la correction grammaticale y tient lieu de l'abondance du cœur.

Code chrétien, par Mme Woillez. 1 vol. in-32. Chez Waille, rue Cassette, 8.

Recueil de pensées choisies dans la Bible, les saints Pères, l'Imitation et quelques auteurs ecclésiastiques, le *Code chrétien* est une de ces compilations dont l'aride travail exige autant de modestie que de patience, autant de savoir que d'abnégation. Ici le choix des maximes annonce un discernement toujours sûr, une sobriété toujours sage, et cette œuvre a tous les mérites que comporte ce genre. C'est un de ces recueils qu'on aime à consulter souvent dans ses instants de doute ou de faiblesse; le cœur y trouve toujours de bonnes inspirations. Si l'ordre alphabétique que Mme Woillez a suivi est, en principe, une négation complète de toute coordination intellectuelle, en fait, il est toujours un heureux moyen de remettre facilement et rapidement sous les yeux l'ordre de pensées qu'on cherche à trouver. Peut-être l'auteur eût-il mieux atteint son but en puisant seulement dans l'Évangile et les Épîtres; en en retranchant tout ce qui est histoire et dogme, on a le véritable *Code chrétien*. Disposez ensuite ces saints préceptes selon l'ordre de leur importance, en descendant des plus généraux aux plus restreints, et vous aurez l'ordre des chapitres et le plan de ce code. Le livre de Mme Woillez n'en est pas moins aussi, dans sa conception comme dans son cadre, un vrai mémento chrétien, une bonne action en même temps qu'une sainte pensée.

Le Génie du Prêtre, par l'abbé Popys de Castries; chez Debécourt, rue des Saints-Pères, 64.

Il est un enseignement bien plus puissant encore que celui de la parole écrite : c'est la vie du sacerdoce, où s'incarnent depuis dix-huit siècles la morale et l'apostolat évangéliques. *Le Génie du Prêtre*, par M. Popys de Castries, est la glorification de cette mission trois fois sainte. Le style de ce livre est élevé, de belles pages s'y rencontrent, mais ses poétiques inspirations ressemblent trop parfois à une élogieuse épopée.

Après un résumé bien simple pour être grand de la mission du prêtre catholique dans le passé, il eût fallu retracer d'une main plus ferme sa position dans le présent et sa fonction dans l'avenir. C'était peu de quelques mots sur la Chine; n'y avait-il pas encore et l'Océanie que sillonnent les religieuses conquêtes de nos missionnaires, et l'Algérie, première station d'une croisade nouvelle, leur ouvrant à deux battants les portes de l'Afrique? Après avoir jeté comme en passant l'esquisse rapide des obstacles et des espérances du Catholicisme envahissant ces trois mondes, il était doux de revenir s'asseoir à son berceau, pour redemander à l'Orient ses antiques métropoles chrétiennes. Puis se replaçant au centre d'où cette magnifique expansion rayonne, il restait à mieux indiquer au milieu de ces mondes un autre monde encore à conquérir : celui qu'habite l'indifférence et que peuple l'incrédulité. Sœurs de charité, Frères des écoles chrétiennes, pénitenciers religieux, que d'institutions par lesquelles le Christianisme rentre en maître dans la société pour la conquérir une seconde fois à force de bienfaits! Au lieu de nier la mission catholique de la France, il fallait l'exalter. De même dans ces convulsions où l'Europe s'agite sur son lit de douleurs, la résurrection suivra de près l'agonie : c'est l'éternelle métempsychose où la vie s'engendre de la mort.

Tel est l'immense horizon dont M. Popys de Castries n'a esquissé que quelques vues. Sur l'ancre de la foi on peut s'abandonner à la poésie de l'espérance. Et qui oserait assurer que ce roman de l'avenir ne sera jamais l'histoire de nos fils?

Latini sermonis vetustioris reliquiæ selectæ, recueil publié, sous les auspices de M. le ministre de l'instruction publique, par A.-E. Egger, professeur suppléant à la Faculté des Lettres de Paris (1).

Les études latines sont les sources vives de la littérature française. Le génie du XVIIe siècle est sorti de ces colléges où l'on parlait latin, de ces écoles de théologie et de jurisprudence dont toutes les controverses s'agitaient dans la langue de l'antiquité. C'était dans un commerce journalier avec ces vieux Romains, qui ne travaillaient pas pour un jour, soit qu'ils fissent des livres, des édifices ou des lois, c'était là que nos pères avaient pris ces habitudes de solidité par où leurs ouvrages sont devenus immortels. C'est là qu'il faut revenir si nous voulons retremper nos intelligences énervées et notre langage abâtardi. Mais pour nous faire cette forte éducation dont nous avons besoin, pour ressaisir la tradition qui menace de nous échapper, ce n'est pas assez de pratiquer un petit nombre d'écrivains du siècle d'Auguste. La langue y atteint sa perfection; mais elle n'est parvenue à ce degré que par un travail séculaire, par l'imitation des formes grecques, et peut-être aussi par la perte regrettable de la mâle rudesse de ses premiers temps. L'énergie qui fait son mérite propre ne l'abandonna jamais. On la reconnaît à la multiplicité des consonnes, à la concision de la syntaxe; l'accent des pâtres sabins se mêle encore aux chants harmonieux des Géorgiques; la gravité consulaire tempère l'abondance de Cicéron. Mais ce caractère se trouve plus prononcé, plus frappant, par conséquent plus instructif, dans les écrits d'une époque moins exercée aux artifices de la parole. Une série de monuments qui marqueraient les âges successifs du génie romain permettrait d'en suivre les transformations et de s'en expliquer la puissance et la grandeur. S'il y restait beaucoup de lacunes, elles auraient aussi leur utilité, en nous apprenant, par l'étendue des pertes que nous avons faites, à prononcer avec mesure et réserve en matière de critique et de philologie.

Mais les fragments dont il s'agit, dispersés dans des publications nombreuses, édités souvent avec négligence et sans les adminicules nécessaires pour en faciliter l'examen, voulaient être réunis en un recueil qui pût devenir utilement populaire. Ce travail a été exécuté, sous un patronage illustre, par M. Egger, à qui ses éditions de Varron et de Longin, un prix remporté à l'Académie des Inscriptions et trois années d'enseignement à la Faculté des Lettres de Paris, ont fait un rang distingué parmi les philologues de notre temps. Une critique sévère a rejeté les pièces apocryphes et suspectes, et celles qui, sans intérêt considérable, auraient grossi la collection jusqu'à plusieurs volumes. Les textes choisis ont été imprimés d'après les meilleures éditions, résumant ainsi les plus sages travaux de l'Italie, de l'Allemagne et de l'Angleterre. De substantielles notices y servent d'introduction, tandis que des notes en expliquent les archaïsmes les plus difficiles. Enfin une table alphabétique relève toutes les expressions

(1) Un vol. in-8°. Prix: 7 fr. 50 c. Paris, Hachette.

qui intéressent la science grammaticale ; une excellente préface fait ressortir l'importance de ces études : elle montre par un remarquable exemple que l'élévation de la pensée et l'éclat de la parole se concilient sans peine avec la patience des recherches et les judicieux scrupules de l'érudition.

En effet, ces monuments, publiés dans un but littéraire, ont aussi leur valeur historique. L'antiquité romaine est là, non point telle qu'on l'a connue dans les Annales, peut-être trop élégantes, de Tite-Live, avec la couleur et la lumière uniformes d'une civilisation savante, mais telle qu'on l'entrevoit dans les incomplètes révélations de Varron, de Festus et d'Aulugelle, au milieu de l'obscurité des institutions primitives. On y retrouvera les vieilles religions de Romulus et de Numa, avec les chants des prêtres saliens et des frères arvales ; la formule par laquelle le fécial proclamait la guerre ; celles qui servaient à dévouer aux divinités infernales une cité ennemie, ou bien à évoquer les dieux protecteurs d'une ville assiégée ; plus loin, des restes de mystérieuses prophéties, de pieuses dédicaces, et les chants funèbres gravés en rhythmes inconnus au tombeau des Scipion. La jurisprudence y reconnaîtra aussi ses titres les plus précieux. Ce sont d'abord les textes qui conservent le souvenir des lois royales, les fragments des douze tables cités par les auteurs des siècles suivants, et dégagés de ces restitutions téméraires qu'ont essayées longtemps les savants modernes. Viennent ensuite plusieurs plébiscites et plusieurs sénatus-consultes dont la teneur littérale s'est conservée jusqu'à nous ; la loi agraire de Thorius, qui dispose des terres de l'Italie, de l'Afrique et de l'Achaïe, avec toute la majesté d'un peuple maître du monde ; la loi *Julia municipalis,* et celle de la Gaule cisalpine, sources où la science du droit n'a pas cessé de puiser. On y a joint treize documents politiques, dont la traduction grecque nous est seule parvenue : traités entre Rome et Carthage, lettres du sénat, préambule de table de proscription, et, pour finir, huit pages du testament d'Auguste récemment copiées par un voyageur anglais sur les ruines d'Ancyre. Ainsi tout ce que l'archéologie a recueilli de plus remarquable, toutes ces données longtemps négligées ou inconnues qui sont devenues le terrain commun des hypothèses et des discussions de la science, tous ces textes qu'il n'est plus permis d'ignorer, et qu'il fallait poursuivre dans de rares et dispendieuses collections, se trouvent désormais rendus abordables et intelligibles, rangés pour toujours parmi les classiques latins. Souvent, quand on parcourt dans leurs galeries de marbre, ou du moins dans les riches atlas qui les reproduisent, les musées de Rome et de Naples, devant les longues colonnes d'inscriptions qui couvrent les murs, devant ces autels et ces pierres sépulcrales qui gardent des noms illustres, ces tables d'airain, ces manuscrits d'Herculanum dont l'art moderne déroule lentement les cendres lisibles, on s'afflige de ne pouvoir rassembler les souvenirs qu'on préfère pour en demeurer entouré, pour continuer à leur lumière des travaux et des lectures où ils jetteraient tant de jour. Le livre que nous venons d'apprécier est vraiment comme un musée choisi d'où l'on a rejeté les curiosités inutiles ou honteuses, et dans lequel on peut aller chercher à toute heure les grandes images du passé.

HISTOIRE. — *Histoire du pape Sylvestre II et de son siècle,* par M. Hock, traduite de l'allemand et enrichie de notes et de documents inédits, par M. l'abbé Axinger, chanoine honoraire d'Évreux, licencié ès-lettres, membre de la Société des Sciences, Arts et Agriculture du Bas-Rhin. 1 vol. in-8°. Paris, chez Debécourt.

Le caractère le plus saillant du Xe siècle, c'est la tristesse, le désespoir. Toutes les institutions fondées par Charlemagne s'écroulent; son vaste empire est divisé entre mille petits tyrans tous indépendants les uns des autres; les peuples, sans cesse au sein des guerres civiles, encore effrayés des sanglantes invasions des Normands, sont dans l'abattement le plus complet; ils n'osent implorer le secours de rois qui n'en ont que le nom. L'Église, auprès de laquelle ils ont toujours trouvé aide et assistance, que peut-elle pour eux? N'est-elle pas asservie par l'abus que fait la féodalité d'un prétendu droit, dit des investitures? Dans un tel état de choses est-il surprenant que quelques passages de l'Apocalypse de saint Jean (ch. XXI, v. 3 et 4) aient été, sinon l'occasion, au moins le prétexte de la croyance à la fin du monde à l'an 1,000.

Tout est en ruine, on le voit; l'Église est seule debout, elle seule proteste qu'il n'y a rien de vrai dans cette croyance. N'est-ce pas en 979 que le dit saint Abbon? Certes, l'Église joue un beau rôle à cette époque. Elle seule croit, elle seule console! La terreur ayant une fois pénétré dans l'esprit des peuples se réfute mieux par l'événement que par les raisonnements; l'Église le savait, mais elle tâcha de désabuser les populations par sa foi, par son activité. Combien de nouveaux couvents sont fondés? N'est-ce pas de cette époque que datent ces monuments que nous appelons byzantins; cette architecture qui tend vers le ciel par l'accumulation de ses coupoles, de ses arceaux, de ses colonnes, et conserve en même temps la forme sévère des lignes horizontales du demi-cercle et des toits plats? Cluny instruisait les enfants avec un soin, dit un de ses saints abbés, qui me fait croire qu'un fils de roi aurait peine à l'être mieux. Sylvestre II, la plus grande figure de ce temps, et qui est l'objet du volume que nous annonçons aujourd'hui, ne partageait pas non plus la croyance commune, car l'an 1000 environ, et le premier de tous les papes, il fit un appel à la chrétienté en faveur des saints lieux.

Son nom était Gerbert; il était né en Aquitaine, probablement en Auvergne, comme le rapporte Raoul Glaber. Ayant perdu de bonne heure ses parents, les moines d'Aurillac le recueillirent et cultivèrent avec soin les talents qu'ils ne tardèrent pas à lui reconnaître. Encore jeune il fut en Espagne, avec une recommandation de son abbé pour le comte Borel, de là à Rome. Il y fut connu du pape et de l'empereur, revint en France, où il fut nommé à l'archevêché de Reims, en remplacement d'Arnoul que Jean XV fit rétablir. Othon III, auprès de qui il alla se retirer, le nomma à celui de Ravenne, et, après la mort de Grégoire V, l'éleva sur le Saint-Siége.

Cette vie, que M. Hock a étudiée avec soin, n'aurait rien de nouveau, et ne brillerait pas même par la rédaction, si M. l'abbé Axinger n'y avait joint des fragments inédits du moine Richer, non-seulement contemporain de Gerbert, mais encore son ami, puisque c'est à lui à qui il a dédié son histoire. En revanche les travaux de M. Hock sur Gerbert, philosophe, mathématicien

et musicien, sont bien clairs et très-intéressants. M. Axinger aurait dû refaire cette biographie; il aurait rendu un plus grand service aux lettres et à l'Église, car le coup d'œil sur le moyen âge inséré au commencement de ce livre contient nombre d'erreurs qui font reconnaître que l'auteur est protestant; toutefois félicitons le traducteur, et remercions-le d'avoir averti le lecteur, en temps et lieu, des mauvaises doctrines de son texte.

Louis XVI, par le vicomte de Falloux (2e édition). Chez H. Delloye, éditeur-libraire; Garnier frères, Palais-Royal, galerie d'Orléans.

Après la mission du sacerdoce, la plus grande entre toutes est la mission des rois. Heureux ceux qui naissent en ces jours prospères où une famille adoptée par une nation la guide hardiment dans les voies providentielles où Dieu la conduit! Malheur à ceux qui, venus dans ces temps néfastes où la société se déchire, portent seuls toute l'expiation du passé!

Ainsi fut Louis XVI. Écrasé par des circonstances plus fortes que lui, il paya de son sang des fautes qu'il n'avait pas commises. C'est à ce point de vue que l'avenir écrira sa vie. De notre temps, on ne l'ose guère encore; M. Falloux lui-même ne s'y place pas. C'est un écrivain loyal, dont la plume est royaliste.

Nous avons à relever quelques inexactitudes, notamment dans le récit trop écourté de la journée du 20 juin. Néanmoins c'est une histoire bien écrite et pleine de faits, et si nous ne l'examinons pas avec plus de détails, c'est que cette seconde édition ne diffère en rien de la première.

Histoire des Origines et Institutions des peuples de la Gaule armoricaine et de la Bretagne insulaire, depuis les temps les plus reculés jusqu'au Ve siècle, par Aurélien de Courson. 1 vol. in-8°. A Paris chez Joubert.

Nous voudrions pouvoir consacrer plus d'espace à un livre qui soulève et qui traite avec bonheur des questions érudites d'une grande importance. Mais ce n'est pas seulement ici l'espace qui nous manque. Pour bien juger le livre de M. de Courson, il faudrait une érudition égale à la sienne, il faudrait surtout la connaissance de la langue qui est le fréquent objet et l'aide constant de ses études. M. de Courson a-t-il enfin amené à un résultat positif et sérieux ces étymologies celtiques sur lesquelles la science a souvent plaisanté? A-t-il enfin porté la lumière dans ces antiquités armoricaines, qui semblaient avoir été abandonnées, comme un labyrinthe sans issue, à quelques savants tout à fait spéciaux? Nous voudrions, mais nous n'osons tout à fait, à cause seulement de notre ignorance, résoudre ces questions affirmativement. Il est certain du moins que ce n'est point la conjecture vague et intempérante; c'est la science positive, patiente, sérieuse, qui préside aux travaux de M. de Courson.

Il appartient à des juges plus compétents de sanctionner par un jugement officiel les résultats que M. de Courson apporte à la science. Son livre est soumis à l'Académie des Inscriptions. Ce que nous pouvons faire, c'est indiquer à ceux qui, aujourd'hui encore, s'intéressent à ces questions à la fois, du reste, si philosophiques et si nationales, le cercle que parcourt M. de Courson. L'identité d'origine entre les Bretons insulaires et les Gaulois, la persistance de leur langue, qui se retrouve encore dans les trois dialectes du pays de Galles, de Cor-

nouailles et de la Bretagne française, l'influence de cette langue, c'est-à-dire de l'ancienne gauloise, sur la formation de la langue française, en concurrence avec les langues germanique et latine; ces traditions religieuses, le druidisme, les institutions politiques de la Gaule et leur caractère féodal, dont l'auteur fait dériver en partie la féodalité du moyen âge; la persistance de cette organisation civile et politique sous la conquête romaine, qui sut même la rendre profitable à ses intérêts; le soulèvement de la nationalité armoricaine au commencement du Ve siècle; enfin l'histoire de la Bretagne insulaire sous les Romains, et la curieuse analyse des institutions qui lui étaient propres, tels sont les principaux aperçus du livre de M. de Courson, nouveaux presque tous, et tous traités avec une science remarquable. Rien ne mérite plus l'attention que l'étude qui termine ce livre sur les institutions gauloises. Elle conduit M. de Courson à pressentir ce qui, nous n'en doutons pas, sera bientôt une doctrine reconnue de tous, l'identité des institutions primitives, sinon chez tous les peuples du monde, du moins chez tous les peuples dont la civilisation a tant soit peu contribué à former la nôtre. Dans le *ceneld* breton il retrouve la *gens* romaine et le *clan* écossais; la tribu d'Israël n'est pas loin, ou plutôt le *ceneld* n'est qu'une division de la tribu. A mesure qu'on approche de ce grand fait, tout à fait méconnu par l'école du XVIIIe siècle, on fera historiquement et philosophiquement un grand progrès.

Il ne nous reste qu'à appeler, autant qu'il est en nous, sur cet intéressant travail, l'examen des corps savants, et qu'à en demander à son auteur la continuation qu'il nous promet. Qu'il nous permette seulement d'insister, à titre de conseil plus que de critique, sur l'emploi de la forme et de la méthode historique, qui rend de pareilles questions plus intéressantes pour le lecteur inérudit, plus claires pour tous, et parfois même plus lucides et plus faciles pour celui qui les traite.

POLITIQUE ET ÉCONOMIE POLITIQUE. — *Politique d'un philosophe chrétien.* Chez Waille, rue Cassette, 8.

Dans la politique générale deux écueils se rencontrent d'ordinaire : ou l'on sépare complétement la politique de la religion : c'est l'erreur de Rousseau et de tous les philosophes du droit naturel qui tracent *à priori* leurs constitutions pour *l'homme*, cet être abstrait qui n'est d'aucun pays, d'aucun temps; ou bien l'on prétend déduire du dogme religieux, comme une de ses conséquences nécessaires, une certaine organisation politique à laquelle on prête un caractère d'éternité qui n'appartient qu'à la religion seule.

Le Philosophe chrétien n'est-il pas de la dernière école? En rétrogradant jusqu'à la doctrine des races, au pouvoir absolu, à l'omnipotence de l'autorité paternelle, il se rapproche bien plus, suivant nous, des institutions païennes que de l'esprit chrétien. Le pouvoir sera catholique en vertu de ses actes, et non d'une théorie abstraite de droit divin; le sacerdoce sera puissant par la force de sa parole et la persévérance de son abnégation bien plus que par ses prérogatives politiques; quant à la noblesse, elle devra suivre les vicissitudes des temps.

Substituez partout au matérialisme des droits du sang ce principe chrétien du dévouement : « Que celui qui veut être le plus grand parmi vous se fasse le serviteur de tous; » alors vous aurez une société chrétienne. S'attaquer à toutes

nos libertés modernes, c'est oublier qu'en les rajeunissant de l'esprit catholique elles deviendront aussi bienfaisantes dans l'avenir qu'elles ont été désastreuses dans le passé, qu'elles sont stériles dans le présent. Faire de la politique de parti, c'est se condamner à tourner éternellement dans ce cercle sans issue où la France a dépensé tant d'efforts et de sang depuis un demi-siècle.

Ces réflexions, qui caractérisent l'esprit général du livre, répondent en même temps aux principales théories qu'il expose.

Économie politique du moyen âge, par le chevalier Cibrario, traduite de l'italien et augmentée de notes et d'éclaircissements considérables, par M. Humbert Ferrand; chez Debécourt, rue des Saints-Pères, 64.

On entreprend l'histoire du moyen âge dans toutes ses directions, dans la religion, dans les arts, dans les sciences, dans les lettres, dans la vie politique et dans la vie privée; mais sa vie purement économique on l'oublie. Il n'y a presque aucun livre de quelque valeur sur l'économie politique au temps de Grégoire VII ou de saint Louis. M. Cibrario s'est donné la noble tâche de fouiller cette mine inexplorée. La partie vraiment neuve de son travail sera la seconde, dans laquelle il traitera de l'industrie, de l'agriculture, de la propriété, de la population, du trésor public, du système monétaire, des règlements de police, des lois maritimes et du prix des choses. Aujourd'hui il ne nous donne encore que l'introduction : l'érudition y déborde, mais la méthode y manque parfois; l'ordre des temps et des lieux ne s'y sent pas assez.

M. Cibrario place l'origine des fiefs dans la division entre les Barbares des terres de leurs vaincus, et décrit le mouvement des petits valvasseurs contre les grands au commencement du XIe siècle, ainsi que la hiérarchie féodale à ces deux époques. Il rappelle la condition des notables romains, et, en particulier, de la curie, au temps des Barbares; les ordres d'institution romaine qui régissaient les artisans et les agriculteurs. Il montre les rois ramenant d'une main le morcellement féodal à leur unité souveraine, de l'autre s'emparant du mouvement des communes et opérant ainsi en eux la fusion de la société militaire et de la société civile, dont la noblesse et le tiers état furent, en 1789, les derniers représentants. Au-dessus, et les pénétrant toutes deux de ses racines profondes, le clergé, qui avait fondé la France en baptisant Clovis et constitué l'Europe en couronnant Charlemagne, qui, en la personne des évêques, s'était fait l'avocat des cités, qui par ses ordres monastiques avait défriché le sol et conservé les sciences; le clergé qui, par les croisades, avait ouvert les portes de l'Asie, M. Cibrario le mentionne à peine dans le tableau de cette société, dont pourtant lui seul était l'âme. M. Ferrand a cherché à suppléer à ce silence de l'auteur en présentant, dans un chapitre qui lui appartient à peu près tout entier, un tableau rapide et cependant développé de ces pieuses confréries qui édifièrent nos cathédrales, percèrent de routes nos montagnes, jetèrent des ponts sur nos fleuves, et préparèrent, en un mot, l'industrie moderne, qui méconnaît aujourd'hui l'esprit chrétien qui l'engendra. En esquissant le plan de ce grand travail nous avons essayé d'indiquer l'unité qui en forme le lien, et qui pourtant ne s'y trouve point assez. Les chapitres les plus complets sont ceux qui retracent les rapports entre le souverain et le sujet, et les relations d'État à État en temps de paix et en temps de guerre. Au reste, nous le répétons, ce n'est là qu'une introduction à la seconde partie, qui est purement économique.

Considérations sur les octrois en général, et dans leur rapport avec les boissons, par M. le marquis de Lagrange, député de la Gironde, à Bordeaux.

Depuis dix ans surtout, on a vivement attaqué l'impôt des octrois, notamment celui sur les boissons. M. le marquis de Lagrange, député de la Gironde, vient de traiter cette question dans une brochure. Il y démontre que l'octroi, qui d'une mesure exceptionnelle est devenu une règle générale, pèse sur le pauvre, non sur le riche, et restreint la consommation au lieu de la favoriser. Les frais de perception retranchent 8 pour 100 de son produit brut, le gouvernement prélève 10 pour 100 sur son produit net. 1,400 villes paient, sans garantie, sans contrôle, près de 80 millions d'octrois. L'impôt des vins fournit au Trésor 100 millions, aux villes 25; 125 millions sur un seul produit! Par suite de sa mauvaise répartition, la moitié de la récolte ne suffit pas à solder la totalité des charges. Les taxes pèsent d'autant plus sur la consommation du vin que la localité imposée n'en récolte point ou est plus éloignée du pays producteur : on frappe au Nord d'un droit double les denrées du Midi. Les boissons seules de Paris paient à l'octroi près de 12 millions. M. de Lagrange conclut à une réforme complète de l'impôt des octrois. Ses raisons, appuyées de nombreuses statistiques, n'en sont que plus concluantes, pour avoir été souvent reproduites.

PHILOSOPHIE. — *Analyse physiologique de l'entendement humain*, par J.-C. Collineau; chez J.-B. Baillière, rue de l'École-de-Médecine, 17.

Si la philosophie consiste à se perdre dans l'analyse microscopique d'une éternelle tautologie, à tout confondre en voulant tout définir, cet ouvrage a surtout ce genre de mérite. La définition du principe vital fait tous les frais de sa physiologie, qui attribue l'instinct à l'homme, et aux animaux « le sentiment du droit et du devoir. » Il y a des chapitres comme ceux-ci : « L'âme, considérée comme principe intelligent, ne s'unit pas immédiatement au corps. — Parallèle entre le libre arbitre de l'homme et celui des animaux. » *Ab uno disce omnes.*

La santé de M. Foisset ne lui a pas permis de nous donner pour ce numéro la fin de son article sur les *Pensées de Pascal;* nous avons tout lieu d'espérer qu'elle pourra être insérée dans le numéro de juin.

Le Gérant, V.-A. WAILLE.

PARIS. — IMPRIMERIE D'A. RENÉ ET C^o^,
rue de Seine, 32.

DES PENSÉES DE PASCAL.

RAPPORT (1) A L'ACADÉMIE

SUR LA NÉCESSITÉ D'UNE NOUVELLE ÉDITION DE CET OUVRAGE,

PAR M. V. COUSIN.

(IIIe ET DERNIER ARTICLE) (2).

VI. — Travail de M. Cousin.

M. Cousin n'a point fait une édition de Pascal. Le volume dont on vient de lire le titre n'est qu'un recueil de variantes. C'est là un premier reproche encouru par M. Cousin. Pour le *Journal des Savants*, son travail était parfait. Des collations de textes et la critique des sources où les divers éditeurs ont puisé y étaient à leur place. Mais peut-être n'est-ce point assez pour un livre. M. Libri en avait averti à temps l'illustre académicien (3). Celui-ci n'en a tenu compte : c'est un tort.

Je n'oserais dire que cela lui donnât le droit de mettre à néant tous les travaux antérieurs sur les Pensées de Pascal, et surtout le travail de M. Frantin, si remarquable à tous égards; mais enfin M. Cousin voulait prouver la nécessité d'une édition nouvelle, et il l'a prouvée. Ce n'est pas moi qui trouverai que c'était trop de sept articles pour mettre cette vérité en lumière.

Là ne se bornent malheureusement pas les prétentions de M. Cousin. Il n'a pas tenu à lui de nous persuader qu'il avait

(1) Il ne faudrait pas croire d'après ce titre que ce soit là un travail dont l'Académie aurait chargé M. Cousin. Le travail de ce dernier lui est tout à fait personnel. Il a intitulé *Rapport* ce que d'autres auraient nommé simplement *Mémoire*. (*Note de M. Libri.*)

(2) Voir *le Correspondant* de mars, page 361, et celui d'avril (tome II de ce recueil), page 26.

(3) *Revue des Deux Mondes*, 15 août 1842.

comme découvert Pascal. Nos lecteurs savent à quoi s'en tenir sur cette découverte. Nous n'avions pas toutes les Pensées de Pascal, Port-Royal en convenait dès 1670. Mais, on ne saurait trop le redire, nous avions *sa* pensée. Nous savions de plus que les éditeurs avaient plus ou moins altéré le texte autographe. Seulement certes nous le savions moins bien que depuis les révélations de M. Cousin. D'autres pourtant avaient consulté avant lui le Manuscrit du Roi : Renouard, entre autres, homme patient, exact, minutieux même. Toutefois il y avait mieux à faire que ce qu'ils ont fait, nous l'avouons sans aucune peine.

Qu'y avait-il à faire ? La question est là.

Le dirai-je? Oui, ce qui se passe à Paris, au moment même où j'écris, me presse de le dire : M. Cousin a trouvé que ce qu'il y avait à faire *avant tout*, c'était une levée de boucliers contre les Jésuites.

C'est lui qui, à propos d'une nouvelle édition des *Pensées* (1), a donné l'exemple, trop tôt dépassé encore, de la polémique inouïe dont retentissent quelques chaires du haut enseignement de Paris. Ancien Ministre du Roi, Pair de France, il n'a pas reculé devant un appel plus ou moins direct à ces mêmes passions qui ont démoli l'archevêché de Paris et dévasté Saint-Germain-l'Auxerrois. Philosophe, il a fait rétrograder une discussion de doctrines jusqu'à l'ornière du *Constitutionnel !*

Ah ! sans doute M. Cousin n'a point voulu ce qui a suivi : cette subite explosion des passions les plus mauvaises, ces chants démagogiques, ces huées, ces menaces, ces simulacres d'émeutes dans nos amphithéâtres littéraires.

> Non tali auxilio, non defensoribus istis
> Tempus eget.

Sans doute M. Cousin désavoue et réprouve cette façon brutale de servir la dignité de la Raison ! Sans doute l'amitié soudaine

(1) Voir l'*Avant-Propos* tout entier et les pages 143 à 155 du volume. Je ne dis pas que ce soit le but du volume, mais c'est bien celui de l'*Avant-Propos*. — Je n'aurais pas relevé cet étrange *sproposito*, comme parlent les Italiens, si M. Cousin ne s'obstinait dans cette voie depuis cinq mois. Ses *Documents inédits sur Domat* (*Journal des Savants*, janvier et février 1843), et sur *la Persécution du Cartésianisme dans la Compagnie de Jésus* (*ibidem*, numéros de mars et d'avril), font suite à son *Avant-Propos* sur Pascal et commencent la petite guerre dont nous sommes témoins.

de M. Libri lui est incommode et les récriminations de MM. Quinet et Michelet sont plus excentriques qu'il ne le voudrait. Mais il a donné, je le répète, un bien regrettable exemple, et il eût été d'un homme d'Etat de savoir et de prévoir.

Je n'ai rien à dire à M. Michelet. Je l'ai connu et aimé. Je l'aime encore. Mais il est des choses qu'aucune provocation ne justifie. J'adjure ici tous les hommes honnêtes : est-ce là combattre avec des armes courtoises? Est-ce digne? Est-ce honorable? Est-ce loyal?

Oh! cela est triste, bien triste! C'est ainsi qu'on écrase des adversaires. — Peut-être. Mais est-ce ainsi qu'on les réfute? Espère-t-on résoudre les questions en les déplaçant, pacifier les cœurs et les consciences en ameutant les haines de parti? Je sais bien qu'au fond vous ne voulez que faire peur. Mais que voulait-on de plus le 13 février 1831? Encore une fois, avec de tels moyens, on peut vaincre, on peut opprimer, mais à quel prix? En navrant profondément des âmes généreuses, sans hostilité contre le gouvernement du pays, mais aussi calmes que résolues dans leur foi à l'Evangile et dans leur attachement à une liberté qui n'est autre pour eux que la liberté de conscience. Magistrat, sans engagement avec les partis, sans lien quelconque avec les Jésuites ni dans le présent ni dans le passé, obscur sans doute, mais point tout à fait inconnu de M. Cousin qui ne mettra point ma droiture en question, qu'il me soit permis de protester contre les périls de la situation et de réclamer un débat plus philosophique et plus sincère. Certes M. Cousin le sait mieux que personne, il y a autre chose que les Jésuites au fond de cette thèse, devenue si brûlante, de la liberté de l'enseignement chrétien. Que dirait-il pourtant si les chaires chrétiennes répondaient aux provocations des chaires universitaires, et si jamais (ce qu'à Dieu ne plaise!) les invectives, les violences, passaient des journaux dans les églises, et des églises dans la rue? Ne voyez-vous pas que tout cela est insensé, que tout cela est aveugle, parce que tout cela est passionné? Ne voyez-vous pas qu'il faut revenir au vrai, aux promesses de la Charte, aux vœux légitimes des familles et de l'épiscopat français, et qu'il ne faut point en faire une question de bruit, mais une question de droit?

C'est la dernière fois que je parle de l'avant-propos de M. Cousin. J'ai hâte de me retrouver avec Pascal.

Avant-propos à part, M. Cousin ne s'est pas rendu un compte bien rigoureux de ce qu'aurait à faire désormais un éditeur des *Pensées*.

Par exemple, il approuve successivement la reproduction complète des autographes de Pascal dans tout leur désordre (1), puis le plan adopté par Port-Royal, c'est-à-dire un triage avec un classement étranger à la pensée de l'auteur, et partant plus ou moins arbitraire (2)? Ailleurs, il déclare que « le point essentiel est que l'ordre suivi, quel qu'il soit, ne détruise pas le dessein de Pascal (3). » Trois indications quelque peu contradictoires !

Avançons. M. Cousin pose un double principe : 1° toute *pensée* qui est dans le Manuscrit du Roi appartient par là même à l'Apologétique de Pascal; 2° toute *pensée* qui n'est pas dans ce Manuscrit est dès là étrangère au monument pascalique.

C'est une double erreur, si je ne m'abuse.

On trouve certes dans les papiers autographes des choses qui n'étaient nullement destinées au grand ouvrage de Pascal, tels que ces traits de satire ou d'emportement contre les Jésuites que M. Cousin recueille avec un empressement plus ou moins charitable. Mettez-les dans un supplément aux *Provinciales* ou dans une sorte de *Pascaliana*, à la bonne heure; mais, pour parler comme M. Cousin, cela n'a rien à voir avec les fragments d'une apologie de la religion chrétienne. J'en dis autant de certains *Memento* personnels à l'auteur, ou visiblement empreints d'esprit de parti, tels que ces mots : « Est fait prêtre maintenant qui veut l'être, comme dans Jéroboam. » Pour ma part, je regretterais peu de pareils fragments : il faut un égout à un toit, il n'en faut pas à un livre. Toutefois, pour être exact jusqu'au scrupule, je veux bien que ces *pensées* soient conservées dans un supplément. Toujours est-il que, pour être dans le Manuscrit du Roi, elles n'ont rien de commun avec l'Apologétique.

Mais c'est une erreur bien plus grave de rejeter de l'Apologétique toute pensée qui manque au Manuscrit du Roi. Tel est

(1) « Mme Périer et son mari étaient d'avis de donner les Pensées de leur frère telles qu'elles avaient été trouvées après sa mort, sans chercher à y mettre un ordre arbitraire... Cet avis était le seul qui fût raisonnable. » — M. COUSIN, p. 15.

(2) « Nous ne pouvons guère qu'approuver cette troisième manière de publier les Pensées, que Port-Royal déclare avoir préférée et suivie. » — M. COUSIN, page 74.

(3) M. COUSIN, page 27.

pourtant le grand argument de M. Cousin contre l'insertion au livre des *Pensées* du fragment sur l'*Art de persuader*. Quant aux *Discours sur la condition des Grands* et à l'*Entretien sur Epictète et Montaigne*, exclus aussi par M. Cousin, ils resteront non-seulement comme ces dictées de la sagesse socratique filialement transmises à la postérité par Xénophon, mais comme faisant partie intégrante de la pensée apologétique de Pascal. Nous ne saurions trop protester ici contre le point de vue de M. Cousin, qui ferait faire sous ce rapport un pas rétrograde aux futures éditions des *Pensées*. Qu'est-il besoin d'ajouter que, là surtout, une saine critique ne peut se dispenser d'indiquer les sources, condition remplie à Dijon avec une admirable fidélité ?

Ce serait un autre pas rétrograde, on l'a vu (1), que d'écarter avec M. Cousin le manuscrit suivi par Desmolets ; car on y trouve des Pensées d'une authenticité manifeste, bien que négligées par Bossut lui-même et par les éditeurs subséquents, j'excepte toujours celui de Dijon. Je n'en citerai qu'un exemple. Pascal a écrit :

« Rien ne peut fixer le fini entre les deux infinis qui l'enferment et le fuient. « Dans la vue de ces infinis, tous les finis sont égaux, et je ne vois pas pour« quoi asseoir son imagination plutôt sur l'un que sur l'autre. »

Bossut et Condorcet ne pouvaient omettre cette Pensée. Mais je lis dans Desmolets, seul (2) :

« Manque d'avoir contemplé ces infinis, les hommes se sont portés témérai« rement à la recherche de la nature, comme s'ils avaient quelque proportion « avec elle. »

Certes cela est bien de Pascal. Et voyez comme ces quatre lignes isolées dans Desmolets, non précédées de celles que nous venons de citer, lient admirablement cette pensée de Pascal sur notre faiblesse entre les deux infinis, à tout ce qu'il a écrit sur notre impuissance à saisir les principes des choses et sur cette philosophie *qui ne vaut pas une heure de peine*. La transition est d'autant plus pascalique que Desmolets, qui ne rapproche point les passages en question, ne l'a pas soupçonnée et par conséquent n'en peut être l'auteur.

Le lecteur en jugera. Voici ce qui suit dans Desmolets :

« C'est une chose étrange qu'ils (les hommes) aient voulu comprendre les

(1) Ci-dessus, p. 34 et suiv.
(2) Page 303.

« principes des choses et arriver jusqu'à connaître tout, par une présomption « aussi infinie que leur objet. Or il est sans doute qu'on ne peut former ce « dessein sans une présomption ou sans une capacité infinie comme la nature. »

Qui ne sent la parenté de ces Pensées avec celle-ci ?

« Il faut dire en gros, cela se fait par figure et par mouvement, car cela est « vrai. Mais de dire quelle figure et mouvement, et composer la machine, cela « est ridicule ; car cela est inutile, et incertain, et pénible. Et quand cela serait « vrai, nous n'estimons pas que toute la philosophie vaille une heure de peine (1).

Nous arrivons au tort capital de M. Cousin. Loin d'insister, comme il semble, sur le plan de Pascal, il n'en tient nul compte dans la publication des *pensées* nouvelles ; il les extrait pêle-mêle des papiers autographes, sans s'astreindre à aucun ordre, pas même à celui des feuillets du Manuscrit. C'est un chaos ajouté à un chaos. Qui ne voit pourtant qu'on n'a pas véritablement les *Pensées*, si on ne les a point dans l'ordre conçu par l'auteur? Quiconque les disloque, attribuant à telle ou telle *pensée* une autre place que celle que lui destinait Pascal, les dénature et risque assurément d'en fausser le sens. Toute édition qui ne serait pas religieusement fondée sur le plan de Pascal, ne serait plus qu'une contrefaçon de son livre.

Rien ne fait voir que M. Cousin y ait beaucoup songé. Homme de goût, il a fait sur Pascal une étude littéraire d'une incontestable valeur. Il a rendu à la langue de Pascal, à l'*individualité* de son style, pour parler le patois du jour, un hommage solennel et mérité; car ici le style est bien l'homme même. Il a fait une profession de foi non équivoque en l'honneur de ce grand goût du XVIIe siècle, qui redevient plus que jamais la religion littéraire de tous les bons esprits du XIXe. Il a vengé les autographes de je ne sais combien de corrections vulgaires ou misé-

(1) *Note de M. Libri.* — Cette Pensée est barrée dans le manuscrit original et dans les deux anciennes copies qui existent à la bibliothèque du Roi ; mais ce n'est pas Pascal qui l'a effacée. — D'abord il aurait été bien plus naturel de jeter ce petit morceau de papier que de le conserver soigneusement ainsi barré, si l'auteur eût voulu le détruire. — Ce qui prouve contre M. Cousin d'une manière indubitable que ce n'est pas la main de Pascal qui a fait cela, c'est qu'il y a plusieurs pages ainsi effacées, et qu'en certains endroits relatifs à la philosophie, les barres (ou pour mieux dire les *tortillons*) qui traversent tout le papier, se prolongent jusque dans les marges du volume *qui sont postérieures à la mort de Pascal* (époque à laquelle on réunit les notes que nous appelons aujourd'hui Pensées, soit en collant sur des feuilles de papier les chiffons, parfois de trois pouces de long, où elles étaient consignées, soit en les encadrant de manière à donner à chaque feuillet des dimensions uniformes).

rables. Mais, comme préparation à une édition de Pascal, cet utile travail n'est que secondaire. M. Cousin a collationné les autographes avec les éditions de Port-Royal et de Bossut; c'est quelque chose : mais je ne crois pas amoindrir son mérite en pensant qu'il était fait pour mieux.

Était-ce donc là en effet tout ce qu'attendait le public de la célébrité philosophique de M. Cousin? Ce que le public espérait et ce qu'il était en droit d'attendre, c'était un travail philosophique, une introduction à la philosophie de Pascal, et non la simple transcription de manuscrits d'un haut intérêt sans doute, mais qu'un élève de l'École normale pouvait publier sous la surveillance du Maître (1). Mais, pour cela, il fallait étudier les *Pensées* sans parti pris à l'avance, et ce n'était point le cas de M. Cousin.

Nul n'ignore plus que moi à quelle époque l'illustre académicien a lu pour la première fois les *Pensées*. Mais y aurait-il témérité à soupçonner que c'est dans la falsification de Condorcet, si répandue sous l'Empire et dans les premières années de la Restauration? Pour moi, j'ai peine à m'expliquer autrement certaines pages de l'*Histoire de la Philosophie au XVIIIe siècle*, que M. Cousin cite avec triomphe dans son volume sur Pascal. Une fois livré au public dans un temps où le chef de l'Éclectisme contemporain sacrifiait à la mode comme beaucoup d'autres, ce premier aperçu lui est malheureusement devenu sacré. Voilà sous l'empire de quelle préoccupation il a parcouru le Manuscrit du Roi. Aussi (le croirait-on?) trouve-t-il la confirmation du prétendu scepticisme de Pascal dans une demi-ligne comme celle-ci : « Combien de royaumes nous ignorent! » O philosophe!

Il y a quelque chose, écrivait *le Semeur*, de si outrément paradoxal à dire qu'un homme comme M. Cousin n'a pas compris Pascal, que très-volontiers nous nous dispenserions de le dire si nous pouvions nous en dispenser. Mais la vérité a ses droits : malheur à qui les méconnaît! Or la vérité est que M. Cousin n'a pas compris Pascal. C'est ce qui nous reste à démontrer.

(1) Ceci s'applique moins encore au volume sur Pascal qu'à la publication d'une foule de pièces de bibliothèque d'un intérêt inférieur, telles que celles-ci : *Procès-verbal de quelques séances d'une société cartésienne*, *Manuscrits de dom Robert Desgabets*, *Correspondance de Malebranche avec Mairan*, et les *Documents sur Domat et sur le Père André*, dont nous parlions tout à l'heure.

VII. — Du scepticisme de Pascal.

§ Ier. — *L'auteur.*

S'il faut en croire M. Cousin, « le *fond* même de l'âme de Pascal est un scepticisme *universel*, contre lequel il ne trouve d'asile que dans une foi *volontairement aveugle* (1). »

Ce n'est point la hardiesse, on le voit, qui manque à cette assertion. Mais la hardiesse n'est pas une preuve. Bien des gens toutefois ont cru, sur la parole de M. Cousin, que c'en était fait du christianisme de Pascal. D'autres se sont persuadés, un peu vite, à mon sens, qu'on trouve dans les *Pensées* tout ce qu'on veut.

A des esprits superficiels ou prévenus, je n'ai quoi que ce soit à dire : mais, pour les hommes graves et impartiaux, cela est insoutenable. Oui, insoutenable, car enfin l'auteur des *Pensées* n'est pas un inconnu. La question est là; je suis de ceux qui estiment que, pour bien juger une proposition, il n'est pas tout à fait indifférent peut-être de savoir de qui elle vient.

Un homme a écrit les plus profondes pages de notre langue. Où écrivait-il? A Paris. Quand? Au XVIIe siècle, de toutes les époques de notre histoire littéraire la mieux étudiée sans contredit et la plus connue. Mais peut-être vivait-il obscur, cloîtré comme Descartes au fond d'un faubourg, dans une retraite ignorée? Nullement : sa réputation avait commencé à douze ans; depuis lors, nous le voyons connu, recherché, répandu dans le monde; et, jusqu'à sa mort, nous ne le perdons pas un seul instant de vue. Si plus tard il se séquestre du monde, c'est pour vivre dans l'intimité des plus austères chrétiens de ce temps, dans la pratique assidue d'une piété rigide et même un peu farouche. Enfin la mort de cet homme est hautement conforme à toute sa vie..., et l'on nous dit : « Cet homme était sceptique. Ses contemporains n'en ont rien su, sa famille, ses meilleurs amis ne s'en sont pas doutés; il est vrai, mais il était sceptique, soyez-en sûrs. »

— Et la preuve? — La preuve, ce sont des pensées éparses trouvées dans ses papiers. — Mais, dans ces *pensées*, tout le

(1) M. Cousin, p. 156. — Voir aussi p. 162 et 163.

monde avait reconnu l'accent de la foi la plus entière, la plus puissante. — Eh bien, tout le monde s'est trompé : ces *pensées* sont radicalement sceptiques.

Certes si, dans l'histoire littéraire, il y eut jamais un paradoxe, c'est celui-là. Mais enfin voyons si ce paradoxe est la vérité.

Vous concluez du scepticisme du livre à celui de l'auteur. Tout à l'heure nous examinerons le livre, si livre il y a. En attendant, il paraît tout aussi légitime de conclure du christianisme de l'auteur au christianisme du livre.

Or je nie que Pascal ait jamais été sceptique.

Encore une fois, cette vie est connue. Nous avons sur Pascal des témoignages mille fois irrécusables, le témoignage de ses sœurs, celui de sa nièce, ceux de tous les contemporains qui ont hanté ou connu Port-Royal. D'après ces témoignages, Pascal a eu sa période mondaine et dissipée. Mais une période sceptique, il n'y en a pas vestige dans toute sa vie.

« Pascal, dit M. Sainte-Beuve, ses sœurs, son père, toute cette famille en un mot était sincèrement chrétienne, *bien que sans pratique extraordinaire*... Cet esprit si actif, si vaste, si rempli de curiosité, demeurait en même temps soumis sur ces points réservés (les matières de religion), *comme un enfant*. Il avait alors vingt-trois ans environ.

« Ç'a été un caractère et un bonheur de Pascal de revenir à la religion *étroite*, sans pourtant s'en être jamais absolument écarté. De même pour les mœurs, si liées avec la croyance. Pascal, dans sa plus grande dissipation, n'eut pas de déréglement fondamental. Quand donc ces âmes-là se réintégraient *complétement*, comme après tout *elles s'étaient conservées toujours*, il en résultait un fond de solidité et de certitude...

« C'est Pascal, nous apprend-on, c'est lui qui, de toute la famille, prit le premier et le plus vivement aux discours et aux livres jansénistes, et porta sa jeune sœur Jacqueline à renoncer en esprit au monde. Le frère et la sœur unis y décidèrent leur père; et M. et Mme Périer, qui étaient venus séjourner à Rouen vers la fin de 1646, crurent ne pouvoir mieux faire que de suivre cet exemple. Tous se mirent sous la conduite de M. Guillebert, cet ami de feu M. de Saint-Cyran.

« Dans le courant précisément de cette même année 1646, Pascal répétait les expériences faites en Italie sur la pesanteur de l'air; il publiait un aperçu des siennes en 1647; et j'augure que, durant tout ce temps, il y eut des attaches et des reprises de science qu'il se reprochait. Dans une lettre écrite sur lui par sa sœur (25 janvier 1655), il avouait « qu'il fallait qu'il eût en ces temps-« là d'horribles attaches (1) pour résister aux grâces que Dieu lui faisait et aux « mouvements qu'il lui donnait. »

(1) *D'horribles attaches*, en style janséniste, s'entend de l'amour de la vaine

« Cette lutte intérieure, venant à compliquer tant de travaux, acheva sa santé...

« Dès qu'il fut un peu mieux, il fit un voyage à Paris tant pour se distraire que pour consulter les médecins; sa sœur Jacqueline l'y accompagna; c'était vers l'automne de 1647. Le frère et la sœur allèrent souvent ensemble entendre les sermons de M. Singlin, dont ils furent touchés comme de cette idée même de la vie chrétienne parfaite qu'ils cherchaient; et dès ce moment, Jacqueline conçut le dessein d'être religieuse à Port-Royal. Son frère, bien loin de l'en détourner, l'y confirma, étant alors dans la ferveur des mêmes sentiments. Mais M. Pascal père ne put s'y résoudre, et il finit même par tomber en mécontentement et en méfiance de son fils, qui avait fomenté le désir de sa sœur (1).

« M. Pascal père mourut le 24 septembre 1651.

« Mais, depuis 1649, Pascal s'était remis au monde, et d'une façon plus animée et plus engagée que jamais. La défense que les médecins lui avaient faite de tout travail d'esprit avait été l'occasion, et le goût était venu. C'était pure mondanité pourtant, sans vice aucun; de la dissipation, mais sans déréglement. »

Pascal donc se fit prier pour consentir à l'entrée en religion de sa sœur. S'il faut tout dire, des habitudes de faste avaient fait naître des besoins d'argent qui ne lui donnaient aucun empressement de rendre ses comptes à Jacqueline. Il finit pourtant par donner les mains à la profession de celle-ci (juin 1653).

« Dès septembre 1654, poursuit M. Sainte-Beuve, il allait plus fréquemment la visiter au parloir de Port-Royal de Paris. Le jour de la Conception, 8 décembre, pendant qu'il était avec elle, le sermon vint à sonner; il la quitta pour s'y rendre. L'instruction de M. Singlin lui parut si proportionnée aux circonstances singulières où il se trouvait qu'il y vit le doigt de Dieu. Le jour même, Jacqueline en écrivit à Mme Périer, leur sœur, dans les termes suivants: « IL est, « par la miséricorde de Dieu, dans un grand désir d'être tout à lui, sans néanmoins qu'IL ait encore déterminé dans quel genre de vie. Encore qu'IL ait, *depuis plus d'un an,* un grand mépris du monde et un dégoût insupportable de « toutes les personnes qui en sont, ce qui LE devrait porter selon son humeur « bouillante à de grands excès, il use néanmoins en cela d'une modération « qui me fait tout à fait bien espérer. »

« Vers la fin de septembre dernier, porte une seconde lettre de Jacqueline, « IL vint me voir,... avouant qu'au milieu de toutes ses occupations, qui étaient « grandes, et parmi toutes les choses qui pouvaient contribuer à lui faire aimer le monde et auxquelles on avait raison de le croire fort attaché, IL était « de telle sorte sollicité à quitter tout cela... qu'IL se trouvait détaché de toutes

gloire et même de ce que saint Augustin nommait énergiquement *libido sciendi*. Ce furent les seules passions de Pascal.

(1) *Port-Royal* par M. Sainte-Beuve, liv. III, ch. IV et V. Je cite fidèlement, quant au sens; mais j'abrége, quant aux paroles.

« choses à un point où il ne l'avait jamais été; mais que, d'ailleurs, IL se trou-
« vait dans un si grand abandonnement du côté de Dieu, qu'IL n'éprouvait au-
« cun attrait ; mais qu'IL sentait bien que c'était plus *sa raison* et son pro-
« pre esprit *qui l'excitaient à ce qu'*IL *connaissait le meilleur,* que non pas le
« mouvement de l'esprit de Dieu... (1). Si je racontais toutes les autres visites,
« il faudrait en faire un volume; car, depuis ce temps (septembre 1654), elles
« furent si fréquentes et si longues, que je pensais n'avoir plus d'autre ou-
« vrage à faire. *Je ne faisais que le suivre,* sans user d'aucune sorte de persécu-
« tion, et je le voyais peu à peu croître de telle sorte que je ne le connaissais
« plus, particulièrement en humilité, en soumission, en mépris de soi-même, et
« en désir d'être anéanti dans l'estime et la mémoire des hommes. Enfin, après
« bien des visites, et des combats qu'il eut à soutenir en lui-même sur la diffi-
« culté de choisir un guide, IL se détermina.... Après cela néantmoins, tout ne
« fut pas fait. Car il fallut bien d'autres choses pour faire résoudre M. Singlin...
« Je fis tant qu'il le reçut. Ils jugèrent l'un et l'autre qu'il LUI serait bon de
« faire un voyage à la campagne, pour être plus à soi qu'IL n'était, à cause du
« retour à Paris de son bon ami le duc de Roannès, qui l'occupait tout entier.
« IL lui confia cependant ce secret (au duc de Roannès), et avec son consen-
« tement, qui ne fut pas donné sans larmes, IL partit, le lendemain de la fête
« des Rois (1655), avec M. de Luines, pour aller en l'une de ses maisons où IL a
« été quelque temps. Mais, parce qu'IL n'était pas là assez seul à son gré, IL a
« obtenu une chambre ou cellule parmi les solitaires de Port-Royal.... IL ne
« s'ennuyait point là, mais quelques affaires l'ont obligé de revenir contre son
« gré; et, pour ne pas tout perdre, IL a demandé une chambre céans (à Port-
« Royal de Paris), où il demeure depuis jeudi. Les uns disent qu'il s'est fait
« moine; d'autres, ermite. IL le sait, et ne s'en soucie guère. »

A partir de ce moment, la vie de Pascal est tout d'une pièce. Il ne se montre plus à nous que comme un de ces *pénitents à feu et à sang* que nous rend si au vif M. Sainte-Beuve.

A quelle époque donc, s'il vous plaît, ferez-vous Pascal sceptique? Ce n'est pas dans sa jeunesse, on l'a vu. Encore moins en 1646, quand pour la première fois il se fit dévot. Sera-ce l'année d'après, quand il dénonçait le Père Saint-Ange à l'archevêché de Rouen, comme professant une philosophie qui donnait atteinte à la foi (2); ou plus tard, quand il se brouillait avec son père par trop d'insistance à pousser sa sœur dans un cloître et quand il écrivait ces lettres si chrétiennes de 1648, que M. Cousin nous a fait connaître (3)? N'est-ce point

(1) Est-ce bien là une foi *volontairement aveugle* et à laquelle Pascal ne serait parvenu qu'*en dépit de la raison*, comme le veut M. Cousin? Nulle mention, comme on voit, de l'accident de Neuilly, qu'on place en octobre de cette même année.

(2) M. COUSIN, p. 59 et 60.

(3) P. 371 sq. et p. 407.

plutôt en 1651, l'année où il adressait à Mme Périer cette autre lettre si frappante et si connue sur la mort de leur père, ou bien encore en 1653, temps auquel remonte *son mépris du monde* dont Jacqueline nous entretenait tout à l'heure et *son dégoût insupportable de toutes les personnes qui en sont?* Est-ce l'année de sa deuxième conversion, l'année de l'*amulette* (1), comme disait Condorcet, ou celle de l'entretien sur Épictète et Montaigne (1655), ou celle du miracle de la Sainte-Épine (1656), à la suite duquel Pascal faisait graver sur son cachet un Ciel renfermé dans une couronne d'épines, avec ce mot de saint Paul : *Scio cui credidi* (2)? Est-ce depuis, quand il pensait tout haut dans ces lettres à Mlle de Roannès publiées encore par M. Cousin (3), ou dans la prière pour demander à Dieu le bon usage des maladies? Est-ce enfin dans ces quatre dernières années d'ascétisme et d'agonie, où, malgré l'intensité du mal et les prescriptions des médecins, il jetait convulsivement sur le papier ce que nous appelons les *Pensées?*

C'est précisément à ces quatre années que s'attaque en effet M. Sainte-Beuve. « Le doute de Pascal, dit-il (car il faut absolument que Pascal ait été sceptique), ne trouve guère place qu'après sa première conversion si vive, *si réelle;* de sorte qu'on peut dire qu'il est comme postérieur à sa foi. Plus tard, il se ravivera par accès, *je le crains,* au sein même de l'enfantement des *Pensées.* Pascal n'a jamais plus douté *peut-être* que dans le temps où il a le plus cru. »

Cela est ingénieux. Mais est-ce probable? Je le demande à tous ceux qui ont lu dans Mme Périer les détails si pénétrants de la pénitence de Pascal. Aussi M. Sainte-Beuve ne se tient pas du tout sûr de ce qu'il dit. « *Je le crains... Peut-être...* » C'est une conjecture comme une autre; M. Sainte-Beuve la donne pour ce qu'elle vaut. Il est vrai qu'il dit encore : « La grande époque du doute de Pascal, de son doute *avec alternatives*, se place dans l'interrègne des deux conversions (1649-1654) : cinq longues années. » Mais dans ces *longues* années,

(1) C'était un petit papier, daté du 23 novembre 1654, lequel était cousu dans la veste de Pascal, qui depuis huit ans prenait la peine de le coudre et de le découdre quand il changeait de gilet. On ne rit plus aujourd'hui de ce *ravissement de prière et de reconnaissance,* comme le qualifie M. Sainte-Beuve.

(2) *Mémoires de Fontaine,* III, 190, édit. de Cologne, 1753.

(3) P. 334 et suiv.

nous trouvons les deux Frondes (1648-1654), les observations de Clermont sur les variations du baromètre (1648, 1649, 1650, et janvier, février, mars 1651), la lettre à la reine Christine en lui envoyant la machine arithmétique (1650), les lettres à M. de Ribeyre sur les expériences du Puy-de-Dôme (1651), les traités *de l'équilibre des liqueurs* et *de la pesanteur de la masse de l'air*, achevés, dit Bossut, en 1653, onze écrits de géométrie en latin, qui sont de la même époque, puisque Pascal en annonçait l'hommage à la société fondée par le Père Mersenne en 1654, enfin la méthode pour résoudre les questions des jeux de hasard, le traité du triangle arithmétique et celui *des ordres numériques* (1) : autant de témoignages d'une activité intellectuelle toute concentrée sur la plus exclusive des sciences humaines et la plus absorbante, les mathématiques. Et rien ne donne à penser que Pascal se soit en même temps préoccupé de thèses métaphysiques ou religieuses. On sait uniquement qu'il avait lu Montaigne avant 1655 ; mais il faut un autre joûteur que Montaigne pour ébranler un croyant comme Pascal. On sait d'ailleurs aussi que sa foi veillait ; sa lettre sur la mort de son père ne souffre pas le doute à cet égard. Dira-t-on que c'est là une des *alternatives* de la foi de Pascal avec le doute? Cela est commode; mais encore une fois, il faudrait pourtant qu'il y eût quelque trace de ce prétendu doute. Nous qui n'avons rien à prouver, puisque Pascal était né chrétien et demeuré tel de votre aveu, nous produisons un témoignage irrécusable de sa foi, daté de l'une de ces cinq années d'*interrègne*, du 17 octobre 1651. Et vous qui avez tout à établir, que produisez-vous à l'appui de votre assertion? Rien.

M. Sainte-Beuve le sent lui-même si bien que l'évidence lui arrache ce dernier mot : « Mais le doute alors était et fut toujours en lui (Pascal) comme un lion en cage. » Qu'est-ce à dire? D'Aguesseau a écrit quelque part : Il n'est pas un seul croyant qui n'ait eu ses heures de doute. Ne veut-on faire entendre que cela de Pascal? Alors il n'y a plus lieu à discussion. Que si l'on veut insinuer quelque chose de plus, ce n'est qu'une assertion gratuite, invraisemblable, démentie par les faits et par un dernier témoignage, celui de la sœur aînée de Pascal, Mme Périer.

(1) Cette date est établie par deux lettres de Pascal à Fermat (29 juillet et 24 août 1654).

« Il avait été, dit-elle, préservé par une protection de Dieu particulière de tous les vices de la jeunesse; et, ce qui est encore plus étrange à un esprit de cette trempe et de ce caractère, il ne s'était jamais porté au libertinage pour ce qui regarde la Religion, ayant toujours borné la curiosité aux choses naturelles. *Il m'a dit plusieurs fois* qu'il joignait cette obligation à toutes les autres qu'il avait à mon père, qui, ayant lui-même un très-grand respect pour la Religion, le lui avait inspiré dès l'enfance... Ces maximes, qui lui étaient souvent réitérées par un père pour qui il avait une très-grande estime, et en qui il voyait une grande science accompagnée d'un raisonnement fort net et fort puissant, faisaient une si forte impression sur son esprit que, *quelques discours qu'il entendît faire aux libertins* (1), *il n'en était nullement ému.* Quoiqu'il fût fort jeune, il les regardait comme des gens qui étaient dans ce faux principe que la raison humaine est au-dessus de toutes choses (2), et qui ne connaissent pas la nature de la foi... ET CETTE SIMPLICITÉ A RÉGNÉ EN LUI TOUTE SA VIE. »

Est-ce formel?

Maintenant que le doute n'est plus permis sur la permanence de la foi de Pascal, de sa foi d'ENFANT, pour citer encore Mme Périer, parlons des *Pensées.*

§ II. — *Le Livre.*

« Dans les Pensées, dit M. Cousin, il en est une rarement exprimée, mais qui *domine* et se sent partout, l'idée fixe de la mort. *Pascal un jour a vu la mort de près sans y être préparé*, et il en a eu peur... Livrée à elle-même, la pensée de Pascal inclinerait au scepticisme. Mais le scepticisme, c'est le néant, et cette horrible idée le rejette dans le dogmatisme. »

Encore les prémisses voltairiennes, encore l'aventure du pont de Neuilly. L'hypothèse, nous le répétons, n'est pas variée. Il est bizarre en vérité qu'une anecdote aussi répandue, et de laquelle on tire de telles conséquences, ne soit pas même parfaitement avérée (3). Mais, dans tous les cas, elle ne fut pour

(1) C'était le nom qu'on donnait alors aux incroyants.

(2) C'est ce faux principe qui constitue ce que nous appelons *Rationalisme.*

(3) Marguerite Périer la rapporte, mais sur la foi d'un *on dit*, et dans les termes suivants : « M. Arnoul, chanoine de Saint-Victor, *dit* qu'il *a appris* de M. le prieur de Barillon, *ami de M. Périer,* que M. Pascal, *quelques années avant sa mort*, étant allé, selon sa coutume, un jour de fête, à la promenade au pont de Neuilly, *avec quelques-uns de ses amis,* etc. » Voilà, dit M. Cousin, le seul témoignage authentique qui nous soit connu sur l'aventure du pont de Neuilly; il

rien dans la *conversion* de Pascal (1). Sa sœur Jacqueline, qui est de moitié dans cette conversion, qui la suit jour par jour à partir de septembre 1654, ne dit pas un mot de l'*accident* à sa sœur Périer. Ainsi de deux choses l'une: ou l'historiette de Neuilly est un conte, ou elle n'est pas, comme on le veut, du mois d'octobre de cette année; impossible autrement de concevoir que les lettres de Jacqueline à Mme Périer n'y fassent pas même une allusion quelconque. Dans l'un comme dans l'autre cas, ce fait a donc été sans action sur la conversion définitive de Pascal, qui est bien des derniers mois de 1654 (la date autographe de l'*amulette* et les lettres de Jacqueline sont là-dessus également péremptoires). A plus forte raison ce fait n'a-t-il pu *dominer* la conception des *Pensées*, dont Pascal ne s'est occupé que trois ou quatre ans plus tard. Je ne vois pas bien, je l'avoue, ce qu'on peut opposer à ce dilemme.

Sous un autre point de vue, qu'on se représente Pascal rendu à la vie et lisant dans M. Cousin cette mesquine explication des *Pensées*. Entendez M. Cousin lui dire: « Vous aviez peur de mourir, vous ne vouliez pas mourir, et *ce parti pris en quelque sorte*, *jeune géomètre*, vous vous êtes adressé à tout ce qui pourrait vous garantir plus sûrement l'immortalité de votre âme. C'est pour l'immortalité de l'âme *et pour elle seule* que vous cherchiez Dieu. A cela près, vous étiez sceptique. » Je me persuade que Pascal accepterait malaisément ce langage, et que, pour en faire justice, il trouverait des paroles qui ne manqueraient certes ni de sévérité ni d'éloquence.

M. Cousin a cherché à se dissimuler à lui-même l'étrangeté de son hypothèse en se figurant que les *Pensées* furent à peu près désavouées par le XVIIe siècle. N'est-ce pas, dit-il, une remarque frappante qu'aucun des grands docteurs de l'époque ne les ait citées? La remarque fût-elle exacte, je conviens que j'en serais peu frappé. M. Cousin connaît-il beaucoup de contemporains qui aient *cité* Bossuet? Est-ce à dire que Bossuet ne fît pas autorité de son temps? Non certes; mais les mœurs litté-

n'y en a pas d'autre trace dans tous les papiers qui ont passé sous nos yeux. On tient ce fait de M. Arnoul, qui le tenait de M. de Barillon, lequel pouvait le tenir de M. Périer, car ils étaient amis. Nulle date précise; aucun témoignage oculaire, et pourtant Pascal n'était pas seul à Neuilly.

(1) Inutile d'avertir que nous prenons ici le mot *conversion* dans le sens janséniste.

raires, Monsieur, n'étaient pas celles d'aujourd'hui. Alors on parlait sobrement des contemporains. Boileau ne se serait point écrié dans une préface : O Racine, mon cher et digne ami, comme Diderot l'a fait pour Jean-Jacques dans l'Encyclopédie, et comme il arrive à d'autres encore de nos jours. Mais, loin que les *Pensées* aient été suspectes aux contemporains, elles parurent au contraire avec un cortége nombreux d'approbations solennelles, signées par des hommes qui n'étaient pas sans nom dans l'Église de France, par le docteur Le Camus, depuis évêque de Grenoble et cardinal, par Gilbert de Choiseul, évêque de Cominge (transféré plus tard à Tournay), par François Faure, évêque d'Amiens, par l'évêque d'Aulonne, suffragant de Clermont; l'un des approbateurs alla même jusqu'à rendre de l'auteur ce magnifique témoignage : « Il semble que cet homme incomparable non-seulement voit comme les anges les conséquences dans leurs principes, mais qu'il nous parle comme ces purs esprits par la seule direction de ses pensées (1). »

M. Cousin n'est donc pas toujours heureux dans ses conjectures, et il existe heureusement de l'apologétique de Pascal une autre explication que celle de l'illustre académicien. Cette autre explication n'a point été imaginée, comme on dit au palais, pour le besoin de la cause. Elle est fort antérieure au volume de M. Cousin, bien que, pour le public, elle n'ait précédé ce volume que de huit années. C'est celle qui a été donnée en tête de l'édition de 1835. Je ne fais que la transcrire en l'écourtant quelque peu. Ce sera ma réponse à M. Cousin, qui fait de Pascal un sceptique, et tout à la fois à ces graves esprits qui se figurent qu'on trouve dans les *Pensées* tout ce qu'on veut.

PHILOSOPHIE DE PASCAL.

« Le premier usage qui fut fait de la méthode cartésienne ne fut point signalé par des écarts. Les plus grands hommes du XVII[e] siècle étaient cartésiens et chrétiens tout ensemble. Descartes lui-même n'employa cette méthode qu'à la confirmation des vérités de la foi. Mais le doute méthodique qui faisait le fond du système, cette grande aberration de l'esprit humain *qui voulait trouver* en lui-même *le principe* fondamental *de toutes* les *vérités*, consacrait une erreur capitale; la méthode cartésienne renfermait un venin que l'esprit d'incroyance a bien su en extraire depuis...

(1) Approbation de M. de Ribeyran, archidiacre de Cominge.

« Or ils ont fait abjuration du Christianisme, mais ils n'ont rien mis à la place. Ils sont entrés dans les voies que les philosophes anciens avaient jadis parcourues, ils se sont brisés contre les mêmes écueils ; et après avoir épuisé comme eux tous les moyens de connaître que l'intelligence humaine a *dans son propre fond*, les voilà maintenant réduits à chercher à leur exemple un dernier refuge dans l'Eclectisme. Qu'on suive leurs traces dans les sentiers divers qu'ils ont parcourus, on ne trouvera que des ruines.

« La sagesse humaine est à bout de voie, elle n'ose plus se hasarder à la recherche des vérités premières ; ces principes qu'elle s'obstine à ne pas recevoir de la foi, sont vainement attendus ; elle n'a plus la hardiesse de les poser elle-même, parce qu'il faudrait les soutenir. En sorte qu'en religion, de même qu'en morale, les prémisses flottent au gré des discussions (1).

« Il s'est trouvé, à l'époque où le cartésianisme était le plus en vogue, un homme de génie qui a pressenti les inconvénients de la méthode nouvelle, qui en a saisi le défaut, et qui a flétri de son improbation l'application qu'on voulait en faire aux grandes vérités dont la théologie seule doit être la dispensatrice. Cet homme extraordinaire, dont la carrière a été si courte, a eu le temps de reconnaître les limites que la raison humaine ne doit pas essayer de franchir ; et il s'était assuré que les vérités sur lesquelles il importe le plus à l'homme d'être fixé se trouvent par delà ces limites.

« Dès qu'il eut jugé que l'être humain ne peut tirer de son propre fond la vraie science, il conclut sans hésiter la nécessité d'une Révélation.

« Et comme ses méditations solitaires l'avaient convaincu de la vanité des choses périssables, comme il sentait le cœur humain trop vaste pour que la possession de ces faux biens en remplît jamais la capacité, son âme ardente aspirait ouvertement à des jouissances plus nobles, en même temps que son esprit élevé s'attachait de plus en plus aux vérités de la foi.

« Aussi les affections et les pensées de ce grand homme s'étaient concentrées fortement sur la Religion, *qu'il avait toujours pratiquée ;* il y trouvait une sublimité ravissante, un fond de charité que le cœur humain est incapable d'épuiser, une sagesse consommée près de laquelle la sagesse humaine ne lui paraissait que folie.

« Ces grands traits de vérité, qu'il n'avait trouvés nulle part hors de la foi chrétienne, rehaussaient à ses yeux l'éclat des preuves par lesquelles le Christianisme justifie de son origine divine.

« Aussi désirait-il ardemment que tous les hommes entrassent dans les mêmes sentiments que lui ; et ne pouvant se flatter de les y entraîner tous, il eût voulu du moins que les hommes sincères partageassent ses convictions. C'est dans cette vue qu'il entreprit un apologétique de la Religion chrétienne...

« On voit, en rapprochant les fragments qui nous en restent, que Pascal souffrait impatiemment les entreprises de la raison quand elle s'arrogeait le droit de *poser le principe* et s'attribuait le pouvoir de *démontrer* les vérités primordiales. Les preuves rationnelles de l'existence et de la nature de Dieu, de l'immatérialité et de l'immortalité de l'âme, qu'on regardait alors comme décisives, le touchaient peu. Il donnait hautement la préférence aux preuves historiques, aux grandes considérations morales ; il les regardait comme bien plus capables de

(1) A cet égard, les aveux de Jouffroy nous sont acquis.

faire impression sur les hommes (1); et c'était sur ce terrain qu'il comptait lui-même s'établir.

« Ainsi, dédaignant la route que Descartes avait tracée et la position qu'il avait prise, Pascal, *lorsqu'il voulait se rendre compte de sa foi*, se plaçait au milieu des faits avec l'intention de les discuter. Mais les faits traditionnels ne fixaient point uniquement son attention; ceux de la conscience lui paraissaient dignes aussi d'être étudiés, car il attachait surtout à l'observation psychologique une haute importance. Il pensait que l'investigation de la nature de l'homme ne pouvait tendre qu'à confirmer le dogme chrétien, en constatant sur tous les points essentiels la conformité des observations psychologiques avec les traditions primitives sur lesquelles le Christianisme s'appuie.

« Ceux-là donc se tromperaient qui croiraient que Pascal voulait en quelque sorte annihiler la raison, et qu'il demandait une foi aveugle. Il n'était pas homme à se méprendre ainsi sur le caractère de l'enseignement chrétien. A partir du premier jour de la prédication de l'Évangile jusqu'à l'heure où j'écris, les apologistes de la religion chrétienne n'ont jamais demandé à ceux qu'ils voulaient ramener dans le sentier de la vérité qu'une foi motivée, une soumission raisonnable, *obsequium rationabile.*

« Pascal a combattu fortement le Rationalisme, c'est-à-dire qu'il s'est élevé constamment contre les prétentions exagérées de la raison. Sans l'avoir exprimé aussi nettement que Kant, il jugeait qu'elle était dépourvue du sens métaphysique, et c'est pour cela qu'il lui refusait le droit de discussion par rapport aux vérités-principes. IL DÉTESTAIT CET ORGUEIL, IL LE POURSUIVAIT A OUTRANCE. Mais une fois que la raison humaine était rentrée dans sa sphère, il lui permettait de s'exercer librement, il l'excitait même à se développer sans gêne; et c'est alors qu'il provoquait l'examen des faits historiques qui servent de base au Christianisme, des faits surnaturels qui lui tiennent lieu de sanction, et qu'enfin il ouvrait une large voie à l'observation des phénomènes de la conscience. Il désirait que l'intelligence s'appliquât sérieusement à l'observation psychologique ainsi qu'à la critique historique; il en a donné lui-même l'exemple (2). Il voulait qu'elle marchât librement dans la voie des déductions et dans celle de l'induction, pourvu qu'elle ne dépassât point ses limites; et il était intimement persuadé que la raison, toutes les fois qu'elle procéderait légitimement, se mettrait en harmonie avec la foi.

(1) « Les preuves métaphysiques sont si éloignées du raisonnement des « hommes et si impliquées, qu'elles frappent peu. Et quand cela servirait à « quelques-uns, ce ne serait que pendant l'instant qu'ils voient cette démonstra- « tion; mais une heure après ils craignent de s'être trompés. » — Cette pensée de Pascal n'est-elle pas d'une application constante et journalière? Proposez à la plupart des hommes, je dis des hommes instruits, l'argument ontologique de saint Anselme, la plus forte preuve logique de Dieu, selon Kant!

(2) La foi de Pascal, dit M. Cousin, est bien loin d'être sans nuages : il ne dissimule point les difficultés que le Christianisme présente à la critique (si on s'engage dans l'étude des textes), et à l'équité (si on le compare aux autres religions). — Ordinairement, répond très-bien *le Semeur*, c'est la foi faible et mal assurée qui *dissimule les difficultés* : nous avons donc là une présomption de plus en faveur de celle de Pascal.

« Ce n'est point là, comme on voit, du cartésianisme. Pascal en effet, au moment de l'essor du Rationalisme moderne, a jugé très-sainement que, si la nouvelle méthode prévalait, les vrais rapports entre la raison et la foi se trouveraient intervertis, et il a résisté à l'entraînement général. Aujourd'hui que le Rationalisme, qui à son apparition avait eu l'air de couvrir la foi de son égide, s'est tourné contre elle, on doit savoir gré à Pascal de ce qu'il a songé, comme par une sorte de prévision, à opposer une digue à l'invasion de cette doctrine en maintenant les prérogatives de la foi. En cela, il a travaillé plus encore pour les races futures que pour ses contemporains (1). L'homme de génie, sans le savoir, pourvoit à l'avenir lors même qu'il est uniquement occupé du présent.

PLAN DU LIVRE DE PASCAL.

« Pascal entre en matière en attaquant l'indifférence de la plupart des hommes sur leur premier intérêt. Il fait sentir la nécessité de s'instruire de la religion...

« Il donne ici des leçons pour régler l'usage de notre raison ; il indique les moyens qu'elle possède pour s'avancer avec certitude et confiance dans la ligne qu'elle doit parcourir, et fait voir que, s'il est vrai qu'un Dieu ait parlé aux hommes, la raison même nous ordonne de soumettre notre raison.

« Venant ensuite à la recherche de cet être divin, Pascal montre que, vu la faiblesse et l'infirmité de notre nature, il est *difficile* de prouver l'existence (et plus encore de connaître l'essence et les attributs de Dieu) par les raisons métaphysiques (2).

« Il se retrouve alors en présence de lui-même. Il étudie la nature de l'homme...

« Après avoir suivi les vestiges qui restent dans l'homme d'une grandeur originelle, il considère les faiblesses étonnantes qui la ravalent. Il passe en revue l'orgueil, la corruption de l'homme, l'infirmité de sa raison, la fausseté ou *tout au moins l'incertitude* de ses notions sur la justice et sur la vérité, qui fondent pourtant ses lois civiles (3) : il oppose les opinions du peuple à celles des pré-

(1) Il est curieux que la première édition des *Pensées* coïncide justement avec la publication du *Tractatus theologico-politicus* de Spinosa, 1670. — L'*Ethique* du Juif d'Amsterdam parut en 1677. — Bayle donna ses *Pensées sur les Comètes* en 1681.

(2) *Difficile* et non *impossible*. Pascal n'a jamais dit *impossible*. Nous y reviendrons tout à l'heure.

(3) Pascal, dit M. Cousin, s'était bien gardé de faire une réserve en faveur du droit naturel *et divin, qu'il n'admettait pas*. On ne croira pas volontiers que l'ami de Domat n'admît pas le droit naturel ; seulement, avec Domat et Grotius, il en faisait un corollaire du Christianisme. Il ne croyait pas que l'intelligence, non restaurée par la révélation, suffît à poser les bases du Droit. Et il faut bien convenir que toutes les lumières de l'antiquité païenne n'y avaient pas suffi. C'en était assez pour cette portion de la *Préparation évangélique* de Pascal, où il ne s'agissait que de prouver la nécessité d'une révélation. Car le

tendus habiles pour achever de renverser la sagesse humaine (1). Il découvre et approfondit la misère intérieure de l'homme. Il met au jour ces contrariétés prodigieuses qui existent dans sa nature par rapport à la vérité, qu'il cherche et qu'il méconnaît; à la justice, qu'il aime et qu'il hait, dont il ne saisit que des apparences avec lesquelles il se fait des lois toujours incertaines et qui varient d'un climat à l'autre; enfin par rapport au bonheur, qu'une force irrésistible le force à poursuivre et qu'il ne peut atteindre. Il remarque les égarements des sectes philosophiques, dont chacune s'est appuyée *séparément* sur l'un de ces principes de grandeur et de bassesse qui existent dans la nature de l'homme, sans pouvoir par conséquent se rendre compte de l'humanité (2).

« Il commence alors à soupçonner que l'homme est déchu d'un état primitif et plus heureux....

« Las de chercher Dieu par le raisonnement et de ne le point trouver, il regarde de toutes parts si ce Dieu, dont tout le monde parle, n'aurait point laissé ici-bas quelque marque de soi. Enfin il aperçoit dans un coin du monde un peuple qui, seul, a la connaissance traditionnelle de Dieu, qui du moins se vante d'être le dépositaire des titres du genre humain. Ce peuple seul connaît la chute et la corruption de l'homme; il dit que nous sommes tombés de notre grandeur originelle; il attend un libérateur qui doit réparer cette chute et cette corruption; il porte un livre qui atteste cette promesse; il se dit fait pour l'annoncer au monde et pour être le héraut de ce libérateur. Notre philosophe qui cherche la vérité croit la reconnaître chez ce peuple à ces signes et à d'autres encore qui vont se découvrir à lui.

« Il examine Moïse, etc., etc.

« La révélation de ce Sauveur, d'accord avec l'étude de l'homme que Pascal a développée, lui découvre le mystère de l'humanité. Cette philosophie sublime concilie tous les systèmes et en dissipe les illusions par sa lumière. Dès lors plus d'incertitudes. Là seulement il aperçoit la vérité. »

En vérité, cet ensemble d'idées ne paraît pas si déraisonnable.

En dépit de nos prétentions au progrès, les questions hélas! n'ont pas beaucoup avancé depuis Pascal. Un des maîtres de la science, Kant, n'a-t-il pas dénié à la raison toute action en de-

scepticisme prétendu de Pascal se résume toujours dans cette *pensée:* « L'homme est un sujet plein d'erreurs, ineffaçables *sans la Grâce.* »

(1) Là auraient trouvé place les discours sur la condition des Grands.

(2) C'eût été le lieu de l'entretien sur Epictète et Montaigne. Comprend-on maintenant cette phrase de Pascal, qui a tant scandalisé M. Cousin : *Le Pyrrhonisme est le vrai?* Pascal trouvait que Pyrrhon avait raison contre le Portique et l'Idolâtrie; voilà tout. Le sens n'est pas douteux; Pascal a écrit : « Le Pyrrhonisme est le vrai; car, après tout, les hommes, AVANT JÉSUS-CHRIST, ne savaient « où ils en étaient, ni s'ils étaient grands ou petits; et ceux qui ont dit *l'un* ou « *l'autre* n'en savaient rien, ils devinaient sans raison et par hasard, et même ils « erraient toujours, en excluant *l'un* ou *l'autre.* » (Desmolets, page 329.) — Voir ici la note de l'édition de Dijon, page 180.

hors du monde sensible? Si j'en crois de récentes révélations (1), l'homme éminent de la philosophie contemporaine en Allemagne, Schelling, ne récuse-t-il point l'usage exclusif du syllogisme en ontologie? Entre Hegel et lui, toute la question n'est-elle pas là? La logique, selon Kant, n'aboutit qu'à des conclusions subjectives, la réalité absolue est hors de sa prise: selon Schelling, la raison ne perçoit que des abstractions; Dieu, en tant qu'être concret et individuel, lui échappe. On n'a pas coutume de ranger pour cela Kant et Schelling parmi les sceptiques. Quoi qu'il en soit, nous sommes toujours, comme au temps de Pascal, en présence de deux méthodes, dont l'alternative est au fond, comme on l'a dit, une alternative de systèmes : selon qu'on récuse l'esprit ou le cœur, on va au panthéisme ou au Christianisme (2).

Pascal au reste n'est point si exclusif que l'a pensé M. Cousin. L'auteur des *Pensées* ne récuse pas absolument l'esprit, seulement il lui fait sa part. Pour lui comme pour Schelling, la méthode logique est celle des préliminaires de la science : légitime à sa place, elle ne cesse de l'être qu'en se faisant elle-même exclusive, qu'en faisant irruption dans un domaine qui n'est pas le sien.

Pascal en effet a sa *préparation évangélique.*

Il commence par s'attaquer corps à corps à l'indifférence; avant tout, il provoque la méditation sur ce sujet capital, la Religion. Puis il détermine les données du problème, tel que le posent l'observation psychique et l'expérience de la vie, se réservant de montrer bientôt qu'il n'est résolu qu'au sein du Christianisme. Il interroge alors la raison humaine réduite à ses propres forces, ou plutôt à sa propre infirmité. Il s'attache à constater ses perplexités sur les questions les plus graves, pour guérir, s'il se peut, l'intelligence de cette ivresse de logique qui la transporte hors du vrai, comme l'enfant qui s'élance pour toucher le ciel avec la main. Car l'orgueil de l'esprit est une passion non moins que l'orgueil du cœur; on l'a écrit ex-

(1) *Revue des Deux Mondes*, janvier 1843.

(2) Je n'entends pas dire, comme M. Lèbre, qu'on y aille irrésistiblement; car il me semble possible de s'arrêter sur cette pente. Je n'oserais affirmer que toute philosophie rationaliste soit virtuellement et fatalement panthéiste; mais je crois au mot de M. Guizot : On ne tombe jamais que du côté où l'on penche.

cellemment, il n'est point seulement souillure, mais ténèbres. Voilà pourquoi Pascal s'acharne à tourner le raisonnement contre lui-même, comme un instrument pliable en tout sens, *la raison étant flexible à tout* (ce sont ses termes) (1); on conçoit qu'il lui importe de montrer qu'il faut une garde à ce glaive de l'intelligence pour qu'il ne blesse point celui qui s'en sert. En montrant combien le syllogisme est impuissant à rien fonder à lui seul, il ne professe pas le pyrrhonisme, mais il constate le péril de la méthode purement logique. A ce péril il oppose la nature, *invincible à tout le pyrrhonisme.* Loin d'être universellement sceptique, ainsi que l'a dit M. Cousin, Pascal déclare le scepticisme universel extravagant et impossible (2). La logique pure, il est vrai, ne saurait en avoir raison, mais le scepticisme n'en vient pas moins se briser, impuissant à son tour, contre la conscience du genre humain.

Nous arrivons à la *démonstration évangélique* de Pascal.

Abandonné à ses ténèbres originelles, l'esprit humain n'a pu trouver le mot de l'énigme de nos destinées. Mais le syllogisme n'est pas tout l'homme. L'âme fera ce que la raison pure n'a pu faire. Ce n'est pas un raisonnement qui nous fait croire au soleil: nous le voyons et nous le sentons. Il est aussi, dans le monde intelligible, des choses que l'âme sent et voit sans raisonner; il est des vérités dont la force n'est pas d'être démontrées, mais d'être senties. L'admiration, l'amour ne relèvent pas du raisonnement: intuition et sentiment ne sont point de vains mots. Je n'ignore pas que ces nobles facultés ont leurs méprises. Et c'est là précisément pourquoi il faut une autorité supérieure, divine, qui les préserve de toute illusion sur la réalité religieuse; c'est là pourquoi, nous autres catholiques, nous croyons à l'Église. Cela conclut entre gens qui l'entendent bien, comme par-

(1) Bossut, partie II, art. XVII, n° 8; Frantin, page 410.

(2) « Je mets en fait qu'il *n'y a jamais eu* de pyrrhonien *effectif* et *parfait.* « La Nature soutient la Raison impuissante et l'empêche d'*extravaguer* jusqu'à « ce point. » — (P.-R. XXI, 1, *in medio;* B. part. II, art. Ier, n° 1; Frantin, p. 159). — Ce trait est péremptoire. Je défie qu'on puisse nier que Pascal ne parle ici en son propre nom et que ce ne soit là sa conclusion propre et définitive. Ce long fragment, le plus étendu et le plus achevé de tous, est la clef de ce que j'appelle la *préparation* évangélique de Pascal. Le lecteur est supplié de le relire tout entier, surtout l'alinéa qui précède et qui commence ainsi : « L'unique fort des Dogmatistes, etc. » — On voudra bien noter que, dans ce premier alinéa, Pascal (au nom des Dogmatistes, il est vrai,) distingue formellement la Raison de l'*Intelligence.* Cette distinction est importante ici.

lait Pascal. Mais, pour bien saisir ce côté de sa pensée, il faut un sens qui manque à plusieurs (souvent, comme on l'a remarqué, aux plus habiles). Rien ne remplace le goût, en littérature; l'esprit des affaires, en politique : en matière religieuse, rien ne supplée au sens religieux.

Non pourtant que la raison elle-même n'ait encore ici son rôle. Les motifs de crédibilité sont dans son domaine. Juge de la nécessité d'une révélation, elle est juge aussi des caractères extérieurs qui la constatent. Sur tout cela, elle n'acquiesce qu'à bon escient. Pour des chrétiens, cela est élémentaire depuis saint Paul.

La raison elle-même conduit donc à la Révélation. Mais, à cette hauteur, l'atmosphère lui manque et son vol s'arrête. Parvenue à la sphère de l'*inobservable*, elle est illuminée des rayons qui en émanent; elle reçoit cette lumière, elle ne la crée point. Les principes lui sont donnés d'en haut; elle peut jusqu'à un certain point en pénétrer la nature, en saisir, en développer les conséquences, toujours sous le contrôle de l'Église : elle ne peut modifier les principes mêmes.

Tel est le fond des *Pensées* ou, si l'on veut, de la pensée de Pascal. Mais pourquoi disputer si longtemps? Dire que Pascal est pyrrhonien, n'est-ce point une contradiction dans les termes? Conçoit-on ce pyrrhonien qui écrit en faveur de la foi?

Pascal croyait, insistez-vous; mais sa foi n'était point légitime. — Prouvez-le donc, réfutez-le, mais ne le calomniez pas. L'argument de Pascal est celui-ci : l'homme étant donné, l'unique doctrine qui rende raison des contrariétés de son être est par cela seul démontrée vraie. Je ne dis pas que Pascal restreigne sa démonstration évangélique à cette preuve; certes il en a d'autres et en grand nombre (1); mais je crois que celle-là lui est propre et que c'est celle-là surtout qui fait l'originalité de sa démonstration. Est-elle solide? Je ne sache point, pour ma part, qu'on l'ait ébranlée. Et n'est-ce pas, au fond, sur un argument analogue que la science croit à la gravitation? Etant donnés les phénomènes astronomiques, la seule hypothèse qui explique ces phénomènes est dès là vérifiée? Si Newton a raison, qu'y a-t-il à dire contre Pascal?

(1) Voyez-en la quintessence donnée par Pascal même, chap. II, n° 16, de l'édition de P.-R. Bossut, part. II, art. 4, n° 12; Frantin, VIII, 12.

N'insinuez donc plus que l'auteur des *Pensées* s'enfonce dans la Foi comme dans un trou noir qui l'empêche de voir l'enfer et d'en avoir peur. Ne parlez plus de sa foi *inquiète*, chancelante, *malheureuse.* Tous les fragments que vous invoquez rentrent sans effort dans le plan des *Pensées*, tel qu'il est résumé par M. Frantin. Avec ce plan, le livre et l'auteur ne font qu'un : tout s'explique, tout se tient, tout est conséquent et harmonique dans ces chiffons de papier et dans la vie de l'homme de génie qui les a écrits. On ne fait plus de Pascal un plagiaire de Montaigne, parce qu'on a trouvé des extraits des *Essais* dans ses papiers ; car on sait l'usage qu'il en comptait faire. On ne confond plus la pensée intime et personnelle du grand Apologiste avec les objections qu'il tenait en réserve pour les résoudre. On distingue même sans trop de difficulté sa pensée définitive d'avec les préludes de sa pensée : car, ne l'oublions jamais, ce n'est pas un livre que Pascal nous a laissé, mais les matériaux d'un livre. On voit alors à quel point l'homme pénétrant qui a si bien compris Pascal est le seul éditeur sérieux des *Pensées :* à tel point que, de tous les fragments nouveaux publiés par M. Cousin, il n'en est pas un qui ne trouve tout naturellement sa place dans le plan qu'on vient de voir. Tout l'honneur en est à M. Frantin.

Et ce ne sont pas là des affirmations gratuites. Est-ce un pyrrhonien ou un fanatique celui qui a dit ?

« Il faut savoir douter où il faut, assurer où il faut, se soumettre où il faut.
« Qui ne fait ainsi n'entend pas la force de la Raison.

« Si on soumet *tout* à la Raison, notre religion n'aura rien de mystérieux et « de surnaturel. Si on choque les principes de la Raison, notre religion sera « absurde et ridicule.

« Dieu n'entend pas que nous soumettions notre créance à lui *sans raison*, et nous « assujettir avec tyrannie. Mais *il ne prétend pas aussi nous rendre raison de tou-* « *tes choses.* Il entend nous *faire voir clairement* des marques divines en lui, qui « nous *convainquent* de ce qu'il est, et qu'ensuite nous croyions sans hésiter « les choses qu'il nous enseigne, quand nous n'y trouverons d'autre raison de « les refuser, sinon que nous ne pouvons connaître *par nous-mêmes* si elles sont « ou non.

« Tout ce qui est incompréhensible ne laisse pas d'être. La dernière démar- « che de la Raison, c'est de connaître qu'il y a une infinité de choses qui la « surpassent. Elle est bien faible si elle ne va jusque-là.

« Ce sont deux excès également dangereux, d'exclure la Raison, de n'admettre « que la Raison. »

Tout le chapitre *Soumission et usage de la Raison* est de la même évidence (1). Est-ce là le langage d'une foi tremblotante ou d'une soumission superstitieuse? Ou bien l'accent d'une conviction ferme, raisonnée, invincible?

Soit, direz-vous. Mais il y a des *pensées* inconciliables avec celles-là.

Il faut voir.

Allons droit au fragment qui a causé le plus de scandale, à celui dont M. Cousin donne le *fac-simile* partiel.

Je dis hardiment que M. Cousin n'a pas compris ce fragment, qui n'est autre chose qu'un dialogue entre Pascal et un homme comme il y en aura dans tous les temps, avec un homme du monde né dans le Christianisme, mais ébranlé dans sa foi par des objections qui *lui* sont insolubles, et se retranchant dans l'indifférence sous prétexte que la Religion est une énigme qui n'a pas de mot. Lisez plutôt. Faites une pause ici; renouvelez votre attention. La citation est longue : mais comment juger sans voir la pièce décisive du procès? Pour la première fois, elle paraît ici dans son intégrité.

Parlons maintenant selon les lumières naturelles (2).

(3) *S'il y a un Dieu, il est infiniment incompréhensible, puisque, n'ayant ni parties ni bornes, il n'a nul rapport à nous. Nous sommes donc incapables de connoistre ni ce qu'il est ni s'il est. Cela estant, qui osera entreprendre de résoudre cette question? Ce n'est point nous, qui n'avons aucun rapport à luy.*

(4) — Qui blasmera dans les chrestiens de ne pouvoir rendre raison de leur créance, eux qui professent une religion dont ils ne peuvent rendre raison? Ils déclarent en l'exposant au monde que c'est une sottise, *stultitiam;* et puis vous vous plaignez de ce qu'ils ne la prouvent pas. S'ils la prouvoyent, ils ne tiendroient pas parole. C'est en manquant de preuves qu'ils ne manquent pas de sens.

(1) Il faudrait tout citer. J'indiquerai particulièrement les *pensées* ci-après : « L'esprit a son ordre, etc. » (P.-R., XXXI, 34; I Boss., X, 19; Frantin, II, 15)... « Le cœur a ses raisons, etc. » (P.-R., XXVIII, 58; II B., XVII, 5; Frantin, II, 14).... « La Raison agit avec lenteur. » (P.-R., XXVIII, 79; B. II, 17, no 62; Fr. II, 13).... « Ceux à qui Dieu a donné la Religion, etc. (P.-R., XXVIII, 15; II B., XVII, 17; Fr. II, 13).... « A ceux qui ont de la répugnance pour la Religion, etc. (P.-R., XXVIII, 45; II B., XVII, 36; Fr. II, 19).

(2) Dans l'autographe, qui ne m'est connu que par le *fac-simile* donné par M. Cousin, cette phrase forme à elle seule un alinéa. C'est une transition provisoire, dont l'auteur avait la clef.

(3) Ici l'interlocuteur de Pascal prend la parole. Pascal qui écrit pour lui-même, non pour le public, n'a pas besoin d'avertir.

(4) Cette réponse telle quelle est venue à Pascal après coup; on la trouve tout au bas de la page 4 du Mscr., rattachée à ce qui précède par un renvoi.

— Oui (1). Mais encore que cela excuse ceux qui l'offrent telle, et que cela les oste du blasme de la produire sans raison, cela n'excuse pas ceux qui la reçoivent. Examinons donc ce point et disons : *Dieu est ou il n'est pas. Mais de quel costé pencherons-nous ? La raison n'y peut rien déterminer. Il y a un chaos infiny qui nous sépare.*

— (2) *Il se joue un jeu à l'extrémité de cette distance infinie où il arrivera croix ou pile. Que gagez-vous ? Par raison, vous ne pouvez faire ni l'un ni l'autre. Par raison, vous ne pouvez défendre nul des deux. Ne blasmez donc pas de fausseté ceux qui ont pris un choix, car vous n'en savez rien.*

— *Non; mais je les blasmeray d'avoir fait, non ce choix, mais un choix. Car encore que celuy qui prend croix et l'autre soyent en pareille faute, ils sont tous deux en faute. Le juste est de ne point parier.*

— (3) *Ouy, mais il faut parier. Cela n'est pas volontaire, vous estes embarqué; lequel prendrez-vous donc ? Voyons. Puisqu'il faut choisir, voyons ce qui vous intéresse le moins. Vous avez* DEUX CHOSES *à perdre :* LE VRAY *et le bien ; et* DEUX CHOSES *à dégager* (sic) : VOSTRE RAISON *et vostre volonté,* VOSTRE CONNOISSANCE *et vostre béatitude; et vostre nature a* DEUX CHOSES *à fuir :* L'ERREUR *et la misère.* VOSTRE RAISON N'EST PAS PLUS BLESSÉE (*puisqu'il faut nécessairement choisir*) EN CHOISISSANT L'UN QUE L'AUTRE. VOILA UN POINT VUIDÉ. *Mais vostre béatitude ? Pesons le gain et la perte en prenant croix que Dieu est. Estimons ces deux cas. Si vous gagnez, vous gagnez tout. Si vous perdez, vous ne perdez rien. Gagez donc qu'il est sans hésiter.*

— Cela est admirable. Ouy il faut gager. Mais je gage peut-estre trop?

— Voyons. Puisqu'il y a pareil hasard de gain et de perte, si vous n'aviez qu'à gagner deux vies pour une, vous pourriez encore gager. Mais s'il y en avait trois à gagner, il (4) faudrait jouer (puisque vous estes dans la nécessité de jouer), et vous seriez imprudent, lorsque vous estes forcé à jouer, de ne pas hasarder vostre vie pour en gagner trois à un jeu où il y a pareil hasard de perte et de gain. Mais il y a une éternité de vie et de bonheur. Cela estant, quand il y auroit une infinité de hasards dont un seul seroit pour vous, vous auriez encore raison de gager un pour avoir deux; et vous agiriez de très-mauvais sens, estant obligé à jouer, de refuser de jouer une vie contre trois, à un jeu où d'une infinité de hasards il y en a un pour vous. S'il y avoit icy une infinité de vies infiniment heureuses à gagner (mais ly a icy une infinité de vies infiniment heureuses à gagner), un hasard de gain contre un nombre infini de

(1) Dans le Mscr., le mot *ouy* est isolé de ce qui précède par un blanc.

(2) Même remarque sur le mot *il*, qui ouvre cet alinéa. M. Cousin altère involontairement le sens de cette phrase par sa ponctuation contraire à celle de Pascal. Après : *il y a un chaos infiny qui nous sépare,* Pascal met un point et laisse du blanc, comme pour marquer que là finit l'objection et que ce qui suit est la réponse. M. Cousin confond l'objection et la réponse dans une même phrase au moyen d'un point et virgule qui lui est propre. Confronter sa transcription avec le *fac-simile* en regard.

(3) Cet alinéa existe dans le Mscr. Le premier jet de la pensée de Pascal s'arrête avec ce même alinéa, à ce mot : *Gagez donc qu'il est sans hésiter.*

(4) Le *fac-simile* me manque pour le surplus de l'alinéa; mais j'accepte la transcription de M. Cousin.

hasards de perte (et ce que vous jouez est finy), cela est *tout parti* (1). Partout où est l'infiny, et où il n'y a pas une infinité de hasards de perte contre celui de gain, il n'y a point à balancer, il faut tout donner; et ainsi quand on est forcé à jouer, il faut renoncer à la raison pour garder la vie plus tost que de la hasarder pour le gain infiny, aussi prest à arriver que la perte du néant. Car il ne sert de rien de dire qu'il est incertain si on gagnera, et qu'il est certain qu'on hasarde; et que l'infinie distance qui est entre la certitude de ce qu'on expose et l'incertitude de ce que l'on gagnera, égale le bien fini qu'on expose certainement, à l'infiny, qui est incertain. Cela n'est pas ainsi : tout joueur hasarde avec certitude pour gagner avec incertitude, et néantmoins il hasarde certainement le finy pour gagner incertainement le finy, sans pécher contre la raison. Il n'y a pas infinité de distance entre cette certitude de ce qu'on expose et l'incertitude du gain; cela est faux. Il y a à la vérité infinité entre la certitude de gagner et la certitude de perdre. Mais l'incertitude de gagner est proportionnée à la certitude de ce qu'on hasarde, selon la proportion des hasards de gain et de perte. De là vient que s'il y a autant de hasard d'un costé que de l'autre, *le parti* est à jouer égal contre égal; et alors la certitude de ce qu'on expose est égale à l'incertitude du gain; tant s'en faut qu'elle en soit infiniment distante. Et ainsi notre proposition est dans une force infinie, quand il n'y a que le finy à hasarder à un jeu où il y a pareils hasards de gain que de perte, et l'infiny à gagner. Cela est démonstratif; et si les hommes sont capables de quelques vérités, ils doivent l'estre de celle-là (2).

— (3) Je le confesse, je l'avoue! *Mais encore n'y a-t-il pas moyen de voir le dessous du jeu?*

— OUY, L'ESCRITURE ET LE RESTE, etc.

— (4) Ouy, mais j'ai les mains liées et la bouche muette. On me force à pa-

(1) C'est-à-dire *tout avantage.* C'est en ce sens qu'on dit *tirer parti.* Pascal a laissé un écrit pour déterminer en général les *partis* ou conditions à faire entre joueurs qui jouent en plusieurs parties; d'où le dicton proverbial *faire à quelqu'un un mauvais parti.*

(2) M. Cousin lit : « Si les hommes sont capables de quelques vérités, *celle-là l'est.* — Tout ce long paragraphe, depuis ces mots : *Mais, s'il y en avait trois à gagner, il....* est tiré de la page 7 du Mscr., auquel renvoie (page 4) un signe autographe. Cela est long et impliqué. On y sent l'effort du malade aux prises avec les exigences du géomètre. Mais cela même est caractéristique et digne de respect. On l'a dit, nous assistons à la première fermentation du génie; nous en surprenons les premiers bouillonnements; nous voyons Pascal penser. Pascal, en effet, suivant la remarque du *Semeur,* ne fait ici autre chose que penser la plume à la main.

(3) Ici un autre renvoi de Pascal nous ramène de la page 7 à la marge de la page 4, où l'on trouve ce qui suit. Cette première phrase, avant d'être donnée par M. Cousin, l'avait été par le Père André (1783 et 87), par Renouard (1812), et par M. Lefèvre (1819 et 1826).

(4) Après les mots : *on ne me relasche pas,* un signe renvoie à la page 8 du Mscr., d'où l'on retourne à la page 4, au mot : *Apprenez.* Ces détails sont minutieux et arides; mais ils ne suffisent pas encore à rendre le désordre du Manuscrit. Rien ne fait mieux comprendre combien peu les *Pensées* sont un livre, et ce qu'il faut penser de ceux qui jugeraient de ces matériaux comme ils feraient de la rédaction dernière et définitive de Pascal.

rier, et je ne suis pas en liberté; on ne me relasche pas. Et je suis fait de telle sorte que je ne puis croire. Que voulez-vous donc que je fasse?

— Il est vray. Mais apprenez au moins vostre impuissance à croire, *puisque la raison vous y porte* et que néantmoins vous ne le pouvez. Travaillez donc à vous convaincre, non pas par l'augmentation des preuves de Dieu, mais par la diminution de vos passions. Vous voulez aller à la foi, et vous n'en savez pas le chemin; vous voulez vous guérir de l'infidélité, et vous en demandez les remèdes. Apprenez (*les*) de ceux qui ont esté tels comme vous, et qui parient maintenant tout leur bien. Ce sont gens qui savent un chemin que vous voudriez suivre, et guérir d'un mal dont vous voulez guérir. Suivez la manière par où ils ont commencé. C'est en faisant tout comme s'ils croyoyent, en prenant de l'eau béniste, en faisant dire des messes. Naturellement mesme, cela vous fera croire et vous abestira.

— Mais c'est ce que je crains.

— Et pourquoi? Qu'avez-vous à perdre?..... Mais pour vous montrer que cela y mène, c'est que cela diminue les passions qui sont vos grands obstacles, etc. (1).

— Oh! ce discours me transporte, me ravit, etc.

— Si ce discours vous plaist, s'il vous semble fort, sçachez qu'il est fait pour un homme qui s'est mis à genoux, auparavant et après, pour prier cet estre infiny et sans parties, auquel il soumet tout le sien, de se soumettre aussi le vostre pour votre propre bien et pour la gloire; et qu'ainsi la force s'accorde avec cette bassesse.

Qui niera que ce ne soit là un dialogue? Celui qui dit : « Oh! ce discours me transporte, » n'est pas le même apparemment que celui qui répond : *Si ce discours vous plaît, sachez qu'il est d'un homme qui s'est mis à genoux auparavant!* Celui qui disait

(1) L'intention est à peine indiquée; il est aisé pourtant de la compléter.

On connaît ces pensées de Pascal : « Quittez ces vains amusements, qui vous « occupent tout entier. — J'aurais bientôt quitté ces plaisirs, dites-vous, si j'a- « vais la foi. — Et moi, je vous dis que vous auriez bientôt la foi, si vous aviez « quitté ces plaisirs. Or c'est à vous à commencer. Si je pouvais, je vous donne- « rais la foi. Je ne le puis, ni par conséquent éprouver la vérité de ce que vous « dites. Mais vous pouvez bien quitter ces plaisirs et éprouver si ce que je dis « est vrai.

« Quel mal vous arrivera-t-il en prenant ce parti? Vous serez fidèle, honnê- « te, humble, reconnaissant, bienfaisant, sincère, véritable. A la vérité vous ne « serez point dans les plaisirs empestés, dans la gloire, dans les délices. Mais « n'en aurez-vous point d'autres? Je vous dis que vous gagnerez à cette vie, et « qu'à chaque pas que vous ferez dans ce chemin, vous verrez tant de certitude « de gain et *tant de néant* dans ce que vous hasardez, que vous connaîtrez à la « fin que vous avez parié pour une chose CERTAINE et INFINIE, et que vous n'a- « vez rien donné pour l'obtenir. » — (Voir Port-Royal, VII, 2; et Bossut ou Renouard, IIe partie, art. 3, no 5, *in fine*.)»

— « Oh! ce discours me transporte, me ravit, etc.

La connexité, je ne dis pas assez, l'unité de ces pensées est évidente.

tout à l'heure : « Le juste est de ne point parier, » ne saurait être celui qui réplique : « Oui, mais il faut parier, cela n'est pas volontaire. » Celui qui déclarait en commençant, en parlant des chrétiens : « C'est en manquant de preuves qu'ils ne manquent pas de sens, » n'est point non plus celui qui reprend : « *Oui*, mais encore que cela les ôte du blâme de la produire sans raison, cela n'excuse pas ceux qui la reçoivent telle. » Le lecteur qui s'étonnerait de cette forme oratoire n'aurait pas bien lu M. Cousin; car il eût appris de l'illustre académicien que les *Pensées* devaient contenir non-seulement des dialogues, mais des lettres (1).

Cela posé, ce n'est donc point Pascal qui parle dans ce trop fameux passage : « Nous sommes incapables de connaître (par les lumières naturelles) ni ce qu'est Dieu, ni s'il est. » Cette explication, qui est en germe dans l'édition de Port-Royal, est commune au Père André et à Renouard. Je l'ai combattue en 1835. Peut-être ai-je quelque droit d'être écouté quand j'affirme que l'évidence m'en a sauté aux yeux en lisant dans M. Cousin le fragment autographe (2), dégagé des pensées hétérogènes que Renouard et son devancier y ont mêlées en faisant violence au texte original. Puis, quand le *ni s'il est* serait de Pascal, nous verrons si M. Cousin aurait gain de cause contre le grand homme. Mais poursuivons l'examen du texte et celui des objections qu'il a soulevées.

« Quoi qu'en dise Port-Royal, s'écrie M. Cousin, l'argument du pari n'est pas pour Pascal un argument *provisoire;* dans l'impuissance de rien démontrer par la raison et dans l'absence de toute certitude, il s'attache à cet argument comme à son dernier refuge. » — Vous l'affirmez, je le nie. Votre affirmation

(1) Dans les papiers autographes, on trouve ces mots écrits de la main de Pascal : *Ordre des Lettres*, *Ordre des Dialogues* ou *par Dialogues.* Voir sur tout cela M. Cousin, pages 245 à 250.

(2) J'ai fait imprimer en italiques les premiers linéaments de la pensée de Pascal, parfaitement distincts dans le Manuscrit du Roi, puisqu'après ces mots de premier jet vient un paragraphe de quatre lignes, complétement étranger à ce qui précède. Ce paragraphe étranger, commençant par ces mots : *On a bien de l'obligation à ceux qui avertissent des défauts parce qu'ils mortifient*, isole, dans le fragment sur la *règle des paris,* ce qui est d'inspiration première, de ce qui n'est venu qu'après coup. Ces quelques lignes primitives et rudimentaires, imprimées en italiques, mettent à nu l'intention de Pascal. Voir d'ailleurs le *fac-simile.*

est gratuite; ma dénégation ne l'est pas; elle s'appuie sur les citations du présent article, qui vous démentent, que dis-je? sur tout le livre des *Pensées*, qui n'existerait pas si Pascal n'avait cru à d'autres arguments que celui-là. Ma dénégation s'appuierait au besoin sur le fragment même qu'on nous oppose; car, après avoir admis la légitimité de l'argument du pari contre l'indifférence religieuse, l'interlocuteur de Pascal réclame d'autres preuves. « Mais encore, demande-t-il, n'y a-t-il pas moyen de voir le dessous du jeu? » En d'autres termes : n'avez-vous pas d'autres raisons encore à m'offrir? « Oui, répond Pascal, oui, l'Ecriture et *le reste*, etc. » Pascal se réfère à l'autorité des livres saints et à toutes les preuves si diverses qu'il a développées ailleurs. Ce seul mot *le reste* suffit à ruiner l'interprétation de M. Cousin.

« L'enjeu, dites-vous encore, l'enjeu ici n'est pas *la vérité*, mais le bonheur présent et à venir. C'est au nom de l'intérêt *seul* que Pascal raisonne et conclut. » — Pardon, cela n'est pas exact. Pascal a écrit : « *Deux choses* à perdre, LE VRAI (la vérité) et le bien; *deux choses* à dégager, VOTRE RAISON et votre volonté, VOTRE CONNAISSANCE et votre béatitude; *deux choses* à fuir, L'ERREUR et la misère. Votre raison n'est pas blessée, etc. *Voilà un point vuidé.* » C'est alors qu'il ajoute : « Mais votre béatitude? » Et qu'est-ce que cette béatitude? la possession intime de Dieu, de la Vérité essentielle et infinie : *Tunc cognoscam sicut et cognitus sum,* dit l'Apôtre. Un tel désir certes n'avilit personne.

Mais nous arrivons à l'endroit terrible : « Naturellement même, cela vous fera croire et vous abêtira. » Quel langage! s'écrie de nouveau M. Cousin. Le seul moyen de croire à la suprême intelligence, est-il donc de nous *abêtir?* Comme si, lorsqu'on a hébété l'homme, il en était plus près de Dieu!

Eh! Monsieur, comment prêtez-vous à un homme de génie, à un homme de cœur, à un chrétien, cette dégradante, cette stupide pensée? Allez à l'église, dit Pascal à son interlocuteur ébranlé; priez et faites prier; naturellement même, cela vous fera croire, comme parlent les chrétiens; vous abêtira, comme disent agréablement les esprits forts. Il y a là une ironie implicite, elliptique, mais, j'ose le dire, incontestable. — Mais vous ajoutez au texte. — Sans doute : il y a ellipse, il faut bien que j'ajoute quelques mots pour donner le sens complet. Une ellipse! cela vous étonne? Mais ne savez-vous pas que Pascal en est

plein? Rappellerai-je cette pensée, tirée par Renouard de l'autographe : « Est fait prêtre maintenant qui veut l'être, *comme dans Jéroboam?* » Ne lisions-nous pas tout à l'heure cette elliptique réponse : « Oui, l'Ecriture et le reste? » Que d'autres aiment mieux croire Pascal absurde, c'est leur affaire. Nous maintenons, nous, que le mot *abêtira* est une ironie. Plus il est choquant dans le sens propre, moins il est possible de l'entendre au sérieux. *Nous autres fanatiques*, *nous autres imbécilles....* qui prend au mot de pareilles contre-vérités? Le dialogue surtout comporte essentiellement ces façons de dire; et si le texte rudimentaire de Pascal n'eût été surpris avant l'entière élaboration de sa pensée, s'il ne nous était livré dans la crudité d'un premier jet, s'il n'eût été divulgué par un procédé qu'on n'a pas comparé sans quelque fondement à la violation du secret d'un portefeuille, Pascal certes, n'écrivant plus pour lui, mais pour le public, ou n'eût pas conservé le mot *abêtira*, ou l'eût enchâssé (qui en doute?) de manière à prévenir toute équivoque. Mais, puisque la mort ne l'a point permis, l'homme de génie, emporté avant le temps, pouvait compter, ce semble, sur un plus pieux respect pour sa mémoire.

C'est assez insister sur un mot. Parlons des choses.

La pensée de Pascal sur Dieu est ce qui nous importe davantage.

Eût-il refusé à la Raison déchue la capacité de connaître Dieu par elle-même, abstraction faite de toute tradition et de tout secours supérieur, je dis qu'il ne serait point pyrrhonien pour cela, ou qu'il le serait à la manière de saint Hilaire de Poitiers et de saint Grégoire de Nazianze (singuliers pyrrhoniens sur ma parole) (1)! Ce point de vue aurait pu même le mener plus loin : car la question de la nature de Dieu est connexe avec celle de son existence : selon ce qu'on entend par Dieu, il est ou il n'est pas. Nous touchons le *ni s'il est*. J'ai connu pour ma part des chrétiens fervents qui parlaient sur ce point comme l'interlocuteur de Pascal. Ils n'avaient jamais douté de Dieu, mais les raisonnements *à priori* sur la cause première les touchaient assez peu. Il ne s'agit pas de la justesse de ce point de

(1) *Neque enim nobis ea natura est ut se in cœlestem cognitionem suis viribus efferat. A Deo discendum est quid de Deo intelligendum sit* (HILAR., *de Trinit.*, V, 20). — *Neque enim aliter terreni corporis ac mentis vinctæ crassities Deum concipere potest, nisi divinitùs adjuvetur* (GREG. NAZ., *Orat. XLII in phase*, II, 22).

vue : ces philosophes chrétiens pouvaient mal raisonner ; mais, sans faire violence au sens légitime des mots, on ne peut dire qu'ils étaient sceptiques. Or j'atteste avoir ouï soutenir l'incompétence de la Raison pure à l'endroit de l'existence de Dieu ; j'atteste, dis-je, avoir ouï soutenir cette thèse par les intelligences les plus fermes, les plus sereines, les plus pratiquement chrétiennes : par l'auteur de l'*Ecole d'Athènes*, par exemple.

Telle n'était point au reste la doctrine de Pascal. Il écarte les preuves reçues de l'existence de Dieu, non comme vicieuses, mais comme *impliquées* (on l'a vu), ou comme stériles pour la connaissance de Dieu par le cœur, pour l'union avec Dieu, qui est le tout de l'homme, comme parle Bossuet. Je n'invente pas, je raconte.

« Je n'attaque pas la solidité de ces preuves, dit expressément Pascal ; elles « sont conformes à la Raison ; mais souvent elles ne sont pas assez conformes « et assez proportionnées à la disposition de l'esprit de ceux pour qui elles sont « destinées (1).... Les preuves de Dieu métaphysiques sont si éloignées du raisonnement des hommes, et si impliquées, qu'elles frappent peu (2)... D'ailleurs, « ces sortes de preuves ne nous peuvent conduire qu'à une connaissance *spécu-* « *lative* de Dieu ; et ne le connaître que de cette sorte, c'est ne le connaître « pas. (3) »

J'ai promis d'expliquer cette demi-phrase : « Athéisme, marque de force d'esprit, mais jusqu'à un certain point seulement. » On m'aurait lu bien mal si on n'en pressentait l'explication. Hobbes ne semblait point à Pascal un esprit faible ; car il n'est pas d'un homme médiocre de sentir l'impuissance de la Raison à constituer à elle seule la vérité métaphysique. Mais la force de Hobbes n'allait que *jusqu'à un certain point*, puisqu'elle n'allait pas jusqu'à conclure de là la nécessité d'une communication de la Vérité éternelle à l'intelligence déchue.

Mais il est temps de conclure nous-même : un article n'est pas un volume. Si nous n'avons pas épuisé les *pensées* incriminées par M. Cousin, du moins avons-nous passé en revue les principales, et nous croyons avoir donné la clef de toutes. C'est

(1). P.-R. XX, 1 ; II B. XV. 1 ; Frantin, p. 273 *in fine*.
(2) P.-R. XX, 2 ; B. *loco citato*, n° 2 ; Fr., p. 276.
(3) P.-R., B., Fr., ibidem. — Voir aussi tout le chapitre : *On ne connaît Dieu* UTILEMENT *que par* JÉSUS-CHRIST.

assez pour la bonne foi qui s'adresse à la bonne foi. Nous croyons à celle de M. Cousin en ce qui touche Pascal ; mais nous croyons aussi à sa constante préoccupation d'esprit. Que restera-t-il de son travail? Une bonne profession de foi littéraire et des variantes dont nous nous plaisons à reconnaître encore une fois le prix. A prendre au mot ce volume, Pascal, sans nous apparaître plus grand comme écrivain, serait fort amoindri pour nous comme penseur. Heureusement M. Cousin s'est trompé, et Pascal demeure ce qu'il était. Seulement nous avertissons le *jeune ami des lettres*, solennellement convié par M. Cousin à une édition nouvelle des *Pensées*, que l'illustre académicien a fait beaucoup pour l'égarer. Nous avons nommé l'homme de notre temps qui a surtout mission pour cette pieuse tâche. Puisse-t-il entendre et accomplir nos vœux!

Th. Foisset.

L'ANGLETERRE ET L'IRLANDE.

Le 9 juillet 1842, voici ce qu'écrivait de Londres le célèbre O'Connell à un de ses plus ardents appuis dans la cause qu'il défend avec tant de gloire et de succès :

« Mon cher Ray,

« La situation actuelle de l'Angleterre, la détresse horrible et trop réelle qui pèse sur ses districts manufacturiers, le danger qui menace la société elle-même par suite de souffrances devenues désormais intolérables, enfin le désir que j'ai de contribuer à adoucir ces maux, peut-être même à y mettre un terme, ou sinon à arrêter du moins des insurrections qui doubleraient le mal au lieu d'y remédier ; tout cela, mon ami, justifie mon inaction momentanée dans l'affaire du rappel de l'Union. Ces questions sont si brûlantes, si pressantes, qu'en vérité je n'ai pu m'occuper activement de l'agitation ni remplir les devoirs que m'impose ma charge d'inspecteur du comité de rappel dans la province de Leinster.

« Cependant je m'aperçois avec peine, mais sans étonnement, que l'agitation s'assoupit en Irlande. Je n'en suis pas surpris, vous dis-je, car les événements dont l'Angleterre et l'Ecosse sont menacées, les accusations étranges auxquelles nos oreilles n'étaient plus accoutumées, et l'accroissement de détresse qui afflige notre propre pays, sont bien faits pour le distraire pendant un moment de l'agitation. Mais ces choses n'auront qu'un temps, cette halte aura bientôt sa fin ; nous renouvellerons le *hourra* pour le rappel d'une voix plus haute, plus ferme et avec plus d'enthousiasme :

Mars dort encore... Eh ! non, l'entendez-vous? Aux armes!
Il tonne, et sur ses pas accourent les alarmes :
Ami, que le *rappel* soit notre cri !...

« Faites savoir aux nôtres que je quitterai Londres jeudi prochain pour Dublin, où j'arriverai vendredi. Nous aurons samedi, je l'espère, une réunion du comité. Je serai en mesure de développer dès lundi mes projets pour nos opérations actuelles et celles de l'avenir.

« Jamais il n'y a eu de conviction plus forte, plus sincère que la mienne.

Non, l'Irlande n'a qu'un seul remède, un seul adoucissement dans son malheur, le *rappel*. Encore une fois, *hourra* pour le rappel !

« L'aspect de la Grande-Bretagne annonce encore de graves changements ; il ne saurait y avoir pour elle de sécurité si l'on ne modifie de nouveau la représentation nationale. Or, l'aristocratie anglaise semble précisément disposée à lutter jusqu'à la mort contre une pareille modification.

« Voici donc le temps de l'Irlande ; sa délivrance approche, j'en suis convaincu.

« Oui, tous les événements actuels me prouvent que, sans violence, sans crime, sans manquer de fidélité au trône ni de respect pour les principes constitutionnels, l'Irlande remontera au rang d'une nation. »

Conformément à ce qu'il avait promis, O'Connell ne tarda pas à retourner dans sa patrie pour se dévouer complétement à la grande œuvre de l'émancipation de l'Irlande. A peine arrivé, il organisa en quelques semaines l'association la plus vaste et la plus complète. A Dublin se place le grand agitateur, le *roi mendiant*, comme l'appellent les tories, le libérateur, le père, comme disent les Irlandais ; puis, autour de lui, un comité directeur, de qui émanent tous les ordres, toutes les mesures à prendre pour assurer l'unité à cet ensemble. Lorsqu'il s'agit d'agréger dans les provinces une ville ou un district à l'association-mère, on commence par envoyer sur les lieux un membre influent pour préparer les voies. Tantôt ce sera M. O'Neill Daunt, secrétaire d'O'Connell, tantôt M. Ray, tantôt encore M. Steele. En général, les esprits vont tellement au-devant des vœux du grand homme que les populations accueillent avec enthousiasme ces messagers du patriotisme le plus pur. Le député remet aux membres nouveaux des registres d'inscription aussi bien que de recettes pour la souscription, qui se monte à 2 sous par semaine. C'est avec cette faible somme qu'O'Connell fera face aux prodigieuses dépenses que nécessite son gouvernement ; car ses ennemis le nomment bien un roi. On établit aussi un comité directeur qui présente à son tour un président, mais dont le choix doit être confirmé par l'association-mère, sous peine de nullité. O'Connell, de son côté, a choisi quatre inspecteurs généraux (*head inspectors*), dont l'unique mission est de parcourir l'Irlande, d'aider au grand mouvement national, de le contenir dans les justes limites de la légalité, enfin de prévenir tout impur mélange de socialisme ou de chartisme.

Les *istes* sont de mauvais augure, dit l'agitateur. Chaque semaine on s'assemble pour recevoir de nouveaux membres, ver-

ser les recettes dans la caisse, lire les lettres reçues, faire connaître les cas d'oppression religieuse, politique, ou seigneuriale, et délibérer sur les mesures à prendre pour y remédier. Non content de cette action éloignée, O'Connell parcourt sans cesse le pays, agitant toujours, et précipitant sur ses pas des masses de trente, de quarante, de cinquante, de cent, de quatre cent cinquante mille hommes qui pleurent avec lui, rient avec lui, disent anathème comme lui; ils vivent de sa vie, ils aspirent son haleine. O'Connell, c'est toute l'Irlande. Le bruit avait couru pendant quelque temps que le gouvernement se proposait d'arrêter l'agitateur. Ecoutez ce qu'écrivait à cette occasion un de ses amis :

« Il m'a été donné de me trouver sur le haut du Vésuve et d'observer sa noire fumée, ses flammes ardentes, ses pierres lancées au loin par le cratère, peu avant l'éruption de la lave volcanique.

« Eh bien, il me serait tout aussi possible d'arrêter la terrible action de ce volcan que pour O'Connell d'arrêter l'explosion de l'Irlande, si un Stanley s'avisait de le confiner dans les murs d'une prison.

« L'amour passionné, le dévouement fanatique que lui portent nos millions d'Irlandais, comme à l'auguste père de la patrie, cet amour-là même anéantirait son influence sur eux comme *pacificateur!* »

Au moment où s'accomplit la dernière mission de cet homme incomparable, il sera intéressant de le suivre dans son action sur son peuple. D'ailleurs il ressortira de cette étude d'utiles enseignements pour la France.

Malgré l'expérience qu'avait offerte au pays l'agitation pour l'émancipation catholique en 1830, on accueillit d'abord avec dédain en Angleterre le nouveau projet d'O'Connell. L'union était trop solidement établie par une prescription de quarante années pour permettre la moindre inquiétude sur l'issue de la lutte, si lutte il devait y avoir. Il était difficile de se servir deux fois du même instrument, et l'intérêt religieux n'étant plus en jeu, toute l'Angleterre se réunirait comme un seul homme contre l'audacieuse tentative. Ici les calculs du cabinet ont été erronés de même qu'autrefois. O'Connell a étendu son association à l'Angleterre elle-même. A Londres, à Manchester, à Birmingham, à Leeds, en Ecosse, les ramifications s'entrelacent et coopèrent toutes vers le même but. S'il y avait quelque part de la tiédeur, c'était en Irlande; mais celle-ci a disparu depuis longtemps pour faire place à l'entraînement le plus exclusif. Il fau-

drait remonter aux croisades pour trouver des exemples d'un pareil mouvement. Ce n'est pas que l'agitateur n'ait eu parfois de douloureux mécomptes, et sa correspondance réfléchit alors et toute l'amertume et toute l'indomptable constance de son âme.

« C'est une absurdité de songer en Irlande à la formation d'un parti libéral, « qui n'arborerait pas le rappel de l'Union. Quels autres libéraux y a-t-il en notre « pays, sinon ses partisans? Quelques mauvais avocats peut-être, qui rêvent « le rétablissement d'un whigisme couché pour toujours dans la tombe. Lord « Cloncurry tient, il est vrai, à ses vieilles idées; mais qu'attendre de cet hom- « me engourdi par le torysme de son misérable fils? Eh, oui! la maison de « Leinster peut fort bien s'appeler le Palais du Sommeil, où le fils dort inva- « riablement plus longtemps que son père assoupi. Hélas! pauvre Irlande, tu « n'as point d'amis!

« Faut-il donc désespérer? Non, non! J'essaierai cette trompette retentis- « sante qui a déjà donné du courage au désespoir, de l'énergie à la plus profonde « torpeur. Je ne désespère point, moi, et l'influence glaciale d'une législature « ennemie n'étouffera point les espérances que m'inspire le patriotisme ir- « landais dont le feu a couvé sous la cendre, mais qui s'allume enfin. Le peu- « ple irlandais est vrai jusqu'au plus profond repli de son âme; le clergé ir- « landais est sincère dans son amour de la patrie, comme dans sa haute piété, « dans ses pures vertus chrétiennes. Non, non, loin de moi le désespoir!... »

Pendant qu'il était encore en Angleterre, O'Connell avait été élevé à la dignité de lord-maire de Dublin. Le despotisme anglais a si bien garrotté la corporation municipale que, même depuis l'émancipation catholique, aucun homme de notre croyance n'avait pu atteindre à cette royauté civique. C'était donc un véritable triomphe pour la religion comme pour l'Irlande : qu'on juge de sa joie, de son ivresse, à la vue de son champion revêtu de ces nobles insignes! Nous n'avons pas à nous arrêter aux détails de l'entrée en fonctions; de plus hautes questions appellent notre attention. O'Connell commença sur-le-champ à employer les moyens énergiques que lui assurait sa nouvelle position. Au mois de janvier dernier il publia une lettre adressée à ses compatriotes, et dont nous donnons les points principaux.

« Il y a deux propositions d'une vérité parfaite et que chaque Irlandais doit « graver dans son esprit. Voici la première : Aucune mesure politique quel- « conque ne sera ni efficace ni durable dans ses résultats pour nous, si ce n'est « le rappel de l'Union. Voici la seconde : Au moment où je vous écris, le peu- « ple irlandais tient entre ses mains les moyens d'opérer ce rappel sans violer « la paix publique ni la constitution.

« Il nous faut un parlement irlandais, une législature nationale, pour accom-« plir les grandes mesures réparatrices envers l'Irlande et procurer le bon-« heur de ses habitants. Ces grandes mesures essentielles sont :

« 1° L'abolition des dîmes, sous toutes les formes;

« 2o L'établissement d'un système de fermage fixe en faveur des tenanciers « actuellement en jouissance.

« Chaque jour nous sentons de plus en plus la nécessité d'un pareil arrange-« ment. C'est tout simplement une question de sang. Les meurtres quotidiens « continueront-ils de nous épouvanter? Le maître continuera-t-il d'assassiner « son tenancier en l'expulsant suivant son caprice? Le maître et ses agents « seront-ils encore exposés à un infernal système de meurtre par leurs tenan-« ciers? La tyrannie du propriétaire en Irlande engendre l'assassinat. Hélas! « son avarice même s'accroît encore de cette haine sauvage qu'il ressent trop « souvent pour le peuple et sa religion. Eh quoi ! l'humanité, la sécurité publi-« que permettent-elles de laisser cet énorme pouvoir au maître? Otez le systè-« me fondé par la loi en faveur de celui-ci, et les difficultés qui s'opposent à des « tenures fixes ne tarderont pas à disparaître.

« 3o Encourager et protéger nos manufactures indigènes.

« 4o Étendre la franchise électorale et voter au scrutin secret. Nous ne ca-« chons pas le moins du monde notre désir de voir s'étendre la franchise élec-« torale. Nous voudrions la voir confiée à tout adulte que le crime ou la folie « n'en aurait pas privé. De plus, chacun doit être protégé dans son vote par « le secret du ballottage.

« 5o La cinquième mesure essentielle à la prospérité de l'Irlande est l'aboli-« tion des lois actuelles sur le paupérisme, en les remplaçant par un système « de charité publique sagement coordonné et sur une grande échelle.....

« *Avantages du rappel.* Nous nous administrerons nous-mêmes.

« La conscience serait libre, la religion libre.

« L'enseignement serait libre et étendu à toutes les classes.

« La presse serait libre.

« Nous aurions un système de fermage fixe et déterminé.

« Notre dette publique se trouverait réduite à ses premières proportions.

« Les manufactures irlandaises entreraient en voie de prospérité et même de « supériorité.

« On verrait les impôts diminuer ; ils porteraient uniquement sur les pro-« duits exotiques que n'offre point notre patrie.

« On abolirait complétement l'odieuse dîme.

« Les impôts extraordinaires, et s'élevant à 2 millions sterling, qui pèsent sur « l'Irlande, ne seraient plus un holocauste offert à l'ambition de l'Angleterre. « Celle-ci ne nous contraindrait plus de payer pour soutenir des guerres aux-« quelles rien ne nous oblige de prendre part.

« Quatre millions sterling (160,000,000 fr.) qu'on lève actuellement en Ir-« lande, pour les dépenser en Angleterre ou à l'étranger, resteraient dans le « pays pour être donnés en salaire à nos ouvriers, pour encourager nos manu-« factures, pour étendre notre commerce. »

Nous avons fait cette longue citation parce qu'elle expose d'une manière très-précise les vues ultérieures de l'Agitateur.

Partout où il se présente, c'est ce thème qu'il met en avant; il lui sert de texte pour son *sermon politique*, comme disait d'une façon originale son fils, M. John O'Connell. Mais quelle prodigieuse variété de détails! Comme le tribun rattache tous les abus à son grand projet pour les stigmatiser de sa brûlante colère, pour en trouver le remède infaillible dans le rappel de l'Union!

« C'est par des détails, dit-il, c'est par des efforts constants « que l'opinion publique recouvrera son énergie en Irlande. »

Voilà le secret de ce profond génie politique: agir toujours, agir en détail, parce que la vie se compose généralement de minuties et que par elle on arrive insensiblement aux grandes choses.

Une fois ce manifeste lancé, avidement recueilli et commenté par des millions d'hommes dont les imaginations ardentes commencent à obéir à l'impulsion venue d'en haut, il y avait une autre bataille à livrer au sein du conseil municipal lui-même. Il est à remarquer, en effet, que la corporation de Dublin a parfois joué un rôle politique; dans l'absence d'un pouvoir national et légalement établi, la liberté y cherchait un refuge trop souvent, hélas! violé par le despotisme le plus brutal. Depuis l'Emancipation, il est vrai, quelques entraves ont été brisées pour les catholiques; mais, comme on l'a dit avec justesse, les lois pénales étaient muettes à leur égard plutôt qu'elles ne sont véritablement abolies, et leur action soutenue par le gouvernement se fait souvent sentir dans les institutions municipales de l'Irlande. C'était donc à une assemblée composée de pareils éléments qu'O'Connell allait proposer son Rappel de l'Union, et sept millions d'hommes attendaient avec inquiétude le résultat. S'il remportait la victoire, quelle autre corporation reculerait devant un pareil exemple? S'il était vaincu dans cette lutte importante, comment espérer l'accomplissement de sa prophétie: « Cette année sera celle du Rappel de l'Union. » Le 28 février dernier avait été fixé pour le grand combat, et, depuis le matin, la foule se pressait autour de l'hôtel où devait s'assembler le conseil. Heureux ceux qui avaient pu obtenir des billets d'admission! Le débat s'ouvrit à onze heures du matin. L'agitation avait à compter sur l'opposition de deux hommes haut placés dans l'opinion publique, hommes éclairés comme lui, aimant leur patrie comme lui, les deux aldermen Butt et Purcell.

O'Connell n'est plus maire, il est conseiller municipal, égal quant à la dignité, mais roi dans l'opinion. Cependant pas un mot amer ne lui échappera contre ses adversaires, pas une de de ces personnalités qui flétrissent et font gronder les tempêtes. Son discours est un modèle de courtoisie, mais aussi de force et de logique. Voyez comme il pose la question.

« J'ai la plus entière confiance dans le caractère si noble et si élevé de mes compatriotes, oui, de tous mes compatriotes. Je ne les divise pas en sectes et en partis, j'ai foi en eux tous. S'il y a parmi eux des exceptions, le nombre en est si petit et les motifs de leur conduite sont si évidents qu'ils ne peuvent absolument rien dans la balance contre la multitude de ceux qui ressentent profondément leur dégradation actuelle.

« Je n'étais pas présent lorsqu'on prétendit, il y a peu de jours, dans cette assemblée, qu'on était convenu de ne pas agiter de questions politiques dans son sein. Non, jamais il n'y eut de pareille convention, et ceux qui applaudissent à cette idée ont été les premiers à faire naître ici des discussions politiques. N'ont-ils pas proposé une Adresse au comte de Grey, et amené la *Chambre* (remarquez ce mot) à voter sur la proposition? Et la guerre de la Chine, et celle de l'Afghanistan? Ils commencent par l'Irlande et courent jusqu'à Pékin à la recherche d'un sujet politique. Permettez-moi de vous rappeler un fait : bien longtemps avant que le bill municipal ne fût passé, je vous ai annoncé que les nouvelles corporations deviendraient des écoles normales d'agitation. Les adversaires de la réforme municipale se sont servis de ma déclaration pour combattre la réforme même : eh bien, je ne la rétracte pas, je ne l'ai jamais rétractée. Le conseil précédent a bien dressé cinquante pétitions contre le rappel, cette mesure dans laquelle je suis profondément intéressé...

« Maintenant je veux faire connaître au savant alderman (M. Butt) les neuf propositions que je prétends etablir : 1° Les Irlandais ont toutes les qualités requises pour faire leurs lois; 2° ils y ont droit; 3° ce droit est établi sur les traités de 1782; 4° le rappel de l'Union produira les résultats les plus heureux pour l'Irlande; 5° le parlement irlandais n'eut jamais le droit de consentir à l'acte d'Union; 6° cette union ne fut point un contrat réciproque, mais une œuvre de fraude, de corruption et de violence; 7° ses conséquences ont été désastreuses pour l'Irlande; 8° on peut abolir l'Union sans porter atteinte à la constitution; 9° la Grande-Bretagne recueillerait les plus grands avantages de ce rappel. »

Voilà donc les points de la discussion parfaitement établis, et l'Agitateur se met à les développer sous toutes les formes. Tantôt c'est la beauté, c'est la richesse naturelle de son pays, tantôt le noble, le religieux caractère des habitants, tantôt la longue oppression qui pèse sur eux, qu'il appelle à son secours.

« Vous pouvez bien condamner le culte de la nation; mais enfin, où trouve-

rez-vous sur la terre un peuple qui ait enduré pendant un siècle et demi de pareilles persécutions religieuses? Et ce peuple-là ne serait pas capable de s'administrer ! »

Quand il s'agit de comparer la population et les revenus de l'Irlande avec ceux des autres pays européens, l'orateur prend en main un tableau comparatif de dix-huit états indépendants dont la population et les revenus sont inférieurs à ceux de sa patrie. Qu'on juge de l'effet écrasant de ses paroles lorsqu'après avoir fait cette longue énumération au milieu d'un religieux silence, il s'écrie :

« L'Irlande, l'Irlande donc seule, avec un pareil territoire, une pareille population, un pareil revenu, seule, elle est la province d'une autre nation. »

Il nous est impossible de suivre tous les détails de cette admirable discours politique qui dura quatre heures et demie, et qui tint constamment l'auditoire haletant sous l'étreinte d'une brûlante éloquence. O'Connell conclut en demandant une pétition au Parlement en faveur du rappel.

L'alderman Butt combattit la motion. Une semblable pétition provenant du conseil municipal allumerait des haines et des discordes, l'entraverait dans l'exercice de ses fonctions et attirerait sur lui l'animadversion de toute l'Angleterre, sans compter celle de gens très-influents en Irlande même. Il fallait donc rejeter la proposition indéfiniment. M. Butt soutint son opinion pendant deux autres heures ; on s'ajourna au lendemain, quand la discussion fut reprise avec acharnement, puis au surlendemain, lorsque l'Agitateur répondit aux attaques. Un des principaux arguments de ses adversaires avait été celui-ci : Voyez le montant de vos souscriptions ; l'Irlande, l'Angleterre, l'Ecosse et même l'Amérique ne vous envoient que 5,000 livres (200,000 fr.) par an. Or 5,000 liv. représentent seulement cent mille souscripteurs à 1 shilling par tête. Mais si encore vous déduisez de ce chiffre les souscripteurs étrangers et ceux qui donnent une livre au lieu d'un shilling, on sera forcé de réduire le nombre réel à environ cinquante mille souscripteurs. Comment donc jamais emporter le rappel de l'Union ?

« L'alderman Purcell nous dit, reprend O'Connell, que nous ne devons pas nous embarquer dans l'agitation politique. Dormons notre sommeil avec une

satisfaction intime! Gagnons notre couche pour nous réveiller demain pleins de vigueur et de santé! Mais pourquoi donc, ô mes compatriotes! pourquoi accepterions-nous ces avis? pourquoi nous livrer au sommeil lorsque nous pouvons reconquérir l'indépendance législative de notre patrie? La question a fait peu de progrès, dit-on. La souscription de l'année dernière, tant; le nombre des partisans du rappel, tant; en tout 5000 livres sterling, voilà vraiment un beau triomphe! Eh oui! vous dis-je, un beau triomphe! Alexandre Purcell, si vous vous fussiez joint à moi pour l'affaire de l'émancipation, vous eussiez pu savoir alors qu'au début notre nombre était des plus insignifiants. La noblesse catholique se tenait à l'écart; nous n'avions pas même un seul lord. Et pourtant après six mois de souscriptions catholiques pas une salle des trois royaumes n'aurait pu contenir les membres de l'association catholique. Je n'ai pas la noblesse avec moi! Eh, l'avais-je donc, lorsque je commençai l'agitation pour l'émancipation? Non, elle se tenait à l'écart; et puis, quand elle daigna venir à nous, ce fut pour couronner nos efforts de son auréole, non pour les soutenir, non pour les accroître. Cependant ne vous flattez pas; je puis compter sur bon nombre de gentilshommes. En 1834, je posai la question du rappel dans la Chambre des Communes; quarante-quatre députés irlandais votèrent avec moi : montrez-moi un seul de ces hommes qui ait depuis retiré son vote? Que dis-je? je me trompe; il en est un dans cette ville même; il porte un titre qu'il n'avait pas lorsqu'il vota pour le rappel! Heureux mortel! il a fallu ce titre pour lui ouvrir les yeux sur son erreur! »

L'alderman Rooney interrompant :

« Eh oui! et il a maintenant 15,000 francs de rente. »

O'Connell : « Du reste, vous vous trompez fort sur la foule qui se rassemble autour de nous, et je vous garantis, alderman Purcell, que jamais foire de bestiaux n'attira plus de Pairs du royaume que nous n'en aurons bientôt pour orner notre association. (Applaudissements réitérés.) Le rappel n'a pas fait de progrès, soit : mais pourquoi? C'est moi-même qui ai arrêté l'agitation. Lorsque la question fut décidée contre nous par le refus du Parlement, qui ne voulut pas même la prendre en considération, la Chambre des Communes promit néanmoins de mettre un terme aux griefs de l'Irlande. La Chambre des Pairs imita cet exemple dans une Adresse portée au pied du trône; enfin, le roi répondit qu'il ne révoquerait pas l'Union, mais qu'il coopérerait au redressement des griefs. Après cet engagement solennel du roi, des pairs, des communes, j'abandonnai l'agitation, qui aurait tout obtenu pour notre patrie. Par cette concession je crus faire acte de bon sens, et ce n'est pas à vous, mes adversaires, non, ce n'est pas à vous de me le reprocher. (Applaudissements.) Maintenant je viens avec plaisir au discours de l'alderman Butt. Assurément, il a tiré d'une mauvaise cause tout ce qu'en pouvait tirer un homme de talent, et, toutefois, il a insinué plutôt qu'il n'a affirmé le progrès de l'Irlande depuis l'Union. N'oublions donc pas, de grâce, que *post hoc* n'est pas toujours *propter hoc*. La population de l'Irlande a doublé depuis l'Union : il y a mieux, elle a inondé de ses exilés tous les marchés de l'univers. Et pourtant pas un d'entre vous, pas un n'a osé encore soutenir que sa prospérité s'est accrue dans la même proportion. Ah! c'est qu'en effet, les exemples manquent, il n'en existe

point un seul. Je ne veux point, moi, consentir à cet ordre de choses. Je jette aux vents un semblable consentement. Non, je ne me coucherai point tranquillement dans la béate attente que quelqu'un viendra soulager nos maux et nous rendre justice. Je ne le ferai point; ma conscience me le défend, mon jugement le condamne, mon cœur se soulève à cette pensée. « Montrez-moi « l'esclave courbé sous le poids d'une chaîne flétrissante, qui la traîne lente- « ment lorsque d'un bond il peut la briser :

« Where is the slave so lowly,
« Condemned to chains unholy,
« Who, could he burst
« His bonds at first,
« Would pine beneath them slowly ? »

« Moi, je ne suis pas cet esclave. (Tonnerre d'applaudissements.) Sur neuf propositions j'en ai prouvé huit; qui oserait le nier? Et quelle objection élève-t-on contre la neuvième? Elle ne forme pas déjà un fait historique, mis hors de doute : c'est une vague espérance, une attente, elle sent je ne sais quoi de prophétique; on ne saurait absolument la prouver. Eh bien, écoutez ces deux mots : Avant son indépendance, l'Irlande était pauvre, abandonnée, misérable; depuis qu'elle l'a perdue, nous avons de nouveau les scènes de 1777, 1778, 1779 et 1780. Nommez-moi le pays qui n'a point prospéré dans un état d'indépendance. Et maintenant que je vous ai retenus si longtemps, laissez-moi vous remercier de cette discussion. Oui, vous avez fait une profonde impression sur votre pays, et, permettez-moi d'ajouter, sur l'humble individu qui vous parle, par la manière dont vous avez conduit ces débats. Je ne suis pas ici l'homme d'un parti : je ne me constitue l'avocat ni des tories ni des whigs; je ne viens point attiser des querelles pour le gouvernement de lord Grey ou de lord Normanby. Je ne suis point non plus un sectaire. Voici près de moi un alderman anglican, M. O'Neill; en voici un autre presbytérien, M. M'Clelland; nous sommes donc là un protestant, un catholique, un presbytérien réunis, les symboles vivants de notre condition sociale, de notre union future. Si je me croyais capable d'oublier tout sentiment des convenances au point d'attaquer les opinions religieuses d'un homme quelconque, je le déclare, je renoncerais pour toujours à la lutte actuelle. Mais de jour en jour l'intolérance disparaît devant la civilisation, et, suivant ma conviction, la vraie religion verra luire des jours heureux pour elle chez les diverses nations de la terre.

« A peine se trouve-t-il aujourd'hui un pays où l'homme soit persécuté pour la religion. Si j'en excepte deux contrées protestantes, je ne crois pas que le monde civilisé offre un seul point où la croyance devienne une cause d'oppression politique. Je veux parler de la Suède et du Danemark. Nous n'en sommes plus à nous détester à raison de nos dogmes, et, sous la douce influence de la charité chrétienne, nos cœurs s'ouvrent à l'amour du prochain; ils s'unissent tous pour servir notre bien-aimée patrie. Dans sa course lointaine, le soleil n'éclaire aucune région plus pittoresque, plus riante, plus riche de trésors inépuisables. Le cristal le plus pur, la verdure la plus tendre lui prodiguent leur limpidité, leurs charmes. Quel homme ne contemplerait dans une muette admiration les magnifiques ports de l'Irlande, ses rades, ses plaines fertiles, ses vallées verdoyantes, ses montagnes majestueuses, dont les flancs escarpés

laissent jaillir des eaux vives avec une rapidité qui ressemble à la foudre, avec une force qui mettrait en mouvement les usines du monde entier? Elle jouit, notre Irlande, d'un climat protecteur et béni du Ciel; son peuple est vaillant, hardi, généreux, sobre, vertueux autant que peuple qui fut oncques. Quoi de trop beau, quoi de trop magnifique pour un semblable pays? Dieu m'en est témoin : en poursuivant ce grand don de l'indépendance, je n'ambitionne l'avantage particulier d'aucun de mes compatriotes; je le veux, je le veux uniquement au nom et pour l'amour de tous les Irlandais. Dieu sait aussi avec quelle ardeur j'aspire au rappel, et néanmoins j'y renoncerais si je ne l'obtenais avec l'assentiment, avec l'appui de mes concitoyens. Jamais je ne voulus le triomphe d'un parti; dans la lutte présente un seul mobile me pousse en avant, mon dévouement à la cause de la liberté, mon indomptable amour pour la terre de mes aïeux. (Explosion d'applaudissements.) Oh! oui, mon cœur bondit, mon esprit s'exalte à la vue des joies qui attendent ma patrie.

« Chaque peuple a vieilli : toi seule es jeune encore,
« Mon Erin! L'esclavage obscurcit ton aurore;
« Mais l'horizon s'éclaire et le soleil radieux
« De torrents de lumière inondera tes cieux! »

C'est par cette magnifique péroraison que l'Agitateur a terminé ce combat de trois jours, combat mémorable où l'on s'essayait déjà à la vie parlementaire. On attendit avec anxiété et dans le plus profond silence le résultat du scrutin. Le nombre des votants était de 56; le conseil se trouva partagé de la manière suivante :

Pour le rappel,	41
Contre,	15
Majorité,	26

On était ivre de joie; la cause nationale avait donc triomphé; on s'embrassait, on se félicitait de la dignité, du sang-froid qui avait présidé à cette grave délibération. Point de haines ni d'esprit de parti; on vit l'alderman Butt prendre la main de M. Steele, un des principaux agents d'O'Connell, et se réjouir avec lui de la tournure paisible que prenaient les affaires. Cependant la nouvelle de la grande victoire circulait avec la rapidité de l'éclair, excitant dans tous les lieux les mêmes impressions. Peu de jours après O'Connell annonça qu'il venait de louer un terrain sur lequel on élèverait un édifice provisoire, en attendant que l'on pût recouvrer les bâtiments qui avaient servi à l'ancien parlement. Dans cette enceinte siégeraient cent vingt pairs irlandais. Ce n'est pas tout; dès le 30 mars l'Agitateur en pose la première pierre et donne à l'édifice ce nom si-

gnificatif : *Hôtel de la réconciliation de l'Irlande.* C'est là que se réuniront les associés du rappel, qui sont déjà trop nombreux à Dublin pour s'assembler dans la halle aux Blés. Ce jour solennel jette sur la voie publique tout Dublin, dont les deux cent quatre-vingt mille habitants se portent vers le lieu où doit se passer la cérémonie. Les toits des maisons environnantes sont couverts de têtes d'hommes; c'est assez dire que les rues et les fenêtres sont occupées longtemps d'avance. Au port tous les vaisseaux irlandais sont pavoisés. Du milieu d'une plateforme s'élève le drapeau de l'association, drapeau de soie verte avec le mot RAPPEL brodé en lettres d'or. Le bâton même qui le porte a servi autrefois à un corps de volontaires irlandais, en 1782. Le libérateur arriva vers trois heures de l'après-midi, et à sa vue éclata l'enthousiasme le plus frénétique. Il se rendit sur-le-champ à l'endroit où l'on avait descendu la pierre dans les fondements, et mit un tablier richement brodé qui, lui aussi, était un enseignement pour les Irlandais. On y voit, en effet, une carte du pays divisée en provinces liées entre elles par le mot *rappel.* Aux quatre coins, la harpe d'Érin et des feuilles de trèfle, enfin vers le haut du tablier on a dessiné la vue de l'ancien parlement. Rien ne sera oublié pour frapper les esprits; la truelle sera de fabrique indigène, le manche de chêne irlandais. Lorsque O'Connell eut accompli les cérémonies habituelles en pareille circonstance, il monta sur la pierre, demanda trois *hourras* pour la vieille Irlande et le rappel, et traversa la foule avec son tablier et sa truelle en se retirant chez lui. Nos lecteurs nous sauront gré de leur donner l'inscription placée sur la pierre.

« Cette pierre est la première pierre de l'hôtel de la Réconciliation de l'Irlande, que l'on doit ériger dans le but spécial de réunir toutes les classes et toutes les croyances religieuses des Irlandais sur la large base de la réconciliation, d'une bienveillance mutuelle, d'une affection cordiale et entière, afin d'élever encore une fois notre belle, mais souffrante patrie, jusqu'à son rang naturel d'une grande nation, protégée par une législation indépendante, pure et fidèle dans son allégeance à la couronne de la Grande-Bretagne et de l'Irlande; fermement attachée à son lien avec l'Angleterre, mais inébranlablement résolue à n'obéir à aucune autre nation au monde en ce qui concerne l'autorité législative et judiciaire.

« Combattre sans relâche pour obtenir cette administration indigène, qui, naguère, était une source naturelle et féconde de prospérité pour la nation, encourager la tempérance dans l'île; élever la moralité d'un peuple religieux

et fidèle jusqu'à la pratique de toutes les vertus chrétiennes; repousser et abjurer toute violence, toute émeute, tout acte désordonné; découvrir et dénoncer toute société secrète et illégale; répandre dans chaque coin de notre bien-aimé pays les principes élevés de la liberté civile et religieuse, tels sont les moyens dont les fondateurs de l'hôtel de la Réconciliation comptent se servir pour atteindre infailliblement le noble but du patriotisme irlandais, le RAPPEL DE L'UNION LÉGISLATIVE.

« Daniel O'CONNELL,

« Député du comté de Cork, président du comité de construction.

« Le 30 mars 1843. »

Les événements que nous venons de raconter furent un coup de foudre pour l'Angleterre, qui jusqu'alors s'était bercée de l'idée que l'agitation pour le rappel serait une bulle de savon bientôt détruite par le contact de l'air (*a foolish bubble that will have its day and burst*). On avait déjà remarqué que le discours du trône, à l'ouverture de la session, n'avait fait aucune mention de l'Irlande : O'Connell lui-même s'est chargé d'expliquer ce silence : *Les ministres n'ont pas osé parler,* dit-il. Les publicistes anglais ont ensuite fait justice de tous les calculs de M. Purcell dans les débats de la corporation de Dublin. Sur une population seulement de deux cent cinquante mille âmes, on peut bien en admettre soixante-dix mille capables de voter sur la question. Évidemment ces soixante-dix mille hommes ne sont pas tous électeurs du conseil municipal, et peu importe même la proportion dans laquelle celui-ci les représente. Mais un fait très-positif, c'est que les électeurs appartiennent généralement aux classes aisées, qui sont hostiles au rappel, et pourtant de pareils constituants fournissent une majorité pour le rappel dans la proportion de deux et demi contre un. Que si l'on descend encore plus bas dans la population adulte qui n'a points de représentants au conseil, la proportion augmente infiniment et sera comme cinq est à un. Et voilà les cinquante mille souscripteurs de M. Purcell dans la seule ville de Dublin et sa banlieue! Enfin, ajoute-t-on, admettons la justesse de vos calculs; défalquons les souscripteurs aisés et les étrangers; restent toujours cinquante mille personnes prises dans la plus basse classe de la nation la plus pauvre de l'Europe; restent cinquante mille personnes, représentant un quart de million, qui ne votent pas seulement pour le rappel, mais qui payent uniquement *dans l'espoir* de l'obtenir, qui se privent souvent du

plus strict nécessaire pour emporter une mesure que des hommes *sensés* disent être impraticable. Et encore, comment le font-ils ces cinquante mille hommes? Ce n'est pas une somme une fois payée; c'est une rente annuelle rigoureusement servie, soutenue, augmentée d'heure en heure. Or qu'on nous montre dans l'histoire un autre exemple d'une pareille ténacité dans le peuple pour parvenir à un but entouré de difficultés regardées comme insurmontables par beaucoup de gens habiles! Du reste, veut-on savoir le véritable chiffre de l'association? O'Connell l'a proclamé lui-même il y a peu de jours; il a près de quatre cent mille souscripteurs, et l'agitation commence à peine. «Donnez-m'en trois millions, dit-il, et nous emporterons tout (1). » Il y a des chiffres qui parlent d'ailleurs plus haut que tous les raisonnements. Chaque semaine on établit la balance des recettes et des dépenses de l'association pour en saisir d'un coup d'œil la situation pécuniaire. Voici le montant des recettes hebdomadaires, à différentes époques, en laissant de côté les fractions

1842 —	1re semaine de janvier.	84 liv. sterl.	2,100 fr.
	février.	134	3,300
	mai.	24	600
	15 juillet.	216	5,400
1843 —	14 janvier.	142	3,550
	27 mars.	473	11,825
	4 avril.	448	11,200
	1er mai.	575	14,350
	20 mai.	696	17,400
	29 mai.	2205	55,125 (2).

Ce ne serait pas assurément s'éloigner de la vérité que d'admettre 500 livres, soit 12,500 fr., pour la moyenne de la recette hebdomadaire pendant l'année courante, ou environ 650,000 fr. par an, somme énorme pour de misérables paysans qui trop souvent n'ont pas une pierre pour abriter leur tête. Quelle prodigieuse puissance ne donnent pas ces 650,000 fr. à

(1) Il y en a actuellement plus de 600,000.

(2) La prodigieuse progression du dernier chiffre paraît avoir été provoquée par les récentes menaces du Parlement anglais et par le bill sur le port d'armes.

un homme semblable à O'Connell, et gouvernant un peuple qu'une étincelle peut soulever d'un moment à l'autre?

Dans les temps de révolution et de crises religieuses ou politiques, les faits les plus insignifiants acquièrent parfois une importance majeure. Qui ne se rappelle la papeterie du malheureux Réveillon, au début de la Révolution française? Sans avoir un caractère aussi grave, voici un incident qui montre parfaitement l'état des esprits en Irlande. Le 26 février l'administration mit au concours l'entreprise de la construction des malles-postes. Trois soumissionnaires se présentèrent. M. Purcell, l'ancien entrepreneur, fit les mêmes offres que précédemment. Le prix de M. Croal, un de ses concurrents, était inférieur au sien, mais il demandait trois mois, pendant lesquels il ferait marcher les anciennes voitures et en construirait de neuves. Le gouvernement ne pouvait guère accepter ces conditions, qui n'entraient pas dans ses vues. Quant à Purcell, depuis dix ans il a dépensé 30,000 liv. sterl. (750,000 fr.) pour la construction des malles, et, dans la prévision que son contrat serait renouvelé, il en a dans ce moment trente toutes neuves et qui n'ont jamais servi. Ses antécédents et ces considérations le portèrent naturellement à rabaisser son chiffre jusqu'au niveau de celui que proposait M. Croal. Malgré cette modification, l'administration s'en est tenue à l'offre de ce dernier : en cela elle était dans son droit. Mais jugez de l'irritation des esprits par les conséquences. A peine la nouvelle de l'échec de M. Purcell se fut-elle répandue que les hommes de tous les partis se sont réunis pour lui témoigner leurs sympathies. A Londres, les députés irlandais se rendirent en corps auprès de MM. Goulburn et Peel pour se plaindre du traitement qu'on avait fait subir à leur compatriote. Aux yeux de chacun d'eux la résiliation du contrat *excitera la plus grande fermentation en Irlande*, *et produira probablement des conséquences désastreuses dans la situation actuelle du pays.* Cependant le lord maire et les citoyens de Dublin envoient une députation auprès du lord lieutenant de Grey ; leur demande est rejetée. On songe alors à s'adresser au parlement, et sur-le-champ la pétition se couvre de quarante mille signatures, parmi lesquelles on reconnaît les noms les plus aristocratiques du pays. Non moins de trente autres pétitions ont été dressées dans les diverses provinces. Enfin un journal de Waterford insinue que, si les voitures de l'Écossais Croal com-

mencent une fois à rouler, *on les trouvera souvent versées dans les longues nuits d'hiver.* Quant à M. Purcell, ses malles feront le service pour rien. Il est évident, dès lors, que celles de l'Écossais pourront verser aussi souvent qu'elles le voudront sans qu'il en coûte la vie à personne.

Tout le monde sait que les Orangistes ont toujours été les plus implacables ennemis de la malheureuse Irlande. L'ouvrage de M. de Beaumont est plein de détails intéressants à ce sujet. Or, ils ont aussi, eux, pris l'alarme, et leur organe, le *Dublin evening Mail*, s'exprimait en ces termes dans le courant du mois dernier :

« Il faudrait être aussi aveugle que lord Elliot pour ne pas voir le progrès d'une cause qui recueille par semaine 500 livres pour la soutenir ; qui est défendue d'une manière triomphante par toutes les corporations municipales du royaume, et dont le nom même est un charme qui fait accourir le peuple par mille et dizaines de mille. Mais le succès de M. O'Connell, mais ses vingt mille auditeurs à Bellewstown, ses soixante mille à Bathkeale, ses cent mille à Limerick et dans le Tipperary, ses cinquante mille à Kells *ne sont rien à nos yeux auprès du changement que l'on peut remarquer dans les hautes classes de la société où, jusqu'ici, l'on trouvait les meilleurs amis de l'Angleterre.* Dans bien des cas on ne se demande plus si on peut arrêter le progrès du rappel, mais comment on arrêtera la spoliation subite de notre religion et de nos propriétés, une fois que le rappel aura passé ? »

Au milieu de cette effervescence générale, O'Connell a voulu s'aider d'un autre moyen pour faire connaître la tyrannie qui a broyé l'Irlande depuis plusieurs siècles, et il a publié un livre. Les Anglais connaissent fort peu l'histoire de cette île; une seule chose les a préoccupés jusqu'ici : la pressurer à leur profit. Aux persécuteurs religieux, O'Connell a jeté le récit authentique de leurs atrocités accomplies au nom de la religion ; aux oppresseurs politiques il a adressé le tableau fidèle de leurs massacres et de leurs dévastations. On a déjà nommé cet écrit le *livre terrible*. Nous n'avons encore que le premier volume de ce mémoire sur l'Irlande, qui embrasse une période de 668 ans ou de 1172 à 1840. C'est l'objet du mémoire proprement dit, que l'Agitateur adresse à la reine Victoire. Les pièces justificatives s'étendent seulement jusqu'à 1660. M. O'Neill Daunt, le secrétaire du grand homme, a bien voulu nous l'envoyer ; nous nous servirons donc de ce précieux document pour achever le récit que nous avons entrepris de tracer. N'attendez point d'O'Connell une narration artistique; l'écrivain disparaît pour faire place à

l'ardent patriote, à l'orateur populaire dont l'indignation déborde, comme un vase trop plein, après chaque nouvelle preuve de révoltante iniquité. Une seule chose cependant est inattaquable dans sa narration, je veux dire les sources sur lesquelles il l'appuie, qui se composent de dépêches, de statuts parlementaires, d'historiens protestants. Voilà ce qu'il ne faut jamais oublier.

CHAP. VII. — L'ANNÉE 1800.

« Pour cette année-là, il faudrait tout un volume. En cette année-là, le gouvernement anglais mit le comble à tous les crimes que depuis sept siècles il perpétrait contre l'Irlande. Cette année vit périr la législature de l'Irlande ; c'est l'année fatale, maudite, où s'accomplit l'union.

« On imposa l'union à l'Irlande par la terreur, les tortures, les violences, la fraude, la corruption !

« Ceux qui complotèrent l'union rapprochèrent les tisons à demi éteints de la rébellion, puis ils soufflèrent sur eux. On les vit précipiter le protestant contre le catholique, celui-ci contre le protestant, et réveiller les discordes intestines pour arriver à l'oppression.

« Quand il s'agit de mener à bonne fin l'union, on suspendit l'*habeas corpus*; on anéantit toute liberté constitutionnelle ; ON PROCLAMA LA LOI MARTIALE.

« A chaque instant nous étions soumis à la torture ; point de protection pour la liberté, la vie, la propriété ; on bâillonne l'opinion publique ; on juge avec des conseils de guerre; on disperse par la force militaire des *meetings* convoqués par l'autorité de la loi ; la voix de l'Irlande est étouffée, le peuple irlandais sans défense. LA LOI MARTIALE EST PROCLAMÉE, je le répète, et alors l'union est consommée !

« Mais ce n'est pas tout encore : on veut recourir à la corruption la plus vile, la plus étendue. Dans un dîner public, lord John Russell disait, il y a quelque temps, que l'union avait coûté 800,000 livres. Il s'est trompé, car il parlait d'après un vague souvenir. Les documents parlementaires font foi qu'on dépensa 1,245,000 livres (31,125,000 fr.) uniquement pour acheter les bourgs-pourris. La somme totale employée à corrompre les hommes se montait à 3,000,000 sterling (75,000,000 fr.).

« Mais ce n'est pas tout encore. Pour établir un patronage en grand on pratiqua la corruption en grand, à la face du ciel, avec un front d'airain : pairies, commandements de vaisseaux et de frégates, places de grands juges, d'archevêques, d'évêques, de commissaires du trésor, perceptions, tout est prodigué : oui, point de sanctuaire légal, point de temple sacré qui ne fût vendu, vendu à l'encan, afin de se procurer des votes dans le Parlement en faveur de l'union.

« Mais ce n'est pas tout encore. Malgré ce système d'intimidation et de terreur, de loi martiale et de torture à la baïonnette, de corruption gigantesque, l'union ne put passer tant qu'on n'eut pas acheté un certain nombre de bourgs, qui dès lors nommèrent pour députés une foule d'Écossais et d'Anglais, tous investis de fonctions dans l'armée, dans la marine ou dans le gouverne-

ment, tous révocables à volonté. Précisément, cette masse d'étrangers équivalait à peu de chose près à la majorité qui vota l'acte d'union.

« Illustre reine, cette union ne fut point un traité; ce ne fut point un contrat, un arrangement amiable. Non, elle fut conçue par la force, par la fraude, par la terreur, par la torture, par la corruption, et tous ces monstres réunis se chargèrent de l'amener à terme. A l'heure où je parle, elle n'a d'autorité que celle qu'elle doit à la violence. C'est un vain nom. Les deux pays ne sont point unis : les Irlandais sont toujours des *étrangers et par le sang et par la religion.*

« Voilà donc comment on parvint à enlever l'indépendance nationale à l'Irlande. Ce fut le plus grand crime que le gouvernement anglais ait jamais perpétré contre l'Irlande sacrifiée.

« Les atrocités qui présidèrent à l'acte d'union ne peuvent, du reste, se comparer qu'à l'injustice des conditions auxquelles on soumit le pays.

« J'ai horreur de cet exécrable sujet. Je veux seulement citer deux exemples de cette injustice. Dans l'un, il s'agit des finances, dans l'autre de la représentation nationale.

« Voici le sommaire des fraudes dont furent victimes les Irlandais sous le point de vue financier. Au moment de l'union, notre pays avait une dette de 20 millions (500 millions de fr.) ; celle de l'Angleterre était de 446 millions (11 milliards 150 millions). Or, si on avait voulu faire de l'acte d'union un traité loyal et raisonnable, les dettes des deux pays auraient continué de garder les mêmes proportions, et toutefois, à raison de toutes les circonstances du moment, on aurait été fondé à trouver cet arrangement dur pour l'Irlande. Mais voyez ce qui arrive: la terre, les maisons, en un mot la propriété tout entière, quelle qu'elle soit, réelle ou personnelle, mobilière ou immobilière, se trouve aujourd'hui engagée avec l'Angleterre pour le remboursement de 840 millions de livres sterling (20 milliards) !!! Tout au plus aurait-on pu nous taxer à 40 millions; mais, grâce à l'union, nous en devons 840. Sans cette maudite union, nous serions depuis longtemps débarrassés de notre dette comme la Norwége (1). Non, jamais il n'y eut de peuple traité aussi injustement que les Irlandais.

« Quant à la flagrante iniquité qui nous atteignit pour la représentation au Parlement uni, écoutez. Dans les idées de nos fabricants de l'union, la population et la propriété sont les bases du système électoral. Or les seules preuves de propriété que voulut admettre lord Castlereagh furent les exportations, les importations et le revenu. Il laissa de côté les rentes, et pourtant, avec les propres données du ministre, l'Irlande avait droit à cent huit représentants sur un total de six cent cinquante-huit.

« Sa capricieuse volonté biffa d'un trait de plume huit membres et nous en octroya cent.

« Mais, de fait, le ministre aurait dû faire entrer dans ses calculs la propriété rentière et relative de chaque pays, et alors l'Irlande avait droit à cent soixante-neuf membres. Que serait-ce donc si, en bonne justice, la population seule, le revenu seul fussent devenus les éléments de la représentation nationale?

(1) M. O'Connell se trompe, la Norwége a une dette de 27,000,000 de fr

Dans cette hypothèse-là, nous aurions obtenu cent soixante-seize représentants.

« Encore une fois, si l'union avait été un traité loyal, aucune chicane quelconque n'aurait pu nous ôter cent cinquante députés au moins. Et néanmoins la volonté despotique, le bon plaisir du gouvernement anglais nous en enleva un tiers. Certes, n'est-ce pas là un acte d'iniquité profonde? N'est-il pas pour beaucoup dans l'insécurité qui s'attache à l'union? Sur ce sujet on nous a toujours refusé justice. Voilà l'humiliation et les injures que nous a values l'union.

1800-1829.

« Le prétendu but de l'union était de fondre les habitants des deux îles en une seule et même nation. Que d'espérances flatteuses mises en avant! Combien de vœux solennels! L'Irlande ne serait plus traitée en paria, en étrangère! A elle aussi la liberté anglaise. Puis on ne ferait plus de la religion un motif de persécution; même nation, mêmes priviléges, mêmes lois, mêmes libertés.

« Voilà ce qu'on alla trompetant au loin jusqu'à en fatiguer l'oreille, jusqu'à soulever le dégoût : *Paribus se legibus, invictæ gentes, æterna in fœdera;* sans cesse on revenait avec cette banalité. Mots creux et sonores! latins ou anglais, peu importe, c'étaient des mots.

« *L'Irlande perdit tout et ne gagna rien à l'union.* Pitt montra de la dignité lorsqu'il résigna son poste de premier ministre parce que George III lui défendit d'accomplir sa promesse d'émanciper les catholiques. Mais ce même homme se traîna dans la boue quand il consentit ensuite à reprendre ces mêmes fonctions avec une foi violée, une parole sacrée foulée aux pieds. N'y a-t-il pas pourtant des clubs pittistes aujourd'hui en Angleterre?

« *L'Irlande perdit tout et ne gagna rien à l'union.* Il existe un grand mal dans l'économie sociale de ce pays, un fléau incurable qui flétrit son sein. Les neuf dixièmes du sol appartiennent aux absents (*absentees.*) Même avant l'union on ressentait ce mal, on en calculait avec effroi les déplorables conséquences. Mais depuis l'union la plaie s'est élargie au delà de toute mesure; bien plus, elle devait s'agrandir, elle *doit* grandir de jour en jour. Il n'y a pas jusqu'aux fonctionnaires indispensables pour le gouvernement qui n'abandonnent leurs postes : j'en excepte un seul, le lord-lieutenant.

« *L'Irlande a tout perdu et n'a rien gagné à l'union.* On oublia toutes les promesses, on viola tous les serments. L'Irlande lutta; elle pria, supplia ses amis de la secourir, le Parlement de la relever.

« Enfin il se fit un grand changement dans notre manière d'agir. Le peuple irlandais cessa de rechercher des protecteurs, d'attendre quelque soulagement de ses amis. Il se fit lui-même son propre ami, et, après vingt-six ans d'agitation, l'émancipation a été arrachée. Il a forcé les plus audacieux et les plus habiles de ses ennemis à lui accorder l'émancipation.

« Wellington et Peel!

« Grâces en soient rendues au Ciel, nous vous avons battus. Nos combinaisons paisibles, pures, exécutées sans effusion de sang, sans crime, furent invincibles pour la gloire militaire du premier, — (Bah!) pour les misérables artifi-

ces, les chicanes déshonorantes, les spécieuses tromperies du second. Ils se rendirent enfin, ces hommes, mais sans franchise, mais sans sincérité. Dans leur concession, ils poussèrent même la petitesse à un degré incroyable, si elle n'était une partie de l'histoire. Du même coup qu'ils émancipèrent un peuple, ils proscrivirent un individu. PEEL ET WELLINGTON, nous vous avons battus, nous vous avons chassés devant nous, nous vous avons forcés d'être libéraux ; mais derrière vous vous avez laissé les lambeaux d'un caractère honorable, comme les dépouilles opimes appartenant au vainqueur.

« Il y a eu une époque où on aurait pu octroyer l'émancipation de bonne grâce, où elle eût été acceptée comme une faveur. C'était en l'année 1825. Alors tout favorisait cette mesure ; alors on la donnait avec dignité ; alors elle paraissait une œuvre de génie, le fruit des méditations de nos hommes d'État, de nos conquérants ; mais alors aussi, en 1825, Wellington et Peel réussirent à empêcher l'émancipation, réservant pour leur future dégradation ce qui pouvait être une source de gloire et de triomphe.

« On ne doint point oublier que trois fois dans ces vingt-neuf années la Chambre des Communes adopta un bill d'émancipation, et trois fois il fut rejeté par la Chambre des Pairs. Celle-ci dut néanmoins capituler au quatrième assaut livré par la nation irlandaise tout entière. A la fin nous avons défait l'éternelle ennemie de l'Irlande, la Chambre des Pairs.

« N'oubliez pas non plus que nous avons combattu pour la liberté de conscience. Qu'ils sont ignorants, ces hommes qui vantent la tolérance protestante, qui déclament contre le fanatisme catholique ! Autrefois cette calomnie était une de nos plus cruelles blessures ; aujourd'hui nous la couvrons d'un rire inextinguible. L'histoire des persécutions dirigées par l'Eglise anglicane contre les catholiques, d'un côté, contre les presbytériens et les dissidents, de l'autre, remplit quelques-unes des pages les plus noires dans les annales du monde.

« Depuis la réformation, les catholiques irlandais ont eu trois fois en main le pouvoir, et ils n'ont pas persécuté un seul homme. Que votre saint nom en soit béni, mon grand Dieu !

. . . .

« Ces pages contiennent une faible esquisse des maux et des douleurs de l'Irlande. Triste histoire ! dont les traits sont caractérisés par les crimes odieux de nos gouvernants anglais. Rapines, confiscations, sacriléges, dévastations en grand, iniquités flagrantes : tel en est le sommaire jusqu'à l'heure présente.

« La persécution a changé de forme, mais son esprit reste. Ceux qui naguère employaient le poignard de l'assassin ont maintenant à leur service la langue et la plume de la calomnie. Ils assassinent la réputation, quand ils ne peuvent plus tuer le corps. C'est vers ce centre que converge leur énergie. Oui, la calomnie a remplacé le meurtre ; la faction qui se baigna si longtemps dans le sang des Irlandais console ses basses et virulentes passions en distillant des mensonges toujours variés et toujours vivants. »

Nous avons choisi les deux chapitres que l'on vient de lire, parce qu'ils se rapportent à la grande question qui occupe en ce moment l'Irlande et l'Angleterre elle-même. Que l'on juge de l'effet de tout un livre écrit avec ce style passionné, avec cette

colère ardente dont les flots amers se soulèvent sans cesse et débordent pour inonder ceux qui se trouvent exposés à leur furie. Car ce qu'il y a de plus terrible dans ce livre étrange, c'est que jamais il ne cesse d'être vrai dans la rigoureuse acception du mot. Nous-même il nous est arrivé pendant les années de notre jeunesse d'étudier avec une frémissante indignation les tristes annales de la pauvre Irlande, et aujourd'hui toutes ces images d'autrefois, tous ces souvenirs des temps passés se sont réveillés, et ont comparu devant nous à la voix du grand patriote. Nous les avons reconnus ces sombres fantômes, êtres trop réels pourtant, qui nous paraissaient tendre leurs mains suppliantes vers le libérateur, comme chargé par Dieu de briser leurs chaînes. Nous comprenons cependant que les lecteurs veulent d'autres preuves; des souvenirs sont insuffisants, notre parole est trop obscure ; nous ferons donc encore quelques citations empruntées aux pièces justificatives : on sentira leur importance lorsqu'on saura que, dans ses quatre cents pages, O'Connell a montré une vaste érudition, et qu'il n'est pas un seul exemple de l'oppression anglaise qui ne soulève le dégoût et l'horreur. Les siècles qui précédèrent la réformation sont aussi riches en détails affreux que les temps postérieurs à cet événement ; nous les laisserons cependant de côté pour ne point trop ajouter à la longueur de cet article.

La reine Elisabeth dirigea vers l'Irlande une attention particulière, parce qu'elle avait compris le parti que son gouvernement pouvait tirer de cette île. Elle avait compris aussi l'infâme conduite des agents qu'on y envoyait, et parut un instant vouloir sonder la profondeur de la plaie. Elle chargea donc des hommes sûrs de lui faire parvenir les détails circonstanciés et prouvés de la cruauté dont on usait envers les indigènes. Un de ses affidés, le capitaine Lee, lui adressa effectivement un rapport dont la copie se trouve encore aujourd'hui dans les archives de Dublin. C'est de cette source secrète et confidentielle que nous tirons les traits suivants.

« Sous prétexte de rendre service à Votre Majesté, les gouverneurs de l'Irlande ont attiré près d'eux trois ou quatre cents paysans, en leur assurant une protection efficace. Une fois arrivés au lieu indiqué, ces malheureux ont été tous passés au fil de l'épée, au mépris de la foi jurée. Ce forfait fut accompli avec le consentement et la connivence du lord député alors en fonctions...

« Du reste, quand les Irlandais ont une fois donné quelque sujet d'offense,

il leur est inutile de mener ensuite une vie honorable, car s'ils acquièrent des richesses ils sont certains d'être mis à mort (*cut off*) d'une façon ou d'une autre.....

« Dans un des comtés civils de Sa Majesté, il vécut, pendant plusieurs années, un Irlandais paisible, qui arriva à la possession de grands biens. Son propriétaire se mit à les convoiter et voulut éloigner cet homme de sa terre. Pour y arriver il s'entendit avec le shériff du comté afin d'expédier d'abord la victime et de partager avec lui ses dépouilles. C'est pourquoi ils l'envoient chercher par un de ses propres domestiques; il arrive sans défiance avec ce même serviteur. *Immédiatement on saisit ce dernier qui est pendu.* Quant au maître, les deux brigands le retiennent captif, puis courent à sa demeure, s'emparent de ce qu'il possède, mettent sa femme et ses enfants à la porte. Cependant le shériff garde l'infortuné Irlandais pendant tout un été en prison, puis le conduit au château de Dublin, où il languit encore trois ou quatre mois, sans qu'il fût possible de produire une ombre d'accusation contre lui. Toutefois, grâce à leur crédit, ces deux *gentilshommes anglais* l'accablèrent de si noires inculpations dans l'esprit du lord député que celui-ci les autorisa à le faire exécuter sans autre forme de procès, au grand scandale de tout homme de cœur et au mépris de toutes les lois. Telle est la bonne justice que l'on administre aux sujets de Votre Majesté dans ce pays. »

Des exemples de ce genre, reprend O'Connell, et qui tombent sur un individu, rendent l'oppression plus évidente à nos regards, et font sur l'esprit une plus forte impression par leur isolement même. Ils montrent d'ailleurs le *système* à l'œuvre. Mais il ne faut pas pour cela perdre de vue les crimes en grand commis par le gouvernement, crimes sanctionnés, autorisés par ceux qui représentaient le souverain lui-même à la tête de l'administration. Nous ne pouvons tout citer. D'année en année on voit les moissons détruites, les maisons incendiées, de faibles femmes, de pauvres enfants massacrés de sang-froid, ou réduits à mourir de faim. Comme dit l'auteur, on voit le système à l'œuvre. Ecoutez : nous sommes toujours sous Elisabeth.

« Les rebelles du Leinster avaient réussi à contraindre les royalistes (les Anglais) de se renfermer dans les places fortes; ils purent donc vivre longtemps sans être molestés, cultiver leurs terres, et établir dans leurs districts une abondance ainsi qu'une tranquillité vraiment extraordinaires. Mais ils se virent soudainement exposés à la furie des troupes de la reine. Les soldats, imitant leurs officiers, se mirent à couper avec leurs épées tout le blé qu'ils rencontraient, et à employer tous les moyens pour affamer les malheureux habitants. *On regardait, en effet, la famine comme le moyen le plus expéditif de les réduire :* C'EST POURQUOI LE LORD DÉPUTÉ FUT, AU FOND DE L'AME, CONTENT DES DÉVASTATIONS COMMISES PAR L'IMPRÉVOYANTE FUREUR DES REBELLES, MÊME DANS LES DISTRICTS BIEN DISPOSÉS. »

Voici un trait du fameux Essex, l'amant d'Élisabeth :

« 1574. Le comte d'Essex fit un traité solennel avec Felim O'Nial. Cependant, à la fin d'un banquet que le comte donnait à ce chef et à sa femme, on les saisit, et on commença par égorger sous leurs yeux tous leurs amis. *On emmena ensuite Felim avec sa femme et son frère à Dublin, où on les hacha en pièces* (cut up in quarters). Cette exécution excita une horreur et un mécontentement général. Même perfidie quelques années après. Les Anglais invitèrent les chefs irlandais à venir conclure un traité de paix. Quand ils furent sur le lieu du rendez-vous, des troupes les enveloppèrent et les égorgèrent. »

Encore une fois, quel prodigieux effet une pareille narration doit produire, quand elle est appuyée sur des auteurs protestants, comme les faits que nous venons de reproduire ! O'Connell passe ainsi en revue les règnes des deux premiers Stuarts, puis la république, et il s'arrête à la restauration. En 1644, un capitaine Swanley rencontre en mer cent cinquante soldats irlandais qui avaient toujours servi fidèlement la couronne. On les envoyait à Bristol. Il en jette soixante-dix par-dessus le bord, *parce qu'ils étaient Irlandais.* A quelques jours de là le parlement anglais, l'élite de la nation, les Pym, les Hampden, les hommes de la Bible et du piétisme récompensaient ce noble fait d'armes par des remerciements publics et une chaîne d'or de 200 livres ! Dans la grande lutte de cette époque les Irlandais soutinrent les Stuarts ; alors commence une guerre atroce. On forma de sang-froid le projet de forcer cet infortuné peuple à *se dévorer lui-même comme une nation de cannibales*, et l'on crie anathème à Charles Ier, parce qu'il accorde une trêve momentanée. Que dire, par exemple, de ces lignes?

« 1641. Le régiment de sir William Cole fit mourir de faim sept mille hommes de la plèbe dont on avait saisi les biens. »

Quant à Cromwell, après des massacres sans nombre, des capitulations mille fois violées, il rassemble soudainement quatre-vingt mille âmes et les embarque pour les Antilles anglaises. Au bout de vingt ans il ne restait pas une seule personne vivante de toute cette multitude. Et pendant que ces horreurs se commettaient à la face du ciel, Cromwell écrivait au Parlement après le massacre de Drogheda, dont la garnison s'était rendue :

« Tous les cœurs honnêtes doivent rendre gloire de cette œuvre à Dieu seul, qui nous a fait une pareille grâce. »

Là dessus le noble Parlement répond par un jour solennel d'actions de grâces et par ces paroles :

« Il ne faut point souffrir le papisme dans ce royaume ; *plantez* l'Irlande de puritains, arrachez-en les papistes (*root out the papists*). »

Arrêtons-nous : nous sommes, malgré nous, contraints de nous borner dans un ouvrage qui, d'un bout à l'autre, est rempli de faits de ce genre. Nos lecteurs sont à même, d'ailleurs, d'étudier un document de cette importance, car il a déjà eu les honneurs d'une traduction française. Il est temps de tourner nos regards sur l'Angleterre, sur sa situation actuelle, sur la politique que son gouvernement paraît disposé à suivre dans le gigantesque combat qui commence.

Voilà déjà deux années que d'épouvantables révélations sont venues mettre à nu les plaies purulentes qui rongent le corps social de la Grande-Bretagne. A peine une insurrection terrible, qui rappelle les guerres serviles de l'antiquité ou la Jacquerie du moyen âge, eut-elle été momentanément étouffée par la force, que le premier ministre annonce à la tribune parlementaire un énorme déficit qui va grandissant d'année en année et menace les bases même de toute l'économie politique. L'aristocratie, punie de sa propre cupidité par sa cupidité même, se soumet à un sacrifice inouï; elle porte la main sur l'arche sainte : *la propriété foncière est imposée*. Le peuple crie merci; il est impossible d'ajouter un penny aux taxes qui expriment sa plus pure substance. On consomme donc le sacrifice, mais on maintient les lois sur les céréales; le peuple pourra bien mourir de faim, mais ses maîtres vivront encore dans le luxe le plus effréné. Pourquoi donc ne seraient-ils pas toujours les *esclaves de leur ventre?* Cependant le peuple refuse de plier plus longtemps le dos sous cet intolérable joug; il a l'outrecuidance de vouloir aspirer librement l'air du bon Dieu, d'avoir sa part de la vie matérielle dans ce pays de la légalité. Alors on voit se former une vaste coalition, faible d'abord, bientôt puissante, aujourd'hui menaçant le gouvernement par ses chefs, par ses agents, par ses colères encore concentrées. L'Angleterre a été peu à peu enveloppée d'un vaste réseau qui s'appelle la ligue

contre les lois sur les céréales (*anti-corn-law league*), qui a son administration, qui a ses prédicants, ses adeptes et ses mille ramifications dans toutes les classes, dans toutes les sectes. On a peine à concevoir la libre action de ces immenses associations en France, où la loi punit tout rassemblement qui dépasse vingt personnes. Dans le courant de l'année dernière, la ligue a recueilli pour 50,000 livres sterling de souscriptions, ou 1,200,000 francs! Permis ensuite au *Journal des Débats* de traiter cavalièrement une corporation devant laquelle lord Brougham est obliger de céder et de faire amende honorable. Au milieu de toutes ces causes de ruine, on en voit agir d'autres: l'abîme appelle l'abîme. Une enquête parlementaire publie le résultat de ses recherches sur la situation morale des enfants dans les manufactures. Chose monstrueuse et qui ne s'était pas encore présentée dans l'Europe chrétienne! au fond de ces cloaques impurs qu'on appelle fabriques, il pullule, nous dirions volontiers il *grouille* une génération entière si profondément viciée dans son germe, atteinte d'une gangrène si malfaisante, qu'elle s'ignore elle-même, qu'elle devance le terme fixé par la nature pour la reproduction. Des spéculations infâmes ouvrent leurs antres infects exclusivement à l'enfance qui s'y précipite pêle-mêle, chancelant d'ivresse et de débauche, pour y assouvir des désirs informes, de factices excitations dont le résultat sera d'atrophier sa débile existence! Le pauvre petit être qui touche au berceau et bégaie à peine le nom de sa mère y pénètre traîné par l'adolescent qui touche à la virilité! La virilité! que sera-t-elle donc? un je ne sais quoi, sans nom dans aucune langue, au-dessous de la brute. *On a trouvé dans les manufactures mille hommes ne connaissant pas leur propre nom*, et des milliers aux oreilles desquels le nom sacré de Jésus-Christ retentissait comme un vain son de l'air et que le vent emporte! Puis un beau jour, cette race de démons avisa que les richesses dont ils sont les premiers générateurs doivent bien leur appartenir. Ils appellent donc à leur aide l'incendie et le massacre pour s'en emparer. Sans la trahison d'un seul conjuré, Sheffield devenait un monceau de décombres!

En face de cette horrible lave débordant de son cratère, la société anglaise a été saisie d'un subit épouvantement. Le ministère est venu proposer une loi sur l'instruction primaire, mais, étrange aveuglement! au lieu d'en appeler aux forces

intellectuelles et morales de la nation, au lieu de réunir dans un commun faisceau tous les sentiments généreux, toutes les croyances élevées pour conjurer l'orage, pour éloigner le péril imminent, le stupide fanatisme de sir James Graham dirige sa loi contre les catholiques et les autres dissidents! Il les blesse, les froisse au profit d'une Eglise plus riche que toutes les autres ensemble, et qui laisse ignorer à ses ouailles le nom même du Sauveur! Y eut-il jamais un pareil non-sens politique?

Mais voici une autre question qui complique singulièrement la crise où se trouve l'Angleterre; elle est en général peu connue des lecteurs français. Lors de la réunion de l'Ecosse à la Grande-Bretagne sous le premier des Stuarts, il fut arrêté que l'Eglise presbytérienne conserverait sa hiérarchie et ses priviléges; elle aurait, comme l'Eglise anglicane, l'appui de l'Etat, dont le chef serait aussi son chef. Lorsque le souverain du Royaume-Uni se rend en Ecosse, il assiste aux offices du culte national. Ainsi a fait récemment encore la reine Victoria. Cependant, depuis peu d'années, les presbytériens ont senti s'appesantir sur eux l'alliance de l'Eglise et de l'Etat; l'action continue de l'élément temporel a fini par expulser l'élément spirituel qui menaçait de disparaître complétement. Les anciens ont voulu donc secouer le joug; influencés à leur insu par le puséysme, ils se sont pris à demander la séparation du spirituel et du temporel. La chose était facile. « Mais alors, disait l'Etat, abandonnez-moi les bénéfices. — Non, répondait une partie des presbytériens, car nous serons toujours directeurs de notre Eglise. — Oui, reprenaient d'autres plus zélés, nous vous les laissons, et nous nous adresserons à la charité de nos fidèles, comme font d'autres sectes religieuses. » Le presbytère s'est donc divisé en lui-même, et très-probablement le gouvernement aurait fini par remporter l'avantage; mais le fanatisme s'en mêle et le plus grand nombre veut absolument la séparation. Les dotations étaient déjà insuffisantes pour soutenir les nombreuses églises qui demandaient des pasteurs. Alors on a vu ceux-ci fonder des églises et des paroisses en dehors du presbytère légal; ces paroisses sont florissantes et zélées. Un partisan du gouvernement et évêque de l'Eglise anglicane déclare que, si on met de nouveaux ministres à la place de ceux qui veulent la séparation, ils trouveront des églises vides.

« Dès la semaine prochaine, si on persiste à maintenir l'ordre de choses actuel, tous les efforts de dix années seront anéantis, toute la vie morale qui se manifeste actuellement sera frappée de paralysie; car les laïques, je ne saurais trop le dire, qui nous quitteront, seront précisément ceux dont le zèle lutte depuis des années contre la démoralisation de notre jeunesse. Le nouvel arrivant trouverait donc de leur part plus que de l'indifférence; il devrait compter sur leur opposition. »

On comprendra parfaitement le caractère de cette opposition lorsqu'on saura que les dons arrivent de tous côtés aux ministres ; les hommes vendent leurs chevaux et leurs voitures; les femmes leurs pianos, leurs bijoux, pour contribuer aux dépenses nécessaires aux frais de nouvel établissement et pour assurer un revenu fixe aux incombants. On a vu des ouvriers, des domestiques s'imposer à raison de 125 et de 250 francs par an! A côté de ce mouvement extraordinaire il s'en manifeste un autre, et celui-là est des plus curieux. Les jours des anciens Caméroniens reviennent; Walter Scott est mort trop tôt : il aurait pu étudier ses modèles d'après nature. Dans l'Ecosse occidentale, il s'est élevé une classe de convulsionnaires qui entraînent à leur suite la population des campagnes. Quand l'esprit saisit un homme, il entre dans d'affreuses convulsions, et, l'épidémie gagnant de proche en proche, l'assemblée tout entière présente bientôt l'aspect de forcenés écumant et roulant des yeux hagards au nom de la religion. Une lettre écrite des lieux mêmes entre dans beaucoup de détails à cet égard. Je suis loin d'attacher aucune importance politique à ce phénomène, mais il prouve au moins le malaise qui travaille la société anglaise jusque dans ses dernières profondeurs. A ces craquements lointains l'on ne peut s'empêcher de craindre de terribles bouleversements.

Cependant, c'est sous l'empire d'une pareille situation au dedans, c'est en présence d'un déficit énorme dans les recettes, c'est en présence de l'agitation prodigieuse qui s'est emparée de l'Irlande, que le ministère vient de déclarer la guerre à O'Connell. Lord Roden, le descendant d'un de ces hommes qui s'engraissèrent jadis des dépouilles irlandaises, a accepté, sans bénéfice d'inventaire, leur vieil héritage de haine; lord Roden a commencé l'attaque en demandant au ministère ce qu'il comptait faire dans la question du Rappel.

« Ce sujet est terrible, s'est-il écrié; les circonstances dans lesquelles nous

nous trouvons placés aujourd'hui rendent plus grave ce cri pour la révocation. En 1830 le gouvernement marcha sans crainte au-devant de ce cri poussé alors seulement par quelques démagogues factieux, et désapprouvé par le clergé catholique sans exception. Actuellement c'est le contraire qui est la vérité ; le danger a décuplé, et il faudra une énergie dix fois plus grande pour la vaincre. »

Voici la réponse du duc de Wellington :

« Le gouvernement est loin d'ignorer l'agitation, ni l'effervescence, ni encore le danger qui peut en résulter. Aussi donne-t-il à ce sujet une attention spéciale ; aussi a-t-il pris les mesures nécessaires pour maintenir la paix publique en Irlande, si on tentait de la violer. Nous avons la ferme détermination de maintenir l'intégrité du territoire, et, sans aucun doute, le parlement accordera tout l'appui qu'exigerait notre but. »

Ces paroles ont excité des applaudissements, pendant que la même scène avait lieu dans la Chambre des Communes, où sir Robert Peel n'a pas craint même de compromettre le nom de la royauté.

Le sort en est donc jeté, si l'on s'en tient aux apparences : le glaive seul devrait trancher le nœud, car O'Connell n'est pas homme à reculer. Il y a peu de semaines encore, il déclarait qu'il pousserait le char *jusqu'à le renverser*, s'il refusait d'avancer. La réplique au manifeste ministériel ne s'est point fait attendre. Les mêmes journaux qui annoncent l'arrivée en Irlande de nouveaux régiments contiennent aussi la relation d'un *meeting* dans lequel cet homme puissant, redevenu plus que jamais « le grand agitateur, » a prononcé un discours plein de la plus violente exaspération. M. O'Connell, en se levant, paraissait, dit-on, pouvoir contenir à peine ses émotions, et il a commencé en s'écriant :

« C'est un beau jour pour l'Irlande ! La tactique de nos maîtres d'Angleterre a été jusqu'à présent de ne pas faire attention à l'agitation pour le rappel ; maintenant tout le peuple anglais saura, grâce au parlement, ce qui se passe en Irlande. Je suis bien aise de cela ; il est bon que le peuple irlandais soit connu et qu'il soit craint ; il est bon qu'on sache qu'il ne se laissera pas dompter. Merci au duc de Wellington, merci à lord Roden, à lord Jocelyn (applaudissements), merci à Spring *Lice*. (Rires). — (M. O'Connell dit ici Spring *Lice* pour Spring *Rice*, et, comme *lice* veut dire *pous*, ce jeu de mots d'une couleur locale a le plus grand succès dans l'auditoire.) — Merci à Henri Brougham, le plus méprisable des hommes, traître à ses amis, servile envers ses ennemis. Il a du talent, certainement ; mais son sordide et misérable égoïsme lui a fait violer

toutes les lois de l'honneur, et pour lui il n'y a pas de route trop sale pour ramper jusqu'au pouvoir.

« Je me réjouis de voir un homme aussi méprisable devenir l'ennemi de l'Irlande.

« Si le Parlement veut attenter au droit de pétition, alors, que l'Angleterre double ses troupes dans ce pays-ci, car le peuple ne se soumettra pas à une pareille violation de la constitution. Tant que je vivrai il n'y aura pas de rébellion en Irlande, si je puis l'empêcher; mais je ne puis plus vivre longtemps, et ils auront beau inonder l'Irlande de troupes, je le leur dis, ils n'empêcheront pas une collision d'éclater six mois après que je ne serai plus là. J'ai cru autrefois aux promesses du gouvernement anglais; voilà ce que nous en avons retiré. Que Wellington et Peel répètent leur déclaration, je la traiterai comme un chiffon. Ils peuvent anéantir la constitution, mais la chose ne sera pas si facile qu'ils le croient. J'irai dans la Chambre des Communes; je ferai faire division sur division, j'userai de tous les moyens qui seront en mon pouvoir. Ils pourront me fouler aux pieds, mais je ferai mon devoir, et je sais que l'Irlande fera le sien. (Applaudissements.) Ils peuvent supprimer une association, mais je les défie de supprimer un individu. Ils ne peuvent pas faire une loi pour me dissoudre, sous peine de déshonorer leur pays aux yeux de l'Europe. Qu'ils y songent : ils pourront bien avoir à éteindre dans le sang du peuple irlandais les derniers restes de la liberté. Tant qu'il y aura un point dans la constitution sur lequel je puisse poser mon pied comme sur le point d'appui d'Archimède, je combattrai pour la liberté violée de mon pays. Peel a dit, et je l'ai lu avec horreur, qu'il était autorisé à déclarer que la reine était décidée à maintenir l'Union. C'est un mensonge, un mensonge ministériel; ce sont les ministres qui ont dit cela, mais non pas la reine. Les tories lui ont arraché le pouvoir; mais elle va venir en Irlande, que Dieu la bénisse! Elle sera la bienvenue; mais le jour de son arrivée, elle recevra des pétitions avec un million de signatures pour le rappel! Partout où elle ira elle trouvera des bannières avec le mot *Rappel!* Et des inscriptions qui diront : Oh! bien-aimée reine, rends-nous notre Parlement! »

Malgré ces énergiques et positives déclarations, malgré le déploiement de forces considérables qu'on envoie en Irlande, nous croyons, nous, que le ministère reculera, et nous fondons notre opinion sur les rapports de sir Robert Peel lui-même. La reine, dit-il, s'en tiendra à la parole du roi Guillaume IV. Or ce prince refusait le rappel, mais accordait le redressement des griefs. Cette promesse solennelle fut lâchement violée ; cette fois O'Connell prendrait ses mesures pour qu'elle fût exécutée pleinement, entièrement, et l'Irlande recouvrerait très-probablement sa liberté sans rompre l'Union législative. L'Agitateur s'est déjà montré une fois disposé à accepter ces conditions, et il les préférerait, ce semble, aux horreurs d'une guerre civile dont l'issue serait incertaine et plongerait les deux pays dans

des flots de sang. Lui-même le déclare ouvertement : jamais il ne franchira les limites de la justice et de la légalité; pour verser le sang, il faudra assassiner. Mais au point où en sont venues les choses, un peuple entier se laisse-t-il longtemps égorger sans résistance? O'Connell se le dit, sans doute tout bas : il laisse même apercevoir sa conviction tout haut, mais la justice, mais la raison, l'humanité, voilà ce que les Irlandais doivent d'abord invoquer. La position est d'autant plus belle que celle de l'Angleterre en devient plus mauvaise. Qu'on me permette encore une dernière citation : jamais les vues de l'Agitateur et du clergé catholique qui le soutient ne parurent peut-être d'une façon plus nette et plus tranchée. Dans un meeting tenu au Corn-Exchange de Dublin, M. O'Connell s'exprima en ces termes à l'occasion des menaces du gouvernement.

« La presse périodique anglaise a l'air de croire que nous ferons bien d'abandonner notre agitation, parce qu'il a été prononcé contre elle certains discours dans le Parlement. Quant à moi, si je n'avais pas d'autre stimulant pour continuer l'agitation, de tels discours m'en serviraient. (On applaudit.) Les partisans de la révocation décupleront leurs forces précisément à cause de ce *brutum fulmen* d'une sotte menace. (Ecoutez !) On parle de guerre civile ; mais tant que je vivrai, il n'y aura pas de guerre civile. Nous ne ferons pas la guerre (*we will not go towar*) ; nous nous retrancherons dans la légalité, et si l'on nous envahit, alors ce ne sera plus une guerre civile. (Applaudissements prolongés.) Je leur déclare bien qu'il n'y a pas dans leurs rangs un seul wellingtonien (*Awellingtonian*) qui reculerait moins que moi devant cette lutte, si l'on nous y forçait. (Tonnerre d'applaudissements.) Nous ne violerons aucune loi divine ni humaine ; nous sommes prêts à rester sur le terrain constitutionnel, tant que l'on nous permettra d'y rester. Mais si l'on nous en repousse, alors *væ victis!* (L'enthousiasme est à son comble ; on agite les chapeaux.)

« Mais il faut que l'on nous y pousse, c'est-à-dire il faut que l'on nous présente le glaive dégouttant de sang, ce glaive de Cromwell qui balaya ce pays, semant la terreur et le meurtre. Mais toutes les puissances de l'Europe ne sauraient vaincre l'Irlande, si les Irlandais serrant les rangs sont fidèles les uns aux autres. (Vive émotion.) Et remarquez-le bien, je ne menace pas, mais je mets l'attaque au défi. Je tiens ici le langage du dévouement docile, mais en même temps du droit constitutionnel. Si la loi et la constitution avaient consacré la tyrannie et la cruauté qui s'exerçaient au nom de la justice, la reine ne se serait pas assise sur le trône ; les Stuarts régneraient encore. Mais le titre de la reine est, Dieu soit béni ! le droit de naissance des libertés de ses sujets. (Applaudissements.) Mais à quoi bon parler de ces choses? Nous sommes de trop bonne humeur pour penser à faire la guerre avec qui que ce soit. (On rit.) Nous sommes trop assurés du succès pour nous mettre en la puissance de nos ennemis en violant la loi ; nous savons bien l'avantage que nous leur donnerions en agissant de la sorte. (Ecoutez.) Je déclare à sir Robert Peel et au duc de

Wellington que je serai fidèle observateur de la lettre et de l'esprit de la loi. Je pousserai ce respect jusqu'à sa dernière limite; mais je ne crains pas de mettre leur violence au dernier défi. (Applaudissements.)

« Peel et Wellington ont fait plus de mal qu'on ne peut se l'imaginer, en s'efforçant d'enlever à leur souveraine les affections du peuple irlandais. S'il y avait dans les États de la reine une partie où Sa Majesté était révérée et bien aimée, c'était à coup sûr l'Irlande. (Écoutez!) L'expression d'un sentiment affectueux pour la reine était devenue un des dogmes de la foi politique des Irlandais; on l'appelait en Irlande : *Cushla-machree* (battement de cœur) de l'Irlande. (Applaudissements.) Jamais, dans aucun *meeting* public en Irlande, il n'a été prononcé un mot, un seul mot irrespectueux pour la reine. A peine Sa Majesté s'est-elle assise au trône que les tories ont commencé à la calomnier. Tout ce qui se pouvait trouver de plus obscène et de plus sale, ils l'ont pillé partout pour ternir la réputation et flétrir le caractère d'une femme trop pure pour mériter le moindre reproche. (Écoutez!) La presse tory s'empressait de publier ce qui pouvait appeler sur elle le mépris, et elle a protégé par son langage les hommes qui essayaient de l'assassiner! (Écoutez!) Oxford lui-même valait mieux que ces misérables, car il n'avait fait que tenter de la tuer, et la plupart d'entre eux regrettaient qu'il eût manqué son coup. (Murmures.) Rappelez-vous que l'on composa un jury pour le juger, et que ce jury, au lieu de condamner Oxford, lui vota presque des remercîments. (Les murmures redoublent.) Après tout cela, ils ont eu l'audace de dire au peuple d'Irlande que sa souveraine bien-aimée lui est contraire!

« Sir Robert Peel doit être mis en accusation pour avoir dit au peuple irlandais que la reine est son ennemie. (Applaudissements.) Assurément, il n'est pas un homme au monde travaillant plus efficacement à la séparation des deux pays que celui qui s'efforce ainsi de briser le lien d'affection entre le peuple et sa reine bien-aimée! Comment ose-t-il dire que de telles paroles sont sorties de la bouche de Sa Majesté? Non! non! je ne puis le croire; ces paroles, c'est le ministre qui les dit, et le ministre prête à la reine des sentiments et un langage bien éloignés de son cœur et de sa pensée. (Écoutez!) On ne devrait pas souffrir qu'un ministre se permît d'opposer la personne royale à ses sujets dans une controverse politique : ce n'est pas ainsi que l'on triomphe de la révocation de l'Union. La conduite de Peel et de Wellington va, au contraire, lui donner une nouvelle vie, et comme l'effet de leurs paroles sera d'augmenter beaucoup la rente, il faudra à l'avenir lui donner le nom de la rente Wellington et Peel. (Applaudissements.) J'espère vivre assez pour voir Peel mis en accusation sous la prévention d'avoir prêté à la reine des sentiments qui n'étaient pas ceux de Sa Majesté. » (On applaudit.)

Le libérateur de l'Irlande reste donc fidèle à son rôle. « O'Connell, dit avec raison M. de Beaumont, n'est ni un homme de pure opposition parlementaire, ni un homme de révolution; il est l'un et l'autre, tour à tour et selon le cas. Son principe en ces matières se forme sur la circonstance; tout pour lui consiste à obéir et à résister avec discernement. O'Connell, chez qui le bon sens domine toujours la passion, ne

poursuit jamais que ce qui est possible... S'agit-il d'un sujet qui excite les passions populaires et pour lequel il y ait chance de voir la nation entière prendre fait et cause : O'Connell ne se borne plus à raisonner, il agit... Ainsi, en 1831, il soulevait toute l'Irlande contre le payement de la dîme ; remarquez qu'il la soulevait, mais ne l'armait pas ; il déployait un appareil menaçant, et attendait que le pouvoir irrité lui donnât, en l'attaquant, les avantages et les priviléges de la défense. O'Connell sait merveilleusement le parti qu'il peut tirer de la légalité et jusqu'où il peut aller dans sa violence ; il pense que c'est une folie à un peuple qui possède des libertés de délaisser ces armes puissantes de combat dont l'usage est légitime et exempt de tous dangers, pour recourir à cette arme extraordinaire, la révolte, dont l'emploi est si périlleux et l'effet si incertain. »

Le discours que l'on vient de lire nous montre très-certainement la vérité de ce jugement, mais il nous montre aussi qu'au besoin on repousserait la force par la force. Dans cette dernière hypothèse, nous sommes près, n'en doutons pas, de voir commencer une de ces luttes désespérées où d'un côté la religion, l'amour de la patrie, la soif de l'indépendance, le sentiment profond de longues injures à venger ; de l'autre, le besoin de conserver l'empire, la nécessité même de vivre, la haine d'une religion ennemie rappelleraient la grande querelle des Provinces-Unies contre Philippe II, des colonies anglo-américaines contre la mère-patrie. Il y aurait pourtant cette différence, qui ajouterait encore à la fureur des combattants, qu'il s'agit maintenant pour la Grande-Bretagne d'une partie intégrante de ses Etats : lui arracher l'Irlande, c'est lui déchirer ses propres entrailles. Nous croyons fermement qu'elle cédera, et nous en bénissons le Ciel, car c'est un pauvre sentiment que celui qui se réjouit de l'abaissement d'une puissance rivale. Une autre raison nous fait pencher vers cette opinion : des milliers d'Irlandais servent dans l'armée britannique ; comment s'assurer de leur fidélité ? Leurs compatriotes ont déjà fait un appel à ces enfants d'Erin : hésiteront-ils longtemps entre une marâtre et une mère véritable ? Ajoutez enfin qu'O'Connell mort, le combat ne finit pas avec sa vie : dans sa longue carrière il a pu former un bataillon discipliné et fidèle, qui blanchit sous son armure parlementaire, qui grandit de jour en jour, qui même, au besoin,

échangerait la toge de sénateur contre le glaive du guerrier. Quant au clergé, sa position peut se résumer en ces énergiques paroles de l'évêque catholique Monseigneur Higgins :

« Tous les évêques de l'Irlande sont pour le rappel de l'Union : je puis bien être écrasé par la force, mais en mourant je léguerai ma conviction à mon successeur. »

Le haut clergé se ralliant au parti de la révocation de l'Union est en lui-même un fait très-important, et les hommes politiques ne s'y sont point trompés. L'épiscopat irlandais est un des plus savants, des plus purs clergés de l'Europe; la vénération des fidèles pour lui est telle qu'ils le suivront partout en aveugle. Or, au mois de février 1841, la très-grande masse du clergé supérieur se déclarait contre la révocation. Aujourd'hui, en mai 1843, doyens, archidiacres, vicaires généraux, évêques, archevêques, tous embrassent avec chaleur la cause nationale. Les uns croient y trouver les moyens de donner à manger à ceux qui ont faim, à boire à ceux qui ont soif, des vêtements à ceux qui sont nus, comme l'a dit le vénérable évêque de Meath. Les autres voient dans la même mesure la réparation d'une longue injustice, et Monseigneur Higgins s'écrie avec une force qui nous étonne :

« Je défie tous les ministres de l'Angleterre, je les défie d'arrêter l'agitation dans le diocèse d'Ardagh. Mes amis, s'ils veulent nous priver de la lumière du jour, qui est la propriété de tous, je crois; s'ils nous empêchent de nous réunir dans les champs, nous nous réfugierons dans nos chapelles; là, nous suspendrons toute autre instruction pour enseigner uniquement la révocation de l'Union. S'ils entourent nos temples, s'ils y introduisent leurs espions, nous préparerons nos ouailles pour les événements; et enfin, s'ils nous font monter sur l'échafaud, nous léguerons à nos successeurs l'héritage de nos injures. Mais ils sont trop habiles, ils ont pris une trop ferme résolution de poursuivre leur astucieuse carrière, pour nous procurer la gloire de mourir pour la patrie. »

Après avoir suivi avec intérêt (et qui n'en ressentirait pas?) les premières scènes du drame qui commence au delà de la Manche, on est porté naturellement à se demander quel sera le rôle de la France? Restera-t-elle impassible devant cette atroce tyrannie imposée depuis des siècles à ce noble peuple irlandais, dont les croyances et les mœurs ont plus d'un rapport avec les siennes? Lui serait-il possible d'assister, l'arme au bras, à cette longue agonie, à cet affreux déchirement de ses voisins? Je le

répète, ce serait là un triste et vil plaisir. Si la guerre civile éclate, la France en attisera-t-elle les fureurs, comme fit le monarque espagnol dans ce pays même au XVI[e] siècle? Non: Philippe II ne recueillit de sa perfide intervention que la honte et l'épuisement. Achèterez-vous donc des partisans dans les deux camps? paierez-vous l'infamie au poids de l'or? Ou bien songerait-on à quelque nouveau Hoche pour une seconde descente à Bantry-Bay? Eh! non : tous ces partis ne vous conviennent point. Mais il y aurait, ce semble, une admirable position à prendre dans la politique européenne, car elle serait appuyée sur deux bases inébranlables, l'équité et l'humanité. Forts de vos trente-quatre millions d'hommes, présentez-vous hardiment, ministres français, en généreux médiateurs entre les deux nations. Pourquoi donc ne pas dire à l'Angleterre : Depuis longtemps déjà vous proclamez fastueusement au loin votre philanthropie; vos diplomates nous ont arraché concessions sur concessions pour mettre un terme à l'horrible trafic de chair humaine. Afin d'atteindre ce but, nous avons affronté mille colères, enduré les reproches de nos concitoyens, et alors même vous condamnez à mourir de faim des millions d'hommes, vos sujets, vos frères! De jour en jour on expulse de son chétif abri le faible enfant, la femme délicate, l'époux épuisé par un travail stérile, par des jeûnes prolongés; on contraint ces êtres infortunés à exhaler leur dernier soupir comme la brute, au coin du champ paternel! L'Irlande est le seul pays du monde où la famine est érigée en système, et vous nous parlez de liberté, et vous vantez votre civilisation, et vous prônez le christianisme! Honte sur nous si nous nous taisions devant une pareille infamie! Au nom de la morale et de l'humanité outragées, liberté pour l'esclave des Antilles, mais liberté également pour l'Irlande! liberté pour sa religion, catholique comme la nôtre; liberté pour sa constitution civile et politique, qui doit ressembler à la vôtre; oui, liberté pour tous, car ces infortunés ont versé pour vous le plus pur de leur sang sur tous les champs de bataille, et leurs sueurs fécondent vos guérets! A nos concessions opposez vos concessions, à notre bonne foi votre bonne foi, à notre loyal concours votre généreux abandon d'un régime despotique funeste à votre prospérité nationale. Que si vous refusez d'écouter notre voix paisible et médiatrice, la France appellera sur vos têtes la vengeance divine et l'exécration des

peuples, sur vous qui seriez vraiment alors les grands hypocrites et les félons de la civilisation!

Que l'on veuille bien songer à la crise terrible qui menace la Grande-Bretagne au moment où nous écrivons ces lignes, à ce pays placé entre un déficit béant, une population dégradée et le mécontentement des dissidents d'un côté; de l'autre, entre l'insurrection imminente de sept millions d'hommes; puis que l'on prononce.

L'Angleterre reculerait, l'Irlande serait libre, la France serait glorifiée à jamais!

Nos ministres comprendront-ils cette mission sublime (1)?

C.-F. Audley,

Professeur d'histoire au collége de Juilly.

(1) Pendant que nous rédigions cet article, le gouvernement anglais a proposé et fait accepter aux Communes un bill qui a pour but d'ôter leurs armes aux Irlandais méridionaux et de les laisser aux protestants du Nord. Cette demi-mesure si vexatoire dans son exécution augmentera l'irritation et sera impraticable. Elle aura, nous le croyons fermement, le sort de la nouvelle loi des pauvres: on la laissera tomber, faute de pouvoir s'en servir. La mort vaut mieux que la famine. C'est pourquoi nous ne changeons rien aux conclusions de notre travail. Peut-être trouverons-nous bientôt l'occasion de les expliquer, et les événements diront si elles sont fausses.

PHILOSOPHIE MORALE,

PAR M. L'ABBÉ BAUTAIN.

2 vol. in-8°. Paris, 1842.

L'ouvrage dont il est ici question est dû à un écrivain qui a droit à nos plus vives sympathies. Le talent remarquable qui le distingue, la puissance de sa parole, ses succès, soit dans la chaire de professeur, soit dans la chaire chrétienne, sont des antécédents qu'il n'est pas nécessaire de rappeler à nos lecteurs. La plus grande partie d'entre eux a sans doute entendu cette voix qui sait si bien faire vibrer dans le cœur de ses auditeurs les cordes les plus intimes, en excitant des émotions aussi vives que salutaires.

Nous croyons néanmoins que c'est sur l'ouvrage même que nous devons concentrer maintenant toute notre attention, et qu'il nous convient de chercher à écarter de notre pensée les sentiments que nous inspire l'auteur pour apprécier son œuvre avec une juste impartialité. Le respect dû au caractère de l'écrivain, l'admiration que nous sentons pour son talent oratoire et pour son zèle si pur et si ardent, ne doivent point nous empêcher de chercher à reconnaître dans l'œuvre du philosophe ce qui fait sa valeur scientifique, et quelle est la part légitime sur laquelle la critique doit s'exercer.

On ne saurait cependant se faire une juste idée de la nature des travaux philosophiques de M. l'abbé Bautain sans connaître jusqu'à un certain point l'histoire de sa vie et de ses opinions. Bien que ce que nous allons en dire soit généralement connu, il nous paraît nécessaire d'en rappeler ici quelques circon-

stances qui ont puissamment influé sur la direction de ses pensées.

Elève distingué de l'Ecole Normale, M. Bautain fut, avec Jouffroy, un des disciples de prédilection de M. Cousin. L'influence de cet habile professeur a certainement contribué à développer en lui cette facilité d'élocution et cet heureux choix d'expressions que nous admirons dans ses sermons et dans ses conférences philosophiques. Nommé fort jeune à une chaire de philosophie à Strasbourg, il y obtint de brillants succès dus à son éloquence remarquable. Mais, au milieu de ces succès, son âme était en proie à de déchirants combats. Comme le compagnon de ses premières études, comme Jouffroy, il connut toute l'amertume du doute sur les questions qui, aux yeux de tout homme sensé et raisonnable, forment le principal objet de la vie.

La philosophie lui signala de bonne heure l'importance capitale du problème de la destinée humaine. Lorsqu'un esprit sérieux s'est demandé une fois d'où il vient, où il va, pourquoi il est dans ce monde, quel est le vrai but de sa vie, toutes les autres questions ne peuvent plus avoir pour lui qu'un intérêt infiniment secondaire. La paix et la sérénité ne sauraient renaître dans son âme tant qu'il n'est pas arrivé à résoudre ces premières questions si importantes.

Le jeune professeur chercha dans la science qu'il cultivait la solution de ses doutes accablants, dont le poids brisait son cœur et remplissait son âme ardente d'un sombre désespoir, qui en paralysait toutes les nobles facultés. Ici se retrouve sa dernière ressemblance avec Jouffroy. Comme lui il aboutit à conclure que la philosophie, qui faisait si bien sentir l'importance du problème de la destinée humaine, était impuissante à le résoudre. Il y eut cependant dès lors une différence marquée entre la direction de la pensée des deux jeunes philosophes.

Jouffroy conserva une prédilection marquée pour la méthode philosophique de l'école écossaise, qui ne se départ jamais de l'observation et de l'expérience, s'interdisant avec une rigueur excessive les inductions hardies et les hypothèses de toute sorte. M. Bautain penchait vers les doctrines de Kant, qui, dès le début de sa philosophie, aspire à dominer et à dépasser l'expérience, et qui, au delà du monde sensible que nous apercevons, place un monde intelligible, possédant à ses yeux une

réalité bien plus vraie que ce monde de phénomènes et d'apparences qu'il est bien près de ne prendre que pour des illusions.

Les opinions de Kant exercèrent sur l'esprit de M. Bautain une puisssante influence dont il porta longtemps les traces. Ainsi le scepticisme transcendantal lui parut un moment le dernier mot de la raison humaine. Mais, heureusement, lorsque tout espoir en la science l'abandonnait, son cœur s'ouvrit aux influences bienfaisantes du Christianisme.

La foi lui fournit la solution si ardemment recherchée de ses doutes amers. Il adopta avec transport les convictions que la religion versait dans son âme, et bientôt il se sentit porté à entrer dans les ordres sacrés, pour se dévouer entièrement au service de cette religion qui l'avait retiré de l'abîme du doute. Dès lors sa plume, comme toute sa personne, se trouva consacrée à la défense du Christianisme. Il n'était pas possible que son talent comme écrivain ne se manifestât point par des ouvrages où ses facultés intellectuelles si remarquables se déploieraient pour le service de la cause à laquelle il appartenait désormais tout entier.

Le premier ouvrage considérable dont le public fut redevable au nouvel ecclésiastique portait le titre de *Philosophie du Christianisme*. Dans ce livre plein d'onction religieuse, l'auteur montre un sentiment fort vif du bonheur qu'il y avait pour lui à être sorti de cet état de doute cruel qui avait longtemps déchiré son âme. Il se sentait si heureux d'avoir trouvé dans le Christianisme une solution complète et satisfaisante du grand problème de la destinée humaine, qu'il fut conduit à trop déprécier cette raison dont il avait si amèrement éprouvé l'insuffisance. Il alla jusqu'à refuser avec Kant à la raison spéculative le droit de conclure du spectacle de l'univers à l'existence de son Créateur.

Dans la préface de son nouvel ouvrage il en témoigne le regret avec une noble franchise qui a encore augmenté le respect que nous inspire son caractère. Il serait bien désirable de voir suivre plus fréquemment un pareil exemple par les écrivains bien intentionnés chez lesquels on signale parfois des inexactitudes scientifiques et doctrinales.

Il est faux néanmoins que l'abbé Bautain, ainsi qu'on l'a dit plusieurs fois, ait dévié de l'orthodoxie dans les commencements de sa carrière ecclésiastique. L'opinion qu'il soutenait

alors intéressait plutôt la philosophie que la religion elle-même, et, se trouvant en désaccord sur un point de doctrine avec son évêque, il usa d'un droit incontestable pour un catholique, en réclamant un jugement du Saint-Siége avec la disposition formelle de s'y soumettre entièrement.

Cette demande indiquée par les circonstances lui fut salutaire. Sans qu'un jugement formel devînt nécessaire, ses opinions se modifièrent et cessèrent d'inspirer l'inquiétude qu'elles avaient d'abord fait naître. Cette crise dans l'histoire de sa vie intellectuelle le porta d'ailleurs à mieux approfondir certains points importants et fondamentaux de la philosophie chrétienne. Nous pensons qu'à tous égards cette épreuve lui a été utile.

Délivré d'une polémique pénible, il put se consacrer entièrement à ses travaux religieux et scientifiques. Le bien qu'il fait sous le premier de ces rapports ne saurait être contesté par personne. La valeur de ses ouvrages philosophiques a été au contraire appréciée d'une manière bien différente suivant les diverses classes des lecteurs.

En 1839 il publia une *Psychologie expérimentale* qu'il annonça comme le début et la base d'un cours complet de philosophie envisagée au point de vue du Christianisme. L'ouvrage dont nous nous occupons aujourd'hui forme la seconde partie de ce cours de philosophie chrétienne; il se rattache à la psychologie expérimentale, en est la suite naturelle, et jusqu'à un certain point la conséquence.

La *Psychologie* est un ouvrage que le talent de l'écrivain rend certainement remarquable, et que l'on lit avec intérêt à cause des vues ingénieuses dont il est rempli; mais on y rencontre des hypothèses hardies et gratuites sur lesquelles il y aurait bien à dire.

L'influence de l'école de Kant, à laquelle M. l'abbé Bautain a été longtemps attaché, nous paraît être une des causes principales de cet amour de l'hypothèse. On sait que le philosophe de Kœnigsberg dédaignait l'expérience, et que, voyant fort bien que le monde sensible ne suffit pas à l'homme et ne peut jamais le satisfaire, il aspirait à pénétrer dans la sphère de ces réalités premières qui échappent entièrement aux sens, et où doit néanmoins se trouver la raison dernière de tous les phénomènes qui frappent nos sens.

De là naît une disposition qui porte constamment les disciples de Kant à chercher à aborder l'inexplicable qui se trouve à la racine de toutes nos connaissances, et à suppléer par des hypothèses plus ou moins ingénieuses au défaut de données positives sur des questions que l'expérience ne saurait aborder.

Au reste, nous ne voudrions pas nous montrer trop sévères contre l'usage des hypothèses en philosophie. De tout temps les plus profonds penseurs s'en sont permis quelques-unes quand ils se sont trouvés au bout de leurs inductions légitimes. Ces beaux mythes que nous admirons dans les sublimes dialogues de Platon, les tourbillons de Descartes, la monadologie de Leibniz, ne sont après tout que de brillantes hypothèses. Ces suppositions gratuites ont eu le privilége d'occuper des esprits du premier ordre, dont l'intelligence ne perdait rien par ces excursions dans les domaines de l'imagination.

Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est qu'on ne sépare pas toujours avec soin ce qui n'est qu'une simple conjecture et ce qui est un résultat positif acquis à la science. C'est ce qu'il nous semble pouvoir reprocher avec fondement à la *Psychologie* de l'abbé Bautain. Il nous paraît affirmer souvent avec un ton d'autorité des choses purement hypothétiques. Sa manière de voir se trouve fréquemment en opposition avec les doctrines les plus accréditées sur la psychologie. Alors même il ne croit point nécessaire d'appuyer d'une seule preuve sa manière de résoudre des problèmes délicats, d'après des suppositions qui paraîtront à bien des lecteurs être singulièrement hasardées.

Il nous suffit d'indiquer sommairement ces défauts d'un ouvrage dont nous n'avons point à rendre compte ici, et qui se rattache seulement à notre sujet comme un antécédent nécessaire.

La *Philosophie morale* de M. Bautain est bien moins exposée au genre de reproches que nous venons d'adresser à sa *Psychologie*. La nature du sujet explique aisément cette différence.

La morale se rattache essentiellement à la doctrine chrétienne; tout y est donc à peu près fixe et arrêté pour un croyant sincère. Il est intéressant d'observer comment l'esprit de l'abbé Bautain, si hardi, si aventureux dans le domaine purement philosophique, acquiert tout à coup tant de mesure et de réserve dès

qu'il approche des questions auxquelles le Christianisme a formulé des réponses positives. En même temps l'on entrevoit que cette discipline de l'intelligence ne doit rien coûter à la pensée de l'auteur qui s'y soumet. Les vérités chrétiennes ont fait une telle impression dans son âme qu'il ne les accepte pas seulement avec une respectueuse soumission, mais qu'il les embrasse avec amour, et en nourrit son intelligence pour l'identifier en quelque sorte avec elles. Ainsi l'imagination ardente que la science seule ne saurait contenir dans son domaine régulier se trouve arrêtée sans efforts sur tous les points où une investigation aventureuse pourrait compromettre la pureté des doctrines qui touchent à la religion.

Nous préférons donc très-positivement le nouvel ouvrage de M. Bautain à celui qui l'avait précédé, et nous croyons qu'il sera beaucoup plus utile à la philosophie. Nous n'avons pas besoin de dire que la morale en est toujours pure et en harmonie avec les maximes sublimes de l'Evangile. La disposition des matières en est méthodique et régulière, le style pur et animé. De la sorte ces deux volumes fournissent aux esprits sérieux une lecture à la fois utile et attachante.

L'ouvrage se divise en deux parties fort distinctes. Le premier volume est purement théorique; le second roule sur des questions qui touchent à la pratique.

D'abord l'auteur traite de la nature du principe interne de la détermination des actes humains, ou de la volonté et de ses développements sous la triple influence de l'action qu'exercent sur l'âme ses rapports avec la nature sensible, avec la société, et enfin avec Dieu lui-même par la religion.

Dans le premier chapitre qui traite de la volonté, nous regrettons de trouver une forte trace de ces hypothèses hardies que nous avons signalées dans la *Psychologie* de l'auteur. Mais, après avoir fait cette réserve, nous pouvons nous livrer au plaisir de signaler la justesse de ses vues dans ce qu'il dit de l'influence que l'action des objets avec lesquels l'homme entre en relation exerce sur sa volonté propre.

Nous attachons surtout une grande importance à un point sur lequel l'auteur insiste beaucoup, et que l'on a souvent négligé dans les ouvrages sur cette matière. Il montre que l'homme est constitué de manière à ce qu'il n'est jamais actif qu'après avoir été affecté d'une manière passive et fatale par des objets

étrangers, de sorte que la volonté est d'abord et en première ligne une sorte de réaction de l'âme vers les objets qui l'ont affectée. Cette réaction est réglée par certaines lois naturelles qui tiennent à l'existence même de l'homme. La liberté, qui intervient plus tard dans cette réaction d'abord irréfléchie et spontanée, n'a point un pouvoir créateur. Elle peut diriger, modifier, et surtout retenir la réaction de l'âme vers les objets qui l'ont affectée d'une manière agréable ou pénible, mais elle ne saurait changer la nature radicale et primitive de cette réaction, ni la créer en quelque sorte de toutes pièces.

Kant et plusieurs de ses successeurs nous paraissent avoir répandu sur ce point des idées fausses et dangereuses. La liberté leur a semblé être un pouvoir qui pouvait créer quelque chose et surtout la moralité des actions. De là des opinions dangereuses sur la nature du devoir, sur la possibilité qu'aurait l'homme de se suffire à lui-même, et de se constituer, indépendamment de toute révélation, un système satisfaisant de religion naturelle.

M. Bautain a donc bien raison d'insister sur cette vérité philosophique d'une haute importance. Il enseigne qu'aucune faculté active ne peut se développer dans l'homme qu'à la suite d'impressions passives qu'il reçoit d'abord sans les chercher, et vers l'objet desquelles il réagit ensuite suivant les lois propres à une nature vivante et intelligente.

Ce point de vue domine presque entièrement le premier volume de la *Philosophie morale*. Comme il s'agit en cela de combattre des opinions fort répandues et dangereuses pour la vraie moralité, nous ne pouvons que louer hautement son insistance à cet égard.

Le second volume se subdivise en deux parties, dont l'une traite du devoir et des conditions principales de son existence, la seconde des devoirs particuliers.

L'auteur indique trois conditions comme impliquées par la notion du devoir; ce sont: l'existence d'une loi, la conscience de l'obligation, et la liberté du choix. Un chapitre particulier est consacré à chacun de ces trois objets.

En traitant de la nature de la loi, l'auteur montre fort bien que l'existence d'une loi n'est possible qu'autant qu'elle émane réellement d'un législateur dont elle exprime la volonté. Il montre aussi que, l'homme moral relevant immédiatement de

Dieu, la loi primitive et naturelle n'a réellement point d'autre principe métaphysique que Dieu lui-même imposant à l'homme sa volonté essentiellement juste, raisonnable et sainte, pour le guider vers l'accomplissement de sa propre destinée.

Il s'élève avec force contre les systèmes rationalistes qui ont séduit des hommes fort distingués, en leur faisant admettre une loi naturelle indépendante de tout rapport avec Dieu, et subsistant en quelque sorte par elle-même. Il observe avec raison qu'une telle loi ne serait après tout qu'une abstraction, et ne pourrait pénétrer intimement le cœur de l'homme, dont la volonté ne devient réellement bonne, juste et sainte qu'autant qu'elle est réellement influencée, et en quelque sorte pénétrée par l'action vivifiante de la volonté divine elle-même.

Cependant il y a ici une question fort délicate que l'auteur a tranchée sans la discuter, et qui nous paraît avoir une haute portée scientifique.

Nul doute que, dans l'ordre ontologique, il n'en soit ainsi que nous venons de le dire, et que l'abbé Bautain ait pleinement raison d'affirmer que la loi naturelle n'est et ne peut être qu'une expression de la volonté divine. Mais il est aussi reconnu en philosophie que l'ordre chronologique, suivant lequel la pensée humaine va naturellement d'une connaissance à une autre, est souvent tout à fait opposé à l'ordre logique et métaphysique des existences. Ainsi l'effet est le plus souvent connu avant sa cause, et, de ce que Dieu est réellement la source de la loi naturelle, il ne s'ensuit pas que l'homme, dans ses déductions, doive nécessairement partir de la connaissance de son Créateur pour en conclure l'existence de la loi de justice. Bien au contraire, des écrivains respectables nous représentent l'homme comme doué d'un sentiment inné de la justice et du devoir; ils croient que c'est en partant de ce sentiment qu'il peut, dans l'ordre de la nature, conclure qu'il existe réellement un modérateur moral et souverain de l'univers. D'après cette manière de voir, la connaissance au moins vague et confuse de la loi naturelle serait un antécédent de la connaissance d'un Dieu moral; elle n'en serait point la conséquence dans l'ordre d'acquisition de nos idées, bien qu'elle le soit certainement dans l'ordre ontologique.

Cette doctrine, que nous adoptons, paraît confondue par l'abbé Bautain avec celle du rationalisme pur, dont nous con-

naissons l'insuffisance. Notre opinion a néanmoins pour elle de graves autorités. Les écoles chrétiennes sont unanimes pour reconnaître que l'homme, placé en dehors de toute influence de la révélation, peut néanmoins s'élever, par le spectacle de la nature et les ressources de sa raison, à une connaissance de Dieu fort imparfaite, sans doute, mais néanmoins entièrement assurée. Elles admettent de plus une tendance naturelle et innée vers le bien moral et le devoir. Cela est d'autant plus remarquable qu'avant Descartes elles étaient également unanimes à rejeter toute supposition d'idées innées. Cependant, tout en comparant l'intelligence de l'enfant à la fameuse table rase, elles admettaient dans le cœur une première tendance vers la justice, et elles désignaient dans leur ancien langage cette première base d'une morale commençante par le nom de *synderesis*. C'est de cette donnée primitive qu'elles ont toujours admis que l'homme pouvait déduire la connaissance des premières prescriptions de la loi naturelle.

Nous savons bien que, dans les questions qui ne touchent pas précisément au dogme, l'autorité des écoles chrétiennes n'est pas toujours irrécusable; mais l'abbé Bautain a trop le sentiment des convenances pour traiter avec légèreté des opinions qui ont un pareil soutien.

Après avoir parlé de la loi naturelle, notre auteur traite de la conscience. Dans ce chapitre on rencontre des observations fines et justes sur les progrès et la formation de cette faculté si importante dans l'homme.

Cependant ici encore nous avons à signaler une inexactitude scientifique qui nous paraît de quelque importance. Il n'y a nul doute que la conscience ne soit une condition de la moralité des actions, en ce sens que la loi du devoir ne lie l'homme qu'autant qu'il la connaît. Ainsi, pour parler avec les écoles, nous dirons que si la loi est la règle première et absolue du devoir, la conscience en est la règle prochaine. Mais si la connaissance de la loi est une condition essentielle de la moralité des actions, un retour de l'homme sur lui-même pour apprécier sa propre action n'est nullement nécessaire pour que l'action soit méritoire ou coupable.

Dans ce second sens, il est indubitable qu'il peut y avoir des actions vertueuses ou immorales sans conscience. L'homme peut faire le bien ou le mal en s'oubliant complétement lui-

même, et par conséquent sans avoir nettement conscience de son mérite ou de sa culpabilité.

Cette vérité, à ce qu'il nous semble, est pleinement établie et tout à fait acquise à la science. Elle a souvent beaucoup de portée et une importance très-grande. L'abbé Bautain, sans précisément la contester, nous paraît parfois la méconnaître, ou au moins l'oublier. Cela rend quelques-unes de ses assertions sur la conscience susceptibles d'être interprétées de manière à présenter un sens faux, qui n'entre certainement pas dans la pensée de l'auteur.

Après avoir parlé de la conscience, il parle de la liberté, qu'il a signalée comme la troisième condition de la moralité des actions. Il ne lui reste pas beaucoup à dire sur ce chapitre après tout ce qui a été dit dans le premier volume sur la volonté. En effet, la liberté n'est point, à proprement parler, une faculté essentiellement différente de la volonté. La volonté est une tendance de l'âme vers certains objets; la liberté s'exerce dans le choix des moyens, mais c'est toujours une détermination de la volonté.

L'auteur insiste de nouveau sur les limites de la liberté, et il combat encore l'erreur dangereuse de ceux qui lui ont attribué une sorte de pouvoir créateur qu'elle ne saurait avoir.

La réaction de l'âme vers les objets qui l'ont d'abord affectée est avant tout le résultat de lois psychologiques établies par l'Auteur de la nature. La liberté intervient ensuite pour diriger ou retenir cette réaction; mais elle ne saurait jamais la produire elle-même directement, et en quelque sorte la créer.

Dans sa dernière partie, l'auteur parle des devoirs particuliers, et expose à cet égard des maximes d'une morale toujours pure et relevée. Ici nous ne pouvons que sympathiser avec lui.

Contrairement à la classification la plus commune, il élimine la catégorie de devoirs ordinairement désignés comme devoirs de l'homme envers lui-même. Il donne pour cela des raisons fort solides, et nous en ajouterons une qui doit rentrer dans ses vues.

L'Evangile nous apprend que toute sa morale se résume dans les deux grands préceptes de l'amour de Dieu et du prochain. Pourquoi donc introduire dans la Philosophie morale une troi-

sième division qui complique inutilement la matière et dérange la simplicité de ce code sublime?

Ce mot de prochain employé dans l'Evangile a un sens que l'on perd quelquefois de vue. A la vérité, d'après une interprétation authentique, il s'étend à tous les hommes; mais cela n'empêche pas qu'il ne conserve son sens propre, et ne s'applique en première ligne à nos proches. C'est une maxime générale chez les moralistes irréprochables que la bienveillance chrétienne, bien qu'universelle et sans limite, doit néanmoins s'exercer envers les autres d'après l'ordre de proximité où ils se trouvent placés relativement à nous-mêmes.

Aussi l'abbé Bautain n'arrive à parler des devoirs généraux des hommes entre eux qu'après avoir traité des devoirs de l'individu envers ses parents, ainsi qu'envers l'Etat dont il est membre, et enfin des devoirs de famille.

Les divers chapitres consacrés à l'examen de ces relations spéciales présentent des observations fort remarquables et fort justes. On voit que le hardi penseur qui s'aventure si aisément dans le champ des hypothèses sait aussi observer finement et judicieusement, quand la matière se prête à cet exercice de l'esprit.

Nous regrettons seulement d'avoir à signaler dans le chapitre sur les devoirs des époux une comparaison qui nous a choqué. En parlant de l'union intime que sanctionne le mariage chrétien, il la compare à l'union chimique d'un acide et d'un alcali. Il paraît même affectionner cette pensée sur laquelle il revient à plusieurs reprises. Nous ne saurions en admettre la justesse, et d'ailleurs elle nous paraît prêter à une critique malveillante l'occasion de déverser un certain ridicule sur un sujet grave. Ce même chapitre contient des choses si bonnes et si justes sur les relations importantes établies par le mariage, que nous voyons avec regret s'y mêler une pensée qui en compromet l'effet.

L'auteur, en terminant, observe qu'au dessus de la sphère des devoirs strictement déterminés par la justice se trouve la sphère illimitée du développement moral qui se présente à l'âme enflammée du désir de la perfection chrétienne. Il observe que la philosophie morale ne saurait dépasser la première de ces deux sphères, et que les ouvrages purement religieux sont ceux qui peuvent introduire l'homme dans la seconde.

C'est par cette réflexion fort juste que l'auteur termine un ouvrage qui ne peut laisser dans l'esprit du lecteur qu'une impression salutaire. Malgré quelques défauts que nous nous sommes cru en devoir de signaler, nous pensons que ce livre est destiné à produire un bien réel. Les personnes d'un esprit sérieux qui le liront ne peuvent manquer d'y trouver autant d'intérêt qu'elles en retireront de fruit.

Marquis Gustave de Cavour.

LITTÉRATURE ITALIENNE.

XIXe SIÈCLE.

L'ÉCOLE DU CONCILIATEUR.

Tout le monde sait qu'en 1818 parut à Milan un journal intitulé *il Conciliatore*, dont les rédacteurs expièrent, pour la plupart, au Spielberg ou sous les plombs de Venise, la tentative hardie de régénérer la patrie italienne. Mais on ignore généralement à quel ensemble de vues et d'efforts se rattachait cette publication; on connaît peu la brillante école littéraire d'où elle sortit, et le recueil lui-même est tellement rare en France qu'un très-petit nombre de personnes seulement a pu le parcourir. Confalonieri, Silvio Pellico, etc., ont acquis un nom européen, beaucoup plus à raison de leur douloureuse captivité qu'à titre d'écrivains du *Conciliateur*. Il me semble donc utile de rappeler aujourd'hui le but et les travaux des hommes qui concoururent à cette noble entreprise, flamme éclatante et subite qu'étouffa bientôt une main barbare, lueur extrême de liberté qu'éteignit le souffle autrichien. Si ma prédilection pour eux ne m'abuse, il ne sera pas sans intérêt de rechercher les principes et les germes d'avenir qu'ils léguèrent à leur malheureux pays; de recueillir les dernières paroles et comme le testament de ces bouches éloquentes, glacées par la mort, énervées dans les cachots ou comprimées par la crainte; de savoir enfin ce que voulaient ces écrivains traités en crimi-

nels, devenus des conspirateurs aux yeux d'un gouvernement despotique, parce que réellement, dans un certain sens, tout effort sincère d'amélioration sociale est une conjuration, le complot du droit contre l'égoïsme du fait, des bons contre les mauvais ou les ignorants, de la vérité contre les préjugés et l'erreur.

« .... Grande entreprise qui, jusqu'à ce moment, à raison de la servitude en laquelle est tombée de plus en plus l'Italie, n'a pas rencontré un critique qui ait osé l'apprécier à sa juste valeur. » C'est ainsi que, dans une notice biographique, l'ami de Silvio parle du *Conciliateur*. J'ai toujours eu le désir de répondre à cet appel indirect; je n'y aurai pas même le mérite du courage, et le temps où nous sommes, en calmant l'effervescence d'une autre époque, en permettant de connaître à leurs fruits la valeur de tant de théories séduisantes, me paraît propre à assurer un jugement impartial. « Mais, continue Maroncelli, pour se former une juste idée de l'œuvre, le moins que l'on ait à faire est de lire le journal lui-même; il faut de plus pénétrer ce que fut la société qui le composait. » En effet, *le Conciliateur* ne peut pas être envisagé individuellement comme œuvre d'art. Il avait une mission sociale, un apostolat politique dont la littérature était le prétexte et pour ainsi dire le voile. Organe d'une pensée commune, instrument d'une volonté complète, il se liait à d'autres moyens d'action, et n'était que l'une des applications d'un vaste plan d'éducation nationale, l'une des faces d'un immense projet d'organisation italienne. Pour bien apprécier son importance, son rôle et la place qu'il occupa dans les destinées de la Péninsule, il est donc indispensable de jeter rapidement les yeux sur les événements dont celle-ci avait été le théâtre et sur l'état de sa littérature.

Enlevée par les armes françaises au pouvoir de l'Autriche, l'Italie septentrionale fut rétablie au rang des nations, et devint, après le traité de Campo-Formio, une république indépendante. Plus tard, dans son rêve d'unité, Napoléon, au mépris de ses promesses et des conventions, voulut l'absorber dans son fabuleux empire. Il décréta l'existence d'un royaume italien dont il se fit le chef. Ce n'était plus assez pour lui de la couronne de France; celle des anciens rois lombards, qu'avait portée Charlemagne, dut aussi ceindre son front. Le 17 mars

1805, les députés de la république cisalpine, ayant passé les monts, offrirent à l'empereur le titre de roi d'Italie. « Depuis « le moment, dit-il sur son trône et dans tout l'appareil de la « puissance suprême, où nous parvînmes pour la première « fois dans vos contrées, nous avons toujours eu la pensée de « créer *indépendante et libre* la nation italienne... La séparation « des couronnes de France et d'Italie, qui *peut être utile pour « assurer l'indépendance de vos descendants*, serait *dans ce mo- « ment funeste à votre existence et à votre tranquillité. Je la gar- « derai*, cette couronne, mais seulement tout le temps que vos « intérêts l'exigeront... » Il la garda, en effet, et gouverna l'Italie par un lieutenant docile. Après avoir passé une revue de trente mille hommes sur le champ de bataille de Marengo, Napoléon se fit couronner à Milan, le 8 mai. Eugène Beauharnais fut proclamé vice-roi d'Italie. Le 4 juin suivant, la république ligurienne était réunie au territoire de l'empire; un mois après les Etats de Parme et de Lucques subissaient le même sort ou devenaient l'apanage des princes de la famille impériale.

Alors aux illusions des premiers jours de la délivrance succéda la plus triste réalité. On se croyait à jamais affranchi de la vue des étrangers, et l'on n'avait que changé de maîtres! Un grand peuple n'avait secoué le joug de son souverain que pour sentir peser sur lui la main d'un soldat! L'élan généreux de la période consulaire s'éteignait avec les besoins de la politique du moment. Toutes les promesses du libérateur, colorées du reflet de la gloire et soutenues du prestige du génie, étaient oubliées comme des ressorts de circonstance; toutes les espérances qu'en avait conçues la nationalité italienne s'étaient évanouies avec les proclamations fastueuses qui les nourrissaient et les chants patriotiques dont on l'avait bercée. Le réveil fut pénible, après de si beaux songes, et le désenchantement amer. Quand elle vit ses libertés confisquées et son avenir compromis, l'Italie s'aperçut qu'elle avait été trompée. L'amour des Français fit place à une haine profonde, et de sourdes hostilités contre la tyrannie ultramontaine se trahirent par de fréquentes conspirations dont le souvenir s'est concentré en celle du curé Passarini. Une fermentation générale régnait dans la Lombardie surtout, province plus vive et plus indomptable que les parties méridionales de la Péninsule. Ces mots d'indépendance et de liberté, que l'on ne jette pas en vain à un peuple enthousiaste,

avaient allumé une dangereuse fièvre de révolution. Aussi, lors des événements de 1814, les Etats du Nord réagirent avec violence contre la domination française.

L'Italie voulait, à tout prix, s'assurer une existence propre, et le moment solennel où s'opérait un nouvel équilibre européen parut lui en offrir une seconde fois l'occasion. Elle désirait un roi constitutionnel, Murat ou Eugène. Mais la réunion du premier aux troupes autrichiennes le rendit odieux et impossible; le prince Beauharnais attendait à Mantoue que le sénat milanais le proclamât roi. Il y avait un parti pour, un parti contre; celui-ci l'emporta, peut-être pour le malheur de l'Italie, moins par esprit anti-national que par suite de cette lassitude qu'inspirait tout nom étranger. D'ailleurs, en apprenant l'abdication de Napoléon, Eugène renonça à l'autorité qu'il tenait de lui. La noblesse de Milan crut donc pouvoir constituer un gouvernement national, qui, semblable à l'ancienne ligue lombarde dont le Pape Alexandre III avait été le glorieux fondateur, devint le bouclier de la liberté italienne. Une régence provisoire fut organisée; aussitôt elle envoya des commissaires aux puissances alliées pour se faire reconnaître. Le comte Confalonieri vint à Paris, où siégeait un congrès de rois; le comte Porro se rendit au camp du général Bellegarde qui, sans respect pour le droit des gens, le retint prisonnier et se mit en marche vers la Lombardie. Confalonieri se présenta à François Ier. L'empereur restait confondu de la coupable et rebelle audace de ses sujets, qui, après vingt années de désobéissance, avaient l'étrange pensée de se déclarer indépendants. « Allez, répondit-il, allez leur dire qu'à mes droits anciens la conquête ajoute des droits nouveaux. Mes armes, à l'heure qu'il est, vous ont soumis, et vous êtes doublement *ma chose*. Bellegarde avait établi à Milan un gouvernement provisoire qui bientôt devint définitif et qui dure encore.

Ainsi s'accomplit le dernier acte de ce déplorable drame. La restauration s'imposa brusquement avec son cortége ordinaire de réactions et de vengeances. Ecartés de la scène, les hommes qui avaient joué quelque rôle dans les affaires de la république et dans les guerres, ou qui avaient, à la chute de l'Empire, participé au pouvoir, furent rejetés forcément dans la vie privée. Les uns se replièrent vers la famille, l'étude ou les spéculations industrielles, gémissant en secret, pleurant

dans l'ombre, obéissant passivement; les autres, trop vigoureux pour plier et ne désespérant point du salut de leur pays, n'abandonnèrent pas l'œuvre pour laquelle ils se sentaient prêts au martyre. Le dévouement à la même cause, avec la prudence qu'exigeaient les conjonctures, devint la consolation de leur âme et le culte libérateur du foyer opprimé.

Confalonieri et Porro étaient alors les deux politiques les plus éminents de l'Italie. Adversaires déclarés des Français, partisans du système constitutionnel, ils avaient, comme on l'a vu, payé de leur personne et sacrifié leur position vis-à-vis du nouveau gouvernement.

Le comte Frédéric Confalonieri est une de ces intelligences d'élite servies par des organes en rapport avec elles, qui semblent destinées à montrer l'homme dans toute sa dignité et sa beauté. Il a une taille élevée et majestueuse, une physionomie noble et douce où rayonnent des yeux jadis de feu, aujourd'hui voilés par la souffrance. Doué d'un esprit vaste et profond, d'un jugement sûr, d'un cœur droit et juste, d'une activité prodigieuse, d'une volonté ferme et puissante, il ne lui a manqué, pour acquérir un nom des plus illustres et être compté parmi les bienfaiteurs de l'humanité, que de naître en temps opportun et sur un théâtre où il pût développer librement ses hautes facultés. Homme de tête et d'action, d'application plutôt que de théorie, il était seul capable de guider l'Italie, et eût fait sa gloire si l'Italie n'eût pas été dans l'esclavage. La générosité de son caractère grandissait chaque jour par l'expérience et la réflexion. La franchise s'alliait en lui à la bonté, et la vérité à la tolérance. Sa parole était chaude et son style éloquent; ses qualités naturelles étaient fécondées par de fortes études, par un savoir étendu, par des connaissances puisées dans de nombreux voyages. Enfin la religion sanctionnait chez Confalonieri ces vertus, fruits d'une excellente nature et d'une belle âme. La foi toujours vivante au fond de son cœur, mais réveillée par le malheur et devenue plus pratique, ajoute encore la couronne du chrétien au mérite de l'homme. Supérieur à tout ce qui l'entourait, il lui était bien difficile de ne le pas faire sentir, et il ne souffrit pas sans doute assez patiemment l'apathie et la médiocrité du plus grand nombre de ses compatriotes. Telle fut la cause des inimitiés qui le poursuivirent. Avec un désintéressement que ses détracteurs ont en vain cherché à

calomnier, il avait embrassé de toute l'ardeur de ses convictions la cause de son pays. Lui consacrer sa vie, sa fortune, était toute son occupation et tout son vœu (1). La Providence avait placé à ses côtés, pour être sa gloire aux jours heureux et son salut dans la disgrâce, une femme angélique, l'admirable Thérèse, dont l'Italie entière a connu le dévouement et l'amour. Digne de lui sous tous rapports, elle s'associait à ses projets philanthropiques, secondait ses entreprises, ranimait son courage, et plus tard elle lui sauva la vie, mais n'eut pas le bonheur de voir son Frédéric sortir de prison. L'infortunée mourut tandis que le captif languissait encore à Spielberg.

Le comte Louis Porro Lambertenghi, plein de nobles sentiments, d'intentions généreuses et passionnément attaché à sa patrie, ne possédait pas au même degré que Confalonieri l'initiative des grandes choses; mais il avait une âme capable de les comprendre et un bras toujours prêt à les réaliser. Ses biens considérables passaient en œuvres d'utilité publique. Sans ambition aucune, il favorisait de tous ses moyens l'exécution des plans de son ami, avec ce dévouement du vrai citoyen qui ne se demande pas s'il doit profiter des avantages qu'il prépare à l'avenir. Il jouissait en Italie d'une influence puissante et d'une réputation universelle de probité. On l'avait vu, dans les moments les plus difficiles et surtout lors du meurtre de Prina, interposer son autorité dans l'intérêt de l'humanité, à l'exclusion de l'intérêt de personnes ou de partis.

Confalonieri et Porro avaient l'esprit trop élevé pour ne pas découvrir promptement la cause réelle des derniers malheurs de l'Italie; ils virent bien qu'elle ne se trouvait pas à la surface des événements, ni dans les fautes de la politique courante, mais que la racine en était plus profonde, la source plus reculée, et qu'ainsi le remède devait s'adapter à la nature du mal. C'était le caractère italien lui-même qu'il fallait reprendre en sous-œuvre et former à la liberté, afin de contrebalancer l'action perfide du système autrichien qui tendait au contraire à le façonner pour l'esclavage.

En effet, le mauvais vouloir du cabinet de Vienne n'avait pas tardé à se manifester. Son but a toujours été de s'assimiler l'Italie par une lente attraction. Pour obtenir cette irréalisable

(1) Voyez les *Mémoires* de M. Andryane, *pass.*

fusion, il devait, en maintenant l'obéissance et imposant d'abord le respect par la crainte, travailler l'esprit des masses, en effacer le cachet propre et le modeler sur celui des paisibles sujets allemands. L'Autriche oublia que les peuples ne se ressemblent pas, que l'on ne violente point leur génie, et qu'en outre l'Italie avait été remuée par des idées et des faits restés inconnus au fond des provinces du vieil empire. Sans égard pour le caractère national, sans tenir compte de l'histoire, elle traitait ses nouvelles possessions en pays de conquête. La réaction frappait indistinctement les personnes et les choses. Les mœurs étaient contrariées, les institutions effacées, la presse, les écoles, le théâtre abolis ou réduits au silence; l'armée italienne était dissoute et dispersée dans les Etats héréditaires; un vaste réseau de tyrannies savantes enveloppait mystérieusement le pays qu'envahissaient des soldats et des fonctionnaires étrangers. Les choses saintes elles-mêmes devenaient des moyens de police; les gens d'honneur étaient suspects, la pensée poursuivie comme un crime, et la délation portait le trouble dans les familles. Tout un système d'abâtardissement, de stagnation et d'ignorance cherchait à s'introduire lentement, mais d'une manière sûre. On voulait étouffer l'ardeur intellectuelle de la nation, la parquer dans le monde énervant des jouissances physiques, la matérialiser afin de la dompter plus facilement. Et l'Italie, fatiguée de luttes infructueuses, enthousiaste, mais faible, manquant d'ailleurs de centre et d'unité, paraissait accepter avec résignation ce rôle indigne, et s'endormait dans un calme fatal; on la poussait forcément à la dégradation ou au désespoir. Elle s'humiliait dans le repos, ne voyant pas qu'il deviendrait, en se prolongeant, celui de la mort, ou se retranchait dans le silence menaçant des sociétés secrètes.

Ce que redoutaient les hommes clairvoyants était surtout cet engourdissement moral et l'effet de ce faux bonheur. Confalonieri, Porro, Arrivabene, et bien d'autres encore, comprirent qu'il fallait avant tout changer une telle disposition, rendre l'Italie à elle-même, et la révolutionner, à son insu, par les voies pacifiques et pures de l'intelligence. Ils avaient l'intime conviction que leur pays serait esclave tant qu'il serait ignorant et égoïste (sol-ipse), c'est-à-dire tant que sa philosophie resterait matérielle et végéterait terre à terre. Retremper le caractère

italien dans les hautes régions de la métaphysique et de l'esthétique; réveiller dans les âmes le sentiment de la dignité, dans le peuple l'estime de lui-même, l'émulation, le courage; inspirer le désir de l'indépendance, l'amour de la patrie, former l'opinion, et cela par le progrès incessant des idées, en vertu de principes doucement insinués dans les masses, tel fut donc l'entreprise des *conspirateurs*. « Refaisons, s'étaient-ils dit, l'éducation de notre pays. » Et tout fut mis à contribution, dans le monde moral comme dans la sphère des intérêts matériels. Lettres, arts, enseignement primaire, commerce, industrie, tout fut appelé à concourir à cette œuvre d'éducation nationale (1).

L'industrie était paralysée par le système de monopole et de prohibition de l'Autriche. Elle manquait de débouchés et attendait les machines et les perfectionnements qui accroissent et améliorent les produits. Pour multiplier les échanges, Confalonieri et Porro, aidés du marquis Alexandre Visconti, construisirent à leurs frais le premier bateau à vapeur que l'on ait vu en Italie. Il partait de Pavie et touchait le Piémont, ainsi que le territoire de Parme, favorisant les relations commerciales des pays limitrophes et agrandissant leur marché. Porro établit encore le premier des appareils d'éclairage au gaz. Les tubes conducteurs devaient être fondus à Lecco, dans les forges situées sur le lac de ce nom; mais à deux reprises ils manquèrent, et l'on fut obligé de les commander à Londres. Le généreux Porro se réjouissait de ce contre-temps, parce qu'à la vue des produits anglais, et sous l'excitation de la concurrence, les fabricants de Lecco perfectionnèrent leurs procédés, et depuis lors ne le cédèrent plus à l'industrie étrangère. Les lins et les chanvres sont une des grandes richesses de l'Italie, et la possession d'une mécanique pour les filer eût été un immense avantage. On avait récemment, après de nombreuses tentatives, inventé en Angleterre une machine qui se rapprochait beaucoup du but désiré, sans l'atteindre entièrement. Confalonieri, malgré le prix excessif, en fit l'acquisition, espérant qu'elle susciterait en quelqu'un de ses compatriotes la pensée d'un mécanisme plus parfait. Les produits de la soie sont pour les vallées de Brescia et de Bergame une ressource égale à celle des lins pour les

(1) Voy. les *Addizioni* de Maroncelli.

pays de Creme et de Romagne : plusieurs filatures s'y établirent suivant les méthodes les plus simples, les plus promptes et les moins dispendieuses. On reconnut bientôt que celles du comte Porro avaient une supériorité incontestable, et pendant longtemps sa grande manufacture ne souffrit aucune concurrence. Lui-même inventa pour la préparation du chanvre une machine couronnée par l'Institut de Milan.

L'impulsion donnée se communiqua rapidement, et l'on vit s'élever un grand nombre de fabriques nouvelles, les anciennes s'améliorer et redoubler d'activité ; les découvertes modernes partout appliquées, développées ; les objets pour lesquels l'Italie était tributaire des pays voisins commencèrent à se confectionner à l'intérieur. Afin d'augmenter la consommation et d'encourager le génie industriel, Confalonieri et Porro, toujours unis pour le bien, voulaient établir un bazar et des expositions permanentes ; le gouvernement ne leur en accorda point l'autorisation.

L'agriculture profitait à son tour du mouvement imprimé à la richesse nationale. Les vignes qui couvrent les coteaux de Lombardie étaient régénérées par de meilleurs plants, et la fabrication des vins perfectionnée. La culture de la pomme de terre s'étendait dans de vastes proportions ; la méthode du comte Dandolo pour l'élève des vers à soie se répandait dans les campagnes, avides de procédés nouveaux.

Mais ce n'était là qu'une face de l'entreprise ; les vrais agents de la réforme devaient être des agents moraux.

L'enfance excitait particulièrement le zèle et appelait les soins de Confalonieri. Dans un voyage à Paris et à Londres, il avait étudié près des meilleurs maîtres la théorie et la pratique de l'enseignement mutuel. De retour à Milan, il institua des écoles *à la Lancastre* en plusieurs quartiers, et d'abord dans la maison du comte Porro. On sait avec quel empressement la France avait accueilli, sous la Restauration, ce mode d'instruction populaire, malgré des préventions que justifiait peut-être, à cette époque, l'esprit libéral qui exploitait contre l'ordre de choses les mots de lumières et de progrès. En Italie des préjugés analogues retardèrent la diffusion des écoles mutuelles ; mais de généreux amis de l'enfance se dévouaient avec courage à leur propagation. Le comte Giovanni Arrivabene, le marquis Ludovic de Brème, en ouvraient dans quelques villes de Lom-

bardie. A Brescia elles florissaient sous les auspices de ce jeune et vertueux Mompiani, dont la belle figure portait une si heureuse empreinte de grâce et d'aménité que tous, Italiens et étrangers, disaient en le voyant: «On croirait contempler Jésus-Christ au milieu des petits enfants.» Ces écoles prospérèrent pendant quelques années, puis le gouvernement les supprima, au grand désespoir du petit peuple des écoliers et d'un autre peuple, — des parents, — qui commençaient à pressentir que là se donnait une éducation vraiment digne d'un citoyen (1).

Un puissant moyen de civilisation était aussi le théâtre, tel que l'entendaient Confalonieri et Porro. Ils proposèrent de former à Milan une société dramatique permanente. Le gouvernement n'y consentit pas. Ils s'adressèrent à l'histoire, source féconde d'enseignements pour les peuples, et résolurent d'élever un monument national par la réunion des chroniques partielles de l'Italie. Une souscription fut ouverte afin de réaliser les fonds nécessaires, et le travail confié à Charles Botta, l'historien des guerres de l'Amérique. Les premiers actionnaires, les promoteurs de cette grande pensée se trouvaient encore être Confalonieri et Porro. Les arts éprouvèrent aussi leur magnifique patronage, et les meilleurs artistes avaient exécuté des chefs-d'œuvre sous leur inspiration. Le dernier possédait les plus beaux cartons du célèbre Bessi, et dans son jardin l'unique ouvrage de Thorwaldsen qui fût alors en Lombardie.

Milan était l'Athènes de l'Italie. Cette riche et intelligente cité comptait beaucoup d'hommes distingués par leurs talents et la culture de l'esprit. Il y régnait une remarquable activité littéraire, une sorte d'animation poétique, et cette vie de toutes les facultés, qui est le besoin comme la plus vive jouissance de ceux qui ont une fois ressenti les attraits de l'étude. Semblable à une capitale, elle centralisait le mouvement scientifique, réunissait les écrivains, offrait aux artistes un séjour plein de charmes et un rendez-vous aux têtes les plus fortes de la Péninsule. Le café Verri était leur point de contact et le foyer de conversations brillantes et choisies. Il a donné son nom à toute une période de la littérature italienne. Ce fait ne paraîtra ni étrange ni inconvenant, si l'on se rappelle que, dans les mœurs méridionales et surtout dans les Etats despotiques, le

(1) Voy. Maroncelli.

caffe-haus est un lieu de délassement habituel, et s'élève presque à la hauteur d'une institution sociale. On pourrait le comparer à une Bourse, où se cote non-seulement la politique, mais le crédit de tout genre, et le nommer sans exagération une chambre de représentation nationale ou municipale, à l'usage des peuples soumis à un gouvernement absolu. Il faut bien que la pensée se fasse jour et se communique, que le cœur oppressé se dilate et se repose en des cœurs amis. L'homme a un irrésistible besoin de se répandre, d'échanger ses idées et les sentiments de son âme; en dépit de toutes les polices, il ne peut se laisser étouffer par ses désirs et ses opinions, ses craintes ou ses espérances, sans en partager la joie ou en alléger le fardeau dans l'épanchement des relations intimes. Par leur banalité et sous la protection de la foule, les cafés abritent merveilleusement les secrètes confidences. Les théâtres eux-mêmes sont en Italie de vrais salons où le drame et la musique dissimulent les causeries émancipées de la surveillance officielle. Ces entretiens bruyants qui étonnent et irritent le voyageur, sans que l'intérêt de la pièce ou l'action du chant les interrompent, qu'est-ce autre chose que l'expansion des idées refoulées tout le jour?

Le comte Porro recevait à Milan la société la plus distinguée, et chez lui se rencontraient les illustrations étrangères qui traversaient l'Italie. Au milieu des notabilités italiennes, on y avait vu Mme de Staël et Schlegel, intermédiaires, au delà des Alpes, de la poésie germanique; Byron et Hobhouse, qui rapprochaient de la littérature indigène celle de l'Angleterre; Davis, lord Brougham, Thorwaldsen et cent autres. Tous les pays y étaient en quelque façon représentés par ce qu'ils avaient de plus illustre; Dante et Shakspeare, Pétrarque et Schiller s'y donnaient la main. On discutait les hautes questions de la science et de la poésie, on faisait un mutuel commerce des richesses de chaque nation, on s'éclairait au soleil de toutes les gloires. L'Italie fournissait dignement son tribut à ce congrès des intelligences. Elle y envoyait Romagnosi, le premier de ses jurisconsultes; Melchior Gioja, le meilleur de ses économistes; Manzoni, le plus célèbre de ses poëtes. Là se pressaient Confalonieri, publiciste aussi éminent que citoyen dévoué; l'aimable Ludovic de Brème, poëte et prosateur à la fois; Berchet, le chantre sublime de l'avenir et des beautés de sa patrie adorée;

Ermes Visconti, critique ingénieux; Grossi, auteur des *Croisés;* Pietro Borsieri, poëte élégant et chaleureux; Pecchioo, Arrivabene, Montani et plusieurs aûtres, savants, penseurs ou artistes. Un jeune homme déjà célèbre par de remarquables tragédies, Silvio Pellico, était l'âme de cette société charmante. Précepteur des deux fils de Porro, il vivait près du comte ainsi qu'un frère, et semblait, comme on l'a dit, le prêtre de ce sanctuaire des lettres. Le sujet de tous les entretiens était le salut et le bonheur de l'Italie. On songeait aux moyens de ramener pour elle les jours de la grandeur, de lui rendre sa dignité et sa force. On parlait des communes espérances, des travaux commencés, du bien à faire, des vues nouvelles à réaliser. Les grands projets dont j'ai dessiné le cadre avaient là leur tête et leur foyer.

Ce concours de circonstances inspira à Pellico l'idée d'une publication qui servît de lien à tant d'esprits d'élite; qui, ralliant à elle les forces dispersées et étendant partout l'influence de la parole, devînt une tribune de haut enseignement, une école logique de liberté, le cœur et comme le résumé de toutes les œuvres tentées jusque-là. Un jour donc il en produisit le plan dans le cercle de ses amis. L'idée fut reçue avec enthousiasme. D'innombrables sacrifices n'avaient point lassé la libéralité ni épuisé la fortune de Porro et de Confalonieri. *Le Conciliateur* fut fondé. Il était une suite naturelle de leurs généreux desseins, le couronnement de leurs constantes préoccupations. On entrevoyait déjà le rôle et la prochaine importance de la presse militante. Un journal devait être le plus énergique instrument de propagande; il fallait s'en saisir. Nul n'était plus propre à semer les vrais principes, à instruire et former l'opinion, à atteindre enfin le but de tant de vœux et d'efforts.

La situation littéraire de l'Italie était comparable à son état social; la dépendance politique entraîne avec soi la servilité de l'esprit. Privée, depuis le XVIIe siècle, de spontanéité et d'action, l'Italie avait perdu toute originalité. Esclaves de la forme, idolâtres des mots, ses lettrés ne cherchaient dans l'art d'écrire que la vaine musique des paroles, et sacrifiaient la pensée au culte du style et de la mélodie. Le mauvais goût régnait chez les auteurs comme dans le public. La niaiserie des sujets rivalisait avec la solennelle afféterie des phrases. La mythologie devait nécessairement en faire tous les frais. Les fables grecques étaient mises en vers, en prose, en allégories,

en sonnets, en tirades lyriques. Les poëtes ne pouvaient parler que d'Apollon et des muses ; ils n'osaient sortir du monde antique, et ne connaissaient plus rien à dater de Jésus-Christ. Les prosateurs étaient nuls, sans fond ni portée. Mme de Staël, dans une boutade de son *Oswald*, leur reproche avec raison « un langage si déclamatoire, si diffus, si abondant en superla- « tifs, qu'on dirait qu'ils écrivent tous de commande, pour une « nature de convention, et ne semblent pas se douter qu'écrire « c'est exprimer son caractère et sa pensée. Le style littéraire, « ajoute-t-elle, est pour eux un tissu artificiel, une mosaïque « rapportée, je ne sais quoi d'étranger enfin à leur âme, qui se « fait avec la plume, comme un ouvrage mécanique avec les « doigts. Ils possèdent au plus haut degré le secret de déve- « lopper, de commenter, d'enfler une idée, de faire mousser « un sentiment, si l'on peut parler ainsi ; tellement qu'on se- « rait tenté de dire à ces écrivains, comme cette dame africaine « à une dame française, qui portait un grand panier sous une « longue robe : Madame, tout cela est-il vous-même ? En ef- « fet, où est l'être réel dans toute cette pompe de mots qu'une « expression vraie ferait disparaître comme un vain prestige ? » Mais, pour être juste, il faut répondre avec *Corinne :* « Des « circonstances malheureuses ayant privé l'Italie de son indé- « pendance, on y a perdu tout intérêt pour la vérité et souvent « même la possibilité de la dire. Il en est résulté l'habitude de « se complaire dans les mots, sans oser approcher des idées. « Comme l'on était certain de ne pouvoir obtenir par ses écrits « aucune influence sur les choses, on n'écrivait que pour mon- « trer de l'esprit ; ce qui est le plus sûr moyen de finir bientôt « par n'avoir pas même d'esprit, car c'est en dirigeant ses ef- « forts vers un objet noblement utile qu'on rencontre le plus « d'idées. Quand les écrivains en prose ne peuvent influer en « aucun genre sur le bonheur d'une nation, quand on n'écrit « que pour briller, enfin quand c'est la route qui est le but, on « se replie en mille détours, mais on n'avance pas. »

Cette réflexion explique à elle seule la fondation du *Conciliateur* et résume toute sa pensée.

En nous rapprochant de l'époque où il parut, nous devons examiner le terrain sur lequel il se présentait pour le déblayer et élever l'édifice nouveau. Les poëtes contemporains de la génération qui commençait à disparaître avaient donc été les re-

présentants d'une ère classique d'imitation et non de création, de style et non de pensée. Alfieri le premier comprit la mission de la poésie et voulut en faire un agent de régénération. Debout entre deux siècles comme un colosse, il tient aux anciens par l'étude des formes, et ouvre, par la nature de ses sujets et la source de ses inspirations, l'ère moderne de la littérature italienne. Ce qui l'entoure est encore artisan du beau langage, couronne presque fanée des fleurs du Parnasse, chœur expirant des muses vieillies. Mais l'impulsion est donnée, et déjà l'on voit poindre l'aurore d'une école nourrie de sentiments vrais, puisés dans la nature. Pindemonte en est le rayon précurseur. Sous l'élégance parfumée de son style, il récèle des idées nobles, sérieuses et simples.

Ces tendances opposées se traduisaient en deux hommes, Vincenzo Monti et Ugo Foscolo, qui se disputaient alors le pouvoir et partageaient en deux camps rivaux l'empire des lettres. Monti, talent naturel et pur, continuait avec bonheur le culte des traditions de l'antiquité. Ecrivain aux splendides paroles, préoccupé seulement du plaisir de l'oreille, il excellait à reproduire les pensées d'autrui et à vêtir à l'italienne une poésie qu'il ne créait pas. Il soupirait des rêves d'amour avec l'imagination de Goethe, chantait l'épopée avec Homère et Virgile, faisait passer dans ses tragédies et ses hymnes l'âme des meilleurs tragiques et lyriques anciens. Ses œuvres, prodiges de style, sont un tissu perpétuel de plagiats; il transformait par les miracles de son mélodieux langage jusqu'à ses larcins les plus manifestes, et s'emportait violemment contre ce qu'il appelait la manie d'inventer. A son sens il suffisait d'imiter ou même de répéter sous une nouvelle forme ce qui a déjà été dit et répété. Les secrets de son art étaient renfermés dans un de ces cahiers que les Italiens nomment *zibaldone*, « immense répertoire des « dépouilles littéraires du passé, dit un biographe, Babel de la « poésie où venaient se confondre toutes les langues et tous « les temps, vaste dictionnaire de la pensée poétique, où cha« que idée se classait à son rang et à sa page, avait sa traduction « pour tous les genres, sa métaphore pour tous les goûts. Dans « ce livre, Monti puisait chaque jour, non pas seulement l'in« spiration originale qui peut naître aussi de la contemplation « des modèles, mais cette perfection de détails à laquelle on ar« rive par la fusion laborieuse des mots et des images. » Monti

était le poëte de l'Italie esclave. Il se pliait, non à toutes les opinions, mais devant tous les maîtres; son âme n'était ni pour la liberté, ni pour l'absolutisme, ni pour aucune chose en soi; elle se dévouait non pas aux principes, mais aux personnes. C'est ainsi qu'il a célébré dans plusieurs poëmes Bonaparte consul et Napoléon empereur, seul et même personnage à ses yeux. Dans l'occasion il substituait Washington à François Ier d'Autriche, et offrait l'encens de ses vers à Lafayette aussi bien qu'à Pie VI. Une forte portion de l'Italie voyait avec peine cette profanation du talent et rougissait de cette gloire d'emprunt (1).

Foscolo avait acquis dans ce public éclairé une popularité immense en réagissant contre les stériles concerts de l'école classique. Ses vers n'étaient plus seulement des notes cadencées et harmonieuses, mais l'expression passionnée d'un sentiment réel et même d'un instinct national. Sa phrase tourmentée trahit une âme violemment émue qui ne joue pas l'enthousiasme, comme le rhéteur parvenu au point marqué de son discours, mais rend avec énergie ce qu'elle éprouve dans le fond. *Les dernières Lettres de Jacopo Ortis*, publiées en 1800, eurent un grand et populaire succès; l'Italie s'y était reconnue. Jacopo, jeune et déjà fatigué de la vie, fuit sa bien-aimée Venise par haine des étrangers qui l'oppriment, et se donne la mort plutôt que de troubler les jours de l'angélique femme qui seule pouvait le rattacher à l'existence. Teresa, comme Béatrix et Laure, semble une personnification de la patrie; cette femme adorée, pour qui meurt l'infortuné jeune homme, est le symbole d'une autre amante chère au poëte. Dans cette donnée, pure imitation de Werther, Foscolo a mis tant de cœur et d'imagination, tant de richesse et d'élévation de pensée, qu'il en a fait une création presque originale. D'ailleurs, s'inspirer du génie contemporain de l'Allemagne, c'était sortir de l'ornière exclusive des sujets mythologiques et ouvrir tout un nouvel horizon à la poésie comme parole de l'âme et des douleurs humaines. *Les Tombeaux*, publiés en 1806, produisirent un effet plus saisissant encore. On sait que la lecture de ce poëme fut pour Silvio Pellico l'étincelle magique qui détermine le talent et l'avenir. Il était à Lyon, livré à des études toutes françaises, ou-

(1) Voy. les *Addizioni* de Maroncelli.

bliant Alfieri pour Racine, lorsque le livre des *Sepolcri* vint lui révéler la gloire et l'amour de son pays. Foscolo était donc en poésie le chantre de l'indépendance italienne, et par une étrange contradiction il n'était pas en politique plus libéral que Monti. Son âme ardente retombait de l'enthousiasme dans le découragement, et, comme ces esprits inquiets, immodérés, qui nient ce qu'ils ne peuvent obtenir tout d'abord, il vivait dans un véritable septicisme. Dénué de conviction, n'ayant de principes arrêtés sur aucun point, il était le jouet de toutes les oscillations du caprice, et souffrait une lutte perpétuelle. L'inspiration poétique l'élevait parfois jusqu'à l'héroïsme du tribun, dont il ne gardait aucun souvenir pour la conduite de sa vie; il aspirait à une vague indépendance, et rendait son âme esclave des passions de la terre; il célébrait le culte des tombeaux et l'étouffait dans son germe en détruisant toute cause de retour vers la tombe, — l'immortalité. On a comparé ses œuvres à la statue de Nabuch, colossale et magnifique, mais aux pieds d'argile, que le premier souffle du soir, venu des montagnes, renverse et pulvérise. Mais Ugo comprenait, — là est sa grandeur et sa supériorité sur les médiocrités infatuées d'elles-mêmes qui l'entouraient, — l'inanité de sa base et la fin prochaine de son règne. Il a fait de ses tourments et de ses misères morales, dans le *Didimo Chierico* (introduction au *Voyage sentimental*), une peinture qui contraint au respect en même temps qu'elle excite une douloureuse pitié. Pindemonte lui disait : «Tu te trompes, mais tu es meilleur que tes adversaires; tu seras le passage à une voie nouvelle.»

Foscolo n'a marqué, en effet, qu'une phase un peu plus avancée de transition. Si la pensée de ses vers est moderne, elle demeure encore emprisonnée dans le respect exagéré des modèles. Bien qu'il pressentît une réforme, il n'avait pas la force de s'y associer; aussi n'a-t-il pas eu d'école. Il écrivait, d'ailleurs, sous l'Empire, lorsque toutes les préoccupations étaient pour la politique et la guerre. Des théories esthétiques ne se fussent pas trouvées de saison, et Foscolo obtint plutôt par ses allusions des succès de circonstance qu'il ne remua les fondements de la critique littéraire. Mais, après la Restauration, les esprits, détournés des affaires publiques, avaient besoin d'une autre sphère d'activité; le calme permettait, du reste, aux études de renaître et aux discussions de la science de se faire

entendre. L'intérêt se porta sur les choses intellectuelles, la fermentation s'établit au milieu des questions d'art, et l'on vit commencer le mouvement qui devait, comme en France, amener la révolution littéraire. Une jeune école se leva, jetant pour début, à l'aréopage caduc du Parnasse, aux Boileaux italiens, le gant du défi et plantant la bannière du romantisme. L'honneur de l'initiative appartient à M. Berchet. Comme préface à une traduction de l'*Éléonore* de Bürger, il lança, en 1816, des lettres provocatrices où il dressait ouvertement autel contre autel. Dans cette correspondance fictive, un vieux chanoine explique l'œuvre du poëte allemand à un neveu nourri dans son collége des traditions de l'ancien régime. La traduction n'est, bien entendu, qu'un prétexte, et la préface vaut quatre fois le volume; c'est un plaidoyer spirituel, vrai, séduisant, en faveur du romantisme, puis une défense ironique de l'orthodoxie classique. En même temps qu'il exposait sa profession de foi, le parti de l'insurrection agissait et donnait l'exemple. Manzoni en était l'âme. Dès 1810, il s'était montré, dans ses odes, le plus grand lyrique de l'Italie. Né, en 1784, d'une fille de Beccaria, lié dans sa jeunesse, à Paris, avec les derniers maîtres ou les principaux disciples de la philosophie du siècle passé, il en avait adopté les doctrines; on lui avait fait épouser, en haine de la religion catholique, une protestante, fille d'un banquier de Genève. Tout semblait donc l'éloigner de la foi, lorsque, peu de temps après son mariage, une circonstance mystérieuse l'y ramena, ainsi que sa mère et sa femme. Celle-ci abjura le calvinisme. On prétend que quelques paroles pieuses dites à l'une ou à l'autre, par une sœur de charité, à Paris, furent l'origine de cette triple conversion. Manzoni, depuis lors, s'est toujours montré pieux et fervent chrétien. Il a puissamment contribué à faire entrer la littérature italienne dans la forme nouvelle, et, mieux que par des discussions théoriques, il en a assuré la victoire dans ses drames et ses romans, émules tour à tour de Goethe et de Walter Scott. *Le comte de Carmagnola*, frère de Goetz de Berlichingen, fut un vrai triomphe pour l'école romantique : après avoir détruit elle édifiait. Pellico chargeait vigoureusement à côté de son ami. Tous deux paraissent s'être partagé le champ de la poésie. L'un, choisissant l'individu, peint, dans des tragédies que l'on pourrait nommer psychologiques, les combats intérieurs de la passion

et les divers états de l'âme; Manzoni prend l'homme collectif, le peuple, à ses âges successifs de civilisation, et fait des drames historiques dont le sujet est emprunté aux chroniques lombardes, et qui ont ainsi le double caractère d'une œuvre romantique. On voit à quelle distance nous sommes déjà des anciens; de toutes parts on bat en brèche leur autorité, on se révolte contre une longue usurpation, on s'essaie dans le genre opposé, ou même l'on y remporte du premier coup d'incontestables succès. Grossi préludait à son épopée nationale des *Croisés* par l'*Ildegonda*, nouvelle italienne du plus haut mérite; Ludovic de Brême donnait à la scène des tragédies qui fourmillent de beautés du premier ordre. Francesco Orioli professait à Bologne les principes nouveaux; le baron Camillo Ugoni offrait le premier exemple d'une critique élégante et juste; une foule d'athlètes, Giovita Scalvini, Pietro Borsieri, le comte dal Pozzo, le marquis Ermes Visconti, etc..., combattaient bravement sous les mêmes drapeaux.

Mais, après avoir si longtemps régné au delà des Alpes, les vieux rois classiques ne se laissaient pas en silence ravir leur trône. Le livre de Berchet fut le signal d'une vive mêlée. Il soulevait toutes les questions brûlantes, compromettait bien des réputations et troublait un doux repos. Le parti conservateur l'accueillit avec une formidable explosion et riposta par un feu nourri; la faction des novateurs, de son côté, serrait et organisait ses rangs. La guerre fut bientôt générale et terrible. On ne saurait imaginer tout ce qui se dépensa de science et d'esprit en pamphlets, en épigrammes, en injures. Jamais querelle n'avait si profondément bouleversé un peuple. Elle pourrait aujourd'hui sembler oiseuse et presque ridicule; mais qui la jugerait ainsi ferait preuve d'une philosophie bien superficielle. Il importait peu des Grecs et des Romains; aux yeux du moins des romantiques, leur honneur était chose fort accessoire, et la question avait un caractère plus sérieux. Une liberté ne marche jamais seule; l'indépendance littéraire était donc pour eux la sœur aînée de l'affranchissement politique. Qui pouvait mieux favoriser le réveil du sentiment national que les souvenirs de ce moyen âge si agité, si tragique, qu'une évocation de ces figures gibelines de Dante et de cet esprit énergique et grand des républiques italiennes? Dans la résurrection de ce passé inconnu, supprimé par l'école classique, il y avait plus

qu'une source de légendes pour les poëtes; il y avait pour le peuple un enseignement et des exemples. Voilà pourquoi *le Conciliateur* parut dans ces circonstances et devint la tribune du romantisme, unissant ainsi, comme double but de sa mission, l'émancipation intellectuelle et morale de l'Italie. J'ai dit comment il se rattachait aux vues politiques de Confalonieri; là était son vrai rôle. Celui de la littérature n'était réellement qu'un auxiliaire et se trouvait ainsi tracé : conduire au vrai par le moyen du beau, *condurre al vero per mezzo del bello.*

Le premier numéro du journal parut le 3 septembre 1818, avec cette épigraphe : *Rerum concordia discors*, c'est-à-dire, comme l'indique le titre lui-même, tentative de conciliation entre les opinions discordantes (1). Les livraisons, publiées deux fois par semaine, se composent d'une feuille de grand format, mais de très-vilain papier, à deux colonnes, et portent le timbre d'Autriche, l'aigle à double tête. Les rédacteurs étaient naturellement les membres de la réunion Porro, dont j'ai parlé; d'autres écrivains, dispersés dans les villes d'Italie, fournissaient aussi leur collaboration, et de l'étranger, plusieurs savants, entre autres M. de Sismondi et M. Rossi, alors professeur à Genève, envoyaient des articles de *varietà straniere.* La rédaction se faisait dans le salon même du comte Porro, avec une admirable fraternité. Tous marchaient comme un seul homme, mettant en commun leurs réflexions et leurs conseils, afin que les idées de l'un pussent servir au travail de l'autre. Pendant toute la durée de l'œuvre il n'y eut pas entre ces écrivains, malgré des causes incessantes de rivalité, le moindre dissentiment, le moindre nuage, et l'un d'eux nous disait que ce temps avait été le plus heureux de sa vie.

L'*introduction*, signée P. B. (Pietro Borsieri) et publiée séparément, expose avec simplicité le programme du journal. Elle commence par déclarer que le métier de journaliste est pénible, et que, par ce motif, les hommes supérieurs, après s'y être fatigués un instant, se retirent, laissant la place à des gens médiocres qui confondent leur opinion avec la raison, la satire

(1) C'est avec une peine égale à la vivacité de mon désir que je me suis procuré un exemplaire du *Conciliateur*. Après d'inutiles recherches dans les Bibliothèques publiques, chez les libraires italiens et les amateurs de collections, j'ai dû le plaisir de le posséder à l'obligeance de M. Rossi, pair de France, et surtout à l'exquise bonté de M. Berchet, l'illustre poëte réfugié à Paris.

avec l'esprit, la bassesse de l'adulation avec la sincérité de la louange. Ceci s'écrivait en 1818! « Autrefois, continue Borsieri, le vrai savoir était un domaine réservé à un petit nombre de personnes qui daignaient de temps à autre en faire part aux hommes moins instruits. Plus souvent une érudition minutieuse ou une pédanterie doctorale usurpaient le champ de la vraie philologie et de la littérature philosophique. Les lettrés de profession, répandus dans les cloîtres ou les lycées, applaudissaient entre eux aux œuvres de leurs collègues ou les critiquaient, et un faible son en arrivait à peine au public indifférent. En réalité, on ne comptait pas en Italie, il y a trente ans, un nombre de lecteurs suffisant pour constituer un public capable de juger, c'est-à-dire, indépendant des opinions d'écoles, de sectes littéraires et d'académies. Cette nonchalance, née parmi nous du long sommeil de la paix et du défaut de communication des peuples italiens entre eux, a disparu aujourd'hui par l'effet des raisons contraires. Tant d'événements solennels de notre âge, tant de leçons du malheur ont réveillé les hommes avec l'aiguillon de la souffrance, et, le sentiment revenu, ils ont appris nécessairement à penser. Les guerres arcadiques, les disputes purement grammaticales, la littérature des mots enfin, semblent être à charge aux plus patients. Le nombre s'est accru de ceux qui, ne professant pas les études, cherchent cependant en la culture de l'esprit une urbanité, une élégance digne de l'homme et l'oubli momentané des soins de cette vie passagère. Nous avons pensé (soit dit sans arrogance et sans dédain des savants exclusivement attachés aux sciences exactes et positives), nous avons pensé qu'une si heureuse disposition n'était pas mise suffisamment à profit par nos auteurs d'écrits moraux et littéraires. Il en est encore qui, toujours versés en l'argumentation de l'ancienne littérature indigène, ou traduisant, au contraire, sans choix, les œuvres des étrangers, les jugements frivoles de leurs journaux et les théories de leurs critiques, négligent trop la période contemporaine et leur pays, et condamnent à une honteuse stérilité la vigueur des bons esprits, contraints d'errer timidement entre la superstition des uns et la licence des autres. Quelques hommes de lettres, habitant cette ville, ont donc résolu de cimenter de l'expérience journalière la vérité des principes énoncés par eux jusqu'ici, en offrant *au public italien* un nouveau journal qui aura pour titre : *il Conciliatore.* »

L'auteur, indiquant le *criterium* qui servira de point d'unité dans la diversité des matériaux, trace de la critique cette définition d'une justesse frappante, même aujourd'hui, et dont le mérite doit se mesurer surtout à l'époque où il la promulguait au nom de son école. « Nous entendons par vraie critique celle qui, de la connaissance intime du cœur humain et de nos diverses facultés intellectuelles, déduit les lois à observer et la méthode à suivre dans la composition ou l'appréciation des œuvres variées de l'esprit. Les fictions de l'imagination, si elles ne reposent sur la nature réelle des choses, sont un abus autant qu'un délassement de l'intelligence. Le devoir de la critique est donc de marquer les limites plus larges qu'on ne le croit généralement, dans lesquelles la nature continue d'être substantiellement la même, bien qu'elle se manifeste sous différents aspects. Le devoir du bon goût est de s'apercevoir immédiatement ou de cette étroitesse de pensée qui n'ose s'éloigner des formes les plus connues de la nature, ou de cette périlleuse audace qui les dépasse, ne fût-ce que d'une ligne. »

Cette citation nous met au seuil même du *Conciliateur*, et après un si long préambule, nous ouvrons enfin le journal, à l'examen duquel il est temps d'arriver.

Edouard DE BAZELAIRE.

(*La fin à un prochain numéro.*)

LETTRE DE M. L. BLANC.

La lettre suivante de M. Louis Blanc à M. de Courcy nous a été communiquée trop tard pour que nous ayons pu l'insérer dans le dernier numéro, en y joignant les réflexions auxquelles elle donne lieu :

Monsieur,

Je ne saurais vous le cacher, votre article m'a blessé jusqu'au fond du cœur. Mêlé, depuis près de dix ans, aux luttes passionnées de la politique, jamais il ne m'était arrivé jusqu'ici d'avoir à repousser des imputations offensantes. La lettre que vous venez de m'écrire prouve votre loyauté, elle me touche, et adoucit pour moi l'amertume de vos attaques; mais vous devez sentir vous-même, Monsieur, combien la note que vous voulez bien me soumettre est insuffisante après des accusations aussi graves, et, permettez-moi de vous le dire, Monsieur, aussi étrangement motivées. Un certificat de probité politique et de civisme ne peut être accepté par moi de personne : je le trouve dans ma conscience, et cela me suffit. Si je me suis plaint au *Correspondant* d'attaques dont vous ne pouvez pas soupçonner toute l'injustice, c'est donc uniquement pour obtenir la faculté de rectifier, dans l'esprit de vos lecteurs, les idées si malheureusement inexactes que votre article a dû leur donner sur la nature de mes sentiments, de mes opinions, de mes tendances, et sur le caractère de mes écrits. Vos attaques, Monsieur, portent sur divers points : permettez-moi de les parcourir. Je tâcherai d'être court.

Je ne m'arrêterai pas, ce serait empiéter sur vos droits de critique, à ce que vous opposez au système de la souveraineté du peuple ; seulement je vous ferai observer que ce système, tel que vous le présentez en le combattant, n'est pas et n'a jamais été le mien.

Dans un travail sur la réforme électorale, publié en 1839 par la *Revue du Progrès* (tome II, 1re série), je posais la question en ces termes :

« Etre électeur est moins un droit qu'un devoir. Si, pour amener le suffrage « universel, nous partons uniquement de ce point de vue, nous, hommes de la « démocratie, que chacun a le droit d'élire, on nous demandera pourquoi nous

« n'accordons pas l'exercice de ce droit aux femmes et aux enfants. Et qu'au« rons-nous à répondre? que les enfants et les femmes ne seraient pas *capables* « de bien exercer un pareil droit? Mais alors la discussion sort du domaine de « la métaphysique pour tomber dans celui de la pratique, et il n'y a plus à dis« cuter que sur ce qu'exige *l'utilité sociale.* Telle est, en effet, la meilleure ma« nière de poser la question. Nous devons vouloir l'extension la plus grande « possible de la faculté d'élire, parce que c'est là *le meilleur mode de vérification* « *sociale.* Tout se réduit donc à savoir si, parmi les individus arrivés à l'âge où « l'homme peut faire acte de citoyen, il est *utile socialement* qu'on admette les « uns à la participation du pouvoir, et que les autres en soient brutalement « exclus. »

Si vous voulez bien vous rappeler, Monsieur, les arguments que vous opposez au système de la souveraineté du peuple, vous resterez convaincu, après cette citation, que vous m'avez attaqué sur un terrain tout autre que celui sur lequel je m'étais placé.

Quant aux raisons que j'ai données pour prouver que le système électif, dans un pays où les mœurs l'admettent, est le *meilleur mode de vérification sociale,* je m'abstiendrai de les reproduire ici, pour ne pas m'écarter du but de cette lettre. Mais je vous demande la permission de citer encore quelques lignes de mon travail : elles vous indiqueront à quel ordre, je ne dis pas d'idées, mais de sentiments, se rapporte mon système démocratique.

« De toutes les sociétés, la mieux gouvernée, c'est la famille ; cela tient à ce « que le pouvoir y est tout à la fois fort et protecteur : fort, parce qu'il est sans « conditions ni restrictions ; protecteur, parce que la dictature paternelle est « tempérée par une affection qui prend sa source dans la nature et tire son « énergie de l'intimité des relations. Ainsi, ce qui caractérise le gouvernement « de la famille, c'est que les garanties de la liberté y résident dans le pouvoir « lui-même... Chercher uniquement les garanties de la liberté dans les condi« tions restrictives mises à l'exercice de l'autorité, c'est faire, de la défiance en« tre gouvernants et gouvernés, un principe de gouvernement ; c'est placer « imprudemment en face du pouvoir une provocation permanente, qui le dé« courage ou l'irrite, le sollicite à l'inaction ou à la violence, et, dans tous les « cas, lui souffle la dangereuse tentation de s'affranchir. S'imaginer qu'on main« tiendra l'ordre en jetant le pouvoir dans l'alternative de prendre sa charge « au rabais ou d'être brisé, ce n'est pas même une utopie, c'est une puérilité.... « Faites, au contraire, sortir le pouvoir des entrailles mêmes de la société ; pour « qu'il ne soit pas tenté d'oublier son origine, qu'il soit tenu de se retremper « aux sources vives de l'élection populaire ; les intérêts de la société deviennent « les siens. L'affection que le père porte au fils est remplacée par la reconnais« sance qui lie l'élu à ceux qui lui ont donné leur confiance, et nous voici re« venus au point où le pouvoir porte en lui-même le frein de ses passions et les « garanties de la liberté. Ces garanties ne seront pas aussi fortes que dans la fa« mille, sans doute ; mais elles le seront autant qu'il est permis de l'espérer « dans l'imperfection de toutes les institutions humaines, et nous aurons atteint « ce but que la sauvegarde des gouvernés se confondra avec l'intérêt même des « gouvernants, au lieu de dépendre de ces combinaisons d'équilibre qui por« tent dans leurs flancs l'irritation et la guerre. »

Remarquez bien, Monsieur, qu'en faisant cette citation je n'entends nulle-

ment engager une controverse qui exigerait de longs développements et des explications détaillées sur la manière de faire fonctionner le système. J'ai voulu seulement vous montrer combien les sentiments qui ont servi de point de départ à mes opinions sont éloignés de ceux que suppose tout ce que vous dites de la force brutale, et de la tyrannie par le nombre, et du danger que courent « ceux qui possèdent d'être dépouillés par ceux qui ne possèdent pas. »

Vous me reprochez de manquer de conviction religieuse. Et qu'en savez-vous, Monsieur? Est-ce bien sérieusement que vous vous écriez : « Quelle est la « croyance de M. Louis Blanc? Quelles sont ses idées sur l'origine du monde, « sur la Divinité, sur l'âme, sur la liberté humaine, sur l'établissement du « Christianisme, le plus grand de tous les faits historiques, sur la Providence, « le Dieu de l'histoire? » Comment, Monsieur! il fallait que, dans l'*Histoire de Dix Ans,* je répondisse, avec tous les développements que comportent de telles matières, à tant et à de si hautes questions? Comment! j'encourais le reproche de n'avoir pas de principes et de marcher au hasard, parce qu'ayant à écrire le récit de quelques faits contemporains je ne les noyais pas dans une thèse de philosophie, suivie d'un cours de métaphysique, suivie d'une dissertation théologique? Vous avez trop de sens, Monsieur, pour ne pas convenir avec moi que vous poussez un peu loin vos exigences.

Je comprendrais vos attaques si, toutes les fois que l'occasion s'est présentée de parler des choses religieuses, j'en avais parlé avec légèreté, indifférence ou sans respect. Mais, Monsieur, c'est précisément le contraire que j'ai fait. Vous n'avez donc pas lu, dans l'*Introduction,* ce que j'ai écrit sur le déplorable scepticisme de la bourgeoisie, sur sa dévotion impie au patriarche de l'incrédulité, sur son penchant à faire remonter jusqu'à Dieu la haine dont elle était animée contre le clergé, devenu envahissant! Vous n'avez donc pas remarqué en quels termes j'ai flétri la théorie de la loi athée! Vous n'avez donc pas jeté les yeux sur les pages où je décris les honteuses saturnales du sac de l'Archevêché, tolérées, protégées par un pouvoir essentiellement irréligieux! Que tout cela vous ait échappé, Monsieur, je m'en étonne et je m'en afflige. Et voulez-vous savoir jusqu'à quel point vous avez été dans l'erreur à cet égard? Le 28 septembre 1837, des troubles religieux ayant éclaté à Angoulême, toutes les feuilles libérales en prirent texte pour invoquer la liberté des cultes. Eh bien, je n'hésitai pas à publier, sur ce sujet, dans *le Bon Sens,* que je dirigeais alors, un long travail qui commençait ainsi : « Le rationalisme prend sa source dans l'orgueil « individuel; le caractère de la religion, au contraire, est éminemment social. « Et nous croyons que, de la part de l'Etat, l'indifférence en matière de religion « n'est autre chose que l'indifférence en matière de gouvernement. Religion, « association, ces deux termes se correspondent. Là où l'un de ces deux princi- « pes vient à périr, le second ne saurait exister longtemps; car le premier est « dans l'ordre des relations morales ce que le second est dans l'ordre des « rapports civils. On a vraiment abusé d'une manière étrange de ce mot si « souvent répété et toujours si mal compris : la *liberté des cultes!* Permettre « que tous les cultes viennent, dans une confusion tumultueuse, s'emparer « de la place publique; que les processions arborent des bannières diverses, « se heurtent dans les rues; que toutes les Eglises soient également proté- « gées, est-ce là ce qu'il faut entendre par la *liberté des cultes?* Mais c'est lé- « gitimer tous les désordres et ouvrir carrière, en sens contraires, à toutes

« les profanations ; c'est, de la part de l'Etat, abdiquer toute direction des inté-
« rêts moraux de la société : *et cette direction-là est la plus importante de toutes ;*
« enfin, c'est entretenir les esprits dans une incertitude qui brise le dernier res-
« sort des consciences chancelantes, et ne laisse aux âmes plus fortement trem-
« pées d'autre alternative que l'incrédulité avec toute son effronterie, ou le fa-
« natisme avec toute sa violence. »

Et je concluais à la nécessité d'établir une RELIGION DE L'ETAT, jouissant d'une protection spéciale, recueillant tous les honneurs, tous les bénéfices d'un culte officiel et public !.... Il est vrai, et je ne pense pas que vous trouviez en ceci de l'impiété, il est vrai que je refusais au pouvoir le droit de violenter les libres élans de l'âme, en soumettant à son contrôle le culte domestique et en forçant l'oratoire de la famille. Vous voyez donc bien, Monsieur, qu'il y a un abîme entre mes opinions et le scepticisme libéral que vous avez cru devoir attaquer en ma personne, sans me connaître, et j'ajoute : après m'avoir lu trop rapidement.

J'arrive à un autre reproche non moins grave. Vous paraissez voir dans mon livre un encouragement aux désordres de la rue. Ici je suis encore forcé de vous faire remarquer que c'est précisément le contraire qui s'y trouve. Pourquoi ai-je tant insisté sur cette profonde ignorance du peuple qui, en 1830, lui avait fait prendre pour cri de guerre des mots qu'il ne comprenait pas? Pourquoi ai-je dit, à la fin du chapitre où la journée du 28 juillet est racontée, qu'après les égorgements de la veille allaient venir les égorgements du lendemain, la *bêtise humaine ne s'épuisant pas si vite ?* Pourquoi me suis-je si douloureusement étendu sur l'accroissement de misère qui fut, pour le peuple, le seul fruit d'une victoire sanglante, et pourquoi, après m'être indigné contre ceux qui l'abandonnaient après l'avoir précipité dans les périls, ai-je écrit ces mots qui terminent l'avant-dernier chapitre du deuxième volume : « Malheur à ceux qui « courent au combat en poussant des cris inconnus ! » La philosophie de mon livre, Monsieur, la voilà ! J'en appelle à votre loyauté : est-ce là un encouragement au désordre?

Sans doute, je ne prétends pas dire que la société doive se courber sous l'oppression avec une résignation stupide. A Dieu ne plaise qu'il faille détourner le peuple, des révolutions, lorsqu'elles sont légitimes et sont devenues nécessaires ! Ce serait faire trop beau jeu à la tyrannie. Mais ce n'est pas là ce que vous me reprochez, car le reproche alors deviendrait incompréhensible ; vous me reprochez de pousser aux violences sans but légitime, aux désordres sans convictions et sans idées. Eh bien, je le répète, tout mon livre repose sur une condamnation formelle, éclatante, incontestable, des désordres et des violences de cette nature.

Mais que dis-je? Vous-même, Monsieur, vous citez un passage de mon *Introduction,* qui dit tout ce qu'il y a souvent de ténébreux et de lamentable dans le lendemain des révolutions. J'ajoute, à la vérité, que ces révolutions, toutes stériles qu'elles paraissent à notre infirme raison, et quelque funestes qu'elles soient momentanément, ne sont pas sans doute sans se rattacher utilement à l'ensemble, par nous ignoré, des vues de la Providence. Or c'est là ce que vous déclarez INSENSÉ ; c'est de cela que vous dites : « La seule conséquence
« pratique à tirer de cette période pompeuse est : l'utilité de précipiter sans re-
« lâche les peuples de révolutions en révolutions. »

Eh quoi, Monsieur! vous n'avez pas aperçu ce qu'il y a de profondément religieux dans les explications que vous, homme religieux, vous ne craignez pas de déclarer insensées! Car enfin, si toute grande révolution n'est, même considérée dans l'ensemble des choses humaines, qu'une immense, qu'une irréparable calamité, quelle idée voulez-vous que nous nous fassions de la « Providence, « ce Dieu de l'histoire? » Il serait donc bien malfaisant, bien cruellement absurde, ce Dieu! Car, de deux choses l'une : ou vous admettez que les évolutions de l'humanité s'accomplissent en dehors de toute action providentielle; et, dans ce cas, ce Dieu de l'histoire, que vous affirmiez tout à l'heure, vous le niez; ou bien vous reconnaissez que c'est Dieu qui pousse les générations en avant, que c'est sous sa main que s'écroulent les empires, que c'est de son souffle qu'ils naissent, et, dans ce cas, si vous refusez de voir dans la succession des révolutions un acheminement au progrès, au lieu de nier Dieu, vous le calomniez!

Et maintenant, qu'ai-je besoin de répondre à ce reproche, si étrangement déduit du passage cité: L'auteur de l'*Histoire de Dix Ans* juge utile de précipiter sans relâche les peuples de révolutions en révolutions? Pardonnez-moi, Monsieur, si je ne puis me résoudre à trouver de pareilles déductions sérieuses.

Vous faites ressortir, à cette occasion, la naïveté avec laquelle je reconnais que « l'ensemble des choses nous échappe. » Vraiment, je n'ai même pas cru, en m'amoindrissant jusqu'à cet aveu, faire acte d'humilité; et je m'assure, en dépit que vous en ayez, que l'ensemble des choses nous échappe également à tous deux.

Vous vous êtes donc trompé, Monsieur, en parlant de « ma tendresse instinctive pour toutes les rébellions, » et en signalant mon livre comme un tissu d'encouragements funestes et d'excitations dangereuses.

Vous m'accusez, en outre, d'avoir cherché à avilir le pouvoir, et d'avoir envenimé la querelle de ceux qui ne possèdent pas contre ceux qui possèdent. (Ici je passe une phrase qui n'est, à coup sûr, de votre part, qu'une distraction malheureuse.)

Avilir le pouvoir! Ainsi donc, on avilit le pouvoir quand on parle continuellement, ainsi que vous êtes obligé de le reconnaître, d'agrandir son domaine et d'en reculer les limites; quand on condamne la concurrence comme un principe de haine et d'anarchie; quand on ne veut pas que, par la liberté absolue de l'enseignement, la rivalité des partis s'éternise et qu'aux générations nouvelles soit inoculé le venin des passions contraires par qui ont été agitées les générations précédentes! Ainsi donc, on avilit le pouvoir quand on demande pour lui, et la direction morale des esprits, et l'initiative industrielle! On avilit le pouvoir, quand, — veuillez vous rappeler, Monsieur, les dernières pages de l'*Introduction*, — quand on fait la guerre au libéralisme de la Restauration, pour avoir foulé aux pieds le principe d'autorité, et consacré de la sorte la tyrannie du fort sur le faible, en privant celui-ci de la protection sociale, et en l'abandonnant, nu et affamé, à toutes les mauvaises chances d'une condition inférieure! Prenez-y garde, Monsieur! vous avez conclu ici du particulier au général; par une préoccupation que j'ai peine à m'expliquer, vous avez cru que je m'en prenais au principe des gouvernements, lorsque je ne faisais qu'en blâmer une application désastreuse et fausse. Et il est si vrai que vous êtes tombé à

cet égard dans une confusion complète, que l'instabilité, l'indifférence, la mesquinerie des vues, la *faiblesse* combinée avec la violence, l'*anarchie* enfin, sont les vices que j'attaque dans le pouvoir de la bourgeoisie. De sorte que mes attaques ont précisément leur source dans mon grand respect pour le principe d'ordre, pour le principe d'autorité, et dans l'idée que je me fais de la haute et noble mission d'un gouvernement.

Pour ce qui est de cette querelle de la bourgeoisie et du peuple que, selon vous, j'envenime, entendons-nous. Ceci veut-il dire que critiquer, lorsqu'elle est mauvaise et qu'on le prouve, la conduite d'une classe dominante, c'est commettre une action coupable? A ce compte, plus d'histoire, plus d'historien. Vous assurez au mal, pour en soustraire les auteurs à l'animadversion publique, tous les priviléges de l'impunité morale; vous mettez la vérité en interdit. Est-ce là ce que vous voulez? Que si vous prétendez dire, au contraire, que, par des allégations dénuées de preuves, des déclamations vaines, des excitations manifestes à la révolte, d'évidentes exagérations, je me suis étudié à souffler au peuple des haines injustes, j'ose défier qui que ce soit de citer une ligne de mes écrits qui justifie une accusation aussi capitale. Les mots *combinaison d'intérêts*, *fraternité*, ne sont pour vous, Monsieur, que des mots sonores qui auraient besoin de définition. Il me semble, pourtant, que le sentiment qu'ils expriment est fort clair; et si vous parlez de la manière dont il faudrait organiser la société pour que ce sentiment y prévalût, je vous répondrai que j'ai publié, sur ce sujet, un ouvrage économique que, franchement, je ne pouvais pas fondre dans un livre d'histoire.

J'ai fini, Monsieur. Je ne reprendrai pas, pour en prouver la justesse, la définition que j'ai donnée de la *bourgeoisie* et du *peuple*. Vous ne trouvez aucun sens à cette idée, si simple et si peu contestable, que le génie d'un homme se peut mesurer au nombre de ses ennemis et à la grandeur même de sa chute; ce qui signifie tout bonnement que, lorsqu'on tombe de haut, c'est qu'on a trouvé en soi la force de s'élever : je ne ferai rien pour vous ramener à mon avis. Tout ceci est du domaine de la critique littéraire, domaine qui vous appartient et dans lequel vous êtes inviolable. Je sais qu'il n'est conforme, ni aux lois de l'usage, ni aux règles du bon goût, qu'un auteur prenne lui-même, contre ceux qui les critiquent, la défense de ses propres écrits. D'ailleurs, Monsieur, l'appréciation que vous avez faite de mon livre a été, sous le *rapport littéraire*, beaucoup trop bienveillante pour qu'une grande réserve ne me soit pas imposée.

Combien je regrette qu'à tant de bienveillance pour l'homme de lettres se soient mêlées des attaques si amères, si peu fondées, contre le démocrate et le citoyen! La réponse, il était de mon devoir de la faire; l'insertion de cette réponse, je l'attends de la loyauté de vos intentions et de votre respect pour la vérité.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Louis Blanc.

Tout le monde comprendra que c'était un devoir pour nous d'insérer cette lettre; ajoutons qu'elle nous cause une vraie

satisfaction en nous révélant l'état des idées et des sentiments d'un homme distingué, qui pouvait jusqu'ici être considéré comme appartenant aux rangs les plus éloignés des nôtres.

Examinons avec franchise si notre collaborateur aurait en effet à son égard les torts qu'il lui reproche. Ces torts seraient de trois sortes :

N'avoir pas compris M. Louis Blanc, et avoir combattu, en les lui imputant, des théories politiques qui ne sont pas les siennes;

L'avoir supposé indifférent ou hostile en matière de religion, par cela seul qu'il n'a pas cru nécessaire et opportun de s'expliquer dogmatiquement à cet égard dans un ouvrage historique;

L'avoir présenté comme secondant, par l'esprit et la forme éloquente de son livre, les passions perturbatrices cachées par les hommes de désordre sous le nom de démocratie.

Sur ce dernier point, la lettre de M. de Courcy insérée dans notre numéro de mai écarte suffisamment toute interprétation offensante pour la personne de M. Louis Blanc. Mais suivons l'ordre des griefs imputés.

Notre collaborateur a combattu la théorie de la souveraineté du peuple telle qu'il la rencontre dans le langage de tous les hommes qui en ont fait un dogme. Ce dogme, mille expressions de l'*Histoire de Dix Ans*, l'esprit général de ce livre l'ont convaincu que M. Louis Blanc en était le religieux sectateur. La déclaration si nette qui ouvre la première page : « J'appartiens par « mes convictions à un parti qui a commis des fautes cruellement « expiées, » n'était pas de nature à ébranler chez notre collaborateur cette pensée. Après cela était-il donc obligé en conscience de supposer à M. Louis Blanc une théorie toute différente de celles des partisans ordinaires de la souveraineté du peuple, dont il s'occupe fréquemment dans son histoire sans leur adresser aucune objection, et de recourir, avant de le juger, aux articles semés à longue distance dans *le Bon Sens* ou dans la *Revue du Progrès?* Mais de plus était-il logiquement conduit à discerner que la véritable profession de foi politique de l'écrivain fût en effet celle qu'il a bien voulu extraire pour nous de son travail de 1839 sur la réforme électorale?

Sans doute, dès qu'il est reconnu que le *droit* a pour base le *devoir*, qu'une condition essentielle de la participation au pouvoir est d'être reconnu *capable de le bien exercer*, tout se réduit à débattre ce qu'exige l'*utilité sociale, et la discussion sort du do-*

maine de la métaphysique pour tomber dans celui de la pratique. Ceci est clair, et il l'est aussi que sur une pareille doctrine les arguments de M. de Courcy n'ont plus de prise. Mais ce qui ressort avec une égale évidence est le droit que nous donne ici M. Louis Blanc de lui demander ce que devient, au point de vue où il se place, le dogme de la souveraineté du peuple.

Une fois la condition de capacité proclamée, une fois les femmes déboutées comme ne la possédant pas, quelle raison péremptoire opposer à qui osera soutenir que par les habitudes de leur vie, un grand nombre d'hommes, et peut-être la majorité, sont bien plus incapables d'un bon exercice du droit d'élire que bien des femmes que chacun pourrait citer ?

Par *vérification sociale,* M. Louis Blanc entend, sans doute, la recherche et la découverte de la volonté et des intérêts d'un peuple à chaque moment de sa durée. Mais dès qu'un certain choix entre les vérificateurs lui paraît essentiel à la bonne vérification, quel principe opposera-t-il à celui qui croira utile d'en restreindre bien plus le nombre ? Evidemment tout est ici question de plus ou de moins, tout varie suivant les temps et les lieux ; tout, en un mot, est question de fait. Cependant si les capables peuvent légitimement faire la part des incapables, comment refuser aux plus capables de faire la part de ceux qui le sont moins?

Mais alors, en théorie, qu'est-ce qui sépare cette *souveraineté de la capacité* et cette *utilité sociale* de la souveraineté de la raison et de la nécessité si chères aux doctrinaires ? Enfin l'homme qui s'irrite de toute démarcation qui le séparerait de la tête de la société, et qui néanmoins entend élever par un motif, si bon qu'il soit, une barrière au-dessous de lui, n'est-il pas en fait un *bourgeois*, et reste-t-il à sa pensée démocratique un autre énoncé que de dire à M. Barrot ce que M. Barrot lui-même disait en haut lieu : « Moi aussi je veux un juste milieu, mais je le veux ailleurs qu'où M. Guizot le place ? »

Le second extrait de la théorie électorale, où M. Louis Blanc veut assimiler son système à celui qui régit la famille, est remarquable à deux égards. Il prouve l'importance que met l'auteur à imprimer un caractère moral à sa doctrine politique, puis il témoigne d'une véritable audace d'esprit. Il en faut beaucoup pour vouloir tourner à son avantage les armes que ses

adversaires ont toujours regardées comme victorieuses dans leurs mains. Déjà le contraste entre la nécessité, préexistante à toute volonté, des relations de la famille, l'inégalité naturelle de ses membres, l'exemption de tout contrôle réel pour ceux qui y exercent la puissance, et la notion du devoir, universellement imposé dans la famille au fort envers le faible, généralement accepté et accompli par ce fort, qu'il soit père ou frère aîné, avait frappé bien des esprits qui avaient cru reconnaître dans ce contraste même l'origine de la dignité mystérieuse et de la force morale de l'autorité domestique. Mais ces hommes, empressés à rapprocher la société politique de la famille, avaient cherché dans la monarchie héréditaire, qui fait préexister aussi la possession de pouvoir à toute volonté, même dans l'inégalité des conditions, analogue à l'inégalité d'âge et de force entre les enfants, le vrai principe de similitude et le moyen d'assurer à la hiérarchie sociale le caractère moral que nous admirons dans la hiérarchie naturelle.

Nous ne demanderons pas à M. Louis Blanc si son argumentation n'est pas ici plus ingénieuse que juste, si la bonne volonté logique la plus extrême saura trouver au sentiment de reconnaissance de l'élu un autre analogue que ce sentiment filial, et si la prétention d'allier dans la même personne ce sentiment avec la possession de l'autorité ne ruine pas radicalement toute assimilation de son système avec la famille. Nous n'avons pas à soutenir thèse contre lui.

Mais nous affirmerons qu'un critique, après avoir lu la double définition citée du peuple et de la bourgeoisie (1), cette phrase : « La cause des nobles, des riches, des heureux, n'est pas la cause que je sers, » et une multitude de textes et d'appréciations qui rentrent dans le même sens, n'était pas tenu de deviner chez l'auteur un travail d'élucubration métaphysique qui préoccupe fort peu ceux dont il se fait l'avocat.

Non-seulement il n'y était pas tenu, mais sa raison et un sentiment tout bienveillant le poussaient vers une opinion contraire. Comment se douter qu'un homme plongé dans l'étude de problèmes si élevés et si ardus, et que, sans faire tort à son jugement, nous ne pouvons supposer dégagés pour lui de toute obscurité, au lieu de les poursuivre dans le calme de la réflexion,

(1) Article de M, Louis Blanc, n° 4 du *Correspondant*.

à l'aide de la psychologie et de l'observation morale, de les débattre avec les héritiers de M. de Bonald, dont il n'est plus séparé que par des appréciations de fait, se lance résolument dans l'action et y convie ses concitoyens, par une œuvre historique qui, quoi qu'il en veuille dire, est une action elle-même ! M. Blanc se montre beaucoup trop modeste quand il appelle son livre un récit de quelques faits contemporains; l'impartialité souvent remarquable qu'il y déploie dans le jugement des hommes ne l'empêche pas d'apprécier les faits conformément au sentiment de la masse des républicains. Son ouvrage est de nature à affermir en eux le principe d'une fougue inconsidérée, bien plutôt qu'à les éclairer, comme il s'en flatte, sur leurs fautes passées, et à épurer leurs vues et leurs volontés pour l'avenir. Comment deviner que celui qui assume cette responsabilité en soit en même temps à scruter philosophiquement les principes qui mettent le courage au cœur et l'énergie au bras de ceux qu'il concourra ainsi à faire agir et peut-être à compromettre?

M. Louis Blanc s'étonne qu'on lui demande quelle est sa croyance religieuse, quelles sont ses idées sur l'origine du monde, sur l'âme, sur la Providence, etc. Cependant la fin de non-recevoir qu'il oppose, en se fondant sur la spécialité de son livre, nous semble peu sérieuse. Lui-même ne prouve-t-il pas, par la parfaite opportunité du dilemme qu'il pose un peu plus loin, à quel point la religion a sa place nécessaire au fond de tout sujet historique? En second lieu, remarquons-le bien, M. de Courcy ne fait ces questions qu'après avoir établi d'après des passages de l'*Histoire de Dix Ans*, surtout d'après la fin de l'introduction, les prétentions théoriques de l'auteur. A la vérité, il juge ensuite ces prétentions mal justifiées et il s'attache plutôt à faire ressortir l'incohérence des doctrines émises qu'à réfuter celles qu'il désapprouve; il en conclut que des croyances précises feraient cesser à l'instant cette incohérence. Dans ces termes, on en conviendra, les textes les plus favorables cités par M. L. Blanc comme justifiant de sa pensée religieuse ne prouvent plus rien contre son adversaire.

Mais, de plus, les citations rassemblées dans la lettre qui précède ne sont guère de nature à dissiper les préventions de notre collaborateur. Si sa sollicitude s'est éveillée, ce n'est assurément pas que les expressions relatives à la religion que

contient le livre lui aient échappé; c'est plutôt que, chrétien chaleureux et éclairé, il sait distinguer deux manières bien différentes de considérer Dieu et la religion, et d'en parler de nos jours.

Certains esprits, en même temps qu'ils admirent l'action de Dieu dans l'univers, contemplent avec une sainte frayeur sa majesté éternelle au-dessus de leurs têtes et sentent l'obligation de régler scrupuleusement sur ses décrets tous les mouvements de leur esprit et de leur cœur. C'est à ces consciences pieuses et austères que la responsabilité morale indiquée plus haut peut donner à réfléchir.

D'autres se tranquillisent en ne voyant de Dieu que sa puissance active en ce monde, et dans la religion qu'une force qu'ils veulent avoir en main. Cette fausse vue, qui tend à dégrader l'homme par orgueil, est l'effet naturel des traditions du dernier siècle et de l'éducation présente. Aussi notre observation exprime-t-elle plutôt un regret qu'un reproche. Le critique du *Correspondant* a cru que l'auteur de l'*Histoire de Dix Ans* n'avait point échappé à cette disposition trop générale. A défaut d'autre preuve, la lettre que M. L. Blanc nous a fait l'honneur de nous adresser montrerait que notre collaborateur ne s'est pas trompé.

M. de Courcy en avait fait la remarque; M. Blanc traite la religion comme une question sociale très-sérieuse. Pénétré de son importance, il veut donner à l'Etat la direction religieuse de la société. S'il y a « un abîme entre ces opinions et le scepticisme libéral, » il y en a un autre bien plus profond entre ces opinions et la foi chrétienne. Mais demander « une RELIGION DE L'ÉTAT qui recueille tous les honneurs, tous les bénéfices d'un culte officiel et public, » n'est-ce pas encourir le reproche si souvent adressé à la Restauration et faire de la religion un instrument politique? Et n'est-ce pas M. Blanc qui a appelé l'influence du clergé *de la tyrannie exercée par la superstition?* S'il a des expressions si dures pour la foi peut-être imparfaitement éclairée, mais généralement sincère de ceux qui gouvernèrent sous la Restauration, quel nom devrait-il réserver pour les hommes qui aujourd'hui, dans un pur intérêt politique, voudraient réaliser le système de religion de l'Etat qu'il nous propose avec complaisance? Prétendre donner à ces hommes « *la direction la plus importante de toutes*, *la direction*

des intérêts moraux de la société, plus encore : *la direction morale des esprits,* » nous en demandons pardon à l'honorable écrivain, ce n'est pas sentir et favoriser la religion, c'est rêver sous forme de protection la plus cruelle des tyrannies morales, c'est ériger en théorie modèle le système moscovite. Tout vrai chrétien sera d'accord avec nous; ici peut-être M. Blanc aura peine à nous comprendre. Nul doute pourtant que M. Blanc ne se croie profondément religieux, et la chaleur sincère de sa réclamation sur ce point nous touche vivement. Mais il se croit aussi certainement ennemi de la violence et des réactions sanguinaires; toutefois il a écrit dans son Histoire : « 93 avait lassé « le bourreau; mais les coups que la Révolution avait frappés « avaient dans les nécessités d'une situation inouïe leur explica- « tion *et plus que leur excuse.* »

Voici encore la nécessité mise en avant et sous sa forme la plus impitoyable; et pourtant combien l'historien se récrierait si nous l'accusions de fatalisme! Sa lettre atteste qu'une des applications de sa pensée religieuse qu'il affectionne le plus est sa théorie des révolutions; mais ici, par distraction sans doute, il ne combat son critique qu'en déplaçant la question.

M. de Courcy n'eût jamais condamné la pensée que les révolutions ne sont pas sans *se rattacher utilement à l'ensemble par nous ignoré des vues de la Providence.* Mais il y a loin de ce principe certain et innocent dans sa généralité aux conséquences qu'on en pourrait tirer pour encourager l'esprit de révolution. Il y a loin de là à la période qui se résume dans ces termes : Pour que le progrès se réalise, il est peut-être nécessaire que la société fasse la magnifique expérience de toutes les chances et de toutes les théories mauvaises, le bien n'étant alors que l'épuisement du mal.

C'est là seulement ce que M. de Courcy a déclaré insensé : c'est l'explication dangereuse de la théorie des révolutions et la manière dont M. L. Blanc tente de se faire l'interprète de la Providence qui a blessé son critique, comme une application spéciale de cette théorie au régime de la Terreur nous a blessés nous-mêmes.

Nous doutons d'ailleurs que notre collaborateur se crût emprisonné par le dilemme que pose M. Blanc avec tant d'assurance relativement à l'action de la Providence sur les événements. Tout en proclamant hautement cette action providen-

tielle, on doit reconnaître qu'elle peut être contrariée, retardée par les manifestations abusives de la liberté humaine. Il y a des crimes sociaux, des révolutions funestes, comme il y a des crimes individuels. Refuser de voir dans toute révolution un acheminement au progrès, ce n'est donc pas nier Dieu, ni le calomnier, c'est tout simplement faire la part de la liberté. Et en soutenant que toutes les révolutions sont utiles, M. Blanc tombe indubitablement dans une sorte d'optimisme qui justifie les plus odieux excès.

Si l'on combat avec chaleur de telles doctrines, c'est en vue des entraînements qu'elles peuvent produire, surtout lorsqu'elles sont exposées avec talent.

Maintenant, l'historien qui émet ces doctrines, qui, en toute occasion, se montre hostile aux gouvernements et favorable aux insurrections, peut-il en même temps prétendre au rôle d'écrivain purement spéculatif? Apologiste de la démocratie, sera-t-il présumé avoir écrit dans un entier détachement? Échappera-t-il à tout soupçon de ce genre de faiblesse humaine que M. Louis Blanc signale avec tant d'assurance chez tous les partisans des doctrines contraires? C'est une question délicate que les lecteurs éclairés de M. L. Blanc peuvent seuls juger.

Ce qui restera de ce débat, ce qui fait que nous nous félicitons de la lettre qui en a été l'occasion, c'est le caractère de cette lettre, expression d'un cœur droit et d'une âme qui aspire à la foi religieuse. Il est remarquable de voir à quel point un écrivain parti des rangs où naguère encore de pareilles pensées ne trouvaient point d'échos tient à cœur de n'être pas confondu avec les hommes de l'irréligion et du scepticisme. De continuels élans le portent vers cette région élevée où toutes les vérités ont leur source. Parvenu là sa vue se trouble; il se pose les grands problèmes de la destinée humaine, puis il hésite, ou, s'il essaie de les résoudre, son esprit si pénétrant d'ailleurs cesse de le bien servir. C'est déjà un progrès que ce trouble, et M. Blanc lui-même, quand il stigmatise l'incrédulité voltairienne, toujours si assurée dans son scepticisme, semble le pressentir. D'autres, depuis dix ans, ont traversé les mêmes incertitudes et senti le même besoin du vrai travailler leur pensée. Parmi eux, plusieurs ont atteint le but. Espérons que l'intelligence puissante et la bonne foi de M. L. Blanc l'y conduiront quelque jour!

REVUE POLITIQUE.

Agents politiques français. — Discours de M. de Lamartine. — Discussion sur les annonces judiciaires. — Loi sur les sucres. — Refonte des monnaies. — Liberté d'enseignement. — Océanie. — Irlande. — Espagne.

Il s'est présenté encore, depuis un mois, quelques-unes de ces questions qui laissent une impression pénible, et dont les résultats n'affaiblissent pas seulement un ministère, mais le pouvoir pris dans son acception la plus générale. « Il ne faut pas, disait naguère M. Guizot, sacrifier la grande politique à la petite. » En fait d'administration, la grande politique, c'est la moralité, c'est l'attention scrupuleuse à conférer les fonctions aux hommes capables, sans autre but que de les voir bien remplies; la petite politique, c'est la corruption, la collation des places en vue d'arrangements passagers, sans égard à la capacité spéciale ni au vrai but administratif. L'administration française est une superbe machine; cependant elle ne peut être productive qu'en raison de la valeur des hommes qui en font partie. C'est ce triage des hommes qui n'est pas organisé. On le sait; on répète tous les jours qu'il y a quelque chose à faire, et on ne fait rien. C'est surtout dans les parages éloignés, où l'œil du public français ne peut guère surveiller les agents, que les inconvénients de cette situation deviendraient sensibles si on voulait bien les scruter. Que résulte-t-il des missions spéciales du ministère des affaires étrangères? L'Angleterre a des explorateurs hardis, intelligents, actifs, sur tous les points qui peuvent avoir quelque intérêt pour elle; la race française aurait bien sans doute les mêmes qualités; mais malheureusement, chez nous, c'est le favoritisme qui juge ou le vote d'arrondissement qui influe; et trop souvent l'on choisit moins l'homme pour la fonction que la fonction pour l'homme.

Un exemple des conséquences de cet état de choses vient de se manifester à l'occasion du budget de nos établissements de l'Inde. Ces établissements pouvaient, de 1817 à 1828, mettre en réserve chaque année 53,000 fr.; depuis cette époque, malgré l'accroissement des revenus, les dépenses annuelles se sont augmentées de 270,000 fr. Le désordre s'est manifesté surtout après la Révolution de Juillet. Le nombre des employés s'est accru scandaleusement; il est de cent trente-neuf Européens et neuf cents indigènes pour une population de mille Européens. Les finances sont au pillage; on en a rapporté les preuves les plus révoltantes. Par exemple, le receveur des contributions se fait remplacer par un délégué qui reçoit 6,000 fr. Un de ces délégués à 6,000 fr. a réalisé en peu d'années 250,000 fr. de profits. Autre exemple : Un sous-commissaire de la marine, qui, en sa qualité de fonctionnaire, ne pouvait se mêler d'affaires commerciales, a néanmoins fondé une magnanerie ; l'administration lui a prêté 136,000 fr., quoique la loi ait fixé à 30,000 fr. le maximum des prêts de cette nature. La magnanerie n'ayant pas réussi, on lui fit remise de ces 136,000 fr.; de plus, on paya pour lui 31,000 fr. de dettes personnelles. Il est vrai que son père était un directeur des colonies. D'autres prêts non moins arbitraires ont été signalés. A côté de ces dilapidations se produisaient des circonstances plus honteuses encore peut-être : ainsi un juge de Chandernagor obtenait un congé pour amener en France des bayadères; après avoir spéculé sur les gambades de ces malheureuses, il s'en retournait à Pondichéry et y obtenait de l'avancement; de juge on le faisait conseiller. Se peut-il rien concevoir de plus ignoble? En ce qui concerne les dilapidations, M. le ministre de la marine a cherché à se justifier par cette belle raison qu'il n'en savait rien, qu'il n'avait pas lu les pièces, et que tous les jours il signe sans les lire une foule de décisions. Et cela s'appelle administrer! La Chambre a bien fait de rejeter le crédit et d'infliger ainsi au ministère une humiliante réprimande.

Il faudra pourtant bien y songer quelque jour : le gouvernement n'est que le moyen, l'administration est le but. Otez à la multitude quelques hommes inquiets; le reste est une masse paisible qui se soucie peu de politique pourvu qu'on l'administre bien. Cette faculté de pacification est telle qu'elle rend encore possible aujourd'hui des gouvernements absolus. Si l'Au-

triche, la Prusse, la Russie relâchaient leur ferme et progressive administration, toute leur puissance militaire ne saurait contenir les peuples de races diverses qu'elles commandent. La bonne administration est donc le premier élément d'une monarchie, et ceux qui veulent en fonder une en France n'y songent pas assez. C'est là ce qui peut donner une portée sérieuse et durable à des manifestations comme celle que M. de Lamartine vient de produire avec éclat à Mâcon.

Qu'y a-t-il dans le discours de M. de Lamartine? Un programme politique tellement compréhensif que tout le monde peut l'accepter, de sorte qu'en pratique il ne peut suffire à personne; mais en même temps une pensée d'opposition, également indéfinie, et qui va loin, et qui menace de devenir générale. C'est là qu'est le danger; car c'est là la partie importante de ce discours. Dans les questions de détail, il est aisé de diviser les esprits; mais on ne peut pas toujours arrêter l'opinion dans ce cercle étroit et commode, et, lorsqu'ils finissent par s'y dérober, lorsqu'ils se laissent aller à une désaffection vague et à une critique générale du *système*, c'est un fâcheux symptôme. Le sentiment qui couve en France depuis quelque temps est assez exactement mis au jour par M. de Lamartine; ce n'est point un sentiment de haine, mais de lassitude; on ne désire point un ordre nouveau, mais un ordre plus droit et plus franc dans sa marche; dans cette vue on demande une organisation de la démocratie, comme fait, avec le prestige d'un merveilleux talent, l'orateur de Mâcon; mais, comme lui, c'est par un abus du mot, c'est en le détournant de son sens étymologique et historique; car la prétendue démocratie qu'il veut, que nous voulons tous organiser, ce n'est point la souveraineté exclusive du *dême*, c'est-à-dire des classes inférieure ou moyenne, ce n'est pas la brutale suprématie du nombre, mais c'est le règlement de toutes les influences; c'est la réalité de ce gouvernement national que les politiques de l'antiquité auraient voulu former d'une combinaison de démocratie, d'aristocratie et de monarchie. Tout cela est vague, sans doute; mais ce qui ne l'est point, c'est le dégoût de la politique des petits moyens et de la ruse, et la volonté d'en sortir qui se manifeste de toutes parts. Le discours de Mâcon n'a point d'autre sens ni d'autre force.

Ce système de ruse est surtout révoltant lorsqu'il s'introduit même dans la loi. Celle de 1841, sur les annonces judiciaires,

qui vient d'être l'objet d'une pétition de journalistes, en est un exemple. Il s'agissait d'assurer la plus grande publicité de ces annonces, en chargeant les Cours royales de désigner les journaux où elles seraient insérées. En exécutant franchement la loi selon son esprit, comme une simple loi de procédure, on risquait d'accorder une énorme prime aux journaux d'opposition, qui, en général, sont les plus répandus : c'était à coup sûr un grave inconvénient. D'un autre côté, en donnant les annonces aux journaux ministériels, dont le chiffre d'abonnement est beaucoup plus restreint, on manquait le but véritable et loyal de la loi. Elle est donc mauvaise en tous sens dans la pratique; mais, dans l'intention qui l'a dictée, elle est encore pire; car évidemment c'est une loi de procédure faite pour être détournée à la politique, c'est une loi de ruse; c'est un fragment de ce système qui ne peut pas durer en France, qui ne peut pas surtout y consolider un régime quelconque.

La Chambre semble se ressentir de cette situation équivoque du sentiment public. Elle se tient à l'égard du ministère dans une réserve singulière, l'appuyant dans l'ensemble de sa politique par crainte de pire, par pénurie d'hommes, par défiance à l'égard d'une opposition pauvre d'idées; mais rejetant ou modifiant avec beaucoup de liberté les projets qu'il présente sur des objets spéciaux. C'est ce qui est arrivé à son grand projet sur les sucres. Le privilége accordé à la betterave était certainement une atteinte au pacte colonial et à la puissance maritime du pays; mais en voulant remédier à cette injustice le projet ministériel en préparait une autre : par l'interdiction du sucre de betterave il blessait le principe de la liberté du travail; et par l'indemnité il compromettait le droit du législateur de modifier le système économique du pays et de corriger les abus dès qu'ils ont créé des intérêts. L'amendement de M. Passy, adopté par la Chambre, n'est peut-être encore qu'une solution transitoire comme tant d'autres; mais elle a du moins le mérite de sauver les droits et les principes. Ne nous perdons point dans des théories imaginaires, mais ne nous écartons pas non plus des théories vraies; la création d'intérêts factices, qui ne se soutiennent que par des immunités et qui nous écartent de l'équilibre normal de la production, sont des fléaux qui tôt ou tard engendrent des catastrophes. Point de barrière donc aux applications de la science; point de barrière non plus aux pro-

duits que la nature nous offre sous d'autres latitudes. Dieu a varié les climats pour qu'il y ait un stimulant aux échanges, afin que les hommes aient besoin les uns des autres et n'oublient jamais qu'ils ne font qu'une même famille. Laissez donc le soleil des tropiques faire du sucre s'il s'en acquitte mieux que vos râpes et vos alambics. Que la nature et la science luttent librement; que les colonies elles-mêmes appellent la science au secours de leur soleil; qu'elles remplacent l'esclavage africain par la chimie et la mécanique d'Europe. Si ce résultat pouvait sortir de la loi qu'on vient de voter, les plus graves intérêts et les principes les plus importants seraient sauvés à la fois.

Cet échec du ministère a été suivi d'un autre plus marqué encore; son projet de refonte des monnaies a été rejeté, sous l'impression de la gêne financière signalée par M. Ducos. Cet orateur a soutenu vivement que le découvert actuel s'élève à plus de 500 millions, et que ce n'était pas le moment d'ajouter à ce déficit une nouvelle dépense aussi peu nécessaire. Au reste, cette demande se compliquait d'un projet de centralisation de la fabrication des monnaies, et cette centralisation soulevait des questions financières, commerciales, militaires même, sur lesquelles les idées n'étaient pas suffisamment éclaircies; ajoutez l'opposition des représentants des grandes villes qu'il aurait fallu priver de leur hôtel des Monnaies. Quoi qu'il en soit, ces échecs successifs ont paru au ministère même avoir une signification fâcheuse; un de ses organes l'a reconnu; et l'on dit que, pour ne pas trop s'exposer à cette mauvaise veine, il ajourne à la prochaine session plusieurs de ces lois d'administration et d'*affaires* dont il espérait se servir avec succès pour détourner les esprits de la politique.

La discussion sur la liberté d'enseignement semble prendre des formes plus graves, et nous nous en félicitons. A l'occasion de plusieurs pétitions présentées à la Chambre, M. de Carné a répudié tout ce qui est étranger au fond de la question, et la Chambre a paru, en effet, fort indifférente aux irritations personnelles qui se sont manifestées. M. Villemain a promis que la loi serait présentée à la session prochaine. Sera-t-elle conçue selon la parfaite équité? Nous en doutons. Déjà les partisans du monopole en parlent d'un ton qui fait prévoir des arrière-pensées. Ils sont aigris; et il ne faut pas se dissimuler qu'ils ne soient encore puissants dans ce régime-ci. Leur plan se dévoile

assez bien : ramasser toutes les circonstances qui peuvent réveiller l'instinct voltairien; mettre au jour, en les exagérant, les scandales particuliers qui peuvent malheureusement arriver; accumuler dans les *nouvelles diverses* toutes les histoires vraies ou fausses qu'un journaliste radical de département recueille dans les villages en haine des prêtres, des religieux et des religieuses ; enfin reprendre le plan de campagne du *Constitutionnel* d'autrefois ; tactique ignoble, mais dont la persévérance quotidienne finit par étourdir le public : voilà ce qu'on paraît très-disposé à faire. Il est donc infiniment important de continuer le combat avec autant de dignité que de force ; car tout n'est pas gagné dans les Chambres, à beaucoup près. Or, un nouvel ajournement durerait encore des années ; et le monopole serait charmé qu'on lui donnât des prétextes pour un ajournement.

Au reste, les catholiques ont donné dans le cours de ce mois plusieurs modèles d'une noble polémique. On a remarqué avant tout, une lettre de M. l'évêque de Chartres, qui justifie victorieusement la doctrine morale enseignée dans les séminaires, contre des insinuations aussi absurdes que perfides, parodies d'un autre âge que, même en cela, les hommes de notre siècle ne sauraient imiter.

Les questions religieuses ne seront jamais tout à fait étrangères aux affaires de ce monde, parce qu'elles sont au fond de toutes choses ; mais le temps où nous vivons s'en inquiète plus que jamais. Le Catholicisme est en cause devant la France, même dans ces petites îles que nous avons prises au fond de l'océan Pacifique. Le ministère demandait un crédit de 5 à 6 millions pour ces nouveaux établissements ; et voici que M. de Gasparin, toujours inquiet pour le protestantisme, se lève, et demande qu'on *n'impose pas la liberté des cultes* aux habitants des deux archipels. Cela voulait dire que, si les missionnaires anglais parvenaient à persuader aux indigènes de chasser les missionnaires catholiques, comme autrefois, le gouvernement ne devrait pas protéger ces derniers, quoique Français, dans un pays qui appartient à la France ou qui est protégé par elle.

Cette singulière demande a donné à M. Guizot l'occasion de proclamer de nouveau cette grande maxime, que le Catholicisme, dans le monde politique, en Orient comme dans l'Océanie, c'est la France. Il est donc tout simple que le protestantisme voie d'un œil jaloux les accroissements de la puissance

française. « Le protestantisme, a dit M. de Gasparin, s'est ému en Angleterre, en France, en Allemagne, en Suisse ; il s'est cru attaqué par la France. » Il avait raison. Partout où la France agit (la vraie France, et non quelques demeurants d'une autre époque qui se parent de son nom), le protestantisme se trouve attaqué par la force des choses. Qui est-ce qui peut empêcher qu'il y ait en France des hommes de dévouemeut qui s'en vont à travers tous les périls convertir les nations barbares ? Et qui est-ce qui peut blâmer les marins français de les protéger, comme citoyens français, là où on les maltraite injustement ?

S'il fallait en croire M. de Gasparin, ce serait uniquement la volonté de défendre la sécurité et la liberté de nos missionnaires qui aurait inspiré les mesures prises dans les archipels. Nous voudrions qu'il en fût ainsi ; ce serait un bien beau motif. « Comment en pourrait-il être autrement? disait-il. Les faits qui se sont accomplis aux îles Gambier, aux îles de la Société, aux îles Sandwich, aux îles Marquises, aux îles des Amis, tous ces faits ne se groupent-ils pas autour d'une idée commune ? Il y a eu, en 1833, un décret du Pape qui a donné à la maison de Picpus toutes les îles de l'Océanie. En 1834, les premiers missionnaires se sont rendus dans la mer du Sud. Nous voyons ensuite les expéditions successives de 1838, 1839, 1842; et quel est le but de ces expéditions ? En 1838, nos vaisseaux se rendent aux îles de la Société et aux Sandwich pour demander des réparations à cause de l'expulsion des missionnaires catholiques. En 1839, nos vaisseaux se présentent de nouveau dans les mêmes parages pour exiger cette fois l'admission des missionnaires catholiques; en 1842, troisième expédition inspirée par le même esprit... » Nous le répétons, voilà des expéditions qui ont un très-beau motif. Il serait à souhaiter qu'on agît de même en faveur de nos missionnaires de la Chine, de la Cochinchine et du Tonquin. Si la France veut se faire respecter dans ces pays où tout est encore à entreprendre, si elle veut y engager des relations utiles, elle ne saurait mieux faire que de prendre ce même point de départ signalé par M. de Gasparin comme ayant amené les actes accomplis en Océanie. L'Angleterre a eu pour point de départ, lorsqu'elle a voulu pénétrer en Chine, son exécrable affaire d'opium ; mais nous, nous n'aurions eu qu'à demander vengeance du supplice de nos missionnaires, et à réclamer cette liberté des cultes dont les protestants ne veu-

lent pas. L'importation de ce principe ne serait pas sans doute un grand malheur pour ces pays-là ; et il serait beau le navire qui sillonnerait ces mers lointaines sous un pareil pavillon.

La partie purement politique de cette question de l'Océanie a été bien pauvrement attaquée par l'opposition. Elle a tout contesté, les mérites maritimes, commerciaux, militaires, de l'entreprise, l'avenir probable de ces contrées, la possibilité de couper l'isthme de Panama. Elle a entassé mille petites objections et exagérations, et démontré une fois de plus, par cette guerre de tracasseries contre le pouvoir, qu'elle-même n'en est guère digne. La gauche ne comprend pas qu'en soutenant les mesures vraiment nationales présentées par le ministère elle en serait bien plus forte contre lui dans d'autres circonstances. M. Guizot n'a pas eu de peine à faire évanouir ces chicanes devant quelques considérations générales qui ont reporté la question à sa véritable hauteur.

En Angleterre, l'affaire d'Irlande absorbe toute pensée politique. Comme l'agitation a grandi depuis un mois! et avec quelle étonnante rapidité! L'Angleterre se riait de la devise d'O'Connell : *Rappel de l'Union*. Il n'y a pas six semaines que la bonne humeur britannique s'exerçait encore sur le futur parlement irlandais et sur les originales utopies de l'avocat de Dublin. Mais un beau jour cet avocat s'est mis en route à travers sa verte Irlande, *cette perle des mers*, dont l'éclat s'est tant assombri sous la domination anglaise ; à sa voix ses compatriotes se sont levés en foule ; le cri du rappel a résonné sur toutes les places publiques, sur les grandes routes, dans les champs encombrés de peuple. C'était un spectacle homérique ; c'était plus, c'était un spectacle biblique que ces hommes réunis par centaines de mille autour d'un seul homme, l'écoutant comme un prophète de la captivité, et jetant avec lui, du haut des collines, la malédiction et la menace sur la Babylone qui les opprime. Alors l'Anglais réfléchit, et déclara lui-même, dans tous ses journaux et dans son parlement, qu'il ne s'agissait plus de rire, et que le Rappel de l'Union était autre chose qu'une forfanterie de tribun.

Ce qu'on admire généralement dans O'Connell, c'est la vigueur d'esprit avec laquelle il sait joindre à l'élan le plus impétueux la mesure la plus juste, à une merveilleuse poésie oratoire une précision irréprochable de jurisconsulte. Cet homme sait tracer autour de la foule le cercle glacé de la procédure;

et puis dans cette enceinte il allume hardiment une tempête politique à laquelle il défend d'en sortir; et elle n'en sort pas. Jusqu'à présent du moins il a réussi à se maintenir dans cette puissante modération; et sans doute il y restera, car tout l'y soutient, le concours organisé du clergé, l'obéissance du peuple l'impossibilité même de recourir à la force. Cette fermeté et cette sagesse lui ont valu tous les jours de nouveaux partisans; presque tous les évêques se sont hautement déclarés pour la cause du rappel; le barreau et la classe moyenne y sont ralliés; une souscription de 50,000 fr. par semaine s'est encore accrue; enfin la commotion s'est fait sentir en Angleterre même, parmi les ouvriers irlandais des villes manufacturières; Manchester en contient, dit-on, quatre-vingt mille.

Au milieu de cet étrange mouvement, le plus vaste qui se soit encore produit en Irlande, et assurément le plus singulier que l'histoire ait jamais raconté, le ministère anglais s'est trouvé dans un embarras qu'il est facile de concevoir. D'abord sir Robert Peel a déclaré que le gouvernement était résolu à étouffer l'agitation à tout prix, et à ne jamais souffrir une législature indépendante en Irlande. Il n'avait peut-être pour but, en faisant cette déclaration, que de satisfaire la première irritation de son propre parti; mais cette déclaration, peut-être trop hâtive, n'en a pas moins engagé le ministère. Il a donc fallu la soutenir par quelques mesures. On a d'abord renouvelé le Bill des Armes, qui avait passé presque inaperçu sous le précédent ministère, mais qui, aujourd'hui, reçoit des circonstances un caractère politique, et ne fait que manifester très-mal à propos, par une inégalité de plus, qu'il y a deux nations dans l'empire, l'une sujette et l'autre reine. Ensuite les destitutions ont commencé leur cours; mais bientôt les démissions les ont devancées, et les magistratures, enlevées aux hommes populaires, sont remises à ceux que le peuple considère comme des ennemis. En même temps on expédiait pour l'Irlande des régiments et des munitions de guerre. L'amiral Bowles était envoyé à Cork avec plusieurs bâtiments pour agir au besoin sur le littoral. Cependant les plus ardents torys ne trouvaient pas encore ces démonstrations suffisantes. On peut juger des embarras que doit donner au ministère un parti dans lequel il y a des hommes comme ce M. Lane Foxe, qui, dans ces circonstances, a jugé opportun de présenter une motion pour le *rappel de l'émancipation catholique*

de 1829. Ce profond politique pense qu'il n'y a qu'à reprendre le passé pour mieux garder l'avenir. Il veut couper le mal à sa racine; car, dit-il, c'est le Pape qui demande le Rappel de l'Union; c'est le Pape qui rassemble les multitudes dans les *meetings* irlandais; c'est le Pape qui veut démembrer l'Angleterre; il faut donc rétablir les anciennes lois d'intolérance et d'oppression dont la réforme accabla les catholiques, afin que le Pape ne puisse plus remuer les Irlandais ni démembrer l'Angleterre. D'autre part, les whigs, conduits par lord J. Russell, attaquent vivement ces mesures menaçantes, qui, disent-ils, ne peuvent qu'aggraver le mal et pousser à la guerre civile. Selon eux, c'est en rendant justice à l'Irlande, c'est en y réformant l'état de l'Église, de l'administration et des tenures, qu'il faut conjurer le mal et combattre le rappel, devenu dès lors sans motif.

Cependant le moment d'une solution n'approche qu'avec lenteur, et l'agitation, toujours plus compacte, pèse sur l'Angleterre comme un nuage orageux. O'Connell use avec une admirable sagesse de son ascendant souverain. Apprend-il un mouvement qui ressemble à l'émeute : il envoie son ami, M. Steele, qui, au nom du libérateur, invite le peuple à se disperser; et le peuple se disperse. Les Irlandais semblent avoir compris la pensée de leur chef aussi bien que lui-même. L'immense association a réglé, en les absorbant, toutes les révoltes particulières. La terrible confrérie des *Enfants-Blancs* semble avoir disparu; l'agitation est devenue un véritable gouvernement plus ennemi de l'anarchie que le gouvernement légal; les Chartistes d'Angleterre ayant offert leur concours, O'Connell les a repoussés, à cause, disait-il, de leur *abominable doctrine de la force physique*. En même temps il conjure tous ses amis de surveiller les perfides émissaires qui chercheront à exciter le peuple au désordre, pour motiver des violences; à saisir les agents provocateurs, et à les livrer à la justice; à détourner les hommes d'action des sociétés secrètes et autres affiliations indignes d'une si grande cause. Il déclare qu'il est sûr du succès si le peuple ne sort pas des voies constitutionnelles. Puis, après s'être ainsi retranché derrière la constitution même, il se livre à sa moquerie originale, trop populaire pour nous, mais aussi puissante peut-être sur ses auditeurs que les plus beaux élans de son éloquence. Aux arrivages de canons, de fusils, de cavaliers, de fantassins, il riposte par des sarcasmes contre Wel-

lington et Peel, et par des salves d'applaudissements pour l'armée. « On nous envoie trente mille hommes de troupes ; eh bien, tant mieux, c'est 30,000 shellings par jour qui seront dépensés en Irlande, et notre bon peuple en profitera. Mes amis, trois salves pour notre brave armée ! On répare les vieilles masures des châteaux, on y pratique des meurtrières ; eh bien, tant mieux ! les maçons auront de l'ouvrage, et la main d'œuvre ne sera plus à vil prix ! »

C'est ainsi que le libérateur fortifie sa position ; mais ce n'est pas pour y rester immobile : il s'ébranle peu à peu ; et dernièrement, en publiant l'adresse rédigée par le comité d'association, il a pour ainsi dire déployé son front de bataille. On y voyait, en effet, toute l'étendue de son plan. Ce qu'il veut, c'est : 1° un parlement irlandais, chargé de faire les lois qui concernent exclusivement l'Irlande ; 2° un corps judiciaire jugeant en dernier ressort sans aucun appel aux tribunaux anglais ; 3° la séparation de l'Eglise et de l'Etat : l'Eglise catholique n'aurait aucune suprématie sur les autres églises, mais la majorité ne serait plus forcée de payer la dîme à un culte qui n'est point le sien ; les revenus ecclésiastiques seraient appropriés à des établissements d'éducation et de charité, sans préjudice du droit des titulaires actuels ; 4° une combinaison serait cherchée pour concilier les droits du propriétaire avec la sécurité du tenancier, au moyen du bail qui serait obligatoire. On a rapporté, à ce sujet, qu'un seul noble, lord Lorton, avait d'un seul coup renvoyé de ses domaines cent soixante-dix familles de paysans, pour avoir pris part aux assemblées du rappel.

Ainsi la législation, le pouvoir judiciaire, l'Eglise, la propriété, voilà les choses que M. O'Connell ose atteindre du choc de sa réforme. Il ne resterait guère de commun entre l'Irlande et l'Angleterre que le faible lien de la royauté, et des lois relatives à la défense générale des Trois-Royaumes ; car O'Connell ne dissimule pas qu'il veut aussi créer des manufactures pour l'Irlande. Et comment le pourrait-il en face de l'Angleterre, sans une protection douanière ? Il veut, de plus, que la dette soit divisée, et que l'Irlande ne soit pas solidaire des charges qui pèsent sur la métropole. Ainsi, après s'être étonné de la grandeur des moyens, on s'étonne encore de la hardiesse du but. Et ce n'est pas sans quelque raison que les ennemis du rappel le considèrent comme un véritable démembrement de l'em-

pire. Aussi les dernières paroles prononcées par Wellington à la Chambre des Lords sont-elles fort significatives en ce sens. L'agitation, a-t-il dit, a une *tendance* évidente au désordre; ce serait une *étrange illusion* que de croire que l'Union puisse être détruite par un vote du Parlement; le Rappel ne peut être obtenu que par l'intimidation et la violence. C'est pourquoi le vainqueur de Waterloo, ne voulant pas laisser crouler l'édifice qu'il a si bien soutenu autrefois, approuve les mesures prises pour arrêter le mouvement dès qu'il arrivera à cette période agressive qu'il croit inévitable.

Tel est le drame saisissant qui se passe de l'autre côté de la Manche. Quelle qu'en soit l'issue, l'Angleterre en sera affaiblie. Étouffer le cri de l'Irlande par les armes, c'est s'obliger à peser indéfiniment de tout son poids sur ce ressort trop tendu et y consumer la plus grande partie de ses forces; accepter le programme irlandais dans toute son extension, c'est consentir la création d'un État rival, dangereux par de longs souvenirs de haine. L'accepter en partie, ce serait concéder sans satisfaire, et enhardir les exigences. De toutes manières, c'est une lézarde de plus à l'édifice de la vieille Angleterre. C'est un singulier spectacle que l'impuissance de ce peuple à créer l'unité. Six cents ans ne lui ont pas suffi pour fondre en soi cette île d'Irlande. L'Irlande ne repousse pas seulement l'Angleterre pour cause de religion, mais même pour cause de race, comme dans les temps antiques. Ce n'est pas seulement le catholique qui secoue le joug du protestant, mais le Celte qui maudit le Saxon, mais le fils de Fingal qui évoque la haine de ses pères contre le fils d'Hengist.

L'Écosse non plus n'est pas encore anglaise, et la dernière protestation de son Église presbytérienne contre le patronage aristocratique accuse une antipathie trop vieille et trop bien conservée pour ne pas éclater quelque jour. Au sein même de l'Angleterre proprement dite, les classes de la société ont conservé leur démarcation profonde, et elles se menacent de plus en plus, à mesure que la population industrielle, créée par ces derniers temps, devient plus nombreuse. Tout tourne à la séparation, tout penche à révoquer l'union politique et même sociale. Que n'a point fait la cité aristocratique pour introduire dans son sein l'industrie aux proportions monstrueuses, qu'elle prenait pour le palladium de sa puissance? Eh bien, il s'est trouvé que c'était le cheval de Troie, introduit pour sa perte. Ulysse, l'ingénieux

inventeur, s'y trouvait avec ses terribles compagnons, mais c'était pour allumer l'incendie à l'heure propice. La population ouvrière que l'immense mécanique anglaise porte dans ses flancs aspire depuis longtemps à en sortir, et donne parfois des secousses d'assez mauvais augure : *Scandit fatalis machina muros fœta armis... Utero sonitum quater arma dedêre.*

En contemplant ce spectacle, nous pouvons bien, sans nous réjouir des dangers d'un peuple qui a fait de grandes choses, nous féliciter cependant dans notre unité française. La France avait à combiner des éléments encore plus disparates que ceux de la Grande-Bretagne : le Celte, l'Ibère, le Romain, le Goth, le Bourguignon, le Suève, le Franc, le Belge, le Scandinave, tout cela s'était donné rendez-vous sur le sol des Gaules ; l'Église et la monarchie ont mêlé, pétri, organisé, animé tout cela. Si Breton, si Aquitain, si Provençal, si Alsacien qu'on soit, on est Français partout, on l'est par le cœur et par la pensée. Et remarquons que cette tendance n'existe que dans les nations catholiques. En Espagne, malgré les préjugés provinciaux, le cœur et la pensée sont espagnols. En Italie, malgré la diversité des gouvernements, il y a une fibre italienne tendue des Alpes aux monts de la Calabre. Ce sont des familles nationales, quoique moins complètes qu'en France. Mais l'Angleterre et l'Allemagne, ces deux grands mobiles de la mauvaise et stérile réforme du XVIe siècle, en détruisant l'unité des esprits, ont rendu impossible leur unité nationale, et ces trois derniers siècles, si féconds pour nous sous ce rapport, témoignent de leur impuissance. Car c'est la pensée qui est le principe de la fusion humaine ; et là où la plus haute pensée, la pensée religieuse, est sujette de l'État, comme en Prusse et en Angleterre, il ne reste pour la cohésion des peuples qu'une mauvaise soudure d'intérêts et de politique, qui se rouille tous les jours et qu'on ne renouvelle pas quand on veut. Félicitons-nous donc dans notre unité, en dépit de nos petites querelles, qui sont bien ridicules. Nos combats d'aujourd'hui sont les combats du *Lutrin ;* cela vaut infiniment mieux que l'*Iliade* d'outre-Manche.

L'Espagne est encore une fois ébranlée par une de ces commotions désastreuses qui marquent les périodes de sa révolution. Espartero, en se soumettant aux exigences des Cortès, en renvoyant son ministère et en acceptant celui que la majorité lui désignait, paraissait sorti avec bonheur de la crise produite

par le bombardement de Barcelone. Mais le ministère Lopez ayant exigé la destitution de Zurbano et de Linage, signalés par l'affection personnelle que leur porte le régent, celui-ci s'y est refusé, au risque d'une crise nouvelle. Le ministère Lopez a donné sa démission. M. Olozaga s'est fait dans la Chambre l'organe, et aussi, jusqu'à un certain point, le moteur de l'indignation publique. La dissolution de la Chambre a suivi; et voilà que, dans plusieurs des plus riches provinces, l'insurrection s'organise, les juntes se forment, le gouvernement d'Espartero est déclaré aboli. Barcelone, si récemment bombardée, se prononce, s'agite, se trouble, mais ne prend point les armes. Le tocsin sonne dans les campagnes voisines : Prim et Milans assemblent les insurgés de Reuss et de Tarragone. Malaga, d'abord incertaine, se soulève décidément à la nouvelle du soulèvement de Grenade, et son intendant est tué. On a dit qu'Alméria, Murcie, Alicante, Carthagène, Séville, Jaën se laissaient entraîner au mouvement populaire; on a dit même que Cadix, que ses intérêts de commerce rendent pourtant favorable à l'Angleterre, se révoltait contre un gouvernement inspiré et soutenu par l'ambassadeur anglais. Il y a eu dans ces bruits beaucoup d'exagération ; mais il est certain que l'insurrection est sérieuse, surtout en Catalogne. Quel en est le sens, quelle peut en devenir la portée? Tant d'éléments complexes constituent une insurrection espagnole, celle-ci surtout a une apparence d'unanimité si spécieuse, mais au fond si peu logique, qu'il n'est pas aisé de discerner ce qu'elle contient.

Il y a eu de la part du régent imprudence, on peut le croire; la gravité des circonstances devait lui faire sacrifier sans peine des amis tels que Zurbano et Linage, et leur maintien au prix de si grands désordres pouvait faire suspecter les vues ultérieures du chef militaire qui tient sous sa garde la jeune reine. Mais il n'y a pas eu de coup d'Etat; par cela seul que le régent avait à nommer un ministère, il avait à examiner le programme et les conditions du ministère. En refusant une de ces conditions, en dissolvant la Chambre pour en appeler aux électeurs, il était dans son droit constitutionnel. Il n'y a donc pas de raison constitutionnelle à la révolte : elle est un acte révolutionnaire. Or un tel acte nous paraît en ce moment doublement regrettable, et à cause de la situation qu'il détruit, et à cause de celle qui peut en résulter.

La situation qu'il détruit se résume assez bien dans le programme présenté par Lopez, et dont Espartero acceptait les principales dispositions : amnistie pour tous les partis politiques; réformes dans l'administration; concordat avec Rome. C'était un bien beau symptôme pour un pays si longtemps déchiré, et où les passions s'exaltent avec tant d'opiniâtreté et d'aveuglement, que de voir toutes les fractions actives de la politique proclamer ensemble la nécessité de ces trois grandes solutions. Toute révolution doit finir par là : clôture du passé par l'amnistie ; ouverture d'un avenir régulier, dans l'ordre spirituel par le règlement des relations ecclésiastiques, et dans l'ordre matériel par l'action équitable de l'administration, surtout en ce qui concerne l'impôt. Ce programme annonçait donc la fin de la révolution. Il faut faire honneur de l'initiative au ministère Lopez ; mais, s'il en comprenait bien et s'il en voulait sincèrement toute la portée, ne devait-il pas ajourner, en considération d'un si grand but, des antipathies personnelles, justes sans doute, mais d'un faible poids relatif en cette circonstance? Et, le ministère dissous, puisque le régent conservait ces parties fondamentales du programme, ne fallait-il pas attendre qu'on le vît à l'œuvre? Une nouvelle élection n'était-elle pas plus propre à le forcer de s'y conformer que les proclamations des juntes? Le régent a commis une imprudence ; mais, lors même qu'il aurait caché sous cette imprudence une perfidie, toujours est-il qu'il a su se maintenir dans les limites de la constitution, et qu'on lui a fourni des prétextes pour en sortir, s'il le juge utile à ses vues. Le programme Lopez pris pour bannière d'un mouvement électoral, et confirmé par le résultat de cette élection, fût devenu une espèce d'édit de pacification générale émané de la nation même; mais ce même programme, porté par l'insurrection armée, n'a plus de sens. Aussi n'en parle-t-on plus. L'émeute n'amnistie ni n'administre; elle fait des cartouches et non des concordats; et, tout tournant au mieux, il restera toujours la nécessité d'attendre et de refaire un gouvernement régulier, avant de passer outre aux améliorations.

Mais ce simple retard, ce moindre mal, personne n'oserait affirmer que l'Espagne pourra se tenir sur cette pente, la plus dangereuse où elle ait jamais roulé. Il y a ici un dilemme qu'on n'a pas analysé comme il le méritait. L'insurrection proclame

l'abolition du gouvernement d'Espartero. S'il est en effet renversé, où sera le pouvoir, où sera l'unité en Espagne, sous cette reine qui n'est pas majeure, et qui, le fût-elle, n'est assurément pas de force à gouverner un tel pays? L'opposition se compose d'éléments républicains, représentés par Lopez; libéraux, tels qu'Olozaga; modérés, qui rappelleraient Christine; militaires, car il paraît que l'armée n'est plus aussi unanime en faveur du duc de la Victoire; provinciaux, qui s'attachent avec entêtement à ce qu'on appelle les priviléges vénérables des provinces, et qui ne comprennent pas encore que l'unité politique est la cause finale des révolutions modernes, filles de la révolution française. Pense-t-on que dans l'orgueil de la victoire toutes ces incompatibilités consentiront à s'effacer? L'énergie la plus révolutionnaire ne sera-t-elle pas la plus exigeante? Espartero aussi était un produit révolutionnaire; mais il était devenu, tant bien que mal, un gouvernement. Et d'ailleurs la fin de ce gouvernement exceptionnel était marquée, convenue, et approchait. Mais, s'il tombe, il faudra bien de nouveau transformer une révolution en gouvernement; opération peu aisée, comme chacun sait. Les personnes qui espéraient une solution définitive par le mariage d'Isabelle avec le fils de don Carlos, solution très-désirable assurément, seraient bien déçues alors; don Carlos pourrait ne plus agréer une concession qui lui coûte et qui ne lui paraîtrait plus aussi nécessaire, et tous les principes d'ordre flotteraient de nouveau dans les hasards de la tempête.

Si, au contraire, Espartero triomphe par l'ascendant militaire; si, en combattant au nom de la constitution contre des révoltés qui n'ont de commun que des négations, il leur prouve par le fait qu'il faut autre chose pour gouverner; si, élevé très-haut par la force, il voit que ses vaisseaux sont brûlés derrière lui, et qu'il ne peut plus reculer sans le plus grand péril pour lui-même; alors l'histoire nous apprend, sinon ce qu'il peut faire, au moins ce qu'il peut tenter. Les circonstances lui imposaient le rôle de Monk; les circonstances lui en montreraient un autre. Les circonstances sont pour beaucoup dans les plus grandes destinées; et, dans certains cas donnés, on conçoit que le génie de Napoléon ne soit pas tout entier nécessaire pour réussir comme lui, plus modestement sans doute, mais à cause de cela peut-être plus solidement. On ne doit pas se laisser

étourdir par tout ce bruit qui se fait de Cadix à Barcelone; le bruit populaire tombe ordinairement bien vite; et, comme nous le disions plus haut en parlant de la France, ôtez quelques hommes du sein de la multitude, le reste n'est qu'une masse paisible qui s'inquiète peu de politique quand on lui donne de l'administration. Or le régent, victorieux, gouvernant militairement, sous des formes constitutionnelles, comme Napoléon, serait précisément dans la plus favorable situation pour administrer. L'Espagne est, dans son ensemble, un pays agricole, et non industriel : il n'y aurait que la Catalogne à sacrifier pour s'assurer par un traité de commerce l'alliance intime de l'Angleterre. Voilà, selon nous, le résultat fâcheux pour l'Espagne, fâcheux pour la France, dangereux même pour l'Europe, auquel l'insuccès de l'insurrection pourrait conduire.

Cependant, à voir une certaine lenteur et une certaine indécision dans tous ces mouvements, on peut encore espérer que les choses n'aboutiront point à cette extrémité. La coalition a nommé à Madrid son comité directeur pour les élections prochaines; trois modérés et trois hommes de ce que l'on appelle l'*opinion avancée* le composent : ce qui semble présager que l'opposition de la chambre essaiera de se refaire avec les mêmes éléments. D'un autre côté, un événement vient de se passer à Barcelone, qui déterminera sans doute le régent à attacher moins d'importance à la coopération de Zurbano. Ce général, détesté de tout le monde, a été assiégé dans sa maison par une émeute; et les troupes venues pour le dégager ont refusé de lui obéir lorsqu'il leur a commandé de charger le peuple. L'horreur publique si prononcée contre cet homme semble donc s'être communiquée à l'armée; et cette circonstance donnera peut-être lieu à une transaction. Le sacrifice de Zurbano serait une satisfaction à l'opinion publique, et un prétexte honorable offert à ceux qu'une trop prompte effervescence a portés plus loin qu'ils ne le voudraient. Mais l'Espagne aura toujours perdu un temps précieux, et amoncelé dans son chemin des difficultés qu'il faudra péniblement déblayer, avant de regagner la position qu'elle a perdue par la faute de tout le monde.

P. S. — Les dernières nouvelles ne prennent pas encore cette tournure rassurante; la junte provisoire s'est constituée à Barcelone; une partie des troupes de Zurbano aurait passé au peuple avec armes et bagages; à Tarragone, la garnison et le peu-

ple se seraient soulevés ensemble ; Lerida, Figueras, Castellon, Rosas auraient suivi le mouvement. L'Angleterre est ouvertement signalée comme instigatrice du despotisme. « Montrons, dit la proclamation de Barcelone, qu'aucun péril ne saurait nous arrêter quand il s'agit de sauver la constitution de 1837, notre reine Isabelle II et notre indépendance nationale, libre de toute influence étrangère. » On disait à Madrid que le bateau à vapeur espagnol, l'*Isabelle II*, avait pris part au mouvement de Reuss ; que le ministère, à cette nouvelle, s'était concerté avec l'ambassadeur anglais, M. Aston, et que des bâtiments anglais, qui se trouvaient dans les eaux de la Catalogne, avaient reçu l'ordre de donner la chasse au bateau espagnol, de l'arrêter et de le livrer au gouvernement. On disait encore qu'un autre vaisseau de guerre à vapeur anglais était parti de Gibraltar pour Malaga, et qu'un vaisseau de ligne, aussi anglais, se rendrait à Ceuta. — Si tous ces bruits étaient fondés, il en résulterait une exaspération terrible ; et ce serait sans doute le cas, pour la France, de faire quelque démonstration, qui, sans être hostile à aucun parti, lui valût encore ces applaudissements sympathiques qu'elle a déjà recueillis lors du bombardement de Barcelone. On se rappelle qu'alors la marine anglaise fournissait les bombes de la guerre civile, tandis que la marine française recueillait les malheureux des deux partis. Ce sont là d'excellents souvenirs, qui finiront par abaisser les Pyrénées.

BULLETIN LITTÉRAIRE.

Du Matérialisme phrénologique, par L. Moreau, chez Debécourt, rue des Saint-Pères ; — La Société parisienne, Esquisses de mœurs, chez Amyot, 6, rue de la Paix ; — Vie de Bernard Overberg, par C.-H. Schubert, traduit de l'allemand par M. Léon Boré, chez Debécourt et Hachette (2e édit.).

« La seule psychologie véritable, dit M. Moreau, la psychologie du Christianisme, procédant à l'instar de la théologie, fait de l'âme *le principe vital du corps*, principe moteur et recteur, qui le remplit, le contient, le meut et le gouverne ; en tant qu'intelligence, en tant que verbe mental, occupant, pour ainsi dire, un siége distinct et suréminent ; en tant que force vivante, tout entier présent partout et tout entier à chaque partie. Ainsi l'âme est au corps comme Dieu est à la création, sauf la distance incommensurable du fini à l'infini. » Telle est la doctrine de saint Augustin qui la résume admirablement dans ce mot : « L'âme est la vie du corps, et Dieu est la vie de l'âme ; » celle de saint Thomas et de la plupart des Pères de l'Eglise. « Elle nous semble en outre, dit l'auteur, parfaitement d'accord avec la révélation qui nous représente l'esprit, l'agent spirituel, comme le principe de *la vivification générale* du corps déjà formé, *spiraculum vitæ*, et d'accord aussi avec le dogme de *la résurrection de la chair*, la doctrine chrétienne ne regardant pas la personne humaine comme complète en l'absence de l'une des deux substances qui la constituent. »

Cette opinon nous semble détruire les dernières traces du dualisme antique, jeter de vives lumières sur le problème si obscur de l'union de l'âme et du corps, et sur des points les plus difficiles des dogmes chrétiens, comme la transmission du péché originel, par exemple. Nous engageons M. Moreau à poursuivre le développement de cette thèse, qu'il n'a encore qu'à peine indiquée, et où sont intéressées à la fois la religion, la morale et la philosophie.

Jamais réfutation de la phrénologie ne nous a paru si incisive, si logique, si pressante ; l'ennemi y est serré corps à corps, et M. Broussais se débat en vain pour échapper au dilemme par l'ouverture de quelque définition nuageuse. Ce livre est d'ailleurs écrit avec esprit, et l'argumentation n'y perd rien pour prendre parfois dans sa forme le piquant de la satire.

Qu'au lieu de nier la spiritualité de l'âme, et partant la volonté, la liberté, la raison humaine, les rapports de l'homme à Dieu et la loi morale, la phrénologie se borne à constater les prédispositions organiques qui résultent de la diversité des habitudes et des mœurs, alors elle deviendra une des branches importantes de la physiologie, peut-être même un jour la base de vérification et d'expérience de l'hygiène morale. Tout son avenir est là.

— Les gens du monde ressemblent fort aux phrénologues et prennent trop souvent la forme pour le fond, comme ceux-ci le cerveau pour l'âme. Aussi est-ce une œuvre utile et pieuse de faire pénétrer dans les salons, sous une forme légère, de morales et religieuses pensées. Tel est le but des Esquisses sur *la Société parisienne.* Ce style à la touche facile, aux nuances délicates, à l'allure élégante et vive, trahit la plume d'une femme. Tableau toujours vivant de la réalité, parfois il a le piquant de la plus fine raillerie, comme dans *l'Idée fixe, les Ecrivains sans lecteurs, le Candidat archéologue;* parfois toute la grâce et le charme de la poésie, comme dans *Celle que je rencontre au bal et celle que je rêve;* toujours enfin ce parfum de morale et de piété qu'on retrouve surtout dans *les Contrastes, les Quêteuses* et *les Etrangers à Paris.*

« Ils auront été témoins naguère, dit l'auteur en parlant de ceux-ci, de cette communion où dix-huit cents jeunes gens ont été vus communiant ensemble au même autel, recevant la sainte hostie des mains du même prêtre, de ce prêtre qui, pendant six semaines, trois fois par jour, les avait si éloquemment évangélisés; ils le verront, ce prêtre radieux, n'ayant plus de voix que pour bénir, offrir au Très-Haut son triomphe...»

—Si nous aimons à voir l'étranger s'édifier au religieux spectacle de nos mœurs chrétiennes, n'est-il pas juste qu'à notre tour nous nous inspirions aussi des vertus qui naissent sur son sol. Quel prix n'acquiert pas encore l'éloge des hommes éminents du catholicisme lorsque c'est un protestant lui-même qui leur paye un tribut d'admiration. M. Schubert, dédiant à deux de ses amis luthériens la double biographie d'Overberg et de Wittmann, leur offre, dit-il, deux *portraits de famille.* « Eh bien, reprend M. Léon Boré, son traducteur, ce mot parti d'un cœur généreux est tombé dans le nôtre : nous l'acceptons comme un signe d'amour fraternel, comme un gage de réconciliation. Oui, sans doute, la chrétienté entière ne forme qu'une même famille : malheureusement la division s'y est introduite; mais il appartient aux hommes tels que M. Schubert de concourir puissamment à ramener la concorde, en acceptant cette grande et indispensable loi du monde moral et du monde physique, L'UNITÉ, objet suprême des prières de Jésus-Christ. »

Faut-il avouer cependant que nous ne saurions partager toute la confiance du traducteur, lorsqu'il affirme que M. Schubert « n'a pas laissé échapper un seul mot qui pût faire dissonance avec la foi et la vie toute catholiques d'Overberg. » Sans doute aucun point du dogme ne s'y trouve heurté; mais M. Schubert a-t-il su éviter cette sécheresse de la diction protestante si contraire à l'effusion tout onctueuse des saint François de Sales? Son jugement s'est-il dépouillé de cet esprit de prédestination qui anéantit la liberté humaine sous la grâce divine? N'était-il pas utile de prémunir le lecteur sur ces deux points et sur les dangers de quelques définitions qui, sans contenir aucune proposition hétérodoxe, nous semblent inspirées par un sentiment peu conforme au Catholicisme? Cette réserve faite, nous félicitons M. Léon Boré d'avoir si dignement rempli sa tâche : lui demander plus, comme on l'a fait, c'est exiger un nouvel ouvrage et non une traduction.

Singulier contraste avec son temps que cette vie d'Overberg, qui traversa si paisible et si calme tous les orages de la Révolution et de l'Empire! Quel charme particulier ont ces notes où se révèlent dans ses détails les plus

intimes toutes les aspirations et les luttes de sa vie intérieure. « Il s'exhale de ces récits un parfum suave et fortifiant qu'une âme bien faite ne respire jamais sans désirer de devenir meilleure.... Alors nous éprouvons le besoin de renouveler notre être, de nous dépouiller des jours accomplis comme d'un vêtement souillé par la poussière ou la boue du voyage, et de traverser des eaux salutaires pour rentrer plus purs et plus forts dans l'arène de la vie. »

Et cependant quel homme comprit et réalisa mieux qu'Overberg cette grande pensée de notre époque qui essaie de convier tous les hommes au banquet de l'intelligence? « Crée en moi un cœur pur, disait-il à Dieu, et j'enseignerai ta voie aux petits enfants. » — « Pendant près d'un demi-siècle il consacra à cette œuvre unique, sous trois formes diverses, toutes les facultés de son esprit et de son cœur; pendant près d'un demi-siècle il tendit au même but par trois chemins parallèles, en formant et en instruisant à Münster les enfants, les maîtres d'école et les aspirants au sacerdoce. »

— C'est sous le rapport du texte seulement que notre dernière Revue bibliographique a signalé la seconde édition du *Louis XVI* de M. le vicomte de Falloux comme entièrement conforme à la première. Cette seconde édition a été publiée dans le format in-18 et est entrée dans la Bibliothèque choisie de l'éditeur Delloye, au prix de 3 fr. 50 c.

SOUSCRIPTION

POUR LE SOUTIEN

D'UNE MISSION CATHOLIQUE EN ANGLETERRE.

Un jeune missionnaire de nos amis, qui, depuis huit années, travaille à relever le Catholicisme dans une portion de l'Angleterre, a fait naguère appel à la France catholique, à l'effet d'en obtenir les secours nécessaires à l'achèvement de la chapelle, centre de sa mission, et à l'acquisition de quelques bâtiments destinés à tenir provisoirement lieu de chapelles dans le reste de la contrée qu'il évangélise. Son appel a été entendu, et une *souscription* ouverte dans *l'Univers* n'a point été stérile. Toutefois, comme son produit est encore loin de répondre à l'étendue des besoins, nous croyons devoir recommander aussi cette bonne œuvre à nos lecteurs.

Nota. Les souscriptions seront reçues par M. l'abbé Carron, chanoine honoraire, vice-official à l'archevêché;—par M. Edar-Laplante, rue de Madame, 8;—par M. l'abbé Gobil, du clergé de la Madeleine, rue Tronchet, 2;—par M. l'abbé Mezière, rue de Verneuil, 49; — par M. l'abbé Barthélemy, du clergé de Saint-Denis au Marais, rue Saint-Claude, 20; — par M. l'abbé Houet, aumônier de l'Institution Laville, rue du Faubourg-Saint-Jacques, 49; — et à la sacristie de Notre-Dame-des-Victoires.

COURS PUBLICS.

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

En poursuivant le cours de ses études sur l'histoire littéraire d'Italie, M. Ozanam est arrivé aux siècles barbares ; et à l'entrée de ces temps orageux, où l'on a cru toutes les lumières éteintes, il a trouvé debout une grande institution qui devait les sauver, le monachisme. Le professeur n'a point coutume d'éviter les questions chétiennes. Il ne pouvait toucher à celle du monachisme sans remuer les controverses qui depuis quelque temps occupent l'opinion publique. On a cru opportun de recueillir quelques souvenirs de cette leçon pour servir à fixer les esprits sur les points contestés.

C'est une des justices historiques de notre siècle d'avoir étudié les institutions monastiques, d'en avoir reconnu la grandeur et les bienfaits. Les savantes leçons de M. Guizot et de M. Ampère, auxquelles il faut joindre un admirable mémoire de M. Mignet, ont fait la part des moines dans l'œuvre laborieuse de la civilisation moderne. C'est un terrain reconquis par la science, et elle ne reculera pas. M. Ozanam ne se propose point d'y revenir ; il ne s'arrête qu'aux difficultés où il reste encore place pour la discussion.

Il faut premièrement savoir si le monachisme est, comme on l'a dit, un fait antérieur, étranger à l'Eglise chrétienne, qui s'y serait introduit tardivement, par l'ascendant du génie oriental, et qui serait devenu pour elle un péril ; ou bien, s'il n'existe aucun rapport entre les institutions ascétiques de l'antiquité et celles du Christianisme, s'il a créé les moines, comme les prêtres, comme tant d'ouvrages miraculeux que sa parole a faits. — Le professeur, en interrogeant ainsi les origines de la vie monastique, y va trouver ses conditions d'existence et ses destinées.

Le Christianisme ne crée point, il transforme : il n'a pas fait l'humanité ; mais, ce qui était plus merveilleux peut-être, il l'a refaite. L'homme existait avant lui, mais sous la loi de la chair ; la famille, mais sous la loi du plus fort ; la cité, mais sous la loi de l'intérêt. L'Evangile régénère l'homme par l'affranchissement de l'esprit, la famille par l'émancipation des faibles, la cité par la conscience publique. Extérieurement rien ne paraît changé : le monde ancien avait aussi des tribunaux, des écoles ; il avait des temples, des sacrifices, et par conséquent des prêtres, et c'est à tort qu'on reproche à l'Eglise d'en avoir comme lui. La prière, l'immolation, le sacerdoce sont les formes nécessaires de la pensée religieuse du genre humain. C'était la pensée même qu'il fallait renouveler.

Il n'en est pas autrement du monachisme, inévitable institution de tous les grands cultes. Les livres sacrés de l'Inde louent ces pénitents qui fuyent loin des habitations humaines, qui s'enfoncent au milieu des forêts, seuls et nus, nourris d'herbes et de racines, perdus dans une contemplation sans fin. Les adorateurs de Bouddha ont leurs monastères. Rien n'est plus célèbre que les écoles cénobitiques des pythagoriciens. Les Romains honoraient leurs colléges de prêtres. Ces disciplines n'étaient pas sans austérité : elles ne manquèrent ni d'abstinences, ni de pratiques. Il en faut chercher le vice à d'autres profondeurs, et le voici. La loi indienne déclare le brahmane seigneur de la création ; « c'est par sa générosité que subsiste le reste des hommes. » Elle attribue à la parole du pénitent une puissance qui maîtrise la volonté du Ciel. Selon ses maximes, l'anachorète séparé de toutes choses, seul en présence de soi, finit par y découvrir, non point le reflet, mais l'essence même de la Divinité. Le temps vient où, dépouillant l'homme, il se reconnaît Dieu. Dès ce moment, tout l'effort de ses privations est de délivrer des biens terrestres l'âme suprême, captive dans sa personne, et de rentrer en possession de l'empire éternel qui lui convient. C'est là le terme de toute la théologie païenne, ce que révèrent ses prêtres et ses moines : la déification de soi, l'idolâtrie personnelle, c'est-à-dire le dernier et le plus orgueilleux délire de l'égoïsme.

La foi chrétienne ne détruisit point l'institution monastique, elle s'en rendit maîtresse. Le professeur trace l'histoire de cette laborieuse transformation. Il reconnaît dès les premiers temps les vestiges d'un ascétisme légitime : il voit la persécution chassant les anachorètes au désert ; les solitaires devenus cénobites sous la conduite de saint Pacôme ; et enfin la règle de saint Basile organisant la vie religieuse par tout l'Orient. Après les premières tentatives pour l'introduire en Italie et dans les Gaules, saint Benoît paraît enfin. Dans ces mêmes solitudes du Latium où Romulus avait rassemblé les pâtres fondateurs de son empire, un autre jeune homme ouvrait un autre asile qui devait donner au monde des maîtres meilleurs. M. Ozanam fait connaître cette belle vie : les pieux mystères de la caverne de Subiaco, la prise de possession du Mont-Cassin, les premières colonies descendues de ces hauteurs sacrées pour évangéliser les nations. Il analyse la règle bénédictine, en faisant ressortir la sagesse de cette loi bienveillante qui mesure les austérités aux forces communes. Il montre la république monacale gouvernée par l'abbé qu'elle s'est choisi et qui ne peut rien de grand sans la délibération de tous ; affermie par une sainte égalité ; persévérant dans la prière, l'étude et le travail ; sous la garde de la pauvreté et de l'obéissance. C'est sur ce point que le professeur insiste, c'est celui où recommence la controverse. Il ne faut point dissimuler que les doctrines de soumission reprochées aux ordres religieux de tous les temps sont déjà tout entières dans ces termes de la règle bénédictine : « Si quelque chose de difficile ou d'impossible est ordonné à « un frère, qu'il en reçoive le commandement en toute douceur et obéissance ; « que s'il voit que la chose passe tout à fait la mesure de ses forces, qu'il ex- « pose patiemment ses raisons à son supérieur, ne s'enflant pas d'orgueil, ne ré- « sistant pas, ne contredisant pas ; que si, après ses paroles, le supérieur persiste, « que le disciple sache qu'il en doit être ainsi ; et, se confiant en l'aide de Dieu, « qu'il obéisse. »

Ces maximes ont effrayé les publicistes modernes. Ils y ont vu un reste des mœurs serviles de l'Orient, ou bien du culte insensé que se faisait rendre la

majesté défaillante des derniers empereurs. « L'obéissance passive aurait pénétré par l'institut monastique dans la société nouvelle. Ce serait là le fatal présent que les moines auraient fait à l'Europe. » — On comprend ces alarmes ; on ne peut au premier moment s'empêcher de craindre pour la dignité de l'homme devant une législation qui semble le mettre si bas. La difficulté est considérable : il y faut répondre ; car aussi bien il y va de l'Évangile tout entier. Ce n'est pas aux moines seulement, c'est à tous qu'il a été dit : *Abnega te ipsum.*

On a vu que le vice du monachisme païen, c'était l'apothéose de la personne, l'adoration de soi. Après s'être détaché de la société humaine, après s'être affranchi du commerce de la nature, l'homme se trouvait seul en présence de lui-même. Dans cet éloignement qui écartait toutes les comparaisons, dans cette indépendance qui réduisait tous les besoins, il grandissait à ses yeux ; et, comme c'est le propre de Dieu d'être seul, l'homme en s'isolant avait cru se diviniser. Voilà l'orgueilleuse tentation de la vie ascétique, l'égoïsme, péril de toutes les solitudes : voilà par où il fallait saisir le monachisme, afin de le reconstituer. L'humanité avait été assez forte pour se séparer de la compagnie des vivants, et se refuser aux séductions du monde extérieur; mais il fallait une autre force pour lui apprendre à se quitter soi-même. Le Christianisme arracha l'homme à cette dangereuse contemplation de lui, elle le mit en face de Dieu. Elle le lui montra, non point confondu avec lui dans l'identité de substance, mais au-dessus de lui, avec toute la supériorité d'une cause intelligente, aimante, souveraine. Ainsi, dans l'isolement qu'elle s'était fait, l'âme retrouvait une société divine, et dans le renoncement volontaire, l'amour. Il y eut plus ; elle découvrit en Dieu ses œuvres, elle les vit à la clarté des desseins éternels; elle s'y vit elle-même, l'humanité tout entière, et toute la nature : elle apprit à les aimer d'une manière plus pure et plus efficace. Au moment où tout semblait perdu pour elle, tout était retrouvé. L'égoïsme était remplacé par l'abnégation, et l'abnégation, qui semblait faire l'esclavage du moine, allait fonder sa puissance.

Qu'on y prenne garde en effet. Si la volonté est sacrifiée, c'est aussi la volonté qui sacrifie. Cet acte où l'âme semble dépouiller ses droits est aussi celui où elle exerce, où par conséquent elle consacre un droit plus souverain. Ou plutôt il y a dans elle deux volontés distinctes : l'une entraînée par la chair, l'autre déterminée par l'esprit, toutes deux ennemies. Celle qu'on enchaîne, c'est la première, la volonté du plaisir, des intérêts personnels et passagers. Mais en se laissant enchaîner, elle affranchit la seconde, celle qui veut la justice et le bien, celle qui fait la liberté morale... Ainsi dans la loi romaine le père émancipait son fils par un simulacre de vente, et la liberté sortait d'une fiction de servitude... La règle de saint Benoît ne l'entendait pas autrement, et à côté des préceptes sévères qu'elle dictait tout à l'heure, elle ajoutait ces mémorables paroles : « Après avoir franchi tous les degrés de l'humilité, le « moine arrivera à cette charité parfaite qui chassera la crainte, en sorte que « cette règle observée jusqu'ici non sans tremblement, il la gardera comme par « la force de la nature et de l'habitude, non plus par la terreur de l'enfer, mais « par l'amour du Christ et par le plaisir de la vertu que le Seigneur daignera « mettre dans le cœur purifié de son ouvrier fidèle. »

Il resterait à suivre la doctrine d'abnégation dans son accomplissement historique. On en voit sortir d'abord la pauvreté volontaire et par conséquent le travail. L'Italie romaine ne se nourrissait pas : elle vivait des blés d'Égypte et

de Sicile. L'esclavage déshonorait la glèbe et ne la fécondait point. Le travail libre et consacré honora la sueur de l'homme et la rendit fertile. L'Italie chrétienne apprit à se nourrir. La bêche des moines défricha la moitié de l'Europe; la culture reconstitua la propriété. Ces hommes qui avaient semblé renoncer à la nature furent ceux qui surent la reconquérir. — Du même principe devait naître la chasteté. Mais le célibat chrétien n'étouffe point l'amour, il le sanctifie. Les cénobites avaient un père au milieu d'eux, des frères dans les murs du cloître ; la parole leur donna des enfants au dehors. Ils exercèrent par la prédication une paternité glorieuse. Plusieurs comptèrent des peuples entiers au nombre de leurs fils. Ainsi ceux qui n'avaient point connu le lien du sang fondaient dans le monde une chose ignorée, la parenté spirituelle ; cet exemple façonnait les mœurs, et ces hommes sans famille, faisant prévaloir jusqu'au foyer domestique la chair sur l'esprit, constituaient la famille chrétienne.

Enfin venait la conséquence dernière, l'obéissance. Mais cette soumission, scandale de notre orgueilleuse délicatesse, avait ses garanties dans les épreuves du noviciat, dans la liberté de l'engagement, dans la forme élective du gouvernement monastique. Mais l'obéissance absolue est de tous les ordres religieux, comme elle est de toutes les armées : c'est une nécessité des disciplines militaires, de toutes les forces organisées pour le combat et pour la conquête. Le monachisme chrétien fut une milice. Au moment des invasions barbares, les légions cénobitiques se forment comme une réserve dans la Thébaïde, aux extrémités de l'empire. Elles reconquirent le monde pied à pied en quatre siècles; elles poussèrent leurs lignes au delà des limites romaines; elles le firent par cette toute-puissance de la parole qui commande et de la foi qui obéit. Il fallait une discipline plus efficace que celle des proconsuls, il fallait pouvoir ordonner l'impossible, il fallait savoir l'oser, pour que des vieillards aux pieds nus, un bâton à la main, allassent prendre possession des grandes provinces païennes de l'Allemagne et de la Scandinavie, et se charger de répondre devant Dieu et devant la postérité de leur civilisation et de leur salut... Ainsi encore ces moines, auxquels on avait pu reprocher d'avoir abandonné le monde au jour du péril pour s'enfuir aux déserts, en devaient revenir afin de le sauver. Dans leurs méditations silencieuses dont les anges seuls eurent le secret, ils avaient trouvé le précepte de l'abnégation : ils s'y soumirent pour la gloire de Dieu, et ce fut le sacrifice; ils s'y soumirent pour le bien des hommes, et ce fut le dévouement. La loi des civilisations modernes était désormais trouvée ; les moines inaugurèrent le dévouement au lieu de la force, la consécration de chacun au bien de tous, l'abdication volontaire de l'indépendance individuelle dans l'intérêt de la liberté publique... Les hommes de la solitude avaient reconstruit la société.

Le Gérant, V.-A. WAILLE.

PARIS. — IMPRIMERIE D'A. RENÉ ET Ce,
rue de Seine, 32.

TABLE DES MATIÈRES.


GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00668 1288